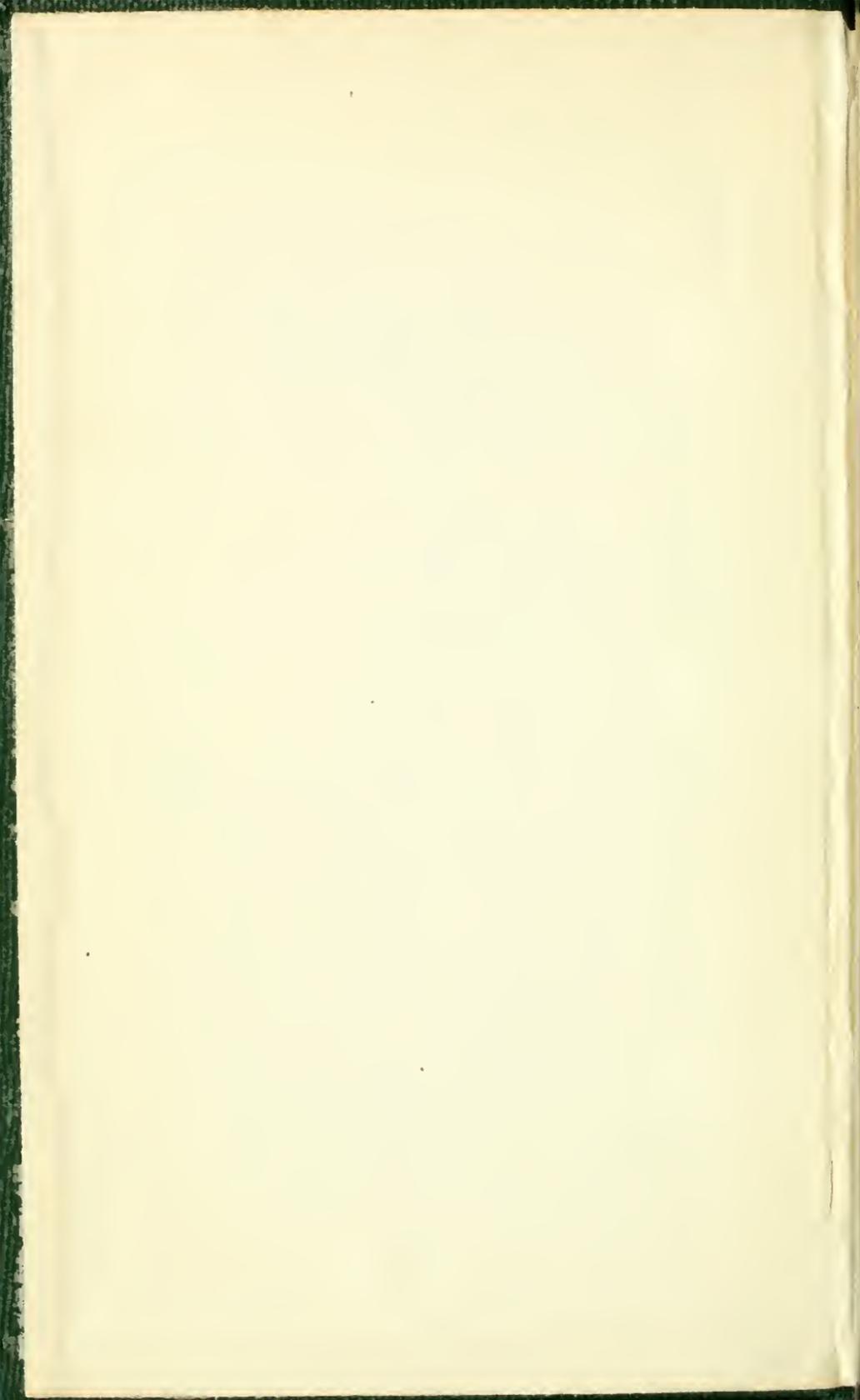


UNIVERSITY OF TORONTO DUPL



3 1761 00465653 4

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY



LETTRES
DE
GUI PATIN.

TOME TROISIÈME.

LF
P2984KX

LETTRES

DE

G U I P A T I N

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE DE LETTRES INÉDITES,

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOTICE BIOGRAPHIQUE,

ACCOMPAGNÉE

DE REMARQUES SCIENTIFIQUES, HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES
ET LITTÉRAIRES,

PAR

J.-H. REVEILLÉ-PARISE,

Docteur en médecine,

Chevalier de la Légion-d'Honneur, membre de l'Académie royale de médecine, etc.

AVEC UN PORTRAIT

ET LE FAC-SIMILE DE L'ÉCRITURE DE GUI PATIN.

—
TOME TROISIÈME.

A PARIS,

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17;

A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT-STREET.

1846

477384
23.7.48

44-83257

218111

APR 19 1946

R
507
P3573
1846
7.3

ERRATA.

Quoique nous ayons corrigé une immense quantité de fautes de français et de latin, restitué un grand nombre de noms propres des éditions précédentes, beaucoup nous ont encore échappé, sans compter les fautes d'impression. Les lecteurs judicieux et instruits, dont nous sollicitons l'indulgence, savent du reste combien il est facile de commettre de pareilles erreurs dans les ouvrages du genre des *Lettres de Gui Patin*, quelle que soit d'ailleurs la vigilance et l'attention qu'on apporte à la correction du texte et des épreuves. Nous signalerons pourtant quelques fautes par trop évidentes.

TOME I.

- Notice, page xiii, la note, *peradoxum*, lisez : *paradoxum*.
Notice, page xiv, ligne 22, *Pichrocole*, lisez : *Picrochole*.
Page 16, ligne 14, *in solitudinc et solitudinc*, lisez : *in solitudine et sollicitudine*.
Page 27, ligne 3 de la 2^e note, *Simon Letellier*, lisez : *Simon le Léthier*.
Page 32, ligne 13, *virum*, lisez : *vicum*.
Page 75, ligne 4, *ioa* (sic), lisez : *omnia*.
Page 76, ligne 9, *ex coi* (sic), lisez : *ex communi*.
Page 188, ligne 12, *Epîtres de l'Eipse* (sic), lisez : *Epîtres de J. Lipsé*.
Page 189, ligne 26, *historiam mexicam*, lisez : *historiam mexicanam*.
Page 191, ligne 15, *sæpic*, lisez : *sæpe*.
Page 207, ligne 19, *Philargirie*, lisez : *Philargyrie et Parasangis*.
Page 231, ligne 12, *charus*, lisez : *charum*.
Page 235, ligne 17, *idio*, lisez : *idco*.
Page 236, ligne 20, *sociatica Joco-fercie*, lisez : *socratica joco-seria*.
Page 243, ligne 17, *Exemplar amæbeas*, lisez : *Epistolarum Amæbearum*.
Page 255, ligne 32, *opus post humanum*, lisez : *opus posthumum*.

TOME II.

- Page 356, la note (4), ligne 3, *armentarium*, lisez : *armamentarium*.
Page 383, la note, 1^{er} vers, *sur l'E*, lisez : *dessus l'E*.
Page 398, la note, ligne 6, *amantes*, lisez : *amentes*.
Page 446, ligne 30, *eucxiam*, lisez : *enexiam*.
Page 483, ligne 28, *hic seges*, lisez : *hic seges*.
Page 486, ligne 15, *hic vivimus*, lisez : *hic vivimus*.

TOME III.

- Page 91, *tu si hic sis*, lisez : *tu si hic sis*.
Page 258, la note, après le mot d'*Alexandrie*, lisez : (*G. P.*).

LETTRES

DE GUI PATIN.

LETTRE CCCIV. — A André Falconet

C'est pour vous remercier de votre belle lettre du commencement de ce mois. Je vous mauderois volontiers quelque bonne nouvelle ; mais il n'y a ici rien d'assuré : j'ai pourtant écrit à M. Spon la plupart de ce qui se dit ici. Le Mazarin a passé toutes les rivières, il n'a plus que le Rubicon à franchir, et après il pourra dire : *Jacta est alea*. Si quelque torrent de Cédon le pouvoit engloutir, ce nous seroit un grand bonheur, et à toute la France.

*Et sic Roma perit, regnabit sanguis multus,
Ad regnum quisquis venit ab exilio.*

Trois régiments allemands de cavalerie ont pris le parti du duc d'Orléans ; on les envoie à Montrond, avec les régiments du même prince qui étoient devers Montargis, pour en chasser le comte de Palnau qui y tient le blocus pour le Mazarin. On vend toujours ici la bibliothèque de ce rouge tyran ; seize mille volumes en sont déjà sortis ; il n'en reste plus que vingt-quatre mille. Tout Paris y va comme à la procession ; j'ai si peu de loisir que je n'y puis aller : joint que le bibliothécaire qui l'avoit dressée, qui est M. Naudé, mon ami de trente-cinq ans, m'est si cher que je ne puis voir cette dissolution et destruction ; joint encore que, *sic placuit superis, quare ce plura nefas* (1). M. le duc de Nemours est parti hier d'ici, et est allé

(1) Par l'arrêt de proscription du cardinal Mazarin du 16 février 1659, le parlement avait ordonné la vente des meubles du cardinal à l'exception des livres : par un nouvel arrêt en 1651, il fut ordonné que la

vers Stenay, y faire signer l'accord des princes au duc de Lorraine. Si bien que si Dieu n'y met la main, le mois d'avril prochain, *bella, horrida bella!* Quoi qu'il en arrive, je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 31 janvier 1632.

LETTRE CCCC.V. — *Au même.*

Je suis obligé de vous détromper d'une fausseté qui est dans ma dernière lettre. Montauron, roi des partisans, n'est point mort (1), mais bien un nommé Montorin, qui avoit autrefois été maître des requêtes, autrement dit Rocher-Portail, homme fort riche de Bretagne.

On continue toujours de vendre la bibliothèque mazarine, où l'on dit qu'il y avoit quarante mille volumes. M. Naudé, qui est fort en colère contre le parlement de voir vendre et dissiper une si belle bibliothèque, a pris tous les livres de médecine pour 3,500 livres. Il y a un maître des requêtes, nommé M. Caumin, savant homme, mais ennemi du parlement, grand mazarin et fort incommodé en ses affaires, qui, pensant flatter le cardinal qu'il voit revenu à la cour, a fait des vers sur les débris de cette bibliothèque, dont voici la copie que je vous envoie, afin que vous en puissiez juger :

*Juliades toto libros dum colligit orbis,
Et vocat Aonias ad sua tecta Deas,
Tecta, Deas, libros infami Curia lege
Vendidit in medio prostititque foro.*

bibliothèque serait vendue, et que sur le prix *il sera't, par j référence, pris la somme de cent cinquante mille francs, laquelle sera't donnée a celui ou à ceux qui représentera'ent ledit cardinal à justice, mort ou vif.* En vain G. Naudé présenta requête, le parlement passa outre, et cette vente ne cessa que lorsque le roi intervint par une lettre au procureur général Fouquet, par laquelle il ordonnait à ce magistrat de faire cesser la vente, de retirer les livres vendus et d'en restituer le prix.

R. P.

(1) Voyez la note t. II, pag. 603.

*Hoc sceleris pretium , sævi commercia pacti .
Diraque promissas auctio monstrat opes .
Nec mirere nefas , emptus probat empta senatus ,
Vendidit hic libros , vendere jura solet .*

On dit que le roi revient avec son armée contre les gens de M. de Nemours et de M. de Beaufort, et puis qu'il viendra autour de Paris jusqu'à ce que le Mazarin soit bien rétabli. Les princes soulevés contre ce bonnet rouge ont maintenant à aviser à leurs moyens d'opposition pour empêcher ce rétablissement. M. le Prince, qui est en Guyenne, ne demeurera pas les bras croisés. Je suis tout à vous, etc

De Paris, le 5 mars 1632.

LETTRE CCCCVI. *Au même.*

Depuis ma dernière contenant quatre pages de galimatias, je vous dirai que l'on parle toujours de la paix sans l'avoir. Les gens de bien l'espèrent et la souhaitent, mais les méchants ne s'y accordent pas. Dieu nous l'enverra quand il plaira à sa sainte bonté; mais elle est nécessaire à bien du monde. On nous apprend ici que l'archevêché de Toulouse a été conféré à M. de Marca, évêque de Consérans, moyennant cinquante mille écus qu'il a donnés au cardinal Mazarin. Voilà une grande fortune pour cet homme ambitieux. Il étoit de bas lieu : après avoir étudié, il devint ministre du parti des réformés dont il étoit. S'étant changé, il devint jésuite : puis, ayant quitté la société, il se maria et devint conseiller au parlement de Pau, puis président; ensuite il vint à Paris, et par la faveur de M. le chancelier Séguier il fut fait conseiller d'État ordinaire, après intendant de justice en Catalogne, puis évêque de Consérans, après avoir longtemps attendu ses bulles qu'il ne pouvoit avoir de Rome à cause de la querelle qu'il avoit avec les jésuites depuis qu'il les avoit quittés, et qu'enfin il n'a eues qu'en se raccommodant avec eux. A la fin le voilà archevêque de Toulouse. Quand il aura payé ses dettes,

si un bonnet rouge se présente à vendre, il est sûr qu'il l'achèteroit aussi. Je ne saurois mieux comparer M. de Marca qu'à défunt M. le Jai, qui, de très peu de chose, étoit devenu premier président au parlement de Paris, ou à celui qui est aujourd'hui premier médecin du roi, après avoir été autrefois valet de Béguin le chimiste, lui avoir fait bouillir son pot et soufflé ses charbons, qui n'a ni femme ni enfants, et qui est le plus avaricieux homme du monde.

Voici le temps de nos licences, auquel, de deux en deux ans, on fait des jetons pour donner à nos docteurs. La coutume étoit d'y mettre les armes du doyen d'un côté et de l'autre celles de la faculté. J'ai retenu les dernières; mais au lieu d'y mettre celles de ma famille, qui sont de gueules au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef et d'une main de même en pointe, j'y ai fait mettre mon portrait (1). Le sculpteur, tout habile qu'il est, n'y a pas fort bien rencontré pour la ressemblance, principalement à l'œil, mais il n'y a point de remède. Je vous en envoie un échantillon que je vous prie de garder à cause de moi. Nous avons trois armées à l'entour de nous, des princes, du Mazarin et du duc de Lorraine. Mais tout cela n'est rien au prix de la dévotion qu'on a par deçà pour sainte Geneviève: on porta sa châsse le 10 de ce mois en procession par les rues. Si la paix se fait ensuite, la bonne sainte ne manquera pas d'en avoir l'honneur; mais la puissions-nous tenir à cela près, tant j'ai peur qu'elle ne vienne point! Je ne vis jamais tant d'affluence de peuple par les rues qu'à cette procession. Je ne sais s'il s'y est fait quelque miracle; mais je tiens que c'en est un, s'il n'y a eu plusieurs personnes d'étouffées. Tous nos Parisiens,

(1) O vanité des vanités! qui se serait douté que Gui Patin, le fier bourgeois de Paris, le rude ennemi de Mazarin, ce *comédien à rouge bonnet*, ce filou *teint en écarlate*, avait des armes dans sa famille. qu'il en ferait la description. et que probablement il tenait beaucoup à cette distinction héraldique? Cependant, par excès de modestie, il consent à faire mettre son portrait sur les jetons de la Faculté!

qui sont gens de beaucoup de foi , sont fort contents d'une si belle cérémonie , et moi qui ne suis point Parisien , j'en suis pareillement content : mais plût à Dieu et à sa sainte Mère , par l'intercession de sainte Geneviève , que nous eussions la paix ! Un Romain , voyant un jour tout le peuple de Rome assemblé pour voir un triomphe , appela Rome l'abrégé du monde. Si vous aviez vu tout cela , vous auriez appelé notre ville de Paris l'abrégé de la dévotion. Puisque tout le monde en est bien content , je le suis aussi , quand même la paix ne viendrait point , à laquelle il n'y a pas grande apparence , puisque la reine ne veut point chasser le Mazarin. Je suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 28 juin 1652.

LETTRE CCCCVII. — *Au même.*

Nous avons bien eu des desordres dans cette ville le mois passé. Le mardi 25 juin , toutes les compagnies ont été en armes par l'ordre du prévôt des marchands , les chaînes tendues et le palais gardé de tous côtés , tandis que les pères conscrits délibéroient dans la grand'chambre , où ils ont résolu que les députés retourneroient vers le roi , lui dire de la part de la cour et des princes que , pourvu que le cardinal Mazarin soit envoyé hors du royaume , lesdits princes sont prêts de mettre les armes bas , et de signer tout ce qu'il plaira à sa majesté. Tandis que tout Paris étoit ici en armes , il y eut diverses querelles en plusieurs endroits , où quelques uns furent tués et d'autres blessés. Cela ne se peut guère faire autrement : tandis que les fous ont les armes à la main , il faut que les sages soient cachés. Les princes néanmoins , après avoir été trompés par le duc de Lorraine , se trouvent bien étonnés , et je ne sais point à quel saint ils se voueront.

Hier , 4 juillet , est ici mort dans son lit d'une fièvre conti-

nue maligne, le sieur Vautier (1), qui étoit premier médecin du roi, et le dernier du royaume en capacité: et afin que vous sachiez qu'il n'est pas mort sans raison, il a pris de l'antimoine par trois fois, pour mourir dans sa méthode, par le consentement et le conseil de Guénaut. S'il fût mort il y a sept ans, il auroit épargné la vie à plusieurs honnêtes gens qu'il a tués par son antimoine. Enfin, il est mort lui-même âgé d'environ soixante-trois ans. Comme il étoit réputé fort ignorant, et même à la cour, il vouloit avoir la réputation d'avoir des secrets de chimie, et d'exceller dans la préparation de l'antimoine. Quelques courtisans lui applaudissoient ou en faisoient semblant. L'autorité de sa charge l'entretenoit en crédit. Il disoit entre autres que les médecins de Paris avoient raison de dire que l'antimoine étoit un poison; mais qu'après sa préparation il ne l'étoit plus; néanmoins cette bonne préparation lui a manqué. C'est une place vacante pour laquelle le cardinal Mazarin cherche trois mille pistoles. Voilà un de mes compagnons qui dit qu'on l'a offerte à Guénaut à ce prix-là, qui l'a refusée, et qu'il croit que Valot les donnera. Ainsi tout est à vendre, jusqu'à la santé du roi, ce qui est d'un très mauvais exemple. Je suis, etc.

De Paris, le 3 juillet 1652.

LETTRE CCCCVIII. — *Au même.*

Je crois que vous aurez reçu mes deux dernières lettres. Maintenant je vous dirai que l'on nous promet ici un jubilé pour le commencement du carême. C'est une consolation spirituelle que le pape nous veut donner en récompense des mal-

(1) François Vautier, né à Arles en 1589, mort à Paris en 1652, reçu docteur en médecine de Montpellier en 1612, devint premier médecin de Marie de Médicis, après avoir été enfermé à la Bastille; puis en 1646 premier médecin de Louis XIV; enfin il fut promu en 1649 à l'abbaye de Saint-Taurin d'Evreux. (R. P.)

heurs que le cardinal Mazarin nous fait souffrir. Si pourtant l'on ne l'envoie pas, on tâchera le mieux qu'on pourra de s'en passer ; mais les médecins y perdroient le plus , car il leur vient toujours en partage quelque malade qui s'est morfondu courant d'église en église.

A propos de maladies , M. Talon , avocat-général , est en si mauvais état , qu'après quelques mois de langueur il devient hydropique. Vous savez bien qu'il ne peut pas manquer de bons et fidèles médecins ; et néanmoins , dans l'inquiétude que sa maladie lui donne , il s'est souvenu de moi , et m'a fait l'honneur de m'inviter à l'aller voir : ce que j'ai fait incoutinément très volontiers. Mais ayant reconnu son mauvais état , je vous avoue que les larmes m'en sont venues aux yeux , ce que je ne pus si bien cacher qu'il ne le reconnût lui-même , et ne m'en fit compliment. Néanmoins , je vous dirai que mes larmes n'ont pas été à cause de lui tout seul , quelque homme de mérite qu'il soit , mais pour le malheur commun de tout le monde qui perd beaucoup à sa mort. M. Talon est un fort homme de bien , de grand jugement et d'un esprit fort pénétrant ; le plus beau sens commun qui ait jamais été dans le palais (1) , qui a le mieux pris une cause et qui y a le plus heureusement rencontré , aux conclusions qu'il y a données. Chacun a admiré dans Paris la force et la solidité de son esprit , et néanmoins il faut qu'il meure aussi bien que tant d'honnêtes gens qui nous ont été malheureusement ravis depuis un an , tandis que tant de brouillons et de tyrans vivent sur la terre.

L'évêque d'Amiens est mort depuis quelques jours ; il étoit fils de M. de Caumartin , qui mourut garde des sceaux l'an 1622 ; autrefois fort débauché , mais réformé depuis quelques années. On lui donne pour compagnon de voyage en l'autre monde un autre prélat , qui est M. de Fenouillet , évê-

(1. Expression pleine de force , de sens et de goût : on en trouve plus d'un exemple dans ces lettres.

que de Montpellier. Il étoit le plus ancien évêque de France. Tant d'évêques qui se laisseront mourir seront autant de bonnes chape-chutes pour le cardinal Mazarin, qui fera de nouvelles créatures de ceux qu'il y fera succéder. En voici un autre troisième qui fera le nombre impair, c'est l'évêque de Carcassonne, et un quatrième, qui est celui de Fréjus en Provence. Quelque mine que l'on fasse et quelque déguisement que les hommes apportent dans leur vie, ils ne sauroient passer ce dernier coup. La mort lève le masque et fait connoître que la vanité de la vie n'est qu'une comédie assez chétive, qu'une farce assez courte, qu'une ombre, ou le songe même d'une ombre. Juvénal n'a-t-il pas bien dit dans sa dixième satire, qui est un ouvrage admirable :

*Mors sola fatetur
Quantula sint hominum corpuscula.*

M. Moreau le père se porte un peu mieux, mais j'avoue qu'il ne faut pas grand'chose pour l'abattre; et puis l'hiver, auquel nous touchons du bout du doigt, est fort à craindre aux vieillards.

Le 12 de ce mois mourut ici le père Petau (1), le plus savant de la société. Il avoit dans la tête divers desseins de livres, qu'il avoit même commencés. On m'a dit qu'il avoit laissé tous ses papiers et ses desseins à un de ses disciples, nommé le père Cossard, qui aura soin de continuer le grand travail de son maître, de la théologie des pères, dont il y a déjà cinq volumes imprimés; c'est le plus savant jésuite d'aujourd'hui. Je suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 20 décembre 1632.

(1) Denis Petau, en latin Petavius, savant jésuite, né à Orléans en 1583, professeur de théologie à Paris, où il est mort le 12 décembre 1632; il a laissé des ouvrages estimés.

LETTRE CCCXC. — *Au même.*

Je ne suis pas encore déchargé tout-à-fait de mon decanat ; je travaille tous les jours à mes comptes et à mes registres , mais , Dieu aidant , j'en sortirai bientôt. Je vous remercie de votre belle lettre , et M. Giraut pareillement de ses bonnes grâces ; il est fort bon opérateur , et réussit en la taille fort heureusement. Vous n'avez pas besoin que je vous avertisse que le rossolis n'est guère bon aux néphrétiques ; mais trouvez bon seulement que je vous en fasse souvenir , de peur que vous-même vous ne vous en souveniez que trop ci-après , *in mediis doloribus*. Cette liqueur , nommée *Ros solis* , *nihil habet solure , sed igneum quid potentissimum , lumborum cunctaque doloribus adversissimum* , dont Dieu vous gardera et préservera s'il veut par sa bonté. Le pape a dit à notre ambassadeur qui est à Rome qu'il veut que l'on remette en liberté le cardinal de Retz , et qu'il ne s'en prendra qu'au cardinal Mazarin , ce qu'il a répété par huit fois. Cette répétition a fort déplu à la reine. J'attends encore quelque chose pour mettre dans notre paquet , lequel ne peut partir que le mois prochain pour Lyon. Le manuscrit que M. Spon a entre ses mains n'est pas si petit ; j'espère que ce sera un in-quarto de plus de soixante feuilles : c'est le papier qui a manqué à cause de la bassesse des eaux qui a empêché M. Rigaut de commencer jusqu'à présent.

Je vous envoie ma médaille , que j'ai toujours eu dessein de vous présenter ; elle est plus belle que celle que vous avez vue entre les mains de M. Gontier , à qui mon fils aimé en a envoyé une. Le coin de la Faculté , qui étoit usé , a été refait , et au lieu de 1648 j'y ai fait mettre 1652. Si vous en désirez de cuivre , je vous en enverrai ce qu'il vous plaira.

Il se pourra quelque jour rencontrer quelque bonne occasion qui me fera aller devers Lyon , mais il faudroit que la paix fût en France ; en ce cas-là je serois ravi de vous aller embrasser.

On dit que le pape a député dix cardinaux pour examiner le fait du cardinal de Retz, et pour trouver les moyens de le faire remettre en liberté. On dit que Bordeaux est en si mauvais état, qu'il seroit de besoin que le roi y fit un voyage pour empêcher que les Espagnols ne s'en emparent; mais, d'un autre côté, il est besoin qu'il soit aussi de deçà, à cause du prince de Condé, qui est le plus fort sur la frontière de Picardie et de Champagne, et qui pourroit venir jusqu'ici, où il a encore quelques amis et où il y a plusieurs ennemis du Mazarin; il feroit bien du mal, étant secouru de l'Espagnol, comme apparemment il le sera. On parle ici de la mort du pape : c'est peut-être d'autant qu'il est fort vieux. On nous promet le grand jubilé pour la fin du carême; je voudrois qu'il fût déjà passé et le carême pareillement. Les partisans du Mazarin disent qu'il viendra bientôt; les plus fins disent que non, et qu'il ne peut ni ne doit venir. Le prince de Condé a pris Vervins; on y fait passer nos troupes, afin d'y remettre le siège et de le reprendre. On s'en va ici imprimer un traité de Balzac, intitulé *l'Aristippe, ou de la Cour*; je me persuade que ce sera une paraphrase de ce vers du bon Horace :

Omnis Aristippum decuit color et status et res.

Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre, etc.

De Paris, le dernier janvier 1633.

LETTRE CCCCX. — Au même.

Permettez-moi de vous recommander un jeune homme lyonnais, aspirant à la maîtrise de chirurgie, nommé Cardon. Il avoit un frère aîné à Paris, l'an 1626, qui étoit honnête

homme et de mes amis, ses parents viennent de notre pays de Beauvais; j'ai même connu celui-ci, que je vous recommande, à Paris, pour un gentil garçon. *Fac igitur, nisi tibi molestum fuerit, ut sentiat meam commendationem tibi gratam, sibi utilem fuisse.* Je vous ai déjà tant d'obligations que j'en suis tout honteux.

Je pense que vous aurez bientôt deux livrets nouveaux du père Théophile Raynaud, *Mala v bonis ecclesiarum, etc., Dissertatio de sobriis alterius sexus frequentatione per sacros et relig. homines*, que vos libraires impriment à Lyon. On ne fait rien ici à cause de la guerre, et faute de papier.

Le prince de Conti est le plus fort dans Bordeaux; il en chasse qui bon lui semble. Les Hollandois ont traité avec le Mazarin, qui leur a promis du support, dont les Anglois sont indignés, et menacent de ravager nos côtes.

Le prince de Condé a mis le siège devant Jamets.

Le Mazarin a été traité superbement à Soissons par M. le maréchal d'Estrées, qui en est le gouverneur, et en revenant beaucoup de personnes sont allées au-devant de lui, entre autres M. le chancelier; le roi même y a été jusqu'à trois lieues d'ici, et l'a amené dans son carrosse. Ils sont entrés dans Paris lundi, 3 février, à deux heures après midi; le roi lui a donné ce même soir à souper en grand et superbe festin. Dieu sait si ce n'ont point été des viandes bien succulentes, pour réparer et restaurer les forces de ce *grand capitaine*, qui revient de la guerre si harassé, et qui rentre au cabinet, où il y a de reste tant de conquêtes à faire.

Le roi a été au-devant du Mazarin, et le Mazarin, à ce que disent les courtisans, ira au-devant de la reine. *Sic vivitum pessimis istis temporibus, ad quæ nos reservavit Dominus.* Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, ce 4 de février 1653.

LÉTTRE CCCXI. — *Au même.*

J'ai reçu la vôtre des mains de M. Pâquet, pour laquelle je vous remercie ; ledit sieur se porte assez bien, Dieu merci ; nous parlons très souvent de vous, et il vous aime cordialement.

Je suis bien aise que vous ayez reçu le petit présent que je vous avois destiné il y a longtemps, et qui a demeuré céans beaucoup plus que je ne pensois ; mais la guerre est cause de ce retardement. Je vous enverrai quelque chose de meilleur ci-après, si l'occasion se présente. Je me souviens fort bien de toutes les obligations que je vous ai ; mais avec ce regret que je ne m'en puis acquitter sitôt que je voudrois bien. On dit ici que quelqu'un a taillé sa plume pour réfuter M. Cl. Germain en son *Orthodoxe, ou de l'Abus de l'antimoine*, mais je pense que ce ne sera qu'un galimatias de gazette : *constat enim sibiium esse venenatum* ; les fourbes qui se vantent de sa bonté ne sont point si traitres que d'en prendre lorsqu'ils sont malades. Vautier en prit l'an passé, mais il en trépassa aussi. *Sicque per sibiium stygium transavit fretum, qui per diabolicum istud venenum (sic nominatur a Mercuriali tot insontes necaverat.*

Je vous ai mandé touchant le Quiqueran, de *Loudibus provincia*, ce que j'en savois. Je m'enquerrai de celui qui l'a imprimé autrefois à Lyon et en quelle année ; mais, je vous prie, *interea dormi secure.*

M. de Liergues est un fort honnête homme, et à qui j'ai beaucoup d'obligation ; mais il vous a dit trop de bien de moi dans sa lettre ; c'est une marque de son affection, et il n'ose vous dédire de tant de bien que vous lui avez écrit de moi ; il m'a rendu mes médailles. Le roi, la reine, le Mazarin et toute la cour sont à Saint-Germain encore pour quelques jours. Le Mazarin traite avec le chevalier de Chaulnes, pour avoir le gouvernement d'Amiens ; dès qu'il en sera le maître, il a

dessein d'y envoyer le cardinal de Retz dans la citadelle, sous la garde de M. de Bar, qui a gardé les princes dans le Havre-de-Grâce : et cela fait, on dit que le roi ira demeurer pour quelque temps dans le bois de Vincennes. Le prince de Condé est encore à Bruxelles. Ceux de Bordeaux espèrent du secours et des Anglois et des Espagnols : aussi en ont-ils grand besoin. Les Anglois ont en derechef un grand avantage sur les Hollandois, qui y ont fait perte de plus de quatre millions d'or. Notre grande armée est en Champagne ; on dit qu'elle s'en va à Rethel. *Cetera falsa quæ circumferuntur, nec moror, nec scribo, quia falsa sunt.* Il est seulement vrai que je suis et serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 27 juin 1633.

LETTRE CCCCXII. — *Au même.*

Je suis bien aise que M. Huguetan l'avocat soit arrivé chez vous en bonne santé. C'est moi qui lui avois donné l'*Eclipticum* de M. P. Petit, pour vous le remettre. Cet auteur est un petit jeune homme parisien, de vingt-quatre ans, que je ne connois que depuis qu'il me fit présent de son livre. Il est fils du greffier de Saint-Victor. Il étudie en médecine : je lui donnai conseil sur ses études, dont on m'a rapporté qu'il étoit fort content, et qu'il vouloit faire des vers pour moi. J'aime mieux qu'il les fasse pendant ma vie qu'après ma mort, afin que je les puisse lire et en juger ; car dès que je serai mort, je ne verrai plus goutte. Le soleil se couche et se relève le lendemain ; mais dès que notre lumière se couche, c'est une nuit éternelle ; et sans l'espérance que nous avons par la foi, nous serions bien malheureux. Enfin, je suis tout résolu, quelque chose qui me puisse arriver.

M. Pellisson, tout habile homme qu'il est, s'est bien fait des ennemis par son *Histoire de l'Académie*. M. Corneille,

illustre faiseur de comédies, écrit contre lui, de même que M. Charles Sorel (1). Je n'y ai encore guère lu de choses; mais il s'est trompé en de certains éloges, entre autres ceux de M. de Bourbon et de M. de Méziriac, que j'ai connus particulièrement.

M. Perrot d'Ablancourt est un habile homme. On le blâme pourtant de s'être trop donné de licence à son Tacite; et de fait je ne l'entends pas si bien que le latin. Je ne suis point de votre avis touchant ces traductions: pas une ne me plaît. Il n'y en a point qui vaille le tiers de son original, si ce n'est peut-être les *Métamorphoses d'Ovide*, traduites par Renouard, et encore tout cela n'est bon qu'à ceux qui n'entendent pas le latin. Pour M. l'abbé de Marolles, c'est un fort honnête homme, qui est mon ami depuis l'an 1620. Ses traductions ne lui font pas honneur; ses meilleurs amis s'en plaignent aussi bien que moi. Je voudrais qu'il n'y eût jamais pensé, car c'est d'ailleurs un excellent homme.

On a eu nouvelle de la mort du grand et incomparable M. Saumaise (2). Il est mort aux eaux de Spa, qu'il étoit allé prendre. Quelle perte pour la république des lettres! Il avoit soixante-cinq ans passés, étant né au mois de mai de l'an 1588.

Il y a ici un avocat nommé M. Lescornai, homme d'étude et de travail, qui a fait une histoire entière de la maison de Longueville, depuis Jean, comte de Dunois, bâtard du duc d'Orléans, tué à Paris, rue Barbette, en 1407, et qui a été le

[1] Il est étonnant que Gui Patin ne parle pas plus souvent et avec admiration de cet illustre faiseur de comédies. Pourtant le *Cid* avait paru en 1636, *Cinna* en 1639, etc. Toutefois il faut remarquer qu'à cette époque les mœurs médicales avaient quelque chose de la sévérité ecclésiastique et parlementaire. Pascal dit: « Qui pourrait avoir confiance dans un médecin qui ne porte pas de rabat? » Mais si le langage et le costume avaient alors quelque chose d'austère et de pédant, il faut avouer que Molière a bien guéri les médecins de ce travers; peut-être ont-ils outrepassé la limite.

(R. P.)

2 Voyez tome I, page 199.

premier chef et le fondateur de cette maison. Il l'a présentée manuscrite à M. de Longueville, qui l'a trouvée si belle, qu'il est résolu de la faire imprimer à ses dépens, et d'y ajouter tous les portraits de ses ancêtres que l'on fait graver exprès.

Le cardinal de Retz est malade d'une fièvre lente pour laquelle il ne bouge guère du lit. Il a son médecin enfermé avec lui qui ne le sauroit si bien guérir, comme feroit le cardinal Mazarin s'il le mettoit en liberté.

On a exécuté ici plusieurs faux monnoyeurs, voleurs et assassins, et il y en a encore d'autres que l'on cherche avec beaucoup de diligence. Aussi est-il vrai que cette grande ville est une vraie retraite de larrons, d'imposteurs et de coupeurs de bourse, sans faire mention de ceux qui donnent de l'antimoine aux malades et de tant de prêcheurs et faux prophètes qui s'assemblent ici. Je suis, etc.

De Paris, le 21 octobre 1653.

LETTRE CCCXIII. -- *Au même.*

Depuis celle que je vous écrivis le 21 octobre, nous avons reçu la nouvelle de la mort d'un de nos collègues, nommé M. Prévôt, qui est allé de vie à trépas, chez son père, à Vire en Normandie, d'un abcès ulcéré dans le pyllore qui lui causoit un vomissement perpétuel.

Je rencontrai dernièrement M. Ogier l'avocat, qui m'a dit qu'il ne voyoit autre chose par tous les carrefours que l'affiche du livre nouveau du fils du gazetier, en grande page et en grosses lettres, avec ces mots : *L'Antimoine triomphant et justifié*, etc. Je lui répondis qu'il n'y avoit pas de quoi s'étonner du triomphe; que ce poison en avoit tant et tant tué depuis sept ans par l'entremise de Vautier, Guénaut, Valot, Rainsant, et quelques autres qui se jouent impunément de la peau des hommes, qu'il avoit bien raison de triompher; qu'autrefois à Rome l'on ne permettoit le triomphe qu'à celui qui

avoit gagné une grande bataille, où tout au moins fussent demeurés sur la place cinq ou six mille hommes, à ce que dit Tite-Live. Aussitôt il me dit : Voilà de quoi faire une belle épigramme, que peut-être ferai-je dès la nuit prochaine. Ce qu'il fit et me l'envoya le lendemain matin dès les cinq heures. En voici une copie que je vous envoie, parce qu'on dit qu'elle est bien faite. Vous qui êtes savant en tout, jugez-en :

*Nunc licet aurato ascendat Capitolia curru ,
 Nunc albis stibium jure triumphet equis :
 Plaudite , fumosi balatrones , plaudite , agyrtae :
 Inter qui cedat , credite , nullus erit :
 Victoris tanti meritis obstare triumphis ,
 Tot casis hominum millibus , invidia est.*

Il ajouta à ces vers : *Ride, Guida Patine, unquam medicinae rindex acerrime, stibium triumphans : sed cheu! non libet tecum ridere : abstulit enim toxicum istud ferale comitem Araxicum, meum pacisque patronum, exultante Alastore, quem omnes, nescio majore odio, an ignavia, execramur et patimur.* Je suis, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 10 novembre 1653.

LETTRE CCCCIV. — Au même.

Je vous confirme la nouvelle de la mort de M. Saumaise dans le mois de septembre, aux eaux de Spa. On me dit que la veuve est en chemin pour revenir à Paris; je la verrai alors et vous en manderai les particularités qu'elle m'apprendra. J'ai seulement su que ce grand héros des belles-lettres mourut en deux jours. Je sais bien le passage de Pline des eaux de Spa. Je le montrai à feu M. Piètre l'an 1634, lorsqu'il fit sa thèse contre l'abus des eaux minérales (1). *Les calculoux*, dit Pline,

(1) Voyez, sur ces eaux, *Dictionnaire univ. de mat. ère médicale*, par MM. Mérat et Delens, Paris, 1834, t. VI, p. 487.

doivent s'abstenir des eaux métalliques. Pline s'est trompé la aussi bien qu'ailleurs, quand il s'est mêlé du métier d'autrui. Les eaux de Spa sont légèrement diurétiques; mais elles ne sont guère ordonnées que contre les chaleurs d'entrailles, qui est fort souvent la vraie et première cause de la pierre. Si bien que ces eaux métalliques peuvent être bonnes à la cause du mal, mais non pas au mal qu'elle a produit. Je suis pourtant d'accord avec Pline, qui est un auteur que j'honore fort, lorsqu'il dit qu'elles chassent la fièvre tierce: vu que, sur la fin de telles maladies, ces eaux peuvent servir après que le malade est très bien purgé et vidé. On s'en peut néanmoins passer très aisément: aussi arrive-t-il souvent que ce remède n'est qu'une amusette pour occuper les convalescents qui se plaisent à la nouveauté et diversité des remèdes. Pline l'a fort bien dit, lorsqu'il parle des médecins qui charlatanent leurs malades: *qui diverticulis aquarum fallunt aegros* (1). Des eaux mal prises, les conséquences en sont fort mauvaises. Ce sont de fortes lessives qui échauffent et dessèchent les entrailles au lieu de les nettoyer simplement et doucement.

J'ai reçu nouvelles que notre ancien ami, M. Sorbière, directeur du collège d'Orange, a tourné sa jaquette, en se faisant catholique romain à la sollicitation de l'évêque de Vaison, des cardinaux de Bichi et Barberin, qui lui en a lui-même écrit de Rome. C'est lui-même qui me l'a mandé, et qu'il s'en alloit à Rome tout exprès, d'où il m'écrirait. Voilà des miracles de nos jours, mais qui sont plutôt politiques et économiques que métaphysiques. Il est veuf et bien adroit; mais, tout fin qu'il est, je ne sais si, avec sa nouvelle chemise, il pourra réussir à faire fortune à Rome, qui est un lieu plein d'altérés et d'affamés: au moins suis-je bien assuré qu'il n'y deviendra jamais pape.

Je puis bien vous dire des nouvelles de M. Soret, puisqu'il

(1) On voit que la coutume de *charlataner* les malades au moyen des eaux minérales n'est pas nouvelle: aussi pouvons-nous répéter, *sic olim nunc hodie*.

y a trente-cinq ans qu'il est mon bon ami. C'est un petit homme grasset, avec un grand nez aigu, qui regarde de près, âgé de cinquante-quatre ans, qui paroît fort mélancolique et ne l'est point. Il est fils d'un procureur en parlement. Sa mère est morte hydropique, et son père d'une fièvre quarte continue, qui est la plupart du temps fatale aux vieillards. Il n'est point marié, et demeure avec une sienne sœur, femme de M. Parmentier, avocat en parlement, substitut de M. le procureur général. Ce M. Ch. Sorel a fait beaucoup de livres françois, et entre autres *Françion*, le *Berger extravagant*, l'*Ophire de Chrysanthe*, l'*Histoire de France* et une *Philosophie universelle*. Il a encore plus de vingt volumes à faire, et voudroit bien que tout cela fût fait avant que de mourir; mais il ne peut venir à bout des imprimeurs. Il est fort délicat, et je l'ai souvent vu malade; néanmoins il vit commodément, parce qu'il est fort sobre. Il est homme de fort bon sens et taciturne, point bigot ni mazarin. Si vous en voulez davantage, expliquez votre demande plus particulièrement.

Pour le livre de M. de la Chambre, *Traité de la connoissance des animaux*, c'est un ouvrage où je ne me connois guère; on n'en fait pas ici grand cas. L'auteur parle fort bien françois; mais, outre la pureté du style, il n'y a guère que du babil. *Vox, præterea nihil*; la voix et rien autre, c'est le caractère du rossignol; mais notre siècle ne laisse pas d'admirer ces bagatelles. Je suis, etc.

De Paris, le 23 novembre 1653.

LETTRE CCCCXV. — *Au même.*

La secte antimoniale est ici fort étonnée du libelle intitulé *la Légende*, que je vous ai envoyée. Ceux qui sont les plus méchants et les plus effrontés disent que cette pièce mérite des coups de bâton, mais l'auteur n'en est pas découvert (1);

(1) Voyez la note I. II, pag. 96.

les uns s'attaquent à celui-ci, les autres à celui-là. Guénant dit que j'y ai travaillé, ce qui est très faux : mais si les tours Notre-Dame toboient, cet homme diroit que ce seroit moi qui en aurois procuré la chute, afin de me charger d'envie et me faire des ennemis.

Pour le livre de M. Chifflet, je vous en enverrai un à la première occasion. Cette poudre de quinquina n'a par deçà aucun crédit. Les fous y ont couru, parce qu'on la vendoit bien cher ; mais l'effet ayant manqué, on s'en moque aujourd'hui (1). J'avois traité une fille de la fièvre quarte si heureusement, que l'accès étoit réduit à deux heures seulement. Sa mère, impatiente, ayant entendu le bruit que faisoit cette poudre des jésuites, en acheta une prise *quarante francs*, dont elle avoit grande espérance à cause du grand prix. Le premier accès, après cette prise, fut de dix-sept heures, et beaucoup plus violent qu'aucun autre qu'elle eût eu auparavant. Aujourd'hui, cette mère a peur de la fièvre de sa fille, et a grand regret de son argent. Voilà comment va le monde, qui n'est qu'un sot et veut être trompé. Cette poudre est fort chaude et ne purge en aucune façon. Ils disent qu'elle est diaphorétique ; ce sont des fictions, aussi bien que tout ce qu'on dit de la chair des vipères, dont peu de nos gens se servent, si ce n'est les suppôts des apothicaires ; néanmoins je pense que pour la garder, à telles fins que de raison, l'esprit de sel y est fort bon, ou même l'infusion en eau-de-vie, et la sécher à l'ombre.

J'ai vu ces jours passés deux petits livrets d'*Arnoldus Boërtius*, qui sont des observations de médecine de maladies omises par les anciens. Il y est qualifié ci-devant médecin

(1) La médecine de nos jours ne saurait au contraire se passer de cette salutaire substance ; c'est véritablement un médicament héroïque. Mais que de faits, de temps, de recherches il a fallu pour bien connaître les effets du quinquina et son mode d'administration ! La découverte des sels de quinine est également précieuse dans une infinité de cas pathologiques.

du vice-roi des États d'Irlande, et présentement médecin très fameux de Paris, *Parisiorum medico clarissimo*. Sur quoi je vous donne avis que ce *clarissime* ne vit jamais guère clair. C'étoit un grand Hollandois, qui avoit les yeux fort enfoncés et le nez aigu, qui, faute de pratiques, après avoir tué ici sa femme, ses deux enfants et avec l'antimoine, s'en est retourné en Angleterre, n'ayant rien pu trouver, ni dans Paris, ni au faubourg St-Germain, qui le pût arrêter. J'ai vu plusieurs malades qu'il avoit servis, mais il ne prenoit point le chemin de les guérir. Il est médecin comme je suis capitaine : voilà comment il a été ici *clarissime* ; mais le papier souffre tout, aussi bien que la *Gazette antimoniale* de M^e Eusèbe Renandot. Me voici parvenu à la fin de ma lettre, aussi bien que de cette année. Je vous demande très instamment la continuation de votre amitié et de vos bonnes grâces, et vous supplie de me croire votre, etc.

De Paris, le 30 décembre 1633.

LETTRE CCCCXVI. — *Au même.*

Voici des vers extraits d'une lettre qui vient de Flandre, sur la mort de M. Saumaise :

*Ingens exigua jacet hac sub mole sepultus
Assertor regum, numinis atque pugil.
Finit Spadæ vitam Salmasius hospes,
Trajectum cineres ossaque triste tenet;
Quod mortale fuit perit: pars altera cælis
Reddita; fit major, doctior esse nequit.*

La *Légende antimoniale* a véritablement bien touché nos docteurs antimoniaux, qui menacent de grosses peines celui qui en sera découvert l'auteur. Pour ceux dont il est parlé, et que vous souhaitez de connoître plus particulièrement, je

vous dirai que le sieur de Gorris a toute sa vie été du mauvais parti des chimistes, des charlatans, du gazetier, des étrangers, gens de secrets contre la goutte, l'épilepsie et la fièvre quarte; très malheureux praticien, qui en a bien tué avec les expériences qu'il a voulu faire; qui sait véritablement bien du grec et du latin, mais qui l'applique fort mal; qui n'a jamais eu le courage de résister à la tentation de l'or, pour quelque coïonnerie ou corruption du métier. L'an 1647, un marchand d'orviétan, pour mieux débiter sa drogue, s'adressa à un homme d'honneur, alors doyen de notre Faculté, nommé M. Perreau, pour obtenir de lui, moyennant une bonne somme d'argent qu'il offroit, approbation de la Faculté pour son opiat. Il en fut refusé de belle hauteur. Ce charlatan s'adressa ensuite à de Gorris, qui reçut de lui un présent considérable, et lui promit de faire signer à plusieurs docteurs l'approbation de ce médicament qu'il vend sur le Pont-Neuf; ce qu'il fit faire par une douzaine d'autres affamés d'argent, qui furent les deux Chartier, Guénaut, le Soubs, Rainssant, Beurains, Pijart, du Clédât, des Fougerais, Renaudot et Mauvillain (1). Cet imposteur italien, non content de telles signatures, tâcha d'avoir l'approbation entière de la Faculté, et pressa le nouveau doyen, qui étoit M. Piètre, mon prédécesseur, de la lui faire donner, moyennant 400 écus qu'il offroit, sur l'espérance qu'il avoit de mieux débiter sa drogue, s'il pouvoit obtenir ce qu'il désiroit. Ce nouveau doyen ayant appris de la propre bouche du charlatan tout ce que de Gorris lui avoit fait, lui demanda cette approbation; et dès qu'il l'eut, il fit assembler toute la Faculté, où il se rendit délateur contre ces douze messieurs, qui, ayant avoué leur foiblesse et leur mauvaise action, furent chassés de la compagnie par un décret solennel. On les a pourtant rétablis avec de certaines conditions, et notamment celle de *demander pardon* à la com-

(1) Ce Mauvillain étoit ami de Molière; c'est lui qui, dit-on, a fourni tous les termes de l'art dont l'immortel comique s'est servi pour bafouer les médecins.

pagnie en pleine assemblée. Quelque chose qu'ils aient pu faire depuis , la tache leur en est demeurée. Voilà la prouesse de J. de Gorris avec ce vendeur d'orviétan ; mais ce n'est pas sa faute , ce n'est que sa coutume. C'est un homme affamé d'argent et de secrets ; c'est un pauvre homme qui n'a tantôt plus d'esprit qu'une bête , quoiqu'il ait republié un gros livre *Definitioinum medicarum*. Pour M. J. Bourgeois , c'est un boitoux qui met son nez partout et un esprit foible , qui , pour couvrir sa foiblesse , a tâché de se faire passer pour janséniste , dont il se trémousse fort , pour s'attirer de la pratique avec ses nouveaux frères. L'homme est un misérable animal et le véritable jouet de la fortune , auquel un peu d'intérêt fait changer de parti quand il veut.

M. de Valois , *Heuricus Valesius* , vint encore hier me visiter. Il est fils d'un secrétaire du roi. Il est rousseau , âgé d'environ quarante-sept ans , écolier de feu père Petau. Il travaille aujourd'hui à la traduction de quelques pères grecs , par ordre du clergé de France , auquel il a pension. Il a un autre frère appelé *Hadrinnus Valesius* , qui est encore fort savant , et qui travaille à l'histoire de France en latin. Je vous baise très humblement les mains , et suis , etc.

De Paris , le 6 janvier 1634.

LETTRE CCCCVII. — *Au même.*

Je vous remercie de votre belle lettre du 3 de février. Je suis ravi de ce que vous êtes en bonne santé , et bien content de ce que l'affaire de M. J. Lombard a réussi. Je n'y ai pas fait grand'chose , mais pourtant ce que j'y ai pu ; peut-être qu'il se présentera quelque jour quelque affaire où j'aurai plus de crédit , et où je m'emploierai plus que très volontiers pour votre service. Les deux petits livres que je vous ai fait tenir , de la poudre contre la fièvre quarte , et celui de M. Riolan , ne valent pas l'intérêt de ce que je vous dois : aussi n'est-ce

que pour vous faire connoître que vous avez en moi un débiteur reconnoissant et de bonne volonté ; je ferai ce que je pourrai pour m'acquitter quelque jour de tant de bienfaits pour lesquels je vous suis redevable. J'ai reçu ci devant le livre du père Théophile Raynaud, *Tractatus de prima missa*, et vous en remercie derechef, aussi bien que de tous ceux que vous m'offrez du même auteur, lesquels j'ai éans. La licence courante est fort petite, et par conséquent peu de thèses : la prochaine sera meilleure ; j'aurai soin de vous garder toutes les bonnes qui en proviendront. Le bonhomme, M. Riolan, n'a fait que traîner depuis tantôt trois mois, à cause du grand froid, qui est son ennemi juré et le mien aussi ; il se tient le plus qu'il peut clos et couvert dans son étude, avec un poêle qui le réchauffe à la mode d'Allemagne, où il travaille contre l'antimoine, lequel a de deçà si malencontreusement tué tant de monde, que ceux qui se sont voulu mêler d'en donner ci-devant en sont aujourd'hui tout honteux et dans une extrême confusion ; et je vous puis jurer que jamais on n'en a donné si peu que l'on fait aujourd'hui. On n'en veut plus entendre parler dans les familles, tant ce funeste poison est si heureusement décrié ; la résistance forte et généreuse des gens de bien n'y a pas de peu servi. Nautier en mourut lui-même, l'an 1652. Guénaut l'a voulu maintenir, mais il y a perdu son eserime, et s'est chargé de la haine de plus de soixante-dix de ses compagnons, qui ne le veulent voir ni recevoir nulle part en consultation. On dit ici en raillant que les médecins ne s'en servent plus que pour leurs femmes lorsqu'ils s'en veulent défaire. Les uns appellent ce vin stibial, vin émétique, *ab episcopado*, ou hérétique, pour le schisme qu'il a causé dans la médecine. Il y a encore trois autres de nos docteurs qui travaillent sur le même sujet, aussi bien que M. Riolan ; je vous en ferai part en temps et lieu. Quand est-ce que votre Espagnol, G. Bravo, *Resolutiones medicæ*, in-folio, sera achevé ? On ne fait ici rien de nouveau que des romans et des livres ca-fards, de dévotion à la mode, et quelques traductions assez

chétives : c'est le mauvais temps qui en est cause : *Dii meliora!* En attendant, croyez que je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 16 février 1634.

Περὶ τοῦ πολιτεύματος, *nihil habeo certi, itaque nihil scribo.* L'Éminentissime est vraiment tel, et aussi puissant que Dieu le père au commencement du monde : *omnia quaecumque voluit fecit.* Le prince du sang sera bien heureux si on lui donne une nièce ; bref il est de lui comme d'Auguste, *misericordia nostra magnus est.* Le prince de Conti est arrivé, et a vu le même jour la nièce mazarine, dite *Martinozi*, savoir, le 26 de février. On dit aussi que M. de Candale en épousera une autre avant la fin du carême. Le prince de Conti sera demain fiancé, et marié dimanche prochain. M. de Balzac est mort à Angoulême le 8 de ce mois. *Plura non scribam, quia vetant et dolor et pudor seculi.*

LETTRE CCCCVIII. — *Au même.*

Vous saurez que le 23 du mois passé, comme j'étois dans mon étude, je vis entrer un gros homme tout réformé, qui me salua de très grande affection. J'eus d'abord de la peine à le connoître, mais je lui dis après : *Monsieur, n'êtes-vous pas monsieur de Sorbière* (1)? et c'étoit lui-même. Aussitôt il me

[1. Samuel Sorbière, né à Saint-Ambroise, arrondissement d'Alais (Gard), le 17 février 1610, étudia la médecine à Paris, à Leyde; puis revint en France; fut professeur de l'Université d'Orange en 1630, passa en Angleterre en 1669, devint membre de la Société royale de Londres. Ayant déplu au roi d'Angleterre par sa *Relation d'un voyage en Angleterre*, Paris, 1660, in-12, on le força de quitter la Grande-Bretagne; il revint en France et mourut à Nantes le 9 avril 1670. Il a publié plusieurs ouvrages complètement oubliés. (R. P.)

fit un nouveau compliment tout plein de charité, de foi, et d'espérance chrétienne. Il me dit qu'il s'étoit fait catholique; qu'il avoit des lettres du cardinal Barberin, lesquelles il me vouloit montrer; qu'il avoit pensé aller à Rome, mais qu'une affaire l'avoit amené à Paris; qu'il y venoit chercher de l'emploi; qu'il y étoit assuré d'une pension de la libéralité de MM. du clergé; qu'il eût bien voulu avoir quelque emploi à la cour pour obtenir quelque bénéfice. Enfin, après plusieurs discours, étant pressé de sortir, nous nous séparâmes. Je vois bien qu'il y a du changement à son affaire, mais néanmoins je doute s'il a bien fondé sa cuisine; car, quoique le feu du purgatoire soit bien chaud et bien grand, tout saint et sacré qu'il est, néanmoins tous ceux qui s'y chauffent n'en mangent pas les chapons. Quinze jours après je le rencontrai par la ville, gros et gras, avec un petit collet. Il me dit qu'il avoit eu le bonheur de saluer son Éminence, qui lui avoit promis un bénéfice, et en attendant qu'il s'étoit obligé à une pension de 100 écus de rente. Je lui dis que c'étoit bien peu. Il me répliqua qu'il avoit d'une autre part 400 livres de MM. du clergé, laquelle somme il espéroit de faire augmenter l'année prochaine, que ces messieurs feront leur grande assemblée, en attendant quelque bon et gras morceau qui puisse sortir de la marmite du purgatoire. Il y a environ quinze ans qu'un de nos médecins, nommé L. Renouard, se fit prêtre et quitta la médecine, pensant attraper un bon bénéfice qui ne lui vint pas. Sur ce changement inopiné, je lis les vers suivants :

*Languentes animæ, quas purgatorius ignis
 Excoquit, atque suo carcere lentus habet,
 Vulpis tam caute tristem ridete figuram:
 Missificus nunc est, qui medicaster erat.*

Le mot de *Vulpis* est une allusion à son nom de *Renouard*, qui approche fort de *Renard*.

On parle fort des noces des nièces de l'Éminence avec MM. de Candale et de la Meilleraye fils, et de celles des deux

sœurs de l'Éminence avec d'autres grands seigneurs, qui veulent entrer dans le temple de la fortune et avoir leur part du pain béni de cette confrérie : mais pour vous dire la vérité de toutes ces nouvelles, il faut que je vous dise comme un ancien historien, *je vous en écris plus que je n'en crois.*

Des Fougerais donna depuis peu, dans le faubourg Saint-Germain, de l'antimoine à un prélat italien, qu'on nomme archevêque de Smyrne. Le pauvre homme en mourut le lendemain. Cette mort a encore fait crier haro à bien du monde contre ce maudit poison. Voilà de quoi augmenter mon martyrologe de l'antimoine. Un homme de bien après tant de malheurs s'en abstiendrait à bon escient. Mais c'est un article fondamental du chef de leur secte, qu'il faut plumer l'oison tandis qu'on le tient ; et quand on tient son argent, que le diable l'emporte s'il veut : ces gens-là ont-ils de la conscience ?

On dit qu'il y a une des nièces du cardinal d'une beauté singulière, que l'on espère faire monter sur le trône de la Fortune. Bien qu'elle ne soit que nièce d'un Jupiter cramoisi, on, pour parler avec Scaliger, d'un champignon du Vatican. Je me recommande à vos bonnes grâces, et je suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, ce 20 mars 1634.

LETTRE CCCCXIX. — *Au même.*

Ce n'est point d'aujourd'hui que je vous suis obligé ; mais le livre que je reçus dès la semaine passée par votre libéralité m'oblige de nouveau de vous écrire ce mot, pour vous remercier d'un si beau présent et de la diligence avec laquelle vous me l'avez envoyé. J'ai grand regret de n'avoir rien de deçà pour vous envoyer et opposer à tant de présents que vous me faites de temps en temps. On commence ici quelques

ouvrages contre l'*Antimoine triomphant* du gazetier; nous avons quatre de nos collègues qui le veulent relancer d'une belle sorte, en quoi ils ont beau jeu, savoir, MM. Perreau et Merlet, des livres desquels on commence l'impression, et MM. Riolan et Germain, qui travaillent sérieusement pour réfuter ce poison qui est ici fort décrié, et pour démontrer l'impudence, l'effronterie et les impostures de ce maraud de gazetier. M. Riolan, tout vieux qu'il est, par la vivacité de son esprit, eût paru le premier des quatre; mais le grand froid, qui est fort contraire à son poulmon, l'a empêché tout cet hiver de travailler; il ne laissera pas de venir en son temps. Nous aurons aussi bientôt un docte commentaire pratique: *In epidemicas historias Hippocratis*, d'un habile homme, et qui a été un des plus employés de Paris depuis l'an 1614, et d'un autre un commentaire, *in Jusjurandum Hippocratis*, que je tâcherai de vous faire voir des premiers, afin que vous sachiez que, *habes in me debitorem unum immemorem tot acceptorum beneficiorum*. *Περι τοῦ πολιτεύματος, nihil habeo quod dicam; regnat et triumphat, ὃ τὸ γ' εἶ.* Je me recommande très fort à vos bonnes grâces, et suis de toute mon âme, monsieur, votre, etc

De Paris, ce 10 avril 1634.

LETTRE CCCXX. — *Au même.*

Je vous ai tant d'obligations de toutes sortes que je ne saurois les particulariser: vous m'envoyez des livres, vous me donnez des connoissances et des pratiques d'honnêtes gens, de si bonne grâce, que je ne sais que faire, *pro retaliationē*. J'avoue la dette, mais je ne sais quand je la paierai; peut-être que je n'aurai jamais moyen de m'en acquitter; mais au moins je ne mourrai pas ingrat, puisque j'ai bonne envie d'y satisfaire d'une façon ou d'autre. M. Choulier a été un peu malade de quelque accès de fièvre tierce, qui avoit été précédée d'un dégoût

et entresuivie d'une colique ; mais, Dieu merci, il est en bon état. Peu de remèdes l'ont soulagé : je pense que tout cela ne lui étoit venu que pour avoir changé d'air, et que son estomac n'est pas encore bien accoutumé à nos eaux, *quas jam pridem veteres nostri observarunt provincialibus pene singulis levitatem intestinorum inferre*. Mais, Dieu merci, tout cela est passé : il fut hier heureusement purgé par mon conseil, et le sera encore demain, Dieu aidant, pour la seconde et dernière fois ; ce que j'ai fait exprès, afin de le garantir d'une récédive, et je tiens qu'il sera entièrement guéri avant que la présente vous soit rendue, d'autant que je fais état de lui dire demain adieu. Vous en pouvez assurer MM. ses parents. Le changement d'air est bien souvent cause de maladie, principalement à tous ceux qui sont délicats, *et raro tertura* ; c'est ce qui a fait écrire à notre Hippocrate son beau livre *de Aere, Aquis et Locis* (1), que vous trouverez encore plus beau si vous y joignez le commentaire de feu M. J. Martin, que je m'offre de vous envoyer si vous ne l'avez. On dit que le roi s'en va à Fontainebleau dans quelques jours, et de là à Reims, et le prince de Conti en Catalogne avec le marquis de Hocquincourt, qui sera son lieutenant-général. Notre bonhomme, M. Biolan, cherche avidement le beau temps, pour achever son beau recueil *contra stibium*. De l'heure que je vous parle, la plupart du monde rit ici, bourgeois de boutique, chieueurs, partisans et banqueroutiers, rien que de joie d'aller au ballet qui se danse au Louvre à ce soir : *purs major lacrimas ridet, et intus habet : ridet autem igitur, quandoquidem mala sua non intelligunt*. Messieurs du parlement y sont invités, et ceux des autres cours souveraines : *ut tandem verum sic illud Petronii, mundus omnis ugit histrioniam*. On dit que de Reims le roi ira à Châlons-sur-Marne ; que le prince de Condé a eu un échec dans le Luxembourg. Mais il n'y a rien de si certain, sinon que *totus sum*

(1) Voyez *Œuvres complètes d'Hippocrate*, trad. par E. Littré, Paris, 1840, t. II, pag. 112 et suiv. (R. P.)

tous ore et libra. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, de toute mon âme, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 28 avril 1634.

LETTRE CCCXXI. — *Au même.*

Le 28 du passé, Charles, mon second fils, ci-devant avocat, fut fait bachelier en médecine. Si bien que, Dieu merci, voila notre famille délivrée de la chicane du palais et de l'iniquité du siècle. Au lieu de plaider devant des juges tels qu'il plaît à Dieu, il jugera lui-même des procès touchant les maladies et la mort des hommes, et j'espère qu'il y réussira avec les bons fondements qu'il a à son âge de vingt un ans et un mois.

On parle fort ici de la reine de Suède, qui se démet de la royauté, en se réservant une pension notable. Elle met en sa place un prince de Suède son cousin, de la maison palatine. On ne sait point la véritable cause de cette abdication. Les historiens n'en ont jamais dit une bonne pour Dioclétien, qui en fit de même. On dit qu'un des Audronics en fit autant, épouvanté d'un spectre qu'il vit dans son cabinet et qui lui commanda de le faire. Charles-Quint étoit vieux et cassé, et avoit beaucoup de péchés sur le dos. Les moines disent qu'il vouloit faire pénitence. Tout cela est bon à dire; mais beaucoup de gens croient qu'il fit une folie de se dépouiller avant que de se coucher: aussi ne tarda-t-il guère à s'en repentir. La curiosité de notre siècle aura bien de la peine à découvrir la vraie cause de celle-ci, et quand on la sauroit, peu de gens la diroient. Le résident de France à Stockholm, nommé Picques, a près de soi un jésuite, nommé le père Langlois, qui est un homme d'esprit, qui en écrit ici à un de ses compagnons assez particulièrement. Il est de là travesti et habille

en cavalier, et se fait nommer M. de Saint-Hubert. On dit que la reine s'est mise entre les mains d'un ambassadeur du roi d'Espagne, nommé Pimentel, qui l'emmène en Italie pour lui faire voir le pays; qu'elle se veut faire catholique; qu'elle veut aller voir la Grèce, la Thrace, l'Euphrate et le Pont-Euxin, ce que je ne crois point. Néanmoins nous sommes dans un siècle plein de prodiges.

Voici des nouvelles de Paris. Le curé de Saint-Paul a reçu ordre du roi de se retirer en sa maison des champs pour avoir troublé le sermon du P. Lingendes, qui prêchoit dans Saint-Paul. Les curés de Paris commencent à s'assembler pour procurer la liberté de leur confrère, ce qui pourroit enfin arriver après quelques jours de pénitence. Voilà le commencement d'une guerre de geus désarmés, et qui n'ont pour tout canon que celui de la messe, et pour épée que le bâton et la croix. Cette controverse ne tuera personne, mais engendrera seulement quelques livres à l'avenir, dont nous nous divertirons. Si j'étois arbitre de ce différend, je sais bien ce que j'ordonnerois là-dessus. J'ai un secret infailible pour les accorder, mais je ne le révélerai point, si on ne m'appelle à l'assemblée où il se doit juger.

M. Moreau m'a dit qu'il travailloit à la vie de M. Naudé. Je suis ravi qu'il s'en veuille donner la peine. Il se porte mieux qu'il n'a pas fait; mais vous savez bien que tout est à craindre à un vieillard, et vous n'ignorez pas non plus le vieux proverbe hébreu : *Les jeunes peuvent mourir, et les vieux ne peuvent pas vivre longtemps*. Je viens d'apprendre que la bibliothèque dudit M. Naudé a été vendue pour dix mille francs au cardinal Mazarin. Elle valoit deux fois plus, et il y avoit quantité de livres qui ne se sauroient plus trouver. A propos de livres, voulez-vous bien me faire la grâce de m'acheter à Lyon les livres dont je vous envoie la note? Ma bibliomanie (1)

(1) Voyez la note t. II, page 144.

vous fait souvent de la peine ; peut-être que je serai plus sage et plus supportable l'année qui vient. Je suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 1^{er} mai 1654.

LETTRE CCCCXXII. — *Au même.*

Je dois réponse à deux des vôtres, pour lesquelles je vous rends très humbles grâces. Le livre de M. Merlet est sous la presse, aussi bien que celui de M. Perreau ; mais cela ne va guère vite, faute d'ouvriers, et même de papier qui manque ici. Dès qu'il y aura quelque chose de fait, je vous en enverrai. J'ai plusieurs fois ici vu sortir des vers des veines par la saignée du bras ; mais quand ils ont été grands et morts, je n'ai vu personne qui en soit échappé. Votre malade est bien heureux de l'être. M. le cardinal de Retz est à Nantes, ou ses amis le vont voir et l'entretienement. On ne sait pas encore qui sera son successeur en l'archevêché de Paris. Le Mazarin n'a point la pierre, mais il a martel en tête du prince de Condé et de plusieurs autres choses qui regardent sa fortune. On parle du voyage de Reims pour le sacre avec beaucoup d'incertitude. Les Anglois nous menacent toujours. C'est une chose certaine que la reine de Suède quitte la royauté : elle y est un peu poussée par les États du pays, qui n'approuvent pas ses profusions, mais elle ne parle pas de se faire catholique, ni de venir en France. Les princes ne changent jamais de religion que lorsqu'il y a du gain. J'ai vu sa lettre à M. Chanut, lequel je connois fort bien, et qui est de présent en Hollande. Le mois prochain nous en apprendra davantage. Je suis ici médecin de M. Bidal, riche marchand de soie, qui est caissier de la reine de Suède, et qui en reçoit toutes les semaines des nouvelles.

M. Choulier est, Dieu merci, guéri : il n'a plus qu'à se

conserver; il est délicat et fluët. Dans le premier paquet que j'enverrai à Lyon j'y mettrai pour vous *Prælectiones in librum Hippocratis de Aere, Aquis et Locis*, auct. J. Martini. J'ai fait vos recommandations à M. Choulier, qui vous en remercie; mais je ne saurois trouver l'adresse de la lettre à M. votre frère, que j'ai aujourd'hui fort cherchée. Je ne sais comment je ferai pour la trouver.

Depuis peu a ici paru un livre fort impertinent et très satirique, intitulé : *Seconde Apologie pour la faculté de médecine de Montpellier*. etc.; il est tout plein d'injures contre M. Riolan, contre moi, contre M. Guillemeau, MM. Moreau et de la Vigne défunt. Le livret a été imprimé in-quarto, et même peut-être fait à Paris. Un de nos charlatans antimoniâux en est fort soupçonné. On parloit de faire saisir le livre et d'en empêcher la vente par autorité de justice. Je me suis opposé à cet avis; il le faut laisser débiter en toute liberté: c'est procurer l'infamie à ces écrivains, de faire que tout le monde voie leurs sottises et leur ignorance. Un homme de bien, *integer vitæ scelerisque purus*, ne doit point s'émouvoir pour des injures, *convitia, si irascere, agnita videntur, spreta exolescunt*, joint que tout ce qu'ils nous reprochent est faux et inepte. Il reproche l'ânerie à M. Riolan, qui est un des savants hommes du monde; il appelle M. Guillemeau scélérat rousseau, qui ne le fut jamais, etc., et ne répond rien aux raisons et aux objections de M. Riolan. Il me veut faire passer là-dedans pour l'auteur de la légende, à laquelle j'ai contribué comme vous. Il y a là-dedans sept ou huit malfaits de charlatans que j'eusse bien autrement traités qu'ils n'y sont: je les connois trop bien, et suis trop bien informé de leurs friponneries. Bref, tout ce livre n'est composé que de fanssetés, injures et sottises: l'ignorance de l'auteur y est toute visible, et il n'y a aucun fruit pour le lecteur qui s'y amusera; mais on n'en connoît pas le véritable auteur, *auctor ignoratur*. Ce n'est point M. Courtaud de Montpellier qui l'a faite, au moins ne l'a-t-il pas faite tout seul, *alii nebu-*

bonis mutuis operis contulerunt ad confectionem tui horridi libelli. Le seigneur Pietro, père du Mazarin, est mort à Rome. Le comte de Harcourt est enfin rentré en son devoir et a fait sa paix avec le roi, nonobstant les offres des Espagnols : et tant mieux pour vous, d'autant que la Bourgogne étoit menacée de cette guerre. Le roi s'en va à Reims pour le sacre dans huit jours. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon affection, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 19 mai 1654.

LETTRE CCCCXXIII. — *Au même*

Ne vous mettez pas en peine de M. Choulier; il est, Dieu merci, en bonne santé; vous en pouvez assurer MM. ses parents. Il est vrai qu'il a eu une rechute, de laquelle l'ayant traité, après qu'il a été bien purgé, je lui ai conseillé une chose qu'il a bien envie de faire, qui étoit de changer d'air : et comme il étoit en peine du lieu, je lui ai donné ma maison, qui est à trois lieues d'ici, savoir, à Corneille en Parisis (1), une petite lieue par-delà Argenteuil, où il peut respirer un air très pur, et où il a une vue de plus de cinquante lieues à la ronde; le jardin et les allées y sont belles, qui vont jusque sur la montagne. Nous y avons aussi force cerisiers, desquels il peut cueillir les cerises à mesure qu'elles mûriront, et les fraises pareillement. Il y a beaucoup d'autres fruits, mais la saison n'en est pas encore venue. Sa rechute ne lui est arrivée que par sa foiblesse naturelle (car il n'est pas si fort que la plupart de vos autres Lyonnois qui viennent ici tous les ans), et de plus, *sotis caude sibi non prospexit*. Vous savez comment les jeunes gens se laissent emporter faute de prudence, et n'ob-

(1) Commune d'Argenteuil, arrondissement de Versailles. Cette propriété de Gui Patin a été, depuis son époque, divisée en plusieurs portions; il ne reste rien aujourd'hui de la maison du célèbre auteur de ces lettres.

servent pas exactement l'aphorisme d'Hippocrate, du 6^e des Epid. : *Labor, cibus, potus, somnus*, etc., πάντα γέγραα. *Scis quid velim : supprimit orator que rusticus edit inepte.* Mais je vous assure qu'il est de présent fort bien ; je l'y ai été voir moi-même une fois, afin de le confirmer, bien que je n'aie point le loisir de m'échapper d'ici, et je ne fus que demi-heure avec lui ; je lui ai envoyé des livres tels qu'il a désiré pour se divertir, et, depuis quatre jours, ma femme y est allée avec deux de mes fils, qui lui feront en quelque façon compagnie, avec un mien beau-frère. Bref, n'en soyez pas en peine, il est fort bien ; mais il faut qu'il soit sage à l'avenir, de peur de retomber malade. Le roi va à Châlons-sur-Marne. On fait un parlement nouveau à Limoges. L'Espagnol et le prince de Condé ne font rien. On dit aussi que le roi va assiéger Clermont. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 16 juin 1634.

LETTRE CCCCXXIV. — *Au même.*

Il y a ici grosse guerre entre les jésuites et le curé de Saint-Paul, contre lequel ils ont fait un libelle diffamatoire qui court ici en cachette, et que je n'ai encore pu voir, où ce pauvre curé est rudement accommodé. J'apprends que sa vie y est bien épluchée et lui fort maltraité. Il fait le petit prélat, il a carrosse, maison aux champs, où il traite les dames à quatre services ; il a une alcôve, tapisserie de haute lice ; il reçoit des dames dans sa chambre à onze heures du soir, lorsqu'il est couché. Vos ministres n'en sauroient tant faire, car le plus riche d'entre eux n'a pas 15,000 livres de rente comme ce curé. Aussi n'avez-vous point de purgatoire qui brûle toujours, et voilà le malheur de vos ministres, qui ont abandonné le nombre d'or pour la lettre dominicale.

Le livre de M. Merlet contre le gazetier s'achève ; on commence celui de M. Perreau. L'antimoine est de deçà tellement

morfondu et décrié, que l'on n'en parle plus qu'avec exécration, et nos antimoniaux sont fort étourdis du bateau, et voudroient bien que ce fût à recommencer.

M. Riolan n'a fait que traîner depuis trois mois. Il est maintenant au lit, d'une méchante ophthalmie qui l'empêche de lire et d'écrire. Il a néanmoins grande espérance de guérir, et dit qu'il auroit grand regret de mourir qu'il n'ait auparavant répondu à l'apologie de Montpellier, où il traitera le doyen en chien courtaud. Cet homme a réveillé une querelle qu'il devoit laisser assoupir, et par sa médisance il a irrité des gens qui ne lui pardonneront pas. Il falloit se taire ou mieux faire. Au lieu de raisons, il n'a dit que des injures fort impertinentes. Je pense pourtant qu'il n'y a pas travaillé tout seul, et qu'il a été aidé par quelques uns de deçà de la secte meurtrière, j'entends de l'antimoniale, enragés de ce que leur brigade est décousue, et qu'ils n'osent plus étaler ce diable de poison pour les meurtres qu'ils ont commis.

Mais de grâce, quand vous écrirez à ce M. Courtaud, demandez-lui, je vous prie, pourquoi il m'en veut tant; pourquoi il en a tant dit contre moi; pourquoi même quelquefois il s'est retenu et n'en a pas dit davantage, puisqu'il étoit si en train, et que les injures coûtent si peu à tels gens que lui, j'entends à des ignorants qui, faute de raisons, ne peuvent rien dire de bon. Pour moi, je ne me sens nullement touché de ses injures, parce que je n'y reconnois rien qui m'appartienne. Vous savez bien ce beau passage de Tacite, que Courtaud n'a jamais lu : *Convitia, si irascere, agnita videntur, spreta exolescunt*. Pour les autres professeurs de Montpellier, je ne les soupçonne point d'y avoir contribué. M. R. de Belleval n'a garde de l'entreprendre; Rivière aime mieux aller piper quelque pistole en Dauphiné ou en Provence, et même ce n'est point son fait d'écrire de cette manière, non plus que Solinac.

J'ai ce matin entretenu un homme de cour qui sait bien des choses. Il m'a dit qu'à la vérité Mazarin a eu des douleurs néphrétiques, avec vomissements et nausées, et qu'à la fin il a vidé une pierre, mais que depuis il ne s'en est point

senti ; de sorte qu'il est aujourd'hui en parfaite santé et qu'il n'a point de pierre, si ce n'est la pierre philosophale, par le moyen de laquelle il amasse merveilleusement de grands trésors. On dit qu'il ne se soucie plus guère de marier ses deux nièces à MM. de Candale et le grand-maître de l'artillerie, vu que pour de l'argent, dont il a grande provision, il espère d'en donner une au duc de Savoie, et l'autre à quelque prince d'Italie. Voilà comment la fortune triomphe quand elle est accompagnée de plusieurs sacs de pistoles. Bon temps pour lui, pouvu qu'il dure. *Vale.*

De Paris, le 16 juin 1654.

LETTRE CCCCXXV. — *Au même.*

Je vous envoyai dernièrement une grande lettre avec le discours de M. Gassendi, touchant l'éclipse qui alarmoit beaucoup de gens (1). Elle est néanmoins passée sans tuer personne, hormis que le même jour, 12 août, sur les six heures du soir, un gentilhomme normand, voleur de coches et de grands chemins, fut rompu en Grève ; mais ce n'est point l'éclipse qui l'a fait mourir, ce sont ses crimes et ses cruautés exercées sur de pauvres passants qui ne pensoient point à lui. Le jour précédent étoit mort ici un savant avocat, nommé M. Ogier, frère du prieur, qui fit l'année passée une épigramme sur l'antimoine, que je vous ai envoyée. Il étoit extrêmement savant en grec et en latin, en droit, en humanités, en histoire, en géographie, ès pères de l'Église, et surtout bon poète latin. Il avoit quelque chose de trop qui me serviroit bien ; mais il s'en faut passer. Dieu n'a pas fait aux hommes ses présents par une distribution arithmétique.

(1) Personne, aujourd'hui, n'est alarmé d'une éclipse, parce qu'on sait que ce phénomène n'a rien de *surnaturel* ; mais il a fallu bien du temps pour infuser cette vérité dans les masses, vérité connue dans tous les temps par ce petit nombre d'hommes toujours en avant du siècle où ils vivent.

M. Benoit, de Saumur (1), m'a visité ce matin ; après les complimens d'une première entrevue, je lui ai demandé comment se nommoit cet ancien conseiller du parlement qui avoit prédit qu'en 1664 toute l'Europe seroit réformée et l'Italie détruite par le fer et par le feu. Il m'a répondu qu'il s'appelloit Juliers de Chalaudeau ; que sa famille étoit de Paris, et sa seigneurie en Poitou ; qu'il avoit été averti en songe de changer de religion et d'embrasser la nouvelle, ce qu'il fit. Il ajouta qu'il savoit bien qu'il n'y auroit plus de pape, que la messe seroit abolie, qu'il n'y auroit plus de prêtres ni de moines en France. C'étoient des songes de vieillard à qui l'esprit n'étoit pas bien rassis. Je n'ai jamais pu trouver ce nom de Chalaudeau dans les listes des conseillers, ce qui me fait soupçonner que ce soit un nom de terre. Je suis, etc.

De Paris, le 13 d'août 1634.

LETTRE CCCCXXVI. — *Au même.*

Je viens d'apprendre que depuis huit jours M. Rigault (2), doyen des conseillers du parlement de Metz, est mort à Toul, fort vieux et fort cassé. Il a par ci-devant été bibliothécaire du roi. C'est lui qui nous a donné le Tertullien, le Saint Cyprien, la vie de M. Dupuy et plusieurs autres bons livres. C'étoit un des savants de la grande bande dont l'incomparable M. Sau-maise tient le premier rang et M. Heinsius le père le second ; après lesquels il n'y en a guère de leur force. Les gens de bien s'en vont, et bien des fripons restent pour le malheur du genre humain. Les lettres de Turin portent que l'on y a vu en l'air, par plusieurs fois, des chariots, des hommes à cheval, et des armées. Il y en a ici qui en ont peur ; pour moi, je me tiens à celui qui a dit que nous n'eussions point peur des signes du ciel. On dit qu'en Hollande le nombre des malades est

(1) Voyez tome II, pages 488 et 489.

(2) Nicolas Rigault, en latin Rigaltius, philologue, né à Paris en 1577, mort en 1634. R. P.)

effroyable. Ils meurent tous nonobstant le fréquent usage des sudorifiques. Où est-ce que ces gens-là ont appris la médecine? Saigner très peu, ou point du tout; purger peu et avec des poudres, des pilules ou de l'antimoine, et puis faire suer des malades qui ont les vaisseaux, le ventre et l'habitude du corps pleins d'ordures et de beaucoup d'impuretés! N'est-ce pas là être des bourreaux plutôt que des médecins? Je suis, etc.

De Paris, le 26 août 1654.

LETTRE CCCXXVII. — *Au même.*

Le roi arriva à Paris le jour que je vous envoyai ma dernière lettre, et le lendemain matin mourut M. Broussel, pour qui en partie on fit les barricades l'an 1648. Il étoit âgé de quatre-vingt-trois ans. Son fils, qui est l'un des plus savants de Paris, est conseiller de la cour. Il étoit reçu en survivance.

On dit que le maréchal de Turenne est d'avis de ne point faire de siège, si on ne lui donne de l'argent, qui est un métier que notre cardinal Mazarin n'entend point. Il court ici un bruit que l'empereur est mort, et le vieux duc de Saxe aussi, et que le jeune duc de Saxe se veut faire catholique romain, afin de parvenir à l'empire. Il est à craindre que cet aigle, qui a mangé d'autres oiseaux, ne vienne enfin en proie à plusieurs autres. Le roi doit aller vers la frontière, où sa présence est requise, avec le Mazarin, et même on croit qu'ils iront jusqu'à Metz. Il y a apparence, comme celui-ci en a l'évêché, qu'il en veut aussi avoir le gouvernement. Il aura enfin tout; car on le fait ici le dieu de la terre, et tout lui réussit.

Nous nous assemblerons demain pour notre pauvre collègue M. Vacherot, qui est prisonnier à Rennes, pour avoir aidé à sauver son maître le cardinal de Retz. M. le maréchal de la Meilleraie le poursuit criminellement. On a déjà pendu deux de ses gardes; mais il n'y a point d'apparence qu'on en

veuille faire autant à son médecin (1). On doit pourtant tout craindre de la colère des grands. Pour moi , je ne voudrois point être à leur service, s'il faut mourir pour eux dans les retranchements d'une ville assiégée , comme a fait depuis peu notre autre collègue M. Dupré à Arras, à qui M. le Prince ne voulut point donner congé; ou être en danger d'être pendu , pour aider à sauver son maître, comme M. Vacherot. Je suis, etc.

De Paris , le 8 septembre 1654.

LETTRE CCCXXVIII. — *Au même.*

On vient de me dire que le feu a pris à cinq lieues d'ici, à Marnou près de Lagny, par la faute de la prieure, laquelle cherchoit des souris dans la paille, qui l'empêchoient de dormir. Tout y a presque été brûlé hormis leur église. On dit que la perte est de près de cent mille livres. Trois religieuses y ont été brûlées toutes vives , dont il y en avoit une folle, pour qui les parents payoient pension : ainsi c'est du profit pour quelqu'un , tandis que les autres y perdent.

J'ai l'histoire de M. B. Gramond, président de Toulouse, dont vous me parlez (2). Je l'ai souvent entretenu pendant qu'il étoit en cette ville. C'étoit un bon vieillard , mais d'une âme foible et bigote. Il se faisoit de fête pour obtenir des mémoires , et pousser son histoire jusqu'à la mort du feu roi ; mais le cardinal Mazarin ne lui a pas voulu donner cet emploi. Il est mort depuis peu à Toulouse. Son livre est peu de

(1) Il y plusieurs exemples dans l'histoire d'un pareil dévouement de la part des médecins. Aujourd'hui même , au moment où j'écris cette note (15 juin 1846), le docteur Coméan est détenu à Péronne, poursuivi par le procureur du roi pour avoir favorisé l'évasion du prince Louis Bonaparte, prisonnier au château de Ham depuis plusieurs années. (R. P.)

(2) B. Gramondi *historiarum Galliae ab excessu Henrici IV, libri XVIII*, Tolosae, 1643, in-fol. (R. P.)

chose , et infiniment au-dessous de l'histoire du président de Thou. Il est rempli de faussetés et de flatteries indignes d'un homme d'honneur. Quand il fut achevé d'imprimer, et prêt d'être mis en vente , M. de Gramond fit refaire quinze demi-feuilles pour y flatter plus fortement le cardinal de Richelieu , qui étoit alors au plus haut point de sa faveur. Ce bonhomme crut qu'il n'y avoit point de termes assez forts pour le louer ; mais il n'y gagna rien , car le cardinal vint à mourir.

On dit que Cromwell a été bien étonné de la levée du siège d'Arras , et que cela l'obligera de changer de dessein. La reine de Suède , qu'on dit être toute espagnolisée , en ayant reçu la première nouvelle , fit cesser la comédie qu'on représentoit devant elle , et la fit recommencer aussitôt qu'elle eut appris que l'archiduc et le prince de Condé s'en étoient sauvés , et que toute la perte étoit réduite à quelques prisonniers , environ mille hommes tués , cinquante-quatre canons et quelques bagages pris. Je suis votre , etc.

De Paris , le 15 septembre 1654.

LETTRE CCCCXXIX. — *Au même.*

Il faut que je vous fasse part d'une bonne nouvelle dont vous ne serez pas marri , si ce n'est que vous n'avez pitié de moi , comme l'on a quelquefois de ceux que l'on aime , voyant que ce que je m'en vais vous dire me fera bien de la peine. C'est que M. Riolan le bonhomme , se sentant fort vieux , et presque accablé d'un fardeau aussi pesant que le mont Etna , m'a considéré par-dessus tous les autres pour me faire avoir sa charge de professeur royal , ce qui est heureusement accompli. M. Amory , évêque de Coutances et grand-vicaire de M. le cardinal Antoine , grand-aumônier de France , a reçu et agréé la nomination que M. Riolan lui a faite de moi. De là nous avons été à M. de la Vrillière , secrétaire d'État , qui a signé nos lettres ; ensuite nous les avons portées chez le garde

des sceaux M. Riolan lui a allégué ses raisons : à quoi il a répondu qu'il connoissoit fort bien M. Riolan et son mérite , et que pour moi, il me connoissoit aussi , que lundi prochain il y auroit sceau , et que nous y fussions , qu'il nous expédieroit de bon cœur. Ainsi, il ne reste plus que quelques cérémonies et de faire le serment de fidélité entre les mains de M. l'évêque de Coutances. Mon emploi sera pour la botanique, la pharmacentique et l'anatomie. J'en choisirai divers traités, tantôt de l'une, tantôt de l'autre, et apporterai tous mes soins à faire de bons écoliers , qui soient éloignés de la forfanterie des Arabes et des impostures des chimistes , qui sont les venins ordinaires dont les jeunes médecins sont aujourd'hui empoisonnés. J'ai dessein de donner un traité des médicaments purgatifs simples et composés , où je ferai une belle ralle de tant de sortes et inutiles compositions qui se trouvent dans les grandes pharmacopées ; puis après, j'ai envie de donner un traité des altératifs simples , desquels je choisirai les principaux pour en dire quelque chose de gentil et de particulier. Après cela je pourrai venir à un traité fort curieux des poisons, où je n'oublierai pas l'antimoine , et le traiterai comme il mérite , et même ceux qui en donnent , comme autant d'imposteurs et d'empoisonneurs (1). Je suis, etc.

De Paris, le 9 octobre 1634.

LETTRE CCCCXXX. — *Au même.*

M. Courtaud , de Montpellier, cherche quelqu'un pour le faire écrire contre M. Guillemeau ; mais il a affaire à forte partie. Je ne sais pourquoi ce Courtaud m'a tant fourré dans son livre , moi qui ne l'ai jamais vu ni offensé, et qui ne savois pas même s'il étoit né. Si le livre de M. Merlet contre

(1) Guï Patin n'a tenu aucune de ses promesses, et, à dire vrai, peut-être faut-il s'en féliciter. Ses lettres seules ont fait vivre son nom ; c'est là son monument *are perennius*. Voyez la *Notice biographique*. (R. P.)

Eusèbe Renaudot ne vous a pas satisfait, il en viendra bientôt un autre meilleur, savoir, de M. Perreau, qui n'a pu être achevé plus tôt, par la disette des ouvriers, qui est ici fort grande. Eusèbe Renaudot est ici fort malade d'un abcès à la tête, qui a été suivi d'une grande douleur; il avoit eu des convulsions et des vomissements jusqu'au sang, par une certaine rencontre bien étrange, de cause externe, que M. Spon vous contera. Depuis trente ans je n'ai point vu si peu de malades que depuis trois mois; hormis quelques dysenteries dont les malades sont réchappés, avec de petits lavements détersifs, la saignée réitérée, et quelques légères purgations avec casse et séné, ou catholicon double, etc. Je vous prie d'assurer M. Huber que je suis son très humble serviteur. Je ne vois point ici de Lyonnais que je ne leur parle de vous.

Enfin M. Riolan m'a donné sa charge de professeur du roi, en survivance. M. l'évêque de Coutances, grand-vicaire de M. le cardinal Antoine, grand-aumônier, nous en a donné son consentement, et ensuite j'ai obtenu du roi et de M. le garde des sceaux toutes les autres provisions nécessaires, et j'en ai prêté le serment, en vertu de quoi j'espère de commencer mes leçons après Pâques ou environ, s'il plaît à Dieu; car le bonhomme souhaite de m'en voir tout-à-fait en possession avant que de mourir; je souhaiterois pourtant très volontiers qu'il ne mourût jamais : ἀλλὰ τοῦτο στίσι δόδυσται : *nec datur in hac misera mortalitate*; il est même si vieux qu'il me fait regret et pitié. Le pape n'est plus mort; on dit qu'il est revenu de maladie en santé, mais que ce n'est point pour longtemps, à cause de sa décrépite vieillesse. Hier, à deux heures après midi, le bonhomme R. Chartier, âgé de quatre-vingt-deux ans (1), tomba de son cheval, et mourut apoplectique. On s'en va rompre deux grands voleurs à la Grève, dont l'un a été valet de pied du cardinal Mazarin. *Vale.*

De Paris, ce 30 octobre 1634.

(1) Voyez la note t. I, p. 214.

LETTRE CCCCXXI. — *Au même.*

Il est ici arrivé des nouvelles que le signor Pietro Mazarin, père du cardinal, est mort à Rome fort âgé. En même temps, on nous apprend que le père de Gondy, prêtre de l'Oratoire et père de M. le cardinal de Retz, est mort à Clermont en Auvergne, où il avoit été envoyé en exil. Je ne sais de quel compliment s'y serviront l'un et l'autre de ces pères en l'autre monde, s'ils se rencontrent, à cause des inimitiés entre leurs deux enfants, et tous deux cardinaux de sainte mère Église.

Le 10 de ce mois, mon second fils, Charles, a répondu à sa première question *quodlibetaire*, dans nos écoles, fort bien, et au grand contentement de tous ses auditeurs, dont je suis fort réjoui.

Je vous renvoie la lettre du sieur Courtaud: c'est un bon garçon. Il fait le prud'homme dans ses lettres, et le fou dans ses livres. Il ressemble aux pharisiens du temps du Messie, qui l'honoroient des lèvres, mais leur cœur étoit éloigné de lui, ou à ceux qui cachent leur bras après avoir jeté la pierre. Il dit qu'il veut être mon ami, après avoir tant dit de mal de moi. Il m'accuse d'avoir fait la *Légende*, à quoi j'ai aussi peu contribué que vous. C'est M. Merlet qui en est auteur. Il me blâme du livre du *Médecin charitable*, je n'y ai rien mis du mien. C'est un libraire hollandais, nommé Vlac, qui l'a fait faire, et qui en a payé la façon à M. Sauvageon. Il faut bien que Courtaud ait la tête mal faite; il veut dire du mal de notre bonhomme, M. Riolan, qui est estimé par toute l'Europe et au-dessus de toutes ses atteintes. Je trouve encore qu'il est bien plaisant de citer M. Riolan comme un homme qui auroit dit du mal de moi dans ses *Recherches* (1). lui qui est mon meilleur ami. Ne lui en déplaise, cela est

1 *Curieuses recherches sur les escholes de médecine de Paris et de Montpellier*, Paris, 1651, in-8°.

très faux. Pour ce qu'il dit de ma raillerie, il a tort. Hélas ! qui pourroit s'empêcher de rire parmi tant de folies du siècle et de si méchants livres que ceux de Courtaud ? Il feroit fort bien de se taire et de ne plus rien écrire, mais ce n'est pas à moi à lui donner conseil. J'ai même peur qu'il ne soit pas capable d'en recevoir. Je vous prie d'assurer tous nos bons amis de Lyon que je suis leur très humble serviteur. *Vale.*

De Paris, le 13 décembre 1634.

LETTRE CCCXXXII. — *Au même.*

Je vous rends grâces de votre dernière. Quand j'aurai fait ma harangue, j'en croirai mes amis, et peut-être que je la ferai imprimer, et, en ce cas-là, je vous en enverrai des copies en tel nombre qu'il vous plaira. C'est bien mon intention d'avoir quelque jour pour auditeur M. votre fils, pour lequel je ferai tout mon possible, c'est-à-dire tout ce qui se doit au fils de son meilleur ami. Je vous remercie de la bonne opinion que vous avez de mes deux grands garçons ; je souhaite fort qu'ils soient quelque jour dignes de votre amitié. Je ferai tout ce qu'il me sera possible afin qu'ils la méritent.

Pour M. Courtaud, il paroît par ses œuvres qu'il n'est pas bien sage : aussi n'en a-t-il que du déshonneur ; lui et M. Guillemeau ne sont pas près de se taire, et je crois que cette controverse ne s'apaisera que par la mort. Il me chante des injures de fripier, indignes d'un homme de lettres, et qui auroit le moindre grain de sagesse. M. Guillemeau ne l'a point vu depuis quarante ans, ne l'a jamais desservi, et reçoit de lui des injures atroces et criminelles : *et hæc sunt deliria seculi morientis.*

J'ai délivré un petit paquet pour M. Spon, dans lequel il n'y a pour ce coup que la thèse de mon fils Charles, et le *Rabut-Joie de l'Antimoine triomphant*, de M. J. Perreau. Si par ci-après il nous vient quelque autre chose, je vous en ferai part.

M. Guillemeau est un excellent homme, personnage de crédit et d'autorité, et autant homme d'honneur que j'en connoisse; fort habile homme, grand sens, grand esprit, grand jugement; beaucoup de biens, beaucoup d'amis. Regardez si M. Courtaud n'est pas fort mal conseillé de s'y prendre comme il fait.

M. Gassendi est, Dieu merci, en bon état; il n'a plus qu'à se conserver; vous savez comme il est délicat. M. Riolan est aussi tout autrement mieux, et n'étoit que le froid qui le fait asthmatique, il n'y paroîtroit point; il a près de quatre-vingts ans. Je les ai tous deux traités en même temps fort malades; ils ne le seront jamais davantage sans mourir, mais l'hiver leur est bien contraire à tous deux. Je serai toute ma vie, monsieur, votre, etc.

De Paris, le 13 janvier 1653.

LETTRE CCCXXXIII. — *Au même.*

Je viens de recevoir votre lettre, de laquelle je vous remercie et de tout ce que j'y ai trouvé, qui sont les cahiers de M. Cousinot. Je vous en ai bien de l'obligation, et même de ce que vous aimez la mémoire d'un si honnête homme. J'attendrai patiemment le reste. Pour l'affaire de mademoiselle votre belle-sœur, je ferai pour elle tout ce qui me sera possible et y emploierai tous mes amis. Je m'étonne de la perfidie de sa partie. Je pense que le compagnon perdra son procès tout du long. Je suis surpris de voir tant de hardis chicaneurs au monde. C'est l'iniquité et l'impudence du siècle qui causent tous ces désordres. J'ai achevé ma harangue de professeur du roi, et suis prêt de la réciter dès demain dans le collège de Cambrai, pourvu que M. l'évêque de Coutances, qui est le grand-vicaire de M. le cardinal Antoine, y puisse assister.

On nous apprend ici que le cardinal de Retz est fort malade à Rome, où, s'il mourait, la collation de l'archevêché appartiendrait au pape, en tant qu'il mourrait sur ses terres.

Un jeune gentilhomme, capitaine aux gardes, nommé M. de Tilladet, qui a encore son père vivant, et qui a été autrefois gouverneur de Bapaume, et depuis de Brissac, neveu de M. le Tellier, secrétaire d'État, a été ici tué misérablement par les pages et laquais de M. d'Espernon. Les deux carrosses de ces deux maîtres s'étoient rencontrés et entre-heurtés. Ces laquais vouloient tuer le cocher de M. de Tilladet. Le maître voulut sortir du carrosse pour l'empêcher, et fut aussitôt acablé de ces coquins, qui le tuèrent brutalement. Le roi veut que justice en soit faite, et a donné une déclaration contre les laquais pour empêcher à l'avenir de tels abus; savoir, qu'ils ne porteront plus d'épées ni aucune arme à feu, sur peine de la vie; qu'ils seront dorénavant habillés de couleur diverse et non de gris, afin qu'ils soient reconnus. Cette déclaration a été envoyée au parlement pour être vérifiée et publiée. Cela a été fait. Elle est affichée par tous les carrefours et publiée par la ville; mais je ne sais pas combien de temps elle sera observée. Les jésuites ont quelquefois dit que les décrets de Sorbonne ne passent pas la semaine. Ces ordonnances en seront peut-être de même; car les François font de très beaux règlements, mais les observent très mal.

Hier mourut ici un homme très vieux et considérable en sa qualité: c'est M. le Bret, doyen des conseillers d'État, âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Il a autrefois été avocat-général au parlement de Paris, et étoit un des juges du maréchal de Marillac. Ce fut lui qui donna le coup de mort; car, quoi qu'il eût promis aux parents de ce pauvre et infortuné maréchal, il se laissa ensuite gagner de l'autre côté par le cardinal de Richelieu, qui lui donna le brevet de premier président du parlement de Metz; à quoi il ne gagna rien, car tôt après on le lui ôta, et il fut vendu à un autre, qui depuis est mort enragé.

Il y a ici une plaisante querelle entre le prévôt des marchands et échevins contre les cordeliers, pour une porte que ceux-ci ont faite au derrière de leur maison, laquelle répond dans le fossé du faubourg Saint-Germain. Cela fera un procès qui ira en la grand'chambre. Quand je vais au palais, j'y vois autant de moines que de sortes de gens. Leur avarice et leur ambition y en conduiront peut-être à l'avenir encore davantage.

Il est tombé une tour dans le bois de Vincennes qui a accablé un des concierges avec sa femme et trois enfants. La servante, qui entendit du bruit, se sauva à la bonne heure. Le roi a voulu voir ce désastre de ses propres yeux. Adieu, je suis votre, etc.

De Paris, le 26 janvier 1633.

LETTRE CCCXXXIV. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière le 23 du passé, avec des vers contre un des nôtres, que l'on nomme le beau médecin, qui est le plus laid homme de Paris et le plus cannu. Scaliger a autrefois dit que le nez étoit l'ornement du visage; en ce cas-là, il faut que celui-ci soit bien laid, car il en a moins qu'une noisette.

Avez-vous ouï dire que le Paracelse s'imprime à Genève en quatre volumes in-folio? Quelle honte qu'un si méchant livre trouve des presses et des ouvriers, qui ne se peuvent trouver pour quelque chose de fort bon! J'aimerois mieux qu'on eût imprimé l'Alcoran, qui n'est pas si dangereux, et qui au moins ne tromperoit pas tant de monde. *La chimie est la fusse monnoie de notre métier* (1). Je voudrois que pour le bien

(1) Le mo' est dur; mais si l'on réfléchit à l'état de la chimie au siècle de Gui Patin, science qui ne consistait qu'à chercher la pierre philosophale, à trouver des secrets, des compositions pour guérir

public elle fût aussi bien défendue que les faux quarts d'écus, pour lesquels on a autrefois pendu tant de faux monnoyeurs,

Enfin, j'ai fait une harangue le premier de ce mois. Elle a duré une heure entière; mais elle n'a pas été ennuyeuse, à cause que c'étoit un fil perpétuel de l'histoire du collège royal depuis l'an 1529, par son premier instituteur François I^{er}, laquelle institution a été entretenue par ses successeurs et gouvernée par les grands aumôniers de France. Après cela, j'ai parlé des anciens professeurs qui ont illustré ce collège, tels qu'ont été Danesius, Turnebus, Carpentarius, les deux Duret, le grand Simon Piètre, et ceux qui vivent encore, comme M. Riolan, à qui je témoignai ma gratitude de m'avoir choisi pour son successeur. J'y vis quelques moines blancs et même quatre enfants du bienheureux père Ignace; je ne sais comment ils y sont venus sans y être invités. Un de nos médecins me vient de dire qu'hier il revint du collège de Cambrai avec un de nos compagnons antimoniaux, auquel ayant demandé son avis de ma harangue, le docteur répondit que le latin en étoit bon, mais qu'il y avoit trop de fatras; que je l'avois trompé, qu'il s'attendoit que je parlerois contre l'antimoine, mais que je n'en avois rien dit.

Un conseiller de la grand'chambre, fort vieux et presque au bord de la fosse, se va remarier à une jeune et belle fille d'un autre conseiller. Je crois que le bonhomme veut mourir d'une belle épée. Mais voyez si ces bonnes gens sont capables de bien juger nos procès, eux qui font telles folies.

M. Guillemeau a fait distribuer son second livre contre M. Courtaud, neveu de feu M. Héroard, médecin du roi, dont il veut décrire la vie. Il fera voir que c'étoit un homme très indigne de la place qu'il tenoit, à laquelle il étoit parvenu par des artifices semblables à ceux de Vautier et de

toute espèce de maladies, et favoriser ainsi le plus vil charlatanisme, on comprendra la fière indignation de l'auteur. R. P.]

Valot, qui, quoique des derniers du royaume, ont été élevés sur l'autel comme des chandeliers bien luisants. M. Courtaud a fait tort à son parti, à sa cause et à la mémoire de son oncle, en disant tant d'injures à des gens qui ne pensoient point à lui et qui ne l'avoient jamais offensé. En traitant si indignement M. Riolan, qui est vraiment homme d'honneur et grand personnage, et en préférant tant de mensonges contre les autres et contre moi, partout où il m'a nommé, et entre autres où il me fait l'auteur de la *Légende*, ce que tout le monde de deçà sait être très faux, et même ceux qui y ont le plus d'intérêt. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 2 mars 1655.

LETTRE CCCXXXV. — *Au même.*

Je viens d'apprendre par M. Moreau qu'il y a un livre nouvellement imprimé contre MM. Riolan, Bartholin, Pecquet et autres, où l'auteur maintient que la sanguification ne se fait ni au foie, ni à la rate, ni au cœur. Nous sommes dans le règne des nouveautés et des choses incroyables; je ne sais même si nos descendants pourront croire toutes nos folies et les souffrances des gens de bien (1).

Aujourd'hui 29 mai, a été rompu en Grève un insigne voleur de grands chemins, nommé Beaufort. Bon Dieu, que nous serions heureux si c'étoit le dernier larron!

(1) Éternelles récriminations faites dans tous les temps, et heureusement très inutiles. Lorsque Jenner lut son mémoire sur la vaccine à la Société royale de Londres, on sourit de pitié, et l'on refusa, dit-on, d'insérer son travail dans les mémoires de cette illustre Société... Comme si nous n'avions plus rien à apprendre, comme si les sciences avoient dit leur dernier mot! Quand l'homme vivrait autant que le soleil, il irait toujours apprenant quelque vérité nouvelle, encore mourrait-il affamé de savoir.

R. P.

On dit que si le pape chicane le cardinal Mazarin, il lui renverra son bonnet rouge, et qu'il se fera connétable de France ou quelque peu davantage; j'entends qu'il prendra la qualité de généralissime des conseils et des armées du roi, et qu'ainsi il demeurera assuré contre les foudres de Rome, dans le bon poste qu'il tient.

Le mois passé, est mort à Metz un grand médecin nommé M. Foës, qui étoit fils de François Foës, fils d'Anuce Foës, qui a travaillé si utilement sur Hippocrate.

Un prévôt que nous avons en ce quartier, nommé la Forêt, grand preneur de larrons, en surprit hier un, lequel, pour se dépêtrer des archers, fit merveille de se défendre. Il fut enfin accablé par la multitude et par les coups, dont il eut l'épaule cassée. Dans peu de jours on lui cassera le reste des os. Je suis, etc.

De Paris, le 8 juin 1633.

LETTRE CCCXXXVI. — *Au même.*

Je vous remercie de votre dernière, et de la continuation de votre amitié. Le livre de M. Riolan contre Pecquet sera bientôt achevé. On dit que Pecquet menace de dire bien des injures à M. Riolan, c'est signe qu'il n'aura guère de raison de reste. Je montrerai votre lettre à M. Guillemeau. M. Riolan s'en va faire une nouvelle édition de son *Enchiridium anatomicum et pathologicum*, in-octavo, augmentée d'une quatrième partie, et même de plus si sa santé le lui permet, et cela sera fort bon. La peste continue d'être bien forte à Leyde.

Comment se porte M. Choulier le jeune? que vous a-t-il dit de moi? *Putasne perventurum ad bonam frugem, tam mollem, adco despondentem adolescentem?*

Je vous remercie du quatrain de Nostradamus, que plusieurs m'avoient ici montré: ce n'est pas d'aujourd'hui que les fous prophétisent, sans ce qu'ils feront ci-après. Tout ce qu'a fait ce Nostradamus ne sont que des rêveries et des rébus de Provence. Je trouve fort bon ce distique que vous m'avez

cite contre lui ; mais il est un peu autrement dans le recueil des vers du propre auteur , et meilleur ce me semble.

Nostra damus , cum verba damus , n' m' fat'ere nostrum es! :

Et quom verba damus , nil nisi nostra damus.

Qui pensez-vous être l'auteur de ce quatrain ? Les huguenots , et entre autres Fréd. Spanheim , *in dubiis Evangelicis* , qui est un très bon et curieux livre , l'attribuent à Théodore de Bèze ; mais cela n'est pas : le vrai auteur est un *Carolus Utenocius* , des poèmes duquel on trouve un petit recueil que j'ai céans ; c'est le même nom de celui à qui le grand Buchanan a dédié son *Franciscanus , et fratres fraterni* .

Nous attendons ici des nouvelles de Pavie ; mais on dit qu'elles ne seront pas à notre avantage. Des Anglois et de la flotte d'Espagne dans l'Amérique septentrionale , il n'y a encore rien de certain. On dit que le roi doit aujourd'hui aller à la Ferté , y revoir la reine , pour se réjouir de ses nouvelles conquêtes avec elle , et entre autres des prises de Condé et de Saint-Guilain ; que de là il ira à Compiègne , où le duc de Mantoue se rendra , et où l'on fera de belles comédies. Le désordre est grand en Pologne , où trois provinces se sont révoltées , et le roi de Suède y est entré avec 50,000 hommes : *toto servit Mars impius orbe*. Je vous baise mille fois les mains , et suis de toute mon âme , monsieur , votre , etc

De Paris , le 30 août 1653.

LETTRE CCCXXXVII. — *Au même.*

Je vous ai écrit du 30 d'août , avec trois lettres pour MM. F....., G..... et D..... Nous avons ici un de nos collègues malade , savoir , M. Allain. C'est l'esprit le plus doux qui soit à Paris dans le corps le plus atrablaire. Il ressemble à Sorerate ; car il s'est si utilement appliqué à la philosophie morale , que de tout mauvais qu'il étoit naturellement , elle l'a fait tout bon.

Je viens de voir une dame qui étoit en travail d'enfant . que

j'ai fait saigner du bras droit, et laquelle, un quart d'heure après, en ma présence, est heureusement accouchée.

La sage femme, que je connois il y a longtemps, m'a raconté que, dans la rue Montorgueil, elle avoit accouché depuis trois jours la femme d'un boulanger de petits pains, d'un enfant qui n'avoit nulle marque de sexe et qui étoit tout uni; ce que je ne comprends pas, puisque, selon M. Riolan, le fœtus fait son eau par le canal de la vessie. Les yeux étoient fermés et couverts d'une peau: il n'avoit point de nez, mais seulement un petit trou au milieu du visage, et une corne au front, grosse et longue comme le pouce. Il ne vécut que deux heures (1). Si cela se communique dans Paris, voilà de quoi faire parler ceux qui se mêlent de pronostiquer sur ces prodiges.

Le bonhomme Gassendi traîne son mal et sa vie tout ensemble; mais, à vous dire vrai, c'est une vie misérable. Il râle quelquefois, il ne crache guère bien, il a toujours la fièvre et un méchant flux de ventre, fort ennemi des maladies du poulmon. Il est visité de quantité d'honnêtes gens, et entre autres de plusieurs médecins. Comme j'en sortois, j'ai trouvé M. l'abbé Bourdelot (2), qui marche en très révérendissime prélat, grands et longs habits à longue queue, dans un bon carrosse, suivi de trois estaffiers qui ont bonne mine. La satire des mille vers de l'an 1636, en parlant du père Joseph, capucin, disoit entre autres choses de ce moine :

Il a des laquais insolents
Qui jurent comme ceux des grands.

Représentez-vous la même chose des laquais et autres officiers de la basse-cour de M. l'abbé Bourdelot.

(1) Un grand nombre de monstruosités analogues et des écarts les plus bizarres de la nature ont été rassemblés dans un ouvrage important de M. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, ayant pour titre : *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*, Paris, 1832-1836. 3 vol. in-8° et atlas. R. P.

(2) Voyez la note sur ce médecin abbé. t. I, page 513.

J'ai appris la querelle que Meyssoner fait a votre collège. Je m'étonne fort de quoi il s'est avisé, de faire parler de moi par son avocat; je n'ai nulle intelligence avec lui, et même, ne souhaitant pas son commerce, je n'ai point répondu à ses deux dernières lettres, vu qu'il me demandoit une chose qui n'étoit ni raisonnable ni possible, qui est tout le contraire de ce qu'on doit demander à un ami, au dire d'Aristote. Je me suis toute ma vie tenu au parti où j'ai vu la justice, la vérité et la raison. Il me semble que le vôtre est de cette nature.

M. Chifflet, médecin de l'archiduc, qui écrivit il y a deux ans contre la poudre fébrifuge ou quinquina des jésuites, ayant appris qu'à Rome on avoit fait un petit livret pour cette poudre contre son livre, il y a fait une réponse que l'on imprime de ceà (1).

M. le nonce me demanda, ces jours passés, si je voudrois aller à Bologne pour y être professeur *in primo loco*, avec deux mille écus de gages, et apparence d'en gagner autant en pratique. Je l'ai humblement remercié de l'honneur qu'il me faisoit; mais ni l'ambition ni l'envie de devenir riche ne me feront pas quitter Paris. Il y a cinq ans que je refusai d'aller en Suède à de beaucoup meilleures conditions. Je suis guéri de la *pérégrinomanie* et de la *philargyrie*, on plutôt je n'en ai jamais été malade. Je suis, etc.

De Paris, le 21 septembre 1653.

LETTRE CCCXXVIII. — *Au même.*

Je vous remercie de vos deux dernières, et confesse vous avoir de très étroites obligations. Vous êtes un ami admirable et très obligeant. Mes enfants même sont très obligés de vous honorer par le soin que vous avez d'eux. J'espère que Carelus, mon second, ira lui-même vous remercier pour lui et son frère aîné.

(1) L'ouvrage de Jean Chifflet a pour titre : *Pulvis febrifugus orbis americani*, ouvrage de peu de valeur : in-4°. Lovan., 1653. Voyez la note t. II, p. 112.

Dans le couvent de la Visitation, à Lyon, il y a une demoiselle, fille de M. de Riant, conseiller d'État. Sa mère est nièce de M. de Narbonne, et s'appelle Marie des Prez. Cette belle religieuse, qui n'est pas encore professe, est considérable pour sa naissance, entre autres belles qualités qu'elle possède, étant descendue de notre grand Fernel, qui a été vraiment un incomparable médecin. Il laissa deux filles, dont l'aînée fut mariée à M. Barjot, président au grand conseil et maître des requêtes, duquel est descendu aujourd'hui M. d'Auneuil, maître d'hôtel de chez le roi. Auneuil est une terre de 12,000 livres de rente en notre pays de Picardie, près de Beauvais, à deux lieues de mon pays natal. L'autre fille de Fernel fut mariée à M. Gilles de Riant, président au mortier, qui mourut l'an 1597. Elle s'appeloit Madeleine Fernel, et mourut l'an 1642, au mois de mars, âgée de quatre-vingt-quatorze ans, *et generatio rectorum benedicetur*. J'ai grand regret que je n'ai été autrefois tout exprès à Ville-rai, au Perche, où elle est morte, pour avoir l'honneur de la voir et de lui baiser les mains. On nous fait bien baiser des reliques qui ne valent pas celle-là. Si bien que votre belle religieuse se peut vanter d'être descendue du plus grand homme qui eût été dans notre profession depuis Galien, puisque le grand Fernel est son trisaïeul. Je suis, etc.

De Paris, le 25 septembre 1653.

LETTRE CCCXXXIX. -- *Au même.*

La maladie que vous avez pris la peine de me decrire tient quelque chose de la goutte. Je connois ce malade, qui est d'une complexion délicate. Son père, qui avoit les cheveux noirs, mourut d'un catarrhe sur le poulmon, et sa mère d'une inflammation de poulmon. C'étoit la femme la plus chagrine et la plus colere du monde, et de plus elle étoit fort rousse. Or, il est constant que l'inflammation de poulmon est toujours mortelle aux rousseaux. Feu M. de La Vigne, un de nos médecins de la Faculté, étoit fort rousseau: je le fis un jour ap-

peler en consulte chez un secrétaire du roi , nommé Collier , qui avoit soixante-quinze ans , et qui étoit aussi rousseau , et malade d'une inflammation de poulmon ; ce qui fit que je prédis qu'elle lui seroit mortelle. M. de la Vigne me demanda ou j'avois appris de pronostiquer des rousseaux. Je lui répondis que je l'avois remarqué toujours très vrai , outre que je l'avois ont dire à M. Nicolas Piètre , qui l'avoit appris de son frère , le grand Simon Piètre , et que la raison de cela étoit que les rousseaux abondent en sérosité âcre et maligne. Il me dit qu'il l'avoit toujours remarqué de même. Je l'ai depuis lu dans les *Éphémérides* de Baillou (1).

Nous avons ici un de nos compagnons bien malade , qui est M. Allain , savant et habile homme , et un autre nommé M. Chasles. Celui-ci a toujours aimé le bon vin et en boit en quantité , ce qui retardera sa convalescence ; l'autre est fort sobre , mais bien plus vieux , et vous savez que la vieillesse est une maladie incurable. Ils sont tous deux fort savants. La saison où nous sommes me fait peur pour eux. L'automne est appelé par Tertullien *le tentateur de la santé*.

Il est mort un docteur en théologie , nommé Coqueray , en grande réputation. Il étoit principal du collège des Grassins , directeur de carmélites par toute la France , grand confesseur des religieuses , et de tous les débauchés de Paris et de la cour. On dit qu'il est mort à Marseille , où il étoit allé , dans une belle litière aux dépens des carmélites et du purgatoire , confesser quelque moinesse et réformer quelque couvent. Cet homme devoit avoir l'haleine très puante : car bien des péchés secrets lui étoient étouffés et pourris dans son estomac : quelques uns l'appeloient un jésuite mitigé. Je suis , etc.

De Paris , le 26 octobre 1633.

1. La remarque pratique de Gué Païn ne manque pas de justesse , il n'en est pas de même de la cause. La véritable , c'est que les personnes roussees ont les membranes muqueuses très rouges , douces d'une grande vitalité , et par conséquent sujettes à des inflammations très intenses.

LÉTTRE CCCXL. — *Au même.*

Ce mot n'est que pour vous remercier de votre dernière, et de la belle connoissance que vous m'avez donnée de M. le comte de Rebé, qui a pris la peine de m'apporter lui-même votre lettre, et de là m'emmena chez lui, où je dînai avec M. l'archevêque de Narbonne, M. Godeau, évêque de Valence, M. de Lingendy, évêque de Màcon, M. l'évêque d'Aire, et quelques abbés; nous y avons bu à votre santé, et y boirons encore, Dieu aidant. Voyez combien je vous ai d'obligation. Il faut que je vous fasse le compliment de Virgile :

*Tu thura joveinque
Coacibas, tu das epulis accumbere divum.*

Je connoissois bien ces deux premiers évêques, et le bon vin de Condrieu, de M. de Narbonne, ne servit qu'à nous remettre en train.

J'espère que vous trouverez beau le livre de M. Riolan, en attendant qu'il en vienne d'autres que je vous puisse envoyer. Si M. Barbier n'entreprend l'édition de la philosophie de M. Gassendi, je tâcherai de faire en sorte que, si c'est quelque libraire de Lyon, il en imprime pour sa part quelques tomes. Puisque l'on commence l'édition du livre de M. Rivière, faites en sorte qu'elle soit bien correcte. Vous avez maintenant à Lyon M. Sauvageon, qui est bien propre à cela. On ne parle ici que du duc de Modène et de la grosse guerre que nous ferons l'été prochain en Italie; mais le roi de Suède se fait bien craindre en Pologne, et met toute l'Allemagne en une étrange appréhension pour le printemps prochain.

Apprenez-moi qui est le médecin du couvent des filles de la Visitation, à Lyon, et après je vous manderai pourquoi c'est. Faites-moi la grâce d'assurer M. Colin que je suis son très humble serviteur; si j'eusse su son départ d'ici, je vous eusse

écrit alors. *Vire, vale, teque ex animo amantem redama, et melioribus utere fortis.* Je suis, etc.

De Paris, le 24 décembre 1653.

LETTRE CCCXLI -- Au même.

Je viens de consulter avec M. Moreau pour une dame lorraine qui a eu trois fois la peste, et qui ressent des douleurs à tous les changements de temps aux endroits où elle a eu des charbons et des abcès pestilents. Nous l'avons renvoyée à la saignée, à la fréquente purgation, au petit-lait, au bain d'eau tiède, au lait d'ânesse, et à un exact régime de vivre qui la rafraîchisse et l'humecte, car elle est toute de soufre, fort sèche et presque hecticque. A propos de remèdes, j'ai vu un capitaine qui a été en Allemagne, qui m'a fort loué les pilules de Francfort. Je lui ai dit que je les connoissois comme un remède fort usité en Allemagne, mais que nous ne nous en servions guère à Paris, parce qu'étant faites d'aloès, elles doiment les hémorroïdes, auxquelles nos bourgeois ne sont que trop sujets par leur intempérie bilieuse et leurs débauches. Obligez-moi de m'indiquer quelque auteur qui les ait bien décrites (1); je ne les trouve point dans mes livres, pas même dans le Schroderus, qui en a fait le fin, et ne les ose decrir de peur de les rendre communes. C'est une chose pitoyable de voir comment le peuple abuse des remèdes. Les propriétés spécifiques, comme celle du hareng contre la goutte, sont des brides à vœux et des illusions d'empiriques.

M. Riolan est fort vieux. M. R. Moreau se porte mieux, tout cassé qu'il est. Leur mort et notre vie sont entre les mains du grand Maître, qui en disposera comme il voudra.

1 Voyez Jourdan. *Pharmacopée universelle, ou Conspectus de toutes les pharmacopées*, Paris, 1840, t. I, p. 157. (R. P.)

Il n'y a pas longtemps qu'on me fit voir ici un Auvergnat malade, lequel étoit soupçonné de ladroterie ; peut-être que sa famille en avoit quelque renom , car pour sa personne il n'y en avoit aucune marque. Cela me fit souvenir de quelques familles de Paris qui en sont soupçonnées : mais actuellement nous ne voyons ici aucun ladre , si ce n'est à l'égard de l'esprit ou de la bourse. Autrefois il y avoit un hôpital dédié pour les recevoir au faubourg Saint-Denis. On n'en voit aucun ni en Normandie , ni en Picardie , ni en Champagne , quoique dans toutes ces provinces il y ait des maisons qui leur étoient destinées , et qui sont converties en hôpitaux de pestes. Autrefois on prenoit pour ladres des vérolés , que l'ignorance des médecins et la barbarie du siècle faisoient prendre pour tels. Néanmoins il y a encore des ladres en Provence, en Languedoc et en Poitou.

M. le Gagneur, notre médecin , est bien fâché d'avoir suivi le prince de Conti, auprès duquel R. Belleval lui rend de mauvais offices. La cour est une belle putain qui donne bien souvent à ses amoureaux des cassades et de belles espérances. Pour moi , j'aime mieux mes livres , qui font ma tranquillité plus sûre , et qui feront peut-être celle de mes enfants. Il est vrai que je n'en serai pas plus riche ; mais aussi j'en aurai moins d'inquiétude. Pibrac finit ses quatrains avec ce vers qui finira aussi ma lettre :

Ce sont les fruits de ma philosophie.

Je suis , etc.

De Paris , le 22 février 1636.

LETTRE CCCXLII. — *Au même.*

Pour repoudre à votre dernière, que M. Lauchenu m'a rendue, je vous dirai que ledit monsieur m'est très recommandé, et

par son propre mérite et par les obligations que je vous ai en très grand nombre, dont je me ressouviens très bien. Il ne fera ici guère de remèdes, faute de loisir; j'espère que si peu que nous lui en ferons, le disposera fort à recevoir, par vos bons conseils, la perfection de sa guérison. Il se purge quelquefois et use du demi-bain, mais rarement, faute de loisir; il a ici d'autres affaires qui le pressent. Je suis tout ravi que vous aimiez tant notre Fernel; cet homme est un de mes saints avec Galien et feu M. Piètre. J'ai dit à madame de Riant, la mère de votre belle religieuse, que je tiendrois à plus grande gloire d'être descendu de Fernel que d'être roi d'Écosse, ou parent de l'empereur de Constantinople. Fernel a été bon, sage et savant, *utrumque nostrum pene sepultam in lucem, ne dicam ad vitam revocavit*. Jamais prince ne fit tant de bien au monde que Fernel en a fait. Obligez-moi de dire à votre belle religieuse que je me recommande à ses bonnes prières. Si jamais mon fils va à Lyon, il ne manquera pas de vous aller saluer tout le premier, et elle aussi.

N'y a-t-il pas moyen de recouvrer un livre du père Théophile Raynaud, ou au moins savoir où il a été imprimé, intitulé : *Judeo postero, sive apostata a religiosis ordinibus?* Ce livre est un de mes souhaits, et je n'en saurois venir à bout.

La fabrique des lis d'or et d'argent est accouchée, on n'en fait plus; ce qui me fait croire que l'édit en sera révoqué. Je vous rends grâces du quatrain de Nostradamus, je l'avois vu. Il faut prendre ce qui vient, et se tenir à ce que l'on tient; et pour n'être point trompé, il ne faut faire aucun état des visions, des prophéties, des miracles et des mystères nouveaux. Nous en avons assez du temps passé : *Felix qui potuit*, etc. Je vous baise mille fois les mains, et suis, monsieur, etc.

De Paris, le 29 mars 1636.

LÉTTRE CCCXLIII. — *Au même.*

Il me semble que c'est un songe, quand je me souviens du voyage que vous avez fait à Paris; mais puisqu'il n'y a point de remède, il faut l'oublier. J'espère que cette bonne fortune me reviendra quelque jour.

La reine de Suède n'a pas été à Paris autant qu'elle eût désiré. Elle n'y a presque rien vu. Néanmoins elle a eu de deçà l'approbation de ceux qui ont eu l'honneur d'approcher d'elle. Elle a l'esprit fort perçant et fort présent. Elle n'est ni bête ni bigote. Elle n'aime ni femmes ni filles. Elle entend bien le latin, et en sait plus que beaucoup de gens qui en font profession. Je sais de bonne part qu'à vingt-trois ans elle savoit tout le Martial par cœur. On dit qu'elle fait grand état de Catulle, de Sénèque le tragique, mais encore plus de Lucain. Je serois fort de son avis. Feu M. Grotius étoit extrêmement passionné pour cet auteur. Il en avoit toujours un dans sa poche, qu'il baisoit plusieurs fois le jour. Pour Sénèque le tragique, c'est un admirable écrivain. Il est beau partout pour bien du monde. Il y a *in Troade* un chœur qui commence : *Verum est, an tímidos fabula decepit, Umbras corporibus vivere conditis*. Si vous le lisez, vous trouverez que c'est la religion de plusieurs personnes d'aujourd'hui, entre autres des princes, des grands, des magistrats, des supérieurs de religion, même de quelques médecins et philosophes. Il est probable, dit Cicéron, que ceux qui s'appliquent à la philosophie ne croient pas qu'il y ait des dieux. Il y en a encore plusieurs autres, mais il n'est pas nécessaire d'en faire la liste. Les esprits éveillés, tels que celui de la reine de Suède, aiment de telles pointes et de ces subtilités qui passent le commun. Pour sa conversion procurée par les jésuites, je ne sais qu'en dire. Feu mon père m'a appris que le gros M. du Maine, chef de la Ligue, disoit que les princes n'avoient point de re-

ligion , qu'après avoir passé l'âge de quarante ans , quand ils devienent vieux :

... .. *cum nomina uobi.*
Mors instans majora facit :

lorsqu'ils deviennent sages , ou du moins lorsqu'ils le devroient être. Quand je considère le chemin que cette reine a fait depuis deux ans , sans celui qu'elle fera , je me souviens du conte d'un certain Italien qui étoit malade de la *pérégrinomanie*, ou maladie de voyager, familière aux Allemands. Il vint à Genève , et ayant vu comment vivoient les ministres, interrogé d'eux ce qu'il pensoit de leur religion , il leur répondit : *Elle n'est pas mauvaïse , mais la nôtre est plus commode pour aller par les pays*. Ainsi , dans le dessein qu'elle a eu de voyager en différents pays , elle a pu prendre l'avis de cet Italien , et sans doute elle ne pouvoit pas aisément voir Rome , le pape et tant de papillous qu'il y a , sans se travestir comme elle a fait , soit qu'elle l'ait fait sérieusement , ou non (1).

Pour M. Bourdelot , son médecin il s'appelle Michon en son surnom , et l'a changé par ordre testamentaire d'un sien oncle qui lui laissa une belle bibliothèque qui valoit bien huit mille francs. Il veut qu'on le croie savant , du moins est-il adroit et propre à la cour. Il est fils d'un chirurgien de Sens et a été garçon apothicaire. Il a autrefois voyagé en Italie , puis s'est fait médecin. Tôt après il s'accosta de Guénaut , qui le mit auprès du prince de Condé. Enfin , après que j'eus refusé , il y a plus de six ans , d'aller en Suède , feu M. Saumaïse voyant que j'avois trop de peur du froid de ce pays là , y nomma Bourdelot , qui a garni ses mains.

On tient ici que le cardinal de Retz est en la Franche Comte

(1) Ce jugement sur Christine par un contemporain aussi spirituel que Gui Patin prouve que cette reine , fidèle à sa devise , *fata viam invenient* , n'avoit rien de fixe ni dans l'esprit , ni dans les affections , ni

et qu'il veut mettre son archevêché de Paris à l'interdit et excommunier bien du monde. Il nous a déjà fait manger de la viande tout un carême sans offenser Dieu : peut-être que par ci-après il nous exemptera d'aller à la messe. Pour l'excommunication, c'est une commodité pour quelques uns ; car on dit qu'un homme excommunié ne peut pas être noyé, parce qu'il ne va jamais à fond. Laissons les railleries et n'aimez toujours sérieusement comme je vous aime. Adieu.

De Paris, le 6 octobre 1636.

LETTRE CCCXLIV. — *Au même.*

Je vous écris ce mot, bien affligé : la mort, cette cruelle déesse du monde, nous a ravi cette semaine deux de nos doc- dans la conduite. Il y avait du *virago* dans cette femme orgueilleuse, violente (voyez t. II, p. 333), et beaucoup trop vantée.

A sa jupe courte et légère,
 A son pourpoint, a son collet,
 Au chapeau garni d'un plimet :
 Au ruban ponceau qui pendait
 Et par devant et par derrière ;
 A sa mine galante et fière,
 D'amazone et d'aventurière ;
 A ce nez de consul romain,
 A ce front altier d'héroïne,
 A ce grand œil tendre et hautain,
 Moins beau que le vôtre et moins fin,
 Soudain je reconnus Christine. Etc. (Voltaire.)

Madame de Motteville nous peint ainsi l'*amazone suédoise* arrivant à Compiègne « avec sa perruque défrisée, sa chemise d'homme, sa taille un peu bossue, ses mains assez bien faites, mais si crassenses qu'il était impossible d'y apercevoir quelque beauté. » Il faut avouer que le portrait n'est pas flatté.

(R. P.)

teurs, qui ont été d'excellents hommes, dont l'un est le bon M. R. Moreau le père, homme d'honneur et de grand mérite, qui est mort de vieillesse et de trop de travail, âgé de soixante-douze ans, le 17 de ce mois: son immodération à l'étude l'a fait paroître vieux avant le temps: *immodicis brevis est ætas et rara senectus*. L'autre est M. Guillemeau, qui est mort âgé de soixante-huit ans, le 21 d'octobre, *marcore pene confectus* (1). Il y a deux mois qu'il se mit au lit: il y a cinquante jours qu'il ne dormoit presque point, et vingt jours qu'il ne buvoit point, par une étrange aversion qu'il a eue contre toute matière *potulente*, et même il avoit de l'horreur pour toute sorte d'aliment, n'ayant pr's que des bouillons, et encore rarement, ce qui étoit trop peu pour le faire subsister, si bien que je pourrois vous dire du côté des aliments qu'il n'a pas pris, que *parabolarit animam suam*. Il avoit, depuis l'an 1632 que j'avois l'honneur de le connoître et que nous avons été compagnons de licence, jeté souvent du pus du mésentère, et je ne doute pas qu'il n'y eût là quelque chose contre nature; de plus, il avoit de grandes douleurs hémorrhoidales et des douleurs à la vessie, ce qui nous avoit fait souvent soupçonner qu'il n'eût la pierre. Avec tout cela, il a fait lui-même de sa tête et sans notre participation un *qui pro quo*, il y a environ dix-huit jours, qui l'a fait mourir. Ces deux hommes sont morts à quatre jours près l'un de l'autre, et ils sont enterrés tous deux dans Saint-Jean, assez près l'un de l'autre, auprès du grand Simon Piètre, qui mourut ici l'an 1618. Voilà mon affliction, vous voyez bien qu'elle n'est pas sans cause; j'y perds deux bons amis, notre faculté y perd deux bons et excellents *suppôts*. Me voilà donc attristé pour deux différentes raisons; je sais bien qu'il faudra se consoler, et que le temps guérit tout; mais je ne désire point de meilleure consolation que vos bonnes grâces, et de savoir

(1) Voyez la note to ne II, pages 266 et 271.

que vous me faites l'honneur de m'aimer : soyez aussi assuré que je suis de tout mon cœur, votre, etc.

De Paris , le 24 octobre 1636.

LETTRE CCCCXLV. — *Au même.*

J'ai reçu avec grande joie votre lettre , qui m'apprend que le jeune Lemaître est guéri : il vous a bien de l'obligation. Il lui faut du temps pour son rétablissement , car il est naturellement foible et délicat , *ac rara texture* , et principalement en cette saison. Vous m'avez cité fort à propos un beau distique : *Qui rivet in foliis*, etc. ; mais, de grâce , savez-vous qui en est le vrai auteur ? Louis Duret les a cités sur la pratique de Hollier. Je suis de votre avis à l'égard des rousseaux ; je n'en ai jamais connu dont je n'aie eu envie de me délier. On dit que Judas l'étoit ; pour moi , je crois qu'il étoit pis que rousseau ; puisqu'il vendit son maître qui étoit si bon, il falloit qu'il eût le diable au corps. M. Spon vous pourra dire quelque chose des scribes et des pharisiens , que j'ai mis dans sa lettre ; il y a de quoi en rire , *et si bene te uovi*, vous en rirez 1). Il vous dira aussi ce qui en est de M. Gassendi. Pour votre consultation , je pense avec vous que c'est un anévrysme ; mais pourquoi me souhaiter là pour y être président ? Je me tiendrois heureux d'y être à vos côtés ; peut-être que quelque jour nous nous rencontrerons.

Notre pauvre docteur, M. Chasles, s'en va, il n'en peut plus : il a trop été au cabaret ; il n'a que cinquante-sept ans. M. Allain est un paralytique confisqué, qui ne sauroit passer l'hiver, *in dies marcescit* ; il mourra tout tabide et hectique ; il a environ soixante-cinq ans , et paroît en avoir plus de soixante-dix. Le roi a été malade ; mais , grâce à Dieu , il se porte mieux. Valot avoit encouru la disgrâce générale de

1) Voyez tome II, p. 213.

toute la cour, et même du roi et de la reine; mais le Mazarin l'a maintenu par raison d'État et la sienne particulière. La reine avoit mandé notre Guénaut (qui est une méchante peste antimoniale); mais dès le lendemain que le Mazarin fut arrivé de la fête à Fontainebleau, on le renvoya de deçà. Il n'est pas bien à la cour, tant à raison du prince de Condé, duquel et de feu son père il est créature, qu'à raison de l'antimoine; joint que c'est un dangereux homme, auquel on auroit peine de se fier. Il n'y a que trop de médecins à la cour, Valot et la Chambre, Seguin et Esprit. Yvelin et Bodineau. L'usage des eaux minérales étoit fondé sur la politique de la cour et du temps. Personne ne sait ici fort bien la qualité du mal du roi; Guénaut même n'en fut pas d'accord avec Valot, *inde iræ et lacrymar.*

Le pauvre roi de Pologne est ruiné, et presque dépoüllé; le roi de Suède en est le maître, il tient Varsovie et Cracovie. Le pape a envoyé au roi de Pologne 400,000 écus; mais on dit que la France est d'intelligence avec le roi de Suède, et qu'il n'est point sorti de Stockholm qu'après en avoir touché 100,000 écus: voilà des cartes bien brouillées pour l'été prochain. Le pape demande la paix des deux couronnes, et dit que le roi d'Espagne lui en laisse plein pouvoir. Le nonce presse qu'on lui fasse réponse; mais quelque chose qu'on lui réponde, je pense que ceux de deçà ne veulent point la paix, et qu'ils disent comme ce vieux ligueur, *par la guerre nous vient le crédit et le bien.*

Notre bonhomme, M. Gassendi, est mort le dimanche 24 octobre, à trois heures après midi, âgé de soixante-cinq ans (1). Voilà une grande perte pour la république des bonnes lettres; j'aimerois mieux que dix cardinaux de Rome fussent morts, il n'y auroit point tant de perte pour le public; au contraire, le pape y gagneroit, car il revendroit leurs bonnets vacants à d'autres, qui ont bien envie de faire fortune à ce jeu-là.

1° Voyez la note tome II, pages 216 et 405.

Je verrai M. le comte de Rebé, puisque vous le souhaitez. Je suis, etc.

De Paris, le 4^{er} novembre 1656.

LETTRE CCCXLVI. — *Au même.*

Notre commun ami, M. R. Moreau, mourut ici le 17 octobre (1). Nous apprîmes cette mauvaise nouvelle le lendemain à la messe solennelle que nous faisons célébrer en nos écoles le jour de Saint-Luc, où nous étions quatre-vingt-six médecins. Il fut enterré dans Saint-Jean-en-Grève en belle compagnie. Nous étions plus de trente robes rouges pour honorer sa pompe funèbre. Il fut mis proche du lieu où a été enterré. L'an 1618, un de nos grands hommes qui aient jamais été, depuis Galien, en notre profession, savoir, M. Simon Piètre, qui avoit été le Mécénas de M. Moreau le défunt. Il est fort regretté de tous les honnêtes gens de sa connoissance, et particulièrement de notre Faculté. Je crois bien qu'il y a quelques grimauds de la nation antimoniale qui n'ont ni humanité ni charité pour personne, qui ne sont point marris de sa mort, espérant par ce moyen de faire leur moisson un peu plus dorée; mais tels gens ne sont point capables de faire honneur à quelqu'un, ni même du déshonneur.

M. Guillemeau, un autre de nos illustres, après avoir longtemps combattu avec la mort, lui a enfin cédé. Il est mort trois jours après M. Moreau. Notre Faculté perd beaucoup, tant à l'un qu'à l'autre. Hélas! les méchants, les fourbes et les imposteurs publics ne meurent point, et ces honnêtes gens-là meurent! Néanmoins je n'y sais point de remède, le temps des autres viendra. En attendant, tâchons de vivre, et de ne laisser pas mourir notre commerce de lettres, non plus que notre amitié. La mort est bien affamée et semble ne pou-

(1) Voyez la note tome II, pages 266 et 271.

voir se rassasier de médecins (1). N'étant pas contente de deux excellents hommes, elle en a pris un troisième, qui étoit bon médecin et bel esprit, mais grand ivrogne : c'est M. Charles le Clerc, âgé de soixante-treize ans. C'est beaucoup vivre pour un homme dérégé. Si bien que voilà trois de nos médecins morts en moins de six jours. Voici encore une mort que j'ai à vous annoncer : c'est celle du sieur Morin, professeur du roi en mathématiques. Si bien que le voilà mort au bout d'un an, aussi bien que M. Gassendi; mais ils n'ont garde de se mordre l'un l'autre, car l'un est à Saint-Nicolas-des-Champs, et l'autre à Saint-Etienne-du-Mont. L'un étoit bien sage, et l'autre étoit fou et demi-enragé; mais, quoi qu'il en soit, c'est chose certaine qu'en l'autre monde ils auront le nez fait l'un comme l'autre, malgré toutes les mathématiques et toute la prétendue judiciaire des astrologues, dont Morin étoit coiffé. Pour M. Gassendi, il étoit homme sage, savant et bon, tempéré et habile homme, en un mot un vrai épicurien mitigé. Comme je lui dis en sa dernière maladie qu'il n'en échapperoit point et qu'il donnât ordre à ses affaires, il leva gaiement la tête, et me dit à l'oreille ce beau vers d'un poëte qui valoit mieux que Morin, et qui savoit mieux que lui de meilleures mathématiques :

Omnia præcepi, atque animo mecum ante peregi.

Je suis toujours entièrement à vous.

De Paris, le 7 novembre 1655.

LETTRE CCCXLVII. — *Au même.*

J'ai parlé à M. le comte de Rebé de la réponse que j'avois faite pour votre religieuse menacée d'hydropisie; il dit qu'il

(1) C'était sans doute pour se venger. Le célèbre Borden fut frappé d'apoplexie dans la nuit du 23 novembre 1776. Madame Dudeffant

l'a envoyée à Lyon par l'ordinaire. Pour ma description de la reine de Suède, je suis bien aise qu'elle vous ait plu. On dit qu'elle a passé Turin et Casal, et qu'elle s'en va à Venise, si elle n'y est déjà. Je ne connois rien au dessein de cette princesse, ni quelle fin auront toutes ses aventures; mais je pense qu'elle voyage d'esprit aussi bien que de corps. J'apprends que Bourdelot est à Paris, et qu'il fait l'homme d'État; mais ce n'est qu'un fourbe qui n'en trompera pas tant qu'il voudroit; il y a ici beaucoup de gens qui le connoissent bien, et plusieurs autres qui ne le connoissent pas pour ce qu'il est. (Votre bon ami Lucain a dit quelque part : *Beatis accede deisque, Et cole felices, miseris fuge*, c'est où l'on délibère de la mort de Pompée au liv. 8.) M. Bourdelot en fait état; c'est peut-être à cause qu'il a fait fortune, et qu'il est aujourd'hui abbé en récompense. Il y a aussi bien des gens qui ne voudroient pas se fier à lui; il a traité M. Dupuy, garde de la bibliothèque du roi, qui fut hier enterré.

J'ai reçu les deux exemplaires du livre nouveau du jésuite: c'est le père Théophile Raynaud (non pas Raimond), qui a merveilleusement écrit. Mais je n'ai pas tout ce qu'il a fait; il est l'ami intime de M. Guillemain, votre collègue. Je trouve bien cher le *Theatrum vite humanæ*, par L. Beyerlinck, que M. Huguetan vient de publier; je ne sais si avec le temps il ne rabaissera point. Obligez-moi seulement de lui dire qu'il m'en fasse choisir un beau et bien conditionné, et qu'il me l'adresse; je le paierai de deçà à qui il voudra, ou bien je lui enverrai l'argent à Lyon. Je vous remercie des Institutions de M. L. Rivière, que vous voulez envoyer à mon fils aîné: vous nous faites trop de bien, et plus que je ne mérite.

M. Moreau est mort le mardi 17 d'octobre, à quatre heures du soir, et âgé de soixante-douze ans (1). M. Guillemain, le sa-

dont il étoit le médecin, dit aussitôt: « La mort le redoutait tellement qu'elle l'a saisi pendant qu'il dormait. » R. P.

(1) Voyez la note t. II, pages 266 et 271.

medi 21 d'octobre, à quatre heures trois quarts du matin, âgé de soixante-huit ans (1). Et le lendemain dimanche 22 d'octobre, à quatre heures du soir, mourut d'une apoplexie M. le Clerc, qui étoit aussi des nôtres, et âgé de soixante-quatorze ans : c'étoit bien vivre et bien longtemps pour un ivrogne, mais qui avoit bien de l'esprit. Tout Paris regrette les deux premiers, qui étoient excellents en leur genre : l'un ne songeoit qu'à faire du bien au public, l'autre aimoit ses plaisirs et ne voyoit point de malades. Grande chère et beau jeu ; il se plaisoit en bonnes compagnies, et il avoit des plus belles de Paris. Il vouloit que je l'allasse voir deux fois par semaine, et que j'y menasse un de mes grands fils : mais il souhaitoit bien plus *Carolus*, avec qui il prenoit plaisir de s'entretenir. C'étoit toujours le soir, et il nous envoyoit quérir en carrosse ; il ne soupoit point, un bouillon de restaurant lui suffisoit ; mais il nous faisoit toujours festin, et nous renvoyoit chargés de confitures et de fruits rares : il étoit magnifique en prince. Beaucoup de gens croient que le cardinal de Retz est ici autour de Paris ; mais cela est fort incertain, joint qu'il y seroit en grand danger.

Le quinquina des jésuites de Rome n'a guéri personne ici, et il n'en est plus mention nulle part. *Barbarus ecce jacet, nec erit cum nomine pulvis*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc

De Paris, le 19 novembre 1636.

LETTRE CCCCXLVIII. — *Au même.*

La mort, cette impitoyable déesse, *quæ tum superbe perambulat orbem terrarum, et æquæ pede pulsat pauperum tabernacula regnumque turres*, a passé l'eau et ne songe plus aux méde-

(1) Charles Guillemeau, né à Paris en 1588, était fils du célèbre chirurgien Jacques Guillemeau (né à Orléans en 1550, et mort à Paris le 13 mars 1613, disciple et contemporain d'Ambroise Paré. R. P.)

cins de notre Faculté ; elle va en égorger d'autres qu'elle pourra rencontrer, mais elle n'en surprendra guère de plus savants que M. Moreau, dont la belle bibliothèque a été vendue à quatre de nos libraires, à ce que je viens d'apprendre. 20 ou 24,000 livres, on n'en sait pas encore le prix certain. M. Ph. Colot, ce grand et excellent *lithotome* (1), est mort à Luçon en Poitou depuis quinze jours ; il étoit allé tailler un huguenot près de la Rochelle ; il y est mort d'une dysenterie ; nous avons aussi perdu ici le sieur Morin, professeur du roi en mathématiques, qui étoit natif de Villefranche en Beaujolois.

Hier mourut ici un maître des comptes, nommé Guérin de Marcusson, non pas, comme dit Horace, *italo perfusus aceto*, mais *uulico percussus et intoxicatus stibio. Alii plures pereunt ex gravitate tempestatis, et acerbitate, ne dicam atrocitate novi frigoris, quod Virgilius sceleratum appellavit.* M. Guillemeau *incidit in quandam vitæ desperationem ex doloribus ab abscessu inter pancreas et ventriculum latente, ut et a dysuria, ex suspicionem calculi in vesica positi.* Se sentant pressé de fortes douleurs en pleine nuit, il envoya quérir chez un apothicaire qui lui étoit affidé 12 grains d'opium, dont il prit plus de la moitié. Nous le trouvâmes le lendemain fort mal, et il a toujours empiré depuis ce jour-là jusqu'à la mort. Il perdit dès lors l'envie de boire (et presque même de manger), hormis de quelque peu de bouillon ; enfin *tabuit*, et il est mort faute de boire, tandis que tant d'autres meurent de trop boire de vin nouveau, qui leur semble si bon.

J'ai reçu les deux livres de M. Barbier, et vous ai écrit touchant le *Theatrum vitæ humanæ*, que je serai bien aise d'avoir bien conditionné. J'ai vu M. le comte de Rebé, auquel j'ai présenté vos recommandations ; il dit qu'il n'a point reçu de vos lettres, et se rit *pro more*. On dit que le roi de Suède s'en va être plus fort que jamais, à cause que le Moscovite et le petit Tartare se mettent avec lui contre le roi de Pologne :

(1) Pour *lithotomiste*, comme on dit aujourd'hui.

savit toto Mars impius orbe. Je vous embrasse de toute mon affection, et je serai toute ma vie votre, etc.

P. S. Nous avons aujourd'hui fait l'acte de la vesperie de mon second fils *Carolus* ; il passera docteur dans ce même mois. Nous avons ici festiné avec environ trente de mes meilleurs amis, et nous n'y avons bu que du vin de Beaune et d'Aï, que le bon dom Badius disoit à feu M. le président de Thou, qu'il falloit nommer *vinum Dei*. J'ai bu à votre santé et à celle de M. Spon, qui vous rendra la présente. Je souhaite que mes deux fils aient l'honneur de vos bonnes grâces, et l'amour des gens de bien comme vous : *eo lege eoque formula qua Octavius Cæsar senatui romano nepotes suos commendare solebat, si meruerint.*

M. le président de Thou d'aujourd'hui est désigné ambassadeur en Hollande. Il y a grand bruit en Saxe pour le nouveau duc-électeur, *qui cum ante hac fuerit lutheranus, hodie, ab excessu parentis, vult fieri catholicus romanus.* Tant pis pour les protestants, qui n'auront plus que l'électeur de Brandebourg et le palatin de leur côté. *Vale et me omni.*

De Paris, le décembre 1636.

LETTRE CCCXLIX. — *Au même.*

Nous avons ici perdu le bonhomme M. Riolan, âgé de soixante-dix-sept ans moins cinq heures (1). Il ne fut que trois jours malade de la suppression d'urine qui l'emporta. Il étoit trop déréglé en son boire ; il ne pouvoit tremper son vin comme il falloit. Tout est scellé en sa maison ; ses enfants plaident les uns contre les autres, à cause de son second fils, qu'il a déshérité pour ses débauches. Il y avoit sept ans qu'il plaidoit contre son pauvre père, qui a gagné partout ; mais il ne l'a jamais pu ramener à son devoir.

La coqueluche, avec fluxion sur la gorge, a été ici fort com-

(1) Voyez la note t. II, page 281.

mune ; mais peu de gens en sont morts , à cause qu'ils ont été saignés de bonne heure. Il n'y en a plus tantôt ici , ni presque d'autres malades.

M. de Bellièvre , premier président , est mort par sa faute toute pure et par l'ignorance de ses médecins. C'étoit un homme voluptueux , sanguin , pléthorique , qui haïssoit la saignée et qui ne croyoit guère aux règles de notre profession. Trois mois avant que de mourir , il fut attaqué de la goutte à laquelle il étoit sujet , et ne fut point saigné à cause qu'il faisoit froid. Voyez la belle raison de Valot qui le flattoit ! La saignée lui étoit nécessaire , et encore plus en hiver , que la transpiration des humeurs est arrêtée. Étant échappé de sa goutte sans saignée , il lui vint des érysipèles par le corps , qui étoit une marque que le sang lui bouilloit dans les veines. Cela s'effaça avec quelques topiques. Six jours après , un grand rhume le saisit dans cet état pléthorique où il étoit , et il ne fut point saigné. Il dit seulement qu'à la fin de son rhume il se feroit purger : ce qu'il fit à très mauvaises enseignes , car ce purgatif troubla et bouleversa tout. Dans ce désordre de sa santé , la fièvre continue le saisit avec une fluxion sur la poitrine qui le mirent au lit. Il avoit en sa maison un nommé Thévenin , neveu de l'oculiste , qui se dit médecin : je pense que c'est *in partibus infidelium*. Il adhéroit à son hérésie de ne pas saigner , parce qu'il faisoit trop froid. Valot y vint incontinent avec deux autres. Ils l'ont fait enfin saigner plusieurs fois , mais il n'étoit plus temps. Les pauvres gens des hôpitaux sont mieux traités. Le huitième jour , ils lui donnèrent quelque purgatif , dont il fut plus mal. Il fallut le resaigner : et parce qu'il se plaignoit de grandes douleurs dans le corps , ils lui donnèrent du laudanum , qui n'est que de l'opium ou plutôt un poison déguisé ; et après enfin qu'il eut tous ses sacrements , ils lui firent prendre du vin ou venin émétique. Il se fioit en son bon esprit et en sa bonne fortune , et méprisoit tout ; mais cela ne l'a pas empêché de mourir , et n'en empêcha jamais personne.

Il étoit excellent homme pour sa charge , et tout le public a raison de le regretter ; mais le cardinal Mazarin y gagne , car il remplira cette place d'un autre dont il prétendra sans doute de l'argent. On lui a trouvé le poumon gauche pourri et un abcès dans le foie , dont aucun des médecins n'avoit parlé.

Le cardinal Mazarin est fort pâle , il blanchit fort , il est fort sujet à la goutte et à la gravelle ; néanmoins il est encore jeune , il ne passe guère cinquante-cinq ans. Le cardinal de Richelieu n'en avoit que cinquante-sept , et n'a vécu que trente ans plus qu'il n'étoit besoin pour le bien de la France , et même de toute l'Europe.

Votre religieuse a encore besoin d'être saignée et purgée , et de lotion des pieds trois fois la semaine , et même de l'*urétiotomie* à la tempe , si cette cruelle douleur de tête lui dure. Elle a aussi besoin de fréquentes purgations avec le séué , la rhubarbe et le sirop de roses pâles dans une décoction rafraîchissante pour prévenir l'hydropisie. Pour la manne , elle m'est fort suspecte en cette reneontre , et presque toujours : car nous n'en avons point de véritable , et celle que nous avons qu'on nous apporte d'Italie n'est autre chose que du sucre et du miel mêlés ensemble avec un peu de scammonée. Dans la manne de Briançon , il y a du suc de tithymale et d'épurgé. Il y a de la fourberie partout. Les jansénistes disent que c'est que nous venons de la *masse de corruption*. J'espère pourtant qu'il n'y en aura point en notre amitié et qu'elle sera aussi sincère que fut jadis la manne des enfants d'Israël. *Vale.*

De Paris , le 26 mars 1637.

LETTRE CCCCL. — *Au même.*

Je n'ai pas encore reçu celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour le procès de madame votre belle-sœur , pour laquelle je ferai tout mon possible, vōus n'en doutez pas.

Pour le livre de M. de Fontaines, je vous en rends grâces ; il est louable de son travail, parce qu'il est fort bien intentionné ; il a tâché de servir la postérité en défendant la vérité, *conatus erit in laude, eventus in fortuna*, qui est celle qui gouverne aujourd'hui le monde ; je lui sais bon gré d'avoir attaqué Van-Helmont, bien que ce n'ait été qu'un coquin et un imposteur fort ignorant.

. Défunt M. le premier président est fort regretté ici ; toute la France avoit encore besoin de sa générosité et de son adresse contre l'avidité des ministres : voilà ce que c'est que d'être bon et sage. Nous pouvons dire de lui ce qu'Horace disoit d'Auguste, encore vivant : *Extinctus amabitur idem*. Une dame qui avoit beaucoup de crédit sur son esprit m'a dit qu'elle lui demanda pourquoi il se servoit de Valot, et qu'il lui répondit qu'il avoit affaire de lui à cause du Louvre, *sic ineptiunt homines, et moriuntur*. Il est vrai que tout le monde fait le médecin et s'en mêle mal à propos, mais c'est le malheur de ceux qui les croient : *Vix victis! vix miseris!*

Je consultois hier avec M. Blondel dans les Filles-Dieu ; il me dit que son traité, *de Pleuritide*, ne pouvoit être achevé que dans trois mois, qu'il en étoit au chapitre *de Purgatione*, qui seroit long ; que son livre seroit une méthode générale, et qu'il diroit de belles choses non communes, *de Orgasmo Hipp.* et sur l'explication de l'aphorisme 22, sect. 1 (1). Je voudrois avoir bien payé ce livre et le tenir déjà.

Votre Basset a l'esprit bien bas, et mérite d'avoir du dessous, tant pour son latin que pour ses injures. Je m'étonne de l'extravagance des hommes et de l'impudence du siècle auquel Dieu nous a réservés. Cet homme a mauvaise grâce de chanter des injures à d'honnêtes gens dont il a besoin, et desquels il brigue d'être collègue. S'il est bien sage, il terminera son affaire à Lyon, en vous demandant pardon, et tâchant de regagner vos bonnes grâces ; car autrement un procès lui

(1) Voyez *OEuvres complètes d'Hippocrate* trad. par E. Littré, Paris, 1844, t. IV, p. 469.

côûtera beaucoup, et même à la fin le pourra perdre. Quand il auroit le crédit de faire ce que fit votre chirurgien Lombard, et de se faire examiner ici, il n'est pas assuré de s'y faire recevoir, à moins que d'avoir des médecins députés pour juges, pour ses amis, ce qui n'arrive guère.

M. le comte de Rebé a reçu votre lettre, et dit que vous ne lui avez point écrit qu'il ne vous ait fait réponse. Mes deux fils vous saluent et sont vos très humbles serviteurs. Ils ont tous deux présidé cet hiver avec honneur, et ils sont à Paris en fort bonne réputation.

On dit ici que la duchesse de Savoie se porte mieux, et que M. Guillemain y est allé. La reine d'Angleterre est malade ici. Le duc d'Orléans a été ici environ dix jours, et en est parti aujourd'hui à midi, pour aller coucher à Limours, et demain à Orléans. On dit que dans deux jours M. le prince de Conti partira d'ici, et qu'il ira jusqu'à Turin, et que M. de l'Estrade sera son lieutenant-général en Italie. M. le maréchal de Turenne partira dans trois jours, et le roi six jours après. Il a couru un bruit de la mort de l'empereur, que l'on dit avoir été confirmée par un second courrier, et néanmoins tous en doutent ici, et disent que c'est une des ruses du Mazarin, afin de faire passer les édits que l'on a envoyés au parlement, dont les deux principaux ont déjà échoué et ne peuvent passer. Notre querelle avec les Hollandois continue, et l'on dit qu'il faudra qu'ils s'accordent avec nous d'autant qu'ils ne s'en peuvent passer, Paris étant un gouffre qui absorbe et dévore plus de la moitié de leurs denrées.

M. le duc d'Orléans a gagné aujourd'hui son procès contre madame d'Éguillon et M. le duc de Richelieu, pour la terre de Champigny, que mademoiselle d'Orléans, sa fille aînée, veut retirer. M. Talon, avocat-général, y a fait miracle; il a parlé sobrement, mais fort à propos, de la tyrannie du cardinal de Richelieu; tout le monde est bien aise de l'arrêt qui y est intervenu. Si l'empereur est mort, on dit que le roi ira jusqu'à Metz, pour être près de l'Allemagne.

Nous ne savons ce que deviendront les livres et papiers de M. Riolan, n'ayant fait ni testament ni aucune autre disposition par écrit. Il m'avoit dit quelquefois qu'il me feroit exécuteur de son testament, et qu'il vouloit que la postérité sût que j'avois été son meilleur ami : mais il est mort sans l'avoir prévu et sans avoir donné ordre à ses affaires. Les vieilles gens sont d'ordinaire oublieux et négligents. M. Gullemeau en a fait de même, et M. Moreau aussi.

M. Ch. Bouvard, premier médecin du roi Louis XIII, est malade d'une fièvre continue, d'une fluxion sur la poitrine, et de quatre-vingt-trois ans. La douceur de la vie qu'on mène à la cour l'a fait vivre si longtemps, ayant d'ailleurs la poitrine fort délicate. Il avoit un fils conseiller de la cour, et lui avoit fait domer une bonne abbaye, qui est celle de Saint-Florent de Saumur, mais il est mort, et à ce qu'on dit de trop de dévotion. Il en a encore un autre qui est aussi conseiller, et qui plus est marié fort richement.

Le mardi 27 mars 1657. M. de Chenailles, conseiller de la cour, a eu la vie sauve, et n'a été que banni par l'arrêt qui en a été donné. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 24 avril 1657, jour de l'anniversaire du maréchal d'Ancre, qui a eu d'étranges successeurs depuis 1617.

LETTRE CCCCLI. — *Au même.*

Il est mort ici un homme de votre ville de Lyon, nommé M. du Gué de Bagnols, jadis maître des requêtes. Il étoit un des chefs du parti des jansénistes; homme fort sage, fort dévot et fort réglé. Il a tant jeûné, tant fait d'austérités, qu'il en est mort; et de peur qu'il n'en échappât, Guénaut et un des gazetiers lui ont donné du vin émétique, dont il est mort dans l'opération. Quelle sottise de prendre ce poison dans une inflammation du poulmon, et de jeûner si rudement

qu'il en faille mourir ! C'est une espèce de folie de se traiter si cruellement pour mourir jeune. *Tantum religio potuit suaderè malorum*, dit Lucrèce. Mais nos plaintes ne servent de rien contre la mort ; il nous faut tous passer par là. Les honnêtes gens meurent tous les jours, et il semble qu'il n'y ait que leurs bourreaux qui ne meurent jamais : du moins il en reste toujours assez pour maintenir leur crédit dans l'esprit des peuples et des princes. Pour ce qui est de M. le Gagneur, Dieu le console. Vous voyez bien que c'est un malhonnête homme et peu reconnoissant des obligations qu'il vous a ; si jamais il revient à vous, ne vous fiez pas à lui. Il a la mine d'un ladre ; l'ingratitude est toujours une marque ou un symptôme de ladrerie.

Je suis bien aise que M. Guillemain, votre collègue, ait réussi à Turin. Gargantua (c'est Valot qu'on appelle ainsi à la cour, depuis qu'il tua Gargant, intendant des finances, avec son autimoine) ne peut entrer en comparaison avec un si honnête homme, qui est sage et éclairé. S'il parloit à vous, il vous diroit que Van-Helmont étoit un homme qui avoit de grands desseins et de beaux secrets (1). Tout cela est bon à la cour, parmi les courtisans et les femmes, comme disoit Joseph Scaliger du cardinal du Perron, qui, pour y paroître savant, entretenoit les dames du flux et du reflux de la mer, de l'être métaphysique, et du principe de l'individuation.

Il y a ici un honnête homme, nommé M. Bigot, fils d'un président du parlement de Rouen, fort savant en grec, qui travaille sur Fl. Josèphe, écrivain hébreu des *Antiquités judaïques*. Joseph Scaliger dit, avant que de mourir, que si Dieu lui eût prolongé la vie de trois ans, il nous eût donné ce bel auteur illustré et enrichi de belles remarques. Il l'appelloit par excellence *ὁ ἀληθὴς ἰσχυρὸς*, très auteur de la vérité, et disoit qu'il étoit fort curieux et plus croyable que les historiens romains même dans les affaires de l'empire romain (2). Depuis la

1) Voyez les notes t. I, p. 355 ; t. II, p. 461.

2) Voyez la note tome II, p. 407.

mort de Scaliger, cette affaire ayant manqué, M. Petit, ministre fort savant à Nîmes, oncle et parrain de M. Sorbière, avoit eu le même dessein, mais la mort le prévint. Je souhaite que la même chose n'arrive pas à celui-ci, et qu'il le puisse achever, tant pour son honneur que pour le bien public.

M. Brusius, Écossois, me vint voir dernièrement; nous sortîmes ensemble par les rues, où nous vîmes quantité de processions pour solenniser la fête du Saint-Sacrement. La pompe en est grande. Cela n'iroit que bien si le dedans y répondoit, et si nous étions aussi gens de bien que nous nous étudions d'en avoir la mine.

On fit ici, il y a une quinzaine de jours, un service solennel à Notre-Dame pour le repos de l'âme du feu roi de Portugal; cela étoit somptueux et magnifique, et je crois que vous pensez bien que cela lui fera grand bien. Le cardinal de Richelieu, qui aimoit assez à rire lorsqu'il n'étoit point tourmenté de sa bile noire, demanda un jour au docteur Mulot, son confesseur, combien il falloit de messes pour tirer une âme du purgatoire. Le docteur lui répondit que l'on ne savoit pas cela, et que l'Église ne l'avoit pas défini. Le cardinal lui répliqua: « C'est que tu n'es qu'un ignorant, je le sais bien moi. *Il en faut autant qu'il faudroit de pelotes de neige pour chauffer un four.* » Ne voilà-t-il pas de bonnes gens qui se moquent ainsi de ce saint et sacré feu qui fait si heureusement bouillir leur marmite (1)! Je vous baise très humblement les mains, avec protestation que je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 2 juin 1657.

LETTRE CCCCLII. — *Au même.*

J'apprends que ceux de Rotterdam, par honneur qu'ils portent à la mémoire de celui qui a été l'honneur de leur pays,

(1) Gui Patin a déjà raconté cette plaisanterie à son ami Spon (voy. t. II, p. 297). Nous en avons dit notre opinion: tout est bon à l'esprit

tout faire à leurs dépens une nouvelle impression de toutes les œuvres d'Érasme. Voilà une nouvelle qui me réjouit fort. Il y a encore de la vertu au monde et d'honnêtes gens qui ont du courage. Je prie Dieu qu'il soit vrai. M. van der Linden, professeur à Leyden, m'a mandé depuis peu qu'il y a quinze feuilles de faites à son Celse; qu'il est à la fin du sixième livre; qu'il pourra y avoir environ vingt et une feuilles, et qu'il m'a grande obligation du secours que je lui ai donné par le moyen de divers Celses que j'avois ici et que je lui ai fait tenir, où il y avoit plusieurs corrections de la main de Fernel, Chapelain, Carpentarius, Scaliger et Nancelius. On dit que M. Rhodius en fait imprimer un à Padoue (1), et nous avons ici M. Mentel qui en promet un pareillement, en vertu de plusieurs manuscrits et révisions qu'il a devers soi. Pour ce dernier, quoiqu'il dise et promette beaucoup, il ne fait jamais rien et dit toujours qu'il fera merveille.

On vint céans le 6 de ce mois, à six heures du matin, de la part de M. l'ambassadeur de Venise, me demander si je voulois aller à Venise y exercer la médecine; que j'aurois 6,000 fr. d'appointement du sénat, sans l'emploi, qui est de grand gain. C'est un médecin de notre compagnie qui m'y nomma hier, *et erat ipse samaritanus*, c'est-à-dire antimonial, mais il n'en donne guère. C'est le bonhomme M. de Gorris, qui n'a pas grand emploi. J'ai remercié ce monsieur de la

de secte et de parti, pour lequel il n'y a point de vérités, il n'y a que des intérêts. Il ne faut donc accepter ce bon mot de notre auteur qu'avec beaucoup de réserve. Notre conviction est que l'anecdote dont il s'agit est fautive : qui sait pourtant, comme nous l'avons dit ? A la vérité, le cardinal de Richelieu ne reconnaissait que le droit du plus fort, le droit du loup ou du tyran : c'étaient les mœurs du temps. Il a taché de sang sa gloire et son génie; pendant son ministère, qui dura dix-huit ans, il y eut 47 condamnations capitales; sur ce nombre, 19 furent portées par contumace; mais Richelieu n'affecta jamais une impiété déclarée; sa mort même fut celle d'un homme profondément pénétré des grandes vérités du christianisme.

R. P.

(1) Voyez la note t. I, p. 238.

peine qu'il a prise de me venir faire cette proposition, et je me suis excusé sur ma santé, sur les habitudes que j'avois à Paris, et que je ne pouvois honnêtement quitter. Là-dessus on m'a proposé de donner mon fils aîné, à quoi j'ai répondu qu'il n'étoit pas capable d'un tel emploi, et qu'il falloit encore qu'il étudiât auprès de moi cinq ou six ans. J'ai prié le porteur de faire cette réponse à M. l'ambassadeur, et qu'après cela, s'il étoit besoin, j'irois moi-même le saluer : mais quoi que l'on m'offre, je n'irai jamais en ce pays-là. C'est le pays de Merlin Coccaie, *patria diabolorum*. L'Italie est un pays de vérole, d'empoisonnements et d'athéisme, de juifs, de renégats et des plus grands fourbes de la chrétienté ; tout y est plein de moïnerie et d'hypocrisie. Tout cela fait que jamais je n'irai.

Je viens de recevoir un petit paquet de Meyssonier. Bon Dieu, quel homme ! Il est aussi fou que notre Tardy. J'ai pitié de l'un et de l'autre. Il m'a envoyé sa *Médecine spirituelle*, où je n'entends rien : ce n'est qu'un petit livret, et néanmoins il n'est que trop long. Tout cela n'est que du fatras d'un esprit malade ou inquiet. Puisqu'il est si dévot et qu'il a tant soin du salut de son âme, il devoit s'abstenir de faire de si méchants livres, et au lieu de cela prier Dieu lorsqu'il n'a point de pratique qui le presse. Tout ce qu'il écrit ne vaut pas le port de sa fette.

Les charges de maître des requêtes sont ici tellement recherchées, que l'on dit qu'avant-hier il y en eut un qui en offrit cent douze mille écus. Quelle manie ! Je ne sais plus où l'on trouvera des sages. L'amour, l'avarice et l'ambition gâtent tout ce qui reste de beau au monde : tant il est vrai ce qu'un ancien disoit dans une autre rencontre, que si tous les fous prenoient les armes, la sagesse ne trouveroit point de protecteurs.

M. de Brienne a fait donner une commission à un de nos compagnons, j'entends à un professeur du roi en mathématiques, nommé Blondel. Il passe en Hollande, puis à Hambourg : de là il doit chercher le roi de Suède, puis après aller

vers le marquis de Brandebourg, et après vers le duc de Saxe, et de là se rendre à Francfort, où se doivent trouver tous les députés. On dit qu'après tous ces voyages on lui fendra la tête, c'est-à-dire qu'on le fera évêque avec une belle mitre. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis votre, etc.

LETTRE CCCCLIII. — *Au même.*

Je vous remercie du livre nouveau du père Théophile Raynaud. Cela sera bon à voir. Je n'en dis pas tant de votre Meyssonier, qui est bien folâtre. Je voudrais qu'il s'épargnât la peine de me rien envoyer, car ses livres n'en valent pas le port; joint que je n'ai pas le loisir de rien lire de telles bagatelles. Cet homme s'imagine que c'est pour lui que Salomon a parlé lorsqu'il a dit qu'il n'y avoit point de fin de faire plusieurs livres.

Votre M. Robert est parti il y a plus de huit jours, et a fort bien fait de s'en aller; car le débordement de la rivière a bien emporté de grosses bêtes, et il eût peut-être éprouvé la même fortune s'il n'eût hâté son retour. Il n'est rien de tout ce qu'il vous a mandé touchant notre faculté. J'en ai mandé la vérité toute pure à M. S..., et M. Piètre en a pareillement écrit à MM. Guillemain et Garnier; ce qu'ils vous diront si vous leur en demandez leur avis.

On a ici parlé de la mort de M. de Candale avec quelque regret pour sa personne, mais non pas pour sa maison; car son père est aujourd'hui fort haï, comme l'héritier d'un favori de Henri III, qui se ruina lui-même et ébranla toute la France pour enrichir son mignon, qui a été un terrible compagnon. Tout Paris n'a parlé de cette mort qu'avec admiration, et l'on n'a dit que du bien des médecins qui l'ont traité. M. le comte de Rebé m'a dit qu'il avoit une vieille gonorrhée dont

on l'avoit trouvé tout pourri après sa mort. Pour le poison qui en étoit soupçonné, je n'en suis pas surpris : on en dit toujours autant à la mort des princes, dont on fait souvent mystère et finesse. Les taches livides du cœur peuvent venir de la pourriture du sang dans le cœur et aux environs.

Pour le cardinal de la Valette, son frère, j'ai toujours cru qu'il fut empoisonné en Italie par ordre du cardinal de Richelieu, qui vouloit ruiner cette maison. Un fin et rusé courtisan me le dit de ce temps-là. Ce cardinal étoit un Jupiter massacreur, qui faisoit périr ses ennemis par le fer et ses amis par le poison. Il avoit de très grandes obligations au cardinal de la Valette, mais sa grande fortune l'aveugloit. Laissons ces gens-là, j'entends ces grands, ces favoris, ces mangeurs de chrétiens et véritables *anthropophages*

Votre observation de cinq rates distinctes trouvées dans un corps que vous avez fait ouvrir est fort belle et bien singulière. Je lui donnerai place en bon lieu, tant à cause de vous que pour sa rareté.

La nuit passée, vingt-deux maisons sont chutées sur le pont Marie dans la Seine, à minuit précisément, avec perte d'environ trente personnes et de beaucoup de bien ; néanmoins la rivière a diminué depuis hier au soir de trois pieds. Voilà des malheurs publics qui nous menacent, disent les bonnes gens, ainsi que d'autres calamités. On ne laisse pas de faire ici des bals, des ballets et de belles collations. La reine de Suède admire tout, et les autres prennent tout. On dit que Rouen est à moitié dans l'eau, et qu'il y a de grandes pertes de marchandises à cause qu'elle est entrée dans les magasins. On dit aussi que l'eau a emporté une partie de la citadelle d'Amiens : tout est en désordre. L'homme est un misérable animal à qui tous les éléments font la guerre. Pline me fournit là-dessus de belles pensées, liv. 7, mais elles sont trop longues pour une lettre. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis votre, etc.

De Paris, le 1^{er} mars 1638.

LETTRE CCCCLIV. — *Au même.*

Vous saurez pour nouvelle que , depuis neuf ou dix jours , les exempts s'étant transportés au couvent des Carmes à deux heures après minuit , à la requête du supérieur , ils en enlevèrent douze qu'ils amenèrent en carrosse au For-l'Évêque. C'étoient des compagnons qui se moquoient de leur règle et de leur supérieur , qui faisoient grande chère là-dedans en dépit du carême. On a trouvé dans une de leurs chambres vingt-deux bonnes perdrix , des pâtés , des jambons et force bouteilles de vin. Voilà comment ces maîtres moines jeûnent le carême , tandis que les gens de bien mangent du riz et des primeaux. Je pense que de tout temps on a trompé le monde sous prétexte de religion. C'est un grand manteau qui affuble bien des pauvres et sots animaux. Il y en a un qui regrette plus son or et son argent qu'il ne se soucie de sa prison. Il se vante qu'il a de bons amis qui l'en tireront , et se dit parent de madame de Beauvais , première dame de chambre de la reine.

Il y avoit ici des conseillers de Rouen qui étoient venus pour faire des remontrances sur ce que leur parlement n'avoit point voulu vérifier des édits qui étoient trop à la charge de la province. Le roi ne les a pas voulu entendre , et les a renvoyés , et en a relégué six dudit parlement. Si bien que nous ne sommes pas au temps qu'il étoit permis de dire librement son avis pour le soulagement du public. Aussi Tacite , le roi des historiens , a dit : *Rara temporum felicitas , in quibus sentire quæ velis , et quæ sentius dicere licet.* Ce temps étoit avant que Berthe filât ; depuis qu'elle a filé , le monde s'est bien corrompu. Les moines , les ministres , les partisans et autres pestes de la république sont venus qui ont bien changé les affaires.

L'auteur du livre des *Préadamites* , nommé Isaac de la Peyrière , Gascon , est ici de retour de Rome. Il a fait imprimer

un petit livre in-quarto , dans lequel il rend raison de son changement de religion (on appelle cela en termes d'école : abjurer son hérésie) , et il a désavoué son livre des *Préadamites* (1). J'ai vu ce dernier livre, mais il ne se vend pas bien. On dit que le pape lui a donné une petite abbaye , et que le Mazarin lui a encore promis quelque nouvelle faveur du ciel ou du purgatoire. Il est ici attendant cette grâce , aussi avidement que vous pouvez l'imaginer d'un Gascon qui a peur de mourir de faim , et qui n'a changé de religion que pour faire fortune et meilleure chère aux dépens de qui il appartiendra. Il se produit ici comme s'il étoit grand faiseur de miracles ou débiteur de pardons. Notre grande ville de Paris est un théâtre fort propre à cela ; car il s'y rencontre beaucoup de sots et de curieux , et pareillement d'ignorants , qui s'étonnent aisément de ce qu'ils ne connoissent point ; et de plus un Gascon , savant , courtisan , huguenot converti qui vient de Rome , est fort propre à ce badinage et à jouer une telle comédie.

Puisqu'on imprime chez vous le Fernel , je veux vous prier d'une chose , qui est d'y faire corriger une faute que ceux d'Utrecht ont faite à leur impression, lorsqu'ils disent dans sa vie qu'il avoit soixante-douze ans quand il mourut, ce qui est très faux ; car je vous assure qu'il n'en avoit que cinquante-deux , ce que j'ai ouï dire à feu M. de Villeraï , maître des requêtes , fils d'une fille de Fernel , laquelle n'est morte qu'en 1642. Je l'ai aussi ouï dire à d'autres de ses parents , et c'est une tradition toute claire dans sa famille. Mais sans la tradition , qui n'est pas toujours assurée , j'en ai deux preuves très certaines : l'une est tirée des registres de notre faculté , que j'ai eus entre mes mains tandis que j'ai été doyen , où il est expressément remarqué que Fernel mourut le 26 avril 1558 , *anno ætatis* 52 ; l'autre preuve est dans son épitaphe à Saint-Jacques de la Boucherie , que j'ai fait voir à une infinité de personnes , où il est encore marqué qu'il mourut à l'âge de

(1) Voyez la note sur la Peyrère , tome II , page 263.

cinquante-deux ans. L'auteur de cette épitaphe y est nommé *Philippus Barjotius, Fernelii gener*, qui étoit un maître des requêtes et président au grand conseil, son premier gendre : le second fut M. Gilles de Riant, président au mortier, qui est mort l'an 1567, sa veuve lui ayant survécu quarante-cinq ans.

Nous commençâmes hier nos examens rigoureux. De onze présentés, il y en eut un qui fit assez mal, quoique fils de maître. On lui conseilla de se retirer, ce qu'il fit. Son père étoit un nommé Ferrand, grand fendeur de naseaux, fort débauché, qui eût été pendu pour la fausse monnoie s'il eût encore été en vie un mois ou deux. Les autres prétendants ont fort bien fait. Je suis, etc.

De Paris. le 9 avril 1638.

LETTRE CCCCLV. — *Au même.*

Le roi est tombé malade à Mardick, d'où il a été mené à Calais. Ses médecins sont Guénaut, Valot et Daquin. On dit que le jour que Guénaut arriva, Valot avoit purgé le roi, dont il s'est trouvé plus mal : aussi n'y a-t-il rien de plus dangereux qu'une médecine prise trop tôt et qu'un médecin ignorant. Dès le commencement du mal, le roi n'ayant encore été saigné qu'une fois, il y eut dispute entre Valot et un autre médecin de la cour touchant la saignée. Valot disoit qu'il ne falloit point saigner, l'autre pressoit de le faire. On appela pour arbitre un tiers, qui est un médecin d'Abbeville où on l'alla querir, nommé M. du Sausoy, qui fut d'avis que le roi devoit être saigné. Valot trouva mauvais cette opposition, et lui dit qu'il étoit bien hardi. M. du Sausoy lui répondit : Monsieur, je vous connois bien ; le roi a besoin d'être saigné et le doit être ; si vous ne trouvez pas bon mon avis, je ne m'en soucie pas, non plus que je ne vous tiens point capable de juger de ce différend. Le roi fut saigné, et sur cette diversité

d'avis, la reine dit qu'il falloit envoyer querir Guénaut à Paris. Quelques jours après, le roi demanda lui-même le médecin d'Abbeville; on le retourna querir, il continua de traiter le roi avec les autres. On l'a saigné neuf fois en tout. Il eut une mauvaise nuit le 13 et le 14 de juillet. On tient pourtant qu'il sortira de Calais lundi prochain 22 juillet. Il y en a qui disent ici que le roi n'est pas encore bien et qu'il n'est pas exempt de fièvre; mais, soit qu'il l'ait ou non, j'ai toujours cru qu'il en guériroit et l'ai voulu gager contre plusieurs personnes. Le roi est un prince bien fait, grand et fort, qui n'a pas encore vingt ans, qui ne boit presque pas de vin, qui n'est point débauché, qui n'a nulle partie gâtée ni intéressée dans le corps. Sa maladie n'a été qu'un excès de chaleur d'avoir monté à cheval et d'avoir eu longtems le soleil sur la tête, qui est, selon le témoignage de Galien, une des plus puissantes causes externes des maladies; joint qu'il y a du mauvais air et de la puanteur en ces quartiers maritimes où est l'armée. C'a été une fièvre continue putride qui avoit besoin seulement de la saignée et d'une diète rafraîchissante, avec de légers purgatifs, sans aucun besoin de vin émétique, comme ils publient qu'on lui a donné. S'il en a pris, apparemment ils ne lui en auront pas donné plus d'une once dissoute dans quelque infusion de séné. Et ce que notre maître Guénaut a fait mettre dans la gazette par son bon ami Renaudot n'a été que pour tâcher de canoniser ce poison, que les charlatans appellent un remède précieux, et qu'on pourroit plus véritablement nommer pernicieux. On dit que le roi souhaite fort qu'on le porte à Compiègne, puisque l'air de Calais n'est point bon. On continue ici les prières et les processions pour sa santé, et je suis ravi de voir la dévotion du peuple pour sa convalescence; car enfin il ne m'importe guère de quels remèdes on se sera servi, corporels ou spirituels, pourvu qu'il guérisse. C'est un prince digne d'être aimé de ceux mêmes à qui il n'a jamais fait de bien, qui a de grandes parties et sur les inclinations duquel la France

peut fonder un repos que les deux cardinaux de Richelieu et Mazarin lui ont ôté. Je me sens pour lui une inclination violente, au-delà de ce que les François ont d'ordinaire pour leur prince. Je vous baise les mains, et finis en vous assurant que je suis toujours votre, etc.

De Paris, le 20 juillet 1638.

LETTRE CCCCLVI. — *Au même.*

Il est mort un conseiller de la grand'chambre, nommé le président Champrond. Il avoit autrefois été président aux enquêtes. Il avoit quatre-vingts ans, et n'étoit remarié que depuis deux ans à une jeune femme. Il avoit extrêmement envie de laisser de sa lignée et n'en a pu venir à bout. Il a ressemblé à Manard, duquel a parlé Paul Jove en ses Éloges :

In foeca qui te moriturum dixit aruspex.

Non mentitus erat, conjugis illa fuit.

Un conseiller de la cour, nommé M. Dalessio, gendre de M. Tibœuf de Bouville, qui est conseiller de la grand'chambre, a quitté sa femme, qui est jeune et belle, et s'est rendu père de l'Oratoire ; mais, avant que de se retirer là-dedans, il a été trouver son beau-père, lui a rendu ce qu'il avoit touché de son mariage, et l'a prié de faire amender sa fille s'il pouvoit, que pour lui il n'en avoit pu venir à bout, et outre cela lui a mis entre les mains une cassette qu'il a finement prise à sa femme, dans laquelle étoient contenues les lettres de divers personnages qui entretenoient cette bonne dame : et ainsi le désespoir a fait son mari moine. Notre sainte Église embrasse tout dans son giron : tout lui est bon, pourvu qu'on ait de l'argent.

Mon relieur me rendit dernièrement mes *Annales* de Gro-tius. J'ai commencé à le parcourir. Il est en beaux termes et

tout plein de fort bonnes choses. Si ce livre-là vient jamais à être traduit en françois, comme il est fort curieux, je pense qu'il se vendra bien. Il est fort bien fait; il n'est pas si particulier que le *Famianus Strada*, mais il est plus savant et approche bien plus de *Corneille Tacite*.

Nous avons deux nouveaux maréchaux de France, savoir, *M. de Mondejeu*, gouverneur d'Arras, et *M. Fabert*, gouverneur de Sedan, sans compter *M. de Castelnau*, qui mourut six heures après en avoir reçu le bâton, et qui dit en le recevant que cela étoit beau en ce monde, mais qu'il s'en alloit dans un pays où cela ne lui serviroit guère.

On offre à la veuve de défunt *M. de Fontaines Boër*, secrétaire du conseil des finances, qui mourut subitement la semaine passée, la somme de douze cent mille livres pour la charge de son mari. Il faut bien dérober pour tant gagner.

Ces carmes noyés dont vous avez entendu parler me font souvenir qu'il y a toujours des moines dans les bateaux et qu'ils vont toujours au fond de l'eau. S'ils n'alloient que par terre, ils ne seroient pas sitôt noyés; au reste, je voudrois que le malheur ne tombât jamais que sur ces capuehons. Le roi a entré dans Paris en carrosse le lundi 12 août, à six heures du soir, par la porte Saint-Denis; je l'ai vu moi-même, et j'ai crié vive le roi comme les autres. Il a assez bon visage. *Vale.*

De Paris, le 12 août 1638.

LETTRE CCCCLVII. — *Au même.*

Nous avons appris ici de ceux qui y étoient l'histoire du vin émétique de Calais: le roi ayant à être purgé, on lui prépara trois doses d'apozèmes purgatifs, qui étoient chacun de cinq onces d'eau de casse, et l'infusion de deux dragmes de séné. Le cardinal demanda si l'on n'y mettoit rien d'extraordinaire. Esprit, médecin de *M. le duc d'Anjou*, dit que l'on y pouvoit ajouter quelque once de vin émétique (voyez

la belle politique de notre siècle!) : le médecin du prochain héritier de la couronne , et successeur immédiat, *adhibetur in consilium pro rege, et venenatum sibiūm audet præscribere*. S'il en eût été cru , et que le roi fût mort, son maître eût été roi, et lui premier médecin du roi. *Non sic erut in principio* ; autrefois on n'appeloit jamais chez le roi malade les médecins des princes du sang, pour des raisons politiques très fortes (mais aujourd'hui tout est renversé) (1). Guénaut dit qu'il n'y en falloit donc guère mettre : Yvelin proposa deux dragmes de tablettes *de citro* , alléguant qu'elles n'avoient pas tant de chaleur que le vin émétique. Guénaut répondit que la chaleur du vin émétique n'étoit point à craindre, vu que l'on en mettoit peu ; là-dessus Mazarin dit qu'il falloit donc prendre du vin émétique , dont on mit une once dans les trois prises ; le roi en prit une, sauf à lui donner les autres quand il seroit temps : au bout de deux heures le remède passa, et le roi fut ce jour-là à la selle vingt-deux fois , dont il fut fort las. Le soir, la fièvre redoubla plus fort ; la nuit suivante fut fort mauvaise : il fallut le saigner de grand matin, non sans regret d'avoir donné du vin émétique ; car s'il en fût arrivé pis, ils n'eussent pas manqué d'en être maltraités. Le roi fut encore saigné deux autres fois, et puis il fallut le repurger, ce que l'on fit avec deux dragmes de séné et de casse délayée, et une once de sirop de chicorée composé de rhubarbe, et il se porta mieux ensuite. Si bien que ce n'est pas la peine de dire que le vin émétique a sauvé le roi, vu qu'il en a pris si peu qu'il ne se peut moins ; et même le roi ne voulut point prendre l'autre remède qu'ils ne lui jurassent qu'il n'y avoit point de vin émétique, tant il le haïssoit encore. Ce qui a sauvé le roi a été

(1) Voilà des raisons politiques bien injurieuses pour les princes du sang et leurs médecins. Le cardinal de Retz dit quelque part dans ses mémoires que les grands et les courtisans payaient certains médecins pour leur signaler en secret les gens en place atteints de graves maladies et qui pourraient y succomber. En vérité, nous n'en sommes pas encore à ces raffinements d'intrigues et de corruption. (R. P.)

son innocence, son âge fort et robuste, neuf bonnes saignées et les prières *des gens de bien comme nous*, et surtout des courtisans et officiers, qui eussent été fort affligés de sa mort, particulièrement le cardinal Mazarin (1). Le roi d'une part, et la reine de l'autre, vouloient faire chasser Valot, et l'eussent fait, mais le Mazarin l'a maintenu. Guénaut est ici assez mal content de ce peu qu'on lui a envoyé pour le voyage qu'il a fait à Calais, en la maladie du roi, et a dit que si une autre fois on le mandoit pour aller si loin, qu'il le refuseroit. Le tiers d'une once de vin émétique n'a donc servi qu'à faire babiller le gazetier, suivant sa coutume.

J'apprends que M. le comte de Rebé se porte mieux, mais je n'y vais point. Il a demandé pourquoi je ne le vais point voir, je vous vais dire la raison : on m'a rapporté qu'il disoit que dans le faubourg Saint-Germain on lui avoit promis de lui faire voir un médecin étranger qui savoit guérir de la goutte et de plusieurs autres maladies ; j'attends que celui-là l'ait guéri, et auparavant je n'irai point, s'il ne me mande et lui me viendra voir s'il veut.

Pour M. votre fils, je vous avertis qu'il est mieux à Lyon qu'à Paris, où la jeunesse est merveilleusement débauchée. Vous en voulez faire un médecin ? Il peut faire sa philosophie à Lyon, et après vous nous l'enverrez ici pour la médecine, un an ou deux ans. Si M. votre fils demeure près de vous, vous en serez mieux le maître, sa santé se fortifiera, et il sera plus capable de me croire dans deux ans, si j'y suis encore. Quand il aura ici étudié quelque temps, il faudra le faire passer docteur en peu de temps, et après le retirer près de vous, où il vous suivra chez les malades, et où il apprendra plus en trois mois qu'en quatre ans à Montpellier, où j'apprends aussi que les jeunes gens sont fort débauchés. J'en ai plusieurs exemples, mais j'y prends moins d'intérêt. Étant

(1) J'ai parlé de cette maladie du jeune roi et de la vive contrariété que le traitement par l'antimoine causa à Gui Patin. Voyez la notice biographique, page XLIX. (R. P.)

à Lyon, près de vous, il pourra vous rendre bon compte de son loisir, et à son aise et à son grand profit ; il lira Hippocrate, Galien, Fernel et Duret. Voilà ce que j'en pense ; si vous désirez que l'affaire aille autrement, vous en êtes le maître, et je suivrai entièrement votre avis.

Si vous retenez M. votre fils à Lyon pour faire sa philosophie, tâchez de faire en sorte qu'il apprenne le grec si heureusement qu'il sache bien sa grammaire, le Nouveau-Testament, Lucien, Galien et Aristote. Dans deux ans il sera plus robuste et plus propre à supporter son premier hiver à Paris, qui y est extraordinairement rude aux nouveaux venus et aux jeunes gens ; et même alors il faudra l'envoyer dès le mois d'août, afin qu'il y passe l'automne et qu'il y soit accoutumé avant que l'hiver vienne : *habes quid sentiam ; æqui bonique consules, diversum forsam senties Lugduni, tu si hic sis, aliter sentias*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. On dit ici que le milord Lockart, gouverneur de Dunkerque, demande à parlementer avec M. le cardinal Mazarin pour la peur qu'il a que les affaires d'Angleterre ne changent, à cause de quoi il veut s'assurer de la protection de la France pour garder sa place. Le roi d'Angleterre est en Flandre ; il n'a pas entrepris de passer en Écosse, comme l'on disoit, car il n'a ni hommes ni argent, et le roi d'Espagne n'a ni l'un ni l'autre pour l'en assister.

On dit que M. le maréchal de Grammont, qui est ici de retour depuis peu de Francfort, s'en va en Angleterre en qualité d'ambassadeur extraordinaire. On dit que le nonce du pape demande avec beaucoup d'empressement une audience pour se plaindre du gazetier, qui a fort maltraité notre Saint-Père le pape en sa pénultième gazette : on dit que cet endroit vient de M. Servien, surintendant des finances, et qu'il n'a pas été mis là sans quelque dessein, que la mort de Cromwell, laquelle survint en ce même temps-là, aura étouffé.

De Paris, le 24 septembre 1638.

LÉTTRE CCCCLVIII. — *Au même.*

Nous avons enfin un premier président au parlement, savoir, M. de Lamoignon, maître des requêtes, fort habile, fort savant et de grande réputation. Il est de bonne famille, fils d'un président au mortier, et n'a que quarante-deux ans. On dit que cette charge ne lui coûte rien, et que le cardinal Mazarin lui a dit lui-même que le président de Novion lui en avoit offert six-vingt mille pistoles qu'il a refusées. N'est-ce pas une merveille qu'un ministre d'État comme lui, qui a pris trente mille écus, en plusieurs articles, d'un charlatan inconnu et ignorant, pour le faire premier médecin du roi, ait refusé une si belle somme pour faire un premier président? S'il est vrai, c'est à cause du grand mérite de celui à qui il donne cette charge, de même que pour sa naissance et pour sa capacité dans les affaires. Les hommes ne sont pas toujours méchants, ils s'amendent et reconnoissent la vertu tôt ou tard; car elle n'est pas en tout temps ce que disoit Brutus, l'ombre de la fortune: même les méchants se lassent de mal faire. Nous avons été ce matin en corps saluer le premier président au nom de notre Faculté. Le doyen lui a porté la parole, et lui a fait une petite harangue en latin, de douze lignes ou environ, à laquelle il a répondu sur-le-champ en même langue. Il nous a promis merveilles, plus que nous lui demandions et plus qu'il ne nous tiendra, si du moins il fait comme les autres grands, qui ne veulent pas être esclaves de leur parole. Tout le monde est fort content de sa promotion; il y a seulement quelques gens de longue robe qui souhaiteroient qu'il fût un peu plus vieux, puisqu'il sera chef et le plus jeune de la grand'chambre. J'en vois d'autres qui se réjouissent de ce qu'il est dans son âme janséniste, et qu'il n'a point l'âme moutonnaire, servile et tyrannique. Il sait les poètes grecs par cœur, Plutarque, Cicéron et Tacite, qui ne sont pas des mauvais originaux; il sait aussi par cœur la pathologie de

notre Fernel, qu'il a autrefois lue par mon conseil. M. le cardinal Mazarin lui a rendu visite. Comme M. de Lamoignon lui disoit qu'il lui avoit beaucoup d'obligations, on dit que Mazarin lui répondit : *Monsieur, si le roi eût pu trouver dans son royaume un plus homme de bien que vous, il ne vous eût pas donné cette charge.* Tous ses amis disent qu'il n'a rien promis ni donné; mais d'autres parlent autrement, et nomment même deux grandes sommes; savoir, sa charge de maître des requêtes et six-vingt mille écus d'une autre part, ce que je ne puis croire. Outre qu'il est fort réglé, il n'est pas assez riche pour donner de telles sommes; car il n'a jamais eu 30,000 livres de rente. On dit que la reine, en parlant de lui, a dit : *Voilà la première fois que M. le cardinal a été généreux.*

Il y eut dernièrement un docteur de Sorbonne, janséniste des plus échauffés, qui me vint voir. Il me dit que M. le chancelier leur est fort contraire, et leur fait plus de mal que les jésuites mêmes; qu'ils ont trois livres à faire imprimer, et qu'ils n'osent néanmoins l'entreprendre. L'un est un journal de leur voyage à Rome, en 1652, dont ils n'eurent pas grand contentement; car l'année suivante il vint une bulle qui condamna les cinq propositions prétendues être de Jansénius, quoique ceux de deçà nient fortement qu'elles se puissent trouver dans son livre. Ce fut dans ce voyage qu'un cardinal de leurs amis leur dit qu'un jour le pape Innocent X étant en colère contre un moine qui n'avoit pas assez hardiment parlé de sa toute-puissance papeline dans un livre qu'il avoit fait, dit plaisamment en italien : *Je m'étonne fort comment ce moine est si fat de ne pas relever ma toute-puissance, puisqu'il doit savoir que tous les moines ensemble ne sont que mes soldats, que je suis leur premier capitaine et général d'armée.* Feu M. Servin, avocat-général, qui mourut dans la grand'chambre d'une apoplexie, en faisant des remontrances au roi contre des édits qu'il alloit faire vérifier, disoit quelquefois en raillant que les jésuites étoient les janissaires du pape, et les autres moines ses argoulets. Le bon mot du pape

Innocent n'a pas été oublié, et a été enclâssé en bon endroit, à ce que me dit le docteur de Sorbonne, qui en sait bien quantité d'autres. Il m'a dit qu'ils ont un autre journal prêt à être mis sous presse, touchant les assemblées qui furent faites en Sorbonne pour examiner le livre de M. A. Arnault, il y a deux ans, où trente-huit moines de diverses couleurs eurent séance et voix, ce qui fit trébucher la balance contre M. Arnault. Plusieurs bons mots y furent dits. En voici un qui m'a toujours plu. Un janséniste disoit hardiment son avis; un évêque du parti contraire le voulut interrompre: c'étoit l'évêque de Rodez, précepteur du roi. Le docteur lui dit qu'il n'avoit nul droit de l'interrompre, et qu'en cas qu'il parlât mal, cela n'appartenoit qu'à M. le chancelier ou à M. le doyen qui étoient présents. Cela irrita encore davantage M. l'évêque, qui lui dit: *C'est que vous avez nommé Jansénius.* Le docteur lui répondit: *Cela ne vous doit pas déplaire, monsieur; il étoit évêque comme vous et aussi bien que vous.* L'évêque répliqua: *C'étoit un bel évêque! il ne l'a été que dix-huit mois.* Le docteur lui repartit sur-le-champ: *Monsieur, pensez-vous à ce que vous dites? Il est mort les armes à la main dans son évêché; et s'il est mort jeune, souvenez-vous que CITO RAPTUS EST NE MALITIA MUTARET INTELLECTUM.* A quoi l'évêque se tut, et tous se mirent à rire, même M. le chancelier ne s'en put pas retenir. Je suis tout à vous.

De Paris, le 11 octobre 1658.

LETTRE CCCCLIX. — *Au même.*

On vient de me dire qu'il court ici un livre en cachette, intitulé *De l'infailibilité du pape*. On croit que c'est quelque ouvrage des jansénistes irrités contre lui, pour la bulle de 1653, et même que le cardinal Mazarin est malcontent de Rome, à cause que le pape est porté pour le cardinal de Retz.

et qu'il a fait demander ici par son nonce pourquoi on l'empêche de jouir de son temporel. Je ne pense pas néanmoins que le pape nous fasse jamais grand mal, tandis que le cardinal Mazarin sera dans le plus haut crédit qu'un ministre d'État puisse jamais être, si ce n'est qu'il nous voulût ôter le carême; en quoi il feroit grand dépit aux poissonniers et vendeurs de marée, ou bien qu'il nous excommuniât; car on dit que lorsqu'un homme est excommunié, il devient noir comme poivre. Cela me viendrait donc bien à propos, car je commence à blanchir; et si je devenois noir, je croirois rajeunir.

M. Amyraut, ministre de Saumur, est ici depuis quelque temps. Il prêcha dimanche dernier à Charenton, avec applaudissements et satisfaction de ceux qui l'ouïrent. Vous savez que c'est un fort savant homme et qui a beaucoup écrit. Il fait une *Morale chrétienne* dont nous avons déjà quatre parties, sans ce qui viendra ci-après, car j'apprends qu'il a une santé fort robuste. Il me semble qu'il y a peu d'auteurs qui écrivent mieux que lui, ni plus facilement. Tout ce qu'a fait M. de la Mothe-le-Vayer est beau et bien agréable; mais il est vieux, et je pense qu'il ne nous donnera plus rien.

On imprime un second tome des lettres de M. de Costar. M. Paul Thomas, sieur de Girac, conseiller au présidial d'Angoulême, et intime ami de M. de Balzac, avoit eu querelle contre ce M. Costar en défendant Balzac contre Voiture. Il y en a quelque chose d'imprimé. M. de Girac y a répondu et a envoyé ici sa copie. M. Costar, qui en a eu le vent, a présenté requête contre l'impression de ce livre, et a obtenu qu'il ne s'imprimeroit point; même ce qui a été commencé en a été saisi, et néanmoins Balzac vaut mieux que Voiture.

On ne doute plus ici du voyage du roi; tout le monde s'y apprête sérieusement. Les gardes et les Suisses sont partis il y a deux jours. Ils vont premièrement à Dijon, où M. le chancelier s'arrêtera et puis reviendra ici. De là le roi ira à Lyon, et de là peut-être en Provençe et en Languedoc, pour y trouver des moyens de faire de l'argent.

M. Bouvard, notre collègue, est mort le 25 octobre, âgé de quatre vingt-six ans (1). Il est mort tout exténué, *ex marcere et senio*. Il a été enterré dans Saint-Séverin sans aucune cérémonie. La Faculté n'y a pas été appelée. Il laisse un fils conseiller de la cour, fort riche, et deux filles veuves, dont l'une est madame Cousinot, et l'autre est veuve de M. Ribier, conseiller des requêtes du palais, fils de la nièce de M. du Vair, évêque de Lisieux et garde des sceaux.

M. Gaumin, maître des requêtes, irrité contre l'arrêt du parlement qui fit enlever du For-l'Évêque un prisonnier auquel les maîtres des requêtes prétendoient faire le procès pour des faux sceaux, fit, il y a quelques jours, les quatre vers suivants :

*Curia consilium pellit, regem expulit olim ;
Præsulibus pulsis, pellit ab urbe Deum.
O sine consilio, sine rege Deoque senatum !
O sine lege viros, o sine mente senes !*

M. de Broussel, conseiller de la première des enquêtes, fils de celui pour qui on fit les barricades, l'an 1648, y a répondu, pour la défense du parlement, de la manière qui suit :

*Curia consilium frenat, regemque reduxit .
Præsulibus missis, placat ubique Deum.
Dum sine consilio hanc, sine Deoque notasti .
Tu sine fronte vir es, tu sine mente senex.*

Le roi part demain pour Dijon. On dit que dans ce voyage il y aura cent dix carrosses à six chevaux, sans les chevaux de selle et de bagage. Voilà la cour qui s'en va en vos quartiers ; les nouvelles nous manqueront dorénavant, ce sera vous qui les aurez ; mais il n'importe pourvu que j'aie vos bonnes grâces.

De Paris, le 23 octobre 1658.

(1) Voyez les notes t. II, p. 243 et 285.

LETTRE CCCCLX. — *Au même.*

Je ferai à M. votre fils tout ce que je pourrai à cause de vous et de lui ; et afin que nous n'ayons point de querelle ensemble , recommandez-lui bien son devoir : il me sera très recommandé, n'en doutez point , c'est assez qu'il porte votre nom. Je n'ai jamais voulu prendre personne en pension, bien que j'en aie été plusieurs fois prié ; mais je ne puis vous rien refuser. Vous me parlez du prix d'une pension ; je ne sais ce que c'est , je ne vous demande rien ; dites-moi seulement si vous voulez qu'il fasse son cours en philosophie , et quel vin vous voulez qu'il boive ; du reste, il sera nourri à notre ordinaire, qui suffira à un étudiant. Pour son étude, j'en aurai soin et vous en avertirai de temps en temps ; à la fin je vous en rendrai bon compte.

Le roi est parti d'ici le 26 pour Dijon ; M. le chancelier est parti le 28. On dit ici que ce voyage du roi est tout politique et mystique : *tam grande arcana deteget ipsa dies*. Le parlement de Dijon a charge de s'assembler de lundi en huit jours, où le roi se rendra. On dit que c'est pour créer une chambre de l'édit et une cour des aides.

Je me recommande à vos bonnes grâces et à mademoiselle Falconet , s'il vous plaît , à laquelle je donne assurance que nous aurons grand soin de son cher fils , pourvu que j'aie sur lui cet avantage qu'il me veuille croire. Ma femme est encore en vendanges, et ne reviendra ici qu'environ le 15 novembre, parce qu'il y a des arbres à couper et du bois à planter. Nous y faisons mettre cette année cent pieds de bons poiriers, dont plus de la moitié sera de bon chrétien d'hiver ; il y en a déjà plus de cinq cents. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 29 octobre 1638.

LÉTTRE CCCCLXI. — *Au même.*

Le matin 2 novembre, nous avons fait un doyen nouveau : c'est M. Blondel, dont le troupeau antimonial est fort étonné et fort marri. On croit que c'est lui qui est l'auteur de l'*Alethophanes*, pièce curieuse, comme vous savez, contre l'antimoine et les principaux antimonials, et principalement Guénaut, des Fougerais, Rainssant, Mauvillain, Hardouin, Saint-Jacques et Thevart. Il est fort savant et fort zélé pour le bon parti, c'est-à-dire bon Israélite; mais nous ne manquons pas ici d'Égyptiens qui ne cherchent qu'à le traverser.

Je viens de recevoir un petit livre tout nouveau fait par un médecin de Narbonne, nommé Graindorge, contre M. Restaurand, médecin du pont Saint-Esprit, sur les principes du fœtus (1). Ce M. Graindorge est un Normand, médecin de M. l'archevêque de Narbonne. Il est homme curieux et spirituel : aussi est-il du *pays de sapience*.

La république des lettres a fait une grande perte par la mort de M. Lemaistre, fameux avocat, dont on avoit publié in-quarto et in-folio les beaux plaidoyers (2). Il est ici regretté de tous les honnêtes gens, car c'étoit un homme incomparable en vertu, en science, en piété chrétienne et en éloquence.

Il s'étoit retiré exprès dans le Port-Royal pour y passer le reste de sa vie dans la pratique des maximes chrétiennes, qui sont si difficiles dans le commerce du monde, comme on vit aujourd'hui. On dit qu'il n'y a que les loyolites qui ne sont pas fâchés de sa mort. Scaliger les appelloit les flatteurs et les ennemis de tout le monde (3).

(1) *Figulus exercitatio medicæ de principiis fœtus*; auct. R. Restaurand, Arausiane, 1637, in-8°. — And. Graindorge, *Animadv. in figuli exercitat. de principibus fœtus*; Narbonæ, 1638, in-8°. (R. P.)

(2) Antoine Lemaistre, né à Paris en 1608, frère de L. Isaac Lemaistre de Sacy, traducteur de la Bible et parent par sa mère du grand A. Arnauld. (R. P.)

(3) Gui Patin oublie-t-il donc qu'il attribue ce mot, et avec raison, à l'abbé de Saint-Cyran, auteur anonyme du *Petrus Aurelius* (voy. la note t. I, p. 117). (R. P.)

Voulez-vous beaucoup de petites nouvelles en peu de mots, en voici : le maréchal de Turenne doit passer son quartier d'hiver en Flandres, et a pillé et brûlé une petite ville à cinq lieues de Bruxelles, nommée Ninove, pays du fameux grammairien Jean Despautère, dont voici l'épithaphe :

*Grammaticam scivit, multos docuitque per annos.
Declinare tamen non potuit tumulum.*

Le président de Thou, ambassadeur en Hollande, a déclaré de la part du roi à MM. les États, que s'ils donnoient Maestricht aux Espagnols en échange de Dunkerque et de Nieupoort, il leur déclaroit la guerre. La reine de Suède vit comme une sainte à Rome. Elle fait au rebours du vieux dicton : *Vivere qui cupitis sancte, discedite Roma*. Le bacha d'Alep s'est révolté contre le grand Turc. Cela fera grand bien aux Vénitiens et aux Allemands, qui auront ainsi moins de forces à soutenir.

J'ai reçu les livres de Guernerus Rolingius, que vous m'avez envoyés. Si cet homme ne sait de pratique que ce qui paroît en ses écrits, il fera bien de ne pas venir à Paris. Je dirois volontiers de lui ce que M. Saumaise a dit de notre M. de Gorris, dans ses Exercitations sur Pline (1) : *Si in curandis aegris nihil plus videt, vix miseris*.

(1) Il est évident que Saumaise et Gui Patin ne parlent point ici de Jean de Gorris, le savant auteur de l'ouvrage, *Definitionum medicarum, libri XXIV; accesserunt Nicandri theriaca et alexipharmaca; Hippocratis, de genitura; de natura pueri; jusjurandum, de arte, de prisca medicina, de medico, formulæ remediorum*; aucl. P. Gorraeo père, Parisii, 1564, in-4°; médecin qui fut exclu de sa compagnie comme protestant, et pensa être massacré pendant la Saint-Barthélemi, dont il conserva toute sa vie un effroyable souvenir, mais de son petit-fils, Jean de Gorris, un des médecins de Louis XIII. Ce dernier a travaillé pendant vingt ans à compléter l'ouvrage de son aïeul, qu'il a augmenté à peu près de la moitié de *Définitions de médecine*, dans l'édition qu'il a publiée. Paris, 1622, in-fol. (R. P.)

La postérité se passera aisément de mes écrits : aussi n'ai-je pas beaucoup d'envie d'en laisser. Il n'y a que deux sortes de gens qui écrivent , les sages et les fous , et je me connois pour n'être ni l'un ni l'autre. De plus , la vie que nous menons à Paris est trop agitée ; l'exercice de notre profession nous ôte cette tranquillité qu'il faut avoir quand on veut écrire pour l'éternité. J'ai toujours dans l'esprit le passage de l'histoire du président de Thou où il est parlé d'*Antoine de Richelieu* , appelé vulgairement *le Moine* , qui a coûté la vie à son petit-fils. Il eût bien mieux valu ne pas écrire. Que sait-on si dans quelques siècles il ne se trouveroit pas quelque tyran qui lanceroit son foudre sur ma famille , de chagrin que j'aurois écrit quelque vérité de ses ancêtres (1)? On n'eût pas coupé la tête à M. de Thou , si le cardinal de Richelieu n'eût cherché l'occasion de se venger sur le petit-fils de ce qu'avoit écrit le grand-père. Je passe tranquillement les après-soupers avec mes deux illustres voisins , M. Miron , président aux enquêtes , et M. Charpentier , conseiller aux requêtes , qui ont grand soin chaque soir de m'envoyer quérir. On nous appelle les trois docteurs du quartier. Notre conversation est toujours gaie. Si nous parlons de la religion ou de l'État , ce n'est qu'historiquement , sans songer à réformation ou à sédition. Nous nous disons les uns aux autres les choses à peu près comme elles sont. Notre principal entretien regarde les lettres , ce qui s'y passe de nouveau , de considérable et d'utile. L'esprit ainsi délassé , je retourne à ma maison , où après quelque entretien avec mes livres , ou quelque consultation pressée , je vais chercher le sommeil dans mon lit , qui est , sans mentir , comme a dit notre grand Fernel après Sénèque le tragique , *pars humanæ melior vitæ*. Je soupe peu de fois hors de

(1) Il est certain que si l'on eût connu de bonne heure les lettres de Gui Patin , sa verve de médisance , de sarcasme , d'ironie , et , il faut le dire , de vérité , sur certains points , sa famille aurait pu en souffrir. Et qui sait si l'exil de son fils Charles ne venait pas de quelque indiscretion à cet égard?

la maison , encore n'est-ce guère qu'avec M. de Lamoignon , premier président. Il m'affectionne il y a longtemps; et comme je l'estime pour le plus sage et le plus savant magistrat du royaume , j'ai pour lui une vénération particulière , sans envisager sa grandeur.

Je ferai venir de Hollande le livre de Maresius , touchant la papesse Jeanne. Les habiles gens croient ici qu'il n'y a jamais eu de papesse. David Blondel , Scaliger , Calvin , Chamier , Dumoulin et plusieurs autres grands personnages , ont été de cet avis , qui fait plutôt une controverse en histoire qu'en religion. Ce Maresius est un Picard bilieux , fort échauffé contre Voëtius et M. de Courcelles.

On imprime la censure de Sorbonne contre les jésuites , et leur *Apologie pour les casuistes contre les calomnies des jansénistes* (1). Je suis bien heureux d'être médecin , et ainsi de n'être point engagé dans aucun de ces partis. Les moines ont trop d'ambition et trompent trop souvent le monde par des grimaces. Il y en a pourtant de bons parmi eux , mais nous n'en voyons que trop de mauvais. Je suis , etc.

De Paris , le 8 novembre 1638.

LETTRE CCCCLXII. — *Au même.*

Je vous dirai que depuis ma dernière , qui fut du vendredi 8 de novembre , un de nos jeunes docteurs , nommé Douté , a fait imprimer un petit traité in-4° de 50 pages du *Silphium* , ou suc cyrénaïque de Galien , contre un docteur de la nation antimoniale , qui n'est ni savant ni honnête homme , mais Manceau. Pour la censure de Sorbonne , elle vaut toujours mieux que rien. Il est vrai qu'elle est foible , et que

La noire et forte machine
Qui tend ses bras jusqu'à la Chine (2)

(1) Par le P. Pirot ; Paris , 1637. in-4°.

(2) Vers de Saint-Amand.

a merveilleusement du crédit à la cour ; mais néanmoins ces bons pères ont aussi beaucoup d'ennemis , et quelque malice qu'il y ait dans le siècle , il faut pourtant avouer qu'il reste encore d'honnêtes gens. On dit ici que cinq évêques de Languedoc ont tout nouvellement censuré cette *Apologie des jésuites pour les casuistes*, faite par le père Pirot, Breton. Les jésuites sont en grosse colère de toutes ces censures , et jettent feu et flamme contre M. Masure , docteur de Sorbonne et curé de Saint-Paul , qui est leur grand et puissant adversaire , qui a pressé la censure de Sorbonne. Ils disent qu'il veut être évêque , mais qu'ils s'y opposeront et qu'ils empêcheront ses bulles à Rome. Voyez comment voilà de bons chrétiens , bien fournis de charité apostolique , et comment ces gens-là pardonnent bien à leurs ennemis , selon le précepte de l'Évangile.

Le Grand-Seigneur a fait emprisonner et étrangler son grand-vizir , et a fait arrêter la sultane sa mère. On dit que ce jeune prince a de grands desseins , et que ce sera un second Soliman s'il vit. M. de la Haye , notre ambassadeur , y a des gardes , et son fils , qui lui devoit succéder dans l'ambassade de Constantinople , y est prisonnier.

M. le président de Mesme a perdu son second fils , âgé de vingt-quatre ans , qui avoit deux abbayes de cinq mille écus de rente , d'une fièvre continue , dans laquelle Guénaut lui avoit fait prendre trois fois du vin émétique , qui lui a donné un rude assoupissement qui l'a conduit au tombeau. Voilà les bénédictions antimoniales , en suite de ce que la *Gazette* a prêché de l'excellence du vin émétique ; et voilà le président de Mesme récompensé de la fourbe qu'il me fit , l'an 1653 , au procès de Jean Chartier , à la recommandation de Guénaut , qui avoit peur pour son antimoine , si Chartier eût perdu son procès , comme il le devoit perdre. Il n'a pas pourtant laissé de le perdre ; car son malheureux libelle a été désavoué et condamné de tout le monde , et lui fort blâmé et méprisé d'un si chétif ouvrage , duquel même on dit qu'il n'est pas l'auteur. mais qu'il a seulement prêté son nom à Davisson , qui

étoit un malheureux chimiste écossais et coeu, qui a quitté Paris de peur d'y mourir de faim, et est allé en Pologne, pensant y faire fortune, où il est mort gueux.

Enseignez-moi dans quels livres je pourrais trouver la description de ces pilules si fameuses qu'on appelle de Francfort, pilules que je crois n'être autre chose que de l'aloès nourri et lavé dans l'eau de violette par plusieurs fois. Je sais bien que les Allemands en font un grand secret, mais je ne suis pas de leur avis; car, à tout prendre et à bien compter, l'aloès est un chétif et méchant remède qui dessèche le foie, l'échauffe et le dispose à l'hydropisie, outre qu'il ouvre les veines du siège et fait venir les hémorroïdes (1). J'aime mieux le séné et le sirop de roses pâles. Je suis, etc.

De Paris, le 3 décembre 1638.

LETTRE CCCCLXIII. — *Au même.*

J'ai ce matin consulté avec M. Piètre, qui m'a fait voir une lettre que M. Garnier lui a écrite, où, entre autres, il dit que le *comes archiatron* (2) a vu mademoiselle Falconnet et son genou malade, où il a fort parlé de tartre coagulé : *sunt verba et voces quibus incubuisse videtur, ut incautos deciperet*. Ce galimatias, qui lui est commun et usité, est propre au pays de la cour, où il a à vivre : *ubi est asinus inter simias*, comme Joseph Scaliger disoit de M. du Perron, qui entretenoit avec grande admiration les dames de la cour du temps de Henri III, dix ans avant qu'il fût cardinal, pour paroître savant devant elles, *de levi et gravi, de ente metaphysico*, etc. Mais, à cela près, je voudrois qu'avec son babil il vous eût mis hors de peine, et que mademoiselle Falconnet fût bien guérie. Scali-

(1) Remarque parfaitement juste. Ce qui n'empêche pas les charlatans de nos jours de vendre en toute liberté des pilules purgatives en grande partie composées d'aloès de mauvais choix. (R. P.)

(2) Il s'agit de Valot, médecin du roi, et qui étoit à Lyon.

ger le père en veut fort à un certain médecin de son temps qui prenoit cette qualité de *comes archiatron*, qui étoit un nommé Simph. Champier, médecin de Lyon, du temps de Charles VIII et du bon roi Louis XII, et qui, du temps du grand roi François I^{er}, quitta Lyon pour s'en aller à Nancy, y être médecin du duc de Lorraine. Ce Champier a beaucoup écrit (quoi qu'en dise Scaliger avec son ambition), et pourroit dire de soi-même ce que le poëte Ausone a fait dire à son père :

Et mea si nosset tempora, primus eram.

Mais c'est que Scaliger lui en vouloit, comme depuis il en a voulu à Erasme et à Cardan, qui étoient d'excellents hommes en leur sorte; voici donc ce que Scaliger dit de Champier: *Camperius, quis ille sit si petit quisquam, respondeo, sed Scævolæ modo, paucis: Ardeliomirus, insolens, tumens, turgens, titulo archiatri, quod Deus sit atrorum, nam candidæ illæ mentis haud tenet micam, sed falsarius invidusque, ineptusque, etc.* Ne voilà pas un homme bien décrit? et néanmoins ce Champier valoit cent fois mieux que ce *comes archiatron* d'aujourd'hui, *qui nihil est aliud quam ignarus et ineptus, nebulo, magnus agyrta*, qui fait l'entendu par l'autorité que lui donne sa charge, et dans laquelle il n'est entré que par une grande porte dorée. Je n'en dirai point davantage pour le présent, *inpatientia possidebo animam meam, donec transeat iniquitas et immutatio veniat. Unicuique suum non ingrata rependet posteritas.* Il importe mieux aux gens de bien que l'on sache quels ont été ces trois hommes, Héroard, Vautier et celui-ci, et comment on choisit des médecins à la cour.

Il y en a ici qui disent que le roi passera les fêtes à Lyon, et que le duc de Savoie n'a été que peu de jours à la cour, et qu'il s'en est retourné bientôt à Turin. Je vous envoie deux autres lettres avec celles-ci, lesquelles vous auroient pu être envoyées dès l'ordinaire passé, mais je les retins sur l'espé-

rance que j'avois d'avoir hier de vos nouvelles ; néanmoins je vous avertis que nous n'en avons point d'impatience , ce sera tout à votre commodité. Notre écolier (1), votre fils , est en bonne santé et va gaiement en classe , où tous les jours il dispute, et est toujours interrogé de son régent, qui m'a bien promis de lui donner de l'exercice et ne le point laisser en repos.

Nous ne vous écrivons plus dorénavant que quand nous serons pressés ; faites-en de même , s'il vous plaît , et ne vous mettez point en peine de nous. Il fait bien froid , mais nous avons du bois pour nous chauffer , joint qu'il fait chaud dans mon étude , et nous étudions toute la soirée tête à tête jusqu'à l'heure du souper , et par après nous causons auprès du feu de quelque matière agréable , physique , historique ou politique. Notre Carolus nous conte toujours quelque chose de curieux ; il aime l'antiquité , et nous en entretient gaiement , si bien que nous allons souvent nous coucher une heure plus tard que nous n'avions résolu. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , ce 10 décembre 1638.

LETTRE CCCCLXIV. — *Au même.*

Votre lettre du 19 décembre m'a ravi : je vous en remercie de tout mon cœur ; je n'ai pas moins de joie quand je reçois les vôtres que vous avez pour les miennes , et je vous écrirais plus souvent si j'avois quelque chose digne de vous être mandé. Dieu sauve le *comes archiatron* , s'il a de quoi ; nous le connaissons bien de deçà , et savons bien , *quam sit illi curta supellex præter garrulitatem nativam et artes aulicas quarum copia et robore pollet*. Je sais bien le mérite de Symphorien Champier , et l'ai souvent loué , même publiquement ,

1 Noël Falconet.

et en mes explications et en mes leçons ; mais je voudrois bien savoir en quel an il est mort et en quel lieu , car je crois qu'il quitta Lyon pour s'en aller en Lorraine, où il fut *urchiatros* , et me semble avoir lu quelque part qu'il mourut l'an 1535 (1). C'étoit du temps de Tagault , de Sylvius , de Martin Akakia : Brissot étoit mort en l'an 1522 , et Fernel étoit encore en herbe , au moins , comme on dit , fendoit-il du bois , se préparant pour être le premier médecin de son temps , et peut-être le plus grand qui sera jamais ; il enseignoit alors dans nos écoles. Sa Physiologie ne fut imprimée que trois ans après , savoir , l'an 1538 ; mais ses Mathématiques l'avoient été dès l'an 1528. N'y a-t-il pas moyen de faire un beau parallèle entre Fernel et le *comes archiatron* d'aujourd'hui , que vous n'aurez plus guère à Lyon , ou , au lieu de Fernel , mettons-y ceux qui ont suivi , savoir , Joannes Capellanus , Varade , Marc Miron , Nicolas-le-Grand , André du Laurens , M. Bouvard , M. Cousinot , son gendre , M. Séguin , et autres : mais *non eadem est etas , intervenerunt Eutropii et Ruffini* : il faut céder au temps , qui est le grand maître des bonnes choses. Ces élites de grands hommes ne sont plus de saison ; il ne faut plus que de l'argent. Bien que ce siècle soit de fer , on ne veut que de l'or : *aurea nunc vere sunt secula , plurimum auro venit honos*. Celui d'aujourd'hui en sait bien des nouvelles ; on lui en a bien fait trouver malgré lui , et peut-être à son dam , quelque mine qu'il fasse. Ce temps-là est passé de Fernel , de Burgensis , Bouvard , Séguin , Cousinot et autres. *Hæc fuerant sub rege Numa , sub consule Bruto*. Il y avoit encore en ce temps-là parmi les hommes quelque res-

(1) Symphorien Champier naquit en 1472 à Saint-Saphorin-le-Château , près de Lyon. Il acquit de la réputation par de nombreux écrits sur des sujets très variés ; toutefois il fut amèrement critiqué par des hommes de mérite. Haller en porte ce jugement aussi précis que vrai : *Non indoctus homo , polygraphus et collector , semibarbarus tamen*. On n'est pas d'accord sur l'époque de sa mort ; les uns disent que ce fut en 1535 , d'autres en 1539 ou 1540. (R. P.)

pect d'équité et de vertu : *nondum barbarico pollutus semine sanguis conspurcaverat Galliam nostram*, etc. Je viens d'apprendre qu'il y a du bruit en Normandie et autres provinces, et que les portes de Rouen sont fermées. Je vous baise les mains de toute mon affection et à mademoiselle Falconet. *Natalis valet, stulet, ambulat diebus festis*; il apprend Paris, et autres choses pareillement. Je suis, de tout mon cœur, votre, etc.

De Paris, le 27 décembre 1658.

LETTRE CCCCLXV. — *Au même.*

Je vous donne le bon jour à ce commencement d'année, et je vous dirai que (ce 2 janvier 1659) ce matin, j'ai rencontré dans nos écoles un homme qui m'a fait vos recommandations; il s'appelle M. Jérôme Colot. *Lithotomus expertus et peritus, sed nondum tantæ famæ quantum voluisset*. Il m'a dit que vous lui aviez fait tailler plusieurs malades, et m'a témoigné qu'il vous avoit bien de l'obligation, que vous avez bu à ma santé, et que vous lui aviez fait voir, en présence de M. Guillemain et de quelques autres médecins, la lettre que je vous avois écrite sur le vin émétique et sur la guérison du roi, le mois d'août dernier. Il m'a dit qu'il demeurait dans la rue Saint-Honoré, chez M. Maurice, parfumeur, vis-à-vis l'hôtel de Schomberg. S'il se présente occasion, je le servirai très volontiers à cause de vous. Guénaut, avec deux autres médecins et trois chirurgiens, sont enfermés à Saint-Maur, à deux lieues d'ici (c'est où Rabelais étoit moine vers l'an 1532, et où il a fait les deux premiers livres de son Pantagruélisme). *Excusez cette parenthèse; je ne l'y ai mise que pour l'amour du personnage, qui valoit bien tout seul trois douzaines de moines*. Ces Esculapes et ces Chirons sont à l'entour du prince de Conti, qui y est fort malade : c'est un homme qui est bien incommodé en sa

posture , et qui est infailliblement en danger de sa personne ,
si laboret aliquo acuto morbo.

On dit ici que personne ne sait quand le roi sortira de Lyon , et que plusieurs affaires qui ne sont pas conclues , comme celles de Dijon , de Marseille , des États du Languedoc , empêchent que l'on ne sache le jour de son départ : outre les affaires d'Italie , et même peut-être quelque secret traité en Espagne , il reviendra de deçà quand il voudra , il est le grand maître à notre égard , mais il en a encore un plus grand que lui : *Regum timendorum in proprios greges , Reges in ipsos imperium est Jovis , Clari giganteo triumpho , cuncta supercilio moventis* , à ce que dit le bonhomme Horace.

Il est ici force malades de fièvres continues , d'inflammations de poumon , rhumatismes sur la poitrine , avec mal de côté et crachement de sang. La fréquente saignée les soulage fort , mais ce n'est point du sang qu'on leur tire , ce n'est que de la boue , et encore quelque chose de pis : *miserum tabum* , qui est capable de tout miner et de tout perdre par la gangrène qu'il peut mettre dans le poumon et même dans le cœur. *Dicitur quoque Eminentiss. purpuratus podagra laborare cum febre.* Il n'est point temps pour nous qu'il meure , car je pense que nos affaires sont bien brouillées. Quelques uns disent ici que les Espagnols traitent d'un accord avec les Anglois , qui est ce que je n'entends point.

Natalis carissimus tuus filius valet ac studet ; il trouve fort belles les églises de Paris , et entre autres Saint-Germain-l'Auxerrois , Saint-Paul et les Minimes de la place Royale , où il fut à vêpres le premier jour de janvier. Les fêtes qu'il est ici avec moi , il met toujours quelque chose dans le cahier. Je lui ai parlé de certains écrits que j'ai céans , *de quibus movi salivam* , et lui ai fait espérer que je les lui prêterois quelque jour ; dès le lendemain qu'il étoit fête , il m'en parla et me les demanda , sur quoi je lui répondis ce que le Messie dit à ses apôtres , qui le pressoient de la fin du monde et de ce grand jugement universel qui les étonnoit , et non sans

cause , car cela sera bien terrible , *Habeo adhuc multa vobis dicere , sed non potestis portare* : il ne se fâcha point de mon refus. Je les lui prêterai quelque jour quand il sera plus avancé et quand il en sera plus capable : ce sont des cahiers historiques et politiques dans lesquels il y a bien des particularités dont il ne pourroit encore faire son profit. Je lui ai promis de lui faire apprendre l'histoire , et que mon second fils , qui est Carolus , lui apprendra la géographie. Il va quelquefois voir en sa maison rue Saint-Antoine , et n'en revient qu'avec joie ; il dit qu'il y voit toujours quelque chose de beau ; il y a un cabinet fort curieux où il y a quelques tableaux et force médailles. Je l'ai quelquefois entretenu des événements tragiques de notre histoire , de la mort des rois Henri II , Henri III , Henri IV ; de la mort des deux Guisars , à Blois , en 1588 ; du maréchal de Biron , du marquis d'Ancre , que je lui ai fait lire près de moi dans nos historiens. Il dit que ce Jacques Clément et Ravaillac , qui tuèrent Henri III et Henri IV (que je lui dis avoir été de fort bons rois) , étoient de méchants coquins , et tout cela se fait sans préjudice de ses études ; c'est souvent après souper auprès du feu en nous chauffant. Il a bien envie de s'aller promener en notre maison de Cormeille , mais il ne fait pas beau ; il ira à Pâques avec ma femme , et y verra tous nos arbres fleuris ; nous y avons cinq cents petits poiriers , sans les pruniers , pêchers , abricotiers , mûriers et figuiers , et y retournera à la Saint-Jean , où il verra deux cents cerisiers chargés de bonnes cerises bien mûres. J'avois bien envie de vous y mener il y a tantôt trois ans , mais vous eûtes ici trop d'affaires : il en fera la revue à votre place. Notre maison est tout joignant la montagne , sur laquelle nous avons un moulin à vent du haut duquel on voit le grand clocher de notre ville de Beauvais. Nous lui montrerons tout cela , et lui ferons apprendre toute la *topographie* des environs et de la banlieue de Paris. Mais j'ai peur de vous ennuyer ; je vous baise les mains et à madame sa mère , à MM. Gerard et Michel. Nous savons bien que M. le premier

président de Dijon n'est qu'à Vienne. *Si qu'il pia vota vale rent*, je prierois Dieu pour ce brave magistrat, qui combat si généreusement pour son pays, et qui en défend les droits et les privilèges avec tant de constance. Il y en a ici qui disent que le roi sera dans Paris avant le 25 de ce mois, *sed hoc in manibus Deorum est repositum*, il n'y a que Dieu qui sache l'avenir ; néanmoins l'opinion commune est que ceux du conseil du roi ont bien fait de ne point pousser avant l'affaire de Dijon, de peur d'en exciter de mauvaises suites, tant en cette province qu'en d'autres qui auroient pu remuer, et prendre de là occasion de troubler la bonace qui est aujourd'hui dans le royaume.

Il y a ici un conseiller de la grand'chambre, nommé M. Quelin, qui est fort malade d'une *ascite*, ce qui lui sera un *meritus morbus*, car toute sa vie il a été débauché, *et pessime audivit in magna illa camera, ebrietatis, commessationum, comotationum et multorum scelerum nomine, juris summi pre- tecti fucatorum*. Virgile dit de la bonne femme Didon, sur la fin du quatrième de l'Énéide :

*Nam quia nec fato, merita nec morte peribat ,
Sed misera ante diem.*

Si celui-ci passe au royaume des morts avec son hydro-
pisie, tous les trois lui aideront bien, car il est assez âgé, et n'a guère moins de soixante-six ans. Toute sa vie il a été débauché et mérite bien le mal qu'il a ; mais il n'est pas riche, ayant pour ses malversations été toujours suspect à messieurs les présidents, qui ne lui ont jamais guère distribué de procès, qu'il n'y ait été fort éclairé, de peur qu'il n'y fit quelque fourberie. *Deus te servet, tuamque familiam*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 3 janvier 1659.

LETTRE CCCCLXVI. — *Au même.*

M. le surintendant est arrivé, mais on ne dit rien encore de la paix ; on attend M. le Prince à Coulommiers, en Brie, chez M. de Longueville. Les députés des deux rois du Nord sont assemblés pour faire un accord entre eux ; encore dit-on que le roi de Suède n'en veut point, tant il est fier. Les troubles continuent en Angleterre, et dureront encore pour la diversité des partis qui ne veulent point céder les uns aux autres : ceux d'Écosse ont fait un parlement pour eux. Dans Londres, il y a un parti contre Lambert, et ils ne veulent plus de parlement en Angleterre ; quelques uns disent qu'il y a intelligence là-dedans pour le roi, mais cela est bien suspect, il y a grande apparence que non (1). Plusieurs officiers de M. le Prince sont partis d'ici aujourd'hui, ce 5 janvier, pour se rendre à Coulommiers et pour l'y saluer, d'autant qu'il est attendu. C'étoit hier que l'on devoit remettre Hesdin au service du roi.

Le marquis de Rostain mourut hier ici âgé de quatre-vingt-sept ans ; il est père du comte de Bury, et gendre du chancelier de Chiverny, qui mourut il y a soixante-deux ans.

Je parlerai derechef à M. le premier président de vos statuts, dès qu'il m'enverra inviter à souper, en attendant que vous pressiez l'affaire, et que votre procureur parle à moi ; et je vous promets que je le presserai tant qu'il me sera possible, en gardant toujours la bienséance due à une majesté présidentielle. Je lui ferai entendre des raisons pour les collèges particuliers des bonnes villes, contre l'abus des universités, *quarum nulla est que non peccet graviter* ; de la nôtre aussi, *hic et alibi venditur piper, homines sumus*, il n'est point de farine qui n'ait du son. Messieurs de la chambre en feront ce

(1) Il ne faut point oublier que Cromwell étoit mort depuis quatre mois à peine, et que son fils Richard étoit incapable de lui succéder : tout se préparait donc pour la restauration des Stuarts. (R. P.)

qu'ils voudront , mais il y a bien des raisons qui les y devroient induire.

Noël Falconet a cherché son oncle pour lui rendre votre lettre , il ne l'a pu trouver. Ce frère vôtre, de l'humeur qu'il est , devoit être l'aumônier du comte de Rebé ; ces deux hommes fricasseroient bien ensemble le chausse-pied , et mangeroient bien sans scrupule le petit cochon qui auroit cuit dans le lait de sa mère.

Notre Falconet , votre fils , n'étudie pas tant que je voudrois ; mais je le voudrois peut-être trop. De plus nous avons un froid épouvantable , fort ennemi des muses et de notre philosophie , car il nous fait perdre patience. Je parlerai pourtant à M. le Sanier de l'acte public , et je vous manderai ce que nous en aurons résolu. Si moi et mes enfants l'excitons à étudier par bon exemple , je vous assure que ma femme l'excite aussi souvent par de bons préceptes. J'ai bonne opinion de ses études.

Quand ceux de deçà demandent des nouvelles de la publication de la paix , on leur répond qu'il faut attendre que la ratification vienne d'Espagne.

Je n'ai encore rien vu qui vaille sur la paix , pour en donner avis à M. Barbier. Toutes ces étrennes ne nous ont produit aucun livre nouveau ; je pense que les arts sont aussi morfondus que la saison. Feu M. Bignon , avocat-général , parlant dans la grand'chambre sur un procès que les cordeliers avoient entre eux , dit que ces bons pères avoient bien froid aux pieds , mais qu'en récompense ils avoient la tête bien échauffée , de s'entre-dire de grosses injures et de s'entre-manger comme ils faisoient.

Aujourd'hui au matin , ce 27 de janvier , nos avocats ont continué de plaider contre nos chirurgiens-barbiers. Le nôtre , nommé Chenuot , a tout-à-fait achevé , par une fort belle récapitulation de tous nos droits et nos griefs contre cette misérable engeance. L'avocat de l'université , nommé M. Mareschaux , intervenant pour nous , a aussi parlé et achevé. D'au-

jourd'hui en huit jours: Pucelle parlera pour les chirurgiens-barbiers; il s'est vanté qu'il dira qu'autrefois à Rome il n'y avoit point de médecins. Il est vrai que l'on en chassa un certain Grec Archagatus, à ce que dit Pline, *propter savitiam urendi et secandi*; mais en ce cas-là il ressembloit bien mieux à un chirurgien qu'à un médecin. Néanmoins il a dit à quelques uns de ces chirurgiens qu'ils perdroient leur procès. Tout ce que nous demandons n'est qu'un règlement de police pour contenir ces glorieux officiers de la médecine, et qu'ils se souviennent qu'ils sont *ministra artis*, obligés à reconnoître une supériorité de la part de notre faculté, qui les a élevés, enseignés et conservés. Mais la fréquente saignée et la *diva Syphilis* de Fracastor les ont rendus glorieux, insolents et insupportables.

Madame Fouquet est encore malade à ce qu'on dit; si son mari n'eût fait ce voyage à la cour, il étoit désarçonné, M. Hervart l'avoit supplanté. L'évêque de Cahors est mort; M. Sevin, son coadjuteur, est dorénavant évêque. Il fait ici un froid horrible et perçant, lequel tue cruellement les vieilles gens et les pulmoniques, tabiques, hectiques, *etiam de repente intereunt*, ils meurent en cachette; c'est comme feu M. Piètre expliquoit ces mots d'Hippocrate, *λαθραίως ἀπεθνήσκουσι*, *quod iis ut plurimum contingit, qui laborant prava aliqua diathesi, ulcere, comica, aut insigni obstructione luvium arteriarum pulmonis.*

M. le Sanier exerce ses écoliers tant qu'il peut, en leçons, disputes et répétitions; mais outre cela il faut encore un répétiteur particulier à Noël Falconet, s'il veut répondre publiquement de toute la philosophie. M. le Sanier dit qu'il faut quatre pistoles pour ce répétiteur, qui prendra le soin, avec quelques autres écoliers, pour les exercer ensemble. Je sais bien que ce n'est pas grand'chose, mais néanmoins j'ai cru qu'il vous en falloit avertir; *vide et judica.*

On a ici découvert une maison, près de la place Maubert,

où l'on faisoit de la fausse monnoie; le maître s'est sauvé, les autres y sont pris, on en pendra demain quelques uns. Toute la rivière est ici fort gelée; il y a de certains endroits où quelques uns l'ont passée à pied.

Obligez-moi de dire à notre cher et véritable ami, M. Spon, que je lui souhaite bon jour et bon au, que je suis son très humble et obéissant serviteur, et à madame Falconet pareillement.

Le prince de Condé est parti ce matin de Coulomniens pour s'en aller en poste à Lyon, si bien qu'il y pourra arriver en même temps que la présente. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 9 janvier 1659.

LETTRE CCCCLXVII. — *Au même.*

Je vous dirai premièrement que, revenant hier de nos écoles, où j'avois disputé en mon rang, qui ne vient plus que de deux en deux ans, à cause que je suis des anciens (il en faut laisser le métier aux autres, qui ont de meilleures dents), et où j'avois secoué l'opinion de Vésale et de notre bon ami Gaspard Hofmann, qui ont tenu que, *lien erat viscus hæmatopoeticum*, 2^e j'envoyai querir à la douane le ballot que vous m'aviez adressé dès le mois passé, dans lequel nous avons trouvé trois douzaines de fromages, dont nous en avons envoyé une à M. le Sanier; des deux autres je vous en remercie, comme aussi du paquet de marrons que nous avons trouvé. Je me tiendrois assez heureux d'être en vos bonnes grâces, sans aucun autre présent.

On dit ici que la reine d'Espagne est accouchée d'un second fils, et que cette nouvelle est fort bonne pour toute la France, par l'espérance qu'elle nous donne de la paix, si le roi

épouse l'infante d'Espagne, à quoi le roi et la reine ont, à ce qu'on dit, grande inclination, *veniente tamen solo purpurato podagrico et chiragrico.*

Sed nil patrono porrigit, hæc chiragra est.

La mer s'est débordée en Hollande, vers Dordrecht, où elle a submergé trente-trois villages et 25,000 arpents de terre; ce pays-là est fort sujet à de telles inondations, à cause que la mer y est plus haute que la terre; elle y a fait autrefois de pareils ravages, et même de bien plus grands, entre autres environ l'an 1533, où il y eut quelques villes tout entières de submergées, dont on voit encore les bouts des clochers sur la mer, où il fait dangereux passer. Le roi de Pologne a repris Thorn, en la Prusse, du 24 décembre, que le roi de Suède lui avoit prise il y a trois ans.

Le parlement a été aujourd'hui assemblé touchant les fils et les gendres des partisans, savoir, s'ils y seront reçus conseillers. M. l'avocat-général Talon a fortement opiné pour la déclaration de l'an 1648, par laquelle ils sont exclus de ces dignités: il étoit déjà une heure sonnée, c'est pourquoi on a remis la délibération à mardi prochain. On dit qu'il y a neutralité accordée entre l'Espagne et l'Angleterre; que le parlement de Dijon est interdit; que l'on envoie des gens de guerre en Bourgogne pour punir ce pauvre pays; que les députés de Marseille sont de retour à Lyon, mais l'on ne dit point quand le roi partira de Lyon; pour revenir de deçà, ce sera quand il plaira à Dieu. Je vous baise les mains de tout mon cœur, et à madame Falconet, et vous prie de croire que je serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 18 janvier 1559.

LETTRE CCCCLXVIII. — *Au même.*

On nous présage ici beaucoup de malheurs, sur un faux bruit que la grosse cloche d'Aragon a sonné toute seule; *sed hoc est superstitiosum, atque superstitionem debet fugere medicus, tanquam pestem ac summum vitium, inquit Hippocrates lib. de decenti ornatu*; voici ces beaux mots : ἀφίλαγγρία. ὀπεμπόλησις. ὀδυσσοειροσία. etc., *neque enim medica tulia conueniunt.*

Un honnête homme (ce 14 de janvier) vient de m'assurer que M. Marsin arriva hier au soir à Saint-Denis. On a aujourd'hui vérifié en parlement le don du roi au cardinal Mazarin, du domaine des deux Alsaces pour lui et ses héritiers. On dit que le pape a célébré la messe pontificalement et avec beaucoup de cérémonie, pour la paix entre les deux couronnes. Il y a encore deux audiences pour le fait des chirurgiens; tout le monde dit qu'ils perdront, même leur avocat le leur a prophétisé. Ils disent que nous ne demandons qu'un règlement sur certains désordres, et qu'ils ne demandent que la même chose, si bien que ceux qui auront perdu auront pareillement gagné; ils feront enfin comme les jésuites, bien qu'ils ne soient point si rusés, *laudem atque animos a crimine sumunt.*

Toutes les fermes du roi sont ici à l'enchère, et déjà rebaussées de beaucoup, et néanmoins ne sont encore adjudgées à personne : ce sera dans huit jours. Le président Viole ne peut être arrivé, pour la goutte qui le retient à Bruxelles; dès que je verrai M. le premier président, je lui retoucherai l'affaire de vos statuts, selon votre intention, *neq me labor iste gravabit*; j'y serai de bon cœur votre solliciteur, et à tout votre collège. Je ne sais ce qu'est devenu M. Gras; je ne pense pourtant pas qu'il s'en soit retourné à Lyon, car il y a trop de neige par les chemins.

On dit ici que le roi est en Provence et qu'il ira à Montpellier; que la ratification de la paix est venue d'Espagne. et que

bientôt elle sera publiée : mais qu'il ne faut douter ni de l'un ni de l'autre, j'entends du mariage qui viendra dans son temps, quoi qu'il puisse arriver de la vie ou de la mort de l'enfant d'Espagne, qui, a ce qu'on dit, n'a que vingt-huit mois et trois cautères, et ne peut vivre longtemps.

Quelques uns disent que notre Saint-Père le pape est hydro-pique, de sorte qu'il a donc deux mauvaises pièces dans son sac, savoir, son foie et sa tête, car on dit qu'il perd l'esprit, et en ce cas-là le Saint-Esprit est mal logé; mais les cano-nistes d'Italie et les révérends pères de la société y pourront trouver quelque échappatoire. Nous avons ici notre bon-homme Guérin, l'ancien de notre école, âgé de quatre-vingt-neuf ans, fort malade; il eut hier l'extrême-onction. On fit bien de lui graisser les genoux pour les lui rendre plus souples, il s'en va faire un grand voyage.

J'ai donné à Noël Falconet un des livres de M. de Gorris, pour vous être délivré par un honnête homme de sa connois-sance qui s'en va à Lyon: je vous prie de le prendre en bonne part, bien que ce soit peu de chose: *si futura gregem sup-plererit, aureus esto*. Prenez pour vous ce passage de la Sainte-Écriture, *Beatius est dare quam accipere*. Si vous voulez vous contenter de ce passage, je passerai en votre endroit pour un homme qui paie ses dettes bien aisément, et en attendant mieux je vous souhaite longue et heureuse vie.

La rigueur de la saison, et le grand froid qu'il fait, étouffe ici quantité de pauvres malades vieillards, catarrheux et pul-moniques.

Madame la princesse de Condé s'en va à Trie, près de Gisors, maison qui appartient à M. de Longueville. Le prési-dent Viole est encore à Bruxelles, où il est demeuré malade; on dit qu'il reviendra dans peu de jours. On dit que dans le traité du prince de Condé, il doit ne retourner jamais au parlement; mais on dit que par un article secret il doit y être rétabli.

On croit ici le roi à Nîmes ou à Montpellier, et que de la

il ira a Arles et a Marseille. Les Hollandois veulent accommoder le roi de Suède avec celui de Danemark. M. Merlet m'a dit aujourd'hui que le carême prochain il fera mettre sous la presse son commentaire *in historias Epidemicas Hippocraticis*, in-quarto. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 janvier 1639.

LETTRE CCCCLXIX. — *Au même.*

Je n'étois pas en peine de vous, et n'attendois de vos nouvelles que lorsqu'il plairoit à Dieu vous inspirer de m'écrire. Je n'ai point coutume de me mettre en peine de mes amis, si je n'en ai quelque occasion : néanmoins, votre belle lettre du 21 janvier m'a fort réjoui. J'ai été bien aise d'apprendre que la grande *Babylone* (1) vous ait quitté, et que vous soyez déchargé de telle caravane de tant de bonnes gens qui ne font que de l'ordure, de la pauvreté, des dettes et des cocus partout où ils vont. Tout est ici revenu en bonne santé, pour le maître et ce qui lui appartient, Dieu merci; pour le reste, *minimum est quod scire laboro; de Jove thouta. cat curam gero, ille mihi solus est omnia*, j'entends le bon roi notre maître, que Dieu conserve avec son très cher frère; je ne me soucie guère du reste. Je ressemble au dieu des épicuriens, qui, au dire de Lucrèce, qui a été le plus savant de tous les poètes latins.

Nec bene promeritis capitur, nec tangitur ira.

Celui qui a eu la goutte en a été quitte à bon marché. Malepeste de la goutte! Que n'a-t-il eu la peste, puisqu'il la mérite bien. Mais qu'y ferions-nous? *Hoc erat in fatis: sic placuit superis, quærevæ plura nefas.* Quelque jour viendra que *sui finem reperiet, et tandem desinet minuitus ille Jupiter, ne di-*

1) La cour.

can mactator, et humani generis tortor et carnifex, sed cheu! sat. Vous êtes quitte à bon marché de n'avoir point donné d'argent, je m'en réjouis, *non equidem invidéo, miror magis* ; mais je plains bien fort ceux de Dijon qui sont si maltraités : peut-être qu'ils l'ont mérité ou qu'ils le méritent, eux ou leurs parents. On croit bien ici que le roi épousera l'infante d'Espagne, et tous, tant que nous sommes de bons François, le désirons bien fort. cela fera finir la guerre, et elle nous sera une reine de paix : ainsi soit-il. Si le cardinal désire ce mariage, j'en suis ravi ; son consentement servira fort à le faire avancer.

On dit ici que le prince de Conti et sa femme sont guéris : il y a eu quelques médecins et chirurgiens enfermés avec eux à Saint-Maur. Personne ne doute que la *syphilis* n'ait été ce qui les a occupés. A la bonne heure qu'ils soient bien guéris : il faut aimer le maître et les parents du maître.

On dit qu'un des nôtres, nommé le Cocq, en parlant de François 1^{er}, pour qui il étoit consulté, voyant qu'il avoit cette *syphilis*, dit à Fernel, qui proposoit son opiat : C'est un vilain qui a gagné la vérole, *frottetur* comme un autre et comme le dernier de son royaume : cela fut rapporté à ce bon roi, qui n'en fit que rire et lui en sut bon gré (1). Vous savez bien pour qui je parle. (L. P. et L. P. D. C.)

Pour les malades qui sont morts, entre Crest et Valence, de la vapeur maligne d'un coffre, il y a d'anciennes histoires qui en disent de même d'un coffre qui fut ouvert en Éthiopie, d'où sortit une vapeur si maligne qu'elle infecta et empesta toute l'Égypte, toute la Grèce et une partie de l'Asie. Nous avons eu ici des fièvres continues avec crachement de sang et des inflammations de pommion, mais cela est passé et il n'y

1. Quelques historiens assurent que cette maladie, très redoutable à cette époque, fut communiquée à François 1^{er} par la jalousie d'un mari qui, de dessein prémédité, la transmit à sa femme, alors maîtresse du roi. Quant au mot du chirurgien le Cocq, il est seulement traditionnel et nullement historique.

a presque point de malades ici ; pour des fièvres quartes , il y en a fort peu.

Notre écolier est toujours gai et éveillé : il va voir mes deux docteurs, tantôt l'un, tantôt l'autre ; il me disoit hier que le second, qui est Carolus, lui a promis de le mener à Corneille et de lui apprendre bien des choses dans ce voyage. Votre fils en est ravi, car il aime à apprendre, et il prend grand plaisir dans la conversation du mien. Ce sera pour le carême prochain, au moins ira-t-il à Pâques y voir les arbres fleuris, et, comme nous avons souvent des fêtes en été, il pourra quelquefois y aller pour y être deux ou trois jours ; mais il n'y fait pas bon devant la Saint-Jean, car c'est alors que l'on y peut manger des cerises, dont il y a plus de deux cents arbres : si bien que depuis ce temps jusqu'à la Toussaint il y a toujours du fruit. Je voudrois que madame Falconet fût en assez bonne santé pour y venir prendre l'air et y passer un mois ou deux du beau temps d'été ; la vue en est fort belle, l'air fort bon, et l'eau pareillement. Le jeune M. Choulier y a passé quelques jours, il peut vous en parler. Il y auroit plaisir de faire ce voyage en venant de Roanne par eau jusqu'à Orléans, tandis que le roi iroit à Bayonne querir notre reine, *fiat, fiat.*

Pour M. du Buisson, il est mort bien vite : aussi n'y a-t-il rien qui aille si vite que le *syncopæ cordiaca, in quo symptomaticè cor statim suffocatur præ nimia sanguinis copia, ut cerebrum in vera et propria dicta apoplexia.* Il y en a un chapitre dans les Institutions de médecine de Gaspard Hofmann, page 414. Galien a fort bien connu ce mal ; mais en ce M. du Buisson il y avoit deux autres choses, savoir, ulcère et érosion de la tunique de l'artère, qui sont deux symptômes incurables, *incurabilia.*

Pour celui que vous dites être à M. l'abbé de Forcoail, je ne le connois point. Pour cet abbé, je l'ai autrefois traité fort malade de plusieurs maladies ; son père me fit dire qu'il vouloit me temoigner comme il faisoit état de moi, et qu'il

me donneroit cent écus par an pour être leur médecin ; cela fut fait , et j'en ai reçu trois demi-années. Cet abbé (qui ne l'étoit pas encore, mais seulement aumônier du roi) fut horriblement et grièvement malade ; il en échappa heureusement, et on disoit force louanges de moi. Beaucoup de temps se passa que l'on ne me vint plus querir de là-dedans ; j'appris que Valot y alloit, qui leur donnoit des poudres, des eaux et des pilules, et que pour moi on ne m'avoit quitté qu'à cause que j'ordonnois trop peu de drogues (si les malades que j'y ai traités pendant trois ans y fussent morts, regardez ce qu'ils eussent dit, car il n'en mourut aucun). Quand j'ai rencontré le père par la ville, il m'a toujours dit qu'il m'enverroit voir, mais il n'en a rien fait, aussi j'en suis demeuré là. Leur père étoit un misérable cevenot et huguenot qui vint à Paris chercher condition et faire fortune s'il pouvoit. Il fut laquais chez un secrétaire du roi nommé M. Addée ; de laquais il devint commis chez ce même maître, qui étoit pareillement huguenot, et enfin cet homme, qui n'étoit rien, *in hoc urben pedibus qui venerat albis*, devint gros partisan, et se fourra dans beaucoup d'affaires, aux aides, aux gabelles et ailleurs, où il vouloit gagner. Depuis il changea de religion pour devenir secrétaire du conseil, et devint encore plus grand partisan ; puis il maria sa fille unique, qui étoit fort belle, à M. Addée, fils de son ancien maître, qui est borgne et huguenot ; mais elle est catholique. Il avoit plusieurs fils, dont il a fait l'aîné capitaine ; le deuxième est maître des requêtes, le troisième aumônier du roi, qui est aujourd'hui abbé, Dieu sait à quel titre. Le procès pour cette abbaye a duré douze ans, contre M. de Morie, conseiller d'État, qui avoit été un de ceux qui avoient condamné le pauvre maréchal de Marillac, et avoit eu le don de cette abbaye pour récompense, outre de l'argent comptant, comme tous les autres en eurent qui avoient conclu à la mort. Il y a un fils théologien qui est devenu fou, et quelques autres petits frères ; enfin le père Forcoail est mort endetté de cinq ou six

millions , avec trois cents procès de ceux à qui il doit. Le maître des requêtes est persécuté de tous côtés , pour avoir répondu pour son père ; le secrétaire du conseil , qui est un troisième fils bien fait qui a en la charge de son père , est en prison il y a plus de quatre mois dans la chambre des comptes : cet aumônier que vous avez vu est un assez bon garçon ; mais tout leur fait n'est que banqueroute , rapine du bien d'autrui , partisanerie et larcin , bonne chère en attendant. Le père possédoit de grands biens qui étoient tous saisis plus de neuf ans avant qu'il mourût. Il avoit une terre à deux lieues d'ici où il faisoit , encore tout vieux qu'il étoit , de grandes débauches et beaucoup de folles dépenses : c'étoit à Pantin , qui a autrefois appartenu à Fernel , et dont il est parlé en sa vie. Tout le secret de ces gens-là est que , tandis qu'ils ont bonne main , de prendre de tous côtés force argent , et enfin de faire banqueroute , non pas seulement à leurs créanciers , mais aussi à Dieu , à leur conscience et à leur honneur.

Mais , ce 29 janvier , je viens de relire votre lettre dont j'ai eu grande joie , où je pense avoir deviné le nom de celui que vous avez vu avec M. l'abbé Forcoal ; c'est un jeune homme qui est beau garçon , nommé M. de Courcelles , qui étoit le commis de feu M. de Forcoal ; c'est lui que j'ai le premier traité en cette maison ; il est fils d'un procureur de la cour , dont j'ai été le médecin depuis l'an 1628 , jusqu'à sa mort , environ l'an 1642. La mère est encore vivante , qui est bonne femme , *plura coram*. Elle est fille de feu M. Fournier , et d'une bonne femme , que j'ai traités jusqu'à leur mort : ces bonnes gens *vere erant reliquie aurei seculi*.

Le roi est arrivé à ce soir dans le Louvre , le cardinal est au bois de Vincennes. Don Juan d'Autriche est encore dans Bruxelles ; on dit qu'il passera par ici , mais je ne le crois pas. On s'apprête en Angleterre pour la séance du parlement , et même on dit qu'il sera besoin que le roi fasse un tour jusqu'à Rouen ou à Calais , pour renouveler notre alliance de guerre avec les Anglois contre l'Espagne ; mais peut-être qu'une

trève interviendra qui fera pendre les armes au croc aux uns et aux autres. Avant qu'il soit trois mois, nous verrons quel préparatif on fera pour le mariage du roi avec l'infante d'Espagne, qui est la chose du monde que je souhaite le plus fort pour le bien public de toute l'Europe chrétienne.

On fait courir le bruit que l'électeur de Bavière est en fort mauvais ménage avec madame l'électrice sur ce qu'on lui impute de l'avoir voulu faire tuer par quatre Italiens; cela sent le roman, et je ne le crois point. Marie Stuart, reine d'Écosse, avoit un secrétaire italien, nommé David Rizzio; le roi son mari, Jacques V, en devint jaloux, et le fit poignarder en sa présence et devant sa femme, d'où provint leur mauvais ménage et leur malheur à tous deux. Buchanan, *de Rebus Scotorum*, en a écrit toute l'histoire doctement et élégamment. Les princes sont malheureux en leurs familles, aussi bien que les particuliers, et aussi le méritent-ils comme les autres, car ils font quelquefois bien des fautes.

On dit ici que la reine s'est fort plainte à Lyon du voyage qu'on lui avoit fait faire durant une si mauvaise saison: qu'elle n'y avoit point tant été amenée que trainée; qu'elle en avoit su mauvais gré à son Éminence; qu'ils avoient été dix jours sans se voir, mais qu'enfin le roi les avoit accordés. Je vous supplie d'assurer mademoiselle Falconet de mes très humbles services. Notre écolier est gaillard et sain: il étudie diligemment, et apprend bien l'histoire de Paris. Je lui ai promis que dimanche prochain il verra le roi et la reine à Saint-Germain-l'Auxerrois, qui est leur paroisse et la nôtre, où ils ne manqueront pas de venir à la procession.

Les plus fraîches nouvelles qui courent sont que l'on attend réponse d'un courrier qui a été envoyé en Espagne. Que l'empereur même fait des offres pour la paix générale; néanmoins le roi de Suède continue toujours ses efforts contre le roi de Danemark; les Hollandois font de grands efforts pour secourir celui-ci, et les Anglois en font autant de leur côté pour l'autre. Le milord protecteur a découvert quelque traité clandestin fait par des princesses parentes du roi d'Angle-

qu'il y aura lieu de penser à quelques eaux minérales rafraîchissantes, telles que me semblent être celle de Saint-Myon (1), ou autres de même nature, que vous pouvez connoître mieux que moi : aussi aurois-je tort de m'amuser à décrire tout ceci, n'étoit que je ne veuX point déplaire à M. Troisdames, qui est un fort honnête homme, et à la bonté duquel j'ai de très étroites obligations.

On fait ici l'anatomie publique, dans nos écoles, d'un prieur de Dauphiné qui se faisoit nommer M. l'abbé. Il avoit des fourneaux, se disoit chimiste, et faisoit de la fausse monnoie, pour laquelle il fut pendu vendredi à la Grève.

Le même jour mourut ici le pauvre père Morin, père de l'Oratoire, âgé de soixante-douze ans (2), le troisième jour de sa maladie, à qui Guénaut fit avaler impitoyablement, le second jour de son mal, quatre onces de vin émétique, hérétique ou énélique. C'étoit le plus savant homme de l'Europe, principalement dans les langues orientales. Il a fait imprimer plusieurs volumes, et en avoit encore un sous la presse, in-folio, dans lequel il y aura un traité fort curieux, *de Robbinis*, ce qu'ils ont fait ou écrit, quand ils ont vécu, et en quel pays. Je crois que sa mort ne retarde pas ce beau dessein, car on dit que toute sa copie est sous la presse, et qu'il y en a déjà cinquante feuilles d'imprimées.

Samedi dernier fut ici pendu, à la Grève, un autre pauvre homme pour fausse monnoie, âgé de soixante-treize ans; il étoit maître armurier à Paris, et il a encore deux fils maîtres du même métier. Je vous remercie de votre relation d'Aix, j'en avois déjà vu autant à Paris.

M. le président de Thou, qui a fait *cette belle histoire*, disoit

1) Voyez sur ces eaux, *Dictionnaire universel de matière médicale*, par Mérat et Delens, Paris, 1832, t. IV, p. 530. (R. P.)

2) Jean Morin, né à Blois en 1591, profondément versé dans la connoissance des langues hébraïque et samaritaine. Il a publié plusieurs ouvrages sur la discipline des premiers temps de l'Église, qui sont encore consultés. (R. P.)

qu'entre toutes sortes de gens lettrés, il n'y en avoit point de plus fous, de plus ignorants et de plus méchants que les rabbins, l'un desquels avoit dit que Mahomet le faux prophète avoit été cardinal, et que, par dépit de n'avoir été pape, il s'étoit fait hérésiarque. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 4 mars 1659.

LETTRE CCCCLXXII. — *Au même.*

C'est pour vous remercier du livre de Simphorien Champier, que j'ai reçu par votre messenger. Mademoiselle de Label est pareillement arrivée, laquelle m'a rendu visite : je les irai voir ci-après. Beaucoup de gens attendent ici la paix, d'autant que la reine a dit qu'elle étoit presque faite, et qu'il n'y avoit plus que Dieu qui la pût empêcher. Bon Dieu, que je voudrois bien voir cela ! Mais je ne sais quel Dieu elle entend, car il y en a plusieurs et fort divers en ce monde ; le conseil d'Espagne en est un, le pape un autre, Mazarin un autre, et le roi de France, notre très bon maître (hormis qu'il foule un peu trop ses sujets) *mihi supremus est deorum ejusmodi infirmorum*. Il n'y a que le Dieu du ciel qui peut faire la paix et l'empêcher ; c'est celui-là qui est le grand Dieu, qui laisse agir aujourd'hui les potentats un peu trop rudement sur leurs sujets, quelquefois avec trop de patience pour notre profit ; mais il n'appartient qu'à lui de gouverner le monde à sa mode et comme il l'entend, *ex se et in se principatum habet, nobis obsequii gloria relicta est*. Pour les petits dieux de la terre, ils n'ont de pouvoir que ce qu'il leur en laisse, sans quoi à peine pourroient-ils grêler le persil, et nonobstant tout cela ils ne laissent pas de faire bien du mal.

J'ai ici vu M. de Rhodes le fils, qui m'a apporté une lettre fort honnête de M. son père, de laquelle je le remercierai ; je vous prie en attendant de lui faire, s'il vous plaît, mes très humbles recommandations.

Le soupai hier au soir chez M. le premier président, en belle compagnie, et où furent dites de belles et bonnes choses : j'en ai les bonnes grâces, et je prétends de me les bien conserver. Je viens d'apprendre par M. Troisdames que vous êtes en bonne santé, que vous me faites vos recommandations, et que vous me faites espérer de vos lettres et des grâces. Je vous remercie du tout.

Le prince de Condé est à Rocroi, qui traite de sa paix avec M. le maréchal de Fabert, et ce matin, M. le Tellier, secrétaire d'État, est parti pour y aller, et dit-on, pour l'achever. Je vous baise très humblement les mains, et à mademoiselle Falconet, et à notre bon ami, M. Spon, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. Depuis ce que dessus écrit, j'ai reçu votre lettre en présence de Noël Falconet, et je lui ai délivré la sienne, qui étoit ouverte. Je lui ai dit : Voilà une lettre pour vous qui n'est point cachetée, et que je voulois bien ne la point voir ; il l'a lue, et aussitôt me l'a apportée ; *illuc observari latina et pretextato verba*. Je ne fais que d'arriver à cause de trois assignations que j'ai eues à quatre, à cinq et à six heures ; il m'a dit qu'il vous répondra au premier ordinaire, et moi je ferai en attendant tout ce que je pourrai pour le mieux.

De Paris, le 18 mars 1639.

LETTRE CCCCLXXIII. -- *Au même.*

Je vous écris, si ce n'est pour vous, c'est pour moi. Après avoir bien cherché M. votre frère pour lui donner votre petit paquet, enfin il est venu céans, et l'a reçu. Il a dessein de se mettre à enseigner la philosophie et la théologie en chambre, et pour cet effet, il m'a dit qu'il vous priera de lui donner quelque quinzaine de pistoles pour meubler sa chambre. Je lui ai dit qu'il y pensât bien auparavant ; que ce dessein n'a-

voit pas réussi à plusieurs autres qui l'avoient ci-devant entrepris. Il y pensera, et après il vous en écrira. Il ne m'a point donné charge de vous écrire, mais néanmoins j'ai cru qu'il vous en falloit avertir.

J'ai été voir M. le Sanier, qui fait tout ce qu'il peut pour votre fils et pour le faire étudier diligemment. Aujourd'hui, avant midi, il est venu étudier avec moi; je lui ai fait lire dans les lettres de Plassac, qui étoient sur ma table par hasard, un beau chapitre de cette bonne femme, dont le conte est si plaisant dans Pétrone: *Mulier quedam Ephesi tum notata erat pudicitia*, et après qu'il l'a vu en françois, je le lui ai fait lire en latin dans Pétrone même; après, je lui ai dit qu'il étoit Pétrone, ce que c'étoit que son livre, qui nous reste, *exempta dumtaxat ex magno opere*, et sa mort, que je lui ai fait lire dans les Annales de Tacite, dont il m'a promis de lire le quinzisième et le seizième livre des Annales, où il verra cette grande conspiration contre Néron, laquelle fut malheureusement découverte, la mort de Sénèque, et enfin celle de Néron même. Il a écrit de *Petronio* dans son cahier, et m'a dit qu'il étoit bien aise de savoir cette histoire, *de matrona illa Ephesina*. Je l'ai averti qu'il ne la faut jamais réciter en compagnie de femmes, *ne aliqua ex illis, animal natura sua superbum, serio indignetur*. Voilà où nous en sommes (1).

Tout le monde parle ici de la paix et la croit faite. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. Je salue mademoiselle Falconet de tout mon cœur, et M. Spon pareillement. J'ai céans deux livrets pour lui et pour vous, lesquels je vous enverrai par la première occasion; c'est de M. Vineau, médecin de Poitiers, contre la cir-

(1) Rien n'est moins démontré que le Pétrone dont parle Tacite, cet *arbiter elegantiarum*, soit le même Pétrone, spirituel et dangereux auteur du *Satyricon*. Les savants les plus scrupuleux, les plus difficiles, ne sont point d'accord sur ce point. Il faut avouer aussi que maître Gui Patin avoit fait là un singulier choix d'une leçon donnée à un jeune homme.

culation du sang de Harveus. On dit que l'accord du prince de Condé est fait et celui du duc de Lorraine, et que le Mazarin doit assembler devant le roi dans peu de jours messieurs du parlement, messieurs les ducs et pairs, et les maréchaux de France, pour leur faire voir l'état des affaires présentes et en prendre leur avis. M. Élie Beda des Fougerais, notre collègue, mais grand charlatan, est allé aux eaux de Bourbonne avec un partisan, nommé Mouerot, tant pour soi que pour celui qu'il mène; il a été ici trois mois malade d'un abcès près des reins, qui s'est vidé par l'ouverture qu'on en a faite, *unde superest ulcus sinuosum, fistulosum et concarum*, dont on présage malheur à ce médecin.

De Paris, le 23 avril 1639.

LETTRE CCCCLXXIV. — *Au même*

Je voudrois bien avoir quelque bonne nouvelle digne de vous être mandée; on dit seulement que dans huit jours on publiera une surséance d'armes. On fait marcher quelques troupes vers la frontière pour l'exécution de la paix. Le duc d'Orléans et le cardinal Mazarin ont tous deux la goutte. On dit que le roi sortira de Paris vers le 28 de ce mois; on parle de Fontainebleau, de Compiègne, d'Amiens, mais tout cela est incertain.

M. Troisdames m'a parlé de M. Chanlate, et m'a prié de vous mander qu'il voudroit bien qu'il prît des eaux de Saint-Myon, que l'on pourroit faire apporter d'Auvergne à Lyon, où il les prendroit sans sortir de sa maison; je lui ai promis de vous le mander, et de vous prier d'y penser. Il dit que le voyage de Bourbonne est trop long; mais ce n'est point assez, il en parle comme Galien dit que Thueydide a décrit la peste d'Athènes, *tanquam idiota, sed non tanquam artifex idoneus et peritus medicus*.

Voilà Noël Falconet qui étudie auprès de moi, comme faisoit Scipion auprès d'Ennius: *qui, teste Claudiano,*

*Hærebat doctus lateri, castrisque solebat
Omnibus in medias Ennius ire tubas.*

Det Dominus meliora, et quod est apud Sallustium, ei benefacere ex consuetudine in naturam vertat. Je vous prie de faire mes recommandations à mademoiselle Falconet. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 2 mai 1639.

LETTRE CCCCLXXV. — *Au même.*

Son Éminence a été assez mal depuis huit jours, *e podagra quæ proxime reversa est ac quasi immediate, cui statim successerunt dolores nephritici acutissimi et atrocissimi, pro quibus mitigandis fuit illi sexties secta cœna, tandem calculus, et ille grandior, cum multis cruciatibus, in vesicam descendit, e qua nondum egressus est : febricitabat, sitiēbat, non dormiebat.* Je voudrois qu'il fût bien guéri et que nous eussions la paix ; mais il y en a qui disent qu'elle est rompue, et qu'il faut tout de bon en recommencer le traité. Un homme me disoit hier que les François, les Hollandois et les Anglois avoient fait un accord entre les rois de Suède et de Danemark, par l'entremise de M. le président de Thou, notre ambassadeur en Hollande, à la charge que celui des deux qui ne voudra pas suivre la paix qu'on lui propose y sera contraint par la force des trois autres. Son Éminence a envoyé son neveu, M. Mancini, prisonnier à Brissac, sous la garde de six archers, pour quelques impiétés et des libertinages qu'il a proférés la semaine sainte contre la religion, avec le comte de Vivonne, un aumônier du roi, nommé le Camus, qui en a été classé aussi, et un autre courtisan, qui est prisonnier. Quelques uns soupçonment que c'est une fausse politique, afin qu'il soit là, et qu'il garde Brissac

pour son oncle, qui a de nouveau trois cents gardes à pied , avec une petite mantille rouge et ses armes en broderie sur l'épaule, que j'ai vu passer ce matin dans la rue Saint-Denis.

Un peintre de Beaune m'a si fort prié de me laisser peindre pour un médecin de sa ville qui veut avoir mon tableau , qu'hier je lui donnai une heure de mon temps. Noël Falconet étoit auprès de moi , à qui je dictois quelques gentillesses qu'il écrivit dans son cahier ; il y en pourra mettre tous les jours , et je l'y exhorterai.

Les deux prisonniers qui ont tué le marquis de Charton , en sortant de la messe des Augustins , ont été jugés au Châtelet, l'un à être rompu , et l'autre à avoir la tête coupée. Ils ont été aujourd'hui transférés à la Conciergerie. Gare pour eux la fin de la semaine. *Purpuratus noster non bene habet.* Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 6 mai 1639.

LETTRE CCCCLXXVI. — *Au même.*

La paix n'est pas faite , mais l'on en traite ; il y a plusieurs articles dont on est d'accord , et d'autres sont encore en dispute. La reine veut que la paix se fasse et avoir l'infante d'Espagne pour sa bru , et le roi d'Espagne consent à l'un et à l'autre ; mais il y a deçà un rouge Italien qui n'a hâte ni de l'un ni de l'autre , et qui voudroit bien n'y être point pressé , de sorte que nous pouvons dire qu'il n'y a encore rien de fait , puisque tout peut faillir.

Pour les eaux minérales , je suis d'avis que vous preniez celles que vous jugerez les plus propres ; vous êtes sur les lieux , je soumets mon avis au vôtre , et qui plus est , vous avez le malade entre vos mains ; vous en devez être cru en tout , puisque vous avez conduit la barque si prudemment et

si heureusement jusqu'à présent ; je le dirai à M. Troisdames.

Des deux livres qui s'impriment en Allemagne, l'un se fait à Altembourg, en Saxe, savoir, *Casp. Hofmanni et Th. Reinesii Epistola*. Ce livre doit être un morceau curieux et friand, car ces deux hommes étoient fort savants. Reinesius vit encore dans Altembourg, où il le fait imprimer ; il doit y avoir là-dedans de bonne critique et de bonne philosophie. Hofmannus savoit bien son Galien, mais il n'a jamais vu guère de malades ; Reinesius est un grand critique, grammairien et anti-quaire. J'ai céans un livre de lui, intitulé : *Virior lectiones*, in-quarto, qui mérite véritablement ce titre, car il est d'une merveilleuse lecture.

On dit ici que le milord Richard, fils de Cromwell, veut remonter sur sa bête ; qu'il a divisé et renvoyé le parlement, qui le vouloit abaisser ; qu'il a fait entrer l'armée dans Londres, et qu'il est encore le maître absolu dans le pays. Il n'a plus qu'à trouver de l'argent pour payer l'armée, et ainsi il sera toujours le plus fort : aussi est-ce la même chose que Severus, empereur romain, mourant à York en Angleterre, recommanda à ses enfants : Qui a l'argent a les hommes, et par conséquent est maître de tout.

J'ai dit à Noël Falconet que je voulois bien qu'il répondît d'une sabbathine, puisque vous en aviez remis le jugement à ce que j'en trouverois bon, mais qu'il falloit bien répondre et bien étudier pour cet effet : c'est à quoi je l'exhorte et à quoi il travaille.

On dit ici qu'il y a du bruit en Angleterre entre Cromwell, ses parents, et entre autres un sien beau-frère, et le parlement assemblé. Il y a bien de la division entre quelques particuliers à qui pourra avoir sa part du gouvernement, et comme dit Cicéron, *multi volunt regnare*, qui sont presque tous parents ou alliés de la famille de Cromwell. Tibère, avant de mourir, prédit à Galba qu'il seroit quelque jour empereur : *Tu quoque, Galba, aliquando degustabis imperium*. Ce sont les propres mots de Tacite. Cette prédiction fut accomplie,

Galba devint empereur ; mais il en fut mauvais marchand avec Pison , qu'il avoit adopté. Il y a grande apparence qu'il arrivera quelque chose de pareil à Londres ; le souverain commandement est au pillage , quelqu'un l'attrapera par force et par finesse : *summus nempe locus, mala non arte petitus* ; un autre viendra qui lui insultera , et enfin le plus méchant de tous sera celui qui demeurera. Les Anglois sont *crudeles et feroces*. Théodore Macille disoit qu'ils étoient une espèce d'hommes , *de genere lupino* , comme les Espagnols et les Italiens étoient du naturel des renards , *callidi, versipelles et astuti*. Les loyolites sont hermaphrodites ; ils ont les deux natures, méchants comme les Anglois, et rusés comme les Italiens.

Il faut pourtant en excepter les honnêtes gens, dont il y a partout, et particulièrement la noblesse angloise, qui est civile, et qui ne tient point des mauvaises qualités du vulgaire, et même j'en ai connu qui avoient de parfaitement bons sentimens de morale.

Notre M. Élie Beda des Fougerais est allé à Bourbon , et je crois qu'il est présentement avec un partisan nommé Mone-rot. Je ne sais pas comment il s'y porte, ni ce que lui feront les eaux , mais il est malaisé qu'il en reçoive grand soulagement. Il a été homme fort dérégé toute sa vie ; il buvoit beaucoup, et du vin tout pur : son mal a été un abcès interne entre le foie , les reins et le mésentère , duquel est sorti beaucoup de pus bien puant , et qui venoit de quelque lieu fort profond : *superest ulcus haud dubie carum, sinuosum et fistulosum, a quo imminet tabes*. Ce seroit grand dommage de lui , à ce qu'il dit, d'autant plus qu'il sait beaucoup de secrets. Néron, ce monstre incarné, disoit en se lamentant : *ehu, quantus artifex pereoi* ! C'est que ce tyran savoit bien jouer du violon et du rebec, mais il avoit fait tuer son bon maître Sénèque : *fuerat histrio, auriga, incendiarius, matricida, etc.* Il n'est que trop de ces gens-là , *rari quippe boni : facilis jactura malorum*. Notre siècle est plein de charlatans *in utraque materia, medica et politica* ; force tyrans et partisans règnent

impunément, comme les charlatans et chimistes tuent impunément le monde. Dieu nous a réservés pour voir tous ces désordres, *quem das finem, rex magne, laborum? imo dolorum?* Je ne sais si les grands auront le courage de mettre la main à tant de malheurs, quand la paix sera venue, qui est attendue de tous les gens de bien; néanmoins il y en a ici quelques uns qui doutent de l'événement. *Prudens futuri temporis exitum, caliginosa nocte premit Deus.*

Toutes les troupes qui étoient en garnison en Champagne, Picardie, Normandie, sont allées vers la frontière. Elles ont leur rendez-vous vers Hesdin, soit qu'il le faille assiéger ou non, si le major qui est ici n'en a fait l'accord.

L'évêque de Meaux se meurt, et il est frère de M. le chancelier; il a quelque chose dans la vessie qui n'est pas une pierre. Janot, chirurgien de la Charité, a ici taillé depuis peu l'abbé du Châtelet, qui en est mort huit jours après; trois autres lui sont morts après la même opération, si bien qu'il est ici malheureux en réputation. Le petit Colot en a taillé d'autres qui en sont réchappés; j'espère qu'il deviendra aussi bon et aussi heureux opérateur que son père (1) : *fiat!* Je vous baise les mains et à madame votre femme, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 mai 1639.

LETTRE CCCCLXXVII. — *Au même.*

Je vous prie de dire à M. Spon que j'ai reçu sa caisse de plantes de Grenoble pour M. Jonquet, et sa lettre pareillement. Votre collègue, M. Gras, est ici, logé chez M. le maré

(1) L'histoire de la famille des lithotomistes Colot est rapportée dans l'ouvrage de F. Colot : *Traité de l'opération de la taille*, Paris, 1727, in-12, et dans le *Traité historique et dogmatique de la taille*, par F. J. Deschamps, Paris, 1826. t. III, pag. 40 et suiv. (R. P.)

Galba devint empereur; mais il en fut mauvais marchand avec Pison, qu'il avoit adopté. Il y a grande apparence qu'il arrivera quelque chose de pareil à Londres; le souverain commandement est au pillage, quelqu'un l'attrapera par force et par finesse: *summus nempe locus, mala non arte petitus*; un autre viendra qui lui insultera, et enfin le plus méchant de tous sera celui qui demeurera. Les Anglois sont *crudeles et feroces*. Théodore Maeille disoit qu'ils étoient une espèce d'hommes, *de genere lupino*, comme les Espagnols et les Italiens étoient du naturel des renards, *callidi, versipelles et astuti*. Les loyolites sont hermaphrodites; ils ont les deux natures, méchants comme les Anglois, et rusés comme les Italiens. Il faut pourtant en excepter les honnêtes gens, dont il y a partout, et particulièrement la noblesse angloise, qui est civile, et qui ne tient point des mauvaises qualités du vulgaire, et même j'en ai connu qui avoient de parfaitement bons sentimens de morale.

Notre M. Élie Beda des Fougerais est allé à Bourbon, et je crois qu'il est présentement avec un partisan nommé Mone-rot. Je ne sais pas comment il s'y porte, ni ce que lui feront les eaux, mais il est malaisé qu'il en reçoive grand soulagement. Il a été homme fort dérégé toute sa vie; il buvoit beaucoup, et du vin tout pur: son mal a été un abcès interne entre le foie, les reins et le mésentère, duquel est sorti beaucoup de pus bien puant, et qui venoit de quelque lieu fort profond: *superest ulcus haud dubie carum, sinuosum et fistulosum, a quo imminet tabes*. Ce seroit grand dommage de lui, à ce qu'il dit, d'autant plus qu'il sait beaucoup de secrets. Néron, ce monstre incarné, disoit en se lamentant: *eheu, quantus artifex perco!* C'est que ce tyran savoit bien jouer du violon et du rebee, mais il avoit fait tuer son bon maître Sénèque: *fuerat histrio, auriga, incendiarius, matricida, etc.* Il n'est que trop de ces gens-là, *rari quippe boni: facilis jactura malorum*. Notre siècle est plein de charlatans *in utraque materia, medica et politica*; force tyrans et partisans règnent

impunément, comme les charlatans et chimistes tuent impunément le monde. Dieu nous a réservés pour voir tous ces désordres, *quem das finem, rex magne, laborum? imo dolorum?* Je ne sais si les grands auront le courage de mettre la main à tant de malheurs, quand la paix sera venue, qui est attendue de tous les gens de bien; néanmoins il y en a ici quelques uns qui doutent de l'événement. *Prudens futuri temporis exitum, caliginosa nocte premit Deus.*

Toutes les troupes qui étoient en garnison en Champagne, Picardie, Normandie, sont allées vers la frontière. Elles ont leur rendez-vous vers Hesdin, soit qu'il le faille assiéger ou non, si le major qui est ici n'en a fait l'accord.

L'évêque de Meaux se meurt, et il est frère de M. le chancelier; il a quelque chose dans la vessie qui n'est pas une pierre. Janot, chirurgien de la Charité, a ici taillé depuis peu l'abbé du Châtelet, qui en est mort huit jours après; trois autres lui sont morts après la même opération, si bien qu'il est ici malheureux en réputation. Le petit Colot en a taillé d'autres qui en sont réchappés; j'espère qu'il deviendra aussi bon et aussi heureux opérateur que son père (1) : *fiat!* Je vous baise les mains et à madame votre femme, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris. le 13 mai 1639.

LETTRE CCCCLXXVII. — *Au même.*

Je vous prie de dire à M. Spon que j'ai reçu sa eaisse de plantes de Grenoble pour M. Jonquet, et sa lettre pareillement. Votre collègue, M. Gras, est ici, logé chez M. le maré

(1) L'histoire de la famille des lithotomistes Colot est rapportée dans l'ouvrage de F. Colot : *Traité de l'opération de la taille*, Paris, 1727, in-12, et dans le *Traité historique et dogmatique de la taille*, par F. J. Deschamps. Paris, 1826, t. III, pag. 40 et suiv. (R. P.)

chal de Turenne. Je soupai samedi dernier chez M. le premier président, où il me fit grand'chère. On mange vite en ce pays-là, et l'on y parle peu pendant le repas; il voulut pourtant que j'y busse deux fois, à sa santé, du vin d'Espagne qui étoit extraordinairement bon. Après souper, je l'entretins une grosse heure et demie sur diverses choses, à quoi il prit grand goût. Il m'a dit qu'il étoit en peine comment nous pourrions faire l'été prochain; qu'il eût bien voulu avoir le loisir de m'entretenir une fois la semaine, une après-dinée tout entière, et qu'il avoit peur, faute de loisir, d'oublier le peu qu'il savoit. Deux maîtres des requêtes, qui y étoient venus souper à cause de moi, me ramenèrent dans leur carrosse: il me dit en sortant qu'il avoit dessein de faire chez lui une petite académie, une fois la semaine tout au moins, mais qu'il ne vouloit point que nous fussions plus de six; c'est signe que j'en serai l'un, et je erois que mon fils *Carolus* en sera aussi, car M. le premier président lui veut autant de bien qu'à moi. Pour M. Chantlate, c'est à vous d'en ordonner. Il y a autant de différence entre un médecin qui écrit de loin pour le salut d'un malade et celui qui l'a entre ses mains, comme d'Alexandre-le-Grand qui force les Perses au passage du Granique, et un monarque qui ne fait la guerre que par ses lieutenants. Les premiers se peuvent heureusement servir de conjonctures. *Medicū est inventio occasiois in morbo.* Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 20 mai 1659.

LETTRE CCCCLXXVIII. — *Au même.*

M. le duc d'Orléans a fait composer par un savant courtisan, nommé Varillas, un livre de fine politique, qui sera intitulé: *Politique de la maison d'Autriche*, que l'on imprime présentement en Hollande.

Il y a eu ici grande cérémonie aux Augustins , pour un certain saint espagnol de leur ordre , nommé frère Thomas de Villeneuve , que le pape canonisa l'hiver passé. Leur général est ici avec plusieurs Italiens , qui en ont célébré la fête fort authentiquement. *Et ne quid dresset ad voluptatem publicam , imo ad insaniam seculi* , ils en ont fait un feu de réjouissance , au bout du Pont-Neuf , où ce nouveau saint étoit représenté comme un faquin de quintaine , et où courut une foule de monde qui ne se peut nombrer , et c'est là où le peuple disoit que c'étoit un saint espagnol , qui n'eût pas été reçu en France si la paix n'eût été faite ; néanmoins il y en a beaucoup qui en doutent , et surtout qui tiennent que le traité du prince de Condé n'est pas accordé. Notre bon M. Baralis a été saigné onze fois depuis six jours , cela a empêché la suffocation ; *superat , nec adhuc crudelibus occubat umbris* , mais il est en grand danger de n'en pouvoir échapper ; une fièvre continue , un méchant poulmon assiégé d'une inflammation , quatre-vingts ans (1) sont tous signes qui m'en laissent un soupçon fort funeste. Oh ! que c'est dommage ! Il sait bien son Hippocrate et son Galien , et a fait la médecine en homme d'honneur toute sa vie : plutôt à Dieu que je susse l'Hippocrate et le Galien grec comme il l'a su ! Les gens de bien vivent trop peu : c'est une fort ancienne plainte , *ei in hoc versatur deorum iniquitas , quod optimum quemque inter nos diurnare non sinunt* , inquit *Quadrigrarius apud Agellium*. Un honnête homme m'a appris aujourd'hui que l'on imprime à Heidelberg , qui est l'Université de l'électeur palatin , le second tome des *Lettres latines et françoises de feu M. Saumaise* ; j'ai écans le premier , plusieurs autres le suivront.

Le roi est avec son Éminence au bois de Vincennes. M. le commandeur de Souvré tomba hier de son cheval , et s'est rompu un bras. Il y a un grand bruit en Angleterre contre le fils de Cromwell : *hunc est in motu* ; tout y tend à une sé-

(1) Et onze saignées faites en six jours. Voy. t. I, pag. 63, 163, 333, 373.

dition dans Londres et à une guerre civile dans le royaume, *in quo vota plene singulorum concurrunt ad constituendam rempublicam et regnum abolendum.*

Il est ici mort , depuis trois jours , un vieux conseiller d'État, nommé M. Turgot, qui avoit 40,000 écus de rente et 700,000 livres d'argent comptant dans ses coffres, et un comédien nommé Bèjart (1), qui avoit 24,000 écus en or :

Jampridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes.

Ne diriez-vous pas que le Pérou n'est plus en Amérique , mais à Paris, chez les éminences et leurs parents , chez les financiers et les moines, qui sont les partisans du paradis, *fatui novu numina seculi.* Je pense qu'entre moinerie et momerie il n'y a guère de différence.

On réimprime ici les œuvres de Jo. Duns Scotus, cordelier; il y aura dix-sept volumes in-folio : c'est ce moine qui fut enterré sans être mort , et qui se mangea le bras. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 27 mai 1659.

LETTRE CCCCLXXIX. — *Au même.*

J'ai si peu de chose à vous écrire , que j'ai de la peine à m'y résoudre ; néanmoins , puisque M. Troisdames désire que j'entretienne cet innocent commerce de lettres avec vous par

(1) Je ne sais quel était ce Bèjart dont parle ici Gui Patin. Le célèbre comédien de ce nom vint à Paris avec Molière, dont il était le camarade, en 1638. Fort aimé du public, il se retira du théâtre en 1670, et mourut le 29 septembre 1678. Il était frère d'Élisabeth-Armande-Crézinde-Claire Bèjart, l'indigne épouse de notre illustre comique; elle épousa en secondes noces, le 31 mai 1677, le comédien Guérin d'Esttriché.

son moyen, je vous dirai que le roi passera dans Paris les deux semaines de la Fête-Dieu (je pense que la reine-mère le voudra faire voir à la procession, tant pour sa beauté que pour sa dévotion), et dès le lendemain de la petite Fête-Dieu, le roi sortira de Paris, s'en ira au bois de Vincennes, de là à Fontainebleau sans plus revenir à Paris, mais pour partir vers le commencement du mois d'août, et s'en aller à Bordeaux, et de là à Bayonne, au-devant de l'infante d'Espagne; et, pour assurer toutes les conditions du mariage, on tient que le cardinal Mazarin partira d'ici dès le 22 de ce présent mois pour se rencontrer à Bayonne, où don Louis de Haro se doit pareillement rencontrer, *quæ inde sequentur, in deorum genibus reposita sunt, veniet Elias qui revelabit.*

On dit que cette infante d'Espagne est une bonne princesse fort accomplie, et qui a beaucoup d'esprit. Un évêque, fils d'un maréchal de France, m'a dit ce matin que, lorsque le roi son père fut extrêmement malade, il y a deux ans, elle avoit fait une brigue avec les grands d'Espagne et le conseil éternel de ce pays-là, pour obtenir la régence de ce royaume durant le bas âge de son petit frère au lieu de sa belle-mère. Si elle a de tels degrés d'ambition d'esprit, étant en France, elle pourra bien faire changer la scène et renverser le théâtre qui subsiste il n'y a que trop longtemps. *Sublimes illi spiritus et generosa ejusmodi indoles magnum quid pollicentur, et interdum aliquid egregium præstant; mais l'événement n'en est pas toujours heureux, ignea illa ingenia novandis et movendis rebus quam componendis semper aptiora sunt deprehensa.* Dieu en disposera pour sa gloire et pour le soulagement du pauvre peuple.

On attend ici un courrier qui est allé en Espagne pour achever là la conclusion du traité du prince de Condé. Les Anglois ont abattu la statue, aboli la mémoire et le gouvernement de la famille de Cromwell, et se sont mis en république, laquelle ne durera jamais tant que celle de Rome; il viendra quelque Catilina qui remuera les couteaux, et c'est à quoi

nous devons nous attendre. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 juin 1639.

LETTRE CCCCLXXX. — *Au même.*

Après vous avoir souhaité une bonne année, je vous dirai que j'ai acquis un livre nouveau : c'est un recueil de lettres latines de Tannequillus le Fèvre, qui concernent particulièrement des corrections de quelques écrivains anciens. Cet auteur est un savant homme en grec et en latin, qui a par-ci-devant fait quelque chose sur le Phèdre et sur deux livres de Lucien, et un autre petit traité où il prouve que le passage de Josèphe touchant Jésus-Christ est infailliblement supposé. Ce Tannequillus le Fèvre est, à ce que j'apprends, un régent qui enseigne à la troisième classe de Saumur, qui n'est pas fort accommodé des biens de la fortune, mais qui n'en vaut pas moins pour cela. Lucien a dit quelque part que ceux que les dieux haïssent, ils les faisoient maîtres d'école, et Melancton a fait une harangue, *de Miseriis pedagogorum*.

Il est ici mort depuis quelques jours deux hommes considérables, savoir, M. Perrochel, doyen de la chambre des comptes, âgé de quatre-vingt-cinq ans, et un vieux conseiller de la cour des aides nommé Briçonnet.

M. Petitpied, avocat très célèbre, a été fort malade d'une inflammation du poumon, pour laquelle il a été saigné dix-sept fois; mais il se porte mieux. S'il avoit été traité par quelque charlatan, on lui auroit épargné *le trésor de la vie*, on lui auroit donné des petits grains ou du laudanum, et il seroit mort. Nous avons ici quantité de fièvres continues, avec douleurs de côté, crachement de sang, pleurésie et in-

flammation du poutmoi. Ils ne sont soulagés que par la saignée : car ce n'est point du sang qu'on leur tire, ce n'est que de la boue.

Je soupai dernièrement chez M. le premier président, qui m'envoya inviter dès le matin. Il me fit dire qu'il m'enverroit son carrosse à six heures du soir, ce qu'il fit, et me renvoya avec bonne escorte sur les dix heures. Il se plaignoit à moi que je ne l'allois point voir, que j'étois obligé de l'aller quelquefois entretenir et que je devois avoir pitié de lui pour la peine qu'il avoit dans l'exercice de sa charge. Je lui répondis que je n'avois osé l'importuner, et que je le viendrois voir toutes les fois qu'il me feroit l'honneur de me le commander. Je vous prie, me répliqua-t-il, d'y venir au moins une fois la semaine si vous n'y voulez venir tous les jours. Lorsque je ne pourrai pas souper avec vous, vous souperez avec ma femme. Il me traita avec cette familiarité de me faire asseoir entre lui et madame la première présidente, et je ne pus le refuser. Après souper, nous nous entretînmes auprès du feu : entre autres discours il me dit que j'étois bien heureux, puisqu'ayant fini la visite de mes malades, je n'avois qu'à passer mon temps avec mes livres ; que pour lui sa charge le tuoit, et qu'il se tenoit bien plus malheureux que M. Patin. En effet, les grandes dignités sont des charges, des menottes et des entraves qui nous ôtent notre liberté et nous rendent esclaves de tout le monde. Cette charge publique l'oblige de donner audience à chacun, lui ôte le moyen et le loisir de se divertir dans l'étude qu'il aime naturellement, et le fait lever, tous les jours de palais, à quatre heures du matin ; et néanmoins après tout, et nonobstant toutes ses plaintes, c'est une très belle et très importante dignité, plus considérable que celle du chancelier même, à qui le roi fait ôter les sceaux quand il veut ; mais les premiers présidents meurent en leur charge, et on ne la leur peut ôter qu'avec la tête. Depuis plus de cent vingt ans, les favoris n'ont pas manqué de ruiner les chanceliers qui leur ont déplu et qui ont refusé de faire ce qu'ils vouloient. Toute

notre histoire en est pleine d'exemples. Voyez M. le chancelier de l'Hospital, qui a été un des grands hommes qui fut jamais en mérite, en science et en probité. Voyez ce qu'il dit lui-même de ses prédécesseurs dans l'épître du sixième livre. Il parle ensuite de deux chanceliers, dont le premier fut le chancelier Poyet et l'autre Olivier. Tous ceux qui ont été depuis ce temps-là en charge n'en ont pas eu meilleur marché, et entre autres lui-même, MM. de Sillery, du Vair, de Châteauneuf et Molé, qui ont tous été de grands hommes, et qui n'ont pas laissé d'éprouver une fortune contraire à leur vertu. Je vous baise les mains, et suis votre, etc.

De Paris, le 14 juin 1639.

LETTRE CCCCLXXXI. — *Au même.*

Je vous dirai que votre jeune homme s'amende fort. Je lui ai fait beaucoup de remontrances, dont je ne me lasserai point : je prendrai grand plaisir de le voir devenir plus sage, et je veux croire qu'il m'en saura gré quelque jour; mais je n'y serai plus, toutefois il n'importe. Dès que je serai hors de ce pays ici, je serai dans un autre où malaisément se trouvera-t-il plus de fourberie et de filouterie qu'en celui-ci. Socrate et un autre philosophe dans Elien se consoloient en mourant, qu'ils verroient en l'autre monde d'honnêtes gens, des philosophes, des poètes et des médecins. Je suis du même sentiment. Si j'y puis rencontrer Cicéron, Virgile, Aristote, Platon, Juvénal, Horace, Galien, Fernel, Simon et Nicolas Piètre, MM. R. Moreau et Riolan, je ne serai point en mauvaise compagnie. Il y aura là de quoi me consoler. Je crois qu'il y a force honnêtes gens en ce pays-là en récompense de celui-ci, où ils sont fort rares. Je ne vois plus ici que de la cabale, tyrannie, fourberie, singerie, hypocrisie, et tout cela confit en beaucoup de cérémonies, et même les plus fins y trom-

pent *in nomine Domini*. Mais je suis d'avis de m'arrêter là et de ne rien dire davantage, pour ne pas m'attirer quelque excommunication majeure.

Votre fils est allé dîner chez Carolus, où se doivent rendre ma femme, ma bru et mes deux belles-sœurs, qui sont allées gagner les pardons à un certain petit sermon dont je ne sais pas seulement le nom. Mais ce ne sont pas toujours les pardons qui font aller les femmes, c'est l'envie de trotter. Voilà pourquoi l'on dit ici plaisamment que saint Trotter, sainte Caquea et saint Babil, sont les plus grands patrons de ce sexe dévot (1). *Vale*.

De Paris, le 17 juin 1659.

LETTRE CCCCLXXXII. — *Au même.*

Je ressemble aux femmes grosses qui s'ennuient d'impatience d'arriver au temps de leur accouchement et de leur délivrance; ainsi je désire fort ce beau temps qui nous donnera permission de dire les bonnes nouvelles que le roi et la paix nous promettent et nous font espérer. Il y a ici un grand bruit qui n'est pas sans scandale: un cordelier, natif de Tours, nommé Cottereau, prêt de passer docteur en Sorbonne, s'est fait huguenot. On l'a cherché et on ne l'a point pu trouver.

(1) Ce trait satirique est le seul que Gui Patin lance contre les femmes, lui dont la verve de médisance épargne si peu de gens. Il est étonnant qu'à cette occasion, il ne cite pas l'épigramme suivante, très connue de son temps.

<i>Quid levius pluma? flamen :</i>	S'il fallait en étagères
<i>Quid flamine? ventus :</i>	Ranger les choses légères,
<i>Quid vento? mulier :</i>	Je dirois, sachez-le bien,
<i>Quid muliere? nihil.</i>	Plume, air, vent, femme et puis rien.

(*Oracles divertissans*, par le sieur Vulson de la Colombière, 1652)

(R. P.)

On a défendu aux huguenots de le recevoir. Ils tâcheront de ne point perdre un prosélyte de ce plumage; ils l'enverront à Sedan ou à Genève. Il y a bien des Tourangeaux qui n'ont l'esprit qu'à fleur de tête. M. Naudé disoit qu'il faut demeurer comme l'on est. Ces moines ont de mauvaises heures; ils sont souvent fort empêchés du marché qu'ils ont fait. Ils sont obsédés de plusieurs démons que l'eau bénite ne chasse pas toujours. Il y a quelquefois de l'ambition, de la mélancolie, de l'amour. Je crois que le démon du père Cottereau n'est que de chair. Il se rencontrera quelque belle huguenote qui secouera le cordelier et chassera son diable, comme la bonne femme Alibec, de Boceace, chassa subtilement et agréablement le diable de l'ermitte. Ne montrez pas tout ceci à madame votre femme, de peur qu'elle n'ait mauvaise opinion de moi. Je considère le mal qui se fait dans le monde et tout ce qui arrive chaque jour sans m'en guère embarrasser. C'est affaire aux sages de baisser la tête et de prendre du bon biais tant de bizarres événements. Je me recommande à vos bonnes grâces et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 27 juin 1659.

LETTRE CCCCLXXXIII. — *Au même.*

Je suis fort content de notre écolier; il est doux comme un agneau. Je le menai lundi matin à la ville avec moi, et lui dis qu'à cause de lui je voulois aller à pied, à la charge qu'il apprendroit quelque chose de moi. Quand nous fûmes à l'horloge du Palais, je lui demandai s'il savoit bien les deux vers latins qui sont au-dessus de cette horloge; il me dit qu'il y voyoit bien de l'écriture, mais qu'il ne la pouvoit lire; je le lui dis, à la charge que dès qu'il seroit au logis, il le mettroit dans son cahier.

*Machina que bis sex tam juste dividit horas.
Justitiam servare monet, legesque tuari.*

Je lui dis qu'au-dessus de la porte de l' Arsenal, il y avoit deux autres vers qu'il falloit pareillement savoir :

*Æthra hæc Henrico Vulcania tela ministrat,
Tela gigantes debellatura furoris.*

Jean Passerat, professeur du roi, qui mourut l'an 1602 fort vieux et aveugle, est auteur de ces deux distiques. Je lui dis encore que dans les jésuites au collège de Clermont, il y avoit un autre beau vers sous leur cadran, qu'il falloit retenir et méditer :

Et cuspis, sic vita fluit cum stare videtur A.

Ce même jour je le menai à Cormeille ; je le fis partir une heure avant moi, avec un écolier en médecine ; je les atteignis près d'Argenteuil, où nous goûtâmes, et fîmes souper à Cormeille, c'est-à-dire une lieue par-delà, dans notre belle maison ; le lendemain mardi nous revînmes à Paris ; le mercredi, je le menai quand et moi à la porte de Paris, y voir une exécution criminelle d'un voleur qui y fut roué ; on nous donna une chambre, de la fenêtre de laquelle il vit toute la cérémonie de ce mystère de défaire les hommes pour leurs crimes. Ce ne fut pas sans lui exagérer le malheur des méchants, qui se résolvent à voler et tuer pour avoir de l'argent, à faire des débauches et à jouer.

Le roi est encore à Poitiers. L'entrevue ne s'est point encore faite des deux ministres ; M. de Lionne ne fait qu'aller et venir pour la bien disposer ; néanmoins on croit qu'elle se fera bientôt. Il y a du bruit en Angleterre ; deux villes se sont révoltées contre les ordres du parlement, dont l'une s'appelle Bristol. Les François, Hollandois et Anglois traitent d'un grand accord entre les Suédois et Danois, et les veulent obliger de s'en tenir là.

1. J'ai cherché inutilement l'auteur de ce magnifique vers, qui peint le cours de la vie humaine avec tant d'énergie et de vérité. — R. P.

Les carabins du père Ignace sont ici maltraités par les cures de Paris, lesquels ont fait imprimer ici plusieurs écrits, et entre autres le 8 et le 9, qui sont forts, *et que deducunt istos socios ad metum non loqui* : aussi feroient-ils mieux de se taire, car tout ce qu'ils ont produit pour la défense de leur *Apologie pour les casuistes* ne vaut pas le papier qu'ils y ont brouillé : il n'y a point d'honneur de se mêler de défendre une si mauvaise cause, tant d'ordures, tant de fourberies, tant d'impiétés. Je m'étonne comment ces bons pères n'ont point plus de honte, vu qu'ils sont si fins et si rusés, que l'évêque de Belley, qui étoit un esprit incomparable, disoit qu'ils étoient logés au cap *de fine terra*, c'est-à-dire les fins de terre.

On parle ici d'un nouveau casuiste loyalitique, nommé Tamburin, imprimé, à ce qu'on dit, en Italie, en Allemagne et à Lyon, chez MM. Huguetan et Ravaud : je voudrois bien en avoir un de ceux-là en blanc ; je vous prie de leur dire que c'est pour moi, et que je le veux acheter.

Je me souviens toujours de ce que vous m'avez écrit touchant M. Barbier, mais on n'a encore rien fait qui vaille sur le sujet de la paix ; il n'y a encore qu'un moine minime, nommé le père d'Ormesson, qui a fait un livret sur la paix à venir ; mais ce ne sont que des cadeaux de moinerie. On dit que M. le maréchal de Grammont ira en Espagne querir la nouvelle reine. Il y a ici quantité de prisonniers, voleurs et assassins, desquels le procès criminel est sur le bureau. Jamais les héritiers de Jean-Guillaume n'ont eu moyen de tant gagner : on ne fait que pendre et rompre. M. Chanlate, après s'être reposé environ trois semaines, m'a envoyé querir ; il me semble fort mal : *laborat siti inechumsta, anorexia, et opopmi.xia, diarrhiva serosa fetidissima, febre lenta, cum dolore ad utrumque hypochondriorum*. Vous lui avez dit tant de bien de moi, qu'il croit que je le guérirai ou que je suis obligé de le guérir, *sicque invidendis tuis laudibus utque preconis, me non tum unasti, quam onerasti et gravasti* ; car de le guérir, *hæc labor, hæc opus est*, cela est bien difficile ; il est presque accablé

de fâcheux symptômes qui le menacent pour l'automne prochain, *per que metuo ne fiat libitinae questus acerber; imprimis me terrent ingens illu sitis et summuu fastidium, quorum causas sunt potentissima ac vehentissima in corpore effluo, cum visceribus intemperatis, male morulis, et a macasmo non procul remotis: quibus singularis gratibus itur ad requiem sempiternam.*

Il y a ici un libraire allemand qui a plusieurs livres. Il y en a même de Sëbizius, mais ils ne sont pas nouveaux; il m'a dit qu'il y en a un in-quarto, mais qui n'étoit point achevé lorsqu'il partit de Francfort; je pense que c'est ce *Manuale medico-praticum*, qui peut bien maintenant être achevé, vu qu'il y a plus de six mois qu'il est sous la presse, à ce que m'en a mandé l'auteur même. Si M. Fourmi en a écrit de Strasbourg, il vous en pourra dire plus de nouvelles que pas un.

L'entrevue des deux ministres de France et d'Espagne ne se fera ni en France ni en Espagne, mais dans une île de la rivière de Bidassoa, qui est entre deux; cependant don Louis de Haro a fait de grands honneurs à M. de Lionne. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 août 1699.

LETTRE CCCCLXXXIV. — *Au même.*

Un de nos anciens docteurs, Guillaume Duval, disoit que pour aller en paradis, il falloit devenir Normand et se dédire de ses péchés: aussi faut-il que je me délise, car madame de Beauvais n'est pas morte comme je vous l'avois écrit, elle a seulement été bien malade à Xaintes. Le roi est encore à Bordeaux. On tient la paix et le mariage conclud, et que l'entrevue des deux ministres d'État des couronnes ne continue que pour les intérêts des alliés. M. le maréchal de Grammont est parti pour aller en Espagne. Il entrera à petit bruit dans Ma-

drid , mais il en sortira fort lesté et avec grand train quand il emmènera la reine.

M. Gras dira tout ce qu'il voudra , mais je n'ai ouï parler de lui à personne. Je pense qu'il ne réformera non plus notre médecine que l'état politique de l'Europe.

Ne vous fiez à rien de ce qu'on dit d'Angleterre , tout est faux. Le roi d'Angleterre n'y est point ; il est encore en Brabant. On ne rentre pas sitôt dans un royaume lorsqu'on en a été chassé , principalement quand il est environné de la mer. Ils ont coupé la tête au père ; s'ils peuvent attraper le fils , ils le pendront à un arbre. Cette nation est cruelle , et puis ils doivent faire leur profit d'un ancien proverbe qui dit que c'est être fon de laisser vivre les enfants après avoir tué le père. Je suis , etc.

De Paris, le 13 septembre 1639.

LETTRE CCCCLXXXV. — *Au même.*

Un courrier extraordinaire vient d'arriver , il a apporté l'entière conclusion de la paix ; tout est arrêté pour le mariage , et la reine nouvelle sera en France le 24 d'octobre prochain. On achève en Hollande une belle édition de notre auteur François Rabelais. C'étoit un homme qui se moquoit de tout ; en vérité , il y a bien des choses dont on doit raisonnablement se moquer. Si l'on y prend garde de bien près , elles sont presque toutes remplies de vanité , d'imposture et d'ignorance : ceux qui sont un peu philosophes ne doivent-ils pas s'en moquer ? Il est certain que l'armée du roi d'Angleterre a été battue par Lambert , quoique celui-ci n'eût que six mille hommes et le roi quatorze mille. Il y a deux cent soixante-douze officiers prisonniers. Notre ambassadeur en Angleterre , M. de Bordeaux , a eu charge du roi d'aller saluer la ré-

publique à Londres, ce qu'il a fait; ceux du parti de Cromwell en ont été fort réjouis.

Les partisans disent ici que messieurs du parlement sont bien fâchés de la paix, qu'on n'aura plus besoin d'eux, et qu'on ne leur donnera plus de pension; d'autres disent que ce sont les partisans qui en sont bien marris, à cause qu'ils ne seront plus admis à offrir de l'argent pour avoir des arrêts du conseil qui écorchent le peuple. Voici des vers qui courent contre messieurs du parlement, desquels on fait auteur M. Gaumin, doyen des maîtres des requêtes, qui fut jadis lieutenant criminel à Moulins, et est cousin de M. de Lorme (1), le grand médecin des bains de Bourbonne. Ce M. Gaumin est fort savant en grec et en latin et dans les langues orientales, et ennemi du parlement. Voici les vers :

*Curia cur pacem populis cupientibus horret ,
Regnantique togæ cur metuenda quies ?
An fracti violasse pudet consortia regni .
Juliada pictum nec meminisse caput ?
Que bello meruere , timent in pace futuri
Maxima supplicii , pars solæ esse timor .*

Madame la maréchale de Guébriant est morte à Périgueux ; elle n'a été malade que treize heures, et est morte sans confession : elle étoit le partisan de ce pays-la, elle y est fort maudite. Il court ici en cachette un manifeste pour le Portugal, par lequel on prouve que la France ne doit point abandonner ce royaume à l'Espagnol, vu l'accord qu'ils ont fait avec nous, signé de la main du cardinal de Richelieu. On attend un courrier d'Espagne qui doit venir prendre le nôtre, pour aller ensemble à Rome demander dispense, pour le roi, d'épouser l'infante d'Espagne, sa cousine.

Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 9 septembre 1659.

(1) Voyez la note tome II, page 398.

LÉTTRE CCCCLXXXVI. — *Au même.*

Le parlement d'Angleterre fait le procès aux prisonniers qui tenoient le parti du roi, et entre autres à deux qui étoient les principaux dans ce remuement.

M. Bitaut de Chisé, jadis conseiller de la cour et grand frondeur, est mort en Anjou, et M. Brachet, qui étoit une des créatures du cardinal Mazarin, est mort à Cazal.

La nuit passée, le feu a été près des Augustins, chez un conseiller de la cour, nommé Colombel; son étude y a été brûlée, tous ses livres et ses papiers. Il a autrefois été docteur en droit; il dit qu'il a été lui seul dans son étude, et ne s'en prend qu'à lui-même, mais qu'il ne sait comment cela s'est fait. On dit que les entrevues ne sont point encore finies, et même qu'elles ne finiront pas sitôt; qu'il y a d'autres affaires à quoi on ne pense point; quelques uns disent que c'est que les Espagnols ne veulent point abandonner le prince de Condé, et qu'ils désirent pour lui bien des avantages qu'on ne lui veut pas accorder; d'autres disent que c'est pour les affaires d'Angleterre, et même que le roi d'Angleterre s'est travesti pour se rendre au lieu de l'entrevue. On en dit encore un plus fin, c'est que les deux rois veulent agir, *conjunctis viribus*, contre les Hollandois, et qu'ils veulent reconquérir la Hollande et étouffer la liberté de cette république naissante (cela pourroit bien être); d'autres croient que c'est pour aider aux Vénitiens contre le Grand-Turc, pour faire quelque mémorable expédition sur la mer Méditerranée, prendre les Dardanelles et le chasser de Constantinople; il n'y a pas d'apparence à ce dernier. Nous ne sommes pas assez gens de bien pour avoir de si nobles pensées, *et talis sapientia apud nos non habitat*. D'autres disent que c'est pour ruiner les huguenots, et que le pape y pousse fort. Je ne doute nullement de lui ni de sa bonne volonté: *cupit enim Jupiter iste Capitolinus omnibus et in omnibus dominari*. D'autres prétendent que c'est

pour abattre les jansénistes, *ferro et flamma* : les carabins du père Ignace n'y oublieront pas le pouce. Qu'en dites-vous, monsieur? ne voilà pas de belles spéculations politiques sur les affaires de l'état du temps présent? Chacun y veut avoir sa part.

Je viens de rencontrer un conseiller de la cour qui m'a dit que le mariage du roi est reculé, que l'on dit qu'il ne se fera qu'au mois de mai prochain, et que la cour ne reviendra point à Paris avant ce temps-là. Quelques uns, dit-il, ont mauvaise opinion du tout, vu que M. le maréchal de Grammont, qui devoit partir le 12 de ce mois pour aller en Espagne y demander l'infante et l'amener en France, est contremandé (1).

Je vous remercie de la peine que vous avez prise de m'acheter *Imbucinus in Decalogum*, chez MM. Huguetan et Ravaud; je vous tiendrai compte des cent sous qu'en avez donnés pour moi, et je remercierai M. Huguetan de son Aud. Argolus. Je pense qu'après la foire de Francfort, laquelle tient à présent, nous aurons des nouvelles du *Speculum medico-practicum* de M. Sebiziüs.

On dit que les conférences des deux ministres dureront jusqu'à la fin du mois, et que le roi passera l'hiver en Languedoc ou en Guyenne; que l'on apprête ici des habits pour envoyer à la cour, et que le roi ne veut point revenir que tout ne soit conclu.

La paix entre les deux rois du Nord n'est pas faite. Le roi de Suède ne veut entendre ni raisons ni propositions, pas même celles qui lui sont proposées par ceux de son parti: il a menacé les Anglois de les aller attaquer, et de rétablir leur roi malgré eux; il a même querellé les Hollandois, qui s'offroient de traiter avec lui de la paix avec le roi de Danemark, et les

(1) On voit avec quel empressement, quel vif intérêt était accueilli le grand fait du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne. Cet événement, outre le rétablissement de la paix, préparoit, en effet, l'union de la France et de l'Espagne, qui eut dans la suite une si grande influence sur la politique de l'Europe.

a appeles *croque-poivre*, à cause qu'ils font trafic de cette drogue par leur navigation aux Indes orientales (ils n'ont plus que faire aux Indes occidentales, car les Portugais les ont chassés).

Le feu roi de Suède, et celui-ci même, ont souvent dit qu'ils avoient envie de ruiner ces glorieux Hollandois, ces nouveaux républicains, ces marchands qui faisoient les rois; et il y a longtems que les rois de Suède sont ennemis des Hollandois. Pour le poivre, il y a longtems que le Buchanan s'est moqué du roi de Portugal, *quem vocat Polyonimum, sed v. x. ille tot nominibus magnis si desit piperaria taberna, versuram faciet, vel esuriet*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 19 septembre 1639.

LETTRE CCCCLXXXVII. — *Au même.*

Je vous écrivis le 5 septembre; mais je vous dirai que depuis ce temps-là on débite à Paris la conclusion de la paix et du mariage du roi, et que notre nouvelle reine sera bientôt en France. Le roi a envoyé en Espagne un jeune seigneur fort bien fait, qui est le marquis de Vardes, capitaine des Cent-Suisses, pour y saluer de sa part la nouvelle reine. Ce marquis est fils de la feue comtesse de Moret, mère du comte de Moret, bâtard de Henri IV, qui fut tué proche de Castelnaudari, lorsque M. de Montmorency fut pris en Languedoc en 1632. Cette comtesse est célèbre dans l'*Euphormion* de Barclay sous le nom de *Casina*. C'est à l'endroit où elle fut mariée au comte de Gesi-Sancy, qui depuis fut envoyé ambassadeur à Constantinople, et là se voit la description d'un contrat de mariage d'un homme qui veut bien être cocu, qui promet et s'oblige à le souffrir. Environ l'an 1618, elle se remaria au marquis de Vardes, fils du bonhomme gouver-

neur de la Chapelle, et pere de celui-ci, qui est alle en Espagne.

Il est venu des nouvelles que la maréchale de Guébriant est morte à la suite de la cour. Elle étoit tante du marquis de Vardes et n'a jamais eu d'enfants. Je pense que la succession en est bonne. Elle est morte en quatre jours et sans confession. On peut dire d'elle ce que dit Erasme, en raillant, d'un cordelier qui mourut subitement : *obit sine cruce, sine luce, sine Deo*. On dit qu'elle devoit beaucoup, mais en récompense la reine lui doit 40,000 pistoles qu'elle lui prêta durant le siège de Paris.

Je viens d'apprendre qu'un Anglois a écrit contre la politique de M. Hobbès, et qu'il y a ici un livre nouveau de la *Génération des plantes* d'un auteur anglois. Notre siècle est fertile en méchants, en fous et en esprits remuants. Nous avons ici un de nos jeunes docteurs, nommé Nic. Liénard, un peu plus savant que son père, qui n'a jamais été bien sage. Ce Liénard fait imprimer un petit livre en françois : *Dissertation sur la cause de la purgation*, où, rejetant toutes les opinions des anciens et des modernes, il tâche de nous en persuader une nouvelle, qu'il tire, à ce qu'on dit, des spéculations physiques de R. Descartes. Je ne sais pas ce que ce jeune homme obtiendra par son livre; mais je sais qu'il est bien glorieux, et qu'il a bien plus de vanité que de science. La terre est le théâtre des fous, aussi bien que des sages et de ceux qui le croient être. Nous avons à la cour deux médecins fort superbes. Valot est le premier, qui fait tout ce qu'il peut pour attraper de l'argent, et se remplumer de la grosse somme qu'il a donnée pour être premier médecin. L'autre est M. Seguin, près de la reine, qui crève d'avarice aussi bien que de richesse; il est néanmoins veuf et n'a qu'un fils. Il a attrapé une abbaye; il cherche un évêché, et court après un marchand qui veuille acheter de lui sa charge de médecin de la reine (1).

(1) Voyez ce qu'il dit de cette abbaye, obtenue *pro premio taciturnitatis* tome II, p. 351.

Vous avez toutes mes thèses, puisque vous avez les trois que vous m'avez nommées. Il n'y a que deux quodlibétaires et une cardinale. L'an 1627, je présidai à M. G. Joudouyn, *de Furore uterino*, a cause que vers ce temps-là j'en avois traité une belle fille, avec laquelle sa mère eût bien voulu me marier : mais je ne songeois alors qu'à étudier. Je m'occupois tellement avec mes livres, dont j'en achetois presque tous les jours quelque nouveau, que j'y passois le jour et la nuit, mais ces veilles incommodèrent si fort ma santé, que, pour la rétablir, il me fallut presque quitter entièrement l'étude. C'est une des obligations que j'ai à la médecine, sans le secours de laquelle je me serois infailliblement tué pour être trop sage, mais trop dérégé dans l'envie que j'avois d'apprendre (1). Je suis, etc.

De Paris, le 19 septembre 1659.

LETTRE CCCCLXXXVIII. — *Au même.*

Je vous remercie de la vôtre du 29 septembre, que M. Troisdames me vient d'envoyer (ce 4 octobre). Je n'ai pas encore vu l'Hygiène de M. Gontier. Je pense que M. Esprit André est guéri; on n'en dit rien ici. Pour des Fougerais, il commence à se lever et à regarder à sa fenêtre; je l'y vis hier comme je passois; son abcès vide toujours. Il porte une canne : *hæret lateri lethalis arundo*. La continue l'emportera, *et tandem contabescet*, il vous sera permis alors de dire : *Belle âme devant Dieu, s'il y croyoit* (2). Je sais bien les vers de Buchanan, il y a longtemps : *Non ego Romuleu*, etc., et même il y a plus de dix mois que Noël Falconet les a mis dans son cahier. J'ai

(1) Telle étoit la vie de la plupart des savants de cette époque; il y avoit loin de là à ces *lascles d'estudes*, comme dit Estienne Pasquier, qui ne font que ramasser, butiner à leur aise et sans rien engendrer. (B. P.)

(2) Voyez la note tome I. page 233.

autrefois su par cœur toutes ses épigrammes, son *Franciscanus*, et *fratres fraterrimi* ; mais donnez-vous le plaisir de voir celle *in Roman*, qui commence ainsi : *Hi colles, ubi nunc videtis ruinas, et tantum veteris cadaver urbis*, etc., et qui finit ainsi : *Nihil comperies, nisi lupercos, lupercale, lupos, lupas, lupanar*. Et l'autre qui est intitulée : *Imago ad peregrinos venientes, religionis ergo*, qui commence :

*Fare, age, qui terras lastras, vagus hospes, et undas,
Quid petis hinc? longæ que tibi causa via? etc.*

Virgile ne fit jamais mieux ; mais il a fallu quinze siècles pour faire un poète comme Virgile.

Mon fils aimé traite la femme de l'écuyer du cardinal Mazarin, au bois de Vincennes, laquelle a été fort malade, et où j'ai été deux fois en consultation ; elle étoit grosse et avoit une fièvre maligne ; enfin elle est guérie et est accouchée heureusement. Comme il s'y en alloit en carrosse hier, il vint prendre sa mère pour lui faire voir le château de Vincennes, laquelle mena quand et soi Noël Falconet ; il n'avoit jamais vu cette grande maison royale. Ce matin il est allé en classe commencer sa physique, il nous promet merveilles : Dieu lui fasse la grâce de bien faire.

Nous avons ici un docteur en théologie, nommé M. J. de Launoy (1), fort habile homme, et extrêmement savant dans l'histoire ecclésiastique : on disoit autrefois de lui qu'il étoit tous les ans un saint du paradis, et qu'il falloit que Dieu se gardât qu'enfin il ne l'en ôtât lui-même ; qui a écrit contre les chartreux, touchant cette fable d'un chanoine de Notre-Dame qui revint de l'autre monde, et qui dit : *Iusto Dei judicio condemnatus sum*, ce qui fut cause de la conversion de leur père Bruno. *Sed isthæc sunt aulibus fabulis simillima* ; il en a encore bien écrit d'autres. Enfin ce galant homme s'en va faire imprimer un livre *de Academicis*, qui sera un

1. Voyez la note tome I, page 496.

traite bien curieux et bon; car c'est un excellent homme, qui écrit bien et qui prouve bien son fait.

On me vient de donner des vers latins sur la paix et le mariage du roi, dont l'auteur est un bel esprit, nommé M. Ménage, natif d'Angers. Les voici adressés à la reine :

*Respondere tuis tandem pia Numina votis ,
 Anna parens patriæ , principis anna parens :
 Ille, tuus Lodoïc, hominum Divùmque voluptas ,
 Qui tenet invictâ Gallica sceptrâ manu ,
 Uxorem ducit Mariam , quam regibus ortam ,
 Hesperiiis , flavi suspicit unda Tagi.
 At tu, læta , fave sponsis , ô pronuba juvo .
 Nam meruère : hostes vincit uterque tuos .
 Illa suâ , ut cernis , vincit tibi Cyprida forma ,
 Viribus Alciden vincit et ille suis.*

Le traité du prince de Condé est tout-à-fait conclu. M. le Tellier a été à Bordeaux en conférer avec M. le prince de Conti. On dit que par ce traité de paix, trois provinces et trente villes reviennent au roi. Le roi s'en va à Toulouse, où le cardinal Mazarin le viendra trouver dès que les conférences seront achevées. Il y en a qui disent que, selon que M. le maréchal de Grammont enverra des nouvelles à la cour, le roi pourra bien revenir à Paris, sauf à retourner au printemps où il faudra. On dit que l'infante, sortant d'Espagne, viendra par la Catalogne, à cause des grandes neiges qui pourroient être cet hiver aux Pyrénées. Le roi de Suède est fort mal en ses affaires. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 7 octobre 1639.

LETTRE CCCCLXXIX. — *Au même.*

Esprit André est le nom et le surnom; la famille se surnomme André; Esprit étoit le nom du père, médecin de Bé-

ziers, qui mourut à Toulouse à la poursuite d'un procès, par lequel il étoit accusé d'avoir empoisonné un malade : ils ont retenu ce mot d'Esprit, qui est capable de faire venir de la pratique et de l'argent. Toute cette famille vient du pays de David.

M. Gras, votre collègue, a dîné aujourd'hui (15 octobre) céans; nous y avons bu à votre santé, et de madame Falconet. M. Troisdames le jeune est arrivé, Dieu merci; il m'a fait vos recommandations; je lui ai fait vos excuses de ce que vous n'aviez pu le voir lorsqu'il partit de Lyon. M. Gras dit que nos chirurgiens tirent trop de sang à la fois, et dit toujours qu'il s'en ira bientôt.

Un conseiller me vient de dire que des lettres sont venues, par lesquelles on reconnoît que le roi ne viendra point à Paris devant la Saint-Jean, à cause que son mariage est différé, bien que l'on n'en sache pas la cause; mais on parle de guerre en Allemagne, où l'on fait marcher des troupes.

Je fis hier saigner M. de Breteuil, contrôleur-général des finances, où j'appris que M. Fouquet, procureur-général et surintendant des finances, étoit allé de Bordeaux à Toulouse avec le roi, et que de là il iroit voir le cardinal Mazarin, sur la frontière où il est, et qu'il retourneroit de deçà vers la Tousse-saint. On dit que l'évêque de Nantes, M. de Beauvau, autrefois maître de chambre du cardinal de Richelieu, est fort malade en Anjou, son pays. Voilà bien des évêchés pour ceux qui s'en veulent fournir, et moyennant les conditions séculières et politiques qui sont requises en ce temps-ci. Il y en a qui disent que le roi ne sera pas longtemps à Toulouse, mais qu'il viendra passer l'hiver à Lyon, ce que je ne crois pas. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis de toute mon affection votre, etc.

De Paris, le 17 octobre 1639.

LETTRE CCCCXC. — *Au même.*

J'ai parlé de la bonne sorte à votre homme. Il a promis tout ce que j'ai voulu et a eu peur de votre colère : ainsi elle a été bonne à quelque chose. Néanmoins, un ancien a dit que cette passion n'étoit bonne qu'à tout gâter, et qu'un jour Minerve, quoiqu'elle fût la reine des sciences et la déesse du bien-dire, s'étant mise en colère, fit un solécisme. Pour cet autre homme dont vous me parlez, c'est un stoïque refragné, un homme tout particulier et tout mystère : *totus sui juris*, *totus μονότροπος*. Je ne l'ai point vu depuis, mais je ne crois pas qu'il soit encore parti de Paris. Pour la fréquente saignée qui se fait ici, il n'a que faire de s'en prendre à nous; nous ne sommes pas la cause des maux qui se font dans le monde; nous ne saurions faire autrement. C'est la débauche qui est universelle, et la trop bonne chère qu'on fait qui nous y oblige. Nous ne saignons point par coutume, mais par nécessité, par règle et par indication. Les prétendus réformateurs et législateurs se plaignent toujours, et n'avancent rien pour cela. Ce n'est pas grand'chose de dire à un homme qu'il n'est pas dans le bon chemin; il faut lui montrer quel chemin il doit tenir. Quelques étrangers blâment nos fréquentes saignées, qui n'en savent ni la cause ni le fruit, non pas même la nécessité. Si nous saignons trop, qu'ils nous donnent le moyen de nous abstenir, et nous disent quel autre remède peut être mis en usage au lieu de la saignée. Vous aurez bientôt le livre de M. de Gorris, qui vous en entretiendra, et en attendant laissons parler les malcontents. Dieu laisse bien vivre les tyrans, les usuriers et les jureurs de son saint nom.

Je baise très humblement les mains à notre cher ami M. S***, très bon personnage, ôtez et exceptez les intérêts de la petite paroisse, à laquelle je ne laisse pas de me recommander. Elle vient d'être nouvellement augmentée d'un révérend père cordelier, nommé le père Belletille, natif de Provins, qui

avoit sept ans durant enseigne la theologie. Voila de nos predicateurs et de nos prophètes. Il dit que si Dieu l'a inspiré, ce n'est que pour le salut de son âme, et pour le retirer de l'Égypte des moines et le délivrer de la tyrannie du cloître : c'est peut-être encore quelque autre chose qu'il n'oseroit dire pour son honneur. Il est maintenant en Hollande. Je pense que chez eux, aussi bien que chez nous, on ne fait guère d'estime des moines défroqués. Comme ils sont souvent entrés dans le cloître par des considérations humaines, ils en sortent aussi quelquefois de même : mais les dernières sont souvent bien pires que les premières. Je vous baise les mains, et suis, etc.

De Paris, le 28 octobre 1659.

LETTRE CCCXCI. -- *Au même.*

L'on parle fort ici du décri des monnaies, et principalement de celles d'or. Le duc de Lorraine est attendu à Blois, chez M. le duc d'Orléans : en peu de jours il a mandé de deçà le prince françois. Son pays lui est rendu sans rien excepter, mais on abat toutes les fortifications de Nancy. Le milord Lambert a cassé le parlement d'Angleterre ; mais il vient une armée d'Écosse conduite par le colonel Monck, contre Lambert, pour ledit parlement.

Enfin, notre saint père le pape a promis aux religieuses de la Visitation de canoniser leur fondateur, le bienheureux François de Sales, évêque de Genève ; mais il leur en coûtera de bonnes nippes : *Jupiter iste Capitolinus, longe callidior est ac astutior Numa Pompilio, cui tamen post multa secula successit nec intestatus.* Tous biens sont communs, il n'y a plus rien que les moyens de les avoir. Quelle vilénie dans la chrétienté ! les Turcs n'ont-ils pas de quoi se moquer de nous ? Tant dépenser d'argent pour une bagatelle politique ! Telles

sommes bien employées serviroient à conquérir un royaume sur les infidèles. *Exclamot Melicerta perisse frontem de rebus.* Mais le masque en est levé, il n'y a plus de vergogne au monde, l'impudence est permise; ce sont les impudens qui gouvernent le monde, et cela n'est point d'aujourd'hui, quelqu'un l'a dit dans Hérodote.

On dit que les deux rois sont d'accord de signer la paix tous deux en un même jour. Il y a commission donnée à la cour pour faire exécuter le traité de paix en Italie, savoir, de rendre aux Espagnols Mortare et Valence, et Verceil à la duchesse de Savoie; Pignerol nous demeure. C'est un nommé le Gaumont qui doit aller en Italie; c'est un homme sans littérature, mais qui a bon sens et une bonne politique. Il a du flegme assez pour faire enrager les Italiens; il est frère du célèbre avocat qui a soin des affaires particulières de Mazarin. Un autre a le même ordre pour la Flandre.

Plusieurs seigneurs font faire de beaux carrosses pour venir ici voir la cérémonie de l'entrée du roi, quand il amènera sa femme, l'infante d'Espagne. On dit que le prince de Condé sera bientôt ici. On a imprimé en Hollande un livret intitulé: *Traité politique, etc., que tuer un tyran n'est pas un meurtre.* On dit qu'il est traduit de l'anglois; mais le livre a premièrement été fait en françois, par un gentilhomme de Nevers, nommé M de Marigni (1), qui est un bel esprit. Cette doctrine est bien dangereuse, et il seroit plus à propos de n'en rien écrire. Je n'aime point qu'on fasse tant de livres, *de reuensis*, par la même raison; j'ai toujours en vue le bien public, je n'aime point ceux qui y contreviennent. Nous avons fait hier une

(1) A. A. Barbier (*Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, t. III, p. 363) démontre que Gui Patin est dans l'erreur, et que Marigni est tout au plus le traducteur. L'ouvrage original est dirigé contre Olivier Cromwell, et est intitulé: *Killing no Murder, etc., by Will. Allen, 1637, in-4.* Et il est reconnu aujourd'hui que le nom d'ALLEN est un pseudonyme dont se couvrit le colonel SILAS TITTS.

consultation pour un Lyonnais, M. Rainssant et moi : c'est pour un procureur de Lyon, nommé Tevenet ; M. de Rhodes nous en a fait le récit sur l'écrit de M. son père, et nous avons conclu que c'étoit une hydropisie, même mortelle, étant jointe à un asthme et à quarante-neuf ans, où il n'y a plus d'effort à espérer de la chaleur naturelle. Cette sorte d'hydropisie ascite n'a plus d'espérance quand elle vient d'avoir bu son vin tout pur, et les Grecs disoient en ce cas-là, τοῦτό ἐστιν ἀνέλπιστον καὶ ἀνίχτον. C'est à vous d'en décider. Je suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 21 novembre 1639.

LETTRE CCCCXCI. — *Au même.*

Je vous puis donner pour la présente une fidèle déposition de notre constance dans le chemin de la vertu ; Dieu veuille que ce soit pour toujours. M. votre frère vint hier céans y voir son neveu, qui lui dit qu'il attendoit réponse de vous.

On fait ici le procès à un des chefs des Sabotiers, nommé M. de Bonnesson, gentilhomme du pays de Beauce ; il a été conduit de la Bastille au grand conseil, qui a charge de lui faire son procès, mais ils n'en peuvent venir à bout. Il ne parle point, il demande son renvoi à la chambre de l'édit, parce qu'il est huguenot, et n'a rien voulu répondre aux demandes et questions qu'on lui a faites. Comme il avoit été conduit avec une escorte de 300 hommes de la Bastille au grand conseil, il y a de même été ramené ; il a présenté requête au parlement pour obtenir son renvoi. Hier furent faites au parlement les harangues d'entrée, par MM. le premier président et l'avocat-général, savoir, MM. de Lamignon et Talon ; on dit que tous deux ont bien fait sur la paix, et en louant hautement ceux qui y ont travaillé, mais que M. Talon a été trop long.

Le cardinal Mazarin doit arriver aujourd'hui à Toulouse ; il a passé par Dax (l'évêché du père le Bouts), où il s'est baigné dans les eaux chaudes qui sont en ce pays-là. Cela peut-il guérir la pierre, la goutte et les hémorrhôïdes ? Je ne sais comment on peut vivre, ni ce qu'il faut faire en ce siècle pervers, extravagant et fantasque, je ne vois plus de règle nulle part.

Je traite ici un Normand qui vient d'Angleterre, fort huguenot et fort royaliste, qui déplore les malheurs de ce pays-là, et la mauvaise fortune de ce roi prétendu et prétendant. On imprime en Hollande un beau livre fort savant et fort curieux, de M. Samuel Bochart, ministre de Caen, qui a ci-devant fait le *Phaleg* et le *Chanam* ; cet autre sera, *de Animantibus Sacra Scriptura*, il y aura deux volumes in-folio. Joseph Scaliger disoit qu'il y avoit bien des choses en la Sainte Écriture que personne ne savoit, et entre autres de certains bois, oiseaux et poissons : c'est pourquoi il avoit écrit un certain livre, *de Insolubilibus Sacra Scriptura*, qu'il aimoit mieux brûler que le donner à M. le président de Thou, ce qu'il fit en dépit des jésuites, qu'il aimoit autant que les juifs font Jésus-Christ. Il avoit aussi écrit une géographie de la Sainte-Écriture, laquelle fut pareillement brûlée. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 novembre 1639.

Vous serez bien aise d'apprendre que M. votre fils a beaucoup profité de vos lettres, car il se lève matin et emploie bien son temps ; celui même qu'il pourroit donner à son divertissement est souvent employé à lire des BORBONIANA, GROTIANA et NAUDEANA. Il rit sous cape quand il trouve quelque chose à son gré, et cela lui arrive souvent. Aussi ces manuscrits prennent les gens par le nez, et les empêchent de devenir de grands sots ; cela me réjouit.

LETTRE CCCXCIII. — *Au même.*

Nous savons bien de deçà que le Mazarin est arrivé à Toulouse, et que le pape a fait une nouvelle création de deux cardinaux, dont l'un est son confesseur, jésuite, Sforza Palavicin, que ses confrères prêchent comme très habile et très savant personnage; néanmoins c'est lui qui a entrepris (par un livre imprimé en Italie, qu'un autre père de la société met en latin) de réfuter le plus beau livre d'histoire qui ait été fait depuis plus de mille ans, qui est l'*Histoire du concile de Trente*, par fra Paolo Sarpi, premièrement fait en italien, puis tourné en anglois, en allemand, en latin et en françois. La certitude et la vérité de celui-ci sont appuyées sur les relations des ambassadeurs que la sérénissime république de Venise entretenoit en ce concile. Il faut être loyolite pour entreprendre un tel ouvrage; car il faut mentir bardiment et être impudent jusqu'au bout. J'ai envie de rire, lorsque je vois un pape donner un bonnet de cardinal à un jésuite, son confesseur, *datatim ludunt, et agunt ex compacto*. C'est ce qui me fait souvenir de ce qu'a dit quelque part le bon Augerius Gislerius Busbequius in *Legationis Turcicæ Epistolæ IV*, que le grand Turc envoie quelquefois prier son muphti, qui est le pape de la Turquie, d'aller souper avec lui pour s'enivrer ensemble, disant qu'il ne fait rien contre la loi de son prophète Mahomet de boire du vin, ni de s'enivrer, pourvu que cet animal de muphti y soit (car autrement ce seroit un grand péché à lui), comme les canonistes d'Italie disent que *présente Domino papa non fit simonia*. Enfin ce sont les rusés et les impudents qui gouvernent le monde, les gens de bien sont menés par le nez, *decipiuntur specie recti*: heureux qui met en Dieu son espérance, et qui ne voit rien de tout le désordre qui est en la nature, mais notre mal est plus certain que n'est la goutte dans l'opinion de Fernel. *A capite fluit omne malum*. Au moins si les princes s'amendoient! s'ils se

vouloient retenir, et se souvenir que leurs pauvres sujets sont chrétiens ! mais ils n'ont garde, cela leur coûteroit trop. On dit que ce jésuite, Palavicin, ne s'est autrefois fait jésuite que par dépit, regret de ne pouvoir devenir cardinal ; enfin il l'est devenu, *imaginatio tandem genuit casum*. C'est que père Ignace a plus de crédit à Rome que l'argent même, qui gouverne pourtant tout le reste du monde. Le pape, qui fait son confesseur cardinal, ressemble à de certaines bigotes qui sont ici ; elles font aller leur mari à pied pour mener avec elles aux champs leur confesseur en carrosse ; et si les pieds font mal à ce pauvre mari, il est quitte pour dire :

Tantum religio potuit suadere malorum.

Mais que ferions-nous à tout cela ? *Quamdiu homines erunt , tamdiu errores videbuntur.*

N'avez-vous point de nouvelles du livre nouveau de M. Sebizius, *Speculum medico-practicum* ? Il y a ici un jeune médecin allemand, nommé M. Wepfer (1), qui a été son écolier, qui dit qu'il est achevé et l'a vu. On va faire mourir en Grève un grand garçon d'Anjou, laquais, qui a blessé son maître en le voulant tuer, parce qu'il lui avoit donné un soufflet. Ce maître est M. Gallard de Poinville, maître des requêtes, frère d'un président de la chambre des comptes, et frère de madame la présidente de Novion. Le laquais sera rompu.

M. Fouquet, surintendant des finances, a été appelé à la cour pour quelque chose que M. Hervart avoit dit contre lui, et eût été en danger de perdre sa surintendance, s'il n'eût paré le coup ; et, dit-on, en donnant 50,000 écus au cardinal, comme un présent de bagatelle, il revient bien établi. On cherche de nouveaux moyens de faire de l'argent ; le roi révoque toutes ses fermes, et il se fera de nouvelles enchères pour le commencement du printemps prochain.

(1) Voyez tome II, pages 488 et 489.

On dit que le fils du roi d'Espagne a vingt-six mois, mais qu'il est fort malsain, qu'il ne peut vivre longtemps; qu'il a déjà deux cautères, et que s'il mouroit, cela pourroit empêcher le mariage du roi, joint à cela que la reine d'Espagne n'est point grosse.

On a fait ici une épigramme française sur le mariage et la paix, qui a bien couru le monde: outre qu'elle n'est pas trop bien faite, c'est qu'elle est remplie d'obscénités qui font peur aux honnêtes gens; ainsi dispensez-moi de vous l'envoyer. Je consens néanmoins de vous envoyer ce distique latin qui a sa gentillesse.

*Nescius hic veniæ, vindictæ nescius iste;
Hic pacem nobis abstulit, ille dedit.*

Il y a apparence qu'on y décrit les deux cardinaux Richelieu et Mazarin. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 2 décembre 1659.

LETTRE CCCXCIV. — *Au même.*

Je vous remercie de l'attestation de messieurs de Montpellier, touchant le séné de Seide, qui, à la vérité, n'est pas si bon que celui d'Alexandrie, *foliis acutis*; ce dernier doit être appelé *Sena Arabica, quæ collecta defertur Alexandriam, Egypti, indeque a variis mercatoribus assumpta, devehitur Byzantium, Venetias, Massiliam et alias urbes atque provincias; altera est sena Sidonia vel Syriaca (sed est corruptum vocabulum), foliis rotundis, obtusis, non acuminatis*; ce dernier n'est pas si bon, mais néanmoins la teinture en est plus belle. Le bon séné est aujourd'hui bien cher, et les Turcs nous obligeront d'en faire semer dans les régions les plus chaudes de l'Amérique. Pour votre pancarte de Montpellier, je vous la garderai bien, ou je vous la renverrai quand il vous plaira.

Je ne vois ni n'entends parler de M. Gras; s'il a tant d'emploi, je pense que c'est à son quartier ou chez des gens de sa religion; mais prenez garde quand vous parlez de lui à M. Spon: n'est-il pas son bon et intime ami? Pour vos statuts, j'en parlerai quand il vous plaira à M. le premier président, faites-moi délivrer par votre procureur un placet pour lui, tel que vous le voudrez; mais je voudrais bien que cela se pût faire quand j'y vais souper, car alors je l'entretiens à mon aise. Il me dit la semaine passée, dès qu'il me vit: *Seigneur Dieu! on ne peut vous avoir qu'à grand'peine; monsieur Patin; j'ai donné ordre que nous serons aujourd'hui tout seuls; M. Patin vaut bien une audience particulière, il y a près de quatre mois que nous ne nous sommes vus; c'étoit à cause des vacances.* En cet entretien particulier, que je le tiens tout seul, je lui dis tout ce que je veux, mais il ne m'accorde point toujours tout ce que je demande; car on m'a quelquefois baillé à lui demander des choses injustes ou impossibles, qui sont deux choses qu'Aristote a dit qu'il ne faut jamais demander à son ami. Quoi qu'il en soit, il ne tiendra pas à moi que vous n'obteniez pour votre collège tout ce que vous désirez, et je le ferai de grand cœur à cause de vous, et même pour le public, afin qu'on n'admette point dans les bonnes villes à faire la médecine, *illotis manibus*, tant de jeunes gens qui viennent des universités plus légers qu'ils n'y étoient allés, vu qu'ils y ont laissé leur argent, et n'y ont rien acquis le plus souvent de solide.

Basset est bien heureux de n'avoir point été pendu; gare que ce ne soit pour une autre fois; le premier péché de l'homme est la *superbe*. Je vous prie de m'envoyer l'*Almanach* de Meyssonier. Vous aurez l'arrêt contre les chirurgiens avec le livre de M. de Gorris. Je pense que la semaine prochaine on commencera à plaider contre les chirurgiens. Pour le fond de l'affaire, ils sont entre eux en grand désordre, ne sachant comment sortir de leur méchante affaire, puisqu'ils voient bien qu'ils perdront. O les ingrats! nous en viendrons

à bout d'une façon ou d'autre. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 3 décembre 1659.

LETTRE CCCCXCV. — *Au même.*

Le procureur de Lyon s'est mal trouvé d'avoir négligé la saignée lorsque vous la lui ordonnâtes. Galien même l'a ordonnée en ce cas-là , de peur de suffocation. Il fit mal de se fier au vin d'absinthe , qui n'est pas un remède , du moins qui n'a point grand effet. Cet homme avoit le foie et les poumons ruinés d'avoir bu du vin pur. L'hydropisie qui vient d'une telle cause est incurable , et l'événement en est infaillible , à cause de la ruine du tempérament , que produisent *κρεω-σορίη και σινοφιλυγία*. Ce sont les deux mots d'Hippocrate , dont le dernier signifie *le trop boire*. Il est mort de trois maladies , hydropisie du foie , hydropisie du poumon et asthme , à quoi on peut aussi ajouter une corruption et diaphthore de la substance du poumon.

Le jeune de Sordes est un bon garçon qui ne brouillera jamais guère l'État par sa malice. Il est simple et rougeaud , de la nature de ceux qui sont appelés dans Galien *εξέρουθροι* , auxquels le sang dessèche dans le cerveau , cause une obstruction , et produit une pesanteur et grossièreté d'esprit , les esprits n'ayant pas bien leur chemin libre. Galien remarque que tels gens , sur le déclin de leur âge , tombent en une folie mélancolique , et qu'ils deviennent fous ou innocents après l'âge de quarante-cinq ans. L'on appelle cela ici tomber en démence , ce que j'ai assez souvent remarqué. Les bilieux ne sont point sujets à ce mal-là , parce que la bile est comme le correctif du sang. Les sauces ne sont pas bonnes si elles n'ont quelque chose qui relève le goût. Je viens de voir une grande ordonnance de Valot , où il y a du sel prunelle , de la

creme de tartre vitriolé , du sel de verveine et de tamarise délayés dans l'esprit de vin. Bon Dieu ! quel monstre et quelle médecine fardée ! Je suis, etc.

De Paris , le 10 décembre 1659.

LETTRE CCCXCVI. — *Au même.*

On dit que M. Fouquet , surintendant des finances , sera ici le 21 décembre, *nihil præterea affirmatur*. Hier fut pendue à la Grève une fille de vingt et un ans , laquelle a bien filé , mais elle a filé sa corde. Elle étoit grande larronnesse et grande recéleuse ; elle avoit eu l'an passé le fouet et la fleur de lis sur le dos , et néanmoins quelque métier qu'elle fit , elle étoit fort dévote ; elle étoit de la confrérie de Notre-Dame-aux-Billetes , et étant dans la chapelle , entre les mains du bourreau , elle demanda un certain carme mitigé , des Billetes , pour se confesser à lui. Le docteur de Sorbonne qui étoit là l'empêcha , disant qu'il avoit seul ce droit-là (c'est un droit qui est attribué à la seule Sorbonne). Le moine n'en voulut point demeurer là ; il voulut user de force , et faire à coups de poing , mais il en fut empêché par les officiers de ce lieu , et le moine fut éconduit et mis dehors.

Tantum religio potuit suadere malorum.

Bien d'autres suivront la même cordelle , et même dit-on qu'une autre femme y passera la semaine prochaine.

On dit que les Portugais et les Hollandois s'accordent ensemble contre le roi d'Espagne , et que les Portugais leur donnent plusieurs millions. On dit que les trois rois du Nord , savoir , Pologne , Danemark et Suède , avec l'électeur de Brandebourg et l'empereur , sont d'accord de traiter ensemble , et de faire une bonne paix entre eux : qu'ils ont déjà convenu

des députés ; qu'il n'y a plus qu'à s'accorder du lieu où se pourront traiter les intérêts. MM. du grand conseil continuent à faire le procès à ce M. de Bonnesson, huguenot et petit-fils de du Plessis-Mornay, gentilhomme de Beauce, qui étoit chef des Sabotiers. Quelques uns croient que ce pourra bien être pour demain, car ils en sont aux avis ; les uns disent qu'il aura la tête tranchée, les autres parlent de la roue. M. de Pomereau, maître des requêtes, est allé en Normandie, y faire raser les châteaux et les bois de quelques seigneurs qui ont été condamnés par contumace pour le même crime ; j'en ai entre autres entendu nommer deux, savoir, Dameri et Créqui de Bernière. On n'attend plus ici le roi, mais seulement la publication de la paix, la diminution des impôts et le soulagement du pauvre peuple, qui sera le couronnement de tant de conférences. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. Je suis bien obligé à la bonté de M. Falconet, qui me fait tant de bien, et à mon fils Charles. Il fait ce qu'il peut pour la mériter ; il est professeur en nos écoles, et s'y prend fort bien ; il a beaucoup d'auditeurs, qui l'aiment tous à cause de sa douceur et de ses autres bonnes qualités. Il n'a qu'à bien étudier, et rien ne lui manquera ; jamais peut-être il n'y a eu professeur que lui en matière si difficile, car il enseigne la pathologie, qui est, comme vous savez, la plus noble partie de la médecine.

On m'a parlé d'un livre intitulé, *Bibliotheca Sebasiama*, dont l'auteur est le savant M. de Guichenon. Mandez-m'en, s'il vous plaît, ce que vous en savez.

L'évêque de Noyon est mort, il s'appeloit de Baradas, et étoit frère d'un petit mignon de Louis XIII, que le cardinal de Richelieu fit chasser par une supercherie.

On va rompre au bout du Pont-Neuf deux insignes voleurs, dont l'un s'appelle Grand-Maison. C'est grand pitié que la débauche ! elle se termine toujours malheureusement.

De Paris, le 12 décembre 1659.

LETTRE CCCCXCVII. — *Au même.*

Samedi dernier, 13 de ce mois, le marquis de Bonnesson a eu la tête tranchée à la Croix du Trahoir (1); il est mort huguenot, et n'a jamais voulu entendre le docteur de Sorbonne, qui a voulu le convertir, afin qu'il mourût à la romaine. Il n'a point voulu être bandé; je pense qu'il a été vu de tout Paris, car on l'a amené de la Bastille dans une charrette fort élevée, jusqu'au lieu du supplice; il avoit un livre en ses mains, dans lequel il lisoit; il étoit un des chefs de la conspiration des Sabotiers. Il y en a encore deux dans la Bastille, au procès desquels le grand conseil a charge de travailler incessamment. Il étoit conduit au supplice par 800 archers à pied et à cheval. Si la conspiration du marquis de Bonnesson eût réussi, on dit que c'eût été une horrible chose, qu'il y avoit plusieurs grands du royaume qui s'y étoient engagés par promesse, et même il y en a qui disent que Cromwell avoit promis de s'y joindre, et qu'il devoit envoyer une armée à leur secours, qui eût abordé du côté de la Rochelle. Bon Dieu quelle désolation il y eût eu en France!

On fera un beau feu de joie à la Grève pour la paix, on parle de sa publication à Notre-Dame, d'un *Te Deum* célèbre, auquel assisteront MM. du parlement, de la chambre des comptes, de la cour des aides et de l'Hôtel-de-Ville.

Le roi ne veut point sortir de Toulouse que les États ne lui aient donné 3,500,000 livres. On dit que M. le procureur-général s'est arrêté à Carcassonne pour une fausse couche de madame sa femme.

La première fois que j'entretiendrai M. le premier président, je lui parlerai de vos statuts; j'entends bien votre fait, et je lui alléguerai vos raisons, qui me semblent fort bonnes. Nous aurions raison d'en faire de même ici, vu le désordre qui

1 Au bout de la rue de l'Arbre-Sec.

en suit, quoi qu'en veuille dire, au contraire, Courtaud de Montpellier en sa *seconde Apologie*, puisque cette facilité d'être admis en notre compagnie l'affoiblit manifestement, et la gâtera si nous n'y mettons du remède; mais nous avons ici un homme qui empêche qu'on ne fasse le bien nécessaire; patience! etc. Vous avez en attendant le pouvoir de les examiner rigoureusement, comme toutes les autres Facultés des provinces devroient faire. En vérité, j'ai honte de voir tant de jeunes docteurs qui reviennent des universités avec des bulles apostoliques, et qui ne savent presque rien. C'est ce qui fait que je ne m'étonne point du mépris qu'on fait de notre profession en beaucoup d'endroits. Le parchemin qu'ils rapportent des universités est une marque certaine de l'argent qu'ils y ont laissé; mais la science requise à leur art, où est-elle qu'elle se trouve à vendre?

J'ai déclaré votre volonté à Noël Falconet, qui dit qu'il va étudier pour soutenir un acte de toute la philosophie l'été prochain. Dieu lui en fasse la grâce.

Un jeune médecin qui est ici, et qui demuroit à Strasbourg il y a trois mois, m'a dit que le nouveau livre de M. Sebizius étoit achevé. J'ai bien envie de le voir pour cette nouvelle méthode dans laquelle il est écrit, selon que l'auteur même me l'a mandé il y a plus de neuf mois. La commune façon d'écrire est bonne; une méthode particulière est pourtant la meilleure, telle que celle de M. Riolan le père, et celle de Hollier, pourvu qu'on se garde de faire souvent des *tautologies*; elle est bien plus commode pour les jeunes étudiants. J'ai quelque pareil dessein, nous verrons quelle lumière m'en viendra pour achever mes jours en cette sorte d'étude, dont je pourrois dicter quelque chose à mesure que j'en aurois quelque traité de fait, dans notre collège royal de Cambrai. Mon fils Charles explique l'anatomie dans nos écoles sur un cadavre de femme. Il y a une si grande quantité d'auditeurs, qu'outre le théâtre, la cour en est encore toute pleine. Il commence bien, à vingt-six ans; je sou-

haite qu'il finisse encore mieux. Il a bien des amis qui l'aiment ; ses études lui en ont acquis un bon nombre, et sa gentillesse encore autant et plus. Michel de Montaigne a dit quelque part que *jeunesse et adresse* ont un merveilleux crédit en ce monde ; quoi qu'il en soit , j'espère que son fruit mûrira , et qu'il sera quelque jour très bon , *interea conatus erit in laude, eventus in fortuna*, comme a dit Apulée, en ses *Florides*.

Je viens de consultation chez une bonne femme de près de quatre-vingts ans, laquelle mourra demain, *ex diaphthoru pulmonis*, où le curé (*ubi cadaver, ibi et aquilæ*) nous a dit que Hesdin étoit rendu au roi.

Demain se plaide la cause de notre Faculté contre nos chirurgiens , qui sont fort étourdis du bateau. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 16 décembre 1639.

LETTRE CCCCXCVIII. — *Au mœur.*

J'ai reçu votre caisse de présents, et aussitôt qu'elle a été ouverte j'en ai fait la distribution comme vous l'avez ordonné ; je ne doute pas que l'on ne vous donne avis de la réception, et qu'on ne vous en remercie, comme je fais pareillement de ma part, avec toute l'affection possible.

L'ancien de notre école, M. Guérin, très savant homme, âgé de quatre-vingt-neuf ans, est tombé de son cheval dans le faubourg de Saint-Germain, et s'est blessé à la tête, à l'œil et à la main, et néanmoins il a bon appétit, *mala nervi, mala ætas* (1).

(1) Les médecins de Paris faisaient alors leurs visites sur une mule ou à cheval ; on connaît ce vers de Boileau :

« Guénaut sur son cheval, en passant, m'éclabousse. »

(R. P.)

J'ai entretenu M. le premier président de votre affaire ; je lui dis que toutes les communautés de Paris et de toutes les villes de France obligeoient celui qui y entroit de mettre quelque chose dans la boîte ; que c'étoit aux uns pour la confrérie , aux autres pour faire dire des messes en leur chapelle , mais tous ensemble pour subvenir aux frais de la communauté , pour se défendre de plusieurs attaques , et les médecins pour soutenir les droits et la justice de notre profession , et le bien public contre les apothicaires et les chirurgiens qui brouillent les cartes , et entreprennent merveilleusement contre les médecins , qui sont gens de paix et d'étude , et qui ne sont nullement chicaneurs , et même contre les charlatans qui gâtent tout. Là-dessus , il me dit que la cour se scandalisoit sur cet argent , et qu'on ne pouvoit souffrir cela. Je lui répliquai que tout le monde prenoit de l'argent , le roi , le pape , les présidents et conseillers ; sur quoi il se mit à rire , et tout de suite me dit : *Eh bien ! nous verrons , on y cherchera quelque modération de la somme.* Je lui répliquai : *En vous remerciant , monsieur , mais la somme de 100 écus est si petite , qu'il n'y a guère à rabattre.* Voyez là-dessus votre conseil , et me donnez avis si vous voulez poursuivre ; je lui en reparlerai quand vous voudrez , je le vois en état de vous accorder la plus grande part de votre article , et moi je vous promets que j'y ferai ce que je pourrai. J'oubliais à vous dire qu'il m'alléguait que ces collèges feroient tort aux universités. Je lui répliquai chaudement que c'étoit bien fait de les punir de leur trop grande indulgence , et qu'il étoit à propos de remédier aux désordres qu'ils causeroient par toute la France.

Le comte de Guitaut , qui vient de la cour , partira demain de grand matin pour aller dire à M. le prince de Condé qu'il vienne , en lui portant des lettres du roi , du cardinal , etc. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 19 décembre 1639.

LETTRE CCCXCIX. -- *Au même.*

Ce matin 7 février, M. Talon, avocat-général, a parlé dans la chambre, où il a tout-à-fait conclu pour nous contre les chirurgiens; ensuite de son plaidoyer, Messieurs ont été aux avis, et aussitôt s'est ensuivi arrêt, par lequel nous avons obtenu tout ce que nous demandions. Tous les chirurgiens barbiers iront à Saint-Côme, et seront mêlés avec les autres; défense à eux d'appeler leur maison collège, ordonné que l'inscription qui est sur Saint-Côme, où il y a *Collegium chirurgiatricum*, etc., sera biffée; l'union des deux communautés de chirurgiens confirmée: *tous réduits sous l'autorité et juridiction des médecins de la Faculté, selon les contrats anciens, et entre autres de celui de 1577 et de l'an 1644* (1), etc. Sur

(1) Cet arrêt, du 7 février 1660, ordonna « que les deux communautés des chirurgiens et des barbiers unies, demeureraient soumises à la faculté de médecine, suivant les contrats des années 1577 et 1644. » Puis un arrêt de la cour, du 20 avril 1676, ordonna « que les Prévôts et Maîtres, représentant la communauté, seraient tenus de comparoir tous les ans, le lendemain de la Saint-Luc, aux Écoles de médecine pour y prêter le serment accoutumé, payer un écu d'or, et présenter un catalogue de leurs maîtres aux doyens de la faculté. »

Les apothicaires étaient obligés aux mêmes hommages, mais messieurs de la Faculté ne les appelaient qu'après que les chirurgiens étaient sortis.

Le serment que prêtaient les chirurgiens leur était proposé par le doyen sous cette formule :

1° Vous jurez que vous obéirez au Doyen de la faculté dans toutes les choses honnêtes et permises; que vous porterez honneur et respect aux docteurs de la faculté, ainsi que les écoliers le doivent à leurs maîtres;

2° Que vous ne divulgerez point les affaires secrètes de la faculté, supposé que vous les sachiez, et que vous lui révélez au contraire ce que vous apprendrez que l'on tramera contre ses intérêts;

3° Que vous procéderez fortement contre ceux qui exercent illicitement la médecine, c'est-à-dire ceux qui ne sont point approuvés par

quoï ils ont fait de grandes clameurs. Aussitôt M. le premier président a retourné aux avis, *et puis a dit* : et néanmoins permis à ceux qui par ci-devant ont été reçus à Saint-Côme, en robe et en bonnet, d'en porter le reste de leur vie, s'ils sont maîtres ès-arts de l'Université de Paris, sans tirer à conséquence. Cette clause ne nous déplaît point ; car, outre qu'ils sont en petit nombre, et qu'ils mourront bientôt, elle donne exclusion de robes et de bonnets à tous les autres qui y pourroient prétendre à l'avenir. Voilà donc les chirurgiens de Saint-Côme abattus, et leur maison livrée à nos chirurgiens barbiers, qui nous sont tous soumis. L'arrêt sera imprimé. Ceux de Saint-Côme nous menacent déjà d'une requête civile, que nous ne craignons point. Le lendemain, 8 de février, nous fûmes remercier M. le premier président, M. Talon, avocat-général, et M. de Nesmond : nous étions environ soixante-dix, deux à deux ; tout le monde se réjouissoit du gain de notre cause, et il ne se rencontra pas un de ces chirurgiens de Saint-Côme par les rues.

On ordonna hier dans l'assemblée de notre Faculté que l'on iroit remercier les autres juges, que l'on feroit im-

la faculté, et que vous l'aideriez de toutes vos forces dans les poursuites qu'elle fera contre eux ;

4° Que vous n'exécuterez point dans Paris ni dans les faubourgs les ordonnances d'aucun médecin, à moins qu'il ne soit docteur ou licencié dans ladite faculté, ou approuvé d'icelle ;

5° Que vous n'administrerez point dans Paris ni dans les faubourgs aucun médicament purgatif ni altérant, ni cordial ; mais que vous vous mêlerez seulement de ce qui concerne les opérations manuelles de la chirurgie.

La création de l'Académie royale de chirurgie, qui a tant contribué aux progrès de cette partie de la science, le décret du 18 août 1792 qui a supprimé les facultés et les corporations, la loi du 19 ventôse an XI qui consacre la réunion de la médecine et de la chirurgie, ainsi que la réorganisation des écoles, ont détruit pour jamais et avec raison ces absurdes distinctions. Malgré cela il nous a paru intéressant de rappeler ces documents d'un autre temps. (R. P.)

primer cet arrêt authentique contre Saint-Côme avec la harangue de M. le recteur, le plaidoyer de l'avocat de l'Université, celui de M. Talon, avocat-général, les deux contrats de ci-dessus, une sentence du lieutenant civil, etc.; de plus que l'on feroit une impression des statuts de notre Faculté: que le doyen, accompagné de quatre docteurs, dont je suis un, iroit remercier notre avocat, M. Chenuot, en lui portant cinquante louis d'or *pro honorario*. Tout cela se fera avec le temps. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 10 février 1660.

LETTRE D. — *Au même.*

Le duc de Lorraine est allé à la cour pour ses affaires et celles de la duchesse d'Orléans, sa sœur. On dit que le prince de Condé arrivera ici mercredi prochain, et que cette paix que nous avons nouvellement faite avec le roi d'Espagne, nous est fort avantageuse par plusieurs bonnes villes qui nous demeurent. La paix a été aujourd'hui (14 février) publiée au parlement, à l'Hôtel-de-Ville et devant le Louvre.

Comme j'attendois (ce 15 février) que l'on me vint querir à l'ordinaire, pour aller souper avec M. le premier président, j'ai été contremandé à cause de la solennité du jour de demain, et ce souper a été remis dans huit jours. Dieu soit loué de tout, je n'en ai regret que pour l'audience de M. le comte de Verdun, dont j'avois promis de rendre compte demain à M. Duchef. Tout le monde se plaint qu'on n'en peut avoir: toujours y ferai-je ce que je pourrai, et je verrai ce qu'il me dira.

Aujourd'hui (ce 16 février) le *Te Deum* a été chanté solennellement pour la paix dans Notre-Dame, en très grande et très belle compagnie. La réjouissance est publique, le feu de joie se doit faire ce soir dans la Grève, comme aussi dans toutes les rues.

Madame la duchesse d'Orléans doit ce soir arriver au Luxembourg. On dit que M. le duc d'Orléans, voyant sa femme et ses enfants, dit en mourant : *Domus mea, domus desolationis vocabitur*. M. de Choisi de Cham, son chancelier, est mort à Blois, de regret de la mort de son maître. On dit que M. de Vendôme et M. de Beaufort auront le gouvernement de Languedoc, pourvu qu'ils veuillent céder l'amirauté; cela est fort dans la bienséance du neveu Mancini. M. le Prince sera ici chef du conseil; MM. de la Ville ont ordre de l'aller saluer, et tous les ordres ne laisseront pas d'y aller, et même l'Université ira. Je me souviens que nous y fûmes l'an 1651, lorsqu'il fut revenu de prison du Havre-de-Grâce; j'étois alors doyen.

Le duc de Lorraine est ici. Le corps de M. le duc d'Orléans sera jeudi à Limours, et après on l'emportera par Saint-Clond à Saint-Denis, sans passer par ici.

On dit que les jésuites ont fait imprimer une *Nouvelle Apologie pour les costistes*, en latin, à Palerme en Sicile; c'est une pièce de même nature que le Tamburin de M. Huguetan; il en devoit avoir une copie et l'imprimer encore; vous m'obligerez de le lui dire. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 17 février 1660.

LETTRE DI. — *Au même.*

Je viens de recevoir votre lettre du 13 janvier, de laquelle je vous remercie. Si vous avez eu du froid chez vous, nous en avons aussi notre part à Paris. On m'a dit que votre M. Anisson imprimoit C. Baronius, *Annales ecclesiastici*; feu M. Naudé, qui n'étoit point menteur, m'a dit que Lucas Holstenius, de Hambourg, qui est à Rome chanoine de Saint-Jean-de-Latran, lui avoit dit qu'il pouvoit montrer huit mille faussetés dans Baronius, et les prouver par les manuscrits de la bibliothèque vaticane, qu'il a aujourd'hui en garde.

Il se plaïda le 21 de ce mois une cause à la grand'chambre

entre les médecins et les chirurgiens de cette ville. L'avocat des chirurgiens dit bien des choses qui ne servoient de rien à son fait, comme entre autres, que Rome avoit été trois cents ans sans médecins, et que les Romains avoient chassé Archagathus; mais il n'ajouta pas ce qu'en dit Plinè, que c'étoit à cause de sa cruauté à brûler et à couper, car les juges eussent reconnu par là que c'étoit un chirurgien. Il conclut enfin, et pria la cour de permettre aux chirurgiens de porter la robe et le bonnet, pour marque de l'honneur qu'ils méritent par leur doctrine en chirurgie, quoiqu'ils n'aient point de littérature. Ne voilà-t-il pas une demande bien ridicule et une conclusion bien extravagante? Avez-vous jamais vu doctrine sans littérature? Mais tout est bon dans la bouche d'un avocat, qui tâche de rendre bonne une cause qui ne vaut rien. Aussi n'est-ce pas sans raison qu'Aristote a appelé cette profession *l'art de mentir* (1). Dès qu'il eut fini, M. Langlet, recteur de l'Université, professeur en rhétorique dans le collège du Plessis, natif de notre ville de Beauvais, âgé de vingt-six ans, a harangué pour l'Académie de Paris contre les chirurgiens, les a traités comme ils méritent, et a conclu qu'ils n'eussent ni robe, ni bonnet, ni aucune autre qualité que de *manœuvres* chirurgiens, sous la direction et intendance des médecins, pour lesquels il parloit et intervenoit. Tout ce qu'il a dit a été fort bien reçu, bien prononcé et fort écouté. Comme il achevoit, les dix heures ont sonné et la cour s'est levée. Il n'y avoit plus que M. l'avocat général Talon à parler et à donner ses conclusions, ce qui lui fut remis à la quinzaine. Si on leur permettoit des robes et des bonnets pour leur prétendue doctrine en chirurgie, il faudroit en accorder autant aux-apothicaires pour leur doctrine en pharmacie, et ceux-ci n'auroient-ils pas bonne grâce, quand il faudroit donner des lavements ou

(1) Cette accusation est ancienne, en effet; mais les juges sont-ils toujours consciencieux, toujours les fidèles interprètes de la loi? On sait qu'un conseiller au parlement reprocha un jour à un avocat de s'être chargé d'une mauvaise cause. Monsieur, répliqua celui-ci, j'en ai tant perdu de bonnes, que je ne les choisis plus. (R. P.)

faire l'onguent rosat et diapalme , d'être ainsi équipés ? Enfin saint Luc a été plus fort que saint Côme. M. Talon a fait merveille pour obtenir de la cour que ces gens fussent rangés à leur devoir. Il leur a été défendu d'user d'aucun titre de bachelier, licencié, docteur ou professeur en chirurgie. Les chirurgiens en sont fort étourdis ; ils nous menacent d'une requête civile. Tel menace qui a grand'peur. Les apothicaires vont pareillement plaider contre eux pour les empêcher de faire la pharmacie et vendre les médecines. Cette affaire qu'ils ont perdue contre nous les rangera peut-être à leur devoir. Il y en a déjà six de malades, et ils seront assez glorieux pour en mourir de dépit ; ils disent que voilà un grand affront pour saint Côme. Peut-être sont-ils assez sots pour prétendre que ce saint fasse encore quelque miracle. Quoï qu'ils fassent , il faudra pourtant obéir à l'arrêt. Je suis , etc.

De Paris , le 25 février 1660.

LETTRE DII. — *Au même.*

Quand M. l'avocat-général aura fait son plaidoyer , l'on fera imprimer le tout , et alors vous en aurez. On imprime ici une vie de Galien , qui sera une pièce curieuse et critique ; elle pourra paraître en même temps que l'arrêt.

Votre abbé hydropique est en grand danger , et vous lui ferez un plaisir extrême de l'empêcher de mourir aussi bien que de ne lui pas donner du vin d'absinthe , comme fit M. de R. l'an passé : *Siccitas et marcor viscerum nulla arte emendatur, adeo magni ad vitum est momenti viscera non exsiccare, interea vero admodum probo que a te sunt proposita.* On espère ici que ceux de Marseille rachèteront leur citadelle. Nous savons bien que M. le prince de Conti a le Languedoc , que M. le duc d'Anjou a le duché d'Orléans , réservée la baronie d'Amboise , et le comté de Blois ; mais on lui donne aussi le duché de Valois. On dit que madame la duchesse d'Orléans doit arriver ici demain , et que le roi lui donne la jouissance du bien du défunt son mari pour deux ans.

J'entretins hier M. le premier président tout seul un quart d'heure; il me dit qu'il avoit envoyé à M. Pithou, conseiller de la cour exilé, la lettre du roi pour revenir au palais; j'en suis bien aise, car ce M. Pithou est mon bon ami, et un peu mon parent, aussi me fait-il l'honneur de m'appeler ainsi. On dit que les autres exilés reviendront aussi les uns après les autres. Notre bonhomme Guérin mourut hier, âgé de quatre-vingt-neuf ans. Tout le monde va ici saluer M. le Prince. Le président Viole est ici. Madame la princesse est encore en Normandie. On nous menace de guerre en Allemagne. Les officiers du duc d'Orléans maudissent ici horriblement Guénaut et son vin émétique, avec lequel il a tué M. le duc d'Orléans. On parle ici de lui faire un beau service à Notre-Dame, où messieurs des cours souveraines assisteront, le parlement, la chambre des comptes, la cour des aides, l'hôtel-de-ville, comme aussi l'université. Je fus le député de notre compagnie, l'an 1643, à Saint-Denis aux obsèques du feu roi. Nos chirurgiens de Paris nous demandent pardon; mais c'est comme les chiens qu'on fouette bien fort, malgré eux. Quand les soldats terrassés par frère Jean, avec son bâton de la croix, criaient : *Frère Jean, je me rends*, il leur répondoit : *Force t'est*, et aussitôt leur donnoit *dronos*; il en faut faire de même à ces mâtins, qui nous auroient accablés s'ils avoient pu, et le feront à l'avenir s'ils peuvent (1). Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 27 février 1660.

(1) On voit ici l'esprit de corps dans sa mesquinerie, sa petitesse, sa vanité. Mais comme le remarque Louis, le secrétaire de l'ancienne Académie de chirurgie : « On dégrada la chirurgie en 1660, et lorsqu'en 1666 on établit l'Académie des sciences, les chirurgiens y sont admis et y tiennent un rang distingué parmi les hommes illustres que le gouvernement présente à la nation comme l'élite des savants. »

H. st. de l'Acad. roy. de chir., p. 23.) En 1821, Ét. Geoffroy Saint-Hilaire émit l'opinion de supprimer la section de médecine et de chirurgie dans l'Académie royale des sciences. Cette proposition était surtout dirigée contre la chirurgie, et son auteur prétendait que *le chirurgien abandonne les voies scientifiques, lorsqu'il transforme son*

LETTRE DIII. — *Au même.*

Comme vous êtes plus près de la cour que nous , aussi ne vous puis-je rien apprendre de nouveau. On ne dit rien ici sinon que les Anglois ont cassé leur ancien parlement , qui est celui qui fit mourir le feu roi l'an 1649 , et qu'ils en veulent établir un autre qui aura , ce disent-ils , plus de liberté et moins d'autorité de mal faire. Toutes les nouvelles institutions ne manquent jamais de promettre force soulagement au peuple , mais cela ne réussit pas , *et in hoc versatur deorum iniquitas*. Ceux de Londres se sont accordés avec le général Monck pour tenir la main à ce nouveau parlement réformé.

Le prince de Condé est ici avec le due d'Enghien son fils et sa femme , qui font force visites , et qui sont fort visités des compagnies de Paris , de leurs amis particuliers , et de ceux même qui ne font que semblant de l'être. On fait filer de l'infanterie devers Calais ; on croit que c'est pour assiéger Dunkerque , conjointement avec les forces d'Espagne ; et après , quand nous l'aurons ôté aux Anglois , nous la rendrons aux Espagnols , qui nous donneront en échange Cambrai , les autres disent Saint-Omer : c'est un article secret du nombre de plusieurs autres.

On parle ici du siège d'Orange , où toutes les troupes qui sont revenues d'Italie et de Catalogne ont ordre de se rendre. La pauvre Provence se sentira longtemps de ce voyage du roi ,

scalpel en bistouri. Un membre distingué de l'Académie royale de médecine , avec cette supériorité de jugement qu'on lui connaît , M. Bégin , démontra toute l'injustice d'une semblable proposition comme contraire aux lois et ordonnances qui ont fondé et organisé l'Institut (*Réflexions sur l'opinion de M. Geoffroy Saint-Hilaire , dans la question de cand dature pour la place vacante dans l'Académie des sciences , par le décès de M. Deschamps ; par M. Bil.. (L. J. Bégin) , docteur en médecine , Paris 1821 , in-8° de 30 pages*). L'opinion de M. Geoffroy Saint-Hilaire ne prévalut pas. La chirurgie est représentée aujourd'hui , dans l'Académie royale des sciences , par MM. Roux , Velpeau et Lallemand. (R. P.)

qui n'étoit fondé que sur la paix et sur le mariage, *adeo reverissimum illud poetæ :*

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Je souperai dimanche prochain chez M. le premier président, où je m'informerai de la santé de M. le comte d'Albon. Je recommencerais mardi prochain, 9 de mars, mes leçons publiques au Collège royal. Aubert n'est plus l'apothicaire du comte de Rebé; Dufresne lui donne des poudres et des pilules; néanmoins Belaitre le voit encore quelquefois. Je vous baise très humblement les mains, et à mademoiselle Falconet, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 3 mars 1660.

LETTRE DIV. — *Au même.*

Samedi, 20 de mars, nous avons reçu dix baebeliers, qui vont commencer leurs cours de deux ans; on en a renvoyé deux afin qu'ils s'amendent et étudient mieux à l'avenir. De ces dix reçus, il y en a huit de fort bons, et deux autres plus foibles, mais qui sont capables d'amendement. Ils sont jeunes et on en peut tout espérer :

Si modo cultura patientem accomodet aurem.

Un exercice de disputes perpétuelles deux ans durant les rendra indubitablement meilleurs, outre l'émulation qui les y obligera puissamment : outre que si dans cet espace de temps ils manquoient à leur devoir, on les chasseroit de nos écoles, comme inhabiles et indignes de nos privilèges.

Le même jour on a fait un festin aux écoles, auquel sont invités les doyens et censeurs, les anciens doyens, les quatre examinateurs, leurs cinq électeurs, les quatre anciens des écoles, les professeurs ordinaires, quelques amis du doyen, qui sont des forts de l'école et les plus considérables de la Faculté. Nous faisons trois tables médiocres, et nous étions douze ou treize à chacune. Je n'ai jamais vu telle réjouissance

de part et d'autre ; on n'y a parlé que de rire et de bonne chère en poisson (1). Un de nos docteurs s'est mis auprès de moi , qui m'a donné en cachette un petit in-octavo , que le père Labbe , jésuite , lui a dédié , qui a pour titre : *Claudii Galeni chronologicum elogium*. Ce père Labbe est natif de Bourges ; ce n'est pas votre père Labbe de Lyon , qui attrapa dix mille livres sous ombre de l'exécution du testament de Vautier en 1652. Je fais écans un petit paquet dans lequel cela se trouvera pour vous avec autre chose , et surtout le livre de M. de Gorris , qui est in-quarto et fort bon.

On dit ici que le mariage du roi est reculé d'un mois : je prie Dieu que les Espagnols ne nous trompent point. Nous sommes plus forts qu'eux , mais ils sont plus fins que nous , et je serois bien fâché que ce mariage vint à manquer : les Espagnols peuvent trouver leur compte de marier leur fille à l'empereur , j'ai peur que l'occasion ne fasse le larron. On dit pour certain que le roi de Suède est mort. Voilà nos affaires du Nord en un autre état.

Le roi d'Espagne a mandé qu'il ne pouvoit venir sitôt qu'il avoit projeté. N'y a-t-il point là-dessous quelque embûche , après que nous avons perdu deux belles campagnes qui nous auroient rendus à peu près les maîtres de la Flandre ? Si cela arrivoit , je crois que la reine seroit bien fâchée de ce changement.

Un jeune médecin de Lyon , nommé M. L. de Serres , m'a visité aujourd'hui ; il n'aime guère Basset , et non sans raison. Faites-moi la grâce de vous informer tacitement à Lyon de M. Lanchenu , ou de quelqu'autre de vos amis , s'il n'y a point

(1) A chaque réception de licenciés , ceux-ci traitaient largement leurs examinateurs , ainsi que bon nombre de membres de la Faculté , et il faut avouer que le *decorum* médical n'y était pas toujours observé. Le difficile était de faire contribuer ceux qui n'avaient pas été admis , mais la coutume l'emportait. C'est ce qui arriva au célèbre Pinel , qui , quoique reçu médecin à Montpellier , ayant été refusé à Paris , n'en fut pas moins obligé de payer une partie du festin qui avait été commandé au *Panier Fleuri*, rue des Grands-Augustins. (R. P.)

a Lyon un nommé M. de Bannol (c'est un nom de guerre et emprunté; mais il se fait appeler ainsi pour se déguiser et se cacher à ses créanciers; son vrai nom est Augustin Budé, Parisien). Celui qui m'a prié de m'en informer de vous est un brave homme qui vous honore; il m'a dit que ce M. de Bannol est occupé à quelque recette de Lyon; mais ce n'est point un grand homme, âgé d'environ soixante-quatre ans, nommé M. Bagneaux, qui avoit la sœur de MM. de Groin, des Bordes et Marchand pour femme; je sais bien qui est celui-la, et je crois qu'il a autrefois demeuré à Lyon. Il étoit bon ami de feu M. Guillemeau; il avoit été le secrétaire de l'ambassade de M. de Senneterre le bonhomme, en Angleterre; il étoit bel homme et parloit de bonne grâce. Je connois fort celui-là, ce n'est point celui que je cherche. Je vous prie d'y penser à votre commodité.

Je me recommande à vos bonnes grâces et de mademoiselle Falconet, comme aussi à notre bon ami M. Spon, et suis de tout mon cœur, votre, etc.

De Paris, le 23 mars 1660.

LETTRE DV. — *Au même.*

Puisque vous ne voulez pas que M. votre fils aille à Lyon ces vacances, j'en suis très content; il ira manger de nos belles cerises et des mûres à Cormeilles; ensuite il reviendra ici pour apprendre le *Compendium Riolani patris*, et *Enchiridium Riolani filii*. Après cela l'hiver viendra, nos actes publics et les dissertations fréquentes l'occuperont: vous savez que ce sont les fondements de la profession. Ensuite il étudiera la pathologie et la méthode générale de Fernel, avec les Aphorismes d'Hippocrate et les commentaires d'Hollier. Je lui ferai écrire dans une main de papier de bonnes choses et de bonnes pratiques; je le mènerai aussi voir quelques malades, où il apprendra le *modus agendi*. Tout cela pourra être fait en treize ou quatorze mois, et après il pourra s'en retour-

ner à Lyon pour vous voir et vous rendre compte de ses études ; sur quoi vous trouverez bon que je vous demande si vous avez dessein de le faire passer docteur à Montpellier ; car en ce cas-là il faudroit qu'il y demeurât environ quinze mois, qui est bien du temps , en une ville où il y a bien de la débauche , et je craindrois fort ce'a pour lui, qui est encore extrêmement . comme l'a dit Horace ,

*Cereus in vitium flecti, monitoribus asper,
Utilium tardus provisor, prodigus aris ,
Sublimis, cupidusque, et amata relinquere pernix.*

Et je sais bien qu'en ce lieu-là les jeunes gens n'y apprennent guère et y font bien de la dépense , même par émulation. Le jeune de Rhodes m'a dit qu'il a pris ses degrés à Avignon. Car si vous n'êtes pas déterminé pour Montpellier, je le ferois passer aisément à Angers , et de là il s'en iroit à Lyon , où, s'étant un peu rafraîchi auprès de vous, vous le feriez agrégér à votre collège, et puis, ayant ainsi sa place retenue , vous le feriez étudier auprès de vous et le mèneriez voir des malades. J'ai grand'peur qu'il ne se débauche à Montpellier, *in flexu illo atatis admodum lubrico, et in urbe incontinentissima.* Je l'enverrois par la Loire à Nantes, où il verroit la Bretagne, et de là à la Rochelle et à Bordeaux , puis il s'en ira par la Garonne à Toulouse, et de là en Provence, où il verra la mer Méditerranée; de Marseille, il reviendrait à Lyon. Vous me pourrez dire que voilà un grand voyage pour un jeune homme qui n'est peut-être pas assez sage.

M. du Tillet est aux champs; dès qu'il sera de retour, M. de Rhodes et M. Riquier l'iront saluer et lui présenter la lettre de M. Michel, auquel je vous prie de présenter mes très humbles baise-mains. Si M. du Tillet est revenu dimanche prochain , je parlerai de votre affaire à M. le premier président.

Je me souviens bien de M. Rousselet et de M. Savaron ; ils ont tous deux passé par mes mains , c'est à-dire que je les ai traités tous deux bien malades. Pour le troisième, je ne me

souviens que de son nom ; ce sont de bons compagnons : *imberbis juvenis custode remoto, gaudet equis et aprici gramine campi*, etc. Vogue la galère ! le bon temps n'est que pour ceux qui le peuvent prendre ou attraper.

A la table du festin où j'étois la veille de Pâques fleuri, à la réception de nos dix bacheliers, j'avois vis-à-vis de moi MM. Charpentier, Lecomte, Piètre, Perreau et Rainssant ; ce n'étoit point là une mauvaise perspective, et j'avois à mes deux côtés MM. Petit, Puilon, Courtois, Mathieu, Moreau, Mentel et Mersemme. Il y en a huit entre ceux-là qui sont incomparables.

M. Talon nous fait espérer de jour à autre son plaidoyer ; dès que nous l'aurons, on l'imprimera en toute diligence ; je crois que cela sera beau ; vous en aurez tant de copies qu'il vous plaira. Ces messieurs les barbiers grondent comme des chiens qui ont été battus, mais ils ne peuvent mordre ; tout le monde se moque ici d'eux. M. le premier président m'a dit que tous les juges furent contre eux et contre leur audace, excepté un, *fortassis menor aliquando accepti alicujus beneficii ab illa gente*. Tous les auditeurs étoient contre eux, et avoient pitié de M. Pucelle leur avocat, lequel prostituoit misérablement son éloquence pour une si méchante cause. Je les drappe quelquefois en mes leçons, et les propose à mes auditeurs, aussi ridicules que les apothicaires. Je ne sais qui sont les meilleurs, mais je sais bien qu'ils sont tous fort glorieux et fort ignorants.

Je vous remercie de la recherche que vous avez faite pour Augustin Budé de Bannol (c'est M. de la Vigne, notre compagnon et fils d'un grand personnage, qui m'en avoit prié). Je baise les mains à votre M. de Bagneaux, je le vois d'ici ; est-il toujours aussi propre qu'il étoit ? Je pense qu'il a fait autrefois de bons tours avec M. Charles Guillemeau, et crois même qu'il étoit plus fin et plus sage. M. Guillemeau étoit un homme altier, glorieux et colère, mais M. de Bagneaux ne faisoit point de bruit, et c'est ainsi que font les sages. Je baise pareillement les mains à M. de Lanchenu et à notre

bon et féal ami M. Spon , comme aussi à mademoiselle Falconet.

On dit ici que le roi s'en va avoir Avignon , par un échange de deux places qu'il fait avec le roi d'Espagne qui en doit récompenser le pape ; mais je ne le crois pas. Pensez-vous que le duc de Savoie fasse assiéger Genève ? Si cela n'arrive point, les pauvres huguenots l'échapperont belle. Quelques uns disent que le cardinal Mazarin ne reviendra point à Paris qu'il n'ait fait un voyage à Rome ; je voudrais qu'il y fût pape et que nous eussions de deçà son argent. L'on dit que l'hiver prochain l'on va réformer la chicane des procès , et que cela ira fortement contre le parlement même ; il le mérite bien , car il est plein d'abus. Nos chirurgiens , qui ne sont que des chiens grondants , nous menacent qu'ils feront casser notre arrêt de la cour par un arrêt d'en haut , je crois qu'ils n'auront pas plus de crédit en haut qu'en bas. Hier une charge de maître des requêtes fut vendue trois cent cinquante mille livres ; voilà bien de l'argent pour du vent et de la fumée. On menace ici de réformation la chambre des comptes et les trésoriers de France.

Les Anglois qui sont ici attendent de jour à autre des nouvelles de quelque changement en leur pays, *nondum tamen video regem istum Bruxellis agentem tam cito nec tam facile in solium arctum restitui posse : stultus qui, occiso patre, sinit vivere liberos*. Cromwell n'en sait que trop la maxime , mais on lui en apprendra quelque autre si on peut, car il est bien fin et bien fourbe. L'Angleterre est fort divisée ; plusieurs religions et divers intérêts y forment et fomentent plusieurs partis , qui ne s'accorderont pas aisément à reprendre un roi, au père duquel ils ont tranché la tête , et néanmoins je ne doute point qu'il n'y ait *negotium perambulans in tenebris* , que le pape, le général des jésuites et le roi d'Espagne ne cherchent à y parvenir par quelque ruse digne d'eux , qui sont maîtres passe-fins en diablerie politique : *politica est ars non tam regendi, quam fallendi homines*. Souvenez-vous de la conspiration des poudres en 1605. *proditio pulveraria*, la

foucade d'Angleterre, du *Demetrius Moscoviticus* de l'an 1606, ce sont : *opera manuum et consiliorum ejusmodi nebulosum politicorum*. S'il n'arrive quelque chose de pareil, toujours est-il à craindre ou à soupçonner, mais je ne puis encore me persuader que le roi d'Angleterre soit sitôt ni si facilement remis sur le trône de son père.

Ce matin est mort un nommé M. Picard, trésorier des parties casuelles, fils du Picard le cordonnier, à qui le marquis d'Ancre fit donner des coups de bâton l'an 1617. Celui-ci étoit un fameux partisan à qui Guénaut a donné quatre fois de l'antimoine *in apoplexia*; n'est-ce pas bien débiter, *in casorum interceptione*, d'y donner des émétiques et purgatifs? *Sic percant omnes fures publici, impostores, publicani, et alia carcinomata generis humani*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 avril 1660.

LETTRE DVI. — *Au même.*

Je vis hier, ce 7 avril, à ma leçon, M. de Rhodes, qui me rendit votre lettre; M. L. de Serres, son collègue, étoit avec lui, je parlai encore à eux après ma leçon. M. de Serres me témoigna beaucoup de satisfaction d'y avoir assisté, me demanda quand j'en ferois d'autres, et me dit qu'il n'en vouloit perdre aucune, tandis qu'il seroit à Paris. M. de Rhodes, qui a bien meilleure mine, et est plus grand seigneur, plus beau, plus relevé, plus savant, au moins qui le pense bien être, ne fait pas de tels compliments, aussi n'en ai-je pas besoin :

*Non equidem hoc studeo, bullatis ut mihi nugis
Pagina turgescat, dare pondus idonea fumo.*

Pourvu que mes pauvres écoliers en profitent, et que je leur puisse décharlataner la médecine (1), je serai content. M. de

(1) *Décharlotaner* la médecine ! Celui qui résoudra un tel problème pourra assurément être compté parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Je dirai comme Gui Patin, *fiat, fiat!* (R. P.)

Rhodes va par un autre chemin que moi, aussi ne m'étonnai-je point si nous ne nous rencontrons pas de même avis : il est dans la polypharmacie, *quæ propria est de domo, empiricorum, inquit Gal. 2, Meth.* Le grand chancelier d'Angleterre, François Bacon de Verulam, a dit fort à propos, que *multitudo remedium est filia ignorantia* (1) ; aussi avoit-il plus d'esprit que tous les empiriques. Le duc d'Albe (2) disoit qu'une tête de saumon valoit plus que cent têtes de grenouilles : ainsi Galien vaut mieux que dix mille charlatans et paracelsites, souffleurs, chimistes, arabistes, semi-dogmatiques, et autres pestes de notre métier. M. de Rhodes le fils verra quelque jour si tant de remèdes, tant de sortes de poudres et d'eaux, guérissent une maladie, une fièvre continue, une dysenterie, etc. ; il faut bien autre chose que du vin d'absinthe pour guérir l'hydropisie, etc. Mais il dit qu'il s'en retournera bientôt à Lyon ; vous verrez les miracles qu'il y fera ; peut-être qu'il a une science infuse et inspirée, que le Saint-Esprit veut nous être cachée : *multi ad sapientiam pervenire potuissent, nisi se jam pervenisse putassent.* Dieu soit loué de tout ; qui bien fera, bien trouvera. Je dis tous les jours du bien de M. Piètre, qui m'a appris de bonnes choses, *et serivo de tanto præceptore glorior, ne ejus manibus bene precor.*

Je vous prie, ce 8 avril, de faire mes recommandations à M. Leroi, le marchand ; j'ai autrefois été le médecin de ses père et mère, bonnes gens et du vieux temps, *reliquior univi seculi.* Noël Falconet est guéri, il est allé en classe ; un de ces jours de fête ou dimanche, je le purgerai. J'aurai soin de sa santé, tant du corps que de l'âme, et je ferai ce que je pourrai pour en venir à bout. Obligez-moi de me mander ce que c'est qu'un livre latin d'arithmétique, nouvellement im-

(1) Le célèbre Gregory disoit : Quand j'étais jeune médecin, il n'y avoit pas de maladie pour laquelle je ne connusse au moins vingt remèdes ; à présent que je suis vieux médecin, il est un grand nombre de maladies pour lesquelles je ne connais pas un remède. R. P.

2 Voyez t. I. p. 521.

primé chez M. Barbier, d'un certain jésuite nommé le père Liotand, et même de m'en acheter un.

La paix est faite entre le roi de Danemark et les Suédois, mais elle n'est pas encore ratifiée. La paix entre les Polonois et les Suédois est bien avancée. Quatre prélats, dont M. l'archevêque de Lyon est le premier, ont le brevet d'être commandeurs du Saint-Esprit en la création de l'an prochain : les autres sont MM. d'Embrun, de Castres et du Mans. Le jeune M. de Rhodes étoit encore hier à ma leçon, laquelle fut fort bonne ; il m'y proposa lui-même, *an in gonorrhœa virulenta, quomodo et quando competat venæ sectio?* il s'y rencontra plusieurs médecins étrangers et de diverses villes qui sont ici pour des affaires qu'ils ont au conseil. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 9 avril 1660.

LETTRE DVII. — *Au même.*

Je vous écrivis vendredi dernier quatre grandes pages de marchandises assez mêlées : c'est ainsi que je me divertis avec vous, persuadé que je suis que vous ne le trouverez pas mauvais ; vous les aurez reçues de M. Langlois, secrétaire de Mgr. l'archevêque de Lyon. J'ai rencontré deux fois, depuis huit jours, votre M. Gras par les rues, *semper ille est unus et idem.*

On dit ici que le roi pourra être marié environ le 16 mai, et que tôt après il reprendra son chemin pour revenir à Fontainebleau. On bâtit au Louvre, et l'on dit que l'hiver prochain il n'y pourra pas demeurer, *propter imperfectum aedificium*, mais qu'il sera au château de Vincennes, que l'on a fort agrandi, et qu'il y passera tout l'hiver.

Je soupai, le 12 avril, hier au soir chez M. le premier président, auquel je recommandai fort l'affaire de votre collège,

et même je le lui réitérai plusieurs fois. Je lui dis qu'autrefois le nouveau consul avançoit de grandes sommes pour les nécessités de la république romaine , et que la moindre somme étoit de cent mille écus. Il me demanda où j'avois appris cela ; je lui répondis que cela s'appelloit *aurum oblativum*, et que j'avois un bon auteur que je lui produirois et que je lui nommai ; il se mit à me parler de cet auteur et de son mérite , et après me dit : « Mais comment faisoient les consuls romains qui étoient pauvres ? » Je lui répondis qu'apparemment ils avoient des amis qui , connoissant leur probité , avançoient pour eux la même somme , puisque e'étoit une loi ou tout au moins une coutume, qui étoit fondée sur quelque nécessité , comme l'étoit notre affaire, de maintenir, en plaidant , les droits de la bonne médecine contre les chirurgiens et les apothicaires, *hominum genus superbum , rixosum , nocosum , avarum , contensivum , litigiosum , injustum* , sans plusieurs autres mauvaises qualités qu'il n'étoit pas besoin de désigner. Il se mit encore à rire ; je continuai aussi de lui dire qu'il n'y avoit à Paris aucune compagnie où celui qui étoit reçu ne donnât quelque argent : les maîtres des requêtes en prenant séance donnent mille écus ; les conseillers des enquêtes et des requêtes donnent, *inro presentaneo*, quinze cents livres ; les chirurgiens et les apothicaires en donnoient ; les serruriers , les menuisiers , les chapeliers , les cordonniers et les savetiers mettoient dans la boîte ; que sans cet examen rigoureux, Lyon, qui étoit une bonne et riche ville, et la première de France après Paris , s'empliroit incontinent de charlatans qui viendroient s'y habituer des pays d'*adivensias*, Guyenne, Languedoc, Provence, *hominum genus ignarum , avarum , lucri appetentissimum*, qui ne chercheroient ce poste que pour s'y habituer, sans avoir envie d'y bien faire.

Ut facerent rem , si non rem , quocunque modo rem.

Genève, la Suisse et l'Allemagne , et même l'Italie et l'Es-

pagne, ne manqueroient pas de gens altérés qui viendroient, bien qu'inconnus, à Lyon, planter le piquet pour y débiter leurs denrées, *ut venderent suum porcum*; que les lois et la discipline de votre collège et la somme de cent écus serviroient de barre à réprimer et à empêcher une partie de tels abus; que deux provinces au-delà de Lyon étoient pleines de juifs, *quorum summum erat votum decipere gentem, quo nomine christianos intelligunt*. Il me promit qu'il se souviendrait de toutes mes raisons; il m'a prié de retourner souper avec lui dimanche prochain, et c'est pour moi un commandement. Si votre affaire n'est pas faite, je lui en reparlerai. J'ai averti M. Riquier qu'après que M. du Tillet lui aura parlé de l'expédition, je retournerai, s'il en est besoin, en parler à M. le premier président devant dimanche. Voilà ce que j'avois à vous dire sur ce point pour vous rendre compte de ma commission.

Le jeune de Rhodes m'a dit ce matin que M. son père lui permet de demeurer à Paris jusqu'au retour du roi, et qu'en attendant ce retour, il s'en va faire un voyage en Angleterre, Hollande et en Flandre pour y voir les universités. Je lui ai promis des lettres pour Londres, Utrecht, Leyde, Douai, Louvain et Bruxelles; j'ai là partout de bons amis. Il pourra être averti, en quelque pays qu'il soit, du retour du roi, et il se pourra rendre ici pour cette solennelle entrée; mais quoi qu'il en pense, je crois qu'il feroit mieux de s'arrêter ici, et de tâcher d'y apprendre plusieurs bonnes choses de la pratique qu'il ne sait pas encore: peut-être qu'il croit les savoir; néanmoins en tout ce voyage il pourra voir plusieurs clochers dont il n'aura jamais l'offrande. *Quid est peregrinatio? Est inquietu corporis et animi sine ullo fructu jactatio.*

J'avois oublié de vous dire que M. le premier président me fit hier boire à sa santé du vin blanc de Condrieu que lui avoit donné M. Amat, lequel est, comme je crois, un célèbre partisan; je ne sais s'il est de Lyon. Mais que direz-vous de moi? Ne vous suis-je pas ennuyeux et trop importun, avec

mes lettres trop longues? *Facit hoc amor in me tuus* : il me semble que je vous tiens ceans et que nous devisons ensemble (1).

On dit que le roi, étant marié, s'en ira du côté de la Bretagne, puis en Normandie, et qu'il en tirera quelque nouvelle somme d'argent, qu'il espère de trouver plutôt en ce pays-là qu'ailleurs, et après qu'il se rapprochera de Paris ; que tout le pays par lequel il est passé est aflamé et ruiné. Je le crois, mais j'ai de la honte qu'il soit vrai.

L'affaire de M. de Gorris est encore la ; je ne sais quand elle sera jugée. Il vouloit être retenu à la chambre de l'édit, où il y a un ou deux conseillers huguenots ; mais il a été renvoyé à la grand'chambre, laquelle est pleine de conseillers eleres qui lui feront perdre son procès. Il m'est venu visiter, et m'a prié de lui signer son papier, ce que j'ai refusé, lui disant que c'étoient des suffrages mendiés ; qu'il falloit que cela se fit *in loco majorum*, c'est-à-dire en nos écoles, si le parlement, qui en est saisi, le renvoie à la pluralité de nos voix.

Je viens d'apprendre de M. Riquier que vos statuts sont vérifiés en parlement, entièrement et sans aucune restriction, j'en suis tout réjoui ; je ne manquerai pas d'en remercier M. le premier président dimanche prochain. M. Riquier en écrit à M. Michel ; je vous prie de lui faire mes recommandations. Il mourut hier à Saint-Louis, rue Saint-Antoine, un fameux et savant jésuite, nommé le père de Lingendes (2), âgé de soixante-onze ans. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, ce 13 avril 1660.

(1) Tel est en effet le caractère de ces lettres ; ce n'est qu'une conversation spirituelle, savante et variée. Heureux les hommes doués de ce rare talent, et qui, après deux siècles, savent encore intéresser la postérité à leurs idées et à leurs affections ! (R. P.)

(2) Claude de Lingendes, né à Moulins en 1591, fut recteur du collège des jésuites ; il se distingua comme prédicateur. Ses *Sermons* ont été publiés à Paris en 1666, 3 vol. in 8°.

LETTRE DVIII. — *Au même.*

Je crois que vos jeunes gens de Lyon sont arrivés, car on m'a dit qu'un jeune homme bien fait, nommé M. Rousselet, ce 17 avril, m'est venu visiter pendant que j'étois en ville. M. l'avocat-général Talon n'a point encore donné son plaidoyer contre les chirurgiens, lesquels commencent à se rendre, *et tantum tandem animi ferociam deponunt*. On leur a dit que s'ils plaident sur une requête civile contre nous, ils en paieront l'amende de 400 livres, et qu'ils décherroient encore de tous droits, vu que ce seroient les mêmes juges, les mêmes raisons, les mêmes causes; vu qu'ils n'avoient aucune preuve de leurs prétentions, et nuls privilèges, dont jusqu'ici ils se sont vantés, sans en avoir fait aucune démonstration. *Quibus positis*, ils perdent l'envie de plaider, pourvu que nous voulions bien leur faire quelque grâce, et surtout de leur laisser *leur nom de collége, leur robe, leur bonnet*. Ces gens-là n'ont-ils pas bonne grâce? N'est-il pas vrai que *superbia eorum non moritur? vermis non extinguitur?*

Je donnai hier une lettre pour vous à M. de Rhodes, lequel s'en va bientôt en Angleterre; c'est un pays où il n'y a point de loups. En récompense, il y a ici très grand nombre de gens qui dévorent comme les loups la substance du genre humain; il y a force partisans de toute sorte, il y a puissamment de la chicane, dont tous les gens de bien se plaignent fort, et même M. le premier président, qui s'en plaint extraordinairement. Il y a dans ce siècle une certaine iniquité, une injustice générale, une impunité de laquelle tous les méchants abusent très méchamment. L'on met ici tous les jours de nouveaux impôts sur les denrées, sur les marchandises, *nec est qui securat*. Le mal est si grand qu'il va jusqu'au sanctuaire: les moines n'ont point les mains gourdes à acquérir du bien des familles par donations, testaments, et prennent l'argent comptant qu'ils peuvent attraper par leurs belles et

douces promesses : ils promettent beaucoup , mais ils ne livrent rien. *Etiam suos habet naves ars nostra* ; ce n'est plus tantôt que foiblesse , lâcheté , fourberie , ignorance , cabale , trahison , *sympetismus cum pharmacopœis , et turpe commercium per pulveres , parva grana narcotica , stibium diaphoreticum cum pulvere margaritarum ad roborandum ventriculum*. L'un vend des tablettes , l'autre de la gomme gutte purgative , l'autre a des secrets pour la rate ; de sorte que je me sens obligé de dire avec ce poëte généreusement , quoique non sans plainte :

*O pudor ! o stolidi præceps cesania voti ?
Quantula pars rerum est , in qua se gloria tollit ?
Ira fremit . metus exanimat , dolor urit , egestas
Cogit opes , ferro , insidiis , flamma atque veneno
Cernitur , et trepido fervent humana tumultu .*

Ne voyez-vous point là une fidèle description de nos cabalistes , bourreaux publics , *per sua venena metallica , ut prætextu novitatis incutos decipiunt , et unctos arripiunt ? O rem execrabilem ! O facinus horrendum ! Sed frustra querimur : il n'y a plus de justice*.

On parle ici du rétablissement du roi d'Angleterre , et que trois milords de Londres le sont allés trouver à Bruxelles pour traiter avec lui ; mais son parti n'est point encore le plus fort , il n'y doit point aller qu'il n'y voie plus d'apparence. Ce prétendu rétablissement *est negotium perambulans in tenebris* , qui ne réussira que par une grande force bien éclatante ou par des finesses d'un cabinet auquel présideront peut-être le pape , le général des jésuites , le roi d'Espagne , quelques cardinaux , et peut-être Mazarin.

On m'a dit ce matin chez un marchand qu'un médecin de Lyon , jadis huguenot , mais veuf , s'étoit fait chartreux ; si cela est , ce pourroit être votre Meyssonier : je erois qu'il est assez fou pour cela ; mais les moines voudroient-ils bien de lui ? Sont-ils assez gens de bien pour se charger d'un tel fou ?

Avec de tels gens il faut de la patience. Noël Falconet, ce 17 avril, étudie bien, et assiste souvent à mes leçons au Collège royal; il a été bien satisfait de ce que j'ai dit aujourd'hui *de plenitudine et variolis : quod summum in illis præsidium sit vena sectio, quando et quo modulo celebranda*. Vous savez que de jeunes médecins doivent savoir cela, et néanmoins il y en a encore plusieurs qui en doutent, *vel qui non intelligunt*.

Voilà M. Duchef, ce 18 avril, qui vient de me prier de parler à M. le premier président pour l'audience qu'il m'a promise pour M. et madame de Verdun, qui sont arrivés ici depuis trois jours. Je me suis chargé de vous faire ses recommandations; j'en parlerai ce soir à M. le premier président.

J'entretins hier au soir, ce 19 avril, M. le premier président, lequel je remerciai fort de l'arrêt qu'il avoit rendu pour les médecins de Lyon; il me prit par la main, et me dit : *Vous voyez le crédit que vous avez à la grand'chambre, nous n'y avons rien rabattu*. Je lui dis ensuite que M. le comte de Verdun et madame la comtesse étoient arrivés, et qu'il leur avoit promis une audience; qu'ils n'étoient venus que sur la parole que je leur avois donnée. Il me répondit : *Ce sont des créanciers à qui je dois des audiences; je m'en acquitterai quand je pourrai*. Il m'a fait promettre que j'y retournerai dans huit jours, et je renouvellerai mes instances (1). Il m'invita fort à boire à sa santé, et j'y bus deux fois du vin de Condrieu, le meilleur que je bus jamais; on m'a dit que c'est d'un présent que lui ont fait MM. les comtes de Lyon.

On vient de mettre dans le Châtelet de Paris un insigne voleur prisonnier, qui se faisoit appeler le Solitaire; il avoit l'audace d'arrêter, lui tout seul, un carrosse, et de se faire donner de l'argent, ou de prendre les bagues et les perles des dames qui s'y rencontroient. Quand on a commencé à l'in-

(1) On voit la grande considération dont jouissait Gui Patin chez les magistrats les plus élevés en dignité. Il ne se vante pas, il ne se flatte pas; il raconte simplement ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'on lui a dit.

terroger, il a dit qu'il étoit homme de bien, qu'on le prenoit pour un autre : ainsi disent tous les larrons la veille qu'on les pend ; c'est ainsi que parloient à Naples les galériens du duc d'Ossone. Un conseiller du Châtelet me vient de dire que c'est un gros garçon, fort, qui n'a que vingt-deux ans. Si l'on étouffoit tous les louveteaux, les loups ne mangeroient plus les agneaux.

Hier au matin mourut ici d'apoplexie un honnête homme, nommé M. Voisin, prêtre, jadis conseiller au grand conseil, frère du beau-frère de M. Talon, avocat-général, et fils de Voisin, greffier criminel de la cour, dont il est parlé à la mort du maréchal de Biron ; il a fait beaucoup de legs, et entre autres il a laissé près de 100,000 écus à l'hôpital général.

M. le Prince est en Bourgogne ; on lui impute des lettres qui sont venues de la cour, par lesquelles M. Millotet, avocat-général de Dijon, est interdit de sa charge.

On a publié en Hollande une réponse à la harangue que M. le président de Thou, notre ambassadeur, leur avoit faite, et qu'il avoit envoyée de deçà imprimée, que le gazetier même a derechef imprimée. Je vous baise les mains et à mademoiselle Falconet, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 20 avril 1660.

LETTRE DIX. — Au même.

Le samedi 24 avril (anniversaire du marquis d'Ancre au bout de quarante-trois ans), la cause de M. de Gorris fut appelée à la grand'chambre ; mais son avocat n'y comparut point ; la cause fut remise à la huitaine, et en attendant défense à lui de se pourvoir ailleurs. Je crois qu'il perdra son procès, et néanmoins Guénant a fait tout ce qu'il a pu pour lui, et même M. le président de Nesmond a voulu être son intercesseur vers M. le premier président, *sed frustra*. La grand'chambre est pleine de conseillers-cleres qui seront contre les huguenots ; et de plus, M. le premier président les hait

fort, bien qu'il ne soit encore qu'obsédé, et non pas possédé, *spiritu loyolítico* (1).

Le dimanche 25 avril, j'ai reçu votre belle lettre; je participe à la joie que vous avez de la vérification de vos statuts, et suis fort réjoui que vous soyez content de mes raisons et de mes diligences envers M. le premier président. Je vous prie d'assurer tous MM. vos collègues de mes services. J'ai avancé à M. Riquier 60 livres 10 sous pour lever votre arrêt qu'il a fallu réformer; mais après qu'il a appris que cela coûteroit bien davantage, il m'a demandé autres 60 livres que je lui ai baillées, pour lesquelles deux sommes j'ai son récépissé; je crois qu'il s'attend de faire partir le tout dans votre boîte pour le même jour que celle-ci partira, et que M. de Rhodes y fera ses diligences vers le messager.

Les affaires du roi d'Angleterre s'avancent; mais on m'a dit qu'on lui a présenté des conditions bien étranges, et entre autres que la reine sa mère, ni MM. ses frères, ne retourneront jamais en Angleterre; qu'il n'épousera point de femme qui ne soit protestante; qu'il ne donnera aucune liberté aux catholiques romains et autres.

On dit ici que la paix est fort avancée entre le roi de Pologne et les Suédois, et de plus encore entre la France et l'Empire, et qu'il y a grande apparence que nous n'aurons point de guerre cette année.

M. d'Hervart, ci-devant intendant, et aujourd'hui contrôleur général des finances, fait ici de grandes brigues pour faire recevoir son fils conseiller de la cour; on y fait de la difficulté, non point pour la religion, car il doit y avoir six huguenots dans le parlement de Paris, mais parce qu'il est fils d'un partisan. Voilà ce qu'en disent ceux qui le veulent refuser, disant que ce père a trop de bien pour n'avoir pas fait ce métier-là. Le père répond que non, *et negat fortiter*, soutenant qu'on ne peut montrer en aucune façon qu'il ait jamais

(1) Distinction subtile et parfaitement juste. Cependant M. de Lamoignon ne fut jamais entièrement possédé de cet esprit si abhorré de notre auteur. (R. P.)

trempé dans aucun parti : c'est que les partisans n'y mettent plus leur propre nom , mais ils en supposent un. Sur ses prétendues finesses , le parlement est fort en division , et ils ne s'accorderont jamais sans bruit , *et absque mutuo odio*. Vous ne doutez pas que la corruption ne soit grande et qu'elle n'aïlle bien loin ; c'est ce dieu *mammona, deus iniquitatis*, qui fait tout cela.

Il y a , ce 26 avril , aujourd'hui cent et deux ans que J. Fernel mourut , belle âme et bien illustre , dont la mémoire durera autant que le monde , *aut saltem quandiu honos habebitur bonis literis* ; il est enterré dans Saint-Jacques-de-la-Boucherie , ici près. J'y mène souvent mes deux fils , les exhortant de devenir comme lui (1). Je soupai hier au soir chez M. le premier président , où plusieurs survinrent que l'on n'attendoit point ; on y parla fort de M. de Thoré , président des enquêtes , fils de feu M. Particelli d'Emery , surintendant je dis des finances , qui étoit un grand larron (2). Ce fils président a été fou déjà plusieurs fois ; mais depuis six mois il l'est plus fortement que jamais , et ôte toute espérance d'amendement , *quia ad meliorem mentem non revertitur, nec ulla obtinet dilucida intervalla, quæ spem relinquunt τὸ ἕξιζεν in tali desipientiæ genere*. On parle de vendre les charges et de le séparer d'avec sa femme , laquelle ne le veut point quitter ni se séparer de lui.

(1) On ne saurait croire le degré de respect qu'on avait pour les autorités médicales dans les anciennes facultés : c'étoit une espèce de culte. Peut-être y avoit-il de l'abus ; mais aussi combien d'avantages dans cette solidarité , dans cette force collective , dans ce principe d'émulation répandu parmi les membres de la même corporation ! Personne ne lit plus aujourd'hui les livres de Fernel , dont plusieurs et notamment son traité *de Abditis rerum causis*, sont remplis d'erreurs ; et cependant Fernel passe , avec raison , pour un illustre médecin. Il eut non-seulement beaucoup de savoir , mais un talent vraiment distingué , un cœur loyal et haut placé ; son mérite , sa conduite , son influence , firent voir que la bonne , la vraie médecine est souvent l'esprit de l'humanité.

(R. P.)

(2) Voyez la note sur d'Emery , t. II , p. 19.

Au contraire, sa mère le demande, et qu'il soit remis en ses mains et en sa garde; et comme il n'y a point d'enfants, on veut que la femme se retire, ayant pris son bien et ses droits, ce qu'elle ne veut point faire, et c'est le procès dont il sera demain parlé en la grand'-chambre. Et en attendant, les sages remarquent la malédiction qui tombe tous les jours sur les familles de ceux qui ont gouverné les finances depuis quarante ans, témoin celles du maréchal d'Effiat, de Bullion, Bouthilier, Fieubet, Bossuet, du président de Maisons, de feu M. Servien, d'Emery et autres, *quorum nomina non tacebuntur annis proxime successuris*, qui ont été les bourreaux et les sangsues de ce royaume depuis tant d'années. Je n'y veux point oublier le cardinal de Richelieu, dont les deux neveux se sont fort indignement mariés, bien qu'il ait volé plus de 60 millions à la France pour tâcher d'enrichir sa maison, *juste récompense et punition divine*, dit Homenas dans *l'Auteur françois du pantagruélisme*. Un poëte ancien a dit : *Certe lenta est decorum ira, sera tamen tacitis pedibus venit*. Qui bien fera, bien trouvera, ou l'Écriture mentira.

Le pape a fait huit cardinaux nouveaux, dont il y a un Mancini, neveu de son Eminence, qui a la nomination de France; un pour Espagne, qui est un évêque d'Aragon; un pour Vienne, parent de l'empereur; le quatrième pour le roi de Pologne; le cinquième est Vénitien; les sixième, septième et huitième sont Italiens.

On dit aussi qu'il y a une trêve de six semaines entre le roi, la Suède et l'empereur; et l'été prochain nous n'aurons guerre nulle part.

M. Riquier me vient de dire qu'il a aujourd'hui après midi délivré à M. de Rhodes votre petit coffre avec les pièces requises, et qu'il vous a mandé qu'il avoit reçu de mes mains six vingt livres dix sous, qu'il en a payé les expéditions au greffe du Palais et ailleurs, qu'il en est content, et qu'il ne désire rien davantage. Je vous prie de dire à M. Michel que je suis son très humble serviteur, et de même à MM. de Rhodes,

Spon et Garnier, comme aussi à M. Barbier l'imprimeur. Quand sera fait son *Sauctus Georgius Cappadox*? Je serois d'avis qu'il en envoyât un en blanc à M. le premier président, qui aime ces nouveautés, et qui reçoit de bonne grâce ces petites curiosités en présent. L'auteur est un homme rare, singulier et très savant, excepté qu'il se fait poissonnier la veille de Pâques, et qu'il affecte d'écrire d'une manière qui n'est plus en usage; et néanmoins tous ses livres sont bons; *est enim vir multijugæ eruditionis ac infinitæ lectionis*, comme disoit M. Grotius de feu M. Saumaise. Le style du père Théophile Raynaud *redolet Lipsianum, quo tamen est multo deterior*. Il n'y a aujourd'hui aucun auteur qui écrive de même, si ce n'est peut-être M. Blondel, notre doyen, qui, bien qu'il soit un des plus savants hommes du monde, affecte cette espèce de barbarie, *et eadem scabie laborat cum Tertulliano, Lipsianus seu Lipsionimus vel Lipsio minus, qualis aliquando fuit Erycius Putranus, Petrus Gruterus, Theophilus Raynaudus, et pauci ulii quos fama obscura recondit*.

Noël Falconet a fait relier sa morale et ses mathématiques; il continue diligemment ses répétitions; il me promet de bien étudier en médecine, et d'aller vite, afin d'être bientôt fait docteur, et agrégé de bonne heure à votre collège de Lyon. Il aura cet avantage d'être auprès de vous, qui lui serez un bon et grand livre, et auprès de madame sa mère, *quam sibi sperat suavisissimam et farentissimam futuram*.

Deux des filles de M. le duc d'Orléans partent demain par ordre et aux dépens du roi, pour assister à son mariage et porter la queue à la reine avec Mademoiselle, leur sœur aînée. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 27 avril 1660.

LETTRE DX. — *Au même.*

Il n'y a que deux heures que j'ai délivré une lettre pour vous à M. Troisdames, qui est le plus honnête et le plus obligeant de tous les hommes; je n'en connois point qui le vaille; il faut que je lui donne l'éloge qui est dans Catulle, et que je le nomme *optimus honorum*. Nous avons fait ensemble partie d'aller l'été prochain en sa belle maison de Fontenai-les-Roses, près du Bourg-la Reine, où l'on cultive les roses pâles, dont nos apothicaires se servent tous les ans, et là nous y boirons à votre santé, et c'est là que nous dirons les meilleurs mots que nous saurons.

Aujourd'hui, ce même jour à midi, nous avons enterré notre bonhomme Guérin, âgé de quatre-vingt-neuf ans; nous étions quarante docteurs en robe rouge, et auparavant nous avons assisté à la procession du recteur en Sorbonne, *pro pace*. C'est l'Université qui a fait celle-là, tout extraordinaire, pour la réjouissance qu'on a de la paix. Madame la duchesse d'Orléans est ici arrivée, laquelle fait pitié, tant elle est triste; elle inspire de la tristesse à tous ceux qui lui rendent visite. On parle ici d'un grand service, pour défunt son mari, dans Notre-Dame, comme c'est la coutume d'en faire pour les princes du sang.

Nous avons aujourd'hui, ce 29 avril, après dîner, été saluer M. Talon, avocat-général; nous étions douze, *qui prebebamus comitatum decano nostro*, et nous lui avons présenté *cum brevi oratiuncula* un décret qui avoit été fait à son honneur sur une grande feuille de vélin, avec le grand sceau de la Faculté, enfermé dans une petite boîte d'argent fort mince. Il nous a fort bien reçus et fort remerciés de notre gratitude. Nous aurions pu lui répliquer ces beaux mots d'Ausone, *in sua gratiarum actione: Hoc debeo quod solvo, et quod solvo adhuc debeo*. Nos chirurgiens sont fort étourdis de leur arrêt, et ne savent ce qu'ils doivent entreprendre par provision; ils nous

hassent fort et nous eux , comme des misérables ; nous ne les craignons point et n'en avons que faire. Pour les apothicaires , ils sont souples comme un gant , et voudroient bien avoir nos bonnes grâces. Guénaut leur avoit fait espérer de les rétablir dans les familles par le moyen de l'antimoine , mais la corde est rompue , cela n'a pas réussi ; nous sommes plus de quatre-vingts qui l'avons empêché , ainsi ceux d'aujourd'hui paient l'amende de la faute de leurs pères et aïeuls. Tant que nous aurons de la casse , du séné , du sirop de roses pâles , nous pourrons toujours continuer à délivrer Paris de la tyrannie et de la trop grande cherté des parties d'apothicaire. Le monde est aujourd'hui trop pauvre ; ces dépenses , lorsqu'elles n'étoient que médiocres , auroient pu être tolérables sur la fin du bon roi Henri IV , jusqu'environ 1625.

*Nunc alia est atas , aliter nunc vivitur isthic ,
Hæc fuerant sub rege Numa , sub consule Bruto , etc.*

Je soupai hier , le 1^{er} mai , chez M. le premier président , qui me dit qu'avant un mois Londres étoit en danger d'un grand changement. M. le Prince le fut voir avant hier , et M. de Longueville hier. Il est fort enrhumé , et ne peut rien faire faute de loisir ; la grandeur de sa charge le tue , *non videtur annos Petri*. Il m'a encore invité pour dimanche prochain et de suite , jusqu'à la fin du parlement , toutes les semaines ; mais les grands jours d'été viendront , qui troubleront cet ordre (1).

(1) Gui Patin étoit aimé et estimé de M. de Lamoignon , et c'est le placer haut. Ce magistrat jouissait , en effet , d'une grande réputation d'honneur et de probité ; laborieux , de mœurs austères , il avoit cette gravité et , il faut le dire , cette décourageante impassibilité que donne l'habitude d'une haute position. Il joignoit à ces qualités un savoir étendu , et dans l'occasion une fleur de politesse . un charme de savoir-vivre tout particulier ; aussi Gui Patin ne cesse-t-il de le vanter , de le vénérer , de s'estimer heureux d'être admis dans sa maison.

(R. P.)

Je viens , ce 1^{er} mai , de chez M. le premier président pour lui recommander une affaire du fils de feu M. Riolan ; je n'ai point voulu lui refuser ce petit office , qui a réussi de la bonne sorte : là j'ai appris que M. le comte d'Albon étoit malade , et qu'il avoit déjà été saigné trois fois ; *hæc volui nescius ne esses*. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 2 mai 1660.

LETTRE DXI. — *Au même.*

Je vous dirai que M. de Gorris veut poursuivre son affaire , et qu'il a présenté requête au parlement, laquelle est signée de quarante-deux docteurs qui sont *utriusque sexus*, antimoniaux, et contre , mais tous , ou la plupart, ennemis de M. Blondel, notre doyen, qui est un excellent homme, tant à bien faire sa charge qu'à raison de son érudition. De Gorris a peu d'amis , Guénaut lui en a donné quelques uns ; mais la plupart y vont contre leur conscience et en dépit de M. Blondel. Guénaut prioit un de ses amis de signer cette requête en faveur de Gorris ; cet ami le refusa , et lui dit : *Si vous entreprenez la cause de Gorris , on dira que vous êtes encore huguenot , comme vous l'avez été jusqu'à l'âge de trente-cinq ans*. Guénaut répondit que les médecins ne doivent pas regarder de si près à ce point-là, mais qu'il falloit seulement songer à faire venir le quart d'écu d'une façon ou d'autre : cet homme ne songe qu'à de l'argent. Un pêcheur dans Théocrite disoit :

Somnia sunt canibus panes , mihi somnia pisces.

Quand cet homme dort, le diable le berce, et quand il songe, ce n'est qu'à des écus blancs et à des écus d'or, *et in hoc solo cardine vertitur totus iste nebula , cujus fama in dies immiuitur apud homines*.

Les deux mesdemoiselles d'Orléans sont parties le 1^{er} mai, ce matin, en carrosse à six chevaux, pour aller à la cour et assister au mariage du roi, pour porter la queue de la reine avec Mademoiselle, leur sœur aînée, et la princesse de Carignan, et par ce moyen il n'y aura que des princesses du sang royal à cette grande cérémonie. Dieu soit loué de tout, et qu'il lui plaise par sa bonté que le pauvre peuple de France soit bientôt soulagé par la diminution de la taille, impôts et subsides, que les partisans, avec leur avarice, ont rendus insupportables comme ennemis du genre humain : *publicanus mala bestia, tyrannus populorum et regnorum*. Ce bourreau fait dans un royaume ce que fait un brochet dans un étang : *animal est carnivorum et sanguisorbum. Visceribus miserorum et sanguine pascitur atro*.

Comme je sortois ce même jour, aujourd'hui après midi, d'une consultation sur le pont Notre-Dame, avec M. Piètre, nous avons rencontré votre M. Gras *cum suo schemate et habitu physico*. J'ai dit à M. Piètre qui il étoit ; nous l'avons arrêté. Il dit qu'il y a plus d'un an qu'il est à Paris, et qu'il ne sait quand il en sortira ; que son procès n'est point encore jugé. Enfin, après plusieurs discours, nous l'avons quitté. M. Piètre m'a dit après que cet homme avoit une étrange mine ; que ce seroit dommage que lui et M. de Rhodes quittassent Paris et retournassent à Lyon avant que notre médecine fût réformée, puisqu'ils ont fait concevoir l'espérance d'un si grand bien tant à Lyon qu'à Paris. Il m'a dit encore que M. de Rhodes pourroit être quelque jour un habile homme, mais qu'il lui falloit encore bien étudier auparavant, etc. *Sceptice et ironice*. Vous voyez comme l'on connoît ces messieurs en ce pays. M. Piètre reçoit quelquefois des lettres de MM. Guillemain et Garnier. Le jeune de Rhodes ne reformera personne de long-temps, *nisi pilum mutet ac mendem* ; il n'est pas encore en état de cela ; il ne fera pas peu pour soi-même, s'il peut se persuader qu'il ait besoin lui même d'un si notable changement,

sed in hoc versatur deorum iniquitas, quod inter homines paucissimi se noriant.

*Ut nemo in sese tentat descendere, nemo,
Sed præcedenti spectatur mantica tergo.*

Mais il faut que je vous donne avis ce 3 mai, qu'aujourd'hui, sur les quatre heures du soir, tandis que j'étois en ville, M. Gras est venu céans, qui m'a rapporté mon *Varandens in-folio* (1), qu'il m'emprunta dès qu'il fut arrivé; il m'a toujours dit qu'il ne partiroit point sans me le rendre, est-ce qu'il s'en va bientôt? Si cela est, prenez garde à vous, et tout votre collège, et vous gardez de sa réformation; mais s'il en a quelque bonne, il ne peut pas l'avoir apprise du livre qu'il m'a rendu, car elle n'y fut jamais.

M. l'évêque de Coutances, grand-vicaire de M. le grand-aumônier, nous a tous assemblés chez lui (j'entends les professeurs du roi); il dit qu'il veut réformer notre collège, nous obliger de faire diligemment des leçons (c'est qu'il sait bien qu'il y en a la moitié qui s'en acquittent fort mal), mais aussi qu'il nous fera payer. Il a dit qu'il nous mènera chez M. le surintendant des finances pour nous faire payer; il en a choisi quatre d'entre nous pour l'y accompagner, dont je suis l'un, et veut que deux fois l'an nous fassions un programme des dix-sept professeurs, dans lequel chacun publiera ce qu'il veut enseigner les six mois suivants. Tout le monde parle de réforme, aussi est-elle fort nécessaire.

*Rari quippe boni, numero vix et totidem quot
Thebarum portæ, vel divitis ostia Nili.*

Feu M. l'évêque de Bellay reprochoit autrefois quelque chose aux moines, qui étoit véritable; eux ne pouvant le nier (*nostri*

(1) Jean Varandé, célèbre professeur et doyen de Montpellier sur la fin du xvi^e siècle.

enim eos esse præstantissimos artifices, et habere apud se officinam fraudum et mendaciorum), disoient bien qu'autrefois cela avoit été, mais qu'il n'étoit plus, *d'autant que dorénavant ils étoient réformés*. L'évêque leur répondit : *C'est signe que vous ne valiez guère, puisqu'il a fallu vous réformer : encore vu de par Dieu si vous l'êtes, au moins vous le dites*.

Hier au matin, dans le bois qu'on appelle de Saint-Germain-en-Laye, fut tué de deux coups de pistolet, par deux hommes qui l'attaquèrent, le comte de Beaumont, autrement nommé le Dragon, gouverneur dudit bois. Ces deux assassins ont fait si belle diligence, qu'ils n'ont pu être attrapés. On attribue cette mort à plusieurs ennemis qu'il avoit, vu qu'il avoit maltraité la plupart des gentilshommes de ce pays-là, et qu'il étoit en querelle et procès avec des gens très puissants, et de grand crédit. Enfin le prêtre assassin de Saint-Eustache a été exécuté aujourd'hui à six heures du soir, devant Saint Eustache ; il a eu le poing coupé, et a été pendu et brûlé. Il a fort prêché à la potence, et fait de belles remontrances à la jeunesse ; mais c'est là un méchant lieu, il vaut mieux bien faire. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 4 mai 1660.

LETTRE LXXII. — *Au même.*

Le procès de M. de Gorris n'est point encore jugé, à cause que samedi dernier il étoit fête ; mais notre doyen, M. Blondel, poursuit chaudement contre le huguenot, et espère que ce sera samedi prochain : de Gorris a présenté requête à MM. du parlement, laquelle est signée de quarante-deux de nos docteurs, *rogata nunciipia hærescos, vel odii in virum bonum decimum nostrum*. Tous les amis de M. de Gorris, toute la cabale de Guénaut, et tous les ennemis de M. Blondel, n'ont su faire que quarante-deux voix. On a reproché à

M. Piètre d'y avoir signé, et même il y avoir fait signer quelques uns de ses amis, à quoi il a répondu que ce n'est qu'en dépit de Blondel : il y a longtemps qu'ils ne sont pas amis. Enfin il faut que nos haines, nos colères et nos dépités nous empêchent d'être gens de bien, tant nous sommes sujets à nos passions.

Impedit ira animum, ne possit cernere verum.

M. Blondel espère d'avoir arrêt samedi prochain, et il me semble qu'il s'en tient tout assuré, *nihilominus tamen dubia semper fuit et anceps alea judiciorum*. C'est pourquoi Bridoye, grand maître en l'art de chicane, à ce que dit *l'auteur françois*, jugeoit les procès à trois dés ou à l'étiquette du sac. Il y a ici un prêtre, à Saint-Étienne-du-Mont, qui a débauché une belle fille en confession, l'a entretenue quelque temps, puis elle l'a quitté et derechef recherché, et enfin ils sont prisonniers. Pour lui, ce n'est qu'un fripon; pour elle, sa première simplicité seroit en quelque façon excusable, mais elle s'excuse de ce qu'elle l'a retourné chercher, sur ce qu'elle avoit un chapelet de senteur que ce prêtre lui avoit donné, et qu'elle croit qu'en ce chapelet il y avoit quelque sortilège. Vous savez bien ce qu'a dit cet ancien, je crois que c'est Quinte-Curce, *magia nihil est aliud quam merum ingenii humani ludibrium*. Elle dit qu'étant retournée avec lui, il la mena au sabbat une sombre nuit, et qu'elle y vit des choses étranges. Cette pauvre fille, qui s'est laissé débaucher, n'ose s'accuser soi-même, et sa trop grande crédulité; elle s'en prend à la prétendue magie de ce prêtre luxurieux, et au diable qui est une autre méchante bête. *Non sum ego causa malorum, Jupiter est* (1).

(1) A l'époque de Gui Patin on croyait encore aux sorciers; notre temps même, qui se vante de ses lumières, n'est pas tout-à-fait purgé de cette sottise. *Il y a encore bien des questions qui n'ont pas fait leur chemin dans tous les esprits.*

On dit ici que le roi veut établir en Provence quelques nouveaux impôts ; cela fait naître des plaintes et du bruit en ce pauvre pays tant désolé. Bon Dieu ! n'y a-t-il pas moyen de vivre doucement, et ne plus entendre parler d'impôts nouveaux, de subsides, de gabelles ! *O miseram Galliam, in qua miserorum sanguine et populorum dolore principum et magistratuum ventres miserrime farciuntur, nec tamen satiantur. O abdomen insaturabile!* (1)

Il y a longtemps, ce 5 mai, que je n'ai appris de vos nouvelles et que je n'ai point reçu de vos lettres ; néanmoins, il ne m'en importe, pourvu que vous soyez en bonne santé ; c'est peut être que vous êtes aux champs. Je crois néanmoins que vous aurez reçu, par le messager de Lyon, le petit coffre de vos dépêches et de vos statuts.

Voilà trois enfants de Lyon qui viennent de sortir de céans, savoir : MM. Rousselet, de Silvecanne et Savaron. Le quatrième n'y étoit point, nommé M. Cochardet. Ils m'ont indiqué leur demeure, je les y visiterai. Ils m'ont tous trois parlé de vous, et m'ont dit que vous étiez leur médecin ; ils m'ont dit aussi que M. Guillemain n'en pouvoit plus, et qu'il partirait bientôt pour l'autre monde ; ils attendent des nouvelles du mariage et du retour du roi pour y voir son entrée ; mais je crois qu'en attendant ils feront bien de la dépense et de la débauche ; ils ne voudroient pas s'en passer. Dieu est trop bon pour ne pardonner pas à des gens si innocents, et même

(1) Ces continuelles récriminations contre les grands et les puissants ont véritablement de quoi surprendre de la part de Gui Patin, lui si instruit dans l'histoire, dans la connaissance du cœur humain. Ignorait-il donc que l'art de gouverner est de tous le plus difficile et le plus compliqué ? L'esprit de progrès et celui de stabilité, une administration ferme et douce, des vues nettes et élevées, le droit et la justice pour tous, voilà ce qu'on exige des chefs et des pasteurs d'hommes. Étonnez-vous maintenant si les bons rois et les bons ministres, si les bons bergers et les bons chiens sont rares, très rares, et si le compte en est bientôt fait.

peu s'en faut qu'il ne leur en doive de reste : ces gens-là n'ont jamais tort.

On dit qu'il a passé un courrier par ici depuis deux jours, qui fait espérer que la paix va être générale, et que celle d'entre nous, l'empereur et le roi de Suède, va être faite; que les Anglois traitent avec le roi d'Angleterre pour son retour avec diverses conditions. Toujours est-ce un bon signe pour lui, et grande apparence qu'il sera enfin rétabli. Les Anglois feront sagement de traiter avec lui, et de prendre de bonnes assurances *contra insidias principatus*, de peur qu'on ne dise d'eux ce qui est dans Suétone dans la vie de Tibère, à la fin d'une belle épigramme contre ce tyran :

*Et sic Roma perit : regnabit sanguine multo
Ad regnum quisquis venit ab exilio.*

On tient ici pour certain que le roi sera marié devant le 15 de mai; je prie Dieu que ce soit pour le salut de son âme et le soulagement de son pauvre peuple, voire même pour la punition de tant de voleurs partisans qui ont ruiné la France depuis trente-cinq ans. On a fait la paix, et personne n'en est soulagé.

Je vous prie de faire mes recommandations à M. Spon, de lui dire que j'ai reçu le petit paquet de lettres qu'il m'a envoyé par un Allemand; que je lui rendrai bon compte de ce qu'il me recommande là-dedans.

Je vous baise très humblement les mains, et à mademoiselle Falconet, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 7 mai 1660.

LETTRE DXIII. — *Au même.*

Avant-hier après midi mourut ici M. Pucelle, avocat fameux et éloquent, digne de réputation. Il se chargeoit volontiers de mauvaises causes pour gagner davantage : c'est un vice assez fréquent au palais d'aujourd'hui. C'est celui qui

plaida pour les chirurgiens contre nous, il y a environ trois mois. Il a souvent dit que les chirurgiens étoient des ingrats, qui l'avoient réduit au piteux état auquel il étoit pendant sa maladie. Il avoit eu depuis trois mois plusieurs médecins; mais, voyant que son mal augmentoit, il se mit entre les mains d'un moine augustin, garçon apothicaire, nommé F. Valérien. Comme on lui disoit qu'il avoit tort de quitter ses médecins, avec lesquels il se rendoit fâcheux et insupportable, et qu'il ne devoit point commettre sa santé à un moine, qui tout au plus n'est qu'un frère lai, qui n'a jamais étudié en médecine, il répondit fortement et en homme qui n'avoit guère de sens commun : « Les médecins n'ont que leur grand chemin, leur routine et leur méthode. Ce moine-ci promet de me guérir par des secrets qu'il a et que les médecins ignorent. » Sur quoi je me souviens d'avoir ouï dire à M. Duret, en parlant de certains conseillers qui s'amusoient aux charlatans : « Il faut avouer, disoit ce bonhomme, que MM. du parlement n'ont pas l'usage de la raison dans les choses de notre profession. » Et tout cela est aussi vrai aujourd'hui qu'il fut jamais. N'est-ce pas quelque secret du paradis que posséderaient ces moines, ces têtes encapuchonnées qui ne voient le monde qu'à travers une fenêtre de drap? Saint Jérôme a dit dans ses épîtres que les arts seroient bien mieux traités s'il n'y avoit que ceux du métier qui en jugeassent. Sidonius Apollinaris a dit aussi que ceux qui n'entendent pas un métier n'en admirent pas les ouvriers.

Il y a quelque temps que je vous parlois de certaines personnes accusées de sorcellerie, qui apparemment seront renvoyées hors de cour et de procès. Il y a longtemps que beaucoup de juges pèchent grièvement sur le fait de ces pauvres malheureux prétendus sorciers, principalement les subalternes. Le parlement de Paris n'en reconnoît plus, aussi n'y en a-t-il point. Feu M. Naudé, qui étoit un homme d'esprit et un terrible puritain du péripatétisme, n'en pouvoit entendre parler, et appeloit les *disquisitiones magiques* de Delrio

des fables loyolitiques. Le diable est une vilaine bête noire, qui n'a point de blanc en l'œil, de la laideur duquel se servent les moines à faire peur au monde. On disoit autrefois aux petits enfants, quand on vouloit les intimider, qu'il revenoit une bête qui crioit : *Rendez-moi ma jambe* ; mais les moines ont inventé un autre jargon, avec lequel ils disent aux sots : *Rendez-moi ma bourse*. La nôtre en pourra dire trop de nouvelles. Lisez quelque jour à votre loisir le *Franciscanus* de Buchanan, et voyez l'*Apologie* de M. Naudé *pour les grands personnages accusés de magie*. Sénèque avoit finement dit que pour brider l'esprit des ignorants, les sages avoient cru qu'il n'y avoit rien de tel que la crainte, et qu'il étoit utile que dans un si grand penchant au crime chacun se formât quelqu'un au-dessus de soi, auquel on ne pouvoit pas résister, et dont la main vengeresse menaçoit leur tête. Ces gens-là, qu'il appelle sages, sont, à mon avis, les législateurs du paganisme, qui ont bien fourbé le monde. Le christianisme est venu après, qui a bien abattu beaucoup de ces abus ; mais les mauvais chrétiens y en ont mis d'autres ; car le monde est plein de charlatans, aussi bien en matière de religion que de médecine. Je suis, etc.

De Paris, le 11 mai 1660.

LETTRE DXIV. — *Au même.*

J'ai appris que M. Gras est bien parti d'ici, et qu'il s'en est retourné à Lyon, mais que son procès est encore au même état, non jugé, pour lequel il prétend revenir à la Saint-Jean. Sa partie, qui est son propre frère, est ici en sollicitation. Il a dit qu'il ne seroit qu'un mois dehors, et qu'il alloit à Lyon querir quelques papiers dont il avoit besoin ; il n'en sera que ce qu'il voudra ; car, comme tout son fait est mystérieux, il n'en faut attendre que ce qu'il voudra qu'on en sache.

Quelques uns disent qu'il y a encore quelque chose à régler touchant les limites de la Catalogne, mais que la cour et les

officiers sont fort incommodés, *miltarum rerum penuria que requiruntur*. La reine d'Angleterre est fort réjouie de ce que le roi son fils a mandé que le colonel Monck a fait manifestement sa déclaration pour leur parti. Lambert s'étoit sauvé de prison, mais il a été repris et y a été remis. Le dernier ambassadeur que le roi d'Angleterre a reçu de Londres s'appelle Barclay; c'est une grande famille qui est étendue par toute l'Angleterre et l'Écosse, de laquelle étoit issu Jean Barclay (1), qui a fait l'*Euphormion sive satyricon*, et l'*Argenis*, qui dictus est a Germanis vir cœcitatissimi ingenii.

On dit que le prince de Conti est malade à Dax, que le roi y a envoyé son médecin; sa femme n'y est point, elle est aux eaux. Le parlement d'Angleterre tient ses séances tous les jours; on y traite du retour du roi sous certaines conditions, mais la tête de Lambert y est aussi en grand danger: *unum pro multis dabitur caput*, à ce que m'a dit aujourd'hui un Anglois qui semble en avoir grande appréhension.

Noël Falconet étudie fortement; il se lève matin, il dispute, il ne perd point de temps avec son répétiteur. Il dit qu'il répondra le mois de juillet prochain, soit que M. l'archevêque de Lyon soit ici, ou non. Il est fort aise d'un habit neuf qu'il aura; il en a déjà des galons qu'il montre à tout le monde; c'est étrange chose que jeunesse. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, ce 14 mai 1660.

LETTRE DXV. — *Au même.*

Les chirurgiens (ce 26 mai) de Saint-Côme ont obtenu des lettres de rescision, pour empêcher que les chirurgiens barbiers n'entrent dans Saint-Côme et qu'ils ne prennent possession de leur maison; bref, ils veulent casser l'union qui

(1) Né à Font-à-Mousson en 1382, mort à Rome le 12 août 1621.

a été faite entre eux. Ce procès va à les voir plaider les uns contre les autres ; nous serons les spectateurs. L'arrêt que nous avons obtenu ne laissera point de demeurer en son entier : robes coupées et abattues, bonnets écornés et renversés. Ils se mangeront les uns les autres, et il n'y aura jamais grande perte ; néanmoins je crois que l'union subsistera, et que ceux de Saint-Côme perdront encore une fois. Il ne m'importe point du tout qui perdra ou gagnera ; car les uns et les autres ne valent rien, et nous haïssent également, comme des laquais bottés, fort ignorants, qui ne savent ce qu'ils doivent aimer, et qui ne savent ce que c'est que philosophie. *Inyemi nil habet officina* : l'intérêt les gouverne, sans aucun égard à la vertu et à l'honneur, qu'ils ne connoissent que de nom.

Ce jeudi 27, nous avons été ce matin en divers endroits pour plusieurs malades. J'avois Noël Falconet avec moi, qui a vu plusieurs processions très belles comme de Saint-Médéric, Saint-Jacques, Saint-Germain, Saint-Jean, où il y avoit une troupe de capucins, Saint-Paul et Saint-Louis-de-l'Île. Le luxe de Paris n'a point manqué de paroître, tant en l'enrichissement des reposoirs qu'aux belles tapisseries dont toutes les rues étoient tendues, principalement celles par où passent les processions.

Le père Ph. Labbe, jésuite, natif de Bourges, a fait, en petit volume, la vie de notre Galien, toute extraite de ses œuvres. Il me l'a donnée et dédiée toute manuscrite ; je m'en vais la faire imprimer in-octavo, et puis nous en enverrons à tous nos amis. On parle ici du mariage du roi avec toute sorte d'incertitude ; on dit que ce sera pour le 3^e de juin. Voilà un conseiller du Châtelet qui vient de sortir de céans avec sa femme, et qui venoit se réjouir avec moi du mariage de mon fils aîné. Il m'a dit que demain sera exécuté en Grève un grand voleur nommé le Solitaire, âgé de vingt-deux ans, qui sera rompu, et aura quatre coups vifs ; qu'il fut jugé hier prévôtalement, demain matin qu'il sera mis à la question, et

l'après-dînée mené en Grève. Il m'a aussi parlé du mariage du roi comme aussi de chose fort incertaine; mais que néanmoins on s'apprête à l'hôtel-de-ville pour lui faire une belle entrée. M. Talon , avocat-général , voudroit bien accommoder l'affaire de M. de Gorris à cause de Guénaut qui s'en mêle; mais M. Blondel a dit à M. le premier président qu'il ne veut point d'autre accord qu'un arrêt définitif; en ce cas-là, le huguenot perdra. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc

P. S. M. Blondel me vient de dire qu'il a reçu le plaidoyer de M. Talon , à quoi il n'y a qu'un mot à corriger, et les conclusions à mettre de sa propre main, ensuite il le mettra au greffe, et tôt après le fera imprimer. Il m'a dit aussi que l'Université de Paris a fait opposition et intervention contre M. de Gorris; leur avocat se prépare pour plaider après le nôtre de demain en huit jours. Voila plusieurs moyens et arces-boutants pour gagner ce procès contre les huguenots. Je vous prie de faire mes recommandations à madame Falconet et à notre bon ami M. Spon.

De Paris, le 28 mai 1660.

LETTRE DXVI. — *Au même.*

Je vous écrivis hier 1^{er} juin, par la voie de M. Langlois, avec une de Noël Falconet. Aujourd'hui j'ai reçu une lettre de votre collègue M. Meyssonier, avec la *Pharmacopée accomplie*: il me remercie dans sa lettre du service que j'ai rendu à votre collège, ce sont ses mots, pour la vérification de vos statuts. Dieu soit loué de tout: il y a grand plaisir de bien faire, et principalement à d'honnêtes gens. Je lui ferai réponse à mon premier loisir. Il dit là-dedans que vous êtes son bon et véritable ami. Quelques uns disent que nous allons avoir la guerre avec les Anglois, à cause de Dun-kerque.

Je viens de rencontrer un huguenot , lequel m'a dit que le roi d'Angleterre devoit hier partir de la Haye pour s'en aller en Angleterre; tout l'accord est fait; qu'il y a quarante et une têtes exceptées du pardon et de l'amnistie , desquelles il y en aura sept d'exécutées , les autres seront punies de la perte de leurs biens , d'exil ou de galères.

M. Rousselet est bien guéri de la fièvre tierce , mais non pas de son humeur mélancolique; il parle de s'en retourner. Il m'a aujourd'hui fort loué le médecin de sa famille , qu'il m'a nommé M. Guillemain ; à quoi je ne lui ai répondu que oui. M. CocharDET avoit eu quelque petite chose qu'il m'a contée; puis une dame lui donna un autre médecin ; puis il a pris M. Merlet ; il l'a quitté pour un apothicaire que lui a baillé M. Rainssant , qu'il a encore quitté pour me reprendre; mais je ne sais comment il me gardera , *tandiu , quamdii*. *O miseram , incautam , et inconsultam juventatem ! Nec volunt doceri , nec possunt , nec merentur ! O lubricam aetatem , et in deterius proclivem ! multis abundot vitiis , virtutibus inimica , voluptatibus dedita , intemperans , luxuriosa , libidinosa*. Et voilà comment et à quoi s'emploie l'argent que les pères prennent soin d'amasser par tant de veilles et de sueurs.

Noël Falconet continue ses leçons et ses répétitions , et dit qu'il sait tantôt tout ce qu'il faut répondre publiquement ; mais il me témoigne d'être en peine de savoir si M. l'archevêque de Lyon sera alors à Paris , *de quo nihil ausim affirmare* ; joint que nous ne savons quand le roi y arrivera , n'y ayant encore rien de certain touchant le mariage. Voilà que j'écris à M. Meyssonier , qui vous aime bien , et fait grand état de vous : obligez-moi de lui faire rendre ma lettre au plus tôt et en assurance. MM. CocharDET , Savaron et Rousselet vous remercient de votre souvenir ; ils vous baisent les mains ; j'en fais autant à vous et à madame Falconet , à notre bon ami M. Spon et à M. Garnier. Je serai toute ma vie votre , etc.

De Paris , le 4 juin 1660.

LETTRE DXVII. — *Au même.*

Je vous écrivis vendredi dernier, 4 de juin, par la voie de M. Langlois, avec deux lettres, dont l'une étoit pour M. Meyssonier et l'autre pour M. Barbier. J'ai aujourd'hui rencontré notre avocat, M. Chenuot, lequel m'a dit que les chirurgiens de Saint-Côme n'étoient que des sots, et que la rescision qu'ils avoient obtenue ne serviroit qu'à leur faire coûter de l'argent et à augmenter leur bonte. Il dit qu'il est tout prêt de plaider contre de Gorrís, mais qu'il y a encore d'autres avocats qui s'apprêtent (ce sont ceux de l'Université), et que jamais les huguenots ne gagneront cette cause.

Pour réponse à la vôtre, que je viens de recevoir ce 6 juin, je vous dirai que je me souviens fort bien de votre M. de Lueques : il a été à M. de Guise et a été à Naples avec lui : c'est un grand, maigre, un peu rougeaud, délicat, *et vitrear valetudinis*. Ce garçon est pulmonique; il a été quelquefois mon auditeur, je l'ai traité ici malade; il avoit quelque procès à la grand'chambre, au rapport de M. Musnier. On imprime la Vie de Galien, du père Ph. Labbe, qui est de Bourges (1). C'est Labbe et non Labbé, qui diffère en tout du père Labbé, de Lyon, qui fait du latin par pointes, et de pain d'épices. Cette Vie partira avec quelques autres pièces curieuses que je vous destine.

On dit ici que le roi doit être marié aujourd'hui, 6 juin, et que demain le roi d'Angleterre fera son entrée dans Londres.

Je vous remercie très humblement, et vous et madame

(1) Voici le titre : *Cl. Galeni vita, ex propriis operibus collecta, atque intervallis quatuor distincta*, 1660, in-8°. C'est Guí Patin qui la fit imprimer. L'auteur, n'étant pas satisfait de son premier travail, en publia la même année une seconde édition avec des changements et additions; le titre même fut changé : *Cl. Galeni chronologicum elogium, cum Jacobi Mentelli, doctor medicus, epistola*. Cette Vie de Galien est fort savante, la seule complète, et beaucoup d'auteurs y ont puisé sans indiquer la source.

Falconet , de la part que vous prenez au mariage que nous avons fait de mon aîné. Nous n'avons fait aucune assemblée ; il n'y a eu de notre côté que le frère du marié , *Carolus meus* , *filius dulcissimus* , *pathologia professor* , et le frère et la sœur de ma femme. Tout le monde se loue de cette modération ; les grandes assemblées sont fort importunes et incommodes. Notre profession nous empêche de faire tant de cérémonies , joint qu'elles coûtent trop. Faites-moi la grâce de faire mes recommandations à notre cher et féal ami M. Spon , qui recevra dans huit jours une autre grande lettre de quatre pages , j'en suis à la troisième. Je lui écris volontiers , et à vous encore davantage. J'ai de la joie quand je vous puis mander quelque chose que j'espère vous pouvoir être agréable : aussi je lis et relis vos lettres avec réjouissance , et j'ai souvent regret que je n'aie de ces bonnes nouvelles à vous mander telles que je désirerois bien ; mais *quid facerem* ?

Je vis hier chez M. Rousselet un révérend père augustin , homme sage , savant et bon compagnon , nommé le père Carpentier , qui fait grand état de vous. Nous causâmes ensemble de plusieurs choses. Je le trouve homme d'esprit et de belle conversation ; je lui ai promis de vous faire ses recommandations. Que fait votre Basset ? M. Bouge est-il reçu ? Paiera-t-il les 100 écus de la vérification de vos statuts ? Cela causera quelque tranchée dans la tête ou dans le ventre d'un Provençal , qui est natif d'Antibes. Il y a ici des lettres qui portent , ce 7 juin , que le roi d'Angleterre fera son entrée dans Londres le 9 de ce mois , qui sera mercredi prochain. Pour le mariage du roi , nous n'en avons encore rien de certain ; les Espagnols opposent toujours par de nouvelles finesses leurs froideurs accoutumées à nos chaleurs ordinaires ; néanmoins l'on dit que ce doit être pour le 8 de juin.

Je fus hier souper chez M. le premier président , que j'entretins assez bien devant le souper ; mais , comme nous achevions de souper , survint M. le comte d'Albon , qui dit qu'il avoit soupé ; tôt après survint madame sa femme , et puis

d'autre monde, ce qui fut cause que je m'en vins tout doucement sans dire adieu à personne, comme on fait chez les grands. J'appris là que ce dernier rompu de la Grève étoit le vrai Solitaire ; qu'il avoit, avant l'âge de vingt-deux ans, tué cinquante personnes ; qu'il s'appeloit de la Noue ; que son père est à seize lieues d'ici moine de l'ordre de la Merci ; qu'il avoit été complice du vol de M. du Plessis-Belièvre, ce qu'étant reconnu, il satisfit à partie et se rendit moine ; qu'alors il étoit écuyer de M. de la Vieville ; qu'il avoua à la question que lui étoit le véritable Solitaire, et que tout ce qu'il avoit dit durant son procès d'un autre étoit faux. Hier au matin, rue Barbette, il y eut un grand carnage de plusieurs laquais qui s'y battirent en duel ; il y en a eu plusieurs de blessés et sept de tués sur la place. Les maçons et tels ouvriers de bâtiment ont tâché de faire ici sédition (1), laquelle eût été à craindre, tant elle étoit grande, mais on en a pris prisonniers par arrêt de la cour ; on croit que le danger en est passé. Je vous prie de faire mes humbles recommandations à madame Falconet, à tous nos amis, à M. Spon et à M. Garnier, et d'être persuadé que je suis de tout mon cœur votre, etc. Quand nous viendra le Saint-George du père Théophile Raynaud ?

P. S. Le roi d'Angleterre a mandé à la reine, sa mère, qui est ici, qu'il est arrivé en Angleterre, et qu'il ne vit jamais tant d'acclamations. On attend demain le courrier qui apportera la nouvelle comme il est entré et a été reçu en Angleterre. La paix est faite entre le Danemark et la Suède ; celle de la Pologne est faite aussi. Les lettres de Hambourg portent qu'il y est arrivé deux vaisseaux de cromwellistes qui se sont exilés de Londres, et qu'ils n'y ont point attendu le retour du roi d'Angleterre.

De Paris, le 8 juin 1660.

(1) On voit que la *grève* des ouvriers en bâtiment et même d'autres corps de métier n'est pas chose nouvelle, car cette sédition n'étoit pas autre chose.

LÉTTRE DXVIII. — *Au même.*

Je vous ai écrit que le roi d'Angleterre a fait son entrée dans Londres le 8 juin. Ce même jour, il a fait le général Monck chevalier de la Jarretière. Le milord Lambert s'étoit encore une fois sauvé de prison, mais il a encore été repris. On a fait commandement à tous ceux qui sont de la famille de Cromwell et de son gendre de sortir d'Angleterre et des deux autres royaumes : certes *digitus Dei hic est*. Voilà un succès tout-à-fait extraordinaire de la puissance de Dieu sur le gouvernement des États, tôt ou tard il se fait paroître. Si le roi d'Angleterre d'aujourd'hui vouloit, se voyant rétabli, faire comparaison avec une certaine galerie dont a parlé Martial, il pourroit dire :

*Nunc et damna juvant, sunt ipsa pericula tanti,
Stantia non poterant tectu probare Deo.*

Mais en voici d'une autre. *Paru assen, et habebis fabulam.* Hier, à six heures du soir, furent rompus cinq grands laquais en la rue Saint-Antoine ; il y en a encore deux autres prisonniers de la même troupe, les autres ont pris la fuite au nombre de neuf. Seize coquins surent qu'une veuve qui n'avoit qu'une servante avoit nouvellement reçu quelque argent ; ils s'en allèrent effrontément là-dedans, lièrent et garrottèrent ces deux pauvres créatures, qu'ils volèrent et emportèrent tout ce qu'ils purent. *Quid facerent hostes capti crudelius urbe?* Je suis bien fâché que l'on ne tient les neuf autres, afin qu'ils subissent la même peine qu'ils méritent fort. Le diable n'est-il pas bien déchainé sur la chrétienté, que tels crimes se commettent par de telles gens, et au milieu de Paris ? En fait-on de plus infâmes en Turquie, où l'on ne prêche point l'Évangile du Messie et où il n'y a point de moines ? Pour moi, je crois que la fin du monde viendra bientôt, quand je vois tant d'iniquités.

Nous avons céans votre planche, que Noël Falconet a été recevoir ce matin ; nous la conserverons et en ferons ce qu'il faudra. Je lui ai fait voir votre lettre, et l'ai averti qu'il redouble son étude, d'autant que M. l'archevêque de Lyon sera bientôt ici.

On dit que le cardinal Mazarin arrivera aujourd'hui à la Rochelle, d'où dès demain il partira pour venir de deçà en diligence, afin de donner ordre à plusieurs choses, et entre autres à quelques siennes nièces, et à l'entrée que l'on prépare pour le roi.

On dit que le marquis de Richelieu est fort en faveur auprès du roi ; c'est lui qui est le gendre de madame de Beauvais, qui est chez la reine.

On tient ici le roi marié du 6 juin, et quelques uns disent déjà qu'il est en chemin pour revenir à Fontainebleau. Nous avons perdu un de nos compagnons, nommé M. Mandar, âgé de soixante-dix ans ; il s'étoit fait huguenot pour épouser une femme laide et riche, et est mort tel en Touraine, où il s'étoit retiré dans une maison qui lui appartient, où il a été trois ans paralytique. Il y en a encore vingt-un devant moi, entre lesquels il y en a quelques uns de bien usés et fort arides *ex siccitate senili*.

On dit que le roi sera ici le 15 juillet prochain, et que nous allons voir beaucoup de princes souverains ligués ensemble pour faire la guerre au Turc, savoir, le Persan, l'empereur, le prince de Transylvanie, le roi d'Espagne, les Vénitiens, etc. Les Anglois et les Hollandois se sont déclarés pour le roi de Danemark contre les Suédois, qui ont encore tâché depuis peu de les surprendre. On parle aussi des Moscovites contre les Polonois.

Je vous remercie de votre Arithmétique latine, que je reeus hier par M. Troisdames ; je délivrai aussitôt à Falconet son cahier pour la langue italienne : il est fort diligent, et il ne manque aucune de mes leçons. Je vous prie de dire à M. Barbier que je viens de recevoir sa lettre et les beaux vers

de M. Boissat, qui est un gentilhomme de mérite, et que j'honore il y a plus de trente-deux ans. Tout notre arrêt est encore au greffe, à cause de l'absence du greffier, M. Boileau (1). L'affaire de M. de Gorris est toujours là, il ne jouit point; c'est à lui à poursuivre l'audience, laquelle ne se pourra avoir que très difficilement. J'ai recommandé l'affaire des menuisiers de Lyon, que M. Barbier m'avoit recommandée, à quatre conseillers de la quatrième des enquêtes, l'un desquels est M. Bouvard, fils du feu premier médecin, qui tous quatre sont des plus forts de la chambre. L'un des quatre me dit à l'oreille : *Je sais bien ce que c'est; je ne sais si ces menuisiers pourront gagner leur cause.* A quoi je puis vous dire ce que Néron disoit sur le théâtre aux juges des prix destinés pour ceux qui avoient le mieux chanté : *Fucienda feci, eventus est in manu fortunæ*, comme dit Suétone; ou comme a dit Apulée en ses Florides : *Omnibus bonis in rebus conatus fuit semper in laude, eventus in fortunâ.* Je vous baise les mains, et vous prie de faire mes recommandations à madame Falconet, à tous nos amis, et principalement à M. Spon, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 16 juin 1660.

LETTRE DXIX. — *Au même.*

Comme je me sens fort honoré de l'honneur de votre amitié, aussi dirai-je que je suis ravi de vous écrire et de vous témoigner ma diligence dans les occasions. Je vous envoyai hier un paquet de lettres par la voie de M. Langlois (ce samedi 19 juin) dans lequel étoient deux lettres pour vous, de trois pages; une pour notre bon ami, M. Spon, et une autre pour

(1) Le père de l'illustre auteur des *Satires* et de l'*Art poétique*, etc.
(R. P.)

M. Barbier, qui m'a envoyé l'*Arithmétique* du père Liotaud , imparfaite d'une feuille. Noël Falconet n'est pas aujourd'hui venu à ma leçon, car il a assisté à l'acte d'un Lyonnais , nommé Manis , au collège de Lisieux , où même il dit avoir disputé.

Je viens de recevoir votre paquet de lettres , ce dimanche 20 juin. J'ai donné à Noël Falconet sa part , avec le mémoire de la lettre pour M. le Sanier ; j'y ai trouvé la lettre de M. Meyssonier , dont je vous remercie , et auquel , pour toute réponse , je vous prie de dire que je lui rends grâces de la sienne ; que je n'ai jamais vu son livre dont il m'écrit , intitulé *l'Histoire de l'Université de Lyon* ; mais je vous prie de me l'acheter et de me l'envoyer , avec le *Sanctus Gregorius Cappadox* du père Théophile Raynaud , quand il sera achevé , si ce n'est que l'auteur même vous en donne un pour moi ; j'ai grand regret de n'avoir vu ce livre ci devant. Vous pourrez aussi lui dire que Fr. Rabelais est mort à Paris l'an 1553 , dans la rue des Jardins , paroisse de Saint-Paul , et qu'il y est enterré dans le cimetière , au pied d'un grand arbre , *religione patrum multos servata per annos*. Il dit en mourant : Tirez le rideau , la farce est jouée , comme rapporte Freigius , tom. I , *Commentar. in orationes Ciceronis* ; en quoi il imita Auguste , qui , au rapport de Suétone , en mourant demanda à ses amis : *Nunquid vite minus commode peregisset?* etc.

M. Simonet est adroit et rusé comme un fin vendeur de perles et un joaillier raffiné. Je l'ai quitté ce matin ; il est fort content de moi ; je l'ai fait saigner hardiment cinq fois , *tam in nephretico dolore , quam in arthritico , qui , ut moris est , priorem subsecutus est*. Il n'a point avalé d'huile d'amandes douces , et n'a usé d'aucun secret , car je n'en ai point ; je n'en demande qu'un à Dieu , *nempe bene medendi methodum , que est arcantum artis maximum , et secretum secretorum secretissimum , cheu paucis notum!* Quand on va par ce chemin là , on ne se fourvoie jamais , c'est le chemin des gens de bien , *sed qui quærent lucrum , per fraudes et imposturas , per*

cius obliquas gradiuntur, tels que sont Guénaut, des Fongerais, Bodineau, et les deux gazetiers, *et aliæ pestes artis nostræ* (1).

On parle ici du retour du cardinal Mazarin, et qu'il arrivera ici quinze jours avant le roi, afin d'envoyer ses nièces quelque part loin de Paris, d'où elles ne puissent jamais voir le roi ni être vues de lui; on dit que notre nouvelle reine a bon appétit, et qu'elle mange comme sa belle-mère. Il ne faut pas tant manger si on veut vivre longtemps, *natura paucis contenta*. En passant de la médecine à la politique, il y a longtemps qu'on nous mange; la France pourroit dire à bon droit avec Plaute,

Pellis et ossa sum, misera macritudine.

Me pardonneriez-vous, monsieur, si je vous écris la débauche que je fis hier? Ce mardi 22 juin, je me laissai entraîner avec ma femme et nos nouveaux mariés à Saint-Denis, où je vis la foire, qui est une chétive chose. L'église est belle, mais un peu obscure; le trésor, où il y a bien du galimatias et de

(1) Notre auteur se laisse toujours emporter à sa vivacité passionnée contre ces *stibiales tortores*, ou ces *médicastes* qui ont beaucoup plus d'habileté accessoire, de vulgaire savoir-faire que de mérite réel. Sans doute, ce *secretum secretorum secretissimum* de bien guérir consiste dans un savoir profond, réel, et dans la bonne méthode d'appréciation. Mais faut-il pour cela rester stationnaire, n'adorer que le dieu Terme, repousser tout progrès, toute idée qui germe, toute lumière commençant à poindre sur l'horizon scientifique? Ce serait un sacrilège. Je l'ai déjà dit, quand l'homme durerait autant que le soleil, il irait toujours apprenant quelque vérité nouvelle, il mourrait encore affamé de savoir. Or, comment Gui Patin pouvait-il croire qu'avec Hippocrate et Galien on avait le dernier mot de la médecine? C'est là précisément le reproche que lui firent ses adversaires sérieux, et non sans quelque fondement. Mais rien de plus vrai, on tombe toujours du côté où l'on penche, les plus grands hommes ne furent point exempts de pareille chute; tous se sont fait illusion sur le mieux, sur le vrai, tous ont pu dire ce mot d'un ancien, répété souvent par Gui Patin lui-même : *Decipimur specie recti.* (R. P.)

la badinerie , *pro more gentis*, et les tombeaux des rois , où je ne pus m'empêcher de pleurer, voyant tant de monuments de la vanité de la vie humaine; quelques larmes m'échappèrent aussi au monument du grand et bon roi François I^{er}, qui a fondé notre collège des professeurs du roi. Il faut que je vous avoue ma foiblesse, je le baisai même, et son beau-père Louis XII, qui a été le père du peuple et le meilleur roi que nous ayons jamais eu en France. Il n'y a point encore de tombeaux érigés pour les Bourbons, *quorum cularera servantur in quadam cella*, dans le chœur au-dessous du grand autel, à main droite, où on a mis encore depuis peu le duc d'Orléans, qui mourut à Blois le 2 février, et le septième jour d'une fièvre continue, avec une fluxion sur la poitrine et quatre prises de vin émétique, dont Guénaut ordonna les trois dernières, disant que c'étoit le vrai moyen de le guérir. *Sic moriuntur principes, sic itur ad astra*, faute d'un bon médecin qui sache le secret de Galien, *cito et frequenter mittendo sanguinem*, pour empêcher que le feu ne se mette dans le poumon et dans le cœur. Ma femme étoit ravie de ces bagatelles, et prenoit pour autant de vérités les petits contes qu'un moine lui débitoit, en les autorisant avec sa baguette. J'étois déjà informé de ces sottises, lorsque je fus à Saint-Denis aux funérailles du roi Louis XIII, avec notre doyen M. de la Vigne, en 1642.

Le prince de Condé est arrivé la nuit passée à Paris, n'ayant été que quatre jours à venir ici de Poitiers. On dit que l'empereur envoie ses troupes en Hongrie y faire la guerre au Turc pour obtenir des réparations de certains pillages que les Turcs y ont faits.

Nos nouvelles de Londres portent que les deux frères du roi, les ducs d'York et de Gloucester, ont été prendre leur place dans la chambre de la noblesse, au-dessus des gentilshommes du pays; mais on n'y a encore fait mourir personne.

On fait ici grand bruit de la mort de mademoiselle de Guerehi. On avoit mis prisonnière dans le Châtelet la sage-

femme ; elle a été traduite dans la Conciergerie par arrêt de la cour. Le curé de Saint-Eustache a refusé la sépulture au corps de cette dame. On dit qu'on l'a porté dans l'hôtel de Condé , et qu'il y a été mis dans la chaux, afin de le consumer plus tôt, et qu'on n'y puisse rien reconnoître si on venoit à la visite. La sage-femme s'est assez bien défendue jusqu'à présent ; mais *aliæ admovebuntur machinæ , aliæ artes adhibebuntur ad eruendum verum*. Je crois qu'elle sera mise à la question ; les vicaires généraux et les plénipotentiaires se sont allés plaindre à M. le premier président que depuis un an six cents femmes, de compte fait, se sont confessées d'avoir tué et étouffé leur fruit, et qu'ils y ont particulièrement pris garde sur l'avis qu'on leur avoit donné (1).

Hier deux voleurs furent pendus à la Grève, tous deux jeunes, qui voloient ici alentour ; l'un des deux avoit été

(1) Cette demoiselle de Guerchi, séduite par le duc de Vitry, se fit avorter et mourut des accidents qui survinrent. On croit, mais sans preuves, que cette aventure donna lieu au fameux sonnet de l'*Avorton*, par le poëte Hesnault, et dont voici les derniers vers :

L'amour, malgré l'honneur, t'a fait donner la vie,
L'honneur, malgré l'amour, t'a fait donner la mort.

On peut consulter Bayle, article Gui Patin, *Dictionnaire historique*, sur l'infâme coutume des dames romaines de se faire avorter, *sed non impune*, comme dit Ovide.

M. de Chateaubriand a cité ce passage de Gui Patin, parlant de ces six cents femmes qui, depuis un an, se sont confessées d'avoir tué et étouffé leur fruit. Quelles mœurs ! quelle corruption ! Ce qui n'empêche pas que l'époque de Gui Patin n'ait été regardée, louée et citée comme *le bon temps* par la génération suivante. La plupart des siècles ont été calomniés de leur vivant ; il ne faut donc pas attribuer au nôtre une dépravation plus profonde que dans les temps qui ont précédé. D'ailleurs aujourd'hui, ainsi qu'on en a fait la remarque, tout est connu, tout est public. Quand un crime est commis dans le dernier village de France, il passe aussitôt du petit journal de la localité dans tous les journaux du royaume. Puis viennent les *Comptes-rendus de la justice*.

tambour du roi. Il est des larrons de tout métier ; Guénaut même en a fait être du nôtre. On m'a dit aujourd'hui que notre des Fougerais se plaint de son même mal que l'an passé, *vereri debet ne sit illi autumnus libitinae questus acerbior.*

La paix est faite tout-à-fait entre les Danois, Suédois et Polonois : la voilà tantôt par toute l'Europe. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. Le greffier travaille à notre arrêt ; je suis député pour travailler la semaine qui vient, avec quelques autres collègues, à l'examen des comptes de notre faculté.

De Paris, le 22 juin 1660.

LETTRE DXX. — *Au même.*

Je vous envoyai ma dernière vendredi dernier, 25 juin, par la voie de M. Troisdames ; MM. du parlement ont ordonné que le lendemain samedi seroit fête, et le lundi suivant, à cause que le *Te Deum* fut chanté dans Notre-Dame pour le mariage du roi, et les boutiques furent fermées le samedi 26 juin. M. de Vendôme étoit malade d'une fièvre tierce, laquelle est devenue continue. S'il meurt, il faudra dire : *Belle âme devant Dieu, s'il y croyoit!* Au moins n'en faut il point jurer qu'on ne soit assuré ; car ce sont d'étranges gens que les princes d'aujourd'hui, et peut-être que tels ont été pareillement ceux du temps passé.

Je ne vois plus ce prêtre qui est tant dérégé ; il ne paroît plus dans les rues, *latet abilitus ugra eel unguulo urbis.* J'ai

espèce de grand-livre criminel, aussi régulièrement tenu que celui de la dette publique. De pareils documents n'existaient pas autrefois. Horace annonçoit déjà *progeniem vitiosiore* ; la nôtre est-elle donc inférieure à la génération corrompue de la Rome des Césars ? Convenons qu'il y a toujours des vices et des crimes au fond de toutes les sociétés, comme il y a du limon au fond de tous les fleuves. — R. P.

peur qu'il ne se mette, faute d'argent, à faire quelque vilain métier, dont il se repentiroit à loisir. Paris est plein de fripons, de voleurs, de faux monnoyeurs; on a beau en pendre, on n'en sauroit faire tarir la source. Dieu veuille qu'il s'amende, et que *non abeat in consilium impiorum, undique naufragium imminet.*

Le roi devoit arriver à Bordeaux la veille de la Saint-Jean, M. d'Espernon l'y a précédé; mais en ce temps-là toute la ville a été fort étonnée d'un grand tremblement de terre, qui a eu d'horribles circonstances. Les grosses cloches en ont sonné d'elles-mêmes, des pierres, des rochers en sont tombés: bref, tout le pays en est fort scandalisé; ils n'en attendent rien moins que la peste et des impôts. Cela est arrivé le 21 juin, qui est le même jour que M. d'Espernon y arriva. *A signis cæli nolite metuere*: je suis de l'avis du Saint-Esprit.

M. le comte de la Feuillade est disgracié pour avoir dit quelque chose mal à propos du mariage du roi, mais cela se raccommoiera. On a renvoyé en Espagne quelques dames espagnoles qui étoient à la cour au service de la reine; on leur a fait de beaux présents; elles s'en sont retournées contentes, disant néanmoins qu'elles ne se pouvoient accoutumer en France, et que l'on n'y buvoit point assez frais. La reine nouvelle ne parle point encore françois; elle dit seulement ces mots: *Allons à Paris*. On dit qu'ils seront à Fontainebleau le 15 de juillet, qui seroit une grande hâte, ce me semble.

Noël Falconet acquiert chaque jour quelque degré de sagesse, et dit qu'il répondra bien. Il aime fort à être près de moi et à m'écouter parler. Avant-hier après dîner, comme nous nous entretenions lui et moi, il survint un honnête homme, avec qui je parlai environ demi-heure, et puis je le menai dans mon étude pour lui faire une ordonnance. Cet officier du roi le regarda fort, et après il me dit lorsque nous fûmes seuls: « Ce petit jeune homme-là vous écoute attentivement, et veut apprendre. Ah! que si j'étois en sa place, » je ferois bien mon profit de votre présenee! » Je lui dis qui

vous étiez , et il me promet de vous aller saluer quand il ira à Lyon.

On dit que le roi n'ira ni à la Rochelle ni à Tours , mais que de Bordeaux il viendra à Poitiers , et puis à Chambord et à Blois , et de là à Fontainebleau. Le roi d'Angleterre a désiré que l'on changeât M. de Bordeaux , notre ambassadeur qui est à Londres , qu'un autre fût envoyé en sa place. On dit que ce nouveau roi se plaint fort du cardinal Mazarin. On dit aussi que le roi d'Angleterre, les Hollandois, et le roi de Danemark, vont faire un grand accord ensemble , dans lequel ils feront ce qu'ils pourront pour nous y faire entrer , aux dépens des autres qui ne voudront point être de nos amis ou alliés.

Il court ici un libelle de huit pages in-quarto , par lequel il est prouvé « que le crime dont la dame *Constantin* , sage-
» femme , est depuis peu accusée , n'est qu'une suite de la
» doctrine des jésuites , et aussi pour détromper les dames
» qui se laissent abuser par cette erreur , sous prétexte que
» ces pères l'enseignent dans leurs livres. »

On dit que la sage-femme se défend fort bien ; elle avoue que mademoiselle de Guerchi est morte chez elle , mais qu'elle ne lui a donné aucun breuvage ; qu'elle vint chez elle fort malade , où elle mourut en criant cruellement ; qu'elle a ouï parler d'un certain breuvage que ladite dame avoit pris , mais qu'elle ne savoit ce que c'étoit ni qui l'avoit fait.

M. de Maunouri , abbé de Gaillac , maître des requêtes , n'est pas bon marchand de son insulte contre M. le premier président ; les maîtres des requêtes l'abandonnent , aussi bien que M. le chancelier. On lui a envoyé un ajournement personnel , signé de M. le procureur-général , auquel s'il ne défère , il sera changé en prise de corps. On dit qu'il est allé à la cour chercher de la protection.

On dit que le cardinal Mazarin arrivera ici avant le roi , mais qu'il est mal en sa santé , *ex frequenti dolore nephretico et acerrima podagra; mors etiam saxis marmoribusque evenit.*

On dit que le roi est présentement à Poitiers , qu'il sera le

9 de ce mois à Amboise , puis qu'il viendra à Chambord , où il séjournera quatre ou cinq jours ; de là à Blois , après cela à Fontainebleau , de là à Compiègne , avant que de faire son entrée dans Paris , pour laquelle on continue de travailler en divers endroits . et surtout dans la rue Saint-Antoine , dans le même faubourg , à la Grève , sur le pont Notre-Dame , au Marché-Neuf et ailleurs.

Les nouvelles de M. de Vendôme ne sont pas bonnes , il est encore en danger de sa personne. Le tremblement de terre n'a pas été seulement vers Bordeaux , mais aussi en Auvergne et ailleurs. Le roi passera à Richelieu , et on croit qu'il y séjournera plusieurs jours. On dit que la reine a eu des maux de cœur , d'où l'on soupçonne qu'elle est déjà grosse. Cela seroit agréable aux gens de bien , pourvu que le peuple soit soulagé , lequel languit il y a longtemps de trop de pauvreté.

On rompit hier un voleur à la Grève ; aujourd'hui seront pendus trois autres malheureux au faubourg Saint-Germain. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 2 juillet 1660.

LETTRE DXXI. — *Au même.*

Je vous envoyai hier , ce 3 juillet , une lettre de quatre pages par la voie de M. Langlois. On dit que M. l'abbé de Gaillac est allé en cour pour obtenir un arrêt d'en-haut touchant l'insulte qu'il a faite à M. le premier président ; cet abbé ne trouvant point ici d'appui suffisant , ni parmi les maîtres des requêtes , ni dans le parlement ; ses amis mêmes avouent qu'il en sera mauvais marchand. Le parlement fut encore hier assemblé pour cette affaire.

Votre jeune médecin , M. L. de Serres , est ici , qui vient soigneusement à mes leçons ; il m'a dit qu'il avoit laissé son

compagnon de voyage. M. de Rhodes, à Londres, néanmoins incertain s'il passerait en Hollande ou en Flandre.

Ce jourd'hui 5 juillet, nous avons fait la licence de nos vieux bacheliers ; ils sont sept en nombre, dont celui qui est le deuxième, nommé Dodart, âgé de vingt-cinq ans, est un des plus sages et des plus savants hommes de ce siècle. Ce jeune homme est un prodige de sagesse et de science, *monstrum sine vitio*, comme disoit *Adr. Turnebus de Josepho Scaligero* (1). Hier leur paranymphe fut fait en nos écoles ; mon rang vient de donner le bonnet à celui qui a eu le trois. Il faut achever mes leçons, et après je travaillerai à en faire le latin ; il ne me coûtera que du temps, mais j'en ai si peu que c'est pitié.

J'ai vu aujourd'hui M. le premier président chez lui ; comme je le quittois, j'ai trouvé M. le lieutenant criminel qui alloit parler à lui ; ils m'ont arrêté tous deux et m'ont proposé diverses questions *super abortu* (2), et comment les sages-femmes et les chirurgiens se gouvernent en tel cas. Je leur ai dit qu'il y a en France des juifs déguisés *qui faciunt palmarium reputant occidere gentem* ; ce sont les chrétiens qu'ils entendent (je faisais allusion à un certain). Je vois bien que l'on travaille au procès de la sage-femme de mademoiselle de Guerchi, et qu'elle n'est pas, comme on dit, hors de danger, joint que le lieutenant criminel est un étrange compagnon, qui fait rudement justice.

(1) Fontenelle n'a pas manqué, dans son éloge de Denis Dodart, de rapporter ces paroles de Gui Patin. Puis il ajoute : « Toutes les circonstances du témoignage de M. Patin sont assez dignes d'attention : il étoit médecin, fort savant, passionné pour la gloire de la médecine ; il écrivoit à un de ses amis avec une liberté non seulement entière, mais quelquefois excessive. Les éloges ne sont pas fort communs dans ses lettres, et ce qui y domine, c'est une bile de philosophe très indépendant. » On ne peut qu'acquiescer à un pareil jugement plein de sens et de vérité. R. P.

(2) M. le préfet de la Seine vient de saisir l'Académie royale de médecine d'une question analogue, à savoir : *Quelle peut être l'influence du seigle ergoté sur la vie des enfants et sur la santé des mères ?* Bulletin de l'Académie royale de médecine, Paris, 1845. t. X. p. 363.)

R. P.

On s'en va faire publier des monitoires par toutes les paroisses , touchant l'affaire de la dame Constantin , sage-femme ; elle a été resserrée ; il y a un chirurgien prisonnier pour le même fait.

L'ajournement personnel contre M. l'abbé de Gaillac a été changé en décret de prise de corps , s'il ne se présente dans trois jours ; sinon il sera trompé par les rues et carrefours de Paris.

Le tremblement de terre a été fort grand aux bains de Baresges , près des Pyrénées. Il y a eu vingt-six hommes tués et quelques blessés. Il y a duré trente-six heures , et a été senti en plusieurs autres endroits.

Les deux filles de madame la duchesse d'Orléans , qui étoient allées à la cour pour le mariage du roi , sont ici de retour d'hier au soir. Mademoiselle , leur sœur aînée , y arrivera demain ; si bien que voilà la cour qui s'approche de nous. Guénaut a ici reçu un terrible scandale pour son vin émétique , dont plusieurs se plaignent fort de lui. Un des nôtres , nommé M. Morisset , traitoit un riche bénéficiaire , âgé de vingt-huit ans ; Guénaut y fut appelé à l'insu de M. Morisset ; il dit qu'il le guériroit avec deux verres de tisane laxative. Il ordonna donc deux apozèmes chez l'apothicaire ; le malade n'en prit qu'un , *a quo multa dejecit*. Guénaut , qui vit cette grande opération , dit qu'il étoit guéri et qu'il falloit qu'il prit encore le lendemain matin l'autre verre , et dit aux parents qu'il leur avoit parlé de tisane laxative , mais que c'étoit du vin émétique , qu'il le leur avoit caché de peur qu'on ne l'empêchât de si bien faire , et s'en alla. Une demi-heure après , le malade se trouva mal ; on courut requérir Guénaut , qui ne demeure qu'à quatre cents pas du malade ; il y vint et le trouva mort. Les bénéfices sont perdus , toute la famille crie et se plaint fort de lui.

Je salue mademoiselle Falconet , M. Spon , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 6 juillet 1660.

LETTRE DXXII. — *Au même.*

M. le chancelier a été fort malade d'une néphrétique; il a vidé une pierre et se porte mieux.

On dit que l'abbé de Gaillac est mal, et qu'on le poussera bien loin. Je ne vois ici personne qui ne l'accuse de grande imprudence. Ce malheur confirmera dans le parlement l'autorité de M. le premier président.

On dit que le roi est toujours réjoui d'amener la reine sa femme à Paris, et d'entendre parler des beaux préparatifs qu'on lui fait; mais néanmoins plusieurs croient que ce ne sera qu'au mois de septembre.

On dit que M. de Vendôme est hors de danger, mais M. Rainssant n'est point encore de retour. M. le Prince et madame de Longueville sont allés à Amboise au-devant du roi. Le surintendant des finances et autres parlent d'aller au-devant de son Éminence jusqu'à Orléans. On redouble la dépense pour avancer les apprêts de l'entrée du roi.

Je vous prie de dire à madame Falconet que je lui demande pardon de la débauche que j'ai faite d'aller voir l'église, les tombeaux et le trésor de Saint-Denis, avec ma femme et nos nouveaux mariés. Elle peut bien me pardonner, ce n'est point ma coutume; je n'en fis jamais tant, et peut-être que jamais je n'y retournerai. Je ne fais guère de débauche que dans mon étude avec mes livres, au moins n'en fais-je point tant comme je voudrais bien. Fen M. Piètre, qui a été un homme incomparable, tant en bonté qu'en science, disoit qu'il faisoit la débauche lorsqu'il lisoit Cicéron et Sénèque; mais qu'il se réduisoit aisément à son devoir avec Galien et Fernel, *cujus pathologiam impense adamabat*: ainsi je me suis réduit dans mon étude depuis ce temps-là; mais on ne m'y laisse guère dans l'état paisible qu'il faudroit pour bien étudier, *carminum secessum scribentis et otia quarunt* (1).

1. Faire la débauche en lisant Cicéron et Sénèque! c'est là une

Nous avons eu (ce dimanche 11 juillet) du feu, la nuit passée, dans ce quartier, chez un de nos voisins nommé Guillaume Marchand : on y a apporté beaucoup de secours, et en trois heures il a été éteint et arrêté. La perte est sur le dos de celui chez qui il s'est allumé entre minuit et une heure; les deux maisons voisines s'en sont un peu senties. Bon Dieu! quel désordre fait cet élément! cela est effroyable. Aristote a dit dans le 4^e des Météores : *Omnia elementa putrescunt præter ignem, quia omnia sunt materia igni*; il dévore tout cruellement et impitoyablement. Je vous ai ci-devant mandé que j'avois reçu la feuille d'arithmétique, même elle est reliée, je vous en remercie; ce livre est bon à prouver

preuve de la sévérité des études en médecine à cette époque et de l'austérité de conduite des praticiens d'autrefois; ils auraient craint en certain sens le reproche de Ménage : *N'avez-vous pas honte d'être si savants ?* aucun d'eux n'aurait pu concevoir la vie mondaine, dissipée de certains docteurs de nos jours, mais dont on peut dire : *Nequidem musas e limine salutarunt*. Toutefois, beaucoup de médecins ont soutenu et conservé les habitudes sévères de leurs ancêtres, même dans leurs études, bien que plusieurs se soient distingués par une profonde érudition. Quand on demandait à Morgagni son avis sur quelque controverse d'archéologie ou de littérature, il répondait par ces vers de Martial (lib. IX, ep. 12) :

*Vobis non licet esse tam disertos,
Qui musas colimus severiores.*

Dans le XVIII^e siècle et au commencement du nôtre, plusieurs médecins se sont fait remarquer, au contraire, par des goûts futiles et indignes de leur profession, notamment par la gourmandise; ils se firent prosélytes de Grimod de la Reynière, « ce Zoïle des fermiers-généraux et flatteur du cochon. » Il en est qui ont écrit des vers sur la beauté, sur les modes, sur les grâces et les fleurs, mais sans succès remarquable. Aussi un satirique a-t-il dit, en parlant des œuvres de ces médecins infidèles et mauvais poètes :

Mais ces trésors de goût, d'amour, de poésie,
Qui les remplacera? — L'idiosyncrasie.

(R. P.)

que les jésuites savent tout, jusqu'aux finesses le plus cachées de cette science des supputations. Dieu garde ceux qui n'en ont que faire!

J'ai ici deux feuilles d'impression in-quarto du père Vavasseur, jésuite, de *Pace ac regalibus nuptiis epigrammata*. Cet homme est en réputation d'habile homme, mais il est âme moutonnière, aussi bien que tout le troupeau dont il fait partie. Les vers en sont beaux, mais ils sont pleins de vilaines et puantes flatteries, *pro more gentis loyoliticæ*.

J'ai vu un malade, depuis trois jours, que Picoté Belaitre avoit entrepris de guérir, et d'où il a été chassé ignominieusement. Je vous le dis, en vérité, ce n'est qu'un malheureux coquin, fort étourdi, bien ignorant, *nequidem medicus, sed plane mendicus*. Il est si gueux qu'il en feroit pitié, n'étoit qu'il est fou et que la tête lui tourne de vanité: aussi est-il natif d'Orléans, et d'une famille dans laquelle il n'est pas le premier fou. Il cherche des amis qui lui donnent aide et secours pour envoyer ses enfants en Amérique, n'ayant point moyen de les nourrir: c'est signe qu'il ne gagne pas tant; et certes, s'il y gagnoit beaucoup, il seroit bien heureux, il vivroit d'un métier où il ne connoît rien. J'apprends que ses affaires sont en fort mauvais état, si M. le comte ne le soulage de ses libéralités. Voyez et jugez s'il n'est pas bien appuyé. Cette attente est vraiment, comme dit Scaliger, *scilicet auxiliium et scipio imminutus*. Il emprunte de l'argent pour subsister à des chirurgiens et à des apothicaires; mais c'est mauvais signe, et un support qui n'ira guère loin, voire qui le détruira.

Je viens de voir M. le Sanier, qui m'a dit que Noël Falconet est capable de bien répondre, et que l'épître sera bientôt prête; il attend M. l'archevêque pour soutenir sa thèse en sa présence, où il dit qu'il fera des merveilles, et qu'ensuite il s'appliquera tout-à-fait à la médecine.

M. Blondel m'a dit aujourd'hui qu'il a levé et payé notre

arrêt contre les chirurgiens, et que demain il le baillera à l'imprimeur pour le mettre sous presse.

La dame Constantin, la sage-femme, est encore dans le Châtelet en prison; elle doit être demain interrogée. N. et le Large ont reçu assignation pour y venir répondre de leurs faits et de la déposition qu'ils ont donnée. *An est ubi fatis cedat pudore carceris et metu lethalis supplicii confectus?* On dit qu'elle se défend bien, et qu'il n'y a point assez de preuves contre elle pour la condamner à mort; mais on attend des monitoires que l'on va faire publier par toutes les paroisses de la ville et faubourgs de Paris. D'autres disent que l'on la veut sauver, et qu'elle est trop bien recommandée par les plus grands; néanmoins on croit bien qu'elle mérite la mort et au-delà, et que si on la pendoit elle ne mourroit pas innocente. On dit que sa maison étoit un bordel public, et que quantité de garces alloient accoucher dedans, *vel abortum passuræ*. Quoi qu'il en soit, je crois que les juges font ce qu'ils peuvent pour découvrir la vérité du fait; mais la vérité est souvent cachée, et ne se peut découvrir pour être trop avant dans le puits de Démocrite: aussi n'est-ce pas d'aujourd'hui que les gens de bien sont tourmentés et que l'on pardonne aux méchants.

Dat veniam corvis, vexat censura columbas.

Le roi est à Orléans aujourd'hui, et dans deux jours sera à Fontainebleau. Il n'a point passé à Tours. Madame est mal contente: on dit qu'elle s'en va aux eaux de Forges. M. le chancelier, le prévôt des marchands, et les échevins, et plusieurs autres s'en vont à Fontainebleau, y saluer le roi, et y parler de son entrée.

Nouvelles sont venues d'Espagne que le grand-maitre de Malte, François de nation, est encore mort, et qu'il y en a un autre nouveau qui est Espagnol, nommé Cotonnier; que

le bailli de Valence y avoit espérance de l'être, mais qu'il a perdu sa brigade.

Ce jeune marchand, nommé Guillaume, duquel la maison fut hier brûlée, est fort malade chez sa mère; il y a de la perte pour plus de 100,000 liv. par ce malheureux accident.

M. l'évêque d'Autun a fait l'*Histoire des cardinaux illustres en piété*, en trois volumes in-folio, en latin; il a dit là-dedans plusieurs choses assez hardies contre le cardinal de Richelieu; il a parlé mal de sa famille et de son père, de sa tyrannie, de son ingratitude contre la reine-mère, et en tout cela n'a dit que vrai. L'abbé de Richelieu, poussé par sa parente, madame de Combalet, *alias*, madame d'Eguillon, que quelques uns disent être sa tante, est allé à Pontoise, où se tient l'assemblée du clergé, et s'y plaint de ces injures. On n'en a pas fait grand état, peu s'en faut que l'on ne s'en soit moqué, et j'en suis bien aise; je loue la générosité et la constance de ces bons prélats. Ce bon évêque est louable de son zèle et de son ouvrage; il a été ci-devant ministre, puis évêque de Riez en Provence, et enfin évêque d'Autun. Il est neveu de MM. de Marillac, j'entends du garde des sceaux et du maréchal, qui moururent tous deux l'an 1632, martyrs du crédit trop grand et de la tyrannie du cardinal de Richelieu.

On dit que M. le cardinal Mazarin sera dans Paris sur la fin de la semaine, et que le roi a passé et couché à Orléans, et qu'il sera demain à Fontainebleau. On poursuit toujours M. l'abbé de Gaillac, et s'il ne comparoît bientôt, il sera trompé par la ville. Les maîtres des requêtes l'ont abandonné, disant qu'il est fou et trop étourdi. On dit pourtant qu'il y a bien plus d'imprudence que de crime en son fait.

On dit que la princesse palatine a charge de se retirer de la cour; M. le chancelier est parti ce matin pour être demain matin à Fontainebleau au lever du roi; le cardinal Mazarin et la reine-mère seront ici vendredi. Le tremblement de terre continue encore; il a été vu à Bagnères, dix-huit lieues par delà Toulouse, dans les Pyrénées. On dit ici que le chevalier Pol

est allé avec des vaisseaux à Alger pour demander des esclaves françois, comme fit Cromwell il y a quatre ans pour des esclaves anglois qu'on lui rendit. On attend ici un ambassadeur espagnol et un autre anglois qui entreront ici en grande pompe.

Voilà M. de la Mothe-le-Vayer qui vient de sortir de céans, et qui m'y a apporté un de ses livres nouvellement fait, lequel m'a dit que le livre de Milton contre le feu roi d'Angleterre (1) a été brûlé par la main du bourreau; que Milton est prisonnier; qu'il pourra bien être pendu, que Milton n'avoit fait ce livre qu'en anglois, et qu'un nommé Pierre du Moulin, fils de Pierre, ministre de Sedan, qui l'avoit mis en beau latin, en est en danger de la vie.

On a pris aujourd'hui trois voleurs, qu'on a découvert avoir volé dimanche matin dans la maison qui brûloit en ce quartier. Un crocheteur et sa femme sont de ce nombre; on a trouvé chez eux 25,000 fr. d'argent comptant. Vous savez qu'il y a trois sortes de gens qui courent au feu, les sots qui vont regarder, les larrons pour dérober, et les gens de bien pour aider à éteindre le feu.

Je vous baise les mains, et à mademoiselle Falconet et à M. Spon, notre bon ami, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 juillet 1660.

LETTRE DXXIII. — *Au même.*

Le roi est à Fontainebleau avec les reines; mais la reine-mère est ici attendue demain et son Éminence au bois de Vincennes.

Le mercredi 14 juillet, la dame Constantin, sage-femme, a été condamnée au Châtelet à être pendue et étranglée après

1) Voyez la note t. I, p. 460.

avoir été mise à la question , d'où elle a appelé , et a été transférée en la Conciergerie. On croit que la semaine prochaine la sentence sera confirmée à la Tournelle. M. le lieutenant-criminel me contoit hier que N.... étoit bien ignorant, et qu'il avoit fait un rapport plein de faussetés ; J. le Large , chirurgien, s'y est excusé du mieux qu'il a pu. M. le chancelier revint hier de Fontainebleau ; les nièces y sont aujourd'hui parties pour y aller saluer le roi et la reine. On dit que les États de Pologne veulent élire un successeur à leur roi , et que l'on songe au prince de Condé, qui a été jusqu'à Amboise au-devant du roi , de qui il a été fort bien reçu.

M. le lieutenant criminel me fit hier grand état d'un passage que je lui ai fourni de l'Apologétique de Tertullien contre la sage-femme : *Nobis vero homicidio semel interdicto, etiam conceptum utero dum adhuc sanguis in hominem delibatur, dissolvere non licet. Homicidii festinatio est prohibere nasci, nec refert natau quis eripiunt animau, an nascentium disturbet. Homo est et qui est futurus; et fructus hominis jam in semine est.* Je lui en avois aussi fourni des commentaires. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

P. S. M. l'abbé de Gaillac a mis de l'eau en son vin , et a reconnu que les plus courtes folies étoient les meilleures ; il a présenté requête ce matin au parlement, et demande la paix, pour laquelle avancer on a aussitôt levé la prise de corps qui avoit été ordonnée contre lui.

Le roi et la reine seront lundi au bois de Vincennes ; M. le duc d'Anjou sera à Paris ; c'est M. de la Mothe-le-Vayer, son précepteur, qui m'en vient d'assurer. Je salue mademoiselle Falconet et M. Spon.

De Paris, le 16 juillet 1660.

LETTRE DXXIV. — *Au même.*

J'ai ouï parler ici d'une nouvelle *Histoire du Dauphiné* en 2 vol. in-folio, et d'une nouvelle *Histoire de Lyon*, in-4, faite par un jésuite. Prenez, s'il vous plaît, la peine à votre loisir d'en parler à M. Barbier, et d'en savoir des nouvelles, et même de me les acheter en blanc. Je pense qu'il vaut mieux faire ainsi que de s'attendre à nos libraires, qui n'en reçoivent que tard, et qui ne les veulent vendre que beaucoup trop cher à cause de la nouveauté.

Quand vous les aurez chez vous, il ne les faut pas envoyer par M. Troisdames, ils sont trop gros; il vaut mieux en faire un paquet et le délivrer à M. Spon, notre bon ami, qui prendra le soin de me les faire tenir dans quelque balle de M. Devenet ou de M. Huguetan; on pourroit y ajouter pareillement le *S. Georgius Cappadox* du A. *Théophile Raynaud*, si alors il est achevé.

Il est arrivé à Paris tant de monde de tous côtés, et même des provinces étrangères, pour voir l'entrée du roi, que les rues ne sont pas assez larges pour tout contenir; on n'y peut passer, outre que l'on bâtit en plusieurs endroits.

M. Troisdames, lieutenant de la colonelle de M. de Lamignon, comme il est notre bon ami, m'a prié de lui donner une devise pour faire mettre sur un drapeau neuf qu'ils font faire, et a désiré que ce fût sur la paix et sur le mariage du roi. Voilà ce que mon fils Carolus lui a fourni sur ce sujet: *Coeunt jam federe certo pax et amor*. Êtes-vous de l'avis des approbateurs? Il n'y a mot qui ne revienne bien au sens de la saison présente et de l'état de nos affaires: le mariage du roi éteint une guerre grande et longue, qui dure il y a vingt-cinq ans; la paix semble bien assurée par la bonne intelligence qui est entre les deux royaumes, aussi bien qu'entre les deux rois comme aussi entre le roi et la reine. Son Éminence se porte

mieux ; mais on dit que ses jambes s'éteignent fort, *unde mentuenda videtur species eujusdam hydrophis.*

L'imprimé que je vous ai envoyé touchant le fait de la dame Constantin a été brûlé par la main du bourreau à la Croix du Trahoir par ordonnance du lieutenant civil ; mais il y en a grand bruit au Châtelet contre celui qui l'a fait sans ordre, sans aucun consentement, sans en avoir parlé à personne et sans sentence ; même ceux qui s'y sont déclarés contre lui sont amis des révérends pères : on dit que l'affaire en ira jusqu'au parlement. Les magistrats ont bien de la lâcheté et de la bassesse de souffrir que ces pères passés aient tant de crédit pour les opinions extravagantes et dangereuses qui sont dans leurs livres et leurs apologies : voilà ce qu'à produit la paulette.

Le roi a député un évêque et deux abbés pour se transporter aux prisons du Châtelet et de la Conciergerie pour voir à combien se monteroit la somme due par les prisonniers que le roi veut mettre en liberté ; elle va bien à 100,000 écus ; on tâche de diminuer la somme, afin de les délivrer à l'entrée du roi. On dit que si son Éminence étoit en état, on l'enverroit aux eaux de Bourbon ; elles ne lui valent rien. Elles sont trop chaudes, joint que l'on dit qu'il a pissé du sang, ce qui seroit un signe trop certain *calculi in vesica delitescentis*. Il se plaint fort de Valot, qui lui a promis de lui adoucir ses douleurs, et qui n'en fait rien. Le pauvre *Archiatre* est en danger d'être chassé de la cour, *si quid humanitus contingat in vira purpuro* ; car il n'y a que celui-là qui le maintienne, tous les autres sont contre lui, même le roi et la reine.

La sage-femme est toujours prisonnière ; on dit que ce ne sera que pour la semaine prochaine, et que M. le procureur-général en appelle contre elle de sa sentence *u minima* ; qu'il veut donner de rudes conclusions contre elle ; qu'elle devoit être brûlée toute vive, si elle ne nomme ses complices. Mais puisque vous avez trouvé si beau le passage de Tertullien contre elle, je vous en veux indiquer un autre du même auteur,

au livre de *Anima*, cap. 25, edit. Rigaltii, anni 1641, p. 328. *At quin et in ipso adhuc utero infans trucidatur necessariu crudelitate, quum in exitu obliquatus denegat partum, matricida, ut moriturus. Itaque et inter arma medicorum et organa est quo prius patescere secreta coguntur tortili temperamento, cum annulo cultrato, quo intus membra ceduntur anxio arbitrio, cum hebeti unco quo totum pectus extrahitur, violento puerperio. Est etiam aneum spiculum, quo jugulatio ipsa dirigitur circa latrocinio, Βρυστοφόρος appellat de infanticidii officio, utique riventis infantis peremptorium, etc. Optima, ut Tertulliano digna (1).*

Je suis bien aise que vous soyez satisfait de M. le Marquis ; je le connois, je l'ai vu en cette ville : c'est un esprit chaud et bilieux, qui a bien étudié ; outre cela, il est gentil et éveillé. Paiera-t-il les cent écus ? Que sont devenus vos deux autres, de Luques et Bouge ?

Notre licencié, qui est si savant, s'appelle Dodart ; il est fils d'un bourgeois de Paris fort honnête homme ; c'est un grand garçon fort sage, fort modeste, qui sait Hippocrate, Galien, Aristote, Cicéron, Sénèque et Fernel par cœur ; c'est un garçon incomparable, qui n'a pas encore vingt-six ans ; car la Faculté lui fit grâce au premier examen de quelques mois qui lui manquaient pour son âge sur la bonne opinion qu'on avoit de lui dès auparavant (2).

Noël Falconet a reçu vos lettres ; il a délivré à M. Moranges la sienne ; mais M. l'archevêque n'est pas à Paris ; il est au bois de Vincennes ; s'il ne vient bientôt ici, il l'ira chercher là. Quand il sera de retour, nous prendrons temps de l'aller saluer par l'entremise de M. Moranges. Je vous prie d'assurer mademoiselle Falconet de mes très humbles services ; je ferai tout ce qui me sera possible pour celui qu'elle aime tant, qui

(1) Ce passage remarquable de Tertullien prouve que les anciens étaient plus avancés que nous ne le croyons dans l'art des accouchements. Voyez *Essais historiques, Littéraires et critiques sur l'art des accouchements*, par P. Sue, Paris, 1779, t. I. R. P.)

(2) Voyez la note précédente, p. 231

seroit bien aimable s'il vouloit ; mais j'espere qu'il le sera quelque jour. Un homme de qualité m'a aujourd'hui demandé : Les eaux de Bourbon sont-elles bonnes à son Éminence ? Je lui ai répondu sur-le-champ : Comme le vin émétique au feu duc d'Orléans. Y auroit-il apparence que cette pensée entrât dans le cœur des médecins de la cour, que les eaux de Bourbon fussent bonnes à tant de maladies et de symptômes qui ne proviennent que de chaleur, *ve tanto fervore et siccitate viscerum, cum jugibus vigiliis, que pravam diathesim imprimunt singulis partibus urinae regionis.*

Je viens d'apprendre qu'il est bien malade, et encore pis qu'hier, tant pour sa gravelle que pour ses hémorrhoides et son exténuation, tant des jambes que des cuisses, *que est via ad hydropem.* sur quoi je brise.

De Paris. le 27 juillet 1660.

LETTRE DXXXV. — *Au même.*

Je vous ai envoyé hier, ce samedi 31 juillet, ma lettre avec celle de Noël Falconet, par la voie de M. Langlois. Je ne vous puis rien dire de nouveau, sinon qu'un de nos capitaines vient de me dire que l'on veut remettre l'entrée du roi au 2 septembre, parce qu'il fait trop chaud. Si cela est, *vera causa tanta dilationis est dubius et anceps morbus purpurati; falso quodam rumore sparguntur fama et virtutes aquarum Bourbonensium ad ejus morbi profligationem, ejus curatimi nullo modo competunt.* Mais toute la cour est mystique, *imo ipsa aula est mysterium, et aulici omnes sunt mystici, et mystar sive baptar dice- fortunæ, que in rebus mortalium, tam in ratione accepti quam expensi utramque facit paginam.* Il y a encore d'autres déesses qui se mêlent des affaires de ces gens-là, mais qui ne sont que des suivantes et des courtières de cette première. *Fata regunt orbem, certa stant omnia lege.*

Le cardinal Mazarin a été saigné [ce dimanche 1^{er} août], en

tout sept fois; il a pris aujourd'hui matin médecine, et se porte mieux. Un marquis espagnol fut noyé près de Charenton, en se baignant il y a trois jours. Les meubles de la couronne, qui étoient à Bordeaux, ont été renvoyés par mer pour en épargner le port : on n'a point su quelque temps ce qu'ils étoient devenus. Enfin ils sont arrivés au Havre, et seront ici bientôt; c'étoit une des raisons du retardement de l'entrée; la seconde étoit la maladie du cardinal; il n'y en a point d'autres, car tout est près de deçà: on n'attend plus que l'ordre du roi.

Les chirurgiens ont fait dresser une chaire à présider dans Saint-Côme en leur grande salle. Notre doyen s'y est opposé, et a présenté requête contre eux: il a les conclusions du procureur-général, lesquelles portent que la chaire sera ôtée. Il faut pour cela un nouvel arrêt qui sera mis ensuite de l'autre; cela fera connoître à la postérité l'obstination et la malice de *ces luquais bottés*, qui briguent pour être nommés chirurgiens de longue robe, ou médecins de *courte robe*, aussi bien que de *courte science* (1).

Le cardinal Mazarin se trouva fort mal hier au soir, lundi 12 août; ce matin un peu mieux; consultation a été faite par ordre du roi.

Le procès de la dame Constantin a été ce matin mis sur le bureau; on le continuera demain matin, *nisi vis major interveniat*. Elle est en grand danger de passer par les mains d'un terrible ménétrier, *qui olim Romæ Cadmus vocabatur*.

Le mal de son Eminence n'est ni goutte ni gravelle, c'est plutôt *morbis viscerum, quorum imminet diaphthora in propria substantia ab antiqua et forti intemperie, quæ genuit prævam diathesim, nullo artis nostræ præsidio debilem*.

*Omnia transibunt, nos ibimus, ibitis, ibunt
Ignari, gnari, conditione pari.*

(1) Voyez la note ci-dessus, pour le serment exigé des chirurgiens.
p. 174

Purpuratus ille mster mole habet, quoi que l'on en dise, *imminet marecor universi corporis, imminet quoque autumnus, tentator valetudinum*, inquit *Tertullianus*.

Il me semble que vous ne pouvez donner moins de six-vingts francs à M. le Sanier, à cause de l'acte de dimanche prochain: j'en donnai autant pour mon Carolus, qui soutint ses thèses de philosophie en grec et en latin, l'an 1657. J'en ferai tout ce qu'il vous plaira. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. Je vois ici des Hollandois qui sont fort en peine que deviendra Dunkerque, et comment s'en pourront accorder les trois rois intéressés, de France, d'Espagne et d'Angleterre.

Demain toutes les chambres seront assemblées au parlement pour délibérer sur l'entrée du roi et nommer des députés de chaque chambre.

De Paris, le 3 août 1660.

LÉTTRE DXXVI. — *Au même.*

Je vous envoyai hier de nos nouvelles par la voie de M. Troisdames. Noël Falconet a été aujourd'hui, ce samedi 7 août, par tout Paris y porter de ses thèses, et j'espère que demain il aura un bel auditoire. Il a même été à Vincennes, où il a présenté ses thèses à MM. l'archevêque, le maréchal et le marquis de Villeroy. M. l'archevêque lui a promis de le venir entendre demain.

Le cardinal Mazarin se porte mieux; on dit qu'il n'ira point aux eaux, mais qu'on le mettra au lait d'ânesse. On le baigne maintenant. M. Esprit lui a dit en particulier que le bain ne lui étoit point bon, et qu'il s'en trouveroit mal s'il le continuoit: qu'il s'inscrivoit en faux contre ce bain, bien qu'il lui eût été ordonné par Valot et Guénaut. Je ne sais ce qu'il fera la-dessus, mais je suis bien averti que depuis quelque temps Valot le veille et y couche toutes les nuits. Seroit ce

que les nuits seroient plus mauvaises à ce malade, ou bien que Valot le flatte et fait le chien couchant de peur d'être chassé ? Quoi qu'il en soit, j'ai peur que l'hiver prochain ne fasse des places vacantes, tant en ministres d'Etat qu'en plusieurs abbayes.

Le jour de l'entrée n'est point encore déterminé ; mais néanmoins on croit qu'il est arrêté, et que ce sera le 24, le 25 et le 26 de ce mois, car la fête durera trois jours, et même on est convenu que le parlement ira jusqu'au bois de Vincennes, tous à cheval, en robes rouges, avec des housses de velours noir sur leurs chevaux ; les maîtres des requêtes iront avec M. le chancelier en robes de velours noir : la chambre des comptes, la cour des aides, les monnoies, la ville, le Châtelet et autres compagnies iront plus matin, afin que le parlement aille le dernier de tous.

Le médecin de la nouvelle reine, qui est Espagnol, m'a envoyé un billet et un compliment, pour savoir de moi, touchant deux questions de médecine, qui étoient les auteurs qui en avoient traité, savoir, *de consuetudine et de frigido potu in morbis* ; je lui ai fait réponse et lui ai offert service. Il s'appelle Thomas Puellez. C'est un petit homme bien savant, qui a été professeur à Salamanque.

Enfin ce tant souhaité dimanche est venu : Noël Falconet a répondu fort bien : belle compagnie ; MM. les prélats y ont été fort honorablement reçus. S'il veut aussi bien étudier en médecine qu'il a fait en philosophie, il pourra dans un an être reçu dans votre collège de Lyon. Il est jeune, chaud et bouillant, en état d'apprendre et de comprendre beaucoup de choses ; il faut qu'il charge sa mémoire, et remplisse son esprit dorénavant de tout ce qui lui peut servir pour être dans peu d'années un bon médecin, savant, judicieux et bien raisonnant.

Vous savez bien que l'on cache les maladies des grands tant que l'on peut, encore que bien souvent on n'en puisse venir à bout. On dit que la maladie du cardinal Mazarin est

doutense, *dubii et incipitis erentus*, et je sais de bonne part que Guénaut a dit qu'il aimeroit mieux être vieux et pauvre médecin, comme il dit qu'il est (car il se plaint toujours), que d'être cardinal Mazarin et avoir tant d'écus. La reine-mère est fort contre Valot; on a parlé de lui ôter sa charge, et de le réduire à une pension viagère, en donnant sa place à un autre, qui n'en sera pas fâché. Tacite a dit quelque part, fort à ce propos: *Rerum humanarum nihil est tam instabile, fluxum et caducum, quam potentie fama sua vi non niæa*. C'est ce que je répondis à M. Guillemeau, lorsqu'il me vint un jour annoncer, de grand matin, que M. le garde des sceaux de Châteauneuf étoit disgracié, dont il étoit fort étonné, *non immerito*; mais il trouva mon passage fort à propos. Ce fut le même jour que, l'an 1643, me naquit mon second fils, *Carolus Patinus, professor pathologicus, et omnibus honoribus dignissimus*.

Il y a grande amitié à la cour entre le prince de Condé et la reine-mère; tout le monde s'en étonne et s'en réjouit comme un grand augure d'un bon temps; ce sont les effets de la paix, et comme a dit Virgile:

*Jungentur jam grypes equis, annoque sequenti
Cum canibus timidi venient ad pocula dama.*

Dieu leur fasse la grace de nous laisser vivre en paix plusieurs années, afin que la pauvre France, épuisée par leurs discordes et mésintelligences, puisse enfin respirer.

La sage-femme fut hier menée à la Tournelle, et fut interrogée. Les juges ont commencé à opiner. Le bruit court qu'il n'y a point assez de preuves pour la mort, et néanmoins elle a été condamnée au Châtelet d'être pendue, par le lieutenant criminel et par des conseillers, qui sont d'habiles gens.

On dit que dès que le cardinal Mazarin se portera mieux, il ira au bois de Vincennes y prendre l'air et du lait d'ânesse.

loci aquarum metallicarum, qui avoient été proposées par Valot, mais improuvées par les quatre autres médecins. Pour le jour de l'entrée, *nondum constat nec affirmatur*.

Le temps est venu de remercier M. le Sanier; mandez-moi ce que vous voulez que je lui porte. Il m'a dit qu'il m'enverra l'imprimeur pour payer les thèses, le papier, la taille-douce, etc. Nous retiendrons la planche et vous la renverrons quand vous l'ordonnerez, ou bien nous la rendrons à M. Morange, si vous le voulez.

Je m'en vais demain faire étudier Noël Falconet en médecine et lui faire apprendre par cœur les premiers chapitres du *Compendium* de M. Riolan le père, et après les commentaires du même sur la physiologie de Fernel, avec l'*Enchiridium anatomicum* du fils: c'est le chemin que j'ai fait prendre à mes deux fils, et qui y ont bien réussi. A mesure qu'il avancera dans ces premières institutions, je lui ferai mettre le nez dans quelques autres livres, *qui ei sternernt viam ad lectionem Galeni et Hippocratis*; et s'il me veut croire, il sera capable dans un an de passer docteur et d'être agrégé à votre collège de Lyon. Je vous prie d'y penser et de m'en mander votre intention.

Je vous remercie des beaux vers que vous m'avez envoyés sur le mot de *Mazarinus*. *Mars an jus?* Si M. Talon fait imprimer sa harangue sur la paix, je vous la promets; mais j'en doute, car il n'aime point l'impression. C'est un grand personnage et très illustre; je ne sais s'il a son pareil au monde à tel âge pour sa science, son expérience, son jugement.

Que fait M. Guillemain à Lyon? Il y a longtemps que je n'ai ouï parler de lui. Ne lui dites rien de moi. Quel âge a-t-il? Que fait votre Basset? Bouge est-il reçu? A-t-il payé les cent écus? Quand est-ce que votre de Luques pourra être reçu? J'ai peur que son poumon ne le tue avant qu'il en puisse arriver jusque là. C'est grande pitié de manquer de santé et de force

d'esprit. Cet homme a deux mauvaises pièces dans son sac. Je baise les mains à notre cher et féal ami M. Spon. Tertullien se plaint de ce qu'on reprochoit aux gens de bien de son temps. *Caius vir bonus, tantum quod christianus.*

Il y a vingt-quatre heures qu'il pleut à Paris rudement après un effroyable tonnerre ; si cette pluie ne fût venue , on dit qu'il n'y eût eu non plus de vin que l'an passé. A quelque chose malheur est bon.

Je vous baise mille fois les mains et à mademoiselle Falconet, à la joie de laquelle je prends part, sur ce que son fils Noël a si bien répondu , *et utinam oliva non mentiatur fructum suum !* Je suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 10 août 1660.

LETTRE DXXXVII. — *Au même.*

Je vous ai mandé par ci-devant comment Noël Falconet a fort bien répondu , et comment M. l'archevêque et M. l'évêque de Chartres y ont assisté ; il a témoigné beaucoup d'esprit et beaucoup de jugement, cela me fait espérer qu'il sera un jour très bon médecin et digne fils de son digne père : *virtus filii gloria patris.*

Dammata fuit laqueo infelix obstetrix et suffocata, en belle compagnie à la Croix du Trahoir.

On dit que l'entrée du roi se fera le jeudi 26 août.

On nous a rendu la planche de la thèse, je l'ai céaus ; pour l'impression, le papier, pour le tireur en taille-douce, pour le doreur, pour l'afficheur, pour les droits du portier, pour le tapissier, etc., j'ai délivré à l'imprimeur, nommé Julien, en présence et du consentement de M. le Samier, la somme de six-vingts livres deux sous, dont j'ai céaus les parties signées dudit Julien et de M. le Samier, lesquels je suis prêt

de vous envoyer. *Pro διόξζζρω, domini præceptoris*, je suis d'avis de l'aller voir demain avec Noël Falconet, et lui donner de votre part dix louis d'or. Je crois qu'on doit encore quelque chose au répétiteur; je verrai ce que M. le Sanier m'en dira, *et, re cognita, illi homini faciam satis.*

Le cardinal Mazarin se trouva hier mal; il fallut le recoucher, et il fut saigné, *ejus est videre ne proximus autumnus infirmum et pertinacem valetudinem fortiter tentet, de quo viderint tanti et tot Æsculapii.*

Lundi prochain, Noël Falconet commencera d'étudier en médecine. Il m'a promis d'avoir un cahier de médecine dans lequel il écrira tous les jours quelque chose; et moi je lui ai promis de bonne foi de lui fournir ce que je sais de meilleur. S'il me veut croire, il sera bien savant dans un an.

Un honnête homme, des premiers de sa robe, m'a dit aujourd'hui (ce mardi 17 août) que dans peu de temps nous aurons de bonnes nouvelles; quelques uns croient que c'est qu'on parle du cardinal de Retz. Bien que le cardinal Mazarin se porte mieux, on ne laisse pas de songer qui seroit celui qui pourra attraper sa place. On parle fort de quatre, savoir: M. le maréchal de Villeroy, M. le Tellier, M. Fouquet, surintendant des finances, et le seigneur Ondedey, évêque de Fréjus. J'aimerois mieux le cardinal de Retz que tout cela, mais je n'en serois pas cru, *neque res istæ mei futura est arbitrii.* Aussi les jésuites s'opposent-ils à ce dernier plus qu'à pas un, et s'il n'a un très fort et très puissant archevêque qui puisse renverser toute cette noire légion, je ne pense point qu'il y puisse parvenir; néanmoins Dieu est sur tout, qui se sert de telles gens qu'il veut pour le gouvernement des États. Job a dit en quelque endroit: *Propter peccata populorum Deus sinit regnare tyranum*, et je me souviens d'avoir vu un Hollandois qui disoit *in sensu non admodum dispari*, et même portait pour sa devise: *Sapientia Dei et stultitia hominum gubernant mundum.* Ce qui est de bon, est que nous avons un très bon

roi, qui a d'excellentes inclinations; plaise à Dieu qu'on ne les lui corrompe pas.

J'ai donné dix-huit francs au répétiteur, suivant le conseil de M. le Sauier. Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle Falconet, et à notre bon ami M. Spon, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 26 août 1660.

LETTRE DXXVIII. — *Au même.*

Je vous écrivis hier (ce mercredi 18 août) par la voie de M. Langlois. On dit que don Louis de Haro est mort en Espagne d'une fièvre maligne, et plusieurs autres seigneurs de la même cour. Le cardinal Mazarin se porte mieux, il commence à se lever, et néanmoins on dit qu'il a de fort mauvaises nuits, et que Valot continue d'y veiller.

Noël Falconet fut hier, ce jeudi 19 août, à ma leçon au Collège royal, et me répéta hier au soir une partie de ce que j'y avois dit, *de vermibus, eorum natura et remediis; et de duplici crisi pleuritidis, per venæ sectionem et amacatharsim, quarum illa tollit causam antecedentem, hæc vero conjunctam.* S'il veut continuer de même, il en saura dans deux ans plus que le jeune de R. n'en saura de sa vie, j'entends de la bonne et de la pure médecine (*Chimisticam, ægypticam et empiricam, que tanquam pingues cæcar multos alunt vitulos, nihil morar.*) Il faut être homme de bien et savant pour y exceller. *Medicus est vir bonus, medendi peritus.* Un habile homme doit être au-dessus du commun, qui est fainéant et paresseux :

. *mediocribus esse poetis*

Non Dii, non homines, non concessere columnæ.

La polypharmacie ne fit jamais un bon médecin; *ad hunc*

medendum, pauca, sed selecta et longo usu probata, requiruntur remedia, tempore et loco adhibita (1).

Il y a dans Tours une grande banqueroute de deux marchands, nommés les *Bourreaux* frères; elle est de 16 cent mille livres; mais on dit que dans peu de jours il y en aura encore une autre fort grande. Les Tourangeaux enfin perdront leur crédit, tant à Paris, à Rouen, à Lyon qu'ailleurs.

Nous n'entendons ici que tambours et soldats, qui n'ont fait que marcher aujourd'hui pour faire la revue générale de toutes les colonelles dans la campagne, entre Vaugirard et Saint-Cloud; on dit toujours que l'entrée sera le 26 de ce mois. *Purpuratus noster utruumque melius habere dicitur, sed nondum optime, imo nequaquam bene*; néanmoins, on dit qu'il verra l'entrée et qu'il sera dans la rue Saint-Antoine.

Nous avons ici un bénéficié, natif d'Angers, nommé Ménage (2), qui est homme d'esprit et de grande érudition; il a fait des vers fort adulatifs au cardinal Mazarin, dans les-

(1) Drogueurs serviles et inconsidérés, tourmenteurs de malades et de la nature, ennuyeux paraphraseurs de banalités scientifiques, méditez bien ces paroles de Gui Patin, c'est l'abrégé de toute bonne médecine pratique. Cet homme met souvent l'ongle du lion au bas de ce qu'il écrit. Remarquons qu'il ne s'agit pas de rien faire, de s'arrêter les bras croisés sous son manteau dans la méditation de la mort, mais d'employer des remèdes, *pauca et selecta*, point délicat, choix difficile, d'où dépendent néanmoins le salut du malade et la gloire de l'art. (R. P.)

(2) Ce bénéficié d'Angers est, en effet, le célèbre Gilles Ménage, qui avait beaucoup moins d'esprit et d'imagination que de savoir et d'érudition. On croit que Molière, qui avait à s'en plaindre, l'a désigné dans le *Vadius* des *Femmes savantes*. Son ouvrage principal est le *Dictionnaire étymologique de la langue française*, dont la dernière édition, avec des additions par Huet et Leduehat, a été publiée par Jault; Paris, 1750, 2 vol. in fol. Ménage n'était pas sans mérite, mais il eut deux travers qui le rendirent ridicule: le premier, de se croire un personnage important dans la république des lettres; le second, d'oser aimer madame de Sévigné, qui se moqua de lui. Il était né à Angers.

quels MM. du parlement prétendent être offensés. Il y a du bruit contre lui; j'ai regret qu'il ait fait ce pas de clerc, faute de jugement, car il est honnête homme et de mérite. *Nemo nostrum non peccat, homines sumus, non dii.*

Nous n'avons ici que du bruit des tambours et de la milice, et je crois que devant que la fête soit tout-à-fait passée, nous n'aurons pas meilleur temps. J'ai du latin à faire, qui est commencé, mais je ne puis achever durant ce bruit. Je voudrois être à Lyon avec vous pour une huitaine; nous nous entendrions, *inter precibus parietes*, de plusieurs choses que *litteris non consignatur*; et après le bruit apaisé de deçà, je m'en reviendrois depuis Roanne jusqu'à Orléans, par la Loire, *sed frustra voreo vel opto, non sicut mei juris*. Notre profession nous fait esclaves; je n'aurai jamais de repos que lorsque je serai enterré, et alors on me pourra faire l'épithaphe pareille à ce maréchal de France, nommé Trivulce, Milanois, qui est enterré dans l'église de Saint-Nazaire, à Milan: *Hic quiescit qui nunquam quiescit*. J'en ai aussi menacé mon fils Carolus, qui étudie toujours et ne se repose presque jamais. M. Huguetan, quand aura-t-il achevé ces deux tomes de *Paulus Zacchias, Questiones medico-legales*? M. Ravaud, étant ici, m'a promis de me les envoyer dès que cette cinquième édition sera achevée, qui doit l'être bientôt.

M. Monerot, le trésorier des parties casuelles, avoit entrepris un parti contre les partisans, et avoit fait son marché moyennant 17 millions. Quelques partisans, l'ayant découvert,

le 13 août 1613, et il mourut à Paris le 23 juillet 1692. Tout le monde connaît cette épigramme de Lamouuoie :

Laissons en paix monsieur Ménage,
C'était un trop bon personnage
Pour n'être pas de ses amis,
Souffrez qu'à son tour il repose,
Lui, dont les vers et dont la prose
Ne s'ont si souvent endormis.

R. P.

ont enchéri par dessus, ont fait casser son traité, et offrent 30 millions avec bonne envie de bien remuer le monerot. Ainsi les loups se mangent l'un l'autre. Érasme donc, tout bon homme qu'il étoit, s'est trompé lorsqu'il a dit : *Homo homini Deus, et lupus lupinum non est* ; mais en récompense il a dit vrai quand il a écrit : *Homo homini lupus*. Je vous baise les mains, à mademoiselle Falconet et à notre bon ami M. Spon, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. Mardi prochain se fera la revue générale de toute notre milice devant le roi, au bois de Vincennes ; jeudi sera l'entrée fort pompeuse et solennelle. Ah ! que ne suis-je pour huit jours avec vous à Lyon !

De Paris, le 20 août 1660.

LETTRE DXXIX. — *Au même.*

Je vous envoyai hier une lettre de deux pages par la voie de M. Langlois. C'est donc demain que se doit faire cette belle entrée du roi dans Paris, un 26 août, pareil jour que l'on fit les barricades, l'an 1648, afin de faire rendre les deux prisonniers que le Mazarin avoit fait arrêter, savoir : M. de Broussel, conseiller de la grand'chambre, et M. de Blancmesnil, président en la première des enquêtes. Pensez-vous que l'on ne s'en souviennne point encore au cabinet et au conseil d'en haut, et que la démarche que feront demain MM. du parlement à cette belle entrée ne soit pour eux une espèce d'expiation et d'amende honorable ? Car le roi veut qu'ils y aillent avec les robes rouges et leur bonnet carré, sur des chevaux, avec des housses de velours noir, par un chemin particulier, aussi bien que MM. de l'Université, et non point par la grande rue Saint-Antoine, sous ombre qu'elle seroit trop embarrassée si tout le monde y passoit. Pour moi, je crois qu'ils s'en souviennent fort bien ; car Corn. Tacite, qui

est un bréviaire d'État et le premier ou le grand maître des secrets du cabinet, et même que M. de Balzac a quelque part appelé l'*Ancien original des finesses modernes*, a dit en parlant de Tibère à un certain courtisan de ce temps-là, *acerbis concitiis irridere solitus, quorum apud prepotentes in longum memoria est*. Le cardinal de Richelieu lisoit et pratiquoit fort Tacite : aussi étoit-il un terrible homme. Machiavel est un autre pédagogue de tels ministres d'État, mais il n'est qu'un diminutif de Tacite.

Toute notre ville est en mouvement, et tout le monde court à la rue Saint-Antoine comme si le feu y étoit : Noël Falconet est déjà parti. Chacun va chercher, retenir ou prendre place. Je m'en vais aux Mathurins, qui est le lieu où se font les grandes assemblées de l'Université ; nous y avons notre rendez-vous à cinq heures du matin avec les autres facultés pour aller avec M. le recteur jusqu'au trône, où il doit faire la harangue pour toutes les facultés de l'Université. Je ne sais pas néanmoins si je m'engagerai d'aller jusque là avec nos autres compagnons.

Enfin notre arrêt est distribué ; j'en ai céans un pour moi que notre doyen m'a envoyé ; j'en ai acheté six autres, dont j'en ai mis deux dans votre paquet que je ferai partir bientôt : l'un sera pour vous et l'autre pour être mis dans les archives de votre collège ; j'en envoie aussi un exemplaire à notre bon ami M. Spon.

Je me suis laissé persuader par mes deux enfans d'aller avec M. le recteur de l'Université jusqu'au trône, dans le faubourg Saint-Antoine, saluer le roi. Ce corps de l'Université étoit fort grand et occupoit beaucoup plus de place ; les moines et le clergé séculier y ont été les premiers, l'Université après, laquelle a été fort regardée pour la diversité des habits de tant de suppôts. Nous y étions 38 docteurs en habit rouge, sans les docteurs en droit canon, et ceux de Sorbonne, qui étoient en fort grand nombre. Nous avons été bien regardés : aussi avons-nous vu bien du monde, *gentem magnam quam dinumerare*

nemo poterat. Noël Falconet y étoit aussi, qui a vu le roi et la reine dès le matin sortir du bois de Vincennes pour venir au trône. Nous avons été de retour à midi et avons dîné ensemble; et puis nous sommes allés voir toute la pompe qui arrivoit auprès du palais; il n'a bougé d'auprès de moi, et M. de Label le père avec ses deux fils: nous avons bonne place; enfin, outre la braverie, nous avons vu fort à notre aise le roi, la reine, M. le maréchal de Villeroi et plusieurs autres, *quorum infinitus est numerus*. Je viens de recevoir votre paquet de la part de M. Moranges; nous en étions en peine, et principalement Noël Falconet.

Son Éminence s'étoit mal trouvée du lait d'ânesse; il l'a quitté avec grand regret d'en avoir pris. On dit qu'il se porte mieux; mais je ne sais s'il atteindra le mois d'avril prochain, car nous avons ici ordinairement un méchant hiver, qui est fort contraire aux convalescents.

Le jésuite qui nous fait espérer une *Histoire de France* en latin, en trois tomes in-8, n'est-ce point le père de J. Bussières? Je vous remercie des autres livres que vous me promettez.

Le meilleur opérateur que nous ayons pour l'extraction de la pierre est le jeune Colot, rue Quincampoix, fils du dernier mort; les deux autres du même nom, *non ita bene audiunt*, et principalement le petit de cinquante ans, que l'on nomme ici Colot de Bordeaux (1).

Votre Luques ne tardera guère à mourir: je l'ai autrefois ici traité de crachement de sang et d'inflammation de poitrine. Le lieutenant criminel est ici fort malade; sa femme, qui est une mégère, l'a battu et enfermé dans sa cave: c'est une diablesse pire que la femme de Pilate. Elle est fille de Jérémie Ferrier, jadis ministre de Nîmes, révolté.

N'attendez point les thèses que vous avez demandées à Noël Falconet. Je les donnerai à M. Cani avec la planche. Le

(1) Voyez *Traité de l'opération de la taille*, par Fr. Colot, Paris, 1727, in-12, lequel contient l'histoire de la famille des Colot. — R.P.

paquet qu'il en a fait est trop gros pour être envoyé par la poste, il vaut mieux attendre un peu de temps. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 août 1660.

LETTRE DXXX. - *Au même.*

Le roi et la reine sont arrivés au bois de Vincennes. Le cardinal Mazarin y est malade d'une douleur néphrétique. Il a déjà été saigné cinq fois. Valot y est bien empêché, car il tient la queue de la poêle. Il a eu de grandes prises avec M. Esprit, en présence de la reine et de Guénaut, qui s'en moquoit. Le cardinal a été purgé, mais on ne dit rien de sa convalescence. Valot n'est pas bien en cour. S'il perd une fois son patron, il est mal en ses affaires et sera renvoyé comme un ignorant. Les degrés du Louvre sont fort glissants; il faut avoir le pied bien ferme pour s'y tenir longtemps (1).

Pour nos médecins qui déclament contre la saignée et la purgation, je tiens pour certain qu'ils n'iront pas loin avec de si méchants souliers. J'ai souvent dit à mes écoliers qu'ils ne doivent point avoir peur de telles gens. Les charlatans ne font point de miracles, si ce n'est en la présence des ignorants. Guénaut, qui se rendoit volontiers chef de quelque nouvelle secte, pourvu qu'il y eût à gagner, a dit quelquefois chez des malades qu'il n'y avoit en tout notre métier que trois bous remèdes, la saignée, les petits grains, ce sont des pilules pour faire dormir qu'il porte en sa pochette, et le vin émétique. Mais son vin émétique n'a pas le mot pour rire. On

(1) Ils n'ont jamais cesse de l'être - même pour les rois : notre histoire en fait foi.

y a été si souvent attrapé , qu'il est ici en horreur dans l'esprit de la plupart. Plusieurs le haïssoient déjà , mais la mort du duc d'Orléans l'a mis en détestation par tant d'officiers qui en ont été ruinés. Pour la saignée, on ne s'en peut passer à cause des débauches et de la bonne chère où l'on s'abandonne dans les grandes villes comme Paris et Lyon. On dit que le cardinal Mazarin se portoit un peu mieux ; s'il guérit , n'est-ce point une marque que Dieu l'aime ? J'ai autrefois ouï dire au sermon , à un certain père Binet , que la porte du paradis étoit dorée et que les riches ne devoient point désespérer de leur salut. Je le crois ainsi , parce qu'ils ont de l'argent. Tout leur est promis ou permis ; du moins bien des gens que vous connoissez se servent de ce leurre pour tirer finement de l'argent de ceux qui les croient , et ne sont point chiches de promettre le paradis , dont ils n'ont pas la clef.

Je vous rends grâces de ce que vous m'avez mandé touchant le séné. En attendant que vous m'en marquez davantage , je vous dirai ce que nous en savons ici. Les Marseillois nous en envoient de deux sortes ; l'un vient d'Alexandrie qu'ils appellent séné de la *Palte*. N'est-ce point un nom corrompu de *Ripalta* (1), qui est une île près d'Alexandrie , où pourroit croître ce bon séné , qui est petit et pointu comme le fer d'une pique , et qui est excellentissime quand il est vert ? L'autre est nommé séné de *Seyde* , qui est l'ancienne ville de Sidon , dont il est parlé dans la Bible. Celui-ci est grossier , impur , à feuilles plates et plus grandes. C'est un séné bâtard et une espèce de colutéa ; il n'est pas si bon de la moitié que l'autre , quoique la teinture en soit plus belle. Quelqu'un m'a dit aussi qu'il y a une autre espèce de séné en Perse et aux Indes , mais je n'en sais rien de certain. L'an 1634 j'en vis ici du beau , grand , à feuilles plates , que l'on vendit pour sa

(1) Mais nos marchands disent que la *palta* ne veut dire autre chose que la maltôte , ou le parti qui est sur le séné qu'on nous envoie d'Alexandrie. Voyez Mérat et Delens , *Dictionnaire universel de matière médicale* , t. VI , pag. 310 et suiv. G. P.

beaute cent sous la livre, tandis qu'on donnoit le petit d'Alexandrie pour trente-deux sous. Nous l'éprouvâmes et trouvâmes qu'il purgeoit véritablement, mais moins que l'autre petit.

Nos apothicaires sont ici fort secs et ne font presque rien. Ces bonnes gens sont à rouer. Ils voudroient bien que les chirurgiens fussent aussi abattus, afin d'avoir des compagnons de leur misère. Ils haïssent fort ces estafiers de Saint-Côme, parce qu'ils font les pharmaciens et leur ôtent la pratique : ils ne savent à quel saint se vouer. Y en auroit-il quelqu'un en Paradis qui voulût aider à des gens qui font chaque jour tant de fourberies aux pauvres malades ? Adieu, je suis votre, etc.

De Paris, le 31 août 1660.

LETTRE DXXXI. — *Au même.*

M. de Bordeaux, maître des requêtes et chancelier de la reine, mourut le 7 de ce mois. Guénaut lui avoit fait prendre cinq fois de son vin émétique, et lui promettoit de le guérir. Ce M. de Bordeaux est mort à trente-huit ans et ne laisse point d'enfants. Il est gendre d'un banqueroutier; son père même a fait banqueroute trois fois. Il perd sa charge de chancelier de la reine; on lui doit cent mille écus de son ambassade d'Angleterre. Son père est un méchant et dangereux partisan. Voilà un échantillon de la bénédiction que Dieu envoie à cette espèce de gens maudits, à ces *anthropophages* de la France.

J'ai vu les vers de M. Ménage, mais ils sont si rares que je n'en ai pu avoir. Il faut attendre que l'affaire soit accommodée ou étouffée; car bien que le parlement ait fini hier, néanmoins cette affaire ne l'est point encore. Il y flatte fort le cardinal Mazarin en un endroit, et néanmoins ceux qui le

veulent excuser disent que le cardinal a plus de raison de s'en plaindre que le parlement. Pour tous les livres qui s'achètent à Lyon, nous prendrons patience. On dit que le parlement et les maîtres des requêtes s'en vont avoir grosse querelle ensemble, et qu'elle est faite exprès pour mater le parlement. On dit aussi que le roi est fort en colère contre le cardinal de Retz, à cause des lettres qu'il a fait nouvellement courir; il y a même quelques termes que l'on prétend être fort offensifs, comme celui de tyrannie, et Dieu le sait. On dit que le cardinal Mazarin est fort attristé de ce qu'on lui a prédit par son horoscope qu'il n'a plus que cinq mois à vivre. Je ne crois ni l'un ni l'autre. Tous les astrologues judiciaires ne sont que des bavards et des menteurs; il n'y a que Dieu qui sache le futur, *illi soli competit summo suo jure tantum arcana, scientia futurorum*; mais c'est que la cour est pleine de charlatans *utriusque sexus*. Le cardinal de Retz a fait signifier à ses grands vicaires qu'il leur défendrait les ordres cette semaine dans l'archevêché de Paris: ils y obéiront, mais cela fera du bruit, et gare même que cela ne nous mène à l'interdit. Paris s'en va être aussi désemploi qu'il a été depuis trois mois plein jusqu'à présent. Tous les provinciaux s'en retournent; le parlement est fini, ce qui chasse les plaideurs et permet aux conseillers de s'aller promener aux vacances jusqu'à la Saint-Martin; le bourgeois même s'en va faire vendanges.

La charge de M. de Bordeaux, le chancelier de la reine, a été donnée à M. de Lionne. On croit que l'affaire de M. le cardinal de Retz s'accomode pour l'inquiétude qu'elle cause au cardinal Mazarin, et qu'au moins il aura la jouissance de son revenu temporel.

M. le premier président a entrepris d'accorder l'avocat blessé, qui est M. Laurancher, avec M. de Comselles, qui a donné le soufflet, et a député M. le Feron, président de la seconde, où est conseiller M. le Clerc de Courselles, et le doyen des avocats, pour aviser aux moyens d'accorder cette controverse.

Nos chirurgiens sont la plupart de grands coquins, *putidissimi nebulones*, *iniquissimi ardeliones*. Par le moyen du premier barbier du roi, qu'ils aimeroient mieux avoir pour chef de leur compagnie, que d'être soumis à notre Faculté, qui les a élevés, conservés et entretenus jusqu'à présent, ils ont obtenu un arrêt d'en haut portant défense d'exécuter notre arrêt contre eux. Dès le lendemain ils ont commencé à nous morguer et à faire remettre sur leur porte le mot de *collegium* qu'ils avoient effacé. Trois jours après, notre doyen a fait casser cet arrêt par un autre qui leur commande de le retirer et ne plus parler de cette affaire, et d'obéir à l'arrêt du parlement. Le roi même a dit qu'il ne s'en vouloit pas mêler. Voilà une race de vipères qui continuellement se rebelle contre la justice et l'honnêteté.

Les voila pourtant sanglés et réduits au devoir, il n'y a que la force qui les puisse dominer, et n'attendez d'eux ni raison ni humilité; ce n'est pas pour rien qu'on dit *glorieux barbier*. Nous avons été persécutés par les apothicaires, nous le venons d'être par les chirurgiens; mais grâce à Dieu nous en sommes venus à bout. Il y a encore d'honnêtes gens en France, qui savent combien un médecin est incomparablement au-dessus de ces misérables ignorants, et je ne me glorifie pas peu d'avoir contribué à leur abaissement (1).

Le mariage est accordé entre M. le duc d'Anjou et la sœur

1. Quand on pense, après avoir lu cette virulente diatribe, combien la chirurgie avait rendu de services à l'humanité, que les immortels écrits d'Ambroise Paré existaient déjà, on ne peut que déplorer cet insupportable orgueil de corporation. Un des plus grands méfaits de la Faculté de médecine de cette époque, est d'avoir confondu avec dessein et préméditation, les chirurgiens *de robe longue* ou instruits dans les collèges, avec les barbiers, *barbitonsores*, qui n'étaient que les valets des docteurs à perruques et à rabat. Mais à cette époque, depuis la faite jusqu'aux dernières assises de la société, chacun avait son privilège: or le privilège est implacable, car il a ses racines dans l'orgueil et la cupidité.

du roi d'Angleterre, laquelle est ici; on s'en va là-dessus envoyer un ambassadeur en Angleterre : ce sera le comte de Soissons. On a offert cette commission à M. d'Espernon, à la charge qu'il iroit à ses dépens, ce qu'il a refusé. On donne 400,000 livres au comte de Soissons. Le duc de Lorraine s'en va retourner en son pays, fort mal content; on envoie en même temps des garnisons dans Nancy, Metz et autres villes voisines.

Je vous envoie les vers de M. Ménage; je vous prie d'en faire part à notre bon ami, M. Spon, avec nos recommandations. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 10 septembre 1660.

LETTRE DXXXII. — *Au même.*

Il est arrivé ici une disgrâce au cardinal Mazarin. L'abbé de Saint-Vaast d'Arras y est mort : c'est une abbaye de cent mille écus de rente. On dit que son Éminence la veut donner au cardinal Mancini, qui est à Rome, qui est frère de son beau-frère, mais que les moines s'y opposent, alléguant que cette abbaye a toujours été régulière, qu'il faut être moine pour en être abbé, et même que ce dernier étoit encore régulier. Tout cela est beau et bon, mais la force l'emportera : *vis major omnia domat*. Si le cardinal Mancini est bien avec le pape, il l'aura sans doute : *cardinalis est draco furiosus, animal rubrum, capax et vorax omnium beneficiorum* (1).

Les jésuites ont perdu un de leurs suppôts à Rome, savoir, le cardinal de Lugo, qui étoit fort vieux. Le maréchal de Grammont est fort malade à Bayonne; c'est dommage, car

(1) Définition souvent citée tantôt avec horreur, tantôt avec assentiment; cela doit être.

c'est un excellent seigneur, *vix antequi seculi, aut saltem meliore dignus.*

On parle à la cour d'un voyage de Notre-Dame de Liesse *ad impetrandum fecunditatem* ; je l'espère sans miracle de la bonne constitution de leurs majestés, et je la souhaite de tout mon cœur. La fille du prince de Condé, mademoiselle de Bourbon, âgée de quatre ans, est ici fort malade ; on dit que Guénaut y perd son latin, cela lui arrive souvent.

On dit qu'ici lundi prochain (18 septembre), le roi partira avec son Eminence, pour aller à Compiègne, à la Fère et à Notre-Dame de Liesse, et que la reine demeurera à Saint-Germain. Il court ici un bruit assez étrange, qui est que le cardinal Mazarin traite avec le roi d'Angleterre pour lui donner en mariage sa nièce Hortense, et qu'il y aura liberté de conscience dans les trois royaumes. Christine, reine de Suède, est encore à Hambourg. On dit qu'elle veut retourner en Suède, mais qu'on s'y oppose fortement, et qu'on lui a député deux sénateurs pour la prier de n'y point aller. Il y a là-dessous du mystère que nous n'entendons pas ; le temps le découvrira, et les grands, pour grands qu'ils soient, ne le sauroient empêcher.

M. B. Prioleau, qui a autrefois été secrétaire de feu M. de Rohan, a fait l'histoire de France en latin, depuis la mort du feu roi, *in gratiam Mazarini*. Son livre est intitulé B. Prioli, *de rebus gallicis historia, ab excessu Ludovici XIII.* Il y aura bien là-dedans de la flatterie, mais cela est de l'essence du siècle auquel Dieu nous a réservés.

On dit que l'empereur veut aller à Notre-Dame de Lorette, pour se consoler du regret qu'il a de n'avoir pu avoir pour sa femme notre jeune reine ; et néanmoins, tandis qu'il fait des vœux en Italie, les Turcs sont en Hongrie, qui assiègent Varadin, et qui le prendront s'il n'est puissamment secouru. On disoit autrefois un proverbe : *Dum deliberant Romani, Saguntus capitur* ; il faudra maintenant dire : *Dum precatur Cesar, Hungaria capitur.*

J'ai ce matin été au bureau de MM. les gouverneurs de l'Hôtel-Dieu, où j'avois été nommé par M. le premier président et autres pour y examiner des sages-femmes, et en choisir celle que l'on trouvera la plus capable pour la faire sage-femme de l'Hôtel-Dieu, tant pour accoucher les femmes grosses que pour enseigner celles qui veulent apprendre ce métier. M. notre doyen et moi en avons examiné deux qui ne sont que médiocrement capables; la semaine prochaine nous y retournerons pour en examiner d'autres qui s'y présenteront. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 14 septembre 1660.

LETTRE DXXXIII. — *Au même.*

J'ai enfin reçu la vôtre, qui m'apprend de vos nouvelles, mais qui ne sont pas si bonnes que je voudrois bien. Vous savez aussi bien que moi les remèdes de votre mal, *nempe emmata, venæ sectionem, frigida potum, et topica anodyna*; je veux pourtant croire que vous serez guéri avant que celle-ci vous soit rendue. Noël Falconet étudie, et me demande souvent de bonnes questions. Je lui prêtois quelques livres pour étudier, mais il a désiré en avoir à lui; sur quoi je l'ai mené à la rue Saint-Jacques, et lui ai acheté en sa présence les œuvres de Riolan père, en deux tomes in-octavo, et l'*Enchiridium anatomicum et pathologicum* du fils. Je lui ai promis encore un *Perdulcis*; je lui ai baillé un Fernel in-folio, où il prend goût. Il veut avoir l'*Anthropographie* de M. Riolan, et l'Hollier *in Aphorismos Hippocratis, quia conciliavit doctrinam veterum cum nostra methodo parisiensi*, qui est meilleure que celle des Italiens. Le roi et la reine sont de retour de Saint-Germain; on dit qu'ils partiront jeudi pour Compiègne et la Fère; son Eminence est ici en meilleure santé. On dit

que les Turcs en veulent à Varadin, et qu'après ils viendront à Vienne : ils la pourront bien prendre faute de grand secours, et puis après gare l'Allemagne et l'Italie. Les huguenots disent qu'il y a une prophétie qui menace que l'an 1666, il n'y aura plus de pape à Rome ; c'est peut-être qu'il viendra à Avignon ou qu'il sera à Castel-Gandolfe. C'est Erasme qui a dit dans ses *Épîtres* : *Calculus meus carniſex* (1). Je voudrois bien apprendre de certaines nouvelles de votre guérison.

M. Bordier, intendant des finances et grand partisan, se meurt : ce sera une belle âme devant Dieu. Je ferai faire demain l'opération de la piqûre du *scrotum* à un jeune enfant ; j'y mènerai Noël Falconet. Nous avons examiné et reçu une sage-femme pour l'Hôtel-Dieu, M. Blondel et moi ; bientôt nous examinerons des chirurgiens, pour avoir la commission et permission de tailler la pierre au même Hôtel-Dieu, et les ferons travailler devant nous. Je n'irai point que je ne l'y mène, car il témoigne beaucoup de curiosité pour ces opérations, et c'est un bon signe pour un jeune médecin. Il a lu aujourd'hui dans le Riolan tout le traité de *Anima*, et y a pris un grand plaisir ; j'espère que tout ira bien si vous avez soin d'être bientôt guéri. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 21 septembre 1660.

LETTRE DXXXIV. — *Au même.*

Nouvelles sont venues que le Turc a pris Varadin. J'ai peur qu'une autre fois il ne prenne Vienne et toute l'Allemagne. Les mauvais chrétiens méritent cela (2). Qui l'empêchera alors

(1) Heureuse expression que j'ai citée dans ma *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, etc., 4^e édition, 2^e partie.

R. P.

(2) Quand Gui Patin écrivait ces lignes, il ne se doutait guère de la justesse de ses prévisions. Ce fut vingt-trois ans après, en 1683, qu'une

d'entrer en Italie, si le pape ne fait quelque miracle? Mais il y a longtemps qu'ils n'en font plus. Je viens de recevoir votre lettre du 24 septembre. Si vos douleurs sont encore fort armées de trois cent mille Turcs pénétra dans la Hongrie, dans l'Autriche et vint assiéger Vienne. Il n'est pas d'homme instruit qui ne sache que le vainqueur des Ottomans à cette époque, fut l'illustre Sobieski, alors roi de Pologne, sous le nom de Jean III. Ces faits sont trop connus pour que nous en parlions ici. On peut d'ailleurs consulter les auteurs qui en ont écrit, et notamment l'excellente *Histoire du roi Jean Sobieski et de la Pologne*, par M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française. Rappelons seulement que Sobieski avait servi en France, qu'il épousa une Française, Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, fille du marquis de ce nom, et à laquelle il fut tendrement attaché toute sa vie. On sait que l'empereur Léopold I^{er}, faible et lâche, abandonna presque ses sujets, et vint implorer Sobieski, qu'il n'avait jamais voulu reconnaître comme roi. Le héros polonais n'en marcha pas moins au secours de Vienne. Il défit les Turcs le 12 septembre 1683, entra dans Vienne par une large brèche que le canon de l'ennemi avait faite aux murs de la ville, puis il marcha droit à la cathédrale, où il entonna lui-même le *Te Deum*. L'empereur Léopold ne le remercia qu'en termes vagues et insignifiants; jamais le mot de reconnaissance ne vint effleurer ses lèvres. Sobieski le lui fit sentir d'une manière aussi piquante que spirituelle: « Mon frère, lui dit-il en montant à cheval, je suis charmé de vous avoir rendu ce petit service. » Ainsi le sang de la Pologne fut versé pour délivrer l'Europe, pour sauver la religion chrétienne, menacées d'être envahies, détruites par l'empire du Croissant. Comme le remarque M. de Salvandy, avec une grande justesse de raison: « Un Polonais de moins, et Vienne tombait devant les Ottomans; l'Allemagne fléchissait sous leur débordement; le torrent pouvait arriver par le Milanais au pied du Vatican; c'est là qu'un vizir ambitieux prétendait se porter, etc. » Sobieski et la Pologne, voilà quels furent les sauveurs de l'Europe, de la religion, et peut-être de la civilisation. Quelle a été depuis la récompense de *ce petit service*? Le partage, l'oppression, la servitude, des fers et des supplices. Toutefois, la Providence est grande, la fortune mobile, le temps fécond en événements; et jamais l'usurpation n'a été la sanction du droit, bien moins encore la tyrannie. La justice divine peut-elle condamner un peuple à une torture éternelle? (R. P.)

grandes, vous devriez en empêcher la suite, prévenir la fluxion et adoucir son acrimonie par la saignée réitérée. Le demi-bain est un remède bien foible pour tant de maux, et ne peut servir que le corps ne soit désempli. Le cardinal Mazarin a la goutte en six endroits, aux deux pieds, aux deux genoux, au coude et au poignet. On lui a enseigné un horloger qui dit qu'il guérit la goutte. Il y en a d'autres à Paris qui feroient mieux si on les employoit; mais tous les grands sont sujets d'être mal traités, n'ayant près d'eux que des ignorants et des charlatans dont la cour est souvent pleine. Si feu M. Piètre avoit vu une ordonnance que je vis hier chez un apothicaire, mon Dieu! qu'auroit-il dit? Il y avoit quatre grains de crème de tartre, des perles préparées, du tartre vitriolé et de l'antimoine diaphorétique autant, délayés dans l'eau de chélideine (1). A quoi cela peut-il être bon qu'à faire gagner l'apothicaire, en témoignant du mépris des remèdes connus bons et familiers? *Adeo fit impostura publica ab istis hominibus in artium omnium materialium præstantissima.* comme a dit Scaliger. Je suis votre, etc.

De Paris, le 1^{er} octobre 1660.

LETTRE DXXXV. — *Au même.*

Le cardinal Mazarin se porte mieux; ce 2 octobre, il ira aujourd'hui coucher au bois de Vincennes pour y prendre l'air et s'y reposer, sans y être vu ni importuné. La cour d'Angleterre est en deuil pour la mort du jeune frère du roi d'Angleterre, le duc de Gloucester, qui est mort, âgé de vingt ans, de la petite vérole. MM. le comte de Guiche et le marquis de Richelieu sont hors de la Bastille; le comte de Soissons n'a plus que faire de toutes les broderies que l'on préparoit pour

(1) On voit que Gui Patin n'avait pas tort de blâmer la chimie de son temps, et qu'à tout prendre, sa méthode curative était infiniment supérieure à celle des empiriques à secrets. R. P.

son ambassade d'Angleterre , puisque cette cour est en deuil et qu'il n'y peut être habillé que de noir.

Aujourd'hui au matin, ce dimanche 3 octobre, est mort dans les Jacobins réformés, M. de Bordeaux, père de l'ambassadeur d'Angleterre, qui mourut l'autre jour. Ce vieux larron, financier, partisan, banqueroutier, s'étoit retiré chez ces bons pères, qui lui promettoient de si bien boire et manger ses péchés, qu'il n'en demeureroit goutte ; ils prieront Dieu pour lui, afin que son âme ne soit guère longtemps en purgatoire ; mais en avoit-il une ? Et en ce cas-là y est-elle allée ? Et par leurs belles promesses, ne lui ont-ils point coupé la bourse ? Certes je n'en doute point.

Le cardinal n'a point été au bois de Vincennes ; il est encore dans son lit, détenu de la goutte, mais non pas si cruellement que ci-devant : néanmoins, il est fort décoloré, fort abattu et amaigri, *ideoque nonnulli putant eum ad finem hyemis non perventurum, adde quod multum illi super est post tam contumacem affectum fortiter metuendum a calculo, vel nephreticis doloribus, qui podagra, chiragra et gonagra ut plurimum succedunt.*

M. le lieutenant civil a un fils conseiller de la cour, auquel il a acheté la charge de maître des requêtes, vacante par la mort de M. de Bordeaux, qui mourut il y a quinze jours ; il en a donné 333,000 livres, et a revendu sa charge de conseiller des enquêtes 70.000 écus : voilà bien de l'argent pour un peu de fumée.

Les chirurgiens de Saint-Côme ne veulent point obéir à l'arrêt ; ils veulent continuer dans leur félonie, disant que le premier barbier est leur chef, et qu'on n'a point eu d'égard à ses droits, quand le parlement a jugé et prononcé pour nous contre eux, et disent encore qu'ils ont de nouvelles pièces à produire, et même qu'ils veulent prendre à partie M. l'avocat-général Talon. Ne voilà pas de méchantes pestes ; ils sont fous, enragés, et ne savent à quel saint se vouer, de peur de perdre leurs robes et leurs bonnets cornus. *O quantum est in*

rebus inane! J'ai peur qu'à la fin ils ne nous obligent de les traiter comme nous avons autrefois traité les apothicaires, que nous avons presque réduits à la gueuserie, n'ayant pas trouvé d'autres moyens de chasser leur insolence. *Omne unquam exemplum habet aliquid ex iniquo, quod utilitate publica compensatur.* Ils n'ont plus de crédit, parce qu'ils en avoient trop.

Noël Falconet étudie bien; il a été chez un chirurgien de nos amis y voir la démonstration du squelette qu'il continuera de lui montrer deux fois la semaine; puis il lui montrera les bandages et quelque anatomie l'hiver prochain, qui sera faite là-dedans en particulier. J'espère qu'il passera tout le temps d'ici au carême à la théorie, et principalement à l'anatomie, et le reste du temps, jusqu'au mois d'août ou environ, sera employé à la pathologie particulière des maladies et à la méthode de leur guérison, et aussitôt vous le pourriez retirer près de vous en le faisant passer docteur, pour au plus tôt après le faire agréger à Lyon. Mais comme Montpellier est un lieu de débauche, je crains fort pour lui, s'il n'a quelqu'un qui le retienne et le veille de près; c'est pourquoi j'aimerois mieux qu'il allât ailleurs prendre ses degrés, où il ne tardât point, comme Reims, Caen, Angers, Valence ou Avignon.

On parle ici d'un grand incendie dans Constantinople; on dit que, le vent portant le feu bien loin, il y eut 10,000 maisons brûlées, 500 mosquées, 10,000 personnes. Mais je ne suis pas d'avis d'en pleurer; il n'est peut-être pas vrai: ce qui vient de si loin n'est point fort assuré.

M. des Bordes-Groin, jadis garçon cabaretier, fils du maître de la Pomme-de-Pin, aujourd'hui grand partisan, et même un des gabelles, fait bâtir une maison à trois lieues d'ici. Comme il étoit sur son bâtiment hier, il en chut d'assez haut, et se blessa à la tête; on y a mené médecins et chirurgiens. M. de Lanchenu connoît bien ces MM. Groin.

Le cardinal se porte mieux, et ne mourra pas sitôt que semblent le désirer ses ennemis. On lève ici des soldats pour

envoyer en Portugal, et on continue de traiter pour M. le prince de Condé, afin de le faire devenir roi de Pologne; c'est la reine de Pologne qui entreprend de faire réussir l'affaire, pourvu que le duc d'Enghien épouse sa nièce, qui est fille de la Palatine, sa sœur, qui est ici.

On attend des nouvelles de Londres, où l'on croit que la paix est faite avec l'Espagne, à la charge qu'ils abandonneront le Portugal, aussi bien que nous: ainsi voilà les pauvres Lusitains tantôt délaissés de tout le monde. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. Comme le cardinal Mazarin se porte mieux, mademoiselle de Villeroi sera mariée jeudi prochain, 7 d'octobre, à M. le comte d'Armagnac, fils aîné du comte de Harcourt. La veuve de M. de Bordeaux, maître des requêtes, qui n'a jamais eu d'enfants, se trouve grosse: c'est ce qui étonne fort les héritiers.

De Paris, le 3 octobre 1660.

LETTRE DXXXVI. — *Au même.*

Je viens de recevoir de M. Saumaise le fils le livre posthume qu'il a fait imprimer à Dijon, de feu M. son père, pour réponse à Milton; c'est un in-quarto de 369 pages qu'il a dédié au roi d'Angleterre nouvellement rétabli (1).

Le cardinal Mazarin a eu cette nuit, du jeudi 7 octobre, la colique; gare la néphrétique. On dit ici que M. Guillemain n'en peut plus et qu'il a perdu la mémoire. Le roi devient fort gras, et même grossit, mais la reine n'est point encore grosse. Le cardinal se porte mieux. On dit que l'empereur a tout-à-fait abandonné le dessein d'aller en Italie et à Lorette: il s'en retourne à Vienne pour tâcher de remédier aux désordres dont le Turc menace l'Allemagne, d'autant qu'après Varadin, il pourroit attaquer une autre place, et de là venir

(1) Voyez la note t. I. p. 179.

dans la Croatie, et peut-être dans la Dalmatie et le Frioul.

On parle ici d'une édition nouvelle de Rabelais, qu'on fait en Hollande, plus belle que celles qui ont paru jusqu'à présent.

Le cardinal vient de partir en son carrosse pour s'en aller au bois de Vincennes; celui qui l'a vu monter m'a dit qu'il n'a jamais vu un visage si défait; le roi s'en va aussi et les deux reines pareillement. La princesse de Conti est grosse de quatre mois; son mari s'en va dans un mois aux États de Languedoc, d'où il espère d'être de retour pour les couches de sa femme. On continue à parler de la négociation pour faire le prince de Condé roi de Pologne. Le roi demande de l'argent à MM. du clergé; ils ont demandé du temps à y répondre. On parle ici d'une suppression de plusieurs officiers de gabelles, et que l'on y va faire de grands changements. La nouvelle reine a aujourd'hui été à la Madeleine, se faire enrôler sur le registre de la grande confrérie. A la bonne heure, pourvu que nos affaires en aillent mieux et que le peuple soit un peu plus à son aise. Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle Falconet et à M. Spon, notre bon ami, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 8 octobre 1660.

LETTRE DXXXVII. — *Au même.*

Il y a ici, ce samedi 9 octobre, beaucoup de malades, quoique peu de monde se trouve à Paris; car pendant les vacances du palais beaucoup de gens vont à vendanges. On travaille fort au Louvre, et même on dit que pour en accomplir le grand dessein, on abattra la belle église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et qu'on la mettra où est aujourd'hui la Monnoie (1);

(1) Ce que dit ici notre auteur prouve que le projet de détruire ou de déplacer cette église, projet repris et abandonné même à notre époque, n'est pas nouveau.

j'ai de la peine à le croire , quand ce ne seroit qu'à cause de la religion , qui peut-être auroit ses *réclamateurs*. Notre roi est bien plus sage que l'homme d'Horace.

Destruit , edificat , mutat quadrata rotundis.

Comme j'étois à table , ce dimanche 10 octobre , à deux heures après midi , le premier médecin de la reine m'est venu voir ; il a voulu que j'achevasse de dîner , et s'est entretenu dans mon étude avec mes livres dans ce temps-là , ensuite de quoi nous avons fait une grande conversation. Il s'appelle Thomas Puellez : c'est un très petit homme , mais fort savant ; il m'a dit qu'on saigne les malades en Espagne autant qu'à Paris (1).

Notre licencié , si sage et si savant , passera docteur mercredi prochain , 13 de ce mois : c'est M. Dodart ; il a eu le deuxième lieu de sa licence , *nemine reclamante*. C'est à moi de donner en mon rang le bonnet à celui qui le suit immédiatement , et qui a eu le troisième lieu , nommé de Laval , frère de la femme d'un des nôtres , nommé M. le Vignon , et fils d'un chirurgien fameux qui a été toujours sage et du parti de la Faculté ; il étoit autrefois chirurgien de la reine-mère , Marie de Médicis. Je pourrai faire sa vesperie la semaine d'après , si les autres sont prêts : pour moi , je le suis toujours. J'ai une exhortation un peu sévère à lui faire , laquelle durera trois quarts d'heure ; plusieurs des nôtres s'y trouveront dépeints , *talem medicinam requirit iniquitas nostrorum temporum* ; j'y parlerai fort hardiment de la fourberie qui s'exerce aujourd'hui à Paris *medicinae proterva* , et certes , après tant d'abus , il est malaisé aux gens de bien de se taire.

(1) L'abus de la saignée est encore poussé à l'extrême dans ce pays , patrie du docteur *Sangrado*. Il y a même d'incroyables préjugés à cet égard : j'ai vu des paysans conduisant leurs mules passer devant une boutique de barbier , se faire faire *une saignée* très abondante pour l'avenir et par simple précaution. (R. P.)

*Difficile est satyram non scribere, nam quis iniquus
Tam patiens sortis, tam ferreus, ut teneat se?*

Personne ne s'en pourra offenser, car je ne nomme personne, et puis ils sont trop gens de bien pour prendre des remontrances pour eux; tout au pis aller, je puis alléguer ce qu'a dit saint Jérôme contre un prêtre qui se plaignoit de ce qu'il avoit écrit contre les prêtres qui achetoient des bénéfices, *voluerat in munerarios inveni sacerdotes*. Ce sont ses propres mots, et dit à ce complaignant: *Disposui fatentem secure mimum, timeat qui strummosus est*; qui se sent morveux se mouche, et qui est galeux se gratte. Ma harangue tient vingt-huit pages de latin; il y en a pour trois quarts d'heure, *dixi ad clepsyltram*, comme faisoient autrefois les avocats. Je n'y ai pas oublié le crime de la Constantin, qui fut pendue le mois d'août passé à la Croix du Trahoir, et y ai appliqué fort à propos le beau passage de Tertullien: *Homicidii festinatio est prohibere nasci*, etc. J'y ai aussi parlé de médecins du temps passé de qui l'on s'étoit servi pour tuer leur maître; mais je n'ai pris pour exemple que des gens de la vieille histoire, car ceux d'aujourd'hui sont trop gens de bien. Le plus moderne est un certain Lopez, médecin, traître, empoisonneur et Portugais, qui fut pendu et étranglé à Londres, l'an 1594, pour avoir voulu empoisonner la reine Élisabeth, à la persuasion des Espagnols, moyennant beaucoup d'argent qu'ils lui promettoient, et qu'ils ne lui fournirent point; mais aussi le bourreau d'Angleterre ne lui manqua pas. *Grandes habeo auctores, et omni exceptione majores, Guillelmum Camdenum, in vita Elizabethæ Anglorum reginæ, et Hugonem Grotium, in Annalibus belgicis*. Mais je ne vois pas que je vous ennuie en vous faisant part des folies de notre siècle, *tollo itaque munum de tabula*.

Ne vous mettez pas en peine du livre du père J. de Bussièrès, *Historia Franciæ ab initio monarchiæ ad annum*, etc.

que M. de Vernet imprimoit lorsqu'il tomba malade, cela viendra en son temps.

Il y a longtemps que je n'ai vu ni rencontré votre M. Gras. Quand le jour de ma vesperie sera pris et arrêté, je le ferai avertir afin qu'il y vienne s'il veut; et j'en ferai autant pour le doctorat, qui sera environ quinze jours après. Mais que direz-vous de moi? N'est-il pas vrai que je ne vous saurois quitter? Excusez donc, puisqu'un sage ancien a dit : *Garrula res amor est*. Ceux qui ont vu le cardinal Mazarin quand on le mit dans son carrosse pour s'en aller à Vincennes disent qu'on n'a jamais vu un homme si pâle et si défait; il étoit *inaurata pallidior statua*. Le tartre vitriolé et la fréquente manne de Valot ne guériront jamais cette vieille intempérie de ses entrailles, laquelle cause la goutte, et qui tôt après être supprimée causera la mort à ce mignon de fortune : *Stulte, hac nocte repetent animam tuam; et quæ parasti, ejus erunt?* Jamais monarque ni favori n'en eut tant durant sa vie, et néanmoins tout son fait ne sera pas grand'chose après sa mort, il y viendra comme les autres sans aucune exception de mérite, de faveur ni de fortune :

*Sub tua purpurei venient vestigia reges ,
Deposito luxu turba cum paupere mixti.*

Hélas! qu'un pauvre homme est heureux, s'il peut être content dans une petite médiocrité! Salomon étoit bien plus sage que tous les hommes qui suivent la cour par avarice et par ambition, quand il disoit : *Duo rogavi te, Domine Deus, ne deneges mihi antequam moriar. Vanitatem et verba mendacii longe fuc a me; divitias et paupertatem ne dederis mihi, Domine, ne forte satiatas alliciar ad nequidum, et dicam, quis est Dominus? aut egestate compulsus furer et perjurem nomen Dei mei; tribue tantum victui meo necessaria, etc.*

Voilà Noël Falconet qui vient (ce dimanche 10 octobre à cinq heures du soir) d'arriver de sa leçon d'ostéologie; il a

vu revenir le roi et la reine du bois de Vincennes, qui avoient avec eux le cardinal Mazarin ; n'est-ce pas un signe qu'il se porte mieux ? Il y a encore deux leçons d'ostéologie, et après on fera les bandages et les opérations, où il aura toujours bonne place et y profitera s'il veut. Il a les Aphorismes de Hollier, les ouvrages des deux Riolan père et fils, et un bon *Perdulcis*, desquels il témoigne d'être fort amoureux. Tout l'hiver prochain nous aurons plusieurs actes publics au nombre de quinze, plusieurs dissections anatomiques ; et je recommencerais, Dieu aidant, mes leçons à la fin de février, ou bientôt après, dès que les jours seront un peu plus grands ; et ainsi je fais état que dès le mois d'août prochain il pourra être docteur, et aussitôt vous le prendrez chez vous pour le faire agrèger à Lyon.

Nous avons ici perdu Scarron, le poète burlesque (1), qui ne vivoit presque que des libéralités de la reine et du cardinal Mazarin, tant qu'il en pouvoit tirer, et de quelques dames libérales qui lui faisoient présent de quelques bijoux et d'argent comptant.

Ce jourd'hui, 11 d'octobre, m'est venu voir, tôt après dîner, votre M. Gras ; mais il ne m'a rien dit de nouveau : aussi n'avons-nous pas été tout seuls : plusieurs autres sont venus, et entre autres un savant homme de l'Université, nommé M. du Boulay (2), qui s'en va faire imprimer un

(1) Paul Scarron, né à Paris en 1610, mort en 1660. La réputation de cet écrivain est trop bien établie pour que nous donnions ici quelques détails. Qui ne sait que malgré ses infirmités, qui l'avaient rendu perclus, contrefait et comme *un raccourci des misères humaines* il étoit d'une humeur joviale et garda sa gaieté jusqu'à la mort ? Il avait épousé, en 1632, Françoise d'Aubigné, à laquelle il reconnut pour dot, *deux grands yeux fort mutins, un très beau corsage, de belles mains et beaucoup d'esprit*. C'est la célèbre madame de Maintenon (née dans la prison de Niort en 1635, morte à Saint-Cyr en 1719). Scarron est principalement connu par son *Roman comique* et l'*Énéide travestie en vers burlesques*, les meilleurs de ses ouvrages. (R. P.)

(2) E. Boulay. *Historia Universitatis Parisiensis, ipsius fundatio-*

grand ouvrage, savoir, l'*Histoire de l'Université de Paris*, en six tomes in-folio, commençant avant sa première fondation par l'empereur Charlemagne, et la prouvant. Ils se sont entretenus de ce beau dessein, tandis que j'en entretenois d'autres, ou que je répondois à quelques malades. Enfin, nous sommes sortis ensemble, d'autant que j'étois pressé de quelques visites.

On dit que le roi d'Angleterre demande que la reine sa mère retourne à Londres et qu'elle s'y prépare. Le duc de Lorraine est ici fort mal content de ce qu'on ne lui peut pas rendre Nancy et d'autres places fortifiées, et sans garnison, comme il les demande. On dit qu'il est fort triste de ce qu'il ne peut rien obtenir de son Éminence. Le Mazarin est revenu du bois de Vincennes; il est logé dans le Louvre, et est fort maigre. On fit hier une consultation pour lui; on s'étonne de sa maigreur, après tant de remèdes faits ci-devant. L'on dit que son foie ne fait plus rien qui vaille; gare qu'il ne s'en aille par eau en l'autre monde, *debet enim sibi metuere ab hydrope, vel a cachexia, quæ duo symptomata, ejusdem causæ, nimirum fortis et contumacis intemperiei soboles, parum inter se differunt, nec multum absunt a meta vitæ fatali*. On dit qu'il est fort triste et fort abattu; n'est-ce point de regret qu'il faille quitter tant d'écus, *quos tanto labore sibi collegit*? Et puis peut-être qu'il n'est point assuré de ce qu'il deviendra en l'autre monde. Vous savez ce que c'est que d'être cardinal.

M. Radix, procureur de la cour, s'étant rencontré céans, a bien voulu se charger de la présente, ce sera lui qui vous la rendra. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 10 octobre 1660.

nem. nationes, facultates, magistratus, decreta, censuras et judicia in negotiis fidei, privilegia, comitia, etc. Cum instrumentis publicis et authenticis a Carolo magno, ad nostra tempora (1600); Parisiis, 1663-1673, 6 vol. in-fol.

(R. P.)

LETTRE DXXXVIII. — *Au même.*

Il est aujourd'hui arrivé dans nos écoles une chose extraordinaire. C'est que notre savant licencié, M. Dodart (1), y a passé docteur. Comme tout le monde étoit assemblé pour voir commencer l'acte, il y manquoit un des acteurs, le sieur Bodineau, Manceau recuit, qui fait l'homme d'importance, à cause qu'il est un des couteaux pendants de Guénaut. On a envoyé chez lui le bedeau, qui l'a trouvé au lit, par lequel il a mandé qu'il ne pouvoit venir, qu'il est malade depuis samedi, sans en avertir le doyen ni aucun autre. Cela pouvoit empêcher l'acte, d'autant que sa présence y étoit nécessaire, et n'y ayant personne pour répondre en sa place à la question que le président devoit faire: *An arthriticis lactis usus?* Ayant peur que l'acte ne fût différé à cause de cette absence, je me suis offert de répondre à ladite question sur-le-champ, à la place dudit Bodineau. En même temps M. Blondel, notre doyen, m'a dit que si je ne me fusse trouvé là, qu'il l'auroit entrepris; je lui ai répondu que je lui cédois la place, et qu'il valoit bien mieux que ce fût lui que moi, *duplici nomine*: 1^o qu'il étoit fort habile homme et qu'il s'en acquitteroit mieux que moi; 2^o que, comme il étoit doyen, cela lui appartenoit mieux qu'à pas un autre. *Provinciam itaque suscepit non invitus*. Tout l'acte s'est donc fait, et M. Blondel a répondu *suo ordine* à la question: *An arthriticis lactis usus?* ou comme le programme portoit, γαλακτοπισία? C'étoit mon fils aîné qui répondoit à l'autre question: *An arthriticis aque Bourbonnienses?* qui a assez bien fait, mais il étoit préparé. M. Blondel, sans autre préparation, a fait merveille sur-le-champ, *in promptu*, et a parlé près d'une heure entière en fort bons termes, et a dit tout ce que les anciens ont jamais dit et rap-

(1) Voyez la note ci-dessus, page 231.

porté *de lactis potu in curatioue vel precautioue morborum*. Enfin , il a conelu de fort bonne grâce sa réponse , au contentement et à l'admiration de toute la compagnie qui étoit de plus de trois cents personnes. Mon Dieu ! qu'il n'est guère de tels savants , au prix de tant d'ignorants qui , comme une mauvaise herbe , se rencontrent partout !

Dieu soit loué de la bonne nouvelle que vous me mandez , et que votre santé est en meilleur état , ce qui me réjouit fort. Ceux qui sont du parti de Guénaut , n'osant pas souvent ordonner du vin émétique , qui n'est pas sans danger , ordonnent dans les occasions du *stibium diaphoreticum* , et disent qu'il ne sauroit faire de mal : mais ce n'est que pour le flatter , et tout cela n'est que l'orfanterie aux dépens des pauvres malades , *quasi non liceat artem nostram exercere sine furo , sine fraude , sine impostura*. C'est Guénaut qui est un vieux singe , qui leur a appris toutes ces malices et fourberies. Pour feu M. Moreau , il est vrai qu'étant devenu vieux , *factus est polypharmacus* , soit par complaisance envers Guénaut ou par flatterie envers les apothicaires , et peut-être pour gagner davantage. Il avoit beaucoup d'enfants , ce sont des foiblesses attachées à l'humanité ; tout le monde n'est pas Nicolas Piètre , Jean Riolan ou Michel de la Vigne , qui se moquoient de bonne grâce de ceux qui se laissoient ainsi emporter au fil de l'eau et au courant des apothicaires. *Auri sacra fumes , quid non mortalia cogis pectoru ?*

La saison est fort mauvaise et dangereuse pour votre M. Guillemín ; mais les gens de bien meurent en tout temps. *Quod mihi dixisti , lapidi dixisti*. Je baise les mains à M. Barbier , et souhaite fort qu'il guérísse bientôt de son hydrocèle. Prenez donc l'air pour vous fortifier , et je ne laisserai pas de vous écrire tout ce qu'il y aura ici de nouveau , pour vous désennuyer , et peut-être aussi pour vous récréer.

On dit aujourd'hui que le Mazarin est au lit , que sa goutte l'a un peu repris , et qu'il est plus mal qu'hier. Tous ces

symptômes arthritiques, pneumatiques, coliques, néphrétiques et hémorrhéïdaux ne sont autre chose que *βίσις τινος τῶν κακῶς ἐχούτων* que nihil aliud minantur, quam tandem afflurum νέκρωσεν τῆς ἐμφύτου θερμασίας.

On parle ici, ce jeudi 14 octobre, de grands jours en Auvergne, et que la commission est scellée pour M. le président de Bailleul, à cause de certains nobles de ce pays-là, qui font les méchants. La Rivière, gentilhomme d'ici près qui s'étoit rendu maître dans Hesdin, a été mis dans la Bastille pour un duel qu'il a voulu faire : cela ne touche point l'amnistie, et l'abolition qu'il a eue pour le fait de Hesdin. Le cardinal Mazarin est au lit, pis que ci-devant ; il a fait mettre un nouvel impôt sur le vin de cinq sols sur chaque muid : voilà des fruits de la paix qu'a faite cet homme, qui ne songe qu'à de l'argent, *et qui hoc unum meditatatur, ne quis quid habet*, comme faisoit cet empereur romain, qui étoit le méchant fils d'Agrippine. On dit que le comte de Soissons est tantôt prêt pour son ambassade d'Angleterre, et qu'il partira lundi prochain. Mais partira-t-il, si son oncle est si fort malade ?

Lundi prochain sera notre fête, M. saint Luc ; nous avons ce jour-là une grande assemblée dans nos écoles, à la fin d'une grande messe, où on lit publiquement nos statuts, et le lendemain s'y dit encore une autre messe pour les morts, à laquelle nous sommes tous obligés d'assister par serment ; et à la fin d'icelle les apothicaires et les chirurgiens viennent faire hommage à la faculté, et jurer entre les mains du doyen qu'ils nous reconnoissent pour leurs maîtres, etc. (1).

Mais je ne sais s'ils y viendront cette année, puisqu'ils n'ont pas encore obéi à l'arrêt, et qu'ils veulent à l'encontre d'icelui se servir d'une requête civile. Nous avons quelques uns de nos compagnons malades ; notre maître Beda des Fougerais a fort mauvaise mine ; je ne crois pas qu'il puisse passer l'hiver sans quelque rude atteinte ; il est ici fort peu de malades. Je

(1) Voyez page 174 et la note ci-après, page 280.

vous baise tres humblement les mains , à mademoiselle Falconet et à notre bon ami M. Spon , et suis de tout mon cœur votre , etc.

P. S. Je nè veux pas oublier de vous dire qu'après les soumissions que les chirurgiens ont coutume de faire à la Faculté, ils paient au doyen 100 sous tournois de redevance annuelle, qui est une marque de leur sujétion à la Faculté depuis longtemps ; outre que chaque maître, du jour qu'il est reçu , paie encore par reconnoissance qu'il a de sa bonne mère la Faculté au doyen d'icelle , pour sa réception , 4 livres^s 12 sous, qu'on ne manque pas de leur faire payer, si eux-mêmes oubloient de prendre quittance (!).

De Paris , le 16 octobre 1660.

LETTRE DXXXIX. — *Au même.*

Le cardinal Mazarin a été purgé fort heureusement , et il se porte mieux. On cherche de nouveaux moyens d'amasser de l'argent ; on casse dix compagnies du régiment des gardes. et on va ôter les gages des officiers , ne leur en laissant qu'un quartier, excepté aux officiers des cours souveraines. On met aussi un impôt nouveau sur le vin et sur tous les bateaux qui arrivent au port , chargés de diverses marchandises ; et de tout cela grandes plaintes. On dit que ce sont les fruits de la paix et du mariage , et qu'il n'en faut rien espérer davantage tandis que nos affaires sont entre les mains du Mazarin. La Sainte-Écriture nous menace de trois choses , si nous mettons

(1) *Cette bonne mère , la Faculté !* amère et sanglante ironie : bonne mère ! qui les tenait dans l'avilissement , dans l'ignorance et dans les dernières classes de la société , pour satisfaire cette insatiable puissance de vanité sociale qui s'appelle l'honneur du corps. Que les choses ont changé de face ! *Le droit , le temps , la Providence* (les hommes n'y ont jamais compté en vain), ont donné à la chirurgie le rang qui lui convient ; ils ont rétabli le grand principe de l'unité de l'art dans ses moyens , dans ses progrès et dans son but. (R. P.)

Dieu en colere , savoir, de nous faire tomber entre les mains d'un enfant , d'une femme et d'un étranger. Dieu soit loué , nous n'en sommes pas loin, sans ce qui peut arriver (1). Tacite a dit quelque part : *Non esse Diis curæ securitatem nostram , esse ultionem*. Mais enfin le mauvais temps finira , ou par notre mort ou par celle de ceux qui en sont cause. Mais voilà que je reçois la vôtre , par laquelle j'apprends que vous êtes aux champs en meilleure santé , *utinam in dies adaugeatur!* Noël Falconet prend plaisir à l'étude ; il a aujourd'hui assisté à la dernière leçon d'ostéologie chez M. Emmerez , qui lui montrera aussi les bandages , et l'anatomie sur le premier corps qu'il pourra avoir. J'ai ici traité un épicier de Lyon , nommé M. Claret , oncle du jeune Tisseur ; j'en ai donné la pratique à M. Emmerez , qui l'a saigné , et dont il se loue fort. Ledit Claret n'a guère été malade ; il m'a dit que M. Garnier est son médecin et son allié à cause de feu M. de Lamonière , duquel il est gendre. Il n'y a point de lieu plus propre pour passer docteur Noël Falconet qu'Angers , où j'ai tout crédit ; de là , il passera en Berry , à Nevers , à Roanne , à Lyon , où vous le ferez encore un peu étudier auprès de vous et le ferez agréger ; et je pense qu'il nous convient faire ainsi , puisqu'il n'importe d'où l'on soit docteur pour être agrégé en votre collège ; mais il faudra avoir l'œil sur le jeune homme , de peur qu'il ne s'échappe , *ut solent adolescentuli*. Vous savez que l'occasion fait le larron , et qu'elle guérit plus de malades que toute la science du monde. *Iuberbis juvenis , custode remoto , gaudet equis*, etc., pour n'en pas soupçonner d'autres.

M. Barbier ne manquera pas d'obtenir le privilège qu'il demande contre les jansénistes pour le livre nouveau du P. Théophile Raynaud ; car les carabins qui sont sortis de la

(1) Il falloit que Guï Patin fût bien sûr de la discrétion de ses amis , pour écrire de telles choses. Dans ces temps de despotisme et d'arbitraire , il s'exposait beaucoup avec une telle liberté de plume , mais le naturel l'emportait ; Juvénal , comme il le dit , était un de ses saints.

brayette du P. Ignace, ces maîtres passelins gouvernent tout-à-fait M. le chancelier, et font de lui tout ce qu'ils veulent, tant il a peur d'être dégradé et dessellé avant que de mourir.

Nous avons aujourd'hui célébré la fête de M. saint Luc (1), et assisté à la messe; la plupart de nos anciens n'y étoient point, car j'ai été le quatrième à l'offrande. Guénaut est allé à cinq lieues d'ici, à Noisières, près de Lagny, y voir M. Groin des Bordes, qui est demeuré malade de sa chute et de sa tête. Ne seroit-ce point grand dommage s'il mouroit! Mais en cas que cela arrivât et que le diable l'emportât, faudroit-il crier au larron? Il se porte mieux (ce 19 octobre); Guénaut en est revenu, on dit qu'il n'en mourra pas. N'est-ce pas que Dieu l'attend à pénitence? Mais seroit-elle bonne sans restitution? Nenni dà. Si Dieu attend que ces gens-la rendent tout ce qu'ils ont dérobé, il a beau attendre.

M. le comte de Soissons est parti aujourd'hui pour l'Angleterre, et la reine d'Angleterre partira jeudi prochain avec sa fille pour Londres. Le cardinal Mazarin n'est pas bien; on a encore consulté pour lui, et il devoit être saigné ce matin: c'est signe qu'il y a encore quelque chose. On fit avant-hier relever pour lui deux asclépiades, savoir, Valot et Yvelin; voilà les Piètre et les Duret de ce temps, auquel Dieu nous a réservés. On dit qu'il a toujours froid, et qu'il lui faut réchauffer les pieds et les cuisses à toute heure; c'est là un mauvais signe; de plus on dit qu'il amaigrit fort, *his gradibus itur ad requiem sempiternam*. M. Colbert, intendant de sa maison, avoit la charge de secrétaire de la reine, il l'a vendue à M. Housset, trésorier des parties casuelles, 590,000 livres. Je vous baise les mains, à mademoiselle Falconet et à notre bon ami M. Spon, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 19 octobre 1660.

(1) On remarquera cette expression qui sent son moyen-âge, M. saint Luc. (R. P.)

LETTRE DXL. — *Au même.*

Je vous dirai pour nouvelles que l'évêque de Mende mourut, et le même jour, madame la donairière de Rohan, jadis mère de Tancrède. Elle étoit fille de feu M. de Sully, surintendant des finances du temps du bon roi Henri IV.

Le cardinal Mazarin n'est pas bien; il a des synecopes et un refroidissement des extrémités. Il gronde ses médecins, et leur reproche qu'ils n'ont point de secrets pour l'empêcher de mourir. Voilà encore un évêché à distribuer, à donner ou à changer contre le prieuré de Sainte-Croix, tant il y a que le cardinal Mazarin se maintient fort dans le beau et fructueux titre d'*héritier universel du genre humain*. O le bon temps, s'il dure! Quelques uns disent ici que, si le cardinal mouroit, la place seroit occupée par M. le Tellier, secrétaire d'État, ou par le milord Montaigu, Anglois, jadis huguenot, aujourd'hui abbé de Saint-Martin de Pontoise, pour le grand crédit qu'il a chez la reine-mère, ce que je ne puis croire de ce dernier, quand ce ne seroit qu'à cause qu'il est étranger. Quelle pitié seroit-ce, après un Italien, qu'il nous vint un Anglois, comme si la France étoit dépourvue de grands hommes capables d'être premiers ministres! Pour M. le Tellier, je l'aime-rois mieux qu'un autre, car il est bon François et a l'âme bonne. Il n'est pas de ces courtisans enragés et athées. Il eroit en Dieu de bonne sorte, je le sais de bonne part. Il est homme fort sage et fort réglé, bon ménager, et fort entendu dans les grandes affaires.

Il est mort ce matin un de nos médecins, nommé Jouvin, âgé de soixante-cinq ans. Il n'étoit pas de ces grands arbalétriers qui en tuent tant, car il ne voyoit guère de malades. Il étoit riche, fils d'un marchand et receveur provincial des décimes en la généralité de Lyon. Il m'avance d'un point, il n'y en a plus que vingt avant moi. Ayez soin de votre santé, et ne nous écrivez que pour nous en donner des assurances. Je suis, etc.

De Paris, le 22 octobre 1660.

LÉTTRE DXLI. — *Au même.*

On dit ici que la reine d'Angleterre partira demain pour s'en aller à Londres avec la reine, sa fille; on dit qu'elle est fort affligée de ce que le duc d'York, son fils, a eu un enfant, et qu'il a épousé la fille du chancelier d'Angleterre. Cette douleur est survenue par-dessus les regrets qu'elle avoit de la mort de son troisième fils, le duc de Gloucester.

La reine-mère a été saignée, le cardinal Mazarin a été purgé, et commence d'user des eaux de Saint-Myon; dans quelques jours il les quittera faute de soulagement, et en prendra d'autres, *adaucta tabe*; on le mettra au lait d'ânesse ou de chèvre, et puis enfin au lait de vache, *a quo forsam suffocabitur*; et voilà comment traitent ici leurs malades ceux qui disent qu'il faut attraper leur argent, *varietate, novitate, multiplicitate remediorum*. Mazarin a empli la cour de charlatans, il y en aura assez pour abréger ses jours. Les grands sont malheureux en médecins; ils n'ont que des fourbes de cour, des charlatans et des flatteurs étoffés d'ignorance.

Gaudeo plurimum quod mutatio loci tibi profuerit: vous trouverez quelque chose de bon *in opusculis Gorrei*, dans le commentaire des deux thèses. Sur les plaintes du recteur de l'université de Reims en Champagne, que pas une des Facultés n'y faisoit son devoir, la cour a donné arrêt par lequel elle ordonne une entière réformation d'icelle, et a nommé divers députés pour cet effet, desquels je suis un. Le cardinal Mazarin a fort gourmandé Valot, l'a chassé de sa chambre, et lui a défendu d'y rentrer; il dit qu'il a remis toute son espérance sur Guénaut et Esprit; il leur en dira autant qu'à Valot dans quinze jours, car tous deux ne valent pas mieux. On dit que M. Colbert, son intendant, n'est allé à Rome que pour traiter avec le pape du rétablissement du cardinal de Retz. Je vous envoie l'arrêt du recteur de Reims; je pense que cette réformation en attirera d'autres, d'Angers, de Valence, etc. Le cardinal a quitté ses eaux, *et pejus habet*. M. de Vertamont, maître des requêtes, est mort; c'est celui qui avoit

donne l'arrêt de surséance pour les chirurgiens. Ces gens-là portent malheur à tout le monde ; leur avocat, M. Pucelle, est mort aussi ; le chirurgien Cressé mourut hier. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 29 octobre 1660.

LETTRE DXLII. — *Au même.*

Je vous remercie du catalogue des livres du père Théophile Raynaud, cela me fera connoître ce qui me manque de ses œuvres. J'aime tout ce qui vient de lui ; c'est un homme d'un savoir prodigieux ; il sait tout. Je n'ouvre jamais aucun de ses livres que je n'y apprenne quelque chose , ou que je ne reconnoisse sa belle, riche et féconde polymathie. Plût à Dieu qu'il n'eût que trente-cinq ans, et qu'il fit bientôt imprimer tout ce qu'il a de reste de manuscrits et de livres composés , pour pouvoir jouir de son travail ! J'ai acheté tout ce que j'ai pu trouver de ce qu'il a mis au jour. J'ai autrefois appris quelque chose dans sa *Morale* ; mais surtout j'ai profité avec grand plaisir, et une récréation d'esprit extraordinaire dans sa *Théologie naturelle*. Tous ces petits traités qu'il a faits sont beaux et admirables.

Je me prépare à ma harangue pour l'acte de M. de Laval. J'y chapitrerai comme il faut MM. les pharmaciens et faiseurs de *qui pro quo*, les glorieux barbiers et estafiers de Saint-Côme, les chimistes, paracelsistes, van helmontistes et autres ennemis du genre humain. M. Racine, conseiller de la cour, voyant que les charges sont bien chères, a vendu la sienne 69,000 écus. Il a beaucoup d'enfants ; il est fils d'un confiturier. On parle de deux parlements nouveaux, l'un à Perpignan, l'autre à Arras : c'est peut-être pour faire peur aux autres.

Les exécutions criminelles d'Angleterre ont été faites en trois jours différents. Le ministre passa le pas tout seul et de

sens fort rassis. Il déclama hautement et rudement contre le feu roi Charles I^{er} et contre toute sa famille, particulièrement contre le roi Charles II, disant qu'il en méritoit autant que feu son père; que tous ne valaient rien; que la famille des Stuarts méritoit d'être exterminée. Il mourut ensuite courageusement. Le colonel Harrison en fit autant à son tour. Je suis, etc.

De Paris, le 3 novembre 1660.

LETTRE DXLIII. — *Au même.*

Je vous ai écrit par la voie de M. Langlois; vous y trouverez deux chapitres de ma vesperie, de la main de Noël Falconet, qui assiste soigneusement à la dissection d'un corps tué dans les marais du Temple. On dit que c'est d'un de ceux qui tuèrent le pauvre chevalier de Mauremnes il y a trois ans, et qui étoit un des domestiques de feu M. de Candale, qui mourut à Lyon.

Enfin, M. Blondel est encore doyen, non seulement malgré lui et ses ennemis, mais ses amis aussi. Nous avons été assemblés ce matin; il a remercié la compagnie, et a demandé qu'on lui donnât un successeur. Cinq électeurs ont été nommés, qui, après avoir prêté serment, se sont assemblés, et ont convenu qu'il falloit, pour le bien de nos affaires, le continuer. Leur rapport étant fait, la plupart, voire même toute la compagnie a été de cet avis; nous étions environ quatre-vingts. Néanmoins il s'en est trouvé quatre qui s'y sont opposés, qui sont des plus chétifs de la troupe, savoir, Hardouin Saint-Jacques, Mauvillain et les deux Denyan. Cela a mis la division dans toute l'affaire, *et re infecta discessimus*. Ainsi il demeurera doyen puisqu'il a les mains garnies, jusqu'à ce que le parlement en ait autrement ordonné.

La reine d'Angleterre arrive aujourd'hui à Calais, où son fils le duc d'York vient au-devant d'elle. La penderie conti-

me à Londres, il y en a déjà eu dix d'exécutés; les deux derniers ont été les deux colonels qui avoient eu charge du parlement de faire faire l'exécution du feu roi. Tous ces criminels sont d'étranges gens, *quos non poenitet quidquam nec facti nec mortis*. Ce sont des martyrs d'État et du temps; il me semble qu'il faut être bien infatué. Je pense que cela n'appartient qu'à cette nation, qui a quelque chose de particulier plus que les autres, *sunt savi, feroces et ferini, ideoque pene fatui*.

M. Méuage m'a dit aujourd'hui que le cardinal Mazarin se porte mieux. Le roi a été saigné trois fois cette semaine pour une diarrhée bilieuse. On dit que le roi d'Angleterre veut bien donner sa sœur en mariage à M. le duc d'Anjou, mais qu'il y a déjà bien de la jalousie.

Le cardinal Mazarin se porte mieux, et le roi pareillement. Sa majesté a fait défense que personne n'ait à faire aucun bâtiment d'iei à dix lieues à la ronde. On dit que c'est pour faire quatre grands ateliers d'ouvriers aux maisons royales qu'il veut faire rebâtir ou achever, telles que sont le Louvre, Saint-Germain-en-Laye, le bois de Vincennes, etc. La reine Christine de Suède est enfin entrée dans Stockholm, la capitale du royaume, et y a été bien reçue. On dit qu'elle y brigue la qualité de tutrice du petit roi, qui n'est que fils de son petit-cousin.

Je ne sais rien des nouvelles de notre doyen, sinon qu'il n'y a rien d'avancé ni pour ni contre, à cause de l'absence de MM. le premier président et l'avocat-général Talon. J'apprends seulement que vers la fin de la semaine il y aura une assemblée de notre Faculté pour cette affaire, sur ce que M. Blondel même ne veut point être continué, appréhendant d'avoir encore une fois autant de peine qu'il a eu depuis deux ans. Et en attendant, voilà ma vesperie reculée pour quelques semaines. Voilà le scandale que font les fous dans les compagnies.

Je viens d'emprunter le livre des miracles du Dauphiné, de

M. Mentel, notre collègue, à qui l'auteur même l'a envoyé ; en voici le vrai titre : *Septem miracula Delphinatus, ad Christianam Alexandram, serenissimam Suecorum, etc. Gratianopoli apud Philippum Charvys bibliopolam et typographum regium in foro muli consilii* 1656. Ce n'est qu'un petit livre in-octavo. Je vous supplie de m'en faire avoir quatre exemplaires. Aimez-moi toujours, s'il vous plaît, et croyez que je suis toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 9 novembre 1660, la veille et surveillance des *pithægia veterum paganorum* (1).

LETTRE DXLIV. — *Au même.*

Par la lettre que je vous écrivis hier, ce 10 novembre, je vous priois de m'acheter un livre de Grenoble, *Septem miracula Delphinatus*, fait par M. S. Boissieu, premier président de la chambre des comptes. Il est gendre de M. Dageant (2), qui fut le premier auteur de la ruine du marquis d'Ancre, qui le rendit odieux au roi, et après le fit tuer, afin d'obtenir sa confiscation et devenir riche tout d'un coup : *hæ sunt partes aulicæ, quibus, tanquam vino suavissimo, inebriantur homines.*

(1) Fêtes qui se célébraient en l'honneur de Bacchus, après les vendanges. (R. P.)

(2) Ce nom, écrit ainsi dans toutes les éditions de Gui Patin, ne peut être que celui de Charles-Albert de Luynes, favori de Louis XIII. Ce triste et faible roi, toujours destiné à être gouverné et à détester ses tyrans, ne pouvant plus supporter Concino Concini (le maréchal d'Ancre), le fit tuer, au mois d'avril 1617, par Vitry, capitaine de ses gardes, Duhallier et Parray. Aussitôt qu'on apprit au roi la mort de son ministre, il se montra aux fenêtres de son palais et cria aux conjurés : « Messieurs, grand merci à vous, à cette heure je suis roi. » Néanmoins, il n'osa jamais employer ce moyen contre le cardinal de Richelieu, qu'il abhorrait et craignait plus encore que le maréchal d'Ancre. Et c'était là le fils de Henri IV ! (R. P.)

Mais telles finesses ne se trouvent point dans l'Évangile, aussi sont-ce des coups extraordinaires qui sont tout-à-fait des coups de maître. Je vous prie d'excuser les peines que vous donnent mes petites curiosités.

Le cardinal Mazarin a dit au roi que les médecins ne sont que des charlatans. Le roi s'est dépité contre Valot, et au lieu de prendre sa médecine, l'a jetée par terre.

Les six corps des marchands sont ici fort en émeute pour un épicier nommé Niceron, que l'on a mis dans la Bastille. Ces messieurs ne veulent point laisser passer un monopole que messieurs du conseil veulent faire sur les huiles de baleine. Ce n'est que de l'argent qu'on cherche pour faire des ballets, et en envoyer en Italie. On en apprête un cet hiver qui coûtera, à ce qu'on dit, un million. Ces gens-là ne veulent que notre *bien*, et nous ne le pouvons souffrir. Le roi aime assez à jouer, mais il ne joue pas trop bien, et perd beaucoup; passe pour lui, il est le maître, il a de quoi jouer, de quoi perdre et de quoi enrichir. Il y a deux femmes à la cour avec lesquelles il n'a pas regret de s'entretenir et de jouer: ce sont la comtesse de Soissons, nièce de son Éminence, et madame Fouquet, femme de M. le procureur-général et surintendant des finances.

On parle ici de faire une nouvelle création de cent procureurs au parlement, où il y en a déjà près de cinq cents, dont il n'y en a pas deux cents qui gagnent leur vie. Ils s'en vont faire une rude batterie et bien du bruit au Palais contre le partisan qui a entrepris de faire valoir ce parti. On dit que le cardinal s'est vanté qu'avant qu'il soit peu de temps il veut rendre le roi le plus absolu de l'Europe; il l'est, ce me semble, déjà assez: *plenitudo potestatis, plenitudo tempestatis*.

Ce matin a été dite la messe en musique dans le Palais, ou le parlement a été en robes rouges à l'offrande. On appelle cela la *messe des révérences*, quelques uns l'appellent le *ballet des érévisses*. Il y avoit peu de monde, pas même un président au mortier, et n'y avoit guere que vingt conseillers. On dit

que cela se fait par mépris du premier président , qui n'est pas aimé , dont je suis bien marri , car c'est un excellent personnage. Je ne sais quelle peut être la cause de cette haine , si ce n'est qu'il est trop bon : *nequidem Jupiter omnibus unquam placuit*. Les gens de bien sont toujours en grand danger de déplaire et d'avoir beaucoup d'ennemis , *dum iniqui dominantur*. J'entends tandis qu'il est grand nombre de méchants , comme il est aujourd'hui : *his nostris temporibus viget impietas , urget iniquitas , miscent , turbant mores mali*. Néanmoins , j'avoue qu'il y a encore bien du monde aux champs , que peu de conseillers en sont revenus , à cause que le froid ne les en a point encore chassés.

Le cardinal Mazarin se porte mieux ; Valot a dit à mademoiselle la duchesse d'Orléans que les eaux minérales d'Encausse (1) lui avoient un peu fortifié et raccommode l'estomac , mais qu'il ne savoit pas combien durera ce soulagement.

On dit que le pape est en colère contre les ducs de Parme et de Modène , qu'il ne veut pas tenir l'accord qui est dans le traité de paix , et qu'il veut que ces princes lui fassent raison , et même a donné des commissions pour lever des soldats : *plura non habeo quod scribam*. Je vous baise très humblement les mains , à mademoiselle Falconet et à notre bon ami M. Spon , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 12 novembre 1660.

LETTRE DXLV. — Au même.

Ecce iterum Crispinus , et est mihi sæpe vocandus ad partes , c'est-à-dire que je vous écris derechef , sans compter ce que je ferai à l'avenir , si la matière ne me manque pas. Martial a

(1) Voyez , sur ces eaux. *Dictionnaire universel de matière médicale* , par MM. Méral et Delens ; Paris . 1831 , t. III , p. 113.

dit quelque part qu'il auroit de la peine à s'empêcher de faire des vers et à brouiller du papier : ainsi aurois-je de la peine à me retenir de vous écrire, car j'y ai double satisfaction : l'une en vous écrivant, et l'autre de ce que je crois que vous n'êtes point marri d'apprendre nos petites nouvelles. Et pour commencer, en voici un qui a perdu plus que vous et moi. C'est M. Châtelain, docteur de Sorbonne et vieux chanoine de Notre-Dame, qui mourut hier dans un âge fort décrépît. Il étoit bien temps qu'il mourût. Il avoit autrefois bien cherché la pierre philosophale sans la trouver. Enfin il l'a trouvée sans la chercher dans une bière de plomb où il est gisant. Croiriez-vous bien qu'il y eût encore de ces fous-là? Oui, certes, pour en jurer à la huguenote; il n'y en a que trop qui n'ont point fait leur profit du colloque d'Érasme contre les alchimistes, et qui n'ont point lu le chapitre de la pierre philosophale dans les discours politiques et militaires du sieur de la Noue. Je ne vous dis pas que lui et ses souffleurs ont fait de la fausse monnoie, car ce seroit médisance, et néanmoins on fait quelquefois l'un sous ombre de faire l'autre.

Je viens de recevoir votre lettre. Ace que je vois votre M Guillemain résiste à la mort qui le chicane. Dieu veuille que les eaux de Saint-Myon lui profitent, mais j'en doute. Il y a trois remèdes dont le succès se conçoit par la preuve qu'on en fait, le lait, le bain et les eaux minérales. Nous avons aussi un de nos médecins malades, c'est le bonhomme M. Perreau, le contretenant de de Gorris et grand anti-antimonial, dont même il a écrit; il a soixante et seize ans, ce qui est une mauvaise marchandise. Je suis toujours votre, etc.

De Paris, le 23 novembre 1660.

LETTRE DXLVI. — *Au même.*

Le jour de ma vesperie est venu ; j'ai récité ma harangue , qui a duré une heure tout entière , non sans l'impatience de quelques particuliers qui avoient regret de s'y voir maltraités, tels que nos vendeurs de remèdes spécifiques , poudres hydrogogues , pilules et autres secrets , lesquels pouvoient pourtant s'en aller, puisque les portes étoient ouvertes : c'est la coutume des méchants de n'écouter qu'impatiemment qu'on leur fasse leur procès ; mais mon exhortation a plu à tout le reste de la compagnie.

M. Blondel continue à faire le doyen ; je crois que ses opposants n'osent poursuivre , quoique Guénaut en soit un , qui s'est déclaré des premiers contre lui , et a fait ensuite signer quelques autres de sa cabale. M. Blondel me dit hier qu'il avoit en main une pièce pour faire perdre le procès à de Gorris , et qu'il ne jouiroit jamais du revenu , et ne tiendrait jamais la place d'ancien maître. C'est qu'autrefois il passa maître ès-arts en l'Université de Paris , et fit serment d'être catholique, et n'eût point autrement été reçu. Or, est-il qu'il ne fut jamais que huguenot, étant né à Châteaundun de parents huguenots, et MM. de la grand'chambre seront bien aises d'avoir ce prétexte pour le condamner.

MM. de l'Université de Paris ont fait travailler un habile homme, nommé M. du Boulay, Angevin, qui a fait, par plusieurs années, la première dans le collège de Navarre, à l'histoire de leur corps, *Studii parisiensis* (1).

Enfin le bonhomme M. Perreau est enterré dans Saint-Paul , sa paroisse ; je n'ai pu y assister, d'autant qu'il m'a fallu aller à quatre grandes lieues d'ici. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 26 novembre 1650.

1) Voyez ci-dessus la note page 273.

LETTRE DXLVII. — *Au même.*

Le cardinal Mazarin, ce 1^{er} décembre, est au lit, fort tourmenté de la goutte; on dit qu'il deviendrait pape, s'il avoit bien de la santé. Après la goutte, la pierre viendra, et puis enfin *aliquid humilitus continget*, qui l'empêchera de devenir pape: *sic homines moriuntur.*

Nous avons eu aujourd'hui, 2 décembre, un acte dans nos écoles, auquel le premier médecin de la reine a assisté près de trois heures. Après qu'un de nos docteurs a eu achevé de disputer, il s'est levé, le chapeau au poing, et a prié la Faculté qu'on le laissât disputer, et a disputé fort bien, mais il a été un peu long; il est bon philosophe. Il vouloit prouver que *facultus vitalis non est naturalis, ex autoritate divi Thomae Aquinatis, etc.* (1). Vous savez que tous les Espagnols parlent mal latin, néanmoins ils aiment à ergotiser. Notre savant jeune docteur, M. Dodart, présidera jeudi prochain, c'est-à-dire qu'il paiera sa bienvenue (car nous y aurons tous chacun quatre livres pour notre assistance; autrefois il y avoit un diner pour tous, qui fut converti en argent l'an 1633, pour un petit désordre qui arriva et qui fut cause d'un plus grand bien), et après il jouira des droits de l'école comme les autres docteurs.

Hier, par arrêt de la grand'chambre, M. de Thoré, président ci-devant en la troisième des enquêtes, et fils de feu M. d'Émery (2), surintendant des finances (il étoit de Lyon, et se nommoit en son nom Particelli, fut déclaré fou et tout-

(1) On subtilisait étrangement à cette époque dans les écoles, et le sujet de cette thèse en est un exemple. La scolastique du moyen-âge avait encore de l'influence. C'étoit le temps des hypothèses anthropologiques les plus bizarres: aussi, avec un peu d'esprit, de subtilité, d'obscurité, les hâbleurs de philosophie acquéraient-ils une réputation bientôt dissipée au souffle de la vérité. (R. P.)

(2) Voyez les notes tome I, page 493; tome II, page 19.

a-fait ruiné et perdu d'esprit. et ensuite fut approuvée la vente que ses parents avoient faite de son office de président au profit de M. de Fourci, qui étoit l'acheteur et gendre de M. de Boucherat, maître des requêtes.

Les politiques spéculatifs parlent ici de plusieurs mariages, entre autres de celui ou de ceux d'Angleterre, pour le roi et son frère le duc d'York. On dit que le roi d'Espagne fait tout ce qu'il peut afin de retirer Dunkerque des mains des Anglois, et de garantir la Flandre de leur invasion: et comme nous en sommes en quelque façon les médiateurs, ils nous offrent Saint-Omer, Aire et Cambrai, si nous voulons leur rendre Gravelines et Dunkerque. Tout cela n'est peut-être pas vrai, mais on en parle fort ici; il n'en sera que ce qu'il plaira à Dieu.

Il y aura demain dix-huit ans que le diable, à ce qu'on dit, emporta le cardinal de Richelieu. *Ejus reliquæ nunc nos exercent*, comme Cicéron disoit d'Antoine après la mort de Jules-César.

On dit qu'il y a un grand ravage d'eaux à Rome, bien du peuple noyé, avec perte de plus d'un million de biens. Dieu soit loué que le pape et le général des jésuites n'ont pas été noyés! On dit que M. le cardinal Mazarin veut devenir pape, et que pour cet effet il va se faire prêtre. Cela me fait souvenir par antithèse d'un distique assez grossier, que je sais il y a plus de quarante-cinq ans :

*Dæmon languebat, monachus tunc esse volebat,
Ast ubi convaluit, mansit ut ante fuit.*

Dieu nous envoie sa paix et du pain, qui est ici bien cher, et qui fait bien crier les pauvres gens, *sed nulla cura Hippoclididi*.

Il y a, ce 3 décembre, au parquet du parlement, un édit du roi pour la réformation des habits. Il y a ici trois morts de remarque, savoir: madame de Ventadour, la bonne femme,

âgée de plus de quatre-vingts ans ; elle étoit tante du prince de Condé, et fille du connétable Henri de Montmorency, qui mourut l'an 1614. La seconde mort est du chevalier de Roquelaure , qui étoit un bon compagnon. La troisième est de M. d'Hozier, grand et savant généalogiste de France (1), que M. Barbier, votre imprimeur, connoissoit et qui étoit de ses amis. On attend ici dans peu de jours le comte de Soissons , qui revient d'Angleterre ; on croit que, bientôt après, la reine d'Angleterre le suivra et viendra ici pour traiter du mariage qui est sur le bureau. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 3 décembre 1660.

LETTRE DXLVIII. — *Au même.*

M. Moreau est fils de feu M. René Moreau, et a sa charge de professeur du roi : c'étoit un grand personnage. Il fera à quatre heures, et moi à cinq ; il dictera *de morbis mulierum, de quibus tam multi scripserunt*, Mercurialis, Mercatus, Rod. a Castro, Primerose, et le Varanda de M. Gras et tant d'autres. *Cui non dictus Hylas?* Toutes ces leçons des écoles ne sont que des rapsodies tirées des bons auteurs, par des gens qui n'en savent pas tant qu'eux. Fabr. de Hilden n'étoit qu'un chirurgien *bene animatus, sed parum doctus* ; mais il est facile, et bon pour quelques observations (2). Sa meilleure

(1) P. d'Hozier, né à Marseille en 1592. Indépendamment de plusieurs généalogies particulières imprimées, il a composé l'*Histoire généalogique des principales maisons de France* ; ouvrage considérable en 150 volumes in-folio, resté manuscrit et conservé à la Bibliothèque royale. Voyez la note t. I, p. 201. (R. P.)

(2) Guillaume Fabricce, dit de Hilden, du nom d'un village voisin de Cologne, où il naquit le 25 juin 1560, fut, au contraire, un des chirurgiens les plus remarquables de son temps. (R. P.)

édition est in-folio de Francfort, depuis l'édition in-quarto de M. Huguetan, qui n'est pas si ample ni si bonne. Votre M. Guillemin ne vivra plus longtemps, les archers de la mort le tiennent, tandis qu'on lui fait son procès, *ἀποσιτισ et sitis inexplicabilis, vel inextinguibilis : brevi venturus est in rationem libitinæ.*

Je viens de voir M. le premier président, qui m'a fait grand accueil ; il y avoit longtemps que je ne l'avois vu ; il m'a fait promettre que dimanche prochain j'irois souper avec lui, à quoi je ne manquerai pas, Dieu aidant. On parle fort ici de l'édit de réformation des rubans et des dentelles, que l'on dit qui sera publié lundi prochain, sur quoi les marchands crient bien fort ; mais on m'a dit de bonne part que le roi ne fera aucun autre édit pour impôt ni vexation quelconque, ni de nouveaux procureurs, ni aucune autre création d'officiers. On dit que M. le maréchal de Fabert va être fait surintendant avec M. Fouquet ; d'autres disent que celui-ci est haï, et qu'il sera disgracié et dépouillé (1).

Un conseiller de la cour, nommé de Perrigni, fut hier reçu second président en la troisième des enquêtes à la place de M. Guénégaud, frère de MM. les trésoriers de l'épargne et le secrétaire d'État, de quoi plusieurs de la cour sont fâchés, à cause qu'il est gendre d'un partisan nommé Margonne. On dit qu'ils ont changé leur nom en cette famille ; que son grand-père étoit un tailleur, nommé Peau de Loup, et celui-ci a une belle charge dans le parlement de 412,000 livres, et porte le nom d'une ancienne famille de Paris, qui est fort honorable, savoir, de MM. de Perigni-Picard. *O magnum fortune munus !*

Le cardinal Mazarin est au lit de la goutte et d'un mal de côté ; il se plaint fort de Valot, Esprit et Guénaut ; il dit que les médecins n'ont que des paroles, point d'effet ; qu'il est

(1) On voit que l'orage contre le fastueux surintendant étoit déjà pressenti. (R. P.)

bien misérable, de ce qu'on lui a toujours promis d'apaiser ses douleurs, et qu'il en a toujours qui le persécutent. Voilà un temps qui lui est encore fort contraire, savoir, fort humide, et après sa goutte, la néphrétique viendra. On dit que l'on a semé dans son antichambre des billets, et chez la reine, qui disent : *Qui nous délivrera de la paix mazarine ?*

MM. du clergé ont ici tout nouvellement censuré la traduction du Missel romain, faite par M. Voisin, prêtre, jadis conseiller au parlement de Bordeaux, qu'il avoit dédiée au prince de Conti, qui est dans une grande dévotion, jusque là qu'il en déplait au cardinal Mazarin, oncle de sa femme. La reine-mère a dit au cercle que la reine d'Angleterre ne viendra point sitôt; elle veut encore quelque temps demeurer en Angleterre pour y faire régler tous ses droits et prétentions par le parlement, après elle viendra à Paris pour y achever ses jours, sans avoir aucun dessein de retourner jamais en Angleterre.

On a aujourd'hui reçu conseiller de la cour M. de Coeq, jeune homme, par survivance, à la place de M. Magdelaine, son grand-père. On prépare ici un grand ballet, qui ne peut être prêt que pour Pâques.

M. du Tronchet, conseiller de la grand'chambre, a vendu sa charge 72,500 écus au fils de M. de Pontchartrain, président des comptes. Des deux grands vicaires du cardinal de Retz, l'un vouloit que l'on conférât ici les ordres de prêtrise la semaine prochaine, l'autre n'en étoit point d'avis. Le cardinal de Retz paroît en avoir été averti; mais il leur a mandé qu'il leur défendoit expressément. Il y en a qui croient qu'il n'est point loin d'ici, et au guet de ce qui peut arriver, *si quid humanitus contingat illi homini, per quem stat quominus hic fruatur et summa dignitate et integra libertate*. On dit qu'il y a un fils d'un maître des comptes qui offre 73,000 écus d'une charge de conseiller à la cour, mais qu'il n'en trouve point : voilà bien de l'argent pour de la fumée et 400 livres de rente. J'ai ici un beau livre que j'ai depuis peu reçu de

Francfort : *Thomæ Reinesii, Casp. Hofmanni et Adami Ruperti Epistolæ* : c'étoient trois savants hommes (le premier des trois est encore vivant) qui s'entr'écrivoient des lettres les uns aux autres avec beaucoup de bonté, d'humanité et de littérature. Les carabins du P. Ignace ne font pas des livres de telle trempe. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 10 décembre 1660.

LETTRE DXLIX. — *Au même*

En quelque état que soit le Mazarin, on ne laisse point de chercher de l'argent; car on envoie des billets portant taxes de certaines sommes à tous ceux qui ont tenu des fermes du roi, tant grandes que petites. Il a la goutte à la main et ne peut signer; mais il fait jouer devant lui pour se récréer et se divertir à gagner. Il y en a bien d'autres que lui qui feroient volontiers de même. On dit ici que M. le maréchal Fabert va être surintendant des finances, ce qui fait trembler beaucoup de partisans; c'est un fort homme de bien et fort entendu; mais néanmoins peut-être qu'il fera comme les autres quand il y sera parvenu.

Je soupai hier, ce lundi 13 décembre au soir, avec M. le premier président. Comme je l'entretenois seul dans son cabinet, l'écuyer de mademoiselle la duchesse d'Orléans y vint, et depuis nous fûmes souper; et comme nous commencions à parler après souper, il vint un évêque de Vannes, qui nous empêcha si bien que je ne lui dis presque rien de ce que j'avois à lui dire. Je viens d'apprendre que M. Fouquet, intendant des finances, a reçu ordre de ne traiter avec qui que ce soit, ni de faire aucun état pour l'an 1662: cela augmente le soupçon de ceux qui désirent ou qui espèrent qu'il y aura du changement en cette grande charge.

Notre M. Blondel se veut démettre de sa charge, et m'a dit

que samedi prochain nous aurons une assemblée pour lui faire un successeur ; ce qu'il fait de son plein gré, sans y être forcé par ses ennemis , qui n'ont rien pu obtenir contre lui par les requêtes qu'ils ont présentées au parlement. Samedi dernier, on donna des arrêts au conseil d'en haut : l'un pour ôter la solidité de la taille, et l'autre pour empêcher quantité de petits droits qui se levoient sur le vin en divers ponts et passages depuis quelque temps.

Je vous sais bon gré d'avoir eu pitié de ce pauvre M. Bouge, puisqu'il a femme et enfants. Vous avez bien fait de lui défendre de faire de la médecine ; il n'en tuera pas tant et en apprendra davantage ; il est de Provence , qui est la petite Barbarie. Ils sont en ce pays-là , à ce que dit M. H. d'Urfé dans son *Astrée*, *riches de peu de biens, glorieux de peu d'honneur et savants de peu de science* ; et dans notre métier, ils sont volontiers charlatans, pourvu qu'il y ait à gagner.

L'ancien maître de la compagnie et le doyen de la Faculté ont chacun double de tout ; si bien que lorsque nous recevons de chacun , en particulier, 60 livres par an , ils en ont chacun six-vingts ; mais le doyen de charge a de plus, par pure grâce de la Faculté, environ 600 francs pour les peines extraordinaires qu'on a pendant les années du décanat, et encore davantage s'il veut dérober, comme on dit que quelques uns ont fait autrefois, entre autres le Vignon et le petit Hardouin Saint-Jacques, qui tous deux sont morts. Ce dernier étoit fou et tenoit de race, *natio comæda est* ; il avoit autrefois représenté Guillot Gorju à l'hôtel de Bourgogne.

Puisque M. Guillemiu est parti, il nous faut résoudre d'aller après. On me vient de dire que le cardinal Mazarin ne prend point de lait de vache, et qu'il en a été détourné par un vieux médecin qu'un évêque lui a mené. Je crois que le médecin est M. Merlet, et que M. l'évêque est celui de Constances ; car cet évêque est ami de tous les deux, et même domestique du cardinal, duquel il a été maître de chambre, et à qui il doit son évêché. Quoi qu'il en soit, le cardinal

Mazarin est *rara texture et citrea calendinis* ; il est accablé d'affaires , et a le corps bien délicat.

On mit hier dans la Bastille un greffier du conseil , nommé Massa , qui avoit fait des remontrances au surintendant des finances , afin qu'ils ne payassent rien des 600 mille livres qu'on leur demandoit sur leurs offices à quatre qu'ils sont.

L'intendant de justice , qui est à Sens , demande aux bourgeois de cette ville , pour leur don gratuit , 12 mille livres (autrement on l'appelle don forcé) , et pour la subsistance de la gendarmerie 32 mille livres. Ils lui ont répondu que , pour de l'argent , ils n'en avoient point , mais que s'il vouloit leur donner quittance , ils lui livreroient mille muids de bon vin. Vous pouvez juger de leur abondance , et en même temps de leur pauvreté. Le cardinal Mazarin a dit au roi que tous les médecins n'étoient que des charlatans , qu'il ne vouloit plus s'en servir , et qu'il ne se vouloit réduire qu'à de petits remèdes. Néanmoins on m'a dit qu'un certain chirurgien de la cour lui avoit conseillé de prendre du lait de vache , et qu'il y étoit résolu , et en ce cas-là il faut dire : *et erit novissimus error pejor priore*. Le lait de vache ne vaut rien , et ne fera que de l'ordure dans un corps échauffé et atrabilaire , tel que celui du cardinal Mazarin. Mais quoi qu'il fasse , je ne pense point qu'il guérisse parfaitement avant le mois de mai , *et hoc posito , quod tandem contingat*.

On dit que M. le comte de Soissons a vu en Angleterre le cardinal de Retz , où il est fort aimé du roi. Mais cela est-il vrai ? Aussi bien que ce qu'on dit que le roi d'Angleterre n'épousera point la demoiselle Hortensia , nièce de son Éminence , et qu'il n'en veut point , sur les remontrances que lui en ont faites les députés du parlement. Je vous baise les mains , et à madame Faleonet , et à notre bon ami , M. Spon , et suis de tout mon cœur votre , etc.

P. S. Le roi a cassé dix compagnies du régiment des gardes , et va casser tous ses petits mousquetaires , qui étoient ceux du cardinal Mazarin , lorsqu'il fit la paix. Hier fut ven-

due une charge de conseiller de la cour, 74 mille écus. Cela fait parler tout le monde, et dire que tous les fous ne sont pas aux petites-maisons. Eh ! que feroient ces gens-là, si 'e monde étoit sage et n'étoit pas chicaneur ?

De Paris, le 19 décembre 1660.

LETTRE DL. — *Au même.*

Nous avons eu aujourd'hui, ce 22 décembre, le plus court jour de l'année, *bruma veterum*, le jour du solstice d'hiver, *bruma quasi*.

Aujourd'hui a été vespérisé en nos écoles un nouveau licencié, nommé Decaen, par M. A. Hubaut, mon proche voisin et immédiat successeur; mon rang étoit d'y faire du latin, comme j'y en ai fait *pro laudabili scholæ consuetudine*, et la question étoit : *An vino mulidis decoctum ceparum?* de la soupe à l'ognon aux ivrognes, que j'ai proposée audit sieur Decaen, qui y a satisfait (1). J'ai encore à faire du latin deux fois, l'une pour la pastillaire de M. Ch. de Laval, et l'autre pour le doctorat de M. Decaen. et après je serai quitte de toutes ces corvées, et je travaillerai un peu plus à mon aise à mes leçons, *de purgationum medicamentorum viribus et natura*.

On imprime à Leyden un bel ouvrage : *de Vitis illustrum medicorum*, Jo. Henr. Meibonii. Cet auteur est un médecin de

1) J'ai déjà remarqué que la docte et grave faculté de médecine de Paris, qui avait pris l'orgueilleuse devise *urbi et orbi salus*, n'étoit pas toujours très difficile sur le choix des thèses. S'il y en eut d'importantes, il y en avait aussi de frivoles, de ridicules et même d'absurdes. On a cité avec raison les suivantes : *An ex heroibus heroes?* — *An per incantationes fit curatio?* — *An qui mel et butyrum comedit, sciat reprobare malum et eligere bonum?* 1670. — *An Tobie ex piscis felle curatio naturalis?* 1668. — *Ex qua parte manaverit aqua que profluit e mortui Christi latere, perforato lanceæ acuto mucrone?* 1692, etc. La science étoit déjà assez vaste, assez cultivée pour choisir des questions plus dignes d'intérêt. Voyez la note t. I, p. 133. (R. P.)

Lubeck, fort savant homme, qui est mort depuis trois ans ; c'est de lui que nous avons un commentaire fort exact, *in jusjurandum Hipp.* Plût à Dieu que personne ne fit pis dans un si grand nombre d'écrivains qui barbouillent le papier. Il a écrit sagement, poliment et doctement.

Le cardinal se porte un peu mieux. Il avoit chassé ses médecins avec indignité, mais M. le Tellier les a un peu réconciliés, sur ce que Guénaut lui a dit, lui promettant l'été prochain d'aller à Bourbon lui-même, de l'y mener et de le guérir. *Sunt verba et voces : non sic evellitur neque aboletur contumax intemperies tot affectuum podagricorum causa : alia artes quam Guenaldicæ requiruntur*, et il faut à cela d'autres remèdes que des eaux minérales. Un grand et exact régime de vivre ; une grande tranquillité d'esprit, que le Mazarin n'a point et n'aura jamais, *frequens lactis asinini potus, postquam fuerit corpus repurgatissimum*, me semblent les remèdes matériels qui lui seroient les meilleurs : *alia formalia requiruntur*, etc. Mais comme disent les faiseurs d'almanachs, Dieu par-dessus tout (1).

Puisque les livres ne s'achèvent pas à Lyon, non plus qu'à Paris, patience, je ne vous en dis mot ; j'attendrai ceux-la et les autres, tant qu'il plaira à Dieu : *in patientia possidebo animam meam, et expectabo donec immutatio veniat.*

M. Ravaud m'a promis un P. Zacchias, ce sera pour moi ; il m'en faut un autre pour M. van der Linden, de Leyde, en Hollande, mon bon ami, qui me le demande, et à qui j'en veux faire présent à quelque prix que ce soit. Je vous prie de m'en acheter un et de me l'adresser.

(1) Que dirions-nous, que ferions-nous de plus aujourd'hui que la science a, dit-on, fait d'immenses progrès ? Ne reconnaît-on pas dans ces sages conseils le savant profond, le praticien exercé, ce bon sens de cœur et d'instinct qui résiste à toutes les subtilités de l'esprit de système, qui, loin de s'en tenir à la *médicasserie* des praticiens vulgaires, routiniers et drogueurs, voit et saisit l'ensemble des meilleurs moyens de guérir ou du moins d'alléger la maladie ?

(R. P.)

Je crois en vérité que peu de gens savent la vérité du mal du cardinal Mazarin, mais néanmoins plusieurs en parlent, et tous disent qu'il ne peut pas vivre longtemps; de là vient qu'à la cour on dit qu'il y a plusieurs partis pour lui succéder en la faveur qu'il a auprès du roi et en sa place, savoir, de M. le maréchal de Villeroi, de M. le Tellier et l'abbé Fouquet, de M. de Guénaut, secrétaire d'État, et autres, sans que l'on ose parler du cardinal de Retz; que quelques uns veulent qu'il soit en Angleterre, ce que je ne crois pas; d'autres disent qu'il est à Paris, ou qu'au moins il y a été: il y seroit sans doute en grand danger.

On imprime ici l'*Histoire de Henri IV*, faite par M. H. de Péréfixe, évêque de Rhodes, précepteur du roi, à qui elle sera dédiée, et que l'on dit n'avoir été écrite que pour son instruction; elle sera in-quarto de belle lettre.

On parle ici de quelques bateaux de marchandises qui ont été perdus sur la rivière en-deçà de Rouen, entre autres on dit qu'il y a beaucoup de sucre. Je souhaiterois fort qu'un gros paquet de livres, que M. van der Linden m'envoie, ne fût point perdu. Il y a cinq mois qu'il les a délivrés pour moi; mais la rivière est très grosse, et par conséquent point marchande. Il n'y a pas ici beaucoup de malades, mais il y a bien des ivrognes; ce vin nouveau donne dans la tête rudement, et fait la goutte, le rhumatisme et des fluxions sur la poitrine, avec toux et difficulté de respirer.

Je viens d'un endroit où j'ai appris que la reine d'Angleterre partira le 10 de janvier prochain pour revenir en France; que le cardinal Mazarin n'étoit pas bien, et qu'il a eu une fort mauvaise nuit; c'est pourquoi le roi même y est allé de grand matin, et que des sept hommes qui faisoient la gazette manuscrite, il y en a eu un qui a eu le fouet par les carrefours. On a dit aussi que les dix compagnies du régiment des gardes ne seront point cassées, et que le comte de Schomberg s'en va avec quelques troupes en Portugal. Mais il faut que vous sachiez que ces sept faiseurs de gazette à la

main étoient prisonniers dans la Bastille , et que Renaudot les a fort poursuivis , afin de les faire pendre , d'autant qu'ils sont cause qu'il ne vend guère de sa *Gazette* imprimée , de laquelle on se moque ici.

Les courtisans disent que notre jeune reine devient grasse , mais non pas grosse , quoiqu'elle mange bien. Si M. le chancelier mouroit demain , M. le Tellier seroit en un instant son successeur , et chancelier de France : c'est un seigneur très habile et très digne de l'être.

P. S. Je viens d'un lieu d'honneur où l'on tient pour certain que le cardinal Mazarin est mal , qu'il aura bien de la peine à passer le mois de mars. Il y a un honnête homme qui a dit que le Mazarin étoit dur et cruel , qu'il n'avoit pitié de personne , qu'il ne rabattoit ni tailles ni impôts depuis la paix faite , mais que la mort n'auroit point pitié de lui. On dit que le roi d'Angleterre n'a pas trop rejeté la proposition qu'on lui a faite d'épouser la nièce du cardinal Mazarin , ni même , ceux de son conseil que l'on croit être gagnés ; mais que le peuple d'Angleterre est cause de ce refus , qui ne veut point de cette alliance , vu qu'elle n'est point de bonne maison , qu'elle est Italienne et de différente religion. Elle a un oncle puissant véritablement , mais apparemment il ne peut plus guère vivre. On dit que le chancelier et le parlement d'Angleterre ont été de ce même avis ; mais que le roi ne l'eût point refusée , se sentant ébloui de la somme immense d'argent qu'on lui proposoit s'il y vouloit consentir.

*Aurca nunc vere sunt secula : plurimus auro
Venit honos, auro conciliatur amor.*

Je vous baise très humblement les mains , à mademoiselle Faleonet , et à notre bon ami M. Spon , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 29 décembre 1660.

LETTRE DLI. — *Au même.*

Comme les eaux de la rivière s'écoulent par-dessous les ponts, ainsi s'écoule pareillement tout le latin que j'avois à faire, *ex officio et scholar consuetudine*. J'en ai fait comme je vous l'avois dit.

Quelques uns disent que le cardinal Mazarin n'est point si malade que l'on pense, et qu'il le fait exprès ; je ne le crois point, mais plutôt qu'il a quelques bons intervalles ; sa poitrine a été plusieurs fois attaquée d'une fluxion, *est asthma periodicum, quod vocatur apud Seneecam in Epistolis meditatiô mortis. Quod quidem symptoma si adaugeatur, si recrudescat, si frequentius recurrat, et podagra desinat, tumorem evadet cœcibrium*. On dit que M. de la Rivière, évêque de Langres, jadis chef du conseil du feu duc d'Orléans, court après le ministère vacant, si telle mort arrive ; d'autres parlent du milord Montaigne Anglois, qui pourroit être préféré parce qu'il est étranger ; d'autres parlent de M. Letellier, de M. le maréchal de Villeroi, et même du prince de Condé, ce que je ne crois pas qui puisse arriver. Quoiqu'il en soit, on tient encore que la reine-mère y mettra celui en qui elle se fiera le plus, et qu'elle prendra plutôt un étranger qu'un autre. Mais c'est se débattre de la peau du renard qui n'est point encore pris ; et qui fait tout cela ? c'est un vers de Juvénal :

Summus nempe locus nulla non arte petitus.

Votre M. Gras m'a adressé un marchand de Lyon, nommé Guy de Campaigni, afin que je recommande son procès à M. le premier président et à M. Benoise son rapporteur, ce que j'ai fait. Il est depuis venu ééans m'en remercier. Il a gagné son procès tout du long.

Les courtisans se plaignent de ce que rien ne s'expédie à la cour, et que M. le cardinal ne signe rien à cause de sa maladie. Il est vrai qu'il est plus mal ; il a la goutte bien fort, et

ses forces diminuent. On dit hardiment à la cour qu'il ne passera point le mois de mars, et même on dit qu'il a fort entretenu le roi sur le gouvernement de l'État, et lui a donné pour maxime de ne se fier à aucun particulier pour ses grandes affaires; qu'il fasse plutôt un conseil éternel comme en Espagne, de dix ou douze bons hommes conseillers d'État. On dit que la reine-mère en est fort émue; il y a pourtant des gens qui n'en seront guère fâchés, et qui espèrent quelque chose de mieux dans le changement.

Hier fut vendue une charge de conseiller de la cour 75,000 écus. C'est un avocat, fils d'un procureur de la cour, qui en est l'acheteur. Il faut avoir bien volé pour avoir tant d'argent à mettre en fumée. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, ce 31 décembre 1660.

LETTRE DLII. — *Au même.*

Un commis au greffe du Palais mourut hier (ce samedi 8 de janvier) de la rage, dont il ne fut malade que vingt-quatre heures, pour avoir été mordu d'un chat enragé, qui a été pareillement tué.

M. Richer de Belleval, qui est ici près de madame Fouquet la surintendante, et qui se prépare pour s'en retourner, m'a fait ses recommandations, avec assurance qu'il me viendra voir avant que de partir, s'il peut en prendre le temps; il n'a été guère de temps à Paris depuis qu'il est arrivé, mais presque toujours à Saint-Mandé, auprès de ladite dame. Ce qui l'a ici le plus retenu est l'opposition que deux jeunes médecins, qui sont ici pour plaider au conseil, ont formée à Montpellier, nommés Benoit et Scharpe, contre les deux professeurs qui ont été reçus, savoir, Chycoineau et le jeune Sanche. Il a témoigné grand regret de n'avoir point su que je devois haranguer le jour de la vesperie de M. de Laval, et a dit qu'il y fût venu s'il l'eût su. Celui qui me l'a rapporté lui a dit la

plus grande part de ce qu'elle contenoit ; il voudroit bien qu'elle fût imprimée et en emporter quelques exemplaires à Montpellier. Les gens du pays d'Adieusias se vantent fort et mentent hardiment , et nous prennent pour des Franchimau qui doivent se laisser duper et tromper.

Le cardinal Mazarin a dit à un de ses amis qu'il se porte mieux depuis qu'il ne se sert plus du conseil des médecins , qu'il veut dorénavant s'en passer , et ne plus faire leurs remèdes ; ne fera-t-il pas bien , s'il peut ? Ne pensez-vous pas qu'Ovide ait eu raison , lorsqu'il a dit :

*Firma valent per se nullumque Machaona quærent ,
Ad medici dubius confugit æger opem.*

La cherté des charges ne diminue point , et ne sait-on quand elle pourra diminuer : la charge de maître des comptes est à 90,000 écus. On parle fort au Louvre de bals , de ballets et de réjouissances ; mais on ne dit rien de soulager le peuple , qui meurt de misère , et sans exemple , après une si grande et si solennelle paix générale. *O pudor ! o mores ! o tempora !* Le soulagement du peuple devoit être le premier dessein de cette paix , et auroit été exécuté , si nous étions tombés entre les mains d'un bon François qui aimât sa patrie. Mais , de malheur , nous sommes tombés entre les mains d'un étranger , d'un Italien , qui ne songe qu'à son profit : aussi toutes nos affaires vont bien mal. *Audi Justum Lipsianum*, et jugez s'il parle de nous : *Et in quam domum respillones veniunt , siquam est faveris , sic reipublica labentis , ad quam saluendum adhibetur peregrini.* La reine-mère a fait supprimer certains droits qui se levoient sur la rivière de Seine par quelques particuliers , au passage des ponts , sans aucun droit ni vérification : on dit que cela se faisoit par l'autorité de MM. le chancelier et le surintendant , et la connivence du prévôt des marchands , qui butinoient cela ensemble. Quelle honte ! ce péage alloit jusqu'à cinquante sous pour tonneau. Plût à Dieu que cette même reine prît un pareil soin pour diminuer la taille , qui est un fardeau effroyable , *onus ætæna ipsa gravius*, par

lequel le pauvre peuple est plus maltraité par les partisans que ne le sont les forçats et les galériens sur mer (1)!

Demain, ce lundi 10 janvier, je fais du latin à M. Decaen pour son doctorat, et après dîner où vingt docteurs sont invités, je me dois rendre à deux heures dans le collège de Boncourt, où tous les députés nommés du parlement se doivent rendre, pour la réformation de l'université de Reims, avec le recteur de ladite université et quelques avocats. Je recommencerai bientôt mes leçons au Collège royal.

La reine d'Angleterre est arrivée au Havre avec la princesse sa fille, qu'elle ramène pour être mariée avec M. le duc d'Anjou. Ladite reine veut demeurer ici jusqu'à la mort et ne jamais retourner en Angleterre, ne se voulant jamais fier à l'humeur farouche et cruelle des Anglois.

Sa fille aînée, veuve du feu prince d'Orange, est morte à la Haye de la petite-vérole, comme son mari en mourut il y a quelque temps. Cette maladie-là est bien fine pour des Septentrionaux, qui n'aiment point la saignée, et nonobstant laquelle plusieurs meurent *per quamdam inemendabilem et lethalem partium internarum diaphthoram, præsertim pulmonis, cerebri ac intestinorum.*

La pluie est ici cessée depuis deux jours; mais le froid est venu, qui resserre les corps et la rivière aussi, ce qui étoit fort nécessaire d'autant qu'elle étoit prête à déborder, et qu'il n'en venoit point de marchandises à Paris, joint que la trop grande humidité de la saison commençoit à faire bien des maladies.

Quand le Turc a su que nous avions envoyé du secours en

(1) A toutes les époques on s'est plaint, à tort ou à raison, du poids des impôts, *onus Ætna ipsa gravius*, comme le dit si énergiquement Gui Patin. Du temps de la monarchie absolue on s'en preut à cette forme de gouvernement; mais la République n'y a rien fait, bien moins encore le gouvernement représentatif malgré ses avantages. Certes, ce dernier, vu l'énormité des impôts, peut être défini l'art d'extraire le plus possible l'argent des entrailles du peuple. A cet égard, les preuves surabondent. (R. P.)

Candie, il a fait emprisonner notre ambassadeur, M. de la Haye, et l'a fait mettre dans les Sept Tours; il est aujourd'hui question de le retirer de là par le crédit du roi, ce qui ne se peut faire, à ce qu'on dit, sans y envoyer un homme exprès. Le fils dudit M. de la Haye, qui en est de retour depuis peu, n'y veut pas aller, et dit qu'il vaut mieux qu'il soit ici, pour solliciter auprès du roi la liberté de son père. Ils sont très habiles tous deux, et ont très bien servi l'État et la chrétienté. On soupçonne ici que le Turc n'ait découvert une intelligence secrète qu'ils avoient avec les Vénitiens, en leur demandant avis de tout ce qui se passoit à leur égard.

Hier au soir mourut dans l'île Notre-Dame un grand partisan, nommé M. Dastri; il mourut subitement, âgé de soixante-douze ans. On dit qu'il venoit de la débauche : telle vie, telle fin. Nous avons ébauché l'affaire de Reims; mais il y a des pièces de manque, qu'il faudra faire venir de Reims, et après nous nous rassemblerons. L'avocat de la cour pour le recteur de Reims y étoit, qui dit que M. Talon, avocat-général, en fera ci-après faire autant à toutes les universités par un édit du roi, qui s'étendra par tous les parlements. Si cela arrive jamais, Montpellier doit avoir peur; car il y a là bien de l'abus aussi bien qu'ailleurs, vu que les professeurs n'y font guère de leçons, et presque point. On dit que le Mazarin porte l'empereur à déclarer la guerre au Turc, et que le roi d'Angleterre s'en va prendre la protection du Portugal contre l'Espagnol. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 janvier 1661.

LETTRE DLIII. — *Au même.*

M. Colbert a vendu sa charge de secrétaire de la reine 500,000 livres à M. Brisacier, maître des comptes, et lui se fait président des comptes.

On dit que le Turc envoie à l'empereur un chiaoux qui lui apporte une épée en lui déclarant la guerre, à cause des prétentions qu'il a sur la Hongrie et sur la Transylvanie depuis la mort de Ragotzi.

Le comte de Fuensaldagne presse fort ici le Mazarin, afin qu'il congédie ses troupes, puisque le mariage est fait et la paix exécutée, et que l'on ne nous a rien promis qu'on ne nous ait tenu. Le duc de Lorraine poursuit fort son traité et n'en peut venir à bout.

Le cardinal Mazarin a promis l'ambassade de Venise à M. de la Haye, fils de celui qui est prisonnier dans les Sept Tours; c'est un excellent homme, savant, homme de bien, et qui connoît bien les moines et la malice du siècle.

Le père Annat, confesseur du roi, n'est point encore changé. Il y en a qui disent que le père Brisacier ne sera point son successeur. On imprime ici un in-folio, qui sera une belle histoire, touchant les derniers troubles d'Angleterre.

Noël Falconet étudie; il a pris aujourd'hui trois leçons en nos écoles de physiologie et de botanique et des opérations de chirurgie, sous MM. Baralis, Preaux et Merlet le fils, qui a ci-devant été doyen de la Faculté.

Les députés de Reims sont arrivés : *fervet negotium reformationis totius Academiæ Remensis*. C'est bien malgré eux s'ils le souffrent; tous tant qu'ils sont voudroient bien l'empêcher; ils ressemblent aux moines qui ont peur d'être réformés, et qui ont appréhension qu'on ne leur diminue leur pitance, leur *demensum*. Ils ont envie de présenter requête au conseil pour faire casser l'arrêt de la cour, par lequel nous sommes députés; mais je crois qu'ils n'en viendront pas à bout. Ils me sont ici venus voir en cérémonie, mais ils sont bien en colère contre ce recteur qui les a fait venir ici. Il faut que je vous dise avec Pétrone : *Eheu! quum male est extra legem viventibus; quidquid meruerunt, semper expectant.*

Le Mazarin a de mauvaises nuits et des douleurs piquantes, et des chaleurs cuisantes dans les deux côtés : ce sont les deux

hypochondres , *in quorum raritate latet utrumque viscus princeps. Istis partibus supra modum adversatur siccitas, et imminet, ni fallor, marcor viscerum ejusmodi hypochondriacorum, forsam et remanet a calculosa diatesi, etc.* Les eaux minérales, particulièrement celles de Bourbon, ne valent rien là. *Sed populus vult decipi, etiam voluit magnates, et revera tam isti quam tunicatus populus, recipiuntur ab oculicis et ignavis medicis. Sed volenti et patienti non fit injuria.*

Pourvu que vous soyez en bonne santé, je ne suis nullement en peine de vous, et ne vous incommodez point de m'écrire : *hoc munus mihi satis erit, si fortiter tibi persuasum habueris nullum esse in orbe terrarum universo me tibi devinctio-nem.* Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle Falconet et à notre bon ami M. Spon, et suis de tout cœur votre, etc.

De Paris, le 14 janvier 1661.

LETTRE DLIV. — *Au même.*

Il y a quinze jours passés que nous n'avons point eu de vos nouvelles, ce qui me fait croire que vous êtes aux champs plutôt que malade; car si vous étiez au lit, au moins pourriez-vous nous faire écrire quelque petit mot. Mettez-nous donc hors de peine, et tout au moins apprenez-nous si vous êtes en santé, vous et toute votre famille.

La princesse d'Orange, qui est morte depuis peu à Londres, où elle étoit allée voir le roi son frère et la reine sa mère, n'avoit que dix-huit ans. Elle n'est point morte de la petite-vérole, mais d'un remède fort violent qu'elle avoit pris pour un soupçon qu'elle avoit de quelque mal caché qui eût duré plus de six mois. Ce mal appartient au passage de l'Apologétique de Tertullien : *Nec vatam refert quis eripiat animum, an nascentem disturbet.* Ce sont des désordres des princes, la plupart

desquels font comme David, qu'ils imitent bien en ses péchés, mais non pas en sa pénitence.

Il y a du bruit au palais pour un voleur âgé de quatre-vingt-trois ans, qui fut pris sur le fait samedi dernier dans l'élection. Il fut aussitôt condamné à être pendu. Appel sur-le-champ à la cour des Aides, qui confirma la sentence. Aussitôt le bailli du palais s'y opposa, disant que cela étoit de sa juridiction, et il fit fermer toutes les portes du palais pour en être le maître. La cour des Aides eut recours à M. le chancelier, qui envoya demander le prisonnier par un huissier de la chaîne et quatre hoquetons. Le bailli du palais gagna en attendant M. le premier président, qui répondit à l'huissier que M. le chancelier étoit mal informé de la vérité du fait; que le prisonnier étoit dans la Conciergerie, où il demeureroit jusqu'à ce que ce différend fût réglé. Les quatre hoquetons n'osèrent paroître ni avancer, parce que le bailli avoit déjà fait entrer dans la cour du palais quatre compagnies d'archers. MM. de la Tournelle disent aussi que ce procès leur appartient. Ainsi, pour trop de juges, le larron n'est point pendu, mais je crois qu'il le sera bientôt. Il se dit le roi des voleurs et des coupeurs de bourse, et dit qu'il a appris ce métier de son père, qui étoit un des premiers coupeurs de bourses du temps d'Henri IV. N'est-ce pas là une belle généalogie! Je suis votre, etc.

De Paris, le 18 janvier 1661.

LETTRE DLV. — *Au même.*

Le cardinal Mazarin continue d'être mal, et cette longueur oblige bien du monde à penser à l'avenir: *ex quibus alii timet, alii sperant*. Rarement arrive-t-il qu'une maison tombe, qu'il n'y ait quelqu'un qui en soit accommodé.

Le Mazarin a eu une fort mauvaise nuit: la reine-mère y est allée aujourd'hui matin (23 janvier); il a eu de grandes

tranchées, et n'a pu dormir, bien qu'il eût hier au soir pris de l'opium (qui est ce qui tua feu M. le président de Bellièvre), que lui donnèrent Valot, Guénaut, et autres médecins et courtisans, pour apaiser les douleurs qu'il sentoît d'une supuration qui se faisoit dans son côté. Si le Mazarin est réduit à l'opium ou au laudanum, et les médecastres ne pouvant mieux faire, que deviendra cet homme? *Male cum eo agitur, si ad tales iucitas reductus sit.* Il se plaint fort de la maladie, et dit qu'il voudroit bien être au bois de Vincennes; mais il n'y peut être transporté.

Hier (ce lundi 24 janvier) fut faite une grande consultation pour le cardinal Mazarin, où il fut résolu qu'il seroit saigné au pied, ce qui fut sur-le-champ exécuté, et qu'il seroit purgé mardi, qui sera demain; mais comme la nuit a été mauvaise, il a fallu presser le remède, et il l'a été ce matin. Il y a bien ici du monde au guet et aux écoutes pour ce qui arrivera après le décès de cet homme, *quem puto ideo ubi-ritan ad plures, quia morbi magnitudo urget, tum etiam quia medicis utitur parum oculatis; sed eo fato nascuntur, vivunt et moriuntur aulici: capiunt et capiuntur, decipiunt et decipiuntur.* Des neuf consultants, il y en avoit six des nôtres, Guénaut, des Fougerais: ô les bonnes bêtes! Séguin, Brayer, Rainssant et Maurin; les trois autres étoient Valot, Esprit et Vezou, ami de Valot, au lieu de Daquin, qui est en Angleterre avec la reine. Quand on fait ces grandes consultations, c'est signe que le mal est grand, et néanmoins je n'ai point encore ouï dire qu'il ait pensé à sa conscience et au salut de son âme. Ne seroit-ce point que les cardinaux en seroient exempts? Enfin peut-être arrivera bientôt l'occasion de dire: *Stulte, hac nocte repetent unquam tuum; et quæ parasti, cujus erunt?*

Je viens d'apprendre que le cardinal Mazarin est fort foible, et que, dès qu'il a mangé, la fièvre lui redouble, *hectiræ febris argumentum certissimum; iste mucor viscerum est et contumax et lethalis;* il ne fait plus rien touchant les affaires publiques, et tout est abandonné en attendant la crise, et

MM. de Villeroy, le Tellier et Fouquet courent après la fortune, et jouent tous trois à qui l'attrapera. Quelques uns disent qu'il n'y aura plus de ministre d'État, et que le roi gouvernera lui-même. Dieu lui en fasse la grâce (1)!

Je viens de consultation avec M. du Clédat, qui m'a dit que le cardinal Mazarin avoit les pieds enflés, et les jambes, avec tout le reste du corps en grande exténuation, *θρανατῶδες*. Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle Faleouet et à notre bon ami M. Spon, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 janvier 1661.

LETTRE DLVI. — *Au même.*

En continuant mes petits offices, je vous dirai ce que me vient de dire, ce mercredi 26 janvier, un homme de qualité: c'est qu'enfin le cardinal Mazarin se résout à mourir, qu'il croyoit bien qu'il est perdu, et qu'il ne peut guérir de ce mal. On parle des eaux et du lait, mais je vous laisse à penser de la grandeur de ces remèdes. J'ai fort mauvaise opinion de l'événement de son mal et du succès de tant de remèdes. Les uns disent qu'il a été trop saigné; les autres, qu'il a été trop purgé, et principalement avec la manne, qui est un mauvais remède en un tel corps: *medicamentum infidum, sacco tithymalorum, scammonio, melle et succharo fucatum et adulteratum*. Le grand et incomparable Simon Piètre l'appeloit *pruvian medicamentum, et ab eo in biliosis naturis abhorrebat*. Mais le Mazarin est tout atrabilaire: aussi ce remède ne lui vaut rien. Valot l'a purgé soixante fois avec deux gros de séné et deux onces de manne; je l'en voudrois ôter tout-à-fait, et y mettre plutôt de la casse, des tamarins et quelques sirops de trois pur-

(1) C'est précisément ce qui arriva pour l'honneur et la gloire de la France; mais le cardinal Mazarin lui en donna-t-il le conseil, comme le disent certains historiens, voilà ce qui n'est pas suffisamment éclairci.

gatif. *du rhodon, persicorum aut de cichorio*, et ménager cela avec la misérable constitution de ses entrailles, qui ne peuvent être que désolées (1). Mais ils ont beau faire, tous les purgatifs du monde, même les meilleurs, ne le garantiront point, et ne peuvent effacer la male tache. *pravam labem inustam et altius impressam visceribus nutritiis, neque enim reposita est artis nostræ dignitas, neque pendet a perpetua caccatione*, comme j'ai plusieurs fois ouï dire à feu M. Nicolas Piètre, qui étoit l'Hippocrate de ce siècle. S'il y avoit quelque apparence qu'il pût guérir, *isti medicastrî obtulissent jam illi venenum suum emeticum*; mais ils n'osent, de peur de décrier leur chère marchandise, *neq. audent facere periculum in tam illustri persona*. Il voudroit bien qu'on le menât au bois de Vincennes, mais les forces commencent à lui manquer, et ne lui en permettent pas la fatigue. Ce qui augmente le soupçon de l'événement funeste de son mal, c'est que les deux prétendus archiâtres ont demandé du conseil, et l'on leur en a donné sept, si bien qu'ils sont neuf. S'ils l'avoient cru pouvoir guérir, ils n'auroient appelé personne. *Septem illos adjunxerunt ut veniant in parvum vituperii*. On parle ici de faire un beau service du bout de l'an du feu duc d'Orléans, *et hoc mihi adauget suspicionem funesti morbi*, et j'en tire plus mauvais augure pour le cardinal Mazarin, vu que l'an passé, après sa mort, on ne lui fit aucun service, combien qu'il fût oncle du roi. Ce sera dans Notre-Dame, où toutes les compagnies assisteront; j'entends les souveraines et l'Université pareillement. Quelques mois après ce service, il en viendra un autre.

Pour le livre du bon père Théophile, je suis bien fâché qu'il soit supprimé; mais je vous prie de dire à M. Barbier que cela ne peut pas venir de moi, ni même des adversaires,

(1) Mais que pouvait faire sur ces entrailles désolées, le sirop de trois purgatifs conseillé par notre auteur? et lui-même en convient. Le fait est que le cardinal de Mazarin étoit usé par le travail, par la goutte et la débauche. La médecine est bien impuissante contre de tels ennemis.

car les jansénistes n'ont nul crédit auprès de M. le chancelier. Il y a quelque autre cause que cela dans la nature; mais je ne le sais pas; vous savez bien que *multa sunt daemonia in arce*.

On dit que la reine-mère s'entretient souvent des affaires avec M. Letellier, qui a beaucoup de disposition pour la première place; néanmoins il y en a qui croient que le cardinal de Retz reviendra, et qu'elle s'en servira par nécessité, *ut habeat in illo, quem opponat Condvo*, qu'elle craint et qu'elle hait. La santé du prince n'est pas trop bonne; il est maigre, défait, exténué et décoloré; il prend du lait d'ânesse et a souvent la goutte. Le prince de Conti son frère est en Languedoc aux États pour avoir de l'argent.

On a promis au cardinal Mazarin de ne lui parler d'un mois d'aueune affaire. La reine tient le conseil avec MM. de Ville-roi, Letellier et M. Fouquet, le surintendant; mais depuis quatre jours il lui est arrivé un grand malheur. Comme il étoit dans l'antichambre du cardinal Mazarin, son frère, l'abbé Fouquet y survint (ils sont mal ensemble il y a deux ans): ils commencèrent à se quereller l'un l'autre en présence de beaucoup de monde, et se dirent de rudes injures. L'abbé Fouquet dit au surintendant qu'il étoit un voleur, qu'il eachoit en terre l'argent de la France, qu'il avoit consommé dix-huit millions en bâtimens, qu'il dépensoit à sa table autant que le roi, qu'il entretenoit force femmes qu'il lui nomma par leur propre nom, et il lui dit beaucoup d'autres injures. L'autre lui dit aussi tout ce qu'il put, et entre autres lui reprocha ses amours avec madame de Châtillon. On les croit irréconciliables; mais l'abbé Fouquet a vu le cardinal Mazarin et y a si fort chargé son frère le surintendant, qu'on le tient en état d'être pendu. On s'est de tout temps moqué de la fortune sans vertus, on se moque déjà de celui-ci, qui est haï de bien du monde, hormis des partisans et des jésuites, gens de bien et d'honneur; ce sont les publicains et les pharisiens que notre Seigneur Jésus-Christ vouloit convertir (1).

(1) Ce passage prouve dans quel désordre de mœurs et de corruption

La nuit passée on a volé dans un cabinet des bains de la reine 6,000 pistoles qui étoient dans une cassette, laquelle appartient à M. le duc d'Anjou.

Le Portugal s'apprête fort à se bien défendre contre le roi d'Espagne; et si le roi d'Angleterre épouse l'infante de Portugal, comme on croit que c'est une affaire arrêtée, jamais le roi d'Espagne n'y rentrera. La reine d'Angleterre est à Plymouth, où elle attend le bon vent pour repasser en France.

Demain, à onze heures du matin, je ferai trépaner un gentilhomme d'Avignon, pour un coup de pistolet qu'il a eu dans la tête; j'y mènerai Noël Falconet, pour ne lui laisser aucun temps de reste, et lui donner toujours de l'exercice; il s'y prend bien, et j'en prévois pour vous beaucoup de contentement. Je me recommande à vos bonnes grâces, et suis votre, etc.

De Paris, le 28 janvier 1661.

la France était alors plongée; le haut clergé surtout en donna de tristes et fréquents exemples. On sait les rapports du cardinal de Richelieu avec Ninon de Lençois, avec Marion Delorme, qui *était un peu moins qu'une prostituée*, dit le cardinal de Retz, et avec tant d'autres. Le cardinal de Mazarin fut également loin d'avoir des mœurs austères, en admettant même que ses ennemis aient exagéré ses fautes et ses vices. Quant au cardinal de Retz, lui-même avoue avec une franchise cynique sa conduite dissolue, encore n'a-t-il pas tout déclaré. Parlant de madame de Guéménée, une de ses maîtresses: « Je fus assez sot, dit-il, pour la prendre à la gorge, sur ce qu'elle m'avait lâchement abandonné; elle fut assez folle pour me jeter un chandelier à la tête, sur ce que je ne lui avais pas gardé fidélité à l'égard de mademoiselle de Chevreuse. » (*Mémoires.*) Telle était la conduite peu édifiante de ce qu'on appelait alors les princes de l'Église, les tuteurs du peuple. Heureusement qu'il se trouvait dans le clergé inférieur des hommes d'une véritable piété, rigides observateurs des principes de la religion; c'est même à cette époque que brilla par ses vertus éminentes saint Vincent de Paul, ce héros de la charité chrétienne, qui ne vécut que pour faire et enseigner le bien. (R. P.)

LETTRE DLVII. — *Au même.*

Samedi, 29 du passé, nous eûmes un jeune docteur qui nous fit festin. Nous étions vingt-quatre à table, et marchandise fort mêlée de gens de bien et charlatans. De ces derniers étoient des Fougerais, Rainssant, les deux Denyau et les deux Renaudot; car dorénavant les charlatans vont, comme les moines, deux à deux. Il y avoit encore Le Vignon, H. Saint-Jacques, Lopez de Bordeaux, et autres gens qui seroient bien fâchés de mieux valoir. De l'autre côté étoient Morisset, notre doyen, Mentel, censeur, Piètre, Brayer, Puylon, et autres gens de bien qui ont de la pudeur de reste, et qui ne veulent point être réputés charlatans.

On a eu nouvelles que M. de la Haye, notre ambassadeur à Constantinople, y est mort de maladie et de douleur qu'on lui a fait de lui arracher les poils de la barbe l'un après l'autre, et ensuite les dents, par le commandement du grand vizir, de dépit qu'ils ont eu que nous avions donné du secours aux Vénitiens dans la Candie. On dit que l'empereur s'en va déclarer la guerre au Grand-Seigneur, et que pour cet effet nous lui donnerons quinze mille hommes, qu'on s'en va faire partir pour faire rejoindre ses troupes.

Nous avons ici un nouveau livre latin, fait par un jésuite: c'est la vie du père Cotton de la compagnie de Jésus. J'aime fort ces sortes de livres qui contiennent la vie des hommes illustres. Joseph Scaliger, qui haïssoit fort les jésuites, disoit que leur société devoit plus au père Cotton qu'au père Ignace, parce que celui-ci avoit à la vérité fondé la société, mais que le père Cotton l'avoit ressuscitée, qui est un plus grand miracle que de l'avoir faite (1). Je voudrois qu'ils eussent aussi fait la vie du père Sirmond, du père Petau, du père Fronton,

(1) Pierre Cotton, né à Nérondes (Loire) en 1564. On sait qu'il étoit le confesseur de Henri IV; de là le célèbre juron du grand roi: Jarnicotton.

du père Due , du père Caussin , et autres gens insignes de cet ordre.

Il mourut ici , il y a trois jours , un président des monnoies , nommé M. le Tameur , d'une apoplexie , où un apothicaire lui donna du vin émétique. Les apothicaires s'en mêlent encore , et les médecins n'osent plus en donner de peur de se décrier davantage. Si le vin émétique est bon quelque part , ce n'est point dans l'apoplexie sanguine , dans laquelle le cerveau est suffoqué d'une abondance de sang. Deux saignées l'anroient pu empêcher de mourir. Je vous salue , et suis votre , etc.

De Paris , le 1^{er} février 1661.

LETTRE DLVIII. — *Au même.*

On dit , ce 2 de février , que le cardinal est un peu mieux , d'autant qu'il dort ; nous croyons pourtant qu'il mourra d'hydropisie de pommou. Il a le pouls intermittent , palpitations de cœur , et , en un mot , il est orthopnoïque ; tout le corps est exténué , et il n'a de gros que les pieds. On dit que la plupart de ses nuits sont mauvaises , ce qu'il faut entendre de celles où il ne dort pas trois heures : ce n'est pas beaucoup , ni le moyen d'aller bien loin. Il n'y a pas encore un mois entier d'ici en mars , qui est un mauvais mois pour les étiques et tabides : cependant les sots veulent qu'il se porte mieux , et il y en a un nombre infini.

Je viens de recevoir , ce 3 février , vos lettres du 27 janvier , pour lesquelles je vous remercie. Ne vous mettez pas en peine de m'écrire , si vous n'avez de la matière ; il ne m'importe , pourvu que vous soyez , vous et les vôtres , en bonne santé. Je sais bien que les grandes nouvelles ne sont pas chez vous , et moi je vous en écris telles que je les apprends , entre lesquelles même il y en a de fausses : *sed quid facerem?*

Quis unquam ab historico fidem exegit? Pline a dit quelque part en ses Épitres : Carminum exigua est gratia, nisi sint optima : historia quoquo modo scripta delectat.

On dit ici que le cardinal Mazarin, outre son mal ordinaire, a une grande affliction d'esprit pour quelque méchante nouvelle qu'il a reçue de Rome, où il avoit envoyé M. le président Colbert pour obtenir quelque grâce du pape, dont il n'a pu venir à bout, qui étoit pour le duc de Modène, son neveu, et une autre grâce qu'il demandoit contre le cardinal de Retz, qu'il craint après sa mort.

Il court ici un bruit que l'on a semé quelques billets dans la chambre du cardinal Mazarin, qui contiennent ces paroles : *Vous êtes priés d'assister aux convoi, service et enterrement de feu monseigneur l'éminentissime cardinal Mazarin, duc et pair de France, duc de Nivernois et Bethelois, duc de Magence, etc., grand ministre d'État, etc., le 21 mars prochain, ou tout au plus tard le 21 de septembre, etc.* Il me semble que ces gens-là sont bien hardis ; je ne voudrois point m'exposer à un tel hasard : il n'en peut arriver que du mal.

Il fait ici chaud et humide ; j'ai en ma part du mauvais temps, savoir : une fluxion douloureuse sur la hanche droite, sans tumeur et sans fièvre. Je me suis fait tirer ce matin trois palettes de mauvais sang, *cacoehymia venosa debetur vena sectione* ; j'en suis soulagé ; il ne faut plus qu'une bonne nuit pour me refaire. J'ai reçu trois livres in-quarto d'Utrecht, en Hollande : *jucundissimu mihi fuit ista acceptio, que languorem animi et libertate carentem exhilaravit.* Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 4 février 1661.

LETTRE DLIX. -- *Au même.*

Le roi viendra au parlement le 8 de février, et ce pour la paulette, et sur la fin du même mois il partira d'ici pour un voyage en Provence.

On dit qu'il nous vient ici de la part du grand seigneur un chiaoux. Je vous envoie avec la présente une thèse nouvelle qui n'est point mal faite, et j'espère qu'elle vous agréera.

Nous avons ici perdu depuis peu un honnête homme, nommé M. Cramoisi, âgé de quatre-vingt-quatre ans, qui étoit le roi des libraires. Comme il a fallu quinze cents ans pour faire un poète qui ressemblât à Virgile, c'étoit Buchanan, il en faudra peut-être autant pour faire un honnête homme de libraire, qui le soit autant que ce vieux bonhomme Cramoisi; il avoit pourtant l'âme toute loyolitique, et il étoit un des directeurs de l'Hôtel-Dieu.

L'on parle fort ici des amourettes de la cour et des courtisans. Jadis un savant Anglois, nommé Joannes Sarisberiensis, évêque de Chartres (1), fit un livre, *de nugis curiulium*; s'il vivoit aujourd'hui, il auroit assez de matière pour en faire deux autres (2). On dit enfin ici que nous perdrons Candie : *tanta fuit socordia eorum quorum interest*. Les Turcs se moqueront de nous et nous pilleront, et puis sera vrai ce qu'a dit Claudian *in Ruf.*, lib. 2. (Mais n'ont-ils pas raison, puisqu'on les laisse faire?) : *Geticis Europa cæteris ludibrio prædæque datur*. Enfin, le roi accorde la paulette à MM. du parlement et à plusieurs autres officiers, hors à MM. les trésoriers de France et aux deux parlements de Bretagne et de Metz; mais elle n'est accordée qu'avec beaucoup de restrictions, et pour trois ans seulement, après lesquels le roi ne veut plus qu'il y ait de

(1) Jean de Salisbury, moine anglais, né à Salisbury en 1119, fut nommé évêque de Chartres en 1176; il mourut en 1180.

(2) Qu'aurait donc pensé Gui Palin s'il eût vécu jusqu'à la fin de son siècle, et surtoit s'il eût vu le grand roi légitimer ses bâtards et leur donner des droits qu'ils ne purent conserver ?

paulette. Je vous baise très humblement les mains et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 février 1661.

LETTRE DLX. — *Au même.*

On va faire la dissection publique d'un pauvre laquais de dix-huit ans, qui a été pendu en Grève, pour avoir volé son maître, qui est un maître des requêtes. Ils étoient deux qui avoient fait le vol : celui qui avoit l'argent s'est sauvé ; celui-ci, qui n'avoit rien, a été pris et pendu. Voilà la chance de la vie des méchants, qui sont toujours en danger.

Ille crucem pretium sce'ris tulit, hic diuduma.

Peut-être que ci-après l'autre sera attrapé qui ne manquera pas d'être pendu. C'est M. Baralis, brave et sage docteur, qui fait l'anatomie.

Le cardinal Mazarin est toujours dans le bois de Vincennes, où il prend du lait ; il fut purgé vendredi dernier, dont il se trouva très mal le samedi. Dimanche on croyoit qu'il mouroit, lundi il fut un peu soulagé ; mais il est maigre, sec, décoloré, exténué, hydropique du poumon, orthopnoïque, et il a de dangereuses suffocations nocturnes, *denique proxime venturus in rationem libitinae*. On dit que sa rate ne vaut rien : cela arrive souvent à ceux qui ont le poumon gâté, *magna est sympathia utriusque partis, licet non tam officii, quam viciniae et vasorum ratione*. J' soupai samedi et dimanche chez M. le premier président, où nous rimes bien. L'évêque de Vannes, en Basse-Bretagne, lui a donné d'excellent vin d'Espagne, dont il voulut que je busse ; il en a bu aussi deux petites fois, lui qui d'ailleurs est le plus sobre homme du monde. Il m'a dit que le pape est hydropique confirmé, et qu'il ne peut plus guère vivre. Il me témoigne autant d'amitié que l'on peut,

et voudroit que je l'allasse voir trois fois la semaine, c'est-à-dire que je me trouvasse auprès de lui quand il a un peu de loisir pour se désennuyer.

Le roi a envoyé quantité d'officiers sur les villes frontières de Picardie, Champagne, Flandre, comme aussi à Sedan, Nancy, Brissac, Philisbourg, et en Alsace. apparemment pour donner ordre aux gouvernements de ces places de peur de quelque changement en eas que notre premier ministre meure, peut-être pour s'assurer de quelque gouverneur qu'on soupçonne d'infidélité.

La femme de M. le maréchal de Fabert mourut ici dimanche dernier, et néanmoins il reçut ordre de partir hier au matin, et de s'en aller à Sedan, ce qu'il fit tout-à-l'heure. Même on a vu sortir des compagnies suisses et françoises qui prennent leur chemin de ce côté là; on dit que ce sont des troupes que Mazarin ne vouloit point congédier, et qu'enfin l'ambassadeur d'Espagne a obtenu qu'on les enverroit. On dit qu'elles vont à Vienne en Autriche, et que ces troupes sont destinées pour faire la guerre au Turc, en Hongrie, le mois de mai prochain.

Il y en a qui disent que le pape est mort; ce bruit vient de quelques moines qui ont rendu des lettres de sa maladie. Enfin le temps viendra que le pape, s'il n'est mort, mourra comme les autres, et enfin tout le monde mourra. *Cœlum et terra transibunt, tu autem permanebis, Domine.*

Je vous baise les mains, à mademoiselle Falconet et à M. Spou, et suis de tout mon cœur, etc.

De Paris, le 13 février 1661.

LETTRE DLXI. — *Au même.*

J'ai vu des hommes qui tenoient pour certain que le cardinal Mazarin est bien malade; mais que l'on celoit cette grandeur de sa maladie tant que l'on pouvoit; qu'il n'en falloit

croire ni médecins de cour (qui tous n'en disent rien d'assuré, ou n'en parlent qu'en biaisant, selon l'ordre qu'ils en ont reçu), ni aucun homme de chez le roi. Vous savez bien que les grands font mystère de toutes leurs affaires; mais la mort viendra qui lèvera le voile et découvrira tout; et même cette mort est un mystère, à ce que dit Marc Antonin en son livre quatrième: *De rebus suis, vel de se ipso, ad se ipsum*. Voici ces beaux mots:

Tale quiddam mors est, quale nativitas: natura utrumque mysterium est, φύσις μυστήριον.

Le roi a répété son ballet par deux fois pour le danser devant la reine d'Angleterre quand elle sera arrivée. J'apprends qu'*Astrologia gallica* du sieur Jean Morin, natif de Ville-Franche en Baujolois, jadis docteur en médecine de Valence, professeur du roi ès-mathématiques dans notre collège royal, est enfin achevée à la Haye en Hollande. L'on m'a dit qu'il y a bien là-dedans des injures contre les médecins de Paris, et les autres aussi, qui ne veulent admettre ni l'astrologie judiciaire ni la chimie: et je ne m'en étonne pas, car cet homme étoit fou. Ce sont deux volumes in-folio, pour l'édition desquels la reine de Pologne a donné 2,000 écus, à la recommandation d'un sien secrétaire qui aime l'astrologie. Voilà comment les princes sont trompés; si c'étoit un bon livre qui pût être utile au public, on ne trouveroit point d'imprimeur ni personne qui s'en voulût charger.

La rivière est ici fort basse, et il y fait aussi doux que dans la fin du mois d'avril (1). *Et grassantur morbi verni, rheumatismi, podagrici nephriticique dolores, sed paucæ febres assiduæ.*

Je commencerai, Dieu aidant, mes leçons mardi prochain. L'anatomie du laquais voleur s'en va être achevée, à laquelle Noël Falconet a soigneusement assisté, et il m'en dit tous les jours des nouvelles; vous savez que c'est l'œil de la médecine.

(1) Il faut remarquer cette température. Dans d'autres lettres, Gui Patin se plaint, au contraire, de la rigueur du froid dans une saison avancée. Le climat de Paris n'a pas changé. R P.

On dit ici que le cardinal va faire trois différents mariages, de sa première nièce avec le prince Colonne, de la seconde avec le grand-maitre de l'artillerie, et de son neveu avec une des filles du palatin, et que ce neveu sera nommé duc de Nevers; mais peut-être que cela ne sera pas vrai. Vous savez que les politiques spéculatifs ne laissent point leur esprit en repos pour faire parler les autres. On dit aussi qu'il a promis à Guénaut une abbaye de 4,000 livres de rente pour un des fils de sa fille. Dieu lui fasse la grâce de bien faire à bien du monde avant que de mourir; il a longtemps vécu en faisant bien souffrir plusieurs.

Je vous écrivis hier un billet à la prière de M. Aubert contre un garçon apothicaire de Bruxelles qui l'a fort mal servi et qui étoit un grand fripon. Je vous supplie d'avoir éréance audit billet, et ne vous point mêler des affaires de ce garçon. Je vous baise très humblement les mains, au R. P. Théophile Raynaud, à mademoiselle Falconet, et à notre bon ami M. Spon, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 18 février 1661.

LETTRE DLXII. — *Au même.*

Je ne vous écris jamais qu'avec joie; mais comment vous écrirai-je, quand je n'ai point de matière? On ne dit plus rien ici depuis que le cardinal se porte mieux. On parle seulement de danser un ballet pour la réjouissance de la cour et de la reine d'Angleterre, qui revient et ramène sa belle-fille, la princesse d'Angleterre, pour être, à ce qu'on dit, mariée à M. le duc d'Orléans. Je soupai hier chez M. le premier président, où j'appris que le cardinal ne se porte point encore trop bien. On augure qu'il mourra bientôt, de ce qu'il fait de si grandes aumônes, et qu'il envoie de l'argent en différents endroits pour faire prier Dieu pour lui; mais je

crois qu'il vaudroit mieux faire restitution qu'aumône. Dieu ne vouloit point autrefois des sacrifices faits avec du miel, à cause qu'il est fait de la rosée que les abeilles ont pillée sur les fleurs. C'est dans le Lévitique, chap. II : *Omnis oblatio, quæ offertur Domino, absque fermento fiet, nec quidquam fermenti ac mellis adolebitur in sacrificio Domino.*

Je viens de recevoir la vôtre du 15 février, de laquelle je vous remercie, et aussi du soin que vous avez de ma santé, qui est bonne, Dieu merci. Je crois bien que je suis guéri par les prières de madame votre femme; mais je ne m'en doutois pas, et je l'attribuois à la saignée. Il ne faut point douter que les prières d'une si bonne femme ne soient d'une grande efficace. Vous savez que l'Église chante pour le dévot sexe féminin, *pro docto femineo sexu*. Je lui en rends grâce de toute mon affection.

On me vient de dire que le cardinal est fort enflé, et qu'il ne dort point; néanmoins on dit par la ville qu'il se porte mieux, et qu'il s'attend fort au beau temps pour s'en aller aux eaux, où il espère de guérir. On lui enveloppe ses pieds *œdémateux* avec de la fiente de cheval, mais cela ne peut ôter la cause de son mal. Pour moi, je n'en ai point bonne opinion; car si son mal étoit léger, il ne feroit point faire tant de consultations, qui lui coûtent de l'argent, lui qui l'aime tant. Il se dégoûte fort de ses médecins et de leurs médecines: cela est ordinaire dans les longues maladies. Je suis, etc.

De Paris, le 22 février 1661.

LETTRE DLXIII. — *Au même.*

J'ai disputé ce matin 22 février, en nos écoles, pour un de mes amis, où j'ai prouvé qu'il n'y a point d'hermaphrodites (1) en la nature, et que tout ce que les auteurs anciens

(1) Sur cette espèce de monstruosité on consultera avec un grand in-

en ont dit ne sont que des chansons, non plus que ce que quelques saints ont dit dans leurs écrits des néréides, des sirènes et des tritons, comme saint Jérôme, ou de ce que Platon a dit, *de tertio hominum genere, nempe, de Androgynis in sua Symposio*. Le président et le bachelier en sont demeurés d'accord, si bien que leur thèse est absolument fausse, et n'est pas plus vraie qu'une métamorphose d'Ovide.

Les nuits du cardinal Mazarin continuent d'être fâcheuses, *quorum malignitas nequidem a granis opiatis vincitur*, et néanmoins le bruit court qu'il a envie de partir pour aller à Bourbon le 20 mars, *quod nec faciet præ summa virium imbecillitate, imo nunquam facturum puto*. Peu de gens le voient hormis ses officiers; il n'y a guère que le roi et la reine-mère qui entrent en sa chambre; mais on dit qu'il est fort décoloré, et qu'il a le visage tout défait, dont je ne m'étonne point, vu la grandeur et la longueur de sa maladie: *ut se habent oculi, ita est totum corpus*. Il y en a qui le font fort malade, et qui disent qu'il n'ira pas jusqu'au 15 de mars: *rumores dubii ac incerti*. Un maître des requêtes me vient de dire que les médecins ont été consultés pour savoir si on le mettroit au lait de femme. Les avis ont été différents; enfin il est résolu d'en prendre, on lui cherche des nourrices. Il faut que cet homme, qui a été le fléau du genre humain, et qui a mangé tant d'hommes, soit réduit à vivre de la mamelle des femmes (1), c'est-à-dire à sucer partout. En vous écrivant ceci, voilà le garçon de M. Bastonneau qui me rend le petit paquet, duquel je vous remercie. Je n'attends plus que le père de Bussières, et de Genève, *Theses Sedanenses*; car j'ai reçu tout ce que j'attendois de Hollande, en trois paquets qui sont venus par différents chemins. On a imprimé depuis peu, à Nuremberg, *Gregorii Horstii opera omnia*, intérêt le remarquable ouvrage de M. Isid. Geoffroy-Saint-Hilaire, intitulé: *Histoire des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux*; Paris. 1836. T. II, pag. 30 et suiv.

(1) Voyez la note tome I. page 521.

fol., que l'on m'envoie par Lyon, à M. Spou; quand il l'aura reçu, il se rencontrera autre chose à m'envoyer en ce temps-là; car il y a d'autres livres qui s'apprentent à Strasbourg et à Genève, et alors on cherchera quelque voie commode.

La dame Hortense, nièce de son Eminence, fut hier accordée à M. le grand-maître de l'artillerie, auquel il donne le duché de Mayenne et beaucoup d'argent comptant. Le cardinal a donné ses pierreries au roi pour la couronne, et il en a obtenu le pouvoir de résigner ses bénéfices à qui il voudra; il en a pour sept millions. On dit qu'il est fort empiré depuis trois jours, et qu'il ne dort point, ni ne peut soutenir sa tête; il empire tous les jours. Cet homme n'a que faire de rien ordonner pour faire qu'on se souvienne de lui; on s'en souviendra longtemps pour tant de maux qu'il nous a causés.

Les articles du mariage de M. le duc d'Anjou avec la princesse d'Angleterre sont dressés et accordés. On dit que le cardinal Mazarin ne craint rien, et qu'il meurt intrépide, comme disent les Italiens. Il n'est pas le premier de son pays, *qui fixis oculis mortem intuetur, nec quidquam timet*; ainsi meurent la plupart des cardinaux à Rome, et les papes aussi, et entre autres Urbain VIII et Innocent X, et néanmoins *miserum est incidere in manus Dei viventis*. Toute la cour est au bois de Vincennes. On dit que le Mazarin se plaint fort des médecins, qui ne peuvent empêcher un homme de mourir, et que M. le maréchal de Villeroy sera celui qui aura la meilleure part au gouvernement futur. Il y en a qui disent que le Mazarin a perdu l'esprit, qu'il rêve, qu'il ne connoît personne; il y a eu un médecin qui a dit qu'il le faudroit mener à Sainte-Reine: c'est en Bourgogne, près de Flavigny et d'Alise. *Alexia in Mundubiis, in Commentariis Cæsaris*.

Lundi prochain le grand-maître épousera la nièce Hortense, laquelle lui apporte 1,00,000 écus d'argent comptant, le gouvernement de la Fère et du bois de Vincennes, les duchés de Ponthieu et de Mayenne, à la charge qu'il changera d'armes et de nom, et qu'il sera appelé Jean Armand de la Porte

Mazarin. *Seil tardet me tales nugus perscui, et stultus labor est ineptiarum* (1). Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 25 février 1661.

LETTRE DLXIV. — *Au même.*

Je vous ai écrit hier, samedi 26 février, des nouvelles de ce pays, mais desquelles je ne suis point garant : *Quisnam unquam ab historico fidem exigit?* ce dit Sénèque. On dit que le Mazarin dépêche d'achever ses affaires, et que les six évêchés qui vauquent depuis un an sont donnés. S'il les a donnés, il fait contre sa coutume, car il a celle de les vendre, et il en tenoit banque en sa maison. Il a fait de beaux présents aux deux reines, en leur donnant à chacune une grosse poignée de diamants ; et il a fait présent au roi de la somme de quatorze millions, dont il lui fait la remise, prétendant qu'elle lui est due (2). Ne seroit-ce point qu'il les auroit apportés d'Italie

(1) Le lecteur remarquera combien cette dernière réflexion de Gui Patin est empreinte d'amertume et de profonde indignation. « *Il me déplaît, écrit-il à son ami, de vous entretenir de pareilles bagatelles, ce n'est qu'un sot travail d'ineptes.* » Puis il s'arrête. On conçoit sa douleur lorsqu'il voit le Mazarin, qui n'est, selon lui, qu'un étranger intrigant, fourbe, astucieux, rapace et dilapidateur ; un prêtre tyran, dissolu, simoniaque, n'ayant qu'un talent de saltimbanque, donner à sa nièce, tirée naguère de la médiocrité, une dot énorme, tandis que la France est épuisée par une longue guerre, que le peuple est dévoré par la soldatesque et les grands seigneurs, accablé d'impôts, d'exactions, de corvées, de misère. C'est là ce qui le blessait dans le fond de sa haute et ferme conviction, en si parfait accord avec la mâle vigueur de son caractère. (R. P.)

(2) Restitution qui eut lieu par le moyen du confesseur ; mais au bout de trois jours, Colbert remit de la part du roi la donation entière de ces biens à Mazarin, qui déjà se désolait, criant sans cesse : *mes pauvres parents mourront de faim.* (R. P.)

pour les prêter au roi? *Ad populum phalerus*. Le monde est bien fou.

L'abbé de Richelieu , qui a 100,000 livres de rente , a répondu en Sorbonne de sa tentative , où j'ai vu beaucoup d'évêques , dont la plupart sont ici à l'assemblée du clergé. J'y ai été , d'autant que ledit abbé m'aime un peu , et m'avoit envoyé sa thèse , dédiée au cardinal Mazarin , duquel il seroit bien aise de recevoir la teinture de son bonnet , comme son oncle fit donner au Mazarin l'an 1642.

Je me suis caché dans mon étude aujourd'hui (ce dimanche 27 février) de bonne heure , et me suis retiré des rues pour les profanations qui s'y font , ou plutôt pour vous dire avec Barclay : « de peur que je ne semblasse autoriser par ma présence les folies de tant de gens qui courent les rues. » Les anciens ont appelé autrefois ces jours gras : *Festum futuorum*. On pourroit encore dire pire aujourd'hui. Dès que j'ai été en train , j'ai écrit une grande lettre latine à M. Baulinus , médecin de Bâle. Comme je l'achevois , j'ai reçu votre lettre du 22 février , par laquelle j'apprends votre affliction , laquelle me touche sensiblement ; j'espère néanmoins que M. votre fils en échappera , tant parce qu'il est en bonnes mains et en bon lieu que parce que vous avez bien commencé.

Je ne crois pas que son Éminence ait pris du vin émétique , tant parce qu'ils ne s'en sont point vantés que parce que M. le premier président m'a dit que non ; et c'est un mauvais signe pour lui. *Non ausi sunt facere periculum in tam splendida persona , ne quid humanitus illi contingat , aut sibi fiat contumeliosum*. Voulez-vous me permettre que j'emploie ici fort à propos , *sed ironice et sceptice*, deux beaux vers de Martial , *dum laudaret Regulum , tanquam circum bonum , quem tamen Plinius in Epistolis vocavit bipedem nequissimum* :

*Nimirum timuit nostras fortuna querelas .
Quæ par tam magnæ non erat invidia . etc.*

ainsi que pourroient répondre à nos reproches MM. Valot , Guénaut et autres archiâtres auliques , s'ils avoient tué avec leur poison chimique ce grand ministre d'État , qui est si nécessaire au genre humain ! *O sic humana , sic sapis prudentia !*

Nous laisserons passer cette semaine les jours gras , et je commencerai , Dieu aidant , mes leçons le mardi 8 de mars. Ce sera là où Noël Falconet emplira bientôt son cahier , s'il veut , sinon ce ne sera jamais ailleurs avec plus de commodité.

M. l'avocat-général Talon a désiré que je l'allasse voir , ce que j'ai fait très volontiers. Il m'a fait très grand accueil , et après avoir un peu parlé de la réformation des statuts de la faculté de médecine de Reims , il me fit entendre qu'il s'en alloit avoir une déclaration du roi pour faire réformer toute les universités de France et en ôter tant d'abus qui s'y passent tous les jours. Soutenez-vous bien en votre collège , observant exactement vos statuts , afin qu'en éloignant les plaintes et les procès , le soin de ce censeur public n'aille point jusqu'à Lyon.

Le cardinal Mazarin a été fort mal ces deux dernières nuits ; on ouvre les fenêtres de sa chambre en plein minuit , pour lui aider à respirer et de peur qu'il n'étouffe. *Vitæ summa brevis spes nos vetat inchoare longam.* Le vin émétique et les eaux minérales ne peuvent rien là : *contra vim mortis non est medicamen in hortis.*

On dit qu'il est enflé , atténué , raccourci. Hélas ! ce bon seigneur a bien raccourci les joies de la France ! Mais je ne sais si celui qui lui succédera vandra mieux ; nous sommes si sujets à mal avoir , que j'en ai déjà peur. Il étouffe la nuit de la poitrine , et le jour du ventre : *ideoque duplici hydrope laborat , et est scirrhus in hepate.*

Le roi d'Angleterre fait fortifier Dunkerque , et l'on croit qu'il épousera la princesse de Portugal. Si cela arrive , le roi d'Espagne ne pourra pas sitôt rentrer dans Lisbonne , ni se rendre maître de ce petit royaume.

La nièce Hortense a été aujourd'hui mariée à M. le grand-

maître. On avoit eu dessein de remettre à dimanche prochain, mais la grandeur de la maladie a fait presser la conclusion du marché, et a fait craindre *ne quid humanitus contingeret purpurato*. Il ne dort les nuits que quand il prend de l'opium; s'il en prend souvent, je crois qu'il n'ira pas loin.

Je viens d'achever mes visites de divers endroits; je suis honteux de voir tant de sortes de fous par les rues; certes, il est bien vrai ce qu'a dit Lucien, *πολλὰί μορφαί τῶν ἀτυχεύοντων*. Ce que je vous ai mandé ci-devant de M. de la Haye, notre ambassadeur à Constantinople, est faux; il n'est pas mort, il est en bonne santé. Il est vrai qu'il a été prisonnier et maltraité par les Turcs, mais il est présentement en liberté. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 1^{er} mars 1661.

LETTRE DLXV. — *Au même.*

Enfin, le mardi gras est passé, mais la folie des hommes ne l'est pas. Le cardinal Mazarin prit dernièrement une pilule de la main d'un gentilhomme, nommé de Plainville, avec laquelle il a dormi trois heures. Il est fort dégoûté des médecins; mais il a autour de soi en récompense six docteurs de Sorbonne qui lui font connoître les voies du ciel et qui lui parlent de paradis. Il ne prend plus de lait ni de bouillon, ni de gelée, mais seulement des consommés faits d'une douzaine de perdrix à la fois, qui coûtent quatre francs la pièce, car elles sont fort rares ici. On dit que le roi a envoyé demander à Rome un chapeau de cardinal pour l'abbé de Montaigu, qui est un Anglois fort dans les bonnes grâces de la reine-mère; c'est lui qu'on croit qui gouvernera après le Mazarin. Ne sera-ce pas un grand bonheur à la France que nous trouvions un Anglois qui veuille bien prendre la peine de nous gouverner, après que nous aurons perdu un Italien si honnête homme? A propos de cet homme de bien, en voici de fraîches nou-

velles. Il a eu l'extrême-onction et a demandé tous ses parents, qui sont allés au bois de Vincennes. *La mort frappe à sa porte et demande son âme.* On a envoyé en diverses maisons de moines, afin qu'on y priât Dieu pour lui, et qu'en chaque moinerie l'on y dit dix messes pour dix francs, qui y ont été délivrés. Vous voyez qu'ils les prennent à vingt sous pièce. N'est-pas une marque certaine qu'il croit bien fermement en Dieu, puisqu'il a recours aux gens de bien tels que sont les moines? Mais à propos d'âme, cet homme en a-t-il une? Il est Italien, et de ce pays-là il y a bien des gens qui font de bonne heure provision d'athéisme, afin que les scrupules de conscience ne les empêchent jamais de faire fortune; car, après tout, le mal qu'ils font ne leur paraît que des peccadilles. On dit que par le commandement du roi les prières de quarante heures se disent pour le Mazarin; mais parce que c'est pour lui, le peuple ne se hâte point, et il n'y a pas grande presse dans les églises. Quoi qu'il en soit, il est fort mal et nous aussi, si Dieu ne nous en envoie un meilleur, plus humain, moins avare et moins larron; mais surtout qui soit François et laisse respirer le peuple plus à son aise (1). Je suis votre, etc.

De Paris, le 4 mars 1661.

LETTRE DLXVI. — *Au même.*

Je viens de recevoir le petit paquet que vous avez reçu de Bâle pour moi.

Le cardinal Mazarin continue toujours d'être malade et va de mal en pis. Il étouffe jour et nuit; il est enflé et asthma-

(1) Quelle oraison funèbre! Jamais peut-être cette furie qu'on uomme esprit de parti, ne s'est exprimée avec plus de virulence. Il faut avouer pourtant que si Mazarin fut un grand coupable, sa mémoire a été justement maudite par ses contemporains, et la postérité ne l'a pas encore absous.

tique. Vous savez que ce mal est appelé dans Sénèque, la méditation de la mort. Tout cela ne vaut rien pour un ministre d'État, encore moins pour un autre ; c'est le chemin du repos éternel. Puisqu'il faut qu'il s'en aille par la violence de son mal, prions Dieu qu'au moins il nous en donne un meilleur qui ne soit pas si grand larron, qui ait plus d'humanité et plus de pitié du peuple. Il y avoit jadis en Grèce un paysan qui disoit après la mort d'un tyran : *Refodio Antigonum*. Je prie Dieu qu'il nous donne un bon successeur, que nous ne soyons jamais obligés de dire : *Refodio Mazarinum*.

On dit que le pape est hydropique confirmé, et qu'on voit une comète vers le septentrion qui a deux cornes. Nos huguenots malcontents disent que ce sont le pape et le Mazarin qui partiront bientôt pour l'autre monde. Mais je ne sais, quand ils auront passé le guichet, s'ils iront à droite ou à gauche. Ce n'est pas chose aisée à savoir, quoi qu'on en dise. Je n'ai encore rien ouï dire des religieuses d'Auxonne ; mais il y a environ deux mois que je donnai des mémoires pour un médecin de Dijon contre quelque prétendue possession démoniaque de ce pays-là. Je hais fort l'imposture en quelque rencontre que ce soit, mais surtout celle qui se fait en matière de religion. Le diable n'est pas plus à Auxonne qu'ailleurs. Ceux qui se plaignent ici du cardinal Mazarin disent que le diable est au bois de Vincennes, mais qu'il se meurt.

Je ne sais ce que veut dire Spondanus, lorsqu'il parle de Cardan sur Homère ; ce sera apparemment dans quelque chapitre de ses livres *De la subtilité* ; car cet auteur brouilloit fort les matières, et mettoit *omnia in omnibus*. Je suis, etc.

De Paris, le 4 mars 1661.

LETTRE DLXVII. — *Au même.*

Il court un bruit, que je tiens faux, que l'on a découvert que le cardinal Mazarin est empoisonné. Otez les petits grains d'o-

pium, et un peu de vin émétique que l'on peut lui avoir donné, principalement dans la médecine qui lui fut donnée, comme il étoit pressé d'un étouffement signalé, quand on lui fit quitter le lait, je crois qu'il n'y en a pas d'autre, *vetus intemperies, prava diathesis omnium viscerum, hydrops pulmonis, tabes et marcor viscerum; hæc sunt veneficia, Quirites!* Je n'en veux point excepter sa toux, ses veilles perpétuelles, sa tumeur *œdémateuse*, ses foiblesses inopinées, ses suffocations nocturnes, son dégoût universel et sa perte d'appétit, en voilà plus qu'il n'en faut pour mourir sans poison; mais c'est que l'on ne peut empêcher les sots de parler. Il y a des railleurs qui disent bien autrement. On dit ici *qu'il y a plus de quatre jours que le diable auroit emporté le Mazarin, mais qu'il ne sait par où le prendre, tant il pue, et que l'autre a peur que le Mazarin ne lui donne la peste par la puanteur de son corps, s'il le touche.* Ce seroit bien pis, s'il étoit informé de la puanteur de son âme (1). Le Mazarin s'est moqué de toute la nature durant sa fortune; aujourd'hui, avant qu'il soit mort, on se moque de sa vie, de sa mort, de son corps et de son âme, de sa fortune, qui lui a tant promis et tant donné, *sic est humanum genus, prociux et pronum ad contumeliam.* Il y en a qui rient en mourant, il y en a d'autres qui se moquent de ceux qui meurent, et principalement quand ce sont des gens comme le Mazarin, et desquels on peut dire ce passage d'Horace.

(1) Ce furent sans doute ces bruits, ces rumeurs populaires qui produisirent ce déluge d'épigrammes, de satires, d'épithètes injurienses, qui eut lieu après la mort de Mazarin. De tant de vers qui existèrent, on ne connaît guère que les suivants :

Jules, voyant Satan tout auprès de sa couche
 Épier sa pauvre âme au sortir de sa bouche,
 Conçut pour l'attraper un cauteleux dessein:
 Plus fin qu'un diable même, à son heure dernière,
 Le rusé cardinal demanda le bassin,
 Et rendit dextrement son âme par derrière.

(R. P.)

*Nos numerus sumus et fruges consumere nati,
Sponsi Penelopes, nebulones, Alcinoïque;*

ou bien ce passage d'Homère, ἐτῶσιν ἄχθος ἀποβύρας : *telluris inutile pondus*. On dit qu'il a écrit en faveur du pape, et qu'il lui fait présent de 200,000 écus, à la charge qu'ils seront appliqués ou employés à la première guerre que le pape fera aux infidèles. Voilà de grands présents qui ne lui ont guère coûté. On dit qu'il demande fort à revenir à Paris, mais qu'il est si foible et si abattu, que l'on ne sait comment l'y ramener. Peu de gens le voient; il n'y a guère que le roi, et peu de ses officiers; le prince de Condé ne le voit point. Il a retranché beaucoup du nombre de ses médecins; il ne laisse point de songer à l'argent; il s'en fait apporter d'où il peut; il a envoyé demander à MM. des gabelles trois millions, dont ils se sont excusés. On dit qu'il a confessé au roi qu'il avoit beaucoup d'argent dans Brissac et dans Sedau, et pour cet effet on y a envoyé querir M. le maréchal de Fabert, qui en est gouverneur. On dit que le roi ira la semaine prochaine au parlement, pour y faire passer quelque chose qu'il a promis au Mazarin, et entre autres y changer le duché de Mayenne en duché de Mazarin. On dit qu'il a donné l'évêché de Mende à un Italien jacobin, qui étoit évêque d'Orange, et 100,000 écus aux théatins pour bâtir leur église, dans laquelle il veut être enterré; et en attendant qu'elle soit bâtie, il veut que son corps soit conservé dans le bois de Vincennes. On lui a parlé d'un grand médecin juif qui demene à Hambourg. mais je pense que l'on n'ira pas le querir.

Le roi d'Angleterre ne veut point que l'on marie la princesse sa sœur sitôt; c'est pourquoi on dit que cela est remis au mois d'avril. On dit aussi qu'enfin le duc de Lorraine a obtenu ce qu'il demandoit, et que son traité a été arrêté et signé. On dit que ce moine, à qui on a donné l'évêché de Mende, est un honnête homme, et qu'il étoit compagnon de

frère Michel, j'entends Michel Mazarin, cardinal de Sainte-Cécile, archevêque d'Aix, frère de celui-ci.

Le maréchal de la Meilleraye (1) est ici fort malade d'une goutte supprimée. On dit qu'il mourra de la joie de ce que son fils unique, le grand-maitre, est marié, et qu'il a rencontré un si puissant et si riche parti.

Le cardinal Mazarin demande fort à revenir à Paris. On a travaillé à aplanir les chemins; s'il est demain assez fort, on tâchera de l'y apporter; on dit qu'il veut mourir dans Paris. Il est raison qu'il y meure, puisqu'il y a tant et si bien vécu, et qu'il y a fait une si belle fortune. On dit que M. le Tellier, secrétaire d'État, est celui qui est en plus belle passe pour succéder au cardinal Mazarin. Je l'en tiens aussi le plus capable et le plus sage. Le cardinal a été très mal la nuit passée, et on a envoyé dès le matin à quelques églises le recommander aux prières des gens de bien, et entre autres à M. Joly, curé de Saint-Nicolas-des-Champs, qui est un des théologiens qu'il a consultés quelquefois durant sa maladie. La recommandation a été en ces propres termes : *Priez Dieu pour M. tel, car il est à l'agonie.* Le roi ne bouge du bois de Vincennes, et on croit qu'il n'en reviendra point que le cardinal ne soit mort. Hier au soir on en soupçonna quelque chose, à cause que la reine-mère en revint, mais le roi n'en bougea. Le cardinal a fait de grands reproches à Valot de ne l'avoir pu guérir et d'être cause de sa mort; l'autre, pour paroître fâché de tels reproches, s'est mis au lit et s'est fait saigner trois fois. La jeune reine est au lit, et nonobstant la chute qu'elle a faite sur les deux genoux, on soupçonne encore qu'elle est grosse. Plût à Dieu qu'elle nous donne un prince qui rétablisse la France et qui aime les gens de bien ! On dit que le cardinal Mazarin donne la plupart de ses bénéfices au duc de Mercœur, veuf de sa nièce, et qui sera cardinal. L'évêché de Dol, en Breta-

(1) Charles de la Porte, duc de la Meilleraye, pair et maréchal de France, né en 1602, mort en 1664

gue, est donné à M. l'abbé Toream, de Poitiers; reste l'évêché de Lombes qui vaque, mais on ne sait qui l'aura. L'évêque d'Evreux est ici fort malade, septuagénaire, d'un asthme furieux.

Le cardinal Mazarin a dit que tandis qu'il a été dans les affaires, il a tout fait lui tout seul, mais qu'après lui ce ne sera pas de même; qu'il y aura un conseil de six hommes qui gouvernera tout; le roi même en a dit autant à quelqu'un, si bien que l'on croit que cela ira ainsi: vous ne doutez pas que M. de Villeroy n'en soit un des principaux. Le Mazarin a dit à un nommé de Termes, qui appartient à M. le maréchal de Fabert: *Dites à votre maître que je n'en vais trouver sa femme, et que lui bientôt après nous viendra trouver. N'est ce pas mourir intrépide que de parler ainsi, quand la mort nous tient à la gorge?*

Je soupai hier avec M. le premier président, où nous étions fort peu, et y rimes bien; mais il vint du monde en grand nombre après souper, tant de la part de M. le chancelier que du surintendant des finances, à qui nous quittâmes la place; un conseiller de la cour me ramena dans son carrosse, j'entends moi et mon fils Carolus, pour lequel son altesse présidentielle a des amitiés surprenantes: aussi le fait-il bien rire quand il lui parle des antiquités et de ces grands hommes du temps passé. Nous parlons aussi des modernes, et il en dit de bons mots.

Ce matin le Mazarin a reçu l'extrême-onction, et de là est tombé dans une grande foiblesse; il a reproché à Valot qu'il est cause de sa mort. Hier à deux heures dans le bois de Vincennes, quatre de ses médecins, savoir: Guénaut, Valot, Brayer et Beda des Fougerais, *alterquoient* (1) ensemble et ne

(1) Ce mot, souligné par l'auteur, mériterait d'être français. On remarquera en outre la piquante vivacité du morceau suivant. Il est probable, si Molière l'a connu, qu'il y a puisé l'idée de la scène dixième du dernier acte du *Malade imaginaire*, lorsque Toinette, déguisée en médecin, dit à Argan: Quel est votre médecin? etc. (R. P.)

s'accordoient pas de l'espèce de la maladie dont le malade mourroit : Brayer dit que la rate est gâtée, Guénaut dit que c'est le foie, Valot dit que c'est le poumon et qu'il y a de l'eau dans la poitrine, des Fongerais dit que c'est un abcès du mésentère, et qu'il a vidé du pus, qu'il en a vu dans les selles, et en ce cas-là il a vu ce que pas un des autres n'a vu. Ne voilà pas d'habiles gens ! Ce sont les fourberies ordinaires des empiriques et des médecins de cour, qu'on fait suppléer à l'ignorance. Cependant, voilà où sont réduits la plupart des princes, *sic merito plectuntur*. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme voire, etc.

De Paris, le 7 mars 1661.

LETTRE DLXVIII. — *Au même.*

Je vous envoyai hier plusieurs nouvelles du Mazarin ; mais depuis que ma lettre fut envoyée à la poste, je vis un homme qui m'apprit que lundi dernier 7 mars, le roi avoit tenu conseil dans le bois de Vincennes avec trois hommes seulement, savoir : MM. *Fouquet, le Tellier* et *de Lionne*, MM. les maréchaux de *Villeroy* et de *Turenne* étant demeurés dans l'antichambre, dont ils n'étoient guère contents.

Enfin tout le monde avoue que le Mazarin est mort ce matin à deux heures et un quart ; mais ce sont des perroquets qui ne disent que ce qu'ils ont ouï et ce qu'on leur fait dire : il mourut lundi dernier, 7 mars, entre deux et trois de l'après-dîner. Cet homme a été si grand fourbe durant sa vie, qu'il fourbe encore après sa mort, et fait rudement mentir les fous qui ne savent ce qu'ils disent.

Je viens de recevoir votre dernière, dont je vous remercie ; je n'y ai rien trouvé de la santé de M. votre fils aîné, que je crois être guéri. *Amen*. Enfin le *Paulus Zucchias* est-il donc achevé ? Quand vous l'aurez reçu, je vous prie d'en dire un petit mot à M. Spon, notre bon ami ; car je crois qu'il a reçu

pour moi un petit paquet de Nuremberg, que l'on pourra mettre ensemble, et après il vous plaira de me l'envoyer par le messager de Lyon. Votre *Histoire de la ville de Lyon* est-elle sous la presse, in-folio? On dit que deux jésuites en sont les auteurs, savoir : le P. du Lieu et le P. Saint-Aubin, qui sont tous deux morts. Il me semble avoir ouï dire qu'un jeune médecin de Lyon, nommé M. Bara, s'en alloit faire imprimer toutes les œuvres de G. Rondelet. On dit que de tous les conseillers d'État qui approchent du roi, celui qui tient le haut du pavé présentement est M. le Tellier, et qu'il est le plus près de la première place. Dieu le veuille, car il est le plus sage et le plus éclairé de tous. On continue de parler d'un voyage de Fontainebleau; depuis le matin force chariots chargés de bagage n'ont fait qu'arriver du bois de Vincennes, et même voilà le roi, qui n'en a bougé de longtemps, qui vient d'arriver à Paris et au Louvre.

On ne parle plus de la mort du Mazarin; il est passé, il a plié bagage : il est en plomb, l'éminent personnage; mais on parle de son testament, de ses écus, et on est en peine de celui qui lui succédera en sa toute-puissance politique et financière. On dit qu'il a légué deux millions pour faire bâtir un grand collège, dans lequel seront instruits de pauvres gentils-hommes des quatre nations (je pense que c'est comme l'Université) à Paris ou à Nevers; qu'il sera enterré dans l'église de ce collège, comme un illustre fondateur; d'autres disent qu'il sera enterré dans St-Denis, en France, comme en étant l'abbé. Mais il importe peu où on l'enterre, pourvu qu'il ne dérobe plus et qu'il ne tyrannise plus le monde comme il a fait trop longtemps. Bon Dieu, que votre patience a été grande sur ce tyran! On dit que ce collège sera bâti vis-à-vis les galeries du Louvre, sur le bord de la Seine (1). On dit aussi que la reine-mère n'est point fâchée de la mort du Mazarin, ni le duc d'Anjou, et que

(1) Aujourd'hui le palais de l'Institut de France, et la bibliothèque Mazarine, qui porte sur le frontispice, *Bibliotheca a fundatore Mazarinea.*

le roi les en a querellés. Le Mazarin a prié le roi de ne mettre jamais en son conseil aucun homme d'épée ; on dit que M. le Tellier sera le premier, et que bientôt il sera garde des sceaux, que l'on ôtera à M. le chancelier. Les quatre nations dont je vous ai parlé ci-dessus sont des Espagnols, des Italiens, des Allemands et des Anglois. Il emploie le bien qu'il a dérobé en France pour des étrangers, non pour des François. Il donne 120.000 écus aux théatins pour leur faire une belle église où il sera enterré. On a défendu à tous libraires et imprimeurs de rien imprimer sur sa mort ni sur sa vie. On dit qu'on lui fera un beau et solennel service dans Notre-Dame, la semaine prochaine, où M. l'archevêque d'Embrun lui fera une harangue funèbre, devant MM. du Parlement, de la Chambre des comptes, la Cour des aides, l'Hôtel-de-Ville, l'Université et autres compagnies souveraines. Le cardinal de Retz est en Angleterre, mais fort mal dans l'esprit du roi Louis XIV, par la suggestion du cardinal Mazarin, qui a eu peur de lui jusqu'après sa mort. Le roi d'Angleterre a fait prier le roi qu'il permette au cardinal de Retz de se déclarer dans Londres, où il est caché il y a longtemps. C'est la reine d'Angleterre qui en a porté la parole au roi et à la reine-mère, qui ont été fort étonnés de cette demande, et qui ont pris terme pour y répondre. Le roi d'Angleterre a fait dire qu'il avoit de l'obligation à ce cardinal de Retz, le conseil duquel lui avoit bien servi pour se faire rétablir dans Londres. Pour M. le chancelier, on le tient perdu, et que M. le Tellier sera son successeur.

Ce matin dans la chambre du roi, où plusieurs attendoient qu'il fût levé, M. l'évêque de Rhodéz, ci-devant précepteur du roi, a reçu commandement de sortir et de se retirer en sa maison. On croit que c'est qu'il avoit dit quelque chose en faveur du cardinal de Retz. Le roi a montré les cassettes du cardinal Mazarin, et a dit que c'étoient pour y mettre les requêtes qu'on lui présenteroit dorénavant.

J'ai fait ma leçon aujourd'hui, où Noël Falconet est venu en retournant du Jardin du Roi au faubourg Saint-Victor, où

un de ses compagnons l'avoit mené pour lui faire voir ce qu'il n'avoit point encore vu. Je leur ai parlé, *de hydrope thoracico*, de la paracentèse du thorax, *et aliis affectibus pulmonis*.

ÉPITAPHIE DU MAZARIN.

Ci-gît l'Éminence deuxième,
Dieu nous garde de la troisième !

Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.
De Paris, le 9 mars 1661.

LETTRE DLXIX. — *Au même.*

Je suis revenu des champs, Dieu merci, après y avoir eu bien du mal, et n'y avoir passé qu'une nuit, mais sans dépouiller, par un malheur qui nous arriva d'une rone qui rompit à notre carrosse. C'étoient deux gentilshommes normands qui me menoient voir leur beau-frère qui avoit une fièvre continue, avec un mal de gorge et un érysipèle au visage. Synesius, mal content d'un certain voyage qu'il avoit fait sur mer avec quelques juifs qui, même en danger d'être noyés, voulurent garder le sabbat et ne jamais aider à la chiourme, fait protestation de ne voyager jamais avec telles gens : pour moi, j'en dis de même avec des gentilshommes normands. J'en ai pourtant rapporté mes oreilles. Cicéron parle d'un certain Caninius qui, dans tout son consulat, ne dormit point ; à cause de quoi il l'appelle très vigilant : c'est qu'il mourut le même jour qu'il fut élu consul. Ainsi, je puis passer pour un médecin très vigilant, car en tout mon voyage je n'ai point dormi. Je partis d'ici lundi à midi, je n'arrivai chez mon malade que mardi à huit heures ; j'en partis à dix heures du matin, et j'arrivai ici hier après neuf heures du soir. Dieu me garde de tel voyage ! j'en ai encore mal à la tête et aux pieds, car le malheur nous arriva au milieu de la

campagne. Mais c'est assez et même trop de vous entretenir de notre petit malheur. Conservez-moi votre amitié et je me tiendrai assez heureux. Je suis, etc.

De Paris, le 10 mars 1661.

LETTRE DLXX. — *Au même.*

L'évêque d'Évreux est mort ici asthmatique, avec le vin émétique de Guénaut et des Fougerais. Le jour avant sa mort, comme on le saignoit de peur qu'il n'étouffât, il sortit avec le sang un ver gros comme une plume et long d'un quartier. Le cardinal Mazarin a touché avant que de mourir 500,000 livres d'argent comptant, pour la charge de chancelier de la reine qu'il a vendue à M. de Fieubert, maître des requêtes. De plus, il s'est fait payer de ses gages pour l'an 1661, des places et gouvernements qu'il avoit, et a demandé à M. Tubeuf une somme de 26 francs, qu'il lui devoit de reste d'un certain jour qu'ils avoient joué ensemble. N'étoit-ce pas être bon ménager? On dit qu'il n'a rien fait en mourant que ce qu'il avoit fait durant sa vie. Il pria M. Joly, curé de Saint-Nicolas, de lui parler de Dieu jusqu'au dernier soupir de sa vie, et que pour lui témoigner qu'il l'entendoit, il promit de lui serrer la main. C'est un métier qu'il a toujours fait et qu'il a fort exercé à son profit. Le roi a défendu dans le Louvre que personne n'eût à dire du mal du Mazarin. Il n'en faut donc point parler ni en mal, de peur de déplaire au roi, ni en bien, de peur de mentir (1). On commence à débiter ici des épitaphes contre

(1) Voilà qui est très logique; on voit pourtant que l'auteur est peu fidèle à son principe. Mais la génération suivante fut-elle plus heureuse? Les traitants, les financiers, les hommes d'argent cessèrent-ils de s'engraisser à l'aube dorée du trésor public? C'est l'histoire qui doit répondre. Toujours est-il que la civilisation matérielle marche infiniment plus vite que la civilisation morale, de notre temps comme dans celui de Gui Patin.

lui ; quand il y en aura quelques bonnes, nous vous en ferons part. Elles ne se disent encore qu'à l'oreille. Je suis, etc.

De Paris, le 15 mars 1661.

LETTRE DLXXI. — *Au même.*

M. d'Erval, contrôleur général des finances, est en mauvaise posture, et on dit que M. Fouquet, surintendant des finances, l'a mis mal dans l'esprit du roi pour le ruiner, ou au moins le chasser de là.

On dit ici en riant que les jésuites se plaignent fort du Mazarin, qui a donné 400,000 livres aux théatins pour le mettre en paradis, et qu'ils l'y auroient mis pour la moitié. N'étoit-ce pas une bonne épargne, et particulièrement pour un bon ménager comme lui ? Le Mazarin avant que de mourir a donné à M. le Maître, docteur et professeur du roi en Sorbonne, l'évêché de Lombès, sur lequel pourtant il y a une grosse pension.

Le roi fait ici espérer qu'il s'en va faire merveille de justice et de soulagement du peuple ; il a mandé aux églises qu'il veut que samedi prochain 19 mars il soit fête ; que notre reine prétendue grosse l'a fort désiré pour l'honneur de saint Joseph, au nom duquel elle a une particulière dévotion, et même on dit que son mariage avec le roi fut arrêté et conclu en pareil jour, et qu'elle espère que par l'intercession de ce bon saint, elle accouchera heureusement dans sept mois ou environ.

Le roi a dit au seigneur Ondedei, évêque de Fréjus, qu'il ne veut point qu'il s'en aille à son évêché, qu'il veut faire approcher son évêché de Paris, afin de prendre son conseil quand il en aura besoin ; et pour cet effet, il a donné l'évêché de Fréjus à l'abbé Ondedei, neveu de celui-ci, et celui d'Évreux à cet oncle, ce qui rend les Italiens tout glorieux, et ainsi l'on pourra dire du Mazarin ce que l'on disoit autrefois

d'Alexandre-le-Grand : *etiam mortuus, adhuc imperat*. On dit que la reine-mère est mal contente de ce qu'elle n'est point appelée au conseil ; on dit même que MM. Fouquet et de Lionne sont fort bien ensemble aux dépens de M. le Tellier ; mais je ne le crois point du tout, au contraire.

M. Colbert a prêté serment pour sa charge d'intendant des finances. Le gouvernement de Saint-Germain en Laye a été donné au marquis de Richelieu, gendre de madame de Beauvais. Mardi dernier, M. Talon, avocat-général, entretint le roi dans son cabinet, seul à seul, trois heures entières, qui est une nouvelle qui réjouit ici tout le monde, sur ce que M. Talon est un excellent personnage qui ne donnera jamais que de très bons conseils au roi, qui prend plaisir à recevoir des requêtes des uns et des autres, et a dire qu'il veut gouverner lui-même, dont tout le monde conçoit ici fort bonne espérance. M. le premier président l'a pareillement entretenu ; le roi lui a dit qu'il vouloit gouverner lui-même, et il lui répondit que jamais les sujets n'avoient mieux ni plus volontiers obéi que lorsqu'il n'y avoit que leur maître qui leur commandoit. Un honnête homme me vient de dire que bientôt nous verrons grand changement dans les affaires, ce ne peut être que du côté des sceaux et des finances ; car il me semble que le cardinal de Retz est bien éloigné et bien avant dans l'eau.

Nonnulli sunt qui male ominantur polemarcho vestro Villa-regio, quasi minus apud regem potenti vel gratioso ex valida et continuaci commendatione istius purpurati nebulonis, qui nuper abiit in regionem multorum : sed potienter ferendi sunt isti rumores, dum omnia sunt suspicionibus plena.

Je reçus hier de Nuremberg une lettre par laquelle on me mande que le Turc a déclaré la guerre à l'empereur, et que dans six semaines il veut attaquer la Transylvanie et la Hongrie ; c'est pourquoi l'empereur a envoyé à tous les électeurs et autres princes d'Allemagne, qu'ils aient à s'appêter pour lui donner promptement du secours. On a vu la comète nou-

velle par toute l'Allemagne ; on l'a fait graver, et j'en ai reçu une copie dans ma lettre. Je baise les mains à M. Spon, auquel je vous prie de dire que je n'attends rien de Nuremberg, vu que les livres que M. Volcamer m'avoit destinés par Lyon viennent par Hambourg, et de là à Rouen : ce sont quelques *thèses et disputes de médecine de Rolvingius : Gregorii Horstii, Opera omnia* in-fol., etc. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 18 mars 1661.

LETTRE DLXXII. — *Au même.*

Vous eûtes hier de mes nouvelles, ce samedi 19 février ; aujourd'hui nous solennisons la Saint-Joseph pour le roi et la reine, et le tout fort dévotement, en attendant le soulagement nécessaire à toute la France, que la mort du Mazarin nous semble promettre.

Il court ici un bruit plaisant, et que j'ai déjà ouï dire il y a six jours, savoir, que la dame Hortense se plaint du grand-maitre, duc de Mazarin, son mari, pour être accusé d'impuissance. Si cela est, voilà une grande marque de malédiction sur la famille de ce cardinal pour l'enrichissement de laquelle il a tout ruiné : c'est une médisance à mon avis ; mais des gens qui veulent rire, rient aux dépens de tout le monde (1).

(1) On sait que la nièce du cardinal de Mazarin, la belle Hortense Mancini, épousa en 1661 le duc de la Meilleraie, qui fut obligé par le contrat de prendre le nom et les armes de duc de Mazarin. Rien n'était plus opposé que les caractères de ces deux époux : aussi le mariage ne fut-il pas heureux. La duchesse de Mazarin, dont la dot était de trente millions, s'éloigna de son époux, parcourut une partie de l'Europe, puis elle tint une espèce de cour à Londres, où elle mourut le 2 juillet 1689, à l'âge de cinquante-trois ans. Saint-Evremond fut un de ses courtisans les plus assidus. Le duc de Mazarin, d'un caractère jaloux, d'un esprit borné, avare, fantasque, tomba dans tous les travers d'une dévotion superstitieuse ; il fit mutiler de magnifiques sta-

Le prince de Conti revient de Languedoc , mal content du testament de Mazarin, aussi bien que le sont MM. de Mercœur et de Soissons, et cela ne peut manquer d'engendrer des procès : *justus in interitu piorum ridebit, et reliquæ impiorum interibunt*. La bonne fortune ne peut pas toujours durer ; elle fait enfin comme le singe , elle fait voir son derrière. Cela paroît visiblement en sa famille et aux héritiers du feu cardinal de Richelieu et dans les belles alliances qu'ils ont faites. Le vulgaire croit que ceux qui font grande fortune sont les plus heureux , je ne le crois point , et n'ai jamais été de leur avis ; il me semble qu'il n'y a point de gens plus sots et plus malheureux. J'ai vu la fortune tout entière des deux derniers cardinaux , laquelle ne m'a jamais fait envie , mais bien pitié. Il me semble, au contraire, qu'il n'y a rien de plus malheureux que ces gens-là ; ils font fortune aux dépens du public par mille fourberies ; il vaut mieux être pauvre et content. Il est de la fortune comme d'un soulier ou d'une robe, ni trop grand ni trop petit, mais bien séant. A quoi sert d'avoir tant d'ambition et d'être chargé du bien d'autrui ? *Auream quisquis mediocritatem diligit, tutus caret obsoleti sordibus tecti, caret incidenda sobrius aula*, etc. Dieu nous donne sa paix et sa grâce !

Il n'y a rien ici de certain touchant le mariage du roi d'Angleterre ; on ne sait s'il se tiendra à sa chanoinesse de Mons, ou s'il prendra la fille de Portugal, ou bien si on ne le mariera pas à mademoiselle d'Orléans la grande et la riche, j'entends celle qui est du premier lit, et qui a 5 ou 600,000 livres de rente et trente-trois ans.

Je soupai hier (lundi 21 mars) chez M. le premier président, où j'appris que deux fois la semaine on doit s'assembler chez lui pour l'exécution du testament du feu Mazarin, dans

tués pour en cacher la nudité. Enfin, ayant demandé une audience à Louis XIV. il passa que l'ange Gabriel lui avait apparu pour qu'il vint supplier le roi de renoncer à mademoiselle de la Vallière. Et à moi aussi répondit le roi, l'ange Gabriel m'a apparu, et il m'a dit que vous étiez un fou.

(R. P.)

lequel il y a tant de conditions et tant d'apparences d'opposition, qu'il faudra bien du temps avant que l'exécution en puisse être paisible, pour les divers procès qui en naîtront. Il y eut un évêque qui dit que ceux qui vivront d'ici à cent ans n'en verront point la fin. Demain se fait ici la procession générale pour la reddition de la ville de Paris au roi Henri IV, l'an 1594. M. le premier président m'a dit qu'il n'y iroit point.

On dit que le feu Mazarin a laissé cent cinquante millions de biens. Il faut qu'il ait bien volé. Le roi devrait prendre tout cela, et soulager son pauvre peuple qui souffre depuis si longtemps. Je ne sais rien de nouveau touchant le gouvernement; je vous ai mandé ci-devant tout ce que j'en savois et je n'ai point manqué de vous écrire deux fois la semaine, afin que vous sussiez tout ce qui se passe de deçà.

Il court ici des épitaphes assez communes sur le cardinal Mazarin; mais j'en voudrois bien avoir quelques bonnes et bien salées, comme ce personnage méritoit.

Voici deux vers à peu près tels que je vous ai mandés ci-devant :

*Julius occubuit tandem; res mira tot inter
Carnifices furem vix potuisse mori.*

Le feu Mazarin s'est moqué, en mourant, de Guénaut; il avoit promis de lui donner une abbaye près de Soissons, de 4,000 livres de rente, nommée Val-Chrétien; deux jours avant que de mourir, il la donna à M. l'abbé de Tallemant en présence de Guénaut, qui est bien en colère d'avoir refusé les deux pistoles que l'on donnoit aux autres par consulte, puisqu'il n'a pas eu l'abbaye qu'on lui faisoit espérer; il dit pour se consoler qu'il espère que le roi lui en donnera quelque autre.

M. Blondel rendit hier ses comptes en nos écoles (1); j'y fus exprès pour le servir contre ceux qui l'avoient menacé; nous

(1) François Blondel, né à Paris, reçu docteur en médecine en 1632, doyen de la Faculté en 1638 et continué en 1659. Il avait l'esprit de

étions bien soixante pour lui. J'y appris les deux vers suivants :

*Occidit miseram sibi repetita ministrum
Potio; quam felix hæc medicina fuit !*

Je suis bien aise que M. votre fils aîné soit guéri. Ne vous mettez pas en peine de m'écrire si souvent, ce nous sera assez de savoir que vous soyez en bonne santé, vous et les vôtres. Il n'y a rien ici de nouveau; on attend de voir quelque changement de la part du conseil du roi, pour le soulagement du pauvre peuple. L'opinion de la grossesse de la reine continue. Je viens de ma leçon, où il y avoit près de deux cents auditeurs. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 22 mars 1661.

LETTRE DLXXIII. — *Au même.*

Je vous ai écrit, et à M. Meyssonier, le 25 de ce mois; j'y avois joint une lettre de Noël Falconet, qui augmente chaque jour sa curiosité d'apprendre quelque chose de ce qu'il doit savoir. *Omnis homo naturaliter scire desiderat*, et celui-ci s'y chicane, et mit souvent le trouble et la division dans sa compagnie. Mauvillain, pendant son décanat en 1666, eut un procès avec Blondel; ce dernier le perdit avec dépens.

Pendant son décanat, comme on le sait, chaque doyen faisait frapper un jeton contenant son portrait, et au revers un emblème ou devise à son choix; Mauvillain, faisant allusion à François Blondel, qui était borgne, fit mettre sur le revers de son portrait un cyclope renversé dont Ulysse crève l'œil avec un pieu, et pour inscription :

Fero lumine cæcat.

François Blondel fut le continuateur de la belle édition des *OEuvres d'Hippocrate et de Galien*, par R. Chartier. (Voyez la note tome I^{er}, page 214.) (R. P.)

prend fort bien. M. d'Argouges, maître des requêtes, est premier président de Rennes en Bretagne; la reine-mère vouloit lui en faire donner la commission pour rien, il y a deux mois; le Mazarin l'empêcha, et vouloit avoir sa charge de maître des requêtes; celui-ci ne la voulant point donner, on en demeura là. Le Mazarin étant mort, la reine-mère la lui a fait donner pour rien, et ensuite il a vendu sa charge de maître des requêtes 350,000 livres au fils de M. Tubeuf, gendre du président de Novion.

Je viens de recevoir, ce 28 mars, la vôtre par les mains de M. Duchef; il poursuit son procès. M. le premier président lui a promis audience et lui a signé des placets. M. Duchef sait par cœur quantité d'épithètes sur le Mazarin, qu'il m'a promis de vous envoyer.

M. le premier président me dit hier qu'il ne croit pas que le prince de Conti revienne à Paris que les États du Languedoc ne soient finis, et que le pape se porte mieux.

Aujourd'hui a été porté le cœur du Mazarin, en fort grande cérémonie, à neuf heures du soir, du bois de Vincennes à la chapelle des Théatins, qui est au faubourg Saint-Germain près du pont Rouge. Quoique cet avare cardinal soit mort, il semble qu'il règne encore. Les partisans ont fait exiler trois conseillers de la cour des aides pour avoir résisté à un nouvel impôt sur le vin et avoir parlé de soulager le peuple; ces trois dignes hommes méritent d'être nommés, ce sont MM. Quatrehomme, Pussort et Bouvot. On les a envoyés à Perpignan, à Pignerol et à Quimper-Corentin, en Basse-Bretagne, où jadis fut envoyé le père Caussin, confesseur du roi Louis XIII, pour avoir parlé contre le gouvernement du cardinal de Richelieu. Néanmoins j'apprends qu'il faut espérer leur liberté, puisque le roi a promis de donner audience la dessus à messieurs de la cour des aides.

Je viens d'apprendre que les trois conseillers de la cour des aides ont reçu quelque grâce, et qu'ils n'iront pas plus loin que leurs maisons des champs. J'ai aujourd'hui reçu une

lettre d'Allemagne dans laquelle j'ai trouvé une figure de la comète qui y a été vue, et qui est bien plus grande que cette autre, laquelle me fut envoyée il y a un mois. Néanmoins j'apprends que l'on y parle de la paix avec le Turc; mais on s'y plaint fort des jésuites qui y gouvernent trop l'empereur. Le roi a entendu les plaintes de MM. de la cour des aides, qui ont été réduites en trois choses: sur la façon que l'on fait payer la taille avec des fusiliers et par solidité (1); la seconde, que l'on veut faire autant payer pour l'entrée du vin aux bourgeois qu'aux cabaretiers; et la troisième, que les directeurs des gabelles les veulent obliger de faire la punition et la justice des faux-sauniers, à leur mode. Le roi leur a répondu qu'il savoit bien que dans cette cour il y avoit bien des gens mal affectionnés à son service, qu'il les feroit punir; que du reste, il leur feroit savoir sa volonté par son chancelier, etc. Le mariage du duc d'Orléans avec la princesse d'Angleterre est encore différé. On a remis sur le bureau le mariage du roi d'Angleterre avec la princesse de Portugal, dont le roi d'Espagne est fâché: aussi il tâche de l'empêcher.

J'ai fait aujourd'hui une très bonne leçon, *de vena sectione in febribus intermittentibus*, où j'ai expliqué Fernel, et ai montré qu'il faut saigner premièrement, *nec unquam purgandum, nisi apparentibus signis coctivis, et undenam sint erucuda illu signu, quorum optimum est iunivatio morbi et omnium symptomatum: actum quoque fuit de pleuritide et calculo*, etc.

Noël Falconet a fort bien écouté; les bonnes opinions lui entrent dans la tête d'une manière qu'elles n'en sortiront jamais, et c'est ce qui manque à tant de gens qui ne se font médecins que pour gagner de l'argent, et tromper le monde. Je vous baise les mains, à mademoiselle Falconet et à M. Spon notre bon ami, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 29 mars 1661.

(1) Solidairement, comme on dit aujourd'hui.

LETTRE DLXXIV. — *Au même.*

Je vous envoyai hier, ce samedi 2 avril, de nos nouvelles, telles qu'elles, car on ne dit plus rien qui vaille. Le roi reçoit force requêtes, et promet de faire justice, et en l'attendant on s'amuse à des badineries; on parle de la loterie, du jubilé, du voyage de Fontainebleau, de la comète et autres signes qui ont paru au ciel. Les trésoriers de France se sont plaints au roi, mais ils n'ont pas obtenu ce qu'ils demandoient; on les a renvoyés à M. Fouquet, le surintendant des finances, qui n'est pas ce qu'ils vouloient; car ils prétendoient que le roi lui-même leur accorderoit ce qu'ils demandent.

Je soupai hier avec M. le premier président, qui me dit qu'il avoit un arrêt du conseil pour le rabais des tailles, de l'an 1652, de trois millions, mais c'est si peu que ce n'est point la peine d'en parler; que le roi a aussi accordé une surséance sur les francs fiefs et autres affaires du domaine; mais c'est bien tard, après qu'on a bien tourmenté du monde et que l'on n'en peut plus guère tirer; il me dit aussi les vers latins qui ont été faits sur l'épiscopat de *Zungo Ondedei*, dont l'on fait ici auteur M. Gaumin, homme fort savant et doyen des maîtres des requêtes.

*Nunc commissa lupi pastoris ovilia cernis,
Dedecus unde hominum, dedecus unde Dei.*

Il est vrai que Noël Falconet étudie bien, et qu'il écoute attentivement ce que je dis à mes leçons, et même qu'il en confère avec moi après, *ô utinam bene!* Il ne manque pas d'esprit, mais l'application est souvent distraite. Il n'y a que vous qui puissiez fixer le mercure de cet esprit, ce qui arrivera heureusement par votre autorité et par votre exemple. Paris fournit trop de distractions aux jeunes gens, qui ne se peuvent pas retenir d'eux-mêmes; cet âge est sujet à des

emportemens , *quibus delendis aut averruncandis non tam Herculis Alceivici quam paternæ claræ requiritur*. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur vôtre , etc.

De Paris , le 5 avril 1661.

LETTRE DLXXV. — *Au même.*

Je vous remercie de la vôtre et de celle de M. Meyssonier, lequel je vous prie de remercier pour moi, n'ayant rien à lui mander; car il me parle d'astrologie, où je n'entends rien, et je n'en veux pas même rien apprendre de peur d'en devenir fou. Je n'ai rien vu des observations d'Allemagne sur la comète dont il me parle, qu'une simple taille-douce, faite à Strasbourg, qui n'est pas fort considérable.

La nièce Marie, qui est une des princesses mazarines, a été aujourd'hui mariée par procureur au prince Colonne. On lui donne en mariage un million de livres en beaux louis d'or. Le mariage de mademoiselle d'Orléans, fille aînée du second lit du duc d'Orléans, est reculé faute d'argent comptant. Il n'y en a point pour les enfans de la maison, quoiqu'il y en ait de reste pour les Mazarines.

On a ici découvert que le cardinal Mazarin n'étoit point naturalisé François, et qu'ainsi tout le bien qu'il a laissé est sujet à l'aubaine : on en parle fort ici. Quelques uns disent que sa haute fortune l'a avenglé; d'autres, qui vont plus loin, prétendent qu'il avoit dessein de devenir pape, et que cette naturalisation l'en auroit empêché. Sur quoi l'on dit en riant qu'il a bien ferré la mule, mais qu'il n'a jamais monté dessus. Ce proverbe, de ferrer la mule, vient de Suétone, dans la vie de Vespasien, lorsque ce bon mais avare prince demanda à son muletier : *Quantū calceasti?* Mais, à l'avarice près, plutôt à Dieu que la France en eût plusieurs semblables! Le fils du maréchal de Villeroy tomba hier de cheval à l'Aca-

dénie , et se blessa fort à la tête. Ce seroit grand dommage qu'il lui en arrivât accident. Je suis votre , etc.

De Paris, ce 12 avril 1661.

LETTRE DLXXVI. — *Au même.*

Depuis ma dernière, que je vous envoyai par la voie de M. F****, je me suis avisé de faire un mot de réponse à M. Dinkel, et de vous l'envoyer pour vous prier de lui faire tenir à Strasbourg.

On parle ici de plusieurs signes qui ont été vus au ciel dans toute l'Allemagne outre la comète, et de plus qu'à Leipsick on a trouvé plusieurs tombeaux ouverts, dans lesquels il paroissoit du sang. Je ne suis pas d'avis d'en pleurer, il n'est peut-être pas vrai; le peuple sot et crédule prend plaisir à faire de tels contes, mais quelque chose qui puisse arriver, il s'y faudra résoudre.

Je tâcherai de servir cet apothicaire allemand qui m'est venu voir de votre part. Il m'a dit qu'il voudroit bien être ici quelque six mois dans quelque bonne boutique, mais il n'y en a plus guère de bonnes. Dieu merci, les gens de bien et la misère du temps, ces deux rencontres, avec le séné et le *Médecin charitable*, ont ruiné les apothicaires de Paris. Les chirurgiens mériteroient bien pareil traitement pour leur insolence; mais il faut qu'il survienne quelque chose qui réveille encore davantage notre Faculté et qui nous fasse entrer en plus grosse colère.

Enfin la petite Marie, nièce du cardinal Mazarin, a été mariée par procureur avec le prince Colonne, et est partie le 13 de ce mois par ordre du roi pour aller trouver son mari. Elle emporte d'ici un million d'argent comptant. C'est ainsi que la France nourrit les petits poissons d'Italie. Je suis . etc.

De Paris, le 18 avril 1661.

LETTRE DLXXVII. — *Au même.*

Aujourd'hui , ce samedi 26 avril , j'ai fait tailler par M. Colot un vieux bourgeois nommé M. Chanlate , dans la rue Saint-Denis , où j'ai mené Noel Falconet , qui a vu à son aise le mystère de l'opération ; on lui a tiré en peu de temps une grosse pierre du poids de quatre onces et demie , elle est grosse plus qu'un gros œuf d'oie. Le bonhomme a soixante-dix-huit ans , et ainsi est en danger d'en mourir : pourtant j'en ai bonne opinion.

Il y a eu ce matin , dimanche 17 avril , force fanfares en notre église de Saint-Germain-l'Auxerrois ; le roi y a rendu le painbénit avec grandes cérémonies , fifres , tambours et trompettes ; il y a assisté lui-même avec les deux reines et toute la cour. On dit qu'il partira dans huit jours pour Fontainebleau , et que le fils de M. le maréchal de Villeroi se porte mieux. Le coup n'ayant point été jusqu'à la tête , il n'y a rien eu de cassé ; le vomissement n'a été que , *de compressione ventriculi* , sur lequel le pommeau de la selle avoit appuyé par la chute du cheval. Voilà un coup heureux , et un fils aîné quitte à bon marché d'un grand malheur. Une pareille chute ne fut point si heureuse au jeune prince de Castille , oncle de l'empereur Charles V , à qui un cheval cassa la tête , et fit passer l'Espagne tout entière à Jeanne de Castille , fille de Ferdinand et d'Isabelle , laquelle Jeanne fut mère de Charles V et femme de Philippe-le-Beau , fils de Maximilien 1^{er} et de Marie de Bourgogne , laquelle porta les dix-sept provinces des Pays-Bas à la maison d'Autriche , *du bien d'autrui riche*. Si le roi Louis XI eût été bien avisé , il eût marié cette Marie à Charles , duc d'Angoulême , père de François 1^{er} , et ainsi les Pays-Bas nous fussent demeurés , et cela eût sauvé la vie à bien du monde , et la maison d'Autriche seroit encore bien sèche dans l'extrémité de l'Allemagne. Vous pouvez me re-

procher que je fais ici le politique sans nécessité, ainsi je me tais et vous entretiendrai d'autre chose.

Cejourd'hui lundi 18 avril, M. le premier président a présenté au roi MM. les directeurs de l'Hôpital-Général, qui ont fait entendre à S. M. les nécessités de cette maison publique, par les diverses causes qui leur fournissoient tant de gueux, entre autres que cela venoit de ce que la campagne n'étoit point soulagée, bien que la paix fût faite, et de ce que les capitaines renvoyoient les soldats de leur garnison faute de paiement. Le roi leur a promis d'y remédier, et d'avoir égard à toutes leurs belles, fortes, charitables et chrétiennes remontrances.

J'ai vu ce matin un honnête homme de Lyon, malade, nommé M. Perrin, qui m'a dit que vous étiez son médecin, et quelquefois M. de Rhodes, quand vous étiez malade. Nous avons parlé de M. Spon, qu'il connoît et qu'il estime: il dit qu'il a connu toute la famille, que c'étoient d'honnêtes gens: il dit qu'on lui a donné avis qu'à Paris il y avoit des charlatans qui prétendoient passer pour grands médecins, en donnant du vin émétique, et qu'on l'avoit averti de se garder de ces gens-là, et de ne point tomber entre leurs mains. L'avis qu'on lui a donné me semble fort raisonnable. C'est à vous de juger s'il en a eu un bon, quand il m'a préféré à tant d'autres qui sont ici. Je crois qu'il m'a choisi parce que je suis ennemi juré de la charlatanerie.

On imprime ici l'*Histoire* et les *Mémoires du maréchal de Matignon*, in-folio, avec un autre livre fort curieux, l'*Histoire de la maison royale de Courtenay*, et un autre volume in-folio, l'*Histoire de la Grande-Bretagne*, faite par M. Salmonet. On imprime pareillement, au Louvre, le tome III du *Ministre d'État*, de M. Sillion, in-quarto; tout cela sera curieux et bon. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 19 avril 1661.

LETTRE DLXXVIII. — *Au même.*

Le roi est, ce samedi 23 d'avril, à Fontainebleau ; la reine-mère s'y en va avec le conseil et toute la cour. On ne dit encore rien de nouveau touchant le changement du gouvernement depuis la mort du Mazarin.

Le bonhomme Scipion Dupleix, historiographe de France, âgé de quatre-vingt-onze ans, est mort dans sa maison de Condom. Il y avoit fort longtemps que je le connoissois ; je l'avois ici traité bien malade l'an 1625 ; il y avoit déjà sept ans que j'étois de ses amis. Il a bien travaillé toute sa vie et n'a pas eu grande récompense ; le cardinal de Richelieu lui manqua au besoin, car il mourut au même temps qu'il lui avoit promis de le faire payer de ses appointements, qui lui étoient dus depuis plusieurs années. Sa *Philosophie française* n'est pas mauvaise, son *Histoire romaine* est fort bonne ; son *Histoire de France* seroit passable, s'il n'avoit pas tant flatté le cardinal de Richelieu, mais il est excusable de ce qu'il ne pouvoit alors faire autrement, puisqu'il écrivoit l'histoire de son temps sous la tyrannie de celui qui y prenoit part et qui vouloit que cela allât ainsi. *Durum est servire domino feroci.* Le cardinal de Richelieu ressembloit à Tibère, *erat asper et inonitiss, omnium cervicibus innuiebat, et dominabatur in virga ferrea* : c'étoit un atrabilaire qui vouloit régner ; *erat Jupiter mactator.* Le Mazarin n'aimoit pas tant la vengeance ni le sang, mais il étoit grand coupeur de bourses : *paucorum sanguinem effudit, quia omnium sanguinem suxit* (1). Tout le monde parle encore ici de lui, mais personne n'en dit du bien ; on dit seulement qu'il est mort sans qu'il y ait aucun autre changement. Toute la maison de la reine-mère est fort leste et brave pour la conduire à Fontainebleau ; on ne parle

(1) Ce parallèle, qui ne ressemble guère à celui de Voltaire, ne manque pourtant ni de force ni de vérité. Gui Patin le termine par une bien cruelle réflexion.

ici que de ce beau train, et de tant de beaux chevaux. Je n'ai garde d'y rien trouver de mauvais, puisque c'est la mère du roi; mais plutôt à Dieu que le pauvre peuple eût plus de pain à manger, et qu'on ne mourût pas de faim à la campagne tandis que la cour est si leste.

La reine-mère, ce 25 avril, est partie avec son beau train ce matin, est allée dîner à Essone, et coucher à Fontainebleau; grand monde va aujourd'hui dire adieu à M. le chancelier, qui partira demain avec MM. les maîtres des requêtes.

La nouvelle est certaine que le roi d'Angleterre épouse la sœur du roi de Portugal et douze millions qu'elle lui apporte, avec deux villes qu'on lui donne dans les Indes. Il s'oblige de fournir dix mille hommes entretenus pour les intérêts du Portugal, tant contre le roi d'Espagne que tout autre, sur quoi il fait entrer des soldats dans la France par Dunkerque, et a fait assiéger une ville dans les Indes sur les Hollandois, qui est à sa bienséance. Si cela est vrai, voilà le roi d'Espagne hors d'état de songer à la conquête du Portugal.

On parle aussi du couronnement du roi d'Angleterre, qui se doit faire dans Londres, le 3 mai. Je vous baise les mains, à mademoiselle Falconet et à M. Spon notre bon ami, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 25 avril 1661.

LETTRE DLXXIX. — *Au même.*

Notre M. Courtois, ce samedi 7 mai, est encore bien malade. Quoiqu'il ait été saigné douze fois, je ne vois pas encore sa guérison assurée: son mérite me fait peur de sa perte, et je le tiens un des plus sages et des plus savants de notre compagnie. J'ai encore une autre malade en grand danger, c'est madame Dulaurens, âgée de quatre-vingt-un ans; elle est mère du conseiller et belle-sœur de feu M. André Dulaurens, qui a fait l'*Anatomic*. Elle s'appelle Anne Robert, fille du savant avocat Anne Robert, qui a fait de si beaux plaidoyers.

Amari Roberti, rerum judiciarum, etc. Le livre se trouve en latin et en françois.

Je viens d'apprendre que l'on imprime à Paris un nouveau livre du P Théophile Reynaud, *De Theophilis*; il y en a de bons et de mauvais. Je n'imagine qu'il n'aura pas oublié d'y parler de ce pauvre François, *Theophile Viaud*, qui mourut ici fort jeune, d'une pilule narcotique que Gui de Labrosse lui donna pour dormir, dont il dort encore; ce fut l'an 1627, et il n'étoit âgé que de trente-six ans 1).

M. Courtois, ce dimanche 8 mai, a une grande sueur critique, de laquelle il n'a été soulagé que très peu; je commence à le purger, *in spem levationis et melioris avi. Sola catharsis potest tantum morbum percurare. Utinam cito comedescat!*

On dit ici que M. d'Espéron est fort malade, en son hôtel, d'une suppression d'urine, et que M. Fabert, le maréchal, se meurt à Sedan; même on dit que les médecins l'ont abandonné. Madame la grande-duchesse de Toscane partit hier pour l'Italie; sa sœur aînée la doit conduire jusqu'à une journée de Paris seulement.

Aujourd'hui, ce lundi 9 mai, m'a été rendue une lettre de votre part, par un honnête Lyonnais, qui demande à obtenir une audience de M. le premier président; mais cela ne se peut faire, car il est au lit malade, entre les mains du sieur Guénaut, qui a reculé la guérison au lieu de l'avancer: l'ayant purgé trop tôt, cela les a obligés de recourir à la saignée et plusieurs fois. On commence maintenant à le purger, mais il a un grand mal de tête qui empêche qu'on ne lui parle d'aucune affaire. J'ai promis à votre ami que dès qu'il sera guéri je l'irai voir, et que je tâcherai d'obtenir quelque chose pour lui. Ne vous étonnez point si je ne suis pas son médecin, Gué-

(1) Gui Patin n'aimait pas ce médecin, célèbre à juste titre; j'en ai dit la raison, voyez la note du tome I, p. 82. Quant à *Theophile Viaud* ou *Deviau*, il n'est pas d'homme de lettres qui ne sache que ce furent ses excès, ses folies, ses malheurs, sa longue prison, qui le firent succomber dans la fleur de l'âge, le 26 septembre 1626 et non 1627.

naut l'est il y a plus de vingt-six ans, par des raisons politiques : il y a un autre petit médecin du commun pour la famille.

Noël Falconet vous transcrit *Axiomata Dureti*; il y a quelque chose de fort bon, mais cela est court, et à cette imitation j'en fais un dont je lui ferai présent; il y aura quantité de bons mots, qui m'ont servi quelquefois et bien souvent en mes explications publiques.

M. d'Espéron continue d'être bien malade: c'est une suppression d'urine produite par une pierre qu'il a dans la vessie; c'est le jugement des médecins; pourtant un chirurgien a dit que c'est une carnosité. Feu M. Piètre disoit que ces barbiers ne manquoient jamais de mentir en ce cas là; quoi qu'il en soit, il est fort malade.

Il court ici quantité d'épithaphes contre le cardinal Mazarin, dont Noël Falconet fait un recueil; plusieurs étrangers en font ici de même, avec dessein de les faire imprimer ensemble en Flandre ou en Hollande, ce qui arrivera tant plus tôt que l'on n'en a osé imprimer de deçà, le roi l'ayant expressément défendu. Vous savez ce que dit Médée dans Ovide : *Video meliora, proboque, deteriora sequor. Nitimur in vetitum semper, cupimusque negata*. M. d'Espéron a fait son testament; on dit qu'il donne tout son bien à son neveu, Monsieur, frère du roi, que l'on appeloit ci-devant duc d'Anjou : c'est que sa défunte femme étoit fille naturelle d'Henri IV et de madame de Verneuil, et par conséquent sœur de M. de Metz, abbé de Saint-Germain-des-Prés et marquis de Verneuil.

J'ai fait aujourd'hui après-midi une fort bonne leçon, en laquelle j'ai amplement expliqué l'apoplexie, où j'ai sanglé les apothicaires qui voudroient épuiser leur boutique sur cette maladie, mais en vain; nous ne la guérissons que par la prompte et fréquente saignée (1). Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 10 mai 1664.

(1) Gui Patin a complètement raison même aujourd'hui, bien que

LETTRE DLXXX. — *Au même.*

Voilà que je vous envoie, ce samedi 14 mai, une lettre que M. votre frère le prêtre a apportée en mon absence. Voici une autre affaire pour laquelle j'ai bien regret de vous donner de la peine; mais je ne puis faire autrement; c'est un cas imprévu, et dont je ne me pouvois garder, étant impossible aux gens de bien d'aller au-devant de la malice des hommes, comme vous allez entendre.

Un de mes écoliers, aujourd'hui docteur en médecine, qui exerce dans Francfort, et qui m'aime, sur l'exemple d'Hippocrate, à l'égal de ses parents, m'envoie tous les ans un paquet de livres qu'il peut ramasser aux deux foires de Francfort (vous savez que toutes les curiosités de l'Europe se rencontrent là). Il donne ce paquet à MM. de Tournes, libraires de Genève, qui sont à Francfort à la foire de Pâques. La même chose s'est faite cette année; ils l'ont mis dans leurs balles et l'ont fait venir à Genève, et de Genève l'ont envoyé à Lyon, et, suivant la coutume, l'ont adressé à M. Anisson, libraire, pour me le faire tenir, comme ils ont fait ci-devant. Le syndic des libraires de Lyon a fait laisser mon paquet à la douane pour pique qu'il a contre les libraires de Genève, comme s'il avoit quelque droit sur le paquet qui ne lui doit rien, et comme si c'étoient des livres huguenots. Je ne crois pas qu'il y en ait un de cette religion; mais quand il y en auroit quelqu'un, c'est un présent que l'on me fait, et même il en vient à Paris tous les jours de tous côtés, d'Angleterre, de Hollande, d'Allemagne. Ce paquet est extraordinairement composé de livres de médecine, de philosophie, d'humanités, qui sont les fonde-

nous connoissions beaucoup mieux les causes et les effets de l'apoplexie. Et le croirait on? la réprobation dont il frappa certains remèdes anti-apoplectiques prétendus est encore applicable de nos jours. Qui n'a pas entendu parler des *sachets* du sieur Arnoux, qu'on pend au cou comme préservatifs de l'apoplexie. O faiblesse! ô sottise humaine! (R. P.)

ments de ma bibliothèque. M. Anisson me maude par sa lettre que je vous envoie, qu'il faut avoir un arrêt de défense contre M. le lieutenant-général ; mais le conseil que j'en ai pris est d'un autre avis, qui est de faire représenter à mondit sieur lieutenant-général de votre ville mes raisons, afin d'obtenir de lui par douceur que le paquet me soit rendu. Je ne me sers nullement de livres huguenots et n'en ai que faire, mais le roi même permet bien qu'il en vienne à Paris de Genève. Je crois qu'il y a dans ce paquet : *Maltha vetus et nova*, qui est une histoire de l'île de Malte, in-folio, et plusieurs autres petits livres curieux de médecine, que M. Scheffer ramasse tout le long de l'année pour m'en faire un petit présent. Je n'ai point la facture dudit paquet et ne sais s'il est gros. Quoi qu'il en soit, s'il y en a quelques uns que mondit sieur lieutenant-général veuille être retenus, qu'il le fasse ; mais il n'y a rien qui puisse donner droit de confiscation au syndie des libraires de Lyon. Je pense que si vous en voulez prier M. votre lieutenant-général, qui ne vous refusera pas cette justice, *dic tuncun verbum, et sanabitur anima mea*. C'est pour l'embellissement et la perfection d'une bibliothèque qui est *ἰατρικῶν βιβλίου ὑγιεινῆς, medela animæ*. Si vous n'êtes pas son médecin, priez s'il vous plaît celui qui l'est d'obtenir cette grâce pour moi de M. le lieutenant-général. S'il vous y faut déboursier de l'argent, je vous en tiendrai compte : s'il faut plaider à Paris contre le syndie des libraires, je suis tout prêt ; je n'y manquerai ni de bonnes raisons ni d'amis. Excusez-moi si je vous donne tant de peine, c'est l'iniquité du siècle qui est cause : *nimis multa licent improbis*. Vous savez bien ce que dit Martial :

Omnis inhumanos habet offici sus amicos.

Si Dieu nous fait la grâce d'obtenir ce paquet, vous le ferez, s'il vous plaît, garder chez vous ou chez M. Spon, et après on avisera de le faire venir : mais il faudra encore y ajouter

les *Questions médico-légales* de P. Zacchias, qu'un de mes amis de Bruxelles désire avoir, et à qui je l'ai promis. Si vous prenez la peine de parler de notre paquet saisi à MM. Huguetan et Ravaud, peut-être qu'ils vous fourniront quelque expédient pour vous le faire rendre. Je me suis autrefois mêlé ici pour eux d'une pareille affaire, dont ils eurent contentement, à la prière que j'en fis à M. le lieutenant civil, qui me fait l'honneur de m'aimer. Je vous demande pardon de tant de peine; mais au moins vous voyez que ce n'est pas ma faute, ce n'est que mon malheur qui est commun aux gens de bien. La chicane n'a que trop de crédit en France, et l'innocence n'est que trop persécutée. *Sponium nostrum soluto, rogoque ut tibi mihiq; opem ferat in presenti negotio, talique difficultate liberemur: in tuo enim ejusque in nos amore plurimum spei reponimus.* Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. M. d'Esperson se porte mieux; il n'y a rien de nouveau à la cour, ils sont tous à Fontainebleau avec la reine grosse. Le roi d'Angleterre a été couronné en grande pompe et cérémonie. Notre M. Courtois est encore malade, et le sera, *degenerat enim morbus acutus in diuturnum, reliquit nauque nos exercent.* Il a été saigné seize fois et purgé huit fois, *et tamen aliquid super est.* C'est le meilleur ami que j'aie dans la Faculté, et le plus honnête homme.

De Paris, ce 17 mai 1661.

LETTRE DLXXXI. — *Au même.*

On dit ici que le roi d'Éthiopie, autrement dit empereur des Abyssins, ou le grand Négus, ou le prêtre Jean, ayant reconnu l'avarice et l'ambition des jésuites, les a tous chassés de ses pays, comme aussi tous les catholiques romains, d'autant qu'ils mettoient tous ses pays en désordre par trop de cabales.

Le prince de Conti est ici arrivé, avec grande joie de trouver un fils en sa maison et sa femme en bonne santé.

Le comte de Soissons a fait appeler en duel M. de Navailles, qui l'a refusé, alléguant pour ses raisons les défenses du roi tant de fois réitérées ; il s'en est plaint au roi, qui a envoyé le dit comte en son gouvernement, et dans la Bastille le chevalier de Maupeou, qui avoit porté le défi.

Mademoiselle de Label a un fils de douze ans, nommé Hugues, fort malade ; elle m'a envoyé querir le neuvième jour d'une fièvre continue, durant lesquels il n'a été saigné que deux fois, et a pris quelques poudres qu'elle lui a données ; il est en grand danger. *Omnes plerique homines non tam utuntur, quam abuntur ingenio suo.* Elle a assez d'esprit, mais elle s'est voulu mêler d'un métier où elle ne connoît rien, *qui non intelligunt artes, non mirantur artifices*, à ce que dit Sidonius Apollinaris, évêque marié de Clermont en Auvergne (1).

Dieu soit loué que nous aurons bientôt quelque chose du bon père Théophile Raynaud, que je recevrai comme un grand présent de votre part. Mais pour l'*Histoire de Savoie*, je la veux payer, autrement je ne la désire point ; je la ferai voir à bien du monde curieux qui me vient voir souvent ; mais n'aurons-nous jamais son *Sanctus Georgius Cappadox* ? Je l'attends pour le faire relier avec son Saint-Antoine et Sœur Marie Égyptienne.

Je tiens M. Barbier en bonnes mains, puisque vous le traitez : mais je crois qu'il le faut purger souvent avec une demi-

(1) Ce n'est pas sans arrière-pensée que Gui Patin se sert de ces mots très significatifs : *évêque marié*. Il est certain que Sidoine Apollinaire (*Caius Sullius Sidonius Apollinaris*), cet illustre Lyonnais du v^e siècle, était marié, mais avant d'être évêque. Il avait épousé *Papianilla*, fille d'Avitus, qui fut depuis empereur, dont la maison de Polignac a prétendu descendre. Il est certain encore que Sidoine Apollinaire fut élevé en 472 au siège épiscopal d'*Arverna* (Clermont), et que sa femme vivait encore ; elle ne mourut que deux ou trois ans après. L'Église tolérait sans doute alors de pareils arrangements. Sidoine Apollinaire mourut le 25 août 489. (R. P.)

once de séné, une once et demie de sirop de roses pâles de l'eau passé, y ajoutant même quelquefois deux dragmes de diaphénix (1).

Le livre de M. Sebizius est achevé à Strasbourg. M. Courtois est bien mieux, *sed remanent veteris vestigia flammæ impressa in venis, ideoque adhuc indiget blanda catharsi, multa contemperatione viscerum, semicupio, aqua vitulina, lacte asinino, sero lactis, aeris et loci mutatione, secundum præceptum Gal., lib. 5, Methodi, qui mittebat eos quorum natura vergebat ad tabem et phthisi erant obnoxii, ad montem Stabianum, etc.* Ce mot me fait souvenir du triomphe que prétend mon Carolus pour avoir trouvé ce mot sur une médaille antique de Geta, par laquelle il prétend que ces peuples ont représenté une vache sur leur monnaie, comme pour en offrir le lait à leur empereur; mais son frère Caracalle ne lui donna pas le loisir de devenir étique, car il le poignarda bien jeune dans le giron même de sa mère Julia. Je vous dirai quelque jour le nom de celui qui a fait cette belle épitaphe du Mazarin; c'est un de nos professeurs du roi.

M. Chanlate se porte bien de sa taille, je l'ai vu aujourd'hui; il a un peu la goutte et dit qu'il a soixante-dix-neuf ans passés.

Noël Falconet ne manque pas de venir à mes leçons et à la botanique, à laquelle il prend grand plaisir. Il connoît déjà bien des herbes.

Je vous prie, monsieur, d'assurer M. Spon que j'ai reçu ses livres; je lui en écrirai tout exprès par le premier ordinaire. J'ai tant d'affaires, que je ne le puis aujourd'hui; j'ai eu six consultations, dont il y en a deux de conséquence avec Guénant et autres. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 20 mai 1665.

(1) Electuaire purgatif alors très employé, fait avec des dattes et de la scamouée. Cette composition pharmaceutique était connue des anciens.

LETTRE DLXXXII. — *Au même.*

Je ne vous écrivis hier, ce samedi 21 mai, en hâte, qu'une petite lettre : aussi n'avois-je guère de matière. Ce matin je me suis rendu chez M. Mongin, maître en droit, où j'ai vu votre conseiller, M. Pecoil, qui a été taillé de la pierre ; je l'ai autrefois traité malade en cette ville, chez ce même M. Mongin ; il m'a dit que vous lui aviez montré de mes lettres (lesquelles ne valent point la peine). Il veut être purgé la semaine qui vient ; je ferai ce que je pourrai pour son secours, et cependant je vous remercie de tout le bien que vous me faites, et de tout ce que vous dites de moi.

J'ai ici rencontré un nommé Fraguier, apothicaire, qui m'a dit que votre Rousselet, de Lyon, étoit marié, que M. son père étoit mort. Il m'a dit aussi qu'il s'en alloit plaider contre lui pour quelque argent qu'il lui doit. Je ne sais ce qu'est devenu ce M. Rousselet ; mais lorsqu'il étoit ici, il étoit bien fou et bien débauché.

Notre M. Courtois est beaucoup mieux ; il n'a presque plus de fièvre, il a de bonnes nuits et n'est point altéré ; les petits lavements lui font grand bien, mais il a de reste une fréquence de pouls et quelque impureté dans le ventre. Quand je l'aurai purgé encore trois ou quatre fois, j'espère de le mettre au lait d'ânesse, et de l'envoyer aux champs. Son corps est encore fort échauffé, il n'a besoin que de rafraîchissements et de temps pour se remettre ; le lait d'ânesse et l'air des champs *omne ferent punctum ; aëris et loci mutatio in tali casu valde commendatur a Galeno*. Je lui ai offert aujourd'hui ma maison de Cormeilles ; mais il aime mieux s'en aller en son lieu natal, qui est un village devers Meaux, nommé le *Mesnil M^e Ransse*, duquel il est parlé dans A. Paré. *Ex humili tugurio tenuique casa sæpe magni viri prodierunt* : celui-ci en est un bel exemple, et plusieurs autres de différents pays et de divers temps.

..... *Democriti sapientia monstrat*
Summos posse viros et magna repleta daturos
Verrecum in patria crassoque sub aëre nasci.

La nature ne fait ordinairement qu'une brute, c'est l'éducation qui fait l'homme. M. Courtois a eu un oncle nommé M. Julien, qui étoit un excellent docteur de Sorbonne, qui l'a élevé et l'a fait bien étudier: aussi est-il un des plus habiles de la troupe avec MM. Piètre, Blondel, le Comte, Charpentier, Morisset, Hommets, Préaux, Germain, Léger, Fontaine, Perrot, Lebreton, Moreau et autres.

Je vous demande, ce dimanche 22 mai, pardon de la peine que je vous ai donnée par ma dernière pour ce paquet de livres que le syndic de vos libraires de Lyon a saisi sur moi à la douane, sous ombre qu'il vient de Genève; mais c'est que M. de Tourues l'a reçu à Francfort, pour me le faire tenir, de la part de M. Seb. Scheffer, médecin de Francfort, qui a autrefois été ici mon auditeur. Ce sont divers livres, la plupart petits et curieux, que l'on me ramasse à la foire, et qu'on m'envoie une fois l'an, qui sont presque tous de philosophie et de médecine; j'en écris un mot de prière à M. Spon, *ut pro me conjunctis viribus agat tecum*, si vous n'en êtes déjà venu à bout. Ce n'est pas que je ne mette toute mon espérance en votre crédit, et à l'amitié que vous avez pour moi; mais c'est que je souhaite, pour vous dégager de tant de peines, *ut veniat tecum in partem operis, fiatque laboris particeps atque socius, quod libenter ac arquo animo faciunt amici, quoties aliqua difficultas suboritur*. Vous savez bien la maxime de philosophie: *Quæ sunt eadem uni tertio, sunt eadem inter se*. S'il faut en plaider à Lyon, il vous aidera à solliciter le procès contre ce syndic, à qui je ne dois rien et à qui je n'ai jamais fait de mal.

J'ai vu ce matin, ce lundi 23 mai, M. Pecoil, qui a été purgé heureusement; je lui ai conté l'histoire de ce que le syndic des libraires de Lyon m'a fait sur mon paquet de

livres qu'il a fait arrêter ; il dit qu'un petit mot de recommandation de votre part à M. le lieutenant-général me fera obtenir main-levée , et s'est offert de vous en écrire ; mais je n'ai point voulu qu'il en prit la peine , je m'attends uniquement à votre secours , et crois , par prévision , que l'affaire est déjà faite.

On ne dit rien ici de nouveau de Fontainebleau ; on dit que le roi fait espérer merveilles , mais en attendant qu'il est fort résolu , même avaricieux. J'aime mieux croire qu'il est bon ménager , jusqu'à ce que , connoissant ses grandes richesses , il en puisse soulager le peuple. Nous avons ici une grosse querelle , dans l'Université , du recteur de la Faculté des arts , contre les trois Facultés que l'on nomme supérieures , savoir : la théologie , le droit canon et la médecine. Cette Faculté des arts prétend avoir quatre voix , à cause qu'elle a quatre procureurs qui président à autant de nations , savoir : à celle de France , Picardie , Normandie et Allemagne , laquelle contient tous les pays étrangers. L'affaire est prête d'être plaidée. Ceux de la Faculté des arts ont fait un beau factum , que l'on commence d'imprimer ; je vous en enverrai une copie , dans laquelle vous verrez de belles choses touchant l'antiquité de l'Université de Paris , depuis Charlemagne , qui en fut le fondateur , jusqu'à présent , et même de l'état des écoles publiques avant Charlemagne. Le factum sera gros ; mais ne doutez pas que les trois Facultés supérieures n'y répondent , et principalement les théologiens qui en sont fort animés ; vous aurez de l'un et de l'autre , et en jugerez ; il y aura là-dedans de fort belles choses.

Nous n'avons rien ici de nouveau , excepté le jubilé ; ce sont des consolations spirituelles de grand bruit et peut-être de peu de fruit , que l'on offre à des gens qui ne s'en soucient guère , tandis que le pauvre peuple de la campagne meurt de faim , et que l'on ne lui donne point de pain ni aucun autre soulagement.

Le duc Charles est en Lorraine , mais il n'est point à Nancy.

et n'y entrera point que les fortifications n'en soient abattues , à quoi l'on travaille ; il y en a deux bastions à bas.

Le triumvirat , qui a jusqu'ici subsisté en bonne intelligence , donne à soupçonner qu'il ne durera plus guère , et qu'il commence à y avoir entre eux quelque mésintelligence sur ce qu'ils espèrent d'avoir l'oreille du roi , plus les uns que les autres.

M. Courtois est tout autrement mieux d'aujourd'hui ; il commencera demain à se lever , et à mettre le pied hors du lit ; il l'a échappé belle , moyennant dix-huit saignées et vingt purgations. *Gallus debet Esculapio*, comme dit Socrate dans l'Apologétique de Tertullien (1). J'ai fait aujourd'hui une fort bonne leçon , *de epilepsia* , avec un grand concours d'auditeurs de toute sorte de conditions. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 24 mai 1661.

LETTRE DLXXXIII. — *Au même.*

M. le comte de Verdun a eu , ce samedi 28 mai , audience , et a gagné son procès : la sentence a été confirmée : *tandem causa bona triumphat*. Je suis bien aise qu'enfin il ait obtenu la justice qui lui étoit due. C'a été sous M. le président de Nesmond , qui préside , tandis que M. le premier président est au lit. J'ai fait aujourd'hui une fort bonne leçon que Noël Falconet , ce me semble , a toute retenue par cœur. Je suis fort satisfait de ses études.

Les jésuites continuent de persécuter les janséistes ; ils le font avec plus de crédit que du vivant du cardinal Mazarin ; le roi même en a quelque soupçon , et a demandé au père

(1) Oui , sans doute , ce M. Courtois devait un ~~cop~~ à Esculape , et même deux , pour avoir échappé à la maladie et au traitement. R. P.

Amat s'il ne lui en faisoit point trop faire, et s'il n'alloit point trop avant; néanmoins les bons pères ont encore le dessus; mais la supérieure du couvent du Port-Royal a envoyé au roi une lettre qui fait espérer à ceux du parti des jansénistes quelque modération contre la rigueur des jésuites.

M. le premier président se porte mieux; son mal de tête et la fièvre l'ont quitté; il n'a plus que des hémorrhoides qui lui font de grandes douleurs; mais c'est encore assez, voire trop. On avoit proposé une consultation, et quatre médecins y avoient été nommés, savoir: Piètre, le Comte, Blondel et moi, qui étois l'ancien des quatre. Guénaut éluda et para le coup, en disant que nous étions des médecins de grec et de latin. Hélas! le bon seigneur ne sait guère ni de l'un ni de l'autre. Les montagnes ne se rencontrent pas, mais les hommes se rencontrent, *et tunicae manicas et habent redimicula mitra*. J'aime très cordialement le premier président, mais je ne me soucie pas d'être son médecin; ce que je souhaiterois, c'est qu'il en eût pris de plus savants et de moins politiques que Guénaut; il a pourtant dit qu'il n'y auroit point de consultations que je n'en fusse. Je n'ai point bonne opinion de ces fréquentes hémorrhoides; il en faut ôter la cause, et je la sais bien, mais tout le monde ne la sait pas. Nous pouvons croire cependant ce qu'en a dit Hippocrate, *συνὴ βλαστήματα τῶν ἐνεότων κακῶς ἐχέουτων*. Le dedans n'est pas trop bon et me fait peur.

Le duc de Lorraine a été mandé et est à la cour; mais les plus fins n'en espèrent aucun accommodement sincère. On fait courir le bruit que M. Fouquet est mieux dans l'esprit du roi que pas un des autres ministres. Je n'en crois rien.

On commence ici le jubilé pour prier Dieu contre le Turc; il me semble qu'il seroit bon aussi d'en faire un contre la taille, et qui est le plus grand ennemi des pauvres gens de France.

Le maître d'hôtel de M. le premier président vient de me dire que son maître n'est guère en état d'aller prendre l'air

aux champs ; qu'il a besoin de se refaire encore plus de vingt jours , et que ceux qui l'ont traité l'ont trop flatté. Cela est vrai , mais c'est que Guénaut ne sait plus ce qu'il fait ; il est vieux , et tantôt par ignorance , tantôt par fourberie , il rade. Je ne me fierois point à lui.

Je viens de faire une bonne leçon au Collège royal , avec une grande affluence d'auditeurs. J'y ai pris avance pour quinze jours , à cause des fêtes et du jubilé. J'ai conseillé à l'assemblée , qu'après avoir été aux stations du pape , elle doit employer ce qui lui restera de temps à lire la *Méthode de Galien* et les *Aphorismes d'Hippocrate*. On ne peut guère mieux faire. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 31 mai 1661.

LETTRE DLXXXIV. — *Au même.*

Je viens d'apprendre d'un bon endroit qu'il y aura guerre en Espagne , par le moyen de l'alliance qui est faite entre les rois d'Angleterre et de Portugal , auxquels se joignent les rois de Fez et de Maroc , et autres princes du côté de l'Afrique. Ceux-ci menacent d'entrer en Espagne avec une armée de 100,000 Maures , lesquels prétendent que le pays leur appartient , et que le roi d'Espagne n'a point eu le droit de les chasser , comme il a fait l'an 1610. Aux Canaries , les Hollandois de la compagnie des Indes orientales , qui est très puissante , ont rencontré sept vaisseaux anglois qu'ils ont pris ou coulés à fond. Voilà le commencement d'une autre guerre entre les Anglois et les Hollandois ; si cela continue , ceux-ci s'accorderont avec les Espagnols , qui leur laisseront quelque ville de Flandre pour en obtenir du secours. Les cartes se vont brouiller chez nos voisins ; Dieu veuille que le mal ne vienne point jusque chez nous ! Nous en avons eu assez , et

en avons encore ; néanmoins il y a à craindre , car ce sont nos voisins. Vous savez ce beau vers d'Ovide (1) :

Tunc tua res agitur, paries quum proximus ardet.

Et voilà votre très désirée lettre qui m'a été rendue. Je vous rends grâces très humbles de tant de peines que je vous ai données pour mon ballot, duquel je n'ai point reçu de facture ; mais je suis persuadé qu'il n'y a dedans aucun livre pernicious : d'où viendrait-il ? On ne vend point de tels livres à la foire de Francfort , et même ils n'y seroient point tolérés. Le magistrat de ce pays-là est pour le moins autant réglé que le syndic des libraires de Lyon. Peut-être qu'il y en a quelqu'un huguenot , mais c'est sans dessein , joint que le roi n'empêche point qu'il n'en vienne ici de Genève , de Hollande . d'Angleterre et d'ailleurs. Nos libraires huguenots en ont ici leurs magasins fort garnis , qui sont venus de Genève et d'ailleurs. J'ai fait moi seul toute ma bibliothèque et acheté tous mes livres : j'en ai pour plus de 40,000 fr., et néanmoins je puis jurer qu'il n'y en a point céans pour deux pistoles d'huguenots. Je n'ai nul dessein pour ces livres , qui ne servent de rien à mes études. Peut-être qu'il y en a quelqu'un de nouveau fait que l'on m'envoie par curiosité ; mais cela ne donne point droit de saisir à votre syndic , puisqu'il en arrive tous les jours de tous les côtés à Paris. Mais de peur que votre syndic ne trouve point assez forte cette raison , qui n'est que morale , j'ai recours à votre amitié , et allègue pour raison politique *que le roi ne l'empêche point*. J'ai bien de l'obligation au soin que vous en prenez et à M. de Bagneau , auquel je baise très humblement les mains , et le remercie de sa bonne affection. Dites moi , s'il vous plait , le nom de ce syndic des libraires de Lyon ; peut-être que nous nous rencontrerons quelque part , et qui est le médecin de M. le lieutenant-général de Lyon ; si ce n'est vous , n'est-ce point M. Garnier ?

(1) Non pas d'Ovide , mais d'Horace , lib. I. epist. 18. *Ad Iollium*.

Peut-être qu'il ne refusera pas de s'y employer pour moi , et de m'y faire plaisir.

Votre M. Barbier est en grand danger ; la plupart de ces maladies sont mortelles et ne passent pas l'année ; celle-ci est des plus dangereuses , et la foiblesse de la partie me fait peur qu'il ne meure environ d'iei à un mois.

Pour votre histoire de Savoie , je la paierai ; je vous ai trop d'obligation d'ailleurs ; c'est trop pour vous de tant donner , et trop aussi pour moi de tant prendre ; en recevant si souvent , *Tam tentor dono , quam si dimittar onustus*. Je ferai ici voir le livre à bien du monde et ferai ce que je pourrai , afin qu'on le connoisse et qu'il se vende.

Noël Falconet a porté lui-même la lettre à mademoiselle de Label ; son fils est encore malade. Elle ne m'a point voulu croire ; et au lieu de se servir de mes remèdes , elle lui a donné des siens , *quo agnita recessi*. C'est un sot animal qu'une femme qui se mêle de notre métier : cela n'appartient qu'à ceux qui ont un haut-de-chausses et la tête bien faite. J'avois fait saigner et purger ce malade ; il se portoit mieux ; elle me dit ensuite que mes purgatifs lui avoient fait mal , et qu'elle le purgeoit de ses petits remèdes , dont elle se servoit à Lyon autrefois. Quand j'eus reconnu par ces paroles qu'elle ne faisoit pas grand état de mes ordonnances , je la quittai la et ai pratiqué le précepte du Messie , *sinite mortuos sepelire mortuos*. Peut-être pourtant qu'il en réchappera , ce que je souhaite de tout mon cœur ; car s'il mouroit , elle diroit que ce seroit moi qui l'aurois tué. Elle a témoigné à Noël Falconet qu'elle avoit regret de m'avoir fâché , qu'elle m'offrirait de l'argent (je n'en ai jamais pris d'eux). Feu M. Hautin disoit : *Per monachos et monachas , cognatos et cognatas , vicinos et vicinas , medicus non facit res suas*. Ce n'est pas à faire à une femme de pratiquer la méthode de Galien , *res est sublimioris intelligentiæ* ; il faut avoir l'esprit plus fort. *Mulier est animal dimidiati intellectus* ; il faut qu'elles filent leur quenouille , ou au moins , comme dit saint Paul , *contineant se in silentio*. Feu M. de

Villeroi , le grand secrétaire d'État , qui avoit une mauvaise femme (il n'étoit pas tout seul , et la race n'en est pas morte) , disoit qu'en latin une femme étoit *mulier* , c'est-à-dire *mule hier* , *mule demain* , *mule toujours* (1). Le professeur du roi qui a fait la belle épitaphe du filou teint en écarlate est M. François de Montier , professeur du roi en éloquence , que feu M. le cardinal de Lyon aimoit bien. Ne vous y trompez point , d'autres s'y sont trompés avant vous ; il en est le vrai auteur. Les jésuites , qui ne l'aiment point , l'ont fait exiler à Tours , sous ombre qu'il est janséniste , *non quod talis sit , sed quod illis bonis patribus sit exosus*. Il est éloquent et savant autant qu'une douzaine de cette société.

Un savant anglois avoit ramassé quantité de beaux commentaires sur la Bible , dont il en a fait neuf volumes in-folio. On les voit ici chez les pères de l'Oratoire , et depuis on a découvert encore quelque chose qui manquoit pour l'accomplissement de l'ouvrage ; on en fait un dixième volume qui est sous la presse. On dit que ces dix tomes bien reliés (ce sont de grands volumes de belle impression) reviendront à 100 écus. Voilà un nouvel impôt sur la bourse des curieux , et même sur la mienne.

Enfin M. Courtois est guéri ; je lui ai dit tout-à-fait adieu , et ne l'irai plus voir qu'en passant ; il a été saigné en tout vingt-deux fois et purgé environ quarante fois , *ex medulla* , *ex foliis orient.* , et *interdum ex syrupo diarrhodon*. Il me disoit hier de bonne grâce : *Voilà la quatrième fois que vous m'avez sauvé la vie*. Au moins voilà la quatrième maladie ; mais ce n'est point moi qui l'ai guéri : *non solum illi vulnera , ut ipse Deus , et methodus galenica* , que je recommande surtout à Noël Falconet , *à qua non deciet neque in dextram neque in sinistram partem* , de peur qu'il ne devienne chimiste ou charlatan : *medio tutissimus ibit cum Hippocrate et Galeno*.

(1) Salomon a dit quelque part : *Il n'y a pas de malice au-dessus de celle d'une femme*. Érasme mit à côté cette réflexion : *Vous observerez qu'il n'y avait pas encore de moines*. (R. P.)

Je voudrais bien savoir quels sont ces livres pernicieux que le syndic trouve dans mon paquet. Je crois qu'il n'y en a aucun ; et quels pourroient-ils être ? Je n'achète aucun livre que de médecine, de philosophie et de belles-lettres, quelquefois aussi d'histoire. Le métier de libraire est exercé par de grands menteurs et de grands fripons ; c'est hasard s'il s'en trouve un honnête homme. M. le premier président est encore au lit avec un grand mal de tête et ses hémorroïdes. On dit qu'il ne retournera au palais qu'après la Saint-Martin.

Le duc de Lorraine est ici ; il veut rétablir l'université de Pont-à-Mousson et y faire fleurir la médecine ; il y voudroit envoyer quatre médecins de Paris , auxquels il donnera de gros gages , lettres de noblesse , etc. On m'a demandé si j'en voulois être , et que j'en serois le doyen ; mais , *si bene te novi* , je crois que vous ne seriez point de cet avis , ni moi non plus.

Je viens d'apprendre d'un autre libraire , qui a été syndic, qu'il n'y a point de droit d'arrêter et moins de confisquer des livres huguenots ; il m'a dit aussi que Paris en est plein. Mais enfin il n'est que trop vrai que les libraires sont la peste des gens de lettres. Encore quelquefois ils ne coupent que la bourse ; mais aujourd'hui ils nous veulent ôter le repos , et sous ombre de je ne sais quelle autorité , ils voudroient établir une inquisition à leur mode. Ces coquins-là riroient s'ils en avoient le pouvoir , et ils ne prétendroient pas moins que de confisquer la moitié des bibliothèques de France ; mais Dieu et le roi aussi nous sauveront de leurs avarés mains. J'ai de plus deux enfants qui aiment les livres , sur qui je me repose aisément de ce soin. Au reste , nos libraires de Paris ne valent pas mieux que ceux de Lyon , et je les connois pour être très avides du bien d'autrui : prenez garde au vôtre. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris , le 3 juin 1664.

LETTRE DLXXXV. — *Au même.*

L'accord pour le temporel du cardinal de Retz n'est point encore fait ; la reine d'Angleterre et le duc d'Orléans son gendre y travaillent fort ; on dit même que la reine-mère est fort adoucie , c'est ce qui fait espérer que l'affaire se fera. M. d'Estrade , gouverneur de Gravelines , avoit eu ordre de partir pour Londres ; mais les bonnes nouvelles qui sont venues au gré de la cour ont retardé son voyage.

Il y en a qui disent que M. Prévôt de Saint-Germain , conseiller de la grand'chambre et chanoine de Notre-Dame , est encore vivant , mais il n'est pas vrai : on cèle sa mort à cause de ses bénéfices ; il fut enterré avant-hier , et même M. Merlet me l'a dit.

Si M Anisson a encore notre ballot , il m'obligera d'y mettre le livre de M. de Boissieu , que je vous prie de lui payer , et d'y faire mettre les deux tomes de Paul Zacchias , *Quæst. med. legales* , que je veux envoyer à M. de Farvaques , excellent homme , à Bruxelles , médecin de son altesse. Je vous en tiendrai compte quand vous les aurez payés à M. Huguetan , comme aussi de l'*Histoire de Savoie*.

Le roi d'Angleterre ne veut pas vendre Dunkerque au roi d'Espagne , qui lui en offre bien de l'argent. Les pauvres Normands ont envoyé deux députés à la cour pour faire très humble remontrance au roi sur l'énormité de leurs tailles. Cette province n'en peut plus , tant elle est opprimée d'impôts et de gabelles : pour la taille seule , elle paie tous les ans huit millions au roi , sans le trafic qu'ils font de tant d'autres marchandises qui paient au roi des sommes immenses. Les autres provinces ne sont guère mieux traitées. Il y a bien des Normands qui chassent leurs enfants de leur maison , n'ayant point de pain à leur donner. Cela doit être bien honteux à ceux qui y peuvent mettre ordre. Ce sont des restes du gouvernement mazarinesque , qui ne se soucioit pas de tout rui-

ner ; Dieu bénisse notre roi , qui , dit-on , y mettra ordre.

Il y a grand bruit entre les héritiers de la maison du cardinal de Richelieu ; le duc qui en est l'aîné a vendu son gouvernement du Havre-de-Grace à M. de Navailles , et sa charge de général des galères à M. de Créqui le jeune. Madame la duchesse d'Aiguillon est allée à Fontainebleau pour empêcher , si elle peut , la conclusion de ces traités.

Nous avons vu ce matin , 18 juin , passer par les rues de belles processions du Saint-Sacrement de plusieurs paroisses ; Noël Falconet étoit avec moi , bien mis , avec son bel habit noir ; il a bonne façon , mais je voudrois bien qu'il fût bien savant , j'aime bien mieux le dedans que le dehors , *plus habet in recessu , quam in fronte*. J'eus hier une grande douleur de dents , laquelle m'obligea de me faire saigner du côté même : la douleur s'arrêta tout-à-coup comme par une espèce d'enchantement ; j'ai dormi toute la nuit. Ce matin la douleur m'a un peu repris , j'ai fait piquer l'autre bras , j'en ai été guéri aussitôt. Je suis , Dieu merci , sans douleur. Je prétends que ces deux saignées me serviront pour pouvoir me purger sûrement ; je le ferai la semaine prochaine , si j'en ai le loisir ; mais il faudra tâcher de le prendre. Je vous baise les mains , à mademoiselle Falconet et à M. Spon , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 19 juin 1661.

LETTRE DLXXXVI. — *Au même.*

Le roi a envie de faire un voyage en Bretagne et d'aller présider aux États de la province. On soupçonne que ce ne soit pour y établir la gabelle , aussi bien qu'en Poitou et ailleurs. Néanmoins , je crois qu'il y a quelque autre dessein caché ; je ne le sais pas , mais le temps nous l'apprendra

La duchesse de Brissac est partie pour aller au lieu que le

roi lui a ordonné, qui est Bourges, avec une grande constance et une forte résignation à la volonté de Dieu, dans une litière, avec un crucifix entre ses bras, elle toute seule, et deux carrosses à six chevaux. l'un devant, l'autre après sa litière, et quarante gentilshommes à cheval qui la suivent. Elle est parente du cardinal de Retz. Voilà ce que lui vaut la parenté d'un homme en disgrâce et ennemi des jésuites.

Hier furent faites avec grandes solennités toutes les cérémonies du feu de la Saint-Jean, à la Grève, avec force boîtes, fusées et autres amusements du peuple. Il fait ici une grande chaleur fort étouffante, et néanmoins le nombre des malades n'exécède pas. Plusieurs de nos compagnons s'en plaignent, comme si les hommes étoient obligés de se faire malades pour faire gagner de l'argent aux avaricieux et aux vilains.

Noël Falconet a été aujourd'hui saluer M. votre archevêque, qui lui a fait un grand accueil, et qui part demain pour s'en aller à Lyon. Dieu le veuille bien conduire ! Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 24 juin 1661.

LETTRE DLXXXVII. — *Au même.*

Je vous dépèchai hier deux pages de nos chétives nouvelles. Aujourd'hui j'apprends qu'il y a dans le Châtelet prisonnier un prêtre de trente-cinq ans, accusé et convaincu d'avoir débauché une jeune femme veuve, et lui avoir fait trois enfants qui sont morts, mais elle est grosse du quatrième. Il étoit son confesseur et directeur de conscience, c'est ce qui aggrave fort le fait. Elle est aussi prisonnière dans un monastère, d'où elle a aussi été menée au Châtelet pour lui être confrontée. Elle nioit tout ; mais elle a enfin tout avoué, voyant que le galant avoit tout confessé. Voilà des fruits du célibat et de la faculté générative des prêtres. On dit qu'ils avoient délibéré de s'en aller tous deux à Genève et de

s'y faire huguenots , après qu'elle auroit accouché et qu'elle auroit vendu tout son bien. Voilà comment ce bizarre et fantasque animal qu'on appelle homme se joue de la religion , et s'en sert ou à son plaisir ou à son profit. Vous savez ce que dit là-dessus Virgile :

Sua cuique deus fit dira libido.

M. l'archevêque de Sens est fort bien en cour. Il est venu voir le roi , qui l'a fort bien reçu , et quoiqu'il ait été jus- qu'ici mal avec les jésuites, ils ne laissent pas de le servir. Mais vous les connoissez , il ne faut pas trop s'y fier. Je suis , etc.

De Paris, le 3 juillet 1661.

LETTRE DLXXXVIII. — *Au même.*

J'ai toujours bonne envie de vous mander quelque bonne nouvelle touchant le soulagement du peuple et quelque insigne diminution de la taille , mais cela n'est pas encore arrivé , *talis sapientia quod nos non habitat*. On dit que le roi se plaint qu'il a affaire d'argent; qu'il a envoyé M. de Machaut en Provence pour y établir la gabelle; qu'il veut faire un nouveau collège de quatre-vingts secrétaires du roi et de cent procureurs de la cour pour avoir de l'argent. Enfin on ne parle plus que d'argent, nous sommes au siècle d'argent : *ô mores ! ô tempora !* La paix est faite , le roi est marié , mais les impôts ne diminuent point (1). Voilà la suite des mauvais conseils de ce filou malheureux , qui mourut le 9 mars passé; qui n'a eu pitié de personne , pas même en mourant. *Adde quod eunuchus nulla pietate movetur, nec generi natisque caret*. Cette sangsue n'a eu soin que de ses nièces , et de tirer à soi le dernier quart d'écu de la France.

Voici un autre accident qui fera encore bien parler du monde.

(1) Les plaintes , les gémissements de Gui Patin n'étaient pas sans fondement ; car déjà à cette époque la dette publique avait pris un ac-

Il y a environ quatre ans qu'un certain méchant fripon, nommé Paris, tua ici, de guet-apens, un honnête homme qui avoit été conseiller à la cour, à qui il devoit de l'argent, qui étoit frère de M. du Boulay Favier, maître des requêtes; on reconnut bien que c'étoit lui, mais il se sauva. Au bout de quatre ans, il est revenu à Paris, où, étant entré chez un procureur, il fut reconnu pour l'assassin par un homme qui étoit là-dedans pour autre affaire; il fut aussitôt conduit en prison. Le peuple dit que c'est Dieu qui a permis que ce méchant assassin ait été reconnu et pris, aussi bien que celui qui a tué M. de la Fautrière. Il est vrai qu'il l'a permis, *non est malum in civitate quod non fecerit Deus*. Mais Dieu auroit fait bien davantage pour ces pauvres massacrés, s'il eût voulu permettre que ces honnêtes gens ne fussent point misérablement tués (1): mais c'est qu'il faut que le bourreau y gagne, *quod corvis debetur, tandem corvis redditur*.

On dit encore que le roi veut faire un nouvel accroissement croissement considérable. Voici, d'après un ouvrage moderne sur les finances, la progression comparative de cette dette :

En 1562, sous Charles IX.	17,000,000
En 1660, sous Louis XIV	783,000,000
En 1807, sous Napoléon	1,912,500,000
En 1821, sous Louis XVIII	3,466,000,000
En 1829, sous Charles X	4,260,000,000
En 1844, sous le gouvernement actuel	3,000,000,000

Dans ce document de notre histoire, et sous la forme cabalistique de chiffres, il y a bien des événements, bien des leçons, bien des avertissements, bien des germes de troubles et de révolutions; tels sont les résultats de ce grand art de ruiner le présent par les impôts, et l'avenir par les emprunts. (R. P.)

(1) Gui Patin touche ici en passant une question de philosophie des plus ardues, des plus délicates. Tout n'est-il pas prévu d'avance? N'existe-t-il pas un indissoluble enchaînement des lois établi par Dieu même? notre auteur l'a déjà dit: *Fata regunt orbem, certâ stant omnia lege*. (R. P.)

du nombre des commissaires et des notaires : ce qui fait bien encore murmurer du monde et rendre odieux son conseil. Si le jésuite, confesseur du roi, étoit un honnête homme et bon chrétien tel qu'il devoit être, il feroit là paroître son zèle et obligeroit fort tout le genre humain ; mais le bonhomme n'a garde, car il auroit peur d'être chassé et désavoué, et la société, *que logolítico spiritu perfusa rem suam propriam et privatam curat, aliis posthabitis : nemo curat rem publicam*, et néanmoins nous aurions bien besoin d'avoir quelque homme de bien qui parlât au roi, et qui lui fit entendre l'état présent de ses affaires, et les calamités publiques de son pauvre royaume, dont personne ne lui parle.

Le roi s'en va en Bretagne pour présider aux États et tirer de l'argent le plus qu'il pourra ; il n'y a plus que cette province où il n'a pas encore été. On dit qu'il tâchera d'y mettre la gabelle, et de réduire cette province dans une obéissance aveugle, comme les autres. Son conseil ne songe guère au soulagement des peuples et des pauvres provinces désolées, qui souffrent il y a si longtemps. Cependant il est certain que le roi est bon, qu'il a l'âme bien placée, et qu'il ne manque qu'à des lumières qu'il ne se montre un très bon prince. Je prie Dieu qu'il l'éclaire lui-même, et qu'enfin il lui donne un conseil qui n'ait rien d'italien ni de tyran.

Noël Falconet ne peut avoir raison de son capitaine avec vos deux promesses ; cet homme est un moqueur, fils d'un conseiller de la cour, et de plus il est capitaine ; ce sont deux mauvaises qualités pour en tirer de l'argent. Il a bien perdu du temps à solliciter ce paiement, et néanmoins il n'en a pu venir à bout : voyez quel remède vous trouverez à ce mal, car cet homme ne veut point payer, en quoi il ressemble à beaucoup d'autres. Dieu nous a réservés pour un sot et malheureux siècle ; je n'y vois presque que de la malice et de l'abus : *o faciem seculorum inauditam et inesperatam!*

Enfin aujourd'hui, à six heures du soir, a été exécuté dans la Grève le meurtrier de feu M. de la Fautrière ; il a eu les

onze coups vifs; il méritoit encore pis, car il a tué très méchamment un fort honnête homme et bon juge. Je viens d'apprendre que M. Fouquet a vendu sa charge de procureur-général 160,000 livres à M. de Fieubert, maître des requêtes. On prétend par là qu'il est fort en crédit près du roi, et qu'il est assuré d'autre chose, puisqu'il a abandonné le palais; qu'il sera ministre d'État ou chancelier de France, si la corde ne rompt, mais d'autres soupçonnent pis. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 12 juillet 1661.

LETTRE DLXXXIX. — *Au même.*

Je ne vous écris point sans joie, par laquelle il me semble que je m'entretiens avec vous, et que je vous vois d'ici, bien qu'il y ait grande distance entre nous deux; mais pourtant j'ai toujours quelque petit regret de n'avoir point quelque bonne nouvelle à vous mander.

On dit ici que les Bretons veulent se racheter, afin que le roi n'aille pas en Bretagne. En ce cas-là, il iroit en Provence pour y faire trouver de l'argent. Notre roi en a tant, mais il ne manque pas de sangsues qui lui disent qu'il en faut encore avoir davantage.

Le président Miron m'a dit aujourd'hui que c'est un roman, tout ce qu'on a dit de la vente de la charge de procureur-général, mais bien que l'on a remis en bonne intelligence les deux frères, savoir, l'abbé Fouquet avec le surintendant, son frère; et néanmoins il croit que M. le surintendant se défera de sa charge de procureur-général, et qu'il y en a qui la marchandent. Il ne faut plus que de l'argent pour être grand; la vertu n'y sert plus de rien. *Si fortuna volet, fies de rhetore consul. O fortuna, quantos tibi ludos facis in vita mortalium!* Guénaut, qui est un homme qui aime l'argent comme un courtier de change, dit souvent *que bien heureux sont ceux*

dont les pères sont damnés pour avoir laissé du bien à leurs enfants, qu'il voudroit bien avoir été de ceux-là. Dieu soit loué, je ne suis point de cet avis; je ne voudrois pas être plus grand seigneur que je ne suis; je n'ai point envie de m'enrichir aux dépens de personne; je ne demande à Dieu que sa sainte grâce, *mentem sanam in corpore sano; quid sis esse velis, nihilque malis, summum nec melius diem nec optes*. Mes père et mère étoient de bonnes gens, qui se retirèrent à la campagne pour éviter la malice de Paris, où ils ont vécu *ex aritho fundulo*, jusqu'à la mort.

Il faut que je vous fasse part d'une pensée que je trouve fort plaisante. M. de Vendôme a dit que notre bon roi est semblable à un jeune médecin qui a beaucoup d'ardeur pour sa profession, mais qui fait bien des *qui pro quo*. Je sais des gens qui le voient de près, qui m'ont assuré qu'il a de très bonnes intentions, et que dès qu'il sera plus maître qu'il n'est, il en persuadera tout le monde. *Amen*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 15 juillet 1661.

LETTRE DXC. — *Au même.*

J'ai vu M. le premier président, qui m'a fait grand accueil, et qui se plaint fort de son peu de santé; il a grande envie que les vacances soient venues, afin de prendre l'air et jouir du repos en sa maison des champs, et m'a demandé si je ne voulois pas m'aller promener avec lui à Basville, et l'entretenir un peu les vacances prochaines. Je lui ai répondu que nous n'avions jamais de vacances, et que mes promenades étoient dans mon étude; que pourtant j'irois très volontiers à cause de lui, qui valoit mieux que tous mes livres. J'ai déjà été deux fois en cette belle maison de Basville; mais j'apprends de mon fils Carolus, qui y va souvent, qu'on l'a bien embellie depuis. Je vous prie de dire à M. Anisson que mon ballot de

livres qui avoit été saisi à Lyon est arrivé à la douane; je vous remercie, et lui aussi, de tant de peine qu'il vous a donnée.

Il est arrivé à la cour un ambassadeur de Suède. La charge de M. d'Espernon est fort divisée et partagée. Ainsi fut fait après la mort d'Alexandre-le Grand: de ses cendres on en fit trente rois. Il est ici mort un charlatan fort ignorant, qui tâchoit de se donner de la réputation sous une qualité feinte de médecin de Montpellier, comme font d'autres, et néanmoins il n'y fut jamais. Il étoit natif de Melun, fils d'un chirurgien, ou plutôt barbier de la même ville; il avoit été garçon apothicaire; de là il se fit élu à Melun par le moyen d'une succession qui lui en fournit le prix; il vint ensuite planter son piquet à Paris, et pour tâcher de s'y donner du crédit, il ordonnoit furieusement chez les apothicaires: c'étoit pour les attirer à son parti. Galien a dit au commencement de sa Méthode, que: *empirici sunt ποικιλότροποι, multa et nimis multa præscribunt, quia ex tot multis illud unum nesciunt quod opus est* Il est mort en trois jours; il s'appelle Dupont. C'est ainsi que périssent ces misérables et ces *viles animæ*.

Hier je fus près de Saint-Denis voir un malade, où je menai quand et moi Noël Falconet; nous herborisâmes en ce pays-là. J'avois appris qu'il avoit fait une partie de promenade à quatre lieues d'ici; je renversai adroitement ce dessein, étant persuadé qu'il seroit mieux avec moi que d'aller si loin, d'où peut-être il ne fût revenu qu'aujourd'hui ou demain; et puis que ne fait pas une jeunesse échappée, *custode remoto?* On nous fit bon accueil et bonne chère, et en revenant il me dit qu'il étoit bien plus aise d'être venu avec moi que s'il avoit exécuté son premier dessein; qu'il apprend avec moi plus qu'avec qui que ce soit, et qu'il n'oubliera jamais les bonnes choses qu'il m'entend dire. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 29 juillet 1661.

LETTRE DXCI. — *Au même.*

Il semble que les gens de bien n'ont que faire d'attendre du soulagement pour le pauvre peuple : on minute de nouveaux impôts : *omnia fatis in pejus ruere et retro sublapsa referri*. On parle que le roi veut augmenter le prix du sel et les entrées du vin, non seulement à Paris, mais par toute la France, on dit que c'est M. Fouquet, le surintendant, qui est l'auteur de tous ces malheureux avis, d'autant qu'il ne peut autrement subsister dans sa charge, vu que du temps du Mazarin il n'avoit qu'à donner au Mazarin, lequel tiroit tant qu'il pouvoit ; mais aujourd'hui il faut qu'il donne au roi, à la reine, et encore bien plus à la reine-mère, sa bonne patronne, qui le maintient et le conserve contre ses ennemis et envieux. On dit même qu'il est obligé de faire de grands présents à ceux qui sont auprès d'elle, et surtout à mademoiselle de Beauvais, qui est une harpie, et à plusieurs autres. Pour moi, je crois qu'on ne fait courir ces bruits que pour rendre M. Fouquet odieux à tout le peuple, et je crains pour lui. Enfin les pauvres gens n'ont que faire d'attendre du soulagement : aussi meurent-ils par toute la France de maladie, de misère, d'oppression, de pauvreté et de désespoir : *heu nos miseros ! ô miseram Galliam !* Je pense que les Toupinambous sont plus heureux en leur barbarie que ne sont les paysans de France aujourd'hui (1). La moisson n'a pas été bonne, le blé sera encore

(1) Il est certain que les tailles, comme on disait alors, étaient hors de proportion avec les ressources de la France ; de là son malaise perpétuel. Quoique infiniment lourd, notre système financier, pris dans son ensemble, est incomparablement supérieur et mieux réparti ; mais il se lie tellement avec celui des autres puissances, que les moindres causes font osciller le crédit public d'une manière redoutable. Aujourd'hui un homme, ayant *deux sous* par ligne, peut, avec une fausse nouvelle, influencer quelque temps sur les fonds publics de l'Europe. Quant au mode de perception des contributions, il est si

fort cher toute l'année. On dit que le roi a un grand caveau , dans lequel il serre volontiers ses pistoles , et d'où il n'aime point de rien tirer ; il dit que quand ce caveau sera plein , qu'il en fera faire un autre , et que M. le surintendant lui donne tous les mois 100,000 écus. On dit qu'il veut aller en Bretagne pour supprimer les États de cette province , et les tailler comme les autres , et y faire de nouveaux officiers au parlement et ailleurs. Voilà des effets de l'instruction mazarinesque et des échantillons de l'avarice italienne.

Le roi , parti hier , ce mardi 20 août , de Fontainebleau , est allé à Blois ; de là il ira où il plaira à Dieu. J'ai fait encore aujourd'hui ma leçon à Cambray , où j'avois encore plus de soixante-dix auditeurs. Nous avons ici quatre de nos médecins bien malades , dont il y en a deux de la première estime , savoir : MM. Rainssant et Piètre. Ceux qui vont trop vite sont sujets à se casser le nez ; le bon Martial n'a-t-il pas eu raison de dire :

Immodicis hœris est otus et rara senectus

Noël Falconet a vu , ce 13 août , la tragédie des jésuites , dont il est fort content ; il a vu force beaux acteurs , force jésuites , force dames et de beaux sauteurs. Il y est entré par le moyen d'un billet que le P. Labbe , mon bon ami , lui avoit donné à ma prière pour y être admis. Je lui ai promis des cahiers d'extraits de quelques livres de médecine que j'ai faits autrefois : ce sera un moyen de le retenir , tandis qu'il s'occupera à les transcrire.

régulier , si bien combiné , qu'on le voit procéder avec la force et la rigueur d'une vis de pression et l'impassibilité d'une pierre meulière , tant pis pour celui qui en est écrasé ; on a voté le budget , c'est l'arrêt du destin. A la longue néanmoins , quand les gouvernements manquent de modération , de bon sens ou de bonne foi , le ressort trop tendu de l'impôt provoque la réaction du ressort de l'opposition. *Fiat justitia vel pereat mundus.*

R. P.

M. Jean Pietre a reçu le bon Dieu, de peur de reverie dans sa fièvre continue, laquelle est grande et forte, *ejusmodi delirium jam aliquo rudimento apparuerunt*. Ces esprits bilieux et ces têtes échauffées y sont plus sujettes que d'autres *sedati ingenii*. *Magnam est bene nasci corpore et animo; gaudeant bene noti quos æquus amavit Jupiter, aut ardens erexit ad æthera virtus*. Celui dont il est question a de grandes vertus naturelles, il est savant et fort rusé; mais si vous tournez le talon, il a de grands vices ou au moins de grands défauts: *vitiis nemo sine nascitur, optimus ille est qui minimis urgetur*.

On dit qu'il y a bien du bruit à la Rochelle, qu'ils y ont pris un partisan qu'ils ont écorché tout en vie. M. Amelot, premier président de la cour des aides, a reçu ordre d'aller à Fontainebleau; on croit que c'est pour recevoir réprimande par ordre du roi, de la bouche de M. le chancelier, pour avoir parlé trop hardiment contre l'injustice du temps et la tyrannie des partisans, lorsque M. le duc d'Orléans fut la semaine passée à la cour des aides y porter l'édit de suppression de tant d'officiers. A la cour, on ne veut pas de remontrances; tout s'y tourne à la despotique. Si Dieu n'y met la main, on nous assujettira comme des Turcs, nous qui sommes bons chrétiens, et francs et libres, dès que nous avons été François. aujourd'hui les choses sont changées.

Au temps jadis, au siècle d'or,
Crosse de bois, évêque d'or.
Maintenant ont changé les lois:
Crosse d'or, évêque de bois.

Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle Falconet et à M. Spon, notre bon ami, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 2 septembre 1661.

LETTRE DXXII. — *Au même.*

Je vous envoyai hier, ce 3 septembre, deux pages de nos chétives nouvelles; il n'y en a point ici d'autres, sinon quelques fièvres quartes automnales, *omnis quartana autumnalis vel est annua vel est lethalis*, et des dysenteries; mais je erois que ce sera bien pis dans un mois ou six semaines après qu'on aura bu du vin nouveau, *tunc pauper cornua sumet*. Alors nous aurons des squirrhes de foie et de rate, des doubles tierces et des triples quartes, lesquelles dégèneront en hydropisie; nous aurons aussi des hydropisies et péripleumonies et des rhumatismes. Voilà nos maladies d'hiver après le vin nouveau.

Hier au soir, ce 5 septembre, je soupai avec M. le premier président; j'appris que le roi s'apprêtoit à revenir, et qu'il seroit à Fontainebleau le 15 de septembre, et qu'il s'étoit trouvé mal d'avoir couru la poste à Tours, où il prit les carrosses de relais. Ce même jour, un maître des comptes, nommé M. Goilard, revenant de deux lieues d'ici, passant au long de la rivière, et y voulant abreuver son cheval, s'y noya malheureusement. On a ici saisi un ballot de livres qui venoit d'Amsterdam, dans lequel étoient plusieurs exemplaires d'un livre nouveau fait par les jansénistes contre les jésuites, sous le nom de *Denis Raynaud*, dans lequel on soutient que les cinq propositions dont il est question, et qui ont fait tant de bruit, ne sont point dans les livres de Jansénius, évêque d'Ypres. Dans ce même ballot on a aussi trouvé quelques exemplaires d'un livre fait par les jésuites, *sed quem suppressum et ignotum esse cupiunt*: ce sont les règles de la Société pour tous leurs desseins, leur gouvernement et leurs officiers à tous étages. Il y a dix-huit volumes in-octavo, qui se relient en cinq gros tomes; les jésuites en avoient fait faire une édition qu'ils envoyoient aux Indes, pour l'usage des pères en ces provinces. Ce vaisseau fut pris par les Anglois, et les

exemplaires perdus pour les jésuites. Les Hollandois ont reimprimé ce livre, que les jésuites font saisir partout où ils peuvent, et même ont employé l'autorité du roi et de M. le président de Thou, notre ambassadeur en Hollande, pour racheter tout ce qu'il y avoit de fait. Mais ils ont beau faire, le livre ne se supprimera jamais: il y a des jansénistes qui en ont ici, et même les Huguenots s'en vont le faire imprimer in-folio en Allemagne, dans un pays où les jésuites ne trouveront pas de crédit, afin que tous les curieux de l'Europe le puissent voir, et y connoître les desseins et le fin gouvernement de ces bons pères, qui gouvernent le monde, *in nomine Domini*, à leur mode, avec beaucoup d'ambition et d'avarice, mais qui sont confites de la parabole *ad majorem Dei gloriam*. Un maître des requêtes m'a dit ce matin que la nouvelle impression s'en fera ou en Angleterre ou à Francfort, mais que les jésuites ne le pourront jamais empêcher, et que ce sera un in-folio qui entrera dans toutes les bibliothèques grandes et petites, et qu'enfin tout le monde connoitra les rusées façons de faire de ces maîtres passelins et de tous ces carabins du P. Ignace.

Mais, ce jeudi, 8 septembre, voici bien une autre affaire. *Promitte assem, et habebis fabulam*. La fortune de M. Fouquet, surintendant des finances, est changée; le roi l'a fait arrêter prisonnier dans le château de Nantes, et y a envoyé ordre à M. le chancelier pour faire tout sceller en ses maisons, et y mettre garnison, ce qui a été sur-le-champ exécuté. M. le chancelier a fait sceller dans la maison qu'il avoit à Fontainebleau, et a envoyé un maître des requêtes, nommé M. Paget, faire sceller à Vaux. M. le lieutenant civil a eu ordre de faire sceller dans la maison de Paris et à Saint-Mandé, et d'y mettre garnison. Sa femme, la surintendante, a eu ordre de se retirer en Limousin: ses commis sont arrêtés, leurs maisons scellées, et il y a même ordre pour les enfants.

Le prêtre de Saint-Germain qui avoit été condamné aux galères perpétuelles, par appel *à minima* du procureur-géné-

ral, a été mis dans la Conciergerie, où son procès a été fait de nouveau. Il est condamné de faire amende honorable, nu en chemise, la corde au cou et la torche au poing, devant la principale porte de Saint-Germain-l'Auxerrois, et après condamné aux galères à perpétuité, sans en pouvoir être racheté ni retiré en façon quelconque, et sa petite garce condamnée à 4,000 livres d'amende.

Les partisans sont ici fort étourdis. On a scellé chez Bois-lève, chez le jeune Monerot de Lyon, chez Pelisson, Bernard et autres. On dit que M. Fouquet est dans le château d'Angers, que M. le chancelier a charge de lui nommer des commissaires, savoir : vingt-quatre maîtres des requêtes. Un des secrétaires de M. le premier président me le vient de dire. *Plura alias*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 19 septembre 1661.

LETTRE DXCIII. — *Au même.*

Le medecin espagnol, Thomas Puellez, que la nouvelle reine avoit amené avec elle d'Espagne, est mort à Fontainebleau. Il aimoit mon second fils Carolus d'une manière à lui procurer quelque bonne fortune; mais celui-ci est demi-stoïque, et c'est tout dire. Il y en a plusieurs sur les rangs qui recherchent la place du défunt; Guénaut, des Fougerais, Brayer et Rainsant courent après. Piètre le mérite encore mieux qu'aucun par son érudition, mais il est encore malade, et n'est pas hors de danger. Celui qui ne désire rien est encore plus heureux, comme sont tous ceux qui n'ont point d'ambition. La cour est une mauvaise hôtellerie pour un homme de probité. Valot est malade de fièvre, rhumatisme et érysipèle. On dit aussi que c'est de regret de ce que le roi lui a reproché qu'il étoit espion et pensionnaire du sieur Fouquet. Il y en aura

bien qui courent ce bénéfice s'il vient à vaquer. Je ne sais ce que peuvent être devenus MM. Pecquet et R. de Belleval ; mais voilà leur marmite renversée par la disgrâce de M. Fouquet. Jamais Pecquet ne l'a traité ; il n'étoit là que pour les laquais (1). Croyez-moi, c'est un homme qui ne sait pas grand'chose. M. Fouquet est toujours dans le château d'Angers, malade d'une fièvre quarte. Avant sa prison il avoit pris du quinquina et avoit été saigné de la salvatelle (2) par le conseil de Valot, et néanmoins il n'en est pas guéri. Les jésuites sont bien fâchés de sa perte, il étoit leur grand patron. Ils ont tiré de lui plus de 600,000 livres depuis peu d'années ; vous savez comme ces bons pères aiment fort le bien public et le bien de leur prochain. Mais à propos de quinquina, il ne fait point ici de miracle. Quand le corps est bien déchargé par la saignée et les purgatifs, il peut par sa chaleur résoudre ou absorber le reliquat de la matière morbifique ; à moins que cela, il ne fait qu'échauffer. Ceux mêmes à qui il a fait cesser la fièvre n'en ont pas été tout-à-fait guéris ; car elle est reve-

(1) Est-ce par ignorance, est-ce par esprit satirique que notre auteur parle ainsi de Jean Pecquet ? Toujours est-il que ce fut un illustre médecin qui s'immortalisa par sa découverte du *canal thoracique* et du *réservoir* qui porte son nom, découverte qui confirma tout ce qu'avoit dit G. Harvey de la circulation du sang.

Pecquet entra à l'Académie des sciences en 1666. Il fut si constamment attaché à Fouquet, le surintendant, qu'il disoit que Pecquet avoit rimé et rimerait toujours avec Fouquet. Madame de Sévigné en parle quelquefois et l'appelle amicalement le *petit Pecquet*. Elle dit dans une de ses lettres, 1671 : « J'ai envoyé querir Pecquet pour discourir de la petite-vérole de votre enfant. Il en est épouvanté ; mais il admire sa force d'avoir pu chasser ce venin, et croit qu'il vivra plus de cent ans, après avoir si bien commencé. » On voit que ce médecin n'étoit pas celui des *laquais*, comme l'assure Gui Patin. Pecquet se cassa la jambe en tombant de cheval. Cet accident, ainsi que l'abus des liqueurs spiritueuses, qu'il recommandait même à ses malades, abrégèrent son existence. Il mourut en février 1674. (R. P.)

(2) Veine du dos de la main près de son bord interne.

nue, quoiqu'ils eussent été bien purgés. L'opiniâtreté et la durée de ces fièvres quartes vient de la disposition mauvaise et presque carcinomateuse de la rate, qui occupe sa propre substance (1). Je n'ai jamais donné du quinquina. J'en ai vu qui pour s'y être trop fiés sont devenus hydropiques. Je ne voudrois point purger dans le fort de la fièvre quarte. Il me semble que ce seroit trop hasarder; mais je purge souvent à la fin de l'accès, avec beaucoup de succès. Même dans la grande chaleur, je leur fais quelquefois avaler quatre grands verres de tisane laxative, de trois gros de séné. Cela fait bien ouvrir le ventre, et emmène une partie de la cause conjointe, et empêche l'importunité des grandes sueurs, dont ils se plaignent souvent. Pour ce qui est de saigner au commencement de l'accès, je ne le fais jamais. Il y a de l'imprudenee et de la témérité à le faire. Je suis, etc.

De Paris, le 21 septembre 1661.

LETTRE D XCIV. — *Au même.*

On dit ici beaucoup de nouvelles, dont je ne prétends pas être garant. Le roi est parti pour son voyage de Chartres, et sera ici la semaine qui vient, où il passera une bonne partie de l'hiver avec les reines. On tient pour certain que M. Fouquet n'est plus à Angers, qu'il en a été emmené à Amboise, où il est présentement en attendant les ordres du roi pour un différend qui est survenu entre le capitaine qui l'avoit arrêté, nommé M. d'Artagnan, et M. Talouet, lieutenant des gardes, que le roi avoit envoyé à Angers pour l'emmener en deçà. Il vint enfermé dans un carrosse à six chevaux, entouré de trois

(1) Quoique cette opinion soit erronée, on voit pourtant que nos devanciers avoient, sur l'état de la rate dans les fièvres intermittentes, des idées fécondées de nos jours par des faits mieux observés, bien qu'il reste encore des doutes sur ce point de pathologie. (R. P.)

cents cavaliers , grands et petits mousquetaires. On a aussi arrêté M. Pelisson, son secrétaire, homme célèbre auteur de *l'Histoire de l'Académie*, qu'on a amené ici à cheval en bonne compagnie. On fait aussi venir par un autre chemin, madame Duplessis Bellier, et on prétend leur faire faire le proces à la chambre de justice, qui n'a point tenu cette semaine à cause des fêtes; vendredi prochain elle sera ouverte. M. le chancelier se porte bien; il a dit à un de ses amis que cette chambre de justice iroit bien loin, qu'elle n'est pas prête à cesser: il y en a pour plus de trois ans, et que le roi prétend par là de rentrer dans son domaine, dont je prie Dieu qu'il lui fasse la grâce, afin que le pauvre peuple puisse être soulagé de tant de vexations que la guerre a apportées. Le pain est ici si déraisonnablement cher, que l'on craint une sédition du peuple, et ce sera bien pis dans quinze jours, s'il ne vient du secours pour l'Hôpital-Général, qui n'a plus de blé, et à la nécessité duquel les directeurs ne peuvent trouver de remède; il est vrai que M. le premier président leur a prêté 10,000 écus, mais cela ne peut guère durer. On nomme ici des partisans par lesquels on commencera l'exercice de la chambre de justice, et entre autres on nomme M. Louveau, général des portes, MM. Catelan, Jacquier, Girardin, le chevalier de Maupeou, prisonnier dans la Bastille, gendre de M. Catelan, M. Boislève, et plusieurs autres; le temps nous en apprendra davantage.

Le jardinier Gaudron, qui avoit assassiné M. Lavié dans sa cave, il y a plus d'un an, après avoir été quelques jours prisonnier, a confessé son crime, et a été condamné par M. Chauvelin, bailli de Sainte-Geneviève, à être rompu tout vit. Il fut hier traduit dans la Conciergerie pour y être jugé en dern er ressort par MM. de la Tournelle. Ce sera peut-être pour demain après-midi dans la place Maubert, qui est le lieu des exécutions de ce quartier-la. On condamna aussi hier à être brûlés tout vifs deux hommes qui ont été découverts dans le faubourg Saint-Germain, pour le crime de *pédérastie*.

autrement de Sodome et Gomorrhe, qui est le peché que Theophile disoit que sa Sainteté ne punissoit point à Rome. Vous vous souvenez bien des vers de Chapelle et Bachaumont : *coe je suis en terre papale*. L'appel en sera au parlement , et après ils seront renvoyés à leur premier juge , savoir, au lieutenant-criminel , qui les condamnera à être brûlés tout vifs en Grève , où ils seront menés dans un infâme tombereau , après avoir fait amende honorable devant Notre-Dame, nus en chemise, la corde au cou. Mais voilà assez vous entretenir de malheureux crimes , desquels nous pouvons dire avec Horace : *Fecunda culpa secula*.

Il y a ici beaucoup de familles qui s'intéressent contre la chambre de justice , prétendant que ceux à qui on fera le procès feront banqueroute , et ne paieront point leurs dettes a ceux qui leur ont prêté de l'argent , desquels le nombre est très grand.

On dit que le petit prince d'Espagne, qui n'a guère qu'un mois , n'est pas de taille à vivre longtemps , *neq videtur vitalis futurus . idcirco dicitur ante senium ingressurus viam universæ carnis* . comme ont fait ses autres frères par ci-devant , et tant de princes de la maison d'Autriche qui , faute de bons médecins ou autrement , ne vieillissent jamais.

M. le Dauphin est arrivé aujourd'hui à Paris , et est logé dans le Louvre , au même appartement qu'occupoit le cardinal Mazarin. Je vous écrirai plus amplement une autre fois , et en attendant , je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 6 décembre 1661.

LETTRE DXCV. — Au même

Le roi a fait des chevaliers de l'ordre en bon nombre ; la cérémonie de leur promenade étoit fort belle ; et il y avoit

plaisir de les voir passer. M. Fouquet est dans le bois de Vincennes, bien enfermé. Il y en a qui croient qu'il en sera quitte à bon marché, à cause que le roi et la reine d'Angleterre s'emploient pour lui; mais le sieur Colbert est contre, et l'on croit que le roi est fort attaché à ses sentiments. M. le cardinal de Retz a fait enfin son accord, et a donné sa démission pure et simple au roi; on lui donne pour son archevêché de Paris l'abbaye de Saint-Denis avec une autre de grand revenu. Le roi lui permet, au lieu de revenir à Paris, de se retirer en Lorraine en sa terre de Commercy, dont il est damoiseau (cela s'appelle, dans le latin du moyen-âge, *domicellus*). Voilà un homme qui a mal joué son rôle, et qui, pour avoir déplu à la reine-mère durant nos guerres parisiennes, a perdu l'archevêché de Paris, qui est, comme vous savez, un bon morceau, et de 100,000 livres de rente. Les Allemands ont peur de la guerre en leur pays l'été prochain, à quoi néanmoins il n'y a pas grande apparence, vu que la paix est arrêtée entre l'empereur et le Turc.

Je vous supplie de m'acheter chez M. Huguetan un nouvel exemplaire de la nouvelle édition, en deux tomes in folio, *Quæstionum medico-legalium*; c'est pour envoyer à un de mes amis en Flandre.

Je vous prie d'assurer le révérend père Théophile Raynaud que je suis son très humble serviteur, et lui demander quand il fera imprimer la seconde partie de ses *Heteroclitia spiritalia*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 3 janvier 1662.

LETTRE DXXVI. — *Au même.*

Ce matin il s'est fait un duel signalé à demi-lieue de Paris, près de Chaillot, de huit seigneurs, desquels plusieurs ont

été blessés, et un est demeuré mort sur la place, qui est le marquis d'Antin, neveu de M. l'archevêque de Sens. Le marquis de Marmoutier, M. de la Fèvre et M. le comte de Chalais sont du nombre.

Il y a eu cette semaine une querelle dans la buvette de la grand'chambre, entre M. Talon, avocat-général, et M. le président de Mesme, le président de Novion et autres; mais on croit que la querelle n'ira pas plus loin: c'étoit pour l'autorité du parlement par-dessus la chambre de justice. L'accord du cardinal de Retz est conclu tout-à-fait; on sait qu'il a été en plusieurs endroits déguisé, habillé de gris, se faisant appeler le baron de la Nenville. Il parloit latin, connoissoit tout le monde, et se faisoit aimer de tout le monde. Il a été à Dunkerque, à Anvers, à la Haye, à Rotterdam (pays du bon Erasme), à Paderborn, à Munster en Westphalie, où il a demeuré trois mois entiers inconnu, mais admiré merveilleusement pour les belles qualités qu'il possède. Il étoit logé chez un savant médecin, nommé M. de Rottendorf, qui lui parla de moi avec affection; le cardinal lui répondit de même, et lui dit qu'il me connoissoit fort bien, et qu'il faisoit grand état de moi. Le médecin, son hôte, qui l'admiroit, et particulièrement pour deux choses, dont la première étoit de voir qu'il connoissoit tout le monde; la seconde, qu'il savoit tout, et qu'il excelloit particulièrement en politique, soupçonna qu'il n'étoit pas homme du commun, outre qu'en toute occasion il parloit mieux latin que ne font tous les gentilshommes françois. Cela fut cause que ledit hôte en entretenit M. l'évêque de Munster, prince du pays, qui témoigna de la curiosité de connoître ce gentilhomme; mais lui, sachant qu'il eût été en danger, s'en défendit prudemment, et délogea dès le lendemain de grand matin, de peur qu'il ne lui arrivât pis: c'est qu'il n'y veut point manger le carême prochain de jambons de Westphalie, que nous appelons ici jambons de Mayence, *petasones Moguntini*, parce qu'autrefois cette grande foire de jambons étoit à Mayence (et aujourd'hui

a Francfort), et la grande quantité que nous en avons à Paris, vers Pâques, nous vient par les marchands hollandois. Mais vous direz que je ne vous entretiens que de jambons; j'aimerois mieux vous en faire manger ici en dépit des juifs, qui s'en font une loi. Que j'aurois de plaisir de vous faire bonne chère! Au moins je vous la ferois spirituelle, sans que les moines s'en mêlassent. Je vous baise les mains et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 20 janvier 1662.

LETTRE DXCVII. — *Au même.*

Je vous envoie la thèse des jésuites, laquelle a ici fort réveillé les esprits de ceux qui aiment la controverse; la Sorbonne même s'en remue encore; mais je ne sais ce qui en sera. On dit que dans peu de jours le roi doit aller au parlement pour faire vérifier la convention qu'il a faite avec le duc Charles pour le duché de Lorraine. Le prince François et le duc Charles son fils se sont retirés à petit bruit en Allemagne, voyant leur maison ruinée. Le roi rachète Dunkerque du roi d'Angleterre, et l'on dit qu'il la rend au roi d'Espagne pour deux autres villes qu'il nous donne dans la Flandre. Le roi n'ira que samedi prochain au parlement pour l'affaire du duc de Lorraine; c'est M. le président qui me le vient de dire; M. Talon a demandé ce temps, qui lui est nécessaire pour un plaidoyer de si grande importance. On va travailler vigoureusement au procès de M. Fouquet; le roi veut qu'il soit fait en quinze jours.

M. Arnauld d'Andilly, seigneur de Pomponne, secrétaire d'État neveu de M. A. Arnauld le janséniste, docteur de Sorbonne, et frère de l'évêque d'Angers, a reçu commandement du roi de se retirer à Verdun; il a répondu qu'il étoit prêt d'y

obier, mais qu'il prioit le roi de changer le lieu de son exil, et de l'envoyer plutôt à Angers chez son frère, l'évêque du lieu. *Ad eo vere dixit Lucretius :*

..... medio de fonte leporum
Surgit amari aliquid quod in ipsis floribus angat.

Voilà M. Cani qui vient de sortir de céans, et m'a rendu l'almanach de votre M. Meyssonier. Pour le grand livre, il n'est pas encore arrivé, il est avec ses hardes : il faut attendre encore huit jours à cause que la rivière est trop grosse. M. Cani a un procès à la quatrième des enquêtes, où j'ai plusieurs amis que je lui fournirai lors du jugement. Il y a sur la rivière de Seine, près de Rouen, trente grands bateaux de blé pour venir à Paris, et quarante autres qui viennent de Dantzic et d'Amsterdam, et qui seroient déjà arrivés s'ils avoient eu le bon vent.

Le voyage du roi au palais est différé jusqu'au retour du courrier que l'on a envoyé au prince François en Allemagne avec un nouveau traité pour tâcher de le contenter. Quand nous aurons l'Alsace avec la Lorraine, la Franche-Comté n'aura qu'à se bien tenir et se garder de nos gens, aussi bien que Strasbourg et autres villes sur le Rhin, en vertu du vieux proverbe : *Gallum habeat unicam, non vicinam.*

La chambre de justice a fait donner des assignations à tous les traitants et gens d'affaires pour venir répondre sur les faits qui leur sont proposés. Girard y a été plusieurs fois et a tâché de faire pitié, mais les juges n'y ont pas consenti. On continue de vendre dans la cour du palais les beaux meubles de Boislève, qui est en fuite.

Pour M. votre lieutenant général, sa mort a été plus soudaine qu'étrange; il est mort, comme vous me le mandez, d'une obstruction du cœur et du poumon, à quoi il n'y avoit nul remède : *cette maladie est fort contraire aux mélancoliques.* S'il eût été ouvert on lui auroit trouvé dans les vaisseaux du

cœur du sang fige (1), *et aliquod vitium in substantia pulmonis, quod nihil aliud est, quam insignis illa diaphthora tantopere celebrata, que facit asthma lethale, et quam graphiæ descripsit Ferrius, pauci a Ferrius, nullus autem Ferrius.* Cet homme étoit infailliblement mélancolique et asthmatique, au moins est-il mortel, *ex vitio lienis, qui transmittit in pulmonem, et facit affectum inmedicabilem per viam suffocationis.* La syncope est une marque infaillible que les canaux du cœur sont bouchés. Il peut être qu'il y avoit ὠρὴν φύμα in *luribus arteriis pulmonis.* La sueur diaphorétique *cum xσφζίγ* est une marque certaine que tout étoit perdu. La maladie d'Antipater, dans Galien, *in Luribus affectis,* étoit de ce genre, hormis qu'elle dura plus longtemps : aussi y a-t-il des interprètes qui ont douté *de morbo Antipatri.* Dieu veuille avoir son âme

De Paris, le 14 février 1662.

LETTRE DCCVIII. Au même.

Vous êtes un merveilleux ami ; vous m'avez ci-devant envoyé tant de présents, et vous continuez encore de m'en accabler ; je suis réduit à ne savoir plus me gouverner avec vous, car vous me réduisez à l'impossible. J'ai reçu ce matin, mercredi des cendres, 22 février, votre baril d'huile et *le Rareol*, par les soins de M. Cani ; je vous prie d'en recevoir le prix des mains de M. Spon, comme je lui ai mandé, avec

[1] Les maladies organiques du cœur, élucidées par les travaux de Corvisart, de Laënnec, de M. le professeur Bouillaud, et si bien étudiées de nos jours, étoient à peu près inconnues du temps de Gui Patin. Au lieu d'un anévrysme, on croyoit qu'il y avoit un polype ou du sang coagulé dans les ventricles. Mais, quoique nous connaissions mieux cette maladie, elle n'en est pas moins incurable, et l'épigraphe que Corvisart, médecin de Napoléon, mit à son ouvrage : *Hæret lateri lethalis arundo*, n'en est pas moins une funèbre vérité. R. P.

ce que vous avez déboursé. Pour l'autre paquet qui vient de chez MM. Arnaud et Borde, je ne sais quand je le recevrai; il n'étoit point dans ce dernier coche d'eau; mais les eaux ont été mauvaises jusqu'à présent, peut-être qu'il est enfermé dans quelque balle de nos libraires.

On ne parle plus ici du duché de Lorraine, ni de M. Fouquet, ni du cardinal de Retz, qui est à Commercy; on dit seulement que le roi va la semaine prochaine au bois de Vincennes.

On imprime en Hollande pour les jansénistes quelque chose qui sera fort contre la thèse des jésuites, *de Infallibilitate papæ*. On y a achevé une impression de toutes les œuvres de *Hugo Grotius*, que j'ai autrefois connu ici, ambassadeur de la reine de Suède. Il a été le plus bel esprit de son temps. Il y aura neuf tomes in-folio; il étoit admirablement savant, et d'un savoir tout beau et tout noble. On parle ici d'une espèce d'un nouveau carrousel, où le roi fait entrer plusieurs seigneurs qui seront obligés à une belle dépense, tant pour les chevaux que pour les habits; il en aura cinq compagnies, dont chacune sera conduite par un prince.

Il est venu du blé de Rouen; mais la police est ici si mauvaise que le blé ne rabaisse point, sur quoi les pauvres crient bien fort, *ver tamen habetur ratio tot querelarum*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 24 février 1662.

LETTRE DXCIX. — *Au même.*

On parle ici d'amener M. Fouquet dans la Bastille; son secrétaire Pelisson est dans la Conciergerie. Sans parler du maître, ce M. Pelisson est très habile; sa disgrâce est plainte

de tous les honnêtes gens : on dit qu'elle lui fera perdre l'esprit (1).

Le roi veut envoyer un ambassadeur à l'empereur (on dit que ce sera M. de Vitri), pour y faire maintenir le droit de préséance par-dessus tous les autres princes, que le roi d'Espagne lui a cédé.

Hier, ce 26 février, la duchesse de Retz fut trouver la reine-mère au Louvre, et elle la conduisit jusque dans le cabinet du roi, où elles furent avec lui plus d'une heure. Les uns disent que c'est pour la démission de l'archevêché, les autres disent que ce sera un accord pour faciliter le retour du cardinal de Retz.

M. de Louvois, fils de M. Michel le Tellier, secrétaire d'État, qui est reçu en survivance, s'en va épouser mademoiselle de Courtanvaut.

M. l'abbé de Roches, chanoine de Notre-Dame et archidiaque, mourut hier; il étoit bien riche du bien d'église, et en faisoit un bel usage, carrosse, laquais, équipage, beaux meubles, etc. On parle d'un carrousel qui coûtera bien de l'argent à la noblesse, qui y aura part. La reine est grosse, et sur cette nouvelle le roi a dit : *Nous ne manquerons pas de petits Comteuais*, c'est-à-dire de pauvres princes, et incommodés.

Le roi a été ce matin, lundi 27 février, au palais en grande pompe, pour l'affaire du duché de Lorraine, et y a demeuré jusqu'à midi. Nous en saurons le succès ce soir.

Demain, sur les onze heures du matin, sera enterré dans Notre-Dame M. des Roches, qui autrefois nous a promis 10,000 écus pour faire rebâtir nos écoles. Toute notre Faculté est priée à cet enterrement. Je ne sais pourtant si nous aurons les 10,000 écus, bien que la donation en soit bien faite, et

(1) Loin de là : on sait au contraire qu'il la supporta avec une égalité, une force d'âme qui le firent singulièrement estimer de tout le monde.

même insinuée au Chatelet de Paris, dès l'an 1644. On dit qu'il laisse plus de 100,000 écus à l'Hôtel-Dieu de Paris, et sa grande bibliothèque à la Sorbonne. Il auroit bien pu nous faire davantage de bien, mais il se mécontenta de nous sur le refus que nous lui fimes de rompre nos statuts pour plusieurs particuliers qu'il nous recommandoit trop souvent, et cela n'alloit qu'à ruiner notre Faculté. *Moribus antiquis res stat romana virisque.* Je lui dis un jour chez lui, ayant été député de notre Faculté, qu'il eût été à souhaiter qu'il nous laissât dans l'observance rigoureuse de nos statuts, plutôt que de nous porter à les rompre, et que nous étions résolus avec sa permission de n'en rien faire.

On ne parle plus ici de ces derniers duellistes; ils sont assez malheureux d'être hors de France et d'avoir perdu leurs biens.

Le cardinal de Retz a donné sa démission de l'archevêché de Paris, duquel une heure après le roi envoya le brevet à M. de Marca, archevêque de Toulouse. Voilà bien du malheur pour le premier, qui est un honnête homme, et une étrange fortune pour le second, qui vient de si loin à une si belle charge. On dit aussi qu'il deviendra cardinal, mais il est déjà bien vieux, et je crois qu'il a plus de soixante-dix ans. Je l'ai entretenu deux heures dans sa chambre depuis un mois; il a encore l'esprit fort présent, mais je le trouve sec et cassé: *senectus ipsa morbus est.*

Le roi s'en va dans peu de jours au bois de Vincennes; il veut être duc de Lorraine absolument, *jure vel injuria*, ce n'est pas à moi à le décider. Sa déclaration en fut hier enregistrée au parlement, où M. le premier président harangua fort bien, et où il parla de la misère du peuple et des punitions exemplaires que le roi veut faire faire en bref, ce que l'on soutient des partisans. La chambre de justice a fait donner assignation à plusieurs particuliers, pour savoir s'ils n'ont aucun commerce avec Brunaut, Catelan, Boislève et autres. Si ceux qui ont été mandés n'y obéissent, ils sont déjà condamnés

a payer le jour même 500 livres d'amende. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 29 février 1662.

LETTRE DC. — *Au même.*

On parle ici d'un voyage que le roi veut faire à Saint-Germain, pendant lequel l'on poursuivra vivement M. Fouquet. Il a affaire à une rude partie, et je sais de bonne part que M. Colbert fera ce qu'il pourra pour le perdre. Madame du Plessis-Bellièvre lui doit être confrontée cette semaine. Madame Fouquet est ici dès jeudi avec permission de solliciter pour son mari. Nous en avons à attendre un grand événement. Le roi a rabattu quatre millions sur les tailles, après les remontrances qui lui en ont été faites par la chambre de justice, à ce que me dit hier au soir M. le premier président.

La rivière est ici encore tellement grosse, qu'il ne nous peut rien venir de Rouen, ni blé ni autres commodités dont on a ici fort besoin.

On a découvert en Espagne une conspiration contre le roi et sa personne: c'étoit pour le faire sauter avec des caques de poudre, en cas que l'affaire eût réussi. On dit que c'est le comte de Liehe, fils de don Louis de Haro, qui en étoit l'auteur, et qui a été arrêté prisonnier.

Il étoit parti d'Ostende dix vaisseaux du roi d'Espagne, pleins de soldats tirés des garnisons de Flandre pour aller en Portugal y faire la guerre; mais la tempête les a écartés et comme dissipés.

Je suis de votre avis pour la chimie; il n'y a pas de danger que Noël Falconet en sache quelque chose, ce peu suffira pour en faire reconnoître la fourberie: *nosti illud Neoptolemi apud Ennium; philosophandum, sed paucis*: les plus courtes folies sont les meilleures. A. Barlet demeure dans Cambray, où je fais

leçon ; je saurai après-demain s'il commencera bientôt , et après nous prendrons son temps et son heure ; je fournirai l'argent nécessaire. Je n'ai point vu M. du Chef il y a longtemps , mais je ne crois pas qu'il vienne à bout du prêtre pour le faire aller à Lyon ; il n'auroit point là ses coudées franches , comme telles gens que lui les ont à Paris . dans l'abus et le libertinage.

Le roi et les reines s'en vont jeudi prochain à Saint-Germain-en-Laye ; on dit que c'est un mauvais signe pour M. Fouquet. Cependant on supprime une certaine sorte de rentes , faites ici l'an 1659 , de la somme de 160.000 livres , dont beaucoup de gens crient. Ceux qui les ont achetées en ont eu bon marché ; mais ils sont en danger d'être mal payés de leurs intérêts que le roi ne veut plus maintenir.

M. Fouquet a été interrogé sur les ordres qu'il avoit laissés de faire mettre des gens de guerre en campagne de çà et de là . et de faire assembler le parlement , en cas qu'il fût arrêté par les ordres du roi. Il s'excuse sur la haine que le cardinal Mazarin lui portoit , et se défend parfaitement bien ; il ne perd point courage , quoique beaucoup de gens le tiennent perdu : *mysterium est*. On dit qu'il est devenu tout blanc depuis sa prison : on devient blanc à moins de perte , mais c'est en vieillissant. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 21 mars 1662.

LETTRE DCI. — *Au même.*

J'ai reçu la vôtre du 22 août , dont je vous remercie. J'attends la perfection du Cardan avec toute patience. Je ne m'étonne pas si le sieur Cellier fait une nouvelle édition de toutes les œuvres de L. Rivière : si ce livre étoit bon , il ne seroit pas devenu commun : on vend en carême plus de harengs que

de soles, et néanmoins les soles valent bien mieux que les harengs.

J'ai vu les épîtres de Richterus : il y a quelques bonnes choses, quelques unes de médiocres, mais beaucoup de méchantes, et tout l'ouvrage est assez mal fagoté.

Il est vrai que M. Fr. le Vignon, folâtre et empirique, a fait un cours de chimie chez lui, où quelques uns de nos jeunes médecins ont assisté, tant par curiosité que parce qu'ils ne payoient rien; mais tout cela s'est évanoui comme un feu de paille. Pour des spécifiques, il n'y a que des charlatans qui se servent de ce terme (1); je sais bien que Guénaut et ses confidants les vénérables des Fougerais et Renaudot, portent de petites boîtes dans leur pochette, où il y a de petits grains pour faire dormir et quelque autre drogue qui ne vaut pas mieux. Tout cela n'empêche pas que les gens de bien ne s'acquittent de leur devoir; j'avoue pourtant que les mauvais exemples nuisent beaucoup, et la fortune des méchants en éblouit toujours quelques uns. Nous sommes encore cent douze dans notre Faculté, il est impossible qu'il n'y en ait toujours quelqu'un de fourbe et d'ignorant.

M. Gontier a tâché de faire imprimer ici ses manuscrits, mais il n'a pu trouver personne qui l'ait voulu entreprendre. Nos marchands sont trop secs et même trop pauvres. Tandis qu'il gardera ses écrits, il pourra les amender, la règle d'Horace est encore recevable : *Nominque prenatum in unum*. Il est toujours dangereux de se trop précipiter à se produire dans le monde des savants.

On ne dit rien ici de nouveau du pape, sinon que l'empereur et le roi d'Espagne n'ont point voulu prendre son parti contre nous. Il y a ici des gens qui ne seroient pas trop fâchés de la guerre en Italie, et qui voudroient aider à réformer ce Jupiter capito!in, dont les foudres ne sont plus si forts à la

(1) Il est évident que cette opinion n'est pas nouvelle, elle fait honneur à Gui Patin.

mode. On dit ici que la cour de Rome en a trop fait, et on est ici furieusement sur ses gardes. Pour ce que vous me mandez d'Érasme, je vous dirai qu'il ne fut jamais moine : c'est une médisance ; il fut seulement novice dans un collège de chanoines réguliers de Saint-Augustin, où son tuteur l'avoit fourré, âgé de quatorze ans seulement, croyant l'y faire demeurer pour avoir son bien, mais le compagnon n'en voulut point tâter. Je sais bien que quelques uns ont dit qu'il avoit fait profession. La plupart des moines lui en veulent, mais ce n'est qu'en récriminant. Je le pardonne aux ignorants qui sont passionnés pour leur besace. Je m'étonne comment un savant homme tel que le père Théophile Raynaud s'est emporté aux mêmes médisances. Il est vrai qu'Érasme étoit bâtard et fils de prêtre, comme on peut aisément le voir dans sa Vie, qu'il a écrite lui-même. Néanmoins les moines n'ont pas été les premiers qui lui ont reproché le malheur de sa naissance. C'a été Scaliger le père, dans son *Ciceromanus*, et ensuite toute la confrérie des capuchons. Adieu, je suis, etc.

De Paris, le 10 septembre 1662.

LETTRE DCII. — *Au même.*

Je vous dirai franchement qu'il m'ennuie quand je n'ai pas de vos nouvelles : au moins ne soyez point malade ; nous avons ici grand nombre de fièvres tierces, quartes, doubles tierces, hydropisies, dysenteries.

On parle fort ici de la colère du roi contre les Chigi, neveux du pape, d'où s'ensuivra une guerre en Italie, si le roi ne reçoit satisfaction pour le mauvais traitement que l'on a fait à M. de Créqui, notre ambassadeur. On parle aussi de la diète de Ratisbonne, et que le roi y veut envoyer M. le cardinal de Retz. Plût à Dieu qu'il rentrât en grâce ! Il est homme d'esprit, qui aime la belle gloire et le public, auquel infailliblement il feroit du bien.

Le partisan Catelan s'est rendu prisonnier, et est dans la Bastille; on croit qu'il a traité en secret, et qu'il n'est point assez sot pour s'enfermer de la sorte, s'il n'en a eu quelque assurance. On continue de bâtir au Louvre, et l'ouvrage avance fort et en sera fort beau. On abat l'hôtel de Longueville; le roi a donné en récompense à M. de Longueville le bel hôtel de Chevreuse; son fils aîné, nommé le comte de Dunois, s'est rendu jésuite. On parle de donner la seconde fille de feu M. le duc d'Orléans au duc de Savoie. Vous savez que la première est à Florence; on parle aussi de la troisième pour le prince de Danemark, et même il y en a ici un ambassadeur fort lesté et fort brave; mais je crois qu'il y vient pour autre chose. Je suis son médecin et son ami.

M. van der Linden fait imprimer à Leyde l'*Hippocrate*, en deux volumes in-octavo, grec et latin, où il mettra des notes (1).

M. Martinus Schooekius a fait l'an passé imprimer un livre de *Cervisia*, qu'il m'a dédié; il le fait réimprimer fort augmenté. J'attends de lui son nouveau livre, de *Fermento et fermentatione*, et quelque autre nouveauté.

Les députés d'Avignon s'en sont retournés, après avoir prêté serment de fidélité et d'obéissance au roi, et avoir fait toutes les protestations nécessaires. Un rieur disoit ce matin en bonne compagnie que la donation d'Avignon aux papes étoit l'effet de la peur qu'on a du sacré feu du purgatoire, qui est la mère nourrice des moines. O la gentille invention, ô la belle fiction que ce feu du purgatoire! disoit-il; ce pape n'étoit point sot, qui en a inventé l'histoire pour faire bouillir son pot, et de quelques millions de gens oiseux, que saint Paul appelloit *ventres pigri*, auquel nous pouvons ajouter, *fruges consumere nati* (2).

(1) Voyez tome II, page 497.

(2) On voit toujours dans Gui Patin surgir cette opinion de protestantisme déguisé dont nous avons parlé. [R. P.]

Enfin Dunkerque est à nous ; le roi d'Angleterre nous l'a rendue pour 2,500,000 livres ; il en a retiré sa garnison , et la nôtre y est entrée. Le roi va souvent à Versailles y voir les bâtimens qu'il y fait faire ; néanmoins on dit qu'il y a quelque chose encore plus doux qui l'y en fait faire souvent le voyage.

Nous sommes ici accablés de doubles tierces , de fièvres quartes , de dysenteries. Je suis bien aise que M. votre fils soit où vous l'avez envoyé ; mais prenez garde qu'il ne s'y débauche ; ordonnez-lui quelque surveillant qui le tienne de court. Je m'informerai demain de M. Leblanc , professeur en droit , que je ne connois que de nom.

L'on dit que quelques cardinaux se sont battus à coups de poing et de chandeliers en présence du pape , les uns pour la France , et les autres contre. *Mulciber in Trojan , pro Troja stabat Apollo.* Je le tiens pour une fable. Rome est un pays de respect et de cérémonie , où sa Sainteté ne permettroit pas ces folies. Les politiques disent ici qu'il faut attendre un courrier que le roi a envoyé en Espagne , sur la réponse duquel le roi prendra ses mesures pour la guerre qu'il médite en Italie.

Un apothicaire de Lyon , que vous m'avez autrefois adressé , m'est venu dire adieu , et m'a demandé une lettre pour vous. Je lui ai promis celle-ci , que je vous aurois aujourd'hui envoyée par la poste.

Nous attendons d'Angleterre le beau livre savant et curieux de M. Samuel Bochart , ministre de Caen , *de Animalibus Sacrae Scripturae*. M. Anisson , libraire de votre ville , a été ici ; il m'a promis d'imprimer mes deux manuscrits de feu M. Gaspard Hofmann : Dieu lui en fasse la grâce ! Le voyage du roi pour Dunkerque est différé , il devoit partir demain.

On travaille au procès de M. Fouquet ; on lui a donné deux rapporteurs , savoir : M. d'Ormesson , maître des requêtes , et M. de Sainte-Hélène , conseiller au parlement de Rouen. Il y a ici deux hommes de qualité qui ont gagé de la *terminaison* de son procès : l'un dit qu'il ne peut être jugé qu'après Noël ,

à cause de beaucoup de formalités qui restent à faire; l'autre dit que ce sera devant la Saint-Martin. L'affaire tirera de long sans doute. MM. de la chambre de justice prennent leurs vacations depuis la Saint-Simon-Saint-Jude jusqu'à la Saint-Martin.

Notre M. Piètre est au lit, malade d'un abcès du ventre qu'il vide avec de grandes douleurs. Cela vient du *colon*; je pense qu'il en guérira. C'est un homme fort savant, mais qui devient tout atrabilaire par ambition et avarice. Otez-lui ces deux passions, c'est un des premiers hommes du monde, comme il est des plus savants. Je prie Dieu qu'il guérisse; ce seroit une grande perte pour nos écoles. M. Merlet est aujourd'hui notre ancien qui se porte bien, mais il a quatre-vingts ans passés: *Mala merx, mala artus*, ce disoit un vieillard dans *Plaute*; mais les Hébreux disent: *Juvenes mori possunt, senes diu vivere non possunt*. Le voyage du roi pour Dunkerque est différé et remis après la fête. On dit que le roi a ordonné à M. de Créqui, son ambassadeur à Rome, de revenir à Paris. Le roi a envoyé à Sedan un homme entendu, avec commission d'y faire faire 6,000 mousquets: cela sent bien la guerre. Tâchez d'obtenir du bonhomme M. Sauche que M. votre fils étudie beaucoup, qu'il ne s'éloigne guère de la maison, et qu'il ne se laisse empaumer d'aucune mauvaise compagnie.

J'ai vu aujourd'hui des partisans et des conseillers de la cour qui ne savent que dire de M. Fouquet; ils disent que l'on travaille tout de bon à son procès et que le roi en veut voir la fin; mais bien plus encore ceux qui le poursuivent, qui, dit-on, en veulent fortement à sa vie. Le roi est fort secret et son conseil aussi; à peine y a-t-il quelqu'un qui ose dire ce qu'il sait. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 24 octobre 1662.

LETTRE DCIII. — *Au même.*

J'ai reçu le ballot de livres de M. de Tournes, que vous m'avez fait la grâce de m'envoyer, et je vous remercie de tout mon cœur. M. Alexandre Morus est guéri, à ce que j'apprends depuis deux heures de M. du Four, ci-devant médecin de M. de Vendôme, qui l'a traité dans cette dernière maladie. C'étoit une fluxion sur la poitrine avec une fièvre continue : son médecin étoit assisté des bons et fidèles conseils de M. Elie Beda, sieur des Fougerais, vénérable ou plutôt détestable charlatan s'il en fut jamais ; mais il est homme de bien, à ce qu'il dit, et n'a jamais changé de religion que pour faire fortune et mieux avancer ses enfants.

On dit que le pape est malade et que le roi d'Espagne a promis de donner passage par le Milanais quand le roi voudra envoyer une armée en Italie. Mais si cela est, et qu'on se venge bien du pape par ce moyen-là, que deviendra la catholicité du roi d'Espagne, dont on fait tant de bruit ? On dit que M. de Roquelaure a proposé de beaux moyens pour envoyer une grande armée en Italie, savoir, que M. de Liancourt fournira 20,000 jansénistes, M. de Turenne 20,000 huguenots, et lui, fournira 10,000 athées. Voilà 50,000 hommes qui n'épargneraient point le pape. Vous voyez comme, dans l'affliction publique, les courtisans ne laissent pas de railler.

Valot a été malade d'une grande fluxion sur la poitrine ; il a été saigné plusieurs fois, et ensuite purgé ; il se lève. Guénaut l'a mis au lait. Quand Vautier fut bien malade, il prit Valot pour son médecin. Je ne sais si celui-ci fait mieux ; mais je sais bien qu'un homme sage ne prit jamais son héritier pour son médecin. Guénaut passe septante-six ans, et a encore bon appétit. On parle déjà de cette succession en cas que mort arrive. Le monde est plein de gens altérés et affamés, et qui songent fort au bien d'autrui. Les jurisconsultes disent que le titre du droit *De acquirendo rerum dominio*, est

le titre des habiles gens. Je vois bien que je n'en suis pas, car je le méprise. Je me recommande à vous et à toute votre chère famille, et suis votre, etc.

De Paris, le 17 novembre 1662.

LETTRE DCIV. — *Au même.*

Le roi est ici de retour de Dunkerque ; je le vis arriver et passer à la rue Saint-Denis, le mercredi 6 de décembre, à onze heures trois quarts, dans un carrosse attelé de huit chevaux qui alloient rudement vite.

Ce même jour je soupai avec M. le premier président, lequel me dit qu'il y avoit un médecin arrêté pour madame la duchesse de Savoie, que ce seroit M. Morisset, et qu'il en avoit l'obligation à M. Guénaut. Je lui répondis sur-le-champ que l'obligation n'étoit pas grande, que peut-être Guénaut lui avoit donné quelque degré d'approbation, mais que le choix n'étoit point venu de lui. Guénaut est trop chiche de louanges, si ce n'est pour ceux qui lui sont dévoués, tels que sont *des Fougerais, Bruyer, Rainssant, les deux gazetiers, Dieu-ciroye*, qui se prostituent trop librement au dieu Plutus, *ut faciant rem, si non rem, quocunque modo rem*. Ni l'honneur de leur profession ni leur conscience ne les retiennent point ; ils courent au gain à bride abattue, et tâchent de faire d'une profession pure et saine, qui n'a jamais été établie que pour le bien public, une pure cabale et imposture publique. M. le premier président dit que cette place étoit bonne, vu qu'il pourroit devenir bientôt premier médecin du duc même. Je lui répondis que le pavé de Paris valoit plus que d'être médecin d'une cour si éloignée. Une dame de qualité qui étoit à table entre mondit seigneur et moi dit qu'elle n'avoit pas bonne opinion de cette condition, vu qu'au bout d'un an ou de deux il seroit renvoyé à Paris. Ledit sieur Morisset est âgé de soixante-sept

ans, de médiocre grandeur et assez maigre. Il a pourtant bon air ; il est propre et se plaît aux beaux habits , il paroît glorieux , mais il ne l'est point ; il a pourtant de quoi l'être plus que d'autres , car il est fort savant et habile homme. Il parle fort bien , il harangue éloquemment , il consulte de bon sens , il parle bon latin , il sait le grec , et n'a jamais voulu signer l'antimoine , bien qu'il en ait été bien prié , et principalement par *Guénaut*. Il y a quarante ans qu'il fait la médecine à Paris : il n'y en a guère de meilleurs que lui , mais il y en a bien de pires. MM. Piètre , Charpentier , Courtois , Blondel , le Comte , sont peut-être plus savants que lui , mais il ne leur en doit guère pour la bonne pratique. T. Fontaine et Perreau ont refusé tout à plat cet emploi. Mauvillain (1) et le Bel eussent bien voulu l'avoir , mais ils n'ont pu y atteindre , et même on leur demandoit de l'argent pour être préférés ; n'ont-ils pas bien fait de n'en point donner ? Il faut servir les princes pour leur argent , mais il n'en faut pas donner pour les servir : cela n'appartient qu'à *Vautier* , qui n'y a point réussi , et à son successeur , dont l'événement est encore fort douteux ; il faut attendre la fin de la comédie : *ante obitum nemo felix , nisi ad tempus*. M. Morisset est présentement au lit pour une petite disgrâce qui lui est arrivée chez un malade de qualité , savoir , le fils de madame de Rohan , mais je crois qu'il en sortira bientôt.

On ne dit rien ici de M. Fouquet , et c'est bon signe ; il y a dans le droit une règle dont il me fait souvenir. *esse diu in reatu pœnam mitigat*.

Les troupes destinées pour l'Italie ont ordre de marcher , et de se rendre en Dauphiné et en Provence. Les mains du roi lui démaugent ; il ne parle que de guerre et de voyages ; beaucoup de gens disent ici que les papalins s'en trouveront mal.

(1) Ce docteur Mauvillain , dont il est souvent question dans les lettres de notre auteur , étoit , dit-on , très lié avec Molière. On prétend que c'est lui qui fournissait à l'illustre auteur comique tous les termes de la science dont il avoit besoin.

Je vous baise très humblement les mains , à mademoiselle Falconet et à M. Spon , notre bon ami , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 8 décembre 1662.

LETTRE DCV. -- *Au même.*

Pour réponse à la vôtre du 15 décembre , que j'ai reçue ce matin 22 décembre , je vous remercie de la peine que vous avez eue de donner ma lettre à M. Ravaud , comme aussi d'avoir si heureusement plaidé la cause pour M. le premier président. J'attendrai sa réponse et ce qu'il me doit envoyer sur cette affaire , laquelle je ferai réussir , tant qu'il me sera possible , à leur contentement. Je tiens pour certain qu'il est fort honnête homme , et qu'il leur témoignera sa gratitude d'une façon ou d'autre.

Il est ici peu de malades , mais le grand froid est fort contraire aux vieilles gens. J'ai fait aujourd'hui donner l'extrême-onction à une vieille femme âgée de quatre-vingt-sept ans : c'est la bonne femme madame Dulaurens , de qui je suis médecin il y a trente-six ans. Elle est mère d'un conseiller de la cour qui est fort homme de bien ; elle est veuve depuis quinze ans d'Antoine Dulaurens , avocat au conseil , qui mourut âgé de quatre-vingt-trois ans d'une fièvre quarte ; il étoit le plus jeune frère d'André Dulaurens , qui a écrit de l'anatomie. Il y en a qui croient que M. Morisset partira bientôt , et qu'il n'a accepté cette condition que pour éviter l'importunité de ses créanciers. Je ne vous puis dire que cela est vrai ; mais je tiens pour certain qu'il pourroit plus gagner à Paris qu'il ne fera en Italie , où il y a meilleure mine que bon jeu , peu d'argent , et même peu d'estime pour les gens de lettres. Morisset est savant et habile homme , bon médecin , c'est tout

dire ; il a soixante-huit ans. Vous avez bien fait de ne point demeurer à Turin, Lyon vaut mieux, où vous primerez et triompherez si vous voulez , pourvu que la santé ne vous manque point. *O sanitas! tu maximum hominibus bonum, et utilissimum omnigenæ felicitatis humanæ fundamentum* (1). M. Morisset peut bien enseigner les médecins *hémophobes* italiens, et leur apprendre ce qu'ils ne savent pas. Je lui parlerai devant qu'il parte de Paris , et l'avertirai de ne point passer par Lyon sans vous aller saluer.

Ce que vous m'avez mandé de Rome et de notre affaire avec le pape est vrai ; M. le maréchal d'Estrées , doyen des maréchaux de France, l'a dit tout haut à sa table. Il y a ici des politiques spéculatifs qui disent que nous n'aurons point de guerre en Italie , et que ce que l'on en dit n'est qu'une feinte pour cacher le dessein du roi , qui veut sous ce prétexte faire passer des troupes en Provence et en Dauphiné , pour aller assiéger Genève, ou tout au moins les obliger de permettre une liberté de conscience ; mais cette pensée ne me semble point vraisemblable.

On ne dit rien ici de M. Fouquet qui soit nouveau. M. le chancelier va tous les jours , soir et matin , à la chambre de justice.

Hier mourut ici un grand et fameux partisan, nommé

(1) Ce mouvement d'enthousiasme pour la santé est, du reste, plein de sens et de raison ; mais la plupart des hommes ne tiennent aucun compte de ces salutaires avertissements. Je l'ai dit ailleurs : « Qui est-ce qui comprend l'immense bonheur de la santé , quand on se porte bien ?..... La santé est le premier des biens ; on le dit , et on agit comme si c'en était le plus méprisable. Toujours inconséquents , les hommes accusent la nature de nous avoir donné une existence trop fragile , et ils agissent comme si elle était inaltérable ; d'avoir assigné à notre vie une période trop courte , et ils ne cessent par leur conduite d'en accélérer le terme. Ils voudraient être jeunes jusqu'à la dernière heure , et ils hâtent la vieillesse par une foule d'excès , etc. » (ÉTUDES DE L'HOMME dans l'état de santé et dans l'état de maladie ; 1843 , 2^e édition : sur la santé , tome I.)

M. Bonneau; il étoit un des adjudicataires des gabelles, et avoit soixante-seize ans. Il a toujours dit, avant que de mourir, que la chambre de justice lui coupoit la gorge, et qu'elle étoit cause de sa mort. Il étoit natif de Tours, avoit autrefois été marchand de passements, et puis est devenu grand partisan; il a eu des enfants qui lui ont bien coûté, et il a encore un fils conseiller de la cour, et néanmoins quelqu'un de ses amis m'a dit aujourd'hui que par cette mort sa maison étoit ruinée après une si grande fortune. On appeloit sa femme la reine des partisans; peut-être qu'après la mort de son mari, elle sera réduite à sa première mesure. Il y a dans Martial une épigramme fort gentille contre un nommé *Cinnamus*, qui avoit autrefois été barbier, qui par un changement de fortune fut encore bien heureux de le redevenir :

Qui tonsor fueras tota notissimus urbe, etc.

Quod superest, iterum, Cinname, tonsor eris.

Ainsi ce qui vient par la flûte s'en va par le tambourin, et ce grand feu de vanité et de richesses mal acquises s'en va en fumée : *male parva male dilabuntur.*

La mère de M. le chevalier la Pome n'est point à Paris; elle est allée trouver son mari en sa garnison; mon fils aîné lui mandera que son fils est parti pour Malte, d'où il reviendra s'il peut et si Dieu vent. Mes deux fils vous baisent très humblement les mains, et vous remercient de votre bonne affection. J'ai céans un des livres de Carolus, de *Familiis romanis*, pour vous, et un autre pour M. Spon, que je vous enverrai à la première occasion. Ce livre lui a acquis beaucoup de réputation, et il la mérite, car il étudie toujours. On dit que M. Janin de Castille, ci-devant trésorier de l'épargne, et maintenant prisonnier dans la Conciergerie, est un homme ruiné, et que quand le roi lui laisseroit la vie, en lui pardonnant tout ce qu'il a fait de contrebande en sa charge, qu'il ne peut être jamais que malheureux, à cause qu'il doit à plusieurs particuliers plus de sept millions.

La chambre de justice a donné arrêt pour faire vendre des meubles et des terres de plusieurs partisans, que l'on a saisis de tous côtés.

Parum absuit quin uxor meo nobis misere perierit : nonnihil iracunda et biliosa incidit in febrim continuam cum dolore lateris pectorio, rheumatico tamen potius quam pleuritico, qui feliciter desiiit post tertiam uenae sectionem. Sed translata materia in pulmonem eum accendit ac pene perdidit. Sputa eruenta multa prodierunt, ingens fuit febrile incendium, summa anhelitus difficultas, vigiliae juges, pulsus pene nullus. Tandem singulari Dei beneficio erasit per octies sectas uenas superiores, saphenamque semel, post depleta maiora uasa. Sa soif étoit presque inextinguible; maintenant nous la purgerons avec casse et séné, et elle est, Dieu merci, hors de danger. Debet illa galbum Esculapio, pour être réchappée d'un tel mal, duquel cent autres seroient mortes. Vive la bonne méthode de Galien et le beau vers de Joachim de Bellay !

O bonne, ô sainte, ô divine saignée !

In dies aliquo modo leuatur, quotidie apparent signa coctumis manifestiora et dilucidiora, nempe morbi imminutio et symptomatum remissio, quae sunt certissima media recurrentis melioris valetudinis. Je voudrois bien qu'elle fût guérie, et qu'elle fût moins colère à l'avenir (1). On dit que la loi salique est fondée sur ce vers suivant :

Prouida consilia quia nescit curia matrum.

Mon fils Carolus a été son principal médecin; elle a voulu se fier particulièrement à lui plus qu'à moi et à son frère

(1) Il est évident que madame Patin, *nonnihil iracunda et biliosa*, fut atteinte d'une pneumonie ou fluxion de poitrine, et la saignée répétée eut un plein succès : aussi notre auteur entonne-t-il avec un véritable enthousiasme le chant du triomphe, et le vers si heureusement cité d'un de nos vieux poètes en est la preuve. R. P.)

ainé ; pourtant elle ne l'a aimé que depuis qu'elle a connu que tout le monde l'aimoit , car naturellement elle n'aimoit que son ainé.

Vous trouverez ici incluse une lettre pour M. Torini , médecin de M. le duc de Savoie , laquelle je vous prie lui faire tenir à votre commodité ; c'est la réponse à celle qu'il me fit l'honneur de m'écrire l'été passé , qui , par je ne sais quel malheur , s'étoit égarée sur ma table ; il vaut mieux tard que jamais. Je ne lui parle en aucune façon de M. Morisset. Je vous baise très humblement les mains , et suis , etc.

De Paris , le 26 décembre 1662.

LETTRE DCVI. — *Au même.*

La saignée de la petite Madame , fille du roi , a été ici fort blâmée. Les princes sont malheureux en médecins. Blaise de Montluc , maréchal de France , l'a fort bien remarqué dans ses *Commentaires*. L'éducation de Louis XIII , la mort de Gaston duc d'Orléans , son frère , et celle du Mazarin , en rendent de grands témoignages. Cette petite Madame n'est morte que d'un coup qu'elle avoit eu à la tête , qui avoit fait un ébranlement du cerveau et qui lui a causé les convulsions et la mort. Donc elle n'avoit pas besoin de saignée. Il y a bien des gens qui ressemblent à ce peintre dont Plinè a parlé , qui ne pouvoit pas s'empêcher de mettre toujours la main à ses tableaux. Quand un tableau est bien fait , il n'y faut plus toucher. Il ne faut faire des remèdes qu'à ceux qui en peuvent être soulagés , de peur , comme dit Celse , de diffamer des remèdes qui ont été salutaires à plusieurs autres , et il falloit simplement s'en tenir au pronostic. Dans la première race de nos rois , il y en eut un à qui tous les enfants mouraient. Sa femme lui remontoit que Dieu le permettoit ainsi , à cause qu'il chargeoit trop son peuple. Tous ses enfants moururent , et le peuple ne fut point déchargé. Ce n'est pas que je le voulusse appli-

quer au roi, car tous les gens de bien sont ici assurés de sa bonne volonté, mais je voudrois qu'il en sût la remarque. J'ai fait saigner autrefois un enfant de trois jours pour un érysipèle qu'il avoit à la gorge. Il est encore vivant, âgé de trente-cinq ans. Il est capitaine de Dunkerque. C'est le fils de mademoiselle Choart. J'ai fait saigner le fils de M. Lambert de Torigny le soixante-deuxième jour de sa vie, qui a aujourd'hui dix ans. L'application des grands remèdes, dans un âge si tendre, demande beaucoup de jugement (1).

Guénaut ne sait tantôt plus ce qu'il fait; il n'a ni mémoire ni jugement, il n'a plus que l'avarice et l'ambition dans l'esprit. C'est grande pitié que la vieillesse! *Quid non longa dies, quod non consumitis anni?* Puntion divine, dit Homenas dans l'*Auteur françois*.

Le petit Gascon avoit beaucoup de feu, et peu de fonds, mais il avoit de la malice et de l'ambition extraordinaire; il avoit supposé de faux contrats pour se marier: ces tours n'appartiennent qu'à des Gascons. Il a laissé du désordre en sa maison. On dit que son grand-père, *Ludovicus Lopes, medicus lusitanus, judaice religionis*, fut pendu en Angleterre l'an 1595. *Vide Grotium, de Bello belgico, et Cambdenum, in Annalibus Elisabethæ, Anglorum reginæ*. C'est une méchante peste qu'un juif portugais empoisonneur, etc.

Madame de Rohan a fait faire quelque satisfaction à M. Morisset, mais cela ne va pas encore bien: *ex inflictio vulnere remanet cicatrix quæ non facile deletur, semper ovarus eget*.

Les deux rapporteurs de M. Fouquet travaillent aux pièces de son procès, pour en faire leur rapport, qui ne sera pas sitôt, d'autant qu'il faut bien du temps à visiter tant de papiers.

On dit qu'il y a des conclusions de mort contre Catelan, qu'il sera pendu et étranglé, et que son corps demeurera à la potence trois jours et trois nuits. On dit qu'il y a trois nouveaux intendants des finances, MM. Charon, Piquon et Hotte-

(1) Rien de plus vrai; mais faire saigner un enfant de trois jours et un autre de deux mois! Cela est-il possible, cela est-il vrai? De nos jours nous n'avons pas une pareille témérité. R. P.)

man, dont le premier est beau-père de M. Colbert, qui est aujourd'hui le mignon et le favori de la fortune (1).

On ne parle ici que de la guerre en Italie et contre le pape, et qu'il y a des troupes qui ont ordre de marcher.

Je vous envoie un petit mot de réponse pour M. votre fils, que je vous prie de lire et de lui envoyer ensuite. Mais retirez-le de là le plus tôt que vous pourrez : *heu! fuge crudeles terras, fuge littus avaram!* Il ne sera jamais mieux qu'auprès de vous ; ce sera votre présence qui le retiendra et l'enseignera ; il se doit imaginer que vous lui dites tous les jours : *Disce, puer, virtutem ex me verumque laborem.*

On commence ici l'impression in-folio de la Pratique de Hollier, *in qua, præter textum et scholia Hollerii, emendationes et annotationes Lud. Duretii, et exercitationes Valesii, legendur commentarii novi et observationes selectæ Joh. Hautin, med. paris.*, qui a été fort savant et fort employé, et qui mourut ici l'an 1616. Mais j'ai bien peur qu'il n'y ait bien des fautes, car tous nos libraires sont bien taquins et bien ignorants ; ils n'ont pas même d'esprit pour bien faire.

J'espère de renvoyer à MM. Huguetan et Ravaud leur épître dédicatoire pour le Cardan la semaine qui vient, et que le soir de dimanche prochain on me la rendra chez M. le premier président. J'y suis invité à dîner, mais je ne puis y aller.

Le jeune M. de Rhodes est-il de retour d'Italie? Je suis, etc.

De Paris, le 19 janvier 1663.

(1) Il le fut jusqu'à la fin de sa vie, car Louis XIV connaissait la valeur d'un tel homme. Jean-Baptiste Colbert (né à Reims le 29 août 1619, mort à Paris le 6 septembre 1683), petit commis dans les bureaux du cardinal Mazarin, puis son intendant, devint contrôleur général des finances et fut l'un des plus grands ministres de la France. Colbert resta ministre vingt-deux ans, et il laissa près de douze millions de fortune, malgré les énormes dépenses de sa maison. On lira avec intérêt sur ce grand homme l'ouvrage ayant pour titre : *Histoire de la vie et de l'administration de Colbert, précédée d'une étude historique sur Nicolas Fouquet, surintendant des finances; suivie de pièces justificatives, lettres et documents inédits*, par Pierre Clément, Paris, 1846, in-8°.

(R. P.)

LETTRE DCVII. — *Au même.*

Votre M. Gras est tout plein de mines et de mystères : passe pour tout cela , si l'on faisoit ce qu'il faut , et que les malades en pussent guérir. Les fièvres continues malignes qui sont dans les Épidémies , étoient des maladies pestilentielles ; mais Hippocrate n'a point parlé de la poudre de vipère. Est-ce que ce bonhomme n'étoit qu'un ignorant au prix d'un tas de novateurs et de nos thaumaturges , qui est le nom que Galien a donné à ces prétendus faiseurs de miracles en plusieurs endroits de sa Méthode ? Je sais bien que vous n'aimez pas à Lyon toutes les grimaces de votre collègue. On ne sait comment faire avec ces fantasques ; ils sont à charge à eux-mêmes et à tout le monde.

Le livre des Fièvres de Sennertus me semble bon à lire à M. votre fils. Cet ouvrage est une belle ville pour y passer , Galien et Fernel pour y demeurer. Ces deux derniers contiennent une doctrine ferme et constante , dans laquelle il faut mourir , jusqu'à ce que Dieu nous ait fait voir le contraire par quelque grand miracle ; à quoi il n'emploiera jamais nos nouveaux empiriques , ni tels prophètes qui ne font que du bruit , et ne sont bons qu'à faire sonner des cloches.

Le parlement a donné un arrêt assez sévère contre une thèse de théologie qui devoit être disputée en Sorbonne , et qui ne l'a pas été , dans laquelle on vouloit faire passer comme un article de foi cette prétendue infailibilité du pape , contre laquelle M. Talon fit merveilles au parlement. Un savant homme m'a dit à l'oreille qu'un honnête homme du parti des jansénistes avoit fait un livre in-folio , qu'on a fait imprimer en Allemagne touchant cette matière et autres en françois , qui sera bientôt ici. C'est-à-dire que , quand on a remis l'épée dans le fourreau , les hommes ne laissent point de faire la guerre avec la plume. Je suis , etc.

De Paris , le 30 janvier 1663.

LETTRE DCVIII. — *Au même.*

Je vous dirai que depuis quatre jours j'ai délivré à un libraire de la rue Saint-Jacques, qui faisoit balle pour Lyon, un paquet de livres pour être délivré à M. Spon, dans lequel il y a un livre de mon fils Charles, qui a restitué et augmenté le *Fulvius Ursinus, de Familiis romanis*, in-folio. Il vous en fait présent avec une petite lettre latine écrite de sa main. Nous vous prions d'agréer sa bonne volonté; j'espère que dans deux mois vous en recevrez encore un autre de sa façon.

On attend ici de jour en autre le cardinal d'Est; mais on ne dit rien de certain, ni de la guerre d'Italie, ni du pape, ni de M. Fouquet, ni des partisans. Il y a pourtant ici une nouvelle sûre, c'est que M. Merlet, qui étoit l'ancien de notre Faculté, sera ici demain enterré. Il mourut dimanche dernier, 11 de ce mois, le troisième jour de sa maladie, qui fut un rhumatisme interne qui lui étouffa le poumon. Platon a dit quelque part qu'un honnête homme ne doit point mourir qu'il n'ait passé quatre-vingts ans; lui-même en a vécu quatre-vingt-un, et M. Merlet en a passé quatre-vingt-deux. Il sera demain mis en terre dans Saint-Jacques-de-la-Boucherie, où déjà gisent les corps de Jean Fernel et de Jean Hautin, dont on imprime *les Commentaires et les observations choisies de la Pratique d'Hollier*, avec la même Pratique in-folio, qui pourra être faite dans six mois. Nous avons encore un autre collègue, nommé M. du Clédât, qui est de la Réole près de Bordeaux, âgé de soixante-quinze ans, phthisique et asthmatique, qui se meurt. Il ne fut jamais savant ni riche; néanmoins on dit que toute sa vie il a fait des *Commentaires sur saint Matthieu*.

Le roi a fait saisir quelques libelles qui s'imprimoient à deux lieues d'ici, dans un village nommé Montreuil, pour

M. Fouquet, par le soin de ses parents. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 février 1663.

LETTRE DCIX. — *Au même.*

Je crois que vous avez reçu ma dernière, en laquelle je vous mandois que M. Noël, professeur très célèbre en philosophie, dans le collège d'Harcourt, devoit prendre possession d'une chaire royale dans notre grande salle de Cambrai, à la place de M. Padet, qui n'en peut plus, *quique fuit hactenus a multis annis Atlas Academiæ parisiensis*, sur quoi je vous puis dire qu'il a done harangué aujourd'hui (ce 28 février) en belle compagnie, très doctement et très élégamment. M. le cardinal Antoine avoit promis d'y venir, mais il n'a pu, étant pressé d'autres affaires. M. l'évêque de Coutances y a assisté en qualité de grand-vicaire du grand-aumônier.

Avez-vous pris la peine d'envoyer au révérend père Théophile Raynaud celle que je lui écrivis il y a huit jours, que je laissai par mégarde dans le paquet de M. Langlois, au lieu de l'enfermer dans le vôtre? Je vous prie de vous en souvenir, afin qu'elle ne soit point perdue. *Cl. virum et amicum singularem nostrum Car. Sponum saluto.* Je le prie d'avoir soin de m'envoyer notre petit ballot par le coche d'eau, maintenant que la rivière est dégelée; j'ai dit hier adieu au maître du coche de deçà, qui a été fort malade. On fait en nos écoles les opérations de chirurgie sur le corps d'un Normand qui fut hier rompu à la Grève; cela sera cause que je ne recommencerai pas sitôt mes leçons, auxquelles je pensois pour mardi prochain 16 du présent mois.

Quelles nouvelles avez-vous de Montpellier? Quel ordre M. R. de Belleval a-t-il mis dans sa maison pour la sottise de sa

femme? Comment se porte M. votre fils? Est-il grand botaniste? Quand passera-t-il docteur? Quand sera-t-il de retour à Lyon? car il sera mieux avec vous qu'avec qui que ce soit.

On parle ici de faire un recueil de toutes les œuvres de M. de Balzac en deux volumes in-folio, comme sont les œuvres de M. de la Motte-le-Vayer.

On montre ici en cachette un jeton en faveur de M. Fouquet; il y a pour ses armes un écureuil, qui a à ses deux côtés trois lézards, qui sont les armes de M. le Tellier, et un serpent ou une couleuvre, qui est de M. Colbert, et l'écureuil qui est au milieu, ne sachant de quel côté se tourner, et il a pour devise ces mots : *Quo me vertam? nescio* (1), se voyant entre ses deux ennemis.

Par arrêt de la chambre de justice, un nommé Pomparin, receveur de tailles, à Étampes, a été condamné de faire amende honorable dans la cour du palais, à 10,000 livres d'amende, et à un bannissement, pour plusieurs malversations en sa charge dont il a été convaincu. Il eût été pendu, si plusieurs de ses parents et amis n'y eussent employé tout leur crédit. Un honnête homme m'a dit ce matin que nous n'aurons point de guerre en Italie, et que quand on lèvera des troupes, ce sera à un autre dessein que de faire la guerre au pape; mais on parle du roi d'Espagne comme d'un homme fort malade, et qui ne peut plus aller loin, si bien qu'on l'empêche d'attaquer le Portugal, en divertissant son armée, et l'obligeant d'envoyer ses troupes en Italie, pour munir le Milanais : joint aussi qu'il en a encore besoin pour la Flandre, à laquelle on ne manquera point, si le cas y échet.

On a de nouveau mis en prison, par ordre de la chambre de justice, plusieurs gens qui se sont mêlés de la maltôte, comme Frémond, Roland, le Noir et autres commis des partisans. On dit ici que le pape est d'accord avec le roi, et que

(1) Cette devise spirituelle rappelle celle du fastueux surintendant :
Quò non ascendam? (R. P.)

nous avons, ce 2 mars, quatre cardinaux nouveaux, savoir . M. le due de Mercœur, M. l'archevêque d'Embrun, qui est notre ambassadeur en Espagne, M. de Rhodès, archevêque de Paris, et M. l'ancien évêque de Rennes, aujourd'hui archevêque d'Auch : cela n'est pas encore assuré.

M. le chevalier Falconet m'est venu voir, qui m'a fait vos très agréables recommandations, pour lesquelles je vous remercie. Il m'a promis de bien étudier; il dit qu'il va fort soigneusement au palais à toutes les audiences, et qu'il ne perd point du tout de temps. Dieu lui fasse la grâce de dire toujours vrai! *Fiat, fiat!*

M. Faucon de Ris, ou plutôt seigneur de Ris, gros village près de Corbeil, premier président de Rouen, est mort à cinquante-huit ans; il avoit succédé en cette charge à son père, et son père à un sien frère aîné qui étoit un fort habile homme. Je pense que vous avez vu ce dernier, mort, autrefois à Lyon, intendant de justice, lorsqu'il étoit maître des requêtes.

On parle ici d'assembler les chambres du parlement pour entendre les plaintes d'une belle demoiselle, laquelle accuse M. Hillein, conseiller de la cour, de la cinquième des requêtes, de l'avoir engrossée : *nempe omnis ordo exercet histrionium, venatium grex, rex, sacerdos, plebs, eques : sed furta, fraudes ac scelus mortalium, cogente vero, lingua aberrans indicat, multi eloquantur, inscientes edocent.*

Il y a ici un factum nouveau pour M. Fouquet, dans lequel M. Colbert est fort chargé sans y pouvoir répondre.

Madame la duchesse de Savoie sera mariée dimanche prochain, et dès le matin elle partira pour son voyage de Turin. M. Morisset, passant à Lyon, ne manquera pas de vous aller saluer et de prendre vos bons avis pour cette cour-là. On dit que l'on va donner à M. le due d'Orléans le gouvernement de Languedoc; que M. le prince de Conti aura la Guyenne, et que nous sommes à la veille de voir du changement de faveur à la cour. On dit que la paix est arrêtée entre le roi et le pape;

que l'on renvoie M. de Créqui à Rome ; et que quand il sera à Toulon , le pape l'enverra prier de venir à Rome. On dit que nous aurons bientôt un livre bien curieux contre les jésuites : toute la défense des jansénistes ; que ce sera un gros in-folio imprimé dans une ville catholique où les pères de la sainte société n'ont point de crédit. Le prétendu accord entre ces deux partis est tout-à-fait rompu ; on dit que quelques vieux docteurs en Sorbonne en sont cause , à la suggestion des jésuites , qui sont des maîtres passelins.

On commence ici une nouvelle édition du *Recueil de toutes les œuvres de feu M. de Balzac* ; il y aura deux volumes in-folio : ce sera un grand ouvrage , bel et bon , qui fera honneur à la France et à notre langue , même sa vie y sera ajoutée. Permettez-moi , monsieur , de vous faire une petite importunité. Quand vous verrez le révérend père Théophile Raynaud , tâchez de savoir de lui qui est un certain *Gaspard Chirocins* , *lib. 1 , Alloquiorum* , qui a écrit contre Érasme , et où ce livre a été imprimé. Le révérend père Théophile a cité cet auteur dans son livre , *de Bonis et malis libris* , imprimé in-quarto chez M. Huguetan , l'an 1653. *C'est à la page 25.*

M. Colbert fut hier saigné ; M. le Tellier est au lit , malade d'une fièvre continue , pour laquelle il a déjà été saigné quatre fois. On dit que la reine-mère est mal contente de M. Colbert , et que l'affaire de M. Fouquet est civilisée , et qu'il en sera quitte pour quelque bannissement , ne pouvant être convaincu d'aucun crime , qu'il ne s'en défende bien et ne le rejette sur le cardinal Mazarin , ce que la reine-mère ne veut point souffrir , joint qu'il se plaint qu'on s'est saisi de ses papiers , parmi lesquels il y en avoit plusieurs qui contenoient sa défense.

Je vous envoie un billet de mon fils Charles , qui servira de réponse à celui que vous lui avez envoyé.

Madame la nouvelle duchesse de Savoie part demain de cette ville , et s'en va trouver son mari. Je crois aussi qu'elle emmène son médecin , M. Morisset.

M. Morisset est fort habile homme , parle bien latin et en-

tend bien la pratique. Ce n'étoit point son fait de quitter Paris, où il avoit assez d'emploi et auroit bien pu en avoir davantage; mais les désordres de sa famille et sa vanité trop ambitieuse, avec le grand nombre de ses créanciers, l'ont obligé de prendre le parti qui s'est offert de Turin, et que plusieurs autres avoient refusé. Nous sommes de même licence et de même pays. Il est natif de Beauvais, fils d'un seigneur, et moi d'Hodenc-en-Bray, à trois lieues de là, fils de bonnes gens que je ne voudrois pas avoir changés contre de plus riches. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 mars 1663.

LETTRE DCX. — *Au même.*

M. de Vertamon, conseiller clerc, homme fort riche et fort épargnant, n'est point mort pauvre. Il avoit si rudement épié ses procès, qu'on lui a trouvé dans son coffre, après sa mort, 400,000 livres en or et en argent comptant. Il étoit chanoine de Notre-Dame, mais il ne donnoit jamais l'aumône.

Le roi est avec les reines et M. le dauphin dans le bois de Vincennes; on dit qu'il s'en va bientôt avec tout son train à Versailles. On dit ici que les députés des Suisses sont en chemin. Quel grand dessein a donc le père J. Gibalin, dans lequel il y aura tant de volumes? Qui vous a dit que le grand ouvrage, *de Plantis*, d'*Ulysses Aldrovandus*, soit achevé à Boulogne? En avez-vous vu quelques exemplaires à Lyon? Votre M. Barat ne pense-t-il plus à son G. Rondelet? Que font vos deux jeunes médecins à Lyon, Basset et Lucques? Et ce musicien provençal n'y demeure-t-il point aussi? Que devient donc l'édition des œuvres du révérend père Théophile Raynaud? Y a-t-il apparence qu'elle sera bientôt achevée? J'apprends que vous serez bientôt échevin de Lyon; je vous le

souhaite et m'en réjouis de tout mon cœur. On fait ici des préparatifs chez quelques moines, pour y solenniser la fête de sainte Thérèse, à cause de la reine. Dieu soit loué de tout; mais le peuple est bien grevé; il faudroit que la taille diminuât, afin qu'il se pût réjouir aussi bien que les moines, pour qui il est fête tous les jours. Il n'est point ici de malades; j'en loue Dieu. Je ne serois point fâché de ce loisir s'il pouvoit durer; nous nous gendarmons assez toute l'année, nous nous tuons pour autrui, *unum dum querimus, arum perdimus*, et, comme Martial a fort bien dit, *jactamur in alto urbis, et in sterili vita labore perit*. Mais il faut prendre patience, le bon temps viendra quand il plaira à Dieu; si nous ne l'avons, c'est que nous ne le méritons pas: *fornicaverunt filii Adam, et declinaverunt ad avaritiam*. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 13 mars 1663.

LETTRE DCXI. — *Au même.*

Je vous rends grâces de votre belle lettre qui m'a donné beaucoup de satisfaction. Je suis bien aise que le Cardan soit si fort avancé. Vous m'avez fait honneur de me mettre dans votre préface; mais si l'on se moque de moi pour la disproportion qui se rencontre de ces messieurs avec moi, qui ne puis et ne pourrai jamais entrer en comparaison avec de si grands personnages, vous en serez cause, et je vous en prendrai à garantie. Néanmoins, quoi qu'il en puisse arriver, comme je vous en ai obligation, je vous en remercie de tout mon cœur.

Pour ce que vous me mandez touchant le livre de feu M. Bouvard (1), c'est une autre affaire. J'en avois un qu'il m'avoit donné avant que d'être achevé. Il en lut quelque chose à feu M. Riolan son beau-frère, qui lui conseilla de

(1) Voyez les notes t. II. p. 243 et 285.

cacher le tout et de le supprimer, tant parce qu'il étoit mal fait que parce qu'il y offensoit des gens qui lui pouvoient nuire. Ces messieurs étoient le cardinal Mazarin, Vautier et Valot. M. Bouvard, qui étoit déjà fort vieux, eut peur des menaces de M. Riolan, qui étoit un homme àère. Il en avoit donné un à M. Moreau, qu'il retira disant qu'il y vouloit changer quelque chose. Il m'en fit autant, et je fus assez simple de le lui rendre. Feu M. Moreau me dit que cela ne valoit rien, et qu'il étoit indigne d'avoir place dans son étude. M. Bouvard étoit déjà fort sec et fort maigre; enfin il mourut d'une phthisie de vieillesse. Depuis ce temps-là j'en ai parlé une fois à madame Consinot, sa fille, qui me témoigna que la famille n'étoit pas contente de ce livre. Je sais bien que M. Bouvard m'a dit autrefois qu'il avoit entretenu le feu roi du mérite et de la capacité de quelques médecins, par les mains de qui sa majeste avoit passé, et après qu'il lui en eut dit ce qu'il en savoit, que le roi s'écria : « Hélas ! que je suis malheureux d'avoir passé par les mains de tant de charlatans ! » Ces messieurs étoient Héroard, Guillemeau et Vautier. Le premier étoit bon courtisan, mais mauvais et ignorant médecin. M. Sanche le père m'a dit ici l'année passée que cet homme ne fut jamais médecin de Montpellier. Le second étoit un rusé courtisan qui avoit grande envie de faire fortune; mais les malheurs de la reine-mère, de laquelle il espéroit, l'entraînèrent, et le démon du cardinal fut plus fort que le sien. Si bien qu'il succomba, et, quelque effort qu'il ait fait depuis, il n'a pu y revenir, quoiqu'il ait remué ciel et terre, et que même le feu prince de Condé en eût lui-même parlé, tant au cardinal de Richelieu même, qu'au feu roi et à la reine-mère. Il avoit quelques bonnes qualités; il en avoit aussi de mauvaises. Je l'ai fréquenté vingt-sept ans. Nous étions de même licence. Je savois bien sa portée. M. Baralis et moi avons été ses médecins jusqu'à sa mort. Enfin, j'ai reconnu qu'en son fait il y avoit beaucoup d'hypocrisie et de finesse; mais aussi y avoit-il de la bonne doctrine et de la vertu, c'est-à-dire de

la marchandise mêlée. Pour Vautier, qui étoit un méchant juif du comtat d'Avignon , fort glorieux et fort ignorant , il a été bienheureux de n'avoir pas été pendu , et il l'eût été infailliblement , si la pauvre reine eût vécu encore six mois. Il avoit fait de la fausse monnoie , et trouvé moyen de se fourrer ensuite à la cour. Les disgrâces de la reine-mère lui donnèrent entrée à Blois par le crédit de madame de Guercheville. Il se vançoit de secrets chimiques , et ressembloit fort à ce médecin de Tacite , *Eudemus specie artis , frequens secretis*. Il se poussa *ea parte qua fiunt homines , et qui pollubat* (1). Les Marillac lui aidèrent en abaissant le cardinal de Richelieu qu'ils avoient dessein de perdre. La journée des dupes arriva. Le cardinal fit arrêter les Marillac et les perdit. Vautier fut arrêté prisonnier dans la Bastille près de douze ans. Enfin , la scène et le théâtre de la cour étant changés , il devint premier médecin du roi , moyennant 20,000 écus qu'il donna au cardinal Mazarin qui prenoit de toutes mains , à la charge , comme on dit , qu'il seroit là son espion. Voyez la politique : il avoit été prisonnier du père douze ans , et on lui commit la santé du fils. L'histoire du temps en dira davantage. J'ai vu d'étranges mémoires contre lui sur la sortie de France de la reine-mère quand elle passa en Flandre. En voilà assez pour vous dépeindre ces trois fameux personnages. Je suis , etc.

De Paris , le 23 mars 1663.

LETTRE DCXII. — *Au même.*

J'avois recommencé mes leçons en fort belle compagnie ; mais on pendit hier trois jardiniers , voleurs de grands chemins , dont l'un a été porté en nos écoles pour en faire l'ana-

(1) L'illustre Borden fut aussi accusé , mais à tort , d'avoir employé le même moyen. Il avoit des facultés beaucoup plus nobles. R. P.

tomie. C'est pourquoi j'ai averti mes auditeurs que je ne continuerai mes leçons qu'après l'anatomie.

Je vous chercherai quelque thèse de la saignée dans l'apoplexie, que vous me demandez ; je crois qu'il y en a : cependant, voyez Duret, *in Coacas Hippocratis et Hofmanni Commentariu in Galenum, de usu partium*. L'apoplexie proprement dite vient toujours du sang, mais c'est une maladie très rare. Les anciens l'ont appelée *ictus sanguinis*, comme on lit dans Aurélius Victor, en parlant de l'empereur Vêrus : *Qui inter Altinum et Concordian ictu sanguinis exanimatus est, quem Graeci apoplexiam dicunt*.

Nous avons perdu notre maître Jean Maurin, Provençal, fameux esclave des apothicaires. Il est allé ordonner des perles en l'autre monde en leur faveur. Il a été suivi de M. du Cledat, Gascon de la Réole en Bazadois. Je pense que les apothicaires feront en leur chapelle dire des messes pour le repos de l'âme de ces deux hommes. Mais prier Dieu pour ces gens-là, n'est-ce pas abuser de sa bonté ? Ne faudroit-il pas auparavant savoir s'ils étoient baptisés, s'ils croyoient en Dieu, et s'ils avoient une âme ? Adieu, je suis, etc.

De Paris, le 20 avril 1663.

LETTRE DCXIII. — *Au même.*

Je porterai votre lettre à M. le Blanc, qui est un grand homme du Languedoc, bon et doux, demain en allant au Collège royal y faire ma leçon. Il n'est pas docteur de Sorbonne, mais docteur et professeur en droit, et prêtre assez dévot ; au moins il en a la mine. Je crois qu'il est fort homme de bien.

Je vous remercie de l'amitié que vous m'avez procurée du révérend père Théophile ; je lui en écrirai tout exprès, et l'en remercierai ; je vous supplie, en attendant, d'avoir bien soin de sa santé, et d'obtenir de lui qu'il se purge à ce printemps,

avant que les chaleurs de l'été nous viennent accabler, afin qu'il ne meure pas sitôt et qu'il puisse voir la fin de tous ses ouvrages imprimés en dix-neuf volumes, et qu'il jouisse longtemps de la gloire qu'il a méritée; c'est la moindre récompense qu'il puisse avoir pour tant de veilles et tant de travaux. J'espère que Dieu le récompensera de tant de peines qu'il a prises pour la défense de la vérité. Je baise très humblement les mains et à lui et au révérend père Bertet. Je prie Dieu qu'il les conserve tous deux encore longtemps en bonne santé. J'attendrai patiemment tout ce que vous me promettez des pères J. Gibalin et Ménétrier, et du père Bertet.

Le chancelier de Navarre, dont M. Cellier a acheté la bibliothèque, étoit ce même M. Sofroy de Calignon qui a été un grand homme d'État, et qui a fait l'édit de Nantes, avec M. le président de Thou, qui a fait l'histoire de son temps, et qui a été le père de ce pauvre malheureux qui eut la tête tranchée à Lyon l'an 1642. M. Calignon avoit laissé un fils, qui a été conseiller au parlement de Dauphiné, que j'ai connu en cette ville l'an 1639, et qui est mort il y a quelques années. C'est peut-être de lui que vient cette bibliothèque.

La bibliothèque de Gesner est un fort bon livre; mais comme il y en a de diverses éditions, il en faut avoir la meilleure, laquelle est in-folio, de l'an 1583, Tiguri, qui est Zurich en Suisse. Ce livre aussi bien que *Eustathius in Homerum*, n'ont plus de prix, ainsi je ne vous le puis dire.

J'apprends que le Cardan de M. le premier président est en chemin avec trois autres exemplaires que j'ai demandés pour le roi de Danemark, pour M. son ambassadeur et pour moi.

Je suis bien aise que M. votre fils soit docteur, mais il me semble que vous êtes obligé de le tenir près de vous: il ne peut être mieux en aucun lieu; votre présence l'instruira, *non est in toto sanctior orbe locus*. Montpellier est tout plein de débauches et de vanité, et il n'y peut rien apprendre au prix de ce qu'il peut faire à Lyon près de vous. C'est M. Morisset qui a eu du malheur en son décanat. M. Blondel, son prédé-

cesseur, avoit rendu ses còmptes, par lesquels on reconnoissoit que la Faculté lui devoit 4,160 livres de reste. L'arrêt contre les chirurgiens-barbiers et quelques autres dépenses étoient cause de cette grande somme. M. Morisset ne la paya point, *ut moris est*, disant qu'il n'avoit point d'argent (il en devoit pourtant avoir, car on lui montra qu'il avoit reçu plus de 6,000 livres depuis qu'il étoit doyen). M. Blondel, qui entend la chicane, le mit en procès, et enfin le fit arrêter prisonnier et lui fit trouver de l'argent; ensuite de quoi ils se sont fort chicanés. Quand M. Morisset a voulu rendre ses comptes, il a voulu y faire passer beaucoup d'articles auxquels on s'est opposé, et même le censeur au nom de toute la Faculté; sur quoi il s'en est allé en Savoie sans avoir terminé cette affaire et sans nous rendre nos registres; c'est pourquoi notre doyen plaide aujourd'hui contre sa femme, et a obtenu arrêt contre elle, par lequel elle est obligée de les remettre entre les mains du doyen. On lui en a écrit en Piémont, mais je ne sais ce qu'il en fera. Feu M. Merlet étoit son grand conseiller et le faisoit avec plaisir, et en dépit de M. Blondel, avec lequel il étoit fort mal, etc.; mais ce M. Merlet est mort. Je vous manderai ci-après ce qui en arrivera.

J'ai un livre que mon second fils vous envoie, et un autre pour M. Spon; les deux que nous vous avons envoyés sont en chemin, ceux-là sont in-folio, ceux-ci sont in-quarto, *des Tourbes combustibles*, et assez curieux. Je tiens que M. Morisset reviendra, et qu'il a mal fait d'être parti. Quand on veut gagner de l'argent, il ne faut point sortir de Paris; mais je pense que le mauvais état de ses affaires domestiques l'y a porté.

M. le prince de Danemark et M. son ambassadeur me veulent tirer d'ici, et m'emmener en ce pays froid. Ils en ont écrit au roi, qui leur a donné charge de m'emmener. On m'a fait de belles offres, mais je n'en veux point. Je ne suis ni à vendre ni à acheter; je veux être enterré à Paris auprès de mes bous amis.

M. le président de Thon en sa belle histoire a fait mention

de M. de Calignon, chancelier de Navarre, en divers endroits, du temps de Henri IV, et entre autres sous l'an 1606; auprès de M. Desportes, abbé de Tiron, qui quitta le parti du roi, et se mit du côté des ligueurs; c'est pourquoi la *Satyre mé-nippée, de la vertu du catholique d'Espagne*, l'appelle le poète de l'amirauté, sous ombre qu'il se mit du côté de l'amiral de Villars, lequel ayant voulu tromper les Espagnols se trompa lui-même, et en fut mauvais marchand.

Depuis fort peu de temps, et en moins d'un mois, le vin émétique donné de la main de M. Guénaut a tué ici quatre personnes illustres, savoir: madame la présidente de Nesmond, propre sœur de M. le premier président; la présidente de Biron, de la cour des aides; M. Colbert de Saint-Pouange, beau-frère de M. le Tellier, et son premier commis, et la marquise de Richelieu, fille de madame de Beauvais, première femme de chambre de la reine-mère. On dit que le père de cette madame de Beauvais étoit un fripier de la Halle, d'autres disent encore moins que fripier, mais seulement crocheteur; si bien que le cardinal de Richelieu a volé toute la France pour enrichir les descendants d'un crocheteur. Guénaut en est fort blâmé par tout Paris, et en a reçu des reproches et des rebuffades à la cour: il est malaisé d'être longtems bon marchand de mauvaise marchandise. Madame de Beauvais lui a reproché la mort de son gendre et de sa fille, en pleine cour, et en présence de la reine même.

Je vous donne avis que j'ai vu aujourd'hui M. Leblanc, à qui j'ai rendu votre lettre en mains propres, je l'avois cachetée; il m'a dit que sa lettre étoit vraiment de lui, aussi bien que la première qu'il écrivit en relevant de maladie, mais que M. votre fils, le chevalier, étudioit fort bien, et qu'il en étoit bien content; qu'il y avoit ici un jeune homme Anvergnat qui lui donnoit heureusement de l'émulation; mais il se plaint qu'il n'a rien reçu depuis cinq mois, et qu'il l'a dit à M. de Fontenelles. Je ne sais ce que c'est; mais mandez-moi ce que vous voulez que je fasse, s'il y a quelque argent à lui

donner ; je lui donnerai volontiers. Il craint que M. votre fils, le chevalier, n'ait reçu cet argent, et ne l'ait employé à autre chose.

On dit ici que mademoiselle de Turenne est fort malade ; c'est des Fougerais qui me l'a dit ce soir, *antiquajure et arto religionis principum, magnatum et medicorum*, ξυμπροθηζ παύτα.

La Chambre de justice continue au procès de M. Fouquet et des trois trésoriers de l'épargne. M. de Longueville est fort malade à Rouen ; un de nos confrères, nommé Brayer, très savant homme, y est allé en diligence. La reine-mère a été malade d'une double tierce ; mais on dit qu'elle se porte mieux. Le livre de M. Bochart, *de Animalibus sacra Scriptura*, imprimé en Angleterre, est en chemin ; il y en a déjà quelques exemplaires à Paris entre les mains de quelques curieux (1). Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle Falconet, et à M. Spon notre bon ami, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 4 mai 1663.

(1) Bochart (Samuel) a été remarquable par son érudition, même à une époque où il y avait beaucoup d'érudits. Il naquit à Rouen, d'un ministre protestant, en 1599. Dès sa jeunesse il s'acquît beaucoup de réputation. Personne ne sut mieux que lui pénétrer dans les profondeurs historiques de l'Écriture sainte. La reine Christine l'appela à Stockholm, et il fit ce voyage en société avec le célèbre Huet. On assure que Christine, dont le caractère était assez bizarre, l'ayant pressé de jouer au volant, Bochart mit bas son manteau et joua de bonne grâce. De retour en France, sa réputation ne fit qu'augmenter. Ayant perdu sa fille unique, il en conçut un tel chagrin, qu'au milieu d'une dispute littéraire avec Huet, dans l'Académie de Caen, il fut frappé d'apoplexie le 16 mai 1667. Ses ouvrages très nombreux ont été recueillis à Leyde sous ce titre : *Sam. Bochart, Opera omnia, hoc est : Phaleg, Canaan, seu geographia sacra et hierozoïcon, seu de animalibus sacris, sacra Scripturae, et dissertationes variae* : 1675, 2 vol. in-fol. ; 1692, 1712, 3 vol. in-fol. R. P.)

LETTRE DCXIV. — *Au même*

J'ai donc eu raison de vous mander par ma dernière que cette bibliothèque de Grenoble devoit venir chez M. de Calignon, dont j'ai traité ici le fils qui y étoit conseiller, et fort galant homme : *memoria bonorum sit in benedictionem.*

Je ne sais si l'Érasme s'imprime à Rotterdam ; mais on m'a assuré qu'il s'y fera et qu'il est commencé.

J'ai reçu ce qu'a fait le R. P. Bertet sur le mariage de Savoie ; cela est fort beau, je l'en remercie de tout mon cœur. *Hic male audit et dicitur delirare Rabbiniis orster senior ; quod facile credo ; alter non sapit , et vix unquam sapiet ; isthuc pars est maxima stultitie talium medicastroorum ; sed εις κόρακας ubcant ἀματόφοροι isti nebulones , imo in malam crucem , res suas habeant sibi.*

Je vous promets quelques thèses, *de reur sectione in apoplexia.* Si l'occasion s'en présente, et que j'en aie le loisir, j'en ferai une moi-même pour vous contenter. Mes deux fils vous remercieront de l'honneur de votre souvenir ; leur rang de président est passé et ne peut revenir de longtemps ; mais le mien approche. Si j'y suis encore, je vous promets que je m'en acquitterai à cause de vous, et que j'y sanglerai les hémophobes aussi bien que le vin émétique de Guénaut.

Le chevalier Falconet lit à ses heures de loisir l'*Histoire de France* sur ce que je lui ai prêté : cela est nécessaire à un avocat ; il étudie fort bien, et est fort sage et modéré.

On dit que M. Rasponi n'a pas le même pouvoir de traiter que le pape avoit promis au roi, à cause de quoi il a été obligé de renvoyer à Rome. On parle fort ici sinistrement de M. Fouquet et de la Bazinière, et même de Catelan. On dit que la reine-mère se porte mieux ; mais néanmoins elle a encore tous les jours la fièvre. Quand elle sera plus forte, on dit qu'elle se fera porter au bois de Vincennes pour y prendre l'air.

La chambre de justice fait de grands retranchemens de

gages contre quelques grands officiers, et entre autres MM. les présidents au mortier, qui s'étoient fourrés en divers partis, et avoient de fort grands revenus à bon marché. MM. le Coignoux, de Bailleul, Molé de Champlastreux, de Mesme et de Novion, en ont de chères preuves en leurs familles; car on leur a bien rogné les ongles à chacun, l'un portant l'autre plus de 60,000 livres de rente annuelle. Il court ici un poëme imprimé in-quarto avec ce titre : *Fuquetus in vinculis, ad virginem Matrem*. On prétend que c'est un jésuite qui l'a fait, et il est bien fait; d'autres croient que c'est un de nos bacheliers en médecine, nommé Gervaise, qui est fort bon poëte latin, mais qui n'a pas continué de faire son cours sur nos bancs avec les trois thèses ordinaires comme ses compagnons, faute d'argent. Il avoit demandé qu'on lui remit tous ces frais de la Faculté et qu'on lui fit grâce; mais quoiqu'il ait bien brigué, qu'il fût ami de Valot, et que Guénaut se fût apertement déclaré pour lui, néanmoins il n'en vint pas à bout. La plupart y résistèrent, disant qu'il n'étoit pas raisonnable qu'il fût admis pour rien, les autres ayant payé, dont plusieurs étoient bien plus savants que lui. Il m'en avoit aussi fait prier par de mes bons amis, et néanmoins je fus de l'avis contraire à cause de la conséquence; car s'il eût obtenu cette faveur, tous les deux ans il eût eu quelqu'un qui eût demandé la même grâce, ce qui eût causé bien du désordre. Tous tant que nous sommes, nous avons payé, je suis d'avis que ceux qui viendront paient aussi: *bibe aut abi, solve aut abi*.

La reine-mère n'est point encore guérie; elle eut encore hier un frisson de deux heures et l'accès de dix heures. La jeune reine est pareillement malade; elle fut saignée hier au matin. Quelques uns disent que la reine-mère intercède puissamment pour M. la Bazinière, et qu'il en sera remis en liberté. Tibère accordoit à sa mère Livia tout ce qu'elle lui demandoit : *ei nam debebat vitam, libertatem et imperium*.

On dit que la Hongrie s'est révoltée contre l'empereur, et qu'elle s'est donnée au Turc moyennant certaines conditions pécuniaires.

M. le prince de Danemark, qui n'a que dix-sept ans passés, beau et bien fait, partira d'ici dans peu de jours pour aller faire un tour par la France ; il va d'ici à Orléans, Tours, Angers, Nantes, la Rochelle, Bordeaux, Toulouse, Lyon, Genève, Bâle, Strasbourg, Francfort, Hambourg et Copenhague. Je lui ai donné un mémoire, afin qu'il vous voie quand il passera à Lyon, et je l'ai recommandé à M. de Pasberg, brave gentilhomme, qui est son gouverneur, un grand blond, qui est picoté de vérole.

Les nouvelles de Rouen sont mauvaises touchant la santé de M. Longueville ; même il y en a qui le tiennent mort.

Il y a du bruit en Angleterre, et le parlement s'y fortifie trop contre les catholiques aux dépens de la religion romaine. Je vous supplie de dire à M. Spon que je lui baise les mains, et que je le prie de se souvenir de ce que je lui ai mandé par ma dernière, touchant un jeune médecin allemand, nommé M. Zolikofer, qui doit à son retour de Bordeaux et de Toulouse passer à Lyon, où il le verra, et de là passer à Genève, à Bâle, à Strasbourg, où il prendra ses degrés de docteur en médecine, et de là s'en retournera à Vienne, sa ville natale.

M. de Longueville est mort à Rouen, *ex duplici quidem febre tertiana, et duabus dosibus vini antimonialis emetici, ecrius emetici, cum tot homines enecat*. Notre M. Brayer, qui y avoit été envoyé, lui en a fait prendre malgré le refus et les plaintes des trois médecins de Rouen, qui étoient d'avis contraire. Ce n'est pas qu'il sache fort bien que le vin émétique est un dangereux remède et un pernicieux poison ; mais il y en ordonne quelquefois comme cela à cause de Guénaut, qui est son ami, et duquel il espère d'être avancé à la cour, bien que s'il vouloit être homme de bien il passeroit Guénaut de bien loin : mais avoir Guénaut pour ami par lâcheté, dire quelques mots grecs, avoir 300,000 écus de beau bien, et être le plus avaricieux du monde, cela fait venir de la pratique à Paris. M. de Longueville a laissé deux fils dont l'aîné a été si simple que de s'être fait jésuite : on l'appeloit le comte de Dunois, et

il n'est pas trop sage; l'autre est le comte de Saint-Paul (1). Cette maison est fort riche.

Qu'est devenu votre M. Meyssonier? Fait-il encore des almanachs? Ne vous pourroit-il pas dire par ses sciences astrologiques quand c'est que le pauvre peuple sera soulagé par la diminution de la taille, et de tant d'autres impôts?

Nous pourrons avoir dans la fin de l'été le beau *Diogenes Luertius* in-folio, grec et latin, de M. Ménage. Les cahiers qui avoient été égarés en chemin sont recouvrés; on y travaille à Londres tous les jours: ce sera un des meilleurs ouvrages de l'antiquité. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 18 mai 1663.

LETTRE DCXV. — Au même.

Je vous remercie du petit paquet que m'a rendu M. Colot; tout y est beau et savant, *felicitur agitur cum nostro seculo quod tantos viros protulit*: j'entends le révérend père Bertet et Mennétrier, *quibus pro tantis muneribus gratias ago singulares*. Mais comment se porte le révérend père Théophile Raynaud? *Utinam vivat in multos annos, nec mors eum attingat*, que quand il verra toutes ses œuvres imprimées en vingt volumes. Ho! que j'ai bien envie de voir tout cela! Nous avons aujourd'hui présenté à M. le premier président *le Curdon*, de Lyon, en dix volumes de papier fin; il a fort bien reçu M. Ravaud, et je suis assuré qu'il ne se repentira pas de lui avoir fait ce présent. La reine-mère est bien, Dieu merci; elle ira bientôt à Saint-Germain-en-Laye prendre l'air et se refaire. Le roi et la jeune reine sont allés à Versailles, qui avec M. le dauphin sont en bonne santé. J'ai vu aujourd'hui M. le comte de Rebus sortir de chez M. le premier président, appuyé sur un bâton;

1) Celui qui fut tué au passage du Rhin en 1672. Voyez la note t. I, p. 412, où par erreur l'on a imprimé Saint-Pol. (R. P.)

il étoit accompagné de M. l'abbé de la Bastide. Il a bien la mine d'un homme qui n'a su quitter le péché, mais que le péché quitte. Il m'a salué fort humainement, et moi de même lui et sa compagnie : mais il avoit autrefois bien des compagnes dont il n'a plus à faire. On peut dire dorénavant de lui ce qu'a dit Juvénal *in opere admirando*, sat. X :

*Jacet exiguus cum ramice nervus,
Et quamvis tota palpetur nocte, jacebit.*

Ou bien il dira lui-même au premier proxénète, *quod ille effatus apud Petronium : Crede mihi, frater, non intelligo me vicium esse, non sentio : fuerata est pars illa corporis qua quondam Achilles eram.*

On s'en va transférer du Palais à l' Arsenal la chambre de justice.

On dit ici que M. de Lorine n'est point mort.

M. le comte de Comières, de votre pays, a été condamné à la tournelle d'avoir la tête coupée en Grève, ce qui a été exécuté mercredi 30 de mai. Je le vis passer sur le pont Notre-Dame ; je soupai le même jour avec M. le premier président, qui avoit présidé au jugement : c'est mademoiselle de Saint-André qui l'a pöursuivi et lui a fait trancher la tête. On dit qu'elle est consine de M. le marquis de Rebé. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 juin 1663.

LÉTTRE DCXVI. — *Au même.*

Je vous écrivis hier ce que je savois de nouveau : ce même jour, 20 juin 1663, deux choses arrivèrent à Paris : l'une est que M. Fouquet fut conduit du bois de Vincennes à la Bastille, à quatre heures après midi, par 300 chevaux ; l'autre est la mort de M. du Cledat, un de nos anciens, âgé de soixante-quinze ans.

On dit que la chambre de justice finira à la fin du mois

prochain, à cause qu'elle retarde le commerce, et qu'elle empêche le crédit de ceux qui doivent fournir de l'argent au roi, tels que sont MM. des cinq grosses fermes, des aides et des gabelles: néanmoins on dit qu'il y aura restriction pour quelques prisonniers, et entre autres pour M. Fouquet, M. Jannin de la Bazinière, Monerot, etc.

La reine-mère a pris du vin émétique, *ex quo longo pejus habuit*, et même le médecin de cour m'a dit aujourd'hui, ce 24 juin, que son accès fut encore hier de douze heures. *Plures sibi metuant a sinistro eventu*: je crois néanmoins que Guénant espère qu'elle guérira, de peur de décrier sa marchandise empoisonnée, mais il se gardera bien d'en prendre: même on dit que la reine-mère pense sérieusement à la mort, et qu'elle se recommande aux prières de tout le monde, et qu'on s'en va faire des prières de quarante heures par toutes les églises, et y exposer le Saint-Sacrement sur le maître autel: on en fit autant pour le cardinal Mazarin, mais il ne laissa pas de mourir bientôt après. Ce seroit grand dommage que la reine mourût présentement, car elle est bien intentionnée, et a dessein de faire soulager le peuple de tant d'impôts qui ont été établis durant la guerre par toute la France: mais il arrive souvent que les princes meurent quand ils ont envie de bien faire. Quand les rois d'Espagne se sentent malades, ils songent à nous restituer la Navarre: mais la mort les attrape avant que de l'effectuer: ainsi la mort renverse les bons desseins de ces messieurs-là.

On dit que les accès de la double tierce de la reine commencent à être plus légers, et à diminuer: *Guénant qui est un animal fort menteur*, et qui ment comme un moine qui se dit venir du Japon, dira que c'est son vin émétique: mais néanmoins on dit qu'elle a le visage fort défait et cadavéreux, qui est encore un mauvais signe que l'antimoine peut avoir fait, et qu'il n'ôtera jamais.

Enfin, j'ai fait un nouveau marché: j'ai marié mon fils Carolus, âgé de trente ans, à la fille de M. P. Hommets, mon collègue: elle s'appelle Madelon, et est âgée de dix-neuf

ans moins quatre mois; belle fille, bien née et bien élevée, d'un bon père et d'une sage mère, *atimum unum fauste succedant*; c'est un marché douteux pour la réussite: *uxorū atque virō thorus est fatalis* (1). Le bonhomme Lipse qui avoit une méchante femme, a dit quelque part dans ses épîtres qu'il y a secret du destin dans les mariages; mais on ne sait guère bien ce qu'il faut entendre par ce destin, si nous n'avons recours à Sénèque, qui a dit, *Natura, Fortuna, Providentia, Fatum, nomina sunt unius et ejusdem Dei, varie agentis in rebus humanis*. Il me semble que saint Augustin, qui étoit très persuadé de la foi chrétienne, n'auroit pu mieux dire.

Il est arrivé un malheureux accident qui retarde la grande édition de toutes les œuvres de feu M. de Balzac: c'est que sa vie faite par M. Girard, grand-archidiacre d'Angoulême, est achevée, mais ce M. Girard est mort; on n'a encore pu la tirer des mains de ses héritiers. Il y aura dans cette édition nouvelle plusieurs traités nouveaux, qui n'ont pas encore été imprimés. Ce grand recueil sera précieux, et fera honneur à la France, aussi bien que les œuvres de nos plus grands personnages, tels qu'ont été les *Mémoires* de Ph. de Comines, de Mathieu, les *Essais* de M. de Montaigne, l'*Histoire universelle* de M. le président de Thon, *la Sagesse* de Charon, *la République* de Bodin, les œuvres de Lamotte-le-Vayer, Fernel, Hollier, Cujas, Scaliger, les pères Sirmond et Petau, le cardinal du Perron, M. Coëffeteau, et autres en grand nombre.

Le roi et la reine, M. et madame d'Orléans sont allés à Saint-Germain se réjouir de la convalescence de la reine-mère.

On recommence à parler d'un certain accord prétendu entre les jésuites et les jansénistes; on dit que c'est le pape qui

1. Le triste mot de *marche* qu'emploie ici Gui Patin comme synonyme de mariage, ne manque pas de vérité. Aujourd'hui comme de son temps, à peu de chose près, les mariages ne sont que des marchés; on accorde au plus offrant. Cependant la femme de Charles Patin étoit, en effet, d'un esprit très remarquable. Lorsque son mari exilé fut professeur à Padoue, elle devint membre de la société des *ricorcati*.

Voy. Bayle, articles *Gui Patin* et *Charles Patin*.

R. P.

le veut, et que le père Annat y est fort porté, malgré les peres et ses compagnons. J'ai peur qu'il n'y ait là quelque supercherie cachée, et qu'il n'y ait quelque frère simplicien attrapé. Balzac a dit que les femmes faisoient la plus belle partie du monde, mais à mon avis les jésuites en font la plus fine.

Quidquid id est, timeo Danaos, et dona ferentes.

Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 19 juin 1663.

LETTRE DCXVII. — *Au même.*

J'ai dessein de répondre à celle que je viens de recevoir de vous, avec celle que vous avez pris la peine d'écrire à mon second et cher fils Carolus, que je lui porterai demain matin Dieu aidant. Je ne connois point ce médecin de Nancy, nommé M. Perrin, qui se disoit autrefois médecin de madame la duchesse d'Orléans, qui est de Lorraine, en vertu de quoi les Lorrains tâchoient ici de faire fortune, mais ils n'ont pu; sur quoi M. Perrin s'en retourna, après avoir épousé une fille de Paris, dont le père étoit orfèvre, à qui il avoit fait accroire que sa fortune étoit toute d'or, *sed pro thesauro carbonem invenit*. C'est celui que je ne vis jamais; je sais bien qu'il trouva fort mauvais que je ne lui voulus point donner heur pour une consultation, ayant allégué pour mes raisons que je ne le connoissois point. *homo novus, nullius nominis, nullius dignitatis*, que les lois de la Faculté me défendoient de consulter avec des médecins étrangers: sur quoi le bon seigneur se mit en colère, et dit que je n'étois qu'un ignorant, et que je n'osois pas user d'autimoine. Guénant y fut à ma place, qui étoit de tous bons accords, et qui ne trouvoit rien ni de trop chaud ni de trop froid, voire même, qui par son avarice, de peur de perdre un écu. se trouvoit tous les jours avec des charlatans, des chimistes, et toutes sortes de coureurs: voilà

où j'en suis avec M. Perrin. *Sed sive nobis foreat, sive non, valeat ille, et abeat in bonum rem suam.*

Le testament du Mazarin est imprimé en Hollande ; le factum de M. Fouquet à Paris, et les mémoires de M. de Laroche-foucault à Bruxelles. M. Fouquet a présenté une nouvelle requête, laquelle laisse bien des articles à décider à ses juges, et qui reculeront fort la fin du procès ; même on dit qu'il a dessein de récuser M. le chancelier et de se déclarer son accusateur.

On parle ici de la grande maladie du petit prince d'Espagne.

M. le chevalier m'a bien promis de bien faire ; il va souvent au parlement et aux audiences : il retient fort bien, selon qu'il me raconte, les intérêts des parties qui plaident à la grand'chambre, et qui viennent de tous côtés plaider à Paris. Il m'a dit aujourd'hui fort particulièrement comment de certains chanoines d'Angers avoient perdu leur procès, et même avoient été condamnés à l'amende en une cause qu'ils avoient entreprise contre leur évêque, qui est frère de M. A. Arnould, docteur de Sorbonne, qui est si savant, et qui est le chef du parti des jansénistes.

Feu M. Naudé, qui n'étoit point médisant, m'a dit autrefois que M. G. Scharpe, médecin de Montpellier et Écossois, n'étoit mort à Boulogne que de trop boire, et je sais bien de bonne part, par des gens qui l'ont connu, qu'il étoit grand ivrogne ; je sais bien aussi qu'il étoit fort savant, et surtout grand logicien, et c'est de telles gens, aussi bien que des Hibernois, qu'il faut entendre le beau vers de M. Remi, professeur du roi, lorsqu'il dit de ces gens qui disputent si volontiers *et tam logivaliter* :

Gens ratione furens et mentem pasta chimæris.

Ce vers se peut aussi appliquer aux chimistes.

Nous avons ici un savant personnage, nommé M. Ménage, à qui ce vers a plu si fort, qu'il a dit plusieurs fois qu'il en voudroit être l'auteur, et avoir donné le meilleur de ses be-

nefices. Il ne laisseroit point de faire bonne chère, car il en a beaucoup d'autres; c'est de lui que nous attendons bientôt le beau *Diogenes Laërtius* grec et latin in-folio de Londres avec de beaux commentaires. Il n'y a plus que l'épître dédicatoire de M. Ménage à envoyer; mais j'ai peur que cela ne tîre de long; la fin des grands livres est toujours accompagnée de quelque empêchement, joint que les libraires *nesciunt prope-rare, et ejusmodi finem non intelligunt.*

Plutarque a dit quelque part que la dernière pierre qui mit la fin au bâtiment du temple de Diane en Éphèse fut trois cents ans à être trouvée, taillée et appliquée à ce grand bâtiment. Je m'enquerrai demain chez M. l'ambassadeur de Danemarck si le prince de Danemarck ira à Lyon, et après je vous en écrirai. On dit ici que nous allons avoir un grand commerce sur mer, et que le roi a acheté des Portugais l'île de Madère. Je vous baise les mains, et suis de toute mon àme votre, etc.

De Paris, le 27 juillet 1663.

LETTE DCXVIII. — *Au même.*

Je vous envoie un écrit nouveau que je n'ai pu lire tout entier sans rire; je crois que vous en ferez autant. Vous y verrez un bel échantillon des bagatelles que le temps présent nous fournit, *et deliria morientis seculi.*

Pour ce qui est de Jean Liebaud, c'étoit un médecin bourguignon qui ne fit jamais ici fortune. Il étoit gendre de Charles Estienne, qui mourut accablé de dettes dans le Châtelet. Après cette mort, Liebaud s'en alla mourir à Dijon, son pays. Sa femme s'appeloit Nicole Estienne; elle étoit nièce du grand Robert Estienne. Jequel quitta Paris après la mort de François I^{er}, se voyant privé de son bon maître et persécuté par les sorbonistes, pour se retirer à Genève (1). Ce livre de *la Ma-*

(1) On lira avec le plus vif intérêt, sur cette grande famille des Estienne, l'honneur de la typographie française que leurs ouvrages

lulie des femmes, de Liebaud, n'est qu'une traduction de *Mariellus*, qui l'avoit fait en italien sous le titre de la *Comara*.

On imprime ici l'*Apologie pour les médecins contre ceux qui les accusent de déférer trop à la nature et de n'avoir point de religion*, par M. Ch. Lussault. Si M. Amyraut daigne se donner la peine de répondre à ce livre, il est homme à dire là-dessus de belles choses, que Lussault ne sait point, et qui ne sont point dans son livre. Je lui en ai suggéré quelques unes, et entre autres de beaux passages et de bonnes autorités, mais il n'en a pas fait cas : aussi est-il d'une province qui n'est pas loin du pays d'Adiensias, où ils sont plus glorieux que savants, et ne manquent pas de vanité. Ainsi seroit ce contre la raison et même contre le droit des gens qu'un Poitevin presque Gascon voulût apprendre quelque chose d'un Picard qui est sorti de la garenne des sots.

*Nos viles pulli, nati infelicibus ovis
Verberum in patria, crassoque sub aëre nati.*

Pour le nouveau catalogue de Francfort, je n'y trouve rien. Les Allemands ne prennent point le chemin de faire quelque belle production pour le salut du genre humain ; ils se lais-

et leurs publications ont immortalisé, l'ouvrage ayant pour titre : *Annales de l'imprimerie des Estienne, ou Histoire de la famille des Estienne et de ses éditions*, par Ant. Aug. Renouard (ancien libraire à Paris), 2^e édition, Paris, 1843, in-8^o de 384 pages à deux colonnes. Après avoir publié les *Annales de l'imprimerie des Aldes*, la gloire de l'Italie, il appartenait à M. Ant. Aug. Renouard de compléter l'histoire littéraire et bibliographique du xv^e siècle par l'histoire de cette famille de typographes qui, dans les mêmes temps, servait et honorait la France par de savantes et belles publications, et qui, suivant les expressions de M. Magnin, pour prix des plus pénibles veilles, des plus parfaites productions, des plus coûteux sacrifices, ne recueillit que la pauvreté, l'exil et les persécutions du clergé, l'abandon de la cour, une prison pour dettes au Châtelet, un lit à l'hôpital de Lyon pour le plus illustre de ses membres, un grabat, et une bière enfin à l'Hôtel-Dieu de Paris, pour son dernier représentant. (*Journal des Savants*, octobre 1840, page 646.

R. P.

sent trop emporter à leur génie et aux belles promesses de la chimie. Je vous baise les mains et à toute votre famille.

De Paris, le 3 juillet 1663.

LETTRE DCXIX. — *Au même.*

La reine-mère n'est pas encore bien; l'on dit qu'elle a mauvais estomac et le visage fort défait, à cause de quoi elle n'a encore bougé d'ici. J'ai céans la troisième édition du livre de M. van der Linden, *de Scriptis medicis*, en un grand volume in-octavo, *ex domo athenis*. J'ai aussi reçu de Saumur une nouvelle édition du Longinus, *cum notis Tan. Fabri*, in-12. Le Fr. Rabelais est achevé en Hollande avec quelque explication nouvelle. L'Hippocrate de M. van der Linden continue fortement.

Je ne vous écris rien touchant M. le prince de Danemarck. On dit ici qu'il est à Genève; mais on ne sait s'il en reviendra ou s'il s'en ira par l'Allemagne. *Est aliquod negotium perambulans in tenebris*. On parle d'un nouveau traité, que quelques uns interprètent du mariage avec mademoiselle d'Alençon; mais M. l'ambassadeur n'en dit mot, sinon qu'il est accablé d'affaires, et qu'il a peur de ne s'en point retourner sitôt qu'il espéroit, à cause des nouvelles commissions qu'on lui envoie toutes les semaines. Votre jeune docteur est-il revenu? Je le salue *cum matre carissima*, avec les RR. pères Théophile Raynaud, Bertet et Menétrier, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 17 juillet 1663.

LETTRE DCXX. — *Au même.*

Voici une nouvelle de laquelle peu de gens se doutoient: le roi a remercié M. Talon, et a révoqué sa commission de la chambre de justice, en le renvoyant au parlement. On dit que voilà une marque très évidente de la faveur de M. Colbert au-

près du roi ; il a réussi à faire ce coup à cause de M. Berrier, son premier commis, qui avoit été menacé par M. Talon, pour quelques faux mémoires qu'il lui avoit délivrés contre M. Fouquet.

La venue du roi au parlement est remise à la semaine prochaine. On dit aussi que le roi veut réduire la chambre de justice au nombre de douze, pour retrancher la dépense et faire dépêcher le procès qui traîne depuis si longtemps. Au lieu de M. Talon, le roi a fait deux procureurs-généraux, dont l'un est purement pour M. Fouquet, l'autre est pour les affaires civiles de la chambre de justice. Le premier est M. Chamillard, maître des requêtes, et frère du docteur de Sorbonne, grand anti-janséniste et professeur en théologie ; l'autre est M. de Fontenay-Hotman, aussi maître des requêtes, qui est allié de M. Colbert. Voilà qui fait une partie de l'histoire de notre temps ; après le temps présent il en viendra un autre qui nous produira des spectacles nouveaux, qui feront toujours dire vrai au poëte, auteur de ce distique :

*Eloquar an sileam? sed que tam dissita terris
Barbaries Francie ludibria nesciat aula, etc.*

Le roi a fait faire commandement à la maréchale de l'Hôpital qu'elle eût à se retirer. On croit que c'est pour avoir parlé en faveur de M. Talon, à qui néanmoins on n'a fait autre tort que de le délivrer de beaucoup de peine et d'une commission odieuse, et qui lui produisoit tous les jours grand nombre d'ennemis.

Je baise très humblement les mains au révérend père Bertet, et le remercie de son souvenir. Les œuvres du père Gibalin sont-elles sous la presse? J'ai envoyé vos deux lettres à leur adresse. Le chevalier de la Pome a payé son médecin à Lyon, comme ses parents font à Paris. M. Merlet, M. Blondel et moi y fûmes aussi bien que vous attrapés il y a deux ans.

In arte nostra ingritudinis pleno sunt omnia ; omnia sunt ingrata. nihil ferisse benignè est ; jactamur in ulto urbis, et in

sterili vitu labore perit. Pro molli viola, pro purpureo narcisso, carduus, et spinis surgit paliurus acutis. Infelix lolium et steriles dominantur avenæ. Prenons patience, et tenons pour certain que nous sommes encore plus heureux qu'eux, en tant que nous ne sommes ni marchands, ni usuriers, ni banqueroutiers, comme sont tous ceux de cette race. *In mercatura semper est aliquid inimicum virtuti pro mercatoribus.* C'est pourquoi Cicéron a fort bien dit, et fort véritablement : *Officina nihil habet ingenui.* Érasme haïssoit les marchands, *quoniam erat proprium ejusmodi hominum nihil aliud meditari quam lucrum, etiam turpe et fœdum* (1).

J'apprends que M. Morisset n'est pas bien à Turin, qu'il est fort haï. Les François ne seront jamais aimés des Italiens : ils sont plus fins que nous, mais nous sommes plus honnêtes gens qu'eux. Ils n'étudient guère, et croient pourtant être fort savants. J'en ai vu qui se moquoient de nous, à cause de la grande peine que nous nous donnons. Ils disent que nous portons la science sur nos épaules. Je pourrois dire qu'ils me

1) Qu'aurait pensé Gui Patin s'il eût vu une époque assurément plus florissante que la sienne, où l'on peut exercer sa portion de *souveraineté* au moyen d'une patente de marchand de drap, d'épicier, de brocanteur, etc.; s'il eût assisté à l'avènement de la bourgeoisie qui gouverne aujourd'hui sous la raison *commerciale*? Voilà la réponse à la question du célèbre pamphlet de Sieyès : *Qu'est-ce que le tiers-état?* N'est-ce pas aussi le cas de répéter : tout se voit en France. Cependant est-il vrai que les agitations politiques, les divers gouvernements n'ont que changé les formes et non le caractère de violence et d'arbitraire? que les principes ont été proclamés, mis en lumière, et jamais en action; en un mot, que la révolution française, en promettant le bonheur de tous, a manqué de parole à l'humanité? Ces questions sont délicates et difficiles à résoudre. Toujours est-il que dans notre société la masse n'est point heureuse, qu'il n'y a pas place pour tous. Il est affreux de penser que Malthus a pu écrire avec quelque raison le passage suivant qui résume sa doctrine : « Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si les riches n'ont pas besoin de son travail, est réellement de trop sur terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et elle ne tarde pas à mettre elle-même cet ordre à exécution. » R. P.

font souvent pitié avec leur esprit, et qu'ils ne l'emploient souvent qu'à malice. Si la princesse vient à mourir, il n'est pas bien; vous savez bien comme elle est sujette à des fluxions sur la poitrine. Je vous baise les mains, à madame Falconet, et à M. Spon, notre bon ami, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, ce 4 décembre 1663.

LETTRE DCXXI. — *Au même.*

Le roi est allé au palais, où il a fait enregistrer les noms des quatorze ducs et pairs nouveaux. Je suis bien aise que M. Thet, gentilhomme de Danemark, de grande et ancienne maison, soit tombé entre vos mains; il m'a fait l'honneur de me le mander lui-même. Je vous adresse une lettre pour son éphore, qui est un fort honnête homme, nommé M. Fogh. Ce M. Thet est promis à la petite-fille de Tycho-Brahé, grand seigneur de Danemark, grand mathématicien, et heureux restaurateur de l'ancienne astronomie, qui mourut en son château d'Uranisbourg, dans l'île de Huen, dans la mer Baltique, l'an 1601, où il s'étoit retiré dans la disgrâce de son roi. Avez-vous ouï parler de la rechute de la duchesse de Savoie? M. Morisset y est; mais néanmoins le roi n'a pas laissé d'y envoyer un médecin par quartier, nommé Vaizon, qui est un des amis de Valot, qui apparemment lui a procuré cette commission. Il l'avoit mis auprès du cardinal Mazarin en sa première maladie; c'étoit lui qui le veilloit. On dit qu'il en a été mal récompensé. Il fait l'homme d'importance et le mystérieux, mais tout son fait est peu de chose, *non est Silenus Alcibiadis*, dont il est fait mention dans les adages d'Érasme. Je vous baise très humblement les mains, à mademoiselle Falconet, et à M. Spon, notre bon ami, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 18 décembre 1663.

LETTRE DCXXII. — *Au même.*

Je vous renvoie votre lettre de M. Torini , dans laquelle je vois toute l'humeur de M. Morisset , qui est capable de s'achever et de se gâter de delà , comme il a bien commencé de deçà. Oh ! que la vanité est un grand vice , et qu'elle aveugle aisément les hommes ! Madame royale , sa maîtresse , a les deux maux que vous me mandez , et je tiens pour certain qu'elle en mourra, *tum ratione diuturnorum affectuum, tum vitæ ingravescens, tum gravissimæ et iniquissimæ tempestatis.* Il y a encore bien loin d'iei au 15 avril ; si madame royale n'est bien forte , elle ne résistera jamais *duplici hydropisi* ; il n'en faut qu'une pour la tuer, *serum in thorace conclusum nulla arte exhaeritur, quam per sectionem aut perforationem, a qua tumen pauci evadunt, imo paucissimi, pene nulli* ; n'en déplaît à celui des nôtres , qui est un vieux fou , qui dit que le souverain remède de l'hydropisie du poulmon est *hydrargyrosis*, le flux de bouche , comme aux vérolés : *ad populum phaleras !* Tous les fous ne sont pas dans les Petites-Maisons. *O quantum est in rebus inane !* L'on a envoyé à Turin M. Vaizon , à la seule recommandation de Valot. Il fait bien l'entendu , l'homme de secrets et d'importance ; mais je le tiens cent fois au-dessous de M. Morisset , en fait de science et de bonne médecine.

Je ne verrai M. le premier président qu'après les Rois ; dans la première occasion je prendrai mon temps de lui parler de nos six ans , qui est un grand terme ; il est vrai que la plupart de ces jeunes médecins ne savent rien. Ils n'étudient point ; on les hâte aux universités , au lieu de les examiner rigoureusement , car ils ont peur de perdre leur marchandise ; et pour cela même les médecins de Rouen sont en grand procès , et ceux d'Amiens aussi ; et ainsi presque partout. Tous les villages de Normandie sont tantôt pleins de médecins, *quis enim non vicus abundat tristibus obscenis ? Tantus amor vitæ !* et néanmoins on voit par toute la France une pauvreté publi-

que et générale. *Vae civitatis!* Malheur à ce royaume des Francs qui s'est laissé gouverner depuis peu par des animaux rouges, par des cardinaux enragés d'avoir le bien d'autrui et de laisser beaucoup de biens à leurs neveux et nièces. *Vae tibi, terra, cujus rex puer est, et in qua principes comedunt mame!* Des femmes, des favoris et des princes de peu de courage ont toujours gâté le gouvernement. Les petites universités *manifeste peccant in publica commoda*; elles ne renvoient personne. Si le jeune docteur n'est reçu à bon marché en un endroit, il s'en va en un autre; c'est pourquoi ceux de Reims s'en vont plaider contre ceux d'Angers, d'autant qu'ils font meilleur marché de leurs degrés académiques, avec un léger examen, peu de temps et sans thèses s'ils ne veulent. Enfin, si on ne trouve remède à un tel désordre, il sera plus grand nombre de médecins en France qu'il n'y a de pommes en Normandie, ou qu'il n'y a de *frati* en Italie et en Espagne. Sans davantage exagérer leur ignorance, laquelle est, de vérité, extrême, honteuse et périlleuse, ils ne veulent plus même étudier ni avoir de livres; c'est assez pour eux *si habeant in manibus diplomatu academica, etiam vili ore redempta*, et qu'ils soient cousins ou voisins de quelques chirurgiens ou apothicaires. J'en ai vu même qui avoient de fausses lettres. Ils se retirent en leur pays, village, bourg ou petite ville; à peine ont-ils un *Perdulcis* et un *Fernel*, qu'ils n'entendent point, et font les entendus, comme s'ils avoient *jus vitae et necis!* J'ai vu un Provençal qui se vançoit impudemment de guérir toutes sortes de malades avec un méchant livre qu'il avoit en sa pochette: c'étoient les *Centuries* de Rulendus, qui n'a jamais été qu'un méchant fripon, et qui en a bien tué *cum aqua sua benedicta*, qui n'est qu'une infusion d'antimoine, *in aqua pluviali distillata*. *Nec mirum* pour un Provençal, *ut in comæda est*. Ce pays-là est plein de gens atrabilaires, marchands affamés de gain, juifs, charlatans; mais les autres pays n'en sont pas exempts, *hic et alibi venditur piper*, tant est vrai le passage de Virgile: *Terra molos homines nunc edurat atque pusillos*. Plût à Dieu que ces erreurs finissent bientôt. et que ceux qui en ont la

direction s'y veuillent appliquer sérieusement ; car le mal est grand et les conséquences très dangereuses ; mais j'ai bien peur que cela n'arrive pas sitôt , car le peuple est bien fou , les magistrats trop lâches , et tout le monde trop méchant (1).

(1) Que prouve cette diatribe , écrite d'un style si ferme et si âpre ? qu'il y eut des abus dans tous les temps , ce qui n'étonnera personne. Mais qu'aurait pensé Gui Patin s'il eût vécu de nos jours , s'il eût vu , depuis plus de cinquante ans , la médecine , comme profession , abandonnée , délaissée , toujours placée entre un passé détruit et un avenir douteux ? L'abolition complète des anciennes institutions , la radicale faiblesse des nouvelles ; l'insuffisance , l'imprévoyance des lois pour la répression des abus , l'isolement des médecins , le défaut absolu d'éducation professionnelle , la nullité des intérêts généraux , de la médecine ; l'audace des charlatans-frelons exploitant impunément la sottise et la crédulité publique , profanant la sainteté de notre ministère comme s'ils avaient *jus vitæ et necis* , selon l'expression de notre auteur. N'est-ce pas là le douloureux spectacle qui frappe les yeux à notre époque ? Gui Patin se plaint du grand nombre des médecins de son temps ; mais aujourd'hui ce nombre n'est-il pas hors de toute proportion avec la nécessité ? On a calculé que si l'on défendait pendant dix ans toute réception de docteurs , il en resterait encore assez pour les besoins publics. Aussi , disait un vieux médecin , nous sommes en aussi grand nombre que les malades , bientôt même il y aura *plus de chats que de souris*. De là l'encombrement de la carrière médicale , les moyens odieux qu'on emploie pour y réussir , le froissement perpétuel des capacités , des cupidités , des vanités , l'art funeste de tromper le public par des réputations surfaîtes , des célébrités mensongères. On ne conçoit pas que , depuis un demi-siècle , les gouvernements aient abandonné cette profession à une espèce d'organisation inintelligente et défaillante , sauf de précaires , d'insignifiants correctifs , arrachés par de criants abus. Qu'on se figure bien néanmoins qu'à peu de chose près , toute question médicale est au fond une question sociale ; il y a ici une solidarité d'intérêts comme de principes. Si quelque bien-être est ajouté à la société , si quelques douleurs sont ôtées de cet immense fardeau de souffrance qui accable l'humanité , on le doit en partie à la médecine largement comprise. Toute amélioration médicale , dogmatique ou professionnelle , s'élève aux proportions d'un problème social. La vigueur et le perfectionnement des générations , les éléments de l'hygiène publique , l'assainissement des lieux , la découverte de la vaccine , l'usage général de la pomme de terre , les falsifi-

Je me rejouis de la bonne fortune de M. Thouvenot ; je lui baise les mains. Je crois qu'il réussira mieux par sa sagesse , que le médecin de Madame royale par sa suffisance et son humeur altière. La modestie sied bien à tout le monde ; mais elle est particulièrement nécessaire à la cour , aux médecins , aux étrangers , et à ceux qui ont besoin d'argent.

Je viens d'apprendre de bonne part que samedi prochain le roi ira au Palais pour divers sujets , savoir , des jansénistes et pour plusieurs articles de suppression. Je prie Dieu qu'il veuille inspérer son cœur pour le bien de toute la France et pour le soulagement du pauvre peuple , lequel gémit d'une misérable pauvreté depuis si longtemps , et principalement depuis la faveur de ces deux derniers cardinaux , qui ont été de vraies sangsues , qui ont misérablement sucé le sang de toute la France.

M. Spon me mande que vous êtes allé à Turin y voir Madame royale ; je vous y souhaite bonne réussite , qu'elle puisse bien guérir , et vous en revenir bien content. Je vous prie aussi , étant sur les lieux , de faire mes recommandations à M. Torini le père , à M. son fils , à M. Morisset , et à notre ancien ami M. Thouvenot. Je vous souhaite toute sorte de prospérité et de contentement , et un prompt retour à Lyon. Je suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 23 décembre 1663.

cations des substances alimentaires ; tout ce qui concerne la médecine légale dans les cours de justice , le travail des ouvriers et des enfants dans les manufactures , la répression par les maisons pénitentiaires , etc. ; toutes ces questions et une infinité d'autres ont leurs racines , leur solution dans la médecine , qui est l'art de conserver , d'améliorer , aussi bien que l'art de guérir. (Voyez les *Annales d'hygiène publique et de médecine légale* , recueil publié depuis 1829 , par les membres du Conseil de salubrité de Paris.) C'était donc une pensée juste , profonde , plutôt qu'un sentiment d'orgueil , qui animait l'ancienne Faculté lorsqu'elle gravait au frontispice de ses décisions et dans l'enceinte de ses délibérations la célèbre devise : *Urbi et orbi salus.* (R. P.)

LÉTTRE DCXXIII. — *Au même.*

Je vous salue dans l'espérance que j'ai que vous soyez de retour et de repos en votre maison à Lyon, après tant de peine que vous avez eue auprès de Madame royale et en votre voyage. Que deviendra notre cher M. Morisset, après la perte de sa maîtresse? Je ne sais si on le retiendra de delà ; mais même je ne sais pas si l'état présent de ses affaires lui permettra de revenir à Paris. On dit ici que vous aurez le carême prochain le roi à Lyon, qui y mènera la chambre de justice, et que l'on mettra M. Fouquet dans Pierre-Ancise. Tout le futur est bien incertain ; Dieu est pardessus tout. Je vous recommande l'incluse pour notre bon ami M. Spon. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 21 janvier 1667.

LÉTTRE DCXXIV. — *Au même*

Je ne doute pas que vous ne soyez en bon lieu et toujours en vous-même, mais je ne sais pas si vous êtes à Turin ; quelque part que vous soyez, je ne vous souhaite que du bien.

Nous eûmes hier une grande assemblée en nos écoles, où l'on disoit que M. Morisset étoit parti de Turin, et qu'il étoit à Lyon, d'où il ne bougeoit jusqu'à ce qu'il eût accordé avec ses créanciers, de peur qu'autrement en revenant à Paris, on ne lui fit un pourpoint de pierre ; ce qui arriveroit apparemment. J'ai regret que ce pauvre homme soit si fort embarrassé en ses affaires. Notre assemblée d'hier étoit pour élire des examinateurs pour le mois de mars prochain ; cela n'arrive qu'une fois en deux ans, et très rigoureusement. Si on l'imitoit en quelque façon dans les petites universités, nos jeunes gens n'étudieroient que mieux ; mais les Allemands se

fient à Padoue, nos François à Montpellier, et ils en reviennent souvent aussi ignorants qu'ils y ont été.

On dit ici que la paix du pape n'est point faite, mais que nos troupes vont en Italie pour la faire ou faire faire. Nous avons ici M. Charpentier malade *ex podagra et vesicæ calculo*, âgé de soixante-neuf ans.

Le roi donnera dix mille hommes de secours à l'empereur, à ce qu'on dit; ils seront conduits en Allemagne par M. D'Erlac, contre le Turc. On dit aussi que nos troupes d'Italie s'en vont assiéger Bologne que tient le pape. Où donc est de présent M. Vaizon? On dit qu'il a été pris de quelque fluxion à Turin; c'est un double malheur d'être hors de sa maison et être malade.

Le comte de Brienne, ci-devant secrétaire d'État, après avoir perdu sa charge et sa femme, fille de M. de Chavigny, s'est enfin rendu père de l'Oratoire. Voilà un jeune homme perdu si Dieu ne le salue, que les jeux et les pipeurs ont ruiné. Il méritoit une meilleure fin, car c'étoit un honnête homme et très savant. Il aimoit mon fils Charles au dernier point et l'envoyoit querir tous les jours. Il lui fait une belle préface à ses *Familia romanæ*.

Je viens d'apprendre que l'ambassadeur d'Espagne présenta hier au roi un courrier de Rome, qui lui offre tout contentement, et que la paix d'Italie seroit faite, si nous avions la ratification de ce que le pape promet. Si M. le maréchal du Plessis-Praslin va en Italie pour notre général, on dit qu'il emmènera quand et soi pour médecin M. de Mauvillain, un des nôtres, qui est grand ami de M. Morisset (1), duquel je vous dirai des nouvelles si vous en avez besoin. Les jours commencent à croître, et je recommencerai aussi mes leçons au Collège royal, dont beaucoup de gens me pressent. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 29 janvier 1664.

(1) Et de Molière.

LETTRE DCXXV. — *Au même.*

J'ai reçu votre lettre, datée du 5 janvier, des mains de M. Jérôme Colot ; vous étiez encore alors à Turin, et maintenant je me persuade que vous êtes à Lyon : ainsi soit-il.

On dit ici que la paix va se faire en Italie avec le pape, mais qu'il en faut attendre la ratification et l'exécution, et que nonobstant tout cela, le roi ne laissera pas d'aller à Lyon le mois de mai prochain ; mais tout cela est incertain, aussi bien que tout ce qui dépend de l'avenir.

Quelques uns des nôtres qui connoissent M. Vaizon (c'est celui que je ne vis jamais et duquel je ne sais rien que par ouï dire), disent qu'il est tombé malade à Turin. Une grande maladie en pays étranger, arrivée de la sorte, me fait pitié, même pour un inconnu. On dit que M. Fouquet ne peut être jugé de six mois, pour avoir obtenu que les comptes de l'épargne lui soient communiqués, afin que par après il puisse répondre sur les objections qu'on voudra lui faire. La peste est cessée à Amsterdam.

On dit ici que quand bien la paix seroit faite avec le pape, M. le maréchal du Plessis-Praslin ne laissera pas d'aller en Italie pour y commander l'armée du roi ; c'est donc signe qu'il y a quelque autre dessein. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

P. S. L'on a envoyé des gens à Arras, pour amener prisonnier M. de Montejeu, autrement dit le maréchal de Schulemberg, qui en est le gouverneur, pour plusieurs plaintes qui sont contre lui. Plusieurs morts subites arrivent ici à des vieilles gens, *ex syncope cardiaca et obstructione cordis atque meatuum pulmonis* (1).

M. Morisset est à Paris ; quelques uns des nôtres l'ont vu ; je n'en sais encore que cela, mais après demain j'en saurai

(1) Symptômes des anévrismes du cœur ou des gros vaisseaux, mais peu connus à l'époque de Gui Patin. Voyez la note ci-dessus, page 399.

davantage, car il est un des disputants à l'acte que nous aurons après demain en nos écoles. M. le maréchal du Plessis-Praslin, général destiné pour notre armée d'Italie, avoit ordre de partir aujourd'hui, mais le roi l'a remis jusqu'à samedi : encore dit-on que l'on attend un courrier : s'il arrive, il pourra bien encore différer ce partement, et tout au pis aller, on dit que, la paix venant à être ratifiée, il ne passera pas à Lyon.

Madame la présidente de Thou est morte ce matin; elle étoit fille de M. Picardet, procureur-général de Dijon. Elle laisse beaucoup d'enfants à M. son mari, qui est frère de ce pauvre martyr du cardinal de Richelieu, qui mourut à Lyon l'an 1642, le 4 septembre, avec M. de Cinq-Mars. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 3 février 1664.

LETTRE DCXXVI. — *Au même.*

On parle de la maladie de M. le duc de Savoie, pour laquelle M. le comte de Soissons, son proche parent, s'en va à Turin; je crois même qu'il est déjà parti.

J'ai, ce matin 7 février, été entendre l'acte de nos écoles, où j'ai appris que M. Morisset n'est point encore arrivé à Paris. Celui qui croyoit l'avoir vu à la berlue; il est encore à Lyon avec sa femme, qui y a été malade. Tout le monde parle du procès qui est entre deux gros marchands de la rue Saint-Denis, nommés Salar et Gautier; celui-là demande à celui-ci 62,600 livres par une obligation qu'il dit avoir de lui, passée par-devant deux notaires qui tous deux vivent et reconnoissent leur écriture; mais tous deux avouent qu'ils ne se souviennent point de cet acte. On croit qu'il y a quelque fourberie du côté de Salar, que l'on dit être un méchant homme et n'être pas à son aise, et au contraire M. Gautier a bonne réputation et est fort riche. Je les connois fort bien tous deux, et ai plusieurs fois été chez l'un et chez l'autre en consulta-

tion. J'ai peur que Salar ne perde , étant soupçonné de beaucoup de friponneries , et au contraire M. Gautier est fort aimé ; je le tiens homme d'honneur, et digne du grand crédit qu'il a.

Dieu soit loué de ce que vous êtes de retour à Lyon après un si grand voyage et un si mauvais temps. Je suis bien aise que vous n'y avez pas perdu votre peine , et qu'on y ait reconnu votre vertu ; on ne pouvoit pas moins faire après vous avoir tiré de Lyon et de votre maison : *principibus plucuisse viris non ultima laus est.*

Pour M. Morisset , j'ai pitié de lui ; mais il a toujours gâté toutes ses affaires par sa vanité, quelque habile homme qu'il soit ou qu'il croie être. Je ne crois pas qu'il séjourne longtemps à Lyon , car ses créanciers le feront prisonnier là aussi bien qu'à Paris. Voilà comme on en parle ici ; cet homme est malheureux : *habet equum Sejanum, et est quartu luna uatus.*

Je vous remercie de ce que vous me mandez des recommandations de MM. de Torini et de M. Thouvenot ; je vous prie de leur en faire autant pour moi à votre commodité. Je vous renvoie votre lettre pour M. le chevalier ; je crois qu'il est à Lyon , au moins m'est-il ici venu dire adieu, prétendant partir le lendemain, et que madame sa mère lui avoit commandé de s'en retourner ; il y a déjà bien douze jours ou environ. Un fort homme de bien, grand serviteur de Dieu et de bonne conscience, mourut hier ici : c'est M. le *maréchal de la Meilleraye*, tyran de la Bretagne, cousin de M. de la Rochefoucault, jadis surintendant des finances ; grand-maître de l'artillerie, cousin de mademoiselle la duchesse d'Esguillon et père de M. le duc Mazarin, *magna domina*. Ne pensez-vous pas qu'il faille dire de cet homme ce qu'a dit un certain poète de ce temps : *Belle âme devant Dieu, s'il y croyoit ?* Il n'y a donc plus guère que mademoiselle de Combalet de cette première branche de la parenté du cardinal de Richelieu qui puisse empêcher que M. de Saint-Germain, jadis nommé Mathieu de Morgues, aumônier de la feue reine-mère Marie de Médicis, ne mette au jour son histoire de la vie dudit cardinal, où l'on verra d'étranges choses , à ce qu'il m'a dit lui-

même, et ensuite la vie du feu roi Louis XIII, et l'histoire de tout son règne, depuis l'an 1610 jusqu'en l'an 1643 qu'il est mort. On dit que la paix est faite avec le pape; mais la Chambre de justice continue ses poursuites, et même sur M. Fouquet, qui a refusé de répondre *norissime* à son nouveau procureur-général nommé M. Chamillard, et à un de ses rapporteurs. On parle ici d'un nouveau commerce établi par le roi avec le roi de Danemark, lequel diminuera quelque chose du gain des Hollandois, et entre autres pour du grand bois que l'on tirera de Norvége, à faire de grands bâtimens et des vaisseaux pour la navigation, que M. Colbert s'en va faire établir en France pour aller aux Indes orientales et occidentales. On parle aussi de faire en France une jonction des deux mers, Océan et Méditerranée, en commençant devers Bordeaux par le Languedoc jusque près de Narbonne (1). Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 8 février 1664.

LETTRE DCXXVII. — *Au même.*

Je vous écris la présente pour vous dire que les moliuistes ont eu le crédit, par un arrêt d'en haut, de faire brûler en Grève le *Manuale catholicorum* et le *Journal de M. de Saint-Amour*. Mais on ne brûle pas la vérité (2). Voici un autre

(1) La marine française acquit bientôt une prépondérance incontestable; on compta jusqu'à quatre-vingts vaisseaux de ligne dans nos ports. Le magnifique canal du Languedoc, ce monument dû au génie de l'illustre Riquet, fut décidé en 1666; on employa à sa construction plus de quatorze années, car la navigation ne fut établie sur ce canal qu'en 1681. (R. P.)

(2) Non certes, on ne brûle pas la vérité, pour l'honneur et le bonheur des sociétés; toutefois on la cache, on l'obscurcit, on la déguise, on l'altère, on la farde, on la couvre avec plus ou moins d'art du masque de l'erreur. Vains et stériles efforts! la vérité, cette fille du ciel, reparait tôt ou tard plus vive, plus éclatante que jamais :

monstre que notre Afrique nous présente. C'est un apothicaire nommé Tartarin, âgé de soixante-quatre ans, logé dans la rue Saint-Antoine, qui par ci-devant avoit été échevin et n'avoit que deux enfants, dont le fils a été si sot, qu'il s'est fait moine de l'ordre qu'ils appellent Séraphique. C'est une espèce de cordeliers, dit du tiers ordre, récolets ou piquepus. Pour sa fille, il l'a mariée à M. le marquis de Baradat avec 200,000 livres. Mais ce noble gendre devoit tant, que présentement il n'a plus rien vaillant, et le beau-père estimé fort riche a fait une vilaine banqueroute. Voilà des fruits du temps et des fleurs de notre siècle.

Vous savez bien que M. de la Meilleraye, maréchal de France, père du duc Mazarin, est mort ici depuis trois jours. Il étoit lieutenant du roi en Bretagne, et avoit été surintendant des finances, et cousin du cardinal de Richelieu. On l'appeloit à Nantes le tyran de la Bretagne. Le roi envoie dans ce pays-là une compagnie de cavalerie pour y prendre mort ou vil un baron de Polié pour la fausse monnoie. Je suis, etc.

De Paris, le 22 février 1661.

LETTRE DCXXVIII. — *Au même.*

On tient ici la paix faite avec le pape et le roi le dit lui-même hier, ce samedi 23 février, que le cardinal Chigi viendra ici en qualité de légat. M. Jér. Colot m'est ce matin venu voir et m'a demandé de vos nouvelles, dont il témoigne être fort en peine; je lui ai dit que vous étiez à Lyon en bonne santé, et que vous m'aviez honoré d'une des vôtres depuis votre retour de Piémont.

M. le duc Mazarin est allé en Alsace par exprès; son influence est d'autant plus énergique, qu'elle a été plus longtemps comprimée. En tout et partout, dans la vie publique comme dans la vie privée, il faut donc consulter la vérité, la respecter, la rechercher à sa source la plus haute, la plus sacrée, et ne reculer jamais devant ses conséquences.

(R. P.)

lement du roi et par nécessité. On dit que le roi fait faire de la poudre à canon en divers lieux, et en telle quantité, que l'on soupçonne toujours de la guerre quelque part. Le Rabelais est achevé à Amsterdam en deux tomes in-douze qui se vendent ici 4 livres 10 sous en blanc; l'impression en est fort belle; il y a à la fin une explication de plusieurs mots dudit auteur, laquelle est bonne.

Il n'y a que trois jours qu'un des bons amis de M. Morisset me dit que l'on travailloit à obtenir de ses créanciers qu'il pût venir ici, et qu'il espéroit d'en venir à bout; il y seroit mieux qu'à Lyon, à ce que je vois. La vanité a été le premier péché du genre humain; il en a eu toute sa vie, *et a capite ejus folium non defluet*; il sera toujours glorieux et malheureux. Cette vanité est une maladie incurable *quæ hominem comitatur usque ad tumulum*. Il y a en son fait beaucoup d'imprudence, vanité, pauvreté, et comme j'entends, j'ai peur qu'il n'y succombe à son âge de septante ans; j'en ai pourtant regret et le plains bien fort, car il est bon homme et savant; mais quoi! *uriculos asini quis non habet?* Tout le monde le plaint ici, mais personne ne l'assiste. Vous diriez qu'il a la peste, *nihil habet infelix paupertas durius in se, quam quod homines ridiculos facit*.

Je viens de voir M. Rousset, marchand de Lyon, beau-frère de M. Raffin, qui m'a demandé de vos nouvelles; je lui en ai dit de bonnes, Dieu merci; il vous baise les mains: c'est un bon corps d'homme, un bon chrétien, qui auroit été bon pour l'église primitive; mais il aime bien les cérémonies d'église, qui n'étoient point en usage en ce temps-là.

Le Ture a pris tout nouvellement Clausembourg en Transylvanie. Si on le laisse toujours faire ainsi, je crois qu'à la fin il prendra tout; mais quoi qu'il en arrive, je ne me ferai jamais Ture: c'est une sotte religion, avec leur Alcoran, aussi bien que celle des juifs, avec leur Messie prétendu.

On dit ici que M. Morisset tient le loup par les oreilles, et qu'il n'ose reculer; je crois que cet homme *habet equum*. *Seja-*

nam, tant il est malheureux, *quauris non habeat aurum Tolosam*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 29 février 1664.

LETTRE DCXXIX. — *Au même.*

Je ne sais rien de nouveau de l'Hippocrate de M. van der Linden. Cet auteur est mort à Leyden, âgé de cinquante-trois ans, d'une fièvre avec fluxion sur la poitrine après avoir pris de l'antimoine, et sans s'être fait saigner (1). Quelle pitié ! faire tant de livres, savoir tant de latin et de grec, et se laisser mourir de la fièvre et d'un catarrhe suffoquant sans se faire saigner ! J'aime mieux être ignorant et me faire saigner quelquefois. Il y a trois ans que j'en tenois, si je n'eusse eu l'esprit de me faire promptement saigner. J'aime mieux que l'on jette mon sang sur un fumier, que si l'on mettoit mon corps en terre. Voilà comment meurent les fous et les chimistes.

Je prie Dieu de bon cœur qu'il renvoie la santé à votre chère moitié. Le lait d'ânesse sera dans sa grande force dans dix jours. Je souhaite qu'elle s'en trouve bien. Si je la pouvois guérir, je partirois dès demain pour Lyon ; mais il y a trop loin d'ici. Galien envoyoit ses malades à la montagne de Stabium, qui en revenoient en bonne santé. Mon fils Carolus m'en a confirmé la remarque par une médaille de l'empereur Geta, qu'il estime fort, où il m'a montré une vache que les habitants de cette montagne avoient fait représenter pour l'excellence de son lait. Nous en avons aussi de celui d'ânesse très bon à l'entour de Paris. Ma belle-mère, morte âgée de quatre-vingt-quatre ans, d'une apoplexie, avoit pris soixante ans durant le lait d'ânesse. La mère de M. Dulaurens, le con-

(1) Voyez les notes t. I, pag. 63, 165, 375 : t. II, pag. 497.

sciller, mourut l'an passé, âgé de quatre-vingt-sept ans. Elle en usoit tous les ans depuis l'âge de vingt-deux ans. Sa belle-sœur, veuve d'André Dulaurens, l'anatomiste, avoit fait la même chose et a vécu quatre-vingt cinq ans. Il fait ici des merveilles, particulièrement au printemps et en automne, notamment quand on le prend avec précaution (1). Je n'en donne jamais que les entrailles ne soient bien nettes et préparées par de bonnes et douces purgations. Je suis, etc.

De Paris, le 8 avril 1664.

LETTRE DCXXX. — *Au même.*

Depuis que je vous écrivis il y a quelques jours, on m'a dit que M. de Belleval, professeur et chancelier de Montpellier, est mort (2), et que le roi a donné sa charge à M. Valot. Il est docteur de Reims, le voilà chef de Montpellier; ainsi la fortune de la cour fait tout.

On cherche ici un médecin qui veuille aller en Pologne; mais on veut qu'il soit astrologue, chimiste, et qu'il ne saigne guère. Je suis d'avis qu'on leur en fasse faire un tout exprès, car Galien ne leur seroit point propre, si ce n'est qu'on leur en trouve un tout fait à la foire Saint-Germain.

On parle maintenant de réformer et retrancher les greffiers, qui ne sont pas les moindres larrons du royaume. Qui pourroit réformer les apothicaires et les procureurs, et même tant

(1) Lorsqu'un médecin juif, envoyé par l'empereur de Constantinople à François I^{er}, rétablit la santé de ce grand roi au moyen du lait d'ânesse, on croyoit ce moyen absolument inconnu des anciens. On voit par ce que faisoit Galien pour ses malades, et surtout par la curieuse médaille que Charles Patin possédoit, et qu'il fit voir à son père, que les anciens médecins employoient souvent le lait et même celui d'ânesse comme un puissant moyen de guérison. (R. P.)

(2) Martin Richer de Belleval, neveu de Pierre Richer de Belleval.

de juges et de médecins ignorants qu'il y a en France, obligeroit fort le public.

On craint le Turc en Allemagne; plût à Dieu que ce fût une terreur panique. Si du Pont-Euxin par le Danube remontoit quelque vilaine bête comme une tortue, les Allemands ne croiroient-ils pas que ce seroit quelque avant-courrier de l'antechrist ou du Turc, ou quelque autre Paracelse? De ce qui arrivera, je ne sais qu'en croire ou qu'en craindre. Il faut que je dise, comme me dit avant que mourir M. Gassendi : « Je ne crains rien de tout ce qui me doit et me peut arriver. » Adieu.

De Paris, le 18 avril 1664.

LETTRE DCXXXI. — *Au même.*

Le marchand de dentelles et point de Venise nommé Salar est toujours dans le cachot noir du grand Châtelet; il est accusé de plusieurs faussetés (1). Il promet à ses juges de leur révéler bien des vérités, et d'accuser beaucoup de complices, pourvu qu'il ait la vie sauve; on dit néanmoins qu'il sera pendu. Il y a ici des femmes de marchands prisonniers pour la fausse monnoie et pour l'avoir débitée.

L'affaire de Chartres est tout-à-fait mauvaise. Le fils de M. Grenet, procureur du roi, et le vice-bailli son gendre sont tous deux en fuite. Il y a une femme prisonnière et deux valets; tout est pris et saisi. M. de Fortia, maître des requêtes, commissaire député et envoyé sur les lieux, est ici attendu dans trois jours. La chambre de justice fait bien des recherches sur plusieurs particuliers et en fait mettre beaucoup en prison.

On imprime ici les *Conciles* en quinze tomes in-folio, les *Œuvres* de Balzac, tout entier en deux tomes, l'*Histoire de France*, par Mézeray, en quatre tomes, etc. On espère de voir

(1) *Faux*, comme on dit aujourd'hui.

bientôt ici une nouvelle pièce de défense pour M. Fouquet, laquelle, à ce qu'on dit, s'imprime hors du royaume, et qui surpassera en beaux raisonnements tout ce qui jusqu'ici a été fait pour sa défense. Enfin M. Morisset revient; un de ses particuliers amis vient de m'en assurer; c'est qu'il est d'accord avec ses créanciers par le moyen de M. Valot, qui lui a obtenu du terme et de l'assurance contre tant de demaudes. O misérable vanité, que tu fais du mal au monde!

Il y a ici une nouvelle criminelle: c'est une femme d'environ cinquante ans, qui a toujours fait la belle, veuve d'un marchand de passements de la rue au Fer et fille de Boussingaut, fameux marchand de vin, et que j'ai autrefois traité malade. Elle est prisonnière pour avoir eu intelligence avec des faux monnoyeurs qui faisoient des louis d'or de sept livres, et elle les distribuoit et faisoit passer pour bons, moyennant quinze sous de profit sur chaque pièce. Mon Dieu, que les méchants sont malheureux! Mandit argent, que tu fais de mal en ce monde (1)! L'avarice et la vanité sont les démons

(1) En vérité, il faut toujours s'étonner de l'étonnement de Gui Patin quant à la puissance de l'argent sur notre misérable espèce. Est ce qu'il n'en fut pas ainsi de tout temps? ignore-t-on ce qu'a dit un ancien sur *l'auri sacra fames*? Horace ne se moque-t-il pas des Romains plaçant toujours *virtus post nummos*. Il faut pourtant avouer qu'il y a dans la cupidité, cette lèpre du cœur humain, des paroxysmes plus ou moins violents. On peut assurer qu'à notre époque, la maladie semble être parvenue au plus haut point d'intensité: l'argent fait tout et peut tout. Aussi, dit un poète moderne, M. de Latouche,

La vertu n'a qu'un jour, la beauté n'a qu'une heure;
 Dans son mérite entier l'argent lui seul demeure,
 C'est l'infailible clef, ouvrant de toutes parts
 Conscience, scrupule, et pudeur, et remparts.
 Victorieux sultan de tous ses adversaires,
 C'est le nerf du crédit, l'entraille des affaires;
 C'est la tête de tout : principe, but final:
 Aussi l'entendous-nous nommer le CAPITAL.

(R. P.)

qui le gouvernement aujourd'hui. Cette veuve s'appelle madame le Fèvre; elle a une fille mariée à un nommé M. Gervais de la Marche, qui a été officier du roi.

On dit que le cardinal légat vient, qu'il arrivera à Fontainebleau, ou le roi se rendra le 15 de mai pour l'y recevoir.

Le roi ira au palais bientôt pour quelque suppression contre les jansénistes. Quand le roi sera à Fontainebleau, la chambre de justice sera à Moret, et les prisonniers à Montereau-sur-Yonne. M. l'archevêque de Rhodès a ses bulles pour l'archevêché de Paris, dont il prendra demain possession.

De Paris, le 18 avril 1664.

LETTRE DCXXXII. — *Au même.*

Ce mot ne sera ici que pour vous remercier des deux beaux livres que vous m'avez envoyés par M. de la Fille, votre chirurgien. Je remercie aussi le révérend père Ménestrier de la bonté qu'il a eue de me mettre dans son livre, comme il a fait parlant de M. Spon, page 41. Je viens de recevoir une lettre de M. C., qui me mande avoir été appelé chez un prince d'Allemagne, duc de Wirtemberg, qu'il a traité, et après avoir été chez lui quelque temps et l'avoir guéri, en a été fort bien récompensé. On lui offre de grands avantages, s'il veut aller à Prague, mais il y a quelque chose de meilleur sur le bureau.

J'entretins hier M. de Lorme (1), qui me semble être un merveilleux personnage; il a une prodigieuse mémoire, beaucoup d'esprit, grand sens et de grandes connoissances, ce qui est bien extraordinaire en un âge si avancé; de plus, il a fait son cours en une terrible école, qui est la cour. Il m'a fort remercié des lettres que je lui écrivis il y a deux ans, et

(1) Voyez la note t. II, page 398.

moi je l'ai remercié des siennes. Il dit qu'après que son procès sera jugé, il me viendrait volontiers demander une petite chambre pour y demeurer avec moi et pour m'entretenir de plusieurs choses; je lui ai offert toute la maison. Il m'a souvent parlé de M. Guillemeau, son ancien ami. Il n'étoit pas des plus savants, mais il étoit bien intentionné et avoit une prodigieuse mémoire. Il étoit fort dans la méthode d'Hippocrate et de Galien; il adoroit la fortune de la cour, dont il étoit disgracié pour n'avoir point voulu être du parti du cardinal de Richelieu, s'étant attaché à la pauvre reine-mère, Marie de Médicis, de laquelle il espéroit tout; mais tous deux en furent trop mauvais marchands.

Le roi s'en va demain à Saint-Germain avec toute la cour, ce 28 avril; on dit qu'il y sera plus de trois mois. On parle ici d'un grand projet que l'on a proposé au roi pour faire la taille réelle, ou bien d'un autre par lequel on ôtera les tailles et gabelles, et chaque personne paiera tant par tête au roi, ce qui me semble, non seulement injuste, mais aussi impossible, quoique cela se fasse en Turquie; mais, par la grâce de Dieu, la France ne sera jamais turque.

M. le maréchal d'Estrées, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, est échappé d'une fièvre continue, au grand étonnement de bien du monde dans un si grand âge; il est né l'an 1573, et étoit frère de madame Gabrielle, qui mourut l'an 1589, mère de feu M. de Vendôme. Le roi est à Saint-Germain; M. et madame d'Orléans s'y en vont dans quelques jours après qu'elle sera guérie. *Instat electio regis Poloniæ.*

M. Séguin, médecin de la reine-mère, âgé de soixante-huit ans, veuf il y a longtemps, abbé d'une bonne abbaye, et enfin prêtre fort dévot et très avare, s'en va quitter le monde, et se retire dans Saint-Victor, avec les moines, pour y passer le reste de ses jours. Il a un fils, conseiller à la cour, qui lui donne du mécontentement: *nullus est ex omni parte beatus. Medio de fonte leporum surgit amari aliquid quod in ipsis faucibus auget.*

On parle ici de huit villages en Italie qui y ont été accablés par les cendres du mont Vésuve. M. Boucherat, maître des comptes à Paris, et doyen de sa chambre, âgé de quatre-vingt-seize ans, est ici fort malade; il crache le sang et saigne du nez : *effectus ac deficientis naturæ argumentum*.

On dit qu'il y a du bruit à Constantinople, qui a donné de la frayeur au grand-seigneur, et qu'il y a grande apparence qu'ils ne prendront pas Caudie cette année.

Il y a ici un ambassadeur d'Angleterre pour rétablir le commerce du plomb, de l'étain et des bas d'estame, et peut-être pour autre chose de plus grande importance.

J'admire les recherches particulières que le père Ménestrier a ramassées avec grand soin et beaucoup de travail, pour en composer l'*Éloge historique de la ville de Lyon* (1). Ce livre durera à jamais pour l'honneur de votre ville, qui est en France ce qu'est Anvers aux Pays-Bas, et ce que dit J. Lipsius, *quod est in capite oculus*; sauf à Paris et à Rouen de défendre leurs droits, ayant chacune ses raisons et ses prérogatives. J'ai peur qu'on ne dise de Paris ce que Joseph Scaliger a dit de la Rome de son temps : *Spurcum cadaver pristinae venustatis, turpis litura non merentium rerum*, etc. Mais à propos de Scaliger, qui étoit un homme incomparable, n'avez-vous point vu trois petits livrets intitulés *Scaligeriana*, *Perroniana*

(1) Voici le titre en entier : *Éloge historique de la ville de Lyon, sa grandeur consulaire sous les empereurs et sous les rois; 1669, in-4°*. Ce père Ménestrier étoit un homme très érudit et qui a composé beaucoup d'ouvrages dont quelques uns sont encore estimés. Il ne faut pas le confondre avec un autre Ménestrier, savant numismate du siècle précédent, qui vécut et mourut à Dijon. Son épitaphe se lisait sur un des vitraux de l'église de Saint-Jean de cette ville, la voici :

Ci git Jean le Ménestrier :
L'an de sa vie soixante-dix,
Il mit le pied dans l'estrier
Pour s'en aller en paradis !

et *Thouan*? On ne trouve que bien peu du premier, et je n'ai point vu les deux autres. J'ai en mes mains le manuscrit du premier, il y a trente-huit ans, et je vous l'offre de bon cœur.

Je viens d'apprendre la mort d'un de nos médecins, nommé Vaucherot, âgé de soixante-deux ans (1). Il étoit à Commerci, médecin du cardinal de Retz, et il y est mort d'une inflammation de poulmon pour avoir trop aimé le vin. Du reste c'étoit un savant homme, honnête et digne d'une plus longue vie.

Il est mort aussi un conseiller de la grand'chambre, nommé Musnier de l'Artige, âgé de soixante-dix-neuf ans. Guénaut et Rainssant n'ont pas laissé de lui donner deux fois du vin émétique, avec lequel on arrive souvent *ad requiem sempiternam*.

Notre jeune reine est grosse, et j'en suis bien aise. Plaise à Dieu que sa postérité vive et règne longtemps, et qu'elle répare tant de maux que la France souffre depuis la mort du bon roi Henri IV.

M. Colbert a été dire à M. Boucherat, conseiller d'État, qu'il n'allât plus à la chambre de justice, et que telle étoit la volonté du roi. On croit que c'est pour avoir parlé en faveur de M. Fouquet, et n'avoir pas crié au gré de la cour, *tolle, crucifige*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 mai 1664.

LETTRE DCXXXIII. — *Au même.*

Je vis ici, vendredi dernier, en consulte, une femme mordue d'un chien enragé, âgée de trente-cinq ans. Les parents, ayant entendu notre pronostic, qui ne promettoit rien de

1. Voyez la note tome II, p. 74.

bon, furent chercher le chevalier de Saint-Hubert, qui y vint, mais qui n'y avança rien. On leur amena un charlatan qui lui fit avaler du vin émétique, et après lui donna une pilule, dont elle mourut trois heures après. Le pentamètre d'Ausone n'y a pas eu son effet : *Et quum fata volunt, bina venena jurant*. Les charlatans tuent plus de monde que les bons médecins n'en guérissent. C'est la faute des juges qui les souffrent.

Je baise les mains à madame votre femme. J'ai mauvaise opinion des eaux de Vichy pour elle. Feu M. Merlet, qui y avoit été, les disoit fort contraires à la poitrine ; et de fait ces minéraux desséchants sont ennemis du poumon. J'aimerois mieux, en cette belle saison, un changement d'air et du lait d'ânesse, en se purgeant de dix en dix jours avec la casse et le séné. Toutes ces eaux métalliques ont un certain sel desséchant et ennemi des entrailles (1). Vous avez délivré votre jeune homme d'un grand mal. Nos barbiers font ici tous les jours des fautes semblables à celles qu'on a faites avec lui, et nos chiens à grand collier ne font autre chose et ne rougissent point de dire, comme Vespasien, que l'odeur du gain est toujours bonne, de quoi que ce soit qu'il provienne. Je suis, etc.

De Paris, le 6 mai 1664.

LETTRE DCXXXIV. — *Au même.*

J'ai ici vu M. Merlat, jeune homme de Lyon, qui m'a parlé de vous, comme vous lui aviez recommandé de me voir : *nec*

(1) Il y a du vrai, du bon praticien dans cette réflexion ; toute eau minérale est excitante, voilà qui est certain ; mais il ne l'est pas moins qu'employées à propos et selon des indications précises et formelles, les eaux minérales sont un moyen thérapeutique d'autant plus précieux que nul autre ne peut le remplacer. Pour les eaux de Vichy, voyez la note tome II, page 383. (R. P.)

injuria, indiget enim arte Machaonia et Chironia. Je vous dirai fort à propos ce vers d'Horace :

Stultorum incurata pudor malus ulcera celat.

Le roi et toute la cour s'en vont après demain à Fontainebleau. On dit que M. le dauphin part dès aujourd'hui de Versailles pour y être conduit. La jeune reine est grosse. On dit que la chambre de justice suivra, et le conseil, et les prisonniers.

Le beau *Diogenes Luertius*, grec et latin, de M. Ménage est arrivé d'Angleterre. On croit ici que M. Berrier, premier commis de M. Colbert, est tellement bien dans l'esprit du roi, qu'il est en état d'en chasser celui qui l'y a mis. La cour est un pays où l'on joue à boute-hors.

Les Hollandois commencent à menacer de faire la guerre à l'évêque de Munster, s'il ne leur rend un certain château qu'ils prétendent leur appartenir.

Le légat est en chemin; il sera accompagné de soixante gentilshommes italiens; ce sont, à ce qu'on dit, autant de comtes. Ce ne sont pas des comtes de l'empire, mais plutôt des comtes de la pomme de Charles-Quint, qui fit cinquante comtes de ceux qui pouvoient ramasser une des cinquante pommes. Oh! que ce légat nous obligerait s'il pouvoit faire diminuer la taille! Entre autres nécessités qui nous pressent, celle-là nous est bien nécessaire pour le pauvre peuple. Il ne feroit pas mal aussi d'ôter le carême; mais je crois qu'il n'en a pas la volonté. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 14 mai 1664.

LETTRE DCXXXV. — *Au même.*

J'ai reçu votre lettre par M. Colot, dont je vous remercie, et suis ravi que M. votre fils ait si bien fait en contentant les mes-

sieurs de votre collège : Dieu lui fasse la grâce de continuer de mieux en mieux , et d'y réussir de même. M. Spon me l'avoit mandé déjà avec grande joie et applaudissement. M. Morisset a tort , il devoit y assister ; mais c'est que le bon seigneur a bien autre chose en tête , dont je vous ai écrit par ma dernière. Je ne sais si M. Germain ira en Pologne , car on le marchandise ; mais s'il y va , ce ne sera pas faute de pratique ; il a bon emploi et beaucoup de mérite. Il faut qu'il y ait quelque autre mystère , que je crois être du côté de sa famille , dont néanmoins il a eu du bien. C'est lui qui a écrit contre l'antimoine. Il est grand chimiste , mais il a bon jugement , raisonne bien , en homme sage et judicieux. Il a trois belles filles à marier , dont l'aînée a plus de trente ans ; mais pourquoi , dit-on , ne les marie-t-il point ? je n'en sais rien : *in res angusta domi ?* L'on ne voit guère de gens riches que l'on ne sache en quelque façon comment ils le sont devenus , *sed egestatis paulo occultiores et obscuriores sunt causæ* ; néanmoins j'espère de vous dire celles-ci quelque jour.

Il y a un gros procès à Rouen de tous les médecins contre un apothicaire , qui se disent de belles vérités les uns contre les autres ; tous ces procès décrient fortement la profession.

On dit que les électeurs ne peuvent s'accorder à Ratisbonne pour le secours que l'empereur leur demande contre le Turc : ainsi il y a grande apparence que tout ira mal.

J'ai vu aujourd'hui notre M. Charpentier qui se porte mieux , *non de calculo conueritur*. Je vous baise les mains , et suis de toute mon âme , etc.

De Paris , le 23 mai 1664.

LETTRE DCXXXVI. — *Au même.*

Le roi est à Fontainebleau , où toute la cour se va rendre. On parle ici d'une trêve entre l'empereur et le Turc. Les pa-

rents de M. Fouquet sont ici en grande alarme, et ont peur de l'issue du procès. La haine que M. Colbert lui porte poussera les choses bien loin.

N'avez-vous rien ouï dire de nouveau d'une *Histoire de Lyon*, en deux tomes in-folio, faite par un jésuite de votre pays, laquelle est bien avancée, mais non parfaite? Je crois que l'auteur s'appeloit le père de Saint-Aubin, ou le père Bollioud.

Madame de Nemours-Vendôme est ici morte de la petite-vérole; elle laisse deux-belles filles à marier. C'est celle qui étoit veuve de celui que M. de Beaufort tua d'un coup de pistolet en duel l'an 1659, et qui étoit son beau-frère. Elle est ici morte le 19 mai; les sieurs des Fougerais, Brayer et Rainsant l'ont assistée jusqu'au bout, avec un nommé M. Dufour, huguenot, qui étoit autrefois médecin de M. de Vendôme, son père, durant ses voyages d'Italie.

Je viens de recevoir votre lettre datée du 16 mai, pour laquelle je vous remercie: je souhaite une vigoureuse santé à mademoiselle Falconet, pour à laquelle parvenir je tiens trois choses très nécessaires: *nempe diortam legitimam, assiduum lactis usum sed asinini, et catharsim frequentem, cumque benignam ex foliis et cass. cum pauco rheu, nisi tu dissentis, docte Trebati*. M. Morisset n'avance rien en ses affaires, et ne nous rend pas nos registres; je ne sais enfin ce qu'il fera ni ce qu'il deviendra: je ne vis jamais un homme si mal conseillé et si malencontreux. On cherche ici un médecin pour la charge de médecin de M. le dauphin. mais sourdement; on dit qu'elle est à 20,000 écus; je n'ai garde d'y penser ni pour moi ni pour mes enfants. *Curio dat curas, tribuat Judarus Apella, non ego, qui didici cum diis securum agere avum*: paix et peu, *pauem et circenses*.

Il a couru ici un bruit que le roi sortiroit de Fontainebleau a cause de la petite vérole, mais ce bruit se trouve faux. Mademoiselle d'Alençon, sœur de feu madame la duchesse de Savoie, est ici malade de la petite-vérole.

M. le comte de Montausier (t) s'en va de la part du roi à Lyon, vers M. le cardinal légat, pour l'amener et accompagner jusqu'à Fontainebleau. J'apprends que l'on imprime en Hollande un beau recueil de tout ce qui a été jusqu'ici fait pour la défense de M. Fouquet, mais qu'il y aura plusieurs volumes indouze, et que l'on parle aussi d'y imprimer un recueil d'épithaphes du cardinal Mazarin. Peut-être que ce dernier en attirera un autre pour le cardinal de Richelieu, pour lequel plusieurs curieux en firent de fort beaux alors, pour l'amitié que l'on avoit pour le bonnet rouge, qui avoit été le *Jupiter mactator* de son siècle.

M. de Guise est ici fort malade; on dit tout bas que c'est *ex ulceribus ac hypersarcosi vesicæ*; il y a *ischurie* et *strangurie*.

Nous avons ici un de nos médecins prêt à se faire tailler pour la pierre dans la vessie; c'est celui qui donne tant de vin émétique dans Paris, *per fas et nefas*, qu'on lui en a donné le surnom. On dit qu'il le fait pour gagner les bonnes grâces des apothicaires et pour plaire à Guénant. Il est un de ceux qui en ordonnent le plus, mais il n'en prend jamais: il lui seroit peut-être bon pour sa pierre: mais il n'en a pas assez bonne opinion. S'il y croyoit, il y a de l'apparence qu'il en prendroit, c'est qu'il a peur de sa peau; pour moi, je n'en prendrai jamais: *nunc me vestigia terrent*.

Il est mort ici depuis quatre jours un vieux chirurgien fameux de la place Maubert, nommé J. Mesnard, qui étoit habile homme et bien riche, âgé de quatre-vingt-sept ans.

Le conseil du roi a envoyé depuis peu de jours plusieurs taxes pour divers partis, dont se sont mêlés les chefs de ces familles. Madame d'Esguillon en est, quelques présidents au mortier, comme MM. de Maisons, le Coigneux, de Bailleul, etc., la Brisse, partisan; Lambert, maître des comptes,

(t) Devenu depuis Pillustre duc de Montausier, si connu dans l'histoire de Louis XIV. (R. P.)

frère et héritier de feu M. Jean-Baptiste Lambert, commis de M. Fieubet, trésorier de l'épargne, lequel Lambert mourut il y a vingt ans, âgé de trente-sept ans, riche de 4,000,000. Je l'avois traité malade longtemps, et il mourut maigre, sec et tout exténué, comme je lui avois souvent prédit. Son rein droit étoit tout ulcéré et rempli d'un tas de petites pierres, dont mon fils Charles garde quelques unes comme autant de curiosités médicinales. On a taxé aussi les héritiers de M. Garnier, trésorier des parties casuelles, qui a laissé dix enfants, et à chacun plus d'un million de bien : voilà bien de l'argent dont il en reviendra une partie au roi. *Facit Deus ut post hoc misellus, inno miserrimus populus sublevetur tot tributis, tot arumnis, a tot annis oppressus iniquis tyrannorum et publicanorum artibus.* Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 30 mai 1664.

LETTRE DCXXXVII. — *Au même.*

Le fils de M. Merlat se porte mieux ; il parle de s'en retourner bientôt à Lyon ; vous pouvez le dire avec vérité à M. Merlat, et lui faire mes recommandations. On dit que le cardinal de Retz y doit arriver bientôt, et mademoiselle d'Orléans pareillement, j'entends l'aînée qui est si riche.

M. de Guise est ici mort, *ex urinae suppressione cum doloribus et ulceribus ad vesicam*, et trois verres de vin émétique que les médecins courtisans lui ont donnés avec promesse de guérison : *sic itur ad astra.*

Notre M. Rainssant a la pierre ; il est après à se faire tailler et s'y prépare. On dit que M. le prince de Conti a aussi la pierre. Il a été sondé ; on ne l'a point encore trouvée, mais on croit qu'elle y est.

On parle ici de la suppression que le roi veut faire de huit

millions de rente sur les tailles constituées l'an 1636. Plusieurs particuliers y sont fortement engagés : cela fera bien crier des gens , si on ne les rembourse argent comptant , et comme dit Plante , *auro presentario*. On ne parle guère que de cela , et presque plus du légat (1). Je suis ravi que mademoiselle votre femme se porte mieux. Puisque la casse ne lui fait rien, je voudrois qu'elle prît son infusion de séné , tout au moins de deux dragmes , de quatre en quatre jours, de grand matin , une heure et demie avant son lait , ou bien trois grandes heures après son lait , se rendormant par dessus , si elle peut ; car alors le bouillon n'est pas pressé , ou bien après le lait quatre grandes heures , elle prendroit un bouillon au veau , laxatif par deux ou trois gros de séné. *Syrapo violarum facile carebit , quoniam hic opus est adstrictione , quam ille non habet propter nimiam humiditatem.*

Je ne sais encore rien de l'Hippocrate de feu M. van der Linden ; j'en écrirai à son fils , duquel on ne dira jamais : *Tydidés melior patre.*

Une mademoiselle le Fèvre de la rue au Fer, qui faisoit passer les louis d'or qui n'étoient point de poids pour quinze sous de gain , a eu le fouet au cul d'une charrette , et la fleur de lis sur l'épaule de la main du bourreau : voilà la seconde fois qu'elle a été reprise de justice.

Le procureur du roi du Châtelet fait une nouvelle opposition contre Salar, et il a été remis dans le cachot.

Le roi supprime toutes les rentes de l'Hôtel-de-Ville, avec

(1) Quand le gouvernement se trouvait embarrassé , on s'en prenait alors , sans plus de façon , aux créanciers de l'État. On connaît ces vers de Boileau :

..... Plus pâle qu'un rentier
A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier.

Dans notre révolution de 89 , on alla plus loin encore ; l'État fit banqueroute et enleva une grande partie du capital ; de là ce fameux *tiers consolidé* sur lequel l'agiotage s'est tant exercé. R. P.

promesse de remboursement : Dieu le veuille ! Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 6 juin 1664.

LETTRE DCXXXVIII. — *Au même.*

Notre M. Rainssant a été taillé, lundi matin 9 juin, et on lui a tiré une pierre plus plate que grosse, mais fort bien et fort heureusement. L'opération a été faite par Fr. Colot, cousin de celui que vous connoissez. M. Noel Falconet connoît bien celui-ci, et il lui a vu tailler le bonhomme Chaulate.

Le prince de Conti est au lit fort malade; on dit qu'il a la fièvre, défluxion sur la poitrine, et même quelque soupçon de pierre dans la vessie.

Nous avons ici quantité de fièvres vermineuses, et nous ne les guérissons qu'en faisant les remèdes généraux. La saignée et la purgation sont absolument nécessaires; elle soulage la nature de ce qui la surcharge, et empêche la continuation de la pourriture. Nos chimistes ne savent pas ces secrets-là. Je vous ai écrit dans ma dernière d'une dame le Fèvre; mais ce n'est point la marchande que je connois, c'est une autre qui faisoit passer de la fausse monnoie. La vraie madame le Fèvre, que j'ai traitée malade en 1637, étoit belle, jeune et friande; elle est encore prisonnière au Châtelet; si elle avoit été à la cour des Monnoies, on dit qu'il y a longtemps qu'elle auroit été pendue. Elle aura de la peine d'en échapper; c'est un des conseillers des monnoies qui me l'a dit ce matin.

Le jeune Merlat est parti d'ici sans me dire grand merci, et sans me rendre un livre que je lui avois prêté. Il en a fait de même à un bon chirurgien qui l'a bien pansé; peut-être qu'il vous parlera quand il sera arrivé à Lyon. Je vous dis la chose comme elle est. Le chirurgien m'en est venu parler et se plaindre à moi: je lui ai promis de vous en écrire, et après

avoir vu quel ordre il y mettra , j'en écrirai , s'il est besoin , un petit mot à M. son père : c'est grande pitié que jeunesse, *amantes, amentes.*

Les rentiers font ici de grandes plaintes et bien du bruit. Le roi veut rembourser tout le bourgeois; mais il retiendra par ce moyen toutes les rentes de ceux qui sont taxés à la chambre de justice, et qui sont héritiers de ceux qui ont manié les finances depuis trente-cinq ans, ou qui se sont mêlés de partis. Il y a bien des gens de longue robe, des conseillers, maîtres de requêtes, des maîtres des comptes, et même des présidents au mortier qui s'y trouvent embarrassés.

M. le cardinal de Retz est ici. Je vous baise très humblement les mains et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 juin 1664.

LETTRE DCXXXIX — *Au même.*

Le cardinal légat est ici qui se promène *incognito* en attendant le jour de son entrée; tout le monde le croit pourtant bien. Il vient demander pardon au roi, et nous apporte des indulgences, des Agnus Dei, des chapelets et grains bénits, et autres fanfreluches papalines. Il vandroit bien mieux qu'il fît rabaisser la taille dont tout le monde est fort tourmenté.

On parle de la suppression de deux présidents au mortier, savoir de MM. le Coigneux et le Bailleul, et de deux secrétaires d'État, MM. de Guénégaud et de la Vrillière. Plusieurs parlent des rentes qui en craignent la suppression; mais on dit que le mal ne sera pas si grand.

Dieu conduise M. Anglis et sa jeune noblesse: ce sont d'honnêtes gens.

Je baise les mains à M. Jér. Colot; son cousin Fr. Colot étoit allé à Autun, où il est tombé malade: il croyoit tailler M. l'évêque d'Autun, qui est mort de la pierre avant qu'être taillé.

Cet évêque avoit été minime et évêque de Riez ; enfin il est mort. Il étoit cousin de M. de Marillac , conseiller d'État , qui me le dit hier , et neveu de MM. les deux frères du garde des sceaux et du maréchal , qui mourut l'an 1632 près de l'Hôtel-de-Ville. Ce M. de Marillac , conseiller d'État , est petit-fils du garde des sceaux , et père de M. de Marillac , par ci-devant conseiller de la cour , et aujourd'hui avocat-général au grand conseil , lequel a depuis peu épousé une belle jeune dame , fille de M. de Saton de Champigny , intendant de justice à Lyon , qui étoit le bon ami de notre bonhomme feu M. Gassendi. Je baise les mains au P. Bertet ; j'ai reçu sa lettre , et lui ferai réponse bientôt.

M. votre frère est arrivé ; il m'a fait l'honneur de me rendre visite et de m'inviter d'aller rendre visite à son patron , monseigneur Roberti. M. votre frère a tant d'affaires , qu'il ne sait presque pas de quel côté se tourner ; il ressemble à cet ancien *qui quum esset solus , pene faciebat familiam heri suo*. Il étoit secrétaire , intendant , maître d'hôtel , argentier , etc. *Et quid non ?* cela est dans les fables de Phèdre.

Je me réjouis bien fort de la santé de mademoiselle Falconet ; le bain et la fréquente purgation de séné et de casse lui seront deux souverains remèdes ; mais il ne faut pas qu'elle s'en lasse , jusqu'à ce que sa maladie soit tout-à-fait finie. Elle aura encore besoin d'être purgée une fois la semaine jusque dans l'hiver , *sed paulo validiore medicamento , additis nimirum validioribus medicamentis , nempe syrupis diarrhodon et de floribus mali persicæ : verum apage scammoniatorum omni genus* : ils la dessécheroient trop.

J'ai vu ce matin monseigneur Roberti , logé dans les Feuillants ; il est homme d'esprit et d'efficace , en un mot , homme d'affaires et Italien. *Legatus est vir bonus , peregre missus , ad mentiendum reipublicæ causa*. M. votre frère y étoit présent , c'est lui qui m'y a introduit ; je ne manquerai point de faire mon devoir , au moins je ferai tout ce que je pourrai , afin qu'on ne vous reproche rien après avoir dit tant de bien de

moi. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 10 juillet 1664.

LETTRE DCXLI. — *Au même.*

L'entrée du légat a été différée. Il est à Fontainebleau, où il traite de ses affaires avec MM. les députés du conseil. On dit qu'il fut hier enfermé trois heures dans son cabinet avec M. de Lionne. Tout le monde parle de son entrée, mais personne n'en sait rien. Se fera-t-elle ou non? c'est un grand problème. Mais en attendant que le temps nous en éclaireisse, je vous dirai que les jacobins du faubourg Saint-Honoré ont perdu leur procès à la grand'chambre, et qu'ils sont obligés de déguerpir du mont Valérien, qu'ils avoient occupé par force sur les prêtres reclus et les ermites qui y demeuroient et qui en avoient été chassés par ces maîtres moines. Ne diriez-vous pas qu'ils se persuadent que tous les biens sont communs et qu'il n'est question que de prendre? On se loue ici de la justice que la cour a rendue à cette occasion. Je suis, etc.

De Paris, le 4^{er} août 1664.

LETTRE DCXLI. — *Au même.*

Madame la duchesse d'Orléans est accouchée d'un petit prince qu'on appellera le duc de Valois; plaise à Dieu qu'il parvienne à la gloire de tant de bons princes qui ont porté ce nom! Henri III étoit très bon; mais il fut malheureux pour s'être trop fié à ses favoris, et fut enfin assassiné par un moine jacobin, à Saint-Cloud, dans une chambre où j'ai souvent été. Ces moines sont bien maudits de tuer les rois; cependant à

les voir, on croiroit qu'ils ont des intelligences en paradis; ils en ont bien plus avec le diable; mais malheur à ceux qui s'y fient. Cette même maison de Saint-Cloud, qui appartenoit à la famille de Gondy, appartient aujourd'hui à M. le duc d'Orléans, père du prince de Valois qui vient de naître.

Il avoit ici couru une nouvelle touchant quelques avantages que nous avons en Hongrie contre les Turcs; mais il n'y avoit rien de certain: *omnis homo mendax*, le monde ne sauroit s'empêcher de mentir.

La peste continue toujours bien fort à Amsterdam; la trêve n'est pas faite entre les Anglois et les Hollandois, *metuo fortiter ne tandem nequissimi negotium et res maximi momenti erumpat in verbum*. Quoi qu'il arrive, on croit que les Anglois seront toujours de notre côté, et que leur roi est de fort bonne intelligence avec le nôtre.

Nous n'avons rien de nouveau de la chambre de justice. On parle toujours de M. Fouquet, mais personne ne sait quand cela finira: *quem das finem, rex magne, laborum?* On m'a dit que l'on avoit imprimé chez Elzevir, à Amsterdam, plusieurs tomes de *Factums, Requêtes, Apologies et Défenses* pour lui, mais on n'en a encore point vu ici. Le roi a été saigné deux fois: on dit qu'il va être purgé pour prendre, après, les eaux de Saint-Myon et du lait d'ânesse: *utivam feliciter convalescat!*

On imprime présentement en Hollande, chez M. Blaeu, le livre de M. Ger. Jo. Vossius, de *Idololatria*, etc.; il sera in-folio, augmenté de la moitié: ce sera un fort bon livre, car M. Is. Vossius, son fils unique, me l'a dit lui-même; il est ici depuis six semaines; il m'a fait l'honneur de me visiter deux fois. Je l'avois autrefois connu chez feu M. Hugo Grotius, l'an 1639, et chez M. Salmasius, l'an 1643. On imprime en Angleterre le *Dictionn. de Spelmanus*, et à Lyon, qui sera bientôt achevé, un *Amaltheum Quomasticum Laurentianum*, qui sera un fort bon livre in-folio. Je vous baise les mains, et suis, etc.

De Paris, le 29 août 1664.

LETTRE DCXLII. — *Au même.*

J'apprends que le roi n'ira point à Dunkerque, mais il y envoie à sa place M. le marquis de Montauzier, dont la femme est aujourd'hui première dame d'honneur de la reine, à la place de madame de Navailles, qui a été disgraciée, tant pour son malheur que par sa faute. On dit que le roi a quelques indispositions de chaleur, et que pour le rafraichir il sera saigné et purgé; ensuite de quoi on lui fera prendre les eaux de Saint-Myon, *Saucti-Medulphi*, en Auvergne.

Madame de Label, notre voisine, est bien affligée; on lui a enlevé son petit Huguet, qui par une débauche spirituelle s'étoit fait capucin avec quelques autres petits écoliers. Mon Dieu! faut-il avoir si froid, et aller en *Gymnopode* en paradis? comme a dit quelque part M. Sébastien Rouillard, natif de Melun, jadis avocat en parlement.

Comment se porte le révérend père Bertet? Son grand dessein de l'édition des œuvres du père Théophile Raynaud sera-t-il bientôt achevé? Comment va celle du père Gibalin?

On mit avant-hier, ce 18 août, dans les cachots du Châtelet, neuf jeunes hommes qui ont volé un commis de M. Colbert; il y en a eu quatre de roués. J'ai été appelé ce matin, ce 20 août, chez M. le nonce pour y voir le maître-d'hôtel; j'y ai aussi vu M. votre frère, qui m'a dit qu'il vous avoit fait réponse. On dit que M. le nonce fera bientôt son entrée solennelle dans Paris, comme ont accoutumé de faire les ambassadeurs. M. votre frère m'a fait voir son beau carrosse; on ne voyoit rien de pareil dans la Palestine durant le temps du Messie, mais alors *la religion étoit en herbe, aujourd'hui elle est en gerbe et en fleur. Unde fit ut hodie principes Ecclesie tan facile et jucunde hauriant aquas in gaudio de fontibus Salvatoris.*

Pietas peperit divitias, mais filia suffocavit matrem: c'est saint Bernard qui l'a dit, dont on célèbre aujourd'hui la fête.

M. le nonce a fait son entrée, ce 23 août, dans Paris, avec grande admiration de tout le monde, et tout y étoit beau et splendide. Ce même jour je vis M. votre frère, qui vous baise les mains; il est si fort accablé d'affaires qu'il n'a pas le loisir de vous écrire, et vous prie de l'excuser. Ce même jour est arrivée la nouvelle que le sieur de Maginville, vice-bailli de Chartres, qui étoit en fuite pour vol et fausse monnoie, avoit été arrêté à Toulon; c'est le prévôt des maréchaux de Chartres, un grand et franc voleur, chargé de beaucoup de crimes; puisqu'il s'est laissé prendre, je le tiens en grand danger.

Les amis de M. Fouquet ont espérance qu'il échappera, vu que l'on a joint au procès les requêtes qu'il a présentées de nouveau à MM. de la chambre de justice. On a ici ramené les prisonniers, et M. le chancelier aussi, qui est plus vieux que pas un, et qui ne vivra plus longtemps. Le fragment de Pétrone n'est point encore achevé.

Il y a ici un gros procès au conseil entre les médecins et les apothicaires de Marseille.

Notre M. Rainssant est toujours bien malade d'une double quarte; nous allons tomber dans une saison qui lui sera fort contraire, *febres quartanae autumnales longae*.

Il y a aujourd'hui vingt-deux ans que Armand, cardinal de Richelieu, ministre enragé, fit couper la tête dans votre ville à mon bon et cher ami M. de Thou. *Heu dolor! scribere plura vetant lacrymae ubertim fluentes ex oculis*.

On dit qu'il y a un seigneur de disgracié pour avoir refusé d'épouser mademoiselle de la Vallière. Je viens de dire adieu à M. le premier président, qui s'en va demain aux champs pour deux mois. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 12 septembre 1664.

LETTRE DCXLIII. — *Au même.*

Nous avons ici un honnête homme bien affligé : c'est M. de la Mothe-le-Vayer, célèbre écrivain, et ci-devant précepteur de M. le duc d'Orléans, âgé de septante-huit ans. Il avoit un fils unique d'environ trente-cinq ans, qui est tombé malade d'une fièvre continue, à qui MM. Esprit, Brayer et Bodineau ont donné trois fois le vin émétique et l'ont envoyé au pays d'où personne ne revient.

J'ai aujourd'hui été à nos écoles pour entendre la harangue de M. Lecomte pour l'acte du sieur de Bourges. Il est fort savant et fort sage, mais il devient vieux. Tout ce qu'il a dit est l'ouvrage d'un esprit qui vieillit : c'est une pitié que d'en venir là. La vieillesse est une grande dame qui ne vient jamais sans grand train. Il vaudroit mieux n'être pas si savant et être déréglé ; et néanmoins, à tout prendre, c'est un abîme de science et d'érudition.

Je ne sais quel remède on apportera à un grand désordre qui est de deçà. Jour et nuit on vole et on tue ici à l'entour de Paris. On dit que ce sont des soldats du régiment des gardes et des mousquetaires. Mais pourquoi tuer des gens qui vont et qui viennent, des boulangers, des paysans, des marchands et des gens qui s'en retournent dans leur pays ? Nous sommes arrivés à la lie de tous les siècles (1).

Madame la duchesse d'Orléans s'est trouvée mal à Villers-

(1) On voit que Gui Patin ne perd pas une occasion de prouver la corruption de son siècle, la barbarie des préjugés, le désordre des mœurs, le peu de police établie dans les villes, inévitable effet d'un certain degré de civilisation où les intérêts et les passions sont continuellement aux prises. Malgré le progrès des lumières, y a-t-il moins de crimes, moins de scélérats qu'autrefois, une police plus efficace, etc. ? On peut en douter.

Le siècle en a menti, l'homme n'a pas changé.

Toujours ou victime ou bourreau.

(Lamartine.)

(R. P.)

Coterets ; son medecin l'a mise au lait d'anesse. Elle est fluette, délicate, et du nombre de ceux qu'Hippocrate dit avoir du penchant à la phthisie. Les Anglois sont sujets à leur maladie de consommation, qui en est une espèce, une phthisie sèche ou un flétrissement de poumon, *ex morbis materiæ*, dans Fernel *Vale*.

De Paris, le 26 septembre 1661.

LETTRE DCLXIV. — *Au même.*

Je vous envoyai hier, ce 1^{er} octobre, une lettre de deux pages, et je recommence à vous écrire, afin que par là vous connoissiez que je pense souvent à vous, en vous donnant des nouvelles de ce pays. Je vous rends grâce du livre que vous me promettez de M. Anisson : *Amaltheum Onomasticum Laurentianum*, duquel j'ai fort bonne opinion.

M. Ménage parle de faire réimprimer ses *Origines de la langue françoise* in-folio fort augmentées ; mais il est bien long à tout ce qu'il promet, et encore plus à le tenir.

Les jansénistes faisoient ici imprimer une nouvelle *Vie des saints* in-octavo avec privilège du roi. Les jésuites ont eu le crédit d'en faire arrêter l'impression.

Avez-vous à Lyon un *père Pomey, jésuite*, qui fasse imprimer un ouvrage, *de Religione veterum*, en plusieurs tomes in-folio ? Cela me fut hier dit par un gentilhomme écossais, qui est depuis peu arrivé de Lyon. Un savant homme en théologie et en humanités peut faire un beau livre sur ce sujet.

On parle ici de la peste à Toulon que quelques vaisseaux hollandois y ont apportée ; j'en serois bien fâché par l'amitié que j'ai pour le genre humain.

Hier, ce 3 octobre, fut décapité en Grève, assez tard, un gentilhomme normand, qui étoit prisonnier depuis dix-huit mois ; il étoit d'auprès de Dreux ; il avoit battu un juge, brûlé une maison et fait d'autres excès, *non oportet in eum scribere*,

qui potest proscribere. Les juges ont intérêt de conserver leur crédit, aussi bien que de faire justice et de punir les méchants. Il n'avoit que trente-quatre ans; il ne pouvoit se résoudre à la mort; on fut tout prêt à lui couper la tête par force sur un billot.

Quand vous verrez M. Troisdames, je vous prie de lui faire mes recommandations; il m'ennuie que je ne le voie; nous dirions quelquefois de bons mots qui ne se peuvent écrire, *notissima est fabula de Jove et Europa, et Io, virguncula in juvenecam transformata, etc., sed est!*

Notre M. Rainssant a pris deux diverses fois du quinquina, qui n'a produit aucun bon effet, *eadem morbi contumacia et eadem symptomata perseverant, quorum omnium causa est prava diathesis fortiter impressa visceribus nutritiis, sed præsertim hepatis atque lienis. Ballonius cancerosam vocat hanc dispositionem, que nulla arte deletur, et est αιμαρροια, propter hydropem proximè insequentem.* Il a onze enfants vivants et pas un de pourvu, hormis un, qui a un canonicat à Reims. Oh! que celui-là est heureux qui peut être content! Paix et peu: *Panem et circenses*, comme Juvénal a dit, *Satira V*, contre Sejan. Voilà MM. nos stibiaux et empiriques de cour, tantôt au tour de leur rollet, comme ils ont fait à feu M. le duc d'Orléans et au cardinal Mazarin. Il a bien fait prendre du vin émétique et d'autres drogues en sa vie à ses malades, et principalement de la poudre de perles pour faire plaisir aux apothicaires ses bons amis; mais aujourd'hui *non habet hominem qui projiciat illum in piscinam probaticam* (1). Il peut pourtant encore guérir, pourvu qu'il éloigne les charlatans qui le traitent, et qu'il se confie à quelque habile homme qui entende bien la profession, et qui sache le secret de la méthode; le reste n'est rien que pour amuser le monde. Il vaut mieux se résoudre à être plus longtemps malade que vouloir rompre l'anguille aux genoux et guérir par force: c'est pourtant ce que les empiriques

(1) Il n'a personne qui le jette dans la piscine.

promettent tous les jours , et ce qu'ils ne tiennent jamais.

On tient pour certain que la chambre de justice sera bientôt terminée , que la déclaration en a été portée à la chambre des comptes , que toutes les affaires seront civilisées , excepté celles de M. Fouquet , qui demeurera prisonnier , et auquel on donnera des commissaires. Je crois pourtant qu'il en échappera par le moyen de quelques puissants intercesseurs et *déprécauteurs* qui le favorisent prudemment , et emploient finement le crédit de leurs amis ; quand vous devinerez qui sont ces gens-là , *non ideo mihi eris magnus Apollo*. Il y en a surtout , *ubique terrarum regnat Acquiuis* , à ce que dit Barclay , et comme il est très vrai. On prétend aussi qu'il a de très bonnes raisons contre les accusations de M. Colbert , et que celui-ci lui a fait de grandes injustices et supercheries. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 7 octobre 1664.

LETTRE DCXLV. — *Au même.*

L'électeur de Brandebourg a appelé en son université de Berlin un savant hollandois nommé Martinus Schookius , qui a écrit beaucoup de livres. Étant jeune , il enseignoit les humanités et ensuite la philosophie. Il est aussi savant que ces anciens sophistes qui dispuoient et écrivoient de tout ce qui se pouvoit savoir. Lui et Conringius , en Allemagne , sont en cette façon de science et d'écrire les plus savants hommes de l'Europe. Le P. Théophile Raynaud les passoit tous deux ; car il étoit jésuite et avoit sa théologie romaine et loyolitique en suprême degré dans l'esprit ; mais sans cela et le respect qu'il avoit pour ses supérieurs , il étoit bien capable de s'échapper , et d'en faire plus que trois autres en toute sorte de matières ; car , outre la doctrine et la merveilleuse mémoire qu'il avoit , il donnoit à tous ses ouvrages et à tous ses livres un tour de perfection qui n'appartenoit qu'à un grand maître.

On fait ici un conte effroyable, et qui me fait peur, d'un homme que l'on dit être mort en Hollande depuis environ un an, qui a révélé peu avant de mourir qu'il étoit frère de Ravailac, ce malheureux assassin qui tua notre bon roi Henri IV il y a cinquante-quatre ans; que si son frère l'eût manqué, celui-ci étoit dans un autre endroit qui attendoit et cherehoit à faire le même coup, et que ce ne fut point par ressentiment de religion, ni par impulsion des Espagnols, mais seulement par vengeance, irrités contre ce roi, qui avoit débauché leur sœur et qui s'étoit moqué d'elle. Mais je crois que tout ce récit n'est qu'une pure fable; quoiqu'il soit bien malaisé de savoir au vrai la cause qui avoit induit ce malheureux assassin à tuer un si bon prince. J'ai ouï dire autrefois que Ravailac avoit été à Milan, où le comte de Fuentes l'avoit porté à faire ce parricide. J'en ai encore ouï nommer d'autres à Mathieu de Morgues, abbé de Saint-Germain, qui tint le parti de la reine contre le cardinal de Richelieu, tandis qu'elle étoit en Flandre. M. de Sully, dans le dernier tome de ses *Mémoires*, fait connoître qu'il avoit une autre pensée; mais tout cela sont lettres closes où l'on ne voit goutte, et peut-être que l'on n'y verra jamais; et je doute fort si le roi Louis XIII a jamais su un si grand secret (1). Adieu.

De Paris, le 13 octobre 1664.

(1) Sully remarque seulement qu'après le crime de Ravailac on ne le garda qu'avec une grande imprudence, et que toutes sortes de personnes purent lui parler. Puis il ajoute : « Certaines gens, qu'il n'est pas besoin de nommer, usèrent si imprudemment de cette liberté, qu'ils osèrent lui dire, en l'appelant leur *ami*, qu'il se donnât bien de garde, je rapporte les paroles dont ils se servirent, *d'accuser les gens de bien, les innocents et les bons catholiques*, parce que ce seroit un crime irrémissible et digne de la damnation éternelle. » (*Mémoires de Sully*, t. VIII, p. 3, édit. de Londres, 1767.) Mais quelles étoient ces gens qu'il n'étoit *pas besoin de nommer*? Sully ne le dit pas malheureusement, et la postérité les ignore entièrement. (R. P.)

LETTRE DCXLVI. — *Am memo.*

Je croyois avoir répondu à votre dernière, mais je trouve que j'ai oublié quelque chose. Je crois qu'il n'y a aucuns remèdes anti-épileptiques: MM. Seguin, Riolan, de la Vigne et Moreau étoient de cet avis. Ceux que Crollius et la nation des chimistes vantent pour tels, sont des fictions ou de pures fables. Je n'en excepte ni le gui de chêne, ni le pied d'élan, ni la racine de pivoine, ni autres semblables bagatelles. La guérison d'une si grande maladie dépend d'un exact régime de vivre, avec l'abstinence des femmes, du vin, de tous aliments chauds et vapoureux: mais il faut la saignée et la fréquente purgation qui ne blesse pas le cerveau, et ne se fasse pas avec des pilules ou des poudres. Il faut aussi quelquefois faire sortir du pus qui est dans le mésentère, le poumon, la partie cave du foie ou l'utérus, et les paroxysmes ne cessent pas, jusqu'à ce qu'une telle humeur soit tirée hors. Fernel a été un grand homme, et a rompu la glace sur plusieurs points, mais il a trop peu vécu pour tout savoir et tout dire. Il n'a vécu que cinquante-deux ans. Les perles ne servent rien là non plus qu'ailleurs, si ce n'est pour enrichir l'apothicaire. Dans le flux de bouche syphilitique, il ne faut pas purger tandis qu'on le veut entretenir; mais quand il est trop fort ou qu'il le faut arrêter, comme après seize ou dix-huit jours, particulièrement si les pustules ou les ulcères sont desséchés. La tisane laxative y est fort bonne, ou bien le séné avec le sirop de roses pâles ou de fleurs de pêcher. Le flux d'en bas arrête celui d'en haut. La nature ne peut pas soutenir deux mouvements contraires. Ses mouvements sont réglés aussi bien que ses forces. Celui qui sonne les cloches ne peut pas aller à la procession: je n'ai jamais vu manquer cette méthode. *Vulz.*

De Paris, le 14 octobre 1664.

LETTRE DCXLVII. — *Au même.*

La reine-mère fut saignée du pied il y a quelques jours, sans autrement être malade; elle a soixante-deux ans passés, *subest tamen aliqua causa physica que siletur et sileri debet*; mais notre jeune reine, grosse de huit mois, a la fièvre tiercée, et en a déjà eu trois accès. Le roi paroît fort touché de cette maladie, et se rend fort assidu auprès d'elle; elle a déjà été saignée trois fois.

La double quarte est revenue à M. Rainssant; il s'affoiblit et devient fort ehagrin; il a aussi quelque chose dans le mésentère qui l'y menace d'un abcès, *et his gralibus itur in requiem sempiternam*. Notre Fernel l'a remarqué *lib. 6, Pathol., cap.*

M. Piètre est en bonne disposition, nous nous sommes plusieurs fois rencontrés en consultation depuis son dernier mal. Feu M. Nicolas Piètre, son père, a été un des premiers hommes de son siècle, qui n'étoit haï que des apothicaires, *quia paucis familiaribus et selectis utebatur medicamentis*; il haïssoit le fatras des Arabes, et n'en ordonnoit jamais; il étoit grave, sérieux, sage, bon, enfin un autre Socrate; il aimoit fort à enseigner les jeunes medecins qui se mettoient en état d'apprendre, et leur inculquoit toujours la probité, l'étude et l'assiduité; il étoit fin et rusé, mais fort sage et circonspect; il avoit merveilleusement bien étudié: jamais homme n'a su mieux que lui Hippocrate, Galien, Cicéron, Sénèque et Fernel, aussi ne les louoit-il souvent jusqu'à m'en donner un goût particulier; en un mot, c'étoit un grand personnage qui avoit le cœur bien placé et fort élevé au-dessus des embûches de la fortune, qu'on adore aujourd'hui eommé une idole à qui tous les sots se dévouent; il haïssoit l'impudence de notre siècle, et toutes les impostures dont se servent aujourd'hui les méchants et les charlatans,

Ut faciant rem. si non rem. quocumque modo rem.

Ce que vous me dites de Lucain est dans son livre IX. Celui-là étoit fort du parti de Pompée, et avoit raison; mais si Jules César eût perdu la bataille de Pharsale, Pompée en eût-il moins fait? car Cicéron a dit quelque part en ses *Épîtres*, *ad Atticum*: *Uterque vult regnare, non mutat fortuna genus, sed mores misere, corrumpit*. M. le premier président est si fort du parti de Pompée, qu'il me témoigna un jour de la joie de ce que j'en étois, lui ayant dit dans son beau jardin de Baille que, *si j'eusse été lorsque l'on tua Jules César dans le sénat, je lui aurois donné le vingt-quatrième coup de poignard*. Ce fut l'an 1645, au mois de mai (1).

Dieu donne longue et heureuse vie au père Pomey et au père Gibalin; je vous remercie aussi de ce que vous m'en promettez. Je baise les mains au père Bertet, à M. Boissart, et à madame sa femme. Je voudrois avoir donné quelque chose de bon, que tout leur procès fût bien fini. Je trouve M. Anisson un fort bon homme; pour le *Sturmius, de medicis non medicis*, il ne l'entend pas dans mon sens; il en veut aux empiriques et aux charlatans, et s'est fort servi du livre de Michel Doringius, *de Medicina et medicis*.

M. Fouquet a aujourd'hui comparu devant ses juges, et a été mis sur la sellette. La jeune reine se porte mieux. Je vous envoie notre catalogue nouveau, et vous prie d'en donner un exemplaire à M. Spon. M. votre frère m'a aujourd'hui parlé pour faire une consultation pour une femme de Rome; je

(1) Ce mot révèle en entier le caractère de Gui Patin. Il était de cette école politique dont le *Contrat social* a formulé depuis le symbole. Une fibre républicaine ardente et vive résonnait certainement dans ce cœur-là. Qu'on se représente un pareil homme et de tels principes quand la révolution française éclata. Parmi les *démolisseurs* de l'ancien édifice social, peut-être n'eût-il pas hésité, comme tant d'autres, à se vouer aux dieux infernaux de 93, et à croire qu'il faut de grands maux pour produire de grands biens. Dès l'époque de Gui Patin, le protestantisme, la fronde et le despotisme avaient jeté les germes de ces doctrines au fond plus révolutionnaires que progressives. (R. P.)

pense que ce sera demain. Je vous baise les mains , et suis de toute mon àme votre , etc.

De Paris , le 14 novembre 1664.

LETTRE DCXLVIII. — *Au même.*

La jeune reine est accouchée, ce matin 16 novembre, d'une fille, laquelle a été tôt après baptisée. On dit ici que le roi est fort triste, et que notre armée de Gigeri est embarquée pour revenir de deçà.

J'ai vu ce matin M. le nonce dans son lit, et lui ai mené mon fils Charles, qui lui a présenté ses livres, et il nous a fait la grâce de les recevoir agréablement : nous y avons vu M. votre frère, qui est en bonne santé. Les conclusions de M. le procureur-général de la chambre de justice, contre M. Fouquet, vont à être pendu ; vous voyez où va cette feinte modération de M. Colbert, elle n'est qu'ambition cachée, qui dégénéreroit en tyrannie si elle pouvoit (1).

Tout le monde parle ici du cancer à la mamelle de la reine-mère, et c'est pour cela qu'on lui a tiré du sang depuis peu.

Il est arrivé un grand malheur à M. Piètre ; il n'avoit qu'un petit garçon de dix ans qui s'est blessé à la tête, contre une porte, dont il est mort trente-cinq jours après ; il n'a plus qu'une petite fille de reste : ainsi voilà sa famille périë, ou à peu près.

Ce jeune enfant avoit eu de fortes convulsions avec une

(1) Notre auteur a certainement raison. A de grandes qualités, Colbert joignoit un caractère tenace, haineux et vindicatif. Il avoit en outre une sorte de dureté, d'impassibilité qui le rendoit odieux à tout le monde. Une dame qui réclamait de lui une pension due aux services de son mari, lui dit un jour : « Au moins, monsieur, faites signe que vous m'entendez. » (R. P.)

grande fièvre ; il y avoit de la bone dans sa tête , *a commotione cerebri* , que *pyralentiam* invoit , quod quidem symptoma vocatur a Græcis *σεισμός* , quod idem est quoniam *concussio* , vel *agitatio* aut *quassatio* . On appelle cela en françois , *une commotion du cerveau* , un *ébranlement* , laquelle arrive souvent aux petits enfans qui , se laissant choir sur des montées , en meurent , et arrive souvent sans fracture , par la seule commotion de cerveau et quelque ruption de petits vaisseaux , d'où le sang s'écoule , qui font un abcès où il se rencontre , et attire les convulsions , la fièvre et la mort . Ce mal-là arrive fort souvent à Paris , et il n'y a point de remède , *calamitas* , *a calamis attritis et fractis* .

Je soupai hier avec M. le premier président , où l'on parla fort de la déroute de Gigeri et du retour de nos gens . On s'en prend fort à M. Colbert , qui en faisoit son affaire . Un capitaine qui étoit là présent disoit qu'il auroit mieux fait de ne se mêler que des affaires de cabinet .

Le vice-baillif de Chartres , nommé Colin de Maginville , accusé de fausse monnoie et de plusieurs vols , fut averti que son fait étoit déconvert ; il se sauva , il y a déjà plusieurs mois ; on l'a cherché de tous côtés , et il l'a été si bien , qu'enfin on l'a déconvert *dans Valenciennes* , en Flandre , où il a été arrêté . On y a envoyé des gens pour l'amener en cette ville , où il est attendu ; c'est un méchant fripon , qui a bien fait du mal , et qui mérite une rude punition , qu'il ne peut éviter , *fuit jus vel perent mandus* . Je vous baise très humblement les mains , et suis de toute mon âme votre , etc .

De Paris , le 19 novembre 1664 .

LETTRE DCXLIX. — *Au même.*

La jeune reine est mieux , Dieu merci ; son dernier accès n'a été que de cinq heures , et elle a les nuits bonnes . On ne

parle de la reine-mère qu'en cachette ; les courtisans n'osent dire ce qu'ils voient ; cependant il est certain qu'elle a un cancer à la mamelle gauche , maladie , comme vous savez , qu'on ne peut guérir ; mais ne doutez pas qu'on n'y écoute les charlatans qui promettent toujours de la guérir. Enfin c'est un mauvais refrain de la ballade et de la comédie de la vie , principalement pour une femme qui a toujours bien mangé , et qui n'a presque point été malade , et ainsi qui n'a point fait de remèdes par précaution , dont elle se trouveroit aujourd'hui fort bien , si elle s'en étoit servie. On a fait ici force processions et prières publiques, ce qui , comme je crois , ne lui a point nui ; mais je voudrois être assuré qu'elles lui eussent servi et qu'elle en guérira. Les prières de gens de bien servent merveilleusement , et je ne suis point de l'avis de ce poëte , qui a dit trop hardiment :

Desine fata Deum flecti sperare precando.

On ne sait ici que trop de la déroute de notre armée de Gigeri , et la perte de dix compagnies du régiment de Picardie , par la fente du vaisseau qui les rapportoit près de Toulon ; on s'en prend au trop d'économie de M. Colbert.

On dit que madame Fouquet la mère a donné un emplâtre qui a été mis sur le ventre de la reine et qui a heureusement apaisé ses douleurs. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 21 novembre 1664.

LETTRE DCL. -- *Au même.*

M. votre frère m'a promis de vous envoyer une copie de la consultation que nous avons faite ici par ordre de M. le nonce. Le mémoire de Rome est plaisant , obscur , mal fait , menteur.

et peut-être fabuleux. N'est-ce point pour voir ce que nous en dirons ? car il y a des railleurs partout, et plus à Rome qu'ailleurs, à ce que j'apprends. Ce qui me réjouit après tant de peine que nous avons prise est l'espérance de quelque bénédiction de notre Saint-Père. Nous nous sommes assemblés deux grandes fois pour lui donner satisfaction, et nous avons été traités, comme dit Meursius, de saint Côme et saint Damien, *ὁ γέλασσε*. J'ai bien envie de savoir ce que le Saint-Père et les médecins de Rome diront de notre réponse, qui ne plaira pas à tout le monde. Je voudrois bien savoir aussi ce qui arrivera à cette femme. Rebuffe, qui étoit un jurisconsulte natif de Montpellier, a écrit que *Doctores de Sorbona vocantur Magistri nostri, quia nihil capiunt de suis responsionibus*. On nous appellera aussi *Magistri nostri*, si tout le monde nous traite comme le pape.

La reine n'a point eu l'extrême-onction et n'a point eu autre mal que sa fièvre tierce et sa couche; mais c'est qu'en ce pays là les médecins font toutes les maladies grandes, *quo pretiosius et fmosius curent*, comme dit Tertullien. Je vous prie de remarquer ces deux bons mots, qui conviennent fort aux empiriques d'aujourd'hui. Guénaut a déjà proposé le vin émétique, mais M. Seguin s'y est opposé et l'a empêché.

Mitescit negotium D. Fouquet, et j'en ai beaucoup meilleure espérance que ci-devant. Je voudrois que M. Anisson fût hors d'affaire et de procès, afin qu'il pensât à mes beaux manuscrits de Gaspard Hofmann, comme il m'a promis; mais quel est ce livre qu'il va imprimer de ce *Laurentianus*? L'hiver ne doit point empêcher le lait d'ânesse à madame votre femme, *sed sarpe debet purgari*. Je la salue de tout mon cœur, aussi bien que MM. vos deux fils, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris; le 2 décembre 1664.

LETTRE DCLI. — *Au même.*

M. Lecomte notre collègue est au lit, malade d'une blessure qu'il a à la jambe d'un coup de pied de cheval ; l'événement de ces accidents est toujours douteux.

Deux hommes sont ici morts depuis peu, qui ont eu de la réputation par leurs livres. savoir : Marcassus, qui a fait l'histoire grecque et plusieurs romans, et M. Perrot d'Ablancourt, qui a traduit le Corn. Tacite, le Lucien et autres. On dit que M. l'abbé de Bourzey, qui s'est tant dévoué à M. Colbert, s'en va faire imprimer la vie du cardinal Mazarin. Oh ! que cela seroit beau, s'il disoit tout ! mais il n'a garde ; il n'en seroit pas bien payé. J'apprends que M. Chapelain, poète françois, très savant et très honnête homme, qui a donné au public *la Pucelle d'Orléans*, a une pierre dans la vessie ; il s'apprête à se faire tailler le printemps prochain. M. le président de Thon *ad annum* 1601, remarque, en parlant de Jo. Heurnius, médecin de Leyden, très habile homme, que c'est la maladie des hommes d'étude, *misera ad libros assidue sedentium stipendia* (1).

La reine est toujours malade ; ses accès de tierce ne manqueront pas de revenir, *statis horis, et statu periodo*. Elle a de plus ses médecins de différents avis, comme il se lit dans les *Epistolæ* de Sidonius Apollinarius. Vous savez que la cour est pleine de brigues, d'ambition et d'avarice, que c'est un pays où le plus souvent on débusque son compagnon, *aula hodierna eadem est quam in pestilentiu campi, ibi sunt vultures qui lacerant, et cadavera que lacerantur*. La reine devoit être guérie ; elle n'a point accouché avant terme, et n'a jamais eu qu'une fièvre tierce fort simple.

(1) J'ai cité ce passage dans mon ouvrage, *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit*, etc. 4^e édit. t. II, p. 50. Combien d'hommes célèbres ont été, en effet, victimes de cette maladie ! combien ont pu dire, comme Erasme, *calculus, meus carnifex* !

(R. P.)

On a fait au roi des remontrances sur le rachat des rentes de l'Hôtel-de-Ville ; il a promis de rendre sa réponse dans peu de jours : ce fut M. le prévôt des marchands qui parla fort bien pour les rentiers. Les Hollandois et les Anglois ne peuvent s'accorder ensemble ; on croit qu'il faudra qu'ils en viennent aux mains. Les Anglois veulent emplir la Manche de leurs vaisseaux , afin d'empêcher que rien ne passe pour les Hollandois, qui ont été mal traités par les Anglois dans l'Amérique.

On parle ici de quelque plainte ou disgrâce de M. Berrier, premier commis de M. Colbert ; il n'y a rien au monde qui ne soit sujet à changement en ce monde , et principalement à la cour. La petite Madame a eu des convulsions et est morte ce matin ; elle étoit fluette et délicate , sans avoir jamais eu de santé. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, ce 8 décembre 1664.

LETTRE DCLII. — *Au même.*

Je vous mandois hier tout ce que je savois en vous envoyant une lettre de mon Carolus pour le P. Compain , jésuite. Ce Carolus vous baise les mains , et vous remercie avec moi de votre affection, de toute la peine que nous vous donnons.

M. Anisson m'a mandé que lui et M. Boissart sont prêts de s'accorder , et que pour cet effet il y a des arbitres nommés : Dieu leur fasse la grâce d'être bientôt contents et bons amis. Il y a dans les procès toujours de l'obstination et manque de charité : *est autem caritas vestis illa nuptialis que facit hominem christianum.* Mais de malheur la charité d'aujourd'hui n'est plus guère échauffée ; elle n'est plus tantôt réduite qu'à la besace des moines.

La santé de la reine n'est point encore assurée ; l'on mur-

mure du vin émétique; peut-être que les empiriques de la cour et les rabbins de Tartulien en font courir le bruit pour tâcher de donner quelque vogue à leur poison, qui a tant tué de monde. *Multa dicuntur de ejus morbo quæ nesciuntur, et de quorum veritate summo jure ambigitur. O infelices principes qui sua bona minus intelligunt! Infeliciores qui sua mala non sentiunt!*

La reine-mère est une fort bonne femme, laquelle a de fort bonnes intentions, mais elle n'a point assez de crédit pour les faire valoir.

Le roi a fait mettre dans la Bastille M. de Vardes : on ne sait point le sujet : on dit que c'est à cause de M. Fouquet; mais apparemment c'est le prétexte de quelque autre chose. On tient ici M. Berrier perdu, pour une fausseté qu'il avoit produite en la chambre de justice contre M. Fouquet; sa principale partie est M. Pussort de Fanan, ci-devant conseiller du grand conseil et de la chambre de justice, aujourd'hui conseiller d'État ordinaire, et oncle de M. Colbert. L'affaire de M. Fouquet tire à la fin et sera jugée dans peu de jours. On espère et on craint, ce sont les deux écueils de la vie humaine (1).

J'ai vu M. le nonce, ce matin 14 décembre, et M. votre frère, qui dit qu'il est las de prendre des médecines; il est vrai que son corps n'en a pas grand besoin, il n'est que mélancolique. M. l'abbé de Rivalte vous baise les mains. J'ai vu aussi M. le comte de Louvigny, sur un billet que M. de Saint-Laurent m'écrivit hier : c'est un brave seigneur que j'honore

(1) On espère et on craint; ce fut là, en effet, ce qu'éprouva constamment la société de Paris la plus distinguée à l'époque du grand procès de Fouquet. Ce surintendant qui trouva pourtant une *crnelle*, avoit acquis beaucoup d'amis et d'adhérents par ses libéralités et l'élevation de son caractère. Au fond, cet homme n'était pas un marchand d'argent, sans entrailles et sans pitié. Aussi madame de Sévigné ne cesse d'appeler l'intérêt sur *notre cher malheureux*, et le grand poète La Fontaine lui resta fidèle toute sa vie.

fort; il n'est pas fort malade; son mal est plutôt la langueur et la vieillesse que la maladie; j'en aurai soin, et j'espère que tout ira bien. On dit que M. Berrier est devenu fou, et qu'il a perdu l'esprit de la peur qu'il a que M. Colbert ne le fasse pendre; d'autres disent que tout cela n'est que feinte. M. Rainssant n'avance guère; sa fièvre est fort diminuée, et l'enflure *œdémateuse* continue. L'hiver est fort contraire aux vieilles gens et aux malades, et même aux convalescents *quorum vires ab acuto vel contumaci morbo sunt afflictæ, vel attritæ et præstatæ*; il n'est pas même jusqu'au bonhomme Cicéron qui n'ait dit, *in Epistolis ad familiares*: ὅστις ἂν λεπτὸν χρωτὶ πολέμιωτατον, *inquit Euripides, quem tu quanti facius nescio, certe singulos ejus versus singula testimonia puto.*

On parle ici d'un nouveau livre latin d'emblèmes, imprimé à Bruxelles, fait par un auteur nommé Millierez, fils d'un Espagnol. On m'a dit aujourd'hui que M. le lieutenant civil en avoit fait saisir une balle à la douane. On dit que ce livre est de politique; peut-être qu'il y a la-dedans quelque chose contre les intérêts et les prétentions de la France.

On imprime en Hollande un livre qui sera beau et curieux: ce sont les *Mémoires de M. le maréchal de Bassompierre*.

On dit que l'empereur envoie par la Franche-Comté de bonnes troupes au Milanais, afin qu'elles en demeurent saisies, en cas que le roi d'Espagne mette bientôt, à quoi il y a grande apparence.

On est tout de bon à la fin du procès de M. Fouquet; on a commencé à délibérer. M. d'Ormesson, premier rapporteur et maître des requêtes, a dit son avis, et, après de belles choses, a conclu à un bannissement perpétuel et à la confiscation de tous ses biens; c'est à présent à l'autre rapporteur, qui est M. de Sainte-Hélène, conseiller de Rouen, à dire le sien.

Mole habet regina parens e suo carinamute nannuoso: habuit consilium privatum trium archiatrorum, cum quatuor chirurgis famosis, ex quorum relatione conclusum fuit morbum esse àριαιον.

et in sola cicuta levationis spem esse repositam, id in medicamento quodantenus anodyno et emolliente : quod in tanto affectu est febrile auxilium. M. Rainssant est fort abattu , à peine peut-il se tenir dans son lit , et y bien étendre ses jambes : præterea laborat quidam inexplebili siti , sic itur ad astra.

Un de nos bourgeois fort homme de bien , nommé M. Poignant , a été mis à la Bastille pour avoir parlé de la suppression des rentes de l'Hôtel-de-Ville , et madame de la Trousse a reçu défense d'aller à l'Hôtel-de-Ville , et à toute autre assemblée , sur peine de punition corporelle pour la même cause. On dit que le roi a envoyé querir sa déclaration pour les rentes , mais on ne sait si c'est pour ajouter ou diminuer.

La chambre de justice a donné commission au présidial de Beauvais de faire le procès du receveur des tailles de Gisors , nommé l'Empereur , ce qui a été fait : ils l'ont condamné à être pendu et étranglé. Il y a appel , pour lequel il fut hier amené en cette ville ; il est de Paris , et a ici plusieurs parents qui le pourront sauver : son crime est de plusieurs voleries publiques.

La jeune reine ne se porte pas encore bien ; il y a trois mois qu'elle est malade , et n'avoit que la fièvre tierce , le simple bourgeois est mieux traité que cela , *sanctius apud Occumum civitas.*

M. votre frère m'a dit aujourd'hui qu'il a les pieds enflés , mais il n'a guère envie de se purger. Je salue avec toute cordialité MM. Troisdames, Spon et Garnier, et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 16 décembre 1664.

LETTRE DCLIII. — *Au même.*

Il y en a qui prétendent que la tumeur de la reine à la mamelle gauche n'est pas dangereuse. Je voudrois qu'ils en fus-

sent assurés, mais je ne le crois pas. On a fait venir un prêtre de près d'Orléans, qui, avec ses secrets et ses emplâtres, promettoit miracle. Mais Dieu fait ces grands miracles tout seul, encore n'arrivent-ils que rarement. Tout le monde est sujet aux lois de la nature, grands et petits. On ne fait plus d'état des rabbins de la cour, leurs secrets sont éventés, leur fait n'est que cabale et imposture.

On dit que M. Fouquet est sauvé, et que de vingt-deux juges, il n'y en a eu que neuf à la mort, les treize autres au bannissement et à la confiscation de ses biens. On en donne le premier honneur à celui qui a parlé le premier, qui étoit le premier rapporteur, M. d'Ormesson, qui est un homme d'une intégrité parfaite, et le second à M. de la Roquesante, conseiller de Provence. Ils ont dit, *que M. Fouquet n'avoit qu'obéi au cardinal Mazarin, qui avoit reçu du roi l'ordre et la puissance de commander; que pour tout le mal qui avoit été fait, il s'en falloit prendre au Mazarin, qui avoit été un grand larron qui méritoit qu'on lui fit son procès, d'être déterré, et ses biens confisqués au roi.* Et je suis fort de cet avis (1).

Dieu bénisse de si honnêtes gens! Je voudrois que le roi fit l'un ou l'autre chancelier de France pour leur noble et courageuse opinion, aussi bien M. Séguier n'en peut plus.

On travaille au procès de M. l'Empereur, receveur des tailles de Gisors. Sept cents témoins ont déposé contre lui, et il a plus de 800,000 livres de bien. Le roi en avoit donné la confiscation à M. le comte de Saint-Aignan, mais il l'a révoquée en disant que, etc. Quand je saurai le reste, je vous le manderai volontiers. Adieu.

De Paris, le 21 décembre 1661.

(1) La bile anti-mazarinesque de Gui Patin n'avait rien perdu de son acreté, trois ans après la mort du cardinal. Faut-il le lui reprocher? non sans doute, car il y a un côté de la vie de Mazarin largement entaché, et les convictions dépendent souvent du *point de vue* on on est placé.

LETTRE DCLIV. — *Au même.*

On s'attendoit a la cour que par le crédit de M. Colbert, sa partie, M. Fouquet seroit condamné à mort, ce qui auroit été infailliblement exécuté sans espérance d'aucune grâce. *Verum fati lege quæ regit orbem terrarum, vel potius, ut christiane divum, tacendo fatum, ne putes mihi esse cor fatuum*, Dieu lui a fait grâce, et ainsi il n'a été qu'exilé, *sic placuit superis*. On dit que quatre jours avant son jugement, madame Fouquet la mère fut visiter la reine-mère, qui lui répondit : *Priez Dieu et vos juges tant que vous pourrez en faveur de M. Fouquet, car du côté du roi il n'y a rien à espérer* (1). Les deux dames Fouquet, mère et bru, ont reçu commandement

(1) Nicolas Fouquet, surintendant des finances, naquit à Paris en 1615. Son père François Fouquet, armateur de Bretagne, avait fait le commerce avec les colonies. Appelé par le cardinal de Richelieu à faire partie du conseil de marine et du commerce, on dit qu'il fut le seul juge du maréchal de Marillac qui n'opina point à la mort. Nic. Fouquet fut d'abord maître des requêtes et procureur-général au parlement; en 1653, conjointement avec Servien, il occupa la charge de surintendant des finances. Enfin, le 21 février 1659, il fut promu à la pleine et entière possession de l'intendance des finances. Il possédait une grande fortune; mais sa magnificence, sa générosité envers les savants et les gens de lettres, et surtout sa prodigalité, dépassèrent tout ce qu'on peut s'imaginer. La dépense de sa maison était considérable, et le château de Vaux lui avait coûté plus de 18,000,000. On sait que c'est à la suite d'une fête qu'il donna dans le château de Vaux, au roi et à toute la cour, le 16 août 1660, que sa disgrâce fut décidée. On l'arrêta à Nantes le 5 septembre suivant par ordre de Louis XIV, et il fut jugé et condamné par une commission composée en grande partie de ses ennemis. Voici le jugement qui intervint le 20 décembre 1664 :

« La chambre a déclaré et déclare ledit sieur Fouquet dûment atteint et convaincu d'abus, et de malversations par lui commises au fait des finances. Pour réparation de quoy, ensemble pour les autres cas résultants du procès, Pa banny et le bannit à perpétuité hors du royaume, enjoint à lui de garder son ban sous peine de la vie, a déclaré tous ses biens confisqués au roy, sur iceux préalablement pris la somme de

du roi de sortir de Paris, et se retirer à Montluçon-en-Bourbonnois. On dit que les mousquetaires sont commandés pour partir demain et mener M. Fouquet à Pignerol. *Musa, locum agnoscis, etc., quaudiu vero sit hæsurus illic, apud nos arcanum est, soli Deo et regi, cognitum est tantum negotium.*

Nous aurons bientôt un bon livre fait par un janséniste, touchant les prétendues opinions des jésuites, tant sur leur morale que sur les droits du roi.

On imprime ici, en grand in-quarto, un *Abrégé de l'Histoire de France*, par M. Mezeray.

Le marquis de Charost et sa femme, fille du premier lit de M. Fouquet, ont ordre de se retirer à Ancenis; M. Bailli, avocat-général au grand-conseil, a Saint-Thierry son abbaye; les deux frères de M. Fouquet, en d'autres lieux. On voit ici sur les quatre heures du matin une comète entre le Levant et le Midi. Beaucoup de gens se lèvent la nuit pour la voir; ce n'est qu'une bagatelle en l'air qui fera parler les astrologues, et leur fera dire des sottises à leur ordinaire. Je crois qu'elle ne produira aucun bien, si elle ne fait diminuer la taille, et tant d'autres impôts que le Mazarin a fait à son profit et à notre perte.

On dit que le roi est fâché contre ceux qui n'ont point condamné à mort M. Fouquet: mais il n'y a pas d'apparence; car, outre qu'il a l'esprit doux et qu'il n'est point du tout sanguinaire, c'est qu'il l'eût fait condamner s'il eût voulu (1). Il

100,000 livres applicables moitié au roy et l'autre moitié en œuvres pies. »

On sait que, par une rigueur sans exemple et qui n'a pas eu d'imitateurs, le roi modifia l'arrêt, et le bannissement fut converti en une détention perpétuelle. Fouquet partit le 22 décembre pour Pignerol, où il resta enfermé jusqu'à sa mort, en mars 1680. Il fut ramené à Paris et inhumé dans l'église du couvent des dames Sainte-Marie, rue Saint-Antoine, le 20 mars 1680. (R. P.)

(1) *S'il eût voulu!* quelle sanglante critique du gouvernement absolu! Cependant il *voulut* que le bannissement se changeât en prison perpé-

avoit même dit qu'il ne se vouloit pas mêler de ce procès-là. et il a tenu sa parole. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 décembre 1664.

LETTRE DCLV. -- *Au même.*

Je vous ai adressé une lettre de mon Carolus pour le R. P. Compain, auquel je baise les mains; Carolus en fait autant pour vous. J'ai vu l'écrit de votre M. Robert, que je vous renvoie; il est autant extravagant que son auteur, outre l'ignorance crasse et les fautes qui y sont; je n'y entends rien, non plus qu'à l'original qui est venu de Rome, *sunt isthuc deliria morientis seculi*. Nous n'y avons rien répondu que par énigmes ou soupçons: *in re fuda et pudenda*. Tout y est douteux de part et d'autre; nous n'y avons répondu que pour contenter M. le nonce, encore n'avons-nous pas tout dit. M. votre frère, qui se porte assez bien, m'a dit qu'il vous en avoit envoyé une copie.

Votre M. Robert est ce bonhomme qui donnoit du vin d'absinthe pour guérir l'hydropisie. Ne vous fâchez pas, M. Rainssant en a pris aussi. Pensez-vous qu'il n'y ait de médecins charlatans qu'à Lyon: *et hic, et alibi, et ubique terrarum venditur piper*.

M. Piètre a cinquante-six ans, et je ne sais s'il aura jamais d'autres enfants; il est valétudinaire, et sa femme n'est guère loin de cinquante ans.

tuelle. Dans nos temps modernes l'opinion publique a une prépondérance, une action qu'elle n'avait pas dans le xviii^e s. écle. Lors du procès du général Moreau, accusé de conspiration avec Piehegru, Bonaparte, premier consul, victorieux, puissant, adoré de la nation, n'obtint point la condamnation à mort de Moreau; la voix publique s'y opposait, il ne put donc goûter l'orgueilleuse satisfaction de le *gracier*. (R. P.)

M. Fouquet est jugé, le roi a converti l'arrêt de bannissement en prison perpétuelle, *et utinam non degeneret εις τὸν θλαστόν*; car quand on est entre quatre murailles, on ne mange pas ce qu'on veut, et on mange quelquefois plus qu'on ne veut; et de plus, Pignerol produit des truffes et des champignons; on y mêle quelquefois de dangereuses sauces pour nos François, quand elles sont apprêtées par des Italiens. Ce qui est de bon est que le roi n'a jamais fait empoisonner personne, et qu'il a l'âme droite et généreuse. Mais en pouvons-nous dire autant de ceux qui gouvernent sous son autorité? J'ai vu ce quatrain de Nostradamus; il est ici commun. Ce poète étoit fou; mais M. de Roquesante est bien sage. *Nostra damus quam verba damus, nam fallere nostrum est. Et quam verba damus, nil nisi nostradamus.* Au moins il a menti pour M. Fouquet: gardons-nous de tels prophètes pour n'être point trompé; il ne faut croire ni révélation, ni apparition, ni miracle, ni prophétie, encore moins les songes, les énigmes, etc. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre. etc.

De Paris, le 23 décembre 1664.

LETTRE DCLVI. — *Au même.*

Il fait ici bien froid, et ce qu'il y a de malades n'ont guère que des rhumatismes, à quoi le vin nouveau n'a pas peu contribué. La messe de minuit est cause que tout le monde parle de la comète qui a été vue de qui l'a voulu. Ils deviendront enrhumés pour avoir été dès les trois heures du matin sur le Pont-Neuf pour la voir, et puis après s'en prendront à la comète. Pour moi, je ne crains rien de tout ce qu'on en prédit; il arrive assez de malheurs sans comète: c'est pourquoi je passe volontiers dans l'avis d'Éritius Putecanus et d'autres savants hommes, qui, sur l'autorité de l'Écriture Sainte: *Ne craignez point les signes du ciel*, prétendent que les comètes, comme

simples météores , ne nous prédisent ni bien ni mal. Nous n'avons que faire d'en craindre , il nous en viendra assez. On dit que le roi a donné charge à un mathématicien fort savant d'en écrire : il se nomme M. Petit. A peine y a-t-il jamais eu de comète plus remarquable que celle qui parut l'an 1572 après le massacre de la Saint-Barthélemi , laquelle dura dix-huit mois , et ne disparut qu'au printemps de l'an 1574 , un peu de temps avant la mort du roi Charles IX. M. de Thou , Kekerman . Tycho Brahé et d'autres en ont fait mention.

M. de la Mothe-le-Vayer , pour se consoler de la mort de son fils unique , s'est aujourd'hui remarié à septante-huit ans , et a épousé la fille de M. de la Haye , jadis ambassadeur à Constantinople , laquelle a bien quarante ans. Elle étoit demeurée pour être sibylle. *Non invenit vatem , sed virum , sed retulum.* Adieu.

De Paris , le 30 décembre 1664.

LETTRE DCLVII. — *Au même.*

Bon jour et bon an (ce dernier décembre), en attendant quelque bonne nouvelle que tout le monde désire. Je vous dirai que M. Fouquet n'a séjourné qu'un jour à Montargis , savoir , le jour de Noël.

On dit que le roi veut avoir sa revanche sur ceux de Gigeri , et qu'il y veut renvoyer 30,000 hommes le printemps prochain. On dit qu'ils ont fait quelque chose qui offense le roi , à cause de quoi il ira dès le mois d'avril en Provence.

Le bourgeois est ici fort mal content des rentes supprimées ; tout le monde se retranche fort ; il n'y a que les vendeurs de bijoux et de galants qui gagnent avec quelques cabaretiers. Les charlatans même ne font plus de fortune , témoin le misérable médecin qui , sans se soucier de Dieu ni du monde , vend effrontément des remèdes anti-éclyptiques et anti-comé-

tiques c'est celui qui en est le parrain, aussi bien que le marchand, *ex utraque parte Vulcano similis*). Dieu soit loué de tout; les gens de bien vivent toujours bien. Pour moi, je me fie à Dieu et à celui qui a dit : *Nunquam vidi justum derelictum, nec semen ejus querens panem.*

M. de Louvigni est content de moi; c'est un fort bon et sage gentilhomme. Je me moque de la comète; je ressemble à ce vieux Romain qui ne craignoit que *malum famam et famem*, encore ne m'en souciè-je guère. Dieu m'a donné la grâce d'avoir pourvu à l'une et à l'autre. De l'*Histoire de l'Université*, les deux premiers tomes sont sous la presse (1), les quatre autres suivront après; elle s'imprime aux dépens du recteur. Je sais bien que M. votre archevêque aime les livres; je le saluai ici l'an passé; je lui ai grande obligation du bon accueil qu'il me fit; je suis fort persuadé de son mérite et de celui de tous ses ancêtres, et particulièrement de son aïeul, MM. Nicolas de Villeroi, que je me souviens d'avoir vu l'an 1616, et feu M. d'Alincourt, l'an 1641. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 1^{er} janvier 1665.

LETTRE DCLVIII — *Au même.*

J'aurai soin de l'affaire que vous me recommandez pour M. de Rhodes votre doyen, et vous promets d'en parler à M. le premier président. On peut tout espérer de la justice et de la protection dont il honore les gens de lettres.

Enfin vous avez perdu M. Gras : il étoit temps qu'il mourût. Il étoit trop bourru, et sa mauvaise humeur ne lui a pas peu aidé à quitter ce monde. Il avoit pourtant du mérite; mais il eût bien fait de vivre comme les autres hommes.

1 Voyez la note tome III, page 273.

Notre jeune reine se porte bien , Dieu merci. Elle n'a plus besoin que de se fortifier. Tout son mal a été une fièvre tierce , et un accouchement qui fut un petit avancé par un purgatif donné à contretemps. Sénèque a très sagement dit qu'il n'y avoit rien de plus dangereux dans les maladies qu'un remède donné avec tant de précipitation. Un médecin doit ajouter, aux femmes encore plus qu'aux hommes , et encore plus aux femmes grosses qu'à celles qui ne le sont pas. La reine-mère n'est pas si bien. On dit qu'elle a un cancer à la mamelle gauche , où les empiriques de la cour ont perdu leur escrime. On a envoyé querir un prêtre nommé Gendron , près d'Orléans , qui l'a traitée. Une certaine femme en promettoit la guérison , mais elle en a quitté l'entreprise. On parle d'un moine de province , et d'un autre charlatan que l'on veut faire venir de Hollande ; de quel côté qu'il vienne , il m'importe fort peu , mais je ne pense pas qu'ils la guérissent. Mon Dieu ! qu'il y a de sottes gens au monde , et particulièrement chez les grands seigneurs , de croire que telles buses puissent guérir des maladies que les médecins n'ont pas pu guérir ! MM. les courtisans n'entendent point ce passage de la Bible : *Namquid resina est in Galaad, et medicus non est ibi.*

La semaine qui vient on va procéder aux taxes des partisans , dont les uns sont à la cour et les autres sont la plupart cachés et fugitifs. Il y en a qui s'offrent d'en prendre le parti , promettant au roi 50 millions ; mais on dit qu'il en faut bien davantage. Je prévois une étrange désolation sur les familles de ceux sur qui tombera ce tonnerre. Ce sera bien pis que la comète , qui ne se montre plus. Les jésuites en ont fait une thèse fort sèche , et où il n'y a presque rien à apprendre. Je suis , etc.

De Paris , le 2 janvier 1663.

LETTRE DCLIX. — *Au même.*

Je vous envoyai, il y a quelques jours, un paquet de lettres avec une thèse, *de sudore sanguinea*, laquelle, comme je crois, vous trouverez belle et remplie de doctrines. Les chimistes s'en font bien accroire tous les jours avec leurs prétendus sudorifiques, dont ils promettent de guérir la peste et les autres maladies malignes. La peste est un terrible démon qui ne se chasse point avec de telle eau bénite.

Cette dernière comète qui a paru fournira de la matière aux astrologues, et sans doute produira quelque livre nouveau aux curieux. Le mot de comète devoit être masculin, mais le peuple et l'usage l'ayant mis au féminin, je suis d'avis de parler comme les autres, malgré la règle de la syntaxe, de peur de passer pour novateur et pour grammairien, qui est une sottise espèce d'hommes, à ce que dit Athénée. La comète qui parut l'an 1572, au signe de *Cassiopea*, étoit tout autre chose qu'une comète d'Aristote, qui n'avoit rien vu de pareil, et qui peut-être ne l'a jamais entendu. Les astronomes d'aujourd'hui en savent bien plus que lui, ce que je dis sans le vouloir mépriser, mais il n'a pas tout su. La vérité des choses se découvre petit à petit. Je tiens pour certain qu'il y a deux sortes de comètes, l'une sublunaire, et l'autre céleste ou éthérée. Voyez ce qu'en a dit là-dessus Fromondus dans son livre *des Météores*.

M. Rainssant, notre collègue, est toujours malade et ne se porte point mieux. Dans ce mauvais train de son mal, il a eu recours aux empiriques et chimistes, et il se sert de la pierre de Butler, dont van Helmont a bien dit des menteries. Je vous prie pourtant de ne lui en point savoir mauvais gré, car c'est là sa méthode ordinaire, et il veut faire en mourant ce qu'il a pratiqué durant sa vie. Rainssant a fait toute sa vie le charlatan, et veut mourir en charlatan. Cicéron a dit quelque part qu'un certain Aristoxenus étoit philosophe et musi-

cien, et qu'étant interrogé ce que c'étoit que l'âme, il répondit que c'étoit une *harmonie*. pour ne pas s'éloigner de son métier.

M. Piètre est encore fort mal. Ses accès lui ont repris avec ses convulsions ordinaires. Dans Hippocrate cette maladie est appelée *morbus sacer*, et dans Apulée *morbus major*, et par d'autres *morbus comitialis*; dans Aulugellius, *heroicum pathema*, parce que les plus grands génies en ont été atteints, comme Hercule, Alexandre-le-Grand, Jules-César, Charles-Quint, etc. Il vaut mieux être moins habile homme que d'être si savant, comme M. Piètre, et être malade comme lui. Pierre Char-
ron (1), qui a été un divin homme, préfère la santé du corps à la science. Je suis, etc.

De Paris, le 23 janvier 1663.

LETTRE DCLX. — *Au même.*

Je vous mandai hier, ce 31 janvier, la mort de M. Liénard, âgé de soixante-dix-huit ans. On dit souvent que M. Rainsant se porte mieux, et dès le lendemain on dit qu'il empire. Il a quitté tous ses charlatans, et est réduit à prendre des petits grains de laudanum, sans lesquels il ne peut dormir; une autre fois de la poudre *oculorum cancri*, et d'autres fois d'autres bagatelles que Guénaut lui ordonne : *nec aliter potest empiricus agere quam empirice, nullus Deus extra caelum snum habitat*; quand il voudroit faire mieux, il ne pourroit, *ad hoc schemu Deus eum produxit*.

On me vient d'apporter son billet d'enterrement, et j'apprends qu'il mourut hier (ce 5 février) à trois heures après

(1) Pierre Charron, auteur du livre *De la Sagesse*, fils d'un libraire qui avait vingt-cinq enfants, est né à Paris en 1541, il mourut dans la même ville, d'une attaque d'apoplexie, le 16 novembre 1603. (R. P.)

midi, âgé de soixante-six ans, avec pluralité d'enfants, et assez peu de bien, quoique toute sa vie il n'ait rien épargné pour en attraper : travail effroyable et tout-à-fait immodéré, finesse, fourberie, imposture, impudence, mensonges, apothicaires, chirurgiens, sages-femmes, opérateurs, *artes Guendicæ, proxiæ, mentitæ*, tout lui étoit bon, pourvu qu'il en vînt de l'argent. Mais il est mort, et *la Parque noire au fleuve Styx l'a mené boire.*

Le roi fait faire le procès au nommé Farques, Languedocien, qui voulut, il y a quelques années, tenir bon dans Hesdin, dont il étoit gouverneur, contre le roi, en faveur des Espagnols et du prince de Condé, avec lequel il avoit intelligence. Le roi l'a envoyé sous bonne garde à Abbeville, afin que son procès lui soit fait par l'intendant de justice en Picardie, avec le présidial de ladite ville.

Hier mourut ici un des plus grands hommes qui aient été en l'Université, M. Padet, proviseur du collège d'Harcourt. *Verus Atlas Academiæ*, âgé de quatre-vingt-six ans, accablé de différents maux qui ont avancé sa vieillesse. Il étoit homme de grand mérite; Dieu lui fasse paix! Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme, etc.

De Paris, le 6 février 1663.

LETTRE DCLXI. — *Au même.*

Je vous envoyai hier, ce 7 février, de nos nouvelles par M. Julien, qui est un bon enfant, Parisien, demeurant à Lyon, homme tout plein d'affection et de bonne volonté.

On ne parle ici que du nouveau commerce des Indes orientales, que le roi veut établir; mais il y a bien des gens qui s'excusent d'y mettre leur argent. Je soupai hier, ce 8 février, chez M. le premier président, où il en fut parlé amplement. M. le président Blancmesnil, son beau-frère (c'est pour

lui qu'on fit des barricades avec M. de Broussel l'an 1648), y survint; il me fit promettre que j'irois aujourd'hui dîner chez lui, ce que j'ai fait avec mon fils Charles, qui est fort en ses bonnes grâces. J'ai été longtemps avec lui, mais il ne goûte point ce nouveau commerce des Indes orientales, et dit qu'il n'y mettra jamais d'argent. La reine-mère maigrît, qui est un signe comminatoire et de fâcheux pronostic: je serois bien fâché qu'elle mourût, car elle est bien intentionnée; elle a bien permis du mal en sa vie, mais elle ne le faisoit pas faire, Mazarin abusoit rudement de sa facilité. Je prie Dieu qu'elle vive encore longtemps.

M. de Roquesante, conseiller d'Aix à la chambre de justice, qui parla (ce 12 février) fort hardiment pour M. Fouquet, reçut hier commandement du roi, par une lettre de cachet, de sortir de Paris, et de se retirer à Quimpercorantin, qui est en Basse-Bretagne. Voilà qui ne s'est jamais vu, un commissaire exilé; il est pourtant parti, quelque temps qu'il fasse. M. Berrier travaille à terminer les taxes des partisans, et de leurs héritiers, qui sont aussi étonnés que des fondeurs de cloches.

Le roi veut supprimer la charge d'amiral, et donner en récompense le duché de Ponthieu avec le gouvernement de Guyenne.

Le bonhomme M. d'Ormesson, âgé de quatre-vingt-neuf ans, fut hier taillé pour la pierre; il a dormi toute la nuit, et on espère qu'il en guérira encore (1); il le mérite par son extrême probité et sainteté de vie, qui vaut mieux que celle de nos moines. Je vous baise les mains, sans oublier le révérend père Bernet, M. Spon, notre bon ami, et M. Boissat, et suis de tout mon cœur votre, etc.

P. S. On dit que la reine-mère a de cuisantes douleurs, que le cancer est fort ouvert, et qu'il en coule du pus abon-

(1) Il le fut par le haut appareil, abandonné aujourd'hui, mais qui, entre les mains habiles des Colot, réussissait souvent. R. P.

damment. On a fait venir un médecin de Bar-le-Duc, nommé Alliot, qui est un grand charlatan et disciple de van Helmont, *qualis pater, talis filius*, mais il n'y a point de Saint-Esprit.

De Paris, le 13 février 1663.

LETTRE DCLXII. — *Au même.*

Je vous donne avis que notre bon ami M. Troisdames arriva hier, 17 février, en bonne santé à Paris, gros, gras et en bon point. Il se loue fort de vous et de tous vos bons offices, et dit qu'il ne manquera point de cultiver votre amitié par tous les services qu'il pourra vous rendre. Il est bien fâché que ses affaires ne lui ont pu permettre d'aller dîner chez vous, comme vous lui avez fait l'honneur de l'y inviter; il dit bien que vous êtes un galant homme et un excellent ami. *Sed dic, rago, quis vituperat Herculem?*

On parle ici d'un ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour faire accord avec les Hollandois; on dit que ce sera M. le duc de Verneuil, ci-devant évêque de Metz, fils naturel d'Henri IV.

Nous aurons bientôt la censure raisonnée de la Sorbonne contre *Amedeus Guimenius, Opusculum theologiæ moralis*. Un docteur de Sorbonne m'a dit qu'il faut que cet auteur soit un méchant homme et même un athée; et néanmoins Platon a dit que jamais homme ne mourut athée. Mais au moins il y a bien au monde des fourbes, des imposteurs, sans mettre en ligne de compte les charlatans de notre métier qui ne valent pas mieux.

On ne parle tantôt plus de M. Rainssant. Dès qu'il fut passé, ses créanciers firent apposer le scellé chez lui; il ne laisse pas de grands biens et a beaucoup d'enfants, *de male quæsitis non gaudet tertius hæres: male partu male dilabuntur; nuluit esse minister alienæ libidinis et Guerdicæ factionis, quam vir*

bonus. Punition divine , dit Homenas. Sa femme , qui mourut il y a deux ans , dansoit et balloit , et ne se donnoit nul soin de son ménage. Térence les a dépeintes de vives couleurs , *in Adelphis*. *Uxor sine dote venit , intus psaltria est ; domus sumptuosa , adolescens luxu perditus , senex delirans ; ipsa si cupit salus , servare prorsus non potest hanc familiam*. Il a fait tout ce qu'il a pu en faveur des apothicaires , et eux pour lui , tout cela n'a servi de rien.

J'ai autrefois ouï prêcher à M. messire Jean le Camus , évêque de Bellay (il méritoit bien un plus grand évêché : aussi l'a-t-il refusé et bien des fois ; il étoit trop homme de bien pour être pape) , un beau distique :

*Cum factor rerum privasset semine clerum ,
Ad Satanæ votum successit turba nepotum.*

Le roi a traité pour son vœu de Notre-Dame de Chartres et des Ardillières. Il n'ira point ; mais il promet de payer 12,000 écus , *sic etiam nummis flectuntur numina nobis*. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 20 février 1663.

LETTRE DCLXIII. — *Au même.*

Je viens d'apprendre que M. le comte de Rebé est mort à Mâcon ; je n'en savois hier , ce samedi 21 février , que la simple nouvelle ; mais je tiens dorénavant qu'il n'est que trop vrai pour lui et pour ses créanciers ; car on dit ici qu'il ne payoit guère bien ses dettes. Il est mort d'un rhumatisme interne le neuvième jour de son mal , qui lui a étouffé le poumon. Il étoit fort sujet à des douleurs néphrétiques et à la goutte. Ces gens-là ne sont jamais assurés de leur santé , et pour peu qu'il y ait de changement , ils meurent en quatre jours , à cause de

la foiblesse des parties. Quand vous avez la goutte , vous êtes à plaindre ; quand vous ne l'avez pas , vous êtes à craindre ; la matière se jette alors sur le poumon et on meurt bien vite, ce qui arrive ici tous les jours.

On procède ici à la vente de tous les meubles de M. Fouquet ; on commence par les meubles ; il y a une belle bibliothèque. On dit que M. Colbert la veut avoir ; s'il en a tant envie, je crois bien qu'il l'aura, car il est un des grands maîtres et a bien de quoi les payer , c'est-à-dire beaucoup d'argent , *quicunque voluit fecit. O diva fortuna, quam multum potes in rebus humanis!*

Le dégel et la neige fondue ont merveilleusement grossi la rivière , ce qui fait encore peur à bien du monde qui a peur de la ruine des ponts. La petite rivière des Gobelins a bien fait du ravage dans le faubourg Saint-Marceau (1) ; elle a débordé en une nuit , et y a bien noyé des pauvres gens. On en comptoit hier, ce 24 février, quarante-deux corps qui avoient été repêchés, sans ceux que l'on ne sait pas.

Ces jours-ci plusieurs grands de la cour ont été masqués , habillés en conseillers de la cour. C'est que l'on se moque de plusieurs du parlement : aussi leur ôte-t-on leur augmentation de gages , et même ils sont menacés de la polette que le roi veut leur ôter ; peut-être que cela leur apprendra à faire meilleure justice, *rextatio dat intellectum*, joint que toutes ces grandes charges et ce pouvoir engendrent bien de la vanité. Je vous envoie une lettre de mon fils Charles, qui se recommande à vos bonnes grâces. On dit que la reine d'Angleterre la mère est fort malade à Londres ; notre reine-mère empire aussi de deçà. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 28 février 1665.

(1) Voyez la note tome II, page 378.

LETTRE DCLXIV. — *Au même.*

Je vous écrivis hier, ce 28 février, de ce que je vous crus devoir écrire. Le bonhomme M. d'Ormesson, doyen du conseil, a été taillé, et est fort malade ; il est dans une grande vieillesse, qui est une maladie incurable à cause des années passées ; il a quatre-vingt-neuf ans, et je tremble pour lui, car c'est un homme qui mérite de vivre.

On n'est point content à la cour du curé de Vauvre (à quatre lieues de Chartres), nommé Gendron, qui ne soulage point la reine-mère, comme il avoit promis. Les douleurs sont quelquefois apaisées, mais elles retournent encore plus cruelles, si bien que les nuits lui sont fort fâcheuses, et quelquefois sans dormir. Elle a eu depuis peu une foiblesse si grande, que tous ceux qui la virent en cet état eurent peur : aussi tout est suspect à cet âge, à cette maladie et à tant d'accidents.

Notre Hippocrate, qui étoit un homme incomparable, l'a dit avant moi, et quoique je souhaite une longue vie à la reine, comme médecin je suis persuadé qu'elle ne vivra pas longtemps.

On dit que pour miner les huguenots, le roi veut supprimer les chambres de l'édit, et abolir l'édit de Nantes. Ils ne sont plus en état de se défendre comme jadis ; ils n'ont plus de prince du sang de leur parti, ni de ville d'otage, ni de Rochelle, ni de secours d'Espagne, ni d'Angleterre.

On dit ici que le gazetier de Venise, en marquant la mort de l'abbé de Richelieu, avoit dit qu'il étoit fils de madame d'Eguillon ; quelle impudence !

Vous trouverez ici quatre feuilles en faveur de mon fils Charles, dont la première sera s'il vous plaît pour vous, et les trois autres pour le père Compain, M. Spon et M. Huguetan l'avocat, son ami ; s'il est besoin d'une autre réponse ci-après, au lieu d'huile on y mettra du sel et du vinaigre. Ces

MM. les auteurs du *Journal des Savants*, *sibi arrogant magnam jus censuræ sine suffragio quiritum.*

On dit que M. le cardinal de Retz viendra ici bientôt, y voir le roi, d'où, après avoir réglé quelques affaires pour ses appointements, il partira pour Rome, où il va être notre ambassadeur extraordinaire; il vient d'arriver, il est logé aux Jacobins réformés.

On vient de pendre en la rue Saint-Denis, près des Innocents, une malheureuse femme, nommée la Valentin, célèbre recéleuse et larronnesse. Jamais je ne vis tant de monde. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 3 mars 1663.

LETTRE DCLXV. — *Au même.*

Je ne sais si vous avez reçu certaine espèce de gazette, qu'on appelle le *Journal des Savants* (1), de laquelle l'auteur s'étant plaint d'un petit article contre mon fils Charles, sur la médaille qui fut ici faite l'an passé pour les Suisses, il y a répondu. Je vous ai envoyé sa réponse, laquelle est sage et modeste; ce nouveau gazetier y a répliqué et y a parlé en ignorant et en extravagant, en quoi il n'eût pas manqué de réponse forte et aigre avec de bonnes raisons, si l'on n'eût prié Carolus de surseoir sa réplique, et menacé d'une lettre de cachet.

(1) Fondé en 1663, par Denis de Sallo, sous le nom de Hédouville, le *Journal des Savants* est le plus ancien et le plus célèbre des journaux littéraires français; il a été rédigé successivement par J. Gallois, de la Roque, L. Cousin, Dupin, Foutenelle, de Vertot, Terrasson, Burette, du Resnel, Desfontaines, Trublet, de Moncrif, de Guignes, Bouguer, Clairaut, Gaillard, Dupuy, Lalande, etc. La collection, Paris, 1663-1792, est de 111 vol. in-4°. — Repris en 1816 sous la direction de M. Daunou, puis de M. Lebrun, etc. La collection, Paris, 1816 à 1846, forme 31 vol. in-4°. R. P.

La vérité est que M. Colbert prend en sa protection les auteurs de ce journal , que l'on attribue à M. de Sallo , conseiller au parlement , à M. l'abbé de Bourzé , à M. de Gomberville , à M. Chapelain , etc. ; si bien que Carolus est conseillé de différer sa réponse , et même par l'avis de M. le premier président , qui l'a ainsi désiré (on en dit une cause particulière , savoir , qu'il n'est pas bien avec M. Colbert depuis le procès de M. Fouquet) ; nous verrons ci-après si ces prétendus censeurs , *sine suffragio populi et quiritum* (1) , auront le crédit et l'autorité de critiquer ainsi tous ceux qui n'écriront pas à leur goût. Sommes-nous du temps de Juvénal , qui a dit hardiment : *Dat veniam corvis , vexat censura columbas*. Une chose néanmoins nous console , c'est que nous n'avons point tort , et que les savants et intelligents sont de notre avis ; mais ces messieurs abusent de leur crédit. La république des lettres est pour nous , mais M. Colbert est contre ; et si mon fils se défend , on dit qu'on l'enverra à la Bastille , il vaut mieux ne pas écrire.

M. de Lamoignon , fils aîné de M. le premier président , me fit l'honneur hier , ce 15 mars , que vous m'avez fait autrefois de votre grâce ; il me vint hier entendre au collège royal , accompagné de deux conseillers de la cour : diverses questions m'y furent proposées , auxquelles je satisfis sur-le-champ ; lui-même m'en proposa trois : *De natura februm intermittentium ; de causa febris tertianæ et quartanæ ; de causa periodicationis ejusmodi februm*. J'y répondis sur-le-champ d'une manière dont ils sont encore étonnés. Il m'a dit qu'il m'aimoit cent fois plus depuis ce temps-là , et après à cause de M. et de madame la présidente de Nesmond , dont il étoit le neveu ; car je parlai modestement contre le vin émétique et le quinquina , dont ils étoient morts. Je fus écouté fort patiemment ; enfin , après avoir parlé deux heures , je descendis

(1) Quelques uns pensent que ce fut là le motif réel de l'exil de Charles Patin , exil si fatal au repos et à la santé de son père. (R. P.)

de chaire , *magna spectante caterva* , je les reconduisis jusque dans leur carrosse. Le dimanche 16 mars , M. le premier président me dit avant souper que son fils lui avoit récité tout ce que j'avois dit à ma leçon , que cela étoit beau , et qu'il y vouloit aussi venir quelque jour.

J'appris là que M. le duc de Verneuil ne partiroit qu'après Pâques pour son ambassade d'Angleterre ; mais en attendant les Hollandois s'appréhendent fortement à la guerre pour résister aux Anglois.

On fait en Allemagne des figures de la comète , et même quelques uns en ont fait une prophétie , laquelle promet au roi une grande et signalée victoire contre le Turc. Je souhaite bien fort que cela arrive , mais pourtant cela m'est bien suspect , vu que ces prédictions , révélations et miracles n'arrivent que très rarement.

Hier , ce 18 mars , en revenant de ma leçon , je vis , sur le pont Notre-Dame , mener à la Grève un certain méchant malheureux coquin natif de Flandre , qui avoit poignardé son maître dans Pontoise ; c'étoit un seigneur anglois , dont il vouloit avoir la bourse. Il étoit condamné d'avoir le poing coupé et d'être rompu tout vif , ce qui fut exécuté. Ce seigneur anglois qui fut poignardé dans son lit , à Pontoise , par son valet flamand , avoit nom de milord Karinthon. Ce valet fut brûlé trois heures après avoir été rompu , selon que l'arrêt portoit ; il n'étoit point encore mort quand il fut jeté dans le feu. Dans le testament de ce bon mais malheureux maître , il se trouve qu'il donnoit à ce pendarde de valet 10,000 livres.

On a fait connoître au roi quelques intrigues de la cour , par une lettre qui avoit été écrite à Paris et envoyée en Espagne , d'où elle a été renvoyée à Paris et donnée à la reine-mère , qui l'a mise entre les mains du roi. Le comte de Guiche , fils aîné du maréchal de Grammont , y est mêlé. Le roi est fort fâché contre lui ; il a envoyé à Aiguemortes faire arrêter le marquis de Vardes , lequel se trouve enveloppé en l'intrigue aussi bien que la comtesse de Soissons et autres.

J'ai vu aujourd'hui madame Boissat , laquelle m'a dit avoir

de Lyon, de M. Boissat son mari, lettres qui portent que leur grand ouvrage du père Théophile Raynaud est en chemin, en dix-neuf tomes in-folio, tous achevés, avec ordre de ne les pas donner à moins de 100 livres, en blanc; ce n'est point trop pour un grand ouvrage, duquel j'ai fort bonne opinion; mais c'est bien de l'argent, pour le temps auquel nous sommes.

On dit ici que le roi s'en va mardi prochain à Chartres accomplir sa dévotion, et s'acquitter du vœu qu'il a fait pour obtenir de Dieu la santé de la reine, et que trois jours après il sera de retour à Paris. On fait ici de grands préparatifs pour bénir l'église du Val-de-Grâce, que la reine-mère a fondée, et où elle a fait tant de dépenses.

Hier, jour de la Saint-Joseph, M. Matthieu de Morgues, âgé de quatre-vingt-deux ans, fit un sermon dans les Incurables, où il demeure, en l'honneur de saint Joseph, en présence de la reine. C'est lui qui écrivoit à Bruxelles contre le cardinal de Richelieu, pour la reine-mère, dont il étoit aumônier; c'est un savant homme et grand personnage, qui a devers soi la parfaite *Histoire du feu roi Louis XIII*, laquelle il ne veut qu'on imprime qu'après sa mort. Il en a fait faire six copies manuscrites, qu'il a commises à six de ses bons amis, qui ne manqueront point d'exécuter ses intentions en temps propre. C'est ainsi que nous a été transmise l'intention de Guichardin, et que sa belle histoire nous est demeurée. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 20 mars 1663.

LETTRE DCLXVI. — *Au même.*

Le roi est allé, ce 21 mars, pour son vœu et par dévotion, à Chartres; il sera ici de retour en quatre jours, où il passera les fêtes, et après s'en ira à Saint-Germain pour tout l'été, tandis que l'on travaillera au Louvre (1):

1) Louis XIV faisait à peu près en même temps des vœux à la Vierge et des enfants à mademoiselle de la Vallière; mais alors on tolérait tout

On a tant pressé M. Morisset de rendre ses comptes, qu'enfin il s'est mis en devoir ; nous avons été assemblés pour cela, mais seulement il a été conclu que l'on choisiroit, *ex toto ordinie*, douze hommes qui régleroit l'affaire avec deux avocats, dont l'un seroit choisi par notre doyen, et l'autre par M. Morisset. Je suis un de ces douze, je l'y servirai autant que je pourrai, et que l'équité le permettra.

Le marquis de Vardes a été amené d'Aigues-Mortes dans la citadelle de Montpellier par ordre du roi, d'où l'on dit qu'il sera conduit à Paris.

Le roi a fait ici élire douze directeurs de la compagnie des Indes orientales, de laquelle sont chefs MM. Colbert, le prévôt des marchands, M. le président de Thou, M. Berrier ; les autres sont des marchands de Paris qui entendent le commerce.

M. le cardinal de Retz part d'ici dans trois jours, pour s'en aller à Commercy, et de là il prend le chemin de Rome, où il doit arriver le mois de mai prochain. On dit que le cardinal d'Est ne veut plus être protecteur de France, qu'il en a écrit au roi, et qu'il lui veut remettre cette commission, avec les deux abbayes qu'il a de nous, savoir, Clugny et Saint-Vaast d'Arras, qui sont deux très riches bénéfices.

Vous avez sans doute ouï parler de la révolte de M. de Saint-Annés, jadis gouverneur de Laucate, qui, malcontent de la France, s'est retiré à Barcelone, et a pris le parti du roi d'Espagne. On dit qu'il a écrit au roi une grande lettre, dans laquelle il se plaint fort de M. Colbert et de M. le Tellier.

On a ici recommandé aux prières des gens de bien une grande dame fort malade, ce que la plupart expliquent pour la reine-mère. On dit qu'elle eut une grande foiblesse la

chez les rois, que l'on regardait presque comme d'une race supérieure, n'ayant pas identité d'argile et de poussière avec le vulgaire. Les temps sont bien changés, et peut-être trop ; car il ne faut pas oublier le principe de Burke : « que l'égalité géométrique est la plus inégale de toutes les mesures, dans la distribution des hommes. »

(R. P.)

semaine passée, *et sunt deliquia hæc venturi præscia lethi.*

Le comte de Guiche a reçu commandement du roi de se retirer à la Haye en Hollande, et la comtesse de Soissons n'est pas bien dans l'esprit du roi, à cause de la lettre qui est venue d'Espagne.

Tout le monde se plaint ici, tant grands que petits : la bonne fortune se cache et se retire de Paris, *inde ira et lacrimæ uberrimæ.* Paris fut autrefois bien affligé après la mort du roi Henri III, et le bon temps ne revint que sous l'invincible Henri IV le Grand. Dieu veuille bien garder notre bon roi, duquel la France a très grand besoin ; j'espère que le bon temps reviendra par les soins qu'il en prend, et les travaux de M. Colbert, son *Eumée.*

On dit qu'il est mort en Pologne un grand seigneur, nommé Czarneski, qui étoit un des premiers du conseil. C'est celui qui avoit rétabli le roi de Pologne contre le roi de Suède, et qui étoit grand ami du prince de Condé.

Le nommé de Farques, Toulousain, qui s'étoit, il y a six ans, rendu maître de Hesdin, a été pendu dans Abbeville, le vendredi 27 mars, pour divers crimes qui n'étoient point compris en son amnistie. Il ne faut point se jouer à son maître, les rois ont les mains longues : ces Gascons ont trop envie de faire bonne fortune. M. le comte de Soissons s'est retiré à Blandy en Brie avec sa femme, voyant qu'elle déplaisoit au roi, duquel il a pris congé, et qui lui a permis de se retirer. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le dernier mars 1663.

LETTRE DCLXVII. — *Au même.*

Je vous écrivis le dernier du mois passé tout ce que je savois de nouveau : on continue de parler de la guerre des Hollandois et des Anglois, à laquelle les uns et les autres se préparent fortement. Il y a ici des politiques spéculatifs qui soupçonnent autre chose, sous ce grand armement des deux

puissantes nations voisines, mais c'est peut-être une rêverie de gens oisieux.

Il y a des lettres de Rouen en cette ville, lesquelles portent qu'il y fait autant froid qu'ici en plein hiver.

J'ai ce matin été comme un bon paroissien dans notre paroisse de Saint-Germain. J'ai entendu la grand'messe; le roi y a rendu le pain béni avec grande cérémonie, et pour la notoriété du fait, j'y ai vu et entendu force tambours, fifres, clairons et trompettes. Je pense que cela a pu servir à augmenter la dévotion de quelques uns; mais, pour moi, je vous le dirai franchement, cela ne m'a fait ni bien ni mal, hormis que cela m'a un peu étourdi pour un peu de temps; il me sembloit que j'étois en Jérusalem du temps de Salomon, et que je voyois toutes les cérémonies de la loi de Moïse. Mais j'y ai vu aussi la reine-mère, qui marche doucement, et n'a pas moins de soixante-quatre ans. Je n'aime point tant de cérémonies que les plus fins ont inventées pour les plus simples; ce sont de petites inventions pharisiennes. J'aimerois mieux que Dieu fût servi plus simplement, et comme il dit lui-même à la Samaritaine, *in spiritu et veritate*, qu'il y eût plus de gens de bien, et qu'il y eût au monde plus de charité et de bonne foi, moins de querelles, moins de procès.

Voilà notre collègue, M. Morisset, qui vient se plaindre à moi de ce que M. Blondel, sa partie, fort savant homme, mais grand chicaneur, ne veut point s'arrêter au jugement des douze députés de la Faculté, mais qu'il en appelle au parlement, ce qui le met fort en peine. Je lui ai dit qu'il n'y avoit qu'un remède à cela, savoir, que le doyen fasse assembler la Faculté, laquelle, voyant l'obstination dudit M. Blondel (1), en cas qu'il veuille plaider, donnera intervention à M. Morisset, afin qu'il l'ait de son côté, sur quoi il est allé aussitôt chercher notre doyen, car le bonhomme n'entend rien en chicane, et moi je n'y entends guère plus que lui. M. le duc de Verneuil est parti pour l'Angleterre.

1) Voyez la note t. III, p. 348.

Je vous dois écrire le plaisir que j'eus hier. Mon fils Charles avoit une connoissance de longue main avec un officier de Rouen ; celui-ci est tombé malade il y a un an, *propter siphilidem*. Mon fils a été à Rouen deux fois et l'a bien guéri : depuis peu cet homme est venu à Paris pour autres affaires , et a voulu une consultation pour soi , sa femme , ses enfants ; il n'a pas désiré d'autres médecins que les *trois Patin* , quoiqu'il ne me connût pas , ni mon aimé Robert. J'eus la satisfaction de les éclairer en maladie importante , et de les voir très intelligents. *Deus non fecit taliter omni nationi* (1). J'ai eu soin qu'ils n'apprirent que du latin des jésuites ; mais j'ai eu soin aussi qu'ils n'empoisonnassent pas leurs esprits de chimie , de *polypharmacie* , ni de charlatanerie. J'espère qu'ils seront tous deux très bons médecins.

De Paris , le 10 avril 1663.

LETTRE DCLXVIII. — *Au même.*

Votre M. Saint-Laurent m'a fait l'honneur de me visiter : c'est un honnête homme , et qui me paroît bien sage.

Le temps est fort doux , et l'on va travailler au Louvre fortement. On a ajouté 800 ouvriers pour y abattre et y bâtir ; ils feront bien de la besogne d'ici Noël.

On parle ici des deux princesses , filles de feu madame de Nemours , qui s'en vont , l'une en Savoie , et l'autre en Portugal. On dit aussi que le roi ira dans peu de jours au palais , pour régler quelque chose en matière de bénéfice pour la chambre de justice , et contre les jansénistes.

M. le duc de Verneuil est arrivé à Londres. Il y en a qui croient que la paix étoit faite avant qu'il partît.

(1) Gui Patin se félicite avec raison de cet heureux événement de famille ; les *trois Patin* réunis en consultation étoient un tableau très propre à flatter son cœur et son amour paternel : qui ne penserait comme lui ? (R. P.)

L'on a mis aujourd'hui, ce 18 avril, dans la Bastille, M. de Bussy Rabutin, qui a écrit un libelle qui offense les puissances. M. le Prince s'en est plaint au roi, qui l'a fait arrêter, et lui a donné un pourpoint de pierre dans la rue Saint-Antoine.

La reine-mère a de mauvaises nuits; elle va néanmoins avec le roi à Saint-Germain. On dit aussi que ses douleurs s'accroissent, et qu'elles sont plus poignantes que de coutume.

L'on dit ici que l'on a fait à Rome une nouvelle promotion de cardinaux, qu'il y en a deux pour France, savoir, le duc de Mercœur, gouverneur de Provence, et M. Rasponi, qui a traité pour nous la dernière paix avec le pape. On parle aussi de quelques vaisseaux pris en mer par M. le duc de Beaufort, et que la semaine prochaine le roi viendra au parlement pour diverses affaires, et particulièrement contre les jansénistes.

On parle ici de quelques livres nouveaux et curieux, imprimés en Hollande, tels que sont les *Mémoires de M. de Monttrésor*, les *Mémoires de M. de Bassompierre*, les *Mémoires de M. l'abbé de Brantôme*, et le *Procès de M. Fouquet*.

Je viens de recevoir, ce 24 avril, votre lettre datée du 22 mars, laquelle m'a été rendue par deux jeunes médecins de la Franche-Comté, lesquels viennent de Provence, et ont étudié à Aix sous un professeur, nommé M. Bicais, duquel je me souviens d'avoir vu un petit livre contenant quelques maximes tirées d'Hippocrate. Ils commencent à voir Paris, et m'ont dit qu'ils m'avoient déjà entendu deux fois au collège royal; ils paroissent glorieux, je ne sais si c'est comme les Normands ou les Manceaux, qui sont glorieux et méchants, ou bien si ce n'est point quelque chose de Gascon ou d'approchant, qu'ils pourroient avoir contracté dans ce pays d'*adieu*sias. Quoi qu'il en soit, je les trouve bonnes gens; ils ont envie de bien étudier, à ce qu'ils disent, et de n'être ni empiriques ni charlatans, et je prie Dieu qu'ils y réussissent.

Je vous envoie une lettre de mon Carolus, qui vous baise

les mains, comme aussi fais-je pareillement à madame votre femme, *et toti familiae*, à notre bon ami M. Spon, et M. Garnier, vos chers collègues.

On voit ici une nouvelle comète à quatre heures du matin vers le soleil levant.

La reine-mère fut hier, ce 26 avril, saignée à Saint-Germain, pour diminuer la douleur et la fluxion de sa mamelle ; elle s'est ennuyée à Saint-Cloud, aussi fait-elle à Saint-Germain ; on dit qu'elle se fera ramener au bois de Vincennes. Un malade qui sent de la douleur ne sait où reposer, *sture loco nescit*.

Le roi viendra demain au parlement, comme il a mandé, tout le monde s'y attend ; on dit que c'est contre les huguenots, les jansénistes, et contre la pluralité de quelques bénéfices.

On ne fait plus état à la cour de ce M. Gendron, curé de Vauvre, entre Chartres et Orléans. Pour le chancre de la reine-mère, on a pris un soi-disant médecin de Bar-le-Duc, nommé Alliot, qui a promis et fait espérer de l'amendement, et par provision s'est fait avancer 2,000 écus. Si un apôtre avoit fait un miracle, on ne lui en donneroit pas tant ni sitôt ; mais qu'y feriez-vous ? Ne vous souvenez-vous point de ce beau proverbe du bon docteur de Rotterdam, cet aimable Erasme, qu'il a tiré de Sénèque *in Apocolocythosi*, où il a dit, en parlant de l'empereur Claude : *Aut fatuum, aut regem nasci, oportet ?* Ainsi, en notre métier, il faut être homme de bien, en danger de languir toute sa vie, ou bien charlatan, trompeur, imposteur et faux prophète, tel qu'étoit Nostradamus.

Le poète provençal est mort, mais il a bien laissé des successeurs. On pourroit dire de tant de charlatans, qui sont aujourd'hui au monde, ce qu'a dit autrefois Plin, en son Histoire naturelle, de certains ermites dans les déserts de la Palestine, *Gens eterna, in qui nemo nascitur* : ce qui convient aujourd'hui fort bien à tant de couvents de moines, car il n'y a point de femmes qui aillent accoucher chez eux, et néanmoins la race n'en manque jamais.

..... *uno avulso non deficit alter*
Ferreus, et simili frondescit virga metallo,

mais il faut que cela soit ainsi.

Je viens d'apprendre que le roi et les reines quittent Saint-Germain, et que toute la cour revient au bois de Vincennes.

On parle ici de deux Lyonnais, nommés Chais et Bez, qui ont fait une grande banqueroute.

M. Ferrand, doyen de la grand'chambre, mourut subitement : belle âme devant Dieu, s'il y croyoit ! C'est de lui dont on disoit que pour demi-pistole on avoit un arrêt à la Ferrandine. Vous aurez peut-être ouï la chanson qu'on en fit, *O petit bonhomme*, etc. Laissons ces sottises. M. Troisdames vous baise les mains, et moi pareillement, qui suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 28 avril 1665.

LETTRE DCLXIX. — *Au même.*

Le roi a été aujourd'hui au parlement, où il a porté une déclaration contre les jansénistes. M. Talon y a parlé longtemps et fortement, et même contre les moines et les religieux, et a demandé au roi là-dessus quelque réformation.

Quem das finem, rex magne, laborum!

Pour le *Journal des Savants*, on s'en moque ici, et ces écrivains mercenaires se voient punis de leurs téméraires jugements par leur propre faute, *turdus sibi cacavit malum*. S'ils eussent continué dans leur folle et inepte façon de critiquer tout le monde, ils s'alloient attirer de terribles censures. Un savant homme, qui en sait bien plus qu'eux, et qui a déjà beaucoup écrit, est fort en colère contre eux ; il dit que leur fait n'est que finesse pour faire valoir leurs amis, et nuire à

ceux qui ne le seront pas : c'est une violence qu'on n'avoit jamais vue en France. Dès le troisième cahier du journal , M. le premier président me dit seul à seul dans son cabinet : *Ces gens-là se mêlent de critiquer, ils se feront bien des ennemis, et nous serons bientôt obligés de leur imposer silence.* Tout cela est arrivé par leur faute , et à leur propre honte.

Je m'en vais de ce pas chez M. Parmentier pour votre affaire ; il est honnête homme et mon bon ami ; il n'est guère maladiſ , mais quand il a quelque indisposition , je suis son médecin. M. Sorel , son beau-frère , est aussi mon bon ami. *Dictum factum* , j'en viens tout de ce pas , *bona verba*. Votre procès est jugé , et vous l'avez gagné tout du long. Le charlatan qui est débouté de ses demandes , s'il n'en demeure point là , et qu'il veuille passer outre , je le recommanderai aussi à M. le premier président , quand vous me le manderez ; vous faites bien de vous défendre contre ces pestes du genre humain.

Morisset est toujours embarrassé , et Blondel a toujours envie de chicaner et de plaider , et cependant rien n'avance ; l'un sera toute sa vie badin et plein de vanité , et l'autre sera toujours obstiné.

M. Ferrand n'est pas mort , comme je vous l'avois mandé , c'est sa sœur qui est morte et qui a causé le faux bruit.

On tient que les Anglois et les Hollandois sont tout près à se battre , et chaque jour on en attend des nouvelles.

Nous avons ici une saison fort tempérée , mais les blés ont besoin de pluie , *siccitates imbribus salubriores* , aussi n'avons-nous guère de malades : *Medici jucent , ægri ambulat*. Je viens d'envoyer une lettre à mon Carolus , qui reconnoît qu'il vous a des obligations particulières. Il étudie trop , et je lui dis souvent que cela le rendra mélancolique et lui abrégera ses jours : il m'a promis de s'en corriger (1).

(1) Charles Patin ne s'en corrigea point , aussi a-t-il laissé de bons et savants ouvrages. On peut en voir la liste et la critique érudite dans le dictionnaire historique de Bayle . article *Gui et Charles Patin*. (R. P.)

On parle ici de révolte dans les États du Turc , dans Constantinople , au grand Caire et autres lieux de l'empire Ottoman. Ce seroit la me belle occasion à tous les princes chrétiens de s'unir contre cet ennemi commun de notre religion et de nos muses , mais *talis sapientia apud nos non habitat*. L'amour , l'avarice , l'ambition et la vengeance occupent tous les États des princes de l'Europe , et chacun ne songe qu'à son profit et à son plaisir , *interea putitur justus*. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 1^{er} mai 1663.

LETTRE DCLXX. *Au même.*

J'ai appris aujourd'hui , 6 mai , que la reine-mère empire , et que les divers empiriques qui ont vu son mal , ne la soulagent de rien , pas même ce M. Alliot , médecin de Bar-le-Duc. Je pense que vous savez bien que madame la première présidente est sourde , divers charlatans y ont été employés , et ce du consentement du maître : *Patris putrati , intelligi verum Lani. Principem Senatus*. Quand fen M. Duret parloit de nos magistrats , il disoit qu'ils n'entendoient rien à notre jargon , et qu'ils en parloient néanmoins comme s'ils eussent été *summi dictatores artis medicæ*. Il disoit d'eux , pour montrer le peu d'intelligence qu'ils avoient : *Domini de parlamento multum abest quon sint medici*. Comme je sortois aujourd'hui de ma leçon , un homme , que je ne connois point , m'a prié de lui faire voir madame la présidente. Il m'a dit que véritablement il n'étoit point médecin ; mais qu'il avoit un secret avec lequel il espéroit de la guérir , et qu'il avoit guéri la fièvre quarte et l'hydropisie à des paysans devers Blois et Orléans. Je lui ai répondu que je n'étois point le médecin de madame la première présidente , ni de M. son mari ; je lui répondis qu'il devoit s'adresser à Guénant , qui étoit leur médecin il y a plus de trente ans : que pour moi j'aurois mau-

vaise grâce de m'en mêler, vu qu'il n'étoit point médecin et que lui-même l'avoit. C'est un homme qui a le caquet bien affilé et qui a quelque mine de prêtre normand ou breton. Je pense qu'il s'accordera mieux avec Guénaut qu'avec moi, vu que je n'entends rien en charlatanerie ; tout est bon à Guénaut pourvu qu'il y ait à gagner ; il n'y a rien à faire pour moi de ce côté-là.

M. Balthazar, maître des requêtes, jadis intendant de justice en Languedoc, est ici mort, il n'a été que trois jours malade, il étoit usé, et avoit fort mauvaise poitrine et la vue courte. Sa femme mourut à Pezenas entre les mains de M. de Belleval ; elle s'appeloit Louise du Laurens ; elle étoit sœur de M. du Laurens le conseiller, qui est près d'entrer en la chambre, et nièce de messire André du Laurens qui a si bien écrit l'histoire anatomique. Cette famille des Balthazar est fort aimée à Paris pour les hommètes gens qu'elle a produits, et pour ceux qui vivent encore, dont j'ai l'honneur d'être le médecin.

Nous avons ici un de nos médecins, nommé M. de Mauvilain, fils d'un chirurgien, qui s'en va aux eaux de Bourbon, où il mène madame la comtesse de Nogent, et un autre un peu plus jeune, nommé François Boujonier, âgé d'environ trente-cinq ans, qui s'y en va pour soi même, d'autant qu'il est menacé d'une paralysie vers les hanches. Le premier a bon appétit et court fort ; le second n'en manque pas et ne peut pas aller si vite ; j'ai peur même qu'il ne se rompe les jambes en voulant trop courir, et qu'il ne meure bientôt. Son père étoit un savant homme et bonhomme, mais trop avaricieux. Cette famille est malheureuse.

M. de Bussi Rabutin est dans la Bastille pour avoir écrit librement des amours de la cour (1), et y avoir nommé des

(1) Et notamment *les Amours des Gaules*, où Louis XIV joue un rôle assez singulier sous le nom de grand Alcandre ; ce qui valut à l'auteur quelques années de Bastille, puis un long et cruel exil, malgré la bassesse de ses excuses.

personnes de crédit qui s'en tiennent offensées et qui s'en sont plaintes. Toutefois, on dit qu'il n'y aura point d'autre mal que la prison, et que le roi n'en a fait que rire.

La chambre de justice est maintenant occupée au procès des trois trésoriers de l'épargne, et surtout à celui de M. de Guénégaud.

On parloit l'an passé d'une histoire de la ville de Lyon, faite par un père jésuite nommé de Saint-Aubin, laquelle sera en deux volumes in-folio. N'en parle-t-on plus? ne viendra-t-elle jamais? que savez-vous de cette affaire? j'aurais bien la curiosité de la voir.

On a mis depuis trois jours à la Bastille six écrivains qui gagnoient leur vie à faire et à écrire des gazettes à la main, *hominum genus aulicissimum, mendacissimum, avidissimum, ut faciant rem*, etc. Ils mettent la-dedans ce qu'ils ne savent ni ne doivent écrire. On a imprimé ici, fait vendre et débiter, et crier fortement dans les rues la *Bulle de notre Saint-Père le pape contre les janséistes*, et trois jours après on l'a défendue, et même, *ne quid deesset ad rationem veræ sobulæ*, on a publié et fait courir le bruit que le commissaire avoit charge de faire mettre en prison l'imprimeur s'il eût été trouvé en sa maison. Feu M. l'évêque de Bellay, qui a été un homme incomparable, m'a dit en 1632 : *Politica est ars non tam regendi quam fallendi homines*, et tout cela n'est point d'aujourd'hui; c'est le même jeu qui se joue et que l'on jouoit autrefois; c'est la même comédie et la même farce; mais ce sont des acteurs nouveaux : le pis que j'y trouve, c'est que ce jeu durera longtemps, et que le genre humain en souffre trop (1).

(1) On ne saurait nier la vérité de la définition de la politique par l'évêque de Bellay et des réflexions de Gui Patin; l'histoire des hommes en est la preuve. Sans trop d'amertume philosophique, on peut dire, en effet, que si le voile était levé sur toutes les affaires des gouvernements, si le jeu des obscures ficelles de la machine politique était bien connu, on verrait jusqu'à quel point sont souvent sacrifiés ou mal compris les intérêts réels des nations sous toutes les formes de souveraineté. Il en

L'on m'a assuré ce matin que le *Journal des Savants* est tout-à-fait condamné. Il est devenu sage, il ne courra plus les rues, le roi l'a arrêté par son commandement. M. le chancelier en a envoyé redemander le privilège que M. de Sallo, conseiller de la cour, lui a aussitôt renvoyé : c'est lui qui en étoit le premier entrepreneur, le directeur ou l'inventeur. Pour le sieur de Hédouville, c'est un nom en l'air qui cache un cadet de Normandie et par conséquent qui n'a guère d'argent.

On tient ici pour certain que la jeune reine est grosse, qui est une nouvelle dont je suis réjoui ; car nous n'avons jamais trop de princes du sang, et des autres nous en avons ordinairement trop. Les Lorrains acquirent trop de crédit en France sous François I^{er}, Henri II et sous la reine Catherine, que Buchanan a appelée la Médée, et *κίθαρις* de son siècle ; mais le bon Henri III les attrapa, et ils en sont aujourd'hui, Dieu merci, fort éloignés ; *ces cadets lorrains*, comme dit le Catholicon d'Espagne, sont aujourd'hui *trop foibles de reins*. Ce nous sera assez, si Dieu nous conserve le roi et M. le Dauphin, *in quorum lumbis nudi latent Bourbonii, sancti Ludovici nepotes*, plutôt à Dieu qu'ils vivent et qu'ils règnent *usque in annos Nestoreos* ; et qu'on en dise :

Manlia perpetuo numeretur consule proles.

Le roi a fait partir d'ici 500 cavaliers hommes d'expédition.

sera de même jusqu'à ce qu'on soit bien pénétré de cette idée, que la vraie politique est l'application intelligente des lumières et des forces de l'esprit humain à la direction de ses propres destinées. Il y a loin de là à cet art funeste d'inventer des *raisons d'Etat*, de ces motifs spécieux qui n'ont jamais fait défaut aux gouvernements lorsqu'ils ont voulu justifier des crimes utiles ou lucratifs. Et les pourvoyeurs de sophismes pour le compte des gouvernants ne manquent jamais, pas plus dans les républiques que dans les monarchies. Aussi Napoléon, qui s'y connaissait, disait-il : « En fait de gouvernement, il faut nécessairement des compères ; sans cela la pièce ne s'achèverait pas. » (R. P.)

L'on croyait que c'éfût pour aller en Poitou, mais on dit aujourd'hui que c'est pour le pays du Maine : cela est encore incertain. M. le premier président a demandé au roi une dispense d'âge pour M. de Lamoignon, son fils aîné, laquelle lui a été envoyée avec un présent de 12,000 écus dès le lendemain de sa demande, *dantur opes nulli umc nisi divitibus*. J'ai aujourd'hui perdu une heure de temps, m'étant laissé emmener avec deux curieux voir la bibliothèque Mazarine. Il y a là-dedans bien des livres bien rares de diverses langues, de belles miniatures bien curieuses. Ils ont aussi quelques manuscrits fort précieux ; je ne vous en puis dire que cela. Le *Journal des Savants* sera rétabli ; mais il sera commis à d'autres gens que ci-devant, qui auront plus de retenue et moins d'intérêt. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 8 mai 1663.

LETTRE DCLXXI. — *Au même.*

La chambre de justice est occupée au proces de trois tressoriers de l'épargne, et principalement de M. Guénégaunt, que l'on dit être le plus en danger par plusieurs dépositions et convictions.

Ces messieurs, que l'on a ci-devant appelés gens d'affaires pour le roi, *publicani, quia rapichant publicum, vel hirculines reipublicæ*, sont admis à traiter avec le roi. Il y en a un qui offre pour soi seul 700,000 écus, un autre 800,000. Il est permis de croire que ces gens-là ont rudement volé, puisqu'ils ont tant à restituer sans ce qu'ils ont de reste.

On me vient de dire à l'oreille qu'on est fâché à la cour que le roi ait été au palais, le pape pouvant en prétendre quelque avantage pour sa préten.lue infaillibilité que l'on avoit cassée, tant en Sorbonne qu'au parlement. On cherche du remède

pour amender l'affaire , et je m'en rapporte fort à M. Talon ; il est habile homme , et il en trouvera plus qu'il n'en faut , pourvu qu'on le laisse faire. Personne ne croit mieux que lui la différence de la Rome sainte et de la profane , de la Jérusalem et de la Babylone. M. Piètre est guéri de son accès qui l'a fort maltraité cette fois : il commence d'aller par la ville.

On ne parle ici que de crimes faits en divers endroits , et de plusieurs voleurs. Il en fut hier pris cinq qui avoient volé aux Feuillants. Tout Paris se peut tautôt entendre de ce passage de Petrone : *Quod in pestilentia campi , ubi corvi qui lacerant , et cadaverum que lacerantur.*

Je viens de recevoir une lettre du R. P. Bertet du 4 avril ; je vous prie de lui dire que je lui baise les mains , et que je ferai tout ce qu'il désire de moi en faveur de M. Belon , et partout ailleurs où il voudra me faire l'honneur de m'employer.

La chambre de justice fait vendre toutes les maisons de M. de Guénégaud. Je vous baise les mains , de même qu'à M. Spon , notre bon ami , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 16 mai 1663.

LETTRE DCLXXII. — *Au même.*

Je vous écrivis hier , ce 16 mai , et envoyai par même moyen un mot de lettre de mon Carolus. Voilà que je reçois la vôtre du 11 mai ; si votre charlatan en appelle et qu'il ait l'impudence de venir à la grande chambre , j'en parlerai en temps et lieu à M. le premier président. Mais comment s'appelle ce spagirique , *quod genus , unde modo ?*

La plupart des docteurs de Sorbonne haïssent les jésuites fortement , et même le P. Théophile Raynaud , parce qu'il a écrit contre les jansénistes , et qu'on l'y croit auteur du livre d'Amedeus Guimenius. Ils n'achètent guère de livres , parce qu'ils ont en Sorbonne une très ample bibliothèque.

On dit ici que l'évêque de Mâcon, M. de Lingendes, est mort, et que le roi viendra dans peu de jours au parlement pour le rachat de son domaine, dont plusieurs se plaignent déjà par avance.

Je viens d'apprendre que M. Piètre est encore retombé dans son mal, et qu'il est en danger depuis hier à midi. Bon Dieu que de désordre dans cette misérable humanité ! et qu'Hippocrate a dit véritablement : *totus homo a natura uorbus*. Il est défait, et paroît vieux de septante ans, et il n'en a que cinquante-six ; car il est né l'an 1609 que mourut le grand Joseph Scaliger. Il est vrai que *multæ causæ concurrunt, insatiabilis habendi cupiditas, et danuosa medicis omnibus quædam tu-topere detestata Hippocrati ; præura diathesis viscerum, præsertim hepatis, mesenterii et cerebri. Adde domesticum dæmonem, femininum, etc. Vita quid est ? labor est, et habendi rana cupiditas tristis ad extremum sollicitudo diem* (1).

Je viens de chez M. le premier président, où j'ai eu le moyen de lui faire la recommandation dont on m'avoit prié. Douze des plus célèbres avocats du parlement y étoient assemblés par son ordre ; je pense que c'est pour la bulle du pape que le roi a envoyée pour la faire examiner avec M. Talon.

(1) Gui Patin, naturellement fier, sensible, irritable, blessé au cœur par la perte de ses enfants et l'exil de son cher Carolus, tombe souvent dans des accès de mélancolie. Il s'exprime alors avec amertume sur la brièveté de la vie, sur la sottise des hommes, la vanité de leurs prétentions, le peu de bonheur réel qu'on trouve dans la société, cette déplorable hiérarchie de vassalités. Bien avant lui le poète Jovian Pontanus avait dit :

*Vitæ quæ fuerint condimenta rogas ;
Labor, dolor, ægritudo, luctus,
Servire superbis dominis,
Iugum ferre superstitionis,
Quos etros habes sepelire,
Patriæ videre cecidium, etc.*

R. P.

La reine d'Angleterre la mère revient à Paris, en intention d'aller aux eaux de Bourbon. Je pense pourtant que telles eaux ne lui valent rien à cause de la foiblesse de sa poitrine, qui lui est une maladie naturelle. On parle aussi d'une grande consultation qui se doit faire à Saint-Germain pour la reine-mère, savoir si on lui ouvrira la mamelle pour en tirer du pus et de la sérosité maligne qui en consume la substance de jour à autre. On parle aussi d'un certain médecin nommé Chatelain que M. de Besous, intendant de justice, a ici envoyé de Frontignan; on prétend qu'il guérit ces sortes de maladies, et qu'il a de beaux secrets contre les maladies incurables. S'il ne promettoit rien, on ne le feroit pas venir de si loin. Ce sont des impostures. Le cancer ne se guérit point et ne se guérira jamais; mais le monde veut être trompé. *Beatus vir qui intelligit, etc.* (1).

On a ici transporté plusieurs prisonniers en diverses prisons; on dit que c'est pour y en mettre de ceux qui sont dans la Bastille, où on est trop pressé.

On parle ici de deux dames de la cour qui se sont battues

(1) Il en fut de même dans presque toutes les maladies mortelles des princes et des rois. Louis XIV était atteint dans sa dernière maladie d'une *gangrène sénile* à la jambe gauche, maladie à peu près inconnue à cette époque. On fit venir une foule de charlatans qui prétendaient le guérir. Le duc de Saint-Simon raconte, à ce sujet, avec sa verve malicieuse ordinaire, une scène de ce genre : « Le duc du Maine, dit-il, se trouva à la consultation d'un charlatan arrivant de province qui donna de son élixir au roi. Fagon, accoutumé à régner sur la médecine avec despotisme, trouva une espèce de paysan fort grossier qui le malmena fort brutalement. M. le duc du Maine raconta le soir chez lui, parmi ses confidants, avec le facétieux et cet art de fine plaisanterie qu'il possédait si bien, l'empire que le malotru avait pris sur le médecin : Pétonnement, le scandale, l'humiliation de Fagon pour la première fois de sa vie, qui, à bout de son art et de ses espérances, s'étoit *imagonné*, en grognant sur son bâton, sans oser répliquer de peur d'essuyer pis. » (*Mémoires*. R. P.)

en duel à coup de pistolet ; le roi dit en riant qu'il n'en avoit fait défense que pour les hommes et non pas pour les femmes. Je vous baise les mains , et suis de tout mon eœur votre , etc

De Paris , le 22 mai 1663.

LETTRE DCLXXIII. *Au même.*

Ce matin quatre prisonniers ont été mis , ce 23 mai , dans le Châtelet par ordre de la chambre de justice , dont l'un est M. Housset , ci-devant trésorier des parties casuelles et intendant des finances.

Le roi a fait faire à Saint-Germain une nouvelle consultation pour la reine-mère par quelques médecins de la cour , qui ont conclu qu'il n'y avoit rien à faire qu'à la purger , en attendant que le mal fût plus découvert.

L'évêché de Mâcon a été donné au P. de Bours , évêque d'Aeqs , et celui d'Orléans à M. l'abbé de Coaslin , petit-fils de M. le chancelier.

Lundi prochain , ce 29 mai , la chambre de justice s'en va reprendre le procès du nommé Lempereur , partisan insigne , et receveur des tailles de Gisors , qui a ci-devant été condamné par des commissaires à être pendu , dont il est appellant. Ce procès étant fini , l'on travaillera à celui de M. de Guénégaud , trésorier de l'épargne , où il y a bien du mal , et après à celui de M. de Lorme , ci-devant commis de M. Fouquet , et même l'on dit que celui-ci pourra être ramené à Paris de Pignerol , où il est

M. le duc de Vendôme est ici fort malade ; mademoiselle de la Trimouille est morte à Thouars en Poitou ce dernier mai. On parle ici de la mort de votre M. Gras et de sa belle bibliothèque.

La reine-mère est empiree depuis trois jours ; il est survenu des érysipèles à ses deux mamelles avec de grandes douleurs et de mauvaises nuits , à cause de quoi elle a été saignée des

bras et du pied ; j'appréhende qu'il ne s'y mette bientôt la gangrène, qui lui ouvrira le ciel pour l'éternité. On dit aujourd'hui qu'elle est encore plus mal et qu'elle a reçu l'extrême-onction. Cette nouvelle sent le sapin et le plomb.

Notre M. Piètre étoit allé aux champs en intention de s'y fortifier ; il est retombé malade, et a été ramené à Paris : tant va la cruche à l'eau , qu'enfin elle y demeure.

Je vous remercie du livre que vous me promettez de feu M. de Monconis ; plût à Dieu qu'il fût déjà achevé ! On dit que les Anglois et les Hollandois se cherchent les uns les autres pour se battre, et qu'il y a grande apparence que ce sera bientôt. Je viens de chez M. le premier président, ce 5 juin, lui recommander une affaire pour un marchand de Lyon, nommé M. Ferrari, où j'ai trouvé deux jésuites, dont l'un est le père Rapin, avec lesquels je me suis entretenu, tandis que M. le premier président étoit enfermé en son cabinet avec trois personnes de grande qualité. Le père Rapin m'a dit que le mois prochain on recommenceroit le *Journal des Sirens*, et que ce seroit sous le même chef, savoir, M. de Sallo, conseiller de la cour ; mais que le sieur de Hédouville ne s'en mêleroit plus. Il est survenu un gentilhomme qui venoit de Saint-Germain, qui a rapporté que la reine-mère étoit tout autrement mieux qu'elle n'avoit été depuis dix jours, c'est-à-dire moins mal. Je pense qu'il le faut entendre ainsi : mais quoi que l'on en dise, elle est âgée. les forces lui manquent peu à peu, sa mamelle est ulcérée, et il y a de la pourriture et de la malignité ; elle entrera dans sa soixante-cinquième année le mois de septembre prochain, *vita summa brevis spes nos vetat inchoare longam*, et c'est celui-là même qui a dit : *Pallida mors æquo pede pulsat pauperum tabernas Regniq̄ue turres*. On parle de la ramener de Saint-Germain au bois de Vincennes. En quelque lieu qu'on la mène, cette bonne princesse porte son mal avec soi, et j'ai bien peur pour elle. J'ai aujourd'hui rendu visite à M. Piètre, qui me semble assez mal fait. Outre ses maux manifestes, je soupçonne qu'il a la pierre.

Bon Dieu! que de maux pour accabler un homme! J'ai fort mauvaise opinion de sa vie, et j'en ai regret, tant pour son beau savoir et son mérite particulier que pour l'honneur que je porte à la mémoire de ses ancêtres, feu M. Nicolas Piètre, son père, qui m'a autrefois volontiers appris le meilleur de ce que je sais, et le grand Simon Piètre, son oncle, qui mourut l'an 1618, et que je me souviens d'avoir vu. Il y avoit aussi un autre Simon Piètre, son aïeul, qui mourut l'an 1586. Ces trois hommes ont été de très excellents personnages et de grand mérite, qui ont fait du bien au monde. Celui-ci n'a point dégénéré en science ni en esprit, mais il a ses défauts particuliers (1).

Il y a douze conseillers d'Etat qui travaillent par commission du roi à réformer la chicane ou à l'abréviation des procès. Cela seroit fort bien, si le peuple en peut être soulagé; mais il faudroit que les conseillers fussent aussi plus savants et plus gens de bien. On réformera la rapacité des procureurs, des greffiers et des clercs de conseillers, qui est dégénérée en volerie manifeste.

(1) Nous avons déjà remarqué combien cette famille a jeté d'éclat pendant deux siècles sur la faculté de médecine de Paris. Le Simon Piètre qui mourut en 1618, avoit déjà de hautes idées d'hygiène publique qui ne furent réalisées que longtemps après. Ainsi il voulut être enterré dans un cimetière et non dans une église, comme c'était alors la coutume. Son épitaphe l'atteste :

*Simon Piètre, vir pius et probus,
Hic sub dio sepeliri voluit,
Ne mortuus cuiquam noceret,
Qui vivus omnibus profuerat*

Son exemple fut imité plus tard par Verheyen, célèbre médecin et anatomiste de Louvain, qui mourut le 28 janvier 1710. Ses contemporains lui en témoignèrent leur reconnaissance par l'épitaphe suivante :

*Philippus Verheyen, med. doct. et profess. partem suam materialem,
hic in cœmeterio condi voluit; ne templum deshonestaret, aut nocivis
Lalutibus inficeret.*

R. P.

On cherche ici des gueux et des misérables , tant hommes que femmes , pour les envoyer à Madagascar et autres îles voisines , afin de travailler et d'y peupler le pays ; cela déchargera un peu la France de tant de gens oisieux qui y abondent : mais il me semble qu'il seroit bon d'y envoyer aussi des moines , car nous en avons beaucoup trop , et ici , et ailleurs ; ils n'aiment pas à travailler , au moins serviroient-ils à peupler , et ils ne servent ici à rien du tout. Je vous baise les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 9 juin 1665.

LETTRE DCLXXIV. — *Au même.*

J'ai vu depuis peu en consulte un gentilhomme breton , âgé de dix-neuf ans , naturellement fort dévot , qui devint dans peu de jours mélancolique , et à cette mélancolie succéda une espèce de manie , avec une fièvre continue et des convulsions effroyables. Un moine avoit peur qu'il ne fût possédé. Il est vrai qu'il avoit un grand scapulaire. Il fut si rudement tourmenté de ce démon de fièvre continue , qu'il en devint frénétique , et qu'il fallut le lier. A ce délire frénétique succédèrent deux autres symptômes , des mouvements épileptiques et une passion hydrophobique , comme ceux qui ont été mordus d'un chien enragé , avec la soif et l'aversion des choses liquides. Pour tout cela , il fut saigné des bras et des pieds jusqu'à vingt-deux fois ; il fut purgé de plus de vingt lavements et d'environ trente apozèmes purgatifs avec la casse et le séné , auxquels nous ajoutâmes à la fin le sirop de roses et de fleurs de pêcher , avec tel succès , qu'enfin il est tout-à-fait guéri et remis en son bon sens. Il y a bien des gens qui crient au miracle de moindres événements , mais la nature seule , la connoissance des maladies et l'application des bons remèdes , vont bien loin.

Je m'étonne de ce que vous étiez en peine de moi. Je n'ai pas manqué de vous écrire de temps en temps, à mesure que j'ai eu de la matière digne de vous. Je me porte bien. Je vais toujours mon grand chemin, ce que beaucoup d'autres n'osent ou ne veulent pas faire, afin de gagner davantage. Si je me plaignois de ma fortune, je dirois avec Martial :

Sed me litterulas stulti docuere parentes.

Les hommes gens ont fait ce qu'ils ont pu pour moi, ce que plusieurs ne font pas pour leurs enfans. La plupart des riches sont fous, tyrans, présomptueux et ignorants. Je vis sans ambition. Je n'ai point de désirs criminels. Rien ne m'empêche de dormir, si ce n'est la pitié que j'ai souvent des pauvres gens qui sont dans la souffrance.

Pour ce qui est des eaux minérales, je vous dirai que je n'y crois guère, et n'y ai jamais cru davantage; maître Nicolas Piètre m'en a détrompé il y a quarante ans. Fallope les appelle un remède empirique. Elles font bien plus de cocus qu'elles ne guérissent de malades (1).

Elles sont plus célèbres que salubres. Je m'en tiens à l'expérience journalière, comme aussi à l'autorité d'Hippocrate, d'Aristote, Galien, qui les ont assez improuvées. Pour l'antimoine, je m'en passe fort aisément. Nous avons bien d'autres médicaments meilleurs et moins malins que celui-là, desquels je ne me sers point. Je laisse la pluralité des remèdes à ceux qui font la médecine pour le faste et pour la pompe, et qui s'entendent avec les apothicaires. Guénaut a dit quatre mille fois en sa vie qu'on ne sauroit attraper l'écu blanc des malades, si on ne les trompe. Est-ce parler en homme de bien, tel

1) Est-il besoin de remarquer que ces remarques et ces plaisanteries, faites d'ailleurs bien avant Gui Patin, portent à faux? car les eaux minérales administrées à propos et selon l'indication précise sont un puissant moyen de guérison. (R. P.)

que doit être un médecin? Je laisse les eaux de Forges (1), l'émétique et tels autres fatras de venins à ceux qui en abusent et aux empiriques. Pour moi, je cherche à ne me repentir de rien : aussi ne le ferai-je pas de vous avoir voué mon amitié. Je suis de tout mon cœur votre, etc

De Paris, le 30 juin 1665.

LETTRE DCLXXV. — *Au même.*

On parle fort ici du feu qui a pris aux poudres, et qui a renversé la citadelle de Pignerol, en tuant bien du monde, et a épargné M. Fouquet ; on en parle diversement, pourtant fort en sa faveur.

On dit que le roi s'en va donner du secours aux Hollandois, en vertu de l'accord qu'il a fait avec eux contre les Anglois. J'ai rencontré ce matin M. Romph, mon bon ami, secrétaire de M. l'ambassadeur de Hollande, qui m'a dit que sur les côtes de Normandie, on avoit pêché deux mille huit cents corps de soldats qui avoient été submergés dans leur dernière défaite.

On dit que les Portugais ont eu de l'avantage sur les Espagnols, et que le pape est bien fâché d'avoir perdu depuis peu sa prétendue infailibilité, tant par l'arrêt de la cour que par divers décrets de Sorbonne. Le pape et les jésuites, que M. Servien appelloit les janissaires de l'évêque de Rome, travaillent à la rétablir, mais ils n'en peuvent venir à bout. *Maître Gouin est mort, le monde n'est plus grue.*

On m'a dit que M. l'archevêque de Lyon veut acheter la bi-

(1) Les eaux minérales de Forges (Seine-Inférieure) ont été récemment analysées et ont fait l'objet d'un rapport à l'Académie royale de médecine. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, Paris, 1843, t. X, page 985 et suiv.) (R. P.)

bibliothèque de M. Gras, et la rendre publique à Lyon. Dieu lui en fasse la grâce, comme il fit à saint Charles Borromée à Milan, et qu'après sa mort il seroit canonisé; voilà ce que je souhaite à M. votre prélat, et, en attendant cela, longue et heureuse vie pour lui et pour les siens. Je vous prie de dire à M. Spon que je lui baise les mains, et qu'il me semble qu'il faudroit ajouter, au dernier tome du Sennertus, *Opera medica*, après les *Epîtres médicales*, le petit et gentil livre de *Michael Doringius, de Medicina et medicis*; je l'ai à son service, in-octavo, impression de Giessen, l'an 1611. Ce seroit un fort bon *Appendix* pour grossir ce volume, qui sera petit. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 7 juillet 1665.

LETTRE DCLXXVI. — *Au même.*

On parle ici de notre saint père le pape, qui veut tâcher de remonter sur sa bête pour sa prétendue infailibilité. On dit que, pour se venger, il veut excommunier, et MM. du parlement, et toute la Sorbonne; laissons-les faire, ils se défendront bien. Ceux qui faisoient le *Journal des Savants* avoient espéré de le continuer sous d'autres certaines conditions, mais les puissances supérieures leur ont manqué, et ils auront de la peine à rattraper ce même pouvoir qu'ils ont eu, de critiquer tout le monde à leur gré. M. de Sallo, conseiller de la cour, qui en étoit le premier mobile, s'en est allé en Poitou.

La reine-mère d'Angleterre est enfin arrivée à Saint-Germain; on dit qu'elle n'a pas envie de retourner jamais à Londres.

Je soupai hier, ce 21 juillet, avec M. le premier président, qui reçut des nouvelles de M. de Lamoignon, son fils aîné, qui est aujourd'hui à Anvers: il a vu l'Angleterre, la Hol-

lande et la Flandre ; il s'en va passer par l'Allemagne, il reviendra, Dieu aidant, à Paris sur la fin de l'automne, pour y être reçu conseiller de la cour ; j'ai écrit pour lui à Bruxelles, à M. Chifflet, selon que M. son père l'a désiré.

Le roi a fait défense à MM. les prélats, assemblés à Pontoise, d'aller chez M. le nonce, et de le fréquenter en aucune manière. Vous savez la coutume des Vénitiens au sujet des ministres étrangers.

Les Hollandois se préparent tout de bon à se battre de nouveau contre les Anglois. MM. les États ont puni ceux qui ont été cause de leur dernière défaite, et ont mis un nouvel ordre pour le règlement de l'autorité de leurs chefs, qui avoit mis la division parmi eux, ce qui causa leur malheur.

Voici la moisson qui approche, le nombre de mes écoliers commence à diminuer ; j'en ai pourtant encore eu aujourd'hui plus de cent vingt ; j'espère d'y mettre fin dans un mois ou environ. J'ai plusieurs Provençaux et Languedociens qui aiment bien la drogue, et qui sont fort imbus des sottises opinions de la polypharmacie, qui est l'idole et le gagne-pain des apothicaires et la fille de l'ignorance. Je viens d'apprendre deux morts : la première est celle de madame Fouquet, la mère ; la seconde est celle d'un des plus vieux médecins de France, savoir, de M. Brunier, médecin de feu M. Gaston, duc d'Orléans.

La chambre de justice a fait mettre dans la Bastille un habile et fameux avocat, nommé M. Burai, qui avoit écrit en faveur de M. de Guénégaunt, trésorier de l'épargne. Ces prisons sont glorieuses, et l'intérêt de la cour ne doit pas empêcher les avocats de défendre leurs parties. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur, etc.

De Paris, le 24 juillet 1665.

LETTRE DCLXXVII. — *Au même.*

Je vous écrivis hier, avec une lettre que je joignis pour M. de Lorme. Je lui baise les mains et vous prie de l'assurer que j'honorerai toute ma vie son mérite singulier. Je vous prie aussi de m'excuser envers lui pour les simples qualités que je lui donne; je ne me connois pas en compliments et ne les aime pas. Je le considère comme un héros qui n'a pas besoin de titre; il y en a qui en prennent de leurs qualités et grands offices, auxquels néanmoins ils font déshonneur par leur peu de mérite; mais M. de Lorme n'a besoin de rien emprunter. Il trouve tout chez soi; il ressemble à la vertu qui est dans Claudien, *glorieuse de ses propres richesses*. Joseph Scaliger a nommé quelque part un certain glorieux pédant qui, par plusieurs artifices, avoit trouvé le moyen de changer la couleur noire de son bonnet en rouge, *le charlatan de la cour de France*. C'étoit le cardinal Duperron qu'il entendoit et qui a jadis été un terrible compagnon. Mais que diroit aujourd'hui M. de Lorme de voir dans le temple de la fortune tant de gens étourdis de leurs grandes qualités et qui méritent une belle niche dans le titre des *Métamorphoses* d'Apulée, étant de la confrérie de ces gens que le baron de Feneste a ingénieusement nommés *Ames d'or*?

J'ai autrefois ramassé bien des mémoires pour faire des éloges latins des François illustres en sciences, à l'imitation de M. Scévole de Sainte-Marthe, à quoi je pourrois travailler l'hiver prochain pendant les soirées; mais le nombre des malades me fait peur, c'est ce qui fait que je n'ose le promettre absolument. Vous m'obligerez de demander à M. de Lorme s'il voudroit bien m'envoyer quelques mémoires de feu M. son père, que je sais bien avoir été un grand personnage et duquel je sais quelque chose de bon que j'y mettrai hardiment touchant la maladie de Marie de Médicis, dans laquelle M. du Laurens désapprouvoit la saignée, trompé par

un passage d'Hippocrate qui dit qu'il ne faut pas saigner pendant le cours de ventre , *fluente alvo, cenam non secabis* , et au contraire M. de Lorme soutenoit et pressoit la saignée. Sur cette difficulté la reine fut ramenée à Paris, et trois des nôtres furent mandés au Louvre , savoir , MM. Jean Martin , Jean Hautin et Simon Piètre. Ces gens-la n'étoient ni fourbes ni ignorants. Ils ne jouoient point de finesse ni d'argent : aussi n'avoient-ils rien acheté. Ces trois messieurs furent de l'avis de M. de Lorme , que M. Martin confirma en disant que ce passage d'Hippocrate , mal entendu , avoit coupé la gorge et coûté la vie à cinquante mille personnes. La reine-mère fut saignée et guérie. Elle avoit un flux de ventre d'avoir trop mangé d'abricots. Elle avoit la fièvre et étoit grosse. Si Dieu me fait la grâce d'en venir là , je ferai mes *Eloges* plus beaux , plus curieux , et plus historiques que ceux de M. de Sainte-Marthe , auxquels ils ne céderont que pour l'expression. Je n'y mettrai que d'honnêtes gens et dont le mérite fera la dignité. Devinez si telles gens que Guénaut y auront place avec le fameux et fumeux des Fougerais et ses consorts (1). Je suis . etc

De Paris , le 28 juillet 1663.

LETTRE DCLXXVIII. — *Au même.*

La reine-mère empire , *ex aducto dolore et iugravescente febre*. On dit qu'elle veut revenir bientôt au Val-de-Grâce , dans le faubourg Saint Jacques , où l'on croit qu'elle veut mourir. Elle est dans une grande résignation à la volonté de Dieu , et néanmoins saint Augustin a dit : *Nemo vult decipi , necuo vult perturbari , nemo vult mori*

On vend ici la nouvelle bulle de notre saint père le pape ,

1. Voyez la note tome I , page 66.

pour laquelle le parlement a été assemblé ; M. Talon a été ouï , qui a parlé fort hardiment , et a porté l'affaire bien loin , ensuite de quoi , pour régler l'affaire , arrêt s'est ensuivi , qui a ordonné que la bulle sera supprimée , et que deux conseillers de la cour se transporteront en Sorbonne , où ils feront enregistrer cet arrêt , qui détruit la prétendue infailibilité du pape. Je ne sais à quoi songent les jésuites de remuer si mal à propos , et si fort à contre-temps , cette pierre de scandale. Tout le monde est ici contre eux , et même on parle d'y réimprimer et d'y vendre publiquement le livre de M. Edmond Richer , ancien docteur de Sorbonne et syndic de la Faculté , qui a été un excellent homme que j'ai connu autrefois , et qui mourut environ l'an 1633 , âgé de près de quatre-vingts ans. Ce livre est intitulé : *De Ecclesiastica et politica potestate*. Ce n'étoit qu'un factum in-quarto en latin , que MM. de l'Université présentèrent aux juges l'an 1611 , lorsque les jésuites furent déboutés de leur requête , prétendant ouvrir leur collège. Isaac Casaubon étoit alors à Londres qui , ayant appris cet arrêt contre les jésuites , s'écria de joie : *A Domino id factum est*.

Le prêtre Gendron , qui traitoit la reine-mère , est tombé fort malade , et l'est encore. On a fait une ouverture à la mamelle de la reine-mère , pour un abcès qui étoit à la mamelle droite ; la nuit suivante elle s'est trouvée si mal , qu'il fallut lui donner à minuit l'extrême-onction ; le lendemain , troisième d'août , le bruit courut dans Paris qu'elle étoit morte , ce qui étoit faux.

Avez-vous ouï parler à Lyon d'un vieux médecin , nommé M. Pavillon , qui avoit servi sous Henri IV ? on dit qu'il étoit de Lyon et qu'il est mort à Paris. Je n'ai jamais ouï parler de lui ; pourtant on me prie de m'informer de lui ; je vous prie de m'en apprendre quelque chose.

La reine-mère se porte un peu mieux depuis l'ouverture de son abcès , duquel on tire beaucoup de boue ; mais c'est de la mamelle droite , et non pas la gauche , qui est ulcérée

du cancer. Elle a été soulagée d'un purgatif qu'elle a pris, comme elle a toujours beaucoup mangé, je crois qu'elle ne manque pas de matière à médicament purgatif. Plût à Dieu qu'elle guérisse et qu'elle fasse diminuer la taille et les impôts avant que de mourir, que le cardinal Mazarin nous a laissés ! Je tiendrois pour saint quiconque rendra ce bon service à la France, laquelle en a grand besoin ; c'est le souhait que je fais à Dieu pour le soulagement du pauvre peuple, et non pas des moines qui sont trop riches, ni des médecins parmi lesquels il y a trop de charlatans et de gens altérés : *Omne in principiti vitium stetit.*

On parle ici fort du procès de M. Guénégant, trésorier de l'épargne. La peste continue rudement à Londres. M. le nonce est ici fort empêché pour les intrigues, l'ambition et l'insatiabilité des bons pères. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 4 août 1663.

LETTRE DCLXXIX. — *Au même.*

Je vous envoie la réponse que j'ai faite pour M. de Lorme, auquel je vous prie de la faire rendre avec mes très humbles recommandations et offres de services. On dit que la reine-mère empire fort, et qu'elle a fait son testament que le roi même a signé. On dit qu'autour de ses mamelles il y a force glandules douloureuses : *Scrophular sunt Hispanie genti familiares, ex quibus olim circa annum 1612 obiisse dicitur ejus mater, regina Hispanie.* Les maladies de tels princes me semblent être fort remarquables. Philippe II, son aïeul, mourut *pediculari morbo* ; voyez ce qu'en a dit le président de Thou, dans son *Historia sui Temporis*, l'an 1598. Hérode mourut de ce même mal, c'est pourquoi il a été nommé dans les Actes des apôtres *Σκιδάρι, ὀφθαλμοειδής, ἰσχυρὸς καὶ ἰσχυρὸς, ἰσχυρὸς καὶ ἰσχυρὸς*, *a verruibus erusus et jugulatus, phthiriusi con-*

sumptus. Dominicus Baudius a dit que c'étoit la maladie des tyrans, au moins est-ce une marque d'une horrible corruption d'humeurs. Comme le premier ne convient pas à la reine-mère, et qu'elle a toujours été trop bonne, on peut dire qu'elle meurt du second, car elle mangeoit trop et se purgeoit trop peu : voilà les deux causes de son grand mal, dont on dit à la cour qu'elle mourra bientôt; elle a le visage fort exténué. Comme Valot parloit contre Gendron, M. le duc d'Orléans se mit en colère et dit de rudes paroles à cet archiâtre, *riq̄ue dixit verba praeextata*; le roi même en a témoigné du mécontentement. La reine-mère a une nouvelle tumeur dans son épaule gauche, qui est le côté du cancer : tous ces symptômes sont appelés dans Hippocrate, βασιλεύματα τῶν ἐκείνων κακῶς ἐγγύτων. On fit hier au Louvre une consultation des rabbins de la cour, sur les offres que faisoit un paysan pour la guérison de la reine, mais il fut refusé; il s'y présenta pareillement un moine, qui fut aussi rejeté. On dit aussi que la reine-mère a une pustule maligne à la jambe gauche. Le roi a dit que si la reine-mère mouroit il sortiroit de Paris et feroit un voyage jusqu'aux frontières de son royaume. Je viens de parler au curé de Saint-Germain, qui a vu la reine-mère ce matin : il dit qu'elle se porte mieux et qu'elle n'est pas si mal que disent ceux qui ne l'ont pas vue. *Favit.*

On dit que M. de Vendôme se meurt. Mon fils aîné vient de partir pour Bourbon avec une maladie de qualité; s'il peut s'en échapper pour quelques jours, il ira à Lyon pour vous y saluer avec M. de Lorme et nos autres bons amis. On tient pour certain que les trésoriers de France seront supprimés, et on me vient de dire plaisamment que M. Colbert le veut devenir, mais qu'il veut l'être tout seul.

Il ne tiendra qu'au roi, qui en est le maître. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon ame votre, etc.

De Paris, le 18 tout 1665.

LETTRE DCLXXX. — *Au même.*

Je vous envoyai hier, ce 26 août, une grande lettre avec l'*Histoire de l'Université de Paris*, par M. du Boulay, et une autre lettre pour M. Spon.

On ne parle ici que du massacre de M. Tardieu, lieutenant criminel, et de sa femme. Les deux assassins ont été pris incontinent; le parlement leur fait leur procès. Ils sont deux frères natifs d'Angers, nommés Touchet. Je crois que ce sont deux diables incarnés; on espère qu'ils seront demain jugés. Tout le peuple va comme en procession à l'église Saint-Barthélemy y prier Dieu pour l'âme de ce malheureux lieutenant criminel et de sa misérable femme, laquelle étoit si énormément avare, qu'elle n'avoit ni valet, ni cocher, ni servante, qu'elle aimoit mieux se servir elle-même pour épargner son pain: c'est un exemple qui n'a pas de comparaison. Mais Dieu sait combien elle y a gagné, *pecunia cupiditas omnium malorum radix* (1). Les deux assassins ont été roués tout vifs aujourd'hui au soir, ce jeudi 27 août, sur le Pont-Neuf, devant le cheval de bronze. Il y avoit tant de monde, que je n'ai pu en approcher. A neuf heures du soir, ils ont été étranglés. On fait des commentaires sur ce que MM. du parlement ne les ont pas condamnés à la question, et à faire amende honorable. Le grandeur de leur crime, dit-on, méritoit cela. Tuer

(1) Cette catastrophe est, comme on sait, un épisode de la cruelle satire de Boileau contre les femmes. Certes il avait beau jeu pour parler de la femme avare, aussi en fait-il une affreuse peinture, et qui ne paraît point exagérée par ce qu'en dit ici Gui Patin. L'homme et la femme étoient dignes l'un de l'autre, jusqu'à ce que

Des voleurs qui chez eux pleins d'espérance entrent,
De cette triste vie enfin les délivrèrent:
Digne et funeste fruit du nœud le plus affreux
Dont l'hymen ait jamais uni deux malheureux.

R. P.

un magistrat tel que celui-la est un crime de lèse-majesté au second chef.

On fait courir le bruit que la reine-mère se porte mieux , mais j'en doute ; car elle toussoit si fort avant-hier, que MM. les rabbins (j'ai pensé dire *robins*, mais ils ne sont point moutons, *nisi sint verveces deaurati*) furent obligés de lui donner de l'opium, dont elle se trouva fort mal ; on dit qu'elle a juré de n'en prendre jamais.

On parle ici de la maladie du roi d'Espagne et de la mort du duc de Mantoue , de la peste d'Angleterre , de l'armée des Hollandois, de l'évêque de Munster, de M. le duc de Beaufort. On avoit signifié les taxes bien hautes à quelques particuliers qui se sont sauvés et retirés en Angleterre et ailleurs. Cela fait que l'on espère de la modération , et même que la chambre de justice pourra finir en faveur des partisans qui seront plus doucement traités, c'est-à-dire que l'on les quittera à meilleur marché.

Le roi donne à M. le duc d'Orléans le gouvernement de Languedoc , et celui de Guyenne pour récompense à M. le prince de Conti. On parle des grands jours auxquels présidera M. le président de Novion avec dix-huit conseillers qu'on lui adjoint. M. de Vendôme est mort cette nuit de la rétention d'urine : enfin le pape a vidé et pissé beaucoup de pus. Il me semble que c'est un ulcère dans le rein, *ista puris suppressio a rene in vesica dolores ciet atrocissimos, et infert ipsi vesicae dispositionem inflammatoriam*. J'ai quelquefois vu ce mal-la ; feu M. Riolan en mourut , et nos anciens auteurs l'ont décrit. Ne pensez-vous pas que c'eût été un grand avantage à la chrétienté ? Si ce pape fût mort , il en fût arrivé du bien à quelqu'un , et principalement à son successeur, qui, pour en témoigner une réjouissance universelle, nous eût donné un jubilé ; mais n'importe , s'il ne vient bientôt , je tâcherai de m'en consoler ; s'il n'est mort à ce coup , ce sera une autre fois. *non in ul hoc semel natus est , ut semel moriatur, et tandem vacuum locum relinquat alteri , qui clerico*

turam ejus accipiet cum letitia, et hauriet aquas in gaudium de fontibus Salvatoris. Je salue de tout mon cœur M. de Lorme, et serai toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 4 septembre 1663.

LETTRE DCLXXI. — *Au même.*

Enfin ces MM. les archiâtres ont chassé le prêtre Gendron d'auprès de la reine-mère, et y ont fait entrer M. Alliot, médecin de Bar-le-Duc. Ceux de la cour disent qu'elle amende tous les jours; je prie Dieu qu'elle en guérisse. On dit qu'elle ira bientôt avec le roi et toute la cour au bois de Vincennes.

On a fait un grand service dans Saint-Barthelémy pour feu M. le lieutenant criminel et sa femme; mais si elle n'avoit point d'âme, que deviendront ces prières? car pour les cierge, ils sont brûlés et consumés.

J'apprends (ce 10 septembre) que votre M. de Rhodes a perdu son procès; qu'il a été ici malade, et qu'il s'en est retourné. Je lui fis quelques difficultés sur le testament qui étoit en question; mais comme il se croit fort habile homme, il me dit qu'inaffablement il le gagneroit. Vous le voyez vous-même, les juges ont en ce cas, comme en plusieurs, des règles, et l'usage est plus certain que le caprice d'un homme qui plaide, et qui veut gagner *per fas et nefas*. Prenez la peine de vous souvenir d'un beau passage qui est dans *Corn. Celsus, lib. 8, cap. IV*, et vous y verrez votre jeune docteur, *Lerius ingenio, quiu nihil habent, nihil sibi detrahunt*.

Enfin j'ai pris aujourd'hui mes vacances, et j'ai congédié mes écoliers par un adieu qui les a fait pleurer. J'en ai pensé pleurer aussi, mais j'ai céans bien pis que mes leçons et la peine d'aller au Collège royal, j'ai céans les maçons, qui m'ont fait remuer la moitié de mon étude, et ôter plus de 6,000 volumes de leur place pour les laisser travailler à un gros mur mitoyen qu'il faut refaire, qui est entre M. le pré-

sident Miron et moi. J'étois assez bien sans ce malheur qui m'est survenu ; mais il faut que Lucrèce devienne prophète , puisqu'il a dit :

..... *medio de fonte leporum*
Surgit amari aliquid quod in ipsis faucibus angat.

Par commandement du roi , MM. de Sorbonne examinent fort sérieusement la dernière bulle du pape. Il y en a qui disent que le pape la désavoue , et que cette bulle a été fabriquée à Paris par les jésuites , et supposée par M. le nonce , *sic fraudibus itur ad astra ; politica est ars , non tam regendi , quam fallendi homines.* Les plus fins mènent les autres par le nez en ce monde , et le diable les retient en l'autre pour ce qu'ils valent.

La reine-mère n'est pas contente qu'on lui ait ôté Gendron ; elle ne veut point voir Alliot ; il ne la touche point , c'est Bertrand , son chirurgien , qui la panse , par le conseil pourtant de ce M. Alliot , *mundus unius fuit histrionum.* Je baise les mains à M. de Lorme , et je suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 11 septembre 1665.

LETTRE DCLXXXII. — *Au même.*

Je viens de recevoir votre lettre du 4 septembre avec celle de l'incomparable M. de Lorme. Je lui baise très humblement les mains et n'oserai lui écrire dorénavant. Je dois épargner à un homme de son âge la peine qu'il prend de me faire réponse. Mais pour répondre à ce que vous me mandez , je vous dirai que Boldue , capucin , a écrit , aussi bien que Pineda , jésuite espagnol , que Job avoit la vérole. Je croirois volontiers que David et Salomon l'avoient aussi (1). Je connois fort ce *Rodericus Castellensis* , et j'ai vu tout ce qu'il a fait , comme

1. Et sur quelles preuves pouvait-il fonder cette singulière croyance ?

aussi Pineda, qui étoit un homme hardi et enjoué, mais fort savant. Ces grands hommes donnent quelquefois carrière à leur esprit, et s'échappent quelquefois trop. Dans Hippocrate, au 3^e des Épidémies et à la fin du 1^{er} livre des Pronostics, et dans Galien, se voient des bubons, ulcères vénériens et la gonorrhée. *Morbus canpanus*, dans Horace, est la vérole. Elle se trouve aussi dans Catulle, dans Juvénal et dans Apulée; on dit même qu'elle est dans Hérodote et dans Xénophon. M. Gassendi m'a dit que la lèpre, dans la Bible, étoit la vérole. *Luis venerea causa est scortatio turpis, vaga, promiscua atque talis scortatio est ab omni ævo*. Ce serpent de la Genèse, disoit un libertin, étoit quelque jeune dameret qui donna la vérole à Ève, et voilà le péché originel de nos moines, ce nous disoit M. de Malherbe. Au moins est-ce chose certaine, que la grosse vérole étoit fort bien connue dans l'Europe avant que Charles VIII allât à la conquête du royaume de Naples. Zacutus en a fait quelque part une controverse, et aussi un savant Italien, nommé *Fabius Pacius*. Il y a un *Petronius fort variorum*, où l'on voit plusieurs commentateurs qui ont tous cru que cette maladie avoit été connue par les anciens. Feu MM. Piètre, Riolan et Moreau étoient dans le même sentiment, aussi bien qu'André du Chemin, qui mourut à Bruxelles, en 1633, près de la reine mère, et qui étoit un honnête homme fort savant, qui alloit du pair avec M. Nicolas Piètre (1). Adieu. Je suis, etc.

De Paris, le 18 septembre 1665.

(1) Cette grande question de l'origine de la maladie vénérienne a été depuis Gui Patin souvent reprise et discutée, mais elle est restée sans solution définitive. *adhuc sub judice lis est*. Entre autres ouvrages, on peut consulter le savant traité de J. Astruc, *de morbis venereis*, Paris, 1740, in-4°, 2 vol., traduit en français par A.-F. Jault, nouvelle édition, avec des notes par A. Louis, Paris, 1777, 4 vol. in-12. — A.-N.-R. Sanchez, *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne*, Paris, 1732, in-12. — *Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe*, Lisbonne, 1774, in-12. — A.-J.-L. Jourdan, *Traité complet de la maladie vénérienne*, Paris, 1826, 2 vol. in-8°. (R. P.)

LETTRE DCLXXXIII. — *Au même.*

On a joué depuis peu à Versailles une comédie des médecins de la cour, où ils ont été traités en ridicule devant le roi, qui en a bien ri. On y met en premier chef les cinq premiers médecins, et par-dessus le marché notre maître Élie Beda, autrement le sieur des Fougerais, qui est un grand homme de probité et fort digne de louange, si l'on croit ce qu'il en voudroit persuader.

Je vous envoie un extrait imprimé des registres de Sorbonne, que je vous prie de donner à M. Spon, par lequel il verra comment nos bons docteurs croient au purgatoire, et je prie Dieu que cela serve à sa conversion et au salut de son âme.

On parle fort ici d'un seigneur piémontois, nommé le marquis de Fleury, qui a été surpris couché avec une maîtresse du duc de Savoie, qui l'a fait mettre dans un cachot. Le roi a fait menacer la duchesse de Mantoue d'une armée de 50,000 hommes, si elle mettoit la citadelle de Casal entre les mains des Espagnols, comme on le craignoit. Adieu.

De Paris, le 22 septembre 1665.

LETTRE DCLXXXIV. — *Au même.*

On a tué ici un jeune homme, fils d'un président de Grenoble, nommé Lescot; celui qui l'a tué est en prison.

Le premier médecin du roi de Danemark, nommé Siméon Pauli, qui a ci-devant fait imprimer divers traités, m'a mandé qu'il fait imprimer un livre, *de Abusu tabaci*, qu'il m'a dédié; je le recevrai bientôt. Son fils étoit ici l'an passé un de mes auditeurs; c'est un effet de pure amitié, de gratitude, et, comme disent les Italiens, de gentillesse. Il me croit meilleur que je ne suis, tant son fils lui a dit du bien de moi.

La Sorbonne est aujourd'hui fort réunie, et tous les sujets

loyolitiques y sont fort abaissés. Les jansenistes y remontent sur leur bête, et les jésuites en sont fort éloignés ; la cour y tient la main, et pousse contre la prétendue infailibilité du pape, qui n'est pas aujourd'hui en état de se relever de cette attaque contre trois puissances adversaires, qui sont le roi, le parlement et la Sorbonne.

Le roi parle d'une armée de 15,000 hommes de pied et de 10,000 chevaux, qu'il va apprêter pour s'opposer à ceux qui se remuent. On augmente chaque régiment d'un tiers, c'est ce qui fait soupçonner la guerre tout de bon.

On dit que la thèse de Sorbonne, laquelle a excité cette question du purgatoire, eût infailliblement été censurée à Rome, si MM. du clergé ne l'eussent approuvée, comme ils ont fait, en recevant favorablement la bénigne interprétation qu'on lui a donnée, telle que vous verrez par l'imprimé que je vous envoie. Il y aura bientôt en Sorbonne une grande assemblée, dans laquelle on délibérera de faire un nouveau syndic, ou de continuer celui d'aujourd'hui, qui est M. de Breda, curé de Saint-André-des-Arts; on verra là quel crédit de reste y auront les révérends pères jésuites. Le roi est attendu ce soir du retour de son voyage; dans peu il s'en va au bois de Vincennes jusqu'à la Toussaint. Le dessein est d'y mener la reine-mère, laquelle a souvent de mauvaises nuits et des songes fâcheux. C'est un beau petit traité que celui qu'Hippocrate a fait des songes; vous y trouverez ce que je pense, et que je n'ose vous écrire. On a nettoyé les fossés du château à ce dessein.

On joue présentement à l'hôtel de Bourgogne *l'Amour malade*; tout Paris y va en foule pour voir représenter les médecins de la cour, et principalement Esprit et Guénaut, avec des masques faits tout exprès; on y a ajouté des Fougerais, etc. Ainsi on se moque de ceux qui tuent le monde impunément (1).

1 Il s'agit de la pièce dont le titre actuel est *l'Amour médecin*, comé-

Si vous saviez en quel état je suis, vous auriez sans doute pitié de moi. J'ai créans des maçons qui m'ont fait tantôt remuer toute mon étude ; il n'y a presque que les livres de médecine auxquels il n'a point été besoin de toucher ; mais je ne sais ce qui en sera à l'avenir. Je me console des plaintes que fait Joseph Scaliger dans ses *Épîtres*, lorsqu'il se plaint des imprimeurs qui travailloient à son *Ensébe*. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 25 septembre 1663.

LETTRE DCLXXXV. — *Au même.*

Mon fils aîné est revenu de Bourbon, Dieu merci. Je vous rends grâces de l'amitié que vous avez pour nous, et de la chambre que vous lui aviez fait préparer, s'il avoit pu aller jusqu'à Lyon. Votre compliment et votre courtoisie me font

die-ballet, donnée en 1663. Est-il besoin de rappeler que sous les noms grecs de *Tomès*, *Desfonandrès*, *Macroton* et *Babis*, Molière tourne en ridicule quatre médecins de la cour, des Fougerais, *Èsprit*, Guénaut et Daquin ? C'est Boileau qui composa, dit-on, et adapta les noms grecs, marquant le caractère de chacun de ces médecins. Il donne à des Fougerais le nom de *De-fonandrès*, qui signifie *tueur d'hommes* ; à *Èsprit*, qui bredouillait, celui de *Babis*, qui signifie *jappant*, *aboyant* ; *Macroton* fut le nom qu'il donna à Guénaut parce qu'il parlait fort lentement ; enfin celui de *Tomès*, qui signifie un *saigneur*, à Daquin qui aimait beaucoup la saignée. On voit que la comédie touchait ici de très près à la satire. Gui Patin s'en réjouit parce qu'il ne s'agissait que des médecins de la cour ; aurait-il pensé de même lorsque peu d'années après parut *le Malade imaginaire*, cette attaque directe et formelle contre la médecine ? Au reste, comme je l'ai dit ailleurs, il est cruel que Molière, dédaignant les médecins, ait refusé de croire aux conseils qu'ils lui donnaient, et notamment le docteur Mauvillain son ami : 1° de ne point quitter l'usage du lait ; 2° de ne plus jouer la comédie ; 3° de ne pas reprendre sa femme, cette dangereuse coquette, *Gresinde-Armande-Béjart*. Il ne serait pas mort à cinquante et un ans, et nous aurions eu des chefs-d'œuvre de plus.

R. P.

souvenir de ce que me racontoit autrefois teu M Nicolas Bourbon , de Bar-sur-Aube , qui mourut l'an 1644 , le même jour que le bon pape Urbain VIII , âgé de septante-six ans : c'étoit un homme qui savoit tout , et qui étoit d'un admirable entretien.

Il me disoit donc qu'Isaac Casanbon n'avoit jamais vu Joseph Scaliger , et néanmoins ces deux grands hommes s'entr'écrivoient toutes les semaines. Casaubon eut plusieurs fois envie d'aller en Hollande pour y embrasser son bon ami , mais il arriva toujours quelque chose qui l'empêcha. Il avoit mis dans une bourse de velours 200 écus d'or pour faire son voyage. Scaliger le désiroit et l'attendoit fort , mais ce voyage ne se fit point. Jamais ces deux bons amis , qui étoient les deux premiers hommes de leur temps , ne se sont vus. Scaliger lui mandoit qu'il lui avoit fait préparer une belle chambre : *Tui tamen etiam erit arbitrîi in media hyeme venire , quam luculento foco expugnabimus , qui nunquam deficiet in cubiculo , quod tibi adornabo : quod tamen nullum , præter te , ornamentum habebit.* Ce sont les termes de Scaliger en ses épîtres.

M. Nic. Morin , dont vous me parlez , est docteur de notre Faculté de la licence de mon second fils Carolus , en 1654. C'est un honnête homme bien savant et qui boit volontiers du meilleur. M. le prince de Conti me semble fort délicat ; jamais la vie de personne ne m'ennuya , mais je n'aurois jamais cru que ce prince l'eût faite si longue. C'est un de mes étonnements parmi tant d'incommodités qu'il supporte. J'ai vu ici des fièvres erratiques et quelques quartes , mais il y a peu de malades. Ce jeune médecin , qui a ici perdu son procès , ne fera jamais miracle ; il a sa bonne part dans la *Métamorphose de l'âne d'or* d'Apulée. Il croit avoir bonne mine , mais il est chargé de mauvaise couleur. Je salue l'incomparable M. de Lorme , et suis toujours votre , etc.

De Paris , le 6 octobre 1665.

LETTRE DCLXXXVI. — *Au même.*

On dit que la reine-mère est mieux, et qu'elle a moins de douleurs. Mais c'est par le moyen des narcotiques que je considère là comme des venins qui étoufferont le peu de chaleur qui lui reste à un âge si avancé. Louis Duret en a fait un bon et savant chapitre : c'est un des plus fins points de notre pronostic. Il ne faut pas se fier à cette bonace qui n'est peut-être pas éloignée de la tempête.

J'ai aujourd'hui rencontré un nommé M. Grisi, qui venoit de Lyon, et qui m'a fort parlé de vous, que vous étiez le médecin de M. l'archevêque et de son conseil.

Il m'a aussi parlé de M. Moze, l'apothicaire, qui me prise fort, à ce qu'il dit, sur quoi je lui ai répondu que je m'en étonnois, vu que je n'avois jamais rien fait pour me faire estimer de ces MM. les pharmaciens, que je n'avois jamais ordonné de bézoar, d'eaux cordiales, de thériaque ni de mithridate, de confection d'hyacinthe ni d'alkermès, de poudre de vipère ni de vin émétique, de perles ni de pierres précieuses, et autres telles bagatelles arabesques; que j'aimois les petits remèdes qui n'étoient ni rares ni chers, et que je faisois la médecine le plus simplement qu'il m'étoit possible. *Artem profiterur salutarem et beneficam, non prædatricem et locutorum enuactricem.* Vous entendez tout cela mieux que moi. Quoi qu'il en soit, les apothicaires de deçà se plaignent fort et ont raison; car ils ne font guère de choses et presque rien; mais c'est encore plus qu'ils ne méritent : *sunt enim nequissimi nebulones et turpissimi lucriones, niseri ardeliones, syrupastri, et julapistæ*, comme les nomme notre Joannes Guinterius Andernacus, qui étoit médecin de Paris de la licence de Fernel (1).

(1) Jean Gonthier, né à Andernach, dans l'archevêché de Cologne, en 1487, fut un médecin très distingué de la faculté de Paris. Il s'adonna tellement à l'anatomie, qu'il en fut regardé comme le restaura-

Il mourut ici hier un des conseillers de la chambre de justice , nommé M. Héraut. Il étoit du parlement de Bretagne. C'étoit un de ceux qui opina à la mort contre M. Fouquet ; et néanmoins voilà la chambre renversée, il est mort lui-même, et M. Fouquet est plein de vie. C'est ce qu'a dit autrefois Sénèque , qu'il y a eu des gens qui ont survécu à leur bourreau. *Vale.*

De Paris, le 13 octobre 1665.

LETTRE DCLXXXVII. -- *Au même.*

M. Anisson est-il encore en procès pour cette maison des champs qu'il a achetée , pour laquelle il a fait déjà deux voyages à Paris? Je prie Dieu qu'il en sorte à son profit , et qu'il me tienne sa parole pour des manuscrits de Gaspar Hofman qu'il m'a promis d'imprimer : c'est un livre très bon et précieux comme de l'or

M. le cardinal Antoine , grand aumônier de France , est à Rome ; le pape y est fort mal et tout caduc. Le chevalier Bernin s'en est retourné à Rome chargé des libéralités et des bonnes grâces du roi.

On parle encore bien fort de la peste de Londres , qui ne s'apaise point.

J'ai aujourd'hui consulté pour un gentilhomme normand , qui est accablé de quatre terribles accidents , fièvre quarte , hydropisie , épilepsie et phthisie. Je me souviens d'avoir vu

leur à l'Université de Paris. C'est le célèbre Winslow qui lui décerna ce titre glorieux : *Primus anatomiarum in Academiâ Parisiensi, restaurator, Guinterius Andernacus* (thèses 1717). *An ex anatome subtiliori, Ars medica certior? Affirm.* On sait quel magnifique essor ces progrès de l'anatomie donnèrent à la chirurgie. Gonthier, d'Andernach , comblé de gloire et d'honneurs , mourut le 4 octobre 1574 , âgé de quatre-vingt-sept ans.

R. P.

même chose autrefois en une autre consultation que je fis avec M. Moreau, l'an 1644, pour un Provençal chevalier de Malte. Hippocrate a fait mention d'une rencontre presque pareille en ses *Conques*, où Louis Duret n'a point manqué, suivant sa coutume, d'en faire un bon commentaire. Vous, l'admirable M. de Lorme et moi, nous en ferions aisément le pronostic, *his gradibus itur ad requiem sempiternam*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 24 octobre 1663.

LETTRE DCLXXXVIII. — *Au même.*

Je vous ai envoyé hier une lettre pour vous, une pour le révérend père Compain, et une autre pour M. Spon. Notre M. Piètre se porte mieux et commence à sortir; mais vous savez que ce mal est périodique et qu'il revient aisément, même lorsqu'on ne l'attend point, *est affectus gentilitius et familiaris*: il n'est pas le premier de sa race qui en a été attaqué. C'est ce mal pour lequel Jean Craton faisoit vœu à Dieu, afin d'en pouvoir apprendre la vraie cause, et le remède pareillement, avant que de mourir (1). Hippocrate en a fait un livre qu'il a intitulé : *de Morbo suero*.

Un capitaine du régiment royal m'a dit aujourd'hui qu'ils n'attendent que l'heure du commandement pour partir et s'en aller en Hollande y trouver les autres troupes, mais qu'ils ne savent si on ne les embarquera pas pour aller à leur rendez-vous destiné. On ne sait point ici quel dessein a cet évêque de Munster; mais on dit que le roi d'Espagne d'aujourd'hui

(1) Ce Jean Craton dont le nom de famille était Craffi, fut un médecin célèbre du 16^e siècle. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages. Il mourut très âgé en 1585. Il faut le dire, son dernier vœu n'a pas été exaucé: l'épilepsie est encore une maladie inconnue dans sa cause et dans son remède.

d'hui est un petit prince fluet et bien délicat. duquel on n'oseroit espérer une longue vie

On dit que des marchands anglois se sont plaints à leur roi contre nous, mais qu'il leur a répondu qu'il ne vouloit en aucune façon entrer en querelle ni en guerre avec le nôtre.

Le père Labbe, jésuite, fait ici imprimer un beau recueil d'épithaphes choisies, latin, in-octavo; et M. R. Arnauld d'Andilly, frère de l'évêque d'Angers, comme aussi de ce très savant docteur de Sorbonne que les jésuites haïssent tant, fait ici imprimer sa traduction de Flavius Josèphe, *Histoire des Juifs, ou des Antiquités judaïques*. Nous verrons, si Dieu veut, comment il expliquera le passage de *Christo*, qui se lit au chapitre IV du dix-huitième livre, que tous les savants et vrais critiques assurent y avoir été ajouté, *et tanquam ineptum glossema, irrepsisse in textum*; mais il y a longtemps, il faut que ç'ait été avant le temps de saint Jérôme, par quelque cafard, *veritas non eget menducio*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 17 novembre 1665.

LETTRE DCLXXXIX. — *Au même.*

Voici une nouvelle nouveauté : un homête homme m'a ce matin apporté un présent de la part de l'auteur, qu'il ne m'a pas encore osé nommer, 2 demi-feuilles de papier imprimé sous le titre : *Nouvelles sur les sciences pour mercredi 18 novembre 1666, par D. E. D. Avec privilège du roi*. Il n'a parlé la-dedans que des comètes et du lait. Je erois qu'il a envie de prendre la place du *Journal des Savants*, qui a été arrêté dès le troisième mois, tant sur les plaintes du nonce du pape et des jésuites que par les conséquences que quelques uns tiroient, de ce qu'ils prenoient le chemin de juger avec trop

de superbe de tout ce qui paroissoit en lumière. C'étoit M. de Sallo , conseiller au parlement , qui en avoit le privilège , et qui , a ce qu'on dit , espere d'y revenir et de faire lever les défenses de continuer, qui lui furent signifiées dès le mois de mars dernier. En ce cas , nous ne manquerons point de gazette de toute façon. Voilà la fécondité des esprits de France ; plût à Dieu que l'on aimât autant la probité et l'équité , et que l'on fit autant d'état de l'innocence des mœurs que de cette nouveauté , de laquelle tant de gens sont friands. On ne parle plus tantôt ici que de *nouveautés* et d'*argent* , voilà les deux charbons qui échauffent aujourd'hui les esprits de la plupart des hommes , *aurum vere ranc sunt secula*. Dieu soit loué de tout !

Les Anglois , comme les plus foibles , qu'il soit vrai ou non , semblent s'être retirés dans leurs ports ; et les Hollandois , comme les plus forts , font mine de ne rien craindre , et sont fort près de la Tamise ; et néanmoins on croit qu'ils traitent ensemble des moyens de s'accorder , et je pense que ce seroit bien fait pour l'un et pour l'autre , *semper enim fuit anceps et dubius belli eventus*.

Je viens d'une consultation avec un médecin qui m'a dit savoir de bonne part que la reine-mère empire fort , et que M. Alliot est un effronté charlatan , bien ignorant et bien impudent. M. Séguin n'y a guère de crédit ; Valot et Guénaut n'y en ont guère davantage , *male audiunt apud regem vulci isti aggræ et versipelles medicastri*. Les princes sont bien malheureux d'être en de si mauvaises mains , *cæ tibi terra , in qua principes tam facile decipiuntur , et in qua medici tam facile desipiunt , atque decipiunt etiam principes viros*.

Le parti de cent dix millions est tout a-fait réglé et arrêté , il commence a s'exécuter : on a signifié plusieurs taxes a quelques particuliers depuis trois jours , et on ira dorénavant en continuant jusqu'au bout , a ce que me vient de dire un honnête homme , et un de ceux qui ont entrepris ce parti , et qui

parle de traiter rudement tous ceux qui seroient taxés , et auxquels on fera bien trouver de l'argent s'ils n'en donnent.

M. de Marillac , gendre de M. de Champigny, qui est aujourd'hui votre intendant , n'est point aux grands jours d'Auvergne ; il est ici , où il fait sa charge au grand conseil , même durant l'absence de M. Bailli , son compagnon d'office , qui a été envoyé en Champagne , à son abbaye de Saint-Thierry , pour disgrâce lorsque M. Fouquet fut jugé.

Je vous supplie d'assurer M. de Lorme que je lui souhaite une belle vieillesse , avec une entière privation de tous les symptômes qui suivent ordinairement ce grand âge , et qui ont fait dire à Salomon, *dies isti non placent* , et au bonhomme Plaute, *mala merx , mala wtus*. Dieu le veuille bien conserver longtemps.

En continuant les taxes sur les gens d'affaires , ou leurs héritiers , on a signifié à madame de la Cour-des-Bois une taxe de 6,000,000 ; son mari est un maître des requêtes , qui a pour surnom Gérard , homme fort riche , fils du procureur-général de la chambre des comptes. Mais ce n'est point de là que vient la taxe , c'est de feu M. Girardin , Normand , grand partisan , qui étoit son premier mari ; on en a pareillement signifié une à Catelan de 6,000,000 , et une de 22,000,000 pour les trois trésoriers de l'épargne ; à la veuve Boneau 3,500,000 livres. Je crois que l'on en imprimera la liste. Je vous envoie un catalogue nouveau de nos médecins , qui est à la nouvelle mode. *Vale usque ad octiduum , et utinam meliora*. Je suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 13 novembre 1663.

LETTRE DCXC. — *Au même.*

Je continue de vous écrire , ce 14 novembre , en attendant qu'il nous vienne quelque bonne nouvelle après tant de mau-

vaises. Un bénéficiaire milanois, qui a quantité de remèdes en son esprit, s'est présenté pour guérir la reine-mère, et pour prendre s'il peut la place de M. Alliot, qui n'a guère de crédit à la cour; je ne sais ce qui en arrivera. On parle de trois ducs et pairs nouveaux, savoir, de MM. les maréchaux de la Ferté-Semeterre, du Plessis Praslin et d'Aumont. On dit que le roi viendra bientôt au parlement pour faire vérifier les taxes que l'on signifie en grande quantité à plusieurs particuliers, partisans ou héritiers de partisans, et aussi pour la polette. On a signifié une taxe de 1,600,000 livres à M. du Plessis Guéné-gaut. Il est secrétaire d'État; il a répondu qu'il abandonneroit sa charge pour sa taxe. M. Nicolas Lambert, maître des comptes (et frère aussi bien qu'héritier de feu M. Jean-Baptiste Lambert, commis à l'épargne sous M. Fieubet), a reçu deux taxes, une de 200,000 livres, et l'autre de 1,000,000. Il a hérité de 4,000,000 de son frère; il est fils de la sœur aînée de feu M. Guillemeau le médecin. M. Longuer, aujourd'hui grand audencier, est taxé à 400,000 livres; la veuve Girardin à 4,000,000. Une dame m'a dit ce matin, 18 novembre, que l'on comptoit hier pour 89,000,000 de taxes signifiées. Dans l'Église Notre-Dame seule, on y en compte pour 8,000,000. Il y a un quatrième duc et pair, qui est M. de Montausier. M. du Plessis Guéné-gaut a été menacé. S'il ne fait ce qu'on désire de lui, on veut qu'il prenne une abolition, ce que son conseil ne trouve point à propos qu'il fasse.

Voici une autre nouvelle de même nature. On dit que ce n'est point la chambre de justice seulement qui fait les taxes, que le roi même et la chambre d'en haut en font aussi, et que le roi en fait signifier à M. de la Ferté-Semeterre une de 180,000 livres, et une pareille à M. de Mondejen, gouverneur d'Arras, autrement dit le maréchal de Schulemberg. On parle aussi de mademoiselle de Chavigny et de sa fille, qui est veuve du maréchal de Clérembant. On parle de M. le maréchal d'Estrées. On dit qu'il y aura plusieurs conseillers de la cour taxes qui ont trempé dans les partis, que les trois tre-

soriers de l'épargne sont taxés à 22,000,000, et que c'est d'une réserve qui n'entre point dans les 110,000,000. Il y a un autre prétendu traitant qui s'offre de prendre ce parti de 110,000,000, et le faire monter encore une fois aussi haut, pourvu que le roi lui veuille donner la permission d'exécuter son dessein. J'ai peur que celui-là ne cherche que le moyen de s'ériger en bourreau ou le dernier écorcheur des chrétiens.

Il me semble que M. Boissat ne fait point bien de s'engager pour la nouvelle édition des œuvres de M. Meyssonier, qui est aussi fou à Lyon que notre Cl. Tardy l'est à Paris. S'il le fait, j'ai peur qu'il n'en soit mauvais marchand. Pour les œuvres du P. Théophile Raynaud, on n'en voit point ici. Quelqu'un m'a dit que les pères ne veulent point qu'il soit mis en vente, si premièrement on n'en refait beaucoup de feuilles qui leur déplaisent. Voilà une tyrannie bien grande sur les esprits des savants et sur les écrits des hommes morts. Je n'en ai du regret que pour M. Boissat, qui manque à gagner et à distribuer son grand ouvrage par tout le monde où il y a des curieux. Jamais je ne l'achèterai que l'on ne me fournisse les feuilles retranchées : c'est peut-être le meilleur de tout l'ouvrage, et j'en ai bonne opinion, puisqu'il déplaît à ces bons pères passe-fins, *nigra cohors*.

Nos troupes sont passées au-delà de la Flandre, et ont déjà fait peur à l'évêque de Munster, qui recule et qui aime mieux s'accorder. L'hiver prochain couvrera des œufs de quelque autre guerre. Qu'est devenu le traité du père de saint Rigaud, *de utroque cometa*? Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 20 novembre 1663.

LETTRE DCXCI. -- *Au même.*

Je vous dirai que depuis ma dernière du 20 novembre, les trois trésoriers de l'épargne, qui sont dans la Bastille, ont un

peu plus de relâche et de liberté, et qu'ils sont visites de leurs parents et amis. Néanmoins on dit qu'ils sont taxés à 22,000,000, M. Jaquier à 18, et les deux Monerot à 13. Mais ce n'est pas tout de les taxer, il faut trouver le moyen de les faire payer.

Nous avons ici un certain Provençal, nommé Jean Maurin, aussi méchant qu'un Maure. Il fut reçu dans notre Faculté l'an 1646, et est mort il n'y a que deux ans. Il nous a laissé un fils nommé Raphaël, qui fut reçu docteur il y a quatre ans. Ce fils avoit des bénéfices qu'il a vendus plusieurs fois, et tant qu'il a pu. Il s'est marié à la fille d'un procureur qui n'avoit guère de bien. Elle est morte de misère et de regret d'avoir épousé un homme qui étoit un étrange compagnon. Cet homme s'est fortement endetté et s'est fourré au bureau des Indes orientales pour y avoir quelque emploi. Il a été reçu en qualité de médecin avec espérance de quelques gages; et comme l'on disoit qu'il partiroit bientôt, un marchand l'a fait arrêter prisonnier, et il est aujourd'hui au quartier du Temple. On lui demande environ 15,000 francs. Ne vous semble-t-il pas qu'il faut être Provençal pour savoir jouer tant de sortes de personnages? Ulysse, dans Homère, se déguisoit et n'osoit dire son nom à celui qui le lui demandoit; l'autre, de dépit, lui dit : *Va, coquin, je te connois, je vois bien de quel pays tu es; tu viens de cette terre noire qui nourrit tant de charlatans et d'imposteurs. Ne pensez-vous pas que ce soit le pays d'adieu-sins?* Je le croirois volontiers. Je suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris. le 24 novembre 1663.

LETTE DCXCH. — *Au même.*

Vous n'eûtes hier, ce 2 décembre, de moi qu'une page de nouvelles, encore n'étoient-elles pas trop bonnes; car elles par-

loient des taxes, de la guerre, et que le roi iroit au palais, et de fait, il y a été ce matin, où il a fait recevoir cinq dues et pairs, savoir, MM. de Bouillon, du Plessis-Praslin, d'Aumont, de la Ferté Senmeterre et de Montauzier.

Ce même jour, la chambre de justice a envoyé garnison dans vingt-cinq maisons de ceux qui avoient eu des taxes, et le lendemain, M. le Tilier, ci-devant conseiller à Metz, puis maître des requêtes, par après intendant des finances, enfin receveur des consignations de MM. du parlement, a fait une grosse banqueroute. Il y avoit une taxe sur lui de 900,000 liv. On a ce matin scellé chez lui par ordre de MM. du parlement; j'en ai regret pour lui, car il m'aimoit; il avoit été un de mes juges lorsque je défendis notre Faculté, l'an 1642, avant la mort du cardinal de Richelieu, en plaidant moi-même, et répondant à deux avocats contre l'infâme menteur et imposteur *Théophraste*, ou plutôt *Cacophraste* Renaudot, ce vilain nez pourri de gazetier. (Quand le savant philosophe et bon médecin Thomas Erastus, parle contre le roi des charlatans, il l'appelle *Cacophrastus*. Voyez ce qu'en dit Semert, *lib. de consensu chemicorum*, etc. Il y a là de belies choses et bien curieuses de *Paracelso*, *cap. iv.*) La banqueroute de M. le Tilier est de 8 millions.

M. Leclerc de Lesseville, évêque de Coutances depuis peu d'années, est mort subitement; il avoit régenté en philosophie dans l'Université de Paris; il étoit docteur de Sorbonne, abbé de quelques bonnes abbayes, mais débauché. Il avoit été conseiller de la cour, de la cinquieme des enquêtes, qui est la chambre de M. le président Miron.

La cour a donné un arrêt qui défend commerce avec ceux de Calais, à cause de la peste qui y est, avec injonction aux autres villes d'arrêter tout ce qui en pourroit venir (1). Je

(1) On consultera sur cette grande question de la peste le remarquable *Rapport fait à l'Académie royale de médecine, sur la peste et les quarantaines* (Bulletin de l'Académie royale de médecine, Paris, 1846. t. XI, pag. 343 et suiv.).

vous baise les mains , et la bibliothèque vivante , M. de Lorme. M. Morisset est en liberté , mais Raphael Maurin n'y est pas. *Clarissimum Sponium nostrum saluto*. Je vous prie de lui dire que j'ai reçu sa lettre , et qu'en attendant que je lui fasse réponse , je lui recommande le petit paquet pour M. Volcamer, médecin de Nuremberg. Il y a aujourd'hui vingt-trois ans que mourut le cardinal de Richelieu , qui nous laissa un très méchant successeur. On peut dire de ces deux hommes :

Sardi venales , alter altero nequior.

M. de Bussy-Rabutin , qui a fait l'*Histoire amoureuse des Gaules* , pour laquelle il a été , par commandement du roi , mis dans la Bastille , en sortira demain. Notre maître des Fongerais est canonisé dans son livre en deux endroits , en vertu du serment de ce qu'Hippocrate a dit : *Mulierum praegnantium remedium abortivum non dabo*. A bon entendeur salut. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 4 décembre 1663.

LETTRE DCXCHI. — *Au même.*

Ma dernière fut du 4 de ce mois , jour remarquable par la mort du cardinal de Richelieu. On parle ici de la peste de Calais et aussi qu'elle augmente en Angleterre. On dit que nous n'aurons point de guerre , si ce n'est là.

Les grands jours d'Auvergne ont fait couper la tête a une certaine madame de la Calprenède , qui avoit eu en sa vie divers maris , mais accusée d'avoir empoisonné le dernier , qui étoit un gentilhomme gascon , qui parloit bien et qui avoit fait des romans , et entre autres *Pharamond*.

M. le président de Novion est fort malade à Clermont. On a envoyé vers le roi savoir qui présidera en sa place , ou le

plus ancien conseiller de la chambre, ou un maître des requêtes. Dieu veuille renvoyer la santé à M. de Novion, c'est un fort honnête homme; il n'est pas encore temps de mourir pour lui, car j'ai bonne opinion de sa fortune. M. Blondel est ici son médecin, peut-être qu'on l'y mènera.

On parle ici de quelques taxes nouvelles sur quelques grands seigneurs qui ont participé, durant le désordre du royaume, à des levées de deniers; on les poursuivra *actione repetundarum*. On dit que l'été prochain le roi aura 500,000 hommes, savoir, 300,000 piétons et 200,000 cavaliers. J'aimerois mieux qu'il n'y eût point de guerre, et que tout le monde fût en repos. Les trois ambassadeurs que nous avons en Angleterre en sont sortis, et sont à Saint-Valery, où ils font leur quarantaine. On dit que le roi va rabaisser le prix de l'or, que les pistoles reviendront à 10 livres, et le reste en proportion.

Le père Labbe fait ici imprimer un livre qui sera bien curieux; c'est le *Chronologiste français, abrégé chronologique de l'histoire sacrée et profane*, 5 vol. in-douze, dont les deux premiers sont *ab Adamo ad Christum*, et les deux autres à *Christo ad nostra tempora*; nous verrons là comment il aura accommodé Joseph Scaliger et le père Petau, et concilié les difficultés de l'histoire sacrée avec la profane. Un jésuite m'a dit autrefois qu'il en avoit voulu écrire en latin contre tous deux, mais que ses supérieurs l'en avoient empêché. C'est peut-être qu'il favorisoit Joseph Scaliger plus que le père Petau, comme il me l'a témoigné fort ouvertement. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 8 décembre 1665.

LETTRE DCXCIV. — *Au même.*

On parle fort ici d'un certain père le Clerc, procureur-général des jésuites, qui leur a joué un étrange tour, et après

avoir amassé beaucoup d'argent s'est enfui. Mais il n'a pas été bien loin, il a été reconnu et arrêté. Je pense que ce bonhomme avoit le diable au corps de vouloir tromper les jésuites.

Je salue l'incomparable M. de Lorme de tout mon cœur. J'ai reçu deux de ses lettres, auxquelles je ferai réponse. Je ne manquerai pas de parler de son affaire à M. le premier président, de la bien recommander en temps et lieu, et, en attendant, je vous prie de l'avertir qu'en sa douzième lettre il appelle M. le premier président *mon Mécénus*, qui est un titre dont mondit seigneur ne se pique pas, quoiqu'il soit fort savant et fort généreux. Pour moi, je n'en eus jamais aucun que vous, après le bon Dieu et feu mon père, qui étoit un fort bon homme, et à la mémoire duquel j'ai toutes les obligations du monde pour les soins extraordinaires qu'il a pris de mon éducation, quoique chargé de neuf enfants. A propos de ce grand favori d'Auguste, ce grand patron des Muses, de Virgile et d'Horace, laissa-t-il en mourant quelques enfants, je n'en ai jamais ouï parler. Néanmoins je pense être un peu obligé de croire que François I^{er}, qui fut le père des savants dans un siècle plein d'ignorance, et qui a fondé les professeurs du roi, et aussi que le bon Henri IV, qui nous a donnés des augmentations de gage, étoient descendus de cet illustre chevalier toscan, qui étoit de la race des rois d'Étrurie; car c'est de lui-même que Martial a dit dans la plus belle de toutes ses épigrammes :

*Risit Thuscus eques, paupertatemque malignam
Reppulit et celeri jussit abire via.*

Je ne veux pas oublier de vous dire que mon Carolus est fort dans les bonnes grâces de ce Mécénus du palais. Il m'a dit plusieurs fois qu'il aimoit bien le fils, mais qu'il aimoit bien aussi le père. Je suis toujours le bien-venu chez lui. On y fait toujours bonne chère, mais il faut se dépêcher à la mode

des courtisans. Je ne suis pas accoutumé à ces soupers que Renaud de Baume, archevêque de Bourges, appelle des soupers de promenade, *cœnas ambulatorius*.

De Paris, le 18 décembre 1663.

LETTRE DCXCV. — *Au même.*

Quand je pense au malheur du pauvre M. de Champigny, je le vois et ne le comprends pas ; je perds pied dans l'abîme de la Providence, qui est toute pleine d'obscurités pour nous, tant pour les choses humaines que pour les divines : Dieu gouverne le monde, mais c'est à sa mode. La prédestination est un étrange mystère, *pene sunt commoti pedes mei, pacem peccatorum videns*. Voyez à votre loisir la *Métaphysique* de Grassot, page 1573, et les *Oraisons* de Muret sur le livre de Sénèque, de la Providence, *cur bonis male sit, cum sit Providentia*, etc. Quand je pense à ce malheureux naufrage, je dirois volontiers après le poète ancien :

*Cum rapiant mala fata bonos, ignoscite fato.
Sollicitor nullos esse putare Deos.*

Mais pourtant je ne le dis pas, ma raison retient ma passion, autrement je demanderois pourquoi Caligula, Néron, Domitien et tant d'autres tyrans et monstres du genre humain ne sont point morts au berceau, non plus que Philippe II, roi d'Espagne, le cardinal de Richelieu, *et alii mactatores* (1).

(1) Quoique la raison le retienne, on voit pourtant Gui Patin se heurter ici à une terrible question, celle du bien et du mal, la plus grande, la plus profonde, la plus insoluble de toutes les questions philosophiques. A l'étude depuis les temps les plus reculés, elle le sera encore dans les siècles à venir. L'incompétence et l'impuissance de l'esprit humain sont une désolante vérité. Est il vrai cependant qu'un cirou

On ne dit rien de nouveau de la reine-mère, *non superat, nec adhuc vitalibus occubat umbris* ; je prie Dieu qu'elle guérisse, et que le roi diminue la taille et tous les impôts en faveur de son pauvre peuple ; il y a même bien de la pauvreté dans les villes, et il la peut empêcher ; je ne le dis pas pour moi. je ne suis ni riche ni pauvre, *divitias nec paupertatem dedecus mihi*. Le vieux *Journal des Savants* ne revient point, et son rétablissement est fort incertain ; pour l'autre, je n'en ai point ouï parler depuis, je m'en informerai. Je n'ai point vu la harangue funèbre de M. Gaches, faite par M. Morus ; mais je l'aurai, si elle est imprimée ; en ce cas-là, je la lirai et je vous en écrirai mon sentiment. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 22 décembre 1663.

LETTRE DCXCVI. — *Au même.*

Le roi a été au palais : on dit que tout ce qu'il y fit sera imprimé après ces fêtes. Tous les articles en sont considérables, et font crier bien des particuliers ; mais entre autres ce sont les hypothèques et les taxes, car on dit qu'il y en a jusqu'au nombre de vingt-cinq mille sur Paris seul ; il y en a aussi d'autres fort fâchés de ce que nul ne pourra être reçu conseiller de la cour qu'il n'ait vingt-sept ans accomplis ; voilà le moyen de remédier aux *juvenatus* d'aujourd'hui, afin qu'ils deviennent bientôt *senatus*.

J'ai aujourd'hui rencontré un de nos libraires de la reli-

qui pût accuser la divinité et anéantir sa providence ? Saint Thomas a dit : *Deus est auctor mali, quod est pœna; non autem mali, quod est culpa.* (*Summ. Theol. pars prima, quest. 49.*) Distinction où il y a beaucoup plus de subtilité que de vérité. Avouons plutôt notre ignorance, avouons plutôt notre faiblesse, notre insuffisance, et puis ajoutons que la volonté de Dieu soit faite.

R. P.

gion, a qui j'ai demandé des nouvelles de l'oraison funèbre de feu M. Gaches, faite par M. Morus ; il m'a répondu que l'on en imprime un tome entier in-quarto, lequel contiendra douze harangues funèbres de diverses personnes ; mais nos libraires vont bien lentement a tout ce qu'ils entreprennent, je crois qu'ils n'ont pas plus d'argent que de vertu.

M. Ogier m'a dit ce matin qu'il va faire imprimer in-quarto son oraison pour le feu roi d'Espagne, Philippe IV, dernier mort, père et frère de nos deux reines, et qu'il la dédiera au roi, pour le remercier de la pension de 500 écus qu'il lui fait payer tous les ans. Je pense que celle-la vaudra bien celle du ministre ; car M. Ogier est un des plus savants hommes de Paris, sans en excepter même les pères passifins.

√ Les jésuites ont fait arrêter leur père le Clerc dans Orléans, ou il est peut-être encore ; il avoit fait un voyage à Rome, et a son retour avoit séjourné quelque temps à Turin, en qualité de confesseur de la duchesse, et comme il revenoit a Paris, ils l'ont fait arrêter à Orléans. (On a su ses fredaines, entre autres qu'il entretenoit une certaine femme,) nommée madame de Saint-Martin, dans la rue des Écouflés, près de la rue des Rosiers. [Elle faisoit la devote et la dame de grande conséquence ; elle avoit carrosse et beau train,] elle hantoit les dames du quartier, avec grand appareil et bonne mine ; des qu'elle a su qu'il avoit été arrêté a Orléans, elle s'est éclipsee, et a disparu finement et fort a propos. Les bons pères la font chercher ; on a saisi tous ses meubles, qu'ils ont fait vendre. Voilà un terrible coup de massue sur la tête des loyolites. Oh ! que j'aime ce beau vers de M. de Lorme :

Nigra cohors, quorum quidquid non dicitur, ars est.

M. de Bussy-Rabutin, par commandement du roi, s'est défait de sa charge ; et de la Bastille, où il étoit, a été conduit dans les Petites-Maisons, ou on met les fous. et il y a deux chambres.

Il y a ici des lettres, lesquelles portent que la mer a débordé en Hollande, et qu'il y a eu plusieurs villages submergés.

M. le duc d'Orléans apprend les mathématiques; il commandera notre armée la campagne prochaine.

Le décri des monnoies fait bien remuer de l'argent et parler du monde; mais la dernière déclaration du roi fait encore bien pis. L'ambassadeur d'Angleterre prit hier congé du roi; il s'en retourne à Londres, ce qui fait soupçonner qu'il y a du malheur. MM. du parlement s'appêtent de faire au roi des remontrances par écrit sur leurs offices et les hypothèques, etc.

La reine-mère a eu cinq mauvaises nuits toutes de suite; il ne faut pas s'étonner que ses forces diminuent, et suis fâché qu'elles ne reviendront jamais. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur, etc.

De Paris, le 28 décembre 1665.

LETTRE DCXCVII. — *Au même.*

Hier, M. Gon, qui est un gros garçon, glorieux, âgé de près de soixante ans, natif de Tours, et par ci-devant marchand et insigne banqueroutier, qui a marié deux filles, l'une a M. de Hauterive, partisan, et l'autre a un conseiller du parlement de Rouen, fut arrêté par trente archers et mis aussitôt en prison, d'où il ne sortira point qu'il n'ait payé sa taxe de cent mille écus, à laquelle il est condamné. Vous voilà arrivés au nouvel an 1666, que je vous souhaite heureux de tout mon cœur. Tout le palais est morfondu et extraordinairement mortifié de la dernière déclaration du roi. Ces messieurs ont résolu de faire des remontrances au roi par écrit; mais je ne sais si elles en amenderont leur marché. On dit que dans leurs chambres ils ne font rien et s'entre-regar-

dent l'un l'autre , tant ils sont étonnés et étourdis du bateau. Quelques mousquetaires et dauphins que le roi avoit envoyés contre l'évêque de Munster ont été attrapés en une embuscade. Il y en a eu plusieurs de tués, dont les ennemis ont les casques, et dont ils se glorifient fort à notre désavantage. Le roi en est, dit-on, fort fâché ; je le suis aussi. *Vale.*

De Paris, le 1^{er} janvier 1666.

LETTRE DCXCVIII. — *Au même.*

Vous avez vu , par ma dernière, le peu de nouvelles que nous avons. Après ces fêtes on pressera fort le paiement des taxes , autrement il y aura bien des emprisonnements. Le mois prochain, le roi ira à Compiègne, à Soissons, à Amiens, à Arras ; de là il visitera sa frontière ; chacun devine la suite à sa fantaisie ; notre paix s'en va se faire avec les Anglois.

L'Histoire de l'Université de Paris se vend rue Saint-Jacques , chez M. le Petit ; j'entends les deux premiers tomes du grand ouvrage. Le troisième est sous presse , les autres suivront immédiatement sans aucune discontinuation , à ce que m'en a dit l'auteur même , M. du Boulay (1).

On dit ici que nos affaires ne vont pas bien du côté du commerce des Indes occidentales , à cause du trop grand ménage qu'on a voulu apporter.

La reine-mère est beaucoup plus mal , et extrêmement exténuée ; de grasse qu'elle étoit , elle n'est plus qu'un squelette. On est fort mal content de ce M. Alliot, et même on dit qu'il n'y fait plus rien ; on n'a pas trouvé contre ses douleurs de meilleur remède que les petits grains de ces messieurs les archiâtres , qui ne sont faits , à ce que disent nos secrétistes , que d'opium préparé avec la rosée de mai. Enfin , notre

1) Voyez la note I. III, page 277.

M. Boujonnier (fils aîné du bonhomme qui vit encore , âgé de soixante-dix-sept ans) est mort chez sa belle-mère , à Gien-sur-Loire , à son retour de Bourbon-Lancy ; il n'avoit que trente-trois ans : il laisse cinq petits garçons. C'est grande pitié de mourir si jeune et laisser tant d'enfants qui sont encore si petits. Si la mère leur vient à manquer . Dieu et les lois y pourvoient.

J'ai vu ce matin passer le roi dans son petit carrosse , accompagné de cavaliers fort lestes. J'étois dans la rue de la Vénèrie , et j'ai crié de bon cœur : Vive le roi. On disoit qu'il alloit à Grosbois ; mais il est revenu dès après midi , et de bonne heure : c'est que l'on est allé le chercher à cause d'un vomissement qui a pris à la reine-mère : *Facit Deus ut ad majorem sui gloriam , totiusque Gallie multiplici modo oppressæ et gravatæ levementum optima mater integræ valetudini restituatur , et in hoc voto desino.*

Le *Journal des Savants* recommence ici de paroître. Un honnête homme m'est aujourd'hui venu dire que j'étois prié de prendre ma part de la satisfaction qui m'étoit due dans la préface de la semaine présente , et que dorénavant personne n'auroit occasion de s'en plaindre. Je l'ai prié d'aller faire ce compliment à mon fils Charles , qui avoit été l'offensé , et qui pourtant , par mon conseil , s'en étoit moqué et l'avoit méprisé , voyant le peu de raison que cet impertinent gazetier avoit de reprendre ce qu'il n'entendoit point , et même avec calomnie et double fausseté. Le même m'a dit que l'on travailloit pour y mettre le grand recueil du père Théophile Raynaud , dont j'avois présenté moi-même le mémoire l'an passé , dès la fin du mois de janvier , il y a bien près d'un an. Je serai bien aise de voir le jugement que feront ces MM. les critiques réformés de ce grand ouvrage. Le père Briet , jésuite , qui l'a vu dans leur bibliothèque , en est tout glorieux et le loue fort. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 8 janvier 1666.

LETTRE DCXCIX. — *Au même.*

M. Piètre est toujours fort mal. On en dit autant de la reine-mère; on dit que ses plaies sont sèches, et qu'il y a un grand danger de la gangrène prochaine. Le roi étoit prêt à partir; mais son voyage est encore différé, et néanmoins les troupes marchent toujours jusque sur la frontière de Picardie; on dit qu'elles vont vers Calais et Gravelines. On parle ici d'une trêve entre le roi d'Espagne et les Portugais pour vingt ans; mais cela me semble encore bien incertain, et si elle se fait, c'est marque de grande foiblesse au roi d'Espagne. On a ici de nouveau fait commander aux paroisses de recommencer les prières pour la reine-mère, mais vaille que vaille: *Deus est immutabilis, manet voluntas Domini in æternum*. Ce qui doit arriver, ce que Dieu a ordonné, ne manquera point d'arriver. Lucrèce a dit du dieu des Épicuriens: *Nec bene pro meritis capitur nec tangitur ira*. Mais moi pourtant je prie Dieu qu'elle en échappe, et que le roi diminue la taille des pauvres gens des champs et les impôts des villes.

Nous avons encore ici un médecin dangereusement malade: c'est M. Puyton, savant homme, qui sait bien son Galien et son Hippocrate. Je n'en ferois bien plutôt à lui qu'à tant d'autres qui font les suffisants avec leurs prétendus remèdes nouveaux, le laudanum réduit en petits grains, et préparé avec la rosée de mai, le vin émétique, le *Gilla Theophrasti*, et autres tels venins. La reine-mère est fort empirée; elle a reçu la nuit passée Notre-Seigneur. Après M. Alliot et le Piémontois ou le Milanois, il y en a encore un autre qui se présente; il dit qu'il la guérira; Dieu lui en fasse la grâce, mais j'ai peur que cela n'arrive point. Dieu communique-t-il sa grâce de faire des miracles à des charlatans et ignorants? Je ne le saurois croire: ainsi je me défie toujours d'eux; je pense que telles grâces ne se prodiguent pas si aisément.

M. Piètre vient de mourir âgé de cinquante-sept ans; il est

le dernier d'une grande famille , savante et honorable , qui a bien eu plus de vertu, de science et de probité que de fortune, qu'elle a toujours méritée et toujours méprisée. Nous en avons encore trois bien malades. M. Piètre est mort le 18 janvier, à quatre heures du matin (1), d'un catarrhe suffocant, ensuite d'un rude accès épileptique. La substance du poumon étoit toute pourrie, avec beaucoup de sérosité dans la poitrine. Il a été porté de sa maison à Saint-Méderic, sa paroisse, où on lui a fait un grand service ; puis a été porté à Saint-Nicolas-des-Champs, où il a été mis auprès des os de son père Nicolas, mon cher maître. Je n'ai pu m'empêcher de pleurer en leur jetant de l'eau bénite. Ce tombeau contient les corps de deux hommes qui ont été bien savants, et le fils bien plus que le père : *Uterque requiescat in pace.*

L'ambassadeur d'Espagne a dit à un des nôtres que la reine-mère n'en avoit plus que pour huit jours.

M. le président Lelièvre a reçu commandement de sortir de Paris pour avoir dit quelque chose contre les taxes. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 19 janvier 1666.

LETTRE DCC. — *Au même.*

Je vous écrivis hier la mort et l'enterrement du pauvre M. Piètre. Aujourd'hui, ce 20 janvier, je vous écris la mort de la reine-mère, qui est arrivée cette nuit du 20 janvier. Mais je ne sais quel chemin elle peut avoir pris; trouvera-t-elle en l'autre monde le cardinal Mazarin? c'étoit un méchant homme. J'aimerois mieux qu'elle rencontrât M. Piètre, car il est mort en grande dévotion. Il pourroit lui dire, en chemin faisant, de bonnes choses pour mieux gouverner son État en l'autre monde, si elle y devient reine, comme en celui-ci.

(1) Voyez la note t. I, page 429.

Elle est morte aujourd'hui à six heures et demie du matin ; on travaille à l'embaumement de son corps ; on voit déjà sa représentation dans le Louvre pour tous ceux qui sont poussés de curiosité de la voir ; le peuple est friand de telle cérémonie. Dès qu'elle a été morte, le roi est allé à Versailles : c'est pratiquer le précepte du Seigneur : *Sinite sepelire mortuos*. Il a emmené quand et soi la jeune reine sa femme ; et M. le duc d'Orléans et sa femme s'en sont allés à Saint-Cloud.

M. Blondel m'a envoyé sa réponse contre M. Alliot, et j'en ai éans aussi deux exemplaires pour envoyer à Lyon pour vous et pour M. Spon, de quoi je m'acquitterai à la première commodité. On parle toujours de la guerre des Anglois, ce qui fait peur à nos marchands ; mais elle est encore fort incertaine. Aujourd'hui, 21 janvier, est mort à Paris un des plus savants hommes qui fût au monde ; c'est M. Jean Tarin, jadis professeur en rhétorique et recteur de l'Université, puis professeur du roi en éloquence grecque et latine. Il étoit devenu fâcheux et bourru, peut-être à cause de son grand âge, car il avoit quatre-vingts ans ; plût à Dieu que je susse autant de grec et de latin qu'il a su. Il savoit tout ; il étoit vraiment *Panepistemon*, aussi bien qu'*Angelus Politianus*.

Le roi et la reine seront demain à Saint-Germain-en-Laye, et le corps de la reine-mère sera porté sans cérémonie à Saint-Denis.

Le roi a remandé M. le marquis de Vardes ; mais la comtesse de Soissons n'est point remandée. Il n'y aura cette année ni foire de Saint-Germain, ni bal, ni comédie ; tout cela est défendu à cause de la mort de la reine-mère. On dit que M. Séguin, son médecin, s'en va tout quitter, qu'il va se retirer dans son abbaye, qu'il ne veut plus voir de malades, pour prier Dieu, etc.

Je fais réponse à M. Meyssonier en peu de mots pour celle qu'il m'a écrite ; je vous supplie de la lui envoyer ; je voudrois bien qu'il gardât ses paperasses et qu'il ne m'envoyât rien du tout : il est plus fou qu'il ne pense.

On porte aujourd'hui en cérémonie le cœur de la reine-mère au Val-de-Grâce, et demain son corps à Saint-Denis sans cœur. On dit que le prince de Mecklembourg, qui avoit ici épousé madame de Châtillon, a renvoyé trois choses au roi, savoir, sa femme, son collier de l'ordre et sa religion papistique, et s'est refait luthérien : je le tiens un conte pour rire. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 21 janvier 1666.

LETTRE DCCI. — *Au même.*

On fait des services dans toutes les églises de Paris pour le repos de l'âme de la reine-mère, à la mémoire de laquelle beaucoup de particuliers sont obligés. On dit qu'elle a fait de belles remontrances au roi, son fils, en particulier, peu avant que de mourir, et qu'il n'y avoit qu'eux deux. Je crois qu'elle n'a pas manqué de lui donner de bons préceptes pour régner sûrement et longtemps, et je prie Dieu que cela lui réussisse; et d'autant que le monde ne se gouverne guère plus que par des finesses. Je ne doute pas qu'elle ne lui ait marqué ceux à qui il se peut fier, et ceux desquels il se doit défier; c'est le temps où l'on emploie la plus fine politique, qui n'est pas toujours si chrétienne que les préceptes que le bon Louis IX (je veux dire le bon saint Louis) dicta avant que de mourir à son fils aîné, Philippe-le-Hardi. *Majores illi nostri, abavi et atavi quamvis cepas et allium edebant, bene tamen animati vivebant*; ils étoient grossiers en leurs habits, mais ils avoient l'esprit bien tourné; l'esprit de fourberie étoit encore bien jeune, et quasi en maillot, leurs actions sentoient les préceptes de l'Évangile; mais depuis ce temps-là Machiavel et Pomponace sont venus, qui ont révélé aux ministres des rois et des princes souverains d'étranges maximes, qui sont la plupart réfutées par le père Nic. Caussin, en son ouvrage *la Cour sainte*; si bien qu'aujourd'hui

d'hui la plus belle politique, et la plus chrétienne, est devenue, *ars non tunc regendi, quam fallendi homines* : et voilà où malheureusement nous en sommes venus. *O mores! o tempora!*

M. Colbert, maître des requêtes, frère du grand Colbert, vient d'être envoyé par le roi en Hollande, pour traiter avec MM. les États-généraux, tant de l'affaire des Anglois que des Suédois, et pour empêcher que ces messieurs ne fassent ensemble quelque accord sans notre consentement, et à notre préjudice.

On parle ici de la mort de M. le prince de Conti, qui laisse deux petits princes du sang de la nièce du cardinal Mazarin. Voilà un beau gouvernement vacant, qui est celui du Languedoc; celui de Bretagne vaquoit par la mort de la reine-mère; on dit que le roi l'a donné au duc Mazarin, auquel il retire la charge de grand-maître de l'artillerie.

Le roi a fait présent au roi d'Angleterre de deux cents muids de très bons vins, savoir : de Champagne, de Bourgogne et de l'Hermitage. Je prie Dieu qu'il le boive en santé et en joie, à la charge qu'on nous laissera aussi en repos boire le nôtre.

La trêve n'est point faite de l'Espagne avec le Portugal. L'on parle d'une nouvelle élection d'un roi des Romains.

M. Annibal Sesteed, ambassadeur extraordinaire du Danemark, est ici arrivé depuis trois jours incognito. M. l'électeur de Brandebourg traite avec les Hollandois, pour leur donner du secours contre les Anglois. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 5 février 1666.

LETTRE DCCII. — *Au même.*

Le service de la reine-mère fut hier fait à Saint-Denis; le sermon y fut fait par le révérend père Faure, jadis cordelier

limousin; je me trompe, je devrois dire plus vraiment angoumois, du pays de Ravallac. Ce moine a gagné cet évêché par des sermons comiques et baladins, ou au moins l'a attrapé par les bonnes grâces de la feue reine-mère, aux louanges de laquelle il employa hier fort mal deux grandes heures de bon temps dans un lieu sacré et en belle compagnie, à telles enseignes qu'il y fit fort mal, et qu'il n'y a plu à personne. On dit que toute la cérémonie de l'église ne fut achevée qu'à six heures du soir, d'où tous n'étoient point encore revenus à minuit.

MM. les grands jours d'Auvergne sont ici de retour. M. Talon arriva hier, M. le président de Novion étoit arrivé devant. Beaucoup de gens parlent ici comme s'ils étoient fâchés de la paix avec les Anglois, et moi je voudrois qu'elle fût par tout le monde; mais c'est qu'il y a des gens qui n'aiment que le trouble et le désordre. Je suis en peine de la santé du grand M. de Lorme; je vous prie de lui écrire que je suis son très humble serviteur. Plût à Dieu que l'hiver fût déjà passé, tant pour lui que pour moi, et que nous pussions dire avec Horace : *Diffugere nives, redeunt jam gramina campis, arboribusque comæ.*

Feu M. Piètre n'a laissé qu'une fille; la veuve désire vendre ses livres, et me les fit voir hier pour en avoir mon avis; il y en a de fort bons, et environ pour 1,000 écus. J'aimerois bien mieux avoir sa science que ses livres, et son bon esprit que tout son bien; il étoit fils d'un des plus habiles hommes de son siècle dans son métier; mais ce dernier avoit quelque chose dans sa tête, qui étoit trop violent, et qui lui a produit *morbum Herculeum*, dont enfin il est mort. C'est un malheur à un homme d'avoir tant d'esprit : *est heroicum πείθος*; Jules-César et Charles-Quint en ont eu leur bonne part, et plusieurs autres illustres tyrans, comme aussi Armand-Jean, cardinal de Richelieu.

Il y a ici du bruit contre la cour des monnoies; on a menacé de les interdire; on dit qu'on veut mettre tous les quarts

d'écus en billon, et que l'on s'en va faire une nouvelle monnoie. Tout cela fera bien crier du monde, qui est déjà assez affligé; il y a dans les adages d'Érasme un beau proverbe : *Aut fatuum, aut regem, nasci oportet*. O que le bonhomme ✓Érasme étoit un excellent personnage (1)! On dit que le comte de Saint-Paul est à Rome, et que M. de Longueville, son frère aîné, se meurt en Languedoc, où il est auprès de M. le prince de Conti, son oncle. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 16 février 1666.

LETTRE DCCIII. — *Au même.*

Ma dernière fut du 16 février, avec une de mon Carolus. On ne parle ici que de vaisseaux et que de galères que l'on apprête, et que l'on fait avancer contre les Anglois, s'ils osent entreprendre quelque chose contre nous. On parle aussi du duc Charles de Lorraine, qui s'est remarié depuis quelques mois avec une jeune belle dame, madame d'Aspremont, et qu'elle est déjà grosse. Si cela est vrai, et que cet enfant vive àge d'homme, il pourra terminer les guerres et les misères de son pays; mais ce sera quelque jour que je n'y serai plus. Pour

(1) Ce trait de satire politique se trouve, je crois, dans l'*Encomium moriæ*, éloge de la folie, par Érasme. On étoit alors dans cette période de discussion, d'examen, d'indépendance, résultat du protestantisme naissant, et qui se continua jusqu'au supplice de Charles I^{er} en Angleterre. Il est évident que ce sarcasme peut s'appliquer à tous les hommes à la tête des gouvernements quelles qu'en soient d'ailleurs les formes. Au foud, il s'agit toujours de l'ordre et de la liberté, dont l'intime, la profonde union, l'action énergique et régulière, sans empiétement de l'un sur l'autre, est un problème dont les hommes cherchent en vain la solution il y a nombre de siècles. En France, nous sommes en marche vers cette *terre promise* depuis près de soixante ans. (R. P.)

vous, monsieur, je prie Dieu que vous y soyez encore sain et joyeux.

Toute la frontière de Normandie, qui, comme vous savez, est de grande étendue, est pleine de soldatesque qui veille sur l'ennemi, afin qu'il ne nous surprenne rien. Les Anglois ne sont pas puissants aujourd'hui comme ils étoient jadis quand ils nous donnoient des batailles, et quand ils avoient la Guyenne, le Poitou et la Normandie; les temps ont bien changé. Ils ne feront jamais rien de pareil aux batailles de Crécy en 1346, et d'Azincourt en 1414, ni à celle de Poitiers, où notre roi Jean fut fait prisonnier et mené en Angleterre.

On fait ici un grand préparatif à Notre-Dame pour le service de la feue reine-mère; mais on dit que M. l'archevêque de Paris est malade, et que ce ne sera pas lui qui y officiera. On dit que c'est de regret de quelqu'écrit que MM. les jansénistes ont fait courir contre lui, joint qu'on a mis dans la Bastille un imprimeur qui a été surpris imprimant sa vie, qui étoit un libelle scandaleux. On dit que les Anglois sont fort adoucis, et qu'il y a grande apparence aussi bien qu'espérance de paix entre eux et nous. J'ai vu ce matin, 23 février, le roi passer au bout du Pont-Neuf, en carrosse, avec le duc d'Orléans, son frère, suivi des Cent-Suisses, et de plusieurs autres carrosses; il alloit à Notre-Dame pour y assister au service, et prier Dieu pour le repos de l'âme de la reine, à qui il doit la vie et la royauté. Elle n'a pu nous laisser en repos durant sa vie; je prie Dieu qu'elle y soit en l'autre monde. Le père Faure, évêque d'Amiens, fera imprimer son sermon funèbre, qu'il a récité à Saint-Denis en l'honneur de la reine-mère, *monachus factus episcopus est animal mendax, adulatorium, insidiosum*, etc. Dieu conserve le roi et monseigneur le dauphin; je prie Dieu tous les jours pour eux, et qu'il les illumine pour le bien public.

Personne n'a mieux entendu ni expliqué le secret de l'apoplexie que Duret sur *les Couques et in Hollerium*; c'est une

maladie du sang contenu dans les vaisseaux du cerveau ,
 quoi qu'en disent les charlatans. Je vous baise très humble-
 ment les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 26 février 1666.

LETTRE DCCIV. — *Au même.*

Les saturnales sont enfin passées, et voici le carême venu, lequel peut-être nous produira plus de nouvelles que je ne vous en écrivis par ma dernière. Il est mort un maître des comptes nommé M. Mendat. Un de nos compagnons est échappé d'une inflammation de poumon après seize bonnes saignées, âgé de plus de soixante-dix ans. Je ne m'étonne point de la mort de M. le prince de Conti. Il avoit la taille fort gâtée. Tous les bossus ont le poumon mauvais. Hippocrate a dit quelque part que c'étoit un grand déshonneur à un médecin, si le malade mouroit le même jour qu'il avoit pris médecine. Dans toutes les entreprises de notre métier, la prudence y est toujours requise. M. Nic. Morin, son médecin, est un bon garçon, savant et compagnon de licence de mon fils Carolus. Il aime le bon vin, et j'ai peur que cela ne l'empêche de vieillir.

L'Hippocrate de van der Linden n'est guère propre à étudier. Il est en deux gros volumes in-octavo et de petite lettre. Van der Linden étoit un bon homme et riche, mais qui étoit féru de la chimie et de la pierre philosophale. N'est-ce pas là pour faire un bon médecin? aussi haïssoit-il notre bon Galien. Il louoit Hippocrate, Paracelse et Vanhelmont, en quoi il imitoit cet empereur qui avoit dans son cabinet les portraits de J.-C., de Vénus, de Priape et de Flora; n'étoient-ce pas là des tableaux bien assortis? Il voyoit peu de malades et ne faisoit jamais saigner. Il faisoit profession d'un métier qu'il n'entendoit guère. Enfin il tomba malade d'une fluxion sur le poumon, pour laquelle il ne voulut pas être saigné. Mais le

sixième jour, cet homme qui entendoit si bien Hippocrate prit deux onces de vin émétique dans une médecine, avec laquelle ce même jour il passa en l'autre monde, âgé de cinquante-quatre ans. Et faire ainsi, n'est-ce pas faire triompher Hippocrate et être homicide de soi-même en dépit de Galien ? Il est mort deux jours avant que son livre eût paru ; et sans l'antimoine, son Hippocrate eût été beaucoup meilleur. J'en suis pourtant fâché, le reconnoissant plus honnête homme qu'il n'étoit éclairé. Il y a de ces Hollandois qui sont rudes et qui ne se polissent qu'en voyageant. Van der Linden auroit bien fait de prendre un peu à Paris de notre bonne méthode, qui l'auroit tiré de beaucoup d'erreurs (1).

Un des nôtres m'a dit aujourd'hui que M. Nic. Morin a été fort blâmé d'avoir laissé mourir le prince de Conti sans avoir reçu Notre-Seigneur, disant que son mal n'étoit rien, comme aussi de ce qu'il lui avoit fait boire de l'eau de Sainte-Reine (2). On presse ici le paiement des taxes, et l'on met plusieurs garnisons en diverses maisons. MM. les prélats du clergé de France ici assemblés ont fait aujourd'hui grand service pour le défunt aux Grands-Augustins du Pont-Neuf, où il y aura bien des cérémonies et des cierges. On dit qu'il coûte 10,000 fr. Il me semble qu'il vaudroit mieux employer cela en aumônes à des pauvres gens de la campagne, qui ont tant de peine à gagner leur vie, et à qui l'on fait si lourdement payer la taille. Je suis, etc.

De Paris, le 12 mars 1666.

(1) Ce jugement est sévère, et cependant ne manque pas de vérité. Haller l'avait en partie adopté, car il dit de van der Linden : *Vir græce doctus et latine; in praxis ad chemicam sectam inclinans et parum clinicus, ex judicio Guidonis Patini, amici Lindeniani, acuti cæterum ingenii scriptor.* Voyez la note t. II, page 497. (R. P.)

(2) Voyez, sur ces eaux, Mérat et Delens, *Dictionnaire de matière médicale*, Paris, 1834, t. VI, pag. 31.

LETTRE DCCV. — *Au même.*

On ne parle ici, ce 13 mars, que de services pour la feuë reine-mère et de plusieurs harangues funèbres pour honorer sa mémoire, mais on n'en a encore imprimé aucune. Néanmoins, on espère d'avoir bientôt celle du père Senaut, qui est le général des pères de l'Oratoire, et celle que le père Faure, évêque d'Amiens, a prêchée à Saint-Denis. Toutes les paroisses, les monastères et les chapitres ont fait faire de somptueux services à leurs dépens, et entre autres, les bénédictins, les chartreux, les feullants et autres moïneries, excepté toutefois les jésuites, qui n'ont point branlé. Je crois néanmoins qu'ils n'ont point laissé de bien prier Dieu pour son àme, pour tant d'affection qu'elle a eue pour eux, en les défendant comme elle a fait de son autorité contre les jansénistes, qui autrement les auroient maltraités sur leur morale et autres livres de théologie avec lesquels ils s'en vouloient faire accroire.

J'ai rencontré ce matin notre M. Blondel à la messe dans les Blancs-Manteaux, et nous en sommes sortis ensemble. Il m'a dit que le mois prochain il commencera à faire imprimer quelque chose contre l'abus de l'antimoine.

Il fait ici froid comme en hiver, et il y a quantité de rhumatismes et de gouttes, et plusieurs femmes en couche fort malades pour avoir négligé de se faire saigner dans le temps de la grossesse. Galien a eu raison de dire que le fœtus est souvent étouffé par l'abondance du sang; mais nos sottes femmes n'entendent pas ce secret, et pourtant elles veulent toujours faire bonne chère, faire beaucoup de sang, et ne songent guère à leur santé.

M. Fouquet, le surintendant de jadis, a eu soin de se faire plusieurs amis particuliers, qui voudroient bien encore le servir, et en attendant l'occasion, ils travaillent à faire un grand recueil de diverses pièces qui peuvent servir à sa jus-

tification. En ce recueil, il y aura quatre volumes in-folio, dans lesquels sans doute le cardinal Mazarin ne trouvera pas de quoi être canonisé.

On tient ici pour certain que l'or et l'argent ne diminueront point, et, dit-on, que c'est que l'on a appris qu'on avoit emporté hors du royaume, et principalement en Angleterre, beaucoup d'or d'ici, et que l'or valoit là davantage. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 16 mars 1666.

LETTRE DCCVI. — *Au même.*

On continue de pendre des faux monoyeurs, ensuite de M. Deteampe, qui est prisonnier dans la Bastille.

Je parlerai de votre procès à M. le premier président en son temps, quand il aura été distribué à M. le Bouts, qui est un fort bon juge. Je le lui ferai aussi recommander par son médecin, qui est M. Mathieu. Les charlatans ont trop de crédit au monde, et les bons juges n'en savent pas assez l'importance.

L'*Œconomia* de Foësius est pour l'Hippocrate seulement : mais c'est un excellent livre, aussi bien que celui de Marinellus.

Feu M. Nicolas Piètre avoit peu de livres ; mais ce dernier mort en avoit encore moins de la moitié. Je crois que la bibliothèque fut divisée et partagée entre les enfants de M. Nicolas Piètre : les savants comme lui n'aiment guère les livres nouveaux. Nicolas Piètre avoit l'esprit doux et mansuet ; mais Jean son fils l'avoit dur, àpre et trop échauffé : aussi n'a-t-il guère vécu après s'être donné beaucoup de peine, *cito raptus est, ne malitia mutaret intellectum*. C'est une mauvaise et malheureuse constitution que l'atrabilaire ; elle fait trop de peine à son sujet.

Le roi ira au parlement lundi prochain pour faire passer une déclaration qui lui apportera plus de seize millions ; on n'en sait pas encore le détail , quoique les intéressés s'en doutent.

J'ai appris aujourd'hui que la bibliothèque de feu M. Piètre n'avoit point été vendue 4,000 écus. Feu M. son père ne lisoit , après Hippocrate et Galien , que Cicéron , Plutarque , Pline et Sénèque , Virgile et Horace , et de tous les modernes , que Scaliger et Turnèbe.

La cour des monnoies se trémousse fort à faire pendre des faux monnoyeurs. Le sieur Delcampe est toujours en prison ; son affaire est bien dangereuse , et il n'y a pas d'apparence qu'il en échappe. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 9 avril 1666.

LETTRE DCCVII. — *Au même.*

Comment se porte l'incomparable M. de Lorme ? est-il vrai que sa jeune femme est morte d'une mort subite ? Si cela est , je le plains bien fort. Quand un homme est jeune , il a besoin d'une femme ; quand il est vieux , il en a besoin de deux. J. Cés. Scaliger a dit en ses *Exercitationes de subtilitate* contre Cardan : *Rapientes coeant ne coeant* ; mais il n'est plus temps quand un homme est si vieux.

On parle d'une revue que le roi veut faire de nouveau ; les uns disent que ce sera à Troyes , d'autres disent sur la frontière de Picardie.

La reine de Portugal partira bientôt ; et l'on parle de faire M. le due d'Enghien roi de Pologne ; on dit que le roi d'Espagne veut prendre notre roi pour arbitre de la controverse qu'il a avec les Portugais.

On a pendu douze faux monnoyeurs depuis quinze jours ,

qui en ont accusé plusieurs autres, et entre autres le sieur Delcampe, qui est dans la Bastille. On dit que les quarts d'écus, les testons et les pièces de vingt sous s'en vont être décriés, que l'on ne touchera ni aux écus blancs, ni aux louis d'or (1).

On nous promet après Pâques une déclaration du roi pour la réforme des abus du palais et de la chancerie, que les procès par écrit iront tous aux enquêtes, que la grand'chambre en jugera plus qu'aux audiences, et qu'ils n'auront plus d'épices.

Un maître apothicaire de Paris vient de sortir de céans, qui m'a dit que dans trois jours le comte de Kœnigsmarck arrivera ici, et qu'il me prie de le faire son apothicaire; j'ai fait l'étonné, et lui ai dit que je ne savois pas si je serois son médecin, et il m'a répondu qu'il savoit bien que j'étois déjà retenu: je lui ai promis de le servir dans l'occasion. Voilà comment on a introduit la coutume d'aller briguer des pratiques. C'est un ambassadeur de Suède qui est ici attendu pour les affaires publiques. On dit ici que la reine-mère de Portugal est morte. La nuit passée la maréchale de Turenne est morte; on dit qu'elle étoit furieusement huguenote, et que dorénavant son

(1) Le *teston* étoit une ancienne monnaie qu'on a commencé à fabriquer sous le règne de Louis XII, et qui fut abolie, au moins pour sa fabrication, en 1373, par Henri III. Elle valait environ quinze sous, et étoit appelée *teston* parce qu'elle représentait au revers la tête du roi. Le *teston* étoit la valeur d'une visite ordinaire de médecin à cette époque, si l'on en juge par les vers de Mathurin Regnier (Sat. IV) :

..... Si j'eusse étudié,
 Jeune, laborieux, sur un banc à l'école,
 Galien, Hippocrate, ou Jason, ou Bartole,
 Une cornette au col, debout dans un parquet,
 A tort et à travers, je vendrois mon caquet :
 Ou bien tastant le pouls, le ventre ou la poitrine.
 J'aurois un beau *teston* pour juger d'une urine.

R. P.)

mari pourra bien se faire catholique; il a l'esprit doux et est fort raisonnable. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 13 avril 1666.

LETTRE DCCVIII. — *Au même.*

On dit que le roi veut faire sa revne générale devers Arras; toutes les villes de Picardie regorgent de soldats qui mangent le peuple, qui n'a plus que la peau et les os, *pellis et ossa sunt pro misera macritudine*. Tout est ruiné en notre pays de Beauvais, *Bone Deus, usque quo, Domine!* Nous avons ici le temps fort beau, mais les maladies s'accroissent: crachements de sang, fièvres continues, inflammations du pounon, rougeoles; quand l'été sera venu, les petites-véroles ne manqueront pas de venir; ainsi le monde ne manquera pas de maux et d'afflictions de diverses sortes.

Hier mourut ici un des nôtres, âgé de cinquante-quatre ans, nommé Pierre Moriau, qui étoit malade il y a fort longtemps; il y a plus de vingt ans qu'il étoit tout languissant et ne bougeoit presque du lit. Il mourut ici hier quatre personnes différentes de mort subite et imprévue, *sive ex apoplexia, sive ex syncope cardiaca; ista contingunt ex motu sanguinis, qui verna tempestate liquatur ac se diffundit*. Le sieur Delcampe a eu la tête coupée à la croix du Trahoir, à sept heures du soir, en très grande compagnie: il y avoit bien trois cents archers à l'entour de l'échafaud; mais il y avoit tant de peuple, qu'il y a eu plusieurs hommes tués et de blessés, hommes, femmes, soldats et autres; à la presse vont les fous. Ses amis n'ont pu obtenir sa grâce: aussi un faux monnoyeur en est fort indigne; je le trouve plus criminel qu'un homicide, le mal qu'il fait étant plus universel. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 16 avril 1666.

LETTRE DCCIX. — *Au même.*

J'ai vu aujourd'hui M. le comte de Kœnigsmarek , ambassadeur de Suède , qui n'est que médiocrement malade. Ces messieurs du Nord ne sont pas sujets à de si grandes chaleurs que nous en avons eu depuis un mois , mais ils ne sont pas si réglés que des capucins. Il sont souvent malades de la maladie polaire , qui est de trop boire.

On fait ici en deux tomes le recueil de toutes les comédies de Molière. Enfin , M. de Mézeray approche de la fin de son *Abrégé de l'Histoire de France*. Il est à Henri IV , et finira à l'an 1635 , quand le cardinal de Richelieu fit déclarer la guerre au roi d'Espagne , rompant la paix de Vervins , que MM. de Bellière et de Sillery avoient si bien faite ; mais il faut qu'il y ait des fous et des méchants par le monde , comme il est des singes , des limaçons et des grenouilles ; autrement le monde finiroit. Adieu. Je suis, etc.

De Paris , le 24 avril 1666.

LETTRE DCCX. — *Au même.*

Nous sommes ici en affliction domestique pour mon collègue , M. Hommets , qui est le beau-père de mon Carolus : *Laborat ille morbo inmedicabili , nempe febre assidua cum insigni et manifesta corruptela substantiæ pulmonis*. Il n'a point manqué de médecin , mais le mal est incurable , *pugnatum est arte medendi , exitium superavit opem , quæ victa jacebat*. Nous l'avons vu à toute heure , et néanmoins il en mourra , *contra vim mortis non est medicamen in hortis* ; son poulmon est affecté dans sa propre substance , et la médecine ne le peut secourir. Fernel en sa pathologie a fort bien décrit ce malheureux mal , sur lequel je puis vous dire : *Ejus est*

recreare quæ creavit ; vitium enim positum in substantia partium emendare , non est humane virtutis. Le temps des miracles est passé et ne reviendra peut-être plus.

Depuis la mort de la reine-mère de Portugal , on dit ici que les Portugais ont résolu de se bien défendre contre le roi d'Espagne , et que les Espagnols se trouvent bien empêchés , joint que l'on parle de la santé de leur roi comme d'une chose bien frêle.

On dit que le chevalier d'Hocquincourt a été noyé sur la mer Méditerranée , et que c'est dommage. Je viens de voir une dame de vingt-deux ans , qui avoit hier pris du sirop de roses pâles , et qui a vidé un ver de la grosseur d'une bonne plume et long d'une demi-aune ; les corps humides et pleins font des vers aisément , mais la longueur et la grosseur de celui-ci m'étonne. J'ai peur que cette année nous n'ayons bien des fièvres et autres maladies de cette sorte de pourriture ; néanmoins j'espère qu'il n'en mourra que les plus malades.

Le bon M. Hommets est mort le sixième jour de sa maladie ; nous l'avons fait ouvrir , et nous lui avons trouvé le poumon adhérent aux côtes , tout purulent et presque creux ; ce sont les effets de la fièvre et de la chaleur contre nature. J'ai aujourd'hui salué l'ambassadeur de Suède , M. le comte de Kœnigsmarek , qui m'a fait grand accueil ; il n'a pas trente ans. On m'a dit qu'il me veut prendre pour son médecin ; il a la réputation d'un fort adroit et habile négociateur , quoique Aristote ait écrit : *Ad res politicas gerendas minus idoneos esse juvenes* ; mais il y a des gens pour qui Dieu fait des miracles , joint qu'il y a ordinairement quelque exception pour ces règles générales. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 4 mai 1666.

LETTRE DCCXI. — *Au même.*

Les pères de la société ont eu le crédit de faire arrêter prisonnier un savant janséniste, frère de feu M. Lemaitre, ce célèbre avocat qui nous a donné de si beaux plaidoyers. Il y a longtemps que j'ai ouï dire à feu mon père un beau mot qui est dans les épîtres de Lipse : *Viris bonis doleundum est quod tunc multa nimis liceant improbis*. J'ai ceans le même tome que feu mon père avoit de ces épîtres dont il avoit connu l'auteur. Il disoit que Lipse lui avoit conseillé de me faire étudier. Dieu soit loué de tout. Il avoit grande amitié pour Lipse, et certes il le méritoit. Tout ce qu'il a écrit est bon, ✓ mais son style ne l'est guère. Pour les méchants, ils ont trop de crédit, et les moines trop d'ambition et d'envie de se venger de ceux qui ne sont pas leurs amis, et qui n'ont point fait le pain bénit dans leur cabale.

On a ici publié quelques oraisons funèbres pour la reine-mère, Anne d'Autriche. L'évêque d'Amiens fit fort mal à Saint-Denis et déplut à tout le monde; et néanmoins il l'a fait imprimer : aussi dit-on qu'il l'a fort changée, et elle déplait encore. Voici ce qu'en a dit un de nos poètes :

Ce cordelier mitré qui promettoit merveilles,
Des hauts faits de la reine orateur ennayeux,
Ne s'est point contenté de lasser nos oreilles,
Il veut aussi lasser nos yeux.

L'ambassadeur de Suède a fait ici son entrée le 16 de ce mois. J'ai été invité de la fête, mais je n'y ai point été. J'aurois eu peur qu'il ne m'eût fallu boire là en Allemand. Je ne bois plus qu'en philosophe, qui a tantôt soixante-cinq ans. J'ai cette obligation à la vieillesse et à un peu de philosophie. Adieu. Je suis, etc.

De Paris, le 18 mai 1666.

LETTRE DCCXII. — *Au même.*

J'ai vu ici quelques jours l'ambassadeur d'Angleterre, à qui j'ai dit aujourd'hui adieu, d'autant qu'il doit partir dans deux jours pour s'en retourner à Londres. Son mal étoit la goutte aux pieds.

On dit qu'il faut se résoudre à la guerre, puisqu'il faut dompter par les armes la fierté de cette nation angloise. Mais il fera beau voir sur l'Océan tant de princes armés; le roi de France, d'Angleterre et de Danemark, les Hollandois avec l'électeur de Brandebourg.

Notre M. Blondel est un homme fort savant, mais qui écrit d'un style obscur et embarrassé; il est plaideur et chicaneur, et aime les procès; il aime mieux plaider qu'accorder et terminer les querelles. Il a un procès contre Thevart le Camus, qui est un autre méchant chicaneur; il a fait un grand factum pour sa défense, mais il n'y en a encore que deux feuilles imprimées; il m'a dit qu'il y en aura huit; il se plaint fort de M. le premier président, qu'il croyoit, à ce qu'il dit, être son ami. Je ne sais ce que c'est que tout ce galimatias de gens chicaneurs. Dès que le factum sera achevé, je vous le ferai tenir, comme aussi un livre qu'il promet, *de Vomitu stibioque veneno*, par lequel il veut prouver que l'antimoine est poison, puisqu'il fait vomir.

J'ai grand regret du pauvre M. Hommets; il étoit bon et savant homme, mais il n'étoit pas besoin de jeûner le carême et de se tuer pour aller en paradis, *cælum stultitia petimus*. Un médecin, quand même il ne seroit que médiocrement savant, doit être guéri de cette dévotion meurtrière; la vie de l'homme est assez courte, sans se couper la gorge par dévotion: tôt ou tard nous devons tous mourir. Quand est-ce que viendront les Voyages de M. de Monconis? En viendra-t-il encore quelques volumes? car le *Journal des Savants* en a dit quelque chose.

Je ne sais qui est ce M. Rat, duquel vous m'écrivez, mais

je ferai très volontiers tout ce que je pourrai pour lui à cause de vous.

J'ai bonne opinion de votre *Abrégé de l'Histoire d'Espagne*, par M. du Verdier ; il y a de belles choses à dire. Mariana, le jésuite, qui a été un grand personnage, a dit en son *Histoire d'Espagne* qu'il y a deux Avicenne, etc.

Vous m'aviez ci-devant promis de m'envoyer le livre nouveau de M. J. Daillé, *de Dionysio Areopagita, et Ignatio Antiochio* ; je vous en remercie de tout mon cœur, j'en ai un. Un honnête homme de ce parti m'a dit que, depuis Calvin, ils n'ont point eu de si grand homme que M. Daillé, et je le connois. Les juifs disent de leur rabbin, *Moses Maimonides*, que *a Mose antiquo ad Mosem nostrum non surrexit major Mose* : je le veux donc bien.

On dit ici que le mois prochain le roi ira à la Rochelle, et que dès demain il quitte Saint-Germain ; qu'il s'en va à Versailles pour quelques jours, de là à Fontainebleau, à Blois, à Chambord et à la Rochelle. Tout cela est encore incertain.

M. le marquis de Vardes est bien malade en sa prison ; ce seroit bien dommage qu'il y mourût, car c'est un brave seigneur. Nous avons ici force crachements de sang avec fièvres continues ; je vois pourtant bien que nos médecins se plaignent de l'avarice de nos malades : c'est que la gueuserie s'introduit merveilleusement partout, en vertu du testament du cardinal Mazarin et de sa suite.

La reine de Portugal, ci-devant mademoiselle d'Aumale, doit partir d'ici demain, le roi même l'a commandé ; elle s'en va d'ici à la Rochelle ; tout s'apprête de deçà pour un voyage à Fontainebleau.

Je viens de rencontrer M. Blondel, lequel m'a dit qu'il avoit sursis l'impression de son factum, dont il n'y en a que deux feuilles imprimées ; qu'il y a un grand procès, dont il sera demain communiqué au parquet. Cet homme aime trop à plaider ; c'est pourtant grand dommage, car c'est un très savant homme.

On me vient de dire que le débauché M. des Barreaux est mort, belle âme devant Dieu, s'il y croyoit! au moins il parloit bien comme un homme qui n'avoit guère de foi pour les affaires de l'autre monde; mais il a bien infecté de pauvres jeunes gens de son libertinage; sa conversation étoit bien dangereuse et fort pestilente au public. On dit qu'il en avoit quelque grain avant qu'il fût en Italie, mais à son retour il étoit achevé. Un rieur disoit que la trop grande conversation des moines l'avoit gâté, non pas de ces anachorètes de la Thébaïde, ou de nos bonnes gens qui s'emploient à la dévotion et à l'étude, mais de ceux qui sont en si grand nombre dans les villes d'Italie, qui ne songent à rien moins qu'à Dieu. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 28 mai 1666.

LETTRE DCCXIII. — *Au même.*

En attendant des nouvelles qui soient bonnes et agréables, et qui soient fondées sur le soulagement public de toute la France, je ne laisse pas de vous écrire. On s'en va vendre la grande bibliothèque de M. Fouquet, les affiches en sont publiques par les rues. La mauvaise fortune de cet homme me déplaît. Si je voyois céans de ses livres, cela me feroit mal au cœur. Il en a pourtant de très beaux, dont je ferois peut-être mieux mon profit que personne. J'ai d'ailleurs si peu de loisir d'étudier, que je m'en console plus aisément.

On dit que le pape n'est pas en bonne intelligence avec le roi, que cela est cause que nous n'avons pas de jubilé. Voilà un grand malheur pour la chrétienté et pour tant de pécheurs qui ont besoin de rémission.

L'accord du mariage de l'empereur avec l'infante d'Espagne est fait. Cette princesse partira bientôt pour Vienne, où l'on dit que l'empereur l'attend avec beaucoup d'impa-

tience. On parle aussi d'un grand débat qui est en Espagne entre don Juan d'Autriche d'une part, qui a la reine de son côté, et le duc de Medina-Sidonia de l'autre. Ce dernier est un grand seigneur d'Espagne qui a bon appétit, et que l'on dit être descendu des anciens rois d'Espagne avant que la maison d'Autriche y fût entrée *per lanceam cornis*, c'est-à-dire par alliances et mariages. Un certain poète, faisant réflexion sur cette pensée, a dit sur cette maison d'Autriche, qui est venue à un si haut degré de puissance :

Bella gerant alii, tu, felix Austria, nube (1).

Vous savez que le commencement de leur grandeur est venu de ce que Maximilien I^{er}, fils de Frédéric III, épousa Marie de Bourgogne, fille unique de Charles, duc de Bourgogne, qui fut tué l'an 1477 devant Nancy. C'étoit à elle que les dix-sept provinces du Pays-Bas appartenoient, et ainsi elle nous les a emportées par la faute de notre roi Louis XI, duquel

(1) Voici le célèbre distique :

*Bella gerant alii ; tu, felix Austria, nube :
Nam que Mars aliis, dat tibi regna Venus.*

Qu'un autre suive les combats,
L'Hymen te sert mieux que Bellone;
Bellone dompte les Etats,
Sans combat Venus te les donne.

(Faible traduction d'Imbert.)

Du reste, si on doutait de la vérité énoncée dans ces vers, il faudroit se rappeler l'histoire de notre temps. Deux fois les Français s'emparèrent de Vienne, deux fois la puissante maison de Hapsbourg est abaissée, humiliée ; elle perd une grande partie de ses possessions : l'empereur d'Allemagne n'est plus que l'empereur d'Autriche. Mais Napoléon s'avise de vouloir mêler son sang à celui des Césars germaniques, dès lors tout change de face ; la maison d'Autriche se relève, devient plus puissante que jamais. Oh ! oui : *Tu, felix Austria, nube.*

(R. P.)

Philippe de Commines a dit trop de bien. Ce Maximilien , duc d'Autriche , eut de Marie de Bourgogne Philippe-le-Beau, qui épousa Jeanne de Castille, Jeanne la Loque, autrement la Folle. Ce Philippe mourut jeune, et laissa Charles-Quint, qui fut archiduc d'Autriche, empereur et roi d'Espagne, lequel, assez jeune encore, fit arrêter prisonnière sa propre mère, de peur qu'elle ne se remariât, et ce par le conseil du plus rusé prince de son temps, Henri VII d'Angleterre. Mais l'Espagne lui vint par la mort de son oncle, infant de Castille, qui tomba de cheval à la chasse et se rompit le cou, comme avoit pareillement fait Marie de Bourgogne l'an 1482, et voilà le destin de ceux qui gouvernent le monde. Mais, me direz-vous, pourquoi cette histoire? C'est que je vous en écris de vieilles, puisque les nouvelles nous manquent, tandis que nous en attendons de bonnes touchant la paix des Anglois et des Suédois, avec les Hollandois, les Danois et les François. Amen.

De Paris, le 4 juin 1666.

LETTRE DCCXIV. — *Au même.*

Je viens de recevoir la vôtre, du 8 juin, et les deux livres de M. Daillé que vous m'avez envoyés. Quand vous avez dit à M. de Lorme que M. Blondel vouloit prouver que l'antimoine est poison, vous dites qu'il a fait un grand saut. Il n'est point mal, si à son âge il saute encore si bien, et Dieu soit loué qu'il saute encore; mais l'antimoine en a bien fait tomber qui ne se relèveront jamais et ne sauteront plus. Dieu le veuille bien conserver et ramener de Bourbon en bonne santé; et puisqu'il pense à se remarier, je lui souhaite une belle femme telle qu'il la voudra choisir. Il n'est rien tel que de mourir d'une belle épée. Il faut entrer avec honneur dans la sainte synagogue. Je l'honore fort, mais mon bon génie m'empêche d'être de son sentiment touchant l'antimoine. Je n'en ai jamais donné à personne, parce que je ne hasarde rien, et sur

les instructions que m'en a données, il y a plus de quarante ans, feu M. Nicolas Piètre, qui m'étoit comme un autre Galien ou Hippocrate, les mains ne m'ont jamais démanqué pour en donner à qui que ce soit, et, en vérité, je crois avoir raison : c'est une méchante drogue, et le peu qui en a pris et n'en est pas mort n'en avoit que faire. Il n'y a rien de si aisé que de dire que l'antimoine n'est pas un poison; mais il n'est pas si aisé d'en guérir toute sorte de malades, comme disent nos faux prophètes. Quand il ne sera question que d'aller vite, et faire tout ce que fait l'antimoine, voire encore mieux, nous ne manquons point de remèdes. Les apothicaires se mêlent de la partie, et enragent contre le *Médecin charitable*, et contre les médecins qui, pour empêcher leur tyrannie, ordonnent en françois et font faire les remèdes à la maison; ce que j'en fais n'est que pour le soulagement des familles. La casse, le séné, le sirop de fleurs de pêcher, de roses pâles et de chicorée, composé avec rhubarbe, suffisent presque à tout. Je n'ai jamais vu de maladie guérissable qui ne pût guérir sans antimoine, quoiqu'à la vérité je me serve aussi, pour les plus sots, tels que sont quelquefois les étrangers, de nos confections scammonées, comme du diaphénic, diaprun solutif, diacarthame, dipsyllium, *de citro* et *de succo rosarum*; mais il faut regarder de près, et ne pas prendre martre pour renard. Les corps bilieux et atrabillaires dont notre ville est pleine n'ont pas besoin de ces remèdes beaucoup àeres, moins de coloquinte, ellébore, antimoine ou autres venins semblables. Ces messieurs m'ont quelquefois demandé pourquoi je ne me voulois point servir de ce vin émétique, qui est un si bon remède. A quoi j'ai souvent répondu que je ne mettois point la vie de mes malades dans des risques si dangereux, ou bien je les paie de cet apologue du bon Horace, et de la réponse du renard, à qui le lion malade demandoit pourquoi il ne le venoit pas voir. C'est, dit-il, ô mon roi! que je vois les vestiges des pas de ceux qui te sont allés voir, qui sont tous tournés du côté de ta tanière, et je n'en vois

point de ceux qui sont revenus. Mais Dieu soit loué de tout en attendant le factum et le livre de M. Blondel. Nous verrons tout ce qu'il dira, s'il vient bientôt, car s'il tarde tant à venir je n'y serai peut-être plus; je pourrai être parti pour ce gîte, dont M. de Lorme, non plus que les courtisans, ne savent pas mieux la carte que moi.

On ne dit plus rien de M. des Barreaux; je ne sais où il est à présent. Il a vécu de la secte de Crémonin. Point de soin de leur âme et guère de leur corps, si ce n'est trois pieds en terre. Il n'a pas laissé de corrompre les esprits de beaucoup de jeunes gens qui se sont laissé infatuer à ce libertin (1).

M. Morisset, qui étoit en prison pour ses dettes, n'y est plus. Il fait toujours bonne mine. Il a du temps que lui a fait donner le président de Bailleul. La réflexion que vous m'en faites qu'il faut avoir du bien en la vieillesse me fait souvenir de ce que dit Juvénal en pareil cas, lui-même ayant peur de mourir de faim en sa vieillesse. C'étoit un honnête homme de grand esprit, et qui connoissoit le monde, aussi bien qu'Homère, Aristote, Cicéron, Tacite et Sénèque. Ajoutez-y les deux Pline. Je mets en parallèle pour la force d'esprit Lucien et Juvénal, qui étoit en son temps le Socrate de Rome, et à la vertu duquel la tyrannie même de Domitien portoit honneur et respect. Ce siècle ne valoit pas grand argent, excepté la

(1) *Cremonini*, et non Crémonin, étoit un philosophe péripatéticien. Il naquit à Cento, duché de Modène, en 1330, et mourut de la peste à Padoue en 1631, à l'âge de quatre-vingts ans. Comme il soutenait qu'on ne peut, par la raison seule, démontrer l'immortalité de l'âme, on le soupçonna d'irréligion et d'athéisme. « Ce Crémonin, dit G. Naudé, étoit un grand personnage, un esprit vif et capable de tout, un homme déniaisé et guéri du sot, qui savoit bien la vérité, mais qu'on n'ose pas dire en Italie.... Crémonin cachait finement son jeu en Italie : *Nihil habebat pietatis, et tamen pius haberi volebat*. Une de ses maximes étoit : *Intus ut libet, foris ut moris est*. Il y en a bien en Italie qui n'en croient pas plus que Crémonin. » Comme Naudé avoit séjourné douze ans dans ce pays, son opinion n'est pas sans vraisemblance.

lumière de l'Évangile : néanmoins il valoit encore mieux que le nôtre , quoique nous ayons bien des bigots. *Vale et me ama.*

De Paris , le 18 juin 1666.

LETTRE DCCXV. — *Au même.*

La nouvelle est ici fort grande de la bataille gagnée sur mer par les Hollandois contre les Anglois. On dit qu'elle a duré quatre jours , et que les Anglois y ont perdu plusieurs vaisseaux , outre ceux qui ont été emmenés en Hollande avec 3,000 prisonniers. On attend de jour à autre un détail plus certain ; mais néanmoins on est ici fort réjoui de ce que les Hollandois ont eu gain de bataille ; car on espère que les Anglois feront plus aisément la paix. J'ai vu ce matin M. le comte de Seested , ambassadeur extraordinaire de Danemark , lequel m'a dit qu'il ne croira rien de tout ce qu'on en dit qu'il n'ait reçu ses lettres de Calais , lesquelles il attend aujourd'hui. Il y a pourtant des relations à Paris qui sont venues depuis trois jours , lesquelles assurent que les Anglois y ont perdu 25 grands vaisseaux , et qu'on leur a emmené en Hollande plus de 3,000 prisonniers ; mais , quoi que l'on en dise , je suis d'avis de n'en croire que ce que les Anglois , naturellement glorieux , avoueront en être vrai.

La reine est grosse , et je le souhaite fort pour le bien de toute la France. Il n'y aura jamais trop de fils d'un si bon roi que le nôtre.

Ceux qui veulent excuser la perte des Anglois disent que leur malheur est arrivé de ce qu'ils ont divisé leur armée , et qu'ils en avoient tiré 25 frégates qu'ils avoient envoyées contre M. de Beaufort : mais j'ai ouï dire à d'autres que cela n'est pas vrai. Notre M. Brayer a aujourd'hui marié sa fille à un conseiller de la cour , nommé M. Leschassier , neveu de M. le président Miron , à laquelle il a donné 80,000 écus argent comptant. Il en a bien de reste , et encore deux autres enfants

qui en auront pareillement beaucoup. Ce M. Leschassier est fils d'un maître des comptes, excellent homme qui aimoit notre Carolus comme son propre fils. Ils ont souvent étudié ensemble, et ce jeune marié est très savant. Outre la belle jurisprudence, il sait l'antiquité, le grec et les belles-lettres, au-delà de sa condition.

Le roi a donné à M. de Ruvigni 15 vaisseaux pour conduire mademoiselle d'Aunale en Portugal, et après il a charge de s'aller joindre à l'armée de M. de Beaufort, afin qu'il soit si fort, que les Anglois ne le puissent attaquer. MM. les États de Hollande ont pareillement envoyé plusieurs vaisseaux vers le Danemark, afin d'empêcher que les Anglois n'aillent de ce côté-la faire quelque surprise.

On dit que les Anglois ont fait faire des feux de joie sur ce qu'ils ont gagné la bataille sur mer contre les Hollandois; mais il fait bon battre un glorieux. Ils ont perdu 25 grands vaisseaux, et les Hollandois n'y en ont perdu que 4. Cependant on amuse le peuple, et on donne ainsi le courage à des misérables soldats de s'embarquer, comme s'ils étoient sûrs d'en revenir. Jamais les Espagnols ne perdent de batailles que leurs fuyards n'aillent dans leurs villages crier : *Victoire contre ces gavaches de François* (1).

On dit que le roi s'en va faire faire une grande revue à l'entour de Fontainebleau avec tout l'apparat d'un siège, ce qui coûtera beaucoup; mais c'est pour réjouir les dames de la cour. On dit que nous verrons bientôt cette grande réformation de la justice, et qu'elle sera publiée le mois prochain, et que les procès en seront bien abrégés avec grand retranchement de tant de chicane qui est aujourd'hui dans les parlements et dans les présidiaux de France : *fiat, fiat*; mais cela ne se fera jamais qu'au grand regret de tant de gens qui en vivent, et que cette chicane entretient avec tant de luxe.

(1) *Gavachos*, expression injurieuse très usitée en Espagne contre les Français.

L'infante d'Espagne est encore en Espagne. Quand elle sortira de là , elle viendra à Milan, où seront les cérémonies , et de là elle sera conduite en Allemagne jusqu'à Vienne.

La ratification du traité que le roi a fait avec ceux d'Alger et de Tunis a été reçue avec grande joie à Fontainebleau. Ils nous rendront nos esclaves; nous y aurons toute la liberté du commerce ; mais il ne se faut guère fier à ces gens-là, qui n'ont d'autre religion que celle du profit , *quorum Deus venter est*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 22 juin 1666.

LETTRE DCCXVI. — *Au même.*

M. l'ambassadeur de Suède m'a dit ce matin qu'il n'y a nulle apparence de paix entre les Anglois et les Hollandois , que les uns et les autres n'aient encore mis une fois en mer, et qu'ils ne se soient derechef battus après la victoire que les Hollandois ont remportée sur mer. Les Anglois firent aussitôt courir le bruit qu'ils avoient gagné de beaucoup ; mais ce fut un stratagème qui leur a réussi. Ce ne fut que pour empêcher une sédition que cette mauvaise nouvelle eût causée dans Londres.

Ceux qui viennent de Fontainebleau , ce 6 juillet, disent que la goutte est venue à M. Colbert , et qu'il se porte mieux. Il est vrai que la goutte est quelquefois critique, *revera enim a magnis morbis liberat, nihilominus tamen nutritiorum viscerum pravam diathesim eamque tandem lethalem indicat* (1).

(1) Le commencement de ce passage prouve que Gui Patin regardait la goutte comme une maladie critique. C'est aussi l'opinion de beaucoup de médecins modernes ; de là cette fameuse question : *Doit-on guérir la goutte ?* qu'on doit poser avant celle-ci : *Peut-on guérir la goutte ?*

Meministine aphorismi Duretiani? Quand vous avez la goutte, vous êtes à plaindre ; quand vous ne l'avez pas, vous êtes à craindre, *nimirum refluit serum virulentum et malignum a visceribus intemperatis et male moratis ad pulmonem, qui inde inficitur et inemendabile vitium concipit.* Enfin c'est chose certaine que les Anglois ont perdu 28 grands vaisseaux le mois passé, dont sept ont été emmenés en Hollande, et tous les autres ont été enfoncés et sont allés au fond de la mer. Les Hollandois sont aujourd'hui les plus forts, *et dominantur mari*, mais la paix ne se fait point, et n'est pas en état d'être faite. Il faut qu'ils se tiennent sur leurs gardes, car les Anglois disent bien qu'ils en veulent avoir leur revanche. Quand les loups sont enragés, ils mordent bien serré, *durique venenum dentis, et admorso signata in stirpe cicatrice*, même il y en a ici qui tiennent qu'ils sont déjà aux mains.

On avoit parlé du retour du roi à Vincennes et à Versailles ; mais cela est changé, le roi s'en va à Chambord, et peut-être de là bien plus loin, jusqu'à la Rochelle, où l'on dit que doit aborder dans quinze jours M. de Beaufort avec son armée. J'attendrai le plus patiemment qu'il me sera possible les voyages de M. de Monconis avec l'autre livre que vous m'avez destiné par M. de Taix ; puissent-ils bientôt venir à bon port ! Je suis ravi de ce que M. votre fils est tout-à-fait reçu et agrégé dans votre collège ; Dieu lui fasse la grâce de n'y acquérir que du bien et de l'honneur, et de n'en mourir que l'ancien maître. Il a de l'esprit et de fort bonnes qualités ; le temps lui en acquerra d'autres, et j'espère qu'il réussira bien dans sa profession.

Je ne sais quand le roi ira au parlement pour sa déclaration contre la chicane et la réformation de tant d'abus qui sont au palais ; mais on en menace ici fort tous les procureurs et les greffiers ; les conseillers mêmes, et les avocats en sont épouvantés ; les marchands disent que cela servira à rabattre l'orgueil et la braverie des femmes des procureurs.

L'ambassadeur de Suède commence fort à faire diminuer

son train ; il en partit encore hier 22 officiers qui s'en vont à Bruxelles , en Hollande , et de là à Brème. Huit jours auparavant on avoit déchargé la maison de pareil nombre de domestiques ; mais, pour l'ambassadeur même , on dit qu'il n'est pas encore près de s'en aller. Hier après-midi , tandis que j'étois en ville , et peut-être au Collège Royal , un crocheteur m'apporta un paquet , qui est sans doute de votre part , dans lequel j'ai trouvé cet *Abrégé de l'Histoire d'Espagne* de du Verdier , et les *Voyages de M. de Monconis* , et pour le tout , je vous en rends grâces très humbles.

M. Blondel me dit hier que son factum viendrait bientôt. Comment se porte M. de Lorme ? est-il remarié ? *turpe senex miles , turpe senilis uncer*. Je vis hier , chez M. Cramoisy , deux tomes in-folio d'un médecin espagnol , nommé *de Heredia* , imprimés chez MM. Arnaud et Bordes ; mais dans ce peu de temps qu'ils furent entre mes mains , j'y vis tant de fautes de la part de l'imprimeur , que j'en fus bientôt dégoûté ; cela pourtant n'empêche point que je n'en désire un exemplaire ; il y a là-dedans un traité qui me les fait désirer , malgré les fautes typographiques : c'est un commentaire sur les *Histoires épidémiques d'Hippocrate*. Je vous en ferai rendre le prix par le commis de M. Troisdames , qui , Dieu merci , est en bonne santé.

On ne parle plus d'aucun voyage du roi , mais seulement que la cour sera encore trois mois à Fontainebleau , que l'ambassadeur de Suède a fait son accord avec nous , et qu'il a touché 400,000 livres. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 16 juillet 1666.

LETTRE DCCXVII. — *Au même.*

Pour satisfaire à ce que vous souhaitez de moi , je vous dirai que Julius César Balengerus étoit natif de Loudun , fils

d'un médecin natif de Troyes. Il se fit ici jésuite assez jeune ; et comme il étoit savant, il y faisoit leçon le matin, et le père Jacques Sirmond , ce grand homme qui mourut en 1651 , âgé de cinquante-quatre ans, y enseignoit l'après-dîné. L'habit de Bulenger étoit tanné et non pas noir, et parce qu'il n'étoit pas encore prêtre , il n'étoit nommé que maître Jules. J'ai eéans un petit livre écrit de la main de feu mon père , qui sont des leçons qu'il lui à dictées l'an 1586. Il sortit des jésuites et enseigna dans Paris en divers collèges , et entre autres à Harcourt et aux Grassins ; puis il devint aumônier du roi , puis alchimiste , fripon et débauché , et enfin allant à confesse à un jésuite en un certain jubilé , il fut reconquis et regagné après une parenthèse de vingt-deux ans ; et il se remit aux jésuites , chez lesquels il est mort environ l'an 1628 , à Tournon ou là auprès. Il étoit savant , mais tout ce qu'il a écrit n'a pas réussi. Les jésuites le vouloient obliger d'écrire contre l'histoire de M. le président de Thou et contre Casaubon.

Je connois fort ce M. Colladon , dont vous me parlez ; il se dit médecin de la reine-mère d'Angleterre. Il m'a dit qu'il a un fils qu'il veut faire médecin , et qu'il me recommandera pour être mon auditeur, qu'il étoit plusieurs fois venu au Collège Royal y entendre mes explications , et qu'il aimoit bien ma méthode simple et facile ; mais je sais de bonne part qu'ils n'observent pas de méthode en Angleterre. Les apothicaires y sont grands coupeurs de bourses , et les médecins les y aident , *hic et alibi venditur piper*. Pour M. de Mayerne , qui étoit médecin du roi , c'étoit un grand charlatan. Mais qu'est devenu ce Provençal chimiste nommé Arnaud ? A-t-il été pendu pour fausse monnoie ? car on nous l'a dit ici. Je ne sais pas qui est celui des nôtres qui a écrit à Lyon que ce n'est pas sans mystère que l'antimoine a prévalu. Donnez vous un peu de patience , il en sera parlé. Il viendra un factum , un arrêt et un livre latin. Il est ici peu de malades , mais le vin émétique y est fort décrié. La cabale de cette dernière assemblée a

fait tort à sa réputation (1). Ces messieurs disent qu'un poison n'est point poison dans la main du bon médecin. Ils parlent contre leur propre expérience ; car la plupart d'entre eux ont tué leur femme , leurs enfants et leurs amis. Quoi qu'il en

(1) L'antimoine , proscrit il y avait cent ans par deux décrets (Voyez ces décrets, t. I, note page 191), fut autorisé dans l'Assemblée de la Faculté de médecine du 16 avril 1666. L'arrêt du parlement est transcrit sur les registres de la Faculté, où nous le copions en marge de celui du 3 août 1566.

Extrait des registres de parlement.

Reçu par la cour le procès-verbal de MM. Henri de Refuge et Jean du Tillet, conseillers d'icelle, du 29 mars dernier, en exécution des arrêts rendus le 16 février et le 6 dudit mois de mars, entre M. Jacques Thevart, docteur-régent de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, professeur ès-escholles de ladite Faculté ; et François le Vignon, doyen de ladite Faculté, d'une part ; et M. François Blondel, aussi docteur-régent de ladite Faculté, contenant les comparitions, dires, requisitions, oppositions et contestations desdits Thevart, le Vignon et Blondel, et requisition de M^e Nicolas Doe, substitut du procureur-général, avec lequel lesdits conseillers se seraient transportés et escholles de ladite Faculté ; ensemble les avis et suffrages de cent deux médecins, assemblés en ladite Faculté, sur le vin émétique, dont il s'en est trouvé quatre-vingt-douze, lesquels ont esté d'avis de mettre le vin émétique entre les remèdes purgatifs ; et les huit autres, au contraire, que c'estoit un venin. Et le décret de ladite Faculté, fait de suite, avec leur permission, par ledit le Vignon, doyen d'icelle, dont lesdits conseillers auraient donné acte et ordonné qu'ils en feroient rapport. Ouy ledict rapport, le tout considéré, ladite cour a enthérimé et enthérime ledict avis et décret : ce faisant, permet à tous docteurs-médecins de ladite Faculté de se servir dudit vin émétique pour les cures des maladies, d'en escrire et disputer, fait néanmoins inhibitions et deffences à toutes personnes de s'en servir que par leurs avis. Ordonne que le présent arrest sera lu en la Faculté de médecine, et inscrit dans leur registre à costé du décret de 1566, qui deffend et prohibe de se servir dudit vin émétique ; et seront, les oppositions de Thevart et Hureau, ensemble l'arrest de Chartier, remis dans lesdits registres à la diligence du doyen. Fait en parlement, le 10 avril 1636. Signé : du Tillet, et collat'onné, le Vignon, doyen. (R. P.)

soit , pour favoriser les apothicaires ils disent du bien d'une drogue dont eux-mêmes n'oseroient goûter. Je me console parce qu'il faut qu'il y ait des hérésies, afin que les bons soient éprouvés , mais je n'ai jamais été d'humeur à adorer le veau d'or, ni à considérer la fortune comme une déesse, Dieu m'en préserve à l'avenir. Je suis content de la médiocrité de la mienne. Paix et peu. Dès que le vent aura changé , tous ces champions de l'antimoine se dissiperont comme la fumée de leur fourneau. *Ipsi peribunt : dii meliora piis. Vale.*

De Paris, le 30 juillet 1666.

LETTRE DCCXVIII. — *Au même.*

M. Defita , procureur du roi aux requêtes de l'hôtel, et qui étoit naguère à Lyon, a été reçu lieutenant criminel à la place de M. Tardieu , qui fut si misérablement assassiné l'année passée dans sa maison. M. le lieutenant civil est ici fort malade , comme aussi M. de Noailles, premier capitaine des gardes.

On fait avancer M. de Beaufort , et les Hollandois le viennent joindre avec cent cinq voiles , que les vaisseaux du roi de Danemark viendront joindre tôt après.

Hier mourut ici un président des comptes , nommé Girard du Tilly ; il étoit gendre de feu M. le président de Bailleul ; c'est lui qui avoit chassé sa femme , et chez laquelle fut trouvé l'année passée le père Faveroles , jésuite , qui fait aujourd'hui chez ces bons pères rude pénitence , à ce qu'on dit , dans une cave , les fers aux pieds avec les limaçons.

Il y en a qui croient que M. de Beaufort est ici à la cour , et qu'il est venu voir le roi *incognito*.

On commence ici à voir plusieurs maux extraordinaires , tels que sont dysenteries , fièvres quartes , hydrosisies ; je crois que c'est le malheur du temps qui fait tant de mélancoliques , car tout le monde se plaint.

Comme j'étois aujourd'hui , sur les onze heures , avec M. le premier président dans son cabinet , qui m'avoit envoyé querir pour dîner avec lui , on est venu lui dire que l'on avoit donné l'extrême-onction à M. le lieutenant civil ; tôt après il est venu une grande troupe de ses parents qui le cherchoient pour l'emmener , *ego vero clam me subduxi* , comme dit quelque part Érasme , et m'en suis venu dîner avec ma famille. Il y aura eu quelque affaire secrète. Nous avons ici un des nôtres fort malade , qui est M. Charpentier , qui est un des plus habiles , mais la science n'y fait rien , *tam docti , quam indocti , æque veniunt in rationem libitinæ*. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 9 septembre 1666.

LETTRE DCCXIX. — *Au même.*

Notre M. Morisset étoit allé en Flandre pour la princesse d'Espinay , et je ne sais ce que ce voyage lui causera de bien , car on dit qu'elle est morte. Il mourut aussi hier un célèbre avocat , nommé M. Gauthier , qui s'est autrefois fait bien entendre dans le palais avec grande attention ; il avoit soixante-seize ans (1).

Le roi d'Espagne et celui de Portugal sont enfin d'accord ensemble , et on dit que la paix est faite avec un notable avantage pour le Portugal. On prétend que la paix se fera aussi entre ces mêmes Espagnols et les Anglois , qui auront pour

(1) Serait-ce le même avocat Gauthier dont Vigneul-Marville , ou plutôt dom Bonaventure d'Argonne a tracé le singulier portrait dans ses *Mélanges* , etc. ? « L'avocat Gauthier , célèbre par ses plaidoyers satiriques , avoit des qualités singulières. Sa tête chauve , les rides de son large front , ses yeux étincelants , son nez d'aigle , une grande bouche armée de dents canines , avec la voix d'un corbeau qui croasse sur une proie qu'il a ensanglantée de ses ongles , composoit un tout assez parfait avec sa véhémence naturelle , son humeur aigre et biliense. » (R. P.)

ennemis les François, Hollandois, Danois, Suédois, avec l'électeur de Brandebourg et autres princes de l'Allemagne ; Dieu nous préserve de cette guerre qui ruineroit toute l'Europe, *ut bello pax, sic paci bellum sibi invicem succedunt*, car après que les princes se sont bien tourmentés, Dieu fait aussi sa guerre, où il fait paroître son pouvoir à son tour. On parle de grands jours nouveaux. On parle aussi du frère Annet, récollet, et d'un Buis, qui sont morts à Lyon en belle compagnie, de cette angine que fait le bourreau. Mais que deviendra Buatou? Je sais toute l'affaire ; apparemment vous la savez aussi bien que nous ; c'est aux dépens de M. le marquis de Châteauneuf, frère aîné de M. le maréchal de Senneterre. Je vous recommande la lettre de mon Carolus ici incluse.

On vient de publier à cris publics par les trompettes jurés que le roi rétablit les louis d'or à 11 livres, les écus blancs à 60 sous, et le reste à proportion ; plusieurs s'en réjouissent de deçà ; les médecins n'y perdront rien. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 17 septembre 1666.

LETTRE DCCXX. — *Au même.*

Je vous remercie de tant de peine que vous prenez pour mes petites affaires. J'attendrai votre nouvelle édition, et après je satisferai M. Ravaud, à qui cependant je me recommande. Tanaquillus Faber s'en est retourné à Saumur (1). C'est un excellent homme et de la première classe des savants d'aujourd'hui. Nous dinâmes ensemble à Saint-Victor avec

(1) Tanneguy Lefèvre, en latin Tanaquillus Faber, philologue français, né à Caen en 1613, professeur de l'Académie de Saumur, mort dans cette ville en 1672. Madame Dacier (Anne Lefèvre) sa fille, née à Saumur en 1631, morte le 17 août 1720, a mérité, par ses ouvrages et ses traductions, d'être placée parmi les savants de la France.

quelques bons religieux et des plus savants. Nous nous entretenimes trois heures entières dans leur jardin. Notre conversation fut fort mêlée, mais comme a dit Pétrone : *erudito ludo*. Il sait les poètes anciens qui, comme vous, entendoient bien la raillerie. Les moines qui nous écoutoient furent fort contents de nous, et nous à peu près d'eux. Mais ils ont fait à M. Mentel, notre collègue, un jugement sur notre entretien, dont je me plains; car ils me préfèrent andit Faber, en quoi on voit assez qu'ils ne s'y connoissent pas. Vous savez bien que dans les adages d'Érasme il y a : *indoctus ut Monachus*, et voilà mon écot payé. Je ne voudrois pas pourtant citer ce passage en leur présence; on diroit que je me veux défendre d'un compliment par une espèce d'injure.

Nous avons ici M. Charpentier, notre collègue, fort malade. J'en ai regret, parce qu'il est habile homme et qu'il n'y en a plus guère de sa trempe. Nous en avons perdu depuis huit mois des meilleurs, savoir, MM. Piètre, Lecomte et Hommets. Ces trois-là en savoient plus que cinquante autres. Le duc d'Albe disoit que cent grenouilles ne valoient pas une tête de saumon. Nous avons aussi perdu M. d'Aubrai, lieutenant civil. C'étoit un honnête homme, qui étoit merveilleusement intelligent pour l'exercice de cette grande charge. On n'a pas bien connu sa maladie, et de plus un charlatan lui a donné deux prises de vin émétique avec lesquelles il a bientôt passé au pays d'où personne ne revient; mais il n'y a pas de quoi s'étonner de cela. Il est mort de la main d'un charlatan, lui-même dont la charge étoit de chasser cette sorte de gens qui se disent impudemment et faussement médecins de Montpellier. Ce ne sont que de misérables gredins, gens sans lieu et sans aveu, moines défroqués, fraters, apothicaires et barbiers gascons, qui promettent des secrets contre toutes sortes de maladies, et plusieurs autres: témoin notre abbé J. d'Aubry, natif de Montpellier, qu'on prend pour un grand docteur.

Nous n'avons rien ici de nouveau ni de certain de la guerre de la part des Anglois ni des Hollandois. Je ne lis aucune ga-

zette étrangère, ni même de manuscrits ; mais j'apprends que ceux qui les font mentent aussi hardiment qu'à Paris, pour complaire à ceux qui les mettent en besogne. Adieu. Je suis, etc.

De Paris, le 21 septembre 1666.

LETTRE DCCXXI. — *Au même.*

Je ne vous écrivis hier, ce 25 septembre, que par occasion de la mort de notre bon ami Hannibal Seested. L'ambassadeur de Danemark a été embaumé et remporté en son pays, où il avoit bien envie de retourner sur la fin de cet automne.

Plusieurs lettres portent que le feu s'est pris dans Londres, qui a brûlé la moitié de la ville : voilà une horrible affliction pour un pays agité de guerre, de pestes, de tempêtes, de peu d'argent et de peu de commerce ; je crois qu'enfin ils se trouveront réduits à faire la paix avec les Hollandois, ce que je souhaite pour le bien public.

M. de Beaufort est revenu avec sa flotte, de Bretagne à Dieppe; aujourd'hui l'on dit qu'il est à Dunkerque ; le voilà donc avec de bons et grands vaisseaux, joint aux Hollandois, qui ne peuvent manquer dorénavant d'être les plus forts, avec tant de secours, tant François que Danois. Mais d'une autre part, il me semble que voilà l'Angleterre dans une grande affliction, où il est à craindre qu'après tant de pertes signalées il ne lui arrive encore quelque chose de pis, savoir, la famine, qui feroit son accablement. Il y a de quoi craindre une sédition dans tant de mauvais esprits, et tant de dispositions de révolte en un pays où il y a tant de gens enragés et tant de diversité de religion. Je pense que tout cela est bien capable de donner du martel en tête au roi d'Angleterre, car ce peuple est bien méchant. Je vous remercie des œuvres de Hérédia, médecin espagnol ; M. Spon vient de me l'apprendre, et on vient de m'en envoyer le ballot. On ne doute plus ici de

l'horrible incendie de Londres; il y a bien des marchands à Paris qui en ont des lettres. On dit que c'est une horrible perte. La flotte des Anglois s'est retirée vers leurs Dunes; et il semble, à la contenance des deux armées, que les uns et les autres n'ont guère envie de se battre; peut-être sont-ils las de la guerre; qu'ils s'accordent donc.

On ne parle ici que de morts subites. On a enterré ce matin un riche marchand de la rue Saint-Denis, nommé Bellavoine, qui, étant à deux lieues d'ici en sa maison des champs, ne fut que quatre heures malade; l'apoplexie le prit par un râlement dont il est mort. Cette mort est à craindre à un chrétien.

Plusieurs curieux ont remarqué que les révérends pères de la société n'avoient point, comme d'autres, fait des harangues funèbres à l'honneur de la feue reine-mère Anne d'Autriche; mais je viens d'apprendre, ce 8 septembre, que dimanche, 3 octobre, un de leurs professeurs en rhétorique fera une harangue latine en son honneur; peut-être qu'on l'imprimera.

Notre M. Charpentier est toujours en mauvais état, étourdi et assoupi comme en enfance; n'est-ce pas grande pitié que la vieillesse?

Notre M. Blondel a fait achever son factum; mais il ne le publie pas à cause de quelque chose qu'il y veut ajouter; l'on verra de fortes pièces contre l'antimoine, et entre autres un arrêt de la cour, donné il y a cent ans, confirmatif du décret donné sous le décanat du grand Simon Piètre, et vous le pouvez lire dans Hofmann en son livre *de Medicamentis officialibus*, page 693 (1). Il se trouve aussi imprimé en plusieurs autres livres. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 1^{er} octobre 1666.

(1) Voyez ce décret, t. I, note page 191.

LETTRE DCCXXII. — *Au même.*

Dieu soit loué que vous êtes en meilleur état, car je viens d'apprendre que vous avez été bien malade. Donnez-vous loisir de guérir parfaitement avant que de vous remettre à travailler et à endosser le harnois de misère de notre profession, qui est capable d'accabler les plus robustes; et puisque vous n'êtes pas de ce nombre, prenez la peine de vous bien choyer, en conservant et ménageant prudemment le peu qui vous reste de forces. Souffrons et résistons, et en nous défendant, pratiquons le précepte de Virgile :

Durate et vosmet rebus servate secundis.

Peut-être qu'après la pluie viendra le beau temps, et ceux qui seront morts ne pourront jouir du bénéfice de la paix.

M. le lieutenant criminel travaille ici à faire justice par de très fréquentes exécutions, à pendre et à rompre des voleurs et des faux monnoyeurs. Depuis huit jours il a fait aussi mettre en prison force gares tirées de divers endroits de Paris et surtout des Marais du Temple, qui est un lieu devenu désert au prix de ce qu'il étoit autrefois, par le mauvais temps auquel Dieu nous a réservés et par les taxes que la chambre de justice a mises sur les partisans et leurs héritiers. Je suis, etc.

De Paris, le 1^{er} octobre 1666.

LETTRE DCCXXIII. — *Au même.*

J'ai fort bonne opinion du livre que vous avez sous la presse, *Index librorum prohibitorum et expurgatorum*, en deux tomes in-folio; c'est un ouvrage bien curieux. Des livres de droit, je

n'en ai que faire ; mais pour ceux qui regardent votre religion, je les aime ; car il y a à savoir, principalement quand ils sont du mérite de ceux de M. Daillé. Tous ces bons livres-là tiennent bien leur place dans une bibliothèque ; un honnête homme a toujours bonne grâce d'apprendre la vérité et de se détromper, et même délivrer de la bigoterie du siècle, et de se garantir des impostures, des fraudes et de la cabale des cardinals.

On déplore fort ici l'horrible perte qu'a faite l'Angleterre dans l'incendie de Londres, qui cause une perte inestimable. Je suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 8 octobre 1666.

LETTRE DCCXXIV. — *Au même.*

Permettez-moi de vous témoigner la joie que j'ai de votre convalescence ; je prie Dieu qu'il vous rende bientôt une santé parfaite.

On parle ici d'une chose qui me semble bien étrange : c'est de remettre sus le procès de M. Fouquet, et de le faire revenir de deçà pour le juger de nouveau sur des lettres que l'on a recouvrées ; je ne sais si cela s'est jamais fait. Il est vrai qu'un huguenot a autrefois fait un livre intitulé : *Révision du concile de Trente.*

On dit que le roi va demeurer à Saint-Germain-en-Laye pour un mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que le gros pavillon des Tuileries soit achevé, auquel on travaille jour et nuit, fêtes et dimanches.

On parle ici d'une forêt qui brûle depuis trois semaines près de Belesme au Perche, et personne ne peut deviner d'où vient ce feu.

Le roi n'a pas encore pourvu à la charge de lieutenant civil ; il y apparence que ce sera M. d'Offremont, maître des

requêtes, fils du défunt; d'autres la donnent à un parent de M. Colbert; mais qui que ce soit qui l'ait, je crois qu'on ne la donnera jamais avec tant d'autorité qu'elle en a eu jusqu'à présent; car on parle d'établir une chambre de police, à laquelle présideront plusieurs maîtres des requêtes.

On parle aussi d'ôter toutes les fontaines des particuliers et de faire établir une si bonne garde toute la nuit par toutes les rues, qu'il ne s'y fasse plus de vols ni de massacres. J'ai vu aujourd'hui une maladie qui est assez commune dans les hôpitaux, mais qui est bien rare chez les bourgeois: c'est le scorbut, duquel tant d'Allemands ont écrit, Eugalenus, Ronsseus, Horstius, Sennertus, Salomon Albertus, etc. Celle-ci n'en échappera non plus que les autres, *morbus est a tota substantia, et vere inmedicabilis propter vitium impressum variis partibus*; mais tous les scorbutiques ne sont pas si malades; quand ils sont confirmés par beaucoup de temps, et que le corps en est abattu, je les tiens incurables. Je vous supplie que l'incluse soit au plus tôt et sûrement rendue à M. Anisson. J'attends impatiemment des nouvelles de votre santé et parfaite convalescence, *utinam hoc ipsum optatissimum, cito et per te, propriaque tua manu recipiam*. Je salue toute votre famille et tous nos amis, principalement M. Spon, notre bon ami, et M. Garnier, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 18 octobre 1666.

LETTRE DCCXXV. — *Au même.*

Je suis fort en peine de votre santé, n'en apprenant rien de certain, ni par vous ni par les vôtres; au moins donnez-m'en quelque assurance par M. votre fils: six lignes me suffiront, mais plutôt six mots, tels que ceux de Cicéron: *Si vales, bene est, ego quidem valeo*. Je suis inquiet de votre santé;

la perte d'un vieux ami est irréparable ; il n'en est pas de même de l'argent ; il en peut venir tous les jours ; le soleil s'en va et revient, mais l'ami ne revient point.

On commence ici à exécuter la police préméditée sur les reveudeuses, recéleuses, ravaudeuses, et savetiers qui occupent des lieux qui incommodent le passage public ; on veut voir les rues de Paris fort nettes. Le roi a dit qu'il veut faire de Paris ce qu'Auguste fit de Rome, *Lateritium reperi, marmoream relinquo*. On viendra ensuite aux bouchers, boulangers, cabaretiers et autres. Après la Saint-Martin, on publiera au parlement l'abréviation des procès, dont se sentiront les greffiers, les procureurs, les avocats et même les conseillers, mais surtout ceux de la grand'chambre.

On s'en va aussi donner ordre pour les voleurs de nuit, en quoi on imitera, à ce qu'on dit, la police de votre ville de Lyon. On parle aussi de *lustranda universa civitate*, de visiter toutes les maisons, d'en chasser toutes sortes de vagabonds et gens inutiles, et même le nombre superflu des garçons barbiers, chirurgiens, apothicaires. Plût à Dieu que cela réussit pour le bien du public, en y comprenant tant de charlatans, se disant la plupart et le plus souvent médecins de Montpellier, qui néanmoins ne sont le plus souvent que des ignorants empiriques, chimistes effrontés, moines défroqués, *urbium suorum purgamenta, sue gentis delibamenta*, pauvres malotrus, qui sont gueux et qui n'ont que bon appétit : *qui civium nostrorum periculis discunt, et experimenta quotidie per mortes agunt, fraudibus, imposturis, varietate, multiplicitate et novitate remedium, stibio, elaterio, pulvere Peruviano, scammonio, radice indica, etc.*

Enfin, je viens d'apprendre, par la vôtre du 11 octobre, que vous êtes en meilleur état ; Dieu soit loué de tout ; purgez-vous bien, mangez peu, et ne vous remettez pas sitôt à travailler, *aurum dum quærimus, ævum perdimus*. Je suis ravi du contentement que vous donne M. votre fils aîné, et je ne doute pas que cela n'aille toujours en continuant et en aug-

mentant. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 19 octobre 1666.

LETTRE DCCXXVI. — *Au même.*

J'ai rendu votre lettre à M. Moreau. M. Courtois est un homme fort sage et fort habile, doux et accort, adroit et savant, qui entend bien Hippocrate et Galien, et sait fort bien la médecine. Il est âgé de quarante-huit ans, et n'est point marié, *vivit sine impedimento*. Je le trouve trop fin pour se charger d'une femme, *cum omnibus suis armamentis*, comme dit Lipse en pareil cas.

La mort de votre horloger, arrivée à Genève, est fort étrange. La vie humaine n'est qu'un bureau de rencontre et un théâtre sur lesquels domine la fortune. J'ai connu un homme qui disoit que la sagesse de Dieu et la folie des hommes gouvernoient le monde (1).

On parle ici d'un livre qui s'imprimera bientôt, touchant les droits de la reine sur le Brabant; cela a été fait par l'avis des meilleurs jurisconsultes et avocats qui soient ici; mais nos raisons seront bien trouvées meilleures quand on les publiera en Flandre à coups de canon, et avec une armée de trente ou quarante mille hommes du côté de deçà, et une autre du côté de l'Allemagne pour empêcher le secours que pourroit envoyer contre nous l'empereur, qui est l'autre beau-frère.

(1) Heureusement qu'il n'en est rien, au moins pour la seconde, autrement on arriverait à cette absurde et honteuse aberration de l'esprit humain, le matérialisme. Voici qui est plus vrai : « Toutes les fois qu'il m'arrive de penser à un être premier et souverain, et de tirer pour ainsi dire son *idée* du trésor de mon esprit, il est nécessaire que je lui attribue toutes sortes de perfections. (Descartes, *Méditation 6^e*.)

(R. P.)

J'appris hier par la vôtre la mort de M. Ravaud. Dieu veuille avoir son âme, s'il en avoit une : *erat enim bibliopola* ; et de ces gens-là tout est à craindre. Je me réjouis de l'avancement de M. votre fils à Montpellier. Dieu lui fasse la grâce de bien continuer, tant pour son profit que pour votre contentement. Il ne sauroit manquer de bien faire, tandis qu'il vous croira. Ah ! qu'heureux sont les enfants qui ont de tels pères que vous ! J'espère que la postérité ne nous accusera ni l'un ni l'autre de charlatanerie.

Un médecin de Nuremberg m'a écrit que M. Rolfink étoit fort en peine d'une chose, c'est qu'il a ouï dire qu'on vouloit imprimer à Lyon un recueil de toutes ses œuvres. Je vous prie pour lui de l'empêcher tant que vous pourrez, parce qu'il y veut mettre la dernière main. Il mérite d'être obligé, car il est savant et très galant homme, quoiqu'il n'entende pas bien ni la saignée ni l'antimoine.

J'apprends que M. de Lorme est parti de Lyon et qu'il s'en retourne à Bourbon ou à Moulins, où il a dessein de se remarier. Il fait bien, si c'est pour le salut de son âme ; car pour son corps je crois qu'il n'a plus guère besoin de ce meuble de ménage. Adieu, je suis, etc.

De Paris, le 20 octobre 1666.

LETTRE DCCXXVII. — *Au même.*

Mon cher Carolus vous baise les mains ; il est ravi de votre convalescence ; dans peu de jours vous recevrez un paquet qu'il vous envoie par le coche d'eau, et là-dedans vous trouverez un très petit paquet pour M. Spon, que je vous prie de lui envoyer dès que vous l'aurez reçu.

On parle ici d'une grande dame encore jeune, laquelle il a fallu étouffer entre deux matelas parce qu'elle étoit enragée ; le peuple dit qu'elle avoit été mordue d'un petit chien, mais

cela se dit à crédit et sans démonstration de témoins : aussi ne le crois-je pas : *ad populum phaleras : æque nascitur hydrophobia , sive rabies a causa interna , quum ab externa , pravus enim humor facile degenerat , et per corruptionem induit naturam veneni* : je l'ai vu plusieurs fois en ma vie, et entre autres il y a dix ans en notre M. Guillemeau, qui étoit vieux et usé, malsain et délicat, et de plus très fâché d'une banqueroute qu'un de ses alliés lui avoit faite de 40,000 écus, sans mettre en ligne de compte les grains d'opium qu'il prit fort mal à propos, et contre notre consentement : et ainsi les plus fins y sont pris avec leur finesse.

Hier au soir mourut M. de Vertamon, conseiller d'État. M. l'ambassadeur de Suède, le comte de Kœnigsmarck, a eu son audience de congé ; il fut hier dire adieu à MM. les secrétaires d'État, et dès qu'il aura fait ses autres adieux il s'en retournera.

On commence ici à faire des taxes, que l'on fait signifier à des gens qui ne s'y attendoient point, ou plus : *undique calamitas , undique naufragium*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 22 octobre 1666.

LETTRE DCCXXVIII. — *Au même.*

Je suis tout joyeux de vous écrire de votre convalescence, et je prie Dieu qu'elle aille toujours en augmentant ; mais j'ai bien du regret que je n'aie quelques bonnes nouvelles à vous mander qui pussent vous réjouir comme bon chrétien, bon philosophe et bon François tel que vous êtes. On ne parle ici que de taxes, d'impôts et de réformation. Les pauvres gens se consolent de ce que le pain n'est pas fort cher. Les bons compagnons se réjouissent que le vin est excellent cette année ; mais toutes les autres denrées sont dans une grande cherté,

peut-être qu'enfin le bon temps reviendra. Et en attendant il faut que je vous dise le retranchement de dix-sept fêtes que M. notre archevêque a médité de faire par une ordonnance expresse en tout son archevêché pour l'année prochaine et les autres qui suivront. Il y a longtemps qu'on avoit parlé de ce retranchement. M. de Thou en a parlé quelque part, comme aussi le cardinal d'Ossat dans ses lettres; et il me semble que cela est fort raisonnable, car le petit peuple et les artisans abusent de ces fêtes et ne font que se débaucher en jouant à la boule et allant au cabaret, au lieu de prier Dieu et aller au sermon, à la messe de paroisse, à vêpres et au salut. Ne direz-vous point que je suis bien savant en matière ecclésiastique?

Je viens de recevoir la vôtre, du 19 octobre, dont je vous en rends grâces. Je vous prie de ne point précipiter votre santé; laissez-la revenir tout à loisir; dormez beaucoup, mangez peu, et rien que fort bon; tenez votre esprit en repos, cherchez-lui une tranquillité entière; tenez pour maxime très certaine que tout l'or, l'argent et la fortune du monde ne vaudront jamais une santé médiocre; ne vous étonnez pas si la vôtre revient fort lentement, car c'est ainsi qu'elle doit revenir pour être ferme et assurée. Je me tiens bien obligé à MM. G. et S. du grand soin qu'ils ont de vous en votre maladie. Ils doivent souhaiter que vous ne leur rendiez jamais pareil office en telle rencontre. Au reste, Dieu soit loué que vous êtes en bon état, mais tâchez de vous y tenir. *Vale.*

De Paris, le 26 octobre 1666.

LETTRE DCCXXIX. — *Au même.*

On dit ici que M. le cardinal de Retz revient à Paris, et que c'est M. le Tellier qui en est cause.

Un voleur qui tuoit et massacroit dans la forêt de Saint-

Germain , habillé en capucin , fut hier rompu tout vif , et brûlé , par sentence de M. le lieutenant criminel.

On continue de signifier des taxes à quelques particuliers qui se sont mêlés autrefois d'affaires ; on dit que c'est un nouveau parti de sept millions.

M. l'ambassadeur de Suède , le comte de Kœnigsmarek , enfin s'en est allé ; j'eus l'honneur de lui dire adieu hier au matin , et le vis partir ; le roi lui a fait présent d'un bijou de 2000 pistoles.

On traite de la paix entre les François , les Anglois , les Hollandois et leurs alliés , et les gens de bien espèrent qu'elle se fera cet hiver , mais on a peur qu'après cela nous n'ayons la guerre en Flandre le printemps prochain. Madame Fouquet la mère est fort malade , et le pape à Rome. Il est survenu à Londres un grand ravage d'eau , qui a achevé de ruiner ce que l'on avoit sauvé de l'embrasement. Il y a ici un jeune conseiller de la cour , qui se meurt , nommé M. Tudert , qui a été ci-devant chanoine de Notre-Dame.

On travaille diligemment à nettoyer les rues de Paris , qui ne furent jamais si belles ; on parle aussi d'établir un grand ordre contre les filous et voleurs de nuit pour l'hiver prochain. Pour la suppression des fêtes , on la tient pour certaine au nombre de dix-huit. On ne néglige rien au pavillon du Louvre pour en avancer le bâtiment ; on dit qu'il y a 2,000 maçons et 600 menuisiers ; ce n'est pourtant point encore là le temple de Salomon , où les rabbins disent qu'il y avoit tous les jours plus de 20,000 ouvriers : il me semble pourtant que notre roi est en meilleure condition que ne fut Salomon , bien qu'il eût l'esprit de Dieu et qu'il fût rempli de grande sagesse , *Malo esse quam fuisse* , ceux qui sont morts ne voient plus goutte , *qui carent aliquo sensu , carent aliqua sententia*. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 30 octobre 1666.

LETTRE DCCXXX. — *Au même*

Je vous salue au nom de tous les saints dont on célèbre la fête avec grande dévotion. Brème est assiégé par les Suédois ; mais divers princes interviennent, qui veulent empêcher qu'on ne la prenne ; l'empereur d'une part , et l'électeur de Brandebourg d'une autre. Les Hollandois ont envoyé trente vaisseaux sur l'Elbe, pour occuper d'ailleurs les Suédois. Je pense que vous aurez bientôt le factum de M. Blondel ; je l'ai adressé à M. Spon , qui vous le délivrera, en attendant autre chose de cette nature que je vous prépare.

J'apprends que vous êtes aux champs , dont je suis fort aise, vos forces en reviendront plus tôt ; tandis que vous mangez peu , votre ventre est paresseux ; mais l'un et l'autre est propre pour un convalescent ; que seroit-ce si vous aviez un flux de ventre ? vous vous referiez encore moins ; dormez beaucoup, ne mangez rien que de bon, et peu souvent, et prenez un lavement de deux jours l'un, mais gardez-vous de vin nouveau, et ne mangez guère le soir ; un bouillon, un œuf frais suffisent, avec un verre de peu de vin vieux et beaucoup d'eau.

On réforme ici les auvents des boutiques qui étoient trop grands, à quoi les commissaires du Châtelet sont fort occupés ; il y en a même deux d'interdits de leurs charges pour n'y avoir pas vaqué avec assez d'exactitude, mais on ne diminue pas la taille, ni les impôts du Mazarin. *Vide Martialem Epigr. 60, lib. vii.*

*Tonsor, caupo, coquus, lanus sua limina sercant,
Nunc Roma est, nuper magna taberna fuit.*

Oh qu'il eût dit vrai, *magnum lupanar* : comme dit Buchanan le siècle passé, dans son épigramme *in Romana!* Je vous baise

très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, ce 2 novembre 1666.

LETTRE DCCXXXI. — *Au même.*

On a envoyé deux grosses taxes à deux présidents au mortier : *si sic in viridi, quid in sicco?* J'apprends une nouvelle qui m'attriste, et néanmoins j'ai bien peur qu'elle ne soit vraie : c'est de M. de Lorme, que l'on dit être fort malade à Moulins, qu'il a reçu ses sacrements, et qu'il a quatre-vingt-trois ans passés ; peu de maladie avec beaucoup d'âge est un très grand poids. *Quam totus homuncio nil est!* Les savants meurent comme les bêtes, *una et eudem est conditio hominis et jumentorum* (1).

A propos des morts, en voici deux illustres : la première, de M. le maréchal d'Estrées, âgé de quatre-vingt-neuf ans ; la seconde, de M. de Brienne, le bonhomme, aussi fort vieux, jadis secrétaire d'État, dont le fils, qui lui avoit succédé en sa charge, s'est fait père de l'Oratoire après avoir perdu sa femme, qui était fille de M. de Chavigny, secrétaire et ministre d'État du cardinal de Richelieu.

Votre santé est un trésor, ayez-en soin ; dépêchez-vous de vous fortifier, car voici le froid qui approche.

Notre archevêque est enfin venu à bout de son dessein ; il a réformé les fêtes, et en ôte jusqu'à dix-sept pour l'année prochaine. On vient d'imprimer à Genève un livre françois in-octavo, intitulé *Scaligerianu*, que j'ai vu ce matin entre les mains de M. Ogier mon bon ami. Je sais fort bien ce que

(1) Charles Delorme, né à Moulins en 1584, était fils de Jean Delorme, qui exerçait sa profession avec tant de désintéressement, que Henri IV disait qu'il *gentilhommoit la médecine*. Voyez la note t. II, pag. 398.

c'est que cet ouvrage , et j'ai connu celui qui l'a transcrit sous le premier auteur, qui est Joseph Scaliger, à Leyden, en Hollande, l'an 1603 et 1604. J'en ai eéans une copie manuscrite que j'ai tirée de l'original que me prêtèrent, l'an 1636, MM. du Puy, qui étoient de fort honnêtes gens de la vieille trempe, de bons François, *ultimi Romanorum*, comme Brutus et Cassius dans les *Annales de Tacite*. Ce livre sera infailliblement défendu; c'est pourquoi je vous prie d'en faire de bonne heure provision de quelques exemplaires pour vous et vos amis. Je serai ravi qu'il y en ait deux pour moi, *restituto pretio*. Je vous prie d'en dire autant à M. Spon, qui sera bien aise d'en avoir l'avis s'il ne l'a déjà. J'ai vu aujourd'hui M. Rat, qui vous baise les mains, comme aussi M. Colot, qui venoit de tailler un petit enfant de trois ans. Je traite ici un jeune homme fort spirituel, marchand de Lyon, nommé M. Sibus; j'espère qu'il guérira bientôt. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 novembre 1666.

LETTRE DCCXXXII. — *Au même.*

Je suis ravi de m'entretenir avec vous; mais j'ai regret que je n'aie quelques bonnes nouvelles à vous mander. Je vous envoyai hier, ce 13 novembre, une lettre pour vous et une de mon Carôlus. La maladie la plus commune aujourd'hui de Paris est la fièvre quarte avec la petite-vérole. On parle de retrancher l'excessif nombre des carrosses de Paris. Notre M. Charpentier se porte un peu mieux; la mémoire lui est revenue; mais il a soixante-onze ans passés, qui est un grand âge pour un homme tel que lui. La nature fait quelquefois de ces efforts-là, et tôt après elle ne laisse point d'y succomber, et même notre Hippocrate l'a remarqué dans ses *Coaques*.

Vous trouverez ici des vers sur l'embrasement de Londres,

que l'on me donna hier. Le françois est de M. de Benserade ; pour le latin, on l'attribue au père Vavasseur, jésuite.

On dit que les Anglois ne veulent point entendre à aucun traité de paix que tout le commerce ne soit rétabli, comme il étoit ci-devant ; qu'une seule province d'Angleterre offre au roi d'Angleterre dix-huit millions pour continuer la guerre ; que les Anglois ne veulent plus s'habiller à la françoise, mais à l'espagnole et à la moscovite, *lupus pilum mutat, non mentem*. N'est-ce point qu'ils nous feront grand dépit de s'habiller autrement que nous ? Ah ! qu'ils seroient heureux de pouvoir s'amender ! mais quoi qu'ils fassent, *quandiu homines, tandiu errores*. Je salue toute votre famille, et particulièrement M. votre fils le médecin, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 16 novembre 1666.

LETTRE DCCXXXIII. — *Au même.*

Je vous avois mandé par ci-devant la mort de M. le maréchal d'Estrées, qui est fausse, car il vit encore ; mais il est si vieux que l'on croit qu'il n'ira plus guère loin. Nous avons tout proche quatre mois de mauvais temps aussi dangereux aux vieillards qu'aux convalescents.

Il y a ici un Italien qui dit avoir été mandé exprès pour un certain secret, qui est d'une terre composée qui échauffe incontinent une chambre sans odeur et sans fumée. Plusieurs ont été nommés pour en voir l'épreuve, dont il y a eu deux médecins, savoir, M. Mathieu et moi. M. Blondel, Guénant, Brayer et Morisset s'y sont aussi trouvés. Nous avons signé que ces boules de terre faisoient un feu beau et clair sans fumée et sans aucune mauvaise odeur. Il nous dit qu'il en donnera un cent pour dix sols. Chaque boule est plus grosse qu'une balle de tripot. On a ordonné qu'on en chaufferoit le

four, et que l'on nous donnera à chacun un des petits pains qui s'y cuiront, pour en tâter (1). J'y ai salué M. le premier président et rien davantage, car il y avoit plus de 300 personnes. Je suis, etc.

De Paris, le 22 novembre 1666.

LETTRE DCCXXXIV. — *Au même.*

Je ne me mets plus en peine du *Scaligeriana*, je m'attendrai à votre promesse. J'en ai ééans un manuscrit. C'est un livre fort curieux, mais un peu dangereux. Je le fis transcrire il y a trente ans sur l'original que m'en prêtèrent MM. Dupuy, qui étoient mes bons amis et de fort honnêtes gens. Voici de la manière que le livre a été fait. Un jeune homme qui n'avoit pas vingt ans, nommé Jean de Vassan, de Champagne, huguenot, qui avoit étudié à Genève, prit à Paris des lettres de recommandation du grand Casaubon pour Joseph Scaliger, et s'en alla en Hollande. Ce Jean de Vassan étoit neveu de MM. Pithou, grands amis de Scaliger, qui étoit visité toutes les semaines par toute sorte de gens savants. Jean de Vassan écoutoit tout ce que disoit Scaliger et l'écrivait; de là vint ce livre qui est aujourd'hui dans la bibliothèque du roi. Jean de Vassan, étant de retour de son voyage, fut fait ministre; puis, par le moyen du cardinal Duperron et d'une bonne pension, il se fit catholique; mais la pension n'allant pas bien, il se fit moine feuillant, et avant d'y aller, fit présent de ce manuscrit à M. Dupuy. Je l'ai connu et visité aux feuillants, où il est mort environ en 1647, fort vieux et presque dans un délire de vieillesse. C'étoit un homme très fin, bien rusé et prudemment dissimulé: aussi avoit-il bien joué de différens personnages en sa vie. Je ne veux pas ou-

(1) Il y a six ans environ que la même invention fut annoncée avec fracas dans Paris et avec tout aussi peu de succès que du temps de Gui Patin.

blier à vous dire que si vous avez , en l'état de convalescence où , Dieu merci , vous êtes présentement , le *Scaligeriana* , c'est un livre fort propre à vous divertir. Il y a bien là-dedans des mouvements d'esprit d'un gaseon échauffé et évaporé , dont vous ne ferez que rire. Il y en a d'autres qui sont fort hardis , et qui donneront de l'étonnement. Il y a aussi quelques articles et quelques points d'érudition qui ne sont point communs ; car ce démon d'homme-là savoit tout , et plût à Dieu que je susse ce qu'il avoit oublié ; mais il est mort en l'an 1609. Je n'avois que sept ans (1). Scaliger a été par ses bonnes parties un des plus grands hommes qui aient vécu depuis les apôtres. Mais de même que les autres hommes il a eu ses défauts , qu'on ne peut haïr sans haïr les hommes qui en sont composés. Je suis , etc.

De Paris , le 27 novembre 1666.

LETTRE DCCXXXV. — *Au même.*

Je vous écrivis hier , ce 27 de novembre , l'histoire de dom Jean de Vassan , qui avoit compilé de la bouche même de Scaliger les fameux *Scotigeriana*. Dieu les veuille bien amener par sûre voie.

Les Suédois continuent le siège de Brème , mais on croit que c'est pour obliger l'empereur d'entrer dans quelque traité de paix.

Le roi est à Saint-Germain , et on croit qu'il y sera encore tout le mois prochain , pour obliger d'autant plus la reine à garder le lit encore longtemps que pour empêcher ainsi l'accouchement avant terme. M. le premier président et le parlement ont revu la prétendue réformation de la chicane ; ils ont pourtant renvoyé le cahier à Saint-Germain avec très

(1) Il en avait huit , étant né en 1601.

humble prière au roi de vouloir bien revoir quelques observations qu'ils y ont faites.

On travaille à un livre pour les droits de la reine sur le pays du Brabant et le comté de Hainaut ; il sera imprimé en latin et en françois.

Le résident de Danemark m'a dit céans aujourd'hui que les Suédois ont enfin levé le siège de Brème par accord fait avec les habitants, et qu'il y a grande disposition pour voir une paix générale en l'Europe le mois d'avril prochain : mais s'il arrive que les Anglois ne s'accordent pas, ils doivent attendre une rude guerre des Danois, Hollandois et François, qui tous sont bien puissants sur la mer.

Il y a quelque temps que mourut ici M. Hincelin, maître de la chambre aux deniers ; le bruit court que lui et un architecte, maître Bourgeois, nommé de Verdun, étoient morts en trois jours, pour avoir trop mangé de cerneaux ; cela fut aisément cru. Mais depuis peu un certain prêtre a déposé que le valet de chambre dudit Hincelin au lit de la mort lui avoit confessé. et donné charge de révéler, mais seulement un an expiré après son trépas, que c'étoit lui qui avoit empoisonné son maître dans des cerneaux, pour avoir 15,000 livres qu'il lui avoit promises par testament. Le vénérable valet de chambre s'appeloit, dans l'île Notre-Dame, M. de Gennesson. Ne voilà pas un cas bien étrange, et bien capable de nous persuader l'immortalité de l'âme ? Quoi qu'il en soit, tous trois sont morts, et quelque jour nous mourrons aussi. mais Dieu nous préserve de telle mort ! Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 30 novembre 1666.

LETTRE DCCXXXVI. — *Au même.*

Le roi a dit à M. le premier président que dès le mois de mars il ira faire un voyage en Bretagne. On dit aussi que

M. le chancelier y ira, et qu'il partira avant le roi. On dit qu'il y a eu du bruit en Angleterre entre la noblesse et la chambre basse; on en dit autant du Portugal et même de l'Espagne aussi. Tout ce qu'on a dit de la maladie du pape étoit une fiction.

On a ouvert le côté à maître Élie Beda des Fougerais, homme d'honneur, si jamais il en fut, à ce qu'il dit; on lui a tiré bien de la boue, il s'en porte mieux. Voilà comment Dieu envoie du secours aux gens de bien, *non vult mortem peccatoris, sed magis ut convertatur et vivat.*

Il y a ici des plaintes contre notre nouveau lieutenant criminel, M. Défita, et au Châtelet et à la cour; on dit qu'il a fait donner le fouet à un marchand de blé sans autre forme de procès, sur le simple rapport d'un commissaire, et pour ce fait il en est appelé au parlement, comme aussi pour avoir fait sortir de prison une certaine femme dont le procès étoit distribué à un conseiller du Châtelet, nommé M. Duret, sans que le rapporteur ait été ouï: le dernier fait est jugé tant plus hardi et violent que cette femme méritoit une rude punition, et plus que la corde, quoiqu'on ne soit pas informé de son crime.

On parle ici d'un nouveau mariage à la cour, savoir, de la fille de M. Colbert, qui est aujourd'hui le *Ta panta Cæsaris*, avec M. le duc de Chevreuse, qui est fils de M. de Luynes, et petit fils du connétable, qui mourut l'an 1621. M. Albert de Luynes étoit un petit gentilhomme provençal, de noblesse fort mince, qui fit fortune auprès du roi Louis XIII, par le débris du marquis d'Ancre, l'an 1617, et pour avoir aidé à apprendre à de petits moineaux à voler après, et à attraper des mouches.

M. Colbert, fils de marchand, est devenu grand seigneur, et gouverne sous main toute l'Europe, au moins est-il comme le maître de la France. Voilà deux favoris qui font de leur côté chacun un grand pas, et qui cherchent à se rencontrer, *quod utinam succedat utrique parti, certe nihil est quod*

credere de se non possit, quam laudatur Deorum æqua potestas.

Je viens d'apprendre que vous êtes échevin de Lyon; j'en suis ravi, et j'en loue Dieu, le priant d'augmenter vos honneurs et votre prospérité, mais surtout de vous faire vivre longtemps en bonne santé, *Generatio Justorum benedicetur*. La nièce du cardinal Mazarin, mariée au fils de M. de la Meilleraie, a quitté son mari, et a écrit au roi les causes de son divorce. Je ne sais si cette famille fera bonne fin, aussi bien que celle du cardinal de Richelieu; car enfin Dieu est juste et hait l'inhumanité et la cruelle philargyrie. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 29 décembre 1666.

LETTRE DCCXXXVII. — *Au même.*

Je dois réponse à vos deux dernières lettres. Je rendrai les services qu'il me sera possible à votre M. Vollebuis, qui est un jeune homme fort aimable, comme aussi à tous ceux qui me viendront de votre part.

J'ai reçu de Heredia *Opera omnia medica*; ils sont plus que barbares dans la doctrine et dans l'élocution. S'il n'a quelque chose de fort bon et de nouveau à nous dire sur la doctrine des fièvres, qui ne soit ni dans Galien ni dans Fernel, c'est bien perdre son temps; mais on ne se lassera jamais de faire des livres. Les fous en font plus que les sages. Ce que vous me mandez du *Traité des fièvres* de Guttièrez, qui est aussi un médecin Espagnol, me dégoûte déjà. Je ne sais comment les écrivains de cette nation écrivent si mal; ils en devraient être honteux et se taire. Il y a eu des temps qu'ils écrivoient bien mieux.

J'ai su qu'on méditoit à Lyon une nouvelle édition des œuvres de G. Rondelet, qui a été, à mon avis, le plus habile de son temps à Montpellier. Il a été bon praticien et a passé plu-

sieurs autres qui sont venus depuis lui. J'ai dans ma bibliothèque le *Petrus Castellanus* qui a écrit *Vita illustrium medicorum*; mais je n'ai pas le *Volfgangus Justus*. Je l'ai une fois vu, aux enseignes il y a bien des fautes de chronologie, il ne s'y faut pas fier. La querelle de M. Menjot et d'Hadrianus Scaurus n'est pas encore finie. Je pense que ce Scaurus est Pierre Petit, docteur de Montpellier et bachelier de Paris, que j'ai vu ci-devant précepteur des enfants de M. le premier président. C'est lui qui a fait *de Motu animalium, de Lacrymis et de Luce adversus Vossium*. Il est fort savant et a quitté la médecine pour se donner tout entier aux belles-lettres. *Vale.*

De Paris, le 21 janvier 1667.

LETTRE DCCXXXVIII. — *Au même.*

En continuant notre petit commerce de lettres, qui est fort innocent, je vous dirai que le roi n'ira point au parlement pour la réforme des abus de la chicane, et qu'il a remis cette affaire à M. le premier président, aux conseillers de la grande chambre, et à messieurs les présidents des enquêtes; aussi bien la chicane ne mérite-t-elle pas un tel réformateur que le roi, qui a bien d'autres affaires : *Non vacat exiguis rebus adesse Jovi : Aquila non capit muscas. Tu regere imperio populos, Romane, memento, parcere subjectis ac debellare superbos.* c'est là véritablement son emploi, et je prie Dieu qu'il y réussisse.

J'ai aujourd'hui parlé à M. de Marolles, abbé de Villeloin, qui a traduit presque tous les poètes latins, qui m'a dit que l'on imprime de sa traduction les six petits historiens latins, qu'on appelle ordinairement *Historiæ Augustæ Scriptores*, qui sera un gros in-octavo, et Grégoire de Tours, qui sera in-quarto.

On ne parle ici que de voleries, massaeres et autres crimes. Il y a ici un notaire de Paris qui sera pendu pour fausseté.

On parle de trois moines qui sont dans la Conciergerie pour des crimes abominables. Un jeune homme natif de Limoges, nommé Deschamps, a été rompu (ce 27 janvier) aujourd'hui dans la rue Saint-Denis pour un assassinat de guet-apens qu'il a commis hier. Nous avons un lieutenant criminel qui fait merveille d'exécution. On parle encore d'un autre méchant et curagé garnement, nommé Trainel, fils d'un papetier, qui est par appel à la cour; il a été condamné de faire amende honorable devant Notre-Dame, d'avoir la langue percée d'un fer chaud, puis d'être pendu et brûlé. Ne pourroit-on pas dire que le diable est déchaîné ?

On parle ici d'une grande revue de cinquante mille hommes que le roi a dessein de faire le mois prochain en Champagne; ne seroit-ce point pour passer de là dans la Flandre ou en Allemagne ?

On parle encore douteusement de la santé de la petite Madame, fille du roi, d'autant qu'elle a eu quelque mouvement convulsif. On dit que le roi a sur pied aujourd'hui quatre-vingt mille hommes; mais on ne sait pas ce qu'il veut en faire.

Ce qui fait le plus parler le monde, est l'infâme banqueroute de madame de Fouquesolle. Elle emporte beaucoup de bien à plusieurs particuliers avec beaucoup d'infamie, sans que l'on ait encore pu découvrir où elle est allée; plusieurs croient qu'elle est cachée dans quelque monastère; n'est-ce pas le moyen d'être bien cachée ?

Hier fut tirée de la Conciergerie une jeune fille de Tours, et de là menée à la Grève, où elle fut pendue et étranglée, pour avoir, à ce qu'on dit, défait son enfant. Mais aussitôt un carrosse arriva dans la Grève, dans lequel fut mis ce corps et emporté dans le Louvre, où quelque grand en veut avoir la démonstration. On dit que le roi ne veut plus voir tant de gens qui portent des épées, et que pour en ôter la mode, il veut que les gentilshommes, pour marque de leur

noblesse , portent pendue à leur coup une médaille d'or où sera son portrait.

J'ai céans des portraits de mon Carolus en taille-douce pour vous envoyer ; ils sont très bien faits ; on lui en demande de toutes parts , tant à cause de lui , qu'on aime , qu'à cause de celui qui l'a gravé , qui est excellent en son art , nommé Masson. Quinze soldats de la compagnie dite des royaux ont été noyés au lac de Conflans , près de Saint-Germain et Andrezoy , qui venoient pour la revue que le roi a fait faire près de Saint-Germain , dans la plaine de Houille. Le vaisseau , qui étoit trop chargé , s'est entr'ouvert par le milieu ; ils en sont tous morts , et ont été repêchés le lendemain. Le roi est fort fâché de cette perte. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 4 février 1667.

LETTRE DCCXXXIX. — *Au même.*

On dit ici une chose qui me fâche fort , bien que je n'y ai aucun intérêt : c'est que la Pologne est toute en feu d'une guerre civile , et par-dessus , est menacée de deux puissants voisins , savoir , du Moscovite , qui est déjà entré de son côté , et qui y fait de grands ravages , sans compter plus de 30,000 âmes qu'il a déjà enlevées ; l'autre est le Turc , qui les attaque par un autre endroit. Si Dieu n'y met la main , voilà un boulevard de la chrétienté en grand danger d'être ruiné par des nations barbares ; je ne sais si cela ne réveillera pas tous nos princes chrétiens , pour y envoyer quelques armées qui fassent retirer ces infidèles.

On attend de Londres le milord Germain , grand seigneur anglois , où la reine d'Angleterre la mère l'a envoyé pour le traité de paix qu'on eroit être en bon état. On dit que nous

n'aurons guerre ni avec les Anglois ni avec les Espagnols, que M. de Colbert ne veut point entrer en cette dépense, et qu'il est bon ménager.

Le cardinal de Retz est présentement à Saint-Germain auprès du roi ; on n'en sait pas davantage.

Il court ici de certains vers satiriques, dont les auteurs sont très-malecontents de l'état présent de nos affaires : ces plaintes ne servent de rien, quoi que l'on dise et quoi que l'on fasse : *tempora sunt semper tempora*, nul changement n'en arrive. Il y a un principe d'en haut qui fait aller les affaires selon leur train : *sic humana, sic sapiens, prudentia*. Entre autres articles qu'on réforme dans la police, en voici un qui a été fort contesté, qui est que l'on ne recevra plus personne dorénavant à faire profession de moinerie si jeune. Les garçons ne pourront faire profession qu'à vingt-cinq ans, et les filles qu'à vingt ans ; quelques uns disent que cet article ne passera jamais. M. le nonce du pape avoit tâché de l'empêcher, mais le roi l'a voulu ainsi, et l'a fait conclure. Si cette ordonnance est gardée, il ne se fera plus tant de moines ni de moniales ; le nombre des soldats du pape diminuera, et il n'y aura plus dorénavant tant de corps et d'âmes dévoués à la papimanie ; les monastères féminins ne s'enrichiront plus si aisément ni si tôt, comme ils faisoient ; mais l'autorité du pape me fait encore douter de la vérité de cet article.

On parle ici de la mort du prince de Guémené, et du mariage de M. de la Feuillade avec mademoiselle la fille du duc de Rouannois.

On m'a dit ce matin qu'avant un an on imprimera à Paris une *Histoire du cardinal de Richelieu*, in-folio, faite par le père Lemoine, jésuite, natif de Chaumont en Bassigny, sur les mémoires qui lui ont été fournis par madame d'Éguillon et autres gens qui ont été intéressés dans la fortune de ce ministre, dont la France se fût heureusement passée, aussi bien que de son successeur. Je ne sais si le père Lemoine sera bien payé de son travail : mais cette dame-là qui le met en be-

sogne est étrangement avare ; d'ailleurs je ne sais si ce père dira vrai , car toute l'histoire de ce temps-là est fort diverse , et il me semble que ces bons pères sont plutôt portés à flatter , à mentir ou à déguiser la vérité , qu'à nous enseigner rondement ce qu'il faut croire des princes.

Il est ici mort depuis peu un savant homme qui parloit bien : c'est le bon M. de Silhon , qui a fait le *Ministre d'Etat* et un gros in-quarto de *l'Immortalité de l'âme* (1). Je vous baise très humblement les mains et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 21 février 1667.

LETTRE DCCXL. — *Au même.*

Trainel , fils d'un papetier devant le Palais , âgé d'environ vingt-huit ans , après avoir été condamné au Châtelet , a été transféré à la Conciergerie. Enfin , après environ un mois de temps , son appel a été jugé à la Tournelle , et la sentence confirmée ; tôt après on a apporté au président de la Tournelle , qui est M. le Coigneux , une lettre de cachet , par laquelle le roi veut que l'exécution soit sursise. Dès le lendemain (ce 25 février) messieurs de la Tournelle ont envoyé des députés au roi pour lui faire entendre la justice de leur arrêt. M. le président le Coigneux a donc été à Saint-Germain , où il a été bien reçu du roi et bien écouté. M. Renard , conseiller de la grand'chambre et rapporteur du procès , y étoit aussi. Ce rapporteur est un des plus hommes de bien du palais , et fort bon juge. Comme l'on faisoit au roi une énumération des crimes de ce malheureux , le roi les interrompit et dit : *En voilà beaucoup trop , faites justice.* Ensuite de la volonté du roi , il a été ce matin (samedi 26 février) enlevé de la Concier-

(1) Ouvrage qui eut dans son temps une sorte de succès , mais aujourd'hui totalement oublié , et qui le mérite bien. C'est un gros livre et une petite œuvre. (R. P.)

gerie , et ramené dans une chaise au grand Châtelet , et mis dans la chapelle où il est présentement. Il n'a plus qu'à songer à sa conscience , pour être pendu aujourd'hui après midi au bout du pont Saint-Michel , et il le vient d'être après avoir fait amende honorable devant Notre-Dame ; il y avoit deux cents archers , tant à pied qu'à cheval , mais il y avoit une horrible quantité de monde. Ce malheureux a encore son père et sa mère vivants : *Beatus qui facit justitiam in omni tempore*. Feu M. l'abbé de Saint-Cyran , qui a été le vrai *Petrus Aurelius* , duquel il est parlé dans les épîtres de Lipse , sous le nom de *Joannes Vergerius Auranus* , qui avoit été un des adorateurs de Lipse et son pensionnaire les trois dernières années de sa vie , *uterque fuit catholicissimus* , bien que Lipse soit mort entre les mains du père Lessius , jésuite , et que l'autre haïsse bien cette société ; M. de Saint-Cyran , dis-je , m'a dit autrefois , en parlant de ces exécutions criminelles , qu'il mouroit à Paris plus de monde de la main du bourreau que presque en tout le reste de la France , ce qui n'est pas absolument vrai ; mais il parlait avec horreur et extrême doléance de tant de meurtres et assassinats qui se faisoient à Paris , et il approuvoit fort les punitions exemplaires que les juges en font faire : aussi Paris en a bien besoin , car il y a trop de larçons , de vauriens , et trop de gens oiseux qui ne cherchent qu'à faire bonne chère et à être braves aux dépens d'autrui (1).

(1) Il est probable que l'abbé de Saint-Cyran , Jean Duvergier de Hauranne , le célèbre ami de Cornille Jansénius , et qui n'ouvrait le livre d'un hérétique qu'après avoir fait le signe de la croix sur la couverture , eût été de l'avis de M. de Maistre , faisant du bourreau la *clef de voûte* de l'édifice social. Reste à savoir si ces supplices multipliés ont jamais corrigé les mœurs et arrêté les crimes. L'expérience a prouvé le contraire à toutes les époques. Peut-être vaudrait-il mieux que les prolétaires , ces crucifiés de toutes les civilisations , fussent éclairés , guidés , soulagés , qu'ils eussent aussi leur part des biens de ce monde en lumières comme en besoins matériels , pour diminuer cette masse de crimes qui accusent notre état social actuel comme celui des âges précédents. Voyez les notes t. I , pag. 117 et 300. (R. P.)

Enfin le roi d'Angleterre est d'accord avec le nôtre du lieu où les députés s'assembleront pour traiter de la paix ensemble, y joints les Danois et les Hollandois ; ce ne sera point, comme l'on disoit, à Dinan, au pays de Liège, mais à la Haye en Hollande. Nos députés seront M. Colbert, le maître des requêtes, et M. Courtin ; je prie Dieu qu'ils s'accordent.

On dit ici que le pape a une hydrocèle, et qu'il a grand'peur de se soumettre à l'opération qui y est nécessaire. Je l'ai vu souvent faire à Paris sans aucun mauvais accident ; s'il a peur, c'est qu'il est vieux et qu'il voudroit bien ne pas sitôt quitter sa place, en laquelle *haurit aquus in gaudio de fontibus Salvatoris*.

Il y a ici une grande banqueroute d'un nommé Jacques Héron, par le malheur d'un certain marchand d'Amsterdam, nommé Belot, Lyonnois. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 1^{er} mars 1667.

LETTRE DCCXLI. — *Au même.*

J'ai une nouvelle à vous dire qui me réjouit : c'est que, quelques semaines après le jugement de M. Fouquet, un des juges de la chambre de justice, nommé M. de Roquesante, conseiller au parlement de Provence, fut exilé et envoyé en Basse-Bretagne, où il a demeuré jusqu'à présent. Sa femme est venue solliciter sa délivrance, et l'a enfin obtenue, si bien qu'il a permission de s'en retourner en sa maison. C'est une grâce que le roi lui a faite, dont je suis bien aise ; car quoique je ne l'aie jamais vu, je l'honore, sur ce que j'apprends qu'il est fort homme de bien, grand esprit et très savant, mais, comme beaucoup d'autres, malheureux. On dit qu'il n'est pas riche, ce qu'il a de commun avec quantité d'honnêtes gens. Abdolonimus, roi des Tyriens, étoit fort

homme de bien , mais il étoit pauvre , et la cause de sa pauvreté étoit sa grande probité. On parle ici de dix mille hommes que le roi veut envoyer au duc de Savoie ; mais on ne sait pas encore si c'est contre Genève ou Gènes. Je me tiens au dernier pour plusieurs raisons. Depuis quatre jours il est mort ici un grand serviteur de Dieu , c'est l'abbé Lenormand , grand hâbleur , et à ce qu'on dit , grand fripon. Il faisoit le philosophe Lulliste et se méloit de prêcher , mais on n'alloit point à ses sermons , parce qu'on le connoissoit pour un grand hypocrite. Il dit un jour en chaire que tous les jansénistes seroient damnés et qu'ils mériteroient d'être pendus. Enfin il est mort après avoir bien fourbé du monde et s'être fait connaître à tout Paris. Je suis , etc.

De Paris , le 8 mars 1667.

LETTRE DCCXLII. — *Au même.*

Le roi a donné l'évêché de Nantes à M. l'abbé de la Vallière , frère de la dame qui est en crédit. On parle aussi de la mort de l'évêque de Condom , et l'on dit que le roi s'en ira en Champagne vers la fin du mois pour y faire une grande revue devers Châlons , et que de là il s'en ira en Bretagne voir son armée navale.

Il y a ici bien des marchands malcontents , tant à cause du commerce interrompu par la guerre étrangère et la pauvreté publique , que par les banqueroutes arrivées et qui peuvent arriver le mois prochain. Mon fils Carolus vous salue ; il me vient de dire qu'il a reçu une lettre de Pologne , par laquelle on lui mande que les Cosaques ont enlevé en un coin de la Pologne plus de trente mille âmes qu'ils ont envoyé vendre à Constantinople.

M. de Vardes est remis en liberté. Le roi viendra au parlement sur la fin du mois , avec sa déclaration pour la ré-

formation de la chicane , en dépit des procureurs et des greffiers.

M. Jean Chicot , ci-devant médecin du roi , et qui traita Louis XIII, l'an 1642, avec MM. Bouvard et Baralis, au voyage de Perpignan, qui demeure à Senlis, et fort vieux, fait imprimer son livre *Epistole et dissertationes medicæ*, que je vous enverrai quand il sera achevé. Il est là-dedans de l'opinion commune , que l'antimoine peut être bon, pourvu qu'il soit bien préparé et bien donné , *trunseot major* ; mais il n'ôte pas la difficulté et n'enseigne pas cette préparation innocente , ni les précautions pour le bien donner. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 12 mars 1667.

LETTRE DCCXLIII. — *Au même.*

On ne parle que de plaintes , de taxes et de grande cherté. M. Colbert, interrogé sur le *déprix* des monnoies , a répondu qu'il le falloit demander au roi , et qu'il n'y avoit que lui qui le sût. Tout le monde est ici merveilleusement consterné et abattu. Nous aurons bientôt besoin de dire comme cet ancien : *Refodio Antigonum* ; mais pourtant Dieu nous préserve et garde d'un autre Mazarin. *Vide Lipsium Centuriu 1. Epistolu 4.*

On dit ici que la paix est faite entre nous, les Anglois et les Hollandois. Si cette nouvelle est vraie, les partisans et leurs héritiers en seront plus rudement traités ; car on exécute bien du monde pour les taxes , et l'argent en est extrêmement pressé par les poursuites qu'on en fait. Des archers dans Rouen ont voulu prendre un receveur du Domaine par ordre de la chambre de justice. Lui et les siens se sont défendus, quatre desdits archers y sont demeurés sur la place, et le receveur n'a pas été pris ; plainte en a été faite au roi

comme d'une rébellion à justice, sur quoi on a tenu conseil à Saint-Germain.

Le roi s'en va pour six jours à Versailles. M. le duc d'Orléans a demandé le gouvernement de Languedoc, vacant par la mort du prince de Conti. Le roi le lui a refusé, lui a augmenté son apanage en récompense, et l'a donné à M. le duc de Verneuil. On dit que le voyage de M. le duc de Chaunes à Rome est encore différé pour trois mois. Cela fait soupçonner que le roi et le pape ne sont pas en bonne intelligence ensemble. J'irai voir M. le président de Blancmesnil pour votre procès, lorsqu'il sera temps, et quelques autres juges aussi le mois prochain.

Le comte de Kœnigsmarck, ambassadeur de Suède, viendra ici pour offrir au roi, de la part de son maître, une médiation entre les François, les Anglois et les Hollandois. Les Danois sont de nouveau entrés en une nouvelle alliance avec les Hollandois. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 20 mars 1667.

LETTRE DCCXLIV. — *Au même.*

On parle fort de la banqueroute des deux MM. de Varannes, j'entends le vôtre et le nôtre.

Ce matin, 30 mars, on a fait le service en nos écoles pour feu M. Charpentier, notre collègue. Sa famille y a assisté; il y avoit grand nombre de docteurs; il n'a laissé qu'une fille, qui est fort riche, et laquelle a fait amener ses petits enfants. Tout ce spectacle de deuil m'a fait pitié, et m'a fait verser des larmes: c'est grand pitié que tout notre fait. Toute la vie humaine est pleine de vanité, de misères, de malice

ou de sottises , et , qui pis est , l'on n'en est pas quitte pour cela ; car enfin *Pallida mors intercevit* (1).

MM. de l'Académie de la langue françoise ont donné à M. Colbert la place vacante par le décès de M. de Silhon , si bien que les voilà honorés du premier ministre d'État. Je viens d'apprendre que le voyage du roi au parlement est remis pour après Pâques.

Tout le monde parle ici du procès de l'Université contre un certain Normand , nommé Lisot , qui , en vertu des provisions de Rome contre les droits prétendus de l'Université , veut être curé de Saint-Côme. Le procès a déjà occupé sept belles audiences : c'est demain que M. Bignon , l'avocat-général , parlera , et que le procès se jugera. Le recteur et les deux prétendus curés ont tous trois ce matin harangué dans la grande chambre. Je souhaite qu'il soit adjugé à celui qui en fera mieux son devoir.

Qu'est devenu M. de Lorme ? Est-il à Moulins ou à Lyon ? Songe-t-il à se remarier pour la troisième fois ? Veut-il tout de bon être *Triumvir* ? Théodore de Bèze le fut comme cela à Genève , où il est mort l'an 1605. Voici les quatre vers qu'Étienne Pasquier fit sur ce sujet :

*Uxores ego tres vario sum tempore nactus ,
Cum juvenis , tum vir , factus et inde senex .
Propter opes prima est validis mihi juncta sub annis ,
Altera propter opus , tertia propter opem .*

Solce obolum , habuisti fabulam. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 31 mars 1667.

(1) On aime à voir ce cœur si haut , ce caractère si roide et si ferme , verser des larmes aux funérailles d'un de ses confrères ; c'est qu'il y avait dans Gui Patin un grand fond de sensibilité uni à cette force d'âme qui fait les hommes hors de ligne. (R. P.)

LETTRE DCCXLV. — *Au même.*

Tout le monde est ici en dévotion à cause de la bonne fête ; mais il y a bien des malades à cause de la saison du printemps qui fond et agite le sang. Voilà le temps venu pour les estafiers de Saint-Côme. Nous avons déjà des fièvres tierces printanières et des fièvres continues. Le monde étoit assez mal sans cela ; car on ne parle ici que des banqueroutes, malheurs, désordres et pauvreté. Je n'ai vu le vrai *tétan* (1), que trois fois en ma vie, et une quatrième fois depuis huit jours, qui venoit d'une plénitude de vaisseaux et intempérie chaude des entrailles avec un danger évident de cette suffocation que les anciens ont appelée *ictus sanguinis*, qui est la vraie et proprement nommée apoplexie. Le malade en est heureusement échappé ; mais il a été saigné dix fois en quatre jours, sans quoi il serait mort avant ce temps-là. L'expérience nous fait voir à Paris tous les jours combien est vrai tout ce que Galien a écrit de la saignée et de ses admirables vertus, principalement dans les trois livres qu'il en a faits exprès. Le malade est un homme de quarante ans, qui est fort content de notre procédé et de notre méthode.

J'ai vu ici l'enfant à deux têtes de M. Girardet (2), et lui ai donné l'attestation qu'il m'a demandée pour avoir la permission de notre nouveau juge de police de le montrer en public.

On parle ici de la maladie du roi et de la reine de Pologne, et de la grossesse de la reine de Portugal. Je ne sais rien du pape. Adieu.

De Paris, le 13 avril 1667.

(1) *Tétanos*, horrible maladie que nous connaissons mieux que du temps de Gui Patin et que nous ne guérissons pas davantage. (R. P.)

(2) Voyez sur ce sujet : Serres, *Recherches d'anatomie transcendante et pathologique, appliquée à l'anatomie de la duplicité monstrueuse*, Paris, 1832, in-4°, atlas. — Isid. Geoffroy Saint-Hilaire, *Histoire des anomalies de l'organisation*, Paris, 1836, t. III, pag. 190.

LETTRE DCCXLVI. — *Au même.*

Madame Talon, mère de l'avocat-général, est morte. On dit qu'elle a laissé dans sa maison un grand procès pour avoir fait un insigne avantage par son testament à une de ses filles aux dépens des autres enfants, et ainsi est vrai ce qu'a dit Alciat en ses emblèmes. *Quod non capit Christus, rapit fiscus.* M. Talon, son fils aîné, qui est vraiment un illustre personnage, et avocat-général au parlement, est, à ce qu'on dit, fort mal content de ce testament, et prétend le faire casser par un arrêt solennel qu'il en veut obtenir.

Le roi veut faire faire la revue à ses 10.000 hommes quatre ou cinq jours durant dans la plaine de Houille entre Saint-Germain, Sartrouville et Argenteuil, où il fera voir une belle représentation de la guerre aux dames de la cour, qui aiment de tels combats, où l'on s'échauffe jusqu'à la sueur même, mais où l'on ne tue personne. Après cette revue faite, on dit que les troupes auront ordre de marcher au rendez-vous qui leur sera assigné. Mais où sera-ce? Personne ne le sait que ceux qui commandent, et je ne puis encore me persuader que ce soit en Flandre, et plutôt à Dieu que ce fût plutôt contre le Turc.

Nous avons ici un de nos jeunes médecins très malade, nommé Jacques Boujonmier. Il avoit un frère aîné qui mourut il y a tantôt deux ans. Leur père est encore vivant, âgé de septante-six ans, à qui la tête branle bien fort sans tomber. J'ai ici un médecin de Laon, nommé M. Cotin, qui a la pierre, et que je ferai tailler demain matin; Dieu lui en donne bonne délivrance. Deux frères laquais ont ici fait un grand vol depuis peu chez leur maître, secrétaire du roi: l'un des deux a été attrapé avec 700 pistoles, dont il étoit chargé: l'autre en a davantage. Celui qui est pris sera pendu bientôt apparemment; l'autre fera bien de se sauver en Amérique et

d'y devenir roi, de peur d'être ici puni comme son frère. Le vers de Juvénal n'a-t-il pas parlé d'eux :

Ille crucem pretium sceleris tulit, hic diadema ?

Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc
De Paris, le 19 avril 1667.

LETTRE DCCXLVII. — *Au même.*

Le roi a été au parlement, où il a fait passer une ample déclaration pour plusieurs édits, et entre autres pour le code, pour son domaine, etc., dont vous aurez le détail ci-après.

Nous avons perdu, ce 22 avril, un de nos jeunes docteurs, Jacques Boujonnier, dont le frère aîné mourut il n'y a que deux ans. Ce petit dernier n'avoit que vingt-huit ans ; mais il étoit bien savant, eût été l'honneur de sa famille ; il en avoit l'obligation aux soins de son père. Le roi est en son camp de Houille, où il fait sa revue. Il est aujourd'hui venu céans un fort honnête homme, et qui sait bien des choses : c'est M. Th. Bonet, médecin de Genève, qui est ici venu pour un procès qu'il a pour une terre qu'on lui dispute. Hier il étoit venu à ma leçon au collège de Cambrai. Il a un fils médecin quand à soi. Il y a bien des médecins en France et dans la Champagne et dans Paris qui n'en savent pas tant que lui. Il est fort savant et fort spirituel, il ne tient guère du Suisse ni de l'Allemand ; mais il a bien de l'esprit ; il vaut mieux qu'un Italien. On dit qu'après la revue qui se fait présentement le roi fera un voyage à Fontainebleau. Outre l'édit vérifié au domaine, qui fera bien du bruit, on parle fort ici de toutes les douanes et de mettre d'autres officiers aux Gabelles. M. Courtin, notre député, est parti pour Breda ; mais il me semble qu'il n'y a point apparence d'espérer que nous ayons de cette année la paix avec l'Angleterre. vu les diverses

prétentions que les Anglois y apportent. On dit qu'ils y favorisent fort l'Espagnol, qui leur offre tous les ans cinq millions. s'ils veulent continuer la guerre contre nous et les Hollandois. Oh! que le monde est malheureux par l'ambition et l'avarice des princes! Les princes qui font l'amour traitent plus doucement leurs sujets; car l'amour est un péché de l'humanité au lieu que les deux autres sont diaboliques (1). Juvénal a dit quelque part, mais avec bonne grâce. en parlant de Domitien, qui étoit un méchant coquin, *atque utinam his nugis potius tota illa dedisset tempora nequitior, etc.*

Le 23 de ce mois est mort ici M. de Sainte-Hélène, conseiller de Rouen à la chambre de justice; il étoit un des rapporteurs de M. Fouquet, et le condamna à mort; mais l'autre rapporteur, M. d'Ormesson, l'avoit absous: *ipse reus adhuc vivit*; et celui qui l'a condamné est mort: *superstes aliquis fuit suo carnifici*, c'est Sénèque qui l'a dit.

Il y a aujourd'hui cent neuf ans que mourut à Paris, l'an 1558, Jean Fernel, l'ornement de la France et de la médecine; j'ai même aujourd'hui parlé de lui en ma leçon au collège royal, mais il est au-dessus des louanges que je lui puis donner, et comme on dit: *supra omnes titulos.*

Le roi a nommé quatre lieutenants-généraux, savoir, MM. de Belfonds, de Duras, d'Humières et de Pradelle, pour la guerre qu'on va faire, quoiqu'on ne sache encore où. M. le chevalier de Créqui, qui est rentré en grâce, sera employé dans l'armée navale. M. Raffin est ici, qui a pris la peine de venir céans pour m'assurer que M. Spon a reçu les 100 livres que je lui ai envoyées pour Genève.

J'apprends que M. votre fils, Noël Falconet, commence à voir des malades, et qu'il y réussit; j'en suis ravi, et je prie Dieu qu'il continue toujours en augmentant, et qu'il fasse bonne guerre aux imposteurs de notre profession et à tant

(1) Distinction entre l'amour et l'ambition. qui n'avait point encore été faite. et qui mérite d'être remarquée.

de charlatans qui se rencontrent partout , *quis enim non viciis abundat tristibus obscæuis.*

Nous avons ici quantité de fièvres tierces , et même des continues de même nature , *que uno aut altero die tertianæ febris typhon ac indolem retinent , peudent istæ ab impuritate primæ regionis , quæ in cavis hepatis circa pancreas et mesenterium stabulatur.* Nous saignons pour la continuité , et pour l'intermission nous purgeons avec casse , sené et sirop de roses pâles , et cette méthode nous réussit fort bien (1).

On dit que nos troupes marcheront le 20 mai. On soupçonne que ce sera quelque chose comme on fit à Marsal il y a quatre ans. Je vous baise très humblement les mains , et suis de toute mon âme , etc.

De Paris , le 29 avril 1667.

LETTRE DCCXLVIII. — *Au même.*

Si j'étois à Lyon auprès de vous tête à tête , je pourrois bien vous dire plusieurs choses particulières que l'on dit ici , et que je ne puis vous écrire : aussi ne le faut-il pas.

M. de Roquesante , conseiller au parlement de Provence et à la chambre de justice , qui parla si fortement et si heureusement pour M. Fouquet , est ici de retour de Bretagne , où il a été exilé quelque temps ; il est malade , j'y ai été appelé en consultation. J'espère qu'il guérira ; je le trouve fort habile homme , et plus que ne sont ordinairement les Provençaux , car ces gens-là pipent plus en esprit ou en fourberie qu'en science ; ils sont trop glorieux pour apprendre avec peine et par étude ; celui-ci passe tous ceux que j'ai connus. Je l'ai un peu entretenu en secret et en particulier ; je le trouve fort résolu et fort savant , c'est ce qui m'en a bien plu

(1) Il aurait pu dire , comme Serenus Sammonicus ,

Disce etiam ex humili medicamento curam.

et qui m'a fait refuser son argent , bien que sa femme m'en ait fort pressé , et qu'elle ait fait tout ce qu'elle a pu pour m'en faire prendre ; mais je lui ai dit que la vertu de son mari , que j'honore fort , m'empêcheroit de faire cette faute. Cette dame provençale a fort bonne grâce , et parle fort agréablement , et en vérité elle est digne de louange pour le soin qu'elle a eu et pour la peine qu'elle a prise de solliciter la liberté de son mari , à présenter tant de requêtes au roi , et à lui parler si sagement et si pathétiquement , comme on dit qu'elle a fait. Vivent les gens de bien qui ont du courage et de l'esprit ! il y en a bien qui n'ont ni l'un ni l'autre.

On ne parle plus ici que de guerre ; on dit que les troupes marcheront le 15 de ce mois vers la Flandre ; mais on ne dit encore rien de la déclaration de cette guerre , etc. On dit que la reine demeurera à Compiègne ; que madame la duchesse d'Orléans demeurera avec la reine sa mère à Coulombe ; que M. le duc d'Orléans suivra le roi ; que M. le maréchal de Turenne sera le grand commandant , duquel les quatre lieutenants-généraux recevront les ordres ; que M. le duc d'Orléans a reçu 200,000 livres pour son voyage ; que mademoiselle de la Vallière demeurera à Versailles. Je viens de recevoir avec beaucoup de joie une lettre de notre bon ami M. Spon : Dieu soit loué de ce qu'il se porte mieux ; je vous remercie du soin que vous avez pris de lui.

Messieurs du Parlement furent assemblés samedi dernier ; on dit qu'il y eut trois de ces messieurs qui parlèrent bien hardiment , savoir , MM. Miron , de la Grange et de Nointel ; ce qui n'a pas plu à M. Colbert. J'ai peur pour M. Miron de quelque exil , qui d'ailleurs n'a pas de santé ; les deux autres sont pareillement fort honnêtes gens : *O mores ! ô tempora !* Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 3 mai 1667.

LETTRE DCCXLIX. — *Au même.*

Il y a aujourd'hui cinquante-sept ans que ce maudit Ravallac avec son couteau trop fatal à la France fit un misérable assassinat sur le bon roi Henri IV ; mais laissons là ce malheureux coup , *pax sit tanti regis manibus*. Le roi Charles V et le bon roi Louis XII , qui tous étoient des Valois , et qui ont fait grand bien à la France , chacun en leur temps , n'ont pas tant mérité de la postérité que le seul roi Henri IV. Ce matin a été légitimée à la chambre des comptes la fille de mademoiselle de la Vallière. La déclaration du roi pour la guerre de Flandre a été vérifiée en parlement. Le petit M. de Guise , encore fort jeune et qui n'a , à ce dit-on , guère que seize ans , est marié avec mademoiselle d'Alençon , fille de feu M. le duc d'Orléans (ce 15 mai). On ne voit dans Paris que compagnies de soldats partir , qui s'en vont en Picardie et de là en Flandre. On dit que le roi partira demain pour aller coucher à Champlâtreux , le lendemain à Liencourt , où il y a de si belles eaux , et ensuite à Amiens , de là à Arras. La reine et M. le Dauphin demeureront à Compiègne , où ils attendront les ordres du roi. Si le cardinal Roberti devient jamais pape , nous aurons un sot pape ; c'est un pauvre homme , étourdi d'avarice et d'ambition , *non equidem invideo , miror magis*. Je suis ravi que M. votre fils vous contente ; il faut qu'il lise bien la Pathologie de Fernel , la Pratique de Hollier , l'Anatomie de M. Riolan et L. Duret sur les Coaques d'Hippocrate , aussi bien que Hollier sur les Aphorismes , quoi faisant , la matière ne lui manquera jamais.

On voit ici un petit livre intitulé : *Dialogue sur les droits de la reine très chrétienne* , in-douze , 1667 , qui n'est que l'abrégé du grand livre que le roi a fait faire sur ce sujet , et qui viendra bientôt tant en latin qu'en françois in-quarto. On dit ici que les Flamands et Valons se mettent en état de se bien défendre contre nos gens , et qu'ils sont résolus de perdre

plutôt tout , de ruiner leurs places et d'y mettre le feu , avant que de nous laisser aucun avantage.

Aujourd'hui au matin , ce 16 mai , est mort à Saint-Germain M. Guénaut (1) d'une apoplexie; Dieu n'a pas permis que le vin émétique le sauvât , lui qui en a autrefois tant tué avec ce poison et avec le *laudanum chymisticum*.

Le roi est aujourd'hui parti de Saint-Germain , et a pris le chemin d'Amiens pour faire un grand voyage. Dieu le veuille bien conduire et le ramener chargé de lauriers et de triomphes : *O utinam!* Je vous baise les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 17 mai 1667.

LETTRE DCCL. -- *Au même .*

Il y en a ici qui promettent quelque adoucissement à MM. les trois Fouquet; mais je n'en croirai que ce que je verrai; car tout ce qu'on dit est trop incertain , tant de la paix que de la guerre. Il est vrai que les troupes marchent toutes à leur rendez-vous. Il y avoit tant de garnisons dans toutes les villes de Picardie , que l'on pouvoit en faire une armée de 20,000 hommes : on a tout enlevé. Jeudi dernier 2,000 hommes sortirent de Beauvais , qui s'en vont passer par Amiens , et après marcheront en corps d'armée , et camperont jusqu'à Arras , en attendant le courrier et la dernière résolution de la reine ou plutôt du conseil d'Espagne. On en a fait autant en toutes les villes au-delà de Beauvais , Clermont , Roye , Montdidier , Corbie , Senlis , Compiègne , Noyon , Soissons , Saint-Quentin , Péronne , Ardres , Laon , Chauni , Vervins , Marle , Ham , Dourleus , etc. Je prie Dieu qu'il dirige et fasse réussir les desseins de notre bon roi. On dit bien qu'en ce grand apparat il y a eu du secret , peut-être qu'il est vrai ,

(1) Voyez la note tome II. page 344.

sed quis novit consilium Domini ? Remettons-nous en la providence , et *possideamus in patientia animas nostras , donec transeat iniquitas*. Le prince de Condé n'a pas d'emploi en cette guerre : mais son fils, duc d'Enghien, y va en qualité de chef des volontaires. Le père est fort maigre et cassé des gouttes : c'est le péché des princes, qui sont gens de chair et d'os, sujets et esclaves de leurs passions : cela s'appelle maladie méritée. Ce n'est point le même que Didon , cette bonne reine de Carthage , à la fin du quatrième livre de l'Enéide , *Nam quia nec fato , merito nec morte peribat , sed misera ante diem*. Je veux du mal à Virgile , qui a fait passer cette pudique reine pour une coureuse , et qui s'étoit laissée débaucher au prince troyen , qui avoit vécu avant elle plus de 300 ans ; mais excusez cette digression. Quand nous aurons des triomphes à vous mander pour les victoires du roi , des villes qu'il aura prises en Flandre , je ne manquerai point de vous en écrire la vérité de bon cœur.

On dit que mademoiselle de la Vallière se retire à Fontainebleau en attendant les ordres du roi ; mais ce sera après qu'elle aura vu la marche de l'armée du roi jusqu'à Arras ; car de l'heure que je vous parle , elle est à Amiens en qualité de grande duchesse.

M. le maréchal de Turenne a dit au roi qu'il y avoit en son armée trop de chariots , trop de chevaux et trop de bagage , qu'il en falloit renvoyer la moitié , autrement que dans un défilé cela pouvoit faire perdre une bataille ou ruiner une armée. On dit que le roi et les Hollandois ont renouvelé leur alliance , et que cela fait mal de cœur aux Espagnols.

MM. les trois ministres , MM. de Colbert , le Tellier et de Lionne , sont aujourd'hui partis pour Amiens. M. le chancelier partira samedi pour Compiègne.

Nos troupes , en Picardie , ont commis plusieurs insolences , et le mal eût été bien plus grand , si le roi ne s'en fût mêlé , et n'eût réprimé l'insolence des soldats qui prétendent que tout leur doit être permis.

M. le marquis de Vivonne est parti ce matin ; son train est de 80 chevaux.

Les trois trésoriers de l'épargne seront mis en liberté dans huit jours avec ordre pourtant de se retirer à Limoges. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 23 mai 1667.

LETTRE DCCLI. — *Au même.*

On dit ici tant de nouvelles et la plupart fausses , que je ne sais que vous écrire. Je vous mandai hier tout ce que je savois vrai ou non. M. d'Artagnan est entré dans le pays ennemi avec 2,000 chevaux. Le roi a envoyé ses maréchaux-de-logis à Valenciennes pour y marquer les logements , comme s'il n'y avoit qu'à y entrer ; mais j'ai peur que quand on viendra à l'exécution , le droit civil n'y suffira point. Il faudra y aller avec le droit canon , et l'y employer de la bonne sorte. Pendant que le roi fait la guerre en Flandre , la mort ne laisse pas de faire la sienne à l'ordinaire. Voilà que j'apprends la mort d'un des plus savants hommes qui fut au monde dans les langues orientales : c'étoit M. Bochart (1), ministre de Caen en Normandie , qu'une apoplexie a emporté en peu d'heures ; il n'avoit que soixante-dix ans. Il n'est mort que d'une trop grande contention d'esprit et débauche d'étude. Il étoit près de faire imprimer son livre du paradis terrestre. J'ai céans les deux beaux livres qu'il a faits de la géographie sacrée et des animaux de la Sainte-Écriture , et je les lis quelquefois avec plaisir. Tels hommes ne devoient jamais mourir. Je l'ai connu en cette ville l'an 1648. Il m'a fait l'honneur de dîner avec moi deux fois avec mon bon ami M. Naudé , avec lequel il fit le voyage de Suède l'an 1652 , et en partirent tous deux pour revenir de deçà ; mais le pauvre M. Naudé fut attrapé

(1) Voyez ci-dessus la note t. III , pag. 434.

d'une fièvre en chemin, dont il fut arrêté, et mourut dans Abbeville le 29 juillet 1653, et six semaines après mourut le brave M. Saumaise d'une colique bilieuse aux eaux de Spa, faute d'être saigné. Il faut encore mettre au rang des morts M. de Scuderi, qui a fait tant de beaux livres et de beaux romans. Il est mort depuis peu ici d'une apoplexie.

J'entretins hier au soir M. le premier président, qui m'y avoit invité par lettre. Il me manda si les anciens avoient connu le sucre. Je lui dis que oui, que Théophraste en a parlé dans son fragment du miel, où il en fait de trois sortes : l'une qui est des fleurs, et c'est le miel commun ; l'autre de l'air, qui est la manne des Arabes, et la troisième des roseaux. *ἐν τοῖς κλάμοις*, qui est le sucre. Pline l'a connu aussi, et en parle sous le nom de sel des Indes. Galien et Dioscoride l'ont nommé *Sacchar*, et c'étoit en ce temps-la une chose bien rare. M. Saumaise en a fait d'autres remarques dans ses *Exercitations sur Solin*. Je suis, etc.

De Paris, le 27 mai 1667.

LETTRE DCCLII. — *Au même.*

La terreur est si grande en Flandre, que les pauvres gens ne savent à quel saint se vouer. Quelques villes sont abandonnées ; les autres se veulent rendre au roi. On dit ici que même ceux de Cambrai parlementent, principalement les bourgeois ; mais que jusqu'ici le gouverneur l'a empêché, si bien que tout ce que n'a pu faire jusqu'ici la raison naturelle, la force l'emportera peut être, autorisée du canon, qui est, selon la devise de MM. les maréchaux de France et de la guerre, *ratio ultima regum*.

M. le duc d'Orléans est parti d'ici, ce 30 mai, avec un beau train pour aller joindre le roi, qui est devers Arras. Les lettres de Dantzick d'aujourd'hui portent que la reine de Pologne est morte à Varsovie. On parle d'une nouvelle traduction du

Nouveau Testament faite par les jansénistes du Port-Royal, imprimée en deux tomes in-douze, qui ne se vendent qu'en cachette, parce que M. le chancelier la fait chercher pour la saisir.

Le roi a donné la place de médecin de la reine que tenoit Guénaut au jeune Daquin, à la recommandation de M. Valot, dont la femme est tante de la femme de ce M. Daquin : *Sic Vira sequitur Vibium*. S'il y a quelqu'un de trompé en ce choix, je n'en dirai rien. On dit que M. Brayer s'y attendoit, que B. des Fougerais en a fait parler, et Le Vignon en avoit offert de l'argent. Le premier est homme de grand mérite; mais pour les deux autres, je n'en oserai dire du bien, car je n'aime point à mentir. Quoi qu'il en soit, du temps de Mazarin, les charges se donnoient au plus offrant et dernier enchérisseur; mais aujourd'hui c'est le roi qui les donne à la prière et à la recommandation de ceux qui ont l'honneur de l'approcher.

Jeudi prochain, M. de Harlai, fils de M. le procureur-général, sera reçu à la place de M. son père; le roi lui en a accordé la démission. J'ai ce matin reçu la vôtre avec les deux feuilles de M. Anisson, dont je vous remercie. Je vois bien comme il a commencé; mais je prie Dieu qu'il lui fasse la grâce de bien achever. M. Julien est un vrai bon homme, vrai israélite, *in quo non est dolus*. Je vous adresse ma lettre pour M. votre fils; je ne l'ai faite qu'à la hâte faute de loisir; mais j'ai cru qu'il falloit lui répondre, et le remercier de sa courtoisie. Je prie Dieu de bon cœur qu'il lui fasse la grâce de lui ressembler, c'est-à-dire d'être bon médecin, fort homme de bien et bien savant, *summæ probitatis, et profundæ eruditionis*, qui sont les qualités qui conviennent fort à un homme de notre profession, *et in hoc voto desino*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 31 mai 1667.

LETTRE DCCLIII. — *Au même.*

Je vous ai mandé la reddition de Douay. Le roi viendra dans peu de jours à Compiègne y voir la reine, qui est un peu malade. On dit qu'il veut laisser un peu rafraîchir son armée, et ensuite assiéger quelque autre place. Je voudrois que nous tinssions Ostende et Namur. Ces deux extrémités nous donneroient bientôt le dedans du pays : Anvers, Bruxelles, Cambrai, Lille, Mons, Valenciennes et Louvain ne tarderoient guère à venir au pouvoir de la France. Il y a apparence que la maison d'Autriche est bien abattue. Je souhaite que Dieu donne de bons conseils à notre bon et grand roi, *et mittat ei auxilium de Sancto et Sion teneatur eum*. Quelques uns disent que la première ville que le roi assiégera sera Cambrai.

On chanta, ce 12 juillet, le *Te Deum* à Notre-Dame hier avec grande solennité et les cérémonies accoutumées pour la prise de Douay. Je suis bien aise que l'on imprime l'Hygiène de M. Gontier. Il vous a bien de l'obligation de lui avoir procuré un libraire : il n'en auroit jamais pu trouver à Paris, tant les choses y sont misérables.

Le jeune M. Daquin n'est pas de notre faculté, mais il a épousé la nièce de la femme de M. Valot. *Si fortuna volet, fies de rhetore consul, si volet hæc eadem*, etc.

Le roi s'en retourne en Flandre, où bien des villes se rendent l'une après l'autre. On parle de quelques troupes que l'empereur doit envoyer, mais cela ne fait peur encore à personne. La paix est faite, dit-on, avec les Anglois et les Hollandois ; si cela est, Ostende ou Namur sauteront cette année.

Le maréchal de Grammont est parti pour Bayonne, et se retire de la cour, de regret qu'il ne peut obtenir du roi le rappel de son fils, comte de Guiche. Les Gantois ont demandé au roi la neutralité, qu'il leur a refusée. M. le Dauphin et le conseil reviennent à Paris. La reine va sur la frontière. La

tranchée est ouverte à Courtray. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 13 juillet 1667.

LETTRE DCCLIV. — *Au même.*

On chante aujourd'hui le *Te Deum* à Notre-Dame pour la prise de Courtray. L'armée du roi marche (ce 26 juillet) avec de la provision pour huit jours , ce qui fait soupçonner un grand dessein.

M. le chancelier et le conseil retournent à Compiègne , parce que M. le Dauphin y est , et qu'il ne peut être sûrement ramené ni à Paris , ni à Saint-Germain , ni au bois de Vincennes , parce qu'il y a de la petite-vérole.

Les Anglois ont fait leur paix avec nous et les Hollandois ; elle est signée et ratifiée ; ils y ont été obligés par le mauvais état de leurs affaires , mais pourtant elle n'est point encore publiée.

On a publié , par toutes les paroisses de Paris , un monitoire très important , lequel contient plusieurs chefs d'accusation contre une certaine *quidante* , etc. C'est un monitoire hardi , violent , médisant et diffamatoire ; c'est une pièce dangereuse et diffamante pour les horribles choses qu'elle contient. On l'explique ici de madame de Fouquesoles , nièce de M. le président de Nesmes , fille et sœur de MM. Derbigny , maître des requêtes ; elle faisoit ici la dévote et la trésorière des pauvres ; elle a emprunté plus de 700,000 liv. à plusieurs particuliers , et après elle a fait un trou à la lune , et s'en est allée , ou s'est si bien cachée que l'on ne sait où elle est aujourd'hui. On lit ce monitoire à toutes les portes des églises , et dès que l'on en a arraché un , on y en met un autre , *adeo verum illud Domini Baudii , populus , lex , grex* ,

mundus omnis facit histrioniam. Je vous baise les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 29 juillet 1667.

LETTRE DCCLV. — *Au même.*

M. le premier président me retint hier à souper avec mon fils Carolus , après qu'on fut sorti de son académie de belle littérature. Il nous a mis tous deux dans ce nombre avec seize autres honnêtes gens , qui composent cette compagnie, qui se tiendra tous les lundis depuis cinq heures du soir jusqu'à sept. Hier, mon fils aîné, Robert Patin , prit possession de la charge de professeur royal , dont je lui ai obtenu la survivance. Cela est arrivé de bon augure , car il a célébré par sa harangue son jour natal , étant né le 11^e d'août 1629. Je prie Dieu qu'il en jouisse longtemps. J'ai fait élever mes enfants avec grand soin et grande dépense , j'espère qu'ils en cueilleront d'agréables fruits. Il est vrai que nous sommes dans des temps assez malheureux où la vertu , dénuée de l'appui de la fortune, ne promet rien d'assuré. Brutus crierait encore aujourd'hui s'il vivoit (1).

Monseigneur le Dauphin est malade. On fait ici des prières publiques pour sa santé. Oh ! Seigneur, que le malheur de sa mort n'arrive jamais de nos jours ! j'aimerois mieux mourir que de voir mourir à Compiègne ce petit prince , qui est nécessaire à la France et même à toute l'Europe.

On tient ici pour assuré que les eaux lâchées des écluses par les habitants de Termonde en ont empêché le siège ,

(1) Et dans quelle époque ne crierait-il pas ? les contemporains sont éternellement les memes , le siècle où ils vivent est le pire de tous ; à leurs yeux , il y a toujours des étables d'Augias à nettoyer. Mais on a beau dire et se plaindre , par la force même des choses , au-dessus du fait se trouve le droit , au-dessus du succès se place la justice ; s'il en était autrement, toute société périrait.

et que c'est Lille en Flandre qui est aujourd'hui assiégée. Je suis, etc.

De Paris, le 12 août 1667.

LETTRE DCCLVI. — *Au même.*

Nous avons ici un de nos collègues fort malade de différents symptômes qui le menacent de mort. Ce seroit pourtant grand dommage; car il est grand serviteur de Dieu, excepté le corps et l'âme. C'est notre maître le vénérable Elie Beda, autrement nommé, par son nom de guerre, le sienr des Fougerais.

On parle ici d'un certain Parisien, nommé Saint-Genis, jadis conseiller au Châtelet, qui, après avoir mal fait ses affaires, a été surpris et pendu dans Collioure, au comté de Roussillon, atteint et convaincu d'avoir voulu solliciter à défection et trahison, pour le roi d'Espagne, les principaux officiers de ladite ville. Oh! maudite nation, que tu es malheureuse de tant aimer l'argent! C'est ce que l'empereur Charles-Quint reprochoit à nos François (1).

On ne fait point de difficulté de croire ici que Lille se rendra bientôt au roi. C'est une grande ville, belle et riche, dans laquelle sont beaucoup de marchands à leur aise, qui aimeront mieux se rendre que de se laisser prendre et piller par nos soldats. Autre nouvelle: le tonnerre tomba avant-hier au marché aux chevaux, qui étoit plein de monde. Il y a tué un marchand, une femme, le mulet des cordeliers et celui qui le menoit vendre. Si bien que voilà saint François réduit à aller à pied, puisque le tonnerre a tué son mulet. Aujourd'hui nous avons encore eu un grand orage de tonnerre et de pluie qui a fait peur à bien du monde; mais, Dieu merci, personne n'en est mort. Je suis, etc.

De Paris, le 19 août 1667.

(1) Mais qu'aurait dit notre auteur s'il eût vécu en l'an de grâce 1846? encore une fois, *sic olim nunc hodie.* (R. P.)

LETTRE DCCLXII. — *Au même.*

Je vous mandai hier (ce 24 août) la mort du sieur des Fougères et de M. le président Viole; nous avons une autre mort fort étrange, c'est de M. du Buisson, contrôleur de la maison de M. le duc d'Enghien, qui a été assommé à coups de maillet par ses domestiques, dont il y en a trois prisonniers et qui ont déjà confessé le fait; cela est arrivé en Flandre. On dit que c'est une chose surprenante de voir comment cet assassinat a été découvert; mais je ne m'en étonne pas, car Dieu fait des miracles à toute heure et à toute occasion, tant sur les méchants que sur les bons.

Les nouvelles de Flandre portent que le roi presse fort le siège de Lille, et que les Espagnols s'efforcent d'en empêcher la prise, qu'on la prendra pourtant dans peu de jours. Notre armée va grossir de plusieurs côtés, tant par les six mille hommes de l'armée navale que M. de Beaufort a envoyés à Dunkerque que par l'armée de M. le marquis de Créqui, qui étoit dans le Luxembourg, comme aussi par quelques autres régiments qui viennent de Bourgogne et de Champagne; si bien que voilà une grande crise qui s'appête pour une semaine ou deux. Je serai ravi de voir ce qu'a écrit votre M. P. Barra sur *les Abus de la thériaque et de la confection d'hypocinthe*. On ramène M. le Dauphin de Compiègne à Saint-Germain; on dit qu'il se porte bien et qu'il n'a guère été malade; il est un peu trop mélancolique; je souhaiterois fort qu'il ressemblât au bon roi Henri IV, son bisaïeul, et non pas au roi Louis XI, qui étoit un homme d'esprit, mais dur, dangereux et même cruel; il n'avoit pitié de personne, et traitoit trop rudement son peuple, *propter peccata populorum Deus sinit regnare tyrannum*.

Ceux de Lille parlementent; je prie Dieu que nous l'ayons bientôt et qu'elle nous demeure à jamais avec tout le reste des Pays-Bas. Les Hollandois se défient de nous, et ont notre voisinage pour bien suspect; ils en ont écrit au roi d'Angleterre.

qui a envoyé leur lettre à notre roi, qui aussitôt l'a envoyée ici à M. de Lionne, pour en faire ses reproches à l'ambassadeur d'Hollande, M. de Beuninghen.

La capitulation est faite pour Lille; le roi y doit entrer dans trois jours. Le prince de Condé est dans Douai avec son fils malade.

Le roi veut donner des ordres à son armée plus utiles qu'on n'a jamais fait; et sachant qu'il mouroit un grand nombre de soldats, même d'officiers, faute d'être bien secourus, il a envoyé querir trois habiles chirurgiens de cette ville, les sieurs Turbière, Gayant et Bienaise, gens très entendus en la guérison des plaies (1). On dit qu'il ira aussi quelque bon médecin, pour gouverner cette barque médicinale, pour présider à l'hôpital de l'armée. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 26 août 1667.

LETTRE DCCLVIII. — *Au même.*

Je vous mandai hier, ce 31 août, comment Lille s'étoit rendue au roi malgré les efforts des Espagnols. On parle ici de *Te Deum* et de la magnificence dont on recevra le roi à son retour de la campagne, après tant de villes prises. Dieu lui fasse la grâce de continuer ses victoires, et enfin de soulager son pauvre peuple de la campagne, qui gémit si malheureusement.

On va recommencer l'impression de l'*Histoire du cardinal de Richelieu*, faite par le révérend père Lemoine, jésuite, sur les mémoires dudit cardinal, qui lui ont été fournis par

(1) La chirurgie militaire existait à peine; ce ne fut que longtemps après qu'un livre de quelque valeur parut sur cette brillante partie de l'art de guérir: c'est le *Parfait chirurgien d'armée*, par Scipion Abeille, Paris, 1696. C'est le même qui avait fait imprimer une *Nouvelle histoire des os*, ornée de vers.

madame d'Éguillon, nièce dudit cardinal ; c'est le premier tome que l'on commence, il y en aura deux in-folio. Dieu sait comment cette histoire sera plâtrée, tant de la part de l'écrivain, qui m'est fort suspect, que de celle du héros, qui véritablement a été un homme d'esprit, grand et relevé, mais emporté et passionné au dernier point, de la fortune duquel la France se fût heureusement passée. Il y a apparence que cette histoire sera réfutée par celle que nous promet M. Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain, qui commence à la naissance du roi Louis XIII jusqu'à sa mort. Ce M. de Saint-Germain ne veut point que son histoire soit imprimée de son vivant, mais seulement tôt après sa mort, et m'a dit qu'il l'a mise entre les mains de gens qui ne lui manqueront point. Notez qu'il est âgé de quatre-vingt-quatre ans ; je ne souhaite point sa mort, et j'en serois bien fâché, mais je voudrois bien avoir vu cette histoire, de laquelle je lui ai ouï dire de très belles particularités, et d'étranges vérités, tant aux dépens du cardinal de Richelieu que pour la défense de la reine-mère.

Nous avons ici un honnête homme qui travaille à un autre ouvrage fort différent : c'est la vie du bon Érasme, qui a été un grand et excellent personnage, qui mourut à Bâle l'an 1536, le 12 juillet. Il a eu le malheur de ne pas plaire aux moines ; mais cela lui est si commun avec tant d'honnêtes gens, que je ne conseille à personne de s'en affliger. *Id cinerem aut mures credis curare sepultos.* Je ne serois point marri de voir tout cela avant que de mourir ; mais quelqu'un dira que dans ces livres d'histoire il y aura bien des faussetés, peut-être que oui ; mais on répondra avec Sénèque : *Quis nunquam ab historico fidem exegit ? hoc habet vitium misera mortalitas, ut veris falsa multa interdum misceantur.* Tertullien a nommé en deux endroits Corneille Tacite, *mendaciorum loquacissimum.* Hélas ! que diroit-il aujourd'hui de tant d'historiens qui ont écrit en France depuis tantôt cent ans ?

On a mis prisonnier un gentilhomme qui faisoit des demi-

écus d'or faux. Il y a bien des gens en France qui font de la fausse monnoie en diverses façons. Le roi est attendu le 6 de ce mois à Saint-Germain. On a aujourd'hui chanté le *Te Deum* pour la prise de Lille en grande cérémonie. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 2 septembre 1667.

LETTRE DCCLIX. — *Au même.*

On parle ici d'une grande ligue faite entre François, Anglois et Portugois. Les Hollandois doivent aussi être de la partie; mais ils ne parlent pas encore bon françois. Il y a encore quelque chose qui les retient du côté d'Espagne. Mais n'est-ce pas aussi quelque intérêt qui les touche par notre voisinage de Flandre. Il y a un vieux proverbe dans Aventin qui dit qu'il faut avoir le François pour ami et non pour voisin. On dit que le pape se fait fort aimer à Rome en ôtant des impôts que son prédécesseur avoit mis sur la gabelle. Plût à Dieu que nous puissions bientôt voir ici la même chose, de tant d'impôts que nos deux *bonnets rouges* ont par ci-devant mis sur nos denrées.

M. le premier président a marié sa fille aînée, comme vous savez, à M. le comte de Broglio, jeune seigneur de vingt-trois ans. J'ai aujourd'hui appris que sa seconde fille est accordée à M. le procureur-général, dont le bisaïeul étoit un très illustre personnage, M. Achille de Harlay, premier président du parlement sous Henri III, et qui fut le premier gendre de Christophe de Thou, père de Jacques-Auguste de Thou, qui fut président au mortier, et qui nous a laissé sa belle histoire. Ce M. le président de Thou, qui mourut l'an 1617, a été père de François-Auguste de Thou, qui eut la tête tranchée à Lyon l'an 1612, et père aussi de M. le président de Thou d'aujourd'hui et de madame de Pontac, femme de M. le premier président de Bordeaux. Je suis, etc.

De Paris, le 9 septembre 1667.

LETTRE DCCLX. -- *Au même.*

On fit hier, ce 14 septembre, de grandes réjouissances dans toute la ville pour la publication de la paix d'Angleterre. Le chancelier de ce pays-là est accusé de plusieurs fautes, comme d'avoir été cause de ce que les Hollandois ont fait sur la Tamise, il y a environ deux mois, d'avoir, durant son autorité, confirmé plusieurs ventes que Cromwell avoit autrefois faites, et d'en avoir pris de l'argent, d'avoir fait vendre Dunkerque.

Le roi a fait régler l'affaire des contributions pour la Flandre, et en a donné l'intendance à quatre grands seigneurs, savoir : MM. de Duras, du Passage, de Belfonds et de Grandpré. Le roi a donné huit jours de vacances à MM. du conseil, Colbert, le Tellier et de Lionne. Lui-même vouloit aller à Villers-Coterets, en Picardie, y passer quelques jours avec M. et madame la duchesse d'Orléans, mais il n'ira point à cause de quelque petit démêlé *inter utrumque junonem*.

L'empereur lève des troupes en Allemagne pour envoyer hiverner en Flandre ; mais on prendra encore quelque bonne ville avant qu'elles soient arrivées. Ce pourra bien être Valenciennes ou même Cambray ; d'autres disent Aire, qui empêche le commerce de Saint-Omer.

On envoie des troupes en Catalogne pour y faire une armée de 10,000 hommes, afin d'empêcher les Espagnols de nous pouvoir nuire de ce côté-là.

L'*Abrégé de l'Histoire de France* in-quarto en trois volumes de M. de Mézeray est en état d'être achevé bientôt ; il n'y a plus que deux feuilles qui avoient été laissées et réservées pour quelque raison particulière ; il a fini en l'an 1610, à la mort de Henri IV, et n'a pas osé entrer dans le tempétueux regne de Louis XIII. Je crois qu'il a suivi le conseil d'Ovide au premier livre des Fastes :

*His dictis, postquam nostros pervenit ad annos,
Substitit in medio præscia lingua sono.*

Je vous baise très humblement les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 16 septembre 1667.

LETTRE DCCLXI. — *Au même.*

J'ai vu aujourd'hui trois *quartanaires* en divers endroits , dont le plus jeune a plus de soixante ans . mauvais manteau pour l'hiver, *senes chronicis morbis commoriantur, quartana juvenibus tormentum, senibus mors*. Un de ces trois malades est taxé à la chambre de justice à un million, qui est un mal que le quinquina ne peut ôter, qui pareillement n'ôte guère la fièvre quarte. Les moines et les empiriques font trop valoir cette poudre , mais le monde veut être trompé (1). Nous avons aussi déjà plusieurs rhumatismes fort douloureux. Ce sera bien pis l'hiver prochain , quand le froid aura empêché l'insensible transpiration , qui est si nécessaire , et quand on commencera à boire du vin nouveau. Il y a du bruit à Londres , où le prince Robert a donné un soufflet à un secrétaire d'État, nommé M. Hamilton. On dit que cette affaire sera cause qu'il y en aura de pendus, ce qui arrive souvent en ce pays-là par la félonie de ces insulaires , qui sont ordinairement gens cruels , méchants , poussés d'intérêt . et de diverse religion , *Religio peperit scelerosa atque impia facta*.

Nous avons en Pologne un de nos médecins , nommé M. Germain , homme d'honneur et savant. Il y étoit allé pour la défunte reine , et y a demeuré quelques années auprès d'elle; enfin , dès qu'elle est morte *syncope cardiaca*, il est revenu à Paris. Il m'a aujourd'hui , ce 8 octobre , rendu visite , et m'a appris que tout ce pays-la est bien barbare pour

1) Malgré les anathèmes de Gui Patin , on voit que le quinquina n'étoit nullement abandonné. Ce fut quelque temps après que Louis XIV acheta vingt-quatre mille francs , du médecin anglais Talbot, une très bonne préparation de ce médicament. (R. P.)

la médecine. Heureux sont ceux qui vivent en France, et qui y demeurent dans les grandes villes, telles que sont Paris et Lyon; les autres même sont encore bien grossiers.

Un des nôtres, nommé Raphaël Maurin, qui étoit en Flandre, médecin de l'hôpital de l'armée, y est mort de fièvre continue. En voilà six en dix mois; si Dieu veut, il n'en mourra plus; au moins je souhaite de bon cœur qu'il n'en meure aucun d'ici à dix ans. Ce Raphaël Maurin étoit fils de Jean Maurin, Provençal, qui mourut ici tout tabide, il y a quatre ans passés: c'étoient des Provençaux qui avoient bien plus d'esprit que d'argent. Mais, s'il vous plaît, apprenez-moi qu'est devenu M. de Lorme. J'avois ouï dire qu'il avoit dessein de venir à Paris; Dieu le veuille bien conserver et vous aussi, et tout ce qui vous appartient.

Les Espagnols ont attrapé le courrier Héron, et lui ont pris un mémorial important, que le roi, qui est à l'armée, envoïoit à M. de Lionne, qui est à Paris. Ce mémorial étoit apostillé de la main du roi sous tous les articles dont M. de Lionne étoit en peine, si bien qu'ils en ont découvert beaucoup de choses qui devoient être secrètes, et ils en sont tout glorieux. Le roi, de sa part, en est bien fâché et moi aussi. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 11 octobre 1667.

LETTRE DCCLXII. — *Au même.*

M. le prince de Condé ira bientôt vers la Franche-Comté, faire revue des troupes que nous avons en ce pays-là, et après avoir fait ici un tour, il partira tôt après pour faire la guerre en Allemagne, avec M. le duc d'Enghien, son fils unique. Les Suédois se sont déclarés pour nous, à la charge que, quand notre roi voudra, ils entreront dans les terres de l'empire. On dit aussi que les Anglois sont de notre parti, et nos amis. Nous aurons pareillement une armée en Catalogne, de sorte qu'on peut croire qu'il fera bien chaud l'été prochain

dans tout le voisinage de la France. L'impératrice est accouchée d'un fils : voilà la maison d'Autriche fortifiée d'une tête dont elle avoit besoin ; mais cet enfant est encore bien petit ; qui n'en a qu'un n'en a point, *unus homo, nullus homo* : les mâles, dans une grande famille, *sunt fulcra et columnæ diuturnitatis, quamvis non æternitatis* : l'éternité n'appartient qu'à Dieu, c'est un privilège qui est fort au-dessus de la condition mortelle.

Vous avez sans doute ouï parler d'une nouvelle traduction que les jansénistes de Port-Royal ont faite du *Nouveau Testament*, qui a déjà été imprimé plusieurs fois : plusieurs gens s'en louent fort ; mais il y a ici, ce 16 octobre, un savant jésuite lorrain, père Maimbourg, qui tâche de la décrier, et qui prêche contre tous les dimanches dans Saint-Louis, avec beaucoup de chaleur, d'animosité, et peu d'avantage, car les rieurs ne sont point de son côté. Il attaque des gens qui sont très habiles et qui se défendront bien, outre qu'ils ont bien des partisans. Il court déjà quelques feuilles de critiques contre lui ; mais on dit que tout cela ne sera rien auprès d'un livre qui viendra ci-après contre lui, et contre toutes les escapades qu'il a faites en la chaire, depuis qu'il a entrepris de réfuter cette nouvelle version du *Nouveau Testament*, et tout (au moins il a affaire à d'étranges gens, qui écrivent fort bien, et qui sont fort savants. Les jésuites ne manqueront pas toujours de reprendre ceux qui les haïront, comme les précepteurs du genre humain ; mais je ne sais pas quand ils feront mieux que les autres, tout leur fait est trivial : *communi cudunt carmen triviale moneta*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 18 octobre 1667.

LETTRE DCCLXIII. — *Au même.*

On parle ici de la paix, mais on ne laisse pas de penser à la guerre ; il y a quelques mésintelligences entre nous et les

Hollandois ; ils voudroient demeurer neutres dans notre guerre avec les Espagnols , mais le roi leur a mandé qu'il ne vent point de cette neutralité. M. de Belfonds a défait 700 hommes de la garnison de Cambray qui alloient à la picorée.

La peste est bien forte à Lille en Flandre ; ils ont envoyé au roi des députés pour le prier de retirer de ladite ville la moitié de la garnison , qui est , disent-ils , si grosse , qu'elle y est superflue. Il est ici mort un conseiller de la grand'chambre , nommé M. Benoise ; il n'a été que quatre jours malade , et est mort aux champs ; il étoit fils d'un maître des comptes , qui en sa jeunesse avoit été petit secrétaire de la chambre de Henri III. Ce conseiller étoit aux champs , il a été surpris d'un rhumatisme interne dans la poitrine ; il n'a pas été assez tôt secouru et a été étouffé en quatre jours , sans avoir été saigné , ce qui l'auroit pu guérir et empêcher la suffocation.

Madame la duchesse d'Enghien est accouchée aujourd'hui , ce 5 novembre , d'un garçon. Voilà grande réjouissance à la maison de Condé , et même à la maison royale par ce nouveau prince du sang ; le roi en a témoigné une grande joie , et en a aussitôt envoyé faire son compliment à M. le Prince , à M. le duc d'Enghien et à l'accouchée. Il n'est jamais trop de princes du sang quand ils sont sages ; mais de ces autres petits principions , tels qu'étoient ceux de Lorraine , il y a plus de cent ans et au-dessous , il n'y en a eu que trop , l'histoire de 1588 et les États de Blois en font ample foi , aussi bien que l'histoire de Charles VI , des deux ducs de Bourgogne , Jean et Charles , et de Louis , duc d'Orléans , traîtreusement massacré l'an 1407 , qui fut grand-père de Louis XII , père du peuple , qui a été un des meilleurs rois qui aient jamais été en France. Je vous baise les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 21 novembre 1667.

LÉTTRE DCCLXIV. — *Au même.*

Il y a ici de bonnes gens qui disent que l'on traite de la paix, et je prie Dieu qu'elle soit bientôt conclue au soulagement de tant d'honnêtes gens qui souffrent trop durant la guerre, à l'avantage de toute la France et même de toute la chrétienté; mais il y en a d'autres qui veulent passer pour bien plus fins, qui se moquent de cette prétention de paix; ils disent que le roi aura 80,000 hommes le mois de mars prochain, et que quelque offre qu'on fasse au roi, comme il est le plus fort, l'Espagnol n'en aura point meilleur marché que d'abandonner les Pays-Bas.

Il y a ici des gens bien étonnés pour la taxe que le roi a nouvellement faite sur diverses charges, comme des huissiers de la cour, procureurs de la cour, procureurs du Châtelet et commissaires même. Les conseillers du Châtelet sont taxés à 15,000 livres, et néanmoins il y en a d'entre eux qui ont payé 22,000 écus de leur charge. Ce qui en fait encore crier d'autres en une autre manière, c'est qu'après cette Saint-Martin, le roi veut que les nouvelles ordonnances de son Code soient exactement observées, de quoi se plaignent fort hautement les procureurs *utriusque fori*. M. l'archevêque de Paris a défendu (ce 20 novembre, la lecture de la nouvelle version du *Nouveau Testament*, faite par MM. les jansénistes de Port-Royal, et menace d'excommunication ceux qui auront la hardiesse d'y contrevenir. On ne fait pas grand état de cette défense; maître Gonin est mort, le monde n'est plus grue; cette excommunication *est bratum fulmen*, dont il n'y a plus guère que les sots qui en fassent état. Je pense que les jansénistes feront là-dessus de belles réflexions, et peut-être aussi de bonnes réponses.

J'ai été aujourd'hui (ce 18 novembre) chez M. le premier président à l'assemblée de cette Académie qu'il tient tous les lundis, où l'on dit de fort bonnes choses. Le P. Rapin, qui

est un jésuite très savant, y a discoursu sur la préférence de Virgile à Homère, et a fait des merveilles. M. le premier président a demandé si personne ne s'opposoit à ce sentiment : voyant que tout le monde se taisoit, il a voulu que mon Carolus parlât, se souvenant qu'il l'avoit autrefois entretenu sur la gloire d'Homère. Je fus ravi de lui entendre dire que se voyant forcé de répondre à un adversaire de la force du père Rapin, il se trouvoit bien embarrassé ; qu'animé pourtant du commandement qu'on lui en faisoit, et de l'audience dont on l'honoroit, il feroit souvenir la compagnie de quelques avantages d'Homère sur Virgile ; qu'il n'y auroit jamais eu de Virgile s'il n'y avoit point eu d'Homère ; que celui-ci a fait le plan, que l'autre n'a que poli ; qu'Homère a été universellement reconnu pour le père de la philosophie, de l'histoire, de la poésie et de la littérature ; que tous les siècles lui ont décerné des honneurs qu'on n'attribuoit qu'aux rois ou aux dieux ; qu'on lui a élevé des statues par toute la Grèce ; qu'on s'y est servi des monnoies qui portoient son nom et son portrait, et que les plus grandes villes du monde se sont toutes attribué la gloire de sa naissance ; qu'il avoit des médailles des Smyrniens et d'autres peuples en sa faveur, et qu'enfin rien ne se trouvoit de pareil dans la fortune de Virgile, dont la faveur d'Auguste faisoit le plus bel endroit. Qu'en direz-vous, monsieur, pour un plaidoyer fait sur-le-champ ? M. le premier président lui en témoigna beaucoup de satisfaction, et même en soupant, il lui dit : Je ne sais comment votre père l'entend, il vous devoit laisser au barreau, nous vous aurions donné d'autres emplois que de soutenir la réputation d'Homère.

J'ai vu ce matin malade un capitaine qui prend intérêt à la guerre, et qui a peur de la paix ; mais il dit pour consolation que, si le roi fait la paix, il enverra des troupes en Pologne et en Candie contre les Turcs ; ainsi à quelque chose malheur est bon ; les grands États ressemblent à ces corps sanguins

qui ont besoin d'être saignés souvent et désemplis en diverses façons pour empêcher qu'ils n'étouffent.

M. de Brousselle, conseiller aux requêtes du palais, est mort de la pierre qu'il avoit en la vessie; il n'a point voulu être taillé, à quoi il étoit exhorté il y a longtemps. Il étoit neveu de celui pour qui on fit des barricades l'an 1648. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 24 novembre 1667.

LETTRE DCCLXV. — *Au même.*

Je suis bien aise d'apprendre qu'on achève l'édition de la *Physiologie et Pathologie* de Gaspard Hofmann, chez M. Anisson; car j'ai encore de lui deux autres manuscrits très bons, qui pourront quelque jour paroître quand j'aurai été assez heureux de trouver quelque libraire qui en voudra entreprendre l'impression.

Dans peu de temps le roi, la reine et M. le Dauphin iront à Saint-Germain, d'où, après quelques jours, ils partiront pour aller plus loin, et ils ne reviendront que longtemps après. On dit qu'ils iront vers la Lorraine, et qu'on a arrêté tous les grands bateaux qui sont sur la rivière pour y envoyer du canon, et que cela menace la Franche-Comté. On dit aussi que l'électeur de Brandebourg donne au roi douze mille hommes.

On dit de mauvaises nouvelles de Candie, et qu'enfin les chrétiens la perdront, puisque les Turcs s'y obstinent si fort, et que les Vénitiens ne la peuvent conserver. L'Europe est aujourd'hui, ce 16 janvier, presque en pareil état qu'elle fut l'an 1453, lorsque Mahomet prit Constantinople. *O dolor!*

Comme le roi va bientôt sortir de Paris, il a mandé à messieurs du parlement qu'ils vissent le trouver au Louvre pour recevoir ses ordres avant que de partir; ce sera pour demain à deux heures.

On a soupçon de la fidélité du duc de Lorraine, et on craint qu'il n'ait traité de nouveau avec la maison d'Autriche, et c'est ce qui fait aller le roi de ce côté-là. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 17 janvier 1668.

LETTRE DCCLXVI. — *Au même.*

Je vous écrivis dernièrement touchant l'affaire de mon fils, à laquelle je m'attendois que la connoissance de la vérité et le secours de nos bons amis pourraient remédier; mais l'espérance, selon le sentiment de Sénèque, est *le songe d'un homme qui veille*. Néanmoins, puisqu'elle est une vertu, je ne la voulois pas abandonner quoi qu'il en dût arriver, car il est permis même aux plus méchants de songer et de se tromper. Tout le monde le plaint, personne ne l'accuse, et hors de quelques libraires, il est aimé de tout le monde. Cependant il est absent et nous l'avons obligé de s'y résoudre malgré sa stoïcité. Il avoit toujours espéré que la justice du roi s'étendrait jusqu'à lui, mais nos ennemis ont eu trop de crédit. Cependant, pour adoucir notre plaie, on dit : 1° que c'est par contumace que son procès lui a été fait, comme à un homme absent qui n'a pu se défendre; 2° que ça été par commission souveraine et particulière sans droit d'appel, ce qui est extraordinaire et marque d'autant plus le dessein qu'on avoit de le perdre; 3° que la plupart des juges ont reçu des lettres de cachet et de recommandation sur ce qu'on avoit besoin d'un exemple. Mais à quoi peut servir cet exemple? Est-ce que tandis que les Hollandois et autres impriment des livres d'histoire, et principalement de la nôtre, dont les auteurs sont à Paris, on pourra ôter aux particuliers l'envie et la curiosité de lire ces nouveautés? 4° On allègue que c'est un homme de grand crédit, qui étoit notre partie secrète, qui

poussoit à la roue et qui briguoit contre nous (1), parce qu'on a trouvé parmi ces livres quelques volumes du factum de M. Fouquet et de l'histoire de l'entreprise de Gégéri. Que ne punissent-ils donc les auteurs de ces livres? Que n'en empêchent-ils l'impression en Hollande, ou que l'on n'en apporte en France? Tous ces livres et d'autres pareils ont été vendus à Paris par les libraires au Palais et à la rue Saint-Jacques. C'est faire venir l'envie de voir ces livres que l'on veut supprimer et cacher avec tant de rigueur. Je m'en rapporte à ce qu'en dit Tacite dans ses *Annales*, livre quatre, chapitre 34, en parlant de *Crenutius Cordus*. C'est donc à bon droit que tant de gens demandent ce que Juvénal a dit quelque part de Séjan : *Sed quo cecidit sub crimine?* où est ce grand crime? qu'a fait cet homme pour être si injustement traité? On a nommé trois livres, savoir, un plein d'impiété; c'est un livre huguenot, intitulé : *L'Anatomie de la Messe*, par Pierre Dumoulin, ministre de Charenton; comme si l'inquisition étoit en France; c'est un livre de six sous. Paris est plein de tels livres, et il n'y a guère de bibliothèques où l'on n'en trouve et même chez les moines; il y a liberté de conscience en France, et les libraires en vendent tous les jours. Il est même permis à un homme de changer de religion et de se faire huguenot, s'il veut, et il ne sera pas permis à un homme d'étude d'avoir un livre de cette sorte, car il n'en avoit qu'un seul exemplaire. Le second étoit un livre, à ce qu'ils disent, contre le service du roi; c'est *le Bouclier d'Etat* qui s'est vendu dans le palais publiquement, et auquel on imprime ici deux réponses. Le troisième est *l'Histoire galante de la cour*, qui sont de petits libelles plus dignes de mépris que de colère. Je pense que ces trois livres ne sont qu'un prétexte, et qu'il y a quelque partie secrète qui en veut à mon fils et qui est la cause de notre malheur. J'espère que Dieu, le temps et la phi-

1) Cet homme de grand crédit étoit Colbert, qui ne pardonna jamais à aucun des partisans de Fouquet.

losophie nous délivreront et nous mettront en repos ; et en attendant , Seigneur Dieu , donnez-nous patience. Il faut être en ce monde enclume ou marteau. Je ne me suis jamais donné grand souci ; mais en voici bien tout d'un coup à mon âge de soixante-sept ans. Il faut supporter patiemment ce à quoi on ne peut apporter aucun remède. Enfin , Dieu l'a voulu ainsi.

On dit ici que les Hollandois sont bien empêchés à donner contentement au roi , qui leur a dit en parlant à leur ambassadeur extraordinaire , M. Beuninghen : *Le feu roi mon grand-père vous a élevés , mon père vous a conservés , et moi je vous ruinerai quand je voudrai , si vous n'êtes sages.* Voilà parler dignement et en grand prince tel qu'est le roi , et comme Longin le sophiste , en son livre *du Sublime* , loue Moïse d'avoir dignement fait parler Dieu en la création , lorsqu'il l'introduit en disant : *Que ma parole soit faite.* Dieu nous veuille , par sa sainte grâce conserver un si bon et si sage prince. On dit que si la paix étoit faite nous verrions bientôt le siècle d'or. Je consens de mourir dès que je l'aurai vu ; et cependant j'espère que le roi par sa bonté et sa justice me rendra un jour mon fils Carolus , en qui je mets toute ma consolation (1). Je suis , etc.

De Paris , le 7 mars 1668.

LETTRE DCCLXVII. — *Au même.*

Hier mourut ici un fameux avocat en parlement nommé M. Langlois. MM. Brayer, Pijart et Petit l'avoient traité. Il leur dit , par une fantaisie de malade , qu'il ne vouloit plus rien faire. Il prit M. Daquin le père qu'il a encore quitté , et se mit entièrement entre les mains de votre M. Picoté de Be-

(1) Ses vœux ne furent point réalisés et il en mourut de chagrin.

laistre , qui lui promet de le guérir bientôt : aussi lui a-t-il tenu parole , car en peu de jours il l'a envoyé en l'autre monde : *Ignarus et ignurus nebulo disertum patronum misit in caelum*. Ce Belaistre est étourdi comme un hanneton ; il tâche de payer de mine et ne sait ce qu'il fait. Il dit le mois passé chez un de mes malades, qui étoit apoplectique, que si les médecins de Paris vouloient consulter avec lui , il leur apprendroit à guérir toutes ces maladies de tête : toutefois ce malade mourut quatre heures après.

On parle ici de finir la chambre de justice , de supprimer tous les greffiers , et de réformer la chambre des comptes en y faisant suppression de grande quantité d'officiers , et même tous les officiers des cours souveraines qui ont été créés depuis l'an 1635. On parle aussi d'une suppression de la plupart des officiers de la gabelle , dont le grand nombre est cause de la grande cherté du sel. Cela fera bien parler du monde ; Mais il y a ici bien des plaintes depuis trois jours contre un grand froid qui a gelé les vignes d'ici alentour , et qui s'est communiqué jusqu'en Champagne et en Bourgogne ; mais ce qui est bien fâcheux pour d'autres , c'est qu'on dit qu'il n'y aura aussi cette année guère de fruits , qui est une autre manne pour de pauvres gens (1). La paix est faite ; on dit que c'est la paix de M. Colbert. Je suis , etc.

De Paris, le 12 mai 1668.

(1) L'inconstance du climat de Paris, on le voit, fut de toutes les époques ; le printemps y est surtout la saison la plus dangereuse et la plus perfide. Les anciens ont vanté le mois de mai parce qu'il est magnifique dans les climats où ils écrivaient. Il en est tout autrement dans notre pays , et l'on connaît à ce sujet le mot de Voltaire. A Paris , on a conservé la tradition que le 31 mai 1793 , le jour même où la Convention nationale condamna si odieusement les Girondins , il y eut une gelée si forte , que tous les fruits de la terre périrent en partie ; les vignes surtout en éprouvèrent un dommage considérable. Voyez la note t. II , pag. 76 , 305.

(R. P.)

LETTRE DCCLXVIII. — *Au même.*

J'ai reçu le livre de M. Gontier, qu'il vous a dédié, et dont je suis bien aise. Mais, à propos de livre, qui est celui que M. Spon m'a mandé être achevé à Lyon, savoir, l'*Histoire du ministère du cardinal Mazarin*, et un autre de *Febribus*, in-folio, imprimé depuis peu à Lyon, fait par un médecin italien? J'en écris un mot à M. Spon, et le prie de me les envoyer.

On voit ici force soldats congédiés qui ont une épée au côté, point d'argent et qui demandent l'aumône; ils trouvent plus de charité dans la ville de Paris qu'ils n'en ont trouvé en l'armée.

Le roi a reçu du pape un chapeau rouge pour faire un cardinal, duquel il fera présent à qui il voudra; plusieurs croient que ce sera pour M. l'archevêque de Paris. Le roi envoie au pape six mille hommes pour les employer où il voudra; on croit qu'il les donnera aux Vénitiens pour les employer contre les Turcs en Candie; ils ne le sauroient être plus utilement.

Le carrousel, destiné pour les plaisirs de la cour, à Versailles, est remis au mois prochain, quelques uns disent jusqu'après les couches de la reine.

Nous avons ici un des nôtres extrêmement malade, qui est M. Germain Préaux, âgé de soixante-quatre ans, et qui pis est, c'est d'une rechute; ce seroit dommage qu'il mourût, car c'est un savant homme, honnête et digne de vivre. M. votre fils le médecin, que je salue de tout cœur, le connaît, il a été son professeur en botanique. La maladie de Soissons cesse, mais il y en a bien autour d'Amiens; c'est peut-être le passage des soldats qui en est cause. Bon Dieu! qu'il arrive bien des malheurs au monde, dont les gens de bien ne sont point coupables! Je lis dans mes mauvaises heures, et à mon loisir, pour tâcher de me consoler, le livre de Justus Lipsius, de *Constantia*; mais tout cela m'étonne et presque me reu-

verse l'esprit , *sic me ipsum decipio , et rideo me* , je n'ai besoin que de patience , car tout le monde est plein d'embûches , de malice et d'affliction.

Madame de Villequier , fille de M. le Tellier , âgée de vingt-six ans , est ici fort malade ; je souhaite fort qu'elle guérisse. Je vous baise très humblement les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 22 juin 1668.

LETTRE DCCLXIX. — *Au même.*

Quelque envie que j'aie de vous écrire et de vous donner de nos nouvelles , j'ai demeuré là faute de matière. Il y a quatre jours que mourut ici madame de Villequier , fille de M. le Tellier , secrétaire d'État. Elle a été emportée de la petite vérole et étoit grosse de trois mois. Voilà une grande affliction pour cette famille , et moi-même j'en ai grand regret. Mais il faut prendre patience , la mort n'épargne personne. L'on dit qu'il y a eu sédition dans Dole par la populace contre MM. du parlement. Hélas ! que le monde est malheureux sous le masque d'une fausse politique avec laquelle il est aujourd'hui gouverné ! MM. du parlement , les trois chambres assemblées , ont condamné à mort par contumace M. Tilier , receveur des consignations , qui s'en alla il y a tantôt trois ans hors du royaume , sans dire adieu à personne , en emportant beaucoup d'argent à plusieurs à qui il étoit dû. Cet homme étoit fils d'un avocat. Il a été conseiller à Metz , puis maître des requêtes , puis intendant des finances ; enfin receveur des consignations , et puis banqueroutier. Jadis un empereur romain disoit : OMNIA FUI ET NIHIL EXPEDIT. *J'ai fait toute sorte de personnages , et cela ne m'a servi de rien.* M. Tilier pourroit aujourd'hui en dire presque autant. On tient pour certain qu'il est à Venise , quoique la plupart le croient en Hollande. *Vale.*

De Paris , le 27 juin 1668.

LETTRE DCCLXX. — *Au même*

Vous aurez pour nouvelle de ce pays que le lieutenant-criminel travaille au procès d'un prêtre accusé de sorcellerie ; mais je ne crois point à ces bagatelles. Delriô n'en a que trop dit , de même que Bodin dans sa *Démonomanie* , quoiqu'il n'y crût pas lui-même et qu'il soit mort juif (1).

Un savant Hollandois , nommé *Martinus Schoockius* , professeur à Groningue en philosophie , est mort chez l'électeur de Brandebourg , où il avoit été appelé par ce prince pour y décrire l'histoire du pays. Il a fait beaucoup de livres et étoit fort savant en diverses sciences : mais il étoit grand ennemi de *M. Gronovius* , qui est aujourd'hui le docteur de Leyde le plus éminent. Ce *Martin Schoockius* est celui qui avoit écrit entre plusieurs traités un de l'aversion que plusieurs ont pour le fromage , un traité de la bière qu'il m'avoit dédié , et un de la fermentation.

Il fait ici fort chaud , mais il y a peu de malades : la raison en est dans Hippocrate ; c'est que les saisons sont comme elles doivent être quand il fait bon été : car alors il n'y a pas de dérèglement des saisons qui cause bien des maladies.

Deux voleurs d'église et de saints-ciboires ont été ce matin condamnés au Châtelet à avoir le poing coupé et être brûlés tout vifs , ce qui a été exécuté aujourd'hui. Je suis , etc.

De Paris , le 27 juillet 1668.

(1) Cet ouvrage de Bodin est en effet rempli de préjugés et de superstitions ridicules ; ce qui est d'autant plus étonnant que l'auteur n'avoit que des principes religieux très relâchés , bien qu'il ne soit pas mort juif ainsi que le dit notre auteur. Ce même Bodin est l'auteur d'un livre intitulé *la République* , où l'on prétend que Montesquien a pris ce qu'il a dit des climats ; mais Bodin , lui-même , n'a fait que répéter , et souvent fort mal , les idées d'Hippocrate sur ce sujet. Voyez le *Traité de l'air , des eaux et des lieux* , dans les *OEuvres complètes d'Hippocrate* , par M. Littré , Paris , 1840 , t. II , pag. 12. R. P.

LETTRE DCCLXXI. — *Au même.*

Il y a ici bien des gens qui parlent d'une nouvelle guerre ; mais je crois que c'est qu'ils la désirent , et qu'ils s'ennuient déjà de la paix ; car autrement il n'y a nulle apparence.

Il est ici mort ce matin un vieux marchand de grande réputation , âgé de près de quatre-vingts ans , nommé Robert Poquelin , et après-midi on a mis un tableau à la croix du Trahoir pour huit Normands qui ont fait un vol insigne de 28,000 livres entre Coûtances et Caen ; ils sont condamnés comme insignes voleurs à être rompus tout vifs , mais ils ne l'ont été qu'en peinture.

On parle de M. le prince pour être roi de Pologne ; mais le grand-duc de Moscovie demande la couronne pour son fils aîné , qui sera quelque jour grand-duc , et en cas de cette élection , il offre de se faire catholique romain.

Il y a de la peste à Rouen en sept maisons , et en quatre à Reims ; il n'y en a plus à Soissons. On parle aussi du duc de Neubourg pour roi de Pologne , et du prince de Bade-Baden.

La querelle des jansénistes et des jésuites continue toujours ; mais ceux-ci ne peuvent venir à bout de faire condamner les quatre évêques. On dit que M. l'évêque de Beauvais , qui est comte et pair de France , ne peut être condamné à Rome. Il n'y a que MM. du parlement qui puissent lui faire son procès. Il y a un livre nouveau contre les jésuites intitulé : *La théologie morale des jésuites* , in-quarto ; on l'imprime en divers endroits in-octavo et in-douze. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 4 août 1668.

LETTRE DCCLXXII. — *Au même.*

Il y avoit ici un médecin qui étoit venu d'Amiens tout exprès pour faire fortune ici , et qui avoit de grands secrets

de la belle chimie, à ce qu'il disoit, qui est mort ici en deux heures d'une fine et forte apoplexie. Le médecin s'appeloit du Moulin, grand charlatan et fort affamé. C'est dommage qu'il soit mort pour lui-même et pour les siens. Il se vantoit d'avoir un certain sirop de mars, avec lequel il promettoit des merveilles et vendoit des pilules à qui il pouvoit.

Un des nôtres, nommé Antoine Ruffin, s'est fait chartreux. Les chartreux et les capucins sont les deux espèces de moines que j'aime le mieux. Ils ne se mêlent point des affaires du monde. On ne les voit point au palais, et je n'entends personne qui se plaigne d'eux. M. Seguin, médecin de la feue reine-mère Anne d'Autriche, s'est fait prêtre pour le salut de son âme. L'on dit qu'il s'en va aussi renoncer à la Faculté. Il a les mains garnies; il ne sort pas de là, comme Bélisaire, les mains vides. Il a de bons bénéfices et bien de l'argent.

Premium taciturnitatis et fidelitatis.

In hac urbe nostru populariter nunc grassatur effectus quidam malignus, sed nondum pestilens et contagiosus, dysenteria et mesenterica et hepatica, quæ venæ sectione, refrigerantium et leniter astringentium usu indiget et blandioribus catharticis: dicam vero, et dysenteria, intestinorum affectus febrilis, frequentibus indiget enematis, sed refrigerantibus ex plantagine, centinodia, etc. Vale.

De Paris, le 28 août 1668.

LETTRE DCCLXXIII. — *Au même.*

On parle d'une ambassade du grand-duc de Moscovie. Le roi partira le 15 septembre pour Chambord, qui est une maison royale près de Blois. M. de Guénégaud, secrétaire d'État, a reçu ordre de se défaire de sa charge. On croit que c'est pour M. Colbert, qui est aujourd'hui, ce 2 septembre, le *Topanda*, et tout-à-fait dans le crédit. On dit que lui seul fait tout, et qu'il va faire trois nouveaux trésoriers de l'épargne, de nouveaux intendants de finances et de nouveaux greffiers du conseil.

Nous avons ici un fort savant homme, de condition et de probité, qui a presque achevé la vie d'Érasme, et par là vous voyez qu'il y a encore d'honnêtes gens au monde qui chérissent la vertu. Il y a 200 ans qu'il étoit en nourrice, car il naquit l'an 1467, et à mon gré, il a été dans le christianisme le plus bel esprit après Saint-Augustin et Saint-Thomas-d'Aquin, n'en déplaît à quelques moines qui ne l'aiment point, parce qu'il les a trop décriés et trop bien dépeints.

Il n'y a point ici de malades, sinon quelques dysenteries. Pour de la peste, il n'y en a point du tout. Celles de Bruxelles et de Rouen ont fait grand bruit, mais, par la grâce de Dieu, guère de mal. Je vous avertis que je n'ai point reçu le livre de M. Bonet, médecin de Genève, que M. Spon vous avoit délivré pour moi. On dit qu'il y a un certain abbé qui compose la vie du cardinal Mazarin. S'il découvre tous ses larcins et ses tromperies, il faudra plusieurs volumes.

J'ai eu de bonnes lettres d'Allemagne; j'y apprendis que mon cher fils Carolus s'y divertit en voyageant et visitant les honnêtes gens. Il a depuis peu été à Francfort, où notre bon ami M. Scheffer l'a très bien reçu, ainsi que M. Lotichius, M. Horstius et autres gens de lettres. On m'écrit qu'il ne fait qu'étudier, et qu'il ne s'afflige point trop d'avoir quitté son pays. *Securus sine crimine vivit*. L'électeur Palatin lui veut beaucoup de bien, et l'invite deux fois la semaine à dîner avec lui, et le fait appeler à tous les divertissements de la cour. Il s'est même offert d'écrire au roi en sa faveur; mais Carolus est un stoïque qui dit ne vouloir son retour à personne qu'au roi: c'est un prince sage, dit-il; on m'a persécuté en son nom; il me fera revenir quand il voudra. Si cela n'arrive pas, je dirai avec Cujas et quelques autres: *O ingrata patria, non habebis ossa mea*. J'ai bien plus d'envie de le voir qu'il n'en a de retourner. Mon Dieu, quand sera-ce? Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 septembre 1668.

LETTRE DCCLXXIV. — *Au même.*

Le roi est encore à Chambord , ce 18 octobre , mais on dit qu'il sera de retour à Saint-Germain le 23 de ce mois. On dit que l'affaire des jansénistes est terminée malgré tout le crédit des jésuites , puisque le pape et le roi l'ont ainsi désiré , dont les bons pères sont fort en colère. M. Arnauld a vu le nonce du pape , qui lui a fait grand accueil , et lui a promis merveilles ; mais le père Annat est fort mal content de cet accord , qui s'est fait sans conseil , et même sans son consentement.

Madame la duchesse d'Enghien est accouchée d'un second fils. Voilà la maison royale , et en particulier celle de M. le Prince fortifiée d'une tête.

M. Colbert a fait arrêter prisonnier un de ses principaux commis , nommé M. Deschiens , et l'a fait mener à la Bastille , mais on n'en sait pas encore les raisons. Les grands sont sujets à être trompés , et d'être infidèlement servis : *lucri odor et auri color multas habent illecebras ad peccandum* : il avoit autrefois déposé contre M. Fouquet , qui avoit été son maître. M. Roulier le jeune , maître des requêtes , a (ce 20 octobre) la commission de lui faire son procès , et a déjà commencé de l'interroger.

M. le maréchal de Turenne s'est enfin converti ; il a abjuré son hérésie dans Notre-Dame , entre les mains de M. l'archevêque de Paris. On dit qu'il deviendra connétable , et qu'il se remariera , car il est veuf de la fille de M. le duc de la Force ; c'est un excellent homme , et qui est aimé de tout le monde.

M. le duc de Verneuil , âgé de soixante-huit ans , riche de plusieurs bonnes abbayes , sera enfin marié à la fille de M. le chancelier , qui est veuve de feu M. de Sully. En tout âge on fait des fautes , mais ce n'est pas à nous de les examiner. Le roi a aujourd'hui (ce 23 octobre) rendu une visite éclatante à M. Colbert ; il avoit tous ses gardes avec l'épée nue. On dit que M. Colbert a , ce 24 octobre , la goutte et un peu

de dysenterie; c'est que sa tête travaille trop. Il y a plusieurs grosses dépositions contre ce M. Deschiens, qui le pourront accabler; il est si riche qu'il a fait envie : *cito dives vel est iniquus, vel iniqui hæres.*

M. le cardinal Antoine, grand aumônier de France, et archevêque de Reims, est ici attendu pour ces fêtes prochaines pour sacrer M. l'abbé le Tellier, qui est coadjuteur de Reims. On dit que le roi donnera au roi de Pologne, Casimir, les bénéfices de M. de Verneuil. Le roi sera ici le 7 novembre. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 2 novembre 1668.

LETTRE DCCLXXV. — *Au même.*

Je vous remercie de la vôtre que je viens de recevoir. Dimanche prochain, M. le Tellier sera sacré en Sorboime pour coadjuteur de l'archevêque de Reims, par M. le grand aumônier. Pour M. de Turenne, les huguenots, qui sont en peine du motif de sa conversion, demandent en riant, si, en qualité de catholique romain, il trouve le vin meilleur qu'auparavant. Ils sont pourtant bien fâchés de ce changement. Je suis bien aise d'apprendre que M. de Lorme soit votre voisin à Lyon, et que M. votre fils le fréquente, car je me persuade qu'il lui aura fait part de quelques belles connoissances, mais je le prie qu'il ne se laisse point emporter à ses hyperboles, quand il s'agira de l'antimoine. Je sais bien qu'il purge beaucoup, et même trop. Il purge souvent le corps et l'âme en même temps. Il doit y avoir grande différence entre un homme sage et un charlatan. Vous savez que l'on ne peut procéder et aller trop sûrement en besogne quand il est question de purger les corps malades, principalement à Paris, où les corps sont merveilleusement délicats. Nos remèdes doux y agissent tout autrement et bien plus sûrement que les chimi-

ques. Je vous puis jurer qu'ils ont ici perdu leur crédit. Guénaut, des Fougerais, Rainssant sont en plomb; ceux qui restent de la cabale sont étourdis du bateau. *Valé.*

De Paris, le 10 novembre 1668.

LETTRE DCCLXXVI. — *Au même.*

Les boulangers de petits pains ont ici un gros procès contre les cabaretiers et hôteliers. Ceux-ci accusent les boulangers de faire leur pain avec de la levûre de bière, et non avec du franc levain. Les cabaretiers sont accusés de frelater et mixtionner leur vin. C'est M. du Laurens, conseiller de la grande chambre, qui est le rapporteur de ce procès, dans lequel sont aussi enveloppés plusieurs autres chefs; outre que les charentiers y sont aussi mêlés, qui sont aceusés pour leur salé. Voilà trois métiers de Paris qui sont bien échauffés les uns contre les autres. MM. du parlement ont député six médecins de notre Faculté desquels je suis l'ancien; MM. Brayer, Blondel, Feraut, Courtois et Rainssant; ce dernier est tout jeune, et n'est encore guère capable de juger; mais c'est qu'il est médecin de la Conciergerie. Nous nous assemblerons un de ces jours là-dessus, et ferons le procès à cette levûre de bière, qui n'est qu'une vilaine écume.

M. l'abbé le Tellier a été sacré en Sorbonne, pour coadjuteur de Reims, par M. le cardinal Antoine, grand aumônier de France. M. A. Arnauld, docteur de Sorbonne, fait ici plusieurs visites chez ses amis en toute liberté; son livre contre le ministre Claude est sous la presse. Le roi ira bientôt au palais pour l'extinction de la chambre de justice, à la réserve de quelques particuliers pour la suppression de plusieurs offices, et entre autres de secrétaire du roi. M. Deschiens est hors de prison, et a payé sa taxe.

M. Colbert est au lit de la goutte: le roi et M. le duc d'Or-

léans lui ont rendu visite. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 13 novembre 1668.

LETTRE DCCLXXVII. — *Au même.*

On dit que le roi viendra au parlement le 8 de février, et ce pour la polette, et que sur la fin du même mois, il partira d'ici pour un voyage de Provence. On dit qu'il nous vient ici de la part du Grand-Seigneur un chiaoux. Je vous envoie avec la présente une thèse nouvelle qui n'est point mal faite, et que j'espère qui vous agréera.

Nous avons ici perdu depuis peu un honnête homme, nommé M. Cramoisy, âgé de quatre-vingt-quatre ans, qui étoit le roi des libraires. On parle fort ici des amourettes de la cour et des courtisans. Jadis un savant Anglois, nommé *Joannes Sarisberiensis*, évêque de Chartres, fit un livre de *nugis Curialium*; s'il vivoit aujourd'hui, il auroit assez de matière pour en faire deux autres (1).

On dit qu'enfin nous perdrons Candie, *tanta fait ignavia atque socordia eorum quorum interest*. Les Turcs se moqueront de nous, et nous pilleront; et puis sera vrai ce qu'a dit Claudien *in Ruffinum*, *lib. 2*. Mais n'ont ils pas raison, puisqu'on les laisse faire? *Geticis Europa catervis ludibrio prædæque datur*.

Enfin le roi accorde la polette à MM. du parlement et à plusieurs autres officiers, hormis à MM. les trésoriers de France, et aux deux parlements de Bretagne et de Metz; mais elle n'est accordée qu'avec beaucoup de restriction, etc., et pour trois ans seulement, après lesquels le roi ne veut plus qu'il y ait de polette. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 6 février 1669.

(1) Voyez la note ci-dessus, pag. 321.

LETTRE DCCLXXVIII. *Au même.*

Plusieurs officiers tremblent ici de peur, faute de la polette que l'on attend de la bonté du roi. On parle ici d'une nouvelle guerre entre l'empereur d'Allemagne et le grand-duc de Moscovie, contre les Turcs. L'épigramme latine que vous avez trouvée dans ma dernière, *Amor Vesanus*, a pour auteur *Steph. Bachot, méd. de Paris* (1), sur un écuyer du comte de Cursol, qui, de regret de n'avoir pas été correspondu en amour, d'une demoiselle qu'il aimoit, se poignarda devant elle; il n'est pourtant pas encore mort: s'il en meurt, on le

(1) Cet Etienne Bachot était un médecin aussi célèbre par son savoir que par son esprit et son mérite littéraire. Ses épigrammes latines lui firent surtout une grande réputation. Il était né à Sens et il mourut à Paris le 18 mai 1688, âgé de quatre-vingts ans. Il a publié beaucoup d'ouvrages et des thèses assez curieuses. Nous n'en citerons que les suivantes:

Est ne medicus philosophus isôthos? Affirm. 1646.

An patrum in natos abeant semine mores? Affirm. 1649.

An Venus hystericis? Affirm.

Cette dernière thèse fit scandale; on n'osa la soutenir aux écoles. Elle fut imprimée en 1674.

Son ouvrage ayant pour titre: *Apologie ou défense pour la saignée contre les calomniateurs*, Paris, 1646, in-12, fit sensation dans le temps; mais l'ouvrage le plus remarquable de Bachot est celui qui porte ce titre: *Parerga seu horæ subscesivæ*, Paris 1686, in-12. C'est un recueil de poésies latines, aujourd'hui très rare. L'auteur le dédia à Louis Boucherat, chancelier et garde des sceaux. Bachot devint dès lors célèbre. Benserade lui adressa une épigramme qui commence par ces vers:

Grand poète et grand médecin,

Quel génie est égal au vôtre?

Charpentier va plus loin, il s'écrie:

Felix cui geminas concessit Delius artes,

Eternâque deli cingere frondè comam.

R. P.

mettra dans la confrérie de ces amoureux fous dont parle Virgile, 6 Énéid. en ces beaux mots :

*Proxima deinde tenent mæsti loca , qui sibi lethum ,
Insontes peperere manu , lucemque perosi ,
Projecere animas : quam vellent aethere in alto ,
Nunc et pauperiem et duros perferre labores.*

Madame d'Eguillon , nièce du cardinal de Richelieu , faisoit travailler sur ses Mémoires un jésuite, nommé le père le Moine, pour prouver à la postérité le crédit que ce favori avoit eu sur l'esprit du roi. Le premier tome étoit sous la presse , qui eût été bientôt suivi du second , mais on a changé d'avis, et on a tout-à-fait quitté la besogne. Madame d'Eguillon payoit 1,500 livres par an pour la pension dudit père et de celui qui écrivoit sous lui. Est-ce qu'il falloit un jésuite pour écrire l'histoire d'un cardinal ? ou plutôt n'est-ce point que les bons pères passetins ne se voient guère plus en crédit, et qu'ils ne pourroient honnêtement soutenir tant de mensonges et de flatteries qui seront là ?

Plusieurs François reviennent de Candie , et entre autres M. le comte de Saint-Paul et M. le duc de Rouennois. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 22 février 1669.

LETTRE DCCLXXIX. *Au même.*

La pauvreté et la polette font belle peur à bien du monde, et en empêchent bien de dormir à leur aise. Jamais le monde ne fut si pauvre ni si misérable de mémoire d'homme, et néanmoins la ville est pleine de fous qui courent les rues comme des corybantes masqués et non masqués, tandis que les gens de bien prient Dieu dans les églises, ou sont cachés

dans les maisons. On se plaint ici tout haut de la misère du temps ; mais il y en a bien plus qui ne savent comment s'en mettre à couvert. Pour moi , j'ai toute ma vie présenté à Dieu la requête de Salomon , qu'il ne me donnât ni pauvreté ni richesse , mais je tremble quand je vois tant de désordres.

Un honnête homme m'a dit aujourd'hui que monseigneur le dauphin apprend merveilleusement bien , qu'il est fort gentil , et qu'il sera quelque jour bien savant. Dieu lui fasse la grâce de passer Louis IX en sainteté , Louis XII en probité , et Henri IV , son bisaïeul , en vaillance , en bonté et en raison , pour ne pas dire son propre père , notre bon roi Louis XIV en tout. Les pères de la société sont ici fort humiliés : les jansénistes ont remonté sur leur bête. Depuis un mois en ça , plusieurs ouvriers ont travaillé à relire le livre de M. A. Arnauld contre M. Claude , ministre de Charenton. Il en a présenté un au roi , et après aux grands de l'État. Aujourd'hui on en promet la vente dans peu de jours. On dit que le ministre Claude a promis de se rendre catholique , et d'aller à la messe comme M. de Turenne , si on peut lui répondre à deux objections qu'il a faites dans son livre , et surtout il prétend qu'il y a eu changement de doctrine environ le x^e siècle.

Enfin nous avons passé la fête des fous. Les jours gras sont passés , le carême est venu , et plutôt à Dieu qu'il s'en fût aussi allé. Le bruit court déjà qu'on a tâté le pouls au ministre Claude , et qu'il branle au manche. Vous savez bien qu'il y a divers moyens desquels Dieu se sert pour attirer à soi les hommes ; la vertu des ministres n'est pas plus à l'épreuve que celle des pères de la société , qui n'en refusent que le moins qu'ils peuvent , ni les capucins non plus. Le *Plutus* d'Aristophane est un Dieu qui est aujourd'hui fort invoqué dans ce siècle. Je suis , etc.

* De Paris , le 8 mars 1669.

LETTRE DCCLXXX. — *Au même.*

Depuis le 9 mars, j'apprends que peu de gens espèrent la polette, bien que plusieurs la souhaitent.

J'ai vu aujourd'hui, en consultation avec MM. Brayer et Moreau, un jeune homme de Lyon, fils d'un riche marchand nommé M. Beli, *laborat intemperie calida et sicca viscerum cum imminente siccitate pulmonis: timeo phthisim ante æstatem, imo omnia mihi videntur metuenda.*

La cour va prendre le deuil pour un mois à cause de la mort de la princesse d'Inspruck, parente du roi et de la reine; elle étoit dans l'âge de treize ans, *de stemmate Austriaco.*

Nouvelle est arrivée d'Espagne que le petit roi s'y porte moins mal, il ne pisse plus de sang, il est pourtant bien foible, *ac vitreæ valetudinis.* Bon Dieu! que nous verrions de remuements et de changements en Europe, si ce petit prince mouroit! il y en a déjà assez.

On ne parle ici que du livre de M. Arnould, docteur de Sorbonne, qui est un gros in-quarto bien imprimé, que l'on vend 10 livres tout relié; mais tant de gens en achètent que l'on ne peut fournir d'en relier; ils disent qu'il en ont vendu 1,500 déjà, et que l'on fait une autre édition.

On dit aussi qu'on a tâté le pouls de la bonne sorte au ministre Claude, et qu'il branle dans le manche. Si nous pouvons voir une fois ce ministre converti, cela fera un horrible scandale au parti huguenot, et néanmoins cela peut arriver; car il y a bien des gens au monde, *qui fidem venalem habent, et quibus numinis instar est nummus ipse* (1).

On dit que M. le duc de Chevreuse, gendre de M. Colbert, s'en va être grand maître de l'artillerie à la place de M. le duc Mazarin, qui lui vend sa charge. Vous ne vous étonnerez pas de tous ces changements qui arrivent dans le monde, *fortuna*

(1) Cela n'est point arrivé.

(G. P.)

in rebus mortalium tam accepti quam expensi utramque facit paginam, ex Plinio.

On dit que M. de Luynes, père de ce gendre de M. Colbert, s'en va être gouverneur de Guyenne.

Dans peu de jours nous aurons une nouvelle thèse de M. Blondel, à laquelle il présidera bientôt. Je vous l'enverrai avec celle de M. G. Préaux, *de Somno*.

Le roi s'en va passer l'été tout entier à Saint-Germain, où l'on fait bâtir quantité de belles maisons, afin que la cour, qui est fort grosse, y puisse commodément loger. Dom Jean est entré avec 400 chevaux dans Madrid, et a obligé la reine d'Espagne de chasser le P. Nitard, son confesseur, qui étoit jésuite, et de l'envoyer, *in teubras exteriores*, hors de ses royaumes, en Italie ou en Allemagne.

Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 19 mars 1669.

LETTRE DCCLXXXI. — *Au même.*

Enfin la polette est arrivée pour plusieurs officiers, mais avec d'assez dures conditions. Il y en a plusieurs autres qui n'y sont pas soumis; c'est qu'il n'a pas plu au Saint-Esprit ni au roi. Plusieurs se plaignent ici, et les médecins aussi, vu qu'il n'y a ni malades ni argent. Il n'y a plus que les comédiens qui gagnent au *Tartufe* de Molière; grand monde y va souvent. Il ne s'en faut pas étonner, il n'y a rien qui ressemble tant à la vie humaine que la comédie (1).

(1) Cette pièce fut donnée en 1667 pour la première fois, et rien ne pouvait lasser la curiosité du public. On remarquera que Gui Patin, cet ennemi constant des faux dévots, ne dit point cependant qu'il a vu cette célèbre comédie, il n'en parle que d'après le bruit public; les mœurs des médecins avoient alors une sorte d'austérité particulière.

R. P.)

La cour des monnoies étoit exceptée de la polette ; mais aujourd'hui on dit qu'ils ont assurance de l'avoir. M. le comte de Saint-Paul a écrit de Malte au roi qu'il y a été bien malade, et qu'il en est, Dieu merci, heureusement échappé avec l'aide de son médecin, qui en a eu grand soin ; c'est M. Tullier, médecin de Paris. M. le Comte se met en état de revenir à Rome, de voir toute l'Italie, et de s'en revenir en France par le pays des Suisses, où il passera à Neufchâtel, dont il est seigneur, et de là par la Bourgogne à Paris, où il est fort attendu de madame sa mère et autres. Ce prince est bien spirituel et en bonne réputation ; il est le cadet de M. de Longueville, qui est tout-à-fait dans la dévotion, et qui ci-devant s'étoit fait jésuite, mais cette envie lui a changé. Un vieux médecin huguenot, nommé M. du Four, âgé de soixante-dix-huit ans, est mort depuis peu de jours. Il avoit été longtemps à feu M. de Vendôme ; puis s'étoit retiré à Blois sa patrie ; enfin, étant revenu à Paris, il y est mort avec une prise de vin émétique qu'un badin lui donna fort mal à propos, car il n'y avoit aucune indication ; son mal étoit une excoriation de la vessie, dont il m'avoit autrefois demandé mon avis. Je vous prie de le dire à M. Spon ; je crois qu'ils étoient amis. Je vous enverrai sur la fin du carême les thèses que je vous ai destinées et quelques autres nouveautés.

On parle ici d'une nouvelle réformation pour les rentes de l'Hôtel-de-Ville ; il court aussi un petit poëme français intitulé : *l'Arrière-Ban des moines*. Adieu, monsieur, et consolez-vous-en : le monde est si fou, qu'ils ne seront jamais bannis. Je suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 29 mars 1669.

LETTRE DCCLXXXII. — *Au même.*

Je viens d'apprendre que M. de la Haye, ambassadeur de France à Constantinople, en est parti, et qu'il vient de là à

Malte y prendre M. le comte de Saint-Paul pour s'en revenir en France.

Le roi n'est pas content des parlements, et outre la polette qui ne leur est guère avantageuse au prix qu'elle leur est accordée, on prend encore le chemin de les ruiner. Voilà qui fait belle peur à tous les officiers du parlement; mais outre ces messieurs, les officiers des cours souveraines, tous les marchands se plaignent fort ici de ce qu'il y a peu d'argent et de commerce. On ne parle plus que de manufactures nouvelles, de gros impôts que l'on met sur les marchandises étrangères, afin qu'on n'en amène plus.

On dit que le duc de Savoie viendra à Paris l'été prochain, et que le roi lui fera une fort belle et somptueuse entrée, et qu'il viendra voir le camp et les revues que le roi fait dans la campagne devers Saint-Germain.

Nous avons ici un des nôtres, nommé Pierre Yvelin, premier médecin de madame la duchesse d'Orléans, qui est fort malade d'une inflammation de poumon. On dit que la reine-mère d'Angleterre est fort malade, que le roi d'Angleterre et MM. les États de Hollande apprêtent une grande ambassade pour envoyer ici vers le roi, lui proposer qu'il rende aux Espagnols ce qu'il a pris en Flandre, en récompense de quoi on lui donnera Cambrai et tout ce qui en dépend.

On dit que le roi veut ôter les privilèges à MM. du parlement, chambre des comptes et cour des aides, en leur ôtant le franc-salé, le droit de noblesse, etc. La déclaration fut lue publiquement hier devant tout le monde en la chancellerie, et c'est ce qui fait bien parler du monde. Il y a aussi un arrêt du conseil pour le retranchement de tous les couvents de moines qui ont été bâtis ici alentour depuis trente ans. Votre M. Yvelin se porte un peu mieux, ce 6 avril, et il y a bien de quoi espérer qu'il guérira; mais il a le poumon bien foible, et en contre-change en voici un autre qui est tombé dans une atteinte d'apoplexie, *in actum sanguinis*, d'où il est déjà paralytique de la moitié du corps. C'est Urbain Bodineau

qui a été mon compaçon de licence , et qui est aujourd'hui âgé de soixante-douze ans. M. Bodineau est mort de son apoplexie; on lui a trouvé du sang dans sa tête répandu en plusieurs endroits, *vere fuit ictus sanguinis, de quo Aurelius Victor, in Vero Imp., etc.*

Il nous viendra bientôt un jubilé de Rome pour obtenir la grâce de Dieu et victoire contre les Turcs par le moyen des troupes que l'on va embarquer en Provence la veille de Pâques prochaine. Le père Nitard, jésuite allemand, qui est chassé d'Espagne, doit passer par Lyon pour retourner à Vienne. On dit que le roi va mettre les rentes au denier 24, afin que l'on mette son argent au commerce. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 9 avril 1669.

LETTRE DCCLXXXIII. — *Au même.*

Pour réponse à la vôtre du 8 avril que m'a envoyée M. Troisdames, je vous dirai que c'est grand'pitié qu'un jeune médecin inhabile et inexpert, qui n'entend pas l'importance de la saignée dans toutes les maladies aiguës, et principalement celles du poumon. Je me souviens de ce jeune médecin dont vous me parlez, qui a péché si lourdement et si malheureusement. Qu'il lise Hippocrate, Galien, Fernel, *lib. 2, Methodi*, Botal et la belle thèse de M. de Gorris, *An medicorum parisiensium phlebotomia jure vel injuria accusantur?* Il y pourra apprendre ce qu'il ne sait pas encore. Cette savante thèse avec ses commentaires in-quarto contient plus de bonne et véritable médecine et plus de doctrine pour guérir les maladies aiguës que tous les livres de pharmacie et de chimie, dans lesquels il y a trop de forfanterie arabesque. Vivent les Grecs, et surtout le divin Galien! Je suis ravi de ce que

M. votre fils le médecin vous seconde et vous imite si bien ; il gagnera des combats, marchant ainsi à votre côté. Il apprendra en vous écoutant et vous voyant faire plus en un mois qu'il n'en feroit à Montpellier en dix ans : c'est pourquoi je le prie de continuer, et le conjure de vous croire en tout. Je vous prie de lui dire que je le salue très cordialement. On recherche les maîtres des comptes, sur quoi on fait un parti, dont on offre dix millions.

Un conseiller de la grand'chambre, encore jeune, nommé M. Dorat, mourut hier (ce 12 avril) d'apoplexie, et M. Charon, oncle de madame Colbert.

Le roi a fait son jubilé fort dévotement, et a donné fort bon exemple de ces dévotions, et a même visité l'Hôtel-Dieu; tout le monde est satisfait de tant de piété. Je prie Dieu qu'il lui prenne envie de soulager son peuple qui souffre trop il y a longtemps : *Dii meliora piis!*

Mon Carolus est parti de Heidelberg et est allé voir le duc de Virtemberg, qui l'a mandé pour en avoir du secours médicinal ; il y avoit déjà fait un autre voyage, dont il étoit fort content, comme ce prince l'étoit aussi de lui, et il l'a renvoyé avec de beaux présents, à la charge qu'il le retourneroit bientôt voir. Il m'écrivit que s'il aimoit l'argent, il auroit la occasion de se satisfaire, et qu'outre sa profession où on l'honore fort (vous savez ce que c'est que l'*honorarium* des médecins et des avocats), ces princes aiment fort à jouer au trictrac avec lui, et qu'ils perdent volontiers. Il dit que ce sont les plus honnêtes joueurs et les meilleures gens du monde.

On dit que le roi d'Espagne a trois cautères, mais qu'il se porte bien, et que nonobstant sa santé délicate il pourra vivre encore longtemps. Les Vénitiens ont envoyé au roi de belles armes fort curieuses, et elles ont été fort bien reçues. Ils ont soin par ces marques d'affection de renouveler l'amitié sincère que tous les François ont pour eux, et particulièrement à la cour, depuis qu'ils prêtèrent de l'argent à Henri IV dans des conjonctures fâcheuses. Nos troupes de Provence s'em-

barqueront bientôt avec grande espérance de chasser les Turcs de Candie. Le pape a envoyé l'étendard de l'Église à M. de Beaufort, qui l'a envoyé au roi.

Je vis hier M. de Lorme, c'est un merveilleux homme, et toujours lui-même, *plura alias*. Je vous remercie de vos deux beaux livres que M. de la Fille me vient de rendre. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 26 avril 1669.

LETTRE DCCLXXXIV. — *Au même.*

Le roi a donné à M. de Chaulnes, ci-devant ambassadeur à Rome, le gouvernement de Bretagne, il est oncle de M. le duc de Chevreuse, qui est très riche et gendre de M. Colbert. Le roi est toujours à Saint-Germain, à Versailles ou au camp de Saint-Sébastien.

Les Hollandois font ce qu'ils peuvent pour s'opposer à nos desseins, nous les avons autrefois aidés dans leur révolte contre le roi d'Espagne; aujourd'hui ils s'entendent avec eux contre nous. Voilà la politique de ces nouveaux républicains, qui ne veulent pas se souvenir de leur obligation.

Nous avons ici quantité de rhumes qui étouffent le poumon en quatre jours par un catarrhe suffoquant, si on n'en prévient le danger par la fréquente saignée; j'en ai fait saigner un dix fois en deux jours, qui est heureusement guéri, et qui ne pouvoit guérir que par là. Tout ce qu'on lui tira n'étoit que du pus au lieu de sang, et une espèce d'huile fondue (1). Il nous est ici venu depuis peu de Genève un petit livre assez mal imprimé, *Pharos medicorum, auct. Theophili Boneti*, qui sont des lieux communs de médecine tirés des œuvres de feu M. Baillon, qui mourut ici l'an 1616, l'ancien de notre compagnie. M. Spon sait bien ce que c'est que ce livre; il est

(1) Véritable exagération d'un phlébotomane.

(R. P.)

excellent pour tout medecin qui veut raisonner de son métier avec science et autorité; je vous prie de l'indiquer à M. votre fils aimé, afin qu'il s'en serve et qu'il le lise soigneusement, et le porte dans sa poche comme un *veni mecum*, ou plutôt comme un petit trésor de belle science et de bonne méthode. Le bon Érasme qui, tout Batave qu'il étoit, étoit très *acut* et très *lin*, a écrit quelque part: *Suadeo ut sacerdotes et monachi habeant exemplar Divi Pauli pro concubina*: faites-en l'application vous-même.

M. le cardinal Antoine, grand-aumônier de France, s'en veut retourner à Rome, d'autant que l'air de ce pays lui est fort contraire pour sa santé. Le roi a dit que notre secours doit être maintenant arrivé en Candie, où les Vénitiens ont perdu cet excellent général, nommé Cornaro. C'est le nom d'une de leurs meilleures familles, qu'ils font même descendre de la famille romaine CORNELIA: s'il est vrai je m'en rapporte. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 7 juillet 1669.

LETTRE DCCLXXXV. — *Au même.*

Enfin, Dieu a fait un roi en Pologne, qui est de la Pologne même. J'apprends que la France y a réussi, ne s'en étant mêlée que pour donner l'exclusion au duc de Lorraine, qui étoit porté par la maison d'Autriche. Ce prince qu'ils ont fait roi est de fort bonne maison; mais il n'étoit pas riche: la feuë reine-mère lui faisoit présent tous les ans de 6,000 livres, parce que sa maison avoit été ruinée par les Cosaques. Il s'appelle Michel Caribon Mitznoviski; nous en saurons l'inclination avec le temps.

Plusieurs ont ici belle peur de ce que le roi ira bientôt au parlement pour plusieurs réglemens, et entre autres de la chambre de justice, des procès, de grands et de petits commissaires qu'on veut leur ôter; du retranchement des vacances, tant de l'automne que de Pâques, et de plusieurs

suppressions en la chambre des comptes. On dit même que le roi veut faire le parlement de semestre, ce qui fut sous Henri II, l'an 1554, et tous nos conseillers en sont alarmés.

Un prisonnier d'état s'est empoisonné dans la Bastille, épouvanté du supplice qui ne lui pouvoit manquer, pour avoir parlé fort mal *de Domino Priore*.

On parle ici d'un chiaoux, capigi ou bacha du grand seigneur, qui vient de la part de son grand seigneur saluer le roi, en tant qu'il est le plus grand et le plus puissant roi de la chrétienté. On s'enquiert déjà de l'entrée qu'on lui fera, *an per portam Sacram, an per Campanam?* Ceux qui viennent de Saint-Germain disent que M. le Dauphin est malade. Je prie Dieu qu'il guérisse bientôt; la France a grand besoin de ce petit prince, *qui est columna familiæ regię et firmamentum*. On dit qu'il est fort gentil, qu'il a bon esprit et qu'il étudie bien: *De nostris annis illi Jupiter augeat annos*. C'est un vers d'un païen à un empereur, dont Tertullien a fait mention quelque part. Je prie Dieu que M. le Dauphin ait les vertus du bon roi Louis XII et du grand Henri IV, et qu'il soit aussi heureux que Trajan.

Un jeune provençal, nommé M. de Blain, m'est ici venu consulter. Vous l'avez vu à Lyon, et M. Meyssonier, qui lui a donné son *Almanach* in-folio, n'y a-t-il pas moyen que j'en aie un pareil par votre moyen? Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 16 juillet 1669.

LETTRE DCCLXXXVI. — *Au même.*

Nous n'avons rien ici de nouveau depuis l'élection du roi de Pologne, sinon que M. le Dauphin est malade à Saint-Germain; il a été saigné trois fois. J'ai peur pour ce petit prince qui nous est tant nécessaire; car il est à craindre que ce ne soit la petite vérole. J'espère que Dieu le conservera pour le besoin que nous en avons.

J'apprends que quelqu'un a fait l'histoire de la régence; je ne doute point que ce ne soit quelque fin et rusé écrivain. Mais comme on alloit commencer l'édition de l'imprimerie du Louvre, l'on a changé de dessein, et cela est remis pour une autre fois. Peut-être que notre siècle n'est pas encore capable de tant de vérités qui doivent être révélées là-dedans. Toutes choses ont leur saison. L'*Histoire des guerres d'Italie* de Guichardin est un fort beau livre; mais il ne le voulut pas faire imprimer de son vivant, et même ne le fut-elle que longtemps après. L'*Histoire universelle* de M. le président de Thou est belle et plus que belle; mais elle déplut si fort au cardinal de Richelieu, qu'il en fit perdre la vie au fils aîné de l'auteur, qui étoit un fort honnête homme, et cela pour un passage d'Antoine du Plessis de Richelieu, qui est dans le tome I, sous François II, l'an 1560, après qu'il a parlé de la conspiration d'Amboise, où fut tué la Renaudie qui en étoit le chef, et qui, par sa faute, fut lui-même la cause de son malheur et de plusieurs autres. Ce passage commence ainsi : *Antonius Richelius vulgo dictus Monachus, etc.* L'histoire de Guichardin a été écrite en italien; mais la meilleure traduction française est en deux tomes in-octavo de Genève. Vive Tite-Live et Corneille Tacite avec Suétone, et pour les modernes l'illustre M. de Thou, Guichardin et Buchanan. Faisons-y le septenaire entier, et y ajoutons l'*Histoire du concile de Trente* de Fra-Paolo Sarpi (1). Je suis à son égard de l'avis

(1) Le célèbre Sarpi, plus connu sous le nom de *fra Paolo*, naquit à Venise en 1532. Son *Histoire du Concile de Trente* lui acquit une grande réputation, mais en même temps beaucoup d'ennemis. Les querelles de la République avec le pape Paul V lui suscitèrent des affaires extrêmement fâcheuses, car il étoit le théologien et le conseil des Vénitiens. Le pape lui ordonna de venir à Rome en 1606, et, sur son refus, il l'excommunia; mais fra Paolo ne s'en émut pas autrement, chose extraordinaire pour l'époque. Il fut un jour attaqué, sur le pont St-Marc, par cinq assassins, qui ne lui firent aucune blessure mortelle; il dit à ce sujet, par allusion, qu'il reconnaissait là le *stylo romano*. Il mourut en 1623, âgé de soixante-onze ans. Le cardinal Palavicini, dont parle ici Gui Patin, écrivit aussi l'*Histoire du Concile de Trente*.

des Vénitiens, quoi qu'en disent les jésuites et le cardinal Palavicini.

L'on dit ici que M. le duc Mazarin n'est plus grand-maître de l'artillerie, que le roi a revêtu de cette charge le comte de Lude, qui étoit grand-maître de la garde-robe, en la place duquel a été mis M. le marquis de Gesvres, qui étoit premier capitaine des gardes. En sa place, le roi a établi M. de Péquelin. La cour est un pays où l'on joue tous les jours à bou-tehors (1), et à prendre la place de son compagnon. On dit que la maladie de M. le Dauphin a rendu le roi fort chagrin, et même la diversité d'opinions de ses médecins les a rendus ridicules. Sidonius Apollinaris a remarqué la même chose; car il a dit quelque part : *Consentientes et dissentientes medicos, minutæ controversiæ quibus ægri non indigent, utpote que nihil faciunt ad depulsionem morborum.* Il y en a un qui proposa au roi la saignée du pied, mais il la refusa et s'en moqua. Il se porte présentement un peu mieux. C'étoit une fièvre continue avec assoupissement, qui faisoit soupçonner quelque malignité. Il a été saigné quatre fois. Dieu lui donne les années de Nestor ! *Vale.*

De Paris, le 31 juillet 1669.

LETTRE DCCXXXVII. — *Au même.*

J'ai reçu par M. Troisdames le livret que m'envoie M. votre fils de M. Louis de Serres, que j'ai tout parcouru : c'est un homme qui se plaint, et il y en a bien d'autres que lui qui se plaindroient aussi bien que lui, et encore avec bien plus de raison que lui, si on gagueoit quelque chose à se plaindre,

mais dans un tout autre esprit que fra Paolo Sarpi ; il trouve, en conséquence, plus de 360 erreurs dans l'ouvrage de ce dernier. Et puis cherchez la vérité dans les historiens. (R. P.)

(1) Ce mot se trouve souvent dans les anciens auteurs, et notamment dans Montaigne, mais il a subi des altérations d'orthographe et de sens. Dans le xviii^e siècle on disoit un *coup de boutoir*. (R. P.)

sed frustra. Qui est-ce qui fera droit à tant de gens qui se plaignent ? Qui les jugera ? Les juges qui sont la plupart fils de marchands, et eux-mêmes marchands de leurs offices, tant en fonds qu'en détail, qui n'ont étudié que pour acheter et pour revendre, comme ils font tous les jours, qui n'aiment (pour me servir du terme de M. Amyot) *la chose publique* que pour leur profit, qui sont la plupart ignorants, et ne sont pas même assez gens de bien pour régler tant de désordres qui sont par le monde ; ces messieurs, dis-je, réforment-ils les abus du siècle ? J'ai vu quelquefois M. le premier président déplorer son malheur de ne pouvoir empêcher tant d'abus qui sont dans le palais, et qui retombent tous les jours sur le public. Je vous dirai, en un mot, ce que j'en pense. Il ne faut parler de ce livre en aucune façon, ni en bien, ni en mal, *ut hodie sunt res, et ut evitatur*. Ou lui dira tout à l'heure qu'il n'en parle que par envie. Il n'en faut donc rien dire du tout, ni même le censurer et le condamner ; car il n'en vaut pas la peine, joint que cela lui pourrait donner quelque crédit chez les sots. Que faire donc ? Ne dites mot, ce livre ne se peut soutenir. Les médecins, dit Pétrone, assurent qu'un homme ne peut marcher sans nerf : aussi vous puis-je dire que ce livre n'ira jamais guère loin, faute de bonnes jambes. Mais si l'auteur est jeune, je veux bien espérer de lui qu'il s'amendera à la charge qu'il fera quelque jour une douzième édition de son livre, dans laquelle il nous enseignera quels sont ces remèdes chimiques et spécifiques qu'il loue avec tant d'empportement. S'il me prouve cette proposition, je me soumetts, et lui promets de passer de son parti et de me faire de sa confrérie. Je vous remercie de la bonne affection que vous me témoignez pour mon Carolus, qui, en vérité, la mérite, et de tous les honnêtes gens. J'attends de ses nouvelles, et je ne sais s'il est encore à Vienne. Je ne sais point encore quand il reviendra, peut-être que vous le verrez à Lyon plus tôt que moi. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 4 aout 1669.

LETTRE DCCLXXXVIII. — *Au même.*

Je vous remercie de tout mon cœur de celle qu'il vous a plu m'écrire. Il est vrai que j'ai traité M. Remy avec joie et allégresse, et j'en suis fort content. Il m'a fait l'honneur de me croire et s'en est bien trouvé. La plupart des *quartanaires* sont ordinairement mélancoliques, obstinés, et ne eroient guère volontiers les médecins. C'est la cause qui fait souvent durer ce mal plusieurs mois et même plusieurs années. Ils sont contents de moi. Mademoiselle Remy est une brave dame, ses deux filles belles et bien sages, et M. Remy est un maître homme, de la classe de ces gens résolus, dont il n'y en a pas treize à la douzaine.

Il est des esprits des hommes comme des métaux. Il y en a de plus précieux les uns que les autres. Les uns sont d'or ou d'argent, les autres ne sont que de terre ou de cuivre doré. Parmi ees derniers, il y a bien des Tartufes et des hypocrites. Au reste, je vous remercie de votre bon souvenir. Je vous supplie de m'aimer toujours, et de eroire que je veux être toute ma vie votre, etc.

De Paris, le 28 août 1669.

LETTRE DCCLXXXIX. — *Au même.*

Il y a ici beaucoup de monde affligé de la mort de M. de Beaufort : on dit que les prêtres y gagneront, d'autant que plusieurs font prier Dieu pour son âme : ainsi quand l'un perd, l'autre y gagne; mais quoi qu'il en soit, *sancta et solubris est cogitatio orare pro defunctis, ut a peccatis solvantur*, cela ne sauroit manquer d'être bon pour un prince, pour un général d'armée, pour un courtisan, mais en avoit-il grand besoin, vu qu'il combattoit contre le Ture, et qu'il défendoit la chrétienté, *hoc est dubium theologicum*, que je laisserai à résoudre à messieurs de la Sorbonne.

Nous avons ici, ce 22 août, un médecin dangereusement

malade *ex fluxu dysenterico cum hæmorrhæa hepatis*, outre qu'il est détemu d'une maladie incurable à cause des années passées, il a septante-deux ans, c'est M. Jacques Mentel, meilleur médecin qu'il n'est éloquent.

Nous allons avoir un nouveau cardinal, qui sera M. le duc d'Albret, neveu de M. de Turenne, et qui sera nommé le cardinal de Bouillon. Il est docteur de Sorbonne, savant, libéral, agréable, aimé et prisé de tous ceux qui le connoissent; Dieu lui fasse la grâce de faire autant de bien à la France que les deux derniers lui ont fait de mal!

Il y a ici bien du monde qui veut que M. de Beaufort ne soit pas mort, mais seulement blessé et prisonnier à Candie; plutôt à Dieu que cela fût vrai!

Le 25 de ce mois est mort un des nôtres, nommé M. Ph. Chartier, âgé d'environ trente-cinq ans; il avoit heureusement vendu sa charge de médecin par quartier, il n'y a pas six mois; il restoit professeur du roi; la charge est aujourd'hui perdue, au moins est-elle au pillage. Il étoit, à ce que j'entends, fort débauché, *inciderat in fluxum dysentericum*, ensuite la fièvre continue l'attrapa, dont il est mort le neuvième jour, tant faute de son appareil qu'autrement, il n'a été guère saigné; on dit qu'il a été purgé trop tôt, tant il y a que, *multo, imo pessimo suo fato transiit ad plures, imo illam regionem penetravit, unde nequit redire quemquam*. J'ai vu le père, les deux fils, qui tous trois sont passés; de ces trois on n'auroit su en faire la moitié d'un bon médecin, mais en ce monde, et les ânes et les chevaux meurent aussi bien que les mulets et les charretiers. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 28 août 1669.

LETTRE DCCXC. — *Au même.*

Un de nos médecins des plus étourdis conseilla à Philippe Chartier, autre jeune fou, de prendre un remède purgatif

dans sa fièvre qui étoit accompagnée d'un flux dysentérique, et ensuite il lui fit avaler du vin émétique, dont il mourut peu d'heures après, *cito Stygias ebrius hausit aquas*. Aujourd'hui sa charge est au pillage, plusieurs la demandent, il y a cinq compétiteurs pour lesquels des plus grands de la cour s'emploient; on a donné avis au roi que ce seroit le plus court de la mettre à la dispute, et la donner à celui qui y montreroit plus de mérite : nous ne sommes pas encore assez sages pour prendre de ces règles-là (1). Mademoiselle la princesse de Conti étoit ici près, à l'Isle-Adam, à l'intention d'y passer le reste de l'été; elle y est tombée malade, et a été ramenée à Paris : tout le monde plaint cette princesse, qui est la fleur des dames de la cour, en sagesse, en piété, en probité, et dont la maison est réglée tout autrement mieux que toutes les autres : elle est nièce du feu cardinal Mazarin, mais elle vaut mille fois mieux que lui. Cette princesse est une autre sainte Catherine de Sienne. Il y en a qui disent qu'elle est sainte comme saint Charles Borromée, *qui fuit serio christianus*, bien qu'il fût neveu d'un méchant homme, savoir, du pape Pie IV, lequel eut pour successeur Pie V, duquel fut fait ce distique :

*Papa Pius quintus moritur, res mira tot inter
Pontifices, tantum quinque fuisse pios.*

On parle ici fort diversement du malheur arrivé à M. de Beaufort, quelques uns disent que le roi en a eu grand regret, et qu'il en a écrit en colère à M. de Navailles, avec commandement de tout quitter et de venir de deçà incontinent; le roi envoie en sa place M. le maréchal de Belfonds avec 4,000 hommes.

(1) Si Gui Patin eût vécu de nos jours, il aurait vu son désir accompli; tout s'y met à la dispute ou au concours. Il y a des avantages mais aussi bien des inconvénients dans l'emploi de ce mode d'élection; plus d'une fois ce fut un véritable guet-apens pour le mérite et le savoir.

(R. P.)

Je traite , malade , un de nos médecins , qui est M. Mentel , âgé de septante-deux ans ; il est heureusement échappé d'une dangereuse et sottè dysenterie , et d'un dégoût étrange de toute sorte de liqueurs , mais il a bien de la peine à revenir , tant est vrai ce que Cicéron a dit , *Senectus ipsa morbus est.* Mais l'auteur françois a encore dit autrement : *L'an prochain , vieillesse sera maladie incurable à cause des années passées.* M. Mentel est ravi d'être saigné , et porte bien ce remède , mais il hait fort toutes sortes de médicaments , et particulièrement tous les purgatifs.

M. le Dauphin est encore malade , il a eu quelques frissons et de mauvaises nuits ; si cela continue , on croit que le roi n'ira point à Chambord. On dit que madame de Vendôme , mère de feu M. de Beaufort , vient de mourir ; elle étoit fille de feu M. le duc de Mercœur , qui mourut l'an 1601 , à Nuremberg , à son retour de Hongrie. Je vous baise les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris , le 8 septembre 1669.

LETTRE DCCXCI. -- *Au même.*

Enfin madame de Vendôme est morte , et les médecins ont bon temps , car il n'y a point ici de malades , si ce n'est quelques dysenteries. La reine d'Angleterre est aussi morte à Coulombe d'un médicament narcotique. Dieu nous veuille , par sa sainte grâce , préserver de l'opium et de l'antimoine ! Le roi est en colère contre Valot , de ce qu'il a donné une pilule de laudanum à la feue reine d'Angleterre. Les charlatans tâchent , avec leurs remèdes chimiques , de passer pour habiles gens et plus savants que les autres ; mais ils s'y trompent bien souvent , et , au lieu d'être médecins , ils deviennent empoisonneurs. Ils se vantent de préparations , et ce n'est que de l'imposture. Thaïs étoit anciennement une belle putain qui

tâchoit de passer pour femme de bien , et qui se déguisoit tant qu'elle pouvoit.

Ainsi fait la chimie auprès de la médecine. Il court ici des vers sanglants contre Valot , et entre autres cette épigramme :

Le croirez-vous, race future ,
 Que la fille du grand Henri
 Eût en montrant même aventure
 Que fen son père et son mari ?
 Tous trois sont morts par assassin ,
 Ravailiac, Cromwell, médecin.
 Henri d'un coup de bayonnette
 Charles finit sur un billot ,
 Et maintenant meurt Henriette
 Par l'ignorance de Valot.

On me vient de dire que M. le Dauphin n'est pas encore bien , qu'il est fort maigre et a les jambes bien foibles. Dieu lui redonne bientôt la santé ! la France a grand besoin que cet enfant vive. François I^{er} perdit son Dauphin à dix-huit ans, et en même temps sa bonne fortune. Cette déesse aveugle aime les jeunes gens et ne fait point de miracle pour les vieux. Adieu.

De Paris, le 18 septembre 1669.

LETTRE DCCXCII. — *Au même.*

Je vous ai mandé comme j'avois rencontré sur le Pont au Change votre M. de Belaistre , qui a pris la peine de s'arrêter et de me saluer de votre part , et de me faire beaucoup de compliments : après un peu de conversation nous nous en allâmes chacun de notre côté ; nos chiens n'ont garde de chasser ensemble, *Samaritani non coutuntur Judæis.*

On dit ici que le roi a mandé à M. de Navailles qu'il re-

viennne de Candie , et qu'il ramène ses troupes , puisque les Vénitiens et le pape n'y font pas leur devoir pour en chasser le Turc. On dit pourtant que le pape avoit envoyé pour cet effet des pardons et des bulles : *Quidquid Roma dabit , unus dabit , accipit aurum*. Les Turcs ne sont-ils pas de méchantes gens , et bien incrédules , de ne rien déférer à ces bulles , inventions italiennes et papalines ?

On dit que le roi va faire du changement en la grand'chambre par le retranchement de quatre présidents au mortier , qui sont fort obérés , et qui ne paient point leurs dettes ; MM. de Bailleul et de Novion sont les deux premiers , les deux autres ne se nomment pas si haut ; pourtant je n'en crois rien , et le prends pour un bruit de ville , et un son qui n'a pas d'efficace.

Le maréchal de Belfonds va commander en Candie , et il y mène quand et soi quinze cents hommes. Il y en a qui croient que l'accord est fait entre les Vénitiens et les Turcs. D'autres disent que nos troupes revenoient , mais que le roi les a contremandées , et qu'ils ont ordre de s'y en retourner. J'ai ce matin (23 septembre) rencontré près de la porte Saint-Michel M. le cardinal de Bouillon , qui étoit seul dans son carrosse ; il est ici en grande estime d'érudition et d'intelligence.

Nous avons ici des dysenteries qui ne sont pourtant pas fort cruelles , et plusieurs fièvres quartes. Je pense que l'hiver sera fécond en maladies , à cause des grandes chaleurs de l'été qui ont bien échauffé les corps , et à cause du vin nouveau qui sera terrible , à ce que disent les bons biberons ; de là viendront les inflammations de poumon , les rhumatismes et les gouttes , sans oublier les doubles tierces et les quartes.

J'ai donné congé à mes auditeurs dès le 12 juillet , et ne recommencerai qu'à la fin de novembre selon la coutume. Nous avons en notre collège deux places vacantes , l'une de philosophie , l'autre de médecine : plusieurs les ont deman-

dées, et ce par les plus grands du royaume; le roi n'en a voulu conférer aucune, il veut qu'elles soient mises à la dispute. On commencera par celle de philosophie, en exécution d'un arrêt du conseil donné sous Charles IX, l'an 1566, et qui pourtant n'a jamais été observé. Quoi qu'il en soit, nous obéirons au prince, qui est le grand maître, qui est le patron de ces chaires royales. Il y a un an que celle-ci vaque par la mort de M. des Auberies, professeur en philosophie au collège d'Harcourt. Celle de médecine vaque par la mort de Philippe Chartier. Un des nôtres, nommé Ruffin, se rendit chartreux l'an passé; il a fait profession depuis quinze jours en Basse-Bretagne; et voilà comment le nombre se diminue par la mort ou autrement. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 26 septembre 1669.

LETTRE DCCXCHI. — *Au même.*

La santé de M. le Dauphin va toujours en amendant.

On dit que la gazette de Hollande assure que les Turcs ont levé le siège de Candie; je n'en lis jamais aucune, pas même des nôtres, mais je souhaite que celle-là ait dit vrai.

M. le chancelier étoit hier si fort malade, que l'on parloit déjà de son successeur, et même on le nommoit, *dies die traditur, dies diem docet: juvenes mori possunt, senes diu vivere non possunt*. On publie que M. de Beaufort n'est point mort, qu'il est prisonnier chez les Turcs, qu'il a écrit au roi sa déroute et son désastre; on dit qu'il est aujourd'hui à Larisse, ville de Grèce, dans laquelle est jadis mort notre grand Hippocrate, *idem ipse meminit Larissæ ejusdam Virginis, lib. 3. Epidem., ejus historia est admodum memorabilis, utpote que judicata fuit sexto die, et tamen feliciter evasit triplicis evacuationis beneficio*. Le fait est rare, et merveilleusement re-

marquable ; sur quoi méritent d'être lus les commentaires de Galien , Foësius , Mercurial , Valesins et Phrygius ; je vous prie de les faire lire à M. votre fils Noël Falconet , que je salue de tout mon cœur. Cette histoire vient fort à propos , et souvent chez nos malades et en consultation. Depuis huit jours est ici morte une bonne veuve de plus de quatre-vingt-trois ans , fille de M. Riolan , qui mourut l'an 1606 , et sœur de madame Bouvard , comme aussi de feu M. Jean Riolan mon prédécesseur que vous avez connu. L'automne est appelée par Tertulien : *tentator valetudinum*.

On dit que le vin nouveau est fort bouillant ; cela fera tâter le pouls aux *quartanaires* et aux dysentériques , et fera venir ici des rhumatismes et des péripneumonies : le bon ami d'Agrippine a fort bien dit à ce propos , *gravis annus medicis in questu est*. Il y a de la peste en Flandres , et une méchante fièvre épidémique en Hollande qui emporte beaucoup de monde ; ils sont si sots en ce pays-là et si grossiers , qu'ils aiment mieux se laisser mourir que d'être saignés , *va miseris !*

M. le maréchal de Bellfonds est parti pour Candie. Il est allé par Chambord pour prendre congé du roi : puisse-t-il être plus heureux que les autres ! Madame la duchesse d'Orléans a écrit au roi de grosses plaintes contre Valot de ce qu'il a tué la reine d'Angleterre sa mère avec sa pilule d'opium , et demande qu'il soit chassé de la cour. M. le duc d'Orléans est dans le même sentiment , et l'a menacé pareillement ; je ne sais ce qui en arrivera , mais on dit que cela est remis au retour du roi. Voilà le bruit de la cour. Feu M. Merlet disoit que l'opium et l'antimoine étoient deux méchantes drogues , qu'il ne vouloit ni de l'un ni de l'autre ; il a vécu quatre-vingts ans , et n'en a jamais pris. Il eut en une même année deux grandes maladies , avec fièvre continue , en chacune desquelles il fut saigné dix-huit fois , c'est trente-six fois en un an , et purgé plusieurs fois avec casse et séné , *absque stibio , manna et scammoniatis*.

Enfin le roi a voulu (ce 5 octobre) que la chaire de philosophie vacante par la mort de M. des Auberis fût disputée. M. l'abbé de Bourzé en a été établi le juge avec six hommes savants, et six professeurs du roi. La dispute a été publiée par affiches; sept hommes se sont présentés, qui ont demandé à la disputer. Ces MM. les treize juges, établis par le roi, les ont voulu voir, et les ont entendus parler en leurs prétentions; trois d'iceux ont été congédiés doucement, en leur faisant connoître qu'ils n'y étoient pas propres, les quatre autres ont été retenus pour parler publiquement chacun une heure d'horloge *ad clepsydram*, savoir, chacun sur un point différent, tiré de la doctrine d'Aristote, *de immortalitate animæ, de motu, de præstantia philosophicæ peripateticæ*. Le quatrième a été contre la prétendue nouvelle philosophie de M. Descartes, *qui dictus est magis indulgisse novitati, quam veritati* (1). Je les ai entendus tous quatre fort attentivement, et tous quatre ont fort bien fait; néanmoins il y en a deux qui ont plus paru que les deux autres, savoir, ceux qui ont agité les deux premiers points: maintenant ils attendent le jugement qui en sera fait par MM. les treize juges députés du roi, mais nous ne savons pas quand ce sera; peut-être que l'on attendra le retour du roi, qui sera, à ce qu'on dit, le 17 de ce mois.

Le roi de Pologne doit bientôt arriver; il est depuis quelques jours à Chantilly, où M. le prince de Condé est allé le recevoir: l'on dit qu'il n'entrera pas dans Paris en grande cérémonie, d'autant qu'il a désiré que le roi lui donnât la droite, ce qui lui a été refusé; ainsi il ne fera que passer, et s'en ira passer l'hiver à Avignon.

On ne parle ici que de voleurs, de recéleurs et de gens qui

(1) C'est ainsi que bien des gens à cette époque jugeaient le grand Descartes. Plus tard même ce philosophe et ses disciples les plus illustres ne furent pas mieux appréciés. Sur un exemplaire de Malebranche, appartenant à Bossuet, ce grand homme avait écrit en note marginale: *Pulchra, nova, falsa.*

tuent; les exécutions publiques ne manquent point pour l'exemple, et néanmoins il y a toujours quelqu'un qui y est attrapé; les fréquents supplices m'étonnent et me font connoître la malice des hommes, et la vigilance des juges qui travaillent pour le bien public. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 12 octobre 1669.

LETTRE DCCXCIV. — *Au même.*

Le bouhomme M. Nicolas Ellain, l'ancien de notre école, qui mourut d'une pleurésie, l'an 1621, âgé de quatre-vingt-sept ans, avoit aussi été taillé deux années avant sa mort. Nous avons ici quelques petites véroles et quantité de rougeoles. A l'une et à l'autre, la saignée, faite dans le commencement, est d'un grand secours pour prévenir l'inflammation érysipélateuse du poumon, qui est mortelle (1).

Pour ce qui est de l'usage de la glace dont vous me demandez

(1) C'est une grande question que la saignée dans les fièvres éruptives. Du temps de Gui Patin on n'hésitait pas; plus tard même, Chirac, le médecin du régent, s'écriait: « Petite-vérole, je t'accoutumerai à la saignée. » Et pourtant il n'en fut rien. L'heureuse découverte de la vaccine a singulièrement diminué l'intérêt de la question, sans pourtant la résoudre entièrement. Pendant le règne de Louis XIV, cette question fut vivement controversée, même dans le public. Madame de Sévigné, plus tard victime elle-même de la petite-vérole, nous apprend que le chevalier de Grignan mourut des accidents de la variole et peut-être de la saignée. « Il a été rudement saigné, dit-elle; il voulut résister à la dernière, qui fut la onzième, mais les médecins l'emportèrent. Il leur dit qu'il s'abandonnait donc et qu'ils voulaient le tuer par les formes. La mort de M. de Guide, qu'on a cru qui devait être saigné, a bien fait mourir du monde après lui. » (du 10 février 1672.) Voyez note t. II, pag. 219, et le remarquable rapport fait sur cet important sujet à l'Académie de médecine, par M. le docteur Bousquet. (*Bulletin de l'Académie royale de médecine*, t. XI, pag. 369.)

(R. P.)

mon avis, je ne le blâme point, ni celui de l'eau rafraîchie, mais je n'en ai jamais approuvé l'excès, qui est dangereux à tous ceux qui n'y sont pas accoutumés. Cette fraîcheur subite est ennemie de l'estomac (1), dont les tuniques doivent être conservées dans leur juste tempérament, qui est toujours accompagné d'une chaleur considérable. Elles ne peuvent sans souffrir porter ce froid extrême. Tôt ou tard on s'en doit ressentir. Philippe Chartier étoit un gros garçon de trente-six ans, qui mangea force melons en un dîner, but rudement à la glace beaucoup de vin, tint table longtemps, mangea quantité de cerneaux, et tomba malade ensuite. Dès le lendemain son compagnon de débauche fut son médecin; peu saigné, purgé mal à propos dans un flux dysentérique qu'il avoit, il ne tarda pas à mourir. Le père, qui faisoit l'entendu en chicanerie, est mort gueux avec son Galien grec et latin qu'il avoit commencé de faire imprimer. Le second fils ne valoit pas mieux que son frère, et est mort de faim; ainsi voilà trois Chartier renversés.

On voit ici une relation de Candie, où il est dit qu'il n'a pas tenu à nos gens que tout n'allât bien en ce pays-là contre les Turcs; mais que quelques troupes n'ont pas voulu seconder de leur côté, comme elles avoient promis. On loue néanmoins les Vénitiens de leur fermeté et de leur conduite. Feu M. Naudé m'a autrefois dit que Constantinople ne fut prise, l'an 1453, par les Turcs, que par la faute des prêtres et des moines de cette ville, qui ne voulurent rien contribuer pour la levée des soldats et pour la défense de la ville; que toute l'Europe étoit alors en fort mauvais état. L'Angleterre brouillée par les factions d'York et de Lancastre; la France divisée par la faiblesse d'esprit de Charles VII, outre qu'elle étoit occupée à

(1) M. le docteur Alph. Guérard a démontré la vérité de ces préceptes dans un bon travail ayant pour titre : *Mémoire sur les accidents qui peuvent succéder à l'ingestion des boissons froides, lorsque le corps est échauffé.* (*Annales d'hygiène publique*, Paris, 1842, t. XXVII, p. 43 et suiv.)

repousser le reste des Anglois de France, depuis que la Pucelle d'Orléans eut si bravement réussi à les chasser. L'Espagne étoit partagée en diverses principautés ; les princes d'Italie, ni le pape même, ne firent aucun effort pour repousser au delà du mont Imaüs cet ennemi commun de la chrétienté, Mahomet II, qui fut un vaillant prince et un grand conquérant, et qui avoit bien envie de venir jusqu'en Italie et de pousser sa bonne fortune plus loin. Mais ses débauches l'empêchèrent de passer outre. Ce tyran mourut presque des mêmes causes que ce Philippe Chartier dont je vous ai parlé, de vin, de femmes, de melon et de glace. C'est lui qui ordonna qu'on mit sur son tombeau, *Mens erat superare Rhodum et de-bellare superbam Italiam*. Mais quoique toute l'Europe aujourd'hui soit dans un état assez dissemblable, quelque effort qu'on ait fait à repousser les Turcs, ils n'ont pas laissé de s'avancer en leurs desseins, et de se rendre maîtres de toute l'île de Candie ; Dieu veuille qu'ils en puissent demeurer là, et qu'ils n'approchent pas davantage de la Sicile et de Rome, de peur qu'enfin on n'y dise, s'ils y viennent jamais, *notre Saint-Père le Turc*, aussi bien que l'on dit aujourd'hui *notre Saint-Père le pape*. Tels progrès de nos ennemis nous doivent bien épouvanter, vu qu'ils ne se font que par punition divine.

Vale.

De Paris, le 6 novembre 1669.

LETTRE DCCXCV. — *Au même.*

Je vous envoyai hier, ce 7 novembre, une lettre de quatre pages, en récompense de ce que je ne vous avois écrit depuis longtemps. Je vis hier M. de Lorme, par visite chez lui ; il me fit grand accueil, nous causâmes ensemble une bonne heure, nous ne fûmes muets ni l'un ni l'autre ; il est admirable en son entretien, aussi bien qu'en toute autre chose ; il a une mémoire admirable pour son âge de quatre-vingt-

cinq ans. Je crois qu'il mourra en sa vieille peau , avec son antimoine dans le cœur et dans la tête ; et néanmoins ce qui me console, c'est que j'espère qu'il n'en prendra jamais, aussi n'en a-t-il pas besoin.

On parle fort ici de trois hommes qui sont en prison , savoir d'un marquis et de deux faux témoins qu'il avoit subornés pour perdre certain officier qui avoit une belle femme , et avec laquelle il avoit intelligence secrète ; on dit qu'ils sont condamnés au Châtelet , et qu'il y a appel au parlement. On parle d'un traité de grande importance qui détruiroit la triple alliance , c'est entre nous et le roi d'Espagne , auquel nous vendrions l'Alsace et le Roussillon , et qui nous quitteroit le reste des Pays-Bas. Si cela arrive jamais, Dieu puisse bien garder les bourgmestres de la riche cité d'Amsterdam ; car , comme nous serions en ce cas-là les plus proches voisins des Hollandois , on leur feroit bientôt connoître ce que vaut et ce que peut notre voisinage. Eginard en la vie de Charlemagne , et Aventinus *in Annalibus Bajorum* , ont rapporté un proverbe qui est pour le moins aussi vrai qu'il est commun : *Gallum habeas amicum, non vicinum* ; mais la science est réservée pour ceux qui s'y trouveront alors : *Vita summa brevis spes nos vetat inchoare longam* : il n'y a que le temps qui nous puisse apprendre les secrets d'État et de telle conséquence ; et de plus je vous assure que je ne crois rien de tout cet échange , mais il faut laisser parler le monde.

Un Hollandois, fort honnête et savant, m'a aujourd'hui parlé de quelques livres françois imprimés en Hollande , qui tous sont contre la cour romaine, du cardinalisme, du népotisme , et des éloges des cardinaux vivants, depuis M. François Barberini jusqu'à Maldachini. On imprime présentement à Genève un livre nouveau de M. Daillé, ministre de Charenton , que les Huguenots disent être le plus grand homme qu'ils aient eu depuis Calvin ; pour moi , je crois que M. A. Arnauld les surpasse de beaucoup.

Il y a ici un procès devant M. le lieutenant-criminel pour

un de nos docteurs nommé Cressé, fils d'un chirurgien fameux. Il a dans son voisinage, vers la rue de la Venerie, un *barbier barbant*, nommé Griselle, qui avoit une femme fort jolie, à ce qu'on dit. Le médecin a été appelé chez le barbier pour y voir quelqu'un malade; dès qu'il fut entré dans la chambre où il faisoit sombre, quatre hommes se jetèrent sur lui, et lui mirent une corde à l'entour du cou, lui voulurent lier les mains et les pieds; il se mit en défense et se remua si bien contre ces quatre hommes, qu'ils n'en pouvoient venir à bout. Le bruit et sa résistance vigoureuse firent que les voisins vinrent au secours et frappèrent à la porte; cela obligea ces quatre hommes de le lâcher et de s'enfuir. Le médecin alla aussitôt porter sa plainte chez le commissaire, après quoi le barbier a été mis en prison, où il est et sera jusqu'à la fin du procès. Quelques uns disent qu'il y a quelques amourettes cachées et quelque intelligence secrète entre le médecin et la femme du barbier, qui en est jaloux. Quoi qu'il en soit, on blâme le barbier de sa violence; il a tout loisir de s'en repentir. Charron, en sa *Sagesse* (oh! le beau livre! il vaut mieux que des perles et des diamants), a dit quelque part qu'un avare est plus malheureux qu'un pauvre, et un jaloux qu'un cocu. Il me semble que ce grand homme a dit vrai là aussi bien qu'ailleurs. *Nota* que ledit médecin est marié, et de plus qu'il est bien glorieux; mais quoi qu'il en soit, *hic et alibi venditur piper, et habent alaudæ omnes suam cristam*. Quelques uns prétendent que le barbier sera pendu pour avoir voulu ainsi traiter une personne publique: *dies diem docebit*.

Depuis trois jours le plus ancien ministre de Charenton, nommé M. Drelincourt, qui avoit près de quatre-vingts ans (c'est lui qui avoit un fils médecin, qui est aujourd'hui professeur à Leyden, à la place de M. Van der Linden, mon bon ami), a été enterré. Notre bon ami, M. Spon, à qui je baise les mains, connoissoit bien ces deux MM. Drelincourt.

Il y a encore ici un autre ministre de Charenton, nommé

M. Daillé, qui est fort vieux, et fort savant, et de grande réputation, même chez ceux qui sont du parti contraire.

Au sujet de la Hollande, je vous dirai que ce pays-là est malheureux, et fort sujet à plusieurs calamités. Vive la France, vive Paris, vive Lyon ! En Hollande, la plupart des malades ne croient point à la médecine et ne se servent point de médecins, en vertu de quoi la plupart des malades meurent aussi. Les médecins n'y saignent que très rarement, parce qu'ils n'en savent pas l'importance : aussi les malades y sont si stupides, *ne dicam adeo Batavi*, et si sots, qu'ils ne veulent point être saignés. Les médecins y purgent d'ordinaire avec des pilules et des poudres chimiques, avec l'antimoine et le vin émétique, dont ils sont fort mauvais marchands. C'est ce qui leur a fort aidé à les décrier ; ils ne croient point à la méthode de Galien, à la place de laquelle ils cherchent des secrets de chimie qui les rendent ridicules et méprisables. Tout le pays est sujet aux écrouelles et au scorbut. Les chirurgiens n'entendent rien à la vérole. Il n'y a la ni bon pain, ni bon vin, et ce qui est encore bien pis, il n'y a pas même de bonne eau. Joseph Scaliger a dit quelque part de la Hollande à son bon ami Janus Douza, *in epigrammate, de admirandis Hollandiæ* :

*In mediis habitamus aquis, quis credere possit ?
Et tamen hic nullæ, Douza, bibuntur aquæ.*

Ce pays-là est extrêmement froid, exposé à de mauvais vents méridionaux qui y apportent la peste fort souvent. On n'y boit que de la bière, et on n'y mange que du bœuf salé. Vive le pain de Gonesse avec le bon vin de Paris, de Bourgogne, de Champagne, sans oublier celui de Condrieux et le muscat de Languedoc et de Provence, de la Cioutad, de Saint-Laurent, etc. Mais excusez mon babil, *jam satis est nugarrum, itaque lubens desino, ut melioru sequuntur, si sors dederit.*

Le petit François Colot a depuis peu taillé ici M. le marquis de Hauterive, frère de M. le garde des sceaux de Châteauneuf, qui s'en porte bien à l'âge de quatre-vingt cinq ans. Il est allé en Flandre y tailler un riche bourgeois (1).

On parle fort ici d'un officier ture qui est envoyé ici par son maître, on ne sait pour quelle affaire il vient en France ; il a été quelque temps à Fontainebleau et est maintenant à Issy, à deux lieues de Paris, chez M. de la Bazinière, ci-devant trésorier de l'épargne.

M. l'évêque de Béziers, qui étoit en Pologne, est ici, où il s'apprête pour s'en aller en Espagne y traiter de l'accord que le pape tâche de faire entre la France et la maison d'Autriche : je prie Dieu que cette affaire réussisse.

Le roi de Pologne, Casimir, est à Saint-Taurin d'Evreux, qui est une des huit abbayes que notre roi lui a données ; on dit qu'il viendra demeurer à Saint-Germain des Fossés, qui en est une autre, dans Paris même et proche du Louvre.

L'illustre M. A. Arnauld, docteur de Sorbonne, travaille à réfuter *la Morale des calvinistes*, et on m'a dit qu'elle seroit bientôt faite. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 21 novembre 1699.

(1) La famille des Colot, nous l'avons dit souvent, se rendit illustre pendant plus de deux siècles dans la spécialité de l'opération de la taille par le grand appareil. Ce François Colot, qui mourut le 23 juin 1706 et dont parle ici Gui Patin, ne fut pas un des moins remarquables par son talent et par son désintéressement. Il a laissé un excellent ouvrage, publié après sa mort par Senac, qui l'a enrichi d'une longue et bonne préface. Ce livre est intitulé : *Traité de l'opération de la taille, avec des observations sur la formation de la pierre, et la suppression d'urine*, etc. Paris, 1727.

LETTRE DCCXCVI. — *Au même.*

Les lettres de Hollande portent qu'il y a en tout ce pays-là une méchante fièvre qui emporte quantité de malades. Ces bons Bataves sont bien badauds de n'entendre pas la saignée des galénistes, et de s'amuser cependant à aller à la chasse des secrets chimiques. Les beaux et bons secrets de notre métier sont dans les *Aphorismes* et le *Pronostic* d'Hippocrate, et dans la méthode de Galien, avec le livre de la saignée; que si cela ne suffit pas, qu'on y ajoute le Botal. Ils se piquent de vanité dans ce pays-là, quand on dit d'un homme qu'il est docteur en médecine, théoricien et non pas praticien, qui est à proprement parler ce que disoit Jules César de la république de Rome : *Nomen sine re*, un nom sans effet, ou bien, comme Galien a dit dans la méthode de la débilité d'estomac, que c'étoit un simple nom qui ne signifioit rien, si on n'ajoutoit la cause de cette débilité.

Je consultai hier avec M. Fr. de la Chambre, notre collègue, fils du médecin de M. le chancelier et médecin ordinaire du roi, qui a acheté cette charge 70,000 liv., et qui est frère de Pierre de la Chambre curé de St-Barthélemy en cette ville. Ce M. de la Chambre me dit tout affligé que son père se mouroit. C'est un grand homme mélancolique, qui a beaucoup écrit, et principalement *Les caractères des passions*. J'ai peur qu'il n'aille guère loin à cause de son grand âge de soixante-seize ans. Il est savant, tout ce qu'il a écrit est fort bon. Mais les honnêtes gens meurent comme les autres, et encore quelquefois plus tôt. La mort n'épargne personne, pas même les savants, qui vivent souvent moins que les autres.

Il n'y a encore rien de jugé touchant l'affaire de M. Cressé. Le procès est seulement sur le bureau, mais tout le monde en parle ici, et se raille du médecin qui se devoit contenter de ce qu'il avoit eu, sans s'en plaindre en justice; et même on dit que M. Molière en veut faire une comédie. Cela pourra

bien arriver, car dorénavant l'on est las de pleurer, on ne cherche qu'à rire, à l'exemple des dieux de la terre qui rient tant qu'ils peuvent du malheur d'autrui. Ceux qui ont bien pleuré en sont las, et ne savent plus quelle mine faire, quoi-qu'on en eût encore assez de raison. Martial a dit fort à propos, sur ce sujet, une chose qui est aujourd'hui très véritable par toute la France :

Pars major lacrimas ridet, et intus habet.

Un maître chirurgien de Paris, nommé Pierre Chenard, sot et glorieux comme un barbier, et d'ailleurs méchant, fripon et fort vicieux, tout marié qu'il étoit, a débauché une fille dévote, et la voyant près d'accoucher, il l'a tuée. Il s'étoit sauvé, mais il a été trouvé, pris et mis en prison au Châtelet, où son procès lui a été fait. Il y a été condamné d'être pendu et étranglé pour l'expiation de son crime. Appel à la cour, où il n'a été condamné qu'aux galères perpétuelles. Les juges font leur métier en conscience quand ils veulent, et d'autres fois ils quittent la rigueur de la loi pour gratifier qui il leur plaît, et passer à une modération charitable que les anciens Grecs ont nommée *ἐπιείκεια*.

On a fait le service de la feuë reine d'Angleterre, dont le corps a été mis dans la cave des Bourbons, qui est dans le chœur de l'église de Saint-Denis. Mais la voila maintenant toute pleine : où mettra-t-on tous les autres qui suivront, et qui par ci-après mourront comme les autres, aussi bien que Cyrus et Alexandre-le-Grand? On dit seulement qu'il y a une place retenue et destinée à Saint-Denis, dans laquelle on bâtira une chapelle pour y mettre les Bourbons, a commencer par Henri IV, Marie de Médicis, le feu roi Louis XIII, Anne d'Autriche sa femme, le duc d'Orléans et cette reine d'Angleterre. Dieu pourvoira avec le temps d'une autre chapelle pour les autres princes qui viendront après (1). Je souhaite

1. On voit que cette remarque a été faite un an avant le grand

pourtant qu'on n'y joigne pas de longtemps notre bon roi , qui nous est nécessaire. *Vale.*

De Paris, le 23 novembre 1669.

LETTRE DCCXCVII. — *Au même.*

Je vous ai ci-devant écrit d'un évêque de Vence; il y a en cet endroit de la faute, c'est l'évêque de Valence, en Dauphiné, qui étoit ci-devant abbé de Conac, et premier aumônier de M. le duc d'Orléans. Il fut disgracié il y a environ deux ans; il avoit fait quelque brigue pour revenir à la cour, mais ses efforts ne lui ont pas réussi pour ce coup. On dit que le roi l'a envoyé à l'île Jourdain, en Languedoc.

Le procès de M. de Courboyer, gentilhomme normand, de 40,000 livres de rente, est sur le bureau. On dit qu'il est cousin de M. le maréchal de Grancé.

Bossuet, qui ne prononça son oraison funèbre de Madame, duchesse d'Orléans, que le 21 août 1670. Qui ne se rappelle ce célèbre passage : « Elle va descendre à ces sombres lieux, à ces demeures souterraines, pour y dormir dans la poussière avec les grands de la terre.... parmi lesquels à peine peut-on la placer, tant les rangs y sont pressés, tant la mort est prompte à remplir ces places.» Il étoit d'ailleurs connu que les caveaux de Saint-Denis regorgeaient de cadavres de rois, de reines, de princes, etc. Mais sur la fin du siècle suivant, un vent de fureur populaire s'élève sur la France; bientôt ces sépulcres sont brisés, les ossements des rois sont mis au jour, profanés, moqués, dispersés; à peine sait-on aujourd'hui où existent ces tristes débris et cette poussière des *grands de la terre*, pour qui la mort n'a pas été le dernier mot des choses humaines. Maintenant viennent de nouveaux cadavres de rois, de princes : les caveaux sont vides, les rangs n'y sont plus *pressés*, et la mort y trouvera de larges places. Qui sait encore si la foudre des révolutions ne viendra pas un jour briser ces tombeaux de nouvelle fabrique et fraîchement recrépits ? *Dieu seul est grand, mes frères!*

(R. P.)

L'envoyé du Turc est toujours ici près, à Issy, et le roi ne lui veut pas donner audience qu'on n'ait nouvelle de Constantinople, où l'on a envoyé un courrier.

M. l'abbé Bossuet est fait évêque de Condom ; c'est un digne personnage et très savant. Notre M. de Cressé a reçu malgré soi un ajournement personnel par-devant M. le lieutenant criminel, sur quoi, par conseil d'avocats, il en a appelé, et a évoqué au parlement ; nous verrons dans quelques jours quel train prendra cette affaire, qui fait ici bien parler du monde, qui veut que ce médecin ait été fouetté, *velis, volis, jure un injuria*, et néanmoins on dit qu'il ne l'a pas été, mais le bruit n'en vaut rien :

*Fama malum quo non aliud velocius ullum.
Mobiitate viget, viresque acquirit eundo.*

Cela est capable de décrier et décréditer ici un médecin. On dit qu'il est riche, mais aussi est-il bien glorieux, et ainsi haï de bien du monde qui se moque de lui, *tanti est super et abstinere*.

Le bonhomme, M. de la Chambre, est mort âgé de soixante-seize ans (1) ; il étoit de l'Académie françoise, et un des premiers et des plus éminents, tant à raison de sa doctrine, qui n'étoit point commune, que pour le crédit qu'il avoit chez

(1) Marin Cureau de la Chambre naquit au Mans en 1594 ; médecin ordinaire de Louis XIII, membre de l'Académie françoise et de l'Académie des sciences, il a publié : *Nouvelles pensées sur la lumière et le débordement du Nil*, Paris, 1634, in-4°. — *Traité de la connaissance des animaux*, Paris, 1648, in-4°. — *Specimen methodi pro explanandis Hippocrate et Aristotele*, Paris, 1663, in-4°. — *Nouvelles conjectures sur la digestion*, Paris, 1636, in-4°. — *Les caractères des passions*, Paris, 1640, in-4°. — *Nouvelles observations sur l'iris*, Paris, 1662, in-4°. — *Discours sur les principes de la chiromancie et de la métoscopie*, Paris, 1633, in-4°. — *Le système de l'âme*, Paris, 1664, in-4°. — *L'art de connaître les hommes*, Paris, 1639, in-4°. — *Sur l'amitié et la haine qu'on se trouve dans les bêtes*, Paris, 1667, in-8°.

M. le chancelier, en vertu de quoi il étoit officieux et bienfaisant à ceux à qui il pouvoit servir, et qui avoient affaire en ce pays de chancellerie.

Je viens d'apprendre, d'un des nôtres, que le sieur Griselle, barbier, se défend fort bien contre M. Cressé, contre lequel il produit plusieurs pièces qui l'accusent d'incontinence, et de quelques mauvaises rencontres qu'il a eues ci-devant en divers lieux, pour même faute et de même nature, *ventura dies curtera docebit, et forsân pejorâ* : au moins M. Cressé a cet avantage, que personne n'est de son côté, et que par provision on s'en moque par tout Paris. Je ne sais pas ce qui en arrivera, mais plusieurs des nôtres sont déjà d'avis, par provision, qu'il faudroit le chasser de notre compagnie, ce qui pourtant ne doit être fait qu'après que le procès aura été jugé à son désavantage, *aliter enim sunt oculati judices quam vulgares homines* : ce n'est point notre métier de faire le procès aux hommes, nous ne sommes que l'avocat du malade, et la mort ou la nature en sont les juges.

Le roi se trouve si bien à Saint-Germain, et il s'y plaît tant, qu'il y veut passer l'hiver, et ne revenir à Paris qu'à la fin du carême.

Dès que les juges, après la Saint-Martin, ont recommencé leurs exercices ordinaires, on a aussi fait plusieurs exécutions criminelles, et entre autres de plusieurs malheureuses femmes recéleuses et larronnes, dont on a fait la dissection en plusieurs endroits ; il y en a eu une en nos écoles qui a duré jusqu'au 2 de ce mois, et dès le lendemain, qui fut hier (ce 3 décembre), j'ai recommencé mes leçons au collège royal, où j'eus près de trois cents auditeurs, et ce de diverses nations, Anglois, Hollandois, Allemands, Flamands, Suisses, et même j'en eus deux Moscovites.

L'envoyé du Grand-Turc n'est plus à Issy, il est aujourd'hui logé dans Paris, derrière la Place-Royale, à l'Hôtel-de-Ville : il a été à Saint-Germain en cérémonie, mais on ne sait encore rien de particulier de ces affaires.

Je vis hier M. de Lorme, qui a encore l'esprit bien vert et une mémoire prodigieuse; ces deux facultés sont en lui fort vigoureuses, et ne sentent rien du vieillard, mais pour le reste je n'en répons point, *maximus est oretologus*. J'apprends qu'il n'a pas bonne main pour la pratique, nonobstant sa prétendue et assez mystique polypharmacie; il est d'une puissante conversation; il sait beaucoup de bonnes choses, et les débite merveilleusement bien, et, qui plus est, il est fort retenu, quand il est question de juger du mérite de plusieurs savants qui ont vécu en France depuis tantôt cent ans; il y emploie heureusement son jugement et sa charité, *verè uni facit injuriam, nulli quidquam detrahit debitæ laudis*: à tout prendre, c'est un grand homme, qui, pour ses perfections, a de grandes obligations à Dieu et à la nature. Je voudrois seulement qu'il fût moins hàbleur quand il est question de louer quelqu'un qui le mérite moins; mais il me semble qu'il fait cela tout exprès pour ne point passer pour glorieux et médisant, et à quelque chose cette retenue est fort bonne.

Hier samedi (ce 8 décembre) par tout Paris on ne parle que de ce qui devoit être jugé ce jour-la, le procès de ce gentilhomme de Normandie, nommé Courvoyé, avec les deux prétendus faux témoins, l'un desquels fut mis à la question; on envoya des archers en deux maisons différentes pour y prendre quelques dames qui ne se trouvèrent point; le bruit courut tôt après qu'il étoit condamné à être décapité en Grève l'après-dîner, et ensuite toutes les rues d'entour du palais furent remplies de monde, tout le pont Notre-Dame jusqu'à la Grève. L'apparat d'une telle exécution y fut tout entièrement, et même on vit passer et aller au palais deux troupes d'archers qui devoient assister à ce ministère de mort; mais il y en eut bien de trompés, car l'heure qu'on le devoit tirer de la Conciergerie pour être mené en Grève un peu devant cinq heures du soir, il survint une nouvelle que le roi vouloit prendre connoissance de cette affaire, et qu'il y avoit surseance, et ainsi chacun s'en retourna chez soi sans avoir vu

que quelques archers passer et repasser. On dit que c'est une affaire qui est remise à la semaine qui vient, d'autant qu'il faut délibérer de nouveau sur diverses choses que cet homme a répondues à la question.

M. Olier, grand audiencier de France, est ici mort subitement; on dit aussi que le pape est mort, et on ajoute à ce conte que les moines l'ont fait empoisonner paree qu'il vouloit les réformer.

M. le président de Champlâtreux est ici fort malade. Vous savez bien qu'il est fils de défunt M. le premier président et garde des sceaux, M. Matthieu Molé. Ensuite de la mort du pape, on dit ici que le roi a aussitôt mandé à M. le cardinal de Retz de revenir en cour, pour être envoyé à Rome avec M. le cardinal de Bouillon à l'élection d'un nouveau pape. Nous avons là aussi M. le cardinal Antoine, grand aumônier de France, qui est arrivé il n'y a pas longtemps, si bien que voilà de nouvelles brigues dans Rome qui s'en vont nous donner un nouveau pape, et ensuite *pro jucundo adventu ad puputum*, un nouveau jubilé. Le vin nouveau de l'an présent, qui est un jus tiré de la vigne, produira de plus sensibles effets dans la tête des hommes, que cette nouvelle dévotion qui, en son espèce, ne revient que trop souvent, *ab assuetis non afficimur*; il n'en faut pas tant pour être trouvé bon, mais le monde est fait ainsi, *populus vult decipi*. Feu l'évêque de Bellay, messire Jean Camus, digne et savant prélat s'il en fut jamais, disoit que : *Politica ars est non tam regendi, quam fallendi homines*. Je lui ai ouï dire une fois cela dans sa chambre, en 1632, mais je m'en suis plusieurs fois souvenu depuis (1).

(1) Gui Patin cite souvent cette espèce d'axiome qui n'en est pas plus vrai, pris dans un sens absolu. Il y a la politique étroite, vulgaire, vivant d'expédients, s'appuyant de la nécessité, cette Gorgone des partis et des mauvais gouvernements; il y a la politique élevée, généreuse, prévoyante, émanant des principes, qui saisit l'occasion ou qui sait attendre. A dire vrai cependant, cette dernière est la plus rare :

Un abbé me vient de dire que M. le duc de Chaulnes avoit reçu commandement du roi de partir au plus tôt en poste, pour arriver de bonne heure à Rome, pour travailler à l'élection d'un nouveau pape.

Dimanche et lundi, qui furent deux fêtes, on ne lit rien au palais : le mardi 10 décembre on remit sur le bureau le procès de ce faux témoin, qui avoit failli d'être exécuté samedi dernier ; l'échafaud fut encore remis dans la Grève, et le peuple encore en grand nombre assemblé jusqu'au palais, et avant les cinq heures du soir il y eut encore une surséance à cause de plusieurs papiers trouvés dans un coffre, qui ne peuvent être visités qu'avec grand soin et beaucoup de temps. Ce coffre appartient au marquis de Courvoyé ; cela empêche encore une fois l'exécution, et les badauds qui s'attendoient à voir passer ce criminel sur le pont Notre-Dame, n'eurent que la peine de s'en retourner. *Dicuntur in istis foliis contineri multa horribilia et cruenta*, si bien que ce malheureux faux témoin est encore en prison : on dit qu'il avoue qu'il a bien mérité la mort, *vivit tamen, et fruitor etiam Diis iratis, interea cicatrix provincia plorat* ; toutefois on dit ici que bientôt s'ensuivra l'exécution criminelle.

Le pape, avant que de tomber malade, a fait sept cardinaux nouveaux, dont il y en a un Feuillant, nommé le père Bona, les autres sont officiers de la Rote ; on dit que ce Feuillant est honnête homme, qu'il est Janséniste, quelques uns

elle passe même pour duperie, et on la renvoie au pays d'utopie. terre fortunée qui n'appartient qu'à l'imagination. N'est-ce pas là le monde comme il est et comme il va ? C'est alors qu'on trouve vraie la définition de l'évêque de Bellay, messire Jean Camus. On a dit : Il n'y a pas de droit contre le droit ; sans doute, mais la violence, l'audace, la ruse, l'intrigue, la corruption, en sont les terribles ennemis, et leur triomphe n'est que trop assuré. C'est au point qu'on peut dire, et qu'on dira longtemps : Mettez-vous toujours du côté du droit contre la force, mais pariez toujours pour la force contre le droit. (R. P.)

disent qu'il n'est pas Feuillant, mais de l'ordre de Cîteaux, duquel sont sortis les Feuillants sous Henri III.

Le jeudi 12 décembre un des faux témoins a été décapité en Grève, en présence de 200 archers et d'une effroyable quantité de monde : il étoit Normand, aussi bien que les deux autres.

On parle ici de la mort de la reine d'Espagne et du rétablissement du commerce en Angleterre, et même que l'Anglois renonce à la triple alliance; *quod utinam esset verum*, car les Suédois seroient bientôt de notre parti; si cela est vrai, *caveant sibi Batavi*, de peur que cette nouvelle République, qui s'est ei-devant et avec notre moyen si heureusement élevée contre son souverain, ne périsse et ne s'en aille à vau l'eau avec ses barques de pêcheurs.

Le marquis de Courvoyé, gentilhomme normand, de 40,000 livres de rente, pour plusieurs crimes a eu en Grève la tête coupée, âgé de cinquante-quatre ans. Il est mort Huguenot; trois docteurs de Sorbonne y ont perdu leur latin. A considérer la vie et la mort de ce malheureux homme, je crois qu'il étoit enragé : *plura vltius*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 décembre 1669.

LETTRE DCCXCVIII. — *Au même.*

Les lettres de Leyde et d'Amsterdam portent qu'il y a une étrange mortalité en ce pays-là par la fièvre continue maligne, qui est d'autant plus dangereuse, qu'ils n'ont pas assez d'esprit pour se servir de la saignée qui les préserveroit.

On parle aussi de quelques banqueroutes de Londres et d'Amsterdam, dont quelque portion pénétrera jusqu'ici, à cause du rapport qui est entre les marchands d'Angleterre et

de Hollande avec ceux de Paris; les banqueroutes sont contagieuses comme la peste, le mal s'en communique aisément.

Nos cardinaux sont partis d'ici pour se rendre à Lyon, et de là s'en aller à Rome, pour y être assez tôt à l'élection du nouveau pape, qui doit succéder à Clément IX, en cas qu'il soit véritablement mort, dont on ne parle point encore assurément; M. le duc de Chaulnes est aussi parti.

L'affaire de M. Cressé est à la Tournelle, où en attendant qu'elle soit jugée on en parle fort à Paris, et même fort désavantageusement aux dépens du médecin et même de la médecine. Vous savez que les actions et les fautes sont personnelles, et néanmoins plusieurs des nôtres sont d'avis qu'on le chasse de la compagnie et qu'on le prive des honneurs et des émoluments: ceux qui ne le plaignent point, disent que c'est bien employé, qu'il est trop glorieux comme fils de barbier. Son père a été un fort habile chirurgien, et ce fils est savant, mais en vérité il a trop de présomption, *unde sibi bellus videtur; inde multi labes, inde iræ et lacrymæ.*

Le député du Grand Turc s'en retourne malcontent. Des deux faux témoins que le marquis de Courvoysé avoit gagnés, l'un est mort en Grève et l'autre en est échappé; il a eu sa grâce, d'autant que par son aide, son moyen et sa révélation, toute la calomnie a été découverte; *ille crucem pretium sceleris tulit, hic diadema, nempe vitam et libertatem*, qui sont deux choses de prix inestimable. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 18 décembre 1669.

LETTRE DCCXCIX. — *Au même.*

M. l'évêque de Béziers est archevêque de Toulouse; il étoit l'année passée en Pologne, et on dit qu'il ira bientôt en Espagne. M. Colbert, qui étoit capitaine des mousquetaires, est

aujourd'hui premier capitaine des gardes, à la place de M. le comte de Charost, qui est devenu premier gentilhomme de la Chambre. On dit que l'archevêque de Rouen se meurt, pour une artère qui lui a été ouverte au lieu d'une veine.

Je voudrois bien savoir si le père de Bussières, de Lyon, a fait imprimer quelque tome in-folio de l'*Histoire de France*, c'est un de mes amis qui en est en peine, et à qui j'ai promis de m'en informer, et j'en attends réponse de votre bonté; je sais bien que ce père a écrit un abrégé de notre histoire en beau latin, en trois tomes in-douze, mais je voudrois savoir s'il a fait quelque chose in-folio.

Il y a ici un charlatan prisonnier, se disant médecin du pays de Languedoc, qui a fait une fausse obligation; de plus, il est accusé de fausse monnoie et même d'avoir mis le feu en une maison: voilà un méchant coquin, il en a fait assez pour être pendu; mais si on pendoit tous les charlatans, il me semble que la corde seroit bien chère, car il est bien de ces gens-là par le monde, *lex, grex, mundus omnis facit histrionium*: les barbiers et apothicaires font tout ce qu'ils peuvent de notre métier pour s'enrichir et pour tromper le monde: le magistrat les laisse faire, peut-être d'autant qu'il ne les pourroit pas empêcher.

Le procès de M. Cressé est sur le bureau, mais je n'entends point dire qu'il avance: on m'a dit que M. de Molière prétend en faire une comédie ridicule, sous le titre du *Médecin fouetté et du barbier cocu* (1).

Nous voilà aux plus courts jours de l'année, c'est pourquoi j'ai donné congé à mes écoliers (dont le nombre est près de trois cents) jusqu'après les rois; alors je recommencerai de bon cœur, si Dieu m'en donne la force et le loisir, car je n'en ai guère. Le roi a donné le gouvernement de Guyenne à M. de Créqui, ci-devant ambassadeur à Rome. Enfin le pape

(1) Cette comédie n'a point été faite; on a cru l'avoir retrouvée dans ces derniers temps, mais ce n'était qu'un pastiche. (R. P.)

est tout-a-fait mort, voilà un grand bien pour les bons compagnons qui ont trop bu de vin nouveau, puisqu'ils en auront un jubilé tout neuf. M. le Maître de Bellejame, président à la quatrième des enquêtes, est ici mort en peu de jours de la petite vérole. C'étoit un excellent homme; voilà une grande perte pour le parlement. Je salue de tout mon cœur M. Noël Falconet, auquel vous direz, s'il vous plaît, que le 23 décembre nous avons ici enterré M. Bourdon, mon beau-frère, procureur de la cour, qui a toujours été malade depuis trois ans; il est mort *ex corruptela substantiarum pulmonis, et suppressa arthritide, qua laboravit 20 annis; erat natum parente arthritico, et fuit ille morbus gentilitius. Qui vivet in foliis, venit a radicibus humor, sic patrum in nutus abeunt cum semine morbi.* Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 décembre 1669.

LETTRE DCCC. — *Au même.*

Il y a ici un certain jésuite, natif de Bourges en Berri, fils du doyen des conseillers de ce présidial, nommé Bourdaloue, qui prêche aux jésuites de la rue Saint-Antoine, avec tant d'éloquence et une si grande affluence de peuple, que leur église est plus que pleine. Son père étoit parti de Bourges, pour le venir entendre prêcher à Paris, mais il est mort en chemin. Ces bons pères de la société le prêchent à Paris comme un ange descendu du ciel. Scaliger le père, en ses *Exercitations* contre Cardan, a dit: Ces prêcheurs ont un grand avantage, de ce qu'avec leur esprit échauffé et leur babillard prétendu évangélique, ils mènent le monde où ils veulent, si grand est l'amour qu'on a pour la vie éternelle.

Nous perdîmes, il y a deux jours, un de nos collègues nommé Antoine de Sarte, qui buvoit son vin tout pur, quoiqu'il fût atrabilaire et assez infirme. En voilà six des nôtres qui ont

passé la barque de Caron depuis un an. Notre doyen vient de me dire que M. Séguin, médecin de la feue reine mère, l'a averti qu'il nous quittoit et se retiroit de notre compagnie, et voilà le septième de notre catalogue depuis un an. C'est qu'il va prier Dieu et compter ses écus qu'il aime tant.

Je vis dernièrement M. de Lorme, qui étoit un peu indisposé, mais avec la même vigueur d'esprit qu'en parfaite santé. Tout âgé qu'il est, on dit qu'il veut se remarier, et quelqu'un pousse à lui mettre cette folie dans la tête pour l'amener au triumvirat, qui sera un dangereux joug pour lui et peut-être fatal. Je souhaite que ce soit pour le salut de son âme et pour la chaleur de ses pieds. Vous souvenez-vous des quatre vers que fit Estienne Pasquier sur les trois mariages de Théodore de Bèze, ministre à Genève, qui y mourut l'an 1605 ?

*Uxores ego tres vario sum tempore nactus ;
Cum juvenis , tum vir , factus et inde senex .
Propter opus prima est validis mihi juncta sub annis ,
Altera propter opes , tertia propter opem .*

On dit que M. de Vivonne a par commission la charge de vice-amiral de France pour vingt ans ; mais il y en a encore qui veulent que M. de Beaufort n'est point mort, et qu'il est seulement prisonnier dans une île de Turquie. Le croie qui voudra, pour moi je le tiens mort, et ne voudrois point l'être aussi certainement que lui, quoique je ne voulusse pas dire comme cet ancien : *Je ne voudrois pas mourir, mais je ne me soucierois point d'être mort.* Un autre dit que c'est quelque chose que d'être mort, et que la mort ne finit pas tout. Et en tout cela, je suis de l'avis de notre curé. *Vive, vale, et me ama.*

De Paris, le 14 janvier 1670.

LETTRE DCCCL. — *Au même.*

Je vous envoyai , avec ma dernière du 28 février, une excellente thèse, *De Balneo aque tepida in variolis aggravanpentibus*. M. votre fils ne sauroit mieux faire que de la lire et d'en profiter , il y a longtemps qu'on n'en a fait de meilleure ; la savante famille des Piètre est finie avec tout son mérite, et leurs belles thèses aussi. *Per me sit coronam memoria in benedictione.*

Le cinquième tome de l'*Histoire de l'Université de Paris*, fait par M. du Boulay, étoit sous la presse , quelques docteurs de Sorbonne, mal contents de cet ouvrage , ont présenté requête au conseil du roi, et lui en ont fait défendre la continuation, jusqu'à ce que sa majesté en ait autrement ordonné. Je ne voudrois pas dire que ces docteurs de Sorbonne aient tort ; mais j'en connois quelques uns qui se persuadent que tout ce qu'ils veulent est juste , et qui seroient fâchés de rien déférer au sentiment d'autrui ; les prêtres n'aiment pas assez le bien public , j'en suis persuadé, et ils sont plus attachés à leur particulier que nous autres gens du monde et mariés.

Le roi a ordonné que le chevalier de Lorraine n'aille pas plus loin que Marseille, et qu'il ait la ville pour prison. On se loue fort des libéralités que le roi a faites depuis peu à Monsieur et à Madame , d'autant plus qu'elles sont des marques certaines de la bonne intelligence de la maison royale, et qu'elles confondent certain gazetier napolitain qui avoit injurieusement écrit que le roi étoit Bourbon , et par conséquent avare.

Je viens d'apprendre la mort de M. Tubeul, président à la chambre des comptes.

J'ai aujourd'hui parlé à notre médecin Cressé , il m'a dit qu'il étoit satisfait entièrement de son barbier Griselle , qu'il lui avoit pardonné , et qu'il avoit quitté toutes les procédures judiciaires. Oh ! le bon chrétien !

Je consultai hier pour la seconde fois avec MM. Brayer et Bourgaud pour un jeune homme de Lyon nommé Hervieux : il est fort mal, son poumon souffre cruellement, enfin il est en grand danger ; nous y ferons ce que nous pourrons.

Le père Amat quitte la cour, les jésuites ont mis en sa place le père Ferrier de Toulouse. Les jésuites de ce pays y eussent bien voulu mettre le P. Deschamps, mais ils n'ont pas eu assez de crédit.

Notre comes Archiatron est mal, on me vient de dire qu'il n'ira pas loin et qu'il mourra bientôt ; sa charge regarde M. Brayer ; le Saint-Esprit l'a dit, *habenti dabitur*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 8 mars 1670.

LETTRE DCCCII. — *Au même.*

Par ordonnance de M. le premier président et de messieurs les administrateurs de l'Hôtel-Dieu de Paris, les six médecins de cet hôpital furent assemblés il y a quelques jours chez un des administrateurs, afin d'aviser ensemble ce qui se pourra faire pour empêcher le progrès du scorbut, qui devient si commun dans les hôpitaux. A ces messieurs on y a ajouté les deux médecins de l'Hôpital-Général, Florimond Langlois et Robert Patin, et deux autres de notre faculté, M. Brayer et moi. La difficulté n'a été qu'effleurée, bien qu'il y en ait deux qui aiment à pleurer, qui aient bien tenu le tapis. Enfin, il a été résolu que l'on nous mènera visiter les lieux et entre autres le château de Bicêtre, où il y en a grand nombre, et que la nous examinerons les causes de cette propagation du mal, et ferons réflexion sur la nature des eaux qu'on y boit, des vents qui y soufflent et des aliments dont on y est nourri. Pour moi, il me semble que ce mal est *morbus totius substan-*

tia, maladie de pauvres gens et mal nourris, une lèpre septentrionale et marine, qui vient d'une corruption particulière du sang et des parties internes, qui bouleverse l'économie naturelle. Le bon pain, un peu de vin, du linge blanc, un bon air, et au commencement de cette maladie une purgation médiocrement forte, y feroient grand bien, de même que de ne boire jamais de mauvaises eaux. Strabon appelle cette maladie Stomacace. Elle est commune sur la mer, aussi bien qu'en Hollande, Danemark, Suède et Pologne. Les Allemands en ont beaucoup écrit. Je pense en avoir vu en ma vie plus de deux cents thèses; mais ce mal ne se guérit ni par paroles latines, ni par secrets de chimie. Qui guériroit la pauvreté du peuple guériroit bien le scorbut (1). Il y en a qui disent qu'il y faut trouver un spécifique; mais c'est comme parlent les charlatans et les chimistes qui se vantent d'avoir des spécifiques contre l'épilepsie, la fièvre quarte, la vérole, la lèpre, la goutte, etc. Quand j'entends ces contes qui sont pires que les *Fables d'Esopé*, il me semble que je vois un homme qui me veut faire voir la quadrature du cercle, la pierre philosophale, la république de Platon, ou la matière première dans le globe de ce pédant dont a parlé Regnier dans ses *Satires*. Vale.

De Paris, le 13 mars 1670.

LETTRE DCCCHI. — *Au même.*

Le testament de M. l'archevêque de Langres ordonne qu'il lui sera fait une épitaphe d'honneur, et trente pistoles pour celui qui en sera l'auteur. Les exécuteurs du testament en ont

(1) Ainsi que beaucoup d'autres maladies; il est remarquable, en effet, que le peuple de notre époque étant moins misérable que du temps de Gui Patin, le scorbut y est devenu très rare. (R. P.)

fait prier M. François Ogier, qui, ayant lu l'article du testament, a aussitôt répondu qu'il ne vouloit point accepter les trente pistoles léguées; mais plutôt qu'il en offroit trente autres, à la charge que l'épithaphe seroit sans rien changer ni ajouter, c'est-à-dire qu'il se moque de faire une épithaphe à un tel homme, qui avoit laissé 10,000 francs aux Chartreux pour être enterré chez eux, ce qu'ils ont sagement refusé, disant qu'ils ne vouloient ni de l'argent ni du corps d'un tel homme, *qui dicitur obiisse ex veteri syphilide*. Je vous envoie un sonnet que M. Ogier a fait sur son refus de faire une épithaphe à ce M. l'évêque de Langres. Tout le monde l'approuve fort. M. le premier président l'a fortement loué, et le roi même l'a vu et l'a trouvé bon.

M. Arnauld écrit un livre *de la Justification*, qui sera tout contre la morale des calvinistes. On le mettra bientôt sous la presse, et d'un autre côté les huguenots font grand bruit et se promettent merveilles du livre que fait leur M. Claude, ministre de Charenton, pour servir de réponse au gros livre de notre M. Arnauld. M. Ferri, ministre de Metz, y est mort depuis un mois. Il étoit un des plus savants de sa volée. Si le cardinal de Richelieu ne fût pas mort sitôt, il alloit faire accorder les deux religions. Il y avoit plusieurs ministres gagnés pour cela. Ce M. Ferri étoit de la bande, et en avoit une pension de 500 écus tous les ans : voilà comment les huguenots en parlent ici. J'aurois peine à comprendre comment se fussent accordés les ministres et les moines sur le point du purgatoire. C'est un feu tout miraculeux, un article d'importance, et qui, *par son mystère multiplié de beaucoup de fois*, fait aujourd'hui bouillir tant de marmites qui servent à nourrir tant de ventres oiseux et tant de fainéants, qui, par son moyen, font bonne chère à l'ombre d'un crucifix. Valère Maxime, qui ne connoissoit point encore de ces gens-là, car il vivoit sous Tibère, a dit quelque part de fort bonne grâce que la ville de Marseille jadis étoit si bien poliee, qu'elle n'admettoit point dans l'enceinte de ses murailles telles gens

oiseux : *Is clausas portas habet qui per aliquam religionis simulationem alimenta inertium querunt.* Permettez-moi que je vous décrive par un seul vers de Virgile cet animal encapuchonné qui s'en va de porte en porte chercher des bribes, mendier des miches pour emplir sa besace, et en nourrir des frères frelons, qui, comme des mouches guêpes, sans faire aucun miel, sont trop bonne chère de l'aumône, de la charité et de la simplicité de tant de bons chrétiens qui leur donnent. Le voici :

Ignavum fucos pecus a præsepibus arcent.

Buchanan, dans son *Franciscanus*, ou *Fratres Fraterrimi*, n'a pas mieux rencontré quand il a si naïvement dépeint ces bonnes gens, que ce brave évêque M. de Bellay appeloit ordinairement *les gens de l'autre monde*. Mais c'est assez sur ce ton ; laissons là ces gens avec leur capuchon de peur qu'ils n'aient froid à la tête, et qu'ils ne nous supposent quelque miracle qui nous donneroit de la confusion (1). *Vale.*

De Paris, le 14 mars 1670.

(1) Cette haine contre les ordres monastiques n'a fait que s'accroître jusqu'à l'explosion de la révolution française. Dans le XVIII^e siècle, on n'employa pas contre eux des persécutions, mais ils furent l'objet des railleries perpétuelles des philosophes, des auteurs comiques et des poètes. Une des plus singulières dans ce genre est le petit ouvrage du comte de Born, savant naturaliste qui vivait à la cour de Joseph II. Cet ouvrage parut en 1782, et depuis il a été souvent réimprimé. Le comte de Born compare les moines des différents États à des insectes, qu'il examine, qu'il classe, qu'il étudie d'après leurs caractères extérieurs et spéciaux. Voici le titre de son ouvrage :

MONACHOLOGIA, figuris ligno incisus illustrata.

On lit dans la préface :

Inopinatum genus novum detexi, quod hominem entium creatorum perfectissimum, cum simia, stultissimo animali, connectat arctius; tantum que hiatum hominem inter et simiam repleat. Monachologia.

LETTRE DCCCIV. — *Au même.*

Ma dernière n'a été qu'un pot-pourri de plusieurs nouvelles mal agencées ; j'espère que celle-ci sera un peu plus régulière. On me vient d'apprendre les deux vers qui suivent sur la fortune du roi de Pologne, qui de jésuite est devenu roi, et de roi abbé de Saint-Germain-des-Prés, où il vit aujourd'hui avec les moines qui sont bien plus fins que lui.

*De monacho regem, monachum de rege, Polone.
Hæc sunt Casimiræ fortia gesta domus.*

Je traite ici un honnête homme de Lyon nommé M. Remy, qui est dangereusement malade de la double maladie que quelques anatomistes et médecins italiens ont fort proprement appelée *Pleuropneumonia*, inflammation de la plèvre et du poumon. On lui a déjà ouvert la veine plusieurs fois ; mais on ne lui a pas tiré une goutte de sang, mais seulement de la pourriture et de la boue. J'y ai fait encore appeler M. Blondel, qui n'en a pas bonne opinion non plus que moi. Néanmoins Dieu est sur tout. Les prédictions des médecins ne sont pas des arrêts d'un prévôt. Le malade est un homme chaud et

chum puto, genus, humanam formam mentiens, quamvis diversissimum ab homine (Joannes physiophylus lectori salutem.)

DEFINITIO. *Animal anthropomorphum : cucullatum ; noctu ejulans ; sitiens.*

DESCRIPTIO. *Corpus monachi bipes, erectum, dorso incurvato, capite depresso, semper cucullatum et undequaque vestitum, si in speciebus quibusdam caput, pedes, anum, manusque nudas excipias. Cæterum : animal avarum, fœtidum, immundum, siticulosum, iners, inediam potius tolerans quam laborem, etc.*

Viennent ensuite les différences, les espèces, les variétés, etc.

Cet ouvrage, d'ailleurs curieux, porte évidemment le cachet de l'époque où il fut publié. (R. P.)

violent , qui a encore de la vigueur, sur quoi je fonde ce que j'en espère de reste.

On dit que quelques cardinaux se sont battus dans le conclave. Si cela est vrai , ne peut-on pas appeler cela faire un pape à coups de poing ? *Vale.*

De Paris , le 20 mars 1670.

LETTRE DCCCIV. — *Au même.*

Nous avons ici des malades que l'hiver a fort incommodés, et qui s'attendent au lait d'ânesse , duquel je n'ai pas encore osé me servir qu'il n'ait fait un peu plus chaud , et que le soleil n'ait amendé par sa chaleur la crudité du suc des herbes qui sont sur la terre.

On fait ici diverses loteries , tant riches que médiocres ; enfin elles ont été défendues , sous ombre qu'il y a trop peu à dire entre loterie et filouterie.

Je viens d'apprendre que l'empereur veut chasser tous les juifs de ses provinces et dominations , et que cela se fera avant la Saint-Jean. Le parlement de Metz en a fait brûler un tout vif depuis trois mois , dont les juifs en ont fait de grandes plaintes au roi par des députés qu'ils ont tout exprès envoyés ici. On parle ici d'un certain M. de Varillas qui sait beaucoup de choses , qui écrit fort bien , et qui s'en va nous donner l'histoire de quelques uns de nos rois. On dit qu'il commencera par Henri II , François II , Charles IX et Henri III ; mais qu'il en demeurera là sans toucher à Henri IV ni aux deux suivants , Louis XIII et Louis XIV, *durum enim est ac periculose plenum opus alev historian sui temporis conscribere.* Feu M. le président de Thou , qui a si bien fait , n'y a réussi qu'aux dépens de la vie de son pauvre fils aîné. Il fait fort dangereux de tomber entre les mains d'un tyran irrité. Après que le premier tome aura été produit , il donnera les autres rois ,

dont il commencera l'histoire à Charles V, et ensuite il donnera Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François I^{er}. Oh ! que l'histoire de ces six rois sera belle, s'il en dit ce qui est vrai, et qui n'est pas commun, comme de la maladie de Charles VI, qui fut si longtemps fou, que la France en pensa passer à Henri V, roi d'Angleterre, et des amours de Charles VII, qui tenoit bien de son père du côté de l'esprit, mais qui fut bien plus heureux que lui à chasser les Anglois de son royaume par le moyen d'un bâtard d'Orléans, comte de Dunois, et de cette brave pucelle d'Orléans, dans l'histoire de laquelle il y a bien du roman ! Tout y est incertain ; je m'en rapporte à ce qu'en ont dit Est. Pasquier, M. du Belley, Denis Lambin, Du Haillan, G. Naudé et plusieurs autres qui disent qu'elle ne fut point brûlée à Rouen, et que l'on jeta dans le feu un billot de bois au lieu d'elle, et qu'elle fut renvoyée en son pays de Barrois. Après Charles VII viendra Louis XI, qui fut un étrange compagnon, habile mais rude et méchant, qui fit empoisonner son frère, qui supposa un enfant qui régna après lui sous le nom de Charles VIII. Ce Louis XI fut un dangereux maître, qui fit bien des fautes, et surtout qui nous laissa perdre les dix-sept provinces du Pays-Bas, qui étoient le patrimoine de Marie, fille unique de Charles, ce malheureux duc de Bourgogne qui fut tué devant Nanci l'an 1477 (il la falloit marier à un prince du sang), qui fut l'aïeul de François I^{er}. Après Louis XI parut sur le théâtre Charles VIII, jeune homme sans science et expérience, qui se laissa trop gouverner, et qui mourut bientôt après. Louis XII suivit, qui fut le père du peuple, *optimus honorum* : je l'appelle ainsi, *quia optimus ille qui minimis urgetur, dum duntaxat vitia illi obijciuntur, quod fuerit mulierosus et avarus*, dont l'un suit de près l'humanité et l'autre la nécessité. Pour François I^{er}, nous lui devons ceci, qu'il a rendu la France savante, et qu'il a fait et fondé les professeurs du roi. Dieu veuille leur pardonner à tous tant

qu'ils sont (1). Toutes les villes frontières de notre Picardie sont pleines de gendarmerie, sans en savoir le pourquoi, non plus que quand le roi partira pour aller en Flandre. *Prudens futuri temporis exitum caliginosa nocte premit Deus*. Il vient de sortir de céans un honnête homme, qui dit que le dessein du roi est si fort caché que personne n'y peut rien connoître.

On s'étonne ici de ce que les cardinaux sont si longtemps dans le conclave sans faire un pape. Je pense que les brigues de ces gens-là, et les finesses politiques les plus rusées ne manquent pas d'être mises en œuvre pour une affaire de telle importance, et que la malice des hommes y est autant employée, et aussi bien occupée, que le Saint-Esprit duquel ils se targuent; et même je crois que ce bon seigneur fera bien sagement de ne s'y rencontrer de peur de tomber en mauvaises mains (2).

Le roi vint hier, ce 9 avril, à Paris de Saint-Germain-en-Laye, et le même jour y retourne; il y fait quelques visites, et entre autres, il fut au Louvre, où il prononça sur le dessin du bâtiment et sur l'ordre qu'il veut être gardé pour en achever le bâtiment, à quoi on va travailler tout de bon. On dit partout que le voyage est certain, bien que la cause en soit inconnue; car de dire que c'est une promenade pour le roi et toute la cour, on répond que ce n'est point encore là un temps propre pour s'aller promener si loin. Il vaut mieux dire

1) Ce tableau d'une partie de l'histoire de France, fait la gement et à grands traits, ne manque pourtant ni de justesse ni de vérité. (R. P.)

(2) Ces réflexions de notre auteur, habituellement grondeur, frondeur, querelleur, ne sont pourtant ici que l'expression de ce qui est. Personne n'ignore que souvent dans l'élection des papes, la lutte des factions opposées, l'intrigue, les ruses, les contre-ruses de la politique la plus déliée, font un triste contraste avec l'objet même de ces assemblées de cardinaux. Duclos, dans son *Voyage d'Italie*, prétend néanmoins que toutes ces ruses sont souvent inutiles, et que les augustes conclaves terminent et se séparent quelquefois par l'ennui, la chaleur et les punaises: « Car, ajoute-t-il, le Saint-Esprit se sert de tout. »

que personne ne sait ce grand secret que le roi, et tous ceux à qui il l'a révélé : c'est un mystère et une énigme, duquel le temps nous apprendra la vérité.

Je vous prie de dire à M. Spon qu'il y a bien deux mois que je lui mandai que M. Sorbière, son ancien ami, étoit hydro-pique et asthmatique. Je ne l'ai vu qu'une fois depuis ce temps-là. Aujourd'hui je puis vous dire qu'il est mort ; je viens de recevoir son billet d'enterrement, et demain on fera son convoi à Saint-Eustache (1).

Je viens d'apprendre que le voyage du roi est remis au 5 mai à cause du mauvais temps.

M. de la Hoguette, neveu de M. l'archevêque de Paris, a tué de guet-apens un gentilhomme, parent de M. le chancelier. Ce meurtrier est en prison ; son oncle n'en a pu obtenir la grâce.

Il est ici mort depuis peu de jours un grand serviteur de Dieu, nommé M. de Saint-Pavin, grand camarade de Desbarreaux, qui est un autre fort illustre israélite, *si credere fas est*.

On parle fort ici d'un sermon que le père Bourdaloue a fait ces dernières fêtes touchant un curé d'Angleterre, et un certain adultère à qui on donna absolution. On dit que le sieur Valot est hydro-pique et asthmatique, et de plus, qu'il a une maladie que Rabelais dit être incurable, à cause des années passées, qui est la vieillesse.

Le curé de Saint-Nicolas n'a pas voulu donner l'absolution à M. de Saint-Pavin, qu'il n'ait auparavant jeté dans le feu son testament, à cause de la vie scandaleuse qu'il a menée, et qu'il n'ait fait des legs pieux du bien qui lui restoit.

Hier mourut ici le commandeur de Jars, âgé de soixante-seize ans. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 11 avril 1670.

(1) Voyez la note t. II, page 24.

LETTRE DCCCVI. — *Au même.*

J'ai enfin reçu la vôtre et des nouvelles de votre santé. Dieu soit loué que la goutte soit passée. Le roi a bien ri des vers de M. Ogier, qui me semble bien vieillir. Il n'a pourtant que soixante-douze ans ; il a toute sa vie étudié, il est devenu fort savant et fort vieux, et puis pour satisfaire la nature il faut mourir. Le cardinal de Richelieu lui avoit promis un évêché, mais il mourut quinze jours après. La reine-mère, Anne d'Autriche, lui en avoit promis autant, l'an 1643, pour la harangue funèbre du feu roi Louis XIII, qu'il avoit récitée dans Saint-Benoit, avec l'applaudissement et l'admiration de tout Paris, et néanmoins elle ne lui a rien donné ; mais il a été quelquefois payé d'une pension que le roi, par gratification, fait tous les ans payer à quelques savants. Il fit, il y a quelque temps, une oraison funèbre sur la mort de Philippe IV, roi d'Espagne, qui fut fort bien reçue. Ses panégyriques sont imprimés en deux tomes. Bref, il est fort usé, grâce à l'étude et aux veilles qui ruinent ordinairement la santé.

Je vous remercie de votre livre du scorbut, dont plusieurs Allemands ont écrit. On ne voit point ici cette maladie chez les bourgeois, mais seulement chez quelques pauvres gens et dans les hôpitaux, comme dans le château de Bicêtre et dans la Savonnerie, où les pauvres gens ne buvoient que de mauvaises eaux ; mais M. le premier président et les autres administrateurs y ont donné ordre, et en ont retranché beaucoup d'abus.

Ce médecin Michar, dont vous me parlez, est celui que je ne vis jamais. J'apprends qu'il est du pays d'Adiousias, du Dauphiné ou de Provence, bon vivant, qui boit et mange comme un autre, et qui est peu savant, si ce n'est du côté de la bouteille. Le vin pur n'a jamais guéri personne. Ce sont des contes et des chansons des ivrognes. Martial a dit d'un Phrygien : *Vinum Phryx oculus bibit venenum.* En un hydrique,

je dirois *hepar et lien*. Enfin le roi est parti, Dieu le veuille bien conduire et ramener triomphant et en bonne santé! Pour le conclave, c'est chose étrange que ces MM. les cardinaux ne puissent s'accorder de faire un pape; pourtant, qu'ils en fassent un s'ils veulent; je ne m'en soucie guère, et ne suis pas des plus pressés. *Vale*.

De Paris, le 30 avril 1670.

LETTRE DCCCVII. — *Au même.*

Il y a ici quantité de fièvres intermittentes et doubles tierces, mais je vois bien souvent, et presque tous les jours, de la vérole, dans la curation de laquelle nos chirurgiens sont peu intelligents, bien qu'il n'y en ait pas deux qui n'aient envie de s'y faire appeler maître Jean. On pourroit accuser ces hal-lebardiers de Saint-Côme d'être cause de la fréquence de ce mal, *propter male curatus tum multas gonorrhœas et bubones venereos, qui hic grassantur*.

Il m'est aujourd'hui tombé entre les mains un livre imprimé à Lyon, intitulé *Jacobi Primerosii, de vulgi erroribus in medicina* (1). Il y a là-dedans de fort bonnes choses et bien curieuses, et fort peu de mauvaises, sinon qu'il est trop hardi dans l'usage ou plutôt dans l'abus des remèdes chimiques, comme antimoine, laudanum, etc. Cet auteur étoit natif de Bordeaux, fils d'un ministre écossois, et qui avoit étudié à Paris sous M. Séguin, avec une pension que lui donnoit le roi d'Angleterre Jacques, le roi du savoir.

Il y a du bruit entre l'électeur et les bourgeois de Cologne, qui pourra bien allumer la guerre entre eux, dont le roi se pourroit bien mêler en se déclarant pour un parti; mais il y a apparence que les ennemis de la France, et entre autres les

(1) Voyez t. I, p. 240.

Hollandois, prendront l'autre. Si l'on en vient jusque là, l'évêque de Munster, les Anglois et quelques princes d'Allemagne ne manqueront point de se déclarer et de s'intéresser pour la raison d'État qui gouverne aujourd'hui le monde, qui est toujours l'intérêt de chaque particulier, et la chemise de l'âme du genre humain. Pour un pape, ce sera quand il plaira à Dieu; j'attendrai cette élection le plus patiemment qu'il me sera possible. M. le Maréchal est mort le 5 mai, âgé de quatre-vingt-dix-sept ans, d'autres disent cent deux. On tient faux le bruit que le cardinal Fachinetti étoit pape, d'autres nomment le cardinal Altieri, à quoi il y a plus d'apparence *Vale*.

De Paris, le 12 mai 1670.

LETTRE DCCCVIII. — *Au même.*

Je vous mandai tout ce que je savois par ma lettre du 12. Madame la duchesse d'Orléans n'est point encore partie pour aller en Angleterre, et il n'y a encore rien de certain sur l'élection d'un nouveau pape. Pour le roi, il est constant que son voyage ne durera pas si longtemps que l'on disoit il y a un mois. Ils ont trouvé en ce pays-là beaucoup d'empêchements en leur passage à cause des eaux. Sa Majesté a aujourd'hui couché dans Arras.

Enfin le bonhomme cardinal Altieri est pape, âgé de 82 ans. On dit qu'il est romain, *de flumine magno*, et que celui qui le suivra est marqué sous l'épithète de *bellui vorax*. Oh! que ce titre conviendra au Grand Turc! s'il vient en Italie pour y faire la guerre, comme elle en est bien menacée; et si cela arrive, que deviendront tant de colonies de gens oisieux, de ventres paresseux, tant de troupes de moines qui sont en ce pays-là, et qui vivent sans rien faire à l'ombre d'un crucifix, *qui per aliquam religionis simulationem alimentum inertiæ querunt?*

On parle ici d'une nouvelle assemblée du clergé qui sera composée de plusieurs archevêques, évêques, députés du second ordre et des agents qui sont déjà retenus. Les lettres de la cour portent que le roi sera de retour de son grand voyage de Flandre le 16 juin prochain à Saint-Germain. Dieu veuille bien les ramener tous en bonne santé; mais nous ne savons pas encore si madame la duchesse d'Orléans est en état d'aller à Douvres pour y voir le roi d'Angleterre son frère.

Je vous remercie de votre dernière lettre du 9 mai. Depuis que le roi est parti, je n'ai rien entendu dire de *comite archiatron*, ni de l'autre qui est ici, *sub pretextu calculi; ad cujus extractionem si deveniatur*, je ne sais lequel des deux Colot sera choisi, il ne m'importe; mais ce gascon est bien atrabilaire et me semble de mauvaise chair. Je vous trouve bien heureux d'être aux bonnes grâces de M. Denyau le fils, puisqu'il vous a envoyé sa harangue. N'est-ce pas un chef-d'œuvre de l'art oratoire? Notre Collège Royal voudroit pourtant bien qu'il ne l'eût jamais fait imprimer; plusieurs autres ont été faites à même dessein, qui n'ont pas vu le jour. Ces impressions appartiennent à Turnèbe, à Lambin, à Passerat, à Criton, à M. Bourbon, à MM. Valens et Granger, à MM. Duval et Moreau, du Chevreuil, Padet et autres illustres, avec lesquels ce petit mirmidon n'entrera jamais en parallèle, si ce n'est comme un petit lumignon de chandelle, *aut tanquam titio fumigans*, avec le soleil; mais que faire? Les aveugles enragent de voir clair, les boiteux veulent courir; il n'y a point de corps qui n'ait sa partie honteuse. Il nous faut prendre patience, peut-être qu'il s'amendera et qu'il deviendra plus sage. Il est encore bien ignorant, bien *sottelet* et bien innocent: aussi est-il encore jeune et bien badin.

J'ai entre mes mains deux de nos compagnons bien malades qui languissent en attendant que le beau temps vienne. Les rhumatismes de l'hiver passé ont de la peine à s'en aller, *eorum reliquie adhuc nos exercent*, mais il n'y a point d'hydro-

pisie , ni aucun dangereux reste ; pour le scorbut , il n'y en a tantôt plus , il n'a point été malin cette année.

Quelques uns parlent du roi d'Angleterre qui a épousé la princesse de Portugal , il la veut répudier à cause de sa stérilité , comme eût fait Henri II à sa femme Catherine de Médicis , si Fernel ne s'en fût heureusement mêlé , de laquelle , par une insigne libéralité , il recevoit chaque fois qu'elle accouchoit 10,000 écus , à ce que dit Louis d'Orléans , en sa *Plante humaine* , et qu'il m'a dit autrefois lui-même ; je l'ai connu l'an 1626 , et je me souviens bien de diverses choses qu'il m'a dites (1). L'année suivante il tomba en une pleurésie , pour laquelle il fut saigné deux fois et en guérit , âgé de quatre-vingt-cinq ans , et ne mourut que deux ans après. M. le commandeur de Souvré , qui est aujourd'hui grand-prieur de France , est mort âgé de soixante-dix ans.

Ou me vient d'assurer que M. Colbert , le capitaine des mousquetaires , a été disgracié du roi pour quelque plainte faite contre lui , et que M. de Louvois n'est plus général des postes , *et alia quoque dicuntur , et clam circumferuntur per vulgus , que tuto non possunt nec debent chartæ committi* (2).

Ou dit qu'il y a un code criminel nouveau que le roi a envoyé chez M. le premier président , et qui sera envoyé au parlement après le retour du roi. Mon fils aîné étoit allé à Lagny , où il a quelque bien du côté de sa femme , à la fin du carême , pour y prendre du lait d'ânesse ; ce qu'il a fait et n'a guère servi ; la saison a été contraire jusqu'à présent , cela l'a obligé de revenir à Paris , où je le trouve bien mal fait , avec une fièvre lente et de mauvais crachats qui me font grand'peur. Nous n'avons encore eu depuis Pâques de beau temps que deux beaux jours , *interea augetur morbus gliscitque moriendo* ,

(1) C'est le seul auteur qui affirme ce fait , que l'on peut regarder comme apocryphe. (R. P.)

(2) Cette réflexion prouverait-elle que le *cabinet noir* où l'on décachetait les lettres , existât déjà ? Cet infâme abus de confiance semble avoir existé de tout temps et sous tous les gouvernements. (R. P.)

dum vires infirmantur. O me miserum in filiis meis! Si Dieu veut, il aura pitié de nous. Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 mai 1670.

LETTRE DCCCIX. — *Au même.*

Je suis toujours en peine de l'issue de la maladie de mon fils aîné, Robert Patin; nos remèdes font merveille partout, mais il n'en reçoit guère de soulagement. Mon Dieu! que de malheurs en la vie(1)! On dit que le roi paroît tout réformé, et qu'il s'en va vivre dans une grande sainteté; cela sera fort bon pour les paysans, si, en même temps, il diminue la taille et les impôts. Dieu lui en fasse la grâce, et de vivre encore quatre-vingts ans en ce bon état! Depuis Hugues Capet, qui a été le chef de la troisième race de nos rois, il n'y en a qu'un qui ait atteint l'an soixante de son âge, qui véritablement étoit un habile homme, mais dangereux et méchant prince: c'étoit Louis XI, par la faute de qui nous avons perdu les Pays-Bas; s'il n'eût fait par son maudit caprice cette signalée faute, il auroit épargné la vie à plusieurs millions d'hommes, et la maison d'Autriche ne seroit pas si élevée. Tous les autres rois ont été malheureux ou débauchés. Louis XII et François I^{er} ont mérité d'être loués par la postérité; mais Henri IV a sauvé la France et l'a retirée des mains des huguenots et des ligueurs, qui étoient devenus furieux, *inebriati poculo et zelo eruento religionis*; à quoi ils étoient portés par l'ambition du pape et les pistoles d'Espagne, *a qua duplici causa tam multi futuri fuerunt misere decepti*. La famille des oiseaux uiais étoit alors très grande; il n'y en a plus tant aujourd'hui, le monde est bien débété, Dieu merci, et les moines qui ont raffiné bien des geus.

(1) Voyez la lettre suivante.

On dit que Charles, duc de Lorraine, est mort. Voilà un prince qui a bien fait du mal à ses propres sujets, et qui a bien ruiné du monde par sa faute, et même son pays et sa maison; personne ne perd à sa mort tant que lui. M. le cardinal de Retz est parti de Rome, après la création du pape, pour revenir à Commercy, où dans trois jours il est attendu: mais la mort du duc de Lorraine ne causera-t-elle point quelques troubles? il y a longtemps que ce pauvre pays-là est affligé par le mauvais conseil de ce dernier duc, qui n'a pas été plus sage que Charles, dernier duc de Bourgogne, qui fut tué l'an 1477, à Nancy, sous Louis XI.

Mon fils aîné vient de partir, ce mercredi 28 mai, à six heures du matin, avec sa femme et sa mère, dans deux carrosses, pour s'en aller en notre maison à Corneilles y prendre du lait d'ânesse tant qu'il voudra. L'air y est fort bon et rien ne lui manquera, mais néanmoins j'ai bien peur du reste; plutôt à Dieu que j'en fusse mauvais prophète: nos anciens n'ont point trouvé de meilleur remède que celui-là, je prie Dieu qu'il lui profite. Il est embarrassé d'un pernicieux mal qui a trop fortement attaqué son poumon par sa faute. Son obstination et le grand hiver passé, qui a duré trop longtemps, en ont augmenté le danger et retardé sa guérison. Nos docteurs qui l'ont vu à ma prière, ne peuvent espérer son salut que par ce remède, *Galenus noster lib. 5, tales aegros primo vere amandabat ad montem Stabianum, unde postea sanii revertebantur Romam, quod utinam sic nobis contingat.* Je le recommande aux bonnes grâces et aux prières de madame Falconet. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 30 mai 1670.

LETTRE DCCCX. — *Au même.*

Je vous ai écrit , le 30 mai , le mauvais état où étoit réduit mon fils aîné , il est chez nous à Cormeilles avec sa femme et sa mère. Il y prend du lait d'ânesse quatre fois le jour et dans un grand repos , *si pergamæ dextra defendi possent, etiam hæc defensa fuissent.* L'air y est fort bon, bien pur, frais et sec, au pied d'une belle montagne ; mais le mal est grand et dangereux , puisqu'il est dans le poumon , partie nécessaire à chaque moment de notre vie. Je prie Dieu qu'il nous assiste de ses grâces , et qu'il veuille enfin avoir pitié de nous. C'est un méchant métier que d'être père.

On parle fort ici de la langueur dans laquelle se trouve M. le chancelier ; mais *senectus ipsa morbus est.* Si cette belle place vient à vaquer, il y en a qui la désignent à M. le grand Colbert , à M. Pussort son oncle , à MM. d'Aligre ou le Tellier ; pour moi, je la soulaite à celui des quatre qui la méritera le mieux ; c'est le solstice d'honneur de nos hommes d'État , de nos politiques et savants jurisconsultes.

Madame la duchesse d'Orléans a passé la nier , et elle est présentement en Angleterre.

Le Code criminel est entre les mains de quelques messieurs de la grand'chambre , qui le doivent examiner avant que de le vérifier en parlement. Les avocats et les procureurs en grondent déjà , car il diminuera leur gain. L'intérêt est aujourd'hui le premier mobile qui entraîne avec soi tous les hommes. Je dirai avec Tertulien : *Ad hoc scomma Deus nos producit.* Il n'y a que bonheur et malheur en ce monde.

Les Hollandois ont empêché quelque dessein que le roi avoit en son voyage ; peut-être qu'enfin ils s'en repentiront : ces nouveaux républicains font les entendus pour avoir heureusement secoué le joug de la sourcilleuse , superbe et presquemarâtre maison d'Autriche , *sed sequitur a tergo Deus in eorum vicinia.* Dieu a fait d'autres miracles et plus grands que

celui-là. Dans les histoires de Tacite on décrit les Bataves , *propter inuatum genti gloriam* ; ce sont les mêmes qu'aujourd'hui , les Hollandois.

Les marchands se plaignent fort ici , disant que le négoce ne va point et que l'argent ne roule point , *sed ejusmodi homines Mercurio dediti semper conuertuntur*. On dit qu'il y a eu cette semaine trois banqueroutes dans la rue Saint-Denis , d'un nommé Boileau , Neveu , etc.

Enfin , monsieur , je suis désolé , *o me miserum!* mon fils aîné est mort le premier juin (1) , Dieu veuille avoir son âme ! il est mort bon chrétien avec grand regret de ses fautes , *et cum maxima in Christian fiducia*. Je prie Dieu de bon cœur qu'il vous conserve et tous ceux qui vous appartiennent ; il ne faut point aller si vite , on meurt assez tôt : *Inmodicis brevis est ætas et rara senectus*. Le poumon se gâte trop aisément par trop de sang. Il est mort à Cormeilles où il avoit été mené pour y avoir un air plus pur qu'à Paris. Il est enterré auprès de sa grand'mère maternelle et son frère François dans la chapelle de Notre-Dame près du chœur. *Quiescit in pace*. Je suis si fort abattu de douleur de cette mort , et si fort fatigué des voyages que cette maladie m'a fait faire , que je ne suis capable de rien ; je vous prie d'en témoigner ma douleur à notre bon ami M. Spon , auquel je n'écris rien de ce malheur tant que je suis affligé , et dont même je ne demande point de consolation ; il faut que je pleure toute ma vie un fils si savant , et que je puisse dire après cet ancien qui ne pouvoit plus pleurer , *plorando fessus eram*. Il laisse trois garçons et une petite fille , dont l'aîné passe neuf ans et duquel j'espère quelque consolation , d'autant qu'il a bien de l'esprit , qu'il apprend bien , et qu'il est fort gentil ; nous en ferons ce qu'il plaira à Dieu , qui tient en sa main la bonne et la mauvaise fortune des hommes.

On dit que le roi sera de retour à Saint-Germain le 8 juin ;

(1) Robert Patin , né à Paris le 11 août 1629.

que le grand-duc de Toscane est mort asthmatique, âgé de soixante-un ans, et que M. de Chaulnes revient avec M. le cardinal de Bouillon. On parle aussi d'un ambassadeur extraordinaire de Hollande qui doit bientôt arriver. Le roi sera le 5 juin dans Beauvais, où il célébrera la Fête-Dieu. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 4 juin 1670.

LETTRE DCCCXI. — *Au même.*

On dit que le roi ira prendre l'air au bois de Vincennes, et qu'il enverra son Code criminel nouveau, qui est aujourd'hui chez M. le premier président, en la grand'chambre, pour être vérifié avec diverses suppressions, *a quibus alii multi sibi metuant.*

On dit aussi que M. le chancelier est si vieux, qu'il n'en peut plus, et que la mémoire lui manque.

On dit que tout va à la guerre pour l'an prochain en Flandre ou en Hollande, et que ces nouveaux républicains sont menacés pour leur superbe et leur vanité batavique. Beaucoup de gens veulent me consoler de la mort de mon aîné, mais cela n'apaise pas ma douleur qui ne se peut guérir par de tels liniments; *sunt verba et voces, pretereaque nihil*: rien ne me guérira que la mort; ou si elle n'arrive, comme je n'en ai point hâte, *si post fata venit gloria, non propero*, j'attendrai de la consolation et du secours des trois grands juges dont a fait mention Apollonius dans Philostrate, qui sont *des dieux, du temps et de la philosophie*; ces trois-là ont bien apaisé de la douleur depuis le commencement du monde; ce sont trois puissants anodins, tout autrement plus certains que la pilule de la reine d'Angleterre.

Christine, reine de Suède, quitte Rome, à ce qu'on dit,

parce que le pape ne veut plus lui continuer la pension que le feu pape lui donnoit.

M. Esprit a tous les signes de la pierre en la vessie , et en est enfin convaincu ; il songe à se la faire tirer : c'est une résolution qui ne se doit pas prendre légèrement.

Le roi a envoyé au Châtelet un acte pour séparer de corps et de biens M. et madame de Montespan , *et alia multa de genere hoc dicuntur, que scribere non est animus*. Enfin , après avoir bien marchandé , le père Lemoine , jésuite , a mis sous la presse l'*Histoire du cardinal de Richelieu* ; on dit qu'il y en aura trois tomes in-folio ; voilà bien du papier mal employé si cet *Acquius* n'a pas écrit la vérité. Je vous baise les mains , et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris, le 11 juillet 1670.

LETTRE DCCCXII. — *Au même.*

Enfin le père Annat , jésuite et confesseur du roi , est mort ici le 14 de juin (1). Il avoit quatre-vingt-trois ans. M. le chancelier, qui est de cet âge-la, est aussi dangereusement malade d'une maladie incurable à cause des années. Nous avons aussi M. le lieutenant civil d'Aubrai fort malade de vomissements et dégoûts, qui se plaint fort d'un médecin qu'il a eu par ci-devant : c'est Eusèbe Renaudot , qui ne valut jamais rien. Ce qui est encore pis , on dit que MM. Esprit et Brayer lui veulent donner du vin émétique ou énétiqne , c'est ainsi qu'il le faut nommer *ab erucando*. C'est pour aller encore plus tôt en paradis , où Dieu le conduise par sa sainte grâce ! Enfin , il est mort accablé de symptômes et de charlatans. Il est tombé dans la fosse qu'il avoit creusée. C'étoit de sa charge de chasser les charlatans de la ville , et néanmoins il leur a commis

1) Voyez tome II, page 392.

sa santé. Si les gens de qualité étoient sages, ils ne se fieroient point à eux ; mais ils ne veulent point mourir méthodiquement et selon les règles. Je suis , etc.

De Paris, le 18 juin 1670.

LETTRE DCCCXIII. — *Au même.*

M. Valot est bien malade et en danger de mourir bientôt. Il a de la fièvre , il est asthmatique et il a soixante-quatorze ans. Il avoit été porté au Jardin-Royal ; mais ayant entendu que sa présence étoit requise à la cour, où il s'agit de lui choisir un successeur, il a aussitôt quitté le bel air de son beau jardin , et est revenu au Louvre. Ainsi , il n'est pas permis à Paris non plus qu'à Athènes , de mourir à son aise ni à bon marché. Cette belle charge ne se vendra pas dorénavant comme l'on fit du temps de Mazarin , l'an 1646 et l'an 1652 ; M. Colbert a aujourd'hui bien plus soin de l'honneur et de la santé du roi , que l'on ne faisoit en ce temps-là , où l'avarice des ministres emportoit et ravageoit tout. On parle de MM. de la Chambre et Daquin le jeune ; mais le cœur du roi est en la main du Seigneur. M. Valot est pourtant retourné à son jardin pour sa commodité.

Il y a eu du désordre dans la famille de M. Valot. Sa grande fortune n'est pas exempte de tristesse et de calamité. Sa fille aînée, ennuyée peut-être de n'être pas mariée et poussée d'un saint désespoir , s'est réfugiée dans les Carmélites , dont l'on dit que la mère est fort affligée. La prospérité des affaires de ce monde est bien passagère. Érasme a dit dans ses *Colloques* que le désespoir faisoit un soldat ou un moine. L'évêque de Nevers, fils dudit Valot, y est allé pour parler à elle et tâcher de la ramener à la maison ; mais il ne l'a pas pu voir , si entière elle est dans cette sainte résolution. Tout cela n'est , selon le langage des cagots , comme dit Scarron , que quitter la

terre pour gagner le ciel. O heureux échange, pourvu que l'on y arrive au gîte et qu'il n'y ait point de fausse monnaie dans le paiement !

Vous savez que notre ville est pleine de gens curieux et affamés de nouvelles. On y parle fort du roi d'Espagne sur une lettre qui portoit que ce prince étoit malade d'une fièvre double tierce continue. Il est vrai que s'il mourait, ce seroit une étrange pomme de discorde dans l'Europe. Pour tout ce qui s'en dit, je ne m'en étonne pas ; car tout le monde enrage de mentir quand il parle de ces grandes nouvelles. Je crois que vous savez mieux que nous s'il est vrai d'une espèce de petite vérole que l'on dit ici être arrivée en Vivarais par les marchands de vin, à cause d'un impôt qu'on vouloit mettre sur les cabarets de huit livres par an, et dont quelques malotiers ont été maltraités. *Mundus omnis exercet histrioniam. Vale.*

De Paris, le 20 juin 1670.

LETTRE DCCCXIV. — *Au même.*

La fille de Valot est retournée aux Carmélites de la rue du Bouloi. Il a quatre fils, dont l'aîné est conseiller au grand conseil sans enfants ; le second est évêque de Nevers ; le troisième, chanoine de Notre-Dame ; le quatrième, capitaine aux gardes, sans enfants ; trois filles en religion, *sic transit gloria mundi*. Mais à qui passera tant d'argent acquis Dieu sait comment ? Que deviendront tant de secrets chimiques et végétaux, tant de tartre vitriolé, tant de préparations de landanum et de vin émétique ? Que deviendra la fortune de ce géant ? *omnia pulvis erunt.*

Le roi se va baigner durant quinze jours à Versailles avec une agréable compagnie. Madame la duchesse d'Orléans est revenue de près du roi son frère.

On dit que M. le chancelier empire, *vix vivit propter summam civium imbecillitatem et vitream valetudinem*. M. Pelletier est homme de grand mérite, et qui est dans l'approbation de toutes les honnêtes gens; il est même cousin de M. le Tellier, secrétaire d'État.

J'ai eu aujourd'hui des nouvelles de mon Carolus; il est bien. Dieu merci, et en bonne santé à Strasbourg, où il voit souvent le fils de M. Spon, *superunda omnis fortuna ferendo est*.

On examine chez M. le chancelier les articles du code criminel, ou M. Pussort, qui l'a dressé, se défend fortement contre les objections que ces MM. les députés ne veulent point approuver. On croit qu'il est bien assuré de la faveur, et que *nititur jure suo*: aussi veut-il que tout passe comme il est écrit.

M le lieutenant civil n'avoit que trente-sept ans, *natus parente podagrico, et ipse jam podagricus*. Il avoit été débauché; il est mort, *ex vomitu abominabili composito cum febre lenta*, et d'une extrême avarice par laquelle il vouloit tout faire dans le Châtelet. Il étoit fort riche; il pouvoit ne se point tuer. *tam deest œuro quod habet quam quod non habet, et hoc facit fumentum pecunie desiderium ejusmodi hominibus, et minus hanc optat qui non habet*. Dieu soit loué de ce qu'il y a encore au monde d'honnêtes gens, qui ne sont pas affamés, et qui supportent plus facilement une douce pauvreté, et même qui soit fort éloignée de celle de Sénèque, qui avoit plus de revenu que l'électeur de Saxe, qui est le plus riche prince de l'Allemagne, *ille parum in philosophia profecit, qui non audet paupertatem profiteri*.

Je traite malade un des nôtres âgé de soixante-treize ans, c'est M. Mentel, fort malade. Il a de l'eau dans la poitrine; il faillit à mourir l'an passé d'une cruelle dysenterie atrabilaire; il est fort mélancolique et abattu. Le cardinal Mazarin mourut de cette même maladie; M. Blondel et moi sommes les deux consultants ordinaires de M. Mentel. Il y vient pourtant d'autres médecins comme ses amis.

On dit que madame Colbert a un frère conseiller de la cour, nommé M. Charon de Menard, qui pourroit bien venir lieutenant-civil, mais je ne le crois pas. La fortune de M. Colbert va bien par-dessus toutes ces dignités populaires.

M. le chancelier a eu depuis peu des douleurs néphrétiques, et a vidé de petites pierres. On dit aujourd'hui qu'il est mieux, *sed constare de calculo latente in vesicu, quod mihi videtur esse pessimum*. M. le chancelier a été sondé; on a senti la pierre, qui n'est pas aisée à tirer; à tel âge tout y est à craindre, *multus ubique pavor, et plurima mortis imago*.

M. le duc d'Enghien a eu deux fils qui sont deux princes du sang, deux beaux et précieux rejetons de saint Louis, dont l'aîné, qui est M. le duc de Bourbon, est ici fort malade, *ardentibus votis exopto ut feliciter convalescat*; mais je le tiens en danger, *duplici nomine, nempe ratione morbi, qui est prava diathesis viscerum cum febre, et ratione medici, qui non sapit quantum satis est*. J'entends M. Bourbelot, qui est extravagant et grand hâbleur. Ces gens-la sont ordinairement trop bien reçus chez les princes, et bien souvent non sans regret, *imo non sine penitentia*, pour me servir ici d'un terme que Cicéron n'a jamais employé ni prononcé, *et cui nec novem Tullius ipse dedit*, à ce qu'en a dit un des beaux esprits du siècle passé, qui a été Alciat, *in Emblemata*, qui méritoit bien un chapeau de cardinal, mais un vieux renard le trompa. Nous n'avons ici pour toutes maladies que quelques fièvres tierces et des fluxions sur la poitrine, qui sont de deçà en usage dès le mois de décembre passé, *ex quo morbi genere multi perierunt*; mais la plupart de nos malades ont les jambes enflées et les pieds *œdémateux*, ce qui me fait appréhender l'hydropisie, *ex prava diathesi viscerum*, pour l'automne prochaine et l'hiver suivant les doubles tierces, et les quartes ne manqueront pas aussi, car tout le monde est ici fort mélancolique.

Je viens de voir, ce 24 juin, notre M. Mentel; son mal le presse et le menace trop souvent, outre les mauvaises nuits qui lui sont trop ordinaires. Il a toujours les jambes et les

pieds enflés, *et saepe tentatur vomitu. praesertim irritato ventriculo a medicamentis purgantibus, quorum usu etiam frequenti tamen levatur.*

Il est ici mort un vieux médecin nommé M. Dupuy, âgé de quatre-vingt-six ans; il l'étoit de madame la princesse Palatine. Il n'étoit point de notre faculté. Il avoit autrefois demeuré à Nevers; c'étoit un homme sage, fin, déniaisé, fort savant et bon philosophe. Il raisonnoit bien en notre métier en bon françois, *artem vitae intellexit*, et pourtant il est mort aussi bien que Patrocle. J'ai vu quelque chose du manuscrit qu'il avoit fait qui partoît du bon endroit; il pouvoit avec raison dire après Martial: *Hominem pagina nostra sapit.*

On ne parle ici que de M. le chancelier, qui fait souvent des pierres. *Lapis templum Domini destruit, lapis adstruit; sit nomen Domini benedictum.* Le roi fait bâtir à Versailles, où il y a quantité de bons ouvriers en toutes sortes de bâtimens et d'ornemens de maisons royales.

On purge, ce 25 juin, M. le chancelier avec soulagement, *calor nativus infirmior in senibus magnum facit excrementorum proventum, inde major frequentis purgationis necessitas.* Je vous baise très humblement les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 juin 1670.

LETTRE DCCCXV. — *Au même.*

M. le premier président est de retour de Compiègne, où il étoit allé saluer le roi avec quelques députés de ce corps, pour se réjouir avec lui de ses victoires, et le prier de ne plus hasarder sa personne, comme il a fait ci-devant en diverses occasions en Flandre. Courtrai est rendu. On dit que les Espagnols y avoient voulu envoyer du secours, mais il a été repoussé par nos gens, qui en ont mis 1,500 en déroute. Une

autre nouvelle porte que Marsin y a attaqué nos gens , et que nous y avons perdu quelques hommes. On dit que le roi est venu à Saint-Cloud dire adieu à madame la duchesse d'Orléans , et qu'il s'en retourne bientôt à Arras , où il emmènera la reine pour lui faire faire par après son entrée dans Douai et dans Tournai.

Le rhume a ici tué depuis peu quelques honnêtes gens , tels que sont M. de Banquemarre , président en la seconde des enquêtes ; M. de Samson le géographe , M. de Broses Guene-gaud , maître des requêtes , M. Doublet l'aîné , jadis partisan , et autres.

On dit ici que le roi a pardonné au comte de Guiche , j'en suis bien aise , et que l'on va faire partir des troupes pour faire la guerre en Catalogne.

Nous avons ici une espèce de fièvre continue , maligne et mortelle , et qui emporte nos malades en sept ou huit jours , *habet suam ὕπερξῆτι in corruptela substantiar pulmonis* , et tous leurs crachats , *sunt omenta purulenta , tabum et necrosim redolent*.

On a fait commandement de faire aujourd'hui dans tous les quartiers de la ville des feux de joie pour la création du pape. On dit qu'il est ennemi des jansénistes , je crois pourtant qu'il ne nous fera pas grand mal.

On me vient de dire que le roi a fait assiéger Lille en Flandre. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 19 juillet 1670.

LETTRE DCCCXVI. — *Au même.*

La disgrâce de M. Foucaut fait ici parler le monde , mais néanmoins on croit qu'il sera rétabli , et qu'il rentrera dans

les bonnes grâces du roi par le moyen de M. Colbert. Oui, tout est fait, M. le chancelier lui a fait grâce.

Hier (ce 4 août), il arriva une chose bien étrange dans Notre-Dame. Un prêtre disoit la messe dans la nef à un autel célèbre, un homme s'en approcha pour lui aider; mais quand il vint à l'élévation de la sainte hostie, ce malheureux se leva, mit la main à l'épée, et voulut en escrimer. On dit qu'il vouloit percer cette hostie que le prêtre tenoit; il blessa le prêtre, qui étoit encore jeune, de deux coups. Ce malheureux assassin a été aussitôt mené en prison dans l'archevêché, puis fut emmené dans le grand Châtelet. Il est huguenot, natif de Caen en Normandie, et s'appelle Pierre Sarrazin; il a été quelquefois huguenot et quelquefois catholique; il étoit fou, ce me semble. G. Naudé disoit qu'il falloit demeurer comme l'on étoit, et que c'étoit la marque d'un esprit mal tourné de changer si souvent de religion, que le tout n'en valoit pas la peine; *nota*, qu'il avoit demeuré treize ans en Italie auprès du cardinal Bagni, et qu'il avoit été intime ami de Cremonin, qui n'étoit point meilleur chrétien que Pomponace, que Machiavel, que Cardan et telles autres âmes moutonnières dont le pays abonde, j'entends l'Italie, où il y a bien plus de rusés et fins politiques que de bons chrétiens, excepté les jésuites et les moines, qui sont fort gens de bien, gens d'honneur et de probité, grands serviteurs de Dieu, gens de charité et de conscience, qui aiment et servent Dieu, et ne veulent que *votre bien* (1). Ce misérable Normand a été jugé ce matin par

(1) On reconnoitra facilement dans ce passage les idées de l'ami tant regretté de Gui Patin, G. Naudé, qui, en effet, habita l'Italie près de douze ans. Ce dernier se plaisait à citer des anecdotes prouvant tantôt le scepticisme des gens instruits, tantôt la superstition des habitants d'au-delà des Alpes. « Les uns, dit-il, n'y croient pas assez, les autres y croient trop; à toute heure, sans raison et sans vérité, on y suppose des miracles. » Il assure qu'un pauvre homme ayant manqué de se noyer, on attribua son salut à une médaille de saint Philippe de Néri qu'on trouva sur lui. Naudé prétend qu'il dit à la foule que si saint

M. le lieutenant criminel à faire amende honorable devant Notre-Dame de Paris, puis d'être mené en Grève, où il aura le poing coupé, et sera brûlé tout vif; mais il y aura appel au parlement, où peut-être dès demain le procès sera jugé. Les juges ont envoyé à Caen faire saisir les livres et les papiers de ce misérable Pierre Surrazin, et prendre ses deux frères, desquels il a parlé en son interrogatoire. Il n'a pas encore vingt-deux ans : c'est un fou calviniste, percé du divin trait d'une sottise superstition ou folle opinion : *cruento religione imbutus animus non est sui juris, nescit quiescere*. Ces gens-là sont bien dangereux; tel étoit Ravaiillac, qui tua si malheureusement notre bon grand roi Henri IV, l'an 1610; il avoit été maître d'école et moine feuillant, d'où il étoit sorti depuis quelque temps; il avoit la nuit des visions qui lui faisoient faire du bruit dans le couvent, et réveilloient les autres moines; ses méditations étoient trop noires et trop criminelles. Ces gens-là devroient être mis en bonne garde, et étroitement enfermés au pain et à l'eau; les fous se promènent par le monde avec trop de liberté, *nimis multa licent improbis et insanis*. Enfin la sentence du Châtelet a été confirmée au parlement (ce 5 août), et ce misérable fou a été tiré de la Conciergerie, et mené à

Philippe eût voulu faire un miracle, il eût trouvé l'occasion beaucoup plus belle, il y a trois mois, quand sa propre église s'écroula à Trapani, en Sicile, et écrasa plus de douze cents personnes qui y priaient Dieu. C'étoit bien là le cas à ce saint de prouver sa vertu miraculeuse, dès lors attestée par une multitude de témoins. Voici ce que Naudé raconte encore : « Un certain Hieronymus Bozzo, professeur de philosophie à Pise, étoit fort chéri du grand-duc. C'étoit un athée parfait; il n'a pas été brûlé, mais il le méritoit bien. Il avoit dit un jour que *supra octavam spheram nihil est*. L'inquisition le voulut obliger de se dédire. Il monta en chaire le lendemain et dit à ses auditeurs : Messieurs, je vous ai maintenu et prouvé que *supra octavam spheram nihil est*; on veut que je me dédise. Je vous assure que s'il y a autre chose, ce ne peut être qu'un plat de *macaroni* pour M. l'inquisiteur. *Quo dicto, se fuga proripiens, saluti consuluit*. Il eût été brûlé plusieurs fois sans le grand-duc qui l'aimait. Il est pourtant mort en fuite. » (R. P.)

Notre-Dame, où il a fait amende honorable, et de là mené à la Grève en belle compagnie, où il a été brûlé sans qu'il ait jamais témoigné aucun sentiment de piété, ni de religion, ni de regret de mourir. Tout le monde est d'accord que ce jeune homme étoit un esprit perdu, enragé et désespéré. On dit que quand on lui demanda de quelle religion il étoit, il dit qu'il étoit Israélite; mais les Israélites suivent le Décalogue de Moïse, par lequel il est précisément défendu de tuer qui que ce soit, et beaucoup moins un prêtre qui dit la messe dans Notre-Dame; d'où je conclus que ce misérable fou avoit perdu l'esprit, et qu'il méritoit d'être mis dans les Petites-Maisons, huit jours avant qu'entrer dans l'église de Notre-Dame de Paris, où il a fait ce misérable assassinat.

M. de Louvois est allé à Pignerol, par ordre du roi, en poste. Pour M. Foucaut, secrétaire du conseil, qui est rétabli dans les bonnes grâces de M. le chancelier et en ses charges, c'est une affaire cachée, que l'on soupçonne avoir été préméditée, et qui a seulement failli de réussir au gré de ceux qui *suervunt artifices fabular*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 6 août 1670.

LETTRE DCCCXVII. — *Au même.*

Nous n'avons rien de nouveau ni de certain des affaires du Vivarais. Les Espagnols ne disent mot, non plus que les Hollandois; mais l'on parle ici d'un certain duc de Buckingham, ambassadeur d'Angleterre, qui est venu pour traiter d'une affaire de grande importance, et faire une belle alliance pour l'avantage des deux couronnes. Oh! que je serois ravi de voir cela bien achevé et bien entretenu! Peut-être que les Bataves n'en seroient pas si fiers ni si orgueilleux.

Hier, sur les six heures du matin, est mort M. le président

Miron, consummé d'une fièvre lente et d'une mauvaise disposition des viscères, qu'un vieux et opiniâtre rhumatisme lui avoit laissé, et qui n'a pas pu être corrigé par le régime de vivre, les purgations, ni les eaux minérales. Encore faut-il que je vous dise que depuis son retour des eaux que je n'ai jamais approuvées, je ne l'ai point vu comme médecin; mais il a été visité par M. Brayer, et après par Renaudot, qui l'a achevé. Ce pauvre homme, atténué et desséché dedans et dehors, n'avoit pas besoin de vin émétique, qui lui a coupé la gorge sans épée. Il n'avoit que quarante-six ans. Il ne laisse que deux fils fort délicats avec peu de bien, hormis de sa femme, qui est riche; car de son côté il prend beaucoup sur ses deux charges de conseiller de la cour et de président au mortier. Mais si vous voulez savoir pourquoi M. Brayer l'a vu, c'est que sa fille, avec 100,000 écus, a été mariée à M. l'Échassier, conseiller de la cour, fils de Marguerite Miron, sœur du défunt président, laquelle mourut pulmonique l'an 1663. Leur père a été M. Robert Miron, ambassadeur en Suisse, frère de M. François Miron, lieutenant civil, qui mourut ici l'an 1609. La mémoire de ces messieurs est ici en fort bonne odeur pour leur vertu et intégrité. Ces deux derniers frères étoient de fort habiles gens, qui tous deux avoient passé par les belles charges avec grande réputation. Ils étoient sortis d'un vieux médecin de Paris, nommé François Miron, médecin de Charles VIII, et qui avoit eu le premier lieu de sa licence l'an 1514, sous le bon roi Louis XII, père du peuple. Mais voilà toute cette bonne famille presque éteinte, hormis ces deux petits qui restent aujourd'hui. Dieu les veuille bien conserver. *Vale.*

De Paris, le 19 août 1670.

LETTRE DCCCXVIII. — *Au même.*

Depuis ma dernière, je vous dirai que les Hollandois sont sur le bureau, et que l'on parle d'eux comme s'ils étoient tout-à-fait déclarés nos ennemis : même il y en a qui supposent que le roi d'Angleterre sera de notre côté.

Le premier médecin, M. Valot, est toujours bien malade. Je viens d'apprendre qu'il a été saigné trois fois depuis huit jours, pour des redoublements, des frissons et des oppressions. C'est une hydropisie de poumon, selon mon sentiment, qui l'étouffera. Il a vendu tout ce qu'il a pu pour faire de l'argent, et il est en danger de voir bientôt le moment de sa vie auquel son argent ne lui servira plus de rien. *Stulte, hac nocte repetent animum tuum, et que parasti, cujus erant?* Le cardinal Mazarin étoit sujet à des douleurs néphrétiques et podagriques qui l'affoiblirent fort, mais son dernier mal fut cette hydropisie de poumon. L'eau qu'il avoit dans la poitrine l'étouffa à la fin, par un grand bonheur pour la France, et l'emporta en l'autre monde, d'où personne ne revient : aussi n'est-il pas revenu ; mais son esprit a régné et règue encore en quelque façon. Les soldats d'Alexandre-le-Grand disoient de lui après sa mort, en voyant son portrait, qu'il commandoit encore quoiqu'il fût mort. Je ne veux pas les mettre en comparaison l'un avec l'autre, car toutes les comparaisons sont odieuses. Ils étoient tous deux grands larrons et néanmoins fort dissemblables. Sénèque appeloit Alexandre un jeune éventé et un voleur de tout le monde, *Vesumus adolescens, infelix prædo orbis terrarum*, etc. ; pour le Mazarin, il n'a fait que ce qu'il devoit, puisqu'on le laissoit faire.

Nous avons ici un médecin fort malade, âgé de soixante-douze ans, c'est M. Jacques Thévert, dit le Camus. Il est un des médecins qui servent à l'Hôtel-Dieu, et a un *choléra morbus*, autrement *troussegalant*, dont il manqua hier de mourir ; et quoi qu'il en arrive, il est fort aisé de croire qu'il n'ira pas

loin. De notre licence, il n'y a plus que lui, Morisset et moi. Je suis, etc.

De Paris, le 10 septembre 1670.

LETTRE DCCCXIX. — *Au même.*

Le roi a ordonné la dissolution de son camp; on en prend 15,000 hommes que l'on envoie à Saint-Quentin en Vermandois, d'où ils seront commandés pour le rendez-vous qu'on tient encore secret. Il y a toute apparence que ce sera contre les Hollandois; ils sont devenus si glorieux depuis leur commerce des Indes, que ceux qui traitent avec eux disent qu'ils sont insupportables. Le roi s'en est cru méprisé, et on croit qu'il en garde son ressentiment jusqu'à l'occasion de les en faire repentir. On a envoyé encore 6,000 hommes vers Soissons et d'autres ailleurs. Vous voyez que tout cela va du même côté.

La triple alliance va être rompue. Les rois d'Angleterre et de Danemark sont d'accord avec notre roi. *La hostibus.*

M. Yvelin, médecin de la duchesse d'Orléans, est ici fort malade; il a soixante ans, et n'a jamais vécu sobrement. Il buvoit son vin tout pur; il est fort rougeaud. Galien appelle ces gens-là *εποθροβος*, et dit qu'ils ont tous les entrailles trop échauffées.

Je vous prie de me mander si MM. de Tournes ont achevé d'imprimer la seconde partie du livre de M. Daillé, *De objecto cultus religiosi*. Un conseiller de la cour huguenot m'a dit que dans leur réformation ils n'ont point eu de plus grand homme que lui depuis Calvin: il est mort depuis peu. Ces gens-là font bien autrement étudier leurs proposants que les moines; c'est presque assez pour ceux-ci quand ils savent lire la messe: cela est honteux. On en fait passer d'autres pour savants quand ils ont fait quelque méchant livre, mais appuyés du crédit de 50,000 hommes qui sont tous encapu-

choués de la même sorte. Oh ! le bel argument de la plupart d'entre eux ; c'est le panégyrique de quelque confrère ou quelque commentaire, *de animabus languentibus in purgatorio*. Cependant cela fait bien bouillir leur marmite, et qui en droit du mal seroit à peu près excommunié. Laissons ce discours, *Stultus est labor ineptiarum*.

Il est certain que le roi d'Angleterre a écrit au roi en faveur de M. Fouquet ; mais il n'y a pas d'apparence que M. Colbert consente à cette liberté, contre laquelle il a fait tant de machines. *Interea putitur justus*.

Madame de Guise, fille de Gaston, duc d'Orléans, est accouchée d'un fils, dont la naissance réjouit fort la famille. Elle alloit en décadence faute de mâles, qui sont, comme vous savez, *fulcra et columnæ familiarum*.

M. de Périgny, président aux enquêtes, précepteur de monseigneur le Dauphin, est mort à Saint-Germain d'une apoplexie, et aussi l'aînée des deux filles de M. de Chevreuse, gendre du grand Colbert. La charge de précepteur se donne ici suivant les passions d'un chacun. Les uns veulent le père Mascaron, prêtre de l'Oratoire ; d'autres M. de Bassompierre, évêque de Xaintes, et d'autres l'abbé Bossuet, qui est présentement évêque de Condom. Tous trois sont fort habiles ; mais je crois que ce dernier sera préféré. cet emploi est de grande importance (1).

On parle ici fort d'un jeune homme de Lyon, nommé Guinaut, qui a été misérablement tué par des voleurs, dont on ne sait pas encore les particularités. On a trouvé beaucoup d'argent chez lui, mais on croit que l'or a été dérobé, *Homo homini lupus aut δειμων*.

Il y a bien à dire que ce qu'on écrit de la rage ne soit vrai. M. Piètre s'en moquoit et moi aussi ; on n'en guérit point

(1) Bossuet fut en effet préféré, pour l'honneur de la religion, de la France et des lettres. Un an après, il se démit de l'évêché de Condom, « ne croyant pas pouvoir garder une épouse avec laquelle il ne vivait pas. » R. P.

pour aller à la mer. Cette maladie, que les Grecs ont nommée *Hydrophobia*, est une espèce de délire causé par une atrabile très pernicieuse qui renverse les fonctions du cerveau. Fernel étoit un très grand homme, mais il a trop donné dans les qualités occultes.

On avoit fait venir à la cour un capucin qui devoit guérir tout le monde, e'étoit un demi-faiseur de miracles ; il a vu le roi par le crédit d'un grand. Vous savez que les moines en ont toujours quelqu'un, même plus que d'honnêtes gens. On dit qu'il est fort impudent, belle qualité pour un capucin, et qu'il est fort ignorant, passe pour celle-ci.

M. Valot est plus mal que jamais, sa maison est en larmes. On l'a rapporté en litière au jardin royal, et il veut être traité par trois médecins de Paris. N'ayez pas peur qu'il prenne de l'antimoine, quoiqu'il en ait tant donné. Il diroit qu'il n'en a pas besoin, et je le crois ; mais trois ou quatre mille personnes qu'il a tuées en diroient bien autant, si elles pouvoient parler. On dit qu'il est en colère contre M. Brayer, qu'il prévoit être son successeur. Celui-ci en est très digne, mais fin et rusé ; il a déjà 80,000 livres de rente ; il n'est pourtant pas encore content. *Tria insatiabilia, mare, mulier, curus*. Les moines diroient *infernus*. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 17 septembre 1670.

LETTRÉ DCCCXX. — *Au même.*

M. le maréchal de Créqui se rend maître de toute la Lorraine sous l'autorité du roi, et la puissance de ses armes. Épinal est rendu, et enfin tout nous viendra, puisque nous sommes les plus forts, et que personne ne se déclare pour ce malheureux duc. Un officier du roi m'a dit aujourd'hui, ce 4 octobre, que le roi fait lever 18,000 hommes de pied et 6,000 chevaux, et que les Hollandois lèvent 30,000 hommes.

Notre M. Mathieu est mort, ayant passé soixante-dix-sept ans. Il avoit été le plus fort et le plus robuste de son temps ; mais la goutte l'a miné , et enfin faute de venir l'a tué. Vous savez , monsieur, mieux que moi , ee qu'a dit Duret sur Holler, est très vrai : *Quand vous avez la goutte , vous êtes à plaindre ; quand vous ne l'avez pas , vous êtes à craindre* , et néanmoins contre toute fortune bon cœur. Je voudrois être obligé d'avoir la goutte à tel âge, je tâcherois de m'en consoler ; je vous la souhaite aussi en ce temps-là.

M. le Blane, professeur en droit canon , est ici mort d'une dysenterie atrabilaire , âgé de soixante-treize ans. Je l'ai vu une fois dans le cours de sa maladie , en consultation avec M. Blondel ; il étoit de la connoissance de M. votre fils aîné , à qui je me recommande.

M. Valot , quoique fort foible et déjà vieux , est allé à Chambord à la suite du roi pour y prendre l'air de la cour, ce 9 octobre.

M. le chevalier de Bouillon s'est battu en duel à Bellisle , et il y a été blessé.

MM. du clergé , assemblés à Pontoise, ont envoyé à M. de Sainte-Beuve, jadis docteur et professeur en Sorbonne, que les carabins du père Ignace ont déshonoré, une pension annuelle de 1,000 livres, quoiqu'il n'en ait jamais demandé.

M. Morus, ministre de Charenton , est mort, et il n'y a encore personne en sa place.

M. Pellisson , qui a fait l'*Histoire de l'Académie françoise* , in-octavo, livre gentil et fort curieux, étoit né huguenot, et il s'est fait catholique. Ce fut lui qui fut arrêté prisonnier avec M. Fouquet, et qui a été quelques années en prison ; c'est un digne homme, très savant et qui a de grandes qualités ; c'est de lui que Lachapelle a dit : *Et Pellisson un Adonis* (1). MM. du clergé ont demandé au roi le rétablissement des

1) En effet, Pellisson étoit d'une laideur physique remarquable, mais il avoit l'âme aussi belle, le cœur aussi noble que son esprit étoit

docteurs jansénistes, qui étoient sortis de Sorbonne. Le roi les a renvoyés à M. l'archevêque de Paris, qui a été son précepteur, marque du bon naturel et de l'équité du roi. Je crois pourtant qu'ils y rentreront, pourvu que les jésuites ne l'empêchent point, qui n'ont pas aujourd'hui tant de crédit qu'autrefois. Ils n'en ont pourtant encore que trop; car le monde est plein de sots, qui prennent pour hommes apostoliques ces moutons d'Éthiopie.

M. le chancelier vit en grand honneur, mais il est bien vieux; on parle déjà de sa mort, de sa déponille, de sa charge, de son successeur et du changement qui arrivera en diverses charges; sur quoi on parle de M. le premier président, de M. Pussort, de M. Boucherat, de M. le Tellier et autres.

Charles Patin a fait deux différentes relations, l'une de son voyage de Vienne, et l'autre de Tyrol, et vous me dites que vous n'en avez vu qu'une; il y a moyen d'y remédier. Tout le monde aime ce fils, et il ne fait que du bien; cependant au nom du roi on l'a persécuté et on lui a fait quitter son pays, et j'espère toujours que le roi connoitra son innocence et son mérite.

M. Brayer m'a dit ce matin que M. le Dauphin n'est pas guéri, qu'il craint la récidive de son mal; c'est de quoi je suis bien marri, car ce petit prince doit être bien cher à toute la France; aussi est-il bien à craindre que le feu ne s'allume dans les hypochondres, dans quelqu'un de ses viscères, foie, rate, ou autres; et ce qui me touche fort, c'est que l'on dit qu'il est fort aimable et gentil de son esprit, mais qu'il est fort délicat du corps, et d'une santé bien frêle. Ceux qui l'ont approché m'ont dit qu'ils ont remarqué en lui une très bonne volonté d'apprendre ce qu'on lui propose, et que rien ne le rebute.

distingué; il en donna des preuves dans le célèbre procès de Fouquet.

Voyez le feuilleton du *Constitutionnel*, 20 septembre 1846. Le dur, ambitieux, le haineux Colbert ne lui pardonna jamais son courageux dévouement.

(R. P.)

Voici un reste de lune qui est tout pluvieux , et qui nous amène une constitution tout-à-fait *austriac* , chaude et humide , telle que nous l'a décrite en ses *Aphorismes* le bon Hippocrate (1). Aussi avons-nous déjà des rhumes , des catarrhes , des toux , des rhumatismes , des gouttes , des fièvres quartes ; mais si la saison devient pire , comme il y a grande apparence , nous aurons des doubles tierces , des dysenteries , des hydropisies.

Il y a des gens qui prétendent qu'on a dessein sur la Franche-Comté , sur Dôle et Besançon , et que les électeurs envoient au roi un député sur ces affaires. Ce sont des pensées de gens qui devinent et qui veulent s'ériger en politiques spéculatifs sur les affaires publiques , *genus hominum quod in civitate nostra semper vetabitur , et semper retinebitur* , qui est ce qu'a dit Cornelius Tacite des astrologues judiciaires de son temps , quoiqu'il leur fasse l'honneur de les appeler mathématiciens.

Il court un bruit que l'on a découvert en Béarn un homme de ceux qui ont assassiné le pauvre Grimod , mais je doute de tout ce qu'on en dit ; car les uns disent aussi en Savoie , les autres en Suisse , les autres près d'Avignon , et en ce cas-là il n'y a rien d'assuré.

Je rends grâces à M. Falconet d'un livre qu'il m'a envoyé par M. Troisdames , qui est de M. Hon. Bicaise , médecin d'Aix en Provence. Quand je serai guéri de mon rhume , je le parcourrai , et après j'en écrirai pour les remercier tous deux.

Tout ce qu'on dit de ceux qui ont contribué au massacre du pauvre banquier de Lyon , Jean Grimod , se trouve aujourd'hui faux. On parle d'un certain Florin et d'un autre nommé Lebeau , mais qui ne sont point pris , et d'un abbé qu'on dit avoir été premier inventeur de la tragédie. Quoique c'en soit , on dit qu'ils sont quatre Lyonnais débauchés ,

(1) *OEuvres d'Hippocrate*, trad. par Littré. Paris, 1844, t. IV, pag. 438 et suiv.

fripons et très dangereux garnements ; c'est à eux d'y prendre garde ; car, comme le diable a commencé l'affaire , le bourreau pourra bien l'achever. Dieu ne permettra pas qu'une telle méchanceté demeure impunie ; car je n'ai garde de dire avec ce poète ancien ce misérable mot :

*Cum rapiant mala fata bonos , ignoscite fasso ,
Sollicitor nullos esse putare Deos.*

J'aime mieux dire avec un autre :

O bone Romule , ista videbis et feres !

On dit que le roi a donné des gardes au duc de Mazarin , qui n'a guère d'esprit et qui devient fou de bigotise (1). Cela n'est-il point honteux, et même de voir ce que deviennent aujourd'hui les deux familles de ces deux cardinaux qui ont si misérablement pillé la France ?

On m'écrit d'Allemagne que le duc de Lorraine a cherché contre nous du secours en divers endroits, et même à la diète de Ratisbonne , et qu'il n'en a pu attraper nulle part. Je vous baise très humblement les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris, le 30 octobre 1670.

LETTRE DCCCXXI. — *Au même.*

M. le Dauphin se porte bien , et M. Valot aussi, hormis que celui-ci est fort mélancolique ; mais on dit qu'il l'a toujours été depuis qu'il donna de l'opium à la reine d'Angleterre dès l'an passé, joint qu'il est vieux , et a pour le moins soixante-quatorze ans.

Jérôme Colot vous salue ; il vient de sortir de céans , en me parlant d'un enfant qu'il doit tailler un de ces jours pour la pierre qu'il a en la vessie.

(1) Voyez la note précédente, page 346.

M. de Louvois va en Flandre , y visiter nos villes , et peut-être aussi pour leur demander de l'argent. On dit que depuis deux ans nous y avons perdu deux mille hommes de maladie , de pauvreté , de mauvaise nourriture , et surtout de méchante bière , qui a fait crever nos soldats , qui ne sont pas accoutumés à ce maudit breuvage ; j'aimerois mieux de l'eau bien pure et bien nette de la rivière de Seine que toute la bière du Septentrion. Je suis de l'avis de Buchanan , lorsqu'il a dit : *Salve beata Gallia , etc. Lusitanior , calete longum , etc.* , et de *Joannes Hautivillensis in Archithrenio* , lorsque , parlant de Paris dans cette belle épigramme , il a dit :

Dives agris , fecunda mero , mansueta colonis , etc.

Un grand personnage , qui a été Hugo Grotius , Hollandois , avoit fait des vers en l'honneur de la bière ; M. Gujet , natif d'Angers , en fit contre par une épigramme latine qui commence ainsi :

*Triticeï latices mensis borealibus apta
Munera , sed Celtis tetra venena meis , etc.*

Je suis très volontiers de son avis , car je n'aime point la bière , ni le vin émétique des chimistes , ni même le vin de cabaret ; et même de celui qui est fort bon , j'en bois peu ; je m'en tiens à notre Fernel , qui a dit que *vinum facit vitam jucundiorum , sed breviorum* , et cela est fort bien et très véritablement dit. Un autre savant du siècle passé a fait un petit traité latin *de Vino* , qui vaut mieux que tous les livres de chimie et astrologie.

Le gouvernement de Guyenne étoit vacant depuis la mort de M. d'Épernon ; enfin , le roi l'a donné à M. le maréchal d'Albret.

L'hiver nous touche de près , mais il est fort humide , je souhaite qu'il ne soit pas si froid et si rigoureux que nous en eûmes un l'année passée. Paris se remplit de beaucoup de monde ; mais , Dieu merci , il n'y a pas de maladie considérable ; jamais les médecins n'eurent tant de loisir , et même ils s'en étonnent tous tant qu'ils sont : *quoniam mitis annus*

non est in quæstu. Le bon Ovide , ce gentil chevalier romain , a dit bien à propos :

Si valeant homines, ars tua, Phœbe, jacet.

Je viens d'apprendre une nouvelle qui me console , que l'on a pris un des voleurs qui ont massacré le pauvre Jean Grimod. On dit qu'il s'appelle Lebeau ; je dirois volontiers après saint Louis , principalement en tel cas , *fuit justitiam, vel pereat mundus.* Cette nouvelle a aujourd'hui couru dans le Châtelet , et vient de M. le lieutenant-criminel , qui n'est point homme à dire faux. Quoi qu'il en soit , *omnes boni lætatur, et utinam sit verum, ut adimpleantur Scripturæ* , que Dieu ne laisse rien d'impuni.

On m'a dit aujourd'hui que le roi fait ôter à MM. de Guénégaud et Janin , jadis trésoriers de l'épargne , les deux charges d'officiers de l'ordre des chevaliers du Saint-Esprit , et qu'il les donne à MM. le premier président et de Louvois , avec le cordon bleu , avec les cérémonies accoutumées. Le bonhomme Mathieu de Morgues , abbé de Saint-Germain , jadis aumônier de la reine-mère , Marie de Médicis , et qui fut le chaud ennemi du cardinal de Richelieu , est si vieux qu'il n'en peut plus ; on dit qu'il passe quatre-vingt-sept ans. Cet homme sait une infinité de particularités de la cour depuis soixante ans , et en a vu une partie , y étant auprès de la reine-mère ; l'histoire qu'il a écrite sera fort belle , il y aura divers mémoires qui ont été cachés jusqu'ici qui seront révélés ; il y aura des vérités fort sanglantes du gouvernement de ce cardinal qui a régenté la France trop cruellement , *cum virga ferrea* ; mais Dieu soit loué , je crois que je n'y serai plus. Il y a encore en notre histoire beaucoup de choses que l'on ne sait pas bien : comme le fait de la pucelle d'Orléans ; la mort du roi d'Angleterre , Henri V , dans le bois de Vincennes ; la mort de Charles , duc de Guyenne , frère du roi Louis XI ; le règne de celui qui lui succéda , Charles VIII , que l'on dit avoir été

un enfant supposé; la mort du grand roi François 1^{er}; la prise et puis la levée du siège de Metz; la mort d'Anne du Bourg, conseiller de la grand'chambre, qui fut pendu et brûlé en Grève; la conspiration d'Amboise; le massacre de la Saint-Barthélemy; la mort du roi Charles IX; la mort des deux Guisars dans Blois; la mort du marquis d'Ancre et de sa femme; la mort du connétable de Luynes, celle de M. de Chalais, de MM. de Montmorency et de Cinq-Mars, etc.

Madame la duchesse de Saint-Simon est ici morte de la petite vérole, âgée de quarante-deux ans.

Enfin, M. le lieutenant-criminel vengera la mort du pauvre Grimod, puisque par sa vigilance il a découvert et attrapé un des principaux et des plus méchants assassins qui ont commis un si horrible homicide. Il s'appelle Florin, on dit qu'il est Lyonnais; il a été pris le 9 décembre bien tard en soupant, dans le faubourg Saint-Germain où il étoit caché dans une quatrième chambre. On travaille à son procès. Dieu soit loué que les méchants soient punis, et la mort des pauvres innocents exemplairement vengée, ce qui en peut retentir d'autres.

On parle aujourd'hui, ce 12 décembre, d'un ambassadeur des Indes, qui vient saluer notre roi comme le premier et le plus grand roi de l'Europe; on croit que c'est pour établir quelque commerce en ce pays-là, malgré les Hollandois, qui ont tâché de l'empêcher et de le prendre pour eux-mêmes.

On parle à la cour d'un mariage de mademoiselle de Thiange, qui est encore fort jeune, et nièce de madame de Montespan, avec M. le duc de Nevers, qui est neveu du jadis cardinal Mazarin.

On parle ici d'une tragédie célèbre et nouvelle, que les comédiens représentent sur le théâtre: c'est la *Bérénice*, de laquelle Suétone, *in Tito*, a fait mention, *qui invitus invitam dimisit*, et n'osa l'épouser de peur de déplaire au peuple romain à cause de la diversité de religion. Elle étoit *judaicis ritibus adiecta*, si bien qu'elle ne fut pas impératrice, et qu'il

lui fallut magre soi retourner en la Judée. Deux divers poëtes y ont travaillé; on verra ceux qui y auront mieux réussi (1).

Nous aurons un livre nouveau en latin, fait par M. Joseph Labarde, ci-devant ambassadeur en Suisse, dont le titre est *de Rebus Gallicis historia*. On dit que c'est l'histoire de la régence de notre défunte reine Anne d'Autriche.

M. Amelot, premier président de la cour des aides, est mort d'une pilule que lui a donnée un charlatan nommé Rivière; l'apothicaire qui l'a préparée s'appelle Beaurains, et est en fuite: on le poursuit criminellement. Je suis fâché de la mort de M. Amelot, mais pourquoi des juges commettent-ils leur vie à des fripons et à des ignorants? c'est à eux à les chasser et à les punir.

Le père Ménétrier parla hier dans l'Académie de M. le premier président, et fit fort bien en parlant de l'éloquence. L'évêque de Condom, M. Bossuet, harangua fortement de l'éloquence divine, qui est la Bible, surtout dans la Genèse et dans les Prophètes: il loua fort David, Salomon et l'éloquence des patriarches, surtout celle de Moïse. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 13 décembre 1670.

(1) On sait que cette belle tragédie de Racine fut admirée et rudement critiquée à son apparition. Cependant le grand Condé, auquel on en demandait son avis, répondit par ces deux vers où Titus parle de sa maîtresse :

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la vois,
Et crois toujours la voir pour la première fois.

Ce jugement est bien différent de celui qu'on lui attribue. Un écrivain assure que Racine ayant demandé à ce prince ce qu'il pensait de Bérénice, il se mit à chanter ce refrain de chanson :

Marion pleure, Marion crie,
Marion veut qu'on la marie.

Il passe pour avéré aujourd'hui que cette réponse est de Chapelle.

R. P.

LETTRE DCCCXXII. — *Au même.*

Je vous envoyai hier une page de nos nouvelles, avec deux de mes thèses, dont vous en ferez part d'une, s'il vous plaît, à M. S., notre bon ami. Nous avons ici M. son fils, qui est un jeune homme très sage, *multorum mores hominum qui vidit et urbes.*

Hier fut enterré un de nos médecins nommé Claude Tardy. Si j'étois aussi savant que celui-là pensoit l'être, je passerois Galien, Aristote et Fernel. Notre Faculté lui donnoit tous les ans cent écus pour l'aider à vivre. Il étoit fait comme un gueux, et se consommoit en procès à chicaner tout le monde. Mais il n'avoit obtenu cette somme qu'à la charge qu'il ne feroit plus de livre, et ne feroit plus rien imprimer sans la permission de notre Faculté. Un chirurgien de ses voisins m'a dit aujourd'hui qu'on lui avoit bien trouvé de l'argent dans son coffre. Il passoit soixante-douze ans; il avoit été marié et sans enfants, qu'il eût laissés mourir de faim, s'il en eût eu. Il se vançoit un jour dans nos écoles, mais en colère, parce qu'on se moquoit de lui, qu'il étoit plus savant que Simon Piètre, Nicolas Piètre et M. Riolan. C'étoit enfin un atrabilaire qu'il eût fallu lier, s'il n'eût été assez fou de se laisser mourir de faim et de froid comme il a fait.

M. Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain, jadis aumônier de la reine-mère Marie de Médicis, et qui a tant écrit pour elle contre le cardinal de Richelieu, est mort aux Incuvables dans le faubourg Saint-Germain, âgé de quatre-vingt-huit ans. Il a fait une histoire de Louis XIII qui pourra dorénavant être imprimée, car il ne l'a jamais voulu permettre de son vivant.

On fait voir ici au sot peuple de Paris le cadavre de feu M. l'archevêque, qui y court comme au feu, ou comme s'il y avoit des pardons à gagner d'avoir vu le visage fort bouffi d'un archevêque mort pour avoir pris trois fois du vin émétique. Le roi a donné sa place à M. de Chanvalon, archevêque de

Rouen. Pour M. le cardinal de Bouillon, qui a toutes les belles qualités requises en un honnête homme, on dit qu'il est assez riche, et de plus jeune prince, cardinal, neveu de M. de Turenne; avec tout ce qu'il lui viendra, il peut devenir grand aumônier de France et archevêque de quelque bon revenu, et obtenir aussi quelques bonnes et belles abbayes, qui fassent bouillir la marmite en vertu du saint et sacré feu du purgatoire. Les huguenots disent que Léon X, qui mourut l'an 1521, disoit ordinairement avec une exclamation admirative: *Oh! combien nous a fait de bien cette fable du purgatoire!* Mais n'en pleurez point, s'il vous plaît; il n'est peut-être pas vrai qu'il l'ait dit de la sorte; c'est peut-être quelque charité que ces méchants huguenots lui prêtent, eux qui ont toujours haï les papes.

Le 5 janvier, veille des Rois, la conférence ordinaire fut tenue chez M. le premier président. Ce fut M. Pelisson qui y parla de l'histoire et des historiens, sans faire le procès à aucun d'eux en particulier, ce que j'eusse pourtant bien souhaité. M. le premier président, qui est fort savant, y parla aussi environ demi-heure. Enfin nous nous levâmes pour aller crier le roi boit chacun chez soi; mais avant que de nous séparer, j'y saluai deux savants jésuites qui me parlèrent de vous, savoir, le père Bertet et le père Menetrier. L'un d'eux me dit que vous lui aviez montré quelques unes de mes lettres, ce qui me fit rougir, vu qu'elles ne sont écrites que très familièrement, car j'y mets tout ce qui me vient en pensée, sans choisir ou affecter des termes. C'est pourquoi je vous prie de m'épargner une autre fois (1).

Nous avons perdu depuis un mois l'ancien de notre Faculté, M. Pierre de Beurains, âgé de quatre-vingts ans. Il n'y en a plus que six devant moi, à la fin il faudra partir. *Sat diu si sat bene* (2).

(1) Voyez ce que nous avons dit à cet égard, et la réflexion de Bayle sur le style de Gui Patin, *Notice biographique*, p. 41. (R. P.)

(2) Le tableau des médecins de la Faculté, où leur âge, la date de

Il y a trois semaines qu'un homme, qui a été valet de pied de M. le Prince, donna, dans l'hôtel de Condé, à mademoiselle la Princesse, qu'il trouva à son avantage, un coup d'épée qui n'est pas mortel. On croit qu'il avoit envie de la voler, mais il se sauva et n'est pas pris. Tous les diables ne sont pas en enfer, ni tous les fous dans les Petites-Maisons. Il y a bien des gens las de vivre sur la terre. Enfin il est pris et s'appelle Duval. Il lui demandoit de l'argent qu'il prétendoit lui être dû. Son procès est sur le bureau. On parle ici de cette affaire à l'oreille et fort diversement. *Vale.*

De Paris, le 14 janvier 1671.

LETTRE DCCCXXIII. — *Au même.*

Madame la Vallière s'étoit retirée dans une religion de filles à Chaillot, mais le roi l'a envoyé querir par trois fois; enfin elle en est sortie, et c'est M. Colbert qui l'a été querir de la part du roi qui l'a ramenée à la cour: avant lui, c'étoit M. le marquis de Belfonds et M. de Créqui, qui n'avoient pas eu le crédit de la tirer et faire sortir du monastère de la Visitation, elle est donc maintenant à la cour (1).

On m'a dit aujourd'hui que la reine d'Espagne a commandé que l'on rende ce prisonnier, nommé le Beau, Lyonnais, qui

leur réception, leurs thèses, leur degré d'ancienneté, étaient soigneusement relatés, se consultait à chaque instant. Gui Patin a souvent la pensée de la mort, et quand il écrivait cette lettre, la fin de sa carrière approchait; mais comme il eut toujours l'esprit trempé de bonne et forte philosophie, la vie fut pour lui un enseignement continuel dont il acceptait à propos les conseils et les leçons; il faisait récolte de tout, il aurait pu dire aussi comme le poète Martial, *hominem pagina nostra sapit.* (R. P.)

1 On sait que cette anecdote a fourni le sujet du beau roman de madame de Genlis, *Mademoiselle de la Vallière.* (R. P.)

étoit arrêté dans Luxembourg. On a envoyé ici des archiers avec un exempt, qui le doivent amener à Paris, et l'y rendre dans dix jours, ou environ, pour lui faire son procès, et à Florin, et à deux autres qui sont prisonniers dans le Châtelet, dont l'un s'appelle Seguin.

Le valet de pied, nommé Duval, qui avoit blessé mademoiselle la Princesse, a été condamné aux galères, et mis à la chaîne avec les autres, mais ils ne sont point encore partis, car il est encore à Paris; mais pour elle, on dit qu'elle partira bientôt pour être menée à Clâteauroux en Berry, par commandement du roi, et ordre du mari; on n'en sait pas le secret.

M. Valot est au lit bien malade, à ce qu'on dit, d'une fièvre continue avec crachement de sang et assoupissement. Je n'ose vous assurer de rien, mais on dit qu'il prit hier (ce 29 février) un grain d'opium: cette drogue pourtant va plutôt à la vie qui est éternelle qu'au salut du corps. Pour son successeur, on parle de M. Brayer, M. de la Chambre, et encore d'un autre tiers: *sed quis futurus ille sit gallinæ filius albæ, nullus adhuc novit tam grande secretum.*

Enfin le prisonnier de Luxembourg, nommé le Beau, a été amené à Paris, et est dans le Châtelet; ils sont quatre présumés coupables de la mort du pauvre Grimod. M. le lieutenant criminel travaille à leur procès. De ces quatre, il y en a eu trois d'expédiés en Grève, et rompus tout vifs le 12 mars, savoir, le Beau, Florin et son valet, en belle et nombreuse compagnie: pour le quatrième, je ne sais ce qu'il deviendra, mais quelques uns disent qu'il aura sa grâce, d'autant qu'il n'a pas tué, et que même il a aidé à découvrir les autres; il s'appelle Seguin.

M. Valot prend quelquefois des grains narcotiques, c'est ce que Guénaut appeloit des petits grains *ex opio preparato castigato*, mais le mieux préparé n'est guère bon, *simia semper simia*, etc. Il a encore été saigné depuis deux jours pour un étouffement qui l'a plusieurs fois repris la nuit, ce n'est que

la huitième fois. Vous voyez , monsieur , comme ces gens qui se vantent chez les grands de savoir tant de secrets de chimie , sont enfin obligés , et bien souvent trop tard , de recourir à la saignée , quand ils sont pressés. Le grand M. Colbert s'en va en carrosse de relais faire un voyage de quinze jours à la Rochelle , pour y visiter un nouveau port que l'on y a fait , et que l'on dit avoir coûté une horrible somme d'argent , quelques uns disent quarante millions. Je vous baise les mains , et suis de tout mon cœur votre , etc.

De Paris , le 18 mars 1671.

LETTRE DCCCXXIV. — *Au même.*

Je présiderai , Dieu aidant , bientôt à une thèse cardinale , laquelle conclura ainsi : *Ergo feбри pestilenti Theriaca venenum* pour réfuter l'erreur commune et populaire d'un tas de barbiers ignorants et autres charlatans qui entendent mal le mot de peste pour amasser de l'argent , promettent sa guérison par la thériaque qu'ils ne connoissent ni n'entendent. La thériaque des anciens ne fut jamais inventée pour la peste , seulement pour les morsures des animaux venimeux. Encore ne voudrois-je point m'y fier. Andromachus , médecin de Néron , n'étoit qu'un charlatan et fort ignorant , par conséquent digne opérateur de ce tyran , qui fit tant de mal avant que de mourir , et qui entre autres fit empoisonner son frère Britannicus et assommer sa mère Agrippine , qui étoit une méchante chenille , indigne de si bons père et mère. Elle étoit fille de Germanicus , le meilleur de tous les bons princes , et de cette Agrippine , qui étoit si femme de bien qu'elle en étoit glorieuse , au dire de Tacite , qui en a si illustrement parlé dans ses *Annales*. Je ne veux pas oublier d'ajouter à l'éloge de Néron qu'entre autres crimes , il fit brûler la ville de Rome , qu'il fit empoisonner son brave gouverneur Burrhus et mourir son précepteur Sénèque , et qu'il fut le premier persécuteur

des chrétiens , comme assure Tertulien dans son *Apologétique* , que Scaliger a nommé quelque part *le Bouclier de l'ancien christianisme*. Mais laissons là ce tyran.

M. Boucherat , doyen de la chambre des comptes , est ici mort âgé de quatre-vingt-seize ans. Il savoit par cœur son Homère grec , et étoit père du conseiller d'État. *Vale.*

De Paris , le 17 mars 1671.

LETTRE DCCCXXV. — *Au même.*

Il n'y a rien de nouveau à Paris ni morts ni malades ; c'est une espèce de proverbe. Jamais le peuple ne fut si sain par le moyen de la sobriété que la chambre de justice y a introduite. On dit qu'il y a du bruit entre le pape et la république de Gènes. Il menace cette république d'excommunication ; mais c'est une marchandise qui n'a plus de crédit. *Terribilamentum puerorum , brutum fulmen* , qui ne fait du mal que lorsqu'on s'en épouvante mal à propos. Si j'en étois en peine , je m'en rapporterois à ce qu'en pense la république de Venise.

Ses sentiments , durant la guerre de son interdit en l'an 1605 , ont ouvert les yeux à bien du monde , et cet exemple devoit bien retenir la cour romaine de semblables attentats.

M. Valot n'est guère bien ; mais il craint si fort que le roi ne fasse prendre sa place à un autre , qu'il a mieux aimé hasarder et entreprendre le voyage de Flandre avec lui , comme il a fait depuis huit jours. Dieu soit loué de tout. Je souhaite cette place à celui qui l'aura , mais à la charge qu'il s'en acquittera en homme de bien et au profit du maître , à qui je souhaite les années de Nestor.

Jamais Paris ne fut si sec ni si avare. Le désordre va jusqu'à la gueuserie. Les marchands se plaignent du commerce et des manufactures ; les officiers , du peu d'argent et de la polette. Le peuple se plaint toujours , tant il est bête. *Omne querulum natura infirmum est.*

Une colique bilieuse a retenu pour quelques jours M. Colbert, comme il étoit en chemin d'aller trouver le roi à Dunkerque. On en a demandé ici quelques consultes à divers médecins, mais il n'a pas été nommé. Chaque médecin a eu un louis d'or (1). On dit que si M. Colbert vient à mourir, il faut dire adieu à toutes les manufactures qu'il a fait établir en France, tant pour les tapisseries et bas de soie que pour ceux d'estame qui se font en plusieurs lieux de France, ce qui fait travailler beaucoup de petit peuple en diverses provinces. Pour moi, j'ai un intérêt particulier à sa convalescence: outre qu'il a souvent dit du bien de moi, et qu'il a augmenté mes gages de professeur royal, c'est que j'en attends la liberté de mon fils Carolus; car parce que beaucoup de gens ont cru que c'étoit lui qui l'a fait persécuter, il a dit quelquefois, même de son propre mouvement, que ce n'étoit pas lui. Ainsi nous sommes réduits à n'en savoir ni l'accusation ni l'accusateur. Mais, comme je vous ai dit, j'ai bonne espérance que ce grand ministre contribuera à notre bonheur, malgré les sollicitations contraires de nos ennemis (2). *Vale.*

De Paris, le 2 juin 1671.

LETTRE DCCCXXVI. — *Au même.*

Je vous ai écrit environ le 12 de juin, et je vous mandois comme j'avois vu M. Meyssonier, qui est venu ici pour un procès qu'il a à la grande chambre à cause d'un bénéfice qu'il poursuit, sur quoi je vous dirai que l'auteur françois a dit à propos sur ce sujet : *Chance pour le demandeur, chance aussi pour le défendeur.*

M. de Harlay, ancien procureur général du parlement, est

(1) Le prix de cette consultation peut être estimé relativement à cent francs de notre époque. (R. P.)

2) Voyez la note tome III, page 419.

mort le 7 juin, âgé de soixante-quatre ans, d'un abcès dans le mésentère. Il avoit un mois auparavant été taillé pour la pierre dans la vessie. Il laisse son fils à sa place, qui est gendre de M. le premier président, habile homme, de grand sens, fort exact, sévère, mais un peu trop mélancolique.

Les Hollandois ont tâché d'obtenir du roi, par leur ambassadeur, qui est fils de M. Grotius, le premier homme de son siècle, la liberté et le rétablissement du commerce; mais ils n'ont pas pu encore en venir à bout, et je erois qu'à la fin ils se repentiront de ne s'être pas tenus aux bonnes grâces du roi. Mais qui dit Hollandois dit glorieux, et puis ils sont huguenots et républicains. Ils ont réussi en leur révolte contre le roi d'Espagne et sont gens de mer, qui sont des causes de leur superbe: aussi dit-on qu'ils sont extrêmement riches et très puissants sur mer, et non sur la terre.

La diversité des études de Charles Patin me console en quelque façon de son absence; mais les malices de son frère aîné Robert Patin me confondent. Cet ingrat m'a trompé méchamment et même en mourant, ce que je n'eusse jamais pensé d'un fils aîné à qui je me fiois entièrement (1). Sa veuve en tire ses avantages, et fait tout ce qu'elle peut pour ruiner notre famille à son profit. Le fils de M. Spon parle de son retour bientôt; c'est un honnête homme, il vous portera de nos thèses.

M. le premier médecin est à Saint-Germain près de M. le duc d'Anjou, qui est malade d'une fièvre hectique et en danger de devenir tabide par une trop grande sécheresse des entrailles, et particulièrement du poumon: c'est la *phthor* des anciens Athéniens, une phthisie sèche et la maladie de consommation des Anglois, que quelqu'un a appelée fort à propos le fléau de l'Angleterre. M. le chancelier, âgé de quatre-vingt-quatre ans, est encore en vie et se porte bien:

(1) Quoi qu'on en ait dit, on n'a jamais su avec certitude en quoi Gui Patin avoit à se plaindre de son fils aîné; lui-même ne s'explique sur ce sujet qu'avec beaucoup de réserve. (R. P.)

mais je pense que ce n'est qu'un beau jour d'hiver qui n'a plus guère d'assurance ni de force.

On parle à la cour de rappeler mon Carolus. Il y a beaucoup de gens de bien qui l'aiment; mais un ou deux qui le haïssent, sans même qu'on sache pourquoi, lui ont fait plus de mal que ses amis ne lui peuvent faire de bien. Je sais de bonne part que M. de C. a voulu avoir ses manuscrits; mais il aime mieux demeurer dans son exil que de donner la gloire de son travail à un autre. Il a trouvé moyen d'achever l'*Imperatorum Romanorum Numismata* (1). Le livre est beau; mais ne doutez pas que ses ennemis n'en disent du mal. Il l'a dédié à l'empereur, auquel il m'écrit qu'il a des obligations insignes pour les honneurs et le bien qu'il lui a faits.

On parle ici d'un grand embrasement de l'Escurial, en Espagne, où l'on dit qu'il y a bien de la perte, et même une grande bibliothèque où il y avoit quantité de manuscrits grecs, hébreux, arabes, et autres orientaux. On dit que c'est un moine qui a été cause de tout ce malheur. Cela pourroit bien être, car les moines ne sont que des animaux malencontreux, comme le dit Rabelais. Le duc d'Anjou est mort à Saint-Germain le 3 juillet. Dieu conserve son frère monseigneur le dauphin, puisse-t-il devenir aussi vaillant que le bon roi Henri IV, son grand-père, et plus heureux que lui! Adieu.

De Paris, le 23 juillet 1671.

LETTRE DCCCXXVII. — *Au même.*

On parle beaucoup ici de M. de Lionne, qui, avec la permission du roi, a fait enlever sa femme, et l'a fait mettre dans un monastère; on dit que c'est à cause de son jeu et de ses profusions. La cour est en tristesse pour M. le duc d'Anjou, et de ce que M. le Dauphin ne se porte guère bien.

M. de Guise, âgé de vingt-deux ans, est mort d'une fièvre

1) *Argentorati*, 1671, in-fol.

continue, avec une petite vérole et une oppression de poitrine sans avoir été saigné, et sans médecin; il n'a eu pour secours *iutrique*, qu'un grand charlatan d'apothicaire, nommé Baurains, qui est, à ce qu'il dit, plus savant que tous les médecins, qui lui a donné des remèdes cordiaux et des poudres de perles, et un nommé du Fresne, soi-disant médecin, qui étoit ci-devant valet de chambre de feue madame de Guise; *his gradibus transeunt principes in terram Australém, nulli mortalium adhuc cognitam.* Les sages ne savent rien de cette géographie que par la grâce des jansénistes, ou par la voie de révélation.

On me vient de dire que Valot est fort malade, et qu'il s'est fait ramener de Saint-Germain à Paris, où il est présentement. Il est devenu si gros et si pesant, qu'il ne sauroit se soutenir, s'il n'est aidé par deux hommes; enfin il est fortement asthmatique.

Deux évêques sont morts depuis peu, savoir, celui d'Auxerre et celui du Mans. Un de nos médecins, nommé Fabien Perreau, mourut pareillement hier ici (ce 4 août) âgé de trente-trois ans; il est mort d'une fièvre continue maligne qui lui est venue du mauvais air de l'Hôtel-Dieu, où il étoit un des médecins. Il a été saigné douze fois, mais ce qui lui a bien aidé à mourir, ont été trois jeunes médecins de ses amis, qui lui ont fait prendre plusieurs verres d'eau de casse, dans lesquels, par une finesse ridicule et même punissable, on faisoit mettre quelque once de vin émétique, pur poison en cette conjoncture, car il étoit fort assoupi, et même avoit des mouvements convulsifs; mais *erat in fatis ut misere periret ingratus discipulus D. Francisci Blondel.*

Voici un autre malheur d'une autre nature. Un de nos médecins, M. de Launay, âgé de soixante-quatorze ans, est tombé en enfance; son fils unique, avocat célèbre, a été conseillé de faire une assemblée de parents, et par autorité des juges il l'a fait mener à Saint-Lazare, où on a accoutumé de mettre de telles gens; il y a été gardé quelque temps, et

enfin, le mal augmentant, on l'a mis où on met les fous, savoir, dans les Petites-Maisons du faubourg Saint-Germain.

Valot est au lit fort pressé de son asthme; peu s'en fallut qu'il n'étouffât avant-hier au soir, mais il fut délivré par une copieuse saignée; il a reçu l'extrême-onction, c'est pour lui rendre les genoux plus souples pour le grand voyage qui lui reste à faire. Il n'a été qu'un charlatan en ce monde, mais je ne sais ce qu'il fera en l'autre, s'il n'y vient crieur de noir à noircir, ou de quelque autre métier où on puisse gagner beaucoup d'argent, qu'il a toujours extrêmement aimé. Pour son honneur, il est mort au Jardin-Royal, le 9 août, à six heures après midi; on ne l'a point vu mourir, et on l'a trouvé mort en son lit. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 10 août 1671.

LETTRE DCCCXXVIII. — *Au même.*

On dit que le roi a toujours été fort triste depuis la mort de M. le duc d'Anjou, et si fort mélancolique du rencontre de diverses affaires qui sont aujourd'hui à la cour, qu'on ne l'a pu voir rire depuis ce temps-là; je crois que cela se doit un peu entendre de la querelle qui est entre MM. Colbert et de Louvois.

Un de nos médecins me vient de dire qu'il y a une grande brigade à la cour pour mettre M. Daquin le fils à la place de M. Valot, et que cette brigade est si puissante, qu'elle fait peur à celui qui la désire très ardemment, et même on dit que la reine est le chef de cette brigade. Toute la cour n'est guère gouvernée que par intrigues où les dames se mêlent bien avant; mais quand je fais réflexion sur cette brigade, je ne puis croire que la reine donne son médecin au roi, ni même quand elle le voudroit, que le roi s'y laissât emporter, pour des raisons que je pourrais alléguer, et qu'il vaut mieux taire: elles sont de deux sortes, physiques et politiques, mais

il faut voir ce qui arrivera ; je crois pourtant que M. Brayer y sera le plus puissant , tant parce qu'il est connu du roi comme habile homme et savant médecin , que d'autant qu'il est très riche , ce qui fait un beau visage à la cour. Je vous dirai en passant qu'il a plus de 30,000 écus de rentes ; devinez d'où viennent tant de biens ? *an ex Mammona ?* J'ai vu aujourd'hui (ce 14 août), un homme qui dit que M. Brayer espère si fort devenir premier médecin du roi, qu'il en mourra si cela n'arrive ; mais je n'en crois rien , car il est si riche qu'il peut bien se passer de rien désirer. Il a environ soixante-cinq ans et bien de l'esprit ; il est merveilleusement adroit et bien propre à la cour, *omnis Aristippum decuit color, et status, et res* (1). On dit que cette place est merveilleusement brigüée , et qu'une grande dame en a parlé au roi en faveur d'un médecin qui n'est point à Paris , et qui est huguenot : on parle d'un autre qui a offert 10,000 écus à une grande dame si elle la pouvoit obtenir pour lui ; mais je crois que ni l'un ni l'autre ne l'auront point : mais pour qui sera-ce donc ? *caudidi pectoris verbum ex Julio Cesare Scaligero proferam, certe nescio* : je crois qu'il n'y a que le roi qui le sache , et le futur de ce pays-là est toujours fort incertain.

On parle ici d'une autre affaire bien plus grande , qui est que le roi fait lever des troupes en plusieurs pays pour faire 10,000 hommes pour la fin de l'hiver prochain , qui seront employés sur mer et sur terre ; on dit aussi 25,000 hommes de cavalerie , et que M. le duc d'Orléans s'en va épouser la fille de M. l'électeur Palatin , qui est huguenote , à la charge qu'elle se fera catholique , et qu'elle ira bien dévotement à la

(1) Ce médecin Brayer n'était cependant ni un plat courtisan , ni un sot adorateur du veau d'or. On assure qu'après sa mort on découvrit que pendant plus de vingt-cinq ans , il avait fait remettre chaque mois , et secrètement , au curé de Saint-Eustache , une somme de mille francs destinée aux pauvres de la paroisse. Faire le bien et le bien faire , est une chose si rare , si difficile , que la postérité doit toujours signaler les noms de ceux qui ont trouvé ce beau secret. (R. P.)

messe ; peut-être que cela servira à nous aider à quelque entreprise du côté du Rhin et de l'Allemagne, car c'est aux Hollandois que l'on en veut ; ces nouveaux républicains sont trop glorieux , il faut qu'il arrive quelque grande chose qui les humilie. On lève pour nous des soldats en Hibernie, en Angleterre , en Écosse et ailleurs aussi : on parle aussi de nouvelles levées de deniers en France, et de mettre quarante sous d'entrée à Paris sur chaque muid de vin. Le roi continue ses grandes dépenses en bâtimens, tant à Paris qu'à Saint-Germain et à Versailles. Dieu soit béni, si le vin devient si cher, au moins nous avons la rivière de Seine qui ne nous peut manquer, et qui est fort bonne. Je vous baise les mains, et suis de toute mon âme votre , etc.

De Paris, le 14 août 1671.

LETTRE DCCCXXIX. — *Au même.*

Je vous ai écrit le 18 d'août. Aujourd'hui je vous dirai que le père Lemoine, jésuite, historien du cardinal de Richelieu, aux dépens et aux gages de madame d'Aiguillon, est ici mort le 22 août, âgé de soixante-neuf ans. On n'a pas encore pourvu à la charge de premier médecin. Le roi a dit qu'il se porte bien, qu'il n'a que faire de médecin, qu'il en prendra un lorsqu'il sera malade, et que le meilleur de Paris ne lui est pas trop bon, en quoi je trouve qu'il a bien raison. M. le président de Maisons quitte le palais et cède sa place à son fils, maître des requêtes. On dit que le roi l'a ainsi ordonné à cause de sa dureté d'oreille. L'*Histoire éthiopique* d'Héliodore dit que la vieillesse est une maladie des oreilles.

M. P. Petit, qui a écrit ci-devant *de Lacrimis*, et depuis peu contre les cartésiens, *Diss. de nova Ren. Cartesii philosophia*, n'est que bachelier en médecine et en a quitté l'étude. Il demeure chez M. de Nicolas, premier président de la chambre

des comptes. Celui-là ne songe pas à devenir premier médecin; il n'a jamais vu de malades; mais celui qui voudroit bien l'être, est un certain Guillaume Petit, âgé de cinquante-quatre ans, Normand, savant, doucet, fin, rusé et qui n'a qu'un fils qui le fait enrager. C'est un Tartufe parfait, à qui tout est bon pourvu qu'il gagne; mélancolique brûlé, qui ne parle que de Vierge Marie et de conscience, et qui par toutes voies ne cherche que de la pratique et de l'argent. Pour cet huguenot dont vous me parlez, c'est M. Bellay de Blois. On dit que c'est M. Valot qui l'a nommé dans un billet, qui est tombé entre les mains du roi; mais on dit aussi que ce billet est faux, et qu'il ne vient que de quelques ennemis de M. Brayer, qui a de grandes prétentions. M. Valot n'est pas mort si riche qu'on pense. Il laisse une femme qui joue, et sept enfants, trois filles à marier et quatre fils. L'aîné est évêque de Nevers, qui n'a besoin que de science, d'esprit et d'argent. Son frère est conseiller au grand conseil, qui n'a jamais rapporté procès et qui a bon appétit; l'autre est chanoine de Notre-Dame, et le quatrième capitaine aux gardes. Ces deux mariés n'ont point d'enfants, les deux derniers sont honnêtes gens. Les deux prêtres n'en auront jamais. Les trois filles apparemment auront bien des écus, et cela leur servira à trouver des maris; mais le père qui avoit du crédit n'y est plus, il est en plomb à l'*Ave-Maria*. Donnez-vous patience, du reste, les hommes font tous les jours des procès, mais c'est Dieu qui les juge.

M. de Lionne (1), secrétaire d'État, est mort le 1^{er} septembre avec plusieurs doses de vin émétique. C'est le passe-port de ceux qui ont hâte d'aller en l'autre monde, parmi plusieurs grands de la cour. J'ai consulté ce matin avec M. Brayer, qui m'a semblé fort triste. N'est-ce point qu'il s'ennuie d'attendre ce brevet tant espéré de premier médecin? Le roi a dit

(1) Hagues de Lionne, ministre-secrétaire d'État, né à Grenoble en 1611. Il est connu dans l'histoire de son temps comme un très habile et très fin négociateur. (R. P.)

qu'il ne voudroit point avoir un médecin si avare et si importun que le défunt, qui étoit insatiable. Il y en a pourtant plusieurs qui se trémoussent pour cette charge qui semble être au pillage (1). Le roi a donné la place de M. de Lionne à M. de Pomponne, fils de M. Arnauld d'Andilly, âgé de quatre-vingts ans. Ce M. de Pomponne est aujourd' hui notre ambassadeur en Hollande, et neveu de M. A. Arnauld, docteur en Sorbonne, et de M. l'évêque d'Angers. Il a cet avantage que tout le monde l'aime et qu'il le mérite. Peut-être quelque jésuite le hait, mais il n'oseroit le dire. M. Jonquet, professeur de botanique au Jardin-du-Roi, vient de mourir. En voilà six des nôtres depuis neuf mois. *Vale.*

De Paris, le 7 septembre 1671.

LETTRE DCCCXXX. — *Au même.*

Je viens de voir un officier de l'armée qui dit que les Espagnols offrent au roi Aire, Saint-Omer, le Cambresis et quelques autres villes; et que nous leur rendions tout ce que nous avons pris sur eux cette campagne dernière. Toutes ces conditions sont au-dessous de nos conquêtes et de la majesté de notre conquérant; c'est pourquoi il faudra que les Espagnols cherchent de nouveaux moyens de pacification, ou qu'ils fassent naître de nouveaux soldats pour se défendre l'année prochaine contre nos attaques; car ces offres-là ne méritent point qu'on y ait égard. Les Espagnols se piquoient autrefois de finesse, mais la mine est éventée, il y en a encore aujourd'hui en France de plus fins qu'eux: *Jam pridem Syrus in Tiberim deflucit Orontes.*

J'ai vu aujourd'hui passer près de Saint-Eustache, ou de

(1) Elle ne fut donnée qu'à Fagon, en 1693; Louis XIV ne l'avait approché que graduellement de ce poste éminent, car il fut médecin de la dauphine, puis de la reine et des enfants de France (voyez son *éloge* par Fontenelle).

sa paroisse, le corps de feu M. Maillet, riche et ancien bourgeois de Paris, qui étoit un des directeurs et administrateurs de plusieurs maisons de communautés de Paris, comme de l'Hôpital Général, de la Trinité, et des Enfants-Bleus, des Enfants Rouges, etc. Il étoit presque octogénaire. Le voilà mort, il n'y a plus de différence entre son corps et celui d'un gueux : *omnis caro fœnum*.

On prépare de belles comédies à la cour pour l'hiver prochain; et je ne doute pas qu'il ne nous vienne dès le mois de décembre prochain, en vertu de toutes nos conquêtes en Flandre, de beaux almanachs. On dit que le cardinal Visconti est arrivé ce soir à Paris, qui vient apporter au roi de la part du pape des articles de pacification avec l'Espagne, *sed ne pudet tot ineptiarum*. Je vous baise très humblement les mains, et suis de toute mon âme votre, etc.

De Paris, le 27 septembre 1671.

LETTRE DCCCXXXI. — *Au même.*

Je vous ai écrit que le roi avoit fait choix de M. de Pomponne pour être secrétaire d'État, à la place de M. de Lionne. Il est fort dans les bonnes grâces du roi, et a été préféré à M. l'archevêque de Toulouse, qui est un fort habile Italien; à quoi on dit qu'il a été secondé par MM. Colbert et le Tellier qui craignoient l'esprit de ce M. de Bonzi.

Je fus mené en carrosse de relais le mois passé en Normandie pour un conseiller qui y étoit demeuré fort malade, et qui en est revenu, Dieu merci, en bonne santé. Et depuis huit jours j'ai été mené en Brie, à dix lieues d'ici, pour un capitaine qui, Dieu aidant, en réchappera; mais ces voyages, auxquels je ne suis pas accoutumé, me déplaisent; ils me fatiguent trop. J'en fis un autre, au commencement de juillet, vers Orléans, qui me désorienta fort. Les barbiers, qui sont fort ignorants et grands ivrognes, se mêlent de donner du vin

émétique, et y tuent impunément bien des pauvres malades.

Nous avons ici un de nos médecins fort malade, c'est Eusebe Renaudot, qui a fait autrefois *l'Antimoine triomphant*. Il a ressemblé à celui qui pensa une fois en sa vie à l'empire. il a pensé à la charge de premier médecin, espérant beaucoup en M. de Montausier, gouverneur de M. le Dauphin. Mais son épée s'est trouvée trop courte, il n'a pu y atteindre, dont on allègue trois raisons : la première est qu'il est puant de corps et d'âme, je crois même qu'il est punais ; la deuxième, c'est qu'il a la vue presque perdue ; la troisième qu'il est grand charlatan, et il a eu raison d'intituler son livre, *l'Antimoine triomphant* ; car pour triompher, il falloit en avoir tué pour le moins six mille. Aussi a fait l'antimoine et bien par-delà, avec son écrivain et sa sequelle, qui sont plusieurs faux-frères gagnés par les apothicaires, qui enragent que le peuple connoisse la casse, le séné et le sirop de roses pâles, dont il est ort soulagé. Je ne saurois souffrir cette tyrannie, laquelle nous fait passer pour des coupeurs de bourses. Pour souffrir cela il faut avoir une âme vénale et aussi mal faite qu'un apothicaire, qui étoit défini par M. Hautin : *Animal fourbissimum, faciens bene partes et lucrans mirabiliter. Vale.*

De Paris, le 6 octobre 1671.

LETTRE DCCCXXXII. — *Au même.*

Le roi de Danemark a fait publier dans tous ses États une liberté de conscience ; n'est-ce point qu'il veut augmenter le nombre de ses sujets en quelque façon ? S'il veut des moines, il n'en manquera point pourvu qu'il leur donne bien à dîner et de l'argent de reste, pour ne pas dire autre chose, mais laissons-les faire, ils en trouveront bien.

On parle ici d'une grande révolte des Arabes contre le Turc ; on dit que ces Arabes ont pillé et brûlé la Mecque, et qu'ils ont fait un butin de plus de cinquante millions ; je crois que

c'est une fable pour amuser le peuple. Il court un bruit que le roi fait venir d'Afrique un régiment de cavalerie de nègres pour être employés dans son armée ; cela sera bon contre les Hollandois quand nous commencerons la guerre contre eux , ils se connoissent déjà.

M. Colbert, qui étoit intendant de justice en Alsace, a été fait par le roi président de Metz, et M. Colbert, évêque de Luçon, est évêque d'Auxerre. Celui-ci est frère du grand Colbert, sur-intendant des finances et secrétaire d'État.

On ne parle ici que du mariage de M. le duc d'Orléans avec la fille de M. l'électeur Palatin, et les présents qu'on lui envoie de deçà, tant de la part du duc son futur mari, que du roi même. Madame la Palatine, tante de cette princesse nubile, est allée au-devant d'elle. Le premier aumônier de M. le duc d'Orléans, qui est M. l'abbé de Montaigu, a promis à M. de Robineau, notre très cher ami et allié, de s'employer après ce mariage pour le retour de mon cher fils Carolus, et j'espère que cela nous aidera ; mais auparavant il faudroit savoir à qui nous avons affaire. Il n'y a que la bonté de Dieu et la justice du roi en qui je me fie : *In filiis hominum non est salus.*

On dit ici tout haut que la reine est grosse ; plût à Dieu qu'elle nous donnât un petit roi qui vaille quelque jour saint Louis ou le bon roi Louis XII, ou tout au moins Henri IV, qui délivra la France en son temps de la tyrannie des Espagnols et de la Ligue, aussi bien que de la malice de nos mauvais voisins, et surtout des huguenots.

Vous trouverez ici une lettre pour notre bon ami M. Spon. Je vous prie de faire en sorte qu'elle lui soit rendue avec toute assurance à cause d'un papier qui est dedans, et qui importe fort aux affaires de mon Carolus. Quand le verrai-je ? Quand le roi aura-t-il le loisir d'y songer ? Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 23 octobre 1671.

LETTRE DCCCXXXIII. — *Au même.*

Le roi a accordé la polette à plusieurs officiers, et presque à tous ceux qui avoient affaire.

M. de Puyguilhem (1) a été envoyé au même lieu que M. Fouquet, à Pignerol, sans que nous sachions la cause de sa disgrâce : on l'appelle à la cour le comte de Lauzun.

M. de Bezon, intendant de justice en Languedoc, a été fait par le roi premier président de Provence à la place de M. d'Oppède.

Le roi d'Angleterre nous donnera du secours contre les Hollandois, étant fort ami du nôtre.

Il court ici beaucoup de fièvres catarrhales et des rhumatismes; mais nous les guérissons aisément par la saignée et la boisson d'eau. Le vin nouveau a déjà fait des gouteux et des hydropiques.

Je vous envoie deux de nos thèses, notre dernier catalogue et la dernière affiche de notre collège royal. Au mois de novembre de l'an 1672, nous aurons un nouveau doyen et un nouveau catalogue; mais qui y sera? *Prudens futuri temporis exitum caliginosa nocte premit Deus.* Les rabbins disent que Dieu s'est réservé trois clefs, dont la première est du beau ou du mauvais temps; la seconde de la fertilité ou stérilité; la troisième est la science du futur. Certes voilà trois beaux secrets, mais qui n'appartiennent qu'à ce grand maître

M. de Puyguilhem a été arrêté le même jour que le fut à Londres le duc de Buckingham. Madame la duchesse d'Orléans est à Saint-Germain, où tout est en réjouissance. Elle trouve la cour fort belle; elle y fait bonne chère et y trouve le vin fort bon. Bientôt on la doit mener promener à Saint-Cloud.

(1) Puyguilhem; c'est ce cadet de Gascogne, le duc de Lauzun, si célèbre par son élévation, son faste, ses malheurs, les singulières variations de sa fortune; La Bruyère a dit de lui: « on ne rêve pas comme il a vécu »; il n'en mourut pas moins âgé de quatre-vingt-dix ans.

logis de M. le duc son mari, pour lui faire voir les belles cascades et les fontaines qui y sont.

Pour la guerre, on la tient certaine, si les Hollandois ne la préviennent par leur prudence républicaine. Il est vrai que M. le chancelier est bien vieux, et qu'apparemment sa place sera bientôt remplie par M. le Tellier, père de M. de Louvois, ou par M. Pussort, oncle de M. Colbert.

M. le cardinal de Bouillon est grand aumônier de France. Je me souviens bien de Damascène, ce n'est qu'un fou. Je vous baise les mains, et suis de tout mon cœur votre, etc.

De Paris, le 21 décembre 1671.

LETTRE DCCCXXXIV. — *Au même.*

Le roi est tout-à-fait résolu à la guerre, et il y a toute apparence que nous l'aurons; mais où? je ne sais. Peut-être contre les Hollandois ou ceux de Cologne, apparemment contre tous deux. Quoi qu'il en soit, le roi a fait faire des magasins sur le Rhin, de blé, de vin, de poudre, etc., pour six mois, et 80,000 hommes. Quelques uns disent que l'en veut faire élire M. le Dauphin, roi des Romains, quoiqu'il n'ait que dix ans, et la loi en requiert dix-sept; mais *Quid facient leges, ubi tanta potentia regnat?* Quand le roi aura une puissante armée commandée par M. le Prince, M. de Turenne, M. de Crequi et ses autres foudres de guerre, s'amusera-t-on à observer une loi ancienne qui lui est contraire? J'aime mieux croire que le roi dira ce que disoit cet ancien capitaine dans Stace, qui, ayant l'épée à la main et la puissance présente, disoit fort hardiment : *Virtus mihi numerus et ensis quem teuo.* On dit que les Hollandois s'offrent de donner au roi toute la satisfaction qu'il voudra : c'est M. l'ambassadeur de Hollande qui me le dit hier lui-même. Il est fils de M. Hugo Grotius, qui me faisoit l'honneur de m'aimer, et qui mourut l'an 165

à Rostoe en revenant de Suède, où il étoit ambassadeur de la reine Christine vers notre roi. Il a été le plus savant homme de son temps avec Saumaise. Ils n'étoient pas tous deux du même avis en beaucoup de choses, et particulièrement en matière de religion; car M. Grotius étoit catholique en son âme, et s'alloit déclarer dès qu'il eût été arrivé. Mais, au contraire, M. Saumaise s'étoit fait de romain huguenot, et disoit qu'il s'étonnoit de ce que tous les gens d'esprit ne faisoient pas de même, vu que c'étoit une religion fort commode, qu'on n'y alloit point à confesse, qu'il n'y avoit point de purgatoire, de prêtres et de moines, grands coupeurs de bourse, *in nomine Domini*, ni de pape. ni de chapelets, ni de grains bénits et autres bagatelles. *Vale.*

De Paris, ce 19 décembre 1671.

LETTRE DCCCXXXV. — *Au même.*

Depuis le 19 décembre, que je vous écrivis, toutes les villes de Picardie et de Champagne sont extrêmement pleines de soldats qui ne sont bons qu'à la guerre; mais contre qui? personne n'en sait rien. On dit que M. de Louvois est parti pour quelque affaire, et qu'il est allé en Lorraine, dont on tire différentes conjectures: il vaut mieux n'en rien dire. Le mois de mars viendra qu'on se mettra en campagne, et alors on verra l'effet.

Nous fûmes hier, tout le Collège-Royal, les dix-sept professeurs du roi, chez M. le cardinal de Bouillon lui faire la révérence, comme ayant été depuis peu nommé par le roi à la charge de grand-aumônier de France. Le roi est notre maître et fondateur, et le grand-aumônier est notre directeur. C'est de lui que nous relevons et qui nous donne nos augmentations. M. J.-B. Moreau, comme notre syndic en l'absence de notre doyen, qui est M. de Flavigny, docteur en Sorbonne, lui fit une petite harangue latine, à laquelle M. le cardinal

de Bouillon répondit sur-le-champ, aussi en latin, fort élogiquement, nous promettant qu'il auroit grand soin de notre collège.

Nous avons perdu un des nôtres, qui est Florimond Langlois, âgé de soixante-cinq ans. Il a fait miracle en mourant; il est mort sans rendre l'esprit, au moins n'en eut-il jamais guère. Il étoit devenu bête, et est mort de la poudre émétique d'un moine. Il n'y a guère de maladies; jamais Paris ne fut si sain ni si sec. Si les médecins ne meurent de faim, au moins il y en a de bien empêchés de leur contenance.

On crie ici la prise de Jérusalem par les Arabes, mais le bruit des coups de canon ne peut pas venir jusqu'à nous. On dit que le roi ira à Châlons et à Metz. Il y en a qui parlent du siège de Strasbourg ou de Cologne, mais il n'y a rien de certain. Tout ce que je vous puis dire de très assuré est que je suis tout à vous, etc.

De Paris, le 31 décembre 1671.

LETTRE DCCCXXXVI. -- *Au même.*

Je viens d'apprendre du jeune van der Linden, que M. Gro-novius est mort à Leyden. Il restoit presque tout seul du nombre des savants de Hollande. Il n'est plus dans ce pays-là de gens faits comme Joseph Scaliger, Baudius, Heinsius, Salmasius et Grotius. Je viens aussi d'apprendre par des lettres de Bruxelles, que M. Plempius, célèbre professeur en médecine, est mort le 12 décembre dernier. Adieu la bonne doctrine en ce pays-là. Descartes et les chimistes ignorants tâchent de tout gâter, tant en philosophie qu'en bonne médecine (1). Ce M. Plempius étoit un savant homme, Hollandois

(1) On ne conçoit pas comment Gui Patin, cet esprit si fier, si élevé, si dégagé de préjugés, puisse parler ainsi de l'illustre Descartes. Ce philosophe jouissait pourtant alors d'une grande réputation, sa *Méthode* ayant paru en 1637: il y avoit par conséquent trente-cinq ans à

de nation , et huguenot , qui se fit catholique pour être professeur à Louvain. Il dit un jour à M. Riolan , qui me le redit : Si MM. les États veulent me donner une de leurs charges de professeur en médecine à Leyden , je me referai huguenot , et irai demeurer chez eux. Que ne feroit-on pas aujourd'hui pour gagner sa vie ? C'est qu'il étoit dès ce temps-là mal payé de ses gages , et je crois que c'est encore pis à présent à ceux qui restent. Le roi a fort bien reçu M. de Pomponne , qui a fait serment de sa charge , qu'il exerce déjà avec beaucoup d'honneur. Le choix que le roi en a fait me semble presque miraculeux , parmi tant de compétiteurs qui s'y présentoient en foule. Je suis , etc.

De Paris , le 22 janvier 1672 (1).

l'époque de cette lettre de Gui Patin. Triste exemple du jugement des hommes sur les génies contemporains ! (R. P.)

(1) Cette lettre est la dernière que nous connaissions , elle fut écrite quelque temps avant la mort de l'auteur. On voit aisément que , malgré l'énergie de son caractère , malgré ses vivacités , ses fougues d'indignation et de colère , Gui Patin avait pourtant une âme tendre et affectueuse ; il en donne souvent des preuves pour les siens , pour ses amis , ses bienfaiteurs , ses protégés ; et lui aussi aurait pu dire : *Personne ne m'a aimé que je ne le lui aie bien rendu*. Mais la mort de ses enfants , l'ingratitude de l'aîné , l'exil de son cher Carolus , les continuelles attaques de ses ennemis , altérèrent sa santé. Forcé d'approcher de ses lèvres cette coupe d'amertume , fatigué par l'âge , les travaux et le chagrin , il succomba à la suite d'une pleurésie , au mois d'août suivant. On l'inhuma dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois sa paroisse. C'est là que sont ses restes , si , après deux siècles , il reste quelque chose de notre misérable corps.

Pauvre Gui Patin ! qu'il repose en paix dans l'éternité , et que son nom soit longtemps encore illustre parmi les hommes ! (R. P.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES PERSONNAGES ET DES PRINCIPAUX FAITS

MENTIONNÉS DANS CET OUVRAGE.

A

- ABEILLE (Scip.), chirurgien. III, 663.
Académie française (l'). — des beaux esprits. II, 382 et note. ✓
ADAM (le père), jésuite. I, 268. II, 1, 164. ✓
ADER (Guill.), médecin de Toulouse. II, 177, note.
Administrateurs des hôpitaux. Question de préséance entre eux et les médecins. II, 538, 539, 540, 541.
ÆGIDIUS, *Corbolicensis* (Gilles de Corbeil), médecin du VIII^e siècle. I, 80 et note.
AGUESSEAL (d'). Sa mort. I, 245.
AIGUILLOX (duchesse d'), Marie de Vignerot, nièce de Richelieu. I, 226, 324, 494, 522. II, 22, 23, 26, 214. — Son procès contre le duc d'Orléans, 301, 331.
AKAKIA (Martin), médecin de Paris. I, 367. II, 155, 168 et note, 228.
ALAIS (comte d'), gouverneur de Provence. Troubles de Provence. I, 155, 175, 466, 492, 494, 526. II, 61, 82.
ALBE (duc d'). I, 521. III, 489.
ALBRET (maréchal d'). III, 770.
ALBRET (duc d'), cardinal de Bouillon. III, 703.
ALDROVANDUS. Publication de ses œuvres. II, 401.
ALEXANDRE VI, pape. II, 481.
ALEXANDRE VII (Chigi). Pape. II, 169, 239, 394, 395, 414. III, 117, 159, 334.
ALIBOUX (d'). II, 509.
ALIGRE (d'), directeur des finances. II, 310.
ALIGRE (d'), le capitaine, fils du chancelier. II, 418.
ALINCOERT (d'). I, 326.
ALLAIN (D.), médecin de Paris, I, 217, 264, 453. II, 211. III, 51, 55.
ALLEN. I, 57, 58, 59, 63, 66, 67.
ALLIOT, médecin de Bar-le-Duc. Maladie de la reine-mère. III, 526.
ALMERAS (le chevalier). II, 13.
ALSTEDIUS (J.-H.). *Encyclopædia*. I, 166, 262, 504. II, 547.
ALTIERI, cardinal, élu pape sous le nom de Clément X. III, 743. ✕
ALUS (des), partisan. II, 326.
AMANT (de Saint-), poète. I, 295. ✕
AMELOT, premier président de la Cour des aides. I, 474. III, 387, 773.
AMIOT, médecin, à Gien. I, 423.
AMOUR (de Saint-), janséniste. I, 195. II, 488. ✕
AMYOT, traducteur de Plutarque. I, 342.
AMYBAULT (Moïse), ministre de Saumur. II, 146, 489, 495. III, 95, 445.
ANCRE (le marquis d'). Concino Concini, maréchal de France. I, 106, 428, 471. II, 135, 203. III, 288 et note.
ANGE (de Saint-). I, 296. II, 187.
ANGENOT. I, 22.
ANICELLO (Thom.). II, 176.
Anglais (les). Leur caractère. II, 418. III, 134, 145, 287, 666.
ANISSON, libraire, à Lyon. III, 491.

ANGOUËME (duc d'), fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet. I, 322. — Sa mort. II, 50.

ANJOU (duc d'). Sa naissance. I, 68, 396, 470. II, 227, 240, 320, 408. — Son mariage avec la sœur du roi d'Angleterre. III, 262, 328. — Sa mort, 782.

ANNAT (le père), jésuite, confesseur du roi. II, 130, 179, 199, 234, 268, 392 et note. III, 751.

ANNED'AUTRICHE, reine-mère. I, 58 et note, 98, 99, 150. — Ses libéralités envers les courtisans, 291. — Sa puissance, 298. — Affaires des barricades, 405, 407. — Sa retraite à Saint-Germain, 424, 427, 428, 430. — Entrevue avec les députés du Parlement à Saint-Germain, 433. — Paix conclue avec le Parlement, dite paix de Revel, 470. II, 70. — Son inébranlable attachement pour Mazarin, 351 note, 586, 588. III, 307, 316, 345, 440. — Sa maladie, 493, 494, 498, 499, 512. — Sa mort, 579, 580.

Années climatériques. I, 391.

ANTEUIL (d'). I, 404.

ANTIMOINE (l'). I, 77, 175. — Décrets de la Faculté et arrêt du Parlement contre, 191 ; et pour l'antimoine. III, 609. — I, 514. II, 139, 192, 198 et note, 443 et note, 459, 475, 550, 563, 564, 572. — *Sibii nova vindicia*, 577. III, 12. — L'antimoine triomphant et la légende antimoniale, 18, 20, 23, 27, 86, 88, 89, 90, 257, 258, 600, 601, 609.

ANTIN (le marquis d'). III, 396.

ANTOINE, cardinal, grand-aumônier de France. I, 192, 198, 227. II, 232.

Apothécaires. I, 11, 23, 31, 173. — Procès contre Gui Patin, leur condamnation, 136, 208, 214, 218, 219, 228, 229, 356, 453, 454, 455, 506, 516. II, 196, 379, 459, 475, 503, 504, 507. — Ils devaient prêter serment aux médecins. III, 174, 186, 191, 203, 258, 559. — Définition de l'apothécaire par Hautin, 799.

ARABES (les). Jugement sur la médecine des —. I, 399.

ARAGO, membre de l'Institut. II, 189 note.

ARGENCOURT (mademoiselle d'). II, 373.

ARGENSON (d'). I, 155. Troubles de Bordeaux. II, 524.

ARGOUËS (d'), maître des requêtes, etc. III, 350.

ARMAGNAC (comte d'). II, 94, 142.

ARNAUD, médecin de Montpellier, auteur d'un livre contre G. Patin intitulé : *Patinus verberatus*. I, 479. II, 52, 136, 424, 552, 563, 564, 565, 572, 575.

ARNAULD (Antoine), docteur en théologie et philosophie, surnommé le grand Arnauld. I, 112. — Sa lutte contre les jésuites, 119, 322. II, 149, 199, 229, 233. — Son portrait, 237, 239. 323. III, 94, 689, 734.

ARNAULD D'ANDILLY (Robert), frère du précédent, traduct. de Fl. Joseph. III, 562.

ARNAULD D'ANDILLY, seigneur de Pomponne, neveu du célèbre Ant. Arnauld. III, 397.

ARTAGNAN (d'), guerre de Flandre. III, 654.

ASSERAC (marquis d'). II, 201.

ASTRUC (J.), célèbre médecin de Paris. III, 554 note.

ATTICHY (L. Don.), évêque d'Autun, Histoire des cardinaux. I, 487. II, 87, 301, 382.

AUBERIS (des). II, 199.

AUBERY (Ant.), Histoire du cardinal de Richelieu. I, 488. II, 331, 460.

AUBETERRE (marquis d'). I, 404.

AUBERTIN. I, 359.

AUBIGNÉ (Françoise d'), femme de Scarron, puis madame de Maintenon. III, 275, note.

AUBIGNÉ (Théodore-Agrippa d'). II, 120, 123 et note, 424.

AUBIJOX (comte d'). II, 106.

AUBRAI (d'), lieutenant civil. III, 613, 751.

AUBRI, dit Robert-le-Diable, président des comptes. II, 279.

ACERY (l'abbé J. d'), médecin de Montpellier. II, 326, 327, 332.

AUGIER, prédicateur. II, 98.

AUMALE (l'abbé d'). II, 72.

AUMALE (mademoiselle d'), reine de Portugal. III, 597.

AUMONT (le maréchal d'), gouverneur de Boulogne, fait prisonnier à Ostende. I, 197. II, 394, 395, 427. III, 568.

Autriche (la maison d'). III, 599 et note.

AVAUX (d'), premier président. I, 460.

AVAUX (d'), surintendant des finances, plénipotentiaire à Munster. I, 104, 475, 290, 299, 329, 395, 401, 407, 420. II, 21. — Sa mort et son apologie, 60, 61.

Avocats (les). I, 490. III, 478.

AVOUEUR (Marie d'), duchesse de Montbazou. Sa mort. II, 309 et note.

AXTUS (J.-C.). Notice XLIII.

AYRAUT (le père). Sa doctrine. I, 325.

B

BACCUS (And.), médecin de Rome. I, 182, 189.

BACHOT (Étienne), médecin et poète. Notice, XLIX. II, 101. III, 687 et note.

BACON (Fr.), le chancelier. I, 204, 236. — Jugement de Gui Patin. II, 141. III, 189.

BADEN (marquis de). II, 115.

BAGNEAUX (de). III, 186.

BAGNY (le cardinal). Sa mort. I, 81. II, 479.

BAILLEUL (le président de). I, 72, 290, 299, 309.

BAILLI. I, 199.

BAILLOU (Gnill.). Jugement sur ses ouvrages. I, 27, 28, 31, 63, 65, 139, 143, 144, 314. III, 696.

BALLY, avocat général. I, 384.

BALESDEM. I, 69.

BALLESTE, neveu du père Annat. II, 392.

BALLY, chirurgien d'Alençon. I, 475, 489.

BALTHAZAR, maître des requêtes. III, 530.

BALZAC (de). I, 34, 47, 115, 140, 142, 181. II, 25. — Parallèle entre Balzac et Voiture, 559. III, 95. — Sa mort, I, 203 et note, II, 115.

BAR (de), gouverneur de Vincennes. II, 16.

BARADAS (de), évêque de Noyon. III, 169.

BARADAS. II, 267.

BARADAT (marquis de), gendre de Tartarin, l'apothicaire. III, 460.

BARAILLON (le président). I, 52, 363.

BARALIS, médecin de la Cour. I, 12, 14, 168, 240, 286, 453, 488. II, 416. III, 157.

BARANCI. I, 508.

BARAT, membre du Collège des médecins de Troyes. I, 22, 68, 73 et note, 245.

BARBERIN (Antoine), le cardinal, archevêque de Reims. I, 193, 339. II, 317.

BARBERIN (le préfet). II, 520, 521.

BARBERINE (la famille). I, 71.

BARBEU DE BOURG. I, 391 note.

BARBIER (A.-A.), bibliothécaire de Napoléon. III, 161 note.

BARBIER, imprimeur de Lyon. I, 331. II, 120, 215.

BARCLAY (J.). I, 254, 362. II, 318. III, 213 et note.

BARÉTON. I, 113, 114, 116, 118, 119.

BARJOT (Philippe), maître des requêtes, gendre de Fernel. III, 85.

BARJOT (madame), fille de Fernel. III, 54.

BARLET (Ann.). II, 170.

BARLOEUS (Gaspard), poète hollandais. I, 374.

BARMÈS (le père). I, 255.

BARON (Hyacinthe-Théodore), médecin de Paris. Notice, IX.

BARONIUS (César), cardinal. I, 139. II, 197, 523. III, 177.

- BARRA, de Lyon. II, 245.
 BARREAUX (des). III, 598.
Barricades (journées des). I, de 403 à 421 et note, 426.
 BARTHIS (Gaspard). I, 251.
 BARTHOLIN (Thomas). Notice, vi. I, 190, 204, 251. II, 75, 141, 488.
 BARY. II, 170.
 BASSET (B.), médecin de Lyon. II, 299, 336, 350, 435. III, 74.
 BASSIGNI (comte de), gouverneur de Saint-Omer. II, 122.
 BASSOMPIERRE (de). I, 404, 293.
 BASSOMPIERRE (de), évêque de Naintes. III, 764.
 BATAILLE, avocat de Renaudot dans son procès contre la Faculté. I, 324.
 BAUDIS (D.). I, 246. II, 368, 532.
 BAUDOUIN, médecin. II, 159.
 BAUDOUIN (J.). II, 287.
 BAUBIN (Jérôme). II, 14, 24, 409, 484.
 BAUBIN (J.-C.). I, 377.
 BAUQUEMARRE (de), président. III, 757.
 BAUTRU (Bernard), avocat du Conseil, auteur d'un libelle contre le prince de Condé et M. le premier président. I, 153, 443.
 BAUTRU, membre de l'Académie française. II, note, 19, 20.
 BAUTRU-SÉRY (de), fils du vieux Bautru. II, 185.
 BAVIÈRE (le duc de). I, 72, 385. II, 183.
 BAYLE (Pierre). Notice, xxvi.
 BAZIN. I, 14.
 BAZINIÈRE (de la). II, 379. III, 717.
 BAZINIÈRE (mademoiselle de la). II, 185.
 BAZINIÈRE (madame de la). II, 185.
 BEZOUT (E.), mathématicien. II, 356, note.
 BÉ (M. le). I, 48.
 BEAUFORT (duc de), surnommé roi des frondeurs ou roi des halles. I, 153, 175, 179, 298. — Barricades, 404, 408, 415, 458, 462, 470, 481, 508. II, 16, 55, 396. — Sa grâce, 513, 514, 520, 545, 553, 568. III, 603. — Défaite des Anglais, 696, 702, 708.
 BEAULIEU, ministre genevois. I, 238. II, 439.
 BEAUMONT DE PÉRÉFIXE (H.), précepteur de Louis XIV. I, 335, 447. II, 244, 452. III, 303.
 BEAURAINS (Pierre), médecin de Paris. III, 773, 775.
 BEAUVAIS (madame de), première femme de chambre de la reine. I, 163, 500. II, 331. III, 433.
 BECKER. I, 457, 466.
 BEDA DES FOUGERAIS (Élie), médecin de Paris. I, 233, 245, 392, 401. II, 39, 63, 154, 473, 587, 595. III, 430, 134. — Maladie de Mazarin, 339, 556, et note 660, 661.
 BÉGIN (L.-J.), membre de l'Académie royale de médecine. III, 181 note.
 BÉGUIN, I, 178.
 BÉJART (le comédien). III, 138. ✓
 BÉJART (Élisabeth-Armandine-Crézinde-Claire), femme de Molière. III, 138 et note. ✓
 BELAÏTRE (Picoté de). II, 227, 322. III, 235, 676.
 BELAY (N.), de Blois. II, 247.
 BELFONDS (de), lieutenant-général. III, 648.
 BELIN (père et fils), médecins, à Troyes, correspondants et amis de Gué Patin; il leur adresse les Lettres I à CLIII. I, 1 à 258.
 BELLARMIN, cardinal. II, 364, 478.
 BELLAY (Guillaume du). II, 480. ✓
 BELLAY (l'évêque de). I, 273. — ✓
 Définition de la politique. III, 531 et note.
 BELLEBRUNE (de), gouverneur de Hesdin. II, 378.
 BELLETILLE (le père). III, 158.
 BELLEVAL (Martin-Richer, de), professeur et chancelier de la Faculté de Montpellier. I, 78, 80, 207. II, 259, 498. III, 35. — Sa mort, 463 et note.
 BELLÈYRE, premier président du Parlement. I, 35, 192, 223, 224. II, 169, 225, 286. — Sa mort, 32. III, 72, 73.

- BELLIÈVRE (Pomponne de), père du précédent. II, 32. — La famille de Bellièvre, 291.
- BELLUGET, professeur au Collège de Navarre. II, 478.
- BENARD DE REZÉ. II, 225.
- BENNET (Christophe), médecin. II, 276 note.
- BENOISE, conseiller. III, 305, 669.
- BENOIT, médecin de Saumur. II, 120, 134, 498. III, 37.
- BENSERADE (de), littérateur. III, 628, 687.
- BENTIVOGLIO, cardinal. I, 120, 339.
- BÉRACT, médecin de Paris. Sa mort. I, 139.
- BERNAGE, aumônier du roi. Barricades. I, 407.
- BERNAY (de), conseiller de la Grand'Chambre. II, 70.
- BERNIER, voyageur. II, 277.
- BERRIER, premier commis de Colbert. III, 447.
- BERSI-MALON. II, 147.
- BERTAULT. II, 78.
- BERTET (e père). II, 171. III, 435.
- BERTHELIN. I, 469.
- BERTIEN, libraire. I, 257.
- BERTIER, évêque de Montauban. II, 275.
- BERTIUS (P.). I, 247.
- BERTRAND, chirurgien de la reine-mère. III, 553.
- BERULE (de), cardinal. I, 493.
- ✓BESSARION, cardinal. Ce qu'il pensait des miracles. I, 223 note.
- BESSET. II, 112.
- BÉTHUNE (mademoiselle de). II, 301.
- BÉTHUNE (de). I, 367.
- BEUNINGHEN (de), ambassadeur de Hollande. III, 652.
- ✓BEUVE (de Sainte-), professeur de théologie à la Sorbonne. II, 240.
- BEVEROVICIUS, médecin de Dordrecht, auteur de divers ouvrages de médecine, et en particulier d'un livre intitulé *Medicæ questiones epistolice*. I, 114, 279.
- BEYERLINCK (L.), auteur du *Theatrum vitæ humanæ*. I, 216, 394.
- BÈZE (Théodore de), ministre protestant à Genève. *Vie de Catherine de Médicis et Mémoires de Charles IX*. I, 227, 256. II, 306, 490. III, 51, 730.
- BEZONS (de). I, 192. III, 792.
- BIASSAC (madame de). I, 102, 104, 290.
- Bibliomanie*. II, 123, 144 et note. ✓ III, 39.
- Bibliothèque Mazarine* (la). III, ✓ I, 2 et note, 533.
- BICAIS, professeur à Aix. III, 525.
- BICHI, cardinal. I, 227. II, 324.
- BIDAL. II, 37, 324, 347, 386.
- BIENAISE, chirurgien de l'armée de Flandre. III, 662.
- BIGNON, avocat-général. Les barricades. I, 417, 423. II, 47, 143.
- BIGOT, commentateur de Fl. Joseph. III, 77.
- BILLAINE. II, 165, 169.
- BINET le père. III, 258. ✓
- BIQUET. I, 17.
- BIRON (la présidente de). III, 433.
- BITACT (de), conseiller à la Cour. I, 431. II, 604.
- BITAUT DE CHISÉ, grand frondeur. III, 150.
- BLAEC, libraire hollandais. I, 256.
- BLAISE, libraire à Paris. I, 218.
- BLAMPIGNON, docteur en médecine et syndic du collège des médecins à Troyes. I, 15, 54. — G. Patin lui adresse la XLVI^e lettre relative à une affaire de préséance entre les membres du collège médical de Troyes. 73, 77, 79, 137, 140, 142 et note, 166, 195.
- BLANC (le), docteur en droit. III, 430.
- BLANCMESNIL (le président de), l'un des principaux frondeurs. I, 158, 225, 260, 524. — Les barricades, 404. II, 555.
- BLONDEL, professeur au Collège de France. III, 80.
- BLONDEL (David), ministre protestant à Charenton. *Livre de la Primauté de l'Église*. I, 138, 139, 421. — Contre la papesse Jeanne. II, 172 et note, 199.
- BLONDEL (Fr.), médecin de Paris. I, 214 et note. 220. II, 119, 247, 454.

463. III, 74. — Élu doyen, 98. —
Affaire Gorris, 204, 277, 286, 287,
348 et note, 523, 596, 609 note.
BOBÉ. I, 54.
BOCHART (Samuel), ministre pro-
testant de Caen. I, 251 et note. II, 37,
41. III, 462, 408, 434 et note, 654.
BODIN (J.), auteur de *la Démono-
manie*. I, 303. II, 480. III, 679 et note.
BODINEAU (Urbain), médecin de la
cour. I, 17, 168. II, 248, 337. III,
693, 694.
BOERHAAVE (H.). I, 27, 266 notes.
BOILEAU, greffier, père du poète cé-
lèbre. III, 222.
BOILEAU, poète. I, 519. III, 472,
476, 550, 557.
BOILEVÉ, intendant des finances. II,
233, 438. III, 393.
BOILEVÉ, évêque d'Avranches. II,
233.
BOIS-MORAND (de). II, 99.
BOIS-ROBERT (l'abbé). II, 179.
BOISSIEU (S.), premier président de
la Chambre des Comptes. II, 135,
431. III, 288.
BOMPAIN. I, 54.
BONPART (Marcellin). I, 374.
BONA (le père), cardinal. III, 725.
BONET (Th.), médecin de Genève.
III, 647, 696.
BONIER, médecin. I, 13.
BONNEAU, fameux partisan. I, 443,
482. II, 477, 552. III, 415.
BONNEFOUS (de). Poème sur la mort
du doyen Tartier. I, 63.
BONNESSON (le marquis de), chef de
la conspiration dite des Sabotiers. III,
461, 470.
BONTEKOE (Corneille). II, 292 note.
BONTIUS, médecin. I, 388.
BONZI (de), archevêque de Tou-
louse. III, 789.
BOOT (Arn.), médecin anglais. II,
29. III, 49.
BOQUET, moine. II, 368, 377.
BORDEAUX (de), père, partisan. I,
95. III, 268.
BORDEAUX (de), ambassadeur en
Angleterre. II, 124. III, 148, 259.
BORDEAUX (l'archevêque de). Prise
de nombreuses galères sur les Espa-
gnols. I, 72. — Sa disgrâce, 84.
BORDEU. III, 67 note; 429 note.
BORDIER, intendant des finances et
grand partisan. III, 265.
BORN (le comte de). Ouvrage sur le
moines. III, 735.
BOSQUET, évêque de Montpellier. II,
247.
BOSSUET (J. Bénigne), évêque de
Meaux. I, 233 note. III, 720, 721, 764,
773.
BOSSUET, partisan. II, 391.
BOTAL, médecin. I, 265 et note, 330.
BOUCHARD. II, 446.
BOUCHER D'ESSONVILLE. I, 397.
BOUCHERAT, maître des comptes.
III, 468, 779.
BOUCHET, médecin de Paris. II, 8.
BOUCHET, président de Dijon. II, 105.
BOUCHOURS (le père). Notice, xxxv.
BOUILLAUD, professeur de la Faculté
de médecine de Paris. III, 399 note.
BOUILLON (le cardinal de). III, 775,
793, 794.
BOUILLON-SÉDAN (duc de). I, 92,
328. — Barricades, 404, 416, 420,
526. II, 9, 13, 44, 568.
BOUILLON-SÉDAN (madame de). I,
412, 519. II, 2, 333, 543.
BOUJONNIER (François), médecin
de Paris. III, 530.
BOUJONNIER (Jacques), médecin de
Paris. I, 49, 453. III, 647.
BOULANGER (le président), prévôt
des marchands. I, 73.
BOULAY (du), auteur de l'Hist. de
l'Université de Paris. III, 276.
BOULAYE (marquis de la). Barri-
cades. I, 404, 415, 508. — Son ami-
nistie. II, 13.
BOULE. II, 287.
BOURBON (mademoiselle de), fille
du prince de Condé. III, 263.
BOURBON (le duc de). III, 755.
BOURBON (Nicolas de), professeur au
collège de France, poète. I, 86, 107,
108. — Ses vers contre Théoph. Re-
naudot au sujet de la querelle de celni-
ci avec G. Patin. I, 410. — Sa mort,
445, 336. II, 319, 540. III, 744.

- BOURDALOUE (le père), célèbre prédicateur. III, 729.
- BOURDELOT (Pierre-Michon), médecin de la reine Christine, Abbé. I, 55, 145 note, 197, 275, 297, 513 et note. II, 5, 75, 87, 88, 191, 267, 436. III, 52, 61.
- BOURDON, procureur de la cour, beau-frère de G. Patin. III, 729.
- BOURGEAIS (Henri), médecin. I, 245.
- BOURGEAIS (J.), médecin. III, 22.
- BOURGEAIS (Louise), sage-femme de Marie de Médicis. II, 8.
- BOURGES (D. de), médecin de Paris. I, 51. II, 135, 232, 258, 470.
- BOCZEY (l'abbé de). III, 496.
- BOISQUET, membre de l'Académie royale de médecine. III, 711 note.
- BOUTANT, évêque d'Aire (barricades). I, 417.
- BOUDEVILLE (de). I, 413.
- BOUDEVILLE (de), gouverneur de Rocroy. I, 427. II, 78, 399.
- BOUDEVILLE (madame de). Barricades. I, 414.
- BOUTHILLIERS, sur-intendant des finances. I, 104, 290.
- BOUTRON-CHARLARD, membre de l'Académie royale de médecine. I, 264 note.
- BOUYS (le père Le), prédicateur. II, 379.
- BOUYARD (Charles), premier médecin de Louis XIII. I, 27, 32, 35, 71, 84, 220, 224, 289, 312, 409, 453. II, 203, 242, 243, 285, 588. III, 76, 427, 428. — Sa mort. I, 236. III, 96.
- BOUVOT, conseiller de la Cour des Aides. Affaire de l'impôt du vin. III, 350.
- BOXHORNIIUS (Zuerius), philologue hollandais. II, 131.
- BOZZO (Hieron.), professeur de philosophie à Pise. III, 759.
- BRACHET (Théoph.). I, 238. III, 150.
- BRASAVOLE (MUSA-ANT.). II, 209.
- BRASSAC (madame de). I, 102, 104.
- BRAVO (J.), médecin espagnol. I, 200. II, 376.
- BRAYER, médecin de Paris. I, 361, 453. III, 318. — Maladie de Mazarin, 339, 437, 785 et note.
- BREDA 'de', curé de Saint-André-des-Arts. III, 556.
- BREGET, médecin de Paris. I, 186. II, 163.
- BRET, médecin de Paris. I, 183.
- BRET (Le), doyen des conseillers d'État. III, 46.
- BRETE. II, 343.
- BRETEUIL (de). III, 157.
- BRETEUIL-TONNELIER. II, 352.
- BRETON (Georges). II, 319.
- BRETON (Le), médecin. II, 163.
- BRETONVILLIERS (madame de). II, 98.
- BREVAL (le marquis de). II, 354.
- BRÉZÉ, maréchal de France. I, 29, 32, 35, 88, 526.
- BRASSON (Antoine), libraire. Notice, LIII.
- BRIGNONNET, maître des requêtes. I, 431.
- BRIDIEU, gouverneur de Guise. II, 28, 135.
- BRIENNE (le comte de). II, 231. III, 455, 626.
- BRIENNE (madame de). II, 267.
- BRISACIER (de), intendant des finances. II, 438.
- BRISAC (duc de). II, 417, 461.
- BRISAC (madame la duchesse de). II, 417. III, 377.
- BRISSE, partisan. III, 474.
- BRIET (le père). Auteur d'une géographie. I, 142, 230.
- BRIQUET, avocat-général. I, 368.
- BROGLIO (le comte de), gendre du président de Lamoignon. II, 245. III, 664.
- BROSSES-GRÉNÉGAUD (de). III, 757.
- BROSSETTE, échevin de Lyon. Notice, LIII.
- BROSSIER (Marthe), prétendue démoniaque. I, 303.
- BROUSSE. II, 598.
- BROUSSEL (de), conseiller en la Grand'Chambre. I, 158, 211, 260, 404, 524. III, 38, 96.
- BROUSSEL (de) fils. Barricades. I, 404.

- BROUSSEL, docteur de Navarre et chanoine de Saint-Honoré, janséniste. II, 4.
- BROT-FEYDEAU (de). II, 279.
- BROWN (Thomas), médecin à Norwich, auteur de *Religio medici*. I, 340 et note, 354. II, 35 note, 321.
- BRUNNIER, premier médecin du duc d'Orléans. II, 52, 163. III, 554.
- BRUSIUS, médecin écossais. II, 78, 318.
- BRUYER, médecin. I, 119.
- BUCHANAN (G.), historien et poète. I, 223, 274. II, 318. III, 154, 321, 699.
- BUCKINGHAM (duc de), ambassadeur d'Angleterre. II, 203. III, 760.
- BUDE (Guillaume). I, 359.
- BUISSON (du). III, 120.
- BELENGERUS (Julius-César). III, 607.
- BULLION (de), surintendant des finances. I, 35, 69, 70, 350.
- BUNCKEN (Christian), médecin. II, 355.
- BURAL, avocat. III, 544.
- BUSSIÈRES (J. de), jésuite, auteur d'une *Histoire de France*. I, 256. II, 460. III, 728.
- BUSSY-LAMET, I, 47.
- BUSSY-RABUTIN (de). III, 525, 530, 569.
- BUZENVAL (de). II, 26.
- C**
- CACHET, médecin de Lorraine. I, 84.
- CADÉAU. II, 236.
- CAHAIGNES (de), médecin de Caen. I, 307.
- CALPRENÈDE (de la), auteur de romans. III, 569.
- CALPRENÈDE (madame de la). III, 569.
- CALIGNON, conseiller au parlement du Dauphiné, fils de Sofroy de Calignon. III, 431.
- CALVIN, célèbre réformateur. I, 256. — Jugement sur Calvin par Morus, Tarin, Scaliger, J. Papire-Masson, Jean de Montluc, et par Gui Patin. II, 550, 551.
- CAMARO. II, 193.
- CAMERARIUS (J.). II, 441.
- CAMPY. I, 380.
- CAMUS (Le), contrôleur général des finances. II, 21, 310.
- CAMUS (Le), aumônier du roi. III, 431.
- CAMUS (Jean Le), évêque de Bellay. III, 514, 724 et note.
- CAMUSAT, médecin de Troyes. I, 72, 87.
- CAMUSAT (le chanoine), cité pour son érudition. I, 79, 80, 83, 85.
- CANAVE (Ph. de), plénipotentiaire. I, 33, 48.
- CANDALE (de), fils du maréchal d'Espèron. II, 106, 300, 373, 376. III, 81.
- Candidats*. I, 49.
- CAPEL, ministre génois. I, 238, 439.
- CAPON, médecin de Paris. II, 173.
- CARAGÈNE (marquis de), général espagnol. I, 217.
- CARAFFE (Charles), cardinal. II, 157, 164.
- CARDAN (Jérôme). Auteur du *Utilitate ex adversis capienda*. I, 29, 418, 227 note, 247. — Publication de ses œuvres. II, 165, 342, 487 et note.
- Cardinal* (définition du). II, 370, 553, 597. III, 262.
- CARLIER. Révolte de Hesdin. II, 383.
- CARNAVALET (de). I, 519. II, 3.
- CARNEAU, moine célestin. II, 92 et 93 note.
- CARPENTIER (Jacques), professeur du Collège de France. I, 178. — Saint-Barthélemy, 306. II, 337.
- CARPENTIER (le père), moine augustin. III, 218.
- CARTEON, imprimeur à Lyon. I, 440.
- CARTEON, médecin de l'hôpital de Troyes. I, 73.
- CASABON (Isaac), philologue. Ses œuvres. I, 59, 139, 222. — Publie une édition de *l'Athénée*, 236, 302. II, 134, 478, 484. — Son amitié avec Scaliger. III, 558.
- CASIMIR (le prince), roi de Pologne. I, 227, 232. II, 188, 189, 211, 214.

- 218, 224. — Abbé de Saint-Germain-des-Près. III, 736.
- CASTELAN, docteur de la Faculté de Paris, premier médecin de Henri II après Fernel. — Jugé par G. Patin. I, 112.
- CASTELLI (Barth.), auteur du *Lexicon medicum*, etc. II, 495.
- CASTELNAU DE MAUNISSIÈRE (Mémoires de). II, 364, 401.
- CASTRES (Auderic de). I, 511.
- CAVELAN, partisan. III, 393.
- CATTIER, médecin. II, 137, 138.
- CAUMARTIN (de). I, 476. II, 352.
- CAUMIN, maître des requêtes. — Vers sur la Bibliothèque Mazarine. III, 2.
- CAUS (Salomon de). — Machine à vapeur. I, 348 et note.
- CAUSSIN (le père), jésuite. I, 49, 105, 115, 160, 163, 179, 300. II, 49, 527, 555. III, 319.
- CELLIER. II, 271.
- CELORON. I, 51.
- CÉLOT (le père), jésuite. I, 72, 258. II, 106.
- CERDA (J.-L. La), jésuite espagnol, commentateur de Virgile et de Tullien. II, 2.
- CERISIER (le père). II, 262.
- CESALPIN (André), médecin. I, 306.
- CEVA, cardinal. II, 164.
- CEZI (comte de). II, 419.
- CHALAIS (le comte de). III, 396.
- CHALANDEAU. II, 134.
- CHALUMEAU. I, 281.
- CHAMARANTE. II, 373.
- CHAMBARET (de). Troubles de Bordeaux. I, 153.
- CHAMBRE (Marin-Curcau de La), médecin de Louis XIII, de l'Académie française et des sciences, etc. I, 250. II, 5, 15, 499. III, 18, 721.
- CHAMBRE (Fr. de La), médecin de Paris. III, 718.
- CHAMILLARD, maître des requêtes. III, 447.
- CHAMILLARD, docteur de Sorbonne, grand anti-janséniste. III, 447.
- CHAMPIER (Symphorien), médecin de Lyon. III, 104, 106 et note.
- CHAMPIGNY (de), intendant de justice de Lyon. II, 153. III, 572.
- CHAMPLASTREUX (de), président à mortier. I, 192.
- CHAMPROND (le président). I, 52. II, 154, 269. III, 87.
- CHANET (P.), médecin de La Rochelle. I, 295, 473. II, 240.
- CHANUT. III, 31.
- CHANAALON (de), archevêque de Rouen. — Nommé à Paris. III, 774.
- CHAPELAIN, auteur du poème *la Pucelle d'Orléans*. II, 133, 188, 222. III, 496.
- CHAPELAIN (J.), premier médecin de François II et de Charles IX. I, 112.
- CHAPPEZEAU. II, 245.
- Charenton (les ministres de). II, 250.
- Charloutans. I, 176. II, 10 et note, 595. III, 188 et note, 536 et note.
- CHARLES 1^{er}, roi d'Angleterre. I, 60, 63, 119. — Révolution d'Angleterre, 167, 393 et note. — Sa mort. I, 261 et 427.
- CHARLES II, roi d'Angleterre. I, 252. — Son exil. II, 116. — Son séjour à Paris, 121. — Conspiration contre sa personne et sa famille, 453. — Projet de rétablissement. III, 91, 195, 198. — Son retour en Angleterre. I, 252. — Son entrée dans Londres. III, 220, 229. — Son mariage avec la sœur du roi de Portugal, 358. — Son couronnement, 363.
- CHARLES VI. III, 738.
- CHARLES VII. III, 712, 738.
- CHARLES VIII. III, 738.
- CHARLES (le duc) de Lorraine. I, 52, 86, 259. III, 368, 584, 747.
- CHARLES (Cl.), médecin, ancien doyen. I, 13, 346.
- CHARLETON (GUALTEROS), médecin anglais. II, 555.
- CHAROST (le comte de). III, 728.
- CHARPENTIER, conseiller. III, 100.

- CHARPENTIER, de l'Académie française. Notice, xxviii.
- CHARPENTIER, médecin de Paris. I, 160, 453. II, 435. III, 643.
- CHARIER (l'abbé). II, 455.
- CHARON, intendant des finances. I, 500.
- ✓ CHARRON (Pierre). — Notice, xxvi. I, 252, 267, 435 note. II, 480. III, 510 et note.
- CHARTIER (René), professeur de médecine au Collège de France, éditeur d'une édition grecque et latine d'Hippocrate et de Galien. I, 14, 48. — Sa mort, 214 et note; 336, 376. III, 42.
- CHARTIER (J.), fils de René, médecin de Paris. I, 419. — Classé de la Faculté de Paris pour avoir écrit un libelle sur l'*Antimoine*, 186, 190 et III, 609 note. II, 85, 137, 171, 470, 599, 603. — Son procès. III, 402.
- CHARTIER (Ph.), médecin à Paris, fils de René. III, 703, 712.
- CHASLES (H.), médecin de Paris. I, 217. II, 211. III, 55.
- CHASLES (Philarète), professeur au Collège de France. II, 407 note.
- CHASSEBRAS, curé de la Magdelaine. II, 202.
- CHASTELAIN (J.), médecin de Montpellier. I, 248. II, 536.
- CHATEAUBRIAND. II, 470. III, 226, notes.
- CHATEAUNEUF (de), garde-des-sceaux. I, 25, 101, 102, 167, 168, 184, 185. — Son exil, 290, 523. — Sa mort, 199. II, 76, 77, 548.
- CHATELAIN, docteur de Sorbonne et chanoine de Notre-Dame. III, 291.
- CHATELAIN, médecin. — Maladie de la reine-mère. III, 536.
- CHATELAIN, secrétaire du conseil. II, 437.
- CHATELET (du). I, 36.
- CHATILLON (de) maréchal de France. I, 32, 52, 53, 56, 63.
- CHATILLON (de), fils. — Sa mort à Charenton lors des barricades. I, 412, 413. — Extinction de cette famille. II, 352, 353.
- CHATILLON (madame de). I, 414, 459. II, 62, 222. — Sa disgrâce, 294.
- CHAULNES (le maréchal de), gouverneur de Bretagne. I, 152. III, 696.
- CHAULNES (madame la maréchale de). I, 494.
- CHAUMONT (de), lieutenant-général. II, 429.
- CHAUMONT (de SAINT-). I, 299.
- CHAVAGNAC. I, 91.
- CHAUVIGNY (de), secrétaire d'État. I, 61, 62, 160, 292. II, 589.
- CHEMERALD DE BARBEZIÈRES. II, 317, 344, 345.
- CHENAILLES (Vallée de), conseiller de la cour. I, 221, 225. II, 268, 269, 270, 282, 290, 294.
- CHENARD (Pierre), chirurgien. III, 719.
- CHENUOT, avocat de la Faculté dans le procès contre les chirurgiens. III, 476.
- CHENU. I, 51.
- CHESNAC. II, 179.
- CHESNE (Fr. du), fils. I, 226.
- Chevaliers de Malte*. — Leur portrait. II, 425.
- CHEYREL (de), procureur fiscal de l'Université. I, 508. III, 744.
- CHEVREUSE (duc de). I, 472. II, 275. III, 632, 690.
- CHEVREUSE (madame de). I, 423, 427. II, 122, 427, 545.
- CHICOT (J.), médecin de Louis XIII. III, 642.
- CHICOYNEAU (Fr.), professeur de la Faculté de Montpellier, médecin du roi. I, 248 et note.
- CHIFFLET (Jean). I, 328. — Le quinquina. *Pulvis febrifugus*, etc. II, 442. III, 19, 53.
- CHIGI (le cardinal), élu pape sous le nom d'Alexandre VII. II, 469.
- CHIGI (les), neveux du pape Alexandre VII. III, 406.
- Chimistes* (les). I, 447, 448. II, 114, 410, 563, 564, 572. III, 47 et note.
- CHIRAC (P.), premier médecin de Louis XV. II, 207, 219. III, 711 notes.
- Chirurgiens*. — Leur réception;

examen de leurs droits; leur dépendance des médecins. I, 172, 173. II, 170, 194, 433, 459. — Chirurgiens barbiers. II, 196. — G. Patin les appelle laquais bottés, 327, 328. — Leur procès. III, 112, 116, 166. — Arrêt du 7 février 1660. — Formule du serment qu'ils prêtaient aux médecins, 174 et note, 178, 179. — Ils doivent faire partie de l'Académie royale des sciences, 180 et note, 187, 191, 194, 202. — Distinctions entre les chirurgiens de Saint-Cosme et les chirurgiens barbiers, 213, 244, 261, 268, 280. — Chirurgiens militaires. II, 402 note. Voyez *Faculté, Médecins*.

CHOISY DE CAUT (madame de). II, 417.

CHOMEL (François), médecin d'Annonay. II, 226. — Famille des Chomel, médecins à Paris, 226, note.

CHOVET. II, 219.

CHRÉTIEN (Florent). I, 274, 309.

CHRISTIERN V, roi de Danemark. III, 790.

CHRISTINE, reine de Suède. I, 206. II, 17, 143, 146, 149, 204, 208. — Sa conversion, 229, 231. — Son entrée à Paris, 249, 254, 278. — Est pensionnée du pape. — Fait assassiner Monaldeschi à Fontainebleau, 355 et note, 379, 380, 383. — Son départ de Fontainebleau, 385. — Sa réception à Rome, 399, 409, 402, 406, 411, 418. — Son abdication. I, 232. III, 29, 60. — Son portrait, 61 et note, 99, 263, 287. — Retirée à Stockholm, 750.

CIACCONIUS (Alph.). I, 245.

CINQ-MARS (de). I, 91, 141, 277.

Circulation du sang. I, 513. III, 391.

CITOTS (F.), médecin de Richelieu. I, 62, 308, 345.

CLANLEU (de). Affaires des Barricades. I, 413, 415.

CLAUDE, ministre à Charenton. III, 689, 734.

CLÉDAT (J. du), médecin de Paris. II, 173, 350. III, 241, 314, 439.

CLÉMENT VIII, pape. I, 86, 112.

CLÉMENT IX, pape. Sa mort. III, 724, 727, 729.

CLÉMENT, éditeur des lettres de Saumaise. II, 325.

CLÉMENT, apothicaire de Troyes. II, 165.

CLÉNARD (N.). II, 51.

CLÉREMBAUT, maréchal de France. II, 238.

CLINCHAMP, lieutenant. II, 74.

COCHLOËTS (J.). II, 441.

COCQUET (François). I, 355.

Codex medicamentarius. I, 22. II, 192.

CODRONCHUS. I, 391 note.

CODURE. II, 103.

COHONS, évêque de Nîmes. I, 417. II, 366.

COIGNEUX (le président). I, 102. — Affaires des Barricades, 405. III, 474.

COISLIN (de). I, 26.

COLBERT (J.-B.), ministre sous Louis XIV. Notice XL. — Intendant de la maison de Mazarin. II, 445, 471. — Surintendant des finances. III, 345. — Sa faveur près de Louis XIV, 419 et note. — Persécution de Fouquet, 492 et note. — Chef de la compagnie des Indes orientales, 521, 522, 549, 632. — Élu de l'Académie française, 644, 681, 683, 684, 780.

COLBERT, président de Metz (frère du grand Colbert). III, 791.

COLBERT, évêque d'Auxerre (frère du grand Colbert). III, 791.

COLBERT DE SAINT-POUANGE. III, 433.

COLBERT, premier capitaine des gardes. III, 728.

COLIGNY (Gaspard de). I, 459.

COLIGNY (de). I, 309. II, 399.

COLIN, procureur du Châtelet. II, 308.

COLLADON, médecin de la reine d'Angleterre. III, 608.

COLNET, ancien libraire à Paris. I, 519 note.

COLOMBEL, conseiller de la cour. III, 150.

COLOMBEL (mademoiselle), fille de Colombel, conseiller. II, 154.

- COLONNE (cométable). Sa mort à Rome. I, 62.
- COLOT, chirurgien de Bordeaux. II, 266.
- COLOT (Jérôme), chirurgien lithotomiste. III, 107. — Famille de chirurgiens lithotomistes, 135, 717.
- COLOT (Ph.), chirurgien lithotomiste. II, 70, 266.
- COLUMBANUS. I, 272, 307.
- COMEALET (madame de) (Marie de Vignol, nièce de Richelieu. I, 339. — Affaires des Barricades, 414, 494. II, 382. *Voyez* AIGILLON.
- COMÈRES (le comte de). III, 439.
- COMINGER (duc de). I, 155. — Pacification de Bordeaux. II, 521.
- COMPER, médecin de Troyes. I, 114.
- COMPLAINVILLE. I, 13.
- CONCINO-CONCINI, maréchal d'Ancre. III, 288, note.
- CONDÉ (le prince de). I, 88, 151, 152, 154, 160, 161, 179, 180, 185, 192, 194, 203, 211, 227, 233 et note, 239, 261, 324, 367. — Devant Ypres, 401. — Affaires des Barricades, 406, 407, 408, 412, 413, 416, 419, 428, 438, 457, 470, 480, 484. II, 13, 16. — Son arrestation, et emprisonnement à Vincennes, 544, 547, 568. — Sa sortie de prison et sa rentrée à Paris, 70. — Prise de Rocroy, 77. — Son procès, 95, 106, 116, 125. — Arrêt de mort, 126, 147, 148, 190. — Siège de Landrecies, 193, 361, 377. — Révolte de Hesdin, 238, 387, 399. — Bataille de Dunkerque, 401, 402, 412, 433, 456, 520, 544. — Prise de Vervins. III, 10. — Siège de Jamets, 11. — Traité de paix de Rocroy, 118. — Conclusion du traité, 156. — Sa rentrée à Paris. III, 176. — Nommé chef du conseil, 177, 189, 270, 316, 653, 667.
- CONDÉ (la princesse de). I, 195, 470.
- CONGNARD, avocat de Ronen. II, 199.
- CONRAD, de l'Académie française. II, 133.
- CONRADE, médecin de la cour. I, 168.
- CONRINGIUS (II.), médecin de Helmstad. II, 117, 318, 493. III, 487.
- ~ CONSTANTIN (la dame), sage-femme. III, 226, 229, 232, 238.
- CONTARINI. II, 24.
- CONTI (prince de). I, 185, 200. — Affaires des Barricades, 404, 414. II, 22, 113, 116, 203. — Son mariage avec une nièce de Mazarin (la Martinossi), 118, 140, 238, 251. — Son arrestation, 544, 547, 568. — Troubles de Bordeaux. III, 11, 107, 119, 347, 558, 582, 586, 587.
- CONTI (la princesse de). II, 430. III, 704.
- COPUS (Guillaume), médecin de François I^{er}. I, 359.
- COQUELÉ. I, 122.
- COQUERAY, principal du collège des Grassins, directeur des Carmélites. I, 81. III, 55.
- CORÉON. II, 288.
- CORBES (de), chanoine de Limoges. I, 103, 108, 289.
- CORDIER. II, 386.
- CORNARO, général vénitien. III, 697.
- CORNEILLE (Pierre). II, 291 note. III, 13 et note.
- CORNE (le père). II, 256, 265.
- CORNUEL (de), partisan. I, 51. II, 353.
- CORNUTY, médecin de Paris. I, 186, 285. II, 587, 592.
- CORPEAN, évêque de Lisieux. I, 109.
- Corps des médecins* de Troyes. I, 75, 99, 122.
- CORVISART (Nic.), médecin de Napoléon. I, 133 note. III, 399 note.
- COSSART (le père), jésuite. I, 189. ✓
- COSTAR, philologue, publication de ses *Lettres*. I, 238, 256. III, 95.
- COTON (le père), jésuite. I, 254, ✓ 366. II, 301. III, 318.
- COTTARD, médecin à Paris. I, 16, 19, 20.
- COTTEBEAU, cordelier, se fait huguenot. III, 143.
- COUILLARD (Jos. Covillard), chirurgien. II, 129.
- Cour* (la). Les *courtisans*. I, 292. ✓
- *Mœurs de la cour*, II, 421, 521,

526. III, 418, 243, 321, 496, 700.
 COURBERIN (le président de). I, 436.
 COURBERON, de Troyes. I, 410, 239.
 COURCELLES (de). III, 122.
 COURTAUD, doyen de la faculté de Montpellier. Controverse avec Guillemeau. I, 41, 42, 43, 44, 48, 49, 124, 125, 126, 427, 428, 429, 172, 204, 205, 208, 368, 444. II, 444, 451, 452, 259, 504. — Controverse contre Riouan au sujet du gazetier Renaudot. II, 587. III, 35.
 COURTAUD de Paris, frère de Courtaud de Montpellier. II, 174.
 COURTENAI (l'abbé de). II, 302.
 COURTOIS, médecin de Paris. II, 588. III, 358, 369, 620.
 COURVÉE (J.-Cl.), médecin. II, 205.
 COURVOYÉ, gentilhomme normand. III, 723, 726.
 COUSIN, médecin de Paris. I, 65.
 COUSINOT (François), médecin de Paris. I, 44, 35, 36, 56, 78, 190, 200, 289, 346, 348, 453. II, 464, 487, 588.
 COUSINOT fils, médecin de Paris. I, 497.
 COUTANCES (l'évêque de). II, 221. — Réformation du collège de France. III, 206.
 COUTURES (des). II, 13.
 CRAMOISY, directeur de l'Imprimerie royale. II, 436.
 CRAMOISY (G.), libraire de Paris. II, 57, 87, 372, 374. III, 321.
 CRATON (Jean), médecin du XVI^e siècle. III, 561.
 CRÉMONINI, philosophe de Modène. III, 602, note.
 CRÉQUI (le chevalier de). III, 648.
 CRÉQUI, maréchal de France. — Conquête de la Lorraine. I, 51. II, 412. III, 406, 765.
 CRESPIN, médecin de Paris. I, 153.
 CRESSÉ (P.), chirurgien à Paris. II, 359. III, 285.
 CRESSÉ (P.), chirurgien à Paris. III, 718, 721, 722, 727, 731.
 CRICAUT (Jean), prêtre. II, 340.
 CRITON, philologue. III, 744.
 CROISSETTES (de). I, 326.
 CROISSI-FOUQUEI (de). I, 192. II, 106, 408.
 CROLLIUS (Oswald), chimiste. II, 114 et note.
 CROMWELL (Olivier). — Notice, xvi. I, 204, 206, 214, 217, 225, 249, 252. II, 79, 106, 116. — Reconnaissance de la nouvelle république d'Angleterre, 424, 431, 440, 447, 455, 467, 483, 490, 204, 218, 231, 251, 285, 298, 302, 303, 319, 334. — Acceptation du titre de protecteur, 378. — Sa mort, 433 et note. III, 40. — Chute de sa famille, 139, 187. — Exil de sa famille, 220.
 CUISSE (La), célèbre accoucheur à Paris. II, 8 et note.
 CIMONT (de), conseiller de la cour. II, 245.
 CYRAN (l'abbé de SAINT-) (Petrus Aurelius). Sa mort. I, 300. II, 150, 220.
 CZARNESKI. III, 522.
- D**
- DACIER. I, 4, 5, 7, 21.
 DACIER (madame). III, 613 note.
 DAGEAULT DE LUYNES (Charles-Albert), favori de Louis XIII. III, 288.
 DAILLÉ, ministre de Charenton. I, 257. II, 210. III, 597, 714, 716.
 DALAMÉ, chirurgien. II, 402.
 DALÉCHAMP, médecin. I, 273, 306, 330.
 DALEGAMBE (le père). II, 385, 388.
 DAMASCÈNE (J.-B.), charlatan. II, 73.
 DALESSO, conseiller, père de l'Oratoire. III, 87.
 DAMVILLE (duc de). II, 238.
 DANDELOT. I, 106.
 DANDRE. II, 467.
 DANEAU. II, 435.
 DANSAC (madame). I, 404.
 DANSE (mademoiselle). — Affaires des Barricades. I, 405.
 DANTAN, fourbisseur. II, 193.
 DANUS (Rhodius J.), I, 238.
 DAQUIN (A.), médecin de Louis XIV.

- II, 107, 209, 298, 314, 407, 455. — Maladie du roi. III, 85, 557, 656.
- DASTRIC, partisan. II, 455. III, 309.
- DACPHIN (le). III, 659.
- DAVISSON (William), chimiste écossais. I, 253.
- DEGAEN, médecin de Paris. III, 301.
- DECHAMP, de Lyon. I, 272.
- DEFITA, lieutenant, criminel. III, 632.
- DE LA HAYE, orfèvre. I, 476.
- DELAVIGNE (Michel), médecin de Paris. I, 14, 98, 143, 260, 401, 453. II, 565. III, 54.
- DE L'ISLE (madame). II, 44.
- DE L'ISLE DE SALLES. Notice, XXVIII.
- DELORME (Charles), médecin, fils de Jean Delorme, médecin célèbre sous Henri IV. II, 398 et note. III, 149, 466, 545, 626 et note, 684, 713, 723.
- DELRIO (Mart.). I, 306.
- DELUSSEL. II, 148.
- ↓ *Démonomanie*. I, 302, 303, 304, 305. 306. III, 211.
- DE NULLY. II, 16.
- DENISE. I, 47.
- DENYAU, médecin de Paris. II, 155, 168, 199. III, 586.
- DENYAU le fils, médecin de Paris. III, 386, 744.
- DES BORDES-GROIN, grand partisan. III, 269.
- DESCARTES (René), philosophe. Notice, XXII. I, 467, 469 et note, 461 note. II, 436. — Sa philosophie. III, 620, 710 et note, 795.
- √ DESCHAMPS (le père), jésuite. II, 106.
- DESLANDES-PAYEN, conseiller de la Grand'Chambre. I, 384. II, 7.
- DESMARETS. I, 522.
- DESPAUTÈRE (Jean). III, 99.
- DES PREZ (le chevalier). II, 268.
- DESPREZ, libraire à Paris. II, 320.
- DEUSINGIUS (Ant.), professeur à Groningue. II, 491.
- DEVENET, libraire de Lyon. I, 253. II, 141, 259.
- DE VILLIERS (J.-F.). médecin de Paris. I, 214 note.
- DIEUXVOYE, médecin de Paris. II, 248.
- DICBY (Kenelm le chevalier), au-
 teur d'un traité de *l'Immortalité de l'âme*. II, 34 et note, 35.
- DICBY (Everard) père de Kenelm Digby. II, 35 note.
- DINCKEL. II, 346, 401.
- DINET (le père), jésuite, confesseur du roi. II, 95.
- DIONIS, chirurgien. Notice, XII.
- DIUVILLE. II, 308.
- DODART (Denis), médecin de Paris. III, 231 et note; 277, 293.
- DOGNON (comte de), *roy.* Foucault.
- DONGLÉE (Th.), médecin de Paris, auteur d'une thèse sur *l'abus des lavements*. I, 133 note.
- DORAT, conseiller. III, 695.
- D'OSSAT (cardinal). I, 49. 300, 303.
- DOUBLET, partisan. III, 757.
- DOUBLET (madame), fille de Camusat. I, 178.
- Douleur morale*. II, 365.
- DOUBLANS, apothicaire d'Amiens. II, 42, 357.
- Doyen de la Faculté de Paris*. — Ses droits et attributions. I, 35, 36, 234. II, 565. — Jeton que fait frapper le doyen. I, 187. II, 349 note. — Mode d'élection. I, 502. II, 565, 566.
- DRIESCHE (Jean de la), président de la cour des comptes. I, 37 note.
- DREINCOURT. II, 368. III, 745.
- DUBUISSON, libraire à Paris. II, 376.
- DUC (le père), jésuite. III, 319.
- DUCHEMIN, médecin de Paris. I, 12, 14, 23, 453. II, 188.
- DUCHESE (A.). I, 308.
- DUCHESE (Joseph), dit Quercetanus, sieur de la Violette, médecin de Paris. I, 509 et note.
- DUCLOS (Ch. PINOT), de l'Académie française. III, 739 note.
- DUCLOS, médecin de Metz. I, 215. 374.
- DUFOUR, médecin de M. de Vendôme. II, 479, 473. III, 692.
- DUHAMEL, curé de Saint-Médéric. II, 376.
- DU HAN, libraire de Lyon. II, 59, 83, 228.
- DULACRENS (André), professeur à Montpellier, médecin de Marie de Mé-

dicis et de Henri IV. I, 509. II, 533, 534 et note. III, 413.

DULAURENS (Antoine), avocat, frère d'André Dulaurens. III, 413.

DULAURENS, conseiller, neveu d'André. I, 18, 71, 93. II, 416.

DULAURENS (madame Aune-Robert). III, 358, 413.

DU MESNIL, pseudonyme du cardinal de Retz. II, 380.

DUMONT. — Prise de la citadelle de Saumur. I, 521.

DUMONT (madame). I, 384.

DUMOULIN (Pierre), ministre à Charenton. I, 241. III, 674.

DUNCAN, médecin de Saumur. Affaire des religieuses de Loudun. I, 305 note.

DUNOIS (le comte de), fils du duc de Longueville. — Affaire des barricades. I, 404. III, 407.

DUNS SCOTUS (J.), cordelier. III, 438.

DUPERRON, cardinal. I, 439, 493. III, 545.

DUPLEIX (Scipion), historiographe de France. I, 17, 19, 21, 30, 46, 65, 273, 310, 336. II, 551. III, 357.

DUPLESSIS-BELLIER (madame). III, 393.

DUPLESSIS-PRASLIN, maréchal de France. I, 464.

DUPONT, charlatan. III, 384.

DUPORT (Fr.), médecin de Paris. II, 456.

DUPRAT, de Lyon. I, 382, 479, 511. II, 44, 210.

DUPRÉ, médecin de Paris. I, 353. II, 466. III, 39.

DUPUY, garde de la Bibliothèque royale, conseiller d'État. I, 187, 446, 473. II, 108, 234, 263, 602.

DUPUY, médecin de Paris. III, 756.

DURANT. I, 124, 126.

DURAS (de), lieutenant-général. III, 648.

DURET (Jean), médecin de Paris. I, 368, 453. II, 240, 256.

DURET (Louis), médecin de Paris. I, 41, 490 note, 209.

DURET DE CHEVRY. Son épitaphe. I, 43.

DURYL (P.), de l'Académie française. I, 218, 512. II, 34, 488.

DUSAISOR, médecin d'Abbeville. Notice, XLIX. — Maladie du roi; discussion sur la saignée. III, 85.

DU SAUSSAY (l'abbé), curé de Saint-Leu, official de Paris. II, 75, 449.

DEVAL (Guillaume), médecin de Paris, professeur au Collège de France. Notice, v. I, 51, 98, 100, 128, 275, 309. III, 744.

DU VERDIER, auteur d'une *Histoire d'Espagne*. III, 597.

E

Eaux minérales (opinion de G. Patin sur les). II, 583. III, 470, 541.

ELBEUF (duc d'). I, 29, 102, 231. — Affaire des barricades, 404, 414. II, 125, 354, 416.

ÉLISABETH, reine d'Angleterre. *La reine Jaquette*. II, 365.

ELZÉVIRS (les), libraires hollandais. I, 165, 230. II, 57, 447.

EMERY (Particelli d'), surintendant des finances. I, 61, 404, 443, 163, 398, 492, 494, 521. II, 1. III, 499. — Sa mort. II, 18, 19 et note.

EMERY (d') le fils. I, 371.

Empercur (F) d'Allemagne. II, 300, 440.

ENGHEN (le duc d'). I, 73, 98. — Défaite des Espagnols à Rocroy, 100, 101, 102. — Siège de Thionville, 164. — Prise de Philipsbourg, 119, 125, 127, 293, 300. — Prise de Trèves et Coblenz, 341. II, 5. III, 590, 653.

ENGHEN (la duchesse d'). I, 324.

ERASME. — Jugement de ses Épitres. ✓ I, 67. — Ses œuvres, 200. — Sa vie, 216, 246, 330, 359, 381. II, 536. III, 79, 406, 584, 663, 682.

ÉRASTE (Thomas). Disputes contre Paracelse. I, 231, 234, 447. II, 366.

ERBAUD, médecin de Paris. — Sa mort. I, 189.

ERLAC (le général). I, 457. II, 543.

ERVAL (d'), contrôleur général des finances. III, 344.

ERVAL (d'), fils. II, 245, 352.
 ESCALOPIER (madame l'). II, 35.
 ESCOBAR (le père). II, 265 note.
 ESCOT (l'), docteur de Sorbonne, nommé à l'évêché de Chartres. I, 88.
 ESCUYER (l'). I, 431.
 ESNAI (l'abbé d'). I, 192.
 ESPAGNE (Infante d').— Conclusion du mariage de l'Infante avec Louis XIV. I, 239. III, 117, 138.
 ESPAGNE (la reine d'). I, 122.
 ESPERON (duc d'), gouverneur de Locate.— Révolte des Catalans contre le roi d'Espagne. I, 68.— Troubles de Bordeaux, 152, 153, 154, 163, 503, 522. II, 22, 44. — Sa vie, 205, 299, 512, 373, 446, 469. — Sa mort. III, 359, 360.
 ESPESSES (M. d'). I, 53.
 ESPRIT (André), médecin du duc d'Anjou. — Maladie du roi. II, 273. III, 88, 89, 156, 284. — Maladie de Mazarin, 296. — Son rôle dans l'*Amour médecin*, 557 et note.
 EST (d'), cardinal. II, 141. III, 521.
 ESTIENNE (Henri), célèbre typographe. I, 240, 296, 452. II, 444.
 ESTIENNE (ROBERT), célèbre typographe. — La famille des Estienne. II, 444 note.
 ESTIENNE (Nicole), nièce de Robert Estienne, femme du médecin Liebaud. III, 444.
 ESTRÉES (d'), maréchal de France. I, 59. II, 235. III, 467.
 ÉTAMPES DE VALENCEY (d'), conseiller d'État. I, 155, 469. — Troubles de Provence. II, 521.
 ÉTHIOPIE (le prince d'). I, 53, 55.
 EUGÈNE, comte de Soissons. II, 278.
 ERYTHREUS (J.-N.). I, 374.

F

FABERT (Abraham), imprimeur à Metz, père du maréchal Fabert. II, 422 note.
 FABERT (Abraham) le jeune, imprimeur, maréchal de France. II, 190, 422 et note. III, 228, 296, 298.

FABERT (Dominique), imprimeur. II, 422 note.
 FABRICE DE HILDEN (Guillaume). I, 194. III, 295.
 FABRONI, astrologue. I, 503.
 FABROTUS. I, 360.
 FABRY, de Castelnauary. I, 305, 409.

Faculté de médecine de Paris. — Sa puissance. I, 37, 347 et note. — Ses statuts. II, 566. — Historique de la Faculté, 578. — Décret de la Faculté contre trois de ses membres, Guénaut, Beda, Cornuty, au sujet de l'antimoine, 587. III, 21. — Les thèses. I, 133. — Réception des licenciés. III, 183, 301. — Procès contre les chirurgiens; arrêt de la Cour, 174 et note. — Tableau des médecins de la Faculté, 775. Voyez *Médecins*.

Facultés. — Querelle de la Faculté des arts contre les trois autres facultés. III, 171, 368.

FAGON, médecin de Louis XIV. — Notice, XLIV. III, 536 note; 788 note.
 FAIDEAU. I, 6.

FAIRFAX, général anglais. I, 427.
 FALAURY, docteur de Sorbonne. II, 442.

FALCONET (André), médecin de Lyon. I, 284, 468, 515. — Les Lettres CCCLIX à DCCCXXXVI lui sont adressées. II, 502.

FALCONET (Noël). II, 105, 108, 109, 120, 144, 184, 246, 441.

FALCONET (le chevalier). III, 424, 433. — Famille Falconet. II, 502 note.

FARGUES (de). — Révolte de Hesdin. II, 385. III, 522.

FARGUES (madame). II, 306.
 FAUCHEUR (Le), ministre de Charenton. I, 359. II, 299.

FAUCON DE RIS. III, 424.
 FAVRE (le père), cordelier, évêque d'Amiens. I, 188, 225, 441. II, 72. — Son discours funèbre sur la reine-mère. III, 582, 583, 595.

FEBVRE (Albert le), médecin. II, 31.
 Femmes (les). III, 143 et note, 373, 374.

- FERDINANDUS (Epiphanus). I, 21.
 FERNANDEZ (Matthæus). I, 299.
 FERNEL (Jean), célèbre médecin. I, 3, 9, 10, 13, 76, 280, 281. — Sur la démonomanie, 305, 306. II, 347, 416, 558, 588. — La haute estime que professe pour lui G. Patin. III, 59, 106, 499, 648. — Sur l'époque de sa mort, 84.
 FERNEL (Madeleine), fille de Jean Fernel. II, 34.
 FERRAND, médecin de Paris. III, 85.
 FERRAND, président de la Grand'-Chambre. II, 269. III, 527.
 FERRIER, de Nîmes. II, 278.
 FERRIER (le père), confesseur du roi. III, 732.
 FÉROC (le président Le). I, 412.
 FERRI, ministre de Metz. III, 734.
 FERTÉ-IMBAUT (La), maréchal de France. I, 175.
 FERTÉ-SENNETERRE (de La), maréchal de France. I, 175, 219. II, 24, 54, 190, 249, 399. — Siège de Gravelines, 415. — Fait pair de France. III, 568.
 FÈTRE (de La). III, 396.
 FEUILLADE (le comte de La). III, 228.
 FEUQUÈRES (de). I, 63.
 FÈVE (Le), avocat. I, 431. II, 284.
 FÈVE (Le), médecin. I, 95, 173. II, 172.
 FEYNES (François), médecin de Montpellier. I, 111, 169, 300. II, 10 et note, 567.
 FICHET (le père). I, 446.
 FIENNES (madame de). II, 412.
 FIESQUE (comte de). II, 155, 294.
 FILESAC. I, 51.
 FIEUBERT (de), trésorier de l'épargne. I, 350. II, 438. III, 382.
Financiers (les). I, 254, 302, 433. III, 254, 465.
 FLAVIGNY (de), doyen du Collège royal de France. II, 306. III, 794.
 FLECELLES. I, 32.
 FLORENCE (duc de). I, 86.
 FOES (A.), médecin, traducteur et commentateur d'Hippocrate. I, 269. II, 219. III, 50, 589.
 FOES (François), médecin de Metz. III, 50.
 FOIN. II, 307.
 FOLIETA (Hubert). I, 223.
 FONTAINE (Jean de La). II, 417.
 FONTAINES (Boer de), secrétaire du Conseil. II, 416. III, 74, 188.
 FONTANUS (Gabriel), médecin de Marseille. — Réfutation de Van-Hellmont. I, 225. — Démonomanie, 305. II, 160.
 FONTENAY-HOTMAN, maître des requêtes. III, 447.
 FONTRAILLES (de). I, 141.
 FORCE (de La). — Affaire de Bordeaux. II, 9, 44.
 FORCOAL (l'abbé). II, 371. III, 120, 121.
 FORESTUS (Pierre Van-Forest). II, 410 et note.
 FORMEY, secrétaire perpétuel de l'Académie de Berlin. Notice, LII.
 Fos (du), conseiller de l'une des cinq Chambres des enquêtes. I, 71.
 FORCAULT (comte de Dognon), maréchal de France. II, 36, 275.
 FORCAULT, conseiller en la Cour. I, 52. III, 757, 758.
 FOUGERAIS (des). Voy. BEDA.
 FOULÉ, maître des requêtes. I, 168, 527. II, 32.
 FOUQUESALLE (madame de). III, 635.
 FOUQUET (François), armateur de Bretagne, père du surintendant. III, 502, note.
 FOUQUET (Nicolas), procureur général, surintendant des finances. II, 62, 143, 157, 164, 276, 403, 404, 471, 475, 488. III, 296, 316, 385. — Sa disgrâce, 389, 391, 392, 404. — Son procès, 408, 423, 443, 491, 498. — Sa condamnation, 502 et note. — Disgrâce de sa famille, 502, 503, 505.
 FOUQUET (madame). III, 289.
 FOUQUET (l'abbé), évêque d'Agde. II, 116, 427, 428. III, 316.
 FOUQUET DE CROISSY, auteur du *Courrier du temps*. II, 538.
 FORCÉ (de), président. III, 294.

- FOURM, imprimeur de Lyon. I, 230. II, 433.
- FRACASTOR, médecin. I, 9.
- FRAMBOISIÈRE (La), chirurgien de Paris. I, 14, 114, 277. II, 415.
- FRANÇOIS I^{er}, fondateur du Collège Royal. III, 225, 738.
- FRANÇOIS (Fr. des), médecin de Paris. II, 68, 220, 342.
- FRANQUETAS (le comte de). I, 380.
- FRÉDÉRIC III, roi de Danemark. II, 435. III, 451.
- FREDON. I, 285.
- FRESNE (Du). I, 380. III, 783.
- FREY. I, 13.
- FROMENT, théologien de Louvain. I, 463.
- FROMENTIN. I, 47.
- FROMONDUS (Libertus), théologien. I, 165, 481.
- Frondeurs* (les). Guerre de la fronde. I, 403 à 428. II, 545, 577.
- FURNSALDAGNE (le comte de). II, 415, note; 458.
- FURSTEMBERG (le comte de), favori de l'empereur. II, 440.
- G**
- GADDIUS (Jacob). II, 428.
- GAFFAREL, voyageur. II, 465.
- GAGNEUR (le), médecin du prince de Conti. II, 14, 16, 180.
- GAILLAC, l'abbé de). III, 239.
- GALAND, avocat. I, 173.
- GALAS. I, 33.
- GALATEIN, médecin de Bordeaux. II, 52.
- GALLÉE. Notice, xxx.
- GALLAND, secrétaire du conseil. Affaires des Barrières. I, 411.
- GALLES (prince de). I, 152-380. *Voy. Charles I^{er}.*
- GALLIEN, conseiller à Troyes. I, 137.
- GAMARE, médecin de Paris. I, 183.
- GANOTON. II, 456.
- GARASSE (le Père), jésuite. Sa doctrine. I, 79, 267. II, 292.
- GARBE, médecin de Paris. II, 248.
- GARENCIÈRES (Théophile de), médecin de Londres. II, 97.
- GARGANT, intendant des finances. II, 283, 287.
- GARIEL (P.) chanoine de Montpellier. I, 294.
- GARNIER, médecin de Lyon. Les Lettres CLIV, CLV, CLVI et CLVII lui sont adressées. I, 259, 506, 515.
- GARNIER (le chancelier). I, 424.
- GARNIER, beau-frère de Molé de Champlastreux. II, 374.
- GARNIER DE MAURIVET, président de la Cour des Aides. I, 202.
- GASSENDI (Pierre), philosophe. Notice, xvi. I, 82, 83, 150, 235, 383, 423, 468. II, 153. — Sa mort, 216 et note, 405, 505, 508, 516, 521, 522. III, 65.
- GASSIGN (de), maréchal de France. I, 331.
- GASSIGN (le colonel). I, 40, 88, 106.
- GAUMIN, doyen des maîtres des requêtes. II, 256, 287. III, 96, 149, 352.
- GAUMONT, envoyé en Italie pour l'exécution du traité de paix avec l'Espagne. III, 160.
- GAUTHIER, célèbre avocat. III, 611.
- GAYANT, président. I, 363, 368.
- GAYAUT, chirurgien de l'armée de Flandres. III, 662.
- GAZEAU (Madame de). II, 63.
- Gazette de France*. Sa fondation. I, 201 note.
- GENBON, curé de Vanvres. II, 516.
- GENON, conseiller. II, 106.
- GEOFFROY-ST-HILAIRE (E.), membre de l'Institut. III, 181 note.
- GEOFFROY-ST-HILAIRE (Isid.), membre de l'Institut. III, 52, 327 note, 645 note.
- GEORGE (le Père), capucin. II, 1.
- GEORGES (Madame de Saint-). I, 277.
- GÉRARD, de Troyes. II, 212, 232.
- GERMAIN, avocat. II, 13.
- GERMAIN (Cl.), médecin. I, 180, 190, 472. II, 228. III, 12.

- GERMAIN PRÉVAUX, médecin de Paris. III, 677.
- GERMAIN (lord), envoyé d'Angleterre. III, 636.
- GERMAIN (de St-), annônier de la reine. — Recueil de pièces contre le cardinal de Richelieu. I, 106, 108, 7, 110, 298.
- GERVAIS, médecin de Paris. I, 455.
- GERVAIS, moine de saint Augustin. II, 393.
- GERVAISE, bachelier en médecine, poëte latin. III, 436.
- GERZÉ (marquis de). Prise de la citadelle de Saumur. I, 521. — II, 3, 28, 417, 500.
- GESNER, naturaliste. I, 253. II, 247.
- GÈVRES (marquis de), mort devant Thionville. I, 106. III, 700.
- GILLIERS (Madame de). II, 63.
- GIXNASIO, cardinal, fils du médecin de Clément VIII. I, 62.
- GIORDANO BRUNO. Notice, xxiv. ✓
- GIRAC (de), conseiller au présidial d'Angoulême. I, 256. III, 95.
- GIRARD, grand-archidiacre d'Angoulême. — (*Vie et édition de Balzac*). III, 441.
- GIRARD DE TILLY, président. III, 610.
- GIRARD. *Vie de d'Espèrnon*. II, 133.
- GIRARDIN, grand partisan. II, 316. III, 393, 564.
- GLASSER. II, 484.
- GLAUBERUS, chimiste. II, 410.
- GLOCESTER (duc de). III, 225, 267.
- GOAR (le père Jac.). II, 77.
- GODART DE PETIT-MARIS, conseiller. II, 235.
- GODEAU (A.), évêque de Grasse. *Histoire de l'Eglise*. I, 117 note, 187. II, 196.
- GODIN, professeur au collège de France. II, 199.
- GODEFROY. I, 497.
- GOMBENVILLE (de). *Mémoires du duc de Nevers*. II, 494.
- GONDY, père du cardinal de Retz. III, 43.
- GONTHIER (Jean), d'Andernach, médecin de Paris au xv^e siècle, restaurateur de l'anatomie. III, 559 note.
- GONTIER, médecin de Roanne. II, 476, 503. III, 405, 657.
- GORRIS (de), médecin de la cour. I, 14, 168, 217, 226. II, 120, 132, 137, 205, 470. III, 21, 99 et note, 193, 197, 204, 292.
- GOULAS, secrétaire du duc d'Orléans. I, 380.
- GOULT (le père). I, 181.
- GOUMELEN (E.), chirurgien. I, 210, 387.
- GOTRVILLE (de). II, 263.
- GOVIN, chirurgien. II, 266.
- GRAINDORGE, médecin de Narbonne. III, 98.
- GRAMMONT (de), maréchal de France. I, 227. II, 25, 148, 190, 303, 304. III, 262, 657.
- GRAMOND (B.), président du parlement de Toulouse, auteur d'une *Histoire de Louis XIII*. I, 102, 104, 289. III, 39.
- GRANCEY, maréchal de France, gouverneur de Thionville. I, 175. II, 437.
- GRANDIER (Urbain). Notice, xxv. — Affaire des religieuses de Loudun. I, 302. II, 602.
- GRANDIS (Jo.-Fr.). II, 290, 292.
- GRANDPRÉ (de), intendant de Flandres. III, 665.
- GRANGE (de la), maître des comptes. II, 127.
- GRANGIER, professeur du Collège de France. I, 45. II, 435. III, 744.
- GRANVELLE, cardinal. II, 203.
- GRAS, médecin de Lyon. I, 302. II, 134, 469. III, 148, 157, 507.
- GRASSETEAU, conseiller du Palais. II, 225.
- GRASSIN (conseiller). I, 61, 110.
- GRATIAN MENARDEAU. II, 349.
- GRAVE LACNAY, affaires des Barricades. I, 410.
- GRESSI, cardinal. Sa mort. I, 62.
- GRIMALDI, cardinal, nommé évêque de Fréjus. I, 102. II, 113, 124.

- GRIMOD (Jean). III, 768, 771, 772.
- GRISSELLE (Barbier). Son procès contre Cressé. III, 722, 731.
- GRONOVIVS, savant philologue de Leyde. III, 679, 795.
- GROTIUS (Hugo), ambassadeur de Suède, auteur du traité *Le droit de la guerre et de la paix*. I, 114, 116, 139, 165, 205, 256, 257, 283, 364 et note, 452. — Son opinion sur les moines et les jésuites. 485. II, 141, 197, 364 et note, 448, 478, 536. III, 793, 794.
- GRYPHES, célèbre imprimeur. I, 296.
- GUÉRIANT (marquis de). — Sa vie. I, 218, 300.
- GUÉRIANT (la maréchale de). I, 245. II, 57. III, 149.
- GUÉ DE BAGNOLS (du), un des chefs du parti janséniste. I, 226. III, 76.
- GUÉNAUT, médecin de Paris. — Notice, XLIII. I, 175, 226, 233, 284, 423, 488, 514. II, 61, 80, 84, 85, 96, 152, 158, 163, 164, 186, 209, 214, 312, 344, 348, 360, 443, 456, 459, 474, 476, 587, 600. — Maladie de Louis XIV. III, 65, 85, 89, 90, 117, 180. — Affaire Gorris, 204, 232. — Maladie de Mazarin, 284, 296, 202, 339, 410 557, 652.
- GUÉNAUT le jeune, médecin. I, 423.
- GUÉNÉCAUD, conseiller. III, 296.
- GUÉRARD (A.), médecin à Paris. III, 712.
- GUERCHI (mademoiselle de). III, 226.
- GUÉRIN, médecin de Paris. I, 5, 44, 488. II, 31. III, 172.
- GUÉRIN, médecin de Paris, gendre de Guénaut. II, 459.
- GUESCLIN (de), conseiller. II, 89.
- GUIBELET-JOURDAIN, médecin à Evreux. II, 316 note.
- GURICHARDIN, historien. — *Histoire des guerres d'Italie*. III, 699.
- GUICHE (comte de), maréchal de France. I, 51, 61, 62, 88. II, 301. III, 519.
- GUICHENON (de), historien. I, 253. II, 3. III, 169.
- GUIDE, médecin. I, 266. II, 61.
- GUILLEMEAU (Charles), médecin de Louis XIII, à Paris. I, 4, 29, 89, 143, 205, 215, 453. II, 152, 166, 271, 256, 266, 271, 507, 588. III, 63, 69 et note. — Controverse avec Courtaud, 41, 44, 45.
- GUILLEMIN, médecin de Lyon. I, 475. — Sa querelle avec A. Falconet au sujet des purgatifs. II, 557, 573, 574, 575, 576. III, 77, 314.
- GUILLET, conseiller d'église de la Grand'Chambre. II, 438.
- GUISE (duc de). — Son procès. I, 83, 105, 293, 309, 385, 395. II, 25, 155, 240. III, 474, 475. — Sa mort, 782.
- GUISE (madame de). II, 240.
- GUISE (mademoiselle). II, 240.
- GUISE-LE-BALAFRÉ (de). II, 445.
- GUISE (chevalier de). I, 477, 481. Sa mort. II, 74.
- GUITAUT (de), capitaine des gardes de la reine. Prise de la citadelle de Saumur. I, 521. II, 3, 323, 399, 427.
- GURON (de). I, 168.
- GUSTAVE, roi de Suède. I, 206. — Son élévation au trône, 225, 227, 232, 237. II, 195, 211, 214, 239. III, 151.
- GUSTAVE-ADOLPHE, roi de Suède. II, 335.
- GUTTIÈREZ, médecin espagnol. III, 633.
- GUYBERT (Ph.), auteur du *Médecin charitable*. Notice, XXXII. I, 342.
- GUY DE LA BROUSSE, médecin de Louis XIII, fondateur du Jardin des Plantes. Sa mort. I, 81. — Diatribe de G. Patin contre lui, 82 et note, 437.
- GUYON (Louis), sieur de la Nauche. I, 304, 337.
- GUYONNET, conseiller du Parlement de Bordeaux. II, 189.
- GUYOT, médecin de Dijon. II, 421.
- GYRALT, chirurgien lithotomiste. II, 266.

H

HAGUENOT (P.), médecin de Montpellier. II, 260.

- HAGUENOT (H.), professeur de la Faculté de Montpellier. II, 260 note.
- HAILLAN (G. du). II, 480.
- HALL (Joseph). II, 82.
- HALLÉ (J.-N.), médecin de Paris. II, 378 note.
- HALLIER (du), défaite des Espagnols à Rocroy. I, 100.
- HAMON, médecin de Paris. II, 260.
- HARCOURT (comte de). I, 70, 125, 150, 203, 237, 277, 342, 368. — Affaires des Barricades, 405. — Siège de Cambrai, 456. II, 27. — Son accord avec le roi, 97, 110, 120, 545. — Gouverneur de Normandie. III, 33.
- HARDOUIN (Saint-Jacques), médecin de Paris. I, 258, 497. — Accusé d'avoir introduit le vin émétique dans le *Codex* sans avoir consulté la Faculté. II, 192, 285. III, 286, 299.
- HARRISON (le colonel). III, 286.
- HARLAY (Achille de), premier président du parlement sous Henri III. II, 286. III, 664.
- HARLAY (madame de). I, 223. II, 286.
- HARLAY (de), maître des requêtes. II, 286.
- HARLAY (de), procureur-général du parlement. III, 780.
- HARLAY (de), fils du procureur-général. III, 656.
- HARVEY (G.), célèbre médecin anglais. I, 143. — Découverte de la circulation du sang. II, 64 et note, 537 et note.
- HAUTIN (Jean), médecin de Paris. I, 449 et note, 453. II, 477.
- HAUTEFORT (madame de). I, 102, 329. II, 43.
- HAUTERIVE (le marquis de). III, 717.
- HAYE (de la), ambassadeur à Constantinople. II, 430. III, 102, 309.
- HÉBERT, chirurgien de Lyon. I, 479.
- HÉCQUET (Ph.), médecin de Paris. I, 133 note.
- HÉDOIN, médecin de Lyon. II, 246.
- HEINSIUS (Daniel), philologue. I, 139, 167, 225, 300. II, 172, 512.
- HEINSIUS (Nic.), fils du précédent, comme lui philologue. I, 487. II, 188.
- HÉLIOT (Nicolas), médecin de Paris. I, 422. II, 65, 386.
- HÉLOT, auteur de *L'école des filles*. II, 194.
- HÉNAULT (J.), libraire. Notice, XXXIII.
- HENRI IV. III, 651, 746.
- HENRIETTE, reine d'Angleterre. I, 116, 119, 120, 121, 167. — Son séjour à Paris, 336. II, 434. — Sa rentrée à Londres, 470. III, 308. — Sa mort, 705.
- HENRY, de Lyon. I, 143, 511. II, 29, 400.
- HERALDUS (Desiderius), célèbre avocat. I, 163, 263, 360, 491.
- HÉRAUT, conseiller de la chambre de justice. III, 560.
- Herboristes (les)*. II, 563.
- HÈRE (de), intendant de justice. II, 247.
- HEREDIA (Gaspard-Caldera de), médecin de Séville. II, 447 et note.
- HERELIA (Pierre-Michel de), médecin espagnol. II, 447 note. — Publication de ses œuvres. III, 633.
- HERMANT (Godefroi), recteur de l'université de Paris, chanoine de Beauvais. I, 101, 293.
- HÉROARD, médecin de Louis XIII. III, 48, 346, 428.
- HERVART (d'), contrôleur général des finances. I, 412, 500. II, 463. III, 198.
- Hesdin (révolte de)*. II, 379, 380, 383, 384, 385, 386, 387.
- HEURNIUS (J.), ou VAN HEURNE. I, 230, 236. — Publication de ses œuvres. II, 324, 410.
- HILAIRE, avocat. I, 389.
- HOBBS (Thomas), philosophe anglais. II, 470, 593 et note.
- HOCQUINCOURT (d'), maréchal de France. I, 175, 194, 197. II, 380, 390, 398. — Sa mort devant Dunkerque, 413.
- HOCQUINCOURT (le chevalier de). III, 594.

HOCQUINCOURT (d') fils, gouverneur de Péronne, prisonnier au bois de Vincennes. I, 73, 456. II, 222.

HOFFMANN (Frédéric), célèbre médecin. I, 143, 391 notes.

HOFFMANN (Gaspard). Jugement de ses œuvres (*Institutiones medicæ*). I, 109, 123, 124, 126, 128, 136, 144, 150, 286, 322, 376, 381, 406. II, 410, 505, 506, 533.

Hollande (la). III, 746.

HOLLIER (J.), célèbre médecin de Paris. II, 410, 476. III, 419.

HOLMAN, maître des comptes. I, 283.

Hongrie (le roi de). II, 306.

HOMMETS, médecin de Paris, beau-père de Charles Patin. III, 367, 594.

HÔPITAL (de l'), maréchal de France. I, 160. II, 360.

HÔPITAL (madame la maréchale de l'). III, 447.

HORSTIUS (Grégoire), médecin, surnommé l'Esculape de l'Allemagne. II, 272 et note, 460.

HORSTIUS (Jean-Daniel), médecin allemand. II, 272 et note, 288.

HOSPITAL, chancelier de France. II, 369. III, 442.

HOTTINGERUS (Jo. - Henr.). II, 144.

HOUSSET, intendant des finances. II, 438.

HOZIER (P. d'), savant généalogiste. I, 201 note. III, 295 et note.

HUARTE (J.), médecin espagnol. II, 346 note.

HUBAUT (A.), médecin de Paris. III, 301.

HUBERT (le chevalier de Saint-). III, 470.

✓ *Huguenots*, troubles à Montauban. I, 150.

HUGUETAN, avocat. I, 96, 164, 215, 257. II, 5.

HUMIÈRES (d'), lieutenant-général. III, 648.

HUREAU, médecin de Paris. II, 248.

HUTTENUS (Ulricus). II, 410.

I

Italie (l'). Ce qu'en dit G. Patin. III, 80.

Italiens (les). Leur caractère. III, 134.

IVES (le père), capucin. II, 201.

INNOCENT X, pape (Pamphilio). I, 338, 341. — Projet de décret contre les moines, 451. II, 213.

J

JACOB (le père Louis). I, 416 et note 185, II, 329.

JACQUES V, roi d'Écosse. III, 123.

JACQUIER, partisan. III, 393.

Jansénistes. I, 183, 194. — Déclarations contre eux. II, 313, et III, 527. III, 93, 94, 556, 668, 680, 683, 689, 767.

JANSÉNIUS, évêque d'Ypres, I, 352, II, 402, 103.

JANELLUS, moine jacobin. II, 366.

JANIN DE CASTILLE, trésorier de l'épargne. II, 471, III, 415.

JANOT, chirurgien de Paris. II, 447, 266.

JARRIGE (le père), jésuite, auteur du livre *Les jésuites mis sur l'échafaud*. I, 454, 451, II, 53 et note.

JASSIN (l'abbé), évêque de Léon. II, 72.

JAVELY. II, 246.

JEAN IV (duc de Bragançe), roi de Portugal. Sa mort, II, 269.

JEANNE (la papesse). II, 172, III, 101.

JEANNIN (le président P.). I, 218, II, 262 et note.

JÉRÔME, médecin de Paris. I, 43.

✓ *Jésuites* (les). I, 33, 48, 49. — *La Jésuitographie*, 54, 61, 69. — Querelle qu'ils ont avec les évêques, les curés et la Sorbonne au sujet de l'administration des sacrements, 72, 79, 90, 94, 102, 112, 113, 144, 138. — *Les jésuites sur l'échafaud*, 444 et note, 145. — 197, 220, 222, 226. — Ils s'insinuent partout, font profit

de tout, 254, 255. — 268, 269, 301. — *Théologie morale des jésuites*, 325, 451, 452, 453. II, 102, 103, 145, 200. — Assimilés aux pharisiens, 213. — Les *Lettres provinciales*, 253, 254, 267, 278, 313. — Conquête dans l'Amérique méridionale. — Leur rétablissement à Venise, 338, 349, 375. — Publication du livre *Des cas de conscience*, 391, 395, 397 et note, 439, 440, 448. III, 98, 101, 102, 134, 146, 388, 289, 369, 370, 442, 574, 680, 767. Voyez MOINES.

JOLI, conseiller au Châtelet. I, 443, 504, II, 43, 78.

JOLY, curé de Saint-Nicolas-des-Champs. III, 337.

JOLY, libraire à Paris. II, 186.

JONQUET (D.), médecin, professeur de botanique au Jardin-du-Roi. II, 444, III, 788.

JOSEPH (le Père), Leclerc du Tremblay, capucin. I, 30. — Sa mort, 59 et note. — Mémoires et instructions politiques, 162. II, 460.

JOST, libraire, à Paris. I, 495. II, 64.

JOUBERT (L.), célèbre médecin de Montpellier. I, 127, 209, 210. II, 241, 260, 504.

JOUDOIN, médecin à Aix. I, 5.

JOURDAN (A. J. L.), membre de l'Académie royale de médecine. III, 57, 554 notes.

Journal des savants. Sa fondation. III, 517 et note, 527, 532, 533, 577.

JOUVIN, médecin. III, 283.

JOVIS (P.). II, 482.

JOYEUSE (le cardinal de), archevêque de Toulouse et de Rouen. II, 371.

JUAN D'AUTRICHE (don). II, 390, 399, 433. III, 599.

Jubilé (le). I, 78, 80.

Juges (les) et la *Justice*. II, 81, 85, 86. III, 701.

JUF (Jean), chirurgien du cardinal de Richelieu. I, 47, 89. II, 103 note.

JULIERS DE CHALANDEAU, conseiller du Parlement. Sa prédiction. III, 37.
JUSTEL, secrétaire du roi. II, 522.

K

KOEHLER (J.-D.). *Récérations numismatiques*. Notice, VIII, note.

KOENIGSMARCK (le comte de), ambassadeur de Suède. II, 211. III, 593-94.

L

LABADIE, prêtre. II, 352.

LABARDE (Joseph), ambassadeur en Suisse. III, 773.

LABBE (le père Ph.), jésuite, de Bourges. II, 254. III, 214, 570.

LACROIX. II, 324.

LACUNA, auteur du *Galeni Epitome*. I, 267.

LADISLAS, l'un des juges du roi d'Angleterre (Charles 1^{er}). I, 152, 442.

LAENNEC (R.-Th.), professeur de la Faculté de médecine de Paris. III, 399 note.

LAFFEMAS (de), maître des requêtes. II, 256, 287, 289.

LAFFILE (Pierre), médecin de Paris. II, 31.

LAINGOES (Jacq.), auteur d'une *Vie de Luther*. II, 441.

LAMBERT (le colonel lord). I, 248, 252. II, 448, 459, 434. III, 212, 220.

LAMBERT (J.-B.), maître des comptes. I, 350. III, 474, 475.

LAMBIN (Denis). II, 480.

LAMBOY (le général). I, 94. — Siège de Gravelines. II, 415.

LAMILTIÈRE. II, 349.

LA MOIGNON (de), premier président du Parlement. II, 291, 441, 443, 469, 472. III, 92, 101, 124, 136, 141, 166, 198, 203 et note, 290. — Sa maladie, 359, 370.

LA MOIGNON (de), fils du premier président. III, 518, 533, 543, 544.

LA MONNOIE. — Notice, XVIII.

- LAMOTHE-HOUDANCOURT, maréchal de France. I, 192, 342. — Affaire des barricades, 404, 409, 415. — Sa mort, II, 290.
- LA MOTTE LE VAYER (Franc.), de l'Académie française. I, 460 et note. II, 5, 240, 334, 523 et note. III, 95, 484.
- LAMY, médecin de Paris. I, 282.
- LA NAUVE (de), conseiller des enquêtes. I, 431.
- LANCLOT DU VOISIN. I, 222.
- LANGLOIS (madame). I, 99, 101, 105.
- LANGLOIS, avocat célèbre. III, 675.
- LANGLOIS (Ferimond). III, 795.
- LANGLOIS (le père), désigné sous le pseudonyme de Saint-Hubert. III, 29, 30.
- LANGLOIS, imprimeur. II, 320.
- LANGLET, de Beauvais, recteur de l'Université. — Sa harangue dans le procès des médecins et des chirurgiens. III, 178.
- LA NOUE (de). III, 291.
- LANSAC (madame de). I, 227, 290.
- LA PLACE (de), secrétaire du roi. II, 323.
- LA PORTE (le commandeur de), grand-prieur de France, I, 342.
- LA PRUNE, gouverneur de Mancini. II, 429.
- LA RABLIÈRE, partisan. I, 408.
- LARDIER, apothicaire à Paris. II, 372.
- LA RIVIÈRE (l'abbé de). I, 369, 430, 482, 520. II, 150, 154.
- LA RIVIÈRE (le chevalier de), inventeur d'un procédé pour dissoudre les calculs vésicaux. II, 327.
- LA RIVIÈRE (de), lieutenant de Hesdin. — Révolte de Hesdin. II, 283, 385, 387.
- LA ROCHE, capitaine des gardes. II, 399.
- LASSEVILLE (de), maître des comptes. II, 279.
- LA TERCERIE (de), médecin de la duchesse d'Orléans. II, 409.
- LA TOUCHE (le père H. de), jésuite. I, 370.
- LA TRILLERIE (de), ambassadeur en Hollande. I, 391.
- LAUBARDEMONT, maître des requêtes. II, 602.
- LAUNAY GRAVE, partisan. II, 182.
- LAUNAY (de), médecin de Paris. I, 453. III, 783.
- LAUNOY (J. de), docteur de Sorbonne, dit le *Dénicheur de saints*. I, 491, 253, 255, 496 et note. III, 155.
- LAURENT, médecin de Montpellier. I, 209.
- LAURENT (Le Brun), jésuite. II, 251.
- LAURIER, médecin de Provence. II, 449.
- LAUZUN (duc de). III, 792 et note.
- LAVAL (marquise de). I, 161.
- LAVAL (de), médecin de Paris. II, 448. III, 272.
- LA VALETTE (duc de). II, 16.
- LA VALETTE (de), cardinal. I, 29, 33, 45, 51, 58, 61, II, 445. III, 82.
- LA VALLETTE (chevalier de). Affaire des Barricades. I, 416.
- LA VALLIÈRE (mademoiselle la duchesse de), maîtresse de Louis XIV. III, 483, 484, 520 et note, 651, 653, 776.
- LA VALLIÈRE (l'abbé de). III, 641.
- LA VIEUVILLE (de). I, 492. II, 18.
- LAVOCAT (l'abbé). II, 325.
- LE BEL, médecin de Paris. III, 412.
- LE CLERC, médecin de Paris. II, 81, 185. III, 67.
- LE CLERC DE LESSEVILLE, évêque de Coutance. III, 568.
- LE COQ, chirurgien. I, 431. — Son mot au sujet de la maladie de François 1^{er}. III, 119.
- LECOMTE, médecin de Paris. I, 183.
- LE COQ DE CORBEVILLE. II, 235.
- LEDIES (Pierre), régent du collège d'Harcourt. II, 402.
- LEFÈVRE, médecin. I, 84.
- LEFÈVRE (Tannequillus Faber), philologue, professeur du collège de Sau-

- mur, père de madame Dacier. II, 407, 499. III, 140, 612 et note.
- LÉGIER, médecin de Paris. I, 220.
- LE GRAND, avocat de Paris. II, 291.
- LEGRIN, membre du collège médical de Troyes. I, 73, note.
- LE JAY (le père G. Mich.). I, 256. II, 306, 393. III, 4.
- LE LARGE (P.), chirurgien. II, 359. III, 239.
- LE MAITRE, professeur du roi en Sorbonne. III, 344.
- LE MAITRE DE BELLEJAME, président des enquêtes. III, 729.
- LE MAITRE (Antoine), avocat. II, 262, 442. III, 98, 595.
- LE MAISTRE DE SACY (Isaac), traducteur de la Bible. III, 98 note.
- LEMOINE, cardinal. I, 44.
- LEMOINE, médecin. I, 214 note.
- LEMOINE, procureur de la Cour. I, 193.
- LEMOINE (le Père), jésuite. Histoire du cardinal de Richelieu. I, 415. — *La dévotion aisée*, 145 note, 342. II, 485. III, 662, 688.
- LEMOINE, relieur. II, 374.
- LE NAIN, conseiller de la Grand' chambre. II, 182.
- LE NOBLE, conseiller de Rouen. II, 109, 291, 421.
- LE NORLE, médecin de Rouen. II, 467, 481.
- LEMONON, médecin. II, 478.
- LE NORMAND (l'abbé). III, 641.
- LÉON (le Père), carme. I, 59.
- LÉON X, pape. II, 318, 775.
- LÉONARD, médecin de Paris. I, 246.
- LÉOPARDUS (P.) II, 51.
- LÉOPOLD I^{er}, empereur d'Allemagne. II, 440.
- LÉOPOLD (l'archiduc). — Siège d'Ypres en Flandre. I, 150, 151. — Guerre de Flandre. 167, 211, 419, 427. — Reprise d'Ypres par Léopold, 441. — Siège de Dunkerque. 481. II, 49, 319, 543, 548.
- LEPOIS (Charles, médecin. Carolus Piso. I, 27 et note.
- LE ROUX, de Troyes. I, 187.
- LEROY, chirurgien. I, 55.
- LEROI, premier commis. I, 245.
- LESCALOPIER, jésuite. I, 245. II, 461.
- LESCHARNIER. I, 268.
- LESCHASSIER, conseiller. III, 604.
- LESCHASSIER, (J.), avocat. I, 463.
- LESLACHE (L. de), professeur de philosophie. II, 83.
- LESCORNAI, avocat. III, 14.
- LESCOT, jésuite. I, 30.
- LESDIGUÈRES (duchesse de), II, 248.
- LE SOUES (D.), médecin de Paris. II, 240.
- LESSIUS (le Père). II, 532.
- LE TANNEUR, président des monnaies. III, 319.
- LE TARRIER (Adrien), médecin. I, 70, 85, 86.
- LETELLIER (Simon), médecin de Paris. I, 27, note.
- LE TELLIER (l'abbé), coadjuteur de Reims. III, 684.
- LE TELLIER (Michel), secrétaire d'État. I, 236, 245. — *Affaire des Barricades*, 415, 477. II, 51, 148, 352, 438. III, 283, 304, 340.
- LE VIGNON (François), médecin de Paris. Notice, L. I, 1, 7, 123, 153, 222. II, 99, 248. III, 299, 405.
- LEZDAU (de), conseiller d'État. I, 192.
- LIVINCOURT (de). II, 323.
- Libraires* (les). Critique qu'en fait G. Patin. I, 337. — Leur situation. II, 15. — Procès entre les libraires de Paris. 558. III, 375.
- LICETUS (Fortunius). I, 87, 180 et note, 383.
- LICETUS (Joseph). I, 180, note.
- LICHE (comte de). Conspiration contre le roi d'Espagne. III, 403.
- LIEBAUD (Jean), médecin bourguignon. III, 444.
- LIÉNARD (Nicolas), médecin de Paris. II, 467, 449. III, 153, 450.
- LIERGUES (de). II, 212. III, 42.
- LIGNE (le prince de). II, 438.

- LIGNEVILLE (de), général. II, 425.
 LIGNY (le chevalier de). II, 269.
 LINGENDES (le Père), recteur du collège des Jésuites, prédicateur célèbre. I, 249, 392. II, 40. III, 30, 535.
 LIONNE (de), secrétaire d'État. I, 156, 217, 227. II, 455, 246, 303. III, 260, 780, 787 et note.
 LIPSE (Juste), philologue. I, 366. II, 480, 532. III, 595.
Lithotomie. I, 455. II, 366.
Lithotritie. I, 455 note.
 LITHUR (Siméon). I, 235.
 LITRÉ (E.), membre de l'Institut, traducteur et commentateur d'Hippocrate. I, 355, 455. III, 28, 74, 679, notes.
 LOCKART (lord), gouverneur de Dunkerque. III, 91.
 LOISEL (Ant.), de Beauvais, avocat au Parlement. I, 296.
 LÆLIUS. I, 364.
 LOMBARD, chirurgien. I, 46. II, 86. III, 75.
 LONE (de), partisan. I, 417.
Londres. Incendie de cette ville. III, 614, 615.
 LONGUEVILLE (de). I, 52, 61. — Siège de Casal, 62, 83, 104, 370. — Les barricades, 404, 412, 420, 431, 481, 482, 483. II, 369. III, 437.
 LONGUEVILLE (madame de). I, 47, 168, 185. II, 13, 553.
 LONGUEVILLE (mademoiselle de). I, 419. II, 317.
 LONGUEVILLE (Charles-Louis de), comte de Saint-Paul. I, 412.
 LONGUEVILLE (de), sieur de Maisons, président des Comptes. I, 443. II, 48, 21, 244. — Son arrestation, 427, 546, 547, 568. III, 474.
 LOPES (Fr.), médecin de Paris. II, 248.
 LORRAINE (duc de). I, 72, 73, 184, 328. — Prisonnier dans Bruxelles. II, 423, 125, 126, 548. III, 276, 370, 375, 397, 532.
 LORRAINE (la duchesse de). I, 221.
 LORRAINE (le chevalier de). III, 731.
 LOTICHIUS (J.-P.), médecin et historiographe. I, 263, 374.
 LOUIS XI. Obtient de la Faculté de Paris, moyennant caution, le manuscrit de Rhasis. I, 37 note. III, 738, 746.
 LOUIS XII. III, 708.
 LOUIS XIII. I, 18. — Emprunt qu'il fait à la Faculté de médecine de Paris, 37 et note, 53, 55, 57, 62, 67, 68, 71, 73, 78, 79, 81, 83, 84, 86, 88, 89, 91, 95, 97, 98. — Sa mort, 99, 100. — Son autopsie, 288.
 LOUIS XIV. Notice, XL. — Sa naissance. I, 53 et note, 56. — Son avènement au trône, 98, 100, 211. — Sa maladie, 217, 231. — Traité de paix et mariage avec l'infante d'Espagne, 239, 241, 243, 244. — Paix de Bordeaux; son entrée dans cette ville. II, 51. — Son sacre, 120, 139, 140. — Visite au Parlement, 168, 197, 386 et note. — Rentrée à Paris après les barricades, 470. — Déclaration au Parlement, 592, 593. — Sa majorité, 595. — Sa maladie à Calais, 407, 416, 418, 419, 428, 431. — Discussion sur la saignée. III, 64, 65, 85. — Sa constitution et la nature de sa maladie; discussion sur l'antimoine, 86. — Retour à Paris, 88. — Nouveaux détails sur sa maladie, et histoire du vin émétique, 89. — Voyage à Dijon, 97. — Voyage à Lyon et retour, 122. — Conclusion de la paix et du mariage de Louis XIV avec l'infante d'Espagne, 147, 148, et 227. — Entrée à Paris avec la jeune reine, 254, 255, 256. — Cession de Dunkerque à la France, 344, 381, 383. — Construction des bâtiments de Versailles, 408. — Procès et condamnation de Fouquet, 502, 503 et note, 505. — Déclaration au Parlement contre les jansénistes, 527. — Guerre de Flandre: prise de Douay, 657; — de Courtray, 658; — de Lille, 662.
 LOUIS (A.), secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie. I, 433. III, 180 notes.

- LOUIS, médecin de Montpellier. I, 212, 348.
- LOUIS DE HARO (dom), ministre d'État d'Espagne. I, 239, 363. III, 363.
- LOUYEAU, partisan. III, 393.
- LOUVOIS (de), fils de Michel Le Tellier. — Son mariage avec mademoiselle de Courtanvaut. III, 401, 745.
- LUDE (comte de). III, 700.
- LUGO (le cardinal), jésuite. I, 120, 316. III, 262.
- LUSSAULD, médecin de Niort. I, 393. II, 489. III, 445.
- LUYS (Charles-Albert de) DAGEAULT, favori de Louis XIII. III, 288, 632.
- LUYNES (connétable de). I, 494.
- LUYNES (de). III, 691.
- LUYT (R.), I, 189.
- LYONNET (R.), médecin, auteur d'un livre *De morbis hereditariis*. I, 134. II, 342.
- M**
- MACÉ, libraire de Paris. I, 337.
- MACHAUT (de), conseiller. II, 235.
- MACHIAVEL comparé à Tacite. III, 255.
- MACHON, chanoine de Toul. Discussion sur la beauté de J.-C. II, 6, 531.
- MADÉLIN, charlatan. I, 476.
- MADÉLAINE, conseiller aux enquêtes. II, 269.
- MAGDELAÏN (Antoine), médecin de Montpellier. I, 216. II, 137, 473, 424.
- MAGNIN, conservateur de la Bibliothèque royale. III, 445 note.
- MAHOMET. III, 713.
- MAHUDEL (Nicolas), médecin. éditeur des Lettres de G. Patin. I, 270.
- MAIGNELÈS (marquis de). II, 43.
- MAILLAN (P.), jésuite, confesseur du roi. I, 30.
- MAILLET, membre du collège médical de Troyes. I, 20, 73 note, 432, 213.
- MAILLET, riche bourgeois de Paris. III, 788.
- MALGAIGNE (J. F.), chirurgien de l'hôpital Saint-Louis, éditeur des *Oeuvres d'Ambroise Paré*. I, 450 note. II, 380 note.
- MAMBOURG (le Père). III, 668.
- MALMÉDY, médecin de Paris. I, 12.
- MALTRET (le Père Cl.). II, 426.
- MANCINI (le cardinal), beau-frère de Mazarin. III, 262.
- MANCINI (Madame de), sœur de Mazarin. II, 273.
- MANCINI, écolier aux Jésuites, neveu de Mazarin. II, 367. — Sa mort, 369.
- MANCINI, neveu de Mazarin, gouverneur de Gravelines. II, 238, 429, 463. III, 131.
- MANCINI (Hortense), nièce de Mazarin. II, 458. — Son mariage avec le grand-maître d'artillerie. III, 328, 346.
- MANCINI (la princesse Marie), nièce de Mazarin. I, 221, 480. II, 483 et note, 463. — Son mariage avec le prince Colonne. III, 353.
- MANDAR, médecin de Paris. III, 221.
- MANESSIER (Claire), mère de Gui Patin. I, 333.
- MANGOR DE VILLARCEAUX. II, 183.
- MANIS. II, 347.
- MANTOUE (le duc de). I, 28, 35. — Cession de Casal aux Espagnols, 231. II, 201. — Sa mort. Extinction de la race des Nevers de Gonzague. I, 83.
- MANZOLLI (Pietro-Angelo-Palingenius-Stellatus-Marcellus), auteur du *Zodiacus vitæ*, etc. II, 481, 482 et note.
- MARAI, secrétaire du comte de Fürstemberg. II, 440.
- MARCA (de), archevêque de Toulouse. I, 227. II, 287, 320, 446. III, 3. — Nommé archevêque de Paris, 402.
- MARCASSUS, littérateur. II, 382. III, 496.
- MARCEL, chirurgien, traducteur de *Crollius*. II, 144.

- MARCHETTI, archevêque d'Aix. II, 121.
- MARCILIUS (Theodorus), professeur du roi. II, 484.
- MARÉCHAL (le père), jésuite. II, 8.
- MARÈS, médecin de Paris. II, 248.
- MARESCOT (Michel), médecin de Paris. I, 309, 405, 453.
- MARESCOT, maître des requêtes, fils de Michel Marescot. I, 405.
- MARESIUS (Samuel), ministre français à Bolduc. I, 275. III, 101.
- MARGONNE, partisan. III, 296.
- MARGOTIN (l'abbé). II, 203.
- MARGUERITE (la princesse), sœur du duc de Savoie. II, 183.
- MARIE (la princesse), fiancée du roi de Pologne. I, 365.
- MARIE STUART. III, 123.
- MARIE-THÉRÈSE, infante d'Espagne, femme de Louis XIV. III, 228.
- MARILLAC (de), maître des requêtes. I, 168, 403.
- MARILLAC (madame de). II, 22.
- MARILLAC (de), conseiller d'État. III, 479.
- MARILLAC (de), garde-des-sceaux. II, 87. III, 479.
- MARILLAC, maréchal de France. II, 87, 382, 445.
- MARIGNI. II, 233. III, 160.
- MARIN, archevêque. — Siège de Tarragone. I, 81.
- MARIN, fermier des gabelles. I, 482.
- MARMOUTIER (le marquis de). III, 396.
- MARION. I, 476. II, 94.
- MARION-DELORME, courtisane. I, 494. III, 317 note.
- MAROLLES (de), abbé de Villeloin, traducteur. I, 238. II, 117, 159, 317, 447. III, 14.
- MAROT (Cl.). I, 267.
- MARSILLAC, fils de M. de la Rochefoucault de Poitou. II, 367.
- MARSIN. II, 399.
- MARTIANUS (Prosper), médecin de Rome. I, 14.
- MARTIN, lieutenant du prince de Condé. II, 335.
- MARTIN (Jean), médecin de Paris. I, 39, 40, 43, 44, 509.
- MARTIN (L.), médecin de Paris. Notice, XXXIII. I, 171.
- MARTINEAU, conseiller. II, 13, 106.
- MARTINOSI (Mademoiselle), nièce de Mazarin. I, 203.
- MARTIR (P.), savant protestant, I, 256.
- MASCARON (le Père), célèbre prédicateur. III, 764.
- MASCON, auteur de l'*Anti-démon*. II, 433.
- MASIUS. I, 256.
- MASSARIA (Alexandre), médecin, professeur à Padoue. II, 558.
- MASSON (Ant.), graveur, auteur d'un portrait de G. Patin. Notice, LII. III, 636.
- MASSON (Papire). I, 25, 47, 70, 256. II, 551.
- MASURE, curé et docteur de Sorbonne, grand ennemi des Jésuites. III, 402.
- MATHIEU, médecin de Paris. I, 214. III, 766.
- MAUGER, médecin de Beauvais. I, 223, 515. II, 530.
- MAUNOURI (de), abbé de Gaillac. III, 229.
- MAUPEOU (le chevalier de), partisan. III, 393.
- MAUREVERS (le comte de). II, 299, 300, 311.
- MAURICE (le prince). II, 483.
- MAURIN (Jean), médecin de Paris. II, 248. III, 430.
- MAURIN (Raphaël), médecin de l'hôpital de l'armée de Flandre. II, 483. III, 567, 667.
- MAUVILLAIN, médecin de Paris, ami de Molière. II, 248. III, 21 et note. — Son décanat; particularité que présente le jeton qu'il fit faire, 349 et note, 412 et note, 530.
- MAZARIN (Jules), cardinal, premier ministre. Notice, XVI. I, 71, 106, 120, 121, 147, 148, 149, 151, 156, 158, 159, 160, 161, 163, 167, 175, 177, 193, 217, 231, 239, 260, 261, 262.

— Sa puissance, 298, 345, 394 et note. — Affaires des Barricades, 403 à 408, 411, 418, 442, 456, 481, 521. — Retour à Paris après les Barricades, 470, 471, 520, 521, 525 et note, II, 9, 25, 48, 51, 61, 62, 208, 209. — Siège de Gravelines, 418. — G. Patin lui rend une fois justice, 426, 454. — Sa maladie, II, 456, 457, 458 et note, 459, 461, 462, II, 512, 519, 526, 545, 567, 586, 591, 600. — Arrêts de proscription du 16 février 1649 et de 1651. — Vente de sa bibliothèque, III, 1 et note. — Sa rentrée à Paris, II, 92, 93. — Don des deux Alsaces, 116, 130, 131, 187, 229, 241, 243, 244, 247, 257, 276. — Sa maladie, III, 314, 320, 327, 329 et note, 333, 334. — Son agonie; satyres et épigrammes, 335. — Sa mort, II, 461. — Son autopsie, 462, III, 339. — Son testament, 340, 341. — Fondation du collège des Quatre-Nations, 340. — Épitaphes, 342, 348. — Parallèle avec Richelieu, 357.

MAZARIN (Michel), cardinal de Ste-Cécile, frère de Jules Mazarin, III, 337.

MAZARIN (le duc), duc de la Meilleraye, grand-maitre de l'artillerie, époux d'Hortense, nièce de Mazarin, III, 329, 332, 346 note, 769.

Mazarinades (les), I, 148, 261, II, 516, 517.

MAZARINI (Pietro), père du cardinal, duc de Rethelois, II, 418, 421. — Sa mort, III, 43.

MAZURAY, médecin d'Orléans, II, 293, 367.

MEAD (R.) célèbre médecin anglais, II, 422 note.

MECKLEMBOURG (le prince de) III, 581.

Médecins, I, 80. — Leur réception dans les différentes universités. — Abus, I, 206. — Parallèle des médecins de Montpellier et des médecins de Paris, 210 et note. — Médecins de la cour, 222, II, 207 et note, 227 et 228. — Les détracteurs des médecins, I, 489 et note. — Vénéralité des places de

médecins de la cour, II, 5, 8, 171. — Honoraires des médecins, II, 6, III, 780. — Assemblées et statuts des médecins de Paris, II, 234, 489, 490, 491. — Statuts des médecins de Paris, 496. — Coutume des médecins de Reims, 496. — Des médecins et des chirurgiens, 328. — Questions de préséance entre les médecins des hôpitaux et les administrateurs et bourgeois, 538 et note, 539, 540, 541. — Gages des médecins des hôpitaux, 540. — Sur l'envie des médecins, 556. — Dénombrement des médecins de Paris, 576. — Procès des médecins de Paris contre les chirurgiens, III, 174, 178. — Arrêt rendu en faveur des médecins de Lyon, à la sollicitation de Gui Patin, 196. — Sur l'érudition des médecins, 233, 235 et note. — Trop grand nombre des médecins, abus des universités, etc, 451, 452 et note. *Voyez*: CHIRURGIENS, FACULTÉ.

Médecins de Montpellier, I, 122 à 129, 203, 204, 207, 209. — Les places de professeurs étaient données au concours, 248, II, 247, I, 323, 324, 325, 343, 344, II, 133. — Leur apologie, 137. — Controverse au sujet de Renaudot, 587, III, 32. — Apologie, 35.

MÉDICIS (le cardinal de), I, 195.

MÉDICIS (Catherine de), I, 367.

MÉDICIS (Marie de), I, 30, 57, 58, 68, 84, 91, 98, 100.

MÉDINA-SIDONA (duc de), grand d'Espagne, III, 599.

MÉGARD, médecin de Troyes, I, 41, 68, 136.

MEIBOMIUS (Jos.-Henri), médecin de Lubeck, II, 451 et note, 452, 493, III, 301, 302.

MEIBOMIUS (fils), professeur à Helmstadt, II, 493.

MEILLE (le comte de), II, 399.

MEILLERAYE (de la), maréchal de France, grand-maitre de l'artillerie. — Guerre de Flandre, I, 63, 65, 81, 104, 125, 150, 163, 192, 292,

440. II, 9. III, 337, 458. Voyez MAZARIN.
- MÉLANCHTHON. Déclamations et oraisons. I, 229, 231.
- MÉLIAND, intendant du Languedoc. II, 391.
- MÉLIAUD. Affaires des Barricades. I, 417.
- MÉLOS (don Francesco de). I, 341.
- MÉNAGE (Gilles), philologue. I, 487. II, 493 et note. III, 156, 252 et note. 443.
- MENÉTRIER (le Père). III, 438, 438 et note, 773.
- MÉNART, procureur de Bordeaux. I, 490.
- MENTEL (J.), médecin de Paris. I, 20. Dans une maladie, il est saigné trente-deux fois, 63 et note, 87, 230. II, 52.
- MÉRAT (F. V.), membre de l'Académie royale de médecine. III, 16, 126, 258, 290, 587 notes.
- MÉRAUT, fermier des Gabelles. I, 482.
- MERCIER. I, 202, 203.
- MERCIER, médecin à Château-Thierry. II, 100.
- MERCIER (Thomas le), recteur de l'université de Reims. II, 495.
- MERCOEUR (duc de). I, 154, 155, 442, 480. II, 55, 415, 519. — Son mariage avec la nièce du cardinal Mazarin, 588.
- MERCOEUR (duchesse de), nièce de Mazarin. II, 222, 227, 588.
- MERCOEUR (le duc de), cardinal. III, 525.
- MERCURIALIS, médecin. I, 311.
- MERCURIUS SCIPIO. II, 393.
- MERLET (J.) médecin de Paris. I, 170, 172, 205, 206, 321, 453, 455. II, 41, 92, 130. III, 41, 42, 43.
- MERSENNE (le Père). Notice, XXII.
- MESNARD (J.), chirurgien. III, 474.
- MESMES (le président de). I, 290, 430. — Sa mort. II, 66, 432. III, 102.
- MESMES (l'abbé de). Sa mort. II, 443.
- MESNARDEAU-CHAMPRÉ, contrôleur-général. I, 431. II, 447, 310.
- MESNARDEAU-CHAMPRÉ (Mademoiselle de). II, 278.
- MESTREZAT (J.), ministre à Charenton. II, 309.
- METIRIER, conseiller au parlement de Bordeaux. II, 327.
- METURAS. I, 469.
- MEUNIER DE LARTIGE. II, 289.
- MEUSNIER (la veuve), imprimeur des Mazarinades. I, 461.
- MEYSSONIER, médecin de Lyon. I, 132, 273, 304, 337, 338, 357, 349, 401. II, 264, 547, 597. III, 53, 81, 135.
- MEZERAY (Eudes), historien. III, 593.
- MÉZÉRIAC (de). II, 3.
- MICHAR, médecin. III, 741.
- MICHÉA, médecin de Paris. I, 355 note.
- MILLER, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale. Notice, LII.
- MILTON (Jean), I, 179 et note, 460. — Réponse à Saumaise. II, 18 et note. III, 238.
- Miracles. I, 90, 223. II, 261, 490. III, 758.
- MIREPOIX (de). II, 63.
- MIRON (Robert), ambassadeur en Suisse. III, 761.
- MIRON, lieutenant civil et prévôt des marchands, surnommé *le père du peuple*, mort le 4 juin 1609. I, 99, 509. III, 761.
- MIRON, président des Enquêtes. I, 444, 454. II, 45, 379. III, 100. — La famille Miron, 761.
- MITZNOVISCKY (Michel-Garibon), élu roi de Pologne. III, 697.
- MIZAULD (Antoine), médecin. I, 229 et note.
- MODÈNE (le duc de). I, 385, 388. II, 145, 334. — Prise de Mortare, 427.
- Moines (les). I, 16, 54, 91, 441. — ✓ Leur trop grand nombre, 452. — Raison pour laquelle ils devraient

- seuls faire carême. II, 155. — Ils résistent au Parlement ; on fait le siège d'une de leurs maisons, 424, 431. III, 47. — Leur manière de faire jeûne en carême, 83, 93, 114, 194, 207, 211, 212, 480. — A quel âge ils pouvaient faire profession, 637, 734. — Leur portrait et leur classification, 735 et note. *Voyez* JÉSUITES.
- MOISSON. II, 170.
- MOLÉ DE CHAMPLASTREUX. Ne peut faire recevoir son beau-frère au Parlement. II, 374.
- MOLÉ, chevalier de Malte. II, 425.
- MOLÉ DE JUSANVIGNÉ. II, 372.
- MOLÉ DE SAINTE-CROIX, maître des requêtes. II, 426.
- MOLIÈRE. Notice, XXIX. — *L'amour médecin*. III, 252, 338, 557 note ; 593, 597. — *Le Tartufe*, 691, 728. *Molinistes*. I, 194. III, 459.
- MONACO (prince de). Guerre d'Espagne : fait entrer les troupes françaises dans sa ville. I, 88.
- MONADELSCHI, écuyer de la reine Christine. Assassiné par ordre de sa maîtresse à Fontainebleau. I, 262. II, 355.
- MONANTHOLIUS (Henricus), médecin de Paris. II, 129.
- MONCK (le général). Dissolution du Parlement anglais. III, 481, 243.
- MONCONIS DE LIERGUES (de), lieutenant criminel de Lyon. I, 326, 331. II, 543.
- MONCONIS (de), frère du précédent. II, 211.
- MONDIN (l'abbé), chanoine de Notre-Dame. I, 520, 523.
- MONEROT, partisan. II, 442. III, 130.
- MONIN, du Vivarez, médecin. II, 367.
- MONOD (le père), jésuite. I, 52.
- MONSAINT, médecin. I, 31, 33, 34.
- MONSTREUIL (de), secrétaire d'ambassade à Rome. II, 170.
- √ MONTACUTIUS. II, 406.
- √ MONTAIGNE (Mich. de). Notice, XXVI. I, 343, 362. III, 700.
- MONTAIGU (l'abbé de), premier aumônier du duc d'Orléans. III, 283, 332, 791.
- MONTAUBAN, avocat. II, 295.
- MONTAUBRON, dit le roi des partisans. I, 291 note. II, 603 et note. III, 2.
- MONTAUSIER (le comte de), gouverneur du dauphin. III, 474, 568, 790.
- MONTBAZON (de). Sa mort. I, 196.
- MONTBAZON (madame de). II, 61, 294, 309 note.
- MONTE, médecin. I, 482.
- MONTÉJEU (de Schulemberg), maréchal de France, gouverneur d'Aras. II, 482, 362, 413. — Reddition de Gravelines, 428. III, 456.
- MONTERON (le bâtard de). I, 384.
- MONTESPAN (de). III, 751.
- MONTESPAN (madame de). III, 754.
- MONFORT (le comte de). Mort au siège de Gravelines. II, 419.
- MONTGAILLARD (le chevalier de). II, 391.
- MONTGOMMERY (comte de). II, 77.
- MONTIER (François), professeur au Collège de France. I, 482, 497. III, 374.
- MONTIGNI (de), médecin de Paris. I, 143, 186.
- MONTLEC (Bl. de). I, 490.
- MONTMAUR (Pierre de), professeur au Collège de France, célèbre parasite. I, 519 et note, 523.
- MONTMOR (H. de), maître des requêtes. II, 407, 317, 403.
- MONTMORENCY (de), maréchal de France. I, 48, 459.
- MONTORIN (Rocher-Portail), maître des requêtes. III, 2.
- MONTRÉSOR (le comte de). I, 123.
- MORANGIS (de), directeur des finances. I, 523. II, 310.
- MOREAU, conseiller. II, 183.
- MOREAU (René), professeur du Collège de France, célèbre médecin de Paris. I, 14, 47, 48, 32, 60, 66, 92, 108, 472, 216. — Sa querelle avec Théophr. Renaudot, 77. 79, 453. II, 162, 256, 266, 271, 381, 483, 588. III, 63, 744.

- MOREAU (J.-B.), fils de René, médecin de Paris. I, 390. II, 113, 266, 274, 483. III, 295, 794.
- MOREAU DE VILLEREGIS. II, 279.
- MOREL, imprimeur à Paris. I, 297, 468.
- MORET (comte de). II, 378. III, 453.
- MORET (comtesse de). II, 419. III, 152.
- MORGUES (Mathieu de), sieur de Saint-Germain, historien. II, 330. III, 438, 520, 663, 771, 774.
- MORIAU (Pierre), médecin de Paris. III, 592.
- MORIN, professeur de mathématiques au Collège de France. I, 508. II, 162, 460. III, 67, 324.
- MORIN (Jean), père de l'Oratoire. III, 126.
- MORIN (Nic.), médecin de Paris. III, 558.
- MORISSET (P.-H.), médecin de Paris. I, 214, 383. II, 493, 448, 450, 454, 485. III, 411, 412, 413, 414, 425, 426, 431, 432, 461, 521, 523.
- MORISOT (C.-B.), avocat à Dijon. I, 193. II, 193.
- MORISOT, médecin en Bourgogne. II, 193.
- MORLAIE (le père Joseph de). II, 387, 389.
- MORLET, imprimeur à Paris. I, 156, 157.
- MORONUS (Math.), médecin. I, 371.
- MORUS (Alexandre), ministre protestant à Charenton. II, 13, 309, 473. III, 766.
- MOSNIER, de Lyon. I, 479.
- MOSCOVIE (le duc de). II, 188.
- MOULIN (Pierre du), ministre protestant à Genève. I, 96, 238, 253, 302, 337, 383, 439.
- MOULIN (du), médecin d'Amiens. III, 681.
- MULOT, docteur et doyen de la Sorbonne, confesseur du cardinal de Richelieu. II, 94. — Combien il faut de messes pour tirer une âme du purgatoire, 297. III, 78.
- MUREND, médecin de Saintes. I, 325.
- MURET (Aut.). I, 304. II, 25, 435, 599.
- MUSNIER, de Gênes. II, 119, 250, 377.
- MUSTEL (V.), médecin, auteur d'un livre de *Pestilentia*. I, 67. II, 324.

N

- NANTEUIL, graveur. II, 359.
- NAPOLÉON. I, 291 note. III, 504, 532 notes.
- NÂBEDI (J.). II, 190.
- NARDI, de Siemie, premier médecin du pape. II, 490.
- NAUDÉ (G.), bibliothécaire du cardinal Mazarin. Notice, XXI. I, 5, 6, 66, 87, 107, 197. — Sa mort, 199. — 394. II, 39. — Sa querelle avec J. Mentel, 52, 57. — Vive amitié de G. Patin, et regrets que lui cause sa mort, 72, 73, 80, 81, 478, 479. — Ses principes, 480. — Son scepticisme, 490, 508. — Vente de la bibliothèque de Mazarin. III, 2. — Ses opinions religieuses, 758 et note.
- NAUDIN, apothicaire-charlatan. II, 132.
- NAUDIN, médecin, conspiration de Londres. I, 140, 204.
- NAVAILLES (de). II, 124.
- NAVAILLES (madame de). III, 482.
- NEMOURS (duc de), ci-devant archevêque de Reims. I, 102, 105, 120, 293. — Son mariage avec mademoiselle de Longueville. II, 317. — Accord des princes. III, 1.
- NEMOURS-VENDÔME (madame de). III, 473.
- NESMONT (de), premier président de la Tournelle. I, 160, 443. II, 62, 289, 291.
- NESMOND (madame la présidente de). III, 433.
- NEUFCHÊSE (de), évêque de Châlons-sur-Saône. II, 307.
- NESLE (le marquis de). II, 1, 553.
- NEUCHUSIS. I, 362.
- NEURÉ. I, 508. II, 353.
- NEVI (madame de). II, 337.

Nez, distinction entre les grands nez et les nez camus. II, 42.
 NICÉRON (le père). III, 286.
 NICOLAI (de), premier président de la chambre des comptes. I, 471.
 NIEREMBERG (Jos.). II, 132.
 NIXON DE LENCLOS. III, 317 note.
 NIPHUS (Aug.). I, 116. II, 318.
 NISSOLE. I, 131.
 NOAILLES (de), premier capitaine des gardes. III, 610.
 NIVELLE, auditeur des comptes. I, 397.
 NOEL, professeur de philosophie au collège de France. III, 422.
 NOSTRADAMUS. III, 50.
 NOVARIUS. I, 409.
 NOYON (de), président au mortier. I, 368, 452. III, 569.
 NOY, ministre anglais. II, 462 note.
 NOYERS (des), surintendant des bâtiments du roi. I, 73, 84, 86, 99, 279, 283, 339.

O

ODRY, médecin à Gien. I, 423.
 OGIER (Ch.), avocat, voyageur. II, 252. III, 15, 36.
 OGIER (François), le prieur. I, 184. 212. II, 159, 543. III, 574, 741. 734.
 OLYMPIA, belle-sœur du pape Innocent X. I, 363. II, 352.
 OLIVARÈS (comte d'). Sa mort, I, 362.
 ONDEDEL, secrétaire de Mazarin, fait évêque de Fréjus. II, 113, 121, 307, 371, 463. III, 344.
 ORANGE (le prince d'). I, 92. — Prise du Sas-de-Gand, 119, 152, 420. II, 39, 543, 568.
 ORANGE (la princesse d'). II, 62, 237, 455. III, 311.
 ORFILA, doyen de la Faculté de médecine de Paris, Notice, XLII et note.
 ORCEVAL (d'), intendant de Provence. II, 274.
 ORLÉANS (Gaston duc d'). I, 113,

154, 160, 162, 170, 175, 177, 299.
 — Affaires des Barricades, 407, 412, 419, 438, 457, 458, 470, 482. — Son portrait. II, 3 et note, 7, 43, 61, 70, 124, 238, 296, 301, 303, 545, 568, 577, 586. — Sa mort. III, 177, 225.
 ORLÉANS (le duc d'). Son mariage avec la fille de l'électeur Palatin. III, 791.
 ORLÉANS (duchesse d'). I, 187, 217, 407. II, 43. III, 484.
 ORLÉANS (mademoiselle d'). I, 195, 395, 403, 407.
 ORLÉANS (Louis d'), ligueur. I, 366.
 ORMESSON (le père d'), moine minime. III, 146.
 ORMESSON (d'), doyen du conseil. III, 512, 516.
 OULRY, correcteur des comptes. II, 601.

P

PADET, proviseur du collège d'Harcourt. II, 323. III, 511, 744.
 PALATINE (la comtesse). II, 414.
 PAGET, intendant des finances. II, 438.
 PALERME. I, 464.
 PALINGENIUS (Stellatus-Marcellus), pseudonyme de Manzoli, Pietro-Angelo, auteur du *Zodiacus ritæ*, etc. II, 481, 482 et note.
 PALLAVICINI (Sforza), jésuite, cardinal. I, 250. II, 212, 295. III, 163.
 PALLIOT, libraire de Dijon. II, 345, 432.
 PALLU (Victor), médecin. II, 101. — Sa retraite à Port-Royal, 552.
 PALLAU (le comte de), gouverneur d'Ypres, puis de Dunkerque. I, 402, 432.
 PALLAU, conseiller à la chambre des enquêtes. I, 431.
 PALOTTA, cardinal. I, 339. II, 54.
 PAMPILIUS (Jos.-Bapt.), le pape Innocent X. — Son portrait. I, 119, 338, 339.

- PANCIROL (le cardinal). I, 120, 121, 339, 418.
- PANVINIUS (Onuphrius). I, 343.
- ✓ *Pape (le)*. I, 70. — Appui qu'il reçoit des moines et des jésuites; embarras qu'ils lui causent, 451, 452, 453. II, 394. — Jupiter capitolinus, 395, 414, 476. — Livre sur l'infaillibilité du pape. III, 93, 150, 159, 463, 405, 406. — Arrêts et décrets sur l'infaillibilité du pape, 533, 542, 543. — Bulle concernant l'infaillibilité du pape, 546, 547, 556.
- Papesse (la)* Jeanne. II, 472. III, 101.
- PAPIN (Nic.), médecin de Blois. II, 188 et note.
- PAPIN (Denis), médecin, inventeur des machines à vapeur. II, 188 note.
- PAQUELIN (le père), théologal de Beaune, destiné à figurer parmi les hommes célèbres de son temps dont G. Patin se proposait de publier les éloges. I, 64.
- PARACELSE. I, 269. II, 97. — Sortie contre la réimpression de ses œuvres, 47. III, 297, 366, 424.
- PARADIN (Claude et Guill.). II, 43.
- PARÉ (Ambroise), chirurgien. I, 448, 449 et note. — Prisonnier à Hesdin. II, 380 et note. III, 261.
- PARENT-DUCHATELET, médecin de Paris. II, 378 note.
- Paris*. Le siège de Paris. I, 147, 148, 149, 260, 261, 262, 403, 431, 440. — Statistique. II, 223 et note. — Inondation de la Seine, 377, 378, 379, 384. — Le climat de Paris; maladies qui y règnent dans les différentes saisons, 76, 305 et note, 324. III, 676 et note. — Embellissements et police. III, 624, 625.
- PARIUS (Guill.), confesseur de François I^{er}. I, 359.
- PARKER, médecin anglais. II, 401.
- Parlement (le)*, son rôle dans la guerre de la Fronde et pendant le siège de Paris; arrêt contre Mazarin, etc. I, 403 et passim. — Sa résistance à Louis XIV. II, 468. — Ses abus; réforme des procès. III, 187. — Sa querelle avec les maîtres des requêtes, 260. — Suppression des vacances, 698.
- PARME (duc de). I, 86.
- Partisans (les)*. I, 149. — L'Édit des maisons, 371. — Leurs portraits, 433. III, 205, 548, 589. — Leurs fils et gendres exclus du parlement. III, 115, 149. — Leur procès, 393, 402, 508, 512. — La taxe, 565.
- PASSAGE (du), l'un des intendants de Flandre. III, 665.
- PASSERAT (Jean), poète. I, 30, 43, 44. II, 117, 484. III, 744.
- PATIN (Gui). Notice, III et pass. — X Ses opinions religieuses et philosophiques. I, 9, 90. — Sa famille, 45, 46. — Mort de son père, 22. — Son opinion sur les miracles, 90, 223. II, 242 et 261. — Son opinion sur les démonomaniaques; quels sont pour lui les vrais démons. II, 139 et note. — Nommé professeur au collège de France. I, 213. III, 40 et 48. — Son opinion sur le régime des enfants et sur l'usage de la bouillie. I, 312, 313. — Sa thèse, 317, 318. — Son opinion sur la petite-vérole et son traitement, 313 à 321. — Son histoire par lui-même, 332, 333, 334, 335. — Naissance d'une fille, 339. — Sa maladie et sa bonne foi dans ses opinions médicales touchant la saignée, 375. — Touchantes paroles sur l'amitié, 402. — Son procès contre le gazetier et les apothicaires, 502. — Son amour de la vérité, 504 et note. — Mort de sa belle-mère. II, 32, 33. — Est élu doyen de la faculté, devoirs de cette fonction, 58, 567. — Dîner de réception, 571. — Son procès au sujet de l'antimoine, 80, 84, 85. — Sa bibliomanie, 144; et III, 30. — Son caractère, et le bonheur qu'il trouve dans ses livres et ses amis. II, 411, 421 et notes. — Son opinion sur l'homme, 480. — Sur la Pucelle d'Orléans, 481. — Question de préséance en faveur des

médecins à la procession du Saint-Sacrement, 539, 540. — Son panégyrique, 561. — Son opinion sur les chimistes, 572. — Achat d'une maison, 574. — Sa bibliothèque et description de son étude, 577, 584 et note. — Sa manière d'entendre la liberté philosophique, 581 et note. — Son opinion sur l'épilepsie, 579, 580. — Conseils à Falconet sur la néphrite calculeuse, 582. — Description des armes de sa famille. III, 4. — Réflexions philosophiques sur la mort, 8. — Son opinion sur les eaux minérales, 16, 17. — Son refus d'aller à Venise et en Danemarck, 79, 80, 482. — Pourquoi il ne fait pas de livres, 100. — Ses soirées chez Miron et Charpentier, 100. — Ses soupers chez le président Lamoignon, 100, 424, 441, 203. — Différence qu'il fait entre les dieux de la terre et le dieu du ciel, 127. — Société qu'il espère en l'autre monde, 442. — Son grand crédit chez les magistrats, 196. — Jugement de Fontenelle sur Gui Patin, 231 note. — Fait la débauche en lisant Cicéron et Sénèque, 233 et note. — Sa haine contre l'imposture, surtout en matière de religion, 334. — Ses principes politiques, 491 et note. — Consultation des trois Patin, 524. — Son opinion sur l'usage de la glace, 712. — Réflexions sur le scorbut et la misère du peuple, 733.

PATIN (Charles), fils de G. Patin. Notice XLVIII. I, 335. — Reçu avocat. II, 516. — Reçu bachelier en médecine. III, 29, 105, 109, 171, 517, 518, 524, 528. — Son mariage avec Madelon, fille de P. Hommets, 440. — Son procès et son exil, 673, 674, 675, 682. — Publication de son ouvrage : *Imperatorum romanorum numismata*, 782.

PATIN (François), fils de G. Patin. I, 335.

PATIN (Pierrot), fils de G. Patin. I, 335.

PATIN (Robert), fils aîné de G. Patin.

Notice XLVIII. I, 335. II, 68. — Nommé professeur du roi par survivance, 483, et III, 659. II, 375, 515. — Son mariage. III, 217, 218, 524. — Sa maladie, 746, 748. — Sa mort, 749, 781.

PATIN (madame), femme de G. Patin. — Sa maladie. III, 416.

PATIN (Fr.), père de G. Patin. I, 40, 333.

PAUL V, pape. I, 33. II, 427.

PAULMIER (Julian), médecin, ancien valet de Fernel, et l'héritier de ses papiers. I, 280, 289.

PAULMIER (Pierre), médecin, neveu de Julian. I, 280.

PAULI (Simon), professeur de médecine à Copenhague, médecin du roi de Danemarck, l'un des correspondants de G. Patin. Notice, LII. III, 555.

PAULIN (le père), confesseur du roi. I, 163, 262.

PAVILLON, évêque d'Alais. II, 474.

PAVILLON. Affaires des Barricades. I, 411.

PEAU-DE-LOUP, père du président de Perrigny. III, 296.

PECQUET (Jean), médecin et anatomiste. I, 216 note. II, 432, 144, 452 et note, 460, 468, 471, 180, 181, 353. III, 50, 391 et note.

PEIRESC (de), conseiller au Parlement d'Aix. Notice, xxx. I, 83, 84, 278.

PELAUT, Lyonnais, intendant de justice. II, 385.

PELICIER (Guillaume), évêque de Montpellier. I, 210.

PELISSON, secrétaire de Fouquet, auteur de *l'Histoire de l'Académie*. III, 13, 393, 400, 401, 766 et note.

PELLETIER. III, 754.

PÉQUELIN (de). III, 700.

PERDULCIS, médecin. I, 62.

PERETTI, cardinal. I, 71.

PERIER, libraire à Paris. II, 108.

PERIGNY-PICARD (de), la famille. III, 296.

PERIGNY (de), précepteur du dauphin. III, 764.

- PERIGNY (de), conseiller de la cour, nommé président à la place de M. Guénégaud. III, 296.
- PERRAUD, intendant de la maison du prince de Condé. — Son arrestation. II, 546.
- PERRAULT (le), président. II, 43, 417.
- PERREAU (Fabien), médecin. III, 783.
- PERREAU (François), auteur du livre de *Causis febrium intermittutum*. II, 451.
- PERREAU (Jean), médecin de la faculté de Paris. I, 212. II, 451.
- PERREAU (Jacques), médecin de Paris, auteur du *Rabat-Joie de l'antimoine triomphant*. I, 206, 212, 228, 394. II, 237, 451. III, 42, 44, 292.
- PERRIN, médecin de la duchesse d'Orléans. III, 442.
- PERROCHET, conseiller. III, 140.
- PERRON (du), cardinal. I, 139, 493. II, 319. III, 77, 545.
- PERROT, conseiller. I, 72.
- PERROT-D'ABLANCOURT, traducteur de Tacite et de Lucien. III, 14, 496.
- PERRY (le baron de). II, 43.
- PETAU (le conseiller). II, 38.
- PETAU (le père), jésuite. I, 438, 485, 487, 214, 258, 322, 351, 484, 488. III, 8, 318.
- PETIT, conseiller du roi, ingénieur. — Inondation de la Seine. II, 404, 413, 417.
- PETIT (Guillaume), médecin. II, 248. III, 787.
- PETIT (P.), bachelier en médecine, auteur de l'*Ecliptium* de 1654. II, 287. III, 13, 506, 786.
- PETIT (Samuel), ministre et professeur de Nîmes. I, 301, 315. III, 78.
- Petite-vérole*, opinion de G. Patin sur cette maladie. I, 312, 319, 320, 321. II, 219.
- PETITPIED, célèbre avocat. II, 295. III, 140.
- PETUS, I, 256.
- PEYRERE (Isaac de la), gentilhomme gascon, auteur du *Rappel des Juifs* et du livre des *Préadamites*. I, 297, 352. II, 475, 252, 263 et note. III, 83, 84.
- PEYRILHE (B.), professeur de la faculté de médecine de Paris. Notice, LV.
- Philargyric*. Nom sous lequel G. Patin stygmatisa la puissance et l'amour de l'argent. II, 150. Voyez FINANCIERS.
- PHILIPPE IV, roi d'Espagne. I, 150.
- PHYGIUS, auteur d'un commentaire sur les Épidémies d'Hippocrate. I, 98.
- PICARD, trésorier des parties casuelles, partisan. III, 488.
- PICCOLOMINI, nonce du pape. II, 277.
- PICQUES, résident de France à Stockholm. III, 29.
- PIÈTRE (Jean), fils de Nicolas, doyen de la faculté de médecine. I, 186, 265. II, 388, 565.
- PIÈTRE (Nicolas), médecin de Paris. I, 14, 27, 29, 41, 147, 186, 265, 373, 376, 429, 453. — Son opinion sur l'antimoine. II, 564, 588. III, 409, 490, 510, 578, 583, 589.
- PIÈTRE (Simon), ancien doyen de la faculté de médecine. Notice XLV. I, 186, 265, 376, 453. II, 198.
- PIÈTRE (Simon), avocat. I, 181, 186. — La famille des Piètre. III, 539.
- PIGANIOL-DE-LA-FORCE. Description historique de la ville de Paris. Notice, L.
- PIGERANDA (le comte de), plénipotentiaire espagnol. I, 151. II, 73, 115, 304.
- PIJART, médecin de Paris. I, 33. II, 157.
- PIMENTEL, ambassadeur du roi d'Espagne. II, 444. III, 30.
- PINEL (Ph.). III, 183 note.
- PINELLUS (JOHNN.-VINC.). I, 278.
- PIROT (le père G.). *Apologie des Jésuites*, etc. I, 246. II, 439. III, 101.
- PISO (G.), médecin. I, 237.
- PITHOT, conseiller. I, 67. II, 241. III, 180.

- PITHOT (Francois), destiné à figurer parmi les hommes célèbres dont G. Patin se proposait de publier les éloges. I, 66, 67.
- PITHOT (Pierre). II, 197.
- PIÉZAC (de), conseiller d'État. II, 397.
- PLANTINS, imprimeurs. I, 282.
- PLEMPIUS (N.), professeur de médecine à Louvain. I, 445 et note. II, 272, 288, 338, 367. III, 795.
- PLESSIS-PRASLIN (du), maréchal et pair de France. II, 20, 54, 320. III, 568.
- POIS (de), médecin de Paris. I, 419, 336.
- POL (le chevalier). II, 13, 367. III, 237.
- POLIANDER. I, 340.
- Pologne*. II, 145, 146.
- POLOGNE (la reine de). II, 8.
- POME (le chevalier de la). III, 447.
- ✓POMPONACE (P.). II, 318.
- PONS (J.), médecin. I, 283.
- PONS-DE-MIESSANS (veuve du). I, 522.
- PONTAC (madame de). I, 277.
- PONTANUS (Gabriel). II, 141.
- PONT-CARRÉ (de), conseiller. II, 106, 235.
- PONT-DE-COURLAY (le), neveu du cardinal de Richelieu. II, 382.
- PONTCHARTRAIN (de), président des comptes. III, 297.
- PONT-CHATEAU (de). I, 26.
- PONT-CHATEAU (mademoiselle de). I, 29.
- Portugal* (le) secoue le joug de l'Espagne. I, 72.
- POSSEVIN (A.), jésuite. I, 248.
- POTERIE (de la). II, 138, 403.
- POTIER (P.), médecin. I, 349.
- POTIER (d'Oquerre), conseiller, frère du président de Blancmesnil. II, 555, 598.
- PRADELLE (de), lieutenant-général. III, 648.
- PRADILLES (J.), doyen de la Faculté de médecine de Montpellier. II, 245, 260.
- Prêtres* (célibat et mœurs des). I, 79. — Assimilés aux scribes de la loi mosaïque. II, 213, 466.
- PRÉVÔT, médecin. III, 45.
- PRÉVÔT-DE-SAINT-GERMAIN, conseiller et chanoine. III, 376.
- PRÉVOTIUS. I, 286.
- PRIGŒUS (J.), éditeur de l'*Apulée*. II, 10.
- PRIMEROSE (de), médecin. I, 240. II, 366.
- Princes* (les) de Condé, Conti et Longueville. Leur arrestation. II, 544, 546, 547. — Emprisonnement à Vincennes, 546, 547. — Transfert au Havre, 568. — Leur intelligence contre la reine, 588, 590, 591. — Leur accord avec la cour. III, 1, 2.
- PRINCESSE (madame la), mère du prince de Condé. II, 4, 6. — Requête au Parlement, 7, 11, 12. — Sa disgrâce, 550. — Sa mort, 62.
- PRINCESSE (madame la), femme du prince de Condé. II, 4.
- PRINCESSE (mademoiselle la), fille de Condé. III, 776, 777.
- PRIOLEAU (B.). *Hist. de France*. III, 263.
- Procureurs*. I, 490, 491. III, 539.
- PUCELLE, avocat; l'avocat des barbiers-chirurgiens dans le procès avec la Faculté. III, 178, 186, 210.
- PUCELLE D'ORLÉANS (la). II, 480, 481. III, 713.
- PUELLEZ (Thomas), médecin de la reine Marie Thérèse. III, 246, 293, 390.
- PUISIEUX (de), ex-secrétaire d'État. I, 65.
- PURES (l'abbé Michel de). II, 87.
- Purgatifs*, leur indication d'après Baillou, Fernel, N. Pietre et Gui Patin. II, 557.
- Purgatoire*. II, 94, 297, 318. III, 78.
- PUSSORT, oncle de Colbert, conseiller de la cour, et rédacteur du Code criminel de Louis XIV. III, 350, 754.
- PRYGULHEM (de), duc de Lauzun. III, 792 et note.

PUYLAURENS, I, 29, 31.
 PUYLON (D.), médecin de Paris. II, 173, 194. III, 318.

Q

QUATREHOMME, conseiller de la Cour des Aides. Affaire de l'impôt des vins. III, 350.

QUELIN, conseiller de la Grand'-Chambre. III, 410.

QUESNEL, peintre. I, 45.

QUILLET (l'abbé Cl.). II, 235 et note, 317.

Quinquina (poudre des jésuites). II, 107, 412. III, 19, 391, 666.

QUINTE-CIRCE (Opinions sur), I, 478. II, 558, 559.

QUIQUEBEUF (Cl.), médecin de Paris. I, 43.

R

Rabbins (les) III, 427.

✓ RABELAIS (Fr.), I, 27, 245, II, 450, 451. III, 148, 223.

RACINE, conseiller de la cour. III, 285.

RACINE (Jean). III, 772, 773.

RAINON. I, 489.

RAINSSANT, médecin de Paris. II, 135, 146. II, 248. III, 477, 509.

RAMEOUR, ministre protestant genevois. I, 238. II, 439.

RAMEURES. I, 47.

RAMPALE. I, 490.

RAMUS (P.), philosophe, assassiné lors de la Saint-Barthélemy, I, 178. II, 337.

RANCHIN, médecin de Montpellier. I, 18, 78, 127, 322, 445. II, 506.

RANTZAU, maréchal de France. I, 432, 459. Sa mort, II, 47.

RAPACCIOLI, cardinal, I, 227. II, 323.

RAPIN (le père), jésuite. III, 671.

RASPONI, cardinal envoyé du pape. III, 435, 525.

RATZIWIL (le prince). II, 195.

RAYILLAC, assassin de Henri IV, II, 389. II, 488 et note, 759.

RAVAUD (P.), libraire de Lyon. I, 167, 215, 328, 383, 442, 456, 498. II, 24.

RAYNAUD (le Père Théophile). I, 186, 187, 188, 189, 253, 338, 492. II, 487. III, 285, 430, 487.

REBE (le comte de). III, 56, 438.

REGNIER (P.), médecin de Paris. II, 66, 578.

REGNIER (Math.), poète. III, 591 ✓ note.

REINESIUS (Thomas), médecin. I, 244. III, 133.

REMI, professeur du roi. III, 443.

RENAUDIE (de la). I, 338.

RENAUDOT (Eusebe), fils de Théophraste, médecin à Paris. I, 129, 327 et note. II, 80, 86, 185. III, 42, 790.

RENAUDOT (Isaac), fils de Théophraste. I, 327 et note.

RENAUDOT (Théophraste), médecin, fondateur de la *Gazette de France*, désigne sous le nom de *Gazetier*. I, 77, 107, 112, 137. — Apostrophe de G. Patin, 42, 510. III, 568. — Sa mort. I, 201 et note, 226. — Sa condamnation au Châtelet, 322, 326, 327, 357.

RENAUT, conseiller de l'une des cinq chambres des enquêtes. I, 71, 452. III, 638.

RENOU (J.), médecin, auteur d'une pharmacopée. I, 514. II, 461.

RENOUARD (A. A.), ancien libraire à Paris. III, 445 note.

RENOUARD (L.), médecin de Paris. III, 14, 25.

RESTAURANT (R.), médecin du Pont Saint-Esprit. II, 439. III, 98.

RETZ (de), cardinal, archevêque de Paris. Notice, xxix. I, 193, 195, 211, 212, 217, 227. II, 73, 74, 114, 116. — Sa sortie de prison, 125. — Démission de l'archevêché de Paris, 127, 141, 149, 251, 253, 254. II, 303, 304, 323, 325, 380, 395. — Ses lettres, 460. III, 9, 31, 250, 260, 297, 317 et note, 341, 376. — Son accord avec le roi, 395, 396, 402, 517. — Ambassade à Rome, 521.

- RETZ (la duchesse de). III, 401.
- REUCHELINUS (Jean), dit Capnio. I, 315.
- RHODES (de), médecin de Lyon. II, 470. III, 188, 189, 190.
- RHODIUS (J.), médecin de Padoue. I, 230, 238, 491. II, 193, 356. III, 79.
- RIANT (Denis), président. II, 347.
- RIANT (Gilles de), président, gendre de Fernel. II, 347. III, 85.
- RIANT (Madame Gilles de), fille de Fernel. III, 54.
- RIANT DE VILLERAI. II, 347.
- RICHARD, fils de Cromwel, proclamé protecteur. II, 437 et note. III, 133.
- RICHARD, médecin de Paris. II, 104.
- RICHEBOURG, fermier des Gabelles. I, 482.
- RICHELIEU (Armand, cardinal, premier ministre. Notice XXI. I, 19, 21, 25, 28, 33, 38, 51, 55, 68, 72, 77, 78, 79, 81, 84, 88, 89, 91, 97. — Sa mort, 98. — Détails sur sa dernière maladie et sur son autopsie, 307. — Son impuissance contre la Faculté de Paris, 347, 387. — Ses trois maîtresses (Marie de Vignerot, la Picarde et Marion Delorme), 493, 494. II, 297, 445. III, 78, 79 et note, 82, 294, 317. — Parallèle avec Mazarin, 357.
- RICHELIEU (Antoine de), appelé le moine. III, 100.
- RICHELIEU (l'abbé de). II, 331, 390. III, 237, 330.
- RICHELIEU (le duc de). II, 22, 23, 26, 27, 59, 274, 390. III, 377.
- RICHELIEU (duchesse de). II, 22.
- RICHELIEU (le marquis de). II, 390, 409. III, 221, 433.
- RICHER, médecin de Paris. I, 111, 316.
- RICHER (Edmond), docteur en Sorbonne. III, 547.
- RICOD. II, 78.
- RIGAUD, doyen du parlement de Metz. I, 187. — Discussion sur la beauté de J.-C. II, 531.
- RIGAUD, libraire de Lyon. II, 126.
- RIGAUD (Nicol.), philologue. I, 480. II, 72. III, 37.
- RIMALDIS, père de l'Oratoire, continuation de Baronius. I, 216.
- RIOLAN (père), médecin de Paris, notice XLV. Vient à Paris pour se faire opérer de la pierre. I, 68. — Polémique avec Théophraste Renaudot. I, 78, 80, 86, 139, 162, 164, 180, 204, 216 et note, 220, 221, 305, 462. II, 395.
- RIOLAN (madame). I, 498.
- RIOLAN (Jean), médecin de Paris, célèbre anatomiste. I, 462, 372, 498. — *De usu emeticorum, Recherches sur les Écoles*, etc. II, 63, 162, 315, 280, 281, 480, 517, 522, 524, 525, 528, 537. — Ses affaires de famille, 569, 588. III, 42, 43, 71, 76.
- RIVET (Ant.). I, 254, 281, 331.
- RIVIÈRE (Lazare), médecin de Montpellier, jugement de son livre *Praxis medica*. I, 65, 122, 210, 218, 514. — Sa mort. II, 172, 175, 260, 504. III, 35, 773.
- RIZZIO (David), secrétaire de Marie Stuart. III, 123.
- ROBERT, professeur à Orange. II, 435.
- ROBERT (Arm.), savant avocat. III, 358.
- ROBERT (le prince) d'Angleterre. III, 666.
- ROBERTI, cardinal. III, 651, 479.
- ROBERVAL (P. de). I, 343.
- ROBIN, médecin de Paris. I, 13.
- ROBINEAU (de), ami et allié de Gui Patin, III, 791.
- ROBINET (madame), sage-femme. II, 148.
- ROCHE FLAVIEN (de la). II, 282.
- ROCHEFOUCAULT (de la). II, 9, 13. — Ses mémoires, 460.
- ROCHEFOUCAULT (de la) cardinal. II, 435.
- ROCHES (l'abbé des), chanoine de Notre-Dame. I, 100, 281. III, 404.

- RODOX (de), professeur à Orange. II, 128, 220.
- ROHAN (duc de), ci-devant Chabot. I. 46. 53. II, 9. 156.
- ROHAN (madame de), III, 418.
- ROLFINCK (Guerderus), médecin. III, 99, 621.
- RONDELET (G.), médecin de Montpellier, auteur de *l'Histoire des poissons*. I, 21, 209, 218, 294 et note. II, 241, 260.
- ROQUELAURE (le chevalier de). II, 13. III, 295.
- ROQUELAURE (le duc de). I, 384. II, 290, 412. III, 410.
- ROQUELAURE (madame de). II, 363.
- ROQUESANTE (de), conseiller, procès de Fouquet. III, 512, 640, 649.
- ROSE, colonel. II, 14.
- ROSÈRES (de), gouverneur de Marsal. II, 387.
- ROSTAIN (le marquis de). III, 411.
- ROUCI (comte de). II, 77.
- ROUILLARD, avocat. I, 326.
- ROUSSEAU, intendant de la maison du cardinal de Retz. II, 274.
- ROUSSELET, de Lyon. III, 366.
- ROUSSET, médecin. II, 509.
- RUELLIUS (J.), médecin, II, 31.
- RUFFIN (A.), chirurgien de Paris. II, 266.
- RUFFIN (Antoine), médecin chartroux. III, 681.
- RUTGERSIUS (Janus). I, 487.
- S**
- SACHETTI. I, 268.
- Saignées* préconisées. Mentel, médecin, supporte trente-deux saignées. I, 63 note, 82, 157, 158. — G. Patin fait pratiquer vingt saignées à son fils, 165, 224, 225, 226, 258, 266, 355. — Conséquent avec ses principes, G. Patin se fait saigner sept fois pour un rhume, 375 note. — Saignée dans la petite-vérole et les fièvres éruptives. II, 219 et note, et III, 419, 711 et note. — Saignées chez les enfants. II, 420 note, 449, 489. III, 86, 437, 440, 360, 369, 316, 417, 418.
- SAINT-ANDRÉ (mademoiselle de). III, 439.
- SAINT-ANNÉS (de), gouverneur de Leucate. III, 521.
- SAINT-AUBIN, bourreau de Paris. II, 445.
- SAINT-CHAUMONT (de). I, 30.
- SAINT-CYRAN (l'abbé Jean de), Duvèrgier de Hauranne, auteur du *Petrus Aurelius*, publié en 1635, contre la doctrine des jésuites. I, 116, 147 et note, 418, 300. III, 639 et note.
- SAINT-ÈVREMONT, notice, L. III, 946 note.
- SAINT-GENIS, conseiller au Châtelet. III, 660.
- SAINT-LUC (de), maréchal de France. I, 239. — Troubles de Bordeaux, II, 56.
- SAINT LUC, patron des médecins. II, 54. III, 282.
- SAINT-MARTIN (le comte de). II, 376.
- SAINT-MICAÛT (de), gentilhomme de Bourgogne, I, 520, II, 42.
- SAINT-PAUL (le comte de). I, 412. III, 438. 692.
- SAINT-PAVIN (de). III, 740.
- SAINT-PREUIL (de). I, 84, 86.
- SAINT-SIMON (de). II, 9.
- SAINT-SIMON (duchesse de). III, 772.
- SAINT VINCENT-DE-PAUL (le père Vincent). II, 177.
- SAINT-YON (P.), médecin de Paris. I, 186. II, 114, 236, 592.
- SAINTE-BEUVE (de), professeur de théologie en Sorbonne. II, 240. III, 766.
- SAINTE-HÉLÈNE, conseiller de justice de Rouen. III, 648.
- SAINTE-MARIE-PAPILLON. II, 307.
- SAINTE-MARTHE (de) des Éloges. II, 46. III, 546.
- SAINTOT, maître des cérémonies. I, 476.
- SALA (Jos. Gonçalès de). II, 57.
- SALIGNY, II, 427.

- SALINS J.-B. , médecin à Beaune. Notice LIV. — La lettre CLIX lui est adressée. I, 264 note.
- SALISBURY (Jean de) , évêque de Chartres. Révolution d'Angleterre. II, 176. III, 321.
- SALLO (de) , conseiller, directeur et fondateur du *Journal des savants*. I, 52. III, 532.
- SALMONET, Historien de la Grande-Bretagne. II, 465.
- SALVANDY, membre de l'Académie française. III, 266 note.
- SAMSON, géographe. II, 119. III, 757.
- SAMSON, trésorier des parties ca-suelles. I, 397.
- SANCHE (Pierre) professeur de la Faculté de médecine de Montpellier. II, 259.
- SANCHE fils, professeur de Mont-pellier. I, 248. II, 186, 241, 259.
- SANCHEZ (A.-N.-R.) , médecin por-tugais. III, 554 note.
- SANGUIS, évêque de Senlis. II, 604.
- SARDINI. II, 369.
- SARPI (Fra-Paolo), auteur de l'*His-toire du concile de Trente*. I, 250. III, 699 et note.
- SARRAU (Cl. de), conseiller de la cour. I, 243. 486. II, 175, 200.
- SARRAU fils. II, 210.
- SARRASIN, de Lyon. II, 65, 68.
- SARRAZIN, médecin de Paris. II, 178.
- SARRAZIN (Pierre). III, 758.
- SARTE (Antoine de) , médecin à Paris. III, 729.
- SALCOUR. II, 244.
- SANTON (de) , capitaine des gardes. I, 395.
- SAUMAISE (de). I, 68, 69, 71, 86, 119, 120, 121, 139, 152, 163, 165, 167, 179. — Sa mort, 199 note, 297, 301, 302, 240, 351, 360. — Années climatiques, 391 et note, 485, 493, 501. II, 15, 512. — Apologie de Charles I^{er}, roi d'Angleterre, 518. — Voyage à Stockholm, traduction de l'Apologie, 554. — Lettre de Saumaise à G. Patin, 569, 536. III, 14, 16, 270, 794.
- SAUMAISE (madame). Sa mort. II, 334.
- SAUMAISE fils. II, 406.
- SALVAGEON, libraire. I, 446, 495.
- SAMVAL (Henri) , auteur de l'*His-toire de Paris*. II, 223.
- SAUVEBEUF (de). II, 28.
- SAVOIE (cardinal de). I, 59.
- SAVOIE (duc de). I, 205.
- SAVOIE (la duchesse de). II, 202, 298. III, 424.
- SAXE (le duc de). III, 38.
- SAXONIA, médecin, professeur de Padoue. II, 558.
- SCALIGER (Joseph) , philologue. I, 44, 66, 247, 381, 509. II, 98, 423, 484, 536. III, 77, 104, 162. — Son amitié avec Casaubon, 558. — *Scaligeriana*, 629 et 630.
- SCARRON (Paul), littérateur. I, 255. III, 275 et note.
- SCHALLER, médecin suédois. I, 512.
- SCHARP (G.) Écossois, professeur de médecine de Montpellier. II, 506 et note. III, 443.
- SCHARP (Claude) , fils de Georges , professeur de Montpellier. I, 248. II, 506.
- SCHAEFFER (Sébastien) , médecin de Francfort. II, 318.
- SCHNEIDERUS (Victor-Conrad) , mé-decin. II, 486.
- SCHOMBERG, maréchal de France. II, 43, 120, 231, 248.
- SCHOOCKIUS (Martin) , professeur à Groningue. III, 407, 487, 679.
- SCHROËDERUS, médecin. auteur de la *Pharmacopea medico-chirurgica*. II, 161, 499.
- SCIOPIUS (G.). I, 280, 374. II, 523.
- SCRIBONIUS C. , jésuite. I, 366.
- SCULTET (Jean) , chirurgien. II, 355, 356 et note.
- SCUDÉRI, littérateur. II, 105. III, 655.
- SÉBASTIEN, roi de Portugal. II, 296.
- SEBIZIUS (Melchior) , médecin de

- Strasbourg. I, 244, 467. II, 452, 318, 388, 389.
- SEESTED (Annibal), ambassadeur de Danemarck. III, 614.
- SEGERUS (G.), médecin. II, 470.
- SÉGUIER (le président). I, 25, 468, 525. II, 6, 93, 446.
- SÉGUI, médecin. II, 596.
- SÉGUIN (Claude), médecin de la reine. I, 8, 11, 12, 47, 345. — Vend sa charge de premier médecin de la reine à C. de la Chambre, moyennant 22,000 écus. II, 5, 228. — Est pourvu d'une abbaye, 351 et note, 411, 447. III, 453. — Sa retraite chez les moines de Saint-Victor, 467 et 681.
- SÉGUIN (Michel), médecin du roi, professeur au Collège de France. I, 41, 35, 36, 44, 56, 136, 443, 453.
- SEIGNORET, de Lyon. II, 414.
- SELDENUS (J.). II, 17.
- SEMELLES, médecin de Paris, I, 12.
- SENAULT (le Père), oratorien. II, 303.
- Séné (le)*. III, 258.
- SENGERTUS. I, 360
- SENNERT (D.), médecin. I, 11, 28, 87. II, 558, 354, 419, — Comparé à Galien, III, 429.
- SENTINELLI, écuyer de Christine, assassin de Mona'deschi. II, 355, 375, 418.
- SEPTALII (Lud.), médecin. I, 21.
- SERAIN, avocat de la faculté contre Paulmier. I, 280.
- SERRES (E.), membre de l'Institut. III, 645 note.
- SERRES (L. de), médecin de Lyon. I, 329, 388, 514. II, 40. III, 188, 700.
- SERRIER (T.), médecin. II, 474.
- SERVIEN (Abel de), surintendant des finances. I, 150, 237, 299, 439. II, 217. — Sa mort. III, 124.
- SERVIEN (mademoiselle de). II, 438.
- SERVIEN, conseiller à la cour. II, 225.
- SERVIVS (P.), médecin. I, 328.
- SETHI (Siméon). II, 295.
- SÈVE (de), conseiller de la Grand'-Chambre. II, 300.
- SEVERIN (M.-A.), médecin de Naples. II, 548, 553.
- SÉVIGNI, empirique italien. I, 36.
- SEVIN, conseiller de la cour. I, 52. II, 6.
- SIDONIUS (Apollinaris), évêque marié de Clermont. III, 364 note.
- SILAS TITUS (le colonel), sous le pseudonyme de Allen, auteur du *Traité politique*, etc. III, 160 note.
- SILNON (de) littérateur. III, 638.
- SILLERY (de). II, 28.
- SILVATICUS (J.-B.), médecin, de *Morbis simulatis*. I, 230.
- SIMONIUS (Simon). II, 337.
- SIRI (VITTORIO), auteur du *Mercurie italien*. I, 263, 494. II, 7.
- SIRMOND (le Père), jésuite. I, 49, 359. III, 318, 608.
- SLEIDAN (J.). II, 293.
- SOBIESKI (Jean), roi de Pologne. III, 265 et 266 note.
- SOCINUS (Faustus), chef de la secte socinienne. I, 364.
- SOFROY DE CALIGNON, chancelier de Navarre, l'un des auteurs de l'Édit de Nantes. III, 434, 433.
- SOISSONS (le comte de). I, 255. II, 363. III, 262, 522.
- SOISSONS (la comtesse de), Mancini, nièce de Mazarin, dite *la Bécasse*. I, 413, 336. II, 263, 363. III, 289.
- SOLENANDER (R.), *Consultations*. I, 440.
- SOLINAC (L.), médecin de Montpellier. I, 207, 248, 259, 331. III, 35.
- SOMMERSSET, révolution d'Angleterre. II, 176.
- SORBIÈRE (Samuel), médecin. I, 377, 382, 512. II, 26, 128, 131, 160, 165, 193, 353, 400, 403, 405, 463. III, 17, 24 et note.
- SORDES (P.), médecin. Son portrait. III, 167.
- SOREL (Ch.), littérateur. I, 41, 57. ✓ II, 83, 317. III, 44. — Son portrait, 17 et 48.
- SOREL, médecin de Troyes. I, 48, 59, 63, 68, 87, 259.
- SOULIER (Jacques). II, 443.

- SOURBILLE, médecin d'Avignon. II, 89.
- SOUVRAY (de). I, 84.
- SOUVRE (le commandeur de), grand prieur de France. III, 745.
- SOURDIS (marquis de). I, 84, 487.
- SPADA, cardinal. I, 120, 395. II, 54.
- SPANHEIM (Fréd.), savant philologue et ministre hollandais. I, 153, 442, 503. III, 51.
- SPIFAME (Paul), évêque de Nevers. I, 37.
- SPON (Charles), médecin de Lyon. Notice sur sa famille. I, 170 et note. — Les lettres *CLX* à *CCCLVIII* lui sont adressées.
- SPON (Jacques), fils de Charles, médecin et antiquaire. I, 271 note.
- SPON (madame). I, 337. II, 346.
- STENGELIUS (Luc), médecin d'Augsbourg. II, 376.
- STEVARD (Adam), philosophe de Leyde. II, 131.
- STELLA. I, 358.
- STOEËE (J.). II, 247.
- STRADA (Famianus), auteur de *de Bello Belgico*. I, 163, 263, 484.
- SUE (P.), chirurgien de Paris. III, 242 note.
- SUÈDE (le roi de). II, 188.
- SUÈDE (la reine de), mère, veuve du grand Gustave. Sa mort. II, 176.
- SUÈDE (prince de). I, 167.
- SUISSES (les). II, 18, 21.
- SULLY (de), ministre de Henri IV. Ses mémoires. I, 462, 515.
- SULLY (de), fils du chancelier. II, 301, 438.
- SYLVIVS (de la Boë), professeur de médecine à Leyde. II, 491.
- Syphilitis*, son ancienneté. III, 553, 554 et note.
- T**
- TACHENIUS (O.), médecin de Venise. II, 141.
- TALLEMENT (l'abbé de). III, 348.
- TALON, premier président. I, 160.
- TALON, avocat-général. I, 438, 485, 188, 322. — Procès de Renaudot, 324, 333, 334, 417. II, 443, 229, 443. III, 7, 248, 345, 446, 447.
- TALON (madame). III, 646.
- TALON l'aîné, conseiller d'État. I, 396.
- TALON, intendant de justice. II, 394.
- TAMBONNEAU (les frères). Barricades. I, 417.
- TAMBURIN, casuiste. III, 446.
- TARDIEU (madame). III, 550.
- TARDIEU, lieutenant-criminel. III, 550.
- TARDIN (J.), médecin de Tournon. II, 436.
- TARDY (Cl.), médecin de Paris. I, 182, 401. II, 159, 475, 490, 495, 228, 248, 534. III, 774.
- TARIN (Jean), professeur du roi et recteur de l'Université. II, 513. III, 580.
- TARLOEUS (D.), médecin de Beauvais. I, 3, 21.
- TARTARIN, apothicaire. III, 460.
- TARTEL. I, 102.
- TAVANNES (J.-M. comte de). I, 520.
- II, 292, 329.
- Thé*, son usage. I, 383. II, 293 et note.
- Thèses*, Excentricités des sujets traités par les médecins dans leurs thèses. I, 133. III, 183, 300.
- THET, gentilhomme danois. III, 449.
- THEVART (Jacques), médecin de Paris. I, 27, 139, 463. III, 596.
- THEVENIN, médecin de Paris. I, 186.
- THIBERT. II, 159.
- THIESSSET (Aug.), médecin de Troyes. I, 72 note.
- THOMAS (prince). I, 59, 61, 70. II, 115, 180, 202, 210. — Sa mort, 236.
- THORÉ (le président), fils d'Émery. I, 371. III, 199, 293.
- THOU (de), président, historien. I, 48, 24, 24, 45, 112, 279. III, 699.
- THOU (de), président et ambassa-

- deur en Hollande, fils de l'historien. I, 227. II, 265, 311, 336. III, 99.
- THOC (de), fils de l'historien. I, 91, 141. — Exécuté à Lyon. II, 513. III, 100.
- THOC (madame la présidente de). III, 457.
- THOUVENOT, médecin. III, 453.
- THYROËUS (P.). I, 306.
- TIBIEUF, conseiller. I, 52.
- TILIER, receveur des consignations. III, 678.
- TILLET (du), conseiller. I, 214.
- TILLADET (de), capitaine aux gardes. III, 46.
- TIRON (le Père), jésuite, auteur du livre *Des cas de conscience*. II, 392.
- TISSERAND, I, 15.
- TONNELIER (Zac.), médecin. I, 21.
- TORÉAM (l'abbé). III, 338.
- TOUCHET (Marie), femme d'Entragues, maîtresse de Charles IX. II, 50.
- TOULIEU (de). II, 111.
- TOURNES (de), libraire de Genève. — La lettre CLVIII lui est adressée. I, 263. II, 310.
- TOUTAIN (Michel), médecin de Paris. I, 163. II, 537.
- TREMBLAY (du), gouverneur de la Bastille. I, 290, 405.
- TRIGLANDIUS, théologien de Leyde. II, 131.
- TRIMOUILLE (de la). II, 9.
- TRIMOUILLE (mademoiselle de la). III, 537.
- TRICINCERIANUS (Albericus Cl.). II, 337.
- TROISDAMES. III, 202.
- TRONCHET (du), conseiller de la Grand'Chambre. II, 405. III, 297.
- TRONCHIN, médecin. I, 27 note.
- TUBŒLF, président, intendant de la maison de la reine. II, 21, 347. III, 731.
- TURBIÈRE, chirurgien de l'armée de Flandre. III, 662.
- TURENNE (maréchal de). I, 125, 167, 184, 219, 227, 231, 500. II, 13. — Conduit son armée sous Paris, 46. — Bataille de Réthel, 66, 178, 190, 245, 255, 304. — Bataille de Dunkerque, 399. — Siège de Gravelines, 415. — Prise d'Ypres, 438, 543, 545, 548, 553. III, 99. — Son abjuration, 683.
- TURENNE (la maréchale de). III, 591.
- TURENNE (mademoiselle de). III, 434.
- TULLIER, médecin de Paris. III, 692.
- TURGOT, conseiller d'État. III, 138.
- TULLOUE (R.), médecin de Paris. I, 220. II, 470.
- TURISANUS. II, 393.
- TURNÈBE (Ad.), philologue. III, 744.
- TURQUET DE MAYERNE, médecin du roi d'Angleterre. I, 280, 366, 514. — Sa mort, II, 172. III, 608.
- TYCHO-BRAHÉ, astronome. I, 511. III, 449.

U

- Les petites universités*. III, 171, 173, 451, 452, 455.
- URBAIN VIII, pape. I, 70, 86, 112, 303.
- USSERIUS, philologue. II, 406.
- UTEMBERGARD, d'Utrecht, ami de Gui Patin. II, 454.
- UVELLES (le marquis d'). I, 194. II, 422.

V

- VLAG. I, 469, 495.
- VACHEROT, médecin du cardinal de Retz. II, 73, 74, 180. III, 38, 469.
- VALENCEY (le commandeur de). I, 316.
- VALLÉE, sieur de Chevailles, conseiller de la cour. II, 268, 269, 270, 292, 382.
- VALESIUS, philologue. III, 744.
- VALLERIOLA (Fr.), médecin. II, 177.
- VALLESEUS (Fr.) ou Vallès, professeur à Alcalá de Henarez. *Methodus medendi. Commentaires sur les Épidémiques d'Hippocrate*. II, 560, 561 et note.

- VALOIS (duc de), fils du duc d'Orléans. Sa naissance. II, 43. III, 480.
- VALOIS (Henri de), philologue. III, 32.
- VALOT, médecin du Roi. I, 32, 193, 222, 521. II, 209, 217, 360, 421, 474, 498. — Maladie de Louis XIV, III, 65. — Surnom de Gargantua, 77, 85, 90, 103, 104, 153. — Maladie de Mazarin, 284, 296, 339, 410. — Professeur et chancelier de Montpellier, 463. — Maladie de la reine d'Angleterre, 705, 706, 752. — Sa famille, 753, 767, 784.
- VANDERLINDEN, professeur de médecine à Leyde, éditeur des *Oeuvres d'Hippocrate*. I, 63, 165, 218, 230, 234, 375. II, 90, 366, 381, 497. III, 79, 407, 462, 586, 587 et note.
- VANDI (de), gouverneur du Câteau. II, 24.
- VAN DŒALREN, médecin hollandais. I, 63 note.
- VAN HELMONT, médecin. Notice, XIII. I, 155, 225, 355 et note, 503, 555. II, 461 et note, 117, 178. III, 77.
- VAN HOORNE (J.), médecin hollandais. II, 249.
- ✓VANINI. Notice, XXIV.
- VARANDÉ ou Varandal (Jean), professeur de la Faculté de Montpellier. I, 218, 227. II, 14, 241, 260, 335, 504.
- VARDES (le marquis de), envoyé en Espagne. II, 419. III, 152, 519, 521.
- VARENNES (de), lieutenant général mort au siège de Gravelines. II, 419.
- VARGAS (Alphonse de). Pseudonyme de Gasp. Scioppiii. I, 280.
- VARILLAS, historien. III, 136, 737.
- VARIN, II, 601.
- ✓VASSAN (Jean de), *Scaligeriana*. III, 629.
- VAGELAS (Cl. F. de), de l'Académie française. I, 195. II, 551.
- VAUTIER (Franç.), médecin du premier ministre, promu premier médecin du roi. I, 122, 124, 129, 163, 169, 175, 186, 190, 253, 345, 346, 347, 396, 397. II, 474. III, 6 et note, 429.
- VAVARE (Marie). II, 121.
- VAVASSOR (le Père Fr.). I, 253, 480, — Discuss. sur la beauté de J. - C. II, 532.
- VEHLER, gentilhomme anglais. I, 271 note.
- VENDÔME (duc de). I, 259, 328, 456. II, 16, 21, 312, 514, 519, 545, 553. III, 551.
- VENDÔME (madame de). I, 476. III, 705.
- VENDÔME (mademoiselle de). Son mariage avec M. de Nemours. I, 105, 112, 293.
- VENTADOUR (madame de). III, 294.
- VERDAN DE GRAMONT, conseiller de l'une des cinq chambres des enquêtes. I, 71.
- VERDUX (le comte de). III, 369.
- VERHEYEN (Ph.), médecin célèbre de Louvain. III, 539 note.
- VESLINGIUS (Jean), médecin de Padoue. I, 162, 166, 466 491. II, 541 et note.
- VERNEUIL (le duc de), gouverneur du Languedoc. III, 513, 643.
- VERNY, apothicaire de Montpellier. II, 474, 483.
- VÉRON (le père Fr.). Controverses contre les ministres de Charenton. I, 504.
- VEROSPI, cardinal. Sa mort. I, 62.
- VERSAY (le marquis de). I, 462.
- VERTAMOUR (de), maître des requêtes. III, 284, 426.
- VERTU (Jean de). I, 50.
- VERZASCHA (Bern.), médecin de Bâle. II, 292, 494.
- VEZOU (Fr.), médecin de Paris. II, 209. III, 313, 449, 450.
- VIALART (le Père), supérieur des Feuillants. I, 168. II, 9.
- VIALD (Théophile). III, 359. ✓
- VIGNEUL-MARVILLE. Notice, XLVII.
- VIGNORI (la comtesse de). I, 464.
- VILLE (le marquis de). II, 414.
- VILLEMONTÉ (de), conseiller. I, 167, 527. II, 135, 235.

- VILLEQUIER (de), maréchal de France. I, 175. II, 54, 416.
 VILLEQUIER (madame de). III, 678.
 VILLEROI, maréchal de France. I, 192, 432, 464, 470. II, 412.
 VINGARD (Adrien), libraire de Leyde. II, 129.
 VIOLE, président de la chambre des enquêtes. I, 431. III, 116, 117, 661.
 VISCONTI, cardinal. III, 789.
 VITRY (de), maréchal de France. I, 29, 30, 120, 339. III, 401.
 VIVES (J.-L.). II, 11.
 VIVENET, libraire de Paris. I, 495.
 VIVONNE (marquis de). III, 131, 654, 730.
 VOETIUS (Gilbert), philosophe. I, 235.
 VOISIN (de), conseiller du parlement de Bordeaux. II, 28. III, 297.
 VOISIN, intendant d'Auvergne. I, 199.
 VOISIN (le Père), jésuite. II, 268.
 VOISIN, prêtre. III, 197.
 VOITURE (Vincent), littérateur. I, 505. II, 599. III, 95.
 VOLCAMER (J.-G.), médecin hollandais. I, 381, 406, 457.
 VOLTAIRE. Notice, xxxvii.
 VORSTIUS (Adolphus), professeur de botanique à Leyde. II, 491.
 VOSSIUS (Gérard - J.), philologue hollandais. I, 144, 152, 441. II, 141, 511, 541, 559.
 VOSSIUS (Isaac), philologue, fils de Gérard-J. Vossius. I, 167, 204. II, 34, 37. III, 481.
- W**
- WAILLY (de), médecin de Paris. I, 186.
- WALLEUS (J.), professeur d'anatomie à Amsterdam. I, 162, 466, 503. II, 538.
 WENDE, de Lyon. II, 448.
 WEPFFER (Jean), médecin, frère de Jean-Jacques. II, 463.
 WEPFFER (J.-J.), médecin de Scahouse. II, 463, 492 et note.
 WEYMAR (le duc de). I, 50, 53.
 WICKERUS (Joan.), médecin. I, 253.
 WICQUEFORT (de), résident de Brandebourg à Paris. I, 249. II, 176.
 WIER (Jean), *libri de præstigiis damnorum*. I, 303.
 WIRTEMBERG, général. II, 208.
- Y**
- YORK (duc d'). I, 203. II, 116. III, 225.
 YSAMBERT, docteur de Sorbonne. I, 307.
 YVELIN, médecin de Paris. I, 168. — Maladie du roi. III, 89.
 YVES (le Père), capucin, *de Jure naturali*. I, 230. II, 342.
 YVETEAUX (des), précepteur de Louis XIII. II, 522.
- Z**
- ZACCHIAS (P.), médecin, auteur du livre *Questiones medico-legales*. I, 256. III, 376.
 ZACHARIE (le frère), capucin. I, 230. II, 342.
 ZACUTUS (Lusitanus), médecin portugais. I, 94, 95, 96.
 ZAMET, évêque de Langres. II, 450.
 ZANCUS, philologue. I, 236.
 ZAPATA, député d'Espagne. I, 331.
 ZWELFER (Jo.), médecin. II, 322.

R Patin, Guy
507 Lettres de Gui Patin
P35A3
1846
t.3

BioMed.

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

